3 1761 04302 2581

.511

Yb

SÉBASTIEN MERCIER

SA VIE, SON ŒUVRE, SON TEMPS

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Avec un Portrait en héliogravure

PAR

LÉON BÉCLARD

★

Avant la Révolution

1740-1789

★

262292
15.12.31

PARIS

H. CHAMPION, LIBRAIRE-ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA VILLE DE PARIS ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS

9, Quai Voltaire, 9

1903

PQ
2007
M6Z63

AVANT-PROPOS

Sébastien Mercier nous a laissé deux livres inestimables. Il a composé, à la veille de la révolution, un tableau très vaste, très précis et très fidèle de Paris, ville et habitants, âme et matière, esprit et mœurs. Puis, de cet immense modèle, si soudainement transformé qu'à peine semblait-il être demeuré le même, il a retracé la prodigieuse métamorphose, d'un pinceau qui en conserve et qui en perpétue toute la fièvre. Il n'est pas un curieux de ces deux époques, l'une fin et l'autre génération d'un monde, qui puisse se dispenser de revenir et de recourir sans cesse à tant d'images véridiques, éloquentes, inépuisables. Victor Hugo, Louis Blanc, et surtout les Goncourt y ont beaucoup emprunté.

Pour peu, d'autre part, qu'on étudie les origines du théâtre moderne, aussitôt encore on voit se dresser le nom, la personne et l'œuvre de Sébastien Mercier. Avec plus d'audace, de pénétration et de suite qu'aucun autre, il a prédit et proclamé les idées, les exigences qui devaient au XIXe siècle, renouveler, agrandir, étendre en tous sens, la fonction, le pouvoir et les ambitions de l'art dramatique.

En dépit de ce double titre, — et assez appréciable, ce semble —, à une information attentive, qu'est-il de cet homme, demeuré dans notre souvenir? Il a été la victime d'un incroyable, d'un inique délaissement. Villemain l'a exclu de ses leçons sur le XVIIIe siècle où Saurin, Malfilâtre et Saint-Lambert ont pourtant trouvé place, et Sainte-Beuve, qui a étudié tant de

moindres figures, ne s'est jamais arrêté à le considérer. Un jour enfin, Ch. Monselet l'a introduit dans la galerie de ses *Oubliés et Dédaignés*. C'est sous de tels qualificatifs que Mercier a obtenu jusqu'ici sa biographie la plus notoire. Une autre forme l'objet de la notice que Desnoiresterres a mise en tête de son édition abrégée du *Tableau de Paris*. Encore que, dans l'une et dans l'autre, on relève presque autant d'erreurs que de mots, toutes les deux ne laissent pas, d'ailleurs, de lui faire un tort bien pire. Elles s'appliquent à le dépeindre tout uniment comme un personnage farci de bizarreries et de ridicules. Conçu de la sorte, le portrait, je le veux bien, garde quelque peu l'air de l'original, mais il en néglige le meilleur et le principal. Il est infidèle à force d'être incomplet. Au lieu d'une physionomie authentique, il nous retrace l'aspect qu'elle a pris aux yeux de contemporains négligents, ironiques et prévenus. En nous rapportant moins l'histoire d'une vie que celle d'une réputation trop facilement accueillie, de tels témoignages semblent avoir pour objet, ils ont, en tout cas, pour effet de consacrer les titres suspects qui ont fait de Mercier un *dédaigné* et auxquels il n'échappe qu'en devenant davantage un *oublié*. Je sais bien, et je n'aurai garde de le taire, qu'un critique, au moins, a jadis élevé la voix, réclamant de l'ingrate postérité plus d'audience et plus de justice. Mais l'*Histoire des idées littéraires en France au XIXe siècle*, le livre excellent où M. Alfred Michiels a consigné sa protestation n'a pas eu toute la fortune qu'il méritait, et il est, d'ailleurs, depuis longtemps devenu fort rare.

Conduit par l'attrait des œuvres que j'ai rappelées plus haut à m'enquérir de leur auteur, j'ai cru voir l'harmonie prendre la place de l'incohérence. Ces êtres divers et, l'un à l'autre, si mal ajustés : un magnifique peintre de mœurs, un inventeur de fécondes

théories dramatiques, un amateur de paradoxes effrénés me sont apparus dans leur nécessaire et juste rapport, dans l'unité d'un caractère que l'étude révélait de jour en jour plus attachant et plus riche de signification. C'est en raccourci l'âme même du demi-siècle où il a vécu son âge d'homme que celle de Mercier semble réfléchir. Nous y voyons un très bel exemplaire des penchants les plus généreux, les plus candides, et aussi les moins surveillés, les moins contenus qui se firent jour en cette époque enthousiaste. Ami du bien, le voulant passionnément, le croyant pleinement accessible et fatalement réalisable, tels sont les traits qui caractérisent la vie, le dessein, l'œuvre de Mercier. Il s'est fait une conception chimérique et sublime de l'humanité régénérée par la culture de la raison. De son mieux et selon ses forces, il a voulu en hâter l'avènement. A cet effet il a dressé le plan d'un théâtre érigé en tribune philosophique. Il a décrit dans le plus grand détail la société de son temps pour en dénoncer les maux à la vigilance de magistrats réformateurs. Subordonnant toute tâche humaine au devoir de servir les hommes, il a prétendu y plier non-seulement les institutions et l'enseignement, mais tout travail de l'esprit, toute entreprise de l'imagination, tout objet des arts, des sciences et des lettres, tout usage de la langue. Qu'il les jugeât contraires ou impropres à ce haut office, traditions et coutumes, règles et conventions, rhétoriques et poétiques, il les dénonçait aussitôt comme bonnes à détruire. De cette ardeur d'innovation, dans un esprit soulevé par de telles ivresses, devait sortir la fureur du paradoxe. A prendre, par amour d'une noble cause, le goût d'oser, l'audace a vite fait de se tenir à elle-même pour seule caution et pour garantie suffisante.

Ainsi se composa le roman intellectuel et passionné que fut la vie de cet homme. La raison aurait

à y reprendre. Pourtant, à l'examen, l'indulgence la sollicite. D'abord, il y a, pour la gagner, toute la partie saine de cette héroïque activité, les dépositions précieuses où elle s'est dépensée, les hardiesses heureuses, les prédictions justifiées et, dans l'ordre littéraire ou dramatique, les opinions grosses d'avenir, les libertés conquises. Mais, en outre, Mercier, jusque dans ses spéculations les plus aventureuses, attire, si je ne me trompe, la sympathie de qui l'examine de près. Car, du sens, de la finesse, des retours inattendus de mesure, même là on en trouve souvent, et il y mêle toujours une sereine, une intarissable bonté. Avec de grandes colères, en parole, il a, dans l'essentiel, une modération singulière. Il bouleverse la littérature, le théâtre et le dictionnaire, mais non la société. Il ne procède pas par démolition et ne s'avise point de vouloir opprimer les hommes pour leur bien. Par la loi de sa nature, il le croit fermement, le meilleur doit nécessairement se consommer. Par quelle injurieuse contradiction voudrait-on que la violence y aidât ? Après 1793, il confessa, dans le *Nouveau Paris*, l'indignation éperdue que lui laissaient tant de monstrueux attentats infligés à sa chimère, mais, jusqu'à la fin, il ne cessa point de la choyer pieusement.

Une bonne fortune rare m'a soutenu dans la tâche que j'ai entreprise en me fournissant de précieux moyens de la rendre moins imparfaite. Mercier a laissé une masse volumineuse de papiers de toute sorte où les renseignements relatifs à sa vie sont malheureusement rares, mais où beaucoup de notes, de réflexions, de brouillons de toute sorte ajoutent utilement à l'intelligence de son œuvre. Il s'y trouve aussi un grand nombre d'articles originaux, inédits peut-être en partie, absolument ignorés en tout cas et qui forment, par leur objet et leur étendue, de quoi doubler la substance du *Nouveau Paris*. Quelques

ouvrages achevés et qui n'ont jamais vu le jour s'y rencontrent également : un, entre autres, d'une grande importance, le *Parallèle de Paris et de Londres*, que Mercier s'était proposé de donner pour suite au *Tableau de Paris*. Il sera tiré parti de ces écrits au cours du présent travail, car la communication m'en a été libéralement accordée par le propre petit-fils du philosophe, M. Paul Duca, en son vivant, ministre plénipotentiaire et directeur au Ministère des Affaires Étrangères. La confiance entière et la gracieuse obligeance qui m'ont été marquées en cette occasion m'inspirent une gratitude profonde dont j'aurais l'amère tristesse de ne déposer l'hommage que sur un tombeau s'il ne m'était doux d'en rendre désormais une partie à M. Roger Duca, qui est, à son tour, le détenteur de ce patrimoine respecté.

Je ne saurais enfin terminer ces lignes sans y exprimer mes remerciements à MM. les bibliothécaires de nos grands dépôts de la rue de Richelieu et de l'Arsenal qui m'ont secondé dans mes recherches avec leur bonne grâce accoutumée. J'en dirai autant de celle que m'ont témoignée, tandis que j'explorais les archives de la Comédie-Française et celles de l'Opéra, M. Monval et le regretté M. Nuitter. Les études préliminaires dont ce livre est le résultat m'ont mis aussi, à différentes époques, dans le cas de recourir aux bons offices de M. Philippe Godet, de Neuchâtel, de M. Bonhôte, bibliothécaire de la même ville et de M. Gaullieur, archiviste de la ville de Bordeaux. Je ne veux pas omettre non plus d'en marquer ici ma reconnaissance.

—

CHAPITRE I

Origines et premières années de Mercier. — Influences subies. — Premiers signes de vocation et premières œuvres. — Mercier et Rousseau.

I. Naissance de Sébastien Mercier. — Ses parents. — La maison du quai de l'École. — Tendresse de Sébastien pour son frère Charles-André. — Les années d'enfance. — M. Cupis, maître à danser. — La pension Toquet. — Le collège. — Mercier, grand *dévoreur* de livres. — Au parterre de la Comédie-Française. — Le Café Procope. — Discussions passionnées. — *Hérétique en littérature.*

II. Visite à Crébillon le tragique. — Mercier et l'abbé Prévost. — Le parc de Chantilly. — Amour de la nature. — Début dans les lettres. — La fureur des héroïdes. — Professeur à Bordeaux. — Nouveaux vers. — *Le Bonheur des gens de lettres.* — L'esprit de sa vocation s'y révèle. — Haute idée qu'il conçoit de l'état d'écrivain.

III. Influence profonde de J.-J. Rousseau. — Transports d'émotion où la lecture de *la Nouvelle-Héloïse* jette Mercier. — Il écrit une lettre finale qui en complète le dénouement à son gré. — Mercier se met à la littérature anglaise. — *La Boucle de cheveux enlevée.* — Mercier quitte l'enseignement. — Vain projet de voyage en Russie. — Tout aux lettres : tendances contraires entre lesquelles son esprit se partage. — Le discours *sur la Lecture.*

IV. L'*Histoire d'Izerben, poète arabe.* — Talent satirique de Mercier. — Parallèle significatif de Voltaire et de Rousseau. — L'ivresse de la sensibilité. — La théorie de l'attendrissement. — Passion de travailler au bonheur de l'espèce humaine.

V. Les éloges académiques. — Mercier se met sur les rangs. — Le discours *sur les Malheurs de la Guerre.* — La bonté originelle de la créature humaine.

VI. L'*Homme sauvage.* — Les *Songes philosophiques.* — Naïf essai de métaphysique optimiste. — Traits heureux d'imagination poétique. — *Le Ruisseau philosophique.*

VII. Les *Contes moraux.* — Vice de cet ouvrage. — Opuscules divers. — *La Lettre de Dulis à son ami.* — Tout le dessein de son œuvre future s'esquisse déjà dans les premiers écrits de Mercier. — Le caractère de l'homme. — Ame simple, robuste et croyante. — Il

aime la vie et en jouit franchement. — Amour du travail, génie capricieux.

VIII. Silhouettes de contemporains. — Les deux Rameau. — L'abbé Maury. — Amitié étroite entre Mercier et Crébillon fils. — Diderot: le chimiste Rouelle. — Profond souvenir que Mercier a gardé de leur parole. — La chimie le remplit d'enthousiasme. — Mercier et Thomas. — Mercier et Letourneur. — Mercier et J.-J. Rousseau.

I

Louis-Sébastien Mercier naquit le 6 juin 1740[1], à Paris, sur le quai de l'École, où son père, Jean-Louis Mercier, tenait boutique de marchand fourbisseur, *à la Garde d'or et d'argent*[2]; et il ne s'en souvenait pas sans quelque orgueil, témoin un brouillon de vers où, après avoir reproché justement au poète J.-B. Rousseau son impiété de fils, il s'écrie :

Démosthène, je crois, était fils d'armurier,

puis il ajoute en marge : « Et moi aussi », et termine par cette fière exclamation :

Mon nom est très commun mais je rime en acier.

On ne s'attendait guère au rapprochement des deux noms de Démosthène et de Mercier, mais il faut avouer que la même industrie paternelle paraît les avoir singulièrement prédestinés, l'un et l'autre, à l'humeur la plus militante.

Le fourbisseur[3], Jean-Louis Mercier, était en crédit parmi ses pairs : en 1729, on l'avait revêtu de la charge de

1. Il fut baptisé le 8 juin à Saint-Germain-l'Auxerrois par le curé de la paroisse, cet abbé Chapeau à qui il a fait plus tard une place dans le *Tableau de Paris*. Le parrain était Sébastien Maréchal ou Marchal, cousin par alliance de Jean-Louis, et la marraine, la veuve Lemaire, née Tampon, bisaïeule du nouveau-né.

2. Tous les renseignements qui suivent sur la famille de Mercier sont empruntés à des actes notariés dont j'ai dû la communication à l'obligeance du regretté M. Duca.

3. Il était Messin d'origine : une vague tradition de famille le faisait descendre par filiation naturelle du duc de Vendôme, et par conséquent d'Henri IV.

juré et garde de la communauté. La mère du nouveau-né, Elisabeth-Andrée Le Pas, fille de feu Martin Le Pas, en son vivant, maître maçon, appartenait à la même classe d'artisans solides et prospères. Jean-Louis, veuf d'une première femme, Claude Galloy, l'avait épousée en secondes noces. Dans leur contrat de mariage dressé le 24 août 1739, il figure comme un homme notable dans sa corporation, possédant argent comptant, meubles et marchandises. De son côté, la future est héritière d'une aisance assez ronde. Il lui vient du défunt Le Pas, son père, de bons biens consistant en maisons à Paris et en valables créances. En cette occasion, les deux conjoints sont assistés de parents et amis de fort honnête condition, gens de loi ou maîtres marchands : autour du mari, Sébastien Maréchal, receveur des domaines et bois de la généralité de Metz, son cousin par alliance, M. Jacquin, curé de St Sauveur, à Paris, le s^r Mahuet, orfèvre ; — auprès d'Elisabeth-Andrée, se présentent Roch-Augustin Le Maire, avocat au Parlement, Pierre Charpentier, entrepreneur de bâtiments, ses oncles maternels, J.-B. Goupy, également entrepreneur, son beau-frère, M. Billet, curé de Chantilly.

L'union ne fut pas de longue durée. Sébastien était le premier-né, après lui vint Charles-André, puis Jean-Baptiste qui mourut au berceau et ne nous est connu que par le relevé des frais de son enterrement. Le 30 juillet 1743, moins de quatre ans après la célébration de son mariage, Jean-Louis Mercier restait veuf pour la seconde fois, avec deux enfants en bas âge. Dans l'intérêt des mineurs, il fallut procéder à un inventaire des biens, meubles, marchandises qu'on trouva au logis. Ce document nous fournit de curieux détails sur l'état de maison d'un commerçant aisé du temps. Il s'y trouve bien des objets de parure et de luxe : robes de femme en taffetas, en damas, en moire, dentelles, quelques bijoux, et surtout de l'argenterie, flambeaux, écuelle, pot à eau d'argent, en plus grande quantité qu'on ne s'y attendrait dans le ménage d'un armurier. En revanche, l'inventaire nous révèle, sous d'autres rapports et qui sembleraient plus essentiels, une simplicité excessive. Deux chambres, pas plus, une par étage — c'était, sans doute, une de ces maisons tout en hauteur, à façade étroite et pignon aigu, comme il s'en rencontre précisément encore une sur la

place de l'École, — et ces deux chambres servaient à toutes fins, à manger et à dormir. Peu de meubles, au reste, et fort communs. Je n'y vois, en fait de table, qu'une table de jeu. Quant à la cuisine, c'était une petite soupente, pratiquée dans l'escalier.

Telle nous apparaît la demeure de Mercier. Elle ne laisse pas d'avoir sa signification. Comme l'état civil de ses habitants, elle est mitoyenne entre deux degrés du Tiers. L'aisance montante y amène quelque superflu, mais la frugalité originelle s'y marque encore par la pénurie du nécessaire. Jetant ses assises en plein terroir de peuple, atteignant du faîte à mi-côte de la bourgeoisie, c'était au demeurant un bon observatoire pour apprendre à regarder Paris que cette vieille maison du quai de l'École où s'écoula l'enfance du futur auteur du *Tableau*.

Sur le foyer de famille où il grandit nous avons fort peu de renseignements. De sa mère[1], qui l'avait laissé orphelin à trois ans, il est naturel que la trace soit perdue, mais le fourbisseur vécut jusqu'au 19 mars 1769. Des actes notariés nous apprennent qu'ayant encore repris femme, il donna à ses deux fils une belle-mère, Charlotte Spol, et une sœur consanguine, Anne-Charlotte. Ni de l'une ni de l'autre, Sébastien ne dit mot nulle part; à son père lui même c'est à peine s'il fait allusion. Un tel silence gardé sur les siens a lieu de nous surprendre. Il ne saurait être le fait d'une pudique réserve chez un homme qui, toute sa vie, a cédé à la démangeaison de consigner dans des articles de journaux, des préfaces, des chapitres du *Tableau de Paris*, des notes mises au bas des pages de ses livres, une foule de détails personnels et souvent sans rapport avec l'objet de ses écrits. C'est même à ce penchant indiscret que le biographe doit les principales contributions à l'histoire de sa vie.

Mais sur l'intérieur du logis paternel rien ne transpire. Tout ce que nous savons de ses sentiments de famille, c'est qu'une tendre amitié l'unit à son frère Charles-André. Dans la dédicace qu'il lui fit en 1773 de son *Nouvel Essai sur l'Art dramatique*, il exhale ses sentiments avec l'emphase

1. Un portrait, d'auteur inconnu, que possède M. Roger Duca, nous a conservé les traits de sa trisaïeule. C'est une jolie physionomie, gracieuse et touchante. Les beaux atours, ceux qui figurent dans l'inventaire, sembleraient, je le répète, annoncer une condition plus relevée.

la plus chaleureuse : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai dit et pensé combien il m'était doux d'avoir rencontré l'ami véritable dans l'ami que la nature m'avait donné : ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai remercié le Ciel de m'avoir choisi un frère tel que toi. » Et il ajoute, ce qui tend à prouver que Charles-André n'était pas, lui non plus, dénué de lettres : « Je te dédie ce nouvel ouvrage où je me flatte avec une joie secrète *que tu retrouveras plusieurs de tes idées*..... pour qu'il atteste à nos descendants combien nous nous sommes aimés et qu'il les invite à s'aimer comme nous. » Sur quoi, son imagination prenant le galop comme elle avait coutume, il termine de cette façon triomphante : « Notre exemple étouffera peut-être un premier levain de discorde prêt à fermenter[1]. » Plus tard, après la révolution, on retrouve, d'ailleurs, les témoignages de cette amitié toujours fidèle dans plusieurs lettres que Sébastien reçut de son frère au cours d'une longue séparation. J'aurai à y revenir.

Par lui-même, Charles-André a fait peu de bruit. Nous savons qu'il tint l'hôtel des Trois Villes, rue de Tournon, qui prit le nom d'hôtel de l'Empereur Joseph II, après le séjour de ce souverain en 1777[2]. On le voit, en outre, dans un acte de 1789, paré du titre bizarre de secrétaire de la société littéraire d'Anspach.

Tel que nous le dépeignent quelques anecdotes recueillies par lui-même, Sébastien Mercier fut, dès ses premières années, vif, pétulant, enclin à l'observation et à l'irrévérence.

Déjà grisonnant quant il rappelait avec une malice complaisante ses espièglerie d'écolier, certainement il devait s'en applaudir comme du premier éveil de son humeur frondeuse. Afin de lui donner une éducation brillante rien n'avait été négligé. M. Cupis, le père de la fameuse Camargo, fut son maître à danser. « Lorsqu'il vint, raconte Mercier, pour me donner la première leçon de menuet, il avait soixante ans, j'en avais dix, j'étais aussi haut que lui. Il tira de sa poche un petit violon dit pochette, m'étendit les bras, me fit plier le jarret; mais au lieu de m'apprendre à danser, il m'apprit à rire : je ne pouvais regarder les petits yeux de M. Cupis,

1. *Du Théâtre ou Nouvel Essai sur l'Art dramatique.* Amsterdam, 1773. Epître à mon frère, p. III, IV.

2. *Tableau de Paris*, édition abrégée publiée par G. Desnoiresterres. Pagnerre et Lecou, 1853, Notice préliminaire, p. VI.

sa perruque, sa veste qui lui descendait jusqu'aux genoux, son habit de velours ciselé, je ne pouvais entendre ses exhortations burlesques pour faire de moi un danseur, accompagnées de ses soixante années de danse magistrale sans une dilatation de la rate. Jamais il ne vint à bout de me faire obéir à son aigre violon; j'étais toujours tenté de lui sauter par dessus la tête. Le soir, je faisais à mes camarades la description de M. Cupis de pied en cap; sans lui, je n'aurais pas été descripteur : il développa en moi le germe qui depuis a fait le *Tableau de Paris*. Il me fallut peindre sa physionomie grotesque, ses bras courts, sa tête pointue; et depuis ce temps-là, je me suis amusé à décrire[1]. »

Il ne trace pas avec moins de verve le portrait de son premier maître de pension, celui qui lui apprit à écrire et lui fit commencer le latin. « Le *père Toquet*[2], comme il l'appelle, était un homme d'une taille moyenne, d'une ronde corpulence, perruque à trois marteaux, redingote de ratine écarlate à boutons d'or, culotte de velours noir, marchant la tête penchée sur l'épaule gauche, une longue canne à la main, parlant fréquemment seul avec lui-même, souriant, menaçant, interrogeant son ombre, quand la nuit il s'interposait entre le mur de sa classe et la lumière, puis s'interrompant brusquement au milieu de ses risibles soliloques, pour saisir au collet, déculotter et fustiger à grands tours de bras l'innocent espiègle qui le singeait pour apprêter à rire à ses camarades. » Cet innocent espiègle, ne serait-ce point lui-même qui parle ici? Il y a fort apparence.

Ah! ce n'est plus au digne M. Cupis qu'on avait affaire, mais, en dépit du risque à courir, le démon de la turbulence était le plus fort. Écoutons-le encore. Comme le *père Toquet* « réservait ses exécutions sanglantes pour le samedi, jour de la récitation de l'Évangile, l'attente de ce jour de désolation ne nous empêchait pas de nous gaudir dans les intervalles qu'il donnait à ses distractions mentales. Nous profitions encore de son sommeil (car il dormait souvent et

1. *Tableau de Paris*, Amsterdam, 1788. XII, 226.

2. *Le Parnasse Saint-Jacques*, pluviôse an IX. C'est le titre d'un article de journal fort curieux, retrouvé, avec une foule d'autres, parmi les papiers de M. Duca. Je n'ai pu découvrir s'il a été publié, ni dans quelle feuille.

toujours sa poignée de verges sous le bras) pour fourrer adroitement dans les boucles de sa perruque de petits pétards à l'esprit de vin. Le plus hardi mettait le feu. Il y en avait aussi à toutes les chandelles, et les pétards, partant à la fois, les éteignaient en même temps. Le lion se réveillait en sursaut ; les artificiers, rassurés par l'obscurité, riaient de sa frayeur, mais tremblaient bientôt à leur tour ». Mercier pourtant ne lui garda pas une rancune personnelle. Il se plaît à nous le peindre honnête homme et bienfaisant. Il aimait aussi à l'entendre chanter. Toquet faisait résonner sa belle voix au lutrin de Saint-Germain-l'Auxerrois, et quand après souper il s'exerçait tout seul et sans lumière dans la salle d'étude solitaire, à côté, dans le réfectoire, ses élèves retenaient leur souffle pour l'écouter. Il se peut bien que le jeune Sébastien ait contracté là le goût de la musique qui ne le quitta jamais.

Mais si, en somme, sa mémoire est clémente au maître, il garde encore, lui sexagénaire, un ressentiment tenace contre le régime des collèges et pensions, « véritables châtelets de l'enfance ». A la date où il écrivait, ces *châtelets* n'existaient plus ; la révolution avait tout démantelé, et il trépignait d'aise sur leurs ruines. On s'attachait, paraît-il, à instruire en la divertissant la première génération d'écoliers du XIXe siècle, et Mercier accorde peut-être trop de confiance à ce mode de pédagogie. « Nous ne fûmes pas si heureux, s'écrie-t-il, nous autres grands enfants..... Entassés les uns sur les autres dans des chambres étroites, obscures, sans air, il ne nous était pas permis de souffler, de remuer, de détourner les yeux de dessus notre livre ; à la voix du docteur A.b.c., tous nos petits membres frissonnaient. Le martinet était suspendu sur nos têtes. Nous ne savions articuler que le cri de la douleur..... Qui a vu une pension, a vu toutes les autres. Dans toutes, les enfants apprenaient à perdre le temps, brûlaient, pour s'amuser, leurs dictionnaires, dont les feuilles, conservant encore leur forme après la combustion, montaient au plancher toutes semées d'étoiles serpentantes. Dans toutes, ils se laissaient voler leurs chapeaux, déchirer leurs habits, s'ennuyaient de leur captivité, maudissaient leurs ignares et décourageants précepteurs, se communiquaient les éléments du vice, rongeaient des os en guise de viande au réfectoire, pour

complaire à l'avare maîtresse, qui avait, comme le maître aussi, sa poignée de verges et les renouvelait plus souvent[1] ». La page est digne de figurer parmi les mieux venues du *Tableau*.

Aux termes des statuts de 1733[2], il était enjoint aux maîtres de pension de conduire leurs élèves, passé l'âge de neuf ans, aux collèges de l'Université. Mercier eut donc d'autres éducateurs que le *père Toquet*. « Levé à six heures du matin en hiver, le bras trop court pour embrasser ses dictionnaires grec et latin[3] », nous le voyons traverser le Pont-Neuf pour se rendre aux Quatre-Nations[4].

On sait que cette maison avait été fondée et opulemment dotée par Mazarin pour que le gîte, l'entretien et l'enseignement y fussent fournis sans nulle rétribution à soixante jeunes gentilshommes natifs de l'une ou de l'autre des quatre provinces réunies à la France par les traités de Westphalie et des Pyrénées : Alsace, Artois, Roussillon, Pignerol. En dépit de ce strict privilège, on ne fut, par la suite, très regardant ni sur le nombre de ces pensionnaires qui se réduisit de moitié, ni sur leur origine, ni sur leur noblesse. Parisien et roturier, Mercier aurait bien pu manger dans l'argenterie du cardinal tout comme ses congénères Lekain, fils d'orfèvre, et le futur poète Écouchard-Lebrun dont le père était valet de chambre du prince de Conti. Mais son nom ne figure pas sur les listes de ces privilégiés, et c'est en qualité d'élève externe, lui-même vient de nous l'apprendre, qu'il prit sa part de leçons dont l'Université accordait le libre et gratuit accès à quiconque se présentait[5].

Objet d'une haine qui ne désarme point, il ne l'a pas oublié dans le *Tableau de Paris*, ce collège, « le plus beau, le plus riche, le plus fréquenté des collèges de l'Université

1. *Le Parnasse Saint-Jacques.*

2. Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris*. Paris, Firmin-Didot et Hachette, 1888. II. 82.

3. *Nouveau Paris*, IV. 111. Paris, Fuchs, Pougens et Cramer (an VIII).

4. Il ne les nomme pas en propres termes, mais on ne saurait guère se méprendre à la mention qu'il en fait dans le *Tableau de Paris*. C'est bien le langage d'une rancune personnelle. Telle paraît avoir été aussi l'opinion de M. Fr. Bouillier, *Rev. Pol. et Litt.*, 12 mai 1883, p. 589.

5. A. Franklin, *Recherches sur le Collège des Quatre-Nations*. Paris, Aubry, 1862, ch. VI et VII.

de Paris, et en même temps le plus pauvre en professeurs habiles et en écoliers instruits[1] ». Cuistres, pédants, plats, ignares, telles sont les aménités dont il gratifie les maîtres. Quant aux élèves, ployés comme ceux des pensions sous le même humiliant régime de punitions corporelles, ils n'en tournaient pas mieux. La corruption n'y trouvait que trop à se propager. « C'étaient les maîtres en fait d'armes, les maîtres de danse qui leur glissaient les livres défendus les plus fameux... Les élèves choisissaient le temps de la messe pour lire l'*Ode à Priape* ou *Messaline*, d'autres plus déhontés chantaient à Vêpres ces vers obscènes dans le faux bourdon du *Magnificat*[2] ». Tout cela, sans doute, est fort sujet à caution, et s'il fallait instruire le procès de l'ancienne Université, il y aurait d'autres dépositions à requérir. Mais il n'importe guère que le témoin paraisse ici quelque peu suspect, si ses préventions elles-mêmes ne laissent pas d'être instructives pour sa propre histoire. Toute sa vie, Mercier sera l'homme des haines vigoureuses. Il y a quelque intérêt à le prendre dès maintenant sur le fait.

Que l'on ne croie pas pourtant que cet enfant de cœur insoumis se soit montré rebelle à l'enseignement reçu. Tout au contraire, les études anciennes qu'il devait tant décrier plus tard l'absorbèrent à un point dont lui-même a fait l'aveu : « Les décades de Tite-Live ont tellement occupé mon cerveau pendant mes études qu'il m'a fallu dans la suite beaucoup de temps pour redevenir citoyen de mon propre pays..... Je voulais faire des tragédies de toutes les stations de César, et ce n'est que depuis quelques années que je ne sais quelle lueur de bon sens m'a rendu Français et habitant de Paris[3] ». Doué de bonne heure de la plus ardente curiosité, il ne marchandait son appétit à aucune pâture, mais qu'elle lui eût paru bonne ou mauvaise, il prononçait fort crûment, sans égard aux jugements tout faits. Ce grand *dévoreur* de livres nous apprend quelque part qu'il y en eut un qui lui fit lire tous les autres, et ce livre initiateur, ce fut les Mémoires du Cardinal de Retz[4]. Pour un écrivain brouillé avec le respect, ce n'était pas trop mal démêler ses

1. V. 139.
2. *Le Parnasse Saint-Jacques.*
3. *T. de P.*, I, 242.
4. *T. de P.*, IX, 258.

affinités, mais il semble, au reste, qu'il fut pour Retz autre chose qu'un admirateur compromettant. Je ne sais pas si dans ces limbes de l'adolescence où les semences des opinions futures germent confusément, je ne sais si le grand frondeur ne communiqua pas au jeune étudiant en témérité quelque chose de son robuste sens politique et de sa lucide pénétration. Dans les écrits de Mercier, côte à côte avec les plus intrépides paradoxes, nombre de vues judicieuses et profondes pourraient bien tendre à le faire croire. A cette heure toutefois, j'imagine qu'il goûtait surtout en Retz le type accompli de la *mauvaise tête*. Aussi bien, le cerveau farci de romans et de vers, ne faisait-il pour lors montre de hardiesse que dans ses jugements littéraires.

Les hautes classes des Quatre-Nations n'étaient pas protégées contre le bruit des querelles de plume du temps. Mercier et ses amis formaient « comme une phalange de jeunes littérateurs ». Il avait dix-sept ans quand pour la première fois, il alla en 1757 au Théâtre-Français. Entré le premier au parterre, il en sortait le dernier. La timidité était le moindre défaut de ces écoliers : ils se flattaient de réformer les comédiens et de leur montrer la bonne voie. En particulier, quand on donnait le *Brutus* de Voltaire, les acteurs ne jouaient que pour les banquettes et pour notre petite bande d'étudiants[1]. Après quoi, on se rendait au Café Procope et on disputait sur l'art; avec quelle impétueuse assurance, avec quelle verve de présomption juvénile, c'est ce que les jeunes cénacles de tous les temps nous montrent assez. Dans une page fort curieuse, Mercier nous dépeint « ce café fameux où se rassemblaient tous les soirs les gens oisifs et spirituels qui n'avaient d'autre affaire que de s'entretenir des artistes et des beaux-arts. On y traitait les objets de la littérature avec l'intérêt et la chaleur que les banquiers sur la place mettent dans leur pourparler..... Ce lieu était plus redoutable que le parterre assemblé..... Il y avait force gens debout qui tous en rond écoutaient ceux qui péroraient. Après les auteurs du dernier siècle dont les solives de ce lieu doivent savoir les noms, on tombait sur les auteurs nouveaux..... Leur réputation s'y jugeait en dernier ressort. On y cassait les arrêts d'un

1. *Sur la tragédie de Brutus. Bien Informé*, 6 pluviôse, an VII.

certain public, soit qu'il se fût abandonné à une sévérité déplacée ou à un enthousiasme aveugle..... Là chacun défendait sa cause en pleine liberté et avec tous les droits de son éloquence ; on n'y connaissait point cette petite tyrannie qui règne dans les maisons de prétendus amateurs où l'homme instruit est obligé de souscrire à l'avis du fat ou de la petite-maîtresse qui tient le bureau..... On parlait de tout sans confusion, mais avec rapidité ; chacun plaçait promptement un petit échantillon de son esprit..... Le froid raisonnement était exclu de ce lieu où l'enjouement présidait. Le temps y était trop précieux pour discuter. On voltigeait d'objets en objets, on effleurait la superficie des choses, et quelquefois c'était assez pour les approfondir [1] ».

On peut croire que le petit groupe qui se rendait au café Procope, en sortant de voir *Brutus*, n'était ni le moins loquace ni le moins passionné. Il traitait de haut les rois. « Louis XV passait parmi nous pour un imbécile parce qu'il n'aimait ni la poésie ni Voltaire ; mais nous étions transporté de joie lorsque nous apprenions que Frédéric faisait ses réponses en vers. Le grand homme ! Voltaire était le dieu du café [2] ». Pas pour Mercier toutefois. Enchérissant encore sur ses camarades, c'est la tragédie elle-même qu'il méprisait déjà, et on avait beau admirer Voltaire autour de lui, il était « le plus récalcitrant de la bande, lorsqu'il fallait agiter l'encensoir ».

C'est que l'imagination le dominait dès lors en souveraine. Avant de savoir encore où elle le mènerait, il savait bien d'où elle l'écartait, et trop attaché à son sens propre pour tenter jamais de le contraindre, il y abondait d'un air de provocation. « Je n'avais reçu qu'à moitié l'impression universelle ; j'admirais moins que les autres ces tragédies si vantées. J'y trouvais une uniformité, une contrainte, une gêne, une forme monotone, un faux, qui ne plaisaient pas beaucoup à mon esprit *amoureux des beautés vastes et irrégulières* [3] ». Qu'il s'engageait là-dessus de joutes mémorables dans ces réunions amicales où Mercier s'adonnait avec ivresse aux délices de la conversation ! « C'est là que j'ai

1. *Histoire d'Izerben, poète arabe.* Amsterdam et Paris, 1766, p. 170-172.
2. *Sur la Tragédie de Brutus. Bien Informé*, 6 pluviôse, an VII.
3. *T. de P.*, x, 38.

commencé à me montrer hérétique en littérature et que je disais avec franchise : « J'ai voulu lire plusieurs de ces écri- « vains si vantés, ils m'ont déplu ». Là je faisais l'aveu de mes paradoxes littéraires ; on voulait me convertir, et le prêcheur était quelquefois converti lui-même. Je ne connais point de plus grande volupté que celle de causer librement avec des hommes qui vous entendent à demi-mot, qui vous devinent, et avec lesquels on peut parcourir une multitude d'objets. Souvent, lorsque l'on croyait une question épuisée, on était aussi surpris que charmé de découvrir de nouvelles preuves d'une vérité qui semblait n'avoir d'abord qu'un faible degré de vraisemblance : on ne saurait croire combien un tel exercice donne de pénétration à l'esprit ; le flux et reflux des idées qu'on discute ou qu'on combat en fait naître qu'on n'avait pas même soupçonnées [1]. » L'aveu est à retenir, et nous touchons ici à plein le vice secret de cet esprit aventureux. Il ne montrera que trop de penchant pour les idées qui n'ont qu'un *faible degré de vraisemblance* !

II

Tout glorieux de se sentir au dessus du préjugé, il voulut voir de près un de ces « tragédistes si vantés » et se rendit rue des Douze-Portes, au Marais, dans le taudis où gîtait, entre quinze à vingt chiens, le poète octogénaire Crébillon, celui-là même que la renommée opposait à Voltaire. Le récit que Mercier nous a laissé de cette visite est tout pétillant de malice et de ressemblance. « Je vis, écrit-il, une chambre dont les murailles étaient nues ; un grabat, deux tabourets, sept à huits fauteuils déchirés et délabrés composaient tout l'ameublement. J'aperçus, en entrant, une figure féminine, haute de quatre pieds et large de trois, qui s'enfonçait dans un cabinet voisin. Les chiens s'étaient emparés de tous les fauteuils et grognaient de concert. Le vieillard, les jambes et la tête nues, la poitrine découverte, fumait une pipe. Il avait deux grands yeux bleus, des cheveux blancs et rares, une physionomie pleine d'expression. Il fit taire ses chiens,

1. *T. de P.*, x, 224.

non sans peine, et me fit concéder, le fouet à la main, un des fauteuils. Il ôta sa pipe de sa bouche, comme pour me saluer, la remit et continua à fumer avec une délectation qui se peignait sur sa physionomie fortement caractérisée. »

Quoiqu'il fût là sur les terres de l'ennemi, notre futur insurgé savait son monde. S'étant assis, il pria honnêtement son hôte de lui réciter quelques vers. « Il me dit qu'il me satisferait après une seconde pipe. La femme aux quatre pieds de haut entra sur ses jambes torses. Elle avait bien le nez le plus long et les yeux les plus malignements ardents que j'aie vus de ma vie. C'était la maîtresse du poète. Les chiens, par respect, lui cédèrent un fauteuil. » Crébillon posa enfin sa pipe et débita un fragment de tragédie qui parut fort obscur à son jeune auditeur. Il lui sembla seulement y démêler force imprécations contre les dieux et surtout contre les rois que le vieux poète n'aimait pas. Poésie à part, celui-ci avait, d'ailleurs, tout l'air d'un « fort bon homme, très distrait, aimant à rêver et parlant peu. » Sa récitation terminée, il était revenu à sa pipe et ne rompit plus le silence. Mercier ne manqua point de le comparer à Sophocle et à Euripide, après quoi il prit congé, et il n'ajoute pas qu'il ait été tenté d'y retourner. D'un seul coup d'œil, il avait toisé les faux dieux. Il avait alors dix-neuf ans [1].

Un homme qui lui revint tout à fait, en revanche, ce fut l'abbé Prévost. En cette même année il fit aussi la connaissance du fameux écrivain, à Saint-Firmin, près Chantilly.

Le père de Mercier y possédait une maison qu'il voulait vendre. L'abbé la marchanda. Ce fut là pour lui et Mercier l'occasion de plusieurs rencontres et promenades dans le plus beau parc que ce dernier, de son aveu, connût en France. ... « Jugez si j'étais content de voir de près le plus célèbre romancier du monde : c'était un homme d'une physionomie très agréable, de beaux yeux vifs et riants, un beau teint, des traits animés et pleins de grâce ; qui l'eût dit, en le voyant, que sa plume était sombre ? Une douceur inaltérable formait son caractère ; aimable dans la conversation, toutes ses paroles coulaient avec une facilité douce et merveilleuse ; il n'y mettait aucune prétention [2] ». Celui-là ne

1. *T. de P.*, x, 38 et suiv.

2. *De Jean-Jacques Rousseau considéré comme l'un des premiers auteurs de la Révolution.* Paris, Buisson, 1791, II, 152-153.

faisait pas de tragédies, mais des romans où la sensibilité trouvait délicieusement à s'émouvoir. Et le moins romanesque de ses romans n'était pas sa propre vie livrée aux destinées les plus contradictoires, au cloître, aux armes, à la servitude littéraire, mais par dessus tout aux passions toutes puissantes. Mercier, qui connaissait son histoire et relisait avidement ses œuvres, saluait en lui un maître d'élection : il ne l'approcha qu'en esprit de déférence et de ferveur.

Le lieu même de ces promenades devait contribuer à lui en faire chérir le souvenir. Le parc de Chantilly, qu'il visita tous les ans pendant vingt-cinq années[1], était pour ses rêveries juvéniles une retraite tant aimée ! Il y avait passé des jours entiers dans la fraîcheur des eaux jaillissantes, foulant tous les gazons, mesurant de loin la hauteur de tous les arbres, aspirant tout l'air qui l'environnait, se créant avec délices la jouissance d'une possession qui ne lui paraissait point imaginaire[2]. Chez ce jeune homme à peine au terme de l'adolescence, l'amour de la campagne est, à cette date, un trait à noter. Non moins que ses antipathies instinctives et que ses ardeurs d'imagination, non moins que son premier amour des « beautés vastes et irrégulières », ce sentiment nouveau devait décider de ses inspirations futures[3].

A vingt ans toutefois, si vaillant qu'on soit à résister, il est des contagions dont on se défend mal. Aussi voyons-nous cet ennemi de la versification débuter par aligner des rimes, ce contempteur superbe de la tragédie faire un léger sacrifice à la muse tragique, oh ! bien léger : il s'en tint à l'héroïde. On appelait ainsi, d'un nom emprunté à Ovide, un discours en vers dans lequel tel personnage fameux de l'his-

1. *Mon Bonnet de nuit.* Neuchâtel, 1784, II, 140.

2. *Ibid.* Il avait un faible pour le *Hameau*, « jolie création pleine de grâces, de détails piquants et négligés ; c'est une féérie champêtre ». Il remercie le prince qui l'a bâti pour lui.

3. C'est dans le même temps, sans doute, « aux plus beaux jours de sa jeunesse », qu'il allait au bois de Vincennes avec une « bien-aimée » dont nous ne saurons jamais le nom et qu'il y passait des heures d'extase à écouter le rossignol. *Le Rossignol*, brum. an VIII, article de journal retrouvé dans les papiers de M. Duca. Voilà qui rend suspect certain passage des Mémoires de Fleury sur l'horreur de Mercier pour cet oiseau, I, 437.

toire ou de la légende exhalait l'une ou l'autre des passions qui sont du ressort de la tragédie : angoisse de l'amour contrarié, constance de la vertu opprimée, défi de la victime au persécuteur. C'était un diminutif de tragédie, une tirade isolée qui prenait, d'habitude, le caractère le plus véhément, celui d'une apostrophe ou d'une imprécation. Ce genre faisait fureur depuis que Colardeau avait publié en 1758 et avec un éclatant succès sa *Lettre d'Héloïse à Abailard* imitée de Pope. Là-dessus, on s'était évertué à sa suite : il n'était jeune poète, en mal de tragédie, qui ne se fît la main, au préalable, dans l'héroïde[1]. On avait mis au pillage la chronique et la fable, et les Dorat, les du Doyer, les Blin de Sainmore, à l'envi, rimaient des épîtres de *Philomèle à Progné*, de *Julie à Ovide*, du *disciple de Socrate aux Athéniens*, de *Gabrielle d'Estrées à Henri IV*, pauvres productions que Grimm dévisageait au passage avec un mot dédaigneux[2], ne s'humanisant guère que pour un autre échappé de collège nommé La Harpe, qui faisait, lui aussi, ses premières armes et composait alors des *Caton à César* ou des *Annibal à Flaminius*. Mercier n'eut part qu'aux mépris du célèbre critique. Il commençait alors à les encourir et ne parvint que rarement par la suite à les désarmer. C'est dans le sinistre qu'il s'était jeté, publiant successivement *Hécube à Pyrrhus* (1760), *Canacé à Macarée*, *Hypermnestre à Lyncée*, *Philoctète à Péan* (1762), toutes œuvres mort-nées qui ne méritent même pas la sèche mention dont la *Correspondance* honore parfois l'une ou l'autre.

Il était écrit que la première jeunesse de Mercier le retiendrait sous les bannières ennemies. S'il est, dans ses ouvrages, au même titre que l'art de Melpomène, un sujet favori de dénigrement, c'est sans doute l'enseignement classique contre lequel nous le verrons multiplier d'infatigables diatribes. Or, vers ce temps, la destinée ironique fit de lui à l'improviste un professeur. Les études secondaires traversaient une crise grave, la suppression de la Compagnie de Jésus ayant privé cent collèges de leurs maîtres. Il s'agis-

1. Le goût ne laissa pas de s'en perpétuer assez longtemps. C'est seulement à la date du 7 juillet 1779 que je rencontre dans le *Journal de Paris* la note suivante : « La mode des héroïdes est à peu près passée ».

2. *Correspondance littéraire* (édition Tourneux), v, 66, 174.

sait d'y pourvoir au plus vite et on comptait fort sur les beaux esprits sans emploi. Vers eux les municipalités dépêchaient de toutes parts[1]. C'est ainsi que Mercier se réveilla, un matin de février 1763, régent de cinquième au collège de la Madeleine, à Bordeaux, maison fameuse et ancienne fondée par les Jésuites dès 1572 et rivale longtemps florissante de l'Université. Le plus curieux est qu'il se voyait nommé par autorité de justice. Car un arrêt du Parlement de Bordeaux ayant prononcé le 26 mai 1762 l'expulsion des membres de la Compagnie et la fermeture de leurs maisons de Guyenne, c'est par la même Cour que des commissaires furent institués à l'effet de choisir de nouveaux maîtres ; en sorte que pour homologuer les contrats passés avec ceux-ci un nouvel arrêt dut intervenir, le 1er février 1763, nommant les principal, sous-principal, professeurs et régents, chargés de remplacer les « ci-devant soi-disans Jésuites » dans le Collège de la Madeleine et d'y rouvrir les classes au 7 février suivant[2]. On avait été forcé de recruter vite et l'on ne se montra pas trop exigeant sur les titres : la plupart des nouveaux promus[3], et Mercier entre autres, n'étaient même pas maîtres ès-arts. Il n'en eut pas moins mille livres d'appointements, somme respectable pour le temps, car les professeurs par destination et munis de leurs grades, ceux du collège des Quatre-Nations eux-mêmes, recevaient presque tous beaucoup moins[4].

Installé solennellement dans sa chaire, avec tous ses collègues, par une délégation du Parlement, je veux croire qu'il contribua, selon l'injonction de la Cour souveraine, « à tout ce que la religion et l'État étaient en droit d'attendre des fonctions importantes » qu'on lui confiait. Mais il lui restait du loisir pour les vers. « L'*Iris de Guyenne*, le journal

1. Abbé Sicard, *Les études classiques avant la Révolution*, Paris, Perrin, 1887, p. 389.

2. Arch. municipales de Bordeaux, série G. G, carton 298. Obligeamment communiqué en 1889 par M. Gaullieur, archiviste de la ville de Bordeaux. Voir du même, *Hist. du collège de Guyenne*. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874, pp. 492-516.

3. Le principal était Louis-Benoit Maréchal, prêtre et chanoine de Saint-Nicolas de Sézanne en Brie. Était-il parent de Sébastien Maréchal, parrain de Mercier? Et serait-ce à cette circonstance que ce dernier a dû sa nomination?

4. Franklin, *Recherches sur le Collège des Quatre-Nations*, p. 89.

le plus poli qui fût au monde[1] » lui ouvrit libéralement ses feuilles, et il s'y escrima avec ardeur. Les années 1763 et 1764 ne furent point perdues pour l'héroïde. Successivement parurent *Médée à Jason*, *Sénèque mourant à Néron*[2], puis *Héloïse à Abailard*, car, lui aussi, la gloire de Colardeau l'empêchait de dormir, puis encore *Calas sur l'échafaud à ses juges*, morceau qu'il composa, nous apprend-il, au cours d'un voyage à Toulouse, et sur la place même où le supplice avait eu lieu[3]. « Nos faiseurs d'héroïdes, écrivait Grimm plus tard[4], ressemblent aux chenilles : quand il y en a un trop grand nombre, c'est preuve de sécheresse. » Mercier n'y devait pas toujours contredire. Bien avant la fin de sa vie, revenant un jour sur ses débuts dans « la décevante carrière des lettres », il déclarait fastidieux et insipide[5] ce monologue rimé qui lui avait coûté tant d'encre. Mais alors, il en était tout féru.

Ayant rassemblé en un recueil quelques opuscules de cette sorte, c'est avec un grand accent de conviction qu'il s'écrie : « On a voulu dépriser le genre de l'héroïde, et je m'en étonne, ce genre est à la fois noble, varié, intéressant, il doit être cher à ceux qui aiment à voir revivre sous de nouvelles couleurs ces héros que nous offre l'histoire, ces grands caractères dont tous les traits sont également précieux. Il est triste que le dédain superbe que le public affecte depuis quelque temps pour la poésie décourage ceux qui, par leurs talents secondés de leurs travaux, pouvaient réussir dans cette carrière aussi difficile que séduisante[6]. » Voilà qui pourrait être aussi bien signé Chabanon ou Blin de Sainmore. Rimeur ou « tragédiste », aucun de ceux qu'il honnira sans trêve n'a sans doute commis de meilleure foi de plus plats alexandrins ; et en se drapant dans les guenilles les plus fanées, les plus déteintes, les plus effilochées de la défroque classique, aucun ne s'est plus fièrement rengorgé. Il n'était pas inutile de montrer, par cette cita-

1. *Papiers de M. Duca.*
2. A la même date, je rencontre encore dans Quérard cet autre titre : *Crizéas et Zelmide*, poème.
3. *Mon B. de N.*, III, 167.
4. *Corr. litt.*, VII, 309.
5. *Fictions morales.* Paris, 1792, t. I, préface.
6. *Héroïdes et autres pièces de poésie.* Paris, 1764, avertissement.

tion, qu'à vingt-quatre ans Mercier ne faisait guère encore figure de séditieux dans la république des lettres. De ce passage sous le harnais traditionnel, il lui resta une démangeaison de versifier qui, au grand scandale de ses professions de foi réitérées, le poursuivit jusqu'à la vieillesse. J.-J. Rousseau, auteur de comédies, ne lui offrait-il point le plus mémorable exemple d'une pareille contradiction?

Pas plus en prose qu'en vers, d'ailleurs, il ne donnait encore signe de hardiesse. Dans un discours sur le *Bonheur des gens de lettres* publié à Bordeaux en 1763, ne trouve-t-on pas une ardente invocation à Homère qu'il prend pour compagnon de ses promenades solitaires? « Je goûterai, s'écrie-t-il, tes images tour à tour sublimes et gracieuses », et en une autre page : « Quelle source de délices de s'élever avec Corneille, *de pleurer avec Racine*, *de rire avec Molière* ! » Son orthodoxie littéraire, à cette heure, était donc propre à édifier le Collège de la Madeleine.

Ce discours mérite de nous retenir un instant. Jusqu'à présent nous n'avons eu affaire qu'à un jeune homme précocement doué de sens critique, impétueux, confiant en soi, prompt à comprendre et hardi à juger. Mais voici les premières pages où il nous livre ses pensées les plus chères, sa conception de la vie et tout le dessein de son œuvre. C'est le premier écrit où l'âme enthousiaste de Mercier se révèle et déclare sa vocation, le premier acte d'une foi morale qu'il confessera sans relâche, en toute occasion et jusqu'au dernier jour. « Je vois, dit-il, beaucoup d'avantages liés à la profession des lettres, je les sens encore mieux ». Oui, il les sent jusqu'à l'enivrement, il en a le cœur plein, et c'est le cœur ici qui déborde. On médit de l'état d'écrivain ceux mêmes qui l'exercent se plaignent de la haine, de l'envie, de mille déboires communs, en somme, à toute condition humaine. Quant à la foule, elle est ingrate pour les hommes qui l'éclairent. Double aberration que Mercier entreprend de confondre, en proclamant à la fois la dignité et le bonheur d'écrire, dignité et bonheur inhérents à la mission spéciale enveloppée, impliquée dans la signification du mot : gens de lettres. Car ce nom désigne « le petit nombre de sages répandus sur la terre qui vivent libres par la pensée, dont la sensibilité éclate en traits de flamme, qui parlent hautement pour l'intérêt des hommes

et qui, malgré les discordes des États, entretiennent une correspondance utile au monde ». Ce sont « les oracles de l'univers qui donnent asile à la vérité et à la vertu fugitives... Si la pensée est utile à l'homme, nous leur devons tout : ils ont éteint les bûchers du fanatisme qui, sans eux, nous dévoreraient peut-être encore; ils ont appris les mœurs aux nations; ils ont aplani les chemins qui conduisent aux plus importantes découvertes politiques. » Ainsi qualifié, l'art de l'homme de lettres fait son amour et sa joie. Malheur à celui qui ne le chérirait qu'avec modération! il ne serait pas digne de ce nom.

Par état, il est heureux : d'abord il est et se sent libre; « il ne se laisse pas surcharger de ces lois inutiles que la sottise ajoute aux lois nécessaires à la société,..... on ne le verra point se passionner pour de petits objets, vendre son temps et son existence, épouser de misérables querelles ». Non, il a mieux à faire, il ne dépend que de ses devoirs, il jouit de ses droits d'homme, « il défend la cause honorable de l'humanité, il rejette le cri insensé de l'opinion pour faire parler la voix immortelle de la raison, » il consacre son temps à s'éclairer sur la société des hommes, sur son histoire, sur ses maux. Dans la libre possession de son âme et de ses lumières, il défie les puissants, incapables de le séduire, la mauvaise fortune qui ne saurait le fléchir, l'amour lui-même, car « nos passions ne sont tyranniques qu'autant que nous les caressons,..... mais la raison affaiblit l'enchantement » et réussit à le dissiper. A *fortiori* échappe-t-il à l'ennui, « cet état cruel qui sans avoir les traits aigus de la douleur, nous la fait presque désirer », car l'ennui ne vient pas se glisser dans le commerce des hautes pensées et des grandes œuvres. Il se soustrait aux sociétés fastidieuses, aux divertissements des mondains, aux pièges de l'ambition, aux déceptions des gens en place. Enfin, il est insensible et indifférent à la pauvreté. D'une part donc, il est heureux parce qu'il ne dépend d'aucune de nos causes habituelles de chagrin, parce qu'il ne s'engage point dans les servitudes qui meurtrissent[1]. De l'autre, dans cette condition ainsi définie quelle source inépuisable de délices!

1. Mercier a donné à ce discours une épigraphe bien significative

« Le sentiment exquis, le discernement prompt et vif, l'âme honnête et sensible qui s'enflamme pour le beau et le goûte avec transport », une relation intime entre soi et l'univers, la faculté du respect, de l'enthousiasme et de l'admiration, « lorsque le vulgaire ne sera pas même ému », et l'amour du vrai et du bon lui donnent « chaque jour une idée flatteuse de la sublimité de son âme ». Par son propre exercice, la pensée est un instrument de félicité, car elle procure la joie suprême de connaître et de comprendre, et pour délassement elle a les riantes séductions et les poétiques spectacles que l'imagination sait lui créer. Alors, l'infortune fuit, les souvenirs agréables se multiplient à l'infini, l'espérance rayonne. Mais, bien plus encore, ce qui rend l'homme de lettres souverainement heureux, c'est « l'honneur de parler aux hommes. Il ne lit, ne pense, n'écrit que pour leur bien : et des larmes de joie coulent de ses yeux, l'amour seul du genre humain pénètre son âme d'une vive tendresse,... c'est alors qu'il crée des chefs-d'œuvre, l'admiration des siècles ».

Il est vrai malheureusement que tous les hommes de lettres ne sauraient se reconnaître dans ce portrait. « La littérature moderne... est souillée par des auteurs mercenaires et méprisables, dignes ministres de l'ignorance et de la calomnie »..... Il en est « qu'une émulation trop ardente, un amour excessif de la gloire conduisent à dépriser de trop dignes rivaux ». Et c'est ceux-là que Mercier éperdu d'enthousiasme adjure de renoncer à de méprisables rivalités : « Que craignez-vous? L'estime publique est inépuisable, et la gloire tient des couronnes toutes prêtes pour chaque espèce de mérite..... Ne devez-vous donc arriver au but que couverts de lauriers arrachés avec fureur des mains de vos concurrents ?.... Que ces têtes étroites, ces âmes mal nées, indifférentes sur l'intérêt général, concentrées dans leurs petits intérêts, ne voient que ce qui les blesse! Vous, hommes de lettres et dignes de ce nom, vous ne profanerez point une plume qui ne doit être consacrée qu'au bien public, en la faisant servir à l'orgueil d'immoler un rival...

empruntée à Sénèque le tragique :

Rex est qui metuit nihil
Rex est qui cupit nihil
Hoc regnum sibi quisque dat.

L'éloge d'un homme de génie n'est-il pas la plus douce récompense d'un autre homme de génie[1] ? ».

Voilà de naïves hyperboles[2]. Ainsi l'homme de lettres possède par définition la plénitude de la vertu et du bonheur. Il est garanti contre l'adversité, puisqu'il ne la sent pas, et préservé de ce qui fait souffrir, de l'ambition, de l'ennui, des passions tyranniques, invulnérable, glorieux et bienfaisant. Ne dirait-on pas que la plume est une panacée infaillible contre la migraine et la gravelle ?

Bien des fumées depuis ce temps se sont dissipées dans nos têtes, et nous autres fils du XIXe siècle dont l'extase n'est pas l'état normal, nous regimbons contre cette hallucination. Non, ce n'est point si près du ciel que planent, à l'ordinaire, les gens de lettres. La critique, qui procède de sang-froid et par métier regarde de près, se demande où Mercier avait l'esprit quand il s'exaltait de la sorte. Ce n'est pourtant point d'une espèce supra-planétaire qu'il parlait avec ce délire et il en apercevait des échantillons peu conformes à sa description. Est-ce Voltaire que la vertu des lettres avait guéri de l'ambition? ou Rousseau de l'hypocondrie? ou Diderot du bavardage mondain? Et sur le pouvoir effectif de la pensée écrite ne s'abuse-t-il point pareillement quand il se pose cette question : « Que lui manque-t-il alors (à l'homme de lettres) pour rétablir l'ordre dans l'univers? » Et qu'il répond : « Il ne lui manque que la puissance. Il a vu tout ce qui blessait cet ordre, les maladies des empires, la contradiction des lois, la force égorgeant l'équité[3] » ? De quoi il faudrait conclure que, si le gouvernement leur était remis, les écrivains supprimeraient presque tout le mal du monde, puisqu'ils savent si bien comment il faut s'y prendre.

C'est ce que croyait en effet le XVIIIe siècle[4] et que nous

1. Ce discours a été recueilli dans *Mon B. de N.*, IV, 196-254 et aussi dans les *Éloges et Discours philosophiques*. Amsterdam, 1776. En rapprocher le morceau intitulé : Écrivains, *B. de N.*, I, 327 et suiv.

2. Tel était le sentiment de Fréron, qui reconnaissait d'ailleurs à Mercier de la « chaleur et de l'esprit », tout en lui recommandant d'éviter la déclamation. « Le bonheur qu'il a voulu peindre, ajoute le célèbre critique, n'est-il point une chimère? Des sages seuls peuvent le réaliser. Convient-il aux gens de lettres de nos jours? » *Année littéraire*, 1766, VI, 136 et suiv.

3. *Mon B. de N.*, IV, 238.

4. « Marquez-vous bien le but : je ne l'ai pas touché, je crois l'avoir

ne croyons plus, mainte expérience nous ayant détrompés. Mais comme nous ne voyons pas pourtant que ceux qui tiennent une plume aient cessé de se croire d'une essence supérieure, comme il leur est honorable, d'ailleurs, de priser très haut la culture de la pensée, ne peut-on se demander quelle est la pire erreur de ceux qui n'en font qu'un jeu, ou de ceux qui la révéraient comme un ministère de salut? Il fut des auteurs, et non des moindres, qui ont mis le plus singulier de leur mérite à faire des métaphores bien suivies. J'avoue que ce souci a trop manqué à la génération de Mercier, et que l'art n'est pas sans y avoir perdu. Lui même là-dessus mettrait quelquefois les délicats au supplice, si les délicats le lisaient. Mais, traduisant avec tout l'accent de sa propre conviction les idées qui étaient communes à son temps, n'est-ce rien d'avoir conçu et résumé en ces termes le témoignage qu'il voulait que l'homme de lettres se rendît à lui-même : « J'ai fait quelque bien sur la terre, mon existence n'a point été méprisable ; elle m'est chère, puisqu'elle a été utile à quelque autre [1] »?

III

Très propre à nous instruire sur la vocation de Mercier, sur les ardentes pensées dont se nourrissait dès lors sa jeunesse, ce discours laisse voir aussi à quelles sources il s'abreuvait. Quand son sage idéal médite sur les maux et les vices des hommes, il ne manque pas de se dire que ceux-ci « doivent peut-être leurs crimes non à la nature qui a caché dans leurs cœurs le doux sentiment de la pitié, principe des vertus, mais à la tyrannie, à l'affreuse tyrannie qui..... les a conduits à être méchants, en les rendant malheureux ».

vu. Les hommes manquent très souvent de pain et de bon sens. Pour leur assurer à tous le pain, le bon sens et les vertus qui leur sont nécessaires, il n'y a qu'un moyen : il faut beaucoup éclairer les peuples et les gouvernements. C'est là l'œuvre des philosophes ». Paroles de Montesquieu rapportées par Garat. *Mémoires historiques sur le XVIIIe siècle.* Paris, Philippe, 1829, I, 104.

1. *Mon B. de N.*, IV, 239.

On reconnaît là une idée qui, depuis quelque dix ans, depuis les deux premiers discours de Jean-Jacques, commençait à faire une singulière fortune. On pourrait, à la rigueur, rapporter aussi à Rousseau (car il y a de tout, à cet égard, dans Rousseau) l'avis exprimé plus loin que les femmes ont droit à la même culture d'esprit que les hommes : « Dignes compagnes de l'homme, osez penser avec lui : la nature vous a donné le même esprit... Pourquoi ne pas donner une égale éducation à des esprits également doués de raison? Celles qui doivent adoucir les amertumes de notre vie peuvent-elles se passer d'être instruites? » Mais, à coup sûr, l'inspiration du philosophe n'est pas étrangère au passage qui suit : « Quel plus doux emploi pour une mère que de verser dans les âmes neuves et tendres de ses enfants les premières impressions du beau et du vrai[1] ? »

Ainsi Mercier commençait à recevoir les empreintes décisives ; la plus profonde, celle qui le pénétra jusqu'au plus secret du cerveau, lui fut laissée par la *Nouvelle-Héloïse*. Il en ouvre un volume. « Tout à coup[2], s'écrie-t-il, je deviens attentif, je m'anime, je m'échauffe, je m'enflamme... je me crois dans les bosquets de Clarens ; je vois, j'entends les personnages, je lis le volume d'une haleine, et quand j'apprends qu'il y en a six, mon cœur palpite de joie et de plaisir, je voudrais pouvoir prolonger à l'infini cette délicieuse lecture[3] ». Il se sentait vraiment pour Julie le cœur de Saint-Preux quand il céda au besoin d'ajouter, sous le nom de celui-ci, une lettre finale au roman, une réponse aux pages funestes dans lesquelles Wolmar annonce la mort de Julie[4]. Mystérieux pouvoir du génie! Confiées au papier,

1. *Mon B. de N.*, IV, 211, 227.

2. *Ibid.*, I, 326.

3. « Je te relirai, roman divin ; j'ai vainement cherché dans quelque langue que ce fût un modèle ou un peintre semblable. » *Songes philosophiques*. Londres et Paris, 1768, p. 386.

4. Ce morceau, publié dans le *Journal des Dames* en 1764, a été également inséré dans *Mon B. de N.*, I, 308. Tout en s'excusant fort d'approcher si peu du modèle, l'auteur se permit aussi, en témoignage de l'admiration qui la lui avait dictée, de publier la lettre dont il s'agit à la suite de la *Nouvelle Héloïse*, dans l'édition que lui Mercier et l'abbé Brizard donnèrent en 1788 des Œuvres complètes de Rousseau. Elle semblait, remarquait-il, présager l'honneur qu'il devait avoir de présider à ce travail. *Œuvres de J.-J. R.*, 1788, IV, 466.

les émotions solitaires dont il a tressailli vont se communiquer à des milliers d'âmes et leur impriment un même frisson. Elles s'épuisent sans doute et font place à d'autres, mais alors qu'elles ont depuis longtemps cessé de vibrer, on mesure soudain la puissance de propagation qui les animait jadis, quand on trouve le ton, le tremblement de voix de Rousseau dans ces pages écrites à vingt-quatre ans par un jeune inconnu qui sortait de le lire et en palpitait encore. Il nous a, lui-même, d'ailleurs, donné de curieux détails sur l'enthousiasme qui avait gagné tous les contemporains. « Je me souviens que les libraires ne pouvaient suffire aux demandes de toutes classes. Ceux dont la modicité de la fortune ne pouvait atteindre au prix de l'ouvrage le louaient à tant par jour ou par heure. Tel libraire avide, j'ose l'assurer, exigeait dans la nouveauté douze sous par volume pour la simple lecture et n'accordait que soixante minutes pour un tome... On voyait la jeune fille, l'œil baissé et rougissant à demi, s'emparer furtivement d'un tome, l'un après l'autre, et gémir de ce qu'il n'y en avait que six. Dans toutes les sociétés, on disputait pour ou contre le caractère des personnages, et c'était ordinairement l'homme vicieux qui proscrivait la *Nouvelle Héloïse*, car jamais le vice n'a pu s'accoutumer à l'odeur de la vertu[1]. »

Désormais Mercier avait trouvé son maître, le directeur de sa conscience. « J'ose dire que j'aurais été malheureux sans les récits de Rousseau. Ils m'ont si bien guéri d'une ambition inquiète que je n'ai plus voulu rien être autre chose sur terre que d'être homme[2] ».

Le passage à Bordeaux peut donc compter dans le développement moral et intellectuel de notre auteur. Préludant, dès lors, à l'infatigable labeur qui ne devait, au cours d'une longue vie, laisser à sa plume presque aucun répit, il s'adonnait, en outre, à l'étude des littératures étrangères qui allait aussi entrer, pour une part notable, dans la formation de ses idées. C'est de 1764 que date la publication de la *Boucle de cheveux enlevée*, librement traduite de Pope. Cette version est emphatique et peu fidèle. Elle ne vaut pas celle de Desfontaines. Au poème de Pope Mercier ajoute beaucoup

1. *Œuvres de J. J. R.*, 1788, *id.*, IV, 458-459.
2. *De J.-J. R.*, II, 165.

de son cru. On y trouve la trace de ses préventions. C'est ainsi qu'à l'endroit (chant II) où le jeune marquis offre en holocauste à l'amour une douzaine des romans français qui le célèbrent, le traducteur n'y tient pas, il faut qu'il les déclare fastidieux, cette *Clélie* et ce *Cyrus* auxquels plus tard dans le *Tableau de Paris*[1], il marquera plus d'indulgence. C'est ainsi encore qu'il insère ce trait de sa façon, qui n'existe point dans l'original anglais. « Comme le marquis n'avait pas brûlé avec ces romans les soporifiques tragédies qu'ils ont fait naître, l'amour, pour se venger, n'exauça que la moitié de sa prière ». Voici encore la plainte qu'il prête à Belinde, après le rapt de la boucle : « Quel démon a guidé mes pas?... N'aurait-il pas mieux valu cent fois m'ennuyer solitairement à la lecture de quelque tragédie française[2]? »

Parmi les héroïdes qui parurent la même année réunies en un petit recueil, on trouve un autre morceau d'origine britannique, une imitation du *Paradis perdu* intitulée : *Lamentations de Milton après la perte de sa vue*. Depuis longtemps déjà, à cette date, tous les ouvrages anglais se voyaient traduits, accueillis, accrédités en France, sans que la guerre eût arrêté l'élan, et une feuille spéciale, le *Journal étranger*, se proposant un objet plus vaste encore, avait, pendant plusieurs années, sous la direction succcessive de Prévost, de Fréron, de Suard et de l'abbé Arnaud, rassemblé, à l'usage du public français, tout ce qui se produisait de meilleur en Europe. Le branle était donné et se continua. Nous verrons assez, par la suite, que Mercier, pour sa part, n'y nuisit point.

Dans la ville où il montrait le rudiment à des écoliers de cinquième, le duc de Richelieu était gouverneur. « Il faisait avec assez de faste, de hauteur et quelquefois de dureté, le lieutenant de roi. » Il n'imposait guère au jeune professeur. « Je savais, dès ce temps-là, qu'il ignorait l'orthographe et qu'il n'avait que de l'esprit[3]. » Ce genre de

1. I, 260.

2. *L'Année littéraire* a relevé ces « mauvaises plaisanteries », en rendant compte d'une nouvelle édition de cet ouvrage, 1778, I, 73. A cette époque, nous le verrons, elle ne voulait aucun bien à Mercier. Le ton de l'article s'en ressent. « Partout il délaie les pensées de Pope, partout il substitue un vain galimatias à la finesse et à la précision de l'original ». *Ibid.*, 109.

3. *T. de P.*, X, 300.

clairvoyance ne vaut rien pour parvenir. D'ailleurs, Mercier appartenait uniquement à l'amour des lettres, et nous venons de voir que les enseignements de Rousseau avaient achevé d'extirper de lui toute ambition vaine. Toujours est-il que son séjour au collège de la Madeleine ne semble pas s'être prolongé au delà de deux ans. En 1765, il était probablement sans emploi, car, cette année-là, à l'âge de vingt-cinq ans, lui-même nous apprend qu'il avait formé le projet de se rendre en Russie[1]. On lui refusa un passeport. Il alla trouver le ministre lui-même, le duc de Choiseul, mais sans plus de succès. » Je vis qu'il avait en tête les principes les plus despotiques et qu'il ne goûtait pas surtout la liberté d'écrire, lui qui se réservait la liberté de tout faire. Il lut mon grand étonnement sur mon visage, et mes réponses ne lui plurent point. » De l'humeur dont nous le connaissons et avec la roideur de présomption qui le distinguait, on imagine facilement qu'il dut mal réussir dans une démarche semblable, mais il est à croire que le duc de Choiseul ne prit pas au sérieux, autant qu'il se le figurait, ce jeune homme, tout au plus majeur[2] et parfaitement inconnu, en dépit de quelques discours et de quelques pièces de vers. Quoi qu'il en soit, Mercier ajoute noblement : « Je n'insistai pas sur le passe-port et je me retirai, renonçant à mon dessein, avec la seule satisfaction d'avoir pu le juger de près[3]. »

Le voilà en pleine liberté, livré à lui-même et aux lettres, courant simultanément toutes les carrières proposées aux auteurs du temps : éloge et discours académique, roman, conte moral[4]. Ses instincts, son tour de pensée, sa physionomie s'y accusent pour tout de bon.

Voltaire dit quelque part[5] que, de nos deux yeux, l'un nous sert à voir les biens, et l'autre les maux de la vie ; beaucoup de gens, ajoute-il, ont la mauvaise habitude de fermer le

1. *T. de P.*, x, 301.

2. Sous l'ancien régime on n'était majeur qu'à 25 ans.

3. *T. de P.*, x, 301.

4. Si l'on en croit un témoignage d'ailleurs assez suspect, il aurait aussi composé pour un ecclésiastique dans l'embarras les sermons de tout un carême, et aucun de ses travaux avoués n'aurait été aussi lucratif, chacun de ces morceaux d'éloquence ayant valu à l'auteur une rétribution de 15 louis. Cousin d'Avalon, *Mercieriana*, Paris, Langlois, 1834, p. 84.

5. *Le Crocheteur borgne*.

premier, et fort peu ferment le second. Mercier, lui, avait les deux yeux grands ouverts, mais qui ne voyaient point non plus les mêmes choses : l'un, très clair, perçant, de portée longue, se fixait sur le réel et le pénétrait à fond; l'autre était braqué vers l'empirée, il avait la vertu singulière d'en grossir, d'en condenser les plus fuyantes images et de prêter à ces vapeurs une consistance trompeuse sur quoi son regard l'abusait de très bonne foi et sans remède. Le clairvoyant discernait l'allure vraie des choses humaines, leur imperfection, leurs vices, mais l'halluciné contemplait dans les nuages une nature, une humanité trop belles. De là vient que Mercier touche juste en indiquant ce qui est à réformer, mais qu'il s'égare quand il conçoit les résultats des réformes. Comme il s'abandonne pareillement à l'un et à l'autre de ces deux penchants, comme il ne sait ni s'arrêter, ni se tempérer, allant toujours jusqu'au bout de sa pensée, il nous surprend soit par sa perspicacité, soit par sa divagation, il est sans mesure dans ses critiques et insatiable dans ses illusions, et il fait souvent l'effet de se contredire, sans y avoir lui-même pris garde, parce qu'il accorde et concilie dans sa conscience deux facultés qui nous paraissent s'exclure.

Nous l'avons vu, dans le *Bonheur des gens de lettres*, tracer avec amour le tableau d'une vertu et d'une félicité surhumaines. L'année d'après, en 1764, il avait composé un autre discours académique *sur la Lecture*, où l'on reconnait qu'il est redescendu sur terre. Il s'y trouve plus d'une réflexion bonne à noter. Amoureux des lettres, pas n'est besoin de répéter combien il l'est ; il en pense tout autant que Cicéron lui-même, mais, pour tirer d'elles tout leur fruit, il croit, nous savons avec quelle passion, que le cœur y doit trouver sa part autant et plus que l'esprit. Or la lecture, en réalité, n'est aliment moral que pour le petit nombre. A cet égard, elle vaut ce que vaut le lecteur. Un degré de chaleur d'âme en plus, et on pleure avec *Clarisse* ; un degré en moins, on ne peut se tenir de bâiller en sa compagnie. Il est donc vrai que, chez la plupart des hommes, la lecture ne répond qu'au besoin d'apprendre, besoin louable en soi, mais dont la satisfaction est incomplète et ne va pas sans quelques inconvénients. Ne court-on pas le risque de s'y disperser et de dissoudre en quelque sorte son originalité? N'y

a-t-il pas avantage à se resserrer sur son propre fonds, à en tirer par méditation ce qu'on finit, au prix de longues recherches, par emprunter à un fonds étranger? En somme vaut-il mieux lire peu ou beaucoup?

Voici sa réponse : « La lecture est un entretien secret que nous formons avec un plus habile ou plus aimable homme que nous, dans la vue de nous instruire ou de nous amuser. Envisagée de ce côté, la lecture est sans doute la plus utile comme la plus agréable des occupations; mais... si beaucoup d'ouvrages ont moins d'esprit que leurs lecteurs, la question change... La lecture doit nourrir l'âme, et non l'oisiveté : elle est dangereuse si elle favorise notre paresse; elle est inutile si le génie peut se passer d'elle ».

Cela est ingénieux et fin, plus à notre sens, du reste qu'à celui de l'auteur, car nous trouverions, sous ces réserves mêmes, beaucoup à lire, bien des choses dont notre « génie » aimerait à ne point se passer, tandis que Mercier pousse à outrance sa conclusion et, dans sa manie moralisante, nous donne des conseils timorés. Il ne nous veut que de *bonnes lectures*. A ce titre, peu ou point de métaphysique : nous nous y perdrons sans profit, à moins que nous n'en devenions pyrrhoniens. Pas de livres frivoles, cela va sans dire, et loin de nous les égarements de l'imagination, mais de bonne morale, les salutaires leçons de Plutarque; en fait de littérature, les chefs-d'œuvre reconnus; en fait d'histoire, des livres élémentaires — car l'érudition est vaine, quand elle n'est pas trompeuse, et ce qui importe, c'est de prendre sur le fait le bien pour l'admirer, le mal pour l'abhorrer; — et par dessus tout, le spectacle de la nature et la voix de notre cœur. Voilà un programme recommandable pour les pensionnats de demoiselles, et j'imagine que Mercier eût regimbé si on l'avait mis à ce régime, lui qui lisait tout et avec fureur. Au reste, c'est bien parce qu'il était insatiable liseur que le vertige le prenait parfois à explorer, sans trêve, des lieues carrées de papier imprimé. En leurs heures de fatigue, nos passions se malmènent volontiers, mais elles seraient trop fâchées qu'on les prît au mot.

Pensons du conseil ce que nous voudrons, car Mercier a remis, pour le donner, son bonnet de moraliste qui nous excitera plus d'une fois à d'instinctives résistances, et recueil-

lons, chemin faisant, quelques vérités clairement aperçues qui reviennent à son frère jumeau, l'observateur avisé. En voici une qui n'a pas perdu tout son à-propos. « S'étonnera-t-on qu'on ait peine à trouver un auteur vraiment original dans une nation comblée sans relâche d'ouvrages nouveaux? Est-ce à la flamme d'autrui que s'allume le génie? » Non moins que l'originalité, la conviction est en péril. On s'accoutume au pour et au contre. L'esprit émousse ses facultés critiques ; il épouse une foule de frivolités passagères et captieuses. « A la faveur d'une expression brillante, la pensée la plus fausse a le plus grand air de vérité, elle obtient même le droit de passer pour nouvelle ». Ce qui est pis, c'est que les jeux de l'esprit énervent la virilité agissante. « Les gens de lettres sont presque les seuls hommes qui existent pour nous. On couronne l'esprit, on oublie le reste. » Pour une vérité de cent quarante ans, celle-là ne laisse pas d'avoir encore d'assez fraîches couleurs. Si l'on s'étonnait de la trouver sous la plume qui venait d'écrire le *Bonheur des Gens de lettres*, il faudrait se rappeler que la contradiction n'est qu'apparente, ceux que Mercier glorifie sous ce nom étant, au rebours de bien d'autres, des précepteurs de vertu.

Mais ne voilà-t-il pas qui est plus moderne encore? « La recherche trop scrupuleuse de la vérité est moralement impossible. Les mêmes faits sont racontés par divers auteurs avec des circonstances qui les dénaturent. J'ose donc dire que ce n'est point absolument la vérité historique qui devient la chose la plus importante... Ce qui m'intéresse n'est pas de savoir précisément ce que tel homme a pensé, mais ce qu'il a *pu penser* dans telle circonstance. En ce sens, les *réflexions de l'historien sont souvent plus précieuses que les faits mêmes*[1] ». Cette pensée est-elle de Mercier ou de M. Anatole France? Elle sonne avec une bien cavalière indépendance. A la vérité, l'auteur eût repoussé comme impie l'interprétation que nos oreilles lui prêtent. Où nous apportons les caprices de la curiosité spéculative, il apportait un austère scrupule, ne négligeant la rigueur des faits que pour les leçons positives qu'ils suggèrent : néant de l'ambition

1. *Discours sur la Lecture*. Paris, 1764, réimprimé dans les *Eloges et Discours*. Amsterdam, 1776.

démesurée, punition des tyrans, etc. Matière commune et ductile, l'histoire était pour lui bonne à moraliser, non à philosopher. Mais ce qu'il tournait au profit de son dogmatisme n'en était pas moins souvent le fait d'un esprit judicieux, de même aussi que sa fougueuse imagination ne perdait point en originalité tout ce qu'elle livrait d'elle-même aux effusions de la sensibilité régnante.

IV

Les qualités vives qui n'existent chez Mercier presque toujours qu'à l'état d'alliage, primesaut, justesse du coup d'œil et de l'expression, promptitude du tour, verve légère, on les trouve toutes pures, et par une rencontre trop rare en son œuvre, dans l'*Histoire d'Izerben, poète arabe*. Tout bien considéré, malgré le danger d'un rapprochement redoutable, malgré le déplaisir aussi que Mercier eût ressenti du compliment, j'oserai dire que c'est un conte dans le goût de Voltaire. Aucun autre de ses écrits n'est aussi propre à nous faire saisir le contraste déclaré qui existe entre les deux faces de son talent. A trois mois de distance, le *Mercure* annonce la publication d'*Izerben* (juillet 1766), et du *Discours sur le bonheur des Gens de lettres*[1] (octobre 1766), mais il se borne à une mention fort succincte. Si cette besogne n'avait pas été fort mal faite, l'occasion était pourtant belle de marquer, n'eût-ce été qu'en quelques mots, l'étrange diversité de ces deux ouvrages signés du même auteur. Nous l'avons vu ériger à l'homme de lettres un haut piédestal afin de l'isoler dans la méditation solitaire ; nous l'avons entendu s'exalter à dépeindre les délices austères d'une condition tout affranchie des promiscuités terrestres. Sa phrase s'est enflée à égaler le haut vol du génie. Et voici que durant plus de deux cents pages, il nous raconte d'un ton demi-railleur, en une prose toute glissante, les mésaventures d'un pauvre poète épris de gloire, en route pour l'azur, et trébuchant à chaque pas dans

1. C'en était une nouvelle édition. La 1re est de Bordeaux 1763.

d'humiliantes fondrières. Il y a là comme un souffle de cette ironie voilée qui se joue si subtilement entre les lignes de *Zadig* ou de *la Vision de Babouc*, je ne sais quelle philosophique bonne humeur en présence du méchant train que prennent les choses de ce monde et qui est le seul dont elles puissent aller. Je sais bien qu'Izerben ne s'est pas ceint les reins pour gravir la montagne sacrée où siège l'apostolat laïque des vrais gens de lettres. C'est un profane, et qui pis est, un poète. Mais envers l'infirmité humaine et ses mécomptes Mercier n'est point coutumier de cette insouciance satirique. Il a prouvé toutefois qu'il savait s'y prêter et, non moins que le mérite de cet ouvrage, elle en fait la singularité dans son œuvre. Le *Mercure* suppose que, sous un nom fictif, Mercier a voulu faire le portrait d'un de ses contemporains que, d'ailleurs, il assure ne pas connaître. Pour ma part, je ne crois pas qu'Izerben ait un original déterminé. Sans aucun doute, il reproduit en lui des traits et des ridicules propres aux littérateurs du temps, et à cet égard il règne dans le livre un ton de vérité qui montre bien que tout est peint d'après nature. Mais le tour même du récit rapproché d'une phrase de la préface : « Ceux qui savent lire découvriront aisément le but de cet ouvrage », paraît bien prouver que Mercier s'est proposé tout le contraire d'une satire individuelle, je veux dire un apologue d'une portée générale sur la vanité et les misères de l'état d'écrivain, quand on le tourne à des fins frivoles [1].

Un honnête homme d'Arabe avait deux fils : Caritès et Izerben. Caritès, simple et sans ambition, était appelé à

1. Le dessein de Mercier me paraît fort bien jugé dans les lignes suivantes du *Journal de Neuchâtel* : « Tout ce que l'on raconte de l'inconduite, de l'orgueil et des inconséquences de quelques poètes, il l'a mis sur le compte d'Izerben. Mais, au fond, quel a été le but de l'auteur? Il est trop éclairé pour avoir voulu faire la satire d'un talent qu'il respecte sans doute et qui, devenant de jour en jour plus rare, devrait être au contraire excité, encouragé, préconisé, et non pas couvert de ridicule, triste et misérable ressource de ceux qui ne connaissent ni les talents ni leur utilité. M. Mercier n'a donc voulu que s'amuser et faire rire ses lecteurs uniquement aux dépens d'Izerben, et l'on peut d'autant moins l'accuser d'avoir eu le dessein d'insulter quelqu'un de nos poètes que, si les traits qu'il prête à Izerben conviennent à tous, en général, on ne saurait y reconnaître aucun d'eux en particulier », mars 1767, p. 303.

vivre dans une paisible obscurité ; mais Izerben, doué du plus heureux naturel, se sentait la vocation poétique, et de là vinrent ses infortunes. Comment n'eût-il pas été poète après l'éducation reçue? « Hommes inconséquents..... détruisez ces édifices élevés par les rois et où des maîtres de génie versent à longs traits le poison enchanteur de l'Antiquité, ou cessez d'être étonnés de l'impression profonde qu'il laisse dans les esprits ». Pour comble de mauvaise fortune, il paraissait dans un temps où les hommes avaient le méchant goût de préférer à la poésie la philosophie. On avait eu d'excellents poètes, on s'y tenait, on ne voulait plus faire de frais d'admiration pour les nouveaux venus et on aimait mieux les critiques hardies et chagrines qui se multipliaient contre les lois, les mœurs et le gouvernement. Izerben tombait mal, mais allez donc faire entendre raison à un vrai poète, et Izerben était un vrai poète. Mercier fait de lui ce portrait charmant : « Il a tous les défauts qui semblent inséparables des poètes, il n'estime dans le fond de son cœur que les vers, et parmi les auteurs modernes que soi. Il dédaigne tout homme qui n'aime point la poésie, il veut être admiré et il a cet orgueil secret qui se place au premier rang. Un amour-propre extrêmement sensible le fait frémir de la moindre critique ; il pardonnerait plutôt à son assassin qu'à son aristarque..... Il prend par air un ton décisif, tranchant ; il gâte, il défigure un esprit aimable par la démangeaison de briller seul. Il ne connaît la médisance qu'envers ses rivaux, il ne les a jamais loués, et c'est de bonne foi qu'il les méprise ; son antipathie est du moins vraie, mais elle ne dépend pas de lui. Il est injuste sans être méchant[1] ». En homme prévoyant, le père d'Izerben s'efforce de le détourner du métier des vers. Il lui remontre la folie dangereuse « de se tourmenter pour offenser l'amour-propre de tous les hommes, secrètement jaloux des dons de l'esprit », et il l'avertit du « remords qui vous surprend dans un âge plus avancé où l'on voit avec effroi le temps écoulé et perdu, où la nécessité d'avoir encore de l'esprit fatigue et devient un supplice ». Bien entendu, Izerben fait

1. Cf. Voltaire, *Vision de Babouc*. « Ces parasites se pressaient de manger et de parler ; ils louaient deux sortes de personnes, les morts et eux-mêmes, et jamais leurs contemporains, excepté le maître de la maison. »

la sourde oreille. « Voyant son père entrer en courroux, il le plaignit intérieurement de n'être pas né poète ».

Au début pourtant, tout va bien. Comme on l'imagine, l'amour se mêle de cette destinée. Notre poète s'enflamme pour une coquette, la belle Almanzaïde, mais il a un sentiment trop superbe de son mérite pour souffrir qu'elle n'accorde qu'au devoir d'épouse ce qu'il prétend de son amour. Celle-ci cependant, « lut dans son cœur comme à travers un cristal, et elle s'apprêta, comme il faut, à le mener loin. Elle flatta donc excessivement Izerben pour mieux l'envelopper dans ses filets, ce qui le consola presque de la privation d'autres faveurs. Alors, il l'estima très-vertueuse et se crut parfaitement aimé ». La Muse ne lui sourit pas moins. Ses vers commencent à circuler. Ayant perdu son père, il compose une élégie pour y épancher sa douleur, « et cependant, ô faiblesse humaine ! sur la fin de la pièce, le poète perçait un peu ; il avait cédé au plaisir si doux de parler de soi-même..... Cette pièce fut regardée comme un chef-d'œuvre et, malgré sa profonde affliction, Izerben ne put être tout à fait insensible à l'honneur qu'elle lui fit ». Il donne au théâtre une tragédie qui réussit. Pour le coup le voilà homme célèbre. Ses rivaux le déchirent à l'envi. Ils répandent « qu'un pareil succès est la honte du public, la marque infaillible de la décadence des arts ». Gentillesses de peu de conséquence, ce n'est que du venin de poète, et Izerben a de quoi se consoler.

D'abord il est devenu l'heureux époux d'Almanzaïde, puis il rêve qu'il va supplanter Racine et que la postérité le jugera « bien moins efféminé et surtout plus tragique..... Enivré du plaisir de l'orgueil, la joie multipliait son âme, il était devenu léger, vif, charmant ». Aussi comme on s'engoue de lui dans les soupers élégants et à la toilette des belles dames ! On le régale des plus amicales familiarités. « Un jour même qu'il s'égayait, on lui fit avouer que sa tragédie était ennuyeuse, il en parut plus charmant ». Les gens du monde se mêlaient bien un peu trop de lui donner des conseils sur son métier, mais que de jolis yeux pour le dédommager ! L'amour-propre en fête, notre Izerben voulut faire un roman et s'avisa de mettre à profit les aimables confidences qu'on lui prodiguait. Son naïf dessein fut bientôt démêlé, et les perfides lui contèrent mensonges à foison.

Il fut seul à ne s'en point douter : son ouvrage enfin mis au jour fit rire aux éclats tous ceux qui étaient dans le secret de ce bon tour.

Piqué au vif, il se resserre au logis pour travailler de plus belle à son immortalité. Almanzaïde s'en trouve un peu négligée, mais il n'y prend pas garde. « Izerben, quoique homme d'esprit, n'était pas fin, tout détour lui était étranger, il avait un orgueil franc, et sa crédulité ressemblait à son orgueil; il n'avait pas trop bonne opinion des femmes, excepté de la sienne, parce que sa vanité y était intéressée ». Il advint de cette sécurité ingénue ce qui devait arriver. Parut un jeune seigneur qui sut cajoler à ravir le faible d'Izerben. Celui-ci, transporté d'une admiration si fidèle, « allait jusqu'à penser qu'il ne faisait la cour à sa femme que par estime pour lui ». Pourtant on lui ouvre les yeux : il épie les coupables, il va les surprendre. Mais apercevez ici un trait de cette imagination de poète que Mercier marque avec une fine malice. Avant que de remplir son rôle de mari justicier, Izerben est frappé soudain par l'idée de la situation dramatique où il se trouve et qui serait d'un si heureux effet sur le théâtre. Sur l'heure il esquisse un plan de pièce. A la faveur de cette distraction, les amants ont le temps de se séparer et de lui jouer une de ces comédies familières à nos vieux auteurs, qui tournent infailliblement à la confusion du mari. En suite de quoi, Izerben repentant se jette aux pieds d'Almanzaïde et obtient sa grâce.

Insouciant comme un nourrisson des muses, il vit cependant avec la plus folle profusion et sa femme s'adonne à un luxe ruineux. Un incendie consomme le désastre. Almanzaïde meurt, et Izerben, resté seul, commence une lutte lamentable contre le mauvais sort. Le goût du public a changé. Sa poésie est passée de mode : on n'aime plus que les vers badins. Il gagne péniblement sa vie en travaillant pour les libraires qui le rançonnent. Trop fier pour se faire le parasite et le bouffon des riches, il sollicite du ministre une pension, mais on l'accorde à un homme pourvu d'une jolie femme et qui excelle dans l'art de siffler les serins. La gloire, non moins que la fortune, est volage. Au café fameux où se rendent les oracles de la critique, une voix tranchante prononce, avec l'assentiment de tous, qu'Izerben a eu surtout le talent d'assortir ses plagiats. A

quelque temps de là, l'infortuné, s'étant permis de soutenir en littérature quelques hérésies malsonnantes, se voit jeté à la Bastille. Il en sort, voyage en pays étranger. Ce pays où règne un prince d'un génie éclatant est la Prusse. Remarquons ici une observation fort clairvoyante en un temps où Frédéric II était si populaire parmi nous. « On avait dans le royaume de *** une haine cachée pour les Arabes (les Français). On accueillait leurs sciences et leurs arts devenus nécessaires aux nations, et, en même temps, tous les cœurs étaient dévorés de la plus basse jalousie contre leurs bienfaiteurs. La différence de religion allumait encore cette animosité secrète ». Izerben y fait rencontre d'un savant qui, ne le connaissant point, déblatère à l'aise sur la poésie des Arabes et sur la sienne en particulier. Le désespoir va le gagner quand la chute du ministre qui l'a persécuté le détermine à rentrer dans son pays. Quel chaos, juste ciel! dans la république des lettres. Plus de règles, la tragédie cédant le pas à une comédie pleurarde qui suinte l'ennui et la morale, la rime en disgrâce, et une nuée de petits contes, de bagatelles que recommande seulement le luxe de la typographie. Izerben, revenu des mensonges cruels de la renommée, jure qu'on ne l'y prendra plus. Il vit auprès de son frère, de ses neveux et instruit ceux-ci dans le goût de la médiocrité.

Mercier annonçait à la fin de cet ouvrage l'intention de lui donner un pendant, l'histoire d'un philosophe arabe. S'il entendait parler non d'un philosophe selon son cœur, mais d'un bavard prétendu tel et décrire ses aventures dans le même esprit que celles du poète, il est regrettable qu'il n'ait pas donné suite à son dessein. *Izerben* passa fort inaperçu. Grimm le signale en courant, avec sa malveillance habituelle, parmi les nouveautés du jour[1], et il traite l'auteur de plat et insipide satirique, ce qui est de la plus aveugle injustice.

L'indifférence ou l'hostilité n'était pas pour arrêter Mercier : il a eu d'autres occasions de le montrer, mais le badi-

1. *Corr. litt.*, VII, 151. Le *Mercure*, en revanche, se montre beaucoup plus équitable : « Cet ouvrage est écrit de manière à piquer la curiosité. Il est agréable, ingénieux et amusant et donne lieu à des applications ».

nage ne l'attirait pas et il revint à ses travaux de prédilection[1]. C'est ce qui m'a engagé à donner une analyse étendue d'une historiette qui fait grand honneur à toute une part de son talent dont il a été trop avare. Nous ne nous retrouverons plus à pareille fête[2].

Ce que lui prescrivait son impérieuse vocation, il a déjà eu soin de nous le dire et, jusque dans *Izerben*, dans cette mascarade fortuite où il déguise son austérité, il prend parti. On y trouve, en effet, un parallèle fort significatif de Voltaire et de Rousseau, tour à tour visités par le poète dans ses voyages. Aucun des deux, comme de raison, n'y est nommé, mais les ressemblances ne sont point méconnaissables, et, par la suite, Mercier, d'ailleurs, a recueilli à part ce morceau pour l'insérer, en y ajoutant, cette fois, les noms, dans *Mon Bonnet de nuit*[3].

Entre les deux illustres rivaux c'était le premier témoignage public d'une option que ses penchants faisaient assez pressentir. « Le premier, né avec un génie vif, brillant et fécond, après avoir annoncé dès son enfance ce qu'il serait un jour, avait surpassé l'attente de ses contemporains. Nul écrivain n'avait jamais rempli une carrière plus éclatante ; nul écrivain n'avait jamais rassemblé plus de talents. Le second, né avec un génie méditatif, plein de connaissances plus utiles que vastes, avait attendu pour écrire que le temps et les réflexions eussent donné à ses idées une assiette inébranlable. Il avait débuté par heurter

1. Il convient pourtant d'accorder aussi une mention à *Zambeddin* qui parut en 1768 et qui lui est attribué. C'est un conte de fées analogue à ceux d'Hamilton, plein d'enchantements et de péripéties fabuleuses, écrit avec une grâce alerte et légère.

2. Parmi nos contemporains, M. A. Michiels a rendu un juste hommage à ce léger écrit qui eût mérité d'échapper à l'oubli. Nous sera-t-il permis cependant de ne pas partager son avis quand il dit (*Histoire des Idées littéraires en France*, Paris, Coquebert 1842, I, 110) : « Notre auteur a peint avec un enthousiasme et une finesse surprenants la grandeur, la misère et les ridicules du génie »? L'enthousiasme, Mercier l'a gardé pour ailleurs, pour des objets plus chers à son cœur. Il s'agit ici d'une satire contre le vain emploi du talent. C'est un leurre de se consacrer aux futilités à la mode. Elles usurpent le nom de *lettres* qui, pris en son vrai sens, a pour Mercier une sorte de sainteté. Que l'on soit dès lors puni d'avoir cédé à ce prestige, il trouve que c'est fort bien fait. *Discite justitiam moniti.*

3. IV, 19.

le préjugé de la nation chez laquelle il écrivait, et bientôt, plus hardi à mesure qu'il avançait, il avait attaqué ceux des peuples instruits. En vain on lui reprochait le paradoxe et la singularité, on l'avait rarement bien combattu. Le poète avait un esprit moins profond, moins fier, moins original, mais plus ingénieux, plus habile à se prêter à tous les tons et à se plier à tous les genres ; il les avait traités d'une façon à faire douter de celui pour lequel il était né. Le philosophe, pensant d'après soi, avait fait son unique étude de l'homme et des moyens de le rappeler au véritable bonheur, aux mœurs et à la vertu, et ses intentions avaient toujours été droites et pures. L'un, rempli de grâces, de force, de finesse et surtout d'esprit... avait, indifféremment ou selon le temps, suivi tous les contraires ; ses principes se détruisaient mutuellement, et pour le combattre il ne fallait que l'opposer à lui-même ; l'autre, doué d'une chaleur permanente, d'une éloquence rapide, sans être absolument méthodique, avait, dès les premiers pas, posé ses principes, et ses autres écrits n'en étaient que le développement. Leur genre de vie offrait un aussi frappant contraste. Celui-là, accoutumé à vivre avec les grands, à les flatter, avait pris les mœurs de son siècle : ami du luxe, ne mettant aucun frein à son imagination, la suivant avec trop de complaisance, il n'avait pas assez veillé sur les écarts de sa plume. Celui-ci, élevé dans des mœurs sévères, se vit pauvre sans en rougir ; il voyagea avec fruit parce qu'il fut malheureux : formé par l'infortune et rendu plus fier, plus indépendant par elle, il avait pris ce caractère... qui ne sait point plier et ignore l'art de se soumettre... Le poète... ambitionnait le titre de philosophe, mais l'autre, par une vie conforme à ses principes et par son entier dévouement à la vérité, en méritait seul le nom[1]. »

Lorsque Rousseau connut ce parallèle, Mercier nous apprend qu'il en fut ravi au point de le transcrire de sa main[2]. On peut le croire. L'ardente prévention du prosélyte a cela de flatteur qu'elle se donne ici, et en toute sincérité, d'ailleurs, les allures de l'impartialité critique. Comme elle relève avec justesse et modération les points faibles de l'un,

1. *Histoire d'Izerben*, p. 103-106, *passim*.
2. *B. de N.*, IV, 19.

la glorification de l'autre ne paraît aussi, par contre, que le fait d'une rigoureuse équité. Il y aurait bien quelques réserves à faire sur ce brevet de vertu sans tache que Mercier décerne à Rousseau, mais n'est-ce point la coutume des néophytes d'en croire sur parole leur catéchiste? Rousseau se juge si évidemment vertueux qu'il taxe de mensonge pervers et prémédité ceux qui s'avisent d'une autre opinion. Quoi d'étonnant, après cela, que sa conviction se communique irrésistible à ses adeptes, d'autant plus qu'elle est chez lui de bonne foi, qu'il confond l'intention avec le fait, qu'il répute l'une pour l'autre avec la plus candide assurance? Si son ardente parole a le pouvoir de propager la piété nouvelle qu'il apporte au monde, comment n'aurait-elle pas celui d'imprimer dans le cœur de ses disciples sa propre image telle qu'elle se réfléchit dans sa conscience? Saint-Marc Girardin a dit avec raison que Rousseau croyait avoir la force de toutes les vertus dont il avait l'émotion. Mais là est justement l'effet, le mirage des passions intellectuelles. Comme elles s'assouvissent elles-mêmes, elles ne connaissent que le succès. Comme elles sont en possession de leur objet, puisqu'elles le créent, elles n'ont point à se commettre dans l'action qui mesure les forces, qui éprouve, qui humilie, qui enseigne à distinguer le vouloir et le pouvoir. A se sentir battre le cœur pour une perfection chimérique dont on porte, dont on chérit en soi le fantôme, comment ne se prendrait-on pas pour une âme exquise? Et en s'identifiant ainsi avec son idéal, comment n'en partagerait-on pas la fortune et le renom? C'est le secret de la séduction de Rousseau. Le siècle qui a pris goût à la sensibilité a éprouvé le même faible pour le maître qui en tenait école.

Sensibilité, enthousiasme, amour des hommes, croyance passionnée à leur bonheur et à leur perfectionnement indéfini, tels étaient les articles de la foi nouvelle que Mercier embrassait avec transport, dès l'âge de raison, car il y trouvait — et c'est le signe de toute foi sincère — la satisfaction de ses vœux spontanés. « Le plus grand des malheurs pour un être raisonnable serait de ne pas croire à la perfection de la nature humaine; j'ai toujours été conduit par un sentiment vif qui me disait que l'homme était né pour sortir de la fange des erreurs, de la honte et de l'abjection de l'esclavage, et pour s'élever à toute la hauteur de la

vertu. Ayant toujours été dominé par cette primitive et consolante idée, j'y ai assujetti presque tous mes ouvrages[1]. »

L'instrument de la rédemption, c'est en effet — nous le savons déjà — la plume de l'homme de lettres. Pour se permettre de la manier et pour y réussir deux conditions essentielles sont requises : sentir le mal, non pas seulement le *connaître*, mais le *sentir* avec son cœur, en avoir les entrailles remuées, et apporter à le combattre un zèle imperturbable, une confiance sans bornes. Toutes les deux, Mercier les réunit. D'abord, il n'a point le sens rassis, qui est un signe de circonspection et comme un premier degré d'endurcissement. Les images du bien et du bonheur l'exaltent jusqu'au vertige; celles du mal et de la douleur l'indignent jusqu'à la convulsion. Il s'apitoie, il s'attendrit et s'y complaît, car l'on reconnaît ainsi qu'on a le cœur bon. Écoutez plutôt cette théorie de l'attendrissement : « C'est le sentiment le plus heureux dont l'âme humaine soit susceptible... point de plus grande volupté que celle de s'attendrir. Un attendrissement perpétuel serait l'état le plus délicieux pour l'homme... L'attendrissement est la situation de l'âme qui dispose le plus aux vertus... Quand l'âme se fond d'attendrissement, alors s'ouvre le fleuve des pures délices. » Il analyse, d'ailleurs, ce sentiment : il aperçoit bien que « l'homme est doué d'une sympathie qui le fait entrer dans les intérêts de ses semblables » et qu' « il en est récompensé, car le plaisir le plus doux accompagne fidèlement la pitié... ce sentiment exquis de l'âme humaine et qui en fait l'excellence[2] .» Et, sans doute, cela est vrai : la pitié a toujours été accompagnée d'une secrète jouissance, mais avant cette époque on n'y prenait pas garde, ce qui laissait à la pitié à la fois son naturel et son mérite. Il a appartenu, au contraire, à l'école de Rousseau d'en tirer orgueil et volupté[3], d'en abuser, par conséquent, et c'est ce qui donne à la sensibilité de cette époque tant d'ostentation et de grimace. Ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, que Mercier, comme Jean-Jacques, ne prenne le change, de très bonne foi, sur

1. *Fictions morales*, 1792, préface.
2. *B. de N.*, II, 7, 10, 11.
3. Rappelons ce passage significatif du *Bonheur des Gens de lettres* : « Ton amour invincible pour le vrai, pour le bon te donnera chaque jour une *idée flatteuse de la sublimité de ton âme.* »

la sensualité de cet attendrissement et ne le croie souverainement vertueux.

A cette frémissante faculté d'émotion il joint une ardeur infatigable à sonner le tocsin, à éveiller les foules assoupies de misère et d'ignorance, pour montrer à leur émulation le triomphe futur de la raison et de la félicité universelles. Ne distingue-t-on pas dans ces lignes quelque chose qui ressemble à la soif du martyre? « Non, je n'ai jamais vu un homme de lettres emprisonné pour ses nobles écrits utiles à l'humanité que je n'aie partagé ses chaînes et ses malheurs. Quand j'étais seul, le soir, à la lueur de la lampe qui éclaire mes veilles, je me trouvais avec lui, je fortifiais son âme et son courage, je l'invitais à savoir souffrir quelques années pour des siècles de reconnaissance et de gloire, et, pensant comme cet infortuné, je me reprochais presque de ne point partager sa captivité, de n'être point chargé des mêmes fers[1]. »

V

Ce souci de répandre la bonne parole se fait jour dans tous les écrits du temps. Comme dit Bersot[2], « il est intolérable de trouver à toutes choses le goût de la philosophie. » Justement, un genre nouveau venait d'apparaître, très susceptible de le contracter : c'était l'éloge académique. Depuis 1759, l'Académie française, modifiant l'antique programme de ses concours, avait proposé pour ses prix d'éloquence, à la place des dissertations pieuses de naguère, des éloges d'hommes illustres[3]; et, qu'il s'agit d'un roi, d'un ministre, d'un homme de guerre ou d'un philosophe, de Charles V, de Sully, de Duguay-Trouin ou de Descartes, c'était merveille de voir avec quelle entreprenante autorité la philosophie régnante se les appropriait et en faisait autant

1. Note ajoutée au *Bonheur des G. de L., Éloges et Discours*, 1776, p. 18.

2. *Études sur le* XVIIIe *siècle*. Paris, Durand, 1855, p. 4.

3. Voir F. Hémon. *Les transformations du prix d'éloquence*. Rev. Pol. et litt., 8 avril 1882.

de modèles, autant de hérauts à son usage. Thomas surtout s'était distingué dans ce hardi travail d'accommodation : de 1759 à 1765, c'est lui qui cinq fois de suite l'emporta sur tous ses rivaux. En 1765, on couronnait son éloge de Descartes[1], où il est juste de reconnaître, malgré le discrédit du genre, des qualités réelles de justesse, de convenance et d'analyse exacte. Mercier s'était présenté dans la même lice, et bien qu'il eût succombé, il publia son *Éloge*, où l'on apprend qu' « échauffé de l'amour de l'humanité, qui n'est pas un nom stérile dans sa bouche, » Descartes « avait promis à ce Dieu qui lit dans les cœurs de ne travailler que pour sa gloire et l'utilité du genre humain. » On y voit aussi que le philosophe consola la princesse Élisabeth « du malheur de vivre dans un rang élevé. »

Même esprit dans l'éloge de Charles V qu'il présenta sans plus de succès au concours de 1767[2]. En lui l'opinion se plaisait à personnifier le roi-citoyen qu'on rêvait, celui qu'on allait bientôt saluer d'un si bel élan d'espoir, à l'avènement de Louis XVI. Sous le couvert d'un innocent panégyrique, quel régal de dire son fait au pouvoir arbitraire! De quoi Mercier loue-t-il surtout Charles V? D'avoir rendu son cours à la justice, d'avoir réprimé « l'esprit d'intolérance, le fléau le plus intolérable et le plus destructeur », d'avoir sévi contre « le principe de toute corruption, le luxe, ce fléau dangereux. » « Quel spectacle plus rare, s'écrie-t-il, et plus digne des regards d'un philosophe qu'un prince qui veut faire du bien à tous et qui le peut! » D'ailleurs, le portrait est de pure convention. On n'y sent aucune vérité individuelle, aucun trait de nature; c'est le type abstrait du roi, selon le cœur des philosophes.

Bien plus encore que Charles V, Henri IV était l'objet de leur prédilection, si bien que l'enthousiasme royaliste dont ils firent preuve pour lui donna de l'ombrage au gouvernement. Il parut quelque peu séditieux d'aimer tant ce prince, et l'innocente pièce de Collé, *la Partie de chasse de Henri IV*, écrite dès 1765, se vit interdire l'accès de la Comédie-Française jusqu'à la mort de Louis XV[3]. Elle n'en fit que mieux

1. Le prix fut partagé entre lui et Gaillard, mais le public murmura du partage.

2. Cette fois ce fut La Harpe qui eut le prix.

3. Collé avoue que, pour se conformer au goût public, il a donné à

la fortune du libraire par un débit presque sans exemple, et, tout naturellement aussi, on n'en noircit que plus de papier à la gloire de ce bon roi. De son autorité privée, un membre de l'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle, qui n'était autre que le président Dupaty, mit au concours une médaille d'or de la valeur de 600 livres pour être décernée en 1768 à l'auteur du meilleur éloge d'Henri IV[1]. C'est apparemment en vue de ce concours que Mercier en composa un[2] dont il ne publia que des fragments. Tout le sens en peut être résumé par ces lignes : « Ah! qu'un de ses successeurs ne craigne pas d'être bon comme lui! qu'il le prenne pour modèle! Il sera sans doute plus heureux, il achèvera l'ouvrage qu'il avait commencé, ouvrage interrompu pendant plus d'un siècle et demi. » Voilà une franchise sans réticence qui n'était pas pour plaire aux amis du pouvoir ; encore Mercier, en se bornant à publier des fragments, n'avait-il mis au jour que ce qu'il jugeait acceptable.

Cependant, si leurs aïeux lèguent aux rois de l'avenir assez de grands exemples à suivre, il est une gloire que le passé n'a pas eue, par où ils l'emporteront sur leurs prédécesseurs, c'est la gloire d'abolir la guerre. Mercier les convie à s'en illustrer, ces princes de l'humanité future qui participeront de la régénération générale. C'est le sujet d'un autre discours académique destiné au concours de 1766 et intitulé : *Des malheurs de la guerre et des avantages de la paix*[3]. On peut trouver que Mercier y fait preuve d'un optimisme échevelé quand il déclare que la guerre *n'est pas dans la*

Henri IV plus de sensibilité que celui-ci n'en a jamais eu. *Journal et Mémoires de Charles Collé*. Paris, Firmin-Didot. 1868, III, 78.

1. *Ann. litt.*, 1767, III, 263. Le prix fut décerné à l'historien Gaillard dans la séance de ladite académie du 22 décembre 1768. *Merc. de Fr.*, janvier 1769, II, 142.

2. Il est revenu plus tard encore à Henri IV dont il a fait le héros du drame de la *Destruction de la Ligue* (1782) ; et nous avons de lui, à cette occasion, une déclaration analogue à celle de Collé. « Ce n'est pas qu'Henri IV ait été le meilleur des rois, il s'en faut, mais son nom seul faisait le satire de ses pareils, et c'est tout ce que nous voulions alors. » *Papiers de M. Duca.*

3. Selon l'*Ann. Litt.*, « c'est un modèle du style emphatique et boursouflé », 1776, II, 165. Dans ce concours le prix fut décerné à l'historien Gaillard.

nature, que nous la devons aux passions effrénées des rois. « La guerre n'est qu'un accident et non l'état naturel du genre humain. » Qui sauvera l'humanité de ce fléau en guérissant les rois de leurs passions? « Ce sera ta voix douce et calmante, philosophie. » A cet effet, historiens, philosophes, poètes « chargés du pénible emploi de parler aux hommes, unissons-nous tous pour percer des traits du mépris cette détestable ambition qui a détruit la félicité de la terre. »

Je ne sais si Mercier, revenant au monde aujourd'hui, c'est-à-dire bien avant la fatidique année 2440, croirait encore à l'efficacité de son exhortation. En vérité, sa foi était à l'épreuve des pires démentis, mais il lui faudrait avouer que les temps ne sont pas échus encore, car il ne tiendrait qu'à lui d'user précisément du même langage dont il se servait en 1766 pour qualifier « les horreurs de la guerre. » « Non jamais l'univers n'a vu rien de semblable; une furie militaire agite les nations... On ne parle que d'inventions destructives... Tous les États tournés les uns vers les autres ressemblent à des animaux farouches qui, les yeux allumés, la gueule ouverte et menaçante, grinçant les dents dans une rage sourde, sont toujours prêts à s'élancer pour se dévorer mutuellement. »

Ce qu'il constatait, en ces termes horrifiques, il eût pu, tout au long de l'histoire, le pareillement constater. En suite de quoi un plus réfléchi se serait demandé si le recours à la force est en effet contraire à la nature de l'espèce humaine. Mais ces grands constructeurs d'avenir se gardaient bien d'inférer du passé le futur. Pour eux perfectibilité impliquait métamorphose. Et comme ils ne doutaient point que l'événement finît par leur donner raison, ils ne doutaient pas davantage que les hommes en dussent valoir beaucoup mieux. Car le rêve de l'abbé de Saint-Pierre avait tourné toutes les têtes pensantes. Autant que facile et séduisant, il paraissait généreux de déclamer contre la guerre, parce qu'elle est homicide. On oubliait seulement les hautes vertus dont elle est l'excitatrice, l'abnégation civique qui les résume toutes, le sacrifice volontaire de l'individu au bien de la communauté conçu comme une fin supérieure aux siennes propres. Il faut le dire pourtant, cette génération avait sujet de tomber dans une méprise dont les circon-

stances ne lui représentaient que le caractère honorable. Entre les nations de l'Europe, la France était alors la plus forte, la plus peuplée et la plus compacte. Obéissant à la vocation magnanime de leur race, quand les fils les plus éclairés de ce noble pays parlaient d'union entre les peuples, quand ils aspiraient à la paix perpétuelle, ce qu'on aperçoit dans leur langage, c'est la volonté d'octroyer un magnifique bienfait, ce n'est point la honteuse pensée de forfaire à la communion nationale. Gens de lettres et philosophes, moins de trente ans après, tous, à l'envi, en devaient témoigner; et nulle voix, plus que celle de Mercier, je tiens à le dire dès maintenant, ne vibra d'une patriotique émotion.

VI

L'histoire peut, à la rigueur, déposer en faveur de la bonté des hommes et de leurs titres à la félicité; quand on s'y prend bien, elle a de ces complaisances, et les écrivains du XVIIIe siècle, pour leur part, s'entendaient comme personne à tirer d'elle tout ce qu'ils voulaient. A ces flatteuses croyances combien toutefois la fiction offre un asile plus commode et plus vaste! C'est là que Mercier devait déployer à l'aise tous les transports de sa généreuse, de son indomptable imagination, et, sans tarder davantage, il publia coup sur coup *L'Homme sauvage*[1], *Les Songes philosophiques*[2], *Les Contes moraux*[3].

On proclame que nous sommes bons par essence et destinés au bonheur : d'où vient donc tant de vice et tant de misère? Si l'on réussit à établir que nous n'errons que pour avoir fait fausse route, que la civilisation nous a perdus, que les races qui en sont exemptes possèdent les vertus humaines à l'état de pureté et savent être heureuses, la doctrine est bien près d'avoir gain de cause. Aussi jamais n'avait-on autant invoqué l'exemple des sauvages, jamais

1. 1767.
2. 1768.
3. 1769.

aussi n'en avait-on parlé si peu pertinemment : il fallait s'en faire des auxiliaires à tout prix. Le procédé était bien simple d'ailleurs : « Il avait écouté la voix de son cœur qui était généreux, et son cœur lui avait assuré que l'homme est né bon : ainsi il avait jeté le caractère de tous les hommes dans un même moule, et après leur avoir prêté toutes les idées de la raison exercée, il s'était applaudi de l'heureux plan de son admirable système[1]. » Ces paroles

1. *L'Homme sauvage*, Neuchâtel, 1784, p. 4. S'il fallait en croire Quérard qui ne fait d'ailleurs que copier la *France littéraire* d'Ersch, cet ouvrage appartiendrait, en réalité, à l'Allemand Pfeil, et Mercier l'aurait seulement mis en français. Que faut-il penser de cette assertion ? *Histoire traduite*, dit la première édition de *L'Homme sauvage*. Mais personne ne s'y trompa. Discutant les idées qu'il y rencontre, Grimm ne met pas un instant en doute qu'elles soient imputables à Mercier (*Corr. litt.*, VII, 299). Quand on avait quelques propositions hardies à faire passer, c'était l'usage, chacun le savait, de s'en donner, non pour l'auteur mais pour le truchement. *Izerben* s'était présenté sous le couvert de la même fiction. Veut-on que cette fois Mercier ait usé de supercherie ? Jamais il ne s'en est rendu coupable. Nous verrons plus loin combien il s'est loyalement expliqué sur l'origine de ceux de ses drames qu'il avait tirés d'un fonds étranger. De même, quand il voudra, en 1789, faire passer en notre langue un roman allemand l'*Alcibiade* de Meissner, il le déclarera expressément. Pour *L'Homme Sauvage* rien de semblable, mais la plus nette revendication d'originalité. Quand on le réimprime à Neuchâtel, sous ses yeux, en 1784, une brève notice apprend au lecteur que ce livre est « un roman de M. Mercier, ouvrage de sa jeunesse ». On a prétendu que plus tard il s'était flatté d'y voir comme un prototype d'Atala (*Mercieriana*, p. 85). D'où il suit qu'il réclamait pour son invention propre, comparée à celle de Chateaubriand, le mérite de la priorité. Objectera-t-on que peut-être il avait pris avec le texte primitif assez de libertés pour croire à une légitime appropriation ? De fait, il devait un jour, et en vertu justement de ce motif, se faire un mérite tout personnel de certain autre roman, *Jezennemours*, où l'on reconnut l'inspiration manifeste de Wieland. Mais, à l'égard de *L'Homme Sauvage*, bien loin qu'on ait la ressource du même argument, c'est l'ombre même d'une présomption qui échappe. Car où est-il enfin ce prétendu original ? Plusieurs auteurs du nom de Pfeil ont écrit, qui sur la religion, qui sur l'histoire, qui sur l'exploitation des forêts. Sous le nom d'aucun, on ne voit, dans les bibliographes allemands, l'énoncé d'aucun écrit qui accuse la plus lointaine analogie avec celui dont Mercier aurait été l'usurpateur. Et eût-on pris enfin, comme nous savons qu'on le fit (*France littéraire* d'Ersch. Hambourg, Hoffmann, 1798), la peine de le traduire dans la même langue d'où il serait censé provenir ? En voilà, je suppose, assez pour restituer à Mercier son plein droit de propriété et pour compter *L'Homme Sauvage* au nombre de ses œuvres authentiques.

appliquées par Mercier à un personnage supposé caractérisent parfaitement et sa propre erreur, et surtout celle de son maître Rousseau que sa conception de la nature primitive avait conduit on sait à quelles étranges conséquences.

Comme Rousseau, Mercier a son siège fait. Il pense que « le Juge incorruptible qu'on ne trompe point » réside dans le cœur de l'homme primitif; il estime qu'il ne faut pas d'arguments pour adorer, pas de livres pour être juste et bon, pas d'études pour apprendre la générosité et la compassion. Il en résulte que son jeune sauvage grandissant, non pas même dans une tribu, mais en pleine solitude, loin de tout contact humain, dans la seule société de sa famille et d'un vieux compagnon, — en tout quatre personnes, — nourri par un père qui ne se permet ni conseil, ni reproche, afin de ne pas contrarier la bonne et simple nature, — car « tout ce qu'elle fait est bien fait, » — il en résulte que cet enfant, scrupuleusement laissé à lui-même, gagne chaque jour en vertu autant qu'en force physique, par le seul effet de la croissance. Aucune contrainte ne lui étant opposée, ses désirs ont pour mesure ses besoins : il ignore la convoitise, la ruse, la dissimulation et le repentir. Son cœur s'éveille à la tendresse pour ceux qui l'environnent. La nature opérant son œuvre, l'amour le possède, et comme les barrières imaginées par la société sont loin d'eux, l'amour, en même temps que lui, réduit à ses lois sa jeune sœur, lui Daphnis, elle Chloé, tous deux menés droit au but par leur instinct, car il leur faut bien se passer d'une intervention officieuse. Ils vivent en pleine idylle dans l'innocence, la paix et la joie du cœur.

Mais la raison aussi a son heure de puberté. Confusément la notion de la cause suprême commence d'y poindre ; quand le moment est venu, elle éclate éblouissante : le père du jeune sauvage recommence à son intention la profession de foi du vicaire savoyard, et, par la seule vertu de ses lumières innées, le nourrisson de la bonne nature se trouve métaphysicien. Écoutez-le plutôt[1] : « Ma raison avait *remonté sans peine* à une première cause éternelle, infinie. Dès qu'elle éclaira mon entendement, je fus *facilement et*

1. *L'Homme sauvage*, p. 87.

parfaitement convaincu de cette grande vérité : elle me parut évidente et nécessaire. J'aperçus de même le rapport sensible des êtres créés ; toutes les créatures correspondaient entre elles sous la main du Dieu unique ; la nature était vivante sous l'œil d'un Dieu vivant ; j'étais moi-même une *portion animée d'un souffle divin*, enveloppée dans une masse terrestre, et je disais dans ma pensée : « Tu ne périras point ; tu *vivras toujours avec l'unité sublime, avec l'harmonie éternelle.* »

Oui, telles étaient les réflexions de théologie familière[1] que le XVIIIe siècle jugeait spontanément infuses dans la cervelle d'un sauvage. Tant d'ingénuité désarme la critique : on se demande de quel impénétrable tissu étaient bandés des yeux qui se prétendaient si grands ouverts sur la nature et l'humanité. La facile et sobre satisfaction des besoins physiques, le contentement, la liberté, l'amour, l'enthousiasme religieux, voilà donc le sort de l'homme hors de la société[2]. A cette heureuse créature un Européen, survenu par hasard, communique les passions qui nous tourmentent : curiosité, ambition, inquiétude, désir du changement. On abandonne le désert si fortuné et on tombe en proie à l'adversité qui ne lâche plus prise. Conclusion : Pour le bien du genre humain, la vie sauvage vaut mieux que la vie civilisée ?

Effectivement Mercier avait commencé par le croire. Écoutons-le lui-même : « A dix-huit ans, quand j'étais plein de force, de santé et de courage, je goûtais beaucoup le système de Jean-Jacques Rousseau ; je me promenais

1. C'est par là pourtant, d'après le témoignage de Grimm, que le livre eut quelque succès. « Ce roman, écrit-il, a fait un peu de sensation, parce que le déisme y est fortement prêché. Il a été imprimé avec approbation, et, quelques jours après sa publication, il a été défendu. » Sur quoi l'aigre critique malmène Mercier à son ordinaire. *Corr. litt.*, VII, 299.

2. Le vice essentiel d'une semblable conception est finement démêlé par le *Journal de Neuchâtel*. Après avoir loué l'agrément du livre, le critique ajoute : « Il est bien difficile à des hommes civilisés, comme M. Mercier et moi, de deviner au juste les vrais sentiments d'un homme sauvage, et je crains que ce trop beau sujet ne soit à peu près impossible à bien traiter..... Je ne vois dans Zidzem (le héros du roman) qu'un bon et honnête Européen qui fait tous ses efforts pour être sauvage » *Journ. de Neuchâtel*, 15 juin 1784, p. 439.

en idée dans une forêt, seul avec mes propres forces, sans maître et sans esclaves, pourvoyant à tous mes besoins. Le gland des chênes, les racines et les herbes ne me paraissaient pas une mauvaise nourriture. L'extrême appétit me rendait tous les végétaux également savoureux. Je n'avais pas peur des frimas; j'aurais bravé, je crois, les horreurs du Canada et du Groënland; la chaleur de mon sang rejetait les couvertures. » Par la grâce d'un tel destin, se disait-il, « libre dans mes penchants, je leur obéirais sans offenser les lois, et je serais heureux sans nuire ni à l'avarice ni à l'orgueil d'aucun être. »

Voilà donc comme il pensait, mais il se ravisa. « Quand cette première fougue du tempérament fut ralentie, quand, familiarisé à vingt-sept ans avec les maladies, avec les hommes et encore plus avec les livres, j'eus plusieurs sortes d'idées, de plaisirs et de douleurs, quand j'appris à connaître les privations et les jouissances, plus faible d'imagination parce que je l'avais enrichie et amollie par les arts, je trouvai le système de Jean-Jacques moins délectable; je vis qu'il était plus commode d'avoir du pain avec une petite pièce d'argent que de faire des chasses de cent lieues pour attraper du gibier; je sus bon gré à l'homme qui me faisait un habit, à celui qui me voiturait à la campagne, au cuisinier qui me faisait manger un peu par delà le premier appétit, à l'auteur qui avait fait une pièce de théâtre qui me faisait pleurer, à l'architecte qui avait bâti la maison commode où je trouvais bon feu dans l'hiver et des hommes agréables qui m'enseignaient mille choses que j'ignorais[1] ».

Nous tenons ici un aveu qui est de la plus grande conséquence pour l'histoire morale de Mercier. Il nous conte comment il a retrouvé la pente de sa propre nature. Rousseau l'a subjugué et lui demeurera toujours cher, mais la fidélité de cœur qu'il garde à ce maître d'élection cessera désormais d'être littérale. Mercier s'est révélé à lui-même tel qu'il est, un civilisé jusque dans les moelles, tel qu'il se manifestera par toutes ses œuvres capitales et tel qu'il se trahira toujours même en ses heures moroses. Or, la date initiale de cette grande dissidence, de l'affranchissement qui le restitue à lui-même, il nous la donne également.

1. *T. de P.*, I, 24-26.

Il avait vingt-sept ans quand le bienfait de la civilisation lui fut dévoilé. C'était en 1767, l'année où parut l'*Homme sauvage*. L'évolution qu'il vient de nous confesser l'avait surpris en plein travail, et voilà qui nous explique pourquoi une contradiction audacieuse, inattendue oppose la fin de ce livre à son commencement.

On dirait que l'auteur se réveille en sursaut : l'existence qu'il vient de dépeindre si complaisamment n'est pas celle des sauvages. Sans une réserve jusqu'ici, sans une restriction, il nous l'avait pourtant donnée pour telle, il lâchait la bride à son imagination et courait les grands chemins de la fantaisie, entraîné par l'enchanteur Rousseau. Mais une pierre d'achoppement l'arrête et il semble que le charme soit rompu. Mercier ne suivra pas Rousseau jusqu'à ces ténèbres sinistres où celui-ci s'égare. Le Genevois n'a-t-il pas représenté son homme primitif dénué de réflexion, errant dans les bois, sans religion, sans loi et sans devoir connu, soumis aux impressions purement animales? Et cette abjecte image, n'en a-t-il pas prétendu faire celle du vrai bonheur quand il a prononcé que l'homme qui pense est un animal dépravé? C'est ce blasphème contre la pensée qui fait horreur à notre enthousiaste Mercier : il regimbe, il reprend ses sens, voici tout aussitôt qu'il voit clair : sa propre conception, bien corrigée, bien embellie par comparaison, lui devient pourtant suspecte. « L'homme est sur la terre l'homme intelligent par excellence : *Il agit selon sa nature quand il réfléchit*, en ce qu'il exerce une de ses facultés naturelles. » De même « l'homme n'est jamais seul sur la terre; il fait attention à ses semblables; il les cherche; il s'unit à eux... le besoin de la société est inné chez l'espèce humaine. » Suit dès lors toute la série des conséquences : « Le cœur de l'homme... soit qu'il réside dans les forêts du Nouveau Monde, soit sous les voûtes de la brillante architecture, est le théâtre de toutes les passions... L'ambition le transporte, soit qu'il dispute une cabane ou un empire... Il est sensible au moindre trait du ridicule comme aux traits perçants de l'injustice, et j'ai vu l'orgueil, sentiment indestructible qui anime, je crois, un ver de terre, dominer chez des hommes nus et privés de tous les arts... *L'ignorance de nos arts ne rend pas meilleure la condition de l'homme sauvage*; il a un goût tout aussi vif pour la commodité et le

luxe ; il se forge des passions factices... Les sauvages sont-ils plus heureux que nous? *Je ne le crois pas.* S'ils n'ont pas nos arts funestes et le raffinement de nos passions, ils ont leurs vices, leur vengeance, leur cruauté, leurs frénésies. » Bref le sauvage n'est pas au civilisé dans le rapport du valide au malade. « L'homme sauvage n'est que l'homme enfant. Il se forme, il s'instruit... il ne peut garder les imperfections de son enfance sans laisser ses facultés naturelles s'avilir et se dégrader ; *ce qui va directement contre les intentions de celui qui les lui a données pour en faire usage.* »

Voilà qui est complètement lucide, sensé, et qui fait justice de bien des déclamations. Mais alors à quoi bon toute l'histoire de *L'Homme sauvage*? Il ne restait plus qu'à la jeter au feu. Mercier s'en tire par une distinction assez puérile. Ce n'est pas la vraie condition des sauvages qu'il a dépeinte, mais une condition exceptionnelle, résultat des plus rares circonstances; à celle-là seulement s'applique l'image du paradis terrestre qu'il s'est complu à retracer : « Je pense qu'il faut vivre dans un état sauvage, c'est-à-dire borné à une unique et petite famille, telle que celle dont j'ai fait la peinture, *ou jouir complètement des avantages de la civilisation*[1]. » Rousseau avoue que l'éducation donnée à Émile exige un concours de conjonctures si rares qu'elle ne peut s'appliquer presque à personne. L'un et l'autre ont de ces revanches du bon sens qui restreignent après coup, si même elles ne détruisent toute leur thèse. Chez Mercier, en effet, il ne suffirait pas de noter en cette occasion l'effet d'un revirement certain ; nous venons aussi, dans cet exemple singulier, de voir aux prises les deux êtres si distincts qui s'agitent en lui et dont les oppositions, pour changer d'objet, ne laisseront pas de persister, même de faire assez bon ménage. Séduit un instant par la flatteuse vision de la vie sauvage, l'imaginatif s'est élancé à la conquête de la nature primitive, immaculée, qui garde en dépôt toutes les noblesses de l'homme, cette créature ingrate et déchue pour laquelle il se sent au cœur une si tendre sollicitude. Là-dessus, l'observateur, le curieux du réel et du concret, celui qui pose à l'aise ses pieds sur le pavé de Paris et juge qu'il y a profit à le fouler, celui-là frappe doucement sur l'épaule

1. *L'Homme sauvage*, 264-268, *passim*.

de son compère, il l'avertit que son équipée fait injure aux vrais droits de l'intelligence, à la vraie vocation du genre humain; il sait que c'est le prendre par son faible, et tous deux reviennent doucement par un chemin de traverse.

Mais l'imaginatif ne tardait pas à se remettre en campagne, sauf à changer de chimère. La voix de son discret censeur lui murmurait de loin qu'il quittait terre, et, grâce à ce sage avis, s'il gagnait, comme un lieu de prédilection, le pays des Rêves, du moins était-ce à bon escient. Jamais encore il ne s'était abandonné à son penchant aussi éperdument que dans les *Songes philosophiques* qui parurent en 1768. On y respire comme une fièvre brûlante d'optimisme. Dans son avertissement, l'auteur se flatte que le lecteur « y retrouvera les grands et vrais principes de la morale, si nécessaires à l'homme, défendus avec courage et exposés avec cette exactitude qui naît de l'intime persuasion. » Ces principes, il y croit du fond de l'âme, il les possède et les contemple en esprit, non seulement comme un fidèle, mais comme un voyant. Comment le doute effleurerait-il un esprit baigné par la pleine lumière de l'évidence? Ce sont pourtant les plus inquiétants de tous les problèmes qu'il aborde, l'explication du mal, la justification de l'innocence, la réparation de l'infortune, la récompense de la vertu, toutes les sanctions de la loi morale. Il en perd le sommeil, car « l'âme de l'homme vertueux ne veut point être heureuse ou veut l'être avec l'univers[1] ». Pas une fois néanmoins, il ne chancelle ni ne se déconcerte, et on comprend que pour tenir si ferme contre les démentis de l'expérience son optimisme a besoin de racines extra-terrestres. A ce degré, la foi philosophique participe de la sécurité de la révélation.

Dans un premier *Songe*, il expose d'abord que le mal moral est la condition et l'épreuve de la vertu. « Souvent la vertu souffre parce qu'elle cesserait d'être vertu si elle ne combattait pas[2]. » Aux yeux du rêveur ébloui un miracle fait alors paraître, imprimées sur un tableau magique, les images successives des destinées qui auraient pu être et qui n'ont pas été : celle du jeune homme mort avant l'âge et qui serait devenu un *scélérat*, celle de l'homme de bien en

1. *Songes phil.*, 1768. p. 8.
2. *Ibid.*, p. 18.

lutte avec la misère et que la fortune aurait corrompu, et ainsi de suite. La contemplation du tableau magique est interdite aux mortels, mais qu'ils prennent patience : toutes choses s'expliqueront dans l'Éternité qui assigne les compensations définitives. Les obscurités et les injustices dont nous souffrons sont apparentes et tiennent à notre vue incomplète. Attendons les clartés d'outre-tombe pour considérer l'ensemble de la création dans sa suprême harmonie. Ce jour-là, nous connaîtrons que les événements sont ordonnés pour la plus grande gloire de Dieu et la plus grande félicité de l'homme. Sans doute, ce n'est pas une idée neuve, c'est celle de Leibniz, et on sait, elle-même, ce qu'elle doit au christianisme. C'est celle aussi que Voltaire avait indiquée avec une demi-incrédulité dans *Zadig* et poursuivie de sa plus sanglante ironie dans *Candide*. Pour Mercier il n'y a pas là un système à débattre, mais un élan de foi et d'amour. On croit l'entendre entonner un psaume. Il se complaît à peindre les tendres sollicitudes de l'Éternel envers l'âme humaine, son enfant de prédilection. Jamais petite princesse ne se sera vue tant choyée, mais l'innocente est victime de sa présomption, et pour nous retracer l'odyssée terrestre de cette enfant prodigue, Mercier met en œuvre tout un cortège d'allégories réglé comme un ballet. De petits génies follets qui environnent l'Ame et qui s'appellent les Désirs s'unissent à d'autres lutins de même essence nommés les Plaisirs. Ceux-ci accompagnent une séduisante créature, la Félicité terrestre, dont le charme subjugue cette Ame naïve, malgré les murmures de l'ange aux ailes d'or chargé de sa garde. L'Habitude l'entraîne, mais la Réflexion la délivre. La Tempérance, la Modération et la Patience la conduisent alors au pied du trône où la Vertu assistée de l'Harmonie révèle aux êtres dignes de l'entendre la sérénité sublime des choses éternelles[1].

La Providence, d'ailleurs, est justifiée non seulement dans ses desseins cachés, mais aussi dans ses voies visibles. Tant qu'ils n'ont pas dégénéré de leur état primitif de simplicité, de conformité à la nature, les hommes n'ont, pour être agréables au Créateur, qu'à suivre l'instinct déposé dans leur cœur, « cet instinct qui malgré eux les porte au

1. Voir tout le Songe de l'*Ame*, *passim*.

bien[1]. » Pas de contrainte, ni de lutte contre soi : les douces voix de l'amour et de la volupté sont exactement des conseillères de vertu. « Ce que la nature aime est nécessairement bon : le plaisir est le baume de la vie, le plaisir élève dans le cœur un sentiment de reconnaissance pour l'auteur de l'univers[2]. » Fallait-il qu'infidèle au vœu de son origine, cette aveugle humanité eût tourné à mal le principe de tout bien? Ici reparaît alors, comme un reste d'obsession, l'éloge du sauvage à l'âme pure, habitant d' « une terre féconde qui n'est point vendue au démon de la propriété. »

Si les petits-fils du sauvage ont quitté leur condition heureuse, c'est par leur propre faute, Mercier le sous-entend, ce qui le dispense de l'établir, et voilà une décharge de plus pour la responsabilité divine mise en cause si témérairement. A l'homme dès lors, et à l'homme seul devenu un civilisé, il faut imputer le mal que lui font les contraintes arbitraires qu'il s'est infligées, lois, coutumes et convenances, et le tourment des passions contractées à faux ou détournées de leur cours naturel[3]. Le rêveur dépeint ici quelques-uns de ces fléaux imaginés comme à plaisir, par exemple, la cupidité qui pousse tant de malheureux à la recherche des jouissances vulgaires et qui, pour une si triste fin, les soumet à tant de bassesses, de mauvaises actions, d'épreuves et de périls. C'est qu'ils ont mal conçu l'usage des biens de la terre, qu'ils ont mis à prix ce que la nature clémente donne libéralement, et, ce prix, ils se sont à eux-mêmes imposé la rude loi de le conquérir au moyen de fatigues sans nom. Acharnés à se dépasser, à se supplanter, ils ont à cette poursuite de la fortune sacrifié leurs nobles instincts, ils ont dégradé leur conscience. Selon l'inégalité des énergies, telles âmes sont devenues des âmes de proie, telles autres des âmes de mensonge et de servilité. Ainsi la terre a connu les despotes et leurs suppôts, la Tyrannie effrénée et corruptrice dont Mercier oppose l'image à celle de la Royauté paternelle et sage, de pensée vigilante et de cœur tendre, telle que la conçoivent les philosophes[4].

1. *Songes phil.*, 293.
2. *Ibid.*, 308.
3. Voir le Songe de l'*Amour*.
4. Voir les Songes de la *Cupidité*, de *la Fortune et de la Gloire*, *de la Royauté et de la Tyrannie*.

Un croyant n'est pas fort difficile dans le choix de ses moyens de persuasion : tout lui paraît faire preuve en sa faveur. Aussi faut-il remarquer dans les *Songes* un emploi fatigant de l'allégorie. Ce ne sont partout qu'abstractions personnifiées, et l'exemple cité plus haut suffit à faire juger des autres. Au reste, quand Mercier s'abandonne à son exaltation, ce n'est certes pas sur quelque scrupule de goût littéraire qu'il faut compter pour le retenir, nous aurons l'occasion de nous en apercevoir. Mais souvent aussi son démon le sert bien. Il y a une force de description singulièrement poétique dans ces pages qui nous montrent, dominant des rochers presque inaccessibles, la fontaine symbolique d'où jaillit le métal convoité, et l'ascension haletante de ces foules qui se brisent sur les obstacles avant d'y atteindre. Surtout, on sent une émotion profonde et solennelle dans le *Songe* qui traite de la guerre, le sujet où nous avons déjà vu Mercier dépenser tant d'indignation. Il rêve qu'il est soldat et tué dans un combat. Il se voit, squelette gisant entre tant de morts homicides dont la Justice suprême va prononcer l'arrêt. Le temps s'écoule. « Je distinguai, s'écrie-t-il, le bruit effrayant et sourd du torrent rapide des siècles [1]. » Sur les coupables, cependant, tout le sang versé depuis l'origine du monde retombe en pluie jusqu'au jour où la droite du souverain Juge s'appesantira sur les conquérants. Singulière dérogation à l'optimisme dont, partout ailleurs, nous l'avons vu enflammé ! Pourquoi oublier ce qu'il s'est tant évertué à dire du mal, condition indispensable, aspect partiel du bien total où il se résout?

Ayant ainsi justifié sa foi en justifiant, selon ses lumières, le dessein de la Providence, Mercier, pour soulager son cœur, se plaît ensuite à tracer l'image d'une planète heureuse, où les créatures, plus voisines du Créateur et affranchies du péché, vivent dans la contemplation perpétuelle de l'infini. Le tableau de la félicité parfaite est bien tel que nous le pouvons attendre de lui. Il se représente des hommes innocents et sublimes dont « des larmes d'attendrissement inondent les paupières..... Leur cœur s'épanche avec la tendresse la plus sincère », mais ils écoutent aussi la voix de la raison qui n'est « pas moins attendrissante ». « Tout donne des marques de sentiment..... Chacun lit dans les

1. *S. phil.*, 232-233.

cœurs de ses frères les sentiments de douceur et de tendresse dont lui-même est affecté[1]..... », et soudain une poignante angoisse étreint l'âme de Mercier : il vient de se rappeler la terre déchirée de discorde. Mais la défaillance ne dure pas : la terre, telle qu'elle est, ne saurait déparer l'œuvre de l'Éternel, et les êtres privilégiés qui habitent ce nouvel Eden servent par comparaison à relever notre race débile et souillée, car ils ont de moins qu'elle le mérite de l'effort. Reste aux philosophes à diriger, à soutenir cet effort. Les *Songes* se terminent par un nouveau panégyrique en leur honneur.

Ce dernier morceau est fort curieux. On y voit Mercier distribuer les rangs et répartir les palmes entre les esprits audacieux qui, aux différents âges, ont le mieux mérité de la philosophie. D'abord il fléchit le genou devant les plus vénérables de nos aïeux, ceux qui révélèrent à l'homme enfant l'usage auguste de la pensée, Socrate, qui, né parmi des constructeurs de physiques enfantines, explora, le premier, l'univers moral, celui de notre cœur, et en promulgua les lois ; Platon, qui, s'élevant jusqu'au trône du Créateur, contempla en son principe sacré l'éternelle Beauté dont chaque créature porte le reflet. Mais il détourne les yeux de leur successeur, Aristote, l'assembleur premier des ténèbres que l'odieuse scolastique a, sur une si longue suite de siècles, constamment épaissies. Tandis qu'on la cherchait à tâtons, elle n'avait pourtant point cessé de sourdre, l'onde salutaire de la vraie philosophie. Descartes en retrouva le lit et s'y abreuva, sans assez de ménagement toutefois : il y a, dans l'abus qu'il fit de sa fameuse méthode, un délire que plus de sobriété lui aurait épargné. Newton, plus prudent, découvre les lois qui régissent le cours des mondes. Il semble dire aux cieux : « Tout ce qui est dans le domaine de l'homme appartient à son intelligence. » Bacon trace la généalogie des connaissances humaines. Locke limite à dessein l'audace de ses recherches, mais la route où il a passé est désormais sans secrets. Au contraire, Leibniz, entraîné par le vol du plus puissant génie, mérite le reproche d'avoir égaré sur ses traces trop de téméraires qui n'avaient pas ses ailes. A la rencontre, un visage attriste

1. *Songe d'un monde heureux*, passim.

soudain Mercier, celui de Hobbes : de cœur honnête et zélé citoyen, ce philosophe jugea pourtant que l'homme était un être méchant et que l'état de nature était un état de guerre. Heureusement, il aperçoit Montaigne, « qui se baigne tout nu dans le ruisseau philosophique ». Que celui-là lui est cher dans sa grâce nonchalante et sa curiosité capricieuse! Le trait vaut qu'on le note, car Montaigne ne tient pas école d'enthousiasme. C'est par d'autres conformités de nature, et bien déclarées, comme nous le verrons, qu'il exerce sur Mercier tant d'attrait! Bayle, non loin de là, reçoit de lui un salut bien dû à cet athlète robuste qui réduit en poudre les systèmes.

Surtout voici venir, en une noble théorie, les penseurs que Mercier révère avec prédilection, ses contemporains, ceux qui se sont repris à hanter assidûment les rives du fortuné ruisseau. Car certaines générations oublieuses les avaient de nouveau délaissées pour ces passe-temps frivoles, beaux-arts, éloquence, poésie, où s'adonna trop complaisamment le XVIIe siècle. Les cerveaux, alors, étaient merveilleusement cultivés et polis, mais timides et infectés de sophismes. Heureusement la sage influence de l'Angleterre a remis en honneur les seules connaissances utiles, et l'on voit, dans un généreux concours, les esprits les plus divers s'élancer vers elles : Fontenelle y applique ses grâces discrètes, Montesquieu son génie de divination, Buffon sa sublime éloquence, Diderot son véhément enthousiasme. Unies en un dessein grandiose, l'intrépide énergie d'un philosophe et la constance inébranlable d'un géomètre élèvent à la Science un monument égal en splendeur au temple de Salomon. Debout devant le ruisseau dont il voit s'enfler l'onde, en vain un illustre contemplateur la maudit. C'est elle encore qui court dans les veines de cet ingrat Rousseau et qui communique tant de force à sa pensée. Dans ce passage, remarquons-le, il est parlé de lui avec autant de dévotion, autant de zèle qu'auparavant, mais avec plus d'indépendance. On reconnaît qu'il tombe quelquefois dans l'extrême, et ses erreurs, sans doute, « semblent respectables, parce que le sentiment de l'humanité répand son feu sacré sur tous ses écrits », mais des erreurs enfin, il en commet. Ce n'est plus tout à fait le ton d'*Izerben*. On aperçoit ici une trace encore de la réaction signalée

plus haut. Par contre, Voltaire est singulièrement bien traité. Aucune réserve n'atténue l'éloge. Il n'a point de rival dans l'antiquité. Philosophe et poète, le concert de sa lyre est digne de l'oreille des sages. D'un seul regard il confond la superstition, l'erreur et l'ignorance. D'un seul sourire il fait taire la multitude des sots. Il a l'esprit « qui effleure et approfondit, qui joue et raisonne, qui plaisante et instruit. » C'est « la plus admirable tête, la mieux organisée, la plus infatigable, la plus singulièrement spirituelle. » Il soutient presque seul la gloire du nom français.

A travers ces premières fluctuations, il est curieux de voir les croyances essentielles de Mercier se chercher, se consulter en quelque sorte avant l'ultime formation et l'entière maturité. Sûres de leur pente, d'instinct et d'emblée, elles ne laissent pas de dessiner quelques méandres avant de s'y élancer à plein cours. C'est vers Rousseau, avec quelque redressement toutefois, et c'est toujours plus loin de Voltaire, malgré quelques retours flatteurs, qu'en définitive elles l'entraîneront.

Sur la berge fraîche où cette noble assemblée s'attarde, une voix retentit soudain qui commande à chacun l'attention. Nous la reconnaissons : elle part du cœur de Mercier ; elle rappelle à tous la mission sainte : « Amis, il nous reste une conspiration utile à former ; elle aura pour but d'aider les lois par les mœurs, d'aimer, d'embellir, de faire aimer ces maximes sacrées qui sont la force et le soutien des Empires. » Point de vaine métaphysique. « Revenons à l'homme tel qu'il est, à l'homme en société... portons nos regards sur les besoins de la patrie, vouons-lui notre voix ; cette législation douce et tranquille qui agit par la force de la vérité, qui enchaîne par le pouvoir de la raison, nous appartient. Tel était le pouvoir respectable et légitime que les sages exercèrent jadis sur les hommes, lorsqu'ils les firent sortir du fond de leurs forêts pour les rassembler sous des lois sages. » Il y aurait de l'injustice à le leur disputer. La philosophie éclaire et apaise, elle enseigne la confiance et la tranquillité, elle est l'amie des peuples et des rois.

Plusieurs notes qui accompagnent le texte de ce dernier *Songe* protestent qu'en louant les philosophes de son temps Mercier n'entend point faire allusion à ceux de leurs écrits

qui ont été condamnés. Nous comprenons à merveille la réticence. Elle était de saison au lendemain des rigueurs qu'*Émile* et *Bélisaire* notamment s'étaient, l'un après l'autre, vu infliger. Au contraire, les idées par lesquelles j'ai terminé cette analyse n'ont pas le caractère d'une précaution oratoire. Assez de preuves nous montreront par la suite tout ce que Mercier avait de sincère et d'intelligente modération. C'est bien, en effet, sous cet aspect d'irréprochable bénignité qu'il envisageait le ministère des philosophes, rêvé par lui comme l'unique, l'infaillible moyen de salut. Il s'y était passionnément attaché dès sa jeunesse, ne cessa de le réclamer dans la suite de sa carrière, et je doute même que l'épreuve qu'il en vit l'en ait jamais totalement désabusé. En cette heure d'effusion où il dressait un premier tableau de ses candides hypothèses sur la nature et l'humanité, comment l'eût-il achevé par une autre invocation?

Il y a bien de l'illusion évidemment dans ce livre que l'auteur n'a pas assez pris pour un songe ; il y a bien de la chaleur dépensée au service d'une cause qui a beaucoup perdu de son crédit. Maintes puérilités aussi prêteraient à sourire. Nous refusons surtout la valeur d'un dogme à la prétendue bonté originelle de l'homme. Elle nous a infligé des déconvenues dont le souvenir demeure amer et nous dispose mal pour les innocents à qui en revient la lointaine responsabilité. Innocents, ils l'étaient néanmoins du plus profond de leur cœur, et d'intentions si droites. L'indulgence ici n'est que de l'équité, et un peu d'attention la transforme en sympathie. On subit le charme touchant de cette bonne volonté insatiable et de cette fervente ambition. Entre tous les enfants du XVIIIe siècle, aucun n'a professé l'une et l'autre d'une âme plus pénétrée, plus émue que Mercier. Nous sentons, en le lisant, le fond de la sienne, et plus haut est le degré de chaleur qu'elle dégage, mieux elle nous permet de mesurer la température moyenne des âmes contemporaines qui, en si grand nombre et en proportions diverses, participaient de ce feu [1]. Les erreurs de ce siècle,

1. L'*Année littéraire* fit aux *Songes philosophiques* le meilleur accueil. De l'avis de Fréron, « l'auteur écrit avec chaleur, avec intérêt, le sentiment anime toutes ses images, sa morale en est plus touchante et fait une plus vive impression. » *Ann. litt.*, 1768, IV, 241. Les *Songes philosophiques* dont plusieurs ont trouvé place dans *Mon Bonnet de*

et ses gigantesques entreprises et ses témérités superbes s'éclairent pour nous à des lueurs dont nous avons gardé un reflet trop mal assuré pour parvenir le plus souvent à les comprendre par nous-mêmes.

Pour ceux qui pensèrent comme Mercier, pour lui, en particulier, qui poussait à outrance la faculté de certitude, la vie avait un sens qu'il n'était pas même question de chercher, tant on le trouvait manifeste. L'humanité souffrante, relevée, purifiée, conduite à la vertu et au bonheur par la voix des philosophes, tel est le plan d'un Dieu dont les desseins dévoilés un jour à nos yeux justifieront sans réplique toute l'œuvre de la création. Pour remplir cette destinée, pas d'appui surnaturel, pas de servitude de pensée, pas de renoncement au présent en vue de l'avenir. Non, c'est par sa propre vertu que la Nature consomme son œuvre de salut sous le rayon de la Providence : le bien et le mal y concourent, non par suite d'un châtiment infligé au genre humain, mais par l'effet d'une illusion à laquelle notre condition passagère est sujette. Car en illuminant nos yeux ravis, le spectacle complet de l'Univers nous montrera que tout se résout dans le bien. Que cette religion naturelle tournant à une sorte de mysticisme ait été par les uns taxée d'orgueil, parce qu'elle présume trop de l'homme et prive son infirmité du soutien de la révélation, on le conçoit; que beaucoup d'autres se prévaillent contre elle de leur désabusement pour prendre en pitié des rêves qui ont cessé de les visiter, il est trop naturel. Mais ce n'est pas un faible honneur d'avoir conçu un tel orgueil, et jamais âme médiocre n'a donné le vol à de semblables chimères.

VII

L'*Homme Sauvage* est curieux par l'énormité du paradoxe et le conflit qu'il provoque entre l'imagination et le discernement de Mercier. Les *Songes philosophiques* valent par l'élévation et la solennité de l'accent religieux. Avec les

Nuit, furent de plus l'objet d'une nouvelle édition où ils étaient joints à quelques opuscules du même genre et qui parut en 1789 sous le titre de : *Songes et Visions*.

Contes moraux, nous descendons beaucoup plus bas. Considérer les destinées de notre espèce et en raisonner bien ou mal, cela garde quelque intérêt, même quand l'opinion soutenue prête à beaucoup de controverses; proposer une explication du mystère des choses conforme à l'amour qu'on ressent pour les hommes et y mettre, avec toute sa foi, tout son cœur, cela mérite plus que de l'attention et attire la bienveillance due à tout ce qui est généreux et sincère. Mais, si l'on prétend retracer les faits et gestes de créatures vivantes, il importe avant tout qu'elles soient vivantes et que nous les reconnaissions pour telles. Après cela, le moraliste aura tout loisir de tirer de leur histoire l'enseignement qu'il nous juge convenable, il pourra y faire régner le plus austère esprit d'édification, il pourra disposer toutes choses en vue de l'effet à produire. Là dessus les points d'optique varient et la vérité se prête complaisamment à tous les biais sous lesquels on veut l'envisager. Encore pourtant faut-il que ce soit elle qu'on envisage. Or, entre tant de choses qui manquent aux contes moraux de ce temps, en général, et à ceux de Mercier en particulier, c'est la vérité certainement qui manque le plus.

Le conte moral avait été mis à la mode par Marmontel, comme l'héroïde par Colardeau. D'abord publiés séparément dans le *Mercure*, ses contes avaient eu l'honneur de plusieurs éditions dont une ornée par Gravelot de vignettes délicieuses. Non seulement ils avaient conquis la faveur des lecteurs, mais largement défrayé le théâtre : on les mettait en pièces à ariettes comme tant de romans de nos jours en comédies ou en drames. Nombre d'imitateurs s'en étaient inspirés. Baculard d'Arnaud, La Dixmerie, Bastide, etc., et Mercier, venant a son tour, renchérit encore sur l'exemple de Marmontel, coupable, selon lui, d'avoir poursuivi de ses traits le ridicule plutôt que le vice. Or « tant qu'il restera un vice sur la terre, comment, s'écrie Mercier, osera-t-on songer à purger les ridicules[1] ? »

Il s'agit pour un bon faiseur de contes moraux, tel qu'il l'entend, de démasquer, de flétrir les méchants, et de peindre la vertu « sous les couleurs aimables qui la caractérisent ». La force persuasive de ces ouvrages consiste,

1. *Fictions morales*, préface.

on le devine, à nous indigner contre les uns et à nous attendrir en faveur de l'autre, puisque l'attendrissement est la condition première de la conversion. Afin de remplir plus sûrement cet objet, on évitera toute ambiguïté dans le jugement des personnes et dans l'appréciation des faits. On se gardera, par dessus tout, de montrer dans un cœur humain les mobiles honnêtes et les mobiles coupables à l'état de mélange ; pour les fautes commises, on ne cherchera pas les origines, le sophisme secret, ce qu'il y a d'inconscient et ce qu'il subsiste de bonne foi dans les erreurs de la volonté; s'il s'agit de la pratique du bien, on n'y décèlera aucun alliage suspect, rien de mesquin, rien de machinal, rien de calculé. Car expliquer le mal tend à l'atténuer, expliquer le bien pourrait en diminuer le crédit, en ternir l'éclat. Tout cela est bon pour le roman d'aujourd'hui, plus curieux du fait que préoccupé du devoir, et chez qui — il faut bien l'avouer — le souci esthétique ne tourne pas trop à l'encouragement des droites volontés. Non, quiconque tient une plume — on nous l'a dit à satiété — fait acte d'éducateur. Pour que nul ne s'y méprenne, les hommes sont divisés en deux catégories parfaitement tranchées : les bons et les méchants, or pur ou plomb vil. C'est la poétique de l'imagerie d'Épinal. Nous verrons plus tard qu'appliquée par notre auteur à ses drames, la même psychologie rudimentaire n'y devait pas être d'un moins fâcheux effet.

En même temps qu'à l'héroïde, Mercier s'était, dès la vingtième année, exercé au conte moral. Il avait inséré dans le *Mercure* d'octobre 1761 *Medius*, histoire d'un amour sincère qui finit par triompher des préjugés du monde et des traverses de la vie. Du même auteur, le *Mercure* de janvier 1762 donna quelques pages intitulées les *Souhaits* où il est démontré que l'homme s'égare dans ses vœux et qu'il fait un mauvais usage des biens qui lui sont départis. En 1767, parut la *Sympathie*[1], écrit d'une insipidité rare, qui nous présente un jeune homme éloigné de la maison paternelle par la haine d'une marâtre et tombant, dès la première étape, entre les bras d'un bienfaiteur dont il épousera la fille, après force exclamations et transports de sensibilité.

1. Beaucoup trop louée par l'*Ann. litt.* « Cette brochure annonce un homme qui pense, qui sent, qui écrit... » 1767, v, 163.

Enfin, en 1769, Mercier publia, sous le titre de *Contes moraux*, un recueil qui en contenait quatre : *Les Hypocrites*, *l'Avare corrigé*, *les Époux malheureux*, *Histoire de Mlle de Rémilies*.

Quelques traits y sont peut-être bons à relever. Ainsi, dans le second qui retrace un miracle de l'amour triomphant de l'avarice, la description de l'endurcissement causé par ce vice nous montre ce qui donne à l'auteur le plus d'indignation. Le héros de l'aventure « ne sut jamais pleurer sur l'infortune de son semblable..... Il lut ces beaux ouvrages de notre siècle où les droits de l'humanité sont exposés d'une manière si touchante et si neuve, et il les lut sans être ému. » Cet avare fait outrage à l'espèce humaine, et Mercier a grande hâte de défendre celle-ci : « Il est des hommes vils, mais heureusement, ils ne forment point le plus grand nombre... Quels livres que ceux qui calomnient le genre humain, qui imputent à tous les hommes le vice de quelques âmes basses, qui les traitent comme des criminels parce qu'ils sont faibles et malheureux!..... L'humanité est loin d'être parfaite, mais elle n'est pas si noire qu'on nous la peint. »

Autre vilaine engeance que ces hypocrites qui font l'objet du premier conte. Ils commettent mille noirceurs et surprennent cependant l'estime des gens de bien, tant ils ont le secret de se déguiser. L'opinion publique n'est sévère que pour les fautes non dissimulées, celles où tombent les cœurs sincères. Ici paraît à plein la fausseté du genre. Afin de nous donner plus d'horreur pour ce vice ténébreux, Mercier nous le dépeint moins occupé de servir l'intérêt personnel qu'appliqué à se contenter lui-même, par méchanceté pure, et ses hypocrites, au rebours de toute vraisemblance, se plaisent, entre eux, à se dévoiler, à raisonner sur leur cas, à se faire mutuellement les honneurs de leur âme fourbe. L'instruction du lecteur y gagne, à ce que croit Mercier qui ne craint jamais d'appuyer trop. Ailleurs, il lui échappe un cri du cœur bien significatif. » Un méchant devrait être puni en n'aimant jamais, et c'est à regret que je vois entrer l'amour dans un cœur vicieux. « Voilà qui dérange la théorie, en effet : quoique ce méchant ne connaisse pas les vraies douceurs d'un sentiment tendre, c'est encore trop qu'il en goûte les plaisirs vulgaires.

Les *Époux malheureux* mis en scène par le troisième conte sont les plus honnêtes gens du monde condamnés par les persécutions d'un père à des extrémités atroces, voués à la honte et à la mort. Enfin le petit roman épistolaire de Mlle de Rémilies nous expose le cas d'une fille fière et brave qui tire vengeance d'un séducteur et meurt de l'avoir tué. Une seule de ces quatre histoires a un dénouement heureux. Les trois autres racontent le vice récompensé et la vertu punie. Mercier prévoit l'objection. « On veut sur le théâtre et dans les livres que les bons triomphent, je le veux aussi, mais dans le monde..... le crime a trop souvent l'avantage[1] ». Il ne sert de rien de le dissimuler, et les lecteurs n'en tireront pas moins des contes moraux le fruit qu'ils doivent en tirer.

Ce petit livre[2] obtint une approbation unanime, tant le genre sensible mettait alors le public à l'unisson de l'écrivain. Les principaux journaux littéraires, pour la première fois, rivalisèrent de compliments envers Mercier. On le loua d'avoir, comme il s'en était flatté, tourné ses traits contre le mal plutôt que contre le ridicule; on proposa cette innovation dont il avait l'honneur en exemple aux autres jeunes écrivains; on vanta la chaleur, l'intérêt et la philosophie qui faisaient le mérite de l'ouvrage et on engagea instamment l'auteur à tenir sa promesse en écrivant d'autres contes[3]. A la vérité, il n'était nullement nécessaire de l'y stimuler. Cette sorte de littérature rentrait trop bien dans la tâche qu'il s'était assignée. Il composa donc plusieurs autres écrits larmoyants dont il n'y a rien de plus à dire que des premiers et qui, rassemblés avec ceux-ci, formèrent trois volumes publiés en 1789 sous le titre de *Fictions morales*.

Pour mémoire et afin de ne rien omettre des écrits de jeunesse, ajoutons à ceux qui viennent d'être énumérés

1. *Les Hypocrites*.

2. Notons en passant que les *Contes moraux* publiés par Mercier sous son nom en 1769 ont été confondus à tort avec un autre ouvrage anonyme qui parut la même année et qui était intitulé : *Contes moraux* ou les *Hommes comme il y en a peu*. L'erreur a été commise par Quérard et par M. Tourneux dans son édition de Grimm, VIII, 255.

3. 1769. *Année littéraire*, III, 205. *Mercure*, I, 91. *Journal Encyclopédique*, V, 463.

un poème en vers sur le *Génie*, lu en public à l'Académie, et non sans applaudissements, le jour de la Saint-Louis de 1766[1]. On y relève ces deux vers d'assez fière tournure qui proclament le génie indépendant des règles.

Admire un vol hardi, ne le mesure pas.
Pour franchir l'univers, les dieux ne font qu'un pas.

Nommons encore *les Amours de Chérale* (1767)[2], poème en prose où la vertu et la passion font un bizarre assemblage ; la *Lettre de Dulis à son ami* (1767), héroïde saugrenue et répugnante, confession d'un moine qui, veillant le corps d'une jeune fille trop aimée, ne peut résister à sa passion et ressuscite ainsi la fausse morte[3], exemple bien significatif de la déformation des objets dans le cerveau illuminé de Mercier, puisque cette triste conception, bonne à inspirer un conteur grivois, est traitée par lui avec le plus grand sérieux et ne lui donne lieu que de plaindre l'erreur d'un cœur épris, sur qui la vertu n'a pas perdu ses droits[4]. Il n'y a de même qu'une brève mention à faire des *Songes d'un hermite*[5] qui parurent en 1771. Ces innocents apologues de morale familière ne nous apprennent rien de nouveau sur les idées de l'auteur.

Prose ou vers, Mercier, à trente ans, avait déjà publié plus d'une douzaine de volumes et brochures. Quelque mesure d'indulgence ou de sévérité qu'on y veuille appliquer, ces premiers ouvrages du jeune écrivain ne seraient point par eux-mêmes des titres suffisants à l'attention, si plusieurs, ceux dont l'analyse remplit les pages précédentes, n'apportaient à l'histoire morale de leur auteur d'utiles éclaircissements. En nous révélant l'œuvre à laquelle il engage sa vie et l'inspiration maîtresse qui ne ces-

1. *Mercure de France*, oct. 1766. Recueilli plus tard dans *Mon B. de N.*, IV, 55. En outre de ce poème, Quérard en signale un autre qui serait de la même année et que je ne connais pas : *Le génie, le goût et l'esprit*, en quatre chants.

2. *Corr. litt.*, VII, 324. Le *Journal de Neuchâtel* compara obligeamment ce petit ouvrage au *Temple de Cnide*, 15 juin 1784, p. 440.

3. *Corr. litt.*, VII, 309.

4. Fréron rendit le compte le plus flatteur de cette monstrueuse histoire. *Ann. litt.*, 1768, VI, 206. En changeant d'avis sur l'auteur, il devait, il est vrai, en changer aussi sur l'ouvrage. *Ibid.*, 1775, I, 53.

5. *Journal Encycl.*, 1771, III, 73.

sera jamais de le diriger, ils nous aident à comprendre le choix de ses futurs sujets, tous moralement utiles : idéal d'une humanité supérieure (*An 2440* : moralisation des hommes par l'enseignement le plus accessible et le plus répandu (*Théâtre*) ; dénonciation des maux de la société pour en provoquer la réparation (*Tableau de Paris*). Ils nous laissent aussi pressentir qu'en mettant toutes ses facultés au service d'une si noble cause, un esprit de cette audace sera sans pitié pour tout ce qui la contrarie ou même pour tout ce qui ne la sert pas et lui demeure étranger. De là la conception particulière qu'il se fera et du livre et du théâtre. De là la fureur qu'il déploiera contre l'art classique, les règles, les unités, tout ce qui lui déplaisait déjà d'instinct, tout ce qui décevait en lui une imagination ardente, jalouse de sentir et de servir, tout ce qui, dans les lettres est purement littéraire, à ce titre, arbitraire, superflu, par suite illégitime et nuisible. De là ses attaques violentes contre les autorités qui consacrent toute cette littérature usurpatrice, ses efforts pour la supplanter. De là, et à la faveur de la mission qu'il entend remplir, les justes critiques que sa hardiesse d'esprit lui suggérera, les vues d'avenir, et aussi les paradoxes effrénés, et les fougueuses batailles de plume où il portera et recevra tant de coups.

Tel qu'il s'accuse dans ces premières pièces justificatives de sa vocation, Mercier est une âme simple, robuste et croyante. Il sait à quoi il croit, et il y croit mordicus, à tout jamais, de toute son âme, de la foi la plus inébranlable. La providence divine, la destinée humaine, la sienne propre n'ont plus à ses yeux aucune obscurité. Aussi jouit-il d'une sécurité et d'une sérénité sans bornes. Nous l'avons vu, son imagination le mène loin et haut, mais où qu'elle le transporte, il y est de plain-pied, sans malaise et sans angoisse. Il lit l'Écriture sainte, il s'y complaît, il a l'émotion du sublime biblique si peu familière à ses contemporains[1], mais le vertige ne le prend pas sur ces cimes, il a, dans ses rapports avec la Divinité l'aisance confiante du curé de campagne, car il ne connaît pas le doute. Il ne doute ni des hommes, ni de la morale, ni du devoir, il voit, clair comme le jour, ce qui importe, ce qu'il doit faire, ce

1. *T. de P.*, IX, 104. *B. de N.*, III, 216.

qu'il doit aimer. Partant, sa grande haine est pour l'ironie, pour la raillerie, les rieurs, tout ce qui inquiète, entame, altère la quiétude de la foi morale. L'aversion instinctive qu'il a pour Voltaire éclatera tôt ou tard, et quelque contrainte se mêlera toujours à son admiration pour Molière dont le comique lui semble suspect d'impiété [1] ; car, pour lui les vraies choses saintes, ce sont les vérités morales : employer son art à combattre le ridicule lui semble superflu ; en soi, c'est déjà un emploi répréhensible du talent, puisqu'il y a mieux à faire, mais ce qui est pis, c'est qu'on s'expose, en maniant cette arme dangereuse du comique, à effleurer certaines délicatesses de conscience, si susceptibles et si respectables. Quand on a, à ce point, la notion précise du bien et du mal, du noir et du blanc, on prend en haine, comme un désordre et un dommage, tout ce qui menace de les confondre, de les embrouiller et d'égarer ainsi notre esprit de conduite.

Comme elle est sûre d'elle-même et de son assiette inébranlable, cette foi morale de Mercier est aussi sereine. Faite pour les hauteurs, elle n'y suffoque point. Quand aujourd'hui quelques généreux conducteurs de consciences nous crient : *Sursum corda*, nous trouvons nos cœurs pesants à soulever ; et dans ce lait de la tendresse humaine où ils nous exhortent à reprendre goût, nous sentons je ne sais quelle saveur secrète d'absinthe. C'est que la piété ou la veilléite de piété va fort bien, comme on l'a dit, sans la foi. Nous ne sommes pas sûrs de nous, l'horizon interrogé reste brumeux et notre bon vouloir demeure trempé de tristesse. La foi totale au contraire, la foi massive et qui se sent invulnérable, celle du curé de campagne (je répète ma comparaison), celle-là est légère à l'âme qu'elle meut, elle la rend souple et allègre. Dans sa probe et ferme droiture, Mercier, cent ans auparavant, eût été un dévot ferré sur ses principes et du plus cordial enjouement. La philosophie ne le rend pas plus morose. Il en a le cœur nourri à son gré et juge la vie bonne. Il jouit de ses pensées et se tient content de son sort : « Au moment de ma naissance, un billet qui portait santé, liberté, gaîté m'était heureusement échu. Aussi me donnerait-on des trésors, je les refu-

1. *B. de N.*, II, 113.

serais sur le champ, non par un désintéressement philosophique, mais parce qu'après avoir vu qu'on ne gagne un bien qu'au détriment d'un autre, j'avais sagement prévu qu'en devenant riche, je deviendrais misanthrope ou malade..... N'en déplaise à M. Héraclite, il n'y a que la philosophie riante qui triomphe des maux : alors on ne se fait une perspective que de ce qui est agréable et l'on se regarde comme au parterre à l'égard de tous les événements... qui occupent la scène du monde[1]. » Il aime le beau temps, la campagne, la promenade. Il a belle humeur et grand appétit, il s'attarde volontiers en de copieux repas « parlant comme nos bons pères et buvant bonnement comme eux[2] ». Enfin voici son dernier mot qui résume le tout : « Notre âme nous fournit tant de moyens de jouir..... qu'il est étonnant qu'on n'en fasse pas plus d'usage et qu'au milieu des ressources immenses qu'elle nous offre à toute minute, on se livre à l'ennui[3] ».

C'est un heureux homme, car ses bonnes qualités conspirent à lui donner le bonheur. Certain que toutes choses tendent au meilleur et que, pour sa petite part, il les y aide, lui écrivain, par la vertu de son noble emploi, cette précieuse conviction enchante sa vie, puisque c'est à elle, en effet, qu'il a consacré sa vie, qu'elle lui suffit en lui demeurant fidèle, qu'elle le tient à l'abri des ambitions et des passions qui désabusent. Quand on est si bien servi par son intelligence et sa volonté, c'est une grande joie que le travail. Mercier s'y est voué pour toujours, non, sans caprice, d'ailleurs. Son « génie », à ce qu'il nous apprend lui-même[4], le visite à ses heures, s'impose à lui, le force d'écrire quand il voudrait se promener. « Tantôt tu m'apportes des idées extraordinaires que je crains de confier au papier, tantôt des idées si simples que je n'ose les produire. » Ce sont là de bonnes heures, et Mercier s'enferme, devisant avec lui-même, tisonnant avec délices, suivant au bout de ses pincettes

1. *Entretiens du Palais-Royal*, Paris, Buisson, 1786, pp. 72, 75.

2. *Entretiens des Tuileries*, Paris, Buisson, 1788, p. 113. « Sa cave, nous dira-t-on plus tard, est aussi bien garnie que sa bibliothèque », *Mémoires de Fleury*, I, 442. J'anticipe sur les dates, mais les traits de nature, chez Mercier, ne changent guère.

3. *Entr. des Tuileries*, p. 95.

4. *Mon B. de N.*, IV, 133 et suiv.

« ses pensées riantes[1] ». Il confesse, d'ailleurs, ingénument sa tendresse pour ce génie qui le mène où il veut. Il en a une assez haute opinion, il n'en connaît pas les limites, mais aussi il lui sait gré d'être sans jalousie et de s'incliner de lui même devant ceux qui le surpassent. Pourquoi cependant le volage le délaisse-t-il parfois des mois entiers? Alors, Mercier court le monde, où on le voit ennuyé et distrait, car il en comprend mal la langue. C'est dans les cercles familiers seulement qu'il peut donner tout l'essor à son amour de la conversation. Il nous a dit déjà[2] combien il jouissait entre amis, d'épancher, de soutenir ses idées, puisqu'il tenait à toutes, qu'elles lui étaient chères et que rien ne lui en paraissait vain.

VIII

Le hasard des rencontres l'avait mis de bonne heure sur le chemin de plaisants originaux dont il retenait mainte anecdote. Le musicien Rameau, par exemple, « un grand homme sec et maigre, qui n'avait point de ventre et qui, comme il était courbé, se promenait au Palais-Royal toujours les mains derrière le dos pour faire son aplomb. Il avait un long nez, un menton aigu, des flûtes au lieu de jambes, la voix rauque. Il paraissait être de difficile humeur[3] ». Mercier s'ennuyait à ses opéras, mais lui accordait du bon sens et le proposait en exemple aux Parisiens qui parlent à tort et à travers de ce qu'ils ne connaissent pas. C'est Rameau qui lui dit un jour : « Je suis un ignorant, ne me parlez de rien, je ne sais rien; parlez-moi de musique[4] ». Le neveu du musicien, celui que Diderot a immortalisé, a laissé aussi à Mercier un souvenir divertissant. « Moitié abbé et moitié laïque, il vivait dans les cafés et réduisait à la mastication..... tout ce que l'on faisait de grand dans le monde ». Il était très fier de son oncle, mais plus encore de son père qui avait été pendu, puis dépendu à

1. *T. de P.*, x, 303.
2. *Ibid.*, x, 224. Voir ci-dessus.
3. *Ibid.*, xii, 181.
4. *Ibid.*, xi, 50.

temps et, se trouvant sans ressources, avait de quelques lambeaux de sa chemise façonné des marionnettes qui le tirèrent d'affaire[1]. Neveu et fils d'hommes si peu ordinaires, il crut avoir des titres à la bienveillance du gouvernement qui s'occupa de lui, en effet, pour le faire enfermer comme un fou incommode.

Dans l'auberge où Mercier prenait ses repas, il rencontrait souvent un jeune abbé tout à fait inconnu qui s'appelait Maury. Débarqué de son village avec l'ambition des plus hautes destinées, il ne parlait que de ses grandeurs futures, assurant son commensal qu'il serait de l'Académie française avant lui. Il protesta même à plusieurs reprises qu'on le verrait s'asseoir sur le trône pontifical, et « ce n'était pas, observe Mercier, le vin que nous buvions qui l'enivrait. » Infatigable, d'ailleurs, dans ses démarches, il avait déjà fait deux visites quand il montait, à six heures du matin, au quatrième étage de notre auteur. A huit heures, il sonnait chez d'Alembert et à midi à l'archevêché. Il avait le zèle impartial, dînait avec les grands-vicaires, soupait avec les athées, se faisait recommander à la fois par le duc et pair et par le bedeau[2]. Par ce moyen, il poursuivit la carrière entreprise de manière à convaincre son camarade d'auberge que, papauté à part, il ne s'était pas vanté.

Un des amis préférés de Mercier fut Crébillon fils. La disproportion d'âge était grande entre eux : plus de trente ans les séparaient. La disproportion de célébrité ne l'était pas moins, mais Crébillon, censeur royal, auteur à la mode, connu et lu de tous, se plaisait dans la compagnie des jeunes gens. Mercier l'avait connu vers 1762 et dut fréquenter chez lui surtout après son retour de Bordeaux. « Crébillon fils, était, nous dit-il, la politesse, l'aménité et la grâce confondues ensemble. » Et quelle invraisemblable modestie! Ses amis, en certaine rencontre, s'étant donné le mot, affectaient de hausser les épaules à chaque mot qu'il prononçait. Douloureusement alors, il s'excusa d'avoir perdu l'esprit, comme il ne s'en apercevait hélas ! que trop,

1. *T. de P.*, XII, 184-186.

2. *Bien Informé*, 5 nivôse an VIII. Mercier ajoute que, le trouvant un jour assez malade, Maury s'empressa fort pour le réconcilier avec l'Église.

et les supplia toutefois de le vouloir bien tolérer auprès d'eux dont il ne se pouvait plus passer. Ceux-ci l'embrassèrent aussitôt en l'assurant qu'il était toujours aussi spirituel que bon[1]. « Une légère teinte de causticité perçait dans ses discours, mais elle ne frappait que les pédants littéraires et les ennemis du bien public. » Voilà qui devait les mettre d'accord, mais surtout Mercier fut ravi de lui trouver les mêmes principes littéraires qu'il professait lui-même : « Un jour il me dit en confidence qu'il n'avait pas encore achevé la lecture des tragédies de son père, mais que cela viendrait. Il regardait la tragédie française comme la farce la plus complète qu'ait pu inventer l'esprit humain[2]. » Bref, Mercier prit singulièrement en goût cet homme « taillé comme un peuplier, haut, long, mince », et si affable envers tous les jeunes écrivains avec lesquels sa charge de censeur le mettait en rapport. N'est-ce point encore un joli trait de ce temps que cette absence de morgue, cette familiarité qui rapprochait un homme de lettres aussi fameux de ses plus modestes congénères! Il tenait tête, fourchette en main, à Mercier lui-même qui a gardé un souvenir respectueux de ses exploits.

Crébillon fils et Mercier, après ce que j'ai dit de la foi morale du dernier, cette rencontre ne faisait pas prévoir tant de sympathie. Il faut s'entendre : l'homme immoral, l'ennemi, pour Mercier, c'est celui qui s'en prend aux préceptes de la morale, qui les tourne en dérision et menace, si on l'écoute, d'en diminuer le crédit. Là est le vrai péché, le péché contre l'esprit. Mais dans les *Égarements du cœur et de l'esprit*, y a-t-il intention de mal faire? Mon Dieu! non. Le XVIIIe siècle ne s'en souciait pas et suivait sa pente. A prendre les choses au fond, la morale de la sensibilité ne conduisait-elle pas du reste les plus droits de ses adhérents à bien des complaisances pour les vœux de la chair, puisqu'elle confondait la double notion de vertu et de félicité dans le transport de l'amour? Là où Crébillon badinait, elle déclamait. Ce n'est guère qu'un air nouveau sur la vieille chanson. Et puisque son grand ami ne trouvait pas mauvais qu'on changeât ainsi sa musique, qu'il ne se permettait à

1. *T. de P.*, II, 175.
2. *Ibid.*, X, 42, 43.

l'endroit des novateurs ni sarcasme, ni épigramme. Mercier se sentait à l'aise pour louer en lui « l'auteur qui a vu le plus finement dans le caractère et dans le cœur des femmes et qui leur a appris souvent à se connaître elles-mêmes[1] ». Au reste une bienveillante facilité d'humeur et le goût commun des choses de l'esprit suppléent à bien d'autres affinités; Mercier goûtait le commerce de Crébillon fils, comme la lecture de Montaigne[2] où pourtant il ne s'avisait guère de chercher du renfort à ses vaillantes énergies.

Sur ce dernier article, il n'était pas en peine de trouver son affaire. En ce troisième tiers du XVIIIe siècle, l'enthousiasme n'était point une denrée rare. Diderot en tenait une fontaine toujours jaillissante et Mercier s'y abreuvait avec délices. Il garda le plus vif souvenir de cette parole impétueuse qui s'épanchait en toute occasion et sur tout sujet, sans s'appauvrir ni se ralentir jamais. Aucun écrivain, dans le temps et le pays des prodigues, ne fut plus prodigue que Diderot, ne dépensa davantage, au petit bonheur de la conversation, un fonds plus opulent de pensées dont ses ouvrages, tout nombreux qu'ils sont, n'ont recueilli que les débris. « Il ne se vantait pas de savoir faire un livre, mais bien d'écrire des pages ; il disait : « Il n'y a que des pages dans les livres ; tel n'a que tant de pages ». Dans les livres les plus inconnus, il en trouvait d'admirables. « J'ai fait une page qu'il faut que je vous lise », et il vous lisait sa page sans savoir où il la placerait, il l'oubliait ou il la donnait au premier venu[3] ».

A ce propos, on aime à trouver chez Mercier une explication qui réduit à sa juste valeur certaine boutade ignoble dont le souvenir est resté trop tenacement attaché à la mémoire de Diderot, ses admirateurs les moins honorables lui ayant rendu le mauvais service de l'arracher à l'oubli.

1. *T. de P.*, II, 176.
2. *Songes phil.*, 386.
3. *De J.-J. R.*, II, 187. Des lettres qui eussent témoigné de leur commerce seraient pour nous d'un grand prix. Malheureusement, il ne semble guère que ces deux hommes se soient écrit. La correspondance de Diderot, ce que nous en possédons du moins, ce que l'édition Assézat et Tourneux en a recueilli, ne contient, à l'adresse de Mercier, qu'un billet assez court qui est relatif à leurs relations communes avec la comtesse Fanny de Beauharnais (XX, 83). J'aurai l'occasion de le citer plus tard.

Diderot « s'échauffait dans la conversation, et même il s'emportait jusqu'à la fureur, surtout quand il parlait des souverains oppresseurs et de la tyrannie sacerdotale liguée avec eux ; alors il passait les bornes : « Le genre humain, criait-il, ne sera heureux que quand on aura étranglé le dernier roi avec les boyaux du dernier prêtre ». Cette exclamation dans sa bouche devenait très risible, parce que sa figure heureuse et bonne démentait cette folle exagération d'un cerveau allumé[1] ». Et c'était le même homme qui, un jour, s'efforça, deux heures durant, de démontrer à Mercier « que les lois n'auraient pas tort de brûler un athée en place publique[2] ». Ah! il n'est pas besoin de rechercher pourquoi ces deux hommes s'accordèrent. Ils étaient bien de la même famille. Mercier, qui ne fut pas son égal en génie, sut, pour son honneur, ne jamais contracter les mêmes souillures. Mais il fut possédé, au même degré, du délire de penser et de parler, sans retenue, sans fausse honte ni crainte du ridicule, toujours grand train et bride abattue.

Un autre homme exerça sur lui pareil empire, ce fut Rouelle, le chimiste, dont les cours attiraient tout Paris. La science qu'il enseignait, alors toute nouvelle, ne répondait-elle point merveilleusement à ce grand entraînement d'espérance qui montrait aux hommes leur condition future renouvelée au gré de leurs vœux? En livrant à leur discrétion les corps et les éléments qui les constituent, en leur donnant accès dans le secret du laboratoire, la chimie venait à point pour corroborer leurs plus hardies entreprises. Mercier vit en elle aussitôt un des puissants leviers dont il attendait le redressement du monde. « Je ne sais si je me trompe dans mes vœux ardents, mais je pense que la chimie pourra tirer un jour de tous les corps un principe nourrissant et qu'il sera alors aussi facile à l'homme de pourvoir à sa subsistance que de puiser l'eau dans les lacs et les fontaines[3]. »

On peut juger de l'ardeur qu'il mit à suivre les leçons d'un homme dont la fougue était faite pour redoubler la sienne, dont il devait certainement être le dernier à remar-

1. *De J.-J. R.*, II, 187.
2. *Ibid.*
3. *T. de P.*, IV, 126.

quer les défauts, « Rouelle, dit Grimm[1], était un homme de génie sans culture... Il était d'une pétulance extrême ; ses vues étaient embrouillées et sans netteté et il fallait un bon esprit pour le suivre et pour mettre dans ses leçons de l'ordre et de la précision. Il ne savait pas écrire ; il parlait avec la plus grande véhémence, mais sans correction ni clarté, et il avait coutume de dire qu'il n'était pas de l'Académie du beau parlage. Avec tous ces défauts, ses vues étaient toujours profondes et d'un homme de génie... Il a compté parmi ses disciples non-seulement ce que la France a aujourd'hui d'habiles chimistes, mais encore un grand nombre d'hommes célèbres et de mérite de toutes les classes ; il avait... le secret de tous les hommes de génie, celui de vous faire penser. » Écoutons Mercier à son tour : « J'ai souvent entendu Diderot et Rouelle. Qui n'a pas entendu Diderot et Rouelle ne connaît pas l'empire de l'élocution, ni la force entraînante de l'enthousiasme ; il ne sait pas ce qu'un homme obtient sur un autre. De tous les hommes que j'ai entendus dans ma vie, les plus éloquents furent Rouelle et Diderot... Quand Rouelle parlait, il inspirait, il foudroyait, il me fit aimer un art dont je n'avais pas la moindre idée. Rouelle m'éclaira, me subjugua, c'est lui qui m'a rendu partisan de cette science qui doit régénérer tous les arts, l'un après l'autre, et depuis ce temps la chimie m'inspire de la vénération ; sans Rouelle, je n'aurais su voir au delà du mortier de l'apothicaire[2]. »

Mercier entrevit le vieux poète Piron, vers la fin de sa longue carrière. Il le tenait pour un parfait honnête homme, mais ne prisait guère en lui l'écrivain qu'il jugeait fort inférieur à sa réputation. Il en avait conservé le souvenir d'un vieillard plein de volubilité, caustique, courant après le trait d'esprit, peu instruit d'ailleurs, plein des souvenirs de sa jeunesse et aigre envers le temps présent[3].

Il connut aussi Duclos qui lui racontait un jour qu'en sa qualité d'historiographe de France, il avait assisté à un interrogatoire de Damiens, revêtu de la robe et coiffé de la perruque longue du juge[4]. Ce mordant écrivain tient aussi

1. *Corr. litt.*, IX, 106.
2. *T. de P.*, XI, 176.
3. *Journal des Dames*, mai 1775, p. 236 et suiv.
4. *T. de P.*, IX, 146.

sa place dans les *Songes philosophiques* où un témoignage flatteur lui est décerné en bien mauvais jargon. « La probité lui forme un caractère ferme où la franchise éclate avec une simplicité noble[1]. »

Parmi les hommes célèbres que Mercier vit de près, on doit une mention particulière à celui qui lui inspira la considération la plus marquée et dont, avant de connaître personnellement Rousseau, il rechercha le plus les conseils. C'est de Thomas que je veux parler. La postérité n'a pas été clémente à cet écrivain. Elle a fait pis que de l'oublier, elle en a gardé le souvenir confus d'un ennuyeux phraseur. La grandiloquence de ses *Éloges* lui a nui à nos yeux, mais elle le plaçait très haut dans l'esprit des contemporains ; Garat égale son nom à celui de Bossuet[2], et Meisteir ne croit pas pouvoir le comparer mieux qu'à Démosthène ou qu'à Platon[3]. L'homme était, d'ailleurs, l'honneur et la délicatesse même. Il eut d'illustres amitiés et les mérita.

Compétiteur malheureux de Thomas aux prix de l'Académie, Mercier ne lui avait pas gardé rancune de ses échecs répétés et s'était pris d'un goût fort vif tant pour ses écrits que pour sa personne. A lui, en effet, plus qu'à personne, le ton et l'esprit des *Éloges*, avaient de quoi plaire : « Dans ses mâles et nobles écrits le goût de l'ordre et de la vertu s'imprime à chaque ligne[4]. » Bien qu'il n'y eût entre eux que huit ans d'intervalle, la pratique d'un genre grave, l'habitude d'y triompher avaient valu à Thomas une autorité précoce, et dans plusieurs lettres demeurées inédites jusqu'à ce jour, on voit Mercier le traiter avec une déférence singulière, comme un disciple respectueux. Lui ayant ménagé une fort belle place parmi les riverains du ruisseau philosophique, c'est en ces termes qu'il lui en offrit l'hommage :

1. *Songes phil.*, 392.
2. *Mém. hist. sur le* XVIIIe *siècle*, I, 323.
3. *Corr. litt.*, XI, 167.
4. *El. et Discours*, 1776, préface. Plus tard, à la vérité, il fit quelques réserves sur ce genre d'éloquence. Le style académique, écrivait-il, « gâta plusieurs écrivains, notamment mon cher Thomas qui perdit son allure naturelle pour en prendre une forcée ». *T. [de P.*, XII, 177.

« Enfin, voici mes *Songes philosophiques* arrivés. Lisez-les, vous qui vous intéressez à mes travaux et dont un regard suffit pour m'encourager. Le dernier *Songe* est une galerie de portraits. Je me suis plu à dessiner les philosophes modernes que j'aime et que j'estime. J'ai cru que tandis que l'imbécile satire élevait une voix féroce contre nos grands hommes, il serait permis à une âme reconnaissante de répéter une partie des éloges que la Nation leur distribue. Je n'attendrai pas leur mort pour leur offrir mon grain d'encens. Est-ce être flatteur que d'être juste de leur vivant? Je ne le crois pas. J'aurais plus dit[1] sur celui d'entre eux qui m'est le plus cher et qui m'honore de son amitié, mais j'ai voulu laisser à mon cœur le plaisir de penser secrètement plus que ma plume n'a exprimé[2] ».

Si Thomas semblait un instant cesser d'écrire, Mercier l'interrogeait, le pressait de flatteuses remontrances. « Je ne vous cacherai pas que l'on commence à murmurer de votre silence. Vous êtes un de ces écrivains dont on compte les ouvrages et dont on sollicite les travaux[3] ». Annonçait-on un nouveau panégyrique, quel transport à l'idée d'être présent le 25 août 1770 à la séance solennelle de l'Académie et d'entendre louer Marc-Aurèle par la seule voix digne d'évoquer cette grande mémoire[4]! Et quand enfin il eut sous les yeux les œuvres complètes de Thomas, pour le coup, Mercier jeta la plume, tout au bonheur de lire[5]. J'imagine aussi qu'il ne fut pas médiocrement fier certain jour où, par cette même bouche honorée, retentirent en pleine Académie encore ses propres, ses chères idées sur l'homme de lettres citoyen. Cela se passait le 6 septembre 1770 et pour la ré-

1. Et qu'eût-il pu dire de plus? « Six couronnes brillantes ornaient son front, toutes faites pour l'immortalité. La flamme généreuse de la vertu brillait dans ses écrits et leur donnait cette force et cette chaleur qui ne sont que le partage de ceux qui la chérissent pour elle-même. La noblesse et l'élévation de son âme s'imprimaient à chaque ligne que sa main traçait; il jouissait de l'estime publique, il la méritait, et il avait pour amis ses rivaux, ses admirateurs et son siècle. » *Songes phil.*, 400-401.

2. Lettre inédite à Thomas, 22 juin 1768.

3. Lettre inédite du 10 juillet 1770. Voir à l'Appendice.

4. Voir la lettre du 16 août 1770. *Ibid.*

5. Voir celle du 21 mai 1773. *Ibid.*

ception de Brienne, archevêque de Toulouse. Il y eut quelque scandale, un des quarante, l'avocat-général Séguier, venait justement de sévir contre le Système de la Nature, de d'Holbach[1], et Thomas reçut défense d'imprimer l'imprudent discours. Mais ce modeste simulacre de persécution dut le hausser encore dans l'estime de l'enthousiaste Mercier.

Dans la fièvre de la production, nous voyons celui-ci enfin réclamer, provoquer, accueillir avidement les avis de ce conseiller d'élection. Tout adonné au premier en date des écrits qui firent sa renommée, il termine par ces lignes la lettre précitée du 22 juin 1768 : « Je travaille au long rêve de l'An deux mille quatre cent quarante. J'ai déjà mis à profit plusieurs de vos idées, et je ne manquerai pas de vous remettre l'ouvrage pour en recevoir d'autres qui m'enflamment d'un feu nouveau. Aimez toujours celui qui aime la philosophie ». D'autres fois, il parle théâtre, expose ses doctrines, soumet le plan de ses drames, fait son profit des objections qu'ils soulèvent[2]. Nous aurons à y revenir. Ces lettres m'ont paru mériter d'être recueillies. On les trouvera *in extenso* à la fin de ce volume.

C'est également en ces années de jeunesse que Mercier et Letourneur commencèrent de contracter une étroite et fidèle amitié qui dura vingt-cinq ans et ne fut rompue que par la mort du dernier. Le nom de celui-ci revient souvent dans les lettres à Thomas. Cette longue liaison avec le traducteur d'Young et de Shakespeare fut loin de rester étrangère à la curiosité ardente dont notre auteur, comme nous ne tarderons pas à le voir, se prit de plus en plus pour la littérature anglaise.

En 1770 seulement, dans les derniers jours de juin, Jean-Jacques Rousseau revint se fixer à Paris. A quelle date Mercier le vit-il pour la première fois, c'est ce que l'on ne saurait établir exactement. Mais selon toute vraisemblance, il ne différa guère, et leurs relations devaient déjà durer depuis quelque temps à l'époque où parut, en 1773, le *Nouvel Essai sur l'art dramatique*, composé, de l'aveu de

1. *Corr. litt.*, IX, 125.
2. Lettres des 10 juillet et 16 août 1770.

Mercier, sous l'inspiration du philosophe[1]. Le cœur battant, il gravit l'escalier de la rue Plâtrière. « De quelle douleur profonde, s'écrie-t-il, ne fus-je pas pénétré, lorsque, me trouvant en face de l'auteur d'*Émile*, je vis que ce fameux écrivain était malade du cerveau! Je soupirai lorsque je l'entendis me parler de ses chimériques ennemis, de la conspiration universelle formée contre sa personne, et je me disais tout bas, les larmes de compassion me roulant dans les yeux : « Quoi! cet homme que j'ai tant admiré est un maniaque! »... Oui, J.-J. Rousseau, mû par une imagination trop ardente et plein d'un orgueil inconnu à lui-même, s'imaginait voir autour de lui une ligue d'ingénieux ennemis qui avaient déterminé les décrotteurs à lui refuser leurs services, les mendiants à rejeter son aumône et les soldats invalides à ne pas le saluer. Il croyait fermement qu'on suivait tous ses pas, qu'on épiait tous ses discours et qu'une foule d'émissaires, sentinelles assidues, étaient répandues dans toute l'Europe pour le dénigrer, tantôt dans l'esprit du roi de Prusse, tantôt dans l'esprit de la fruitière, sa voisine, qui ne se relâchait du prix ordinaire de la salade et des poires que pour l'humilier. Tel je l'ai vu, et je dois cet hommage à la vérité, car son caractère est devenu un problème : il ne l'est pas pour moi. J.-J. Rousseau, dans sa vie privée, était attaqué d'une manie folle et d'autant plus incurable que son extérieur demeurait toujours calme et tranquille[2] ».

Mercier, toutefois, eut l'art ou le bonheur de désarmer cette défiance proverbiale. Maintes anecdotes, maints souvenirs qu'il rappelle témoignent d'une liaison suivie et assez familière. Par exemple, le récit d'une promenade où tous deux, cheminant au long des quais, rencontrèrent un charbonnier nègre, et Jean-Jacques aussitôt de se récrier d'aise à cette heureuse convenance de l'homme et de l'emploi[3]. Ou encore certain incident comique survenu au Palais-Royal, un jeune étourdi de la connaissance de Mercier, prenant le citoyen de Genève pour un tailleur, puis, une fois revenu de son erreur, le dévisageant avec insistance,

1. *De J.-J. R.*, II, 150-151.
2. *T. de P.*, VII, 131-132.
3. *Ibid.*, IX, 171.

au grand déplaisir de celui-ci[1]. L'ombrageux philosophe prenait plaisir à la présence, à l'animation, à l'abondance de langage de son jeune visiteur. Il aimait à se faire arconter par lui les miracles des convulsionnaires dont Mercier, dans sa curiosité universelle, était amplement instruit[2]. Il le mettait sur le chapitre de l'abbé Prévost et, d'une oreille attentive, écoutait la description enthousiaste de certain voyage à Chantilly, voyage inoubliable[3]. L'épanchement ne manquait pas à ces entretiens. Mercier, sortant un jour, en 1775, d'assister à une séance de l'Académie, venait raconter à Rousseau qu'on y avait fort disserté sur le *Projet de Paix perpétuelle* renouvelé par lui de l'abbé de Saint-Pierre ; Jean-Jacques alors répliquait, livrait le fond de sa pensée. Les guerres des nations devaient succéder à celles des rois et elles seraient plus rares, mais les guerres de plume, ajoutait-il en forme de boutade, ne cesseraient jamais. Il soutenait aussi cette opinion que Mercier a faite sienne et défendue avec chaleur, à savoir que les guerres civiles ont du bon, car elles trempent les âmes. Rien de semblable, assurait-il toutefois, n'était à redouter pour la France[4].

Le disciple se réjouissait encore à entendre le maître de son choix parler dédaigneusement des académies. Rousseau « trouvait que l'homme de lettres était plus fort lorsqu'il était isolé, que ses compositions en devenaient plus grandes et plus originales, parce qu'il n'avait plus rien à sacrifier à une opinion toujours dominante dans une étroite enceinte et qui tue insensiblement l'audace et la fierté du génie. Il répétait quelquefois cette pensée de Young que je lui avais apprise : « Comment se fait-il qu'étant tous nés originaux, nous mourions presque tous copistes[5] ? » Toutes idées qui suscitaient ou confirmaient celles de Mercier, et dont son esprit s'emparait avidement. Lui-même alors donnait un libre cours à ses hardiesses qu'un sourire bienveillant encourageait. Rousseau, dit-il, « souriait de mes hérésies littéraires et il y trouvait quelquefois du bon sens.

1. *De J.-J. R.*, I, 257.
2. *Ibid.*, II, 170.
3. *Ibid.*, II, 152.
4. *Ibid.*, II, 210-211.
5. *Ibid.*, II, 173.

Grand admirateur des vers de Voltaire, il aurait voulu en faire comme lui, je l'en plaisantais[1], ... mais pour poète, il l'était un peu plus, je crois, que Saint-Lambert ou l'abbé Délille[2]. »

Le hasard d'un entretien amena un jour Jean-Jacques à développer devant son fervent auditeur le sujet d'un roman à faire, sujet bizarre, mais neuf et pathétique, et il lui proposait de se mettre à l'œuvre. « On devine bien, proteste Mercier, que cette offre fut reçue comme un compliment et qu'on laissa à Rousseau à exécuter, s'il le voulait, ce que Rousseau avait conçu[3]. » Ce jour-là, le philosophe sentait plus vivement que de coutume le poids de la vieillesse qui lui était odieuse parce qu' « elle nous environne d'erreurs, de misères et de terreurs, qu'elle éteint nos affections et les concentre en nous-mêmes, qu'elle commande enfin à l'avenir de nous saisir. » Et après un silence, il ajoutait : « Je n'aime point un vieillard la plume à la main[4] ».

De son regard vigilant et tendre, Mercier suivait sur ce beau visage altéré le passage des émotions brusques qui s'y peignaient si douloureusement. Ce n'est pas seulement lors de la première entrevue qu'il distingua l'égarement fatal. « La crainte perpétuelle de l'humiliation le tyrannisait : tel était le faible de son orgueil délicat et profond qu'une moquerie suffisait pour troubler sa tête. Son regard soupçonneux épiait sans cesse dans les yeux ce qu'on pensait de lui, et le moindre geste ou le moindre sourire qui ne s'accordait point avec sa pensée actuelle le perçait jusqu'au fond de l'âme : il éprouvait des douleurs morales inconnues aux autres hommes. Nous l'avons vu passer tout à coup d'un mouvement de joie à la plus sombre tristesse, être heureux et malheureux dans l'espace de trois minutes, sans que rien eût paru changer autour de lui : son imagination effarouchée

1. « Il est de fait, écrit encore Mercier, que J.-J. Rousseau a rempli presque une armoire de vers adressés au *Mercure de France*, je connais son écriture comme la mienne. Eh bien ! cette plume si vivante dans la prose s'éteignait totalement dans la mesure des vers. » Fragment inédit. *Papiers de M. Duca.*

2. *De J.-J. R.*, I, 248.

3. *Ibid.*, I, 247.

4. *Ibid*, II, 166.

avait tout fait..... Nous nous sommes quelquefois en sa présence attendri jusqu'aux larmes[1] ».

Cette nature mobile offrait tant de contrastes! « l'amour du bruit et de la retraite, l'ambition et le dédain de la renommée; il aimait beaucoup les jouissances et il voulut être pauvre..... Idolâtre des femmes, il en fut le censeur le plus amer; il puisait beaucoup d'idées dans la conversation et il fuyait le commerce des hommes; indulgent pour les faiblesses humaines et chérissant l'humanité d'un amour tendre et actif, il était ombrageux et méfiant pour chaque individu; il était obligeant, généreux même, et le bien qu'on lui faisait devenait à ses yeux un outrage. Quoique le meilleur des hommes, il était offensé de l'amitié ou de l'affection qu'on lui témoignait; enfin vertueux, il avait peine à croire à la vertu. Il était devenu plus que misanthrope, car il avait le malheur de soupçonner des intentions malfaisantes dans le cœur de ceux qui l'approchaient; et plus, il était irréprochable, plus son effervescente imagination se créait de fantômes qui le tourmentaient[2] ».

Taciturne le plus souvent, atteint de « pesanteur maxillaire » et lent à repartir, quelles surprises délicieuses il réservait néanmoins dans un cercle peu nombreux, où on l'avait mis à l'aise! Il avait le ton de la meilleure compagnie, une voix « d'une douceur ravissante » et une éloquence digne de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, brûlante de la perpétuelle émotion intérieure. « Une chaleur plus qu'ordinaire circulait dans ses veines. Nous tenons de sa bouche que, dans le plus grand froid de l'hiver comme en été, il ne pouvait la nuit supporter que le simple drap sur lui[3] ».

Malgré son enthousiasme, Mercier, on le voit, ne perdait pourtant point la clairvoyance. Il sut rester indépendant d'esprit même à l'égard de Rousseau, et tout imbu, tout épris qu'il fût de la doctrine du philosophe, nous verrons dans tous ses ouvrages combien il sut y apporter de tempéraments, combien il sentit et pensa librement. Quand les *Confessions* parurent, elles le désappointèrent et il n'eut garde de s'en cacher. Il refusa de les croire sincères, déclarant

1. *De J.-J. R.*, I, 240.
2. *Ibid.*, I, 238-239.
3. *Ibid.*, I, 249, 254, 255, 256 II, 169.

n'y avoir vu que « l'histoire de la vanité de l'auteur » et « des phrases faites pour soutenir sa réputation d'écrivain et non pour montrer l'homme à découvert ». La critique ne laisse pas de toucher juste à l'occasion : ainsi l'invocation lui parait « d'une audace extravagante ». Tout le dessein de l'ouvrage accuse l'amour-propre de l'auteur. « A chaque page il flatte, il caresse son orgueil; il m'entretient de ses amours et c'est uniquement pour me faire remarquer combien il était séduisant..... Je ne saurais dire combien le livre m'a déplu moralement par là[1]. » Mercier suspecte ici la bonne foi de Rousseau au point de prétendre que plusieurs incidents des *Confessions* doivent être pris au figuré. Il nie l'histoire des enfants mis à l'hopital. Jean-Jacques n'en a pas eu et s'est proposé de faire la parabole du sage aux prises avec le malheur, avec les mauvaises actions qui en proviennent. Parabole aussi que l'épisode du ruban volé et de la servante faussement accusée. Il s'agit de peindre la force du remords que quarante années ne réussissent pas à étouffer. Bref, il a plu à ce grand écrivain de se peindre sous des traits imaginaires pour jeter la postérité dans des controverses et l'occuper de son nom. Ces *Confessions*, Mercier n'hésite pas à déclarer qu'il les voudrait « anéantir[2] », et ce nous sera un exemple de plus de l'insensibilité qu'il garde envers le beau, dès que la morale y trouve à redire.

Mais la clairvoyance, elle non plus, si rigoureusement qu'elle s'exerce, ne fait point tort au culte qu'il voua toute sa vie à l'auteur d'*Émile*. C'est dans un sentiment de piété profonde qu'il s'associa en 1788 avec l'abbé Brizard pour donner au public la première édition des œuvres complètes de Rousseau et qu'un peu plus tard, en 1791, il consacra à ce grand inspirateur de sa pensée un panégyrique en deux volumes où il honorait en lui le précurseur de la révolution. J'ai fait à cet ouvrage bien des emprunts déjà. En voici un dernier extrait qui résume les titres du maitre à la vénération du disciple. Rousseau « a toujours respecté l'homme, lui a toujours dit de se respecter lui-même, de songer qu'il portait dans son sein une âme immortelle; il lui a montré dans

1. *Mon B. de N.*, III, 269.
2. *De J.-J. R.*, II, 262-267. *Mon B. de N.*, III, 273.

l'immensité de ses désirs ce principe divin qui l'appelait à la plus haute perfection dans la série éternelle de sa durée ; il a sans cesse justifié la Providence et la nature en mettant sous nos yeux toutes les prévoyances de celle-ci, ses sollicitudes, ses libéralités. Il lui a recommandé partout de ne pas s'écarter de la nature, c'est-à-dire de simplifier ses goûts et ses jouissances, de regarder *certains arts* comme ses ennemis les plus cruels ; enfin il a prié l'homme de seconder les bonnes et visibles intentions de la nature, en ne déclinant pas les droites directions de ses vues, en ne transgressant point ses saintes lois, en n'affaiblissant point par la tyrannie des passions *factices* la mesure des bons penchants natifs, parce que les passions tumultueuses environnent de leurs ténèbres les lumières primitives[1]. »

Tel fut aussi le *credo* moral que Mercier n'abjura jamais.

1. *De J.-J. R.*, II, 252.

CHAPITRE II

L'An 2440

I. Régénérer le monde conformément à la raison : ambition commune à Mercier et à nombre de ses contemporains. — Ce qui distingue la sienne. — Lyrisme qui lui est propre. — Indépendance d'esprit à l'égard, non seulement des opinions du commun, mais de celles aussi des philosophes. — Le sentiment chrétien a laissé en lui des traces profondes. — Préférence de plus en plus marquée pour la civilisation sur la vie primitive. — Justesse de prévision singulière.

II. Publication de l'*An 2440*, sévèrement défendu aussitôt. — Les éditions augmentées de 1786 et de l'an VII. — Propos d'un vieil Anglais. — Premier éveil d'un vieillard de sept cents ans. — Paris transformé, embelli, sain et sûr.

III. Une population toute respectueuse. — Réforme du costume. — La vie domestique chez nos vertueux descendants. — Admirable pratique de l'hospitalité. — Mœurs frugales. — Gravité des entretiens. — Contenance modeste des femmes. — Tant de vertu coûte à la société future bien des grâces.

IV. Les mariages. — L'éducation des enfants. — La *communion des deux infinis*. — La métamorphose morale qu'elle opère. — Bizarrerie de ces conceptions. — Éducation et instruction pareillement uniformes et inflexibles. — Enseignement tout voué au moral et à l'utile. — Les études qu'on fera au collège des Quatre-Nations. — La poésie à la portion congrue. — Le préjugé de l'*utile*.

V. Ce que sont des hommes ainsi formés. — Consciences fortes : fût-ce au prix de quelques faiblesses, on leur voudrait moins d'ostentation. — Les médecins et la santé publique. — Les lois et les tribunaux. — L'agriculture en honneur, la vie aux champs. — Bréviaires de morale privée. — L'administration de la morale publique. — Office des *censeurs*. — Comment on réprime les opinions coupables. — Auguste ministère des gens de lettres. — Les hautes destinées de l'Académie française.

VI. La religion et le culte. — Plus de pouvoir temporel du Pape, plus de richesses ecclésiastiques. — Prêtres tolérants et mariés. — Les couvents abolis. — Le préjugé contre la vie monastique. — Mercier semble faire comme une description anticipée de la Théophilanthropie. — Les destinées d'outre-tombe, telles que Mercier les

conçoit. — La migration interstellaire. — Visions grandioses. — La mort et les funérailles. — Le châtiment des athées. — Caractère particulier du déisme de Mercier.

VII. La politique et le gouvernement. — Principes de justice et d'égalité. — Préférence donnée à la forme monarchique. — Très prononcé contre la démocratie. — Les Français de 2440 vivront donc sous le régime d'une monarchie limitée. — Plus d'arbitraire ni de privilèges. — Pouvoir représentatif. — Administration paternelle. — Une audience royale. — L'éducation du prince héritier. — La perception des impôts. — Du commerce et du luxe : variation significative de Mercier sur ce double sujet.

VIII. La législation sociale et la discipline privée. — Confusion systématique de l'une et de l'autre. — L'art moral. — Départ rigoureux entre les bons et les mauvais livres. — Le fusillé par persuasion.

IX. Les grandes conquêtes de la science. — Secrets retrouvés. — La direction des ballons. — Pressentiment du télégraphe et du phonographe. — La loi d'évolution. — Rêveries scientifiques. — La préexistence des germes.

X. Les destinées futures des États. — La paix universelle. — Prudente réticence : les armées subsistent, moins nombreuses et plus fortes. — Le Pape médiateur suprême. — La France et l'Angleterre alliées. — L'affranchissement des noirs. — Le partage de l'Orient. — Confédérations allemande et italienne. — Le Japon et la Chine ouverts à la civilisation. — Le sort de l'Afrique. — Monument expiatoire des blessures infligées à l'humanité.

XI. Modération remarquable qui tempère chez Mercier l'esprit d'utopie. — Personne ne s'est moins soucié de faire table rase. — Esprit de liberté, plus remarquable encore, qui le distingue entre tous les constructeurs de sociétés idéales. — L'idée de progrès. — Ses transformations au cours du siècle suivant. — Progrès et perfectibilité ne sont pas deux termes nécessairement synonymes. — Confusion que le XVIIIe siècle en a faite.

I

Dans un cahier manuscrit où Mercier avait recueilli diverses réflexions, je trouve cette formule qui résume le vœu si cher dont toute son âme tressaillait : « Le plaisir sans égal serait de fonder la félicité publique[1]. » Comme

1. Elle servira d'épigraphe au 3e vol. de l'*An 2440*, dans l'édition de 1786.

homme de lettres, nous savons qu'il se jugeait impérieusement tenu d'y coopérer. En écrivant l'*An 2440*, il confesse sa foi et acquitte sa dette. Ainsi que bien d'autres, elle le transportait, « cette incomparable audace, cette merveilleuse et hardie tentative de réformer le monde conformément à la raison[1] » ; et c'est un trait remarquable de ce temps qu'hommes mûrs et jouvenceaux, illustres et obscurs, gens en place et particuliers concourussent du même zèle à une tâche si vaillante, que, parallèlement ou à la suite de Montesquieu, un ancien ministre comme d'Argenson, un grand seigneur de libre humeur comme le marquis de Mirabeau, des gens d'église[2] divers de penchant et de caractère comme Mably et Raynal, un littérateur pacifique et tempéré comme Marmontel répandissent à l'envi dans le public les fruits de spéculations, calmes ou impétueuses, avisées ou téméraires, mais qui, toutes, procédaient de l'esprit de foi et d'amour. Avec ses contemporains aussi, Mercier tombait dans l'erreur capitale qui a ruiné leurs systèmes, l'abus de ce que Pascal appelait l'esprit de géométrie, la méconnaissance *des hommes* et de leurs diversités infinies, la conception fabuleuse *de l'homme* abstrait, réduit à ses qualités générales d'être raisonnable et sensible, partant très souple aux combinaisons des philosophes, mais qui a le seul tort de ne point exister. A leur exemple enfin, il commettait cette méprise honorable de croire son prochain en état « de supporter le plus pur régime[3]. » Dans ce voisinage toutefois, il ne laisse pas de trancher singulièrement et, s'il est de la famille, on lui trouve par endroits des airs d'enfant supposé.

D'abord, il les surpasse tous en chimère, ce qui tient, sans doute, à son plan, plus vaste que le leur, puisqu'au lieu de conseils sur les matières de gouvernement, c'est tout un tableau de la nature humaine qu'il trace, de la nature humaine régénérée selon le vœu de son cœur ; mais cela tient aussi à ce cœur, aux élans que l'imagination en reçoit, à l'enthousiasme poétique qui s'empare d'elle, à ce que, faute d'un meilleur mot, j'appellerai son *lyrisme*.

1. Renan, *L'Avenir de la Science*, p. 26.

2. Sortis de l'Église, il est vrai, mais par la formation, tout au moins, ils en avaient été.

3. Bersot, *op. cit.*, p. 6.

Que le pouvoir de la pensée s'étende au-delà de l'époque où nous vivons, qu'il agisse d'une manière directe et certaine sur les temps futurs, c'est une notion exacte, pourvu qu'on la restreigne et la limite, pourvu qu'on fasse la part de tout ce qui l'excède et la contrarie, des obstacles et de l'imprévu. Mais alors elle jouissait d'un crédit exorbitant, et Mercier, moins que personne, en eût rien voulu rabattre. C'est en la prenant à la lettre qu'au-dessous même du titre de l'*An 2440* il inscrivait cette pensée de Leibniz : « Le présent est gros de l'avenir. » Le souci de cet avenir, le besoin d'y pourvoir de sa personne le posséderont toute sa vie, témoin ces lignes, publiées trente ans plus tard, telles qu'un commentaire rétrospectif de l'idée qui lui avait dicté son *Rêve s'il en fut jamais*. « Demain! toutes mes facultés intellectuelles s'éveillent et s'exercent sur ce qu'il enfantera. Et qui sait si la pensée n'est pas déjà une action? Qu'est-ce que l'esprit? un tact particulier qui nous révèle ce que nous ne voyons pas dans les choses que nous voyons : il y entre nécessairement quelque chose de prophétique..... Demain! qu'il soit l'objet de toutes nos laborieuses méditations ! Il nous invite à poursuivre la clarté, il ordonne à l'homme en tant qu'être moral et philosophique de faire jaillir la perfection des choses de l'esprit d'une nation tout entière. L'homme a reçu du Créateur la faculté de créer lui-même dans l'univers moral et intellectuel..... Travaillons le jour *demain*. Jetons toute l'histoire ancienne dans l'avenir, c'est-à-dire faisons autant d'efforts pour organiser *demain* que nous faisons de vaines tentatives pour connaître un *passé*, fantôme absolument illusoire[1]. »

Mais il y a encore autre chose. Quand les philosophes du XVIIIe siècle, dans la paix du cabinet, raisonnent sur le bien des hommes, on dirait que les foules à naître sont à leur portée, attendent dans leur antichambre. Ils en usent avec elles en bons administrateurs attentifs à leur bien-être et, comme ils ont des secrets merveilleux pour les rendre sages et heureuses, leur cœur se dilate à les voir s'embrasser universellement. De là leurs apostrophes émues, leurs larmes de joie, et tout ce qui constitue l'emphase propre à ce temps. On les imagine tels qu'ils se voient en rêve, assis

1. *Papiers de M. Dueu.*

sous un gros chêne à contempler des danses champêtres, doucement attendris, l'âme reposée. Ils sont en pleine familiarité avec ces enfants de leur cerveau, ils ne sentent pas la solennité de l'inconnu qu'ils évoquent, ils n'aperçoivent point à l'horizon de leurs méditations cette longue avenue des siècles prochains, aujourd'hui ténébreuse et déserte, où s'agiteront un jour ceux qui n'existent pas encore ; ils n'ont nullement le frisson du mystère. Au contraire, Mercier se transporte en esprit sur le bord de l'abîme, sa voix tremble, on sent quelque chose d'inspiré dans son langage quand il s'arrête à considérer la procession continue et fatale des générations humaines, « autant de germes endormis que la Providence tirera du sommeil au moment précis qu'ils doivent éclore. Ils n'ont rien maintenant qui les annonce, et cependant leur espèce de néant est déjà une existence. Ce sont eux qui doivent fouler nos cendres[1] »..... « Le monde n'aurait-il été fait qu'en faveur d'un si petit nombre d'hommes qui couvrent actuellement la face de la terre? Que sont tous les êtres qui ont existé en comparaison de tous ceux que Dieu peut créer? D'autres générations viendront occuper la place que nous occupons ; elles paraîtront sur le même théâtre, elles verront le même soleil et nous pousseront si avant dans l'antiquité qu'il ne restera de nous ni trace, ni vestige, ni mémoire[2] ». Voilà qui ne ressemble guère au pathétique de Raynal. C'est le même sentiment, toutes proportions gardées, d'ailleurs, qui arrachait à Pascal son cri fameux : « Le silence éternel des espaces infinis m'effraie », qui s'emparait de Bossuet, descendant par la pensée dans « ces sombres lieux, ces demeures souterraines »....., le même qui sert de substance commune à toute la poésie romantique[3], et qui, plus près de nous encore, dictait à Renan une page immortelle sur certain cimetière du village breton[4]. Ce sentiment, sous une forme ou sous une autre, est celui qui nous prend quand nous mesurons nos éphémères et chétives personnes à l'in-

1. *Entr. du P. R.*, 139.

2. *An 2440*, avant-propos.

3. Héritière, comme l'indique si judicieusement M. Brunetière, des hautes émotions qui avaient défrayé la chaire chrétienne. *L'Evolution des Genres*, I, 13.

4. *L'Avenir de la Science*, pp. 220-221.

fini ; bien que l'expression en soit fort variable, profane ou sacrée, oratoire ou poétique, ce qu'elle garde, en tout cas, d'essentiel et de constitutif ne saurait guère se rendre plus justement que par le vague mot « lyrisme ». En ces jours, quelques-uns, parmi les plus grands, ont éprouvé le vertige de l'infini ; on le sent dans maintes pages de Buffon, de Diderot, de Rousseau ; mais, à tout prendre, il était rare. De là vient notamment qu'on a pu dire avec raison que le XVIIIe siècle n'avait pas la tête métaphysique. Ce vertige, Mercier s'y est abandonné avec une sorte d'ivresse. On conçoit qu'il l'ait mené loin et que l'*An 2440* porte les traces du voyage.

Un autre caractère qui distingue éminemment ce livre des spéculations contemporaines, c'est l'indépendance. Doué, comme il l'a dit lui-même, « d'une certaine énergie de résistance au torrent des opinions reçues [1] », Mercier ne l'oppose pas seulement à celles du sens commun, mais aussi à celles des philosophes. Nul ne fut jamais plus jaloux de son sens propre, plus rebelle aux disciplines de secte. Religieux de cœur comme nous le connaissons et partageant la foi de Rousseau, il est tout simple qu'il ait horreur de l'impiété, mais il fait mieux, il va plus loin qu'aucun d'eux, que Jean-Jacques lui-même, dans la voie de la tolérance, non la tolérance de fait qui dédaigne et s'abstient, mais la tolérance de cœur qui comprend et sympathise.

En voici un exemple significatif que j'emprunte à un autre de ses ouvrages. Un jour, il entre dans l'église de Sainte-Geneviève où la châsse exposée attire un grand nombre de fidèles. « Le sourire naît d'abord involontairement sur les lèvres, mais quand je vois sur le visage des dévots la douce chaleur de l'espérance qui enflamme et brûle leur cœur, quand j'y lis les sentiments d'affection dont ils sont pénétrés, l'attente qui les consume, la confiance qui les anime, je me reproche de ne point partager ces consolantes émotions. La raison et la philosophie ne mettent rien à la place de ces heureuses et profondes illusions. Oui, tel savetier meurt d'amour pour sainte Geneviève, la consulte dans ses chagrins, l'invoque dans ses peines, l'appelle dans ses afflictions et ressent les transports de la passion la plus enthousiaste. Je voudrais pouvoir jouir comme lui, en présence de la châsse, de ces

1. Note manuscrite. *Papiers de M. Duca.*

voluptés extatiques..... J'ai vu couler des pleurs, j'ai entendu des sanglots, des soupirs qui m'ont ému jusqu'au fond de l'âme, et j'ai respecté en ce moment ce culte adapté aux bornes de l'intelligence du vulgaire, adapté peut-être plus encore à sa misère. Il prie avec ferveur, il prie de toutes ses forces, son cœur se fond, s'amollit, se répand; et l'âme du philosophe reste quelquefois sèche et aride, même lorsqu'il veut s'élever vers un culte plus sublime et plus pur. Je retournerai au pied de la châsse de sainte Geneviève, je me mettrai à genoux au milieu des dévots, et je respecterai leur foi et leur confiance[1]. »

Une telle page est le plus authentique témoignage de sincérité. Mercier dit toujours sa pensée[2]. Aucun scrupule, pas même la crainte de se contredire, à plus forte raison aucun souci de complaisance ou de subordination ne se met jamais à la traverse. Dans l'*An 2440*, nous le verrons, en plus d'une rencontre, heurter de front le sentiment des philosophes, et, d'une édition à l'autre, ses idées propres reprendront irrésistiblement le dessus sur les opinions d'emprunt adoptées tout d'abord à la légère. C'est ainsi que Rousseau, son maître préféré, lui a inculqué au début quelque peu de son farouche mépris pour les villes et les sociétés. « Les hommes, avait prononcé ce philosophe intraitable, ne sont point faits pour être entassés en fourmilières, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent[3]. » Et Mercier l'a cru d'abord ; lui aussi, il a payé son tribut d'admiration aux mœurs des sauvages. Mais déjà nous l'en avons vu retrancher beaucoup. Le goût de la vie primitive perce encore toutefois dans la première édition de l'*An 2440*, tandis que de 1770 à 1786 le naturel de notre sociable Mercier l'emporte décidément : le commerce des civilisés, l'agrément des réunions polies, les plaisirs de la conversation sont choses douces dont il ne veut plus rougir, et, à peu de distance des anciens chapitres scrupuleusement

1. *T. de P.*, II, 247-248. Il est bon de noter, d'après son propre aveu, la précoce et durable impression que lui laissa l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac. *Ibid*, XII, 225.

2. Je relève, dans des notes écrites de sa main, ce témoignage qu'il se rend : « Il n'y eut jamais aucune sorte d'intérêt ou de terreur qui retînt la vérité dans ma bouche. » *Pap. de M. Duca.*

3. *Emile*, liv. I.

maintenus, tel passage nouveau vient s'ajouter, qui les atténue ou les corrige singulièrement.

Enfin, comme il a, au rebours de ses principaux contemporains, le sens du réel, le goût et la curiosité des faits positifs, comme il sait les voir et les juger, il se distingue encore de la plupart des philosophes par la justesse de ses prévisions. Il touche du doigt telle institution caduque, et, en effet, elle ne tardera pas à crouler; il pressent telle invention ou telle réforme imminente, et elle se réalisera avant qu'il soit longtemps. C'est ainsi que, ses deux facultés dominantes livrées à tout leur essor, ce même livre réunira d'étrange façon aux chimères les plus audacieuses les prophéties les plus sagaces.

II

L'*An 2440* parut sans nom d'auteur en 1770 à Amsterdam chez van Harrevelt. Il formait un volume in-8°. La perfection de la société qu'il dépeint enveloppait une critique amère des institutions et mœurs du temps, aussi fut-il tout aussitôt rigoureusement défendu. « L'ambassadeur de France en Hollande (un Noailles), où l'ouvrage avait été imprimé, remuait tous les bourgs et villages des Provinces-Unies pour y découvrir l'auteur qui était fort tranquille à Paris, parce qu'il avait su éloigner de lui jusqu'au soupçon [1]. » Plus le livre nouveau était prohibé, plus on le rechercha naturellement. Et les contrefacteurs se mirent à l'œuvre. C'est sur le vu d'un exemplaire imprimé à Londres que la *Correspondance* de Grimm en rendit compte pour la première fois au mois de décembre 1771 [2]. Madame d'Épinay tenait la plume et se montra judicieuse. « C'est une rêverie perpétuelle que cet ouvrage, rêverie si rêverie qu'on n'a pas la consolation d'espérer qu'aucune de ces belles institutions puisse jamais se réaliser. (En quoi pourtant elle se trompait : le contraire lui fut prouvé, à maintes reprises, quoiqu'elle ne dût pas atteindre un fort grand âge). Il n'en aurait pas

1. *De J. J. R.*, II, 179.

2. Bachaumont n'accorde qu'une brève mention à l'*An 2440*, « une espèce d'apocalypse, y est-il dit, qui demande beaucoup de discussion. » *Mém. secr.*, V, 297. Cette discussion, le nouvelliste se l'épargna.

coûté davantage à l'auteur, qui a changé tant de choses, de changer tant soit peu la nature humaine; alors sa chimère devenait possible, mais il faut cette condition. C'est nous faire revenir sur nos malheurs d'une manière cruelle et barbare que nous prouver qu'ils tiennent si bien à notre être qu'il faudrait le changer pour nous rendre plus heureux[1]. »

L'*An 2440* demeura pour Mercier un de ses écrits les plus chers : il se flatta publiquement d'y avoir prédit et provoqué la révolution[2]. En 1786, après l'avoir augmenté de notes nouvelles et de chapitres nombreux, il en donna au public une seconde édition composée de trois volumes[3] et désavoua expressément par sa préface toutes les contrefaçons qui avaient paru dans l'intervalle. Au lendemain de la révolution enfin, l'an VII (1799) vit mettre au jour une troisième édition, textuellement pareille à la précédente, mais signée de l'auteur pour la première fois et accompagnée d'une introduction où il conviait glorieusement le public à vérifier sur pièces la justesse de ses prophéties. L'édition de 1786 étant identique à la dernière et contenant la pensée définitive de Mercier, c'est d'elle que je me servirai pour exposer ici la substance de ce livre singulier.

L'auteur en justifie l'objet dans ces termes non exempts de fierté : « J'ai usé de l'empire que j'ai reçu en naissant; j'ai cité devant ma raison les lois, les abus, les coutumes du pays où je vivais inconnu et obscur[4]. » Or, coutumes, lois et abus ne présentent qu'oppression, inégalité et misère. Elles offensent le regard de l'homme juste. « Désirer que tout soit bien, tel est le vœu du philosophe. J'entends par ce mot, dont on a sans doute abusé, l'être vertueux et sensible qui veut fortement le bonheur général parce qu'il a des idées précises d'ordre et d'harmonie. » Mais tout peut-il

1. *Corr. litt.*, IX, 395.

2. Voir la préface de l'édition de l'an VII, et *De J.-J. R.*, I, 61.

3. Le troisième se termine par un opuscule, l'*Homme de fer*, qui serait mieux placé avant la première page du livre, dont il forme, en quelque sorte, le prologue. Car Mercier s'y plaît, sous les traits de ce génie symbolique, à détruire tous les abus qui doivent faire place en 2440 à tant de félicité. Les effets de l'entreprise permettant d'en apprécier le dessein, il sera superflu de soumettre le plus petit de ces ouvrages à une analyse qui se trouve implicitement contenue dans celle du plus grand. J'ajouterai seulement que l'*Homme de fer* reparut encore une fois en 1789 dans les *Songes et Visions*.

4. *An 2440*. Épître dédicatoire, I, XI.

être bien? « Pourquoi nous serait-il défendu d'espérer qu'après avoir décrit ce cercle extravagant de sottises autour duquel l'égarent ses passions, l'homme ennuyé reviendra à la lumière de l'entendement? » A force de le souhaiter de toute son âme il ose l'annoncer et c'est d'un élan pieux qu'il tend les bras vers cette année lointaine pour laquelle la félicité humaine sera enfin chose accomplie. Oh ! s'il lui était possible de faire deux parts de son existence, comme il descendrait de grand cœur dès aujourd'hui dans le tombeau pour en revivre alors le surplus! Si pourtant il se trompait, si plusieurs siècles révolus allaient toujours continuer de mesurer le cours des mêmes misères ! Eh bien ! alors, rêvons du moins avec Platon[1]. On aperçoit ici une fois de plus chez Mercier la persistance de cette lucidité critique qui se trahit discrètement en quelques rencontres parmi les transports de son enthousiasme. Mais il a écarté l'importune, il va rêver.

Justement il a conversé fort tard avec un vieil Anglais. Mercier aime les Anglais. Ils ont les mœurs d'une nation libre, de la force d'esprit, de la fermeté et de la franchise. Or, celui-ci lui a remontré tout ce que la France conserve d'abus affligeants, l'horrible disproportion des fortunes, les mœurs dures et superbes sous des dehors polis, l'indigence du misérable et son impuissance a s'en tirer sans sacrifice de la probité, la considération accordée aux fripons enrichis. Les campagnes sont désertes : les fils de paysans nés pour être laboureurs aiment mieux se faire laquais et tout le royaume se jette dans Paris, dans une ville de corruption et de misère, noire, tortueuse, mal bâtie, fétide, non moins malfaisante aux poumons qu'aux consciences. Ne dirait-on pas que le royaume est comme un enfant rachitique? « Tous les sucs montent à la tête et la grossissent. Ces sortes d'enfants ont plus d'esprit que les autres, mais le reste du corps est diaphane et exténué[2]. » L'Anglais a pris en haine Paris, comme Londres, du reste, et toutes les grandes villes : il s'en va vivre aux champs. Et quand Mercier essaie de répondre que

1. *An 2440*, t. I. Avant-propos et Ép. dédic. *passim*.

2. I, 8. Je rencontre la même image dans l'*Espion anglais* : « Le royaume est comme un individu mal proportionné qui a une tête énorme sur un corps amaigri et des membres décharnés. » 1784, I, 273.

les choses vont mieux que par le passé et qu'elles s'améliore-ront encore, « voilà bien le tic de votre nation, s'écrie son interlocuteur. Toujours des projets, et vous y croyez! Vous êtes Français, mon ami, avec tout votre bon sens, le goût du terroir vous a gagné [1]. »

Là-dessus, Mercier s'endort d'un sommeil qui dure six cent soixante douze ans [2]. A son réveil, il se trouve les membres lourds et le visage ridé. Sans trop s'en émouvoir, il sort, à son ordinaire, le nez au vent, pour parcourir les rues, lire les affiches, toujours en quête d'observation. Il est très-étonné de voir des avenues larges, propres, bien alignées, où les passants marchent en ordre et sans cris, où l'on ne court pas risque d'être écrasé, car les voitures se croisent sans confusion, les allantes à droite, les venantes à gauche, et il y a dans chaque rue un garde qui veille à la circulation. Tout cela change fort ses habitudes : la veille encore, il se frayait péniblement un chemin dans d'étroits boyaux, sans trottoirs, toujours coudoyant, glissant sur la déclivité d'un pavé que partageait par le milieu un ruisseau fangeux, assourdi, éclaboussé, menacé de mort par cent carrosses qui couraient grand train, s'accrochaient, obstruaient le passage et du haut desquels courtisanes, financiers, petits-maîtres et autres faquins insultaient à l'honnête homme à pied. Ce danger surtout inspirait à Mercier une sainte terreur. Renversé trois fois à différentes époques, il avait pensé « être roué tout vif » ; et le 28 mai 1770, le soir de la fameuse illumination donnée en l'honneur du mariage de Marie-Antoinette, n'avait-il pas failli perdre la vie dans cette bagarre terrible de la place Louis XV où douze à quinze cents personnes avaient péri étouffées dans la foule, faute de pouvoir forcer l'impénétrable obstacle des voitures [3] ? Aussi quelle joyeuse surprise quand il constate que la plupart des chevaux sont employés à traîner des charrettes! On lui apprend que la faveur de rouler carrosse est réservée aux gens d'âge, aux vieux ser-

1. *An.* 2440. I, 17.

2. Le livre avait été commencé en 1768. I, 21. V. aussi la lettre précitée à Thomas.

3. *T. de P.*, I, 112. Toujours gouailleur, même en si triste conjoncture, le Parisien débaptisa la rue Royale pour l'appeler la nouvelle rue de la Mortellerie. *L'Espion anglais*, I, 232.

viteurs de l'État, et qu'ils en usent avec circonspection.

Mais il n'est qu'au début de ses étonnements. Le Louvre dont on désespérait de voir jamais reprendre les travaux suspendus depuis si longtemps, le Louvre qui se dégradait peu à peu dans un abandon humiliant, isolé de Paris par un dédale de ruelles sordides et souillé par les sales échoppes qui s'appliquaient comme une lèpre à ses parois, — ô miracle! voici qu'il est achevé! « L'espace qui règne entre le château des Tuileries et le Louvre donne une place immense où se célèbrent les fêtes publiques..... Ces deux augustes monuments ainsi réunis formaient le plus magnifique palais qui fût dans l'univers[1]. » Sur le pont Notre-Dame jadis chargé de hautes maisons[2], tout a été rasé, rien n'intercepte plus l'air et la lumière. Par tout Paris, les statues abondent, celles des rois et celles des grands hommes; les premières, en particulier, s'élèvent sur les ponts, d'où elles répondent à celle d'Henri IV. La Bastille a été renversée de fond en comble. Autre nouveauté : Le jardin des Tuileries est ouvert au petit peuple. Les fontaines d'eau potable sont multipliées à travers la ville. Vingt maisons spacieuses et situées en bon air aux extrémités de Paris remplacent cet Hôtel-Dieu établi autrefois au centre de la Cité, où six mille malheureux exposés à mille germes de corruption concouraient à les répandre centuplés autour d'eux. Il va sans dire qu'on ne les resserre plus à trois ou quatre dans le même lit; chaque malade a le sien, et les médecins prennent la peine de l'examiner en particulier. Quel triste retour Mercier fait ici sur le séjour d'horreur qu'il a connu et dont les administrateurs s'enrichissaient au détriment des misérables[3]! Il se rappelle que deux jours après l'avoir visité il était entré à l'Opéra : tant de profusion de ce côté et tant de lésine de l'autre! Depuis lors chaque coup d'archet lui ramenait en mémoire « le lit dégoûtant des pauvres malades[4]. » Cet Hôtel-Dieu n'était pas pour

1. *An 2440*, I, 43.

2. Les dernières furent démolies en 1786.

3. « Grâce, grâce à tous les criminels! Il n'y a qu'un genre de coupables, un seul est excepté, un administrateur d'hôpital. Piller le bien des pauvres, c'est cent fois pis que de voler sur l'autel! » Note inédite, *Pap. de M. Duca*. Même anathème dans les *Songes et Visions*, p. 381.

4. *An. 2440*, I, 56.

la ville un moindre danger ni une moindre honte que le charnier[1], situé en plein cœur de Paris, où nos petites-maîtresses allaient « prendre sur les ossements pourris d'un milliard de morts la mesure de leurs pompons et de leurs autres colifichets[2]. » On ne voit plus de maisons de force pour les victimes de détentions arbitraires; et le mot « lettre de cachet », dont on a perdu le sens exact, est devenu une énigme historique qui exerce la sagacité des érudits. Plus d'Hôpital Général[3], plus de Bicêtre « où six cents malheureux, pressés les uns sur les autres, opprimés de leur misère, de leur infortune, de leur haleine mutuelle, de la vermine qui les ronge, de leur désespoir et d'un ennui plus cruel encore, vivaient dans la fermentation d'une rage étouffée[4]. »

On conduit Mercier au théâtre. Il ne se sent pas d'aise. « J'ai toujours aimé le spectacle, s'écrie-t-il, et je l'aimerai encore dans mille ans d'ici, si je vis[5]. » La salle où on le fait entrer est vaste; on n'a pas la rage d'y entasser plus de monde qu'elle n'en peut contenir et tout le monde y est assis[6]. Les acteurs jouent harmonieusement des rôles qu'ils ont appris avec docilité, sans prétendre en remontrer à l'auteur. Il y a de la musique dans les entr'actes; et, le rideau levé, Mercier s'aperçoit avec délices qu'on ne joue plus de tragédie. Le drame en a pris la place. Le théâtre est devenu une école de mœurs et de vertu. Justement, on y représente une pièce de son temps qui méritait de survivre, la *Partie de chasse d'Henri IV*, de Collé. En sortant du théâtre, il observe que tout se passe sans confusion. Les issues sont nombreuses et commodes, les rues parfaitement éclairées, la sûreté publique garantie par des gardes qui demeurent l'unique vestige des armées permanentes abolies, et, ce qui

1. Le cimetière des Innocents supprimé en 1780.

2. I, 11.

3. La Salpêtrière, que remplissait le pouvoir discrétionnaire du Lieutenant de police.

4. I, 57.

5. I, 277.

6. C'est en 1782, dans la nouvelle salle de la Comédie-Française (l'Odéon d'aujourd'hui), qu'on fut assis pour la première fois au parterre. Aux Italiens, il fallut attendre la même réforme jusqu'en 1788. A l'Opéra, on se tenait encore debout. Mercier nous apprend, du reste, que la permission de s'asseoir n'était pas du goût de tout le monde. Les amis des vieux usages réclamèrent. *T. de P.*, XII, 211.

est au moins aussi étonnant, il rentre chez lui sans rencontrer aucune de ces femmes qui, « le pied dans le ruisseau, le visage enluminé, l'œil aussi hardi que le geste... [1] ».

On peut contester l'exactitude de cette dernière prédiction, mais, à part ce trait et quelques autres, il faut avouer que Mercier nous a fait, à grandes lignes, l'esquisse d'un Paris nouveau où nous n'avons pas trop de peine à reconnaître le nôtre.

III

Voyons la population qui l'habite. Paris est aussi peuplé que jamais, et Mercier trouvait que, de son temps, il l'était trop, mais la population du royaume a augmenté de moitié (voilà qui se gâte : on voudrait pouvoir davantage donner raison au prophète) ; si bien que toute disproportion a cessé entre le chef et les membres ; les campagnes, au lieu de demeurer en friche, sont toutes cultivées. Les Parisiens, en vérité, ont bien changé de père en fils. Qui le croirait? Ils sont devenus discrets et respectueux. Ayant aperçu ce bon vieillard de 700 ans, ils aimeraient à l'interroger, mais ils n'osent pas, ils craignent de l'importuner. Plus d'airs ironiques, plus de grimaces, plus de brocards. Voilà un trait qui a son prix pour la connaissance intime de Mercier. Changer l'humeur de ses concitoyens, il devait y tenir essentiellement, cet homme dont on sent l'aversion profonde pour la légèreté railleuse, les moqueries, le persiflage, tout ce qui faisait affront à sa sérieuse bonne foi. « Nous abhorrons, disent les Français de 2440, ce bel esprit ricaneur qui était le plus terrible fléau de votre siècle [2]. » Le costume est à l'avenant des physionomies, simple, modeste et commode ; plus de dorure, plus de dentelles, plus de poudre sur les cheveux, plus d'épée au côté, plus de chapeau à trois cornes, mais un chapeau rond, ajusté à la forme de la tête. Pas davantage de croix ni de cordons. Ici pourtant le puritanisme de Mercier chancelle un peu. Les services des bons citoyens ne sont pas rémunérés seulement par leur conscience et l'estime publique ; non, on leur décerne un cha-

1. I, 296.
2. II, 173.

peau[1] où leur nom est brodé ; et j'entends bien que jamais cet honneur n'est conféré qu'à bon escient, que l'intrigue ni la faveur ne s'en mêle, mais, ces règles étant admises, je ne conçois pas trop comment le chapeau vaut mieux que la croix. Il n'est pas sans intérêt d'indiquer ici de quelle manière Mercier assure le règne de la simplicité dans les vêtements ; c'est que le crédit n'existe plus, tout se paie comptant, et de la sorte il ne peut plus être du bel air de faire des dettes. Mercier ne badine avec aucun abus, si mince soit-il. « Je voudrais, s'écrie-t-il, que, sur le pavé de Paris, chaque homme revêtu d'un habit au dessus de son état fût forcé, sous des peines sévères, de porter dans sa poche la quittance de son tailleur[2]. »

Ceci n'est encore que le dehors. Entrons dans une de ces maisons. Le XVIIIe siècle pratiquait fort bien l'hospitalité, mais cette vertu est en tel progrès[3] qu'il n'existe plus ni tavernes ni traiteurs. Les grands seigneurs tiennent table ouverte à tout venant, si bien que — chose merveilleuse ! — l'art de falsifier les aliments et de frelater les vins s'est totalement perdu. La nourriture est saine et légère ; la cuisine, convertie à la simplicité générale, a, elle aussi, abjuré ces raffinements qui coûtaient cher à l'estomac et à la bourse. Et gravement Mercier déclare que le luxe de la table lui paraît un « *crime révoltant* »[4]. Son sujet l'entraîne, et je suis

1. I, 38. En cela non plus il ne fut pas mauvais prophète. Voir sur l'usage honorifique du bonnet phrygien l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10 mai 1886. « Le général Kellermann publia au camp de Wissembourg, le 15 juillet 1792, un ordre du jour qui instituait le bonnet rouge comme un signe sacré dont il interdisait le port à ceux qui n'y seraient pas autorisés d'une manière spéciale, après quelque acte d'un mérite éclatant. On voit que Kellermann voulut en faire un type de décoration. »

2. I, 30.

3. Jusqu'ici nous n'en apercevons pas l'effet. Certainement les mœurs françaises ont été plus hospitalières au XVIIIe siècle qu'au XIXe. Qu'on se rappelle les relations étroites, intimes, continues qui régnaient entre les familiers de la Chevrette ou du Grand-Val, par exemple, et tant de tables ouvertes périodiquement à des convives fidèles. Il y avait alors des *hôtes*. Il y a aujourd'hui des *invités*, de loin en loin rassemblés par le hasard d'une réunion fortuite et presque aussitôt perdus de vue. Cette impression a été fort exactement notée par le *Thomas Graindorge* de Taine.

4. II, 235. Pareillement il se courroucera bien fort contre « l'hydre

bien sûr qu'il s'indigne sincèrement, mais il y a en lui un friand appréciateur des bonnes choses qui ne se laissera pas toujours réduire au silence. Nous le retrouverons à l'occasion, c'est encore un de ces points où le moraliste passera quelque chose au bon vivant. Pour l'heure il ne veut rien entendre, car il vient de se rappeler une abomination criminelle. Un jour, de son temps, n'avait-on pas dressé sur une table un chef-d'œuvre de sucrerie qui représentait un opéra avec tout l'appareil de sa décoration? Cela crie vengeance. On a renoncé aussi à souper tard, car on tient à voir lever le soleil, et on ne veille guère. On cause pendant le repas, mais sur un ton honnête et décent : les domestiques assis avec les maîtres au bout de la table font leur profit de ce qui se dit, aussi ne les voit-on ni insolents ni avilis. Le salon n'est pas moins édifiant que la salle à manger. C'est une grande pièce vaste, claire, proprement meublée, il n'existe plus de petits appartements encombrés de brimborions, de magots et de porcelaines. Le maître du logis est d'une cordialité grave ; sa femme et ses enfants lui marquent de la déférence ; son fils se garderait bien de le persifler tout haut ; ses filles ne sont ni muettes ni maniérées. La conversation s'engage, mais on ne fait point assaut d'idées[1].

« Le maudit esprit, ce fléau de mon siècle, ne donnait pas des couleurs mensongères à ce qui était si simple de sa nature. L'un ne prit pas justement le contrepied de ce que soutenait l'autre, le tout pour briller et satisfaire un amour-propre babillard. Ceux qui parlaient avaient des principes et, dans le même quart d'heure, ne se démentaient pas vingt fois. L'esprit de cette assemblée ne voltigeait pas comme l'oiseau sur la branche et, sans être diffus et pesant, il ne passait pas sans aucune transition et sur le même ton des couches d'une princesse à l'histoire d'un noyé[2]. »

Ingrat Mercier ! Lui qui ailleurs se montrera si épris de cet art charmant de la causerie, art où le XVIIIe siècle fut sans rival ! Ici même je crois qu'un léger scrupule survient, car il ajoute une note dans son édition de 1786 pour dire : « La conversation ..... est un des plus grands plaisirs de la vie :

de la coquetterie » (II, 150). Toujours le même penchant à s'armer d'un pavé pour exterminer un papillon.

1. II, 222-224.

2. II, 225, 226.

c'est aussi celui que je goûte le plus vivement. » Mais le moraliste a ses réserves à faire sur cette timide protestation de son sens intime, « car enfin l'esprit dont on abuse détruit presque l'évidence des choses. On rencontre des panégyristes des plus énormes abus. On justifie tout. On épouse à son insu mille idées puériles et étrangères..... Chacun prouve pour ainsi dire qu'il n'a pas tort. Il faut vite se renfermer dans la solitude pour reprendre une haine vigoureuse contre le vice[1] ». Ne fait-elle pas plaisir à voir cette *candeur* (un mot d'usage familier à cette époque, constamment pris en bonne part, et dont nous avons changé l'acception), toujours délicate sur le chapitre des plaisirs qu'elle juge périlleux, toujours vigilante au salut des principes? En 2440, par bonheur, on pourra s'abandonner sans inquiétude à un penchant favori. Tout danger aura disparu de la conversation. Les mœurs sont ce que les femmes les font. Or, observez-les, nos arrière-petites-filles. Décentes, réservées, modestes, elles ont perdu toute coquetterie. Leur attitude décourage sottes plaisanteries et propos licencieux. Elles ne versent pas dans les menus travers de leurs aïeules, répudiant le jargon du bel esprit, ne se mêlant point d'assigner un rang aux divers génies, n'affectant pas cette sensibilité familière jadis à celles-là surtout qui n'étaient guère humaines que pour leurs amants, et, d'autre part, se gardant bien aussi de mettre du rouge, de prendre du tabac, de boire des liqueurs, de fredonner des chansons libertines et de permettre à leurs visiteurs d'indécentes privautés[2]. Grâce à elles, chacun se sent à l'aise et en confiance. Comme elles ont perdu la manie de « métaphysiquer », aussi bien que le goût de dire des riens, on ne se croit plus obligé de former un grand cercle où le baillement se communique à la ronde. Non, liberté de s'occuper à sa guise : celui-ci feuillette des estampes, celui-là lit ou rêve, un troisième jouera, pas au cavagnole bien entendu, ni au pharaon, mais à des jeux innocents tels que les dames ou les échecs[3].

Voilà un tableau enchanteur. Ainsi, Galiani, revenant au monde, ne pourrait plus, comme à la Chevrette, s'asseoir,

1. II, 224, 225.
2. II, 154, 159, 161.
3. II, 228-230 *passim*.

jambes croisées, puis se livrer aux écarts de cette verve bouffonne que semblaient inspirer tour à tour Platon et Polichinelle; et Duclos serait infailliblement mis à la porte, lui, ce roi des causeurs dans le siècle de la causerie, qui abusait du droit qu'ont les honnêtes femmes de tout entendre! Ce sont de bien grands sacrifices à la vertu. Gens du monde et gens du peuple se montrent également disciplinés, raisonnables, toujours d'aplomb et de droit sens; pas de cris dans la rue, pas de malice dans les salons, c'est comme l'idéal d'une société protestante que Mercier nous trace là. Quelque chose a péri dans cette inexorable réforme, — et la perte n'est pas petite, — c'est la légèreté nationale, dont nous avons pâti, je le veux bien, mais dont Mercier et ses pareils font trop bon marché, car s'ils venaient à être exaucés, alors, à notre dam, nous connaîtrions qu'elle était le contraire de la lourdeur. La question est seulement de savoir si nous serions aptes à la métamorphose. Sous cette réserve, une société comme celle qui vient d'être décrite ne semble pas impossible en soi. Mais, si perfectionné qu'on le suppose — c'est Mercier lui-même qui nous fournit l'objection, — « l'homme est toujours homme, il a ses faiblesses, ses fantaisies, ses dégoûts [1] ». Si maîtrisée qu'elle soit, sa nature a des caprices, des soubresauts, des révoltes. A ce prix seulement, il est lui-même intéressant, il est original, voire il a du génie. Car la raison raisonnante est proprement ce qu'il y a d'identique dans tous les hommes, et l'imagination, le caractère, la sensibilité, avec leurs incartades et même leurs méfaits, sont ce qui les distingue éminemment. Or, en 2440, cette vérité élémentaire est méconnue, ignorée, non avenue. Les hommes ne se gouvernent jamais par passion, ni par intérêt, mais toujours par principes. Ici apparaît au premier chef l'esprit d'utopie.

IV

Suivons, dès la naissance, le développement d'un de ces êtres privilégiés, destinés à vivre à l'abri du péché, et n'ayons

1. II, 155, 156.

garde — chemin faisant, — de négliger tout ce qui se rencontre de juste, de noble et d'élevé dans les vues de Mercier sur l'éducation.

La femme se marie sans dot, selon son propre et seul choix, ainsi le veut la loi ; aussi n'existe-t-il que des mariages d'inclination; ni la disproportion des fortunes ni l'inégalité des conditions n'y met obstacle. Dès lors, jeunes gens et jeunes filles ont hâte de s'unir, et on ne voit point, comme au XVIIIe siècle, le nombre des célibataires augmenter de façon inquiétante. Libres de former le nœud conjugal, les époux le sont aussi de le rompre, quand il y a entre eux incompatibilité d'humeur mutuellement reconnue, mais on n'abuse pas du divorce, car il s'y attache une sorte de discrédit. La femme tient à honneur de remplir ses devoirs d'épouse et de mère. Comme elle n'est point coquette et n'a contracté nul goût de dissipation, ils lui sont aussi faciles que chers. Bien entendu, les leçons de Rousseau, déjà entendues de ses contemporaines, ont continué de porter fruit. La jeune mère nourrit elle-même son enfant, lui donne la plus soigneuse éducation physique, lui enseigne avant tout à nager, à user de ses bras, à être fort et agile, avant de rien graver dans un cerveau encore tendre. En revanche, elle ne croit pas devoir livrer l'enfant aux inspirations de son intérêt bien entendu qui est, comme on sait, le premier maître de morale d'*Émile*. Elle lui apprendra elle-même « ce que c'est que mœurs, décence, vertu », elle lui fera aimer la nature et adorer le Créateur. Voilà pour la première enfance[1].

Au moment qu'elle s'achève, Mercier se figure qu'il y a pour chaque jeune homme, à point nommé, une crise de puberté morale. Le mal de l'infini commence à le tourmenter. On le surprend les yeux « attendris, attachés sur la voûte du firmament »[2], et on juge qu'il est temps de l'initier à la religion, une religion purement spirituelle, comme on le pense bien, celle de Dieu célébré par ses œuvres. A la première communion du catholicisme correspond ce qu'on appelle alors « la communion des deux infinis ». Parents et amis étant convoqués autour du néophyte, on lui révèle

1. II, 150-173.
2. I, 172.

en cérémonie l'invisible par le moyen du télescope et du microscope.

Les deux infinis avec lesquels il communie pour la première fois lui procurent des transports d'extase. « Le jeune homme ému, étonné, conserve la double impression qu'il a reçue presque au même instant, il pleure de joie, il ne peut rassasier son ardente curiosité... Sentez-vous avec quelle vérité, quelle énergie il adore l'Être des Êtres? » Et voyez la métamorphose : « Il guérit de l'ambition terrestre et des petites haines qu'elle enfante..., il chérit tous les hommes animés du souffle égal de la vie, il est le frère de tout ce que le Créateur a touché[1]. » N'est-il point curieux de trouver, à ce propos, sous la plume de Mercier, un hommage à saint François d'Assise, conçu en termes non moins singuliers que sincères? « Ce saint valait mieux que ses confrères, il était vraiment philosophe[2]. » Ainsi paraît dans cet exemple significatif une trace de la prévention du temps contre l'esprit chrétien, prévention dont lui-même, dans sa grande liberté d'esprit, se ressentait un peu, bien que la générosité de son idéalisme si ardent et si compréhensif l'y eût, en grande partie, soustrait.

Certes, elle ne part ni d'un cœur, ni d'un esprit vulgaire, cette conception d'une rencontre solennelle entre une jeune âme et l'infini. Mais imaginer que le mystère des choses hante fatalement chaque adolescent dans le temps que la barbe lui vient, méconnaître, en cette matière, les variétés inégales du sens intime, prendre pour l'homme, sans réserve ni exception, ce qui est vrai de tel homme, et, par un surcroît d'aberration, prêter aux émotions du télescope et du microscope un caractère universel de dévote ferveur, c'est marquer d'une manière trop certaine un vice incurable de discernement. Et comme il poursuit sa chimère! De ce jour, le jeune homme « est initié avec les êtres pensants, mais il garde scrupuleusement le secret, afin de ménager le même degré de plaisir et de surprise à ceux qui n'ont point atteint l'âge où l'on sent de tels prodiges[3]. » Quelle puérilité de croire qu'on peut garder secrète, comme une formule de cabale, la révélation même de l'univers!

1. I, 176, 177.
2. I, 177.
3. I, 178.

La communion des deux infinis est sujette à de fréquents renouvellements. Agenouillés devant les télescopes de l'Observatoire, les fidèles élèvent leurs âmes avec leurs regards vers l'Auteur de toutes choses, tandis que les savants, physiciens ou astronomes, font vraiment office de prêtres et divulguent les plus belles découvertes, comme ils liraient des versets de texte sacré. En ces heures d'effusion, il arrive souvent qu'un jeune homme, pris d'une ivresse grandiose, la communique par une brûlante improvisation à ceux qui l'entourent[1].

Toute l'éducation tend donc à faire des êtres religieux et moraux, et elle y réussit à coup sûr, puisqu'*a priori* on les y suppose appropriés, comme elle à eux. De cette appropriation réciproque ainsi présumée, il suit que l'éducation a quelque chose d'uniforme et de strict : comme elle convient à tous, elle exclut toute croissance rebelle, tout développement libre, toute originalité de nature. Il n'y aura point même de vertus de luxe et de choix. C'est sous les espèces du télescope et du microscope que chacun communiera. Pareillement endoctrinés, tous les Français de 2440 seront pareillement graves, dociles, pieux et bien pensants ; pareillement tous seront des moralistes profès et pratiquants.

Dans l'enseignement, on le devine, même direction inflexible, même étroite subordination à une fin préconçue. Élever un enfant, ce n'est pas l'amener à être homme de bien, à sa manière, selon les inspirations de son libre arbitre, c'est le façonner sur un certain modèle qui ne comporte aucune latitude : il ne sera jamais impassible, mais toujours attendri ; il n'aura pas l'imagination froide, mais toujours embrasée. A l'unité du but se rapporte l'unité du chemin. Toutes les âmes sont conduites à la vertu, en rangs, par la grande route, entre deux cordeaux symétriques ; défense de passer à travers champs. De même, instruire un enfant, ce n'est pas stimuler en lui le désir de savoir et de penser à sa guise, c'est lui fournir les moyens d'être un homme moral, selon la formule susdite, et de vivre de son état. L'enseignement sera donc édifiant et pratique, et ne sera rien d'autre. La morale et la physique en font la substance, ainsi que les lois de la patrie dont

1. I, 178-180.

lecture est donnée, dès l'âge de 14 ans, à chaque élève qui les copie de sa main et fait serment de les respecter. Mais les langues anciennes sont proscrites. Les auteurs grecs sont parfaitement traduits, cela suffit. Pour les latins, Mercier n'en a cure. « La langue française a prévalu de toutes parts. » Dès qu'ils sont en âge de comprendre, les jeunes écoliers lisent l'*Encyclopédie*, en guise de livre élémentaire. D'ailleurs, « on a composé des ouvrages dignes d'effacer ceux des anciens. » Ils sont plus intéressants pour nous, plus relatifs à l'état de notre progrès et « au but moral qu'il ne faut jamais perdre de vue ». Les savants seuls s'occupent des langues mortes. « On lit Tite-Live à peu près comme l'Alcoran[1]. »

En conséquence de cette heureuse réforme, il va sans dire que les collèges ne sont plus reconnaissables. Contre ceux de son temps Mercier soulage sa vieille rancune. « La forme, la longueur et le choix des études, la nullité ou la paresse des professeurs et régents, le pédantisme et le ridicule de leurs leçons, tout, quand nous entrons dans un collège, offre involontairement à notre imagination la figure d'un siècle barbare qui viendrait à nous avec sa robe noire et faisant orgueilleusement parade de ses vieux lambeaux. Il faut que la tête d'un jeune homme soit bien forte pour sortir saine et sauve de ce tas d'absurdités dont on l'enivre. Voilà cependant les lieux où la jeunesse consume ses plus belles années, pour ne rien apprendre de vraiment utile[2]. » Mais nos heureux descendants ne connaîtront point ces misères. Le collège des Quatre-Nations existe toujours, seulement son nom même a changé de sens, il désigne celles dont on enseigne l'idiôme, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne. Ce sont les langues vivantes, en effet, qu'on fait apprendre aux enfants; des étrangers, choisis parmi les plus instruits, viennent leur en donner l'intelligence; et cette communication incessante a formé mille nœuds amicaux entre les peuples qui ont abjuré leurs haines mutuelles. A l'issue de leurs études, les écoliers sauront avec le leur, le parler des principaux pays de l'Europe, les sciences naturelles, la physique et la morale, parce que

1. I, 76-78.
2. II, 165.

tout cela est sain au cœur et à l'esprit, en même temps que propre à un usage quotidien[1]. Mais ils n'auront appris que fort peu d'histoire, car « l'histoire est la honte de l'humanité », elle perpétue trop d'exemples pernicieux. Bon à l'homme mûr de fortifier sa vertu par le spectacle des injustices passées. Il faut que l'enfant « contracte une habitude heureuse »; pour bien faire, il n'aura pas trop de toute sa confiance avec toute son énergie. En outre, au même titre que le latin et le grec, on a exclu la métaphysique et ses systèmes obscurs, chimériques, inutiles[2].

C'est dire que les mémorables querelles de Sorbonne ont disparu, elles aussi. Les bancs sur lesquels s'asseyaient les docteurs « étaient formés d'un certain bois dont la funeste vertu dérangeait la tête la mieux organisée et la faisait déraisonner avec méthode ». On y a mis bon ordre : dans cet antre de la néfaste scolastique, une école d'anatomie s'est installée[3]. Toutes fenêtres ouvertes, le grand jour a fait fuir les chauves-souris.

Avant Mercier, et dans un dessein identique, Platon avait banni de sa république les poètes, ce qui se conçoit : le bon papier blanc ayant nombre d'emplois utiles et déterminés, c'est le gâcher que d'y écrire des vers. Pourtant Mercier fléchit ici. A un certain âge, c'est-à-dire quand le jeune homme est assez robuste pour ne plus rien craindre, on lui permet de lire les poètes. « Les nôtres ont su allier la sagesse à l'enthousiasme. Ce ne sont point de ces hommes qui imposent à la raison par la cadence et l'harmonie des paroles, qui se trouvent conduits, comme malgré eux, dans le faux et dans le bizarre. » Non, ils ne chantent que le courage et la vertu, n'égarent jamais leurs louanges sur des indignes, mais ne font au contraire qu'anticiper sur les arrêts de la postérité[4]. De la sorte, le superflu lui-même, qui a été sévèrement tenu à l'écart des salles d'étude, ne s'insinuera, lui aussi, quand, par grâce, on entrebaille la porte, que dûment revêtu de la livrée de l'utile.

Il est assez piquant, on le reconnaîtra, de trouver dans la bouche de Mercier édifiant sa cité vertueuse les mêmes

1. I, 79, 80.
2. I, 85, 87.
3. I, 89, 90.
4. I, 88, 89.

arguments invoqués aujourd'hui contre l'enseignement classique par ceux de nos contemporains qui ne veulent rien d'oiseux dans les fondations de la cité industrielle future. C'est qu'ils ont beau différer par leurs tendances, le tour d'esprit est le même. Ceux-ci dans l'ordre positif, celui-là dans l'ordre moral, sont pareillement des utilitaires. Pour eux, l'utile règle seul l'emploi des facultés humaines, et si, sans doute, ils prennent, les uns ou les autres, ce mot dans des acceptions fort diverses, ils n'en attribuent pas moins tous à leur principe le même caractère d'autorité impérieuse, ils lui assignent sur l'esprit humain le même privilège exclusif. Appliqués par destination à une tâche exactement circonscrite, il est ridicule et blâmable que mécaniciens ou moralistes présomptifs passent le temps à ce qui n'est point leur affaire, beaux-arts, belles-lettres, éloquence et poésie, objets de loisir, de délassement et de curiosité, qui ne fournissent, de leur nature, ni maximes de conduite ni occasions de profit. Entre ces deux sortes d'utilité, toutefois, la morale et la positive, il y a cette différence que l'une prescrit un devoir et ne souffre pas de désobéissance; l'autre, qui parle au nom de l'intérêt, n'est pas moins sûre de soi, mais elle admet des exceptions; y contrevenir n'est que malavisé et non point illicite. Aussi, à l'égard du grec et du latin, toute l'ambition de leurs détracteurs, dans le temps présent, va-t-elle à obtenir que l'étude cesse d'en être obligatoire. Plus modérés encore, leurs précurseurs du siècle dernier[1], qui s'emportaient contre la prédominance excessive des études grecques et latines, n'en mettaient pourtant point l'existence en question et se bornaient à réclamer — non sans grande apparence de raison — des méthodes plus expéditives et une plus large place pour les autres connaissances. C'est au contraire une question de conscience pour Mercier de proscrire le latin parce qu'il n'importe point au bien moral, comme Pascal proscrit les divertissements mondains parce qu'ils sont étrangers au salut. Mais, pour tempérés qu'ils soient ou bien intransigeants, l'esprit de tous ces réformateurs ne le cède-t-il pas en libéralisme à celui de l'enseignement traditionnel, héritier de la Re-

1. Ils étaient déjà légion. V. Abbé Sicard, *Les Études classiques avant la Révolution*, pp. 59-68.

naissance, puisqu'au rebours de ce dernier, leur œuvre, leur succès est de soustraire la pensée humaine à la libre fantaisie de ses spéculations pour l'engager plus avant dans les lisières de l'utile? Et toute la secrète opposition de ces deux tendances ne s'accuse-t-elle pas soudain lorsque Mercier, qui pousse toujours à outrance le courage de son opinion, laisse entendre qu'il se range à l'avis de Rousseau, donnant la préférence au cordonnier sur le poète[1]?

V

L'homme recueille naturellement le fruit des semences répandues dans l'âme de l'enfant. Ne détournant jamais ses regards de la loi morale, non seulement il remplit en conscience tous ses devoirs, mais encore le juste et le vrai sont la seule mesure de ses opinions. Ce n'est pas à une intelligence ainsi formée que la vanité, le respect humain, le désir de paraître en feraient jamais accroire. De là, dans ses actions et ses pensées, une rectitude, une sécurité dignes de louange, sans aucun doute, mais où l'on ne peut, ce me semble, s'empêcher de sentir un peu trop le contentement de soi. Chez des êtres fragiles et faillibles, le bon vouloir a quelque chose de mal assuré, de menacé qui touche davantage le cœur.

Considérons dans l'exercice de leurs professions nos descendants de 2440. Quelle conscience et quelle fidélité! Le médecin ne craint plus, comme au temps de Mercier, de retrousser ses manches, de mettre lui-même la main à la tâche, ni de monter l'escalier des mansardes. Il donne ses soins à tous ceux qui l'appellent. S'il s'agit d'un indigent, c'est l'État qui paie. On tient registre des malades morts ou guéris. Le patient vient-il à succomber, le médecin est tenu de justifier ses ordonnances. D'ailleurs, les progrès de son art, on le pense bien, en ont notablement diminué les incertitudes. L'inoculation universellement pratiquée sauve un grand nombre de vies. De même on a des spécifiques contre la phtisie et l'hydropisie. On sait impunément dis-

1. *De J.-J. R.*, I, 24-25.

soudre la pierre. Mieux encore, l'hygiène réussit, en grande partie, à supplanter la médecine. Chacun se conforme aux exigences de sa complexion et, par dessus tout, observe la tempérance[1].

La raison et la conscience, qui réussissent si bien aux médecins, à leurs clients, et qui simplifient la tâche aux uns et aux autres, font merveille également dans les tribunaux. D'abord, les lois baroques et disparates du vieux temps n'existent plus. Là-dessus les prédictions de Mercier tombent particulièrement juste. « Il est venu des hommes assez intelligents, assez amis de leurs semblables, assez courageux pour méditer une refonte entière et, d'une masse bizarre, en faire une statue exacte et bien proportionnée. » Ce n'est pas sans orgueil qu'après la promulgation du Code civil Mercier devait se rappeler ce passage. Non moins que les lois, la procédure a changé. « La justice a parlé par la voix de la nature... Ses préceptes ont été sages, clairs, distincts. Tous les cas généraux ont été prévus et comme entraînés par la loi. Les cas particuliers en dérivent naturellement... et la droiture, plus savante que la jurisprudence elle-même, applique la probité pratique à tous les événements... » Aussi les procès ne traînent-ils plus en longueur : un an suffit à vider les plus obscurs, grâce aux lois et à leurs interprètes. Naturellement on a supprimé les sangsues qui vivaient de la chicane : les procureurs sont abolis. Les avocats ne mettent dans leurs plaidoyers ni subtilité ni emphase. Ils exposent laconiquement la cause avec toute la simplicité qui naît de la conviction. C'est que, d'avance, ils ont jugé. Tout cas qui leur paraît mauvais est impitoyablement refusé; si bien que le méchant n'a rien à espérer du tribunal, voulût-il y porter lui-même sa prétention, ce qui est, d'ailleurs, son droit[2].

Voilà les professions libérales : par elles, on peut juger du reste. Partout règnent au même degré l'application à la tâche, la docilité à la conscience. L'état préféré de presque tous les citoyens est l'agriculture. « Trois choses sont spécialement en honneur parmi nous : faire un enfant, ensemencer un champ et bâtir une maison », c'est-à-dire fonder une famille et la nourrir, destinée primordiale de l'homme dont les

1. I, 92-101, II, 46.
2. I, 104-108.

mensonges et les vanités d'autan ne le détournent plus. Aussi nous trace-t-on de l'état des campagnes, de la prospérité des populations, de la douceur des mœurs, un tableau digne de l'Age d'or. « La tâche est modérée, et dès qu'elle est finie, la joie recommence.... On allait autrefois chercher le plaisir dans les villes, on va aujourd'hui le chercher dans les villages[1]. »

Tous ces beaux résultats ne sont pas plus difficiles à réaliser qu'à prévoir : il y suffit cette simple condition que toute malice, tout principe d'erreur soit banni du cœur de l'homme. Cependant, pour aisée qu'on nous représente la tâche, elle n'a pas les grâces de l'inconscient. Cette vertu est trop en étalage, se propose trop en exemple. Il y a du pédagogue dans ces êtres d'élite. Non contents de faire le bien, ils en raisonnent et en écrivent. La littérature n'a pas d'autre objet que la morale : partant elle est, comme la morale, du ressort de tous. Sans être auteur de profession, « chacun écrit ce qu'il pense dans ses meilleurs moments, et rassemble à un certain âge les réflexions les plus épurées qu'il a eues pendant sa vie », puis il en compose un livre. Le jour de ses funérailles, lecture en est faite à haute voix, et les enfants recueillent pieusement ce bréviaire de morale privée comme le portrait de l'âme de leur père et comme un complément toujours continué à leurs archives de famille[2]. Parler de soi au public, nous nous y entendons déjà assez bien, de sorte qu'éloignés, comme nous le sommes encore, de mœurs si parfaites, nous savons toutefois par expérience tout ce qu'a de fâcheux la tentation de se mirer dans ses écrits? En 2440, il est vrai, rien que d' « épuré » ne trouvera place dans les confidences intimes; et, malgré la réserve qu'elle suggère, l'idée de Mercier ne laisse pas d'être belle. Écrire, parce qu'on a quelque chose à dire, et non par métier, n'est-ce point le meilleur, le plus noble emploi de la plume? Ce zèle pour la vertu manifesté par un hommage testamentaire qui répond à la pratique de toute une vie, ne nous trompons-nous pas, après tout, en y apercevant une sorte d'indiscrétion, quelque chose qui ressemble à de la forfanterie? Peut-être devons-nous cette impression au spec-

1. I, 207, 209.
2. I, 73.

tacle d'une société fort imparfaite, où le bien et le mal vivent en état de contraste, peut-être la persistance, l'obsession de tant de bons exemples ne nous importune-t-elle que parce qu'elle nous humilie. Il n'est que de généraliser : quand tous ont même affaire et même langage, nul ne reproche à son voisin de vouloir le régenter, nul ne l'accuse de jactance, ils sont à l'unisson. Qu'on se rappelle à cet égard les premiers chrétiens ou les Quakers réunis autour de Guillaume Penn. Rivalisant entre eux d'émulation à bien vivre, aucun ne souhaitait aux autres un zèle plus contenu. Ainsi, dans la société idéale rêvée par Mercier, personne ne connaîtra les pudeurs de la foi morale réduite à se taire, faute de se sentir partagée.

Dans un pays où tous les citoyens professent et pratiquent le même culte, la religion est chose d'État. Pareillement ici la morale. La société veille avec grand soin aux sentiments, aux principes de ses membres : au même titre elle a charge de leur vertu et de leur bonheur. A cet effet, il existe des Censeurs, c'est-à-dire « des admonesteurs qui portent partout le flambeau de la raison et qui guérissent les esprits indociles ou mutinés, en employant tour à tour l'éloquence du cœur, la douceur et la raison[1] ». Malgré tant de bons offices, un endurci vient-il à écrire un livre où sont exposés « des principes dangereux, opposés à la saine morale, à cette morale universelle qui parle à tous les cœurs », pour sa punition, on lui fait porter un masque, « afin de cacher sa honte jusqu'à ce qu'il l'ait effacée en écrivant des choses plus raisonnées et plus sages ». Ce n'est pas tout, « chaque jour, deux citoyens vertueux vont lui rendre visite, combattre ses opinions erronées avec les armes de la douceur et de l'éloquence, écouter ses objections, y répondre et l'engager à se rétracter dès qu'il sera convaincu. Alors, il sera réhabilité ». Sans doute on n'use pas de la prison ni de l'amende contre les délits de conscience. Ce serait oppressif. On a même aboli la censure préventive. Chacun imprime ce que bon lui semble. Seulement « le public le frappe d'opprobre s'il contredit les principes sacrés qui servent de base à la conduite et à la probité des hommes,..... c'est lui en même temps, qui le soutient s'il a avancé quelque

1. I, 217.

vérité neuve, propre à réprimer certains abus. Enfin la voix publique est seule juge dans ces sortes de cas. » Mais, comme on le voit, sa juridiction n'a rien de fictif. Pour n'user d'autre moyen que de la persuasion, la morale d'État entend assez bien son office de tyrannie. C'est de la sorte qu'on évangélisait les hérétiques, au moins dans les heures de douceur, sans injonctions rebutantes, mais sans respect du libre arbitre. Après avoir imaginé ce beau système, Mercier s'exalte : « La liberté de la presse est la vraie mesure de la liberté civile. » Rien n'est si vrai : dans sa doctrine, l'une est tout à l'avenant de l'autre. La vertu seule règne, mais rien ne se dérobe à sa dictature. Pourvu qu'on adhère aux vérités obligatoires, il est, d'ailleurs, permis de tout écrire sur les hommes et les choses. Aucune satire n'est prohibée. Le gouvernement est « si éclairé et si sage qu'il se sent hors d'atteinte[1] ».

Sous un régime aussi attentif à la pureté des consciences, les gens de lettres ne sauraient être oubliés. Nous savons déjà ce que Mercier pense de leur rôle social. De son temps, ceux-ci étaient, observe-t-il, méconnus ou calomniés, victimes du mépris envieux des grands et de l'ignorante sottise du public ; ils n'en sont pas moins les premiers auteurs de la félicité qui a succédé aux maux de jadis, ils ont flétri la tyrannie, plaint les misères du peuple, plaidé la cause de l'humanité, abattu la superstition, travaillé à l'affranchissement. Aussi leurs faiblesses demeurent-elles absoutes. « Nous ne voyons que cette masse de lumières qu'ils ont formée, agrandie. C'est un soleil moral qui ne s'éteindra plus qu'avec le flambeau de l'univers[2]. » Leurs heureux héritiers sont devenus les citoyens les plus considérables de la nation. On en a fait des fonctionnaires supérieurs, investis de la charge d'émouvoir et d'attendrir leurs semblables, quelque chose comme le département de la sensibilité publique. « C'est à eux que l'État a confié le soin de développer ce principe des vertus[3]. » Partant, la littérature est chose officielle, comme la morale à qui elle sert uniquement d'organe. Le mérite de la littérature, la mesure

1. I, 65-70.
2. I, 379.
3. I, 374.

de sa valeur, le titre de son aloi est tout entier dans la vertu édifiante, dans l'utilité sociale, dans l'efficacité persuasive de ses produits.

Pour apprécier dans toute sa majesté la haute magistrature conférée aux gens de lettres, il faut les voir réunis en corps, dans l'Académie française, cette institution antique qui rassemble comme jadis les plus illustres d'entre eux, mais qui, dans la régénération universelle, paraît à peine reconnaissable. D'abord, le nombre de ses membres n'est plus limité : quand un candidat nouveau se signale par son mérite, on l'y admet aussitôt, sans attendre que la mort ait fait une place. Elle a changé de siège non moins que de mœurs. Ce n'est plus au Louvre qu'elle réside, mais sur la colline de Montmartre, à tout jamais abandonnée des carriers et transformée en une montagne sainte, un vrai Parnasse. L'Académie est constituée à l'exemple d'une Chartreuse : de nombreux bosquets y forment autant de retraites où chaque membre, entretenu par l'État dans la plus paisible prospérité, se livre à des pensées dont la nation profite, car elles deviennent la matière des ouvrages qui l'exhortent à la vertu. Il n'existe plus de ces salons où les grands écrivains d'autrefois sacrifiaient à la mode, à la vanité, au désœuvrement. Dans la retraite auguste où le génie leur a donné accès et d'où la médiocrité et la fourberie demeurent bannies, le public respecte trop leur noble solitude pour oser la troubler. « Nous n'allons point les interrompre pour nous distraire ou pour épier les moindres mouvements de leur âme, ou pour nous vanter seulement de les avoir vus. » Mercier qui a prévu tant de choses, n'a point prévu l'*interview*. Quand on veut voir de près les académiciens, on a cependant la ressource des assemblées publiques qu'ils tiennent de temps à autre. Tout le monde y peut entrer comme à la messe; et, de vrai, ces contemplateurs attitrés, révérends gardiens et dépositaires de la Vertu d'État, lorsqu'ils se montrent dans l'exercice de leur charge, ne peuvent faire autrement que d'officier. L'un deux lit un discours (qui est une véritable homélie) sur l'envie et la peint avec une telle force que tous les assistants fondent en larmes et s'embrassent comme des frères. Un trait bien significatif montre toutefois que, pour être érigée en une sorte de collège, presque de conclave sacré, la confrérie

des gens de lettres n'a pas renoncé à tout amour-propre. Au-dessus du siège de chaque académicien se dresse un petit drapeau où l'on peut lire les titres de ses ouvrages, lesquels sont tous d'un mérite éclatant, cela va sans dire, et prouvent bien qu'un lieu aussi vénérable n'est plus souillé par la présence d'intrus, prélats, précepteurs ou financiers[1].

VI

Ainsi la pensée exerce son pouvoir tutélaire sur une société où règne l'unité des cœurs et des consciences. Elle le partage avec la religion, si toutefois il peut y avoir partage là où il y a identité d'esprit, d'origine et de leçons. L'homme qui pense et l'homme qui prie n'ont point en réalité, aux yeux de Mercier, un ministère différent. Ils sont les organes d'une commune vérité. Unis dans leur foi au même principe, ce qu'ils enseignent en son nom trouve son expression dans cette formule d'un de nos plus grands contemporains : prendre religieusement les choses, regarder la vie comme sérieuse et sainte[2].

De ce point de vue, en effet, le profane et le sacré cessent de se combattre pour se confondre. C'est parce que le sens de ces deux mots avait été dénaturé que le profane, au XVIIIe siècle, avait des reprises à exercer sur le sacré ; et, comme il arrive toujours, le procès ayant envenimé le différend, la plupart des philosophes, en se faisant les champions de l'un, avaient trop méconnu, trop prétendu mettre à néant les droits de l'autre. Fatal effet des représailles ! L'intolérance dogmatique avait opprimé la pensée spéculative, et celle-ci maintenant mésusait de son triomphe en s'attaquant au sentiment religieux lui-même. Tous deux pourtant sont solidaires, car tous deux relèvent de l'infini : violer les retraites de l'âme n'était pas digne de la philosophie ; par là elle trahissait sa propre cause, et, pour sa punition, ce n'est pas la pensée pure, il faut l'avouer, qui le plus souvent occupait ses conquêtes.

1. II, 1-11 *passim*.
2. Renan, *L'Avenir de la science*, p. 8.

Disciple de Rousseau, Mercier n'a pas commis cette méprise. En émancipant la pensée il n'a garde d'en rabaisser le vol. Dans l'humanité meilleure qu'il a conçue, le sens du divin va de pair avec la foi morale. Sans doute, les préventions de son temps n'ont pas laissé de l'effleurer : ainsi sa généreuse intelligence se refusera à comprendre l'attrait mystérieux qui conduit certaines âmes au cloître[1]. De même aussi sa noble conception de la vie supérieure nous a paru quelque peu rétrécie par un souci trop exclusif de ce qui touche notre conduite, au détriment de la spéculation gratuite dont il se détourne. Mais, avec tout cela, il a des effusions religieuses qui font paraître Rousseau presque tiède, et, dans son zèle pour la beauté morale, il a cette gloire de nous rappeler à tout moment le haut idéalisme qui emplit les pages de l'*Avenir de la Science*. Avec Renan, on le sent digne de s'écrier, lui aussi : « Une seule chose est nécessaire! »

« On pensait dans votre siècle, dit à Mercier un de ses interlocuteurs, qu'il était impossible de donner au peuple une religion purement spirituelle. » Autant prétendre que le mensonge est plus naturel à l'homme que la vérité. « C'est l'âme qui sent Dieu... Il ne faut qu'une idée lumineuse pour éclairer la raison humaine », comme il ne faut qu'un soleil pour éclairer l'univers. Tous les auxiliaires que les dogmes prétendaient fournir à l'idée de Dieu ne laissaient pas, on doit le reconnaître, de donner à la foi plus d'énergie. Mais cette énergie même avait ses dangers : le fanatisme en naquit et, du même coup, l'usurpation sur la conscience d'autrui. Rien de tel à redouter avec la raison illuminée par l'intuition de Dieu. « C'est donner atteinte à l'Être infiniment parfait que de calomnier la raison et de la présenter comme un guide incertain et trompeur. » N'est-ce pas elle qui proclame en nous la loi naturelle dont la bienfaisante autorité se justifie d'elle-même, en comparaison de tant de décrets sanglants rendus par les religions? Ceux-ci ont même eu le funeste effet de jeter dans l'athéisme des cœurs sensibles par horreur du Dieu barbare qu'on leur enseignait[2]. Pour son bonheur, l'humanité est rentrée en possession de la foi primitive, celle d'Enoch, d'Élie, d'Adam.

1. I, 134, 152.
2. I, 183-188, *passim*.

« des anciens patriarches qui adoraient Dieu en esprit et en vérité sur le sommet des montagnes[1] ». En conséquence, chacun prie dans son cœur, et le culte est réduit à sa plus simple expression. L'église vaste, austère, dénuée d'ornements, s'ouvre chaque jour pendant une heure aux fidèles. La cérémonie, fort simple, semble empruntée aux usages des protestants. On y chante des cantiques, on y entend une exhortation purement morale et on se retire. Le reste du temps, l'église demeure fermée. Pour rendre hommage au Créateur un temps assez court suffit. « De longs offices amènent la tiédeur et le dégoût. » Par la même raison il n'existe presque pas de fêtes : la cessation du travail qui en résulterait est blâmée[2].

A la réforme des cultes répond naturellement la réforme du clergé, due, comme l'autre, au bienfait de la philosophie. Le Pape, ou plutôt l'Évêque de Rome, est revenu aux coutumes de la primitive Église[3]. « Il a senti que son véritable apanage était le Ciel, que les choses terrestres n'étaient pas de son règne..... Le Temps..... a sapé ce superbe et incroyable monument de la crédulité humaine. Il est tombé sans bruit. Sa force était dans l'opinion; l'opinion a changé, et le tout s'est exhalé en fumée..... Un prince digne de régner tient sous sa main cette partie de l'Italie... » Cette grande révolution, qui s'est produite à son heure et sans la moindre secousse, en a entraîné bien d'autres. « Nous ne savons plus ce que c'est que canonicats, bulles, bénéfices, évêchés d'un revenu immense. » Et Mercier en triomphe, car « je ne puis, dit-il, m'accoutumer à voir des princes ecclésiastiques environnés de tout l'appareil du luxe sourire dédaigneusement aux malheurs publics et oser parler de mœurs et de religion dans de plats mandements qu'ils font écrire par des cuistres qui insultent au bon sens avec une effronterie scandaleuse[4] ». Les nouveaux pasteurs des

1. I, 159.
2. I, 153-156.
3. Idée analogue dans Galiani prédisant le siècle prochain : « Le Pape ne sera plus qu'un illustre évêque, et point prince; on aura rogne tout son État petit à petit. » C'était un politique que le petit abbé; il ne se flattait point que le sacrifice serait volontaire. Éd^on Pérey et Maugras, I, 387.
4. I, 138-140.

hommes sont tolérants; ils ignorent l'esprit de faction. « Ils vivent d'une vie exemplaire, sans aucune passion de secte ni de corps, tout adonnés aux bonnes œuvres. Ils ne se disent point exclusivement inspirés de Dieu... ils avouent qu'ils nagent comme nous dans les ténèbres », et, sans s'égarer dans des subtilités dogmatiques, ils veillent à entretenir dans les cœurs l'amour de Dieu et l'attachement au devoir moral. A cet égard, leur exemple n'influe pas moins que leur prédication. Leurs mœurs ne rappellent en rien celles des ecclésiastiques mondains du XVIIIe siècle. « Quelle lèpre sur un État qu'un clergé nombreux faisant profession publique de ne s'attacher à d'autre femme qu'à celle d'autrui[1]! » Le célibat des prêtres a été aboli, car la nature le condamnait. Les vœux qui lui faisaient outrage, en contraignant tous les instincts spontanés de l'homme, sont sévèrement interdits. Voilà longtemps déjà que les couvents ont été ouverts. On en a vu sortir les moines, « automates aussi ennuyés qu'ennuyeux qui font le vœu imbécile de n'être jamais hommes ». Et, comme, en même temps, d'autres grilles donnaient passage aux nonnes de toute couleur, il en est résulté une foule de mariages qui n'ont pas moins réjoui la nation que les conjoints eux-mêmes[2].

Image saugrenue qui hantait déjà bien des cerveaux et qui devait faire fortune dès le début de la Révolution! En 1770, en même temps que l'*An 2440*, avait paru la *Mélanie* de La Harpe, et le même thème, les vœux forcés, défraya toute une littérature. Sans doute, l'abus était criant, mais la réaction passa toute mesure. Parce que plus d'un entrait à contre-cœur en clôture, on n'aperçut plus dans la vie conventuelle qu'une violence inexcusable faite à la liberté humaine. A quoi cela sert-il? est un argument fort commode et surtout à l'usage de l'inintelligence. On voit, de nos jours, bien des gens garder quelque estime pour les ordres qui soignent les malades ou élèvent les enfants, mais se récrier de mépris et d'indignation sur les ordres purement contemplatifs. Cette étroitesse de jugement joue un mauvais tour à Mercier. Il consent que la sainteté se manifeste par mille travaux rebutants, abjects ou dangereux, tels que

1. I, 142-148, 159, 160.
2. I, 134-138.

le curage des égouts, le transport des immondices, la lutte contre l'incendie[1]. En revanche, lui, si ouvert pourtant à l'enthousiasme spirituel, il se fait des communautés, pliées de force à l'oisiveté et à la continence, je ne sais quelle idée grotesque où paraît comme une vague réminiscence des contes de La Fontaine. Quel châtiment pour une âme austère! Et quelle vue plus juste, plus vraiment humaine, au plus noble sens du mot, dans ces paroles d'un autre homme qui ne fut pas suspect de manquer de liberté d'esprit ! « Nous n'avons jamais pu considérer sans une espèce de terreur religieuse et tendre, sans une sorte de pitié pleine d'envie, ces créatures dévouées, tremblantes et confiantes, ces âmes humbles et augustes qui osent vivre au bord même du mystère, attendant entre le monde qui est fermé et le ciel qui n'est pas ouvert, tournées vers la clarté qu'on ne voit pas, ayant seulement le bonheur de penser qu'elles savent où elle est, aspirant au gouffre et à l'inconnu, l'œil fixé sur l'obscurité immobile, agenouillées, éperdues, stupéfaites, frissonnantes, à demi soulevées à de certaines heures par les souffles profonds de l'Éternité[2]. »

Tant vaut l'âme, tant vaut la foi. La destinée, qui se montra complaisante à tant de requêtes de Mercier, lui permit de voir en exercice le culte des Théophilanthropes, d'assister à ces « hommages purs et d'une simplicité touchante rendus à l'Être suprême », à « ces cantiques de reconnaissance où l'on célèbre une Providence active qui veille au bonheur des hommes », à ce « cours de morale pratique dépouillé de l'aridité des préceptes »; d'entendre « dans la chaire de vérité le lecteur théophilanthrope, vêtu d'une robe de lin », enseigner un évangile dont « le texte est la voûte du firmament ». Ce fut pour lui une grande joie de saluer la naissance d'une religion « sans appareil » et sans disputes théologiques[3], et d'en annoncer comme inévitable l'heureuse propagation. Et pourtant, elle échoua piteusement. Elle en imposait encore trop à l'imagination des Cabanis et des Naigeon ; en revanche, elle parut timide et parcimonieuse aux âmes éprises de surnaturel. Si ces

1. I, 144.
2. V. Hugo, *Les Misérables*, éd. définit., II, 393-394.
3. *Nouveau Paris*, VI, 222; IV, 105-108.

dernières eussent été d'humeur à suivre Mercier, en quels essors éperdus d'enthousiasme ce déisme d'apparence circonspecte les eût entraînées!

Dans son amour enivré pour le Dieu des prophètes il puise la confiance la plus intrépide aux illustres destinées que sa providence nous réserve au delà du tombeau. Pas n'est besoin de disputer sur l'immortalité de l'âme pour la sentir. Invoquant le Très-Haut, les fidèles de 2440 s'écrient : « Tu as trop fait en faveur de l'homme pour ne pas donner de l'audace à ses pensées », et ils ajoutent : « Nous aimons à croire tout ce qui élève la nature humaine..., nous ne pensons pas que des idées qui honorent les créatures d'un Dieu puissent jamais être fausses..... L'incrédulité n'est que faiblesse et l'audace de la pensée est la foi d'un être intelligent. Pourquoi ramperions-nous vers le néant, tandis que nous nous sentons des ailes pour voler jusqu'à Dieu et que rien ne contredit cette hardiesse généreuse? S'il était possible que nous nous trompassions, l'homme aurait donc imaginé un ordre de choses plus beau que celui qui existe; la Puissance souveraine en serait limitée, j'ai presque dit sa bonté[1]. »

Dans ce transport, ils regardent toutes les âmes comme égales par essence, distinctes par leurs qualités : celle d'un homme et celle d'un animal sont immatérielles toutes les deux, mais inégalement avancées sur le chemin de la perfectibilité, voie vraiment royale qui, dans l'infini de son majestueux parcours, comprend toute la série des mondes. Mercier se prononce hardiment pour la migration interstellaire. Tous les astres sont habités et différents entre eux. Rien de ce qui existe dans l'un n'est dans l'autre. « Cette magnificence sans bornes..... devait entrer dans le vaste plan de la création..... Les mondes..... nous paraissent les habitations qui ont été toutes préparées à l'homme..... L'âme humaine monte dans tous ces mondes, comme à une échelle brillante et graduée qui l'approche à chaque pas de la plus grande perfection. Dans ce voyage, elle ne perd point le souvenir de ce qu'elle a vu et de ce qu'elle a appris; elle conserve le magasin de ses idées, c'est son plus cher trésor. » L'âme qui s'est élancée à quelque découverte su-

1. *An. 2440*, I, 159, 161.

blime, celle de Newton, par exemple, franchit les mondes peuplés d'âmes qui lui sont inférieures ; elle gagne d'emblée celui de ses pairs. « Un sentiment intime plus fort que toutes les objections crie à l'homme : « Développe toutes les forces, méprise la mort, il n'appartient qu'à toi de la vaincre et d'augmenter ta vie qui est la pensée. » Au contraire, les âmes viles ou criminelles, rétrogradant vers les degrés inférieurs de l'existence, revêtent le corps de quelque animal obscur enfoncé dans la matière. A la vérité, Mercier reste indécis quant au sort final des grands scélérats. « Jamais, se borne-t-il à dire, l'âme de Socrate ou de Marc-Aurèle ne rencontrera celle de Néron. Elles seront toujours à une distance infinie,..... mais ce n'est pas à nous de mesurer les poids qui entreront dans la balance éternelle. » — « Cette marche progressive, cette ascension dans différents mondes, tous l'ouvrage de ses mains, cette visite de la création des globes, tout me paraît répondre à la dignité du Monarque qui ouvre tous ses domaines à l'œil fait pour les contempler..... O homme, réjouis-toi....., un spectacle toujours nouveau, toujours miraculeux t'attend; tes espérances sont grandes, tu parcourras le sein immense de la nature, jusqu'à ce que tu ailles te perdre dans le Dieu dont elle tire sa superbe origine[1]. »

Le sentiment ne s'embarrasse pas de logique comme le raisonnement. Dans l'infini où il s'élance, il y a place pour toutes les intuitions. Le cœur a le secret de les concilier. C'est ainsi que, tout en croyant à la migration des âmes, les contemporains de ce siècle idéal ajoutent foi néanmoins à la présence réelle des êtres qu'ils ont perdus; ils chérissent cette présence tutélaire, s'y confient et s'y épanchent, comme jadis les plus pieux des Chrétiens avec leurs anges gardiens[2]. Aussi l'idée de la mort est-elle dépouillée de toute son horreur. Les sublimes espérances qui animent les cœurs se manifestent dans les funérailles par un appareil de fête et des chants d'allégresse en l'honneur des défunts, affranchis des misères humaines. Comme la mort est exempte de deuil, elle l'est aussi de tout le mensonge des pompes et commémorations funéraires. Une égalité absolue règne, comme il convient, dans la cérémonie qui en est le plus éloquent sym-

1. I, 162-166, *passim*.
2. I, 307.

bole. Tous les rangs sont confondus et tous les corps consumés de la même manière dans des fourneaux toujours allumés à cet effet[1].

Comprendre et aimer, la raison et le cœur, voilà les sources de la foi nouvelle. Par là, la conscience de l'homme est affranchie puisque plus jamais on ne lui enjoint de croire *quia absurdum*, mais n'allons pas penser qu'il soit licite à la raison de répudier les vérités dont elle est naturellement le miroir. Ne pas croire en Dieu, quand on est capable de rentrer en soi, d'une part, et, de l'autre, de contempler la nature, c'est démence ou perversité.

Le cœur qui n'aima point fut le premier athée[2],

s'écrie Mercier. Dès lors, il faut sévir. Comme la morale, la religion a sa police, et elle est du même ordre. On doute qu'en 2440 le royaume ait le malheur de contenir un seul négateur de Dieu. S'il s'en trouvait un, on commencerait par lui faire un cours de physique expérimentale. S'il ne se rendait pas encore et qu'il continuât à se montrer l'ennemi public et opiniâtre « d'une vérité palpable, consolante et salutaire », alors, de chagrin, toute la nation prendrait le deuil, elle infligerait le supplice de la honte au mécréant et le bannirait de son sein[3]. Tant il est vrai que la tolérance n'est pas une vertu naturelle à l'homme : avant même que de naître, elle annonce du penchant à se démentir. Heureux encore que Mercier, dans sa judiciaire plus large et plus humaine, n'ait pas suivi l'exemple de Rousseau qui n'hésite pas à prononcer la mort contre le citoyen infidèle à la religion de sa patrie[4] !

Telle qu'elle est, la religion imaginée par Mercier se signale par une élévation de sentiment incontestable, non moins que par d'autres caractères qui répondent aussi peu que possible à l'idée que nous avons des principales croyances du XVIIIe siècle. Le Dieu qu'il adore n'est pas ce Rémunéra-

1. I, 304, 305.

2. Il est très fier de ce vers et s'en vante dans plusieurs endroits de ses ouvrages. « L'athée est une brute, lisons-nous encore ailleurs,.. sous une forme extérieurement humaine, il a le cerveau stupide du quadrupède. » *B. de N.* IV, 89.

3. I, 181, 182.

4. *Contrat social*, l. IV, ch. VIII.

teur-vengeur de Voltaire qui ne prête pas grande attention au train de ce monde et tient, fort loin de nous, presque à notre insu, les balances d'une justice tardive; ce n'est pas non plus ce Dieu d'une révélation inexplicable que Rousseau adore par une secrète impulsion de son cœur, mais sans sortir des ténèbres où il le cherche à tâtons[1]; ce n'est pas davantage le Génie familier avec qui les Saint-Martin ou les Cazotte entretiennent un commerce de tendres murmures; non, c'est un magnifique seigneur qui traite les hommes en protégés, je dirai presque en hôtes de choix, et qui, à leur intention, multiplie, dans l'infinité des mondes, de somptueuses demeures. Également éloigné de l'esprit de *Micromégas* et de celui de l'*Imitation*, Mercier ne considère point dans l'homme l'atome, soit risible par ses prétentions, soit accablé d'humilité et de faiblesse : il n'a ni ironie, ni tremblement. Dieu « a trop fait en faveur de l'homme pour ne pas donner de l'audace à ses pensées »; et, conscient de tant de faveurs, l'homme se sent fier d'en être l'objet. Il prend pour soi une haute estime. Dans l'hommage qu'il rend à son Créateur, ce qui domine, c'est une dignité confiante et sereine. Une inspiration assez analogue a dicté les *Études de la nature* à Bernardin de Saint-Pierre.

VII

Une nation de sages, que jamais la raison ne déserte et qui d'eux-mêmes se tiennent dans le devoir, n'est ni difficile à gouverner ni exposée au risque des mauvais gouvernements. Elle n'a pu choisir que les meilleures institutions, et rien, de son fait, ne saurait en compromettre le jeu. Ainsi le bon ordre est assuré dans les conditions les plus propres à garantir, en même temps, les justes droits de chacun. Aucune menace ni d'oppression ni d'anarchie. Mais ces bienfaits seront-ils opérés par la république ou par l'autorité royale? Mercier se prononce résolument en faveur de la monarchie, et, dans les raisons qu'il en donne, nous observerons une fois de plus tout ce qu'un empirisme impartial, équitable et réfléchi apporte de tempéraments à

1. Voir la *Lettre à M. de Beaumont.*

ses rêves de visionnaire. « La perfection d'un état social, dit-il, est le plus bel ouvrage de l'intelligence de l'homme. » Pour le consommer les formes diverses de gouvernement sont indifférentes; il suffit que l'homme obtienne l'égalité, fondée sur le droit naturel, non pas l'égalité de puissance, de rang, de richesse — tout cela est inégal par essence, comme les intelligences ou les forces —, mais l'égalité des « droits qui assurent à chaque citoyen la propriété de ses biens et de ses opinions, de son industrie et de ses talents[1] ».

Cela est clair et précis et n'a rien d'exorbitant. Pas de préférence de principe, aucune métaphysique politique, des vœux remplis de modération. Voici maintenant qui, pour le temps surtout, n'était point d'une critique banale. Si certains législateurs du XVIIIe siècle se sont épris du système républicain, c'est sur l'exemple de l'Antiquité; ainsi, ils ont été conduits à ce sophisme de vouloir appliquer à nos vastes sociétés modernes des constitutions qui ne convenaient qu'à de fort petits peuples. De là leurs idées erronées sur l'égalité absolue, la pauvreté, le mépris des richesses, toutes choses incompatibles avec nos civilisations[2]. Mercier fait cause commune avec l'État moderne, la société étendue qui, bien plus que les petites cités, est organisée pour se défendre et se maintenir prospère[3]. Or, la forme monarchique y est mieux appropriée que la républicaine. Sans périphrase, notre législateur rend cet arrêt peu ambigu. « Le gouvernement démocratique est le plus mauvais de tous, parce que le plus grand nombre ne saurait être éclairé[4]. »

Si cette proposition, il faut l'avouer, n'a pas toujours été démentie victorieusement, en revanche, on ne saurait méconnaître qu'elle va droit à l'encontre de tout le plan de la société idéale qui vient de nous être tracé, et où précisément lumières morales et intellectuelles sont dévolues à tous. Mais ce sont, je l'ai déjà dit, de ces échappées de clairvoyance qui rompent assez souvent la continuité de l'uto-

1. II, 328-329.
2. III, 108.
3. III, 130.
4. I, 71, 72. Autre trait non moins significatif : « C'est l'expérience qui a démontré que, sans un chef, tout corps politique était mal proportionné ; c'est l'expérience qui a démontré combien le droit de parler dans les assemblées est abusif. » II, 105.

pie. « Être libre contre les lois, ajoute-t-il encore, voilà le sort de la démocratie. Les États populaires tombent dans la confusion. La liberté n'est que licence; il est presque impossible que les lois, la justice et l'âme s'y soutiennent[1]. » Voilà par où les particuliers pâtissent. Le bien de l'État n'est pas moins en péril. Mercier rappelle un mot fameux de Montesquieu : « Quand les têtes humaines s'assemblent, elles s'étrécissent[2] », et il enchérit encore. Survienne pour la démocratie une crise, on n'y trouve de remède « qu'une loquacité patriotique mais insuffisante[3]. » Au contraire, à l'entendre, les vices inhérents au régime monarchique peuvent être étouffés dans l'œuf. Il y a dans l'opinion de citoyens éclairés une force qui empêche le souverain d'abuser de son pouvoir et seconde tout ce que sa situation permanente et stable lui fournit de ressources pour faire œuvre qui dure[4]. Nous avons donc « conservé la monarchie, mais limitée par des lois fixes, nous avons retenu le monarque, parce que c'est une pièce nécessaire dans un gouvernement bien ordonné, surtout quand la population est nombreuse[5] ».

Pour la même raison, la monarchie a gardé le caractère héréditaire, mais de tout l'ancien droit politique il ne reste rien. Aujourd'hui, tous les citoyens sont égaux. Il n'y a plus de privilèges d'aucune sorte, ni de charges vénales, ni d'entraves à la liberté de l'industrie; plus de tyrannies particulières, plus de corporations, plus d'impôts iniquement perçus, plus de fonctionnaires irresponsables. Cette grande métamorphose s'est opérée tout d'un coup. La philosophie a été la plus forte : sous l'impulsion d'un sentiment unanime, un roi sage s'est décidé à restaurer les anciennes prérogatives des États généraux. L'autorité législative leur appartient. Tous les deux ans, ils se réunissent. Dans l'intervalle, le roi administre de concert avec le Sénat, conçu par Mercier à l'image des anciens Parlements, mais légalement investi des attributions politiques que ceux-ci se voyaient sans cesse dénier. Le roi et le Sénat sont responsables devant les États. De leur côté, les pro-

1. I, 72.
2. II, 116.
3. III, 134.
4. II, 95, 96.
5. III, 126.

vinces ont été remises en possession de modifier leurs lois particulières, au gré de leurs intérêts. Si limité que soit son pouvoir, le roi exerce une grande influence de tuteur et de modérateur. Celui qui règne en 2440, Louis XXXIV, descendant de notre vieille lignée historique, est un homme vertueux et sans faste, tenu à l'abri des périls de la flatterie par les censeurs de l'État qui ne tolèrent auprès de lui aucun courtisan. Mais ses vertus, au surplus, suffisent à l'en défendre. Ses sujets le vénèrent, et quand une rixe menace de s'engager, on n'a qu'à invoquer son nom pour rétablir l'ordre. Chacun craindrait trop de faire de la peine à ce bon prince[1]. Mercier prétend qu'il rappelle les vertus de Henri IV, mais il veut parler de l'Henri IV imaginaire, édifiant et bonhomme, de l'Henri IV sans verdeur, ni pétulance, que le XVIIIe siècle avait inventé et qui ressemble si peu au vrai.

Une fois par semaine, le roi donne pendant trois heures une audience publique où la foule afflue[2]. C'est à la fois un conseil des ministres et une réunion de pétitionnaires. Les ministres font leur rapport sur les questions d'intérêt public; les assistants le contrôlent, présentent des propositions ou bien exposent leurs plaintes. L'allégorie ne fait pas défaut. Le roi, ceint d'une couronne d'olivier, occupe un trône dont le premier degré est la pierre tumulaire de son prédécesseur. Il est entouré de grands officiers qui arborent la gerbe et le cep de vigne, emblèmes de la prospérité de l'État. Un grand panetier porte une corbeille où chacun peut puiser, et si trop d'empressement à le faire marque le dénuement de plusieurs, les ministres sont punis. De même, dans les provinces, des intendants royaux sont chargés de recueillir toutes les réclamations des particuliers pour les porter au roi. Tout l'effort de ce régime est dirigé à la fois contre le faste et contre la misère, et comme si ce n'était pas assez d'un zèle que chacun, dans cette Salente, a sucé avec le lait, le roi et ses ministres s'exercent chaque année à une active commisération envers les malheureux en pra-

1. II, 108-127, *passim*.

2. C'est bien le même genre de cérémonial qui présidera aux audiences des Directeurs. V. *La France et Paris sous le Directoire*, Lettres d'une voyageuse anglaise publiées par A. Babeau. Paris, Firmin-Didot, 1888, pp. 74, 75.

tiquant durant trois jours un jeûne rigoureux et volontaire[1].

L'héritier du trône est soigneusement séparé de son père, élevé comme un laboureur[2], initié dès l'enfance aux travaux des humbles, tenu dans une rigoureuse ignorance de sa condition. On le fait voyager à travers les provinces, on l'instruit de leurs productions et de leurs industries. Lorsqu'il atteint la vingtième année, on le mène à l'improviste au palais où, parmi les acclamations de la foule, il s'entend révéler le secret de sa naissance dont son père l'exhorte à remplir dignement les devoirs. Il va sans dire que, dans cette cérémonie attendrissante, la « modeste pudeur », les « douces larmes », la « sensibilité » et la « nature » jouent leur rôle accoutumé. Le Roi doit abdiquer à 70 ans et son successeur ne peut monter sur le trône qu'à 22. Le nouveau souverain épouse une jeune fille choisie dans la nation et qu'il a pu aimer dans le temps de son obscurité. Jamais il ne se marie à une étrangère, épargnant ainsi à son pays le fléau des guerres de succession ; et, quand il célèbre le souvenir de ses noces, c'est par quelque fondation utile, non par des fêtes stériles et coûteuses[3].

Tel monarque, tels sujets. Il consacre sa vie à leur bien, et ceux-ci remplissent en conscience chacun de leurs devoirs. Aussi, comme la perception des impôts est simplifiée ! Dans chaque ville de France on a établi deux coffres-forts : l'un pour les contributions obligatoires qui sont du cinquantième du revenu[4] et dont est dispensé le citoyen

1. II, 90-93, 193, 128.

2. Tout ceci est directement inspiré de l'*Émile*. Telle était précisément — on aura peine à le croire — l'éducation que Struensée essayait en ce temps sur le prince royal de Danemark. « On lui a donné pour compagnons deux enfants trouvés de son âge qui sont couchés, vêtus, nourris et traités comme lui, afin de lui cacher l'éclat de sa naissance. Il est défendu à ceux qui le servent de le distinguer en rien de ses petits camarades et de l'appeler autrement que par son nom de baptême. » *Correspondance de M. de Blosset, ministre de France à Copenhague*, 24 déc. 1771. *Rev. d'hist. dipl.*, 1887, p. 98.

3. II, 133, 149, *passim*.

4. D'après Mme de Staël, ce mode de perception, digne de l'âge d'or, aurait été mis à l'épreuve avec succès dans la ville de Hambourg. « Il y a, écrit-elle, tant de moralité parmi ses habitants que pendant longtemps on y a payé les impôts dans une espèce de tronc, sans que jamais personne surveillât ce qu'on y portait, ces

qui n'a d'autres ressources que son travail; l'autre, pour les dons gratuits. Ce dernier ne manque jamais de regorger, car chaque citoyen sait que les fonds mis à la disposition de l'État sont employés au bien commun. Si, par impossible, quelqu'un tentait de se soustraire au paiement de l'impôt, la confrontation serait bientôt faite entre la liste des contribuables et les sommes versées sous pli cacheté par chacun d'eux : le délinquant y gagnerait un renom de mauvais citoyen dont il ne pourrait plus se défaire. Mercier ne mentionne point d'autre peine. A un jour désigné, les sommes recueillies sont portées dans la capitale par les députés des provinces, et il se fait de grandes réjouissances. Elles sont déposées dans les caisses du Trésor sous la garde du contrôleur des finances, homme intègre dont la probité est encore mise à l'abri par l'obligation qu'on lui impose de ne jamais consacrer à son usage personnel aucune espèce monnayée. Toutes ses dépenses, faites à crédit, sont réglées par le Trésor[1].

L'État, d'ailleurs, n'a point trop de peine à ne pas pressurer les contribuables, car il n'a plus de dettes, les ayant toutes payées, au moyen de la vente des Domaines, et il exige moins d'argent parce qu'il dépense moins[2]. Il se comporte en père de famille prévoyant qui calcule et n'abuse point du superflu. Là-dessus, les lois sont d'accord avec les mœurs. Comme on se contente à meilleur marché et qu'on met aux choses leur juste prix, la cupidité n'imprime plus aux capitaux ce furieux mouvement de jadis. La loterie a été supprimée[3]. Supprimées, les grosses compagnies de commerce qui dévoraient les fortunes particulières; supprimées aussi, les tontines, ces dangereux appâts de l'intérêt personnel qui insinuaient dans le cœur de l'homme le coupable désir de survivre aux êtres qu'il eût dû chérir. En

impôts devaient être proportionnés à la fortune de chacun, et, calcul fait, ils ont toujours été scrupuleusement acquittés. » *De l'Allemagne*, 1re partie, chap. XIX. Ce témoignage est confirmé par M. de Puymaigre qui résida en cette ville, comme employé des finances, sous le régime français. Voir ses *Souvenirs sur l'Émigration, l'Empire et la Restauration*. Paris, Plon, 1884, p. 132.

1. II, 177-196, *passim*.

2. II, 291.

3. II, 200-201. Parole imprudente. Mercier se prépare des remords, lui qui en sera contrôleur un jour.

général, les objets de luxe et d'ostentation sont proscrits : par exemple, le tabac, le thé et le café, trois poisons pernicieux; les pierres précieuses sont jetées à la mer, on se passe même des mines d'or du Pérou. Le travail et la frugalité suppléent à tout. Les denrées vraiment utiles, nos campagnes les produisent et il s'en fait, sur notre sol, un trafic régulier. Quant au commerce extérieur, il a disparu en même temps que le luxe et ses funestes conséquences : soif de l'or, inégalité croissante des biens, corruption de la société.

On prétendait le justifier sous prétexte de communication entre les deux mondes, mais Mercier, qui, nous le savons, affronte intrépidement le paradoxe, ne craint pas de dire ici que nous connaissons l'Amérique depuis fort peu de siècles, et que l'Océan nous en sépare, preuve certaine qu'il n'entrait point dans les plans de la nature de nous mettre en rapport avec elle. Les portions du globe sont faites pour se suffire à elles-mêmes. Non, non, point de commerce. Il provoque, alimente et irrite des besoins factices; il allume les fureurs de la concurrence; il amène avec lui le crédit, l'accroissement de l'impôt et la misère publique. Enfin, il excite des guerres qui se sont propagées de l'un à l'autre hémisphère. Pour le protéger on a créé la marine militaire et condamné des milliers d'hommes à devenir amphibies, à mener une vie contre nature. Tout cela a encore compliqué la machine politique. Les affaires extérieures, intrigues, négociations, alliances, ont de plus en plus sollicité l'attention dont les gouvernements ont fait tort aux besoins du peuple, et il a fallu de plus en plus emplir les caisses de l'État.

Le commerce extérieur est donc aboli et les navires qui s'y livraient font maintenant à travers le monde des voyages d'études, répandant nos connaissances, nous en amassant de nouvelles. A leur bord, on embarque de jeunes voyageurs qui rendent compte, une fois revenus, de ce qu'ils ont vu, mais on leur défend d'imprimer leurs récits, de peur de leur donner de la vanité[1].

Quand Mercier est en veine de massacre, tout y passe. Oui, le luxe cause mille maux, Rousseau l'a prouvé; là dessus il s'engage dans toute la file des conséquences. Le

1. II, 202-220, *passim*, III, 3.

voilà fort échauffé. Le luxe cependant tient de fort près à la civilisation. Prenons-y garde et voyons où portent nos coups. Là dessus la réflexion fait son œuvre : « On a beau exagérer les malheurs qui accompagnent le luxe, l'homme est plus heureux dans les cités où il brille. » Et voilà qui nous conduit à un judicieux tempérament. Il est bien vrai qu'au XVIIIe siècle le luxe faisait scandale par son contraste avec d'atroces misères. Au contraire, « parmi nous le luxe est commodité, jouissances presque générales ». Sans doute, quoi qu'on fasse, la société ne partagera jamais entre tous ses membres un même bonheur mais « les jouissances des riches assurent parmi nous les jouissances des pauvres..... Toutes les créations du luxe circuleront et passeront de main en main... La félicité nationale dépend de la félicité de plusieurs particuliers ; ils faut qu'ils jouissent pour qu'ils apprennent à faire jouir leurs semblables. Faites disparaître ces avantages particuliers de la civilisation, la totalité des individus sera plus pauvre et plus malheureuse[1]. »

Cela n'est-il pas de fort bon sens? Ainsi des échanges avec l'étranger que frappait tout à l'heure le même anathème. A tête reposée, on observe qu' « un État ne peut figurer de nos jours qu'avec un grand commerce. » Aussi la marine aura-t-elle pris, en 2440, la plus grande extension. Deux cents vaisseaux de ligne seront montés par 130.000 matelots, et nous poursuivrons avec l'Orient cet immense négoce

1. III, 147-149. Notons encore à l'appui de la même opinion ce passage remarquable : « Ce n'est jamais la grande propriété qui fatigue l'œil du pauvre, c'est l'impuissance où il se trouve, par des lois erronées, d'avoir aussi une propriété... » Et cet autre : « Le plus riche a encore à désirer, comme le plus pauvre; et c'est de ce désir fécond que naissent les travaux qui répandent partout les productions de la nature et des arts. » Craint-il de n'être pas compris comme il faut, de n'avoir point assez hardiment raison? Voici tout à côté une déclaration qui ne laisse pas d'être un peu forte : « Quand l'homme est riche, je ne dis pas opulent, il est meilleur. » Foin des contradicteurs ! Mercier leur décoche la réplique la plus inattendue certes, qui ait jamais jailli de sa plume : « Les déclarations des moralistes, les raisonnements des philosophes ne constituent pas le génie d'une nation ; il faut la prendre au point où elle est. L'assurance des propriétés actuelles, voilà la base fondamentale, sans quoi tout est chancelant. » *B. de N.*, II. 358, 357. Un esprit qui a ces solides réserves de bon sens ne confond jamais l'idée de réforme avec celle de subversion.

qui fleurissait déjà si bien au XVIIIe siècle[1]. Une autre image s'est emparée de l'esprit de Mercier[2]. Tout à l'heure, il s'agissait d'extirper le luxe avec toutes ses racines. Maintenant, il voit, par milliers, les navires porter à travers les mers le surcroît de notre abondance. La palinodie moins ménagée est encore plus significative. Que la vertu régénère les hommes, mais n'allons pas, avec quelques grondeurs, les loger dans des huttes!

VIII

On le voit assez par tout ce qui précède, dans l'avenir qu'il nous dépeint, Mercier, bien loin de les distinguer, a le plus grand soin de confondre le privé et le public. Il enchaîne l'homme à la société par un lien étroit de solidarité morale qui rend commun à celle-ci tout ce qui concerne celui-là. De fort bons esprits estiment que l'État se mêle déjà trop de nos affaires[3], que ni l'administration de l'enseignement, ni celle du culte, ni celle de la charité, ni celle des fondations scientifiques ou artistiques ne devrait être de son ressort. Avec tout cela cependant, et par rapport à chaque individu, il ne laisse pas de contenir sa fonction dans des limites jusqu'ici à peu près strictes[4]. Pourvoir aux charges communes dont il est investi (et dont quelques-unes ne devraient pas le regarder), rendre la justice, veiller à ce que chacun de nous, personnellement et pécuniairement, s'acquitte de sa cotisation envers la société, empêcher que le domaine de tous, c'est-à-dire la rue ou les endroits publics, soit troublé ou souillé du fait d'un particulier et au détriment des autres, que les prescriptions élémentaires de la décence soient violées, que chacun de nous enfreigne le minimum de respect dû à son voisin et pareillement soit de la

1. II, 324-326. Sur ce dernier point, malheureusement, il est, jusqu'ici, mauvais prophète.

2. Observons que ce dernier passage ne figure pas dans l'édition de 1770. En seize ans, l'auteur, évidemment, est venu à résipiscence.

3. Voir Taine, *Le Régime moderne*, passim.

4. Est-il besoin de rappeler toutefois par combien d'usurpations consommées ou imminentes il tend malheureusement de nos jours à les excéder?

part de celui-ci l'objet d'un attentat semblable, — voilà à quoi se réduit en principe la relation de l'État et de l'administré. Cette tâche, il la remplit avec vigueur ou avec mollesse; sa police est sévère ou relâchée; ses moyens d'action sont violents ou timides. Mais en tout état de cause — pourvu qu'il n'y ait pas délit constaté ou que son intervention ne soit point requise, — il ne s'ingère ni dans nos sentiments, ni dans nos démarches; il ne recherche pas si nous sommes gens de bien, dévoués à notre famille, charitables, si nous nous formons de la vie une idée grave ou futile, si nos mœurs sont pures, si nous préférons ou non le célibat au mariage, en un mot, si notre conduite est bonne et si notre conscience y veille. Il ne s'occupe de nous, ni pour nous censurer, ni pour nous louer; il n'applaudit à nos joies, ni ne compatit à nos peines, ni ne pleure sur nos erreurs; il ignore chacun de nous en son foyer particulier. Chaque citoyen, à son tour, indépendant en son for intérieur et dans son logis, s'y gouverne à son gré. Les lois prohibent plus qu'elles ne prescrivent. Pourvu qu'il ne les transgresse point, nul compte ne lui est demandé de ses faits et gestes. Le bon Français s'associe de cœur aux épreuves ou aux prospérités de son pays, le sert, dans la mesure de son pouvoir, concourt, de sa voix, aux débats de l'opinion; mais sa morale privée, la direction de sa personne, il se garde de la confondre avec la prérogative de l'autorité. Dès qu'il a payé son tribut, il est maître chez soi; et comme il trouve naturel que l'État agisse selon les raisons qui le déterminent, il prétend, dans le cercle de sa petite souveraineté domestique, suivre, lui aussi, les siennes où personne n'a rien à voir. Pareillement, il est plein de discrétion à l'endroit de son voisin. Si la parenté ou l'amitié ne lui inspire pour celui-ci quelque sollicitude particulière, il ne prendra nulle peine de le juger; le plus souvent, il ignorera le dedans du ménage d'en face, ou si quoi que ce soit vient à en transpirer, il prononcera avec insouciance, s'égayant sur quelque ridicule, approuvant un bon exemple, s'apitoyant sur une infortune, mais de loin, sans s'affecter vivement, et tout prêt à détourner son attention. Bref nos mœurs sont trop indépendantes pour être très fraternelles.

Celles que Mercier nous prêche sont bien plus fraternelles qu'indépendantes. Des bons principes du premier citoyen

venu la société se fait un cas de conscience. Comme la croix, dans les cités du Moyen Age, comme le croissant, sur les terres de l'Islam, ici la morale philosophique préside à toutes les actions, à toutes les rencontres, à toutes les manifestations de la vie collective ou individuelle. Partout elle joue son rôle, elle se produit en discours, en pompe, en allégorie, en cérémonie. Témoin la séance de l'Académie française et l'audience royale. Témoin encore la galerie de peinture, où « il est défendu de mentir », où les arts « ont fait une admirable conspiration en faveur de l'humanité », et où, en conséquence, au lieu de s'asservir désormais au caprice d'amateurs soit orgueilleux, soit libertins, au lieu de reproduire le visage des financiers, les carnages de l'histoire et les fables de la superstition, le pinceau ne retrace plus que des anecdotes instructives et édifiantes[1].

Témoin enfin les bibliothèques où l'on ne conserve que les écrits des amis de l'humanité, après avoir livré aux flammes les ouvrages frivoles et enfermé sous triples verrous les compilations surannées de la théologie et de la jurisprudence, répertoires gothiques qu'on garde pour en infecter quelque nation ennemie, si son agression nous mettait dans le cas d'employer contre elle cette arme terrible, l'esprit d'erreur[2]. Mais par dessus tout, il y a un chapitre où l'on voit à l'œuvre ce régime de fraternité vertueuse, c'est celui de l'exécution du criminel.

Le glas sonne, les citoyens sortent de leurs maisons, versant des larmes, levant les bras au ciel. Ils se rendent sur la grande place où, en plein air et dans l'appareil le plus solennel, un assassin va être jugé. Il y a trente ans qu'un homicide n'a été commis. Encore celui-ci est-il le fait d'un sang bouillant et non d'un cœur dégradé. Repoussé par une femme qu'il aimait, l'homme qui attend son procès a tué son heureux rival. Il a encouru la mort[3] et ne tentera même pas de s'y soustraire. L'instruction est fort simplifiée. Le meurtre consommé, on a lu le forfait sur le visage du cou-

1. II, 60-62.
2. I, 328, 103.
3. La sensibilité de Mercier ne l'égare pas sur le chapitre de la peine capitale. Il la juge de toute équité. La pitié qu'on réserve à l'assassin ne lui paraît que faiblesse et que déni de justice envers la victime. *B. de N.* II, 35, 36.

pable, et en 48 heures son sort est réglé. Il se présente les mains libres devant l'estrade où siège le Sénat[1]. Amené devant le cadavre de la victime, il confesse son crime. Personne parmi les avocats ne prend sa défense. Il sait la loi, d'ailleurs on la lui lit, après quoi, le chef du Sénat lui donne le choix de mourir pour satisfaire à la justice et réhabiliter sa mémoire, ou de vivre déshonoré. Il choisit le premier parti et le roi, en gémissant, signe l'arrêt de mort, malgré le vœu de son cœur qui le pousserait à faire grâce, mais il faut que la loi l'emporte. Alors, on embrasse l'expiateur réconcilié avec ses semblables, on le revêt d'une tunique blanche, on l'encourage, on lui prodigue les consolations, le peloton d'exécution arme ses fusils et la sentence s'accomplit parmi les sonneries des cloches et les roulements de tambour. Rien n'y manque et, comme dans un orchestre bien conduit, chacun fait sa partie, la société qui pleure l'égarement d'un des siens, la justice qui triomphe par la seule force de la persuasion, l'immolé volontaire qui se sacrifie par point d'honneur, pour faire réparation à l'humanité. C'est une « moralité » vertueuse, comme ces pièces naïves du xve siècle où vertus et vices discouraient à l'avantage des unes, à la confusion des autres. Pas un souffle de vie, pas un vestige de vérité humaine n'y a pénétré ; on se demande avec stupeur comment l'excès même de l'illusion n'a point dessillé les yeux de Mercier. Bien évidemment les créatures représentées ici ne sont pas des hommes. Chemin faisant toutefois, il indique quelques réformes utiles et adoptées depuis. On dresse l'acte de décès du supplicié dans la forme ordinaire, sans mention du genre de mort ; la famille qu'il laisse n'a aucune part à une infamie dont elle n'est pas responsable. Une place de faveur étant venue à vaquer le soir même, le propre frère du condamné est appelé à la remplir, car Mercier ne s'arrête jamais à mi-chemin dans le redressement des préjugés[2].

Nous touchons le point culminant du système. Toutes les parties en sont fort bien liées et concourent à ce grand résultat : en 2440, la condition humaine, non moins que la condition sociale, sera parfaitement réglée et heureuse, car

1. Selon les idées du temps, le même corps, le Sénat, héritier du Parlement, cumule les attributions politiques et judiciaires.

2. I, 113-132.

on fera son devoir par penchant et on ne sera presque jamais tenté d'y manquer.

IX

A cette partie de l'ouvrage que je viens d'analyser et qui est principalement démonstrative s'en ajoute une autre que l'on pourrait qualifier de contingente. Ce sont les prédictions qui ne résultent pas nécessairement de la grande réforme morale que nous connaissons et qui, l'état nouveau de l'humanité étant donné, pourraient cependant ne point arriver. Mercier ne s'y étend pas avec moins de complaisance et, là encore, les vues justes, je dirai presque les intuitions de génie, font avec les rêveries pures un singulier mélange.

D'abord, il voit, avec raison, la science, plus que jamais en honneur, accumuler les plus merveilleuses conquêtes. Elle est l'occupation préférée des citoyens les plus éminents, du roi lui-même qui consacre ses loisirs à la médecine et à la chirurgie. Une vaste galerie qui s'appelle le cabinet du Roi[1] rassemble en abrégé les trois règnes de la nature, représentés au grand complet par des échantillons que l'on a soigneusement groupés dans leur exacte coordination. D'âge en âge, des lignées de savants ont travaillé à éclaircir le secret des choses ; beaucoup d'entre eux se sont voués à des recherches ingrates et ont réussi, par ce généreux concours, à recueillir les innombrables et obscures parcelles qui composent, par leur réunion, la lumière totale de la vérité. L'industrie humaine a fait son profit de leurs découvertes : on a retrouvé certaines inventions des Anciens dont la formule était perdue : le verre malléable, la pierre spéculaire, la pourpre, l'art de fondre les pierres, les lampes inextinguibles; on y a beaucoup ajouté. Le secret de la composition de l'eau n'a point échappé aux recherches de la chimie, cette science neuve dont Mercier pressent les miracles avec une sorte d'ivresse[2]. On a conjuré le fléau des

1. C'est le futur Muséum d'histoire naturelle. Il ne devait pas faire languir trop longtemps le vœu de Mercier.

2. II, 25-43. Sur ce dernier point la prophétie était alors tout près d'avoir raison.

tremblements de terre, en pratiquant entre les volcans des communications souterraines qui servent à les dégorger mutuellement. On est parvenu à domestiquer les animaux sauvages ou féroces [1]. On sait diriger les aérostats et franchir par leur moyen les plus longues distances. Dans l'audace de ses spéculations, Mercier prétend même qu'on peut se soustraire à l'attraction de la terre et demeurer immobile à une certaine hauteur, jusqu'à ce que la rotation du globe amène sous le ballon le point où l'on veut se rendre [2].

A la vérité, s'il pressent tout le parti à tirer de l'invention si récente encore des frères Montgolfier, il ne devine pas la vapeur et se représente la navigation future comme fondée principalement sur un emploi perfectionné des rames [3]. En revanche, il a un singulier pressentiment des communications télégraphiques : un système de signaux portera promptement les nouvelles de pays en pays. Il imagine même une sorte de téléphone dont le principe ne laisse pas d'être bizarre. « C'était le bruit du canon qu'on avait assujetti à une orgue volumineuse qui allait frapper un écho lointain, et, comme la progression du son a un rapport avec la progression de la lumière, rien n'empêchait qu'on se parlât d'une ville à l'autre [4]. » Pareillement on a construit un appareil qui reproduit tous les sons et bruits de la création, même les articulations de la voix humaine, et comme ce peuple « a toujours un but moral dans les prodiges même d'un art curieux, cettem achine, employée à rendre tous les bruits d'une grande bataille, entretient dans tous les cœurs, particulièrement dans ceux des princes, l'horreur de la guerre [5] ». L'esquisse du phonographe qui paraît ici assez claire ne doit pourtant pas être mise entièrement au compte de Mercier. Avant lui [6], ce fou de Cyrano de Bergerac l'avait pressentie et poussée assez loin pour notre stupéfaction. Mais tout ceci néanmoins dénote — on en conviendra — bien de l'éveil, bien de l'ouverture d'esprit chez Mercier.

1. II, 368.
2. II, 40, 304, 368.
3. II, 240.
4. II, 238.
5. II, 49-51.
6. Même idée en outre dans la *Nouvelle Atlantide* de Bacon. *Œuvres complètes*, 1799-1802, XI, 471.

Les leçons de Rouelle et les fougueux éclats d'imagination de Diderot n'étaient pas perdus pour lui, si c'est là qu'il a pris certaines idées que nous a révélées cet étonnant *Rêve de d'Alembert*, mis au jour bien des années après la mort de Diderot[1], mais qu'il composait en ce temps même (1769) et dont il ne faisait pas mystère à tout le monde[2]. Quoi qu'il en soit, voici un passage qui prouve combien Mercier s'était, lui aussi, échauffé sur cette audacieuse tentative de synthèse universelle si bien faite pour passionner son imagination enthousiaste; mais, en même temps, il l'accommodait à ses propres vues et faisait tourner à la gloire de l'espèce humaine la loi même d'évolution dont Diderot conjectura que cette espèce pourrait bien n'être qu'un des résultats successifs[3]. « L'échelle des êtres, si combattue de nos jours et que plusieurs philosophes avaient judicieusement soupçonnée, avait alors reçu le trait de l'évidence. On voyait distinctement que les espèces se touchent, se fondent, pour ainsi dire, l'une dans l'autre; que, par des passages délicats et sensibles, depuis la pierre brute jusqu'à la plante, depuis la plante jusqu'à l'animal et depuis l'animal jusqu'à l'homme, rien n'était interrompu, que les mêmes causes enfin d'accroissement, de durée et de destruction leur étaient communs. On avait remarqué que la nature, dans toutes ses opérations, tendait avec énergie à former l'homme et qu'élaborant patiemment, et même de loin, cet important ouvrage, elle s'essayait à plusieurs reprises pour arriver à ce terme graduel de sa perfection, lequel semble le dernier effort qui lui soit réservé[4]. »

D'instinct, Mercier s'empare des hypothèses grandioses, il ne redoute même pas les plus hasardées, pourvu que la conception de l'être humain en sorte agrandie, ennoblie. C'est ainsi qu'il adopte avec transport une des propositions les plus téméraires de Spallanzani, celle de la préexistence des germes, fondée sur la notion de l'infiniment petit, et selon laquelle la semence primitive de chaque être existe dans l'organe générateur, antérieurement à la fécondation,

1. En 1830.
2. Il en parle dans une lettre à Mlle Volland. Edon Assézat et Tourneux, XIX, 321.
3. *De l'interprétation de la nature. Ibid.*, II, 58.
4. *An 2440*, II, 31, 32.

si bien qu'en remontant à l'infini dans la série des embryons successifs, on arrive à admettre que nous étions tous dans les flancs de la première femme ; doctrine bien plus honorable pour l'homme, préexistant en ovule par un acte de la volonté créatrice, que celle qui attribue sa naissance à une rencontre fortuite, à une opération mécanique. Que si l'on fait effort pour se figurer cette implication infinie d'atomes imperceptibles, on n'a, dira Mercier, qu'à imaginer une femelle primitive grosse comme une planète, en qui les milliards de germes mutuellement emboîtés deviendraient visibles; ramenons ensuite tout cet appareil aux proportions réelles que nos sens n'aperçoivent pas, nous ne ferons pas pour cela qu'il cesse d'être vrai[1]. On voit ce qui éblouit Mercier, et, toutes réserves faites sur le fond de la doctrine, on nous accordera qu'ici encore il est heureusement servi par son éloquence d'inspiré : « Nous existons depuis des milliers d'années. Nous dormions tous dans les flancs de la première femme; nous dormions invisibles dans notre obscur berceau. L'Être des Êtres et leur législateur a créé par un seul acte de volonté toutes les générations des êtres organisés pendant la durée de la planète où ils doivent habiter. Les générations aujourd'hui vivantes, c'est-à-dire développées sur le théâtre du monde, étaient pressées dans ce que nous appelons une petitesse infinie, parce que nous prenons ce que nous ne voyons pas pour le néant; et il y a cependant plusieurs mondes serrés et renfermés dans le monde que notre œil embrasse. Ainsi l'a voulu l'éternel Architecte[2]. »

En 2440, l'esprit humain aura donc dissipé bien des erreurs de sa longue enfance, mais il n'aura pourtant pas la présomption de se croire encore au terme de la science. Les siècles ultérieurs surpasseront celui-ci, « car où s'arrête la perfectibilité de l'homme armé de la géométrie et des arts mécaniques, instruit de la chimie? Il est né, sans doute, pour parcourir une sphère immense et *pour toucher peut-être tout ce qu'il aperçoit*[3]. »

1. II, 265-273.
2. II, 269, 270.
3. II, 369.

X

D'autres prédictions, parmi celles que j'ai appelées *contingentes*, ont trait aux destinées futures des divers peuples et à leurs relations entre eux. Le règne de la raison et de la sensibilité s'étend sur tous et rien n'y fait plus obstacle, car la guerre est à tout jamais abolie. « Les sages des nations ont dicté le traité général : il s'est conclu d'une voix unanime, et ce qu'un siècle de fer et de boue appelait les rêves d'un homme de bien[1] s'est réalisé par des hommes éclairés et sensibles. » L'univers ne forme plus qu'une seule famille dont les groupes sont distincts par leur sol, leurs races, leurs mœurs et leurs langues, mais sans antagonisme, sans querelles et sans haines. En conséquence, les armées permanentes ont été partout licenciées[2]. Ce point, toutefois, bien qu'il lui tînt au cœur, est de ceux sur lesquels Mercier s'est ravisé. Ici encore, il faut noter un de ses retours de bon sens. La guerre pourra bien, en effet, devenir rare ; il n'importera pas moins de se défendre, le cas échéant, contre l'agression. Seulement, on a renoncé aux innombrables bataillons du XVIIIe siècle et on ne voit plus une Puissance envoyer au combat jusqu'à six cents pièces de canon. Quand les armées sont énormes elles s'embarrassent dans l'infini détail des services nécessaires à leur subsistance. Une petite troupe d'hommes d'élite animés de l'esprit militaire et du sentiment de l'honneur vaut bien mieux que des masses démesurées[3]. L'arme blanche est préférée à l'artillerie, et, comme tout le monde a horreur de la guerre, les premiers chocs sont terribles et les campagnes courtes. Aussi ne voit-on plus les hostilités traîner pendant plusieurs années, et les dépenses s'accroître, et le fléau des expédients fiscaux, et le scandale des munitionnaires enrichis, et le désordre des camps et les plaisirs bruyants des officiers qui, étant appelés à y rester long-

1. L'abbé de Saint-Pierre.

2. I, 297-301 ; II, 318.

3. Voilà qui jusqu'à présent ne ressemble guère à une prophétie. Remarquons cependant que cette opinion de la supériorité du petit nombre sur le trop grand est celle d'un célèbre écrivain militaire allemand, Colmar von der Goltz.

temps, s'arrangeaient pour vivre comme chez eux[1]. Ce passage n'est, d'ailleurs, qu'une concession extrême de l'optimisme de Mercier.

Pas de guerre, sauf de très rares exceptions : tel sera l'état normal de l'humanité[2]. « Ce n'est plus le temps où l'on déplorait avec énergie le peu de vertu des traités, les infractions faites à la foi publique et le renversement de toute idée d'équilibre et de justice générale[3]. » Pour assurer le repos de tous et empêcher que personne y attente, le concert des États a une autorité, et une force coactive qu'on ne soupçonnait pas[4]. Si néanmoins quelque différend survient et menace de s'aggraver, alors le chef de la religion (nous avons vu qu'il avait volontairement résigné son pouvoir temporel) prononce sur le litige et emploie sa force morale au profit de la paix publique. Cette médiation est d'autant mieux accueillie que toutes les nations, catholiques ou protestantes, sont revenues à l'unité de foi, « grâce à un digne chef de l'Église romaine[5] ».

L'unité de foi ! Pas totale pourtant, car les Juifs subsistent. Mercier leur tire un curieux horoscope. Bien plus nombreux au XVIIIe siècle déjà qu'ils ne le furent jamais dans la terre de Chanaan, ils ont prodigieusement pullulé depuis. Opiniâtres, incapables de fusion avec aucune autre race, énormément enrichis, ils forment en toute contrée une masse compacte. Un Français de 2440 porte sur eux ce jugement : « Vous aviez laissé dormir ce ferment qui pénétrait en silence tous les pays de l'Europe où règne le commerce ; ce ferment s'est développé d'une manière presque inattendue. » L'ambition les a pris de soumettre le monde à la loi mosaïque, et le monde alors s'est éveillé comme en sursaut, il a couru à sa propre défense. Sans

1. III, 184-200.

2. Cf. Galiani. « Il y aura beaucoup de troupes sur pied et presque point de guerres. Les troupes manœuvreront à ravir pour la parade, mais ni soldats ni officiers ne seront féroces ni braves. Ils seront bien galonnés et voilà tout. » I, 387.

3. « Je prends cela parce que je suis le plus fort, je le cède parce je suis le plus faible, quitte à le reprendre quand vous serez le plus faible à votre tour. Voilà le vrai sens de tous les manifestes et de tous les traités ; tel est le droit public de l'Europe actuelle. » *B. de N.*, IV, 5.

4. II, 317, 318.

5. II, 316 ; III, 69, 70 ; II, 244.

nul esprit de persécution, d'ailleurs, il a compris la nécessité de « réparer l'invigilance politique des siècles précédents » et de « réduire les Juifs, comme ci-devant, à gagner leur vie dans une tranquillité absolue »[1].

Le plus heureux effet de la pacification générale aura été de mettre fin à toute rivalité entre la France et l'Angleterre, de nouer entre elles une amitié, une alliance indestructible qui tourne au plus grand profit de la civilisation[2]. Ce vœu est particulièrement cher à Mercier ; pourtant il se réjouit de l'échec infligé à l'orgueil britannique par l'alliance des Français et des Américains, et il décide que l'Angleterre perdra aussi les Indes[3]. Pour amener, d'ailleurs, la paix universelle, beaucoup de sang, au préalable, aura coulé encore. Car Mercier entend que les nations asservies s'affranchissent. Dans Paris même s'élève la statue du glorieux nègre — un Toussaint Louverture non trahi par la victoire — qui a conquis la liberté de sa race, au prix d'une terrible insurrection contre les blancs[4]. Les deux Amériques, délivrées de toute domination européenne, forment, chacune sous le spectre d'un empereur, de vastes confédérations dont chaque membre se gouverne librement[5]. La question d'Orient est réglée par l'expulsion des Turcs et le démembrement de leurs États[6]. Ce qu'il en reste, « régénéré sous le fer de la conquête », est devenu avec le temps une république florissante et formidable[7]. Pour sa part, la France a l'Égypte[8] et la Grèce[9]. « La légitime destruction des puissances barba-

1. III, 177-181.
2. II, 314.
3. III, 194 ; II, 373.
4. I, 194-196.
5. III, 40.
6. III, 64.
7. II, 311 ; III, 65.
8. II, 314, 325, 360. « Aucune puissance, prétend-il, n'a songé à croiser nos opérations. » A cela près, il s'en est fallu de peu que la conquête de l'Égypte ne devint une vérité, et Mercier pourra un instant s'applaudir de sa double vue. Il ajoute — notons-le — que des canaux sont tirés du Nil au Golfe Arabique et que le secret des hiéroglyphes est découvert.
9. Ailleurs, il forme le vœu qu'elle redevienne indépendante. On a fait des expéditions pour de moins nobles causes. « Quand la capitale de l'Attique, qui a perdu jusqu'à son nom, sortira-t-elle de ses ruines? Qu'il serait beau aux souverains de lui rendre sa liberté, ses mœurs,

resques fut au XIXe siècle l'ouvrage concerté des puissances maritimes[1]. » Constantinople appartient aux Russes, ou plutôt à un des deux royaumes qui ont été formés de leur trop vaste empire[2]. Le Portugal est possession anglaise[3]. L'Espagne, devenue laborieuse, sait mettre ses terres en valeur[4]. La Suisse est affranchie de l'usage barbare de vendre aux autres nations le sang de ses enfants[5]. L'Italie forme une confédération de souverains qui ont abjuré leurs dissidences pour former enfin un corps[6]. Les Provinces-Unies ont presque entièrement abandonné leur territoire d'Europe et transporté aux Indes Orientales le siège de leur Puissance[7] L'Allemagne, république de souverains présidée par un chef électif et même amovible, conserve toutes ses libertés et ne forme plus de ligues contre personne[8]. La Pologne est florissante sous un monarque héréditaire[9]. Voilà qui tombe mal, non moins que la prédiction selon laquelle Écossais et Irlandais, par amour pour l'Angleterre et pour compléter l'unité britannique, réclameront jusqu'à la suppression de leur nom national[10].

En revanche, la propagation croissante de l'influence et des lumières européennes est indiquée en traits sûrs. Le Japon s'ouvre largement aux étrangers et à leurs usages. Les Chinois peuvent tout à leur aise voyager hors de leur pays où,

ses théâtres! Son génie renaîtrait sans doute. » Le génie qui préside à la naissance de la république américaine ne ranimera-t-il pas la Grèce ensevelie? *B. de N.*, II, 209-211.

1. II, 356.

2. II, 371, 311.

3. C'est ce que faisait présager la servitude commerciale où ce pays était tenu depuis le traité de Methuen.

4. II, 315.

5. II, 315, 316.

6. II, 316. On sait que tel avait été le projet de Chauvelin. Ailleurs, à la vérité, Mercier s'oublie et parle d'un empereur d'Italie, III, 15.

7. II, 311. Ceci s'accorde assez mal avec un passage où l'on nous dit que les Hollandais, comme les autres peuples de l'Europe, ont évacué leurs établissements de l'Inde, II, 373. Ailleurs encore, les États européens de la république sont censés toujours existants, III, 77. Mercier n'a pas revu sa fiction de fort près.

8. II, 313.

9. Galiani au contraire, dans une lettre de 1771, prédit qu'un même souverain, au siècle prochain, réunira sous son sceptre la Pologne, la Prusse et la Russie, I, 387-388.

10. III, 76.

d'ailleurs, l'aristocratie des mandarins a fait place à un régime de liberté : le progrès est tel dans le Céleste-Empire qu'on y joue *Cinna* en français[1]. Nous n'en sommes point encore là. Mais où il fait toujours preuve de divination, c'est quand il parle de l'Afrique. L'attention de l'Europe s'est portée sur ce continent trop négligé. Mercier avait du ressentiment contre les colonies d'Amérique trop lointaines et ensanglantées ; mais il souhaitait que la terre d'Afrique devînt accessible aux Européens, tout en prêtant, peut-être, à leur intervention un peu trop de désintéressement. « Nous visitons, dit-il, l'île de Madagascar, la plus grande de notre globe[2] ; » mais le mot de conquête ou de possession est évité. Au contraire, sur ce vaste territoire, d'où l'esclavage a disparu, les indigènes vivent en toute indépendance. Ils le mettent en valeur et y font pousser la canne à sucre bien mieux qu'aux Antilles. A eux aussi la civilisation philosophique a communiqué ses bienfaits, car Mercier assure que la stupidité n'est pas inhérente même à ces peuplades[3].

Toute l'humanité, sans exception, trouve place dans son cœur. Il se plaît à la contempler relevée enfin d'infortunes séculaires et ne gardant plus qu'un souvenir confus des mauvais jours, celui, par exemple, que réveille dans le cœur des Parisiens régénérés le solennel monument expiatoire élevé sur une des places principales de leur ville. On y voit figurées en marbre les principales nations qui demandent pardon à l'humanité des blessures qu'elles lui ont faites. Écoutez ce gémissement de tendresse au souvenir des crimes de l'intolérance dans le passé de notre patrie. « Comment, avec la douceur de son front, commit-elle de si noirs attentats? » D'autres statues, groupées dans l'attitude qui convient au repentir de chacune, représentent l'Angleterre, la Pologne, la Hollande, l'Allemagne, l'Espagne. Cette dernière, qui a étendu sur le sol du nouveau continent trente-cinq millions de cadavres, est sculptée en un marbre couleur de sang. De même, l'Italie, premier auteur du fanatisme, a le visage noirci par la foudre, et elle étouffe sous ses pieds la torche de l'excommunication. « L'Humanité radieuse levait son front touchant au milieu de ces femmes

1. III, 33-38.
2. II, 357.
3. II, 361.

humbles et humiliées. » Elle a reçu du statuaire les traits de la Suisse, la première entre ses enfants qui lui ait été filiale [1]. Elle n'a plus rien à pardonner désormais; et les navires qui affluent de toutes les parties du monde dans Paris, devenu port de mer, y sont autant de gages de la réconciliation universelle [2]. Ne reste-il rien pour la consommer? Si, il faut qu'un des plus grands de ceux par qui les hommes, autrefois, ont pleuré vienne confesser son remords; et sur les ruines de ce qui fut Versailles, Louis XIV évoqué verse des larmes amères : « Ah! que n'ai-je su [3]? »

Ainsi finit le *Rêve s'il en fut jamais* [4].

XI

Les pages qui précèdent permettent d'apprécier la puissance d'illusion et l'ingénuité qui se manifestent dans l'utopie de Mercier. Ce sont caractères communs à tous les écrits de la même famille, mais celui-ci en a quelques-uns qui le distinguent de beaucoup d'autres et lui font grand honneur.

Mercier est le moins arrogant des novateurs et le moins haineux. S'il rêve éperdument d'améliorer l'ordre social qu'il a sous les yeux, la passion de détruire lui est étrangère. Il n'a garde de raser la cité traditionnelle. Loin d'en abolir les fondements, les réparations mêmes qu'il y propose attestent le souci de les respecter. Catholique de naissance, en cessant d'être un fidèle il n'est pas devenu un ennemi. Toute l'Église convertie au déisme, voilà son vœu ingénu. Ce n'est pas celui d'un exterminateur. Réformée à sa guise, il la maintient dans l'État futur en une haute dignité. En

1. I, 190-194.

2. III, 77-78.

3. III, 206. Déjà, dans le Songe *de la Royauté et de la Tyrannie*, ce prince avait comparu pour prononcer une amende honorable.

4. Les journaux du temps sont muets sur ce livre qui était sévèrement interdit. Un certain Semival en fit une courte parodie en vers, intitulée l'*Année 2440* ou *Tout à sa place*, qui paraît avoir été assez lourde, si l'on en juge par ce trait. Sur la prière du poète, Jupiter métamorphose les rimeurs en forgerons, les orateurs en charlatans, les moines en laboureurs, etc. *Année litt.*, 1772, II, 166.

dépouillant le Pape de la puissance temporelle, on a vu quelle auguste primauté il ne cesse pas de lui reconnaître entre toutes les couronnes. Évidemment d'Holbach avait d'autres maximes.

Né sujet d'une monarchie, Mercier n'en use pas avec moins de mansuétude envers le pouvoir royal. Il distingue entre les abus et le principe, corrige les uns et défend l'autre par une préférence raisonnée. Contre le régime qui existe et par cela seul qu'il existe, on ne le voit point obéir à une aveugle prévention et s'en aller chercher, comme Mably, son idéal au plus loin des républiques anciennes. Pas davantage les défaillances de la justice humaine ne le mettent en humeur d'anarchie. Sa ferveur de philanthrope l'entraîne à licencier les armées, mais il se ravise judicieusement. En vérité, voilà un réformateur discret et sobre. Les amants de l'absolu nous ont habitués à d'autres fanfares. Ce chimérique garde sur tant d'autres l'avantage d'un esprit de mesure qui est fait, en somme, de beaucoup d'intelligence. Haïr avec frénésie, frapper à tort et à travers dénote peu de discernement. Au contraire, alors même qu'on rêve le parfait, compter avec l'expérience des siècles, séparer le durable et le caduc, ménager du passé à l'avenir la continuité des voies mêmes qu'on redresse, tout cela, en pleine exaltation et au fort du délire prophétique, n'est-il pas la marque d'un esprit équitable et avisé ?

Mais Mercier en a donné une autre encore, et si insolite, si rare en pareille matière qu'elle imprime à *l'An 2440* une bien précieuse originalité, je veux parler de l'esprit de liberté qui, malgré quelques défaillances relevées au passage, ne laisse pas de l'animer presque partout.

On l'a dit, en effet, avec raison : « Il n'y a pas de marque plus certaine du chimérique que la passion de réglementer[1]. » A commencer par Platon, leur premier initiateur, tous ceux qui ont prétendu opposer au monde tel qu'il est l'image du monde tel qu'il devrait être ont eu pour premier soin d'en éliminer la liberté. Que l'on considère, et la *République*, courbée sous la férule des philosophes, avec ses citoyens distribués en castes, les biens et les femmes en commun, les enfants n'ayant d'autre famille et d'autre ins-

1. Nisard, *Hist. de la litt. fr.*, III, 353.

tituteur que l'État ; et l'île *d'Utopie*, et la *Cité du Soleil*, et le pays imaginaire dont Morelly nous dépeint la félicité dans sa *Basiliade*, et la société idéale dont Restif de la Bretonne nous propose le plan dans l'*Androgrаphe*. Partout l'homme est aliéné de lui-même, non en partie, mais en totalité, depuis la naissance jusqu'à la mort, comptable à l'État de ses bras et de son intelligence, de ses mœurs et de ses connaissances, de l'emploi de son temps et de la nature de ses œuvres, astreint au travail manuel, au service agricole obligatoire[1], à la promiscuité forcée, aux repas en commun[2]; ici, il ne pourra quitter la ville sans la permission des magistrats[3]; là, il gardera le silence dans le réfectoire public[4] où l'on fait une lecture à haute voix; il n'a point de domicile propre : on lui assigne son logis pour six mois[5] ou pour dix ans[6]; l'État le classe par force, à son rang d'âge dans une hiérarchie où chacun remplit son office, différent selon qu'on a 20, 30 ou 40 ans[7]. On lui prescrit la couleur de ses vêtements[8], le choix de ses aliments, le temps où il doit endosser un habit d'été ou prendre un bain froid[9]; on l'applique à la reproduction, avec tous les soins d'hygiène, de sélection et les saines méthodes qui conviennent dans un haras correctement tenu[10], ou bien on le marie par autorité publique quand l'heure a sonné[11], en bloc avec tous les conscrits matrimoniaux de sa classe; on prend même la peine de l'assortir, de dresser, par voie de concours, des listes de jeunes hommes plus ou moins méritants correspondant à d'autres listes de jeunes filles formées parallèlement[12]; partout on lui enlève ses enfants, soit qu'ils naissent d'une rencontre passagère ou d'un mariage régulier; c'est à peine si on lui laisse le choix de son

1. *L'Utopie* de Th. Morus, *le Code de la Nature* de Morelly.
2. Morus, Campanella, Restif.
3. Morus.
4. Campanella.
5. Campanella.
6. Morus.
7. Restif.
8. Fénelon, dans *Télémaque*, l. x, Restif.
9. Campanella.
10. Campanella.
11. Morelly.
12. Restif.

métier, le travail intellectuel étant subordonné à certaines conditions ou autorisations préalables[1]; il est justiciable du magistrat pour ses légers manquements de conduite, pour ses fautes vénielles[2]; ses plaisirs, comme ses travaux, sont réglés, dosés, tarifés; bref, en aucune minute de sa vie, en aucun point du territoire, en aucun recoin de sa conscience, il ne peut s'isoler, reprendre haleine, relever de soi, fuir l'écrasante et perpétuelle compression d'une société qui l'entretient, le parque, le nourrit, se subroge irrévocablement à sa volonté et mesure tous ses mouvements à la longueur de la chaîne dont il traînera le boulet jusqu'à sa dernière heure.

Et ce raffinement de despotisme ne vient pas seulement, comme on pourrait le croire, du souci de brider la malignité humaine, ouvrière d'injustice et de misère. Non, les plus méticuleuses de ces disciplines ont été imaginées au contraire par des écrivains convaincus que l'homme abandonné à sa pente naturelle va fatalement au bien. Voyez, par exemple, le *Code de la nature*, de Morelly, un des plus vigoureux raisonneurs, un des esprits les plus déliés du XVIIIe siècle, et voyez le système de Fourier. Tous deux se flattaient d'avoir résolu l'antagonisme du bien et du mal qui sont, à les en croire, dans le rapport de la passion à l'obstacle. Toute passion, venant de la nature et tendant au bien de celui qui l'éprouve, est, dès lors, légitime; c'est l'inassouvissement et la privation qui vicient et pervertissent. En supprimant l'obstacle on tranche du même coup le mal dans son principe. Voilà qui devrait, semble-t-il, simplifier la politique et la résumer en deux mots d'un usage universel : laissez faire. Or, nul ne s'est entendu comme ces deux réformateurs à garrotter de prescriptions minutieuses l'être humain qui est censé n'en avoir aucun besoin, puisqu'il ne peut que bien agir. Que si vous vous en étonniez, ils renchériraient encore sur leur sophisme, alléguant que le travail et la vie commune sont pour l'homme objet d'attraction spontanée et que rédiger les textes qui les règlent, c'est prévenir le vœu de son cœur.

Rapprochons maintenant de tout cet appareil de servi-

1. Morus, Morelly.
2. Campanella.

tude la philosophie sociale de l'*An 2440* : aucune atteinte à la constitution de la famille ni à celle de la propriété, aucune restriction à la libre concurrence des activités, l'uniformité des mœurs et des conduites dont j'ai relevé l'excès tient à celle des croyances et non à la complication des contraintes, et enfin ce qui s'y rencontre de dérogations à la tolérance morale et religieuse est bien modique, on l'avouera, bien timide, auprès des savantes prohibitions multipliées dans les systèmes dont je viens de tracer l'esquisse. Mercier compte uniquement sur la propagation des lumières, sur le progrès de l'éducation morale pour rendre les sociétés humaines plus sages et plus heureuses, et, dans la route de l'avenir, il croit devoir les laisser cheminer de leur allure naturelle, ce qui n'est, après tout, ni plus naïf, ni plus paradoxal que de les surcharger d'entraves pour les aider à marcher. Partant, s'il est des degrés dans l'illusion, entre tant d'utopies qui ont trop présumé de l'homme, celle qui compte avec la liberté, qui en réclame le concours au lieu de la frapper de paralysie, est aussi celle qui fait le moindre outrage à la raison. Pour atteindre un but dont la poursuite semble plus que malaisée ce n'est pas trop de toutes nos forces, de celle surtout qui accroît le mieux le rendement des autres.

Nous en tiendrons-nous là cependant, et après avoir fait honneur à Mercier d'une modération peu familière à ce genre d'écrits, après avoir rendu, d'ailleurs, une ample justice à la pureté, à la noblesse de son *Rêve*, nous en écarterons-nous comme d'une fiction de tout point oiseuse? Et pouvons-nous laisser là, sans plus d'examen, la pensée mère de l'ouvrage, la conception du progrès telle qu'elle s'y accuse? Progrès y veut dire, on l'a vu, perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine. C'était au XVIIIe siècle une manière de dogme qu'on ne mettait presque point en question[1] et qui a gardé jusqu'en 1848 une part notable de son crédit. Depuis lors, à la vérité, il s'est opéré une grande déperdition de confiance. Tout à coup on l'a pris envers le genre humain sur un ton bien différent; on l'a considéré avec des yeux prévenus, méfiants, hostiles. Œuvres de science ou d'imagination, c'est

1. A peine est-il besoin de rappeler avec quel enthousiasme Condorcet proscrit le confessa jusque dans les heures funestes qui l'acheminaient à sa terrible agonie.

le temps de la *littérature brutale*. A rabattre de la sorte notre orgueil, on ne pouvait guère être conduit à trop bien augurer de notre avenir. Trait significatif : les conjectures d'outre-siècle tombent dans le domaine des humoristes, et l'on se représente la civilisation à naître comme une colossale galerie de machines où la vapeur et l'électricité, seules chargées de pourvoir à nos besoins, exempteront l'esprit de penser, le cœur de battre et feront périr l'âme par atrophie, comme un organe désormais supplanté[1]. Encore, cette déchéance déguisée en progrès, nous la prédit-on avec douleur et dégoût. Mais ce qui est pis, des spéculations toutes semblables s'inspirent aussi d'un esprit de complaisance. On sourit, au lieu de la prendre en horreur, à la métamorphose industrielle des sociétés futures. En empruntant au socialisme sa panacée de bonheur universel renouvelée des utopies d'autrefois, en ressuscitant le vieil idéal de sociétés nourricières et de travail obligatoire, c'est à la répartition générale du bien-être qu'on s'attache presque uniquement, à l'agrandissement de la mangeoire commune[2]. L'amélioration morale ne vient qu'après, accessoirement et par surcroît, et cela seul suffirait à montrer combien elles sont appauvries, les sources généreuses de l'optimisme, tel que le XVIIIe siècle l'a conçu. Enfin — et ceci est d'une tout autre conséquence — même aux regards de la plus longue portée, aux contemplations les plus sereines, aux pensées qui jugent favorablement du destin universel et en réfléchissent la secrète harmonie, même à celles-là l'horizon interrogé ne retrace plus de visions de l'âge d'or. Consultez les *Dialogues philosophiques* : vous y verrez la royauté future de l'esprit exaltée en termes incomparables. Illuminé des éblouissantes clartés de la science, il s'élèvera par degrés à une conscience de plus en plus précise de la Nature et de la Divinité qui en est le dessein dévoilé. Et ce long déchiffrement du mystère des choses dont Renan pressent le terme est justement, à

1. Voir Ém. Souvestre, *Le Monde tel qu'il sera*. Nouvelle édition, Paris, Michel Lévy, 1871.

2. Voir Ed. Bellamy, *Looking Backward*. (Adapté de l'anglais sous le titre de : *En l'An 2000*, par A. Berry. Paris, Flammarion, 1893.) Voir aussi *Paris en l'an 2000*, par T. Moilin, 1869, où l'on aperçoit tout ce que la convoitise, à elle seule, fournit de ressources à l'imagination. Par contre, il est juste de signaler aussi le curieux ouvrage de Lord Lytton,

ses yeux, la mesure, la signification même du progrès. Mais il ne s'opérera que par une élite seule marquée du signe de la vocation, les masses humaines n'y participeront jamais que par délégation, elles n'en ressentiront point les effets sur leur infirmité et leur misère, qui continueront d'être des incidents négligeables dans le plan de l'évolution suprême[1].

J'entends bien qu'il s'agit là d'un idéal aristocratique, d'aucuns diraient : dédaigneux. Une notion fort opposée fait chaque jour plus de fortune, où l'on voit la multitude tendre de toutes manières à primer l'élite. Et, celle-là, comme l'autre, c'est le progrès qu'elle à l'ambition de définir. Or, de toutes ces diverses manières de l'envisager, que conclure, sinon que progrès et perfectibilité indéfinie des hommes ont cessé d'être deux termes nécessairement synonymes?

Entre eux, comment le XVIIIe siècle avait-il opéré une grandiose et trompeuse confusion? C'est qu'il prenait l'humanité pour un être réel et en discourait comme si elle eût été une personne unique, ce qui, supprimant beaucoup d'objections, aidait très fort à la croire nativement bonne et faite pour la bonté. Il la voyait méchante, toutefois, et malheureuse, étrangement réfractaire à sa destinée. A cela deux explications. La culture l'a pervertie, déclarait un illustre ennemi de la civilisation, point d'autre ressource pour elle, comme le disait plaisamment Voltaire, que de rentrer dans les forêts pour y marcher à quatre pattes. Là sa bonté foncière s'épanouira sans contrainte. Sur quoi les civilisés par vocation de se récrier, et nul plus haut que Mercier : « Elle ne souffre que de trop peu de culture. Il n'est que d'achever l'ouvrage pour la rendre heureuse et parfaite. »

Et ces derniers n'avaient pas tort de combattre le sophisme de Rousseau, ni celui-ci de garder quelque méfiance sur le miraculeux résultat de la cure promise. Car l'humanité — ils l'oubliaient tous — est une foule prodigieusement diverse et inégale par la force, le cœur et l'intelli-

La Race future. (Vie moderne, 1883), où l'auteur applique principalement les progrès de la science à la moralisation du genre humain.

1. Renan, *Dial. phil.*, III. Cf. chez le même les pages inspirées des idées qu'il devait à sa grandiose « encéphalite » de 1848 sur la régénération du peuple par la culture de l'esprit. *L'Av. de la Sc.*, 318 et suiv.

gence. Comment se flatter, par une méthode ou une autre, de la ramener à l'unité du bon vouloir et du mérite? La policer a pour résultat de faire éclore de bons instincts qui eussent péri étouffés, d'en comprimer de mauvais qui développaient auparavant toute leur malfaisance. C'est en quoi les tenants de la civilisation ont raison contre ceux de l'etat de nature. Mais pour les premiers néanmoins que de sujets de modestie! Car cette œuvre est toute partielle, contrariée, limitée. Elle paralyse nombre de volontés méchantes, pas toutes, il s'en faut. Mais de celles-mêmes qu'elle contient, qui oserait dire que le plus souvent elle les discipline et les régénère? Quel miracle de greffe jamais fera de la ciguë un cordial? D'ailleurs, quelle illusion de vouloir que lumières et vertus aillent toujours du même pas! Les plus grands saints sont nés dans des siècles de barbarie ; et des temps plus doux eussent peut-être attiédi leur zèle. Réciproquement les plus beaux jours qui aient lui sur les hommes ont éclairé aussi quelques-uns de leurs pires forfaits, et la Brinvilliers a été une contemporaine de saint Vincent de Paul. Car — et ceci est le plus attristant — la civilisation, qui n'est pas toujours maîtresse de corriger, a, elle-même, contre son vœu et par la force des choses, une action corruptrice. Toutes les énergies y trouvent exercice et accroissement, chacune selon sa pente. La science décuple le pouvoir et de bien et de mal faire. Il y a des vertus qui fleuriraient moins au fond des bois, mais il y a des vices qui ne s'engraissent que sur le sol des grandes villes. La candeur immaculée de l'Age d'Or n'est qu'une assez pauvre idole, mais la Science rédemptrice universelle et infaillible en est une autre à peine moins grossière. Le monde va son train, le bien sort du mal, et le mal sort du bien.

Voilà, du moins, ce que manifeste tout le long déroulement des annales humaines.

CHAPITRE III

Mercier dramaturge. — Sa poétique.

I. Le théâtre conçu par Mercier comme « l'école des vertus et des devoirs du citoyen ». — Son plan de réforme n'a pour objet que de l'approprier à cet usage. — La philosophie du XVIIIe siècle et le théâtre : celui-ci appelé fatalement à devenir l'organe de celle-là. — Évolution du goût public : le *sérieux* gagne la comédie. — Les anciennes règles ébranlées : adversaires et défenseurs prennent position.

II. Modération des premiers novateurs. — Avec Diderot, l'hérésie se déclare et s'enhardit. — Toute l'imitation de la destinée humaine ne tient pas dans le tragique et le comique. — Entre les deux, le genre sérieux réclame sa place, la principale, car il se donne pour le plus utile. — Réformes qui s'ensuivent. — Circonspection de Diderot : il s'insurge contre le privilège des anciens genres, il ne les proscrit pas. — Succès de ces idées. — Préface d'*Eugénie*. — Apparition des premiers drames. — Le théâtre tend à devenir un lieu de prédication.

III. Enthousiasme de Mercier pour une rénovation qui flatte ses idées les plus chères. — Mais il la veut plus hardie et plus complète. — *Du Théâtre ou nouvel Essai sur l'art dramatique*. — Le *Nouvel Examen de la Tragédie française*. — Le théâtre a-t-il en effet pour vocation de moraliser les hommes? — D'autres l'ont contesté. — Mercier le pose en axiome. — Pourquoi cette vocation n'a pas été remplie. — Le mal vient de ce qu'on s'est mis à l'école des Anciens. — Tout le système dramatique qu'on leur doit est à remplacer.

IV. La tragédie. — Nationale chez les Grecs, partant instructive et utile. — Parasite chez nous, oiseuse, en outre surchargée d'artifices que les Anciens n'ont point connus. — Uniformité, monotonie, invraisemblance. — Unités de lieu et de temps : contrainte absurde. — Autre tour de force obligatoire : écrire en vers. — Mercier a ses raisons de ne pas s'y plier volontiers. — Après la forme, le fond, dans la tragédie, appelle de pires censures. — Altération de la vérité historique. — Esprit d'adulation envers les grands. — Réserves flatteuses en faveur de Corneille ; mais on l'entend et le goûte peu. — — A la vérité, sous le couvert de l'antique, il glisse des maximes hardies qui prêtent au jeu des allusions malignes. — Pauvreté d'un

tel enseignement civique. — L'amour et sa rhétorique. — Nécessité de secouer cette discipline malfaisante et de peindre sur le vif. — Points justes et côtés faibles de cette critique.

V. La comédie. — Fausseté des personnages comiques : la nature ne fait que des caractères mixtes. — Influence de Molière. — Protestation juste en faveur de la vérité ; condamnation excessive portée contre tout l'ancien art comique. — La pire vanité de cet art aux yeux de Mercier : il vise à faire rire. — Dangers de l'entreprise : faire rire du vice, qui mérite pis ; faire rire de la vertu, ce qui est un sacrilège. — Molière doit bien des comptes à la pure morale. — Puérilité du rire qui descend aux simples ridicules. — Indigence croissante de l'art comique au XVIIIe siècle. — Il propage, d'ailleurs, le ridicule plutôt qu'il ne le corrige. — En conclusion, la comédie est à proscrire comme la tragédie.

VI. Le drame. — Exclut les démarcations arbitraires, s'attache à reproduire la nature humaine au complet, sans la ramener ni au biais tragique, ni au biais comique. — Exact afin d'être utile. — Les êtres humains dans la vérité de leur caractère, de leur condition, de leur nationalité. — La stricte vraisemblance dans l'exposé des événements : pas de romanesque. — Aucune restriction dans le choix des sujets. — Le drame aussi vaste que la morale : l'éloge de toutes les vertus, la dénonciation de tous les abus sont de son ressort. — Pareillement, tout ce qui peut instruire le public, et ainsi les matières d'administration et les leçons de politique.

VII. Dès lors, le drame n'est pas aussi facile que ses détracteurs le prétendent. — Fortes études préparatoires qu'il requiert. — L'objet final en sera de se mettre bien en état de parler au peuple. — Le peuple est un bon juge. — Risible arrogance des gens de lettres de profession : idées fausses et déplorables conventions qu'on leur doit. — L'auteur dramatique s'en gardera. — Foi et zèle qui doivent l'animer.

VIII. Obstacle aux innovations : l'autorité des devanciers illustres. — Comment Mercier en use envers ceux-ci. — Attaques véhémentes contre Racine et Boileau. — Antipathie de nature et nécessité de situation. — La passion d'affranchir l'art doit faire passer à Mercier bien des excès de langage. — La théorie du réformateur mise à l'épreuve dans ses propres drames : douloureuse déception.

I

Elles sont bien loin de nous et d'un accès plus que difficile, les radieuses perspectives de l'*An 2440*. Les atteindra-t-on jamais? A Mercier lui-même, nous l'avons vu, parfois

le cœur manque lorsqu'il envisage l'énormité de l'entreprise. Selon ses idées cependant, elle n'est pas impossible, elle n'est pas illusoire. Du moment que l'homme ne fait point le mal par fatalité de nature, du moment que la société ne porte point en soi, et du fait de son principe, un ferment de corruption, du moment enfin que l'une et l'autre ne sont malheureux et coupables que par ignorance, méprise et mégarde, on peut et on doit les redresser, les éclairer, les corriger. C'est une question de temps et d'effort et c'est, on nous l'a dit assez, la tâche dévolue aux gens de lettres. Mais comment s'y prendront-ils? Sans doute, c'est beaucoup d'écrire. Pourtant l'action de la parole écrite est limitée et lente. Tout le monde ne lit pas; tant de gens ne savent pas lire! Et puis la raison, même attentive, ne donne qu'un assentiment stérile. Le livre fermé, l'impression s'affaiblit, l'esprit se détourne. D'ailleurs, quand il s'agit de notre vertu et de notre bonheur, est-ce assez de parler à la raison, est-ce le lieu de procéder par démonstration? Non, il faut investir l'homme par toutes ses avenues, il faut ébranler son imagination et surtout remuer son cœur. Là seulement la semence lèvera.

Or, il est un endroit, par excellence, où l'on agit sur le cœur et l'imagination, non pas d'un seul homme, mais de toute une foule, où cette foule, plus qu'ailleurs, se rend docile à la voix qui l'endoctrine et qui la prend par son plaisir même, où ce plaisir enfin, quand on le fait naître à propos, est déjà un commencement de vertu, puisqu'il tire sa source de la sensibilité qui, selon les idées morales de Mercier, est aussi la source de la vertu. Cet endroit, c'est le théâtre. On a le devoir de le faire servir au salut de l'humanité. « La vérité n'est vérité que quand elle devient *pont-neuf*; il faut la mettre en couplets de chanson pour qu'elle fructifie universellement; il faut qu'elle descende de nos livres pour être habillée en opéra-comique ou en vaudeville[1]. » Voilà pourquoi Mercier, fidèle à la mission qu'il s'est tracée, fera des pièces. Mais le théâtre, jusqu'à présent, n'a pas été institué ni aménagé pour cet usage évangélique. On y venait en quête de sensations plaisantes ou émouvantes, et non pas d'édification. C'est à en procurer

1. *An 2440*, III, 216.

de telles que s'employait essentiellement tout le répertoire comique ou tragique. Si, d'ailleurs, dans les fictions représentées, la morale ne laissait pas de tenir une assez bonne place et de se communiquer assez clairement aux spectateurs, l'emploi néanmoins en demeurait trop discret, trop effacé. Presque toujours on lui rendait hommage, mais elle ne discourait point en personne, et il s'y agitait une foule d'intérêts qui ne la regardaient pas. Bref, le théâtre, depuis sa création, apparaît à Mercier comme un parloir public où l'on débite devant des oisifs un verbiage frivole. Il en réclame l'expropriation au nom de la philosophie qui veut y installer « l'école des vertus et des devoirs du citoyen »[1].

De là toute une poétique nouvelle, où il faut soigneusement distinguer deux parties, une destructive et une constructive, celle-là inspirée et commandée par celle-ci. Heureusement servi — nous l'avons remarqué déjà — par sa clairvoyance de critique, il rencontre juste quand il dénonce les artifices, les conventions, les servitudes qui paralysaient notre ancien théâtre. Mais ce n'est pas une querelle d'esthétique qu'il lui cherche. Tel que nous le connaissons, on présume assez que ce serait son moindre souci. Il entend faire place nette sur la scène pour y installer la philosophie. Et la preuve, c'est que, bon ou mauvais, il n'épargnera rien du passé : genres et règles, unités et traditions, pourpre tragique et oripeaux comiques, alexandrins et quolibets, héros et valets, aventures fabuleuses et tours de gibecière, tout l'attirail des ressorts imaginés pour faire rire ou frémir, sont, indistinctement et au même titre, déclarés par lui hors d'usage désormais, oiseux, parasites, étrangers à la destination véritable du théâtre, à sa fonction d'enseignement, et, comme tels, condamnés, retranchés, abolis sans merci. Or, il advient bien que l'art dramatique, tout le premier, trouvera son compte à ce bouleversement. Une fois débarrassé d'un héritage encombrant et onéreux, il aura les coudées plus franches et les allures plus libres, il renouvellera son costume et son mobilier, il changera son train, variera ses observations, se prêtera à des mœurs plus diverses et contractera de plus vastes curiosités. En

1. *An 2440*, I, 283.

poussant plus résolument que personne à cette métamorphose, Mercier l'aura donc utilement servi. Mais, prenons-y garde, il ne l'a pas servi pour lui-même. Car l'affranchissement de la scène et la description plus exacte des mœurs réelles n'avaient à ses yeux que la valeur d'un moyen. Bien plus que le progrès de l'art, l'utilité morale le préoccupait, et, pour bien entendre le sens de ses destructions, il faut voir, dans cette poétique révolutionnaire, comment, de quelle manière et à quelle fin il voulait reconstruire.

Il était dans la force des choses que la philosophie du XVIIIe siècle s'emparât du théâtre. Tout d'abord, il y a, je le répète, entre elle et lui une affinité intime. C'est à la sensibilité qu'elle fait appel : naturellement elle réclamera l'aide d'un art qui sait tous les secrets de l'émouvoir. Mais surtout elle n'a pas le choix : le théâtre, en ce temps, est le seul lieu de propagande pour la pensée libre (dans la mesure où il lui est loisible de s'émanciper), le seul où un particulier soit en possession de communiquer avec le public. Il ne pouvait y en avoir d'autre sous un régime qui, par institution, détestait les assemblées, et l'action de la parole sur les assemblées, et l'esprit de critique, de libre examen qui s'y enhardit, s'échauffe, s'applique malignement aux sujets défendus, aux principes de la morale, de la philosophie, de la politique, choses d'Église et d'État, délicates, fragiles, dangereuses à manier et, pour ce motif, tenues sous clé, hors de la portée du populaire, par le triple cordon des sentinelles de la police, de la censure et de la justice. Que l'on s'attroupe, que les opinions prennent contact, que l'une d'elles, plus forte, plus persuasive, se propage, tout aussitôt c'en est fait de la soumission et de la discipline. A les maintenir, le gouvernement d'alors employait tout son effort, un effort de plus en plus laborieux, de moins en moins efficace. Pour empêcher les gens de penser à mal, le moyen immémorial est de les distraire, ce qui explique les complaisances de l'autorité pour le théâtre, car précisément une salle de spectacle est un des rares endroits où il soit innocent de se réunir, puisque les sujets défendus ne sont pas de la compétence du théâtre et qu'on y va chercher un divertissement désintéressé.

Mais, par une conséquence non moins fatale, cette puissance nouvelle et irrésistible à laquelle Malesherbes, pre-

nant séance dans l'Académie, adressait un salut solennel[1], l'Opinion, qui n'avait ni existence reconnue, ni organe légal, ni siège à son usage dans un État armé en guerre contre elle, l'Opinion devait, à son tour, s'échapper par la seule issue qui lui fût laissée et s'établir par fraude, mais en souveraine, dans ce lieu d'asile auquel sa neutralité originelle assurait le bénéfice d'une liberté relative. Aussi, pendant tout le cours du XVIIIe siècle, la « grande salle assez mal décorée[2] » de la rue des Fossés-Saint-Germain fut-elle comme une sorte de forum où l'Esprit public tenait ses comices et donnait audience. Petit à petit, on s'était mis à y parler de tout : gros événements et incidents éphémères, héros du jour et gloires du siècle, on a pu consacrer tout un volume à l'histoire de la société du XVIIIe siècle par les allusions et les personnalités dont regorgent les ouvrages dramatiques du temps, aussi bien sur les nobles planches de la Comédie-Française que sur les tréteaux précaires de la Foire Saint-Laurent[3]. Devant cette juridiction extraordinaire de l'Esprit mutiné avaient comparu et le Système de Law, et la querelle du Jansénisme, et la prospérité croissante des gens de finance, et les discordes intestines des gens de lettres. A la louange de la paix de 1763, Favart donne l'*Anglais à Bordeaux*; pour la consolation des revers récents, du Belloy emprunte à nos annales le *Siège de Calais*; dans l'*Amour Français*, Rochon de Chabannes livre aux applaudissements du parterre les jeunes exploits de Lafayette. Mais surtout, comme le vent est à la hardiesse, dès le début du siècle, et sous le couvert des périphrases tragiques ou des pasquinades, il n'est proposition scabreuse ou malsonnante qui n'ait fait fortune sur la scène bien plus promptement et bien plus sûrement que par la voie obscure du livre. *Œdipe* est de 1716, et de 1721 cet *Arlequin sauvage*, de Delisle, effronté raisonneur entre tant d'autres Arlequins qui ne sont pourtant point timides et dont la race a si vigoureusement pullulé sur le sol maternel de la foire[4].

1. Bersot, *Études sur le* XVIIIe *siècle*, p. 34.

2. Saint-Foix, *Lettres turques*. Œuvres complètes. Paris, 1777, II, 369.

3. Desnoiresterres : *La Comédie satirique au* XVIIIe *siècle*. Paris, Perrin, 1885. Voir aussi L. Fontaine : *Le Théâtre et la Philosophie*. Paris, Cerf, *s. d.*

4. Arlequin Deucalion, Arlequin roi de Sérendib, Arlequin Mahomet,

Protestations contre le fanatisme, l'autorité absolue, l'inégalité des conditions, leçons de tolérance, d'humanité, de dévouement civique, de fraternité sociale, que ne rappellent les titres demeurés célèbres de tant de pièces oubliées, pour la plupart, mais qui alors excitaient une si grande fermentation : *Brutus*, *Alzire*, *Nanine*, *le Préjugé vaincu*, *la Partie de Chasse d'Henri IV*, *Guillaume Tell*, l'*Orphelin de la Chine*! Le public avait conscience des libertés de fait que lui créait le théâtre. Aussi comme il en était glorieux, comme il en était épris! En aucun temps, gens et choses de théâtre n'ont été davantage la coqueluche de Paris. Feuilletez les journaux, nouvelles à la main, correspondances secrètes du XVIIIe siècle, qu'est-ce qui les défraie principalement? Le théâtre : salle, scène et coulisses[1].

Le théâtre offre donc à la philosophie le champ d'action le plus favorable. Sonorité retentissante, assiduité du public, auditoire préparé à tout entendre et en goût d'oser. De son propre mouvement, d'ailleurs, ne vient-il pas à elle et n'a-t-il point déjà fait la moitié du chemin? La tragédie, en devenant frondeuse, la comédie, en prenant des airs sérieux, ont dérogé aux fictions de leur emploi primitif. Et sans doute, il y a de la faute des auteurs qui, de longue date, ne donnent plus, ni en fait de tragique, ni en fait de plaisant, rien d'assez parfait pour tenir les assistants attachés au genre de jouissance que la scène leur procurait auparavant; mais il est bien vrai aussi que, de lui-même, le public réclame autre chose. Depuis le début du siècle, et par un progrès constant, ce qu'on va chercher au spectacle, c'est de moins en moins un simple divertissement. Collé fait à ce propos une remarque des plus significatives : « La jeunesse actuelle ne connaît plus d'autre espèce de comique que le genre larmoyant; il lui faut ce qu'on appelle de *l'intérêt*. Le comique véritable, la comédie proprement dite est absolument passée de mode. La nation est devenue triste[2]. »

etc., sans parler de l'Arlequin de Marivaux, dans l'*Ile des Esclaves*, qui est un si bon sujet et de l'Arlequin de Florian, tout à fait vertueux.

1. « Des milliers de jeunes gens et de veillards demeureraient absolument muets s'ils n'avaient pour entretien les actrices et les pièces de théâtre. » *Paris en miniature*, 1784, p. 44.

2. *Journal et mémoires* de Collé, III, 242.

En d'autres termes, on ne va plus au parterre pour se mettre en belle humeur aux dépens des sottises humaines. Cette disposition qu'on y portait sous Louis XIV dénotait alors des consciences en repos à l'endroit des choses sérieuses, dûment pourvues d'enseignements et de principes recueillis en leur lieu, et partant indifférentes ou même hostiles à une réprésentation intempestive de ces choses : car, c'est en y pensant ainsi, hors de propos, dans des circonstances toutes profanes, que la sécurité morale se trouble, les passions sont chatouillées et d'inquiétantes perplexités s'éveillent. Pour cette raison, nous voyons, de nos jours, les âmes simples et pieuses s'offenser moins des plus cyniques bouffonneries que des pièces à *thèse*. Or justement, l'esprit de soumission qui s'alarme des apparences de la curiosité défendue est tout l'opposé de l'humeur que nous connaissons au XVIIIe siècle. Quand les gens de ce temps réclament de *l'intérêt*, au théâtre, cela veut dire que, de plus en plus, ils se plaisent à considérer, en dehors de toute ironie, les conflits des passions et des intérêts humains. Inévitablement le sérieux s'introduit dans la comédie, en dépit des protestations des auteurs eux-mêmes, de ceux qui se déclarent le plus attachés aux traditions et le plus prononcés contre les nouveautés. Piron se réclame du XVIIe siècle, et pourtant Piron donne dès 1728 l'*École des Pères ou les Fils ingrats*, ou Collé voit la première apparition du genre larmoyant. Le comique proprement dit manque à Marivaux. Dans les pièces de Destouches, le sérieux domine; dans celles de La Chaussée, il règne sans partage[1]. Par la loi de la prédilection publique, se transforment en matière de théâtre, en objets de représentation, en instruments d'émotion et de débat, les cas de conscience, les principes de conduite, les questions dévolues naguère au confessionnal. La dignité de l'état de mariage aux prises avec une fausse honte (*Le Préjugé à la Mode*), les devoirs des parents envers les enfants (l'*École des Mères*), l'obligation de réparer le préjudice involontaire (*la Gouvernante*), l'élan du cœur préféré aux conventions mondaines (*Mélanide*), voilà ce qui, aux environs de 1750, a, d'un mouvement ininterrompu, envahi la scène. Et tous ces objets,

1. Voir l'exposé de cette évolution dans l'excellent ouvrage de M. Lanson sur *Nivelle de La Chaussée*, Paris, Hachette, 1887.

sans doute, sont traités en toute orthodoxie morale, mais la grande, l'audacieuse nouveauté n'en est pas moins qu'ils y soient.

Aussi bien ne les y souffre-t-on point sans de vives disputes. Contre eux se dressent les règles, les fameuses règles, qui tiennent le théâtre dans leur dépendance, et en vertu desquelles il n'existe que deux genres admis : la tragédie qui excite terreur ou pitié, la comédie qui fait rire[1]. Quant à ce monstre, ce genre hybride qui tire des larmes sans être tragique, qui emprunte à la comédie son nom sans sa gaieté, ce comique larmoyant, il n'a aucune place reconnue, aucun rang dans l'art. C'est un produit de la barbarie et du mauvais goût. On le proscrit de parti pris, sans examen, sans argument de fond, au nom de la seule tradition aveuglément invoquée. Là-dessus les plumes de se donner carrière. La question du mélange des genres demeure le principal champ de bataille de la critique à cette époque. Au nom de Boileau, au nom des saines traditions, tout ce qui se flatte d'être classique s'acharne contre les pièces de La Chaussée. Voltaire a eu beau écrire des comédies pathétiques et déclarer pour les justifier que « tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux[2] », voire même que le comique attendrissant de l'*Écossaise* est « un des plus utiles efforts de l'esprit humain[3] ». Tributaire de Shakespeare, il n'a pas laissé non plus d'introduire sur la scène des personnages, des mœurs, un appareil dramatique étrangers aux modèles du XVIIe siècle[4]. *La mort de César*, *Sémiramis* ou *Tancrède* donnent assez la mesure des libertés prises. En théorie, toutefois, son opiniâtre prévention pour l'ancien théâtre fait de lui un ennemi implacable de toute innovation. Que l'on se rappelle seulement cet arrêt rageur : « Une comédie où il n'y a rien de comique n'est qu'un sot monstre[5]. » De ses protestations farouches et de ses invectives contre tout

1. « La comédie doit faire rire, la tragédie doit émouvoir et arracher des larmes; il ne peut y avoir un troisième genre dramatique qui participe de ces deux. » *Journal* de Collé, I, 54.

2. Préface de l'*Enfant Prodigue*.

3. Préface de l'*Écossaisse*.

4. « Il est, déclare J.-J. Rousseau, le premier qui, à l'imitation des Anglais, ait osé quelquefois mettre la scène en représentation. » *Nouvelle Héloïse*, deuxième partie, lettre XVII.

5. Lettre au marquis de Thibouville, 26 janvier 1762.

emprunt au goût anglais ou au goût contemporain on ferait un volume. De son côté, et bien qu'il ne soit pas au mieux avec Voltaire, Piron harcèle La Chaussée d'épigrammes. Colle lui-même, qui dut au genre sérieux tous ses succès publics[1], s'épuise néanmoins en arguties pour répudier une humiliante parenté avec ce réprouvé. Il nous en donne un exemple plaisant dans l'examen de sa petite comédie, *La Veuve* : « Elle n'est point dans le goût purement larmoyant. C'est un autre genre, à ce que je crois. Elle est attendrissante au dénouement et intéressante d'abord. Je me flatte encore que ce n'est point une pièce romanesque et contre toute vraisemblance comme celles de La Chaussée. C'est une comédie de sentiment, si j'osais lui donner un nom[2]. » Qu'on n'aille pas le soupçonner de donner jamais dans « cette espèce monstrueuse de poème dramatique[3] ».

En fait de concessions, Voltaire atteint l'extrême limite en accordant que « l'intérêt et le pathétique ne gâtent rien[4] ». Au fond, il tient toute sa vie que c'est une preuve de stérilité que d'y avoir eu recours[5]. Cet avis a beaucoup d'approbateurs : c'est bientôt un lieu commun de dire, en forme de dédaigneuse excuse, que la difficulté de faire une bonne comédie ou une bonne tragédie explique des tentatives plus humbles[6]. Fréron lui-même, qui se prononce pourtant en faveur du nouveau genre, ne lui reproche que d'être trop facile : sans beaucoup d'invention, ni de style, on réussit à faire verser des pleurs[7].

C'est là, d'ailleurs, sa seule réserve. Avec l'auteur de l'*Année littéraire*, nous passons aux partisans déclarés de l'intrus. Et ceux-là, du moins, à la différence de leurs adversaires, prennent la peine de fonder leur opinion en raison. D'abord, le théâtre sérieux a des titres anciens, ceux qu'il doit à Térence. Mais n'en eût-il pas qu'il pourrait s'en

1. *Dupuis et Desronais, la Partie de chasse d'Henri IV.*

2. *Journal*, II, 44.

3. *Ibid.*, I, 189. « J'ai bien ce genre-là en horreur, déclare-t-il, ou plutôt, je le méprise furieusement. » I, 331. De fait le *Journal* tout entier paraît composé pour le combattre.

4. Lettre précitée du 26 janvier 1762.

5. *Dict. Phil.* Article : *Art Dramatique.*

6. *Journ. Encycl.*, 1769, IV, 428.

7. *Ann. Litt.*, 1767, VIII, 73. Article sur l'*Honnête Criminel*, de Fenouillot de Falbaire.

passer. « Doit-on prescrire à l'art des limites quand la nature n'en a pas? » Là-dessus le sentiment de Fréron avait devancé le tumulte des professions de foi prochaines : « Les infortunes des rois et des héros auront-elles seules le privilège exclusif de nous émouvoir? Lorsqu'on nous fait le récit d'un malheur arrivé à un de nos semblables, nous en sommes quelquefois attendris jusqu'aux larmes. Pourquoi ce malheur ne nous serait-il pas représenté sur la scène?..... Les personnages de ce genre sont des hommes ordinaires comme la plupart des spectateurs. On y voit des passions, des vertus et des vices qui ne nous sont point étrangers, des sentiments qui intéressent l'humanité..... En général, les tableaux que la tragédie offre à nos yeux n'ont aucun rapport avec ce qui nous touche et nous occupe dans le cours ordinaire de la vie[1]. » Enclin à plus de réserves, La Harpe n'en a pas moins écrit fort sensément un jour : « On se plaint qu'on ne travaille plus dans le genre de Molière. Je pense qu'on a bien fait d'en essayer d'autres. Le champ où il a moissonné est moins vaste qu'on ne l'imagine. La disposition des esprits est autre que dans le siècle passé. Nous sommes au moment de la satiété et nous voulons des émotions fortes. Nos mœurs sont plus corrompues et nous aimons qu'on nous parle de vertu.... Tout le monde allait pleurer aux pièces de La Chaussée, et tout le monde disait : « Pourquoi ne nous fait-il pas rire? » Et personne ne le disait plus haut que ceux qui ne savaient ni faire rire ni faire pleurer..... C'est le genre le plus fécond qui nous reste, et si Molière avait vu l'*École des mères* et *Mélanide* il aurait crié : « Courage! La Chaussée[2]. » Mais c'est Grimm surtout qu'il faut citer, Grimm dont l'admirable raison nous paraît vraiment prononcer de manière décisive : « *La comédie est le tableau de la vie mis en action.* Comme ce tableau nous représente fréquemment des actions ridicules, on a d'abord établi comme un principe incontestable que tout ce qui ne fait pas rire aux dépens des vices et des ridicules des hommes n'est pas du ressort de la comédie. Ce préjugé devait s'éta-

1. *Ann. Litt.*, article précité. Fréron rappelait avoir déjà émis le même jugement en 1750.

2. *Mercure de France*, décembre 1770, 141-142.

blir d'autant plus naturellement que le plus grand comique qui ait jamais été, le sublime Molière, n'avait peint dans ses pièces que les ridicules. Ses successeurs sont venus, ils ont voulu nous attendrir, nous intéresser, nous faire pleurer même dans leurs comédies, mais ils n'avaient ni le génie, ni le pinceau de Molière; comme ils ne savaient pas les routes de notre cœur comme lui et que cependant ils n'étaient point dépourvus de talent..... au point de ne mériter aucun succès, on a confondu le genre et les auteurs, et on a mis sur le compte de l'un ce qui était la faute des autres..... Avec le génie de Molière, les auteurs qui ont travaillé dans ce genre auraient saisi et représenté le vrai et le sublime d'un tableau intéressant tout aussi finement que leur maître a su tracer des tableaux comiques,... et nous n'aurions jamais déclamé contre un genre qui nous eût fait un plaisir si pur et si grand [1]. »

II

Jusqu'à présent, ces hérésies si violemment prises à partie n'ont pourtant rien de séditieux. Elles réclament seulement le droit à l'existence. La Chaussée n'a point élevé poétique contre poétique. Il a plu sans réduire en doctrine ses titres à la faveur. Sur cette scène où on le trouve bien osé de s'aventurer, il n'a rien dérangé. Ses personnages parlent en vers et se conforment aux bienséances théâtrales : marquis, chevaliers, présidents, amoureux, mères nobles, ingénues, valets, soubrettes, ils sont tous du monde où la comédie du XVIIIe siècle s'est toujours recrutée. Ni par l'ordonnance des pièces, ni par la marche de l'action, ni par le choix du milieu, ni par les allures des personnages, La Chaussée n'a dérogé aux mœurs et aux lois de l'endroit. Mais comme l'aveu du public l'emporte décidément sur les protestations de Voltaire, voici que le théâtre est tout à fait mûr pour la philosophie. Et le jour où celle-ci, par la plume de Diderot, y revendique ses droits, ce sont ces bienséances mêmes, ces coutumes et ces règles qui vont se trouver en cause.

1. *Corr. litt.*, II, 332-334.

Le débat change de nature : il ne s'agit plus de convenances littéraires. Les *Entretiens sur le Fils Naturel* (1757) et le *Discours de la Poésie dramatique* publié à la suite *du Père de famille* (1758) ont pour objet de justifier l'irruption de la morale sur la scène, de montrer que c'est elle qui donne aux fictions dramatiques leur plus grande utilité, leur meilleure raison d'être. Par suite il importe d'élargir les voies à cette nouvelle venue, afin qu'elle produise le plus grand effet possible de vérité attachante et persuasive; à cette fin, on fera brèche dans les conventions impérieuses qui régissent le théâtre et qui, bonnes pour amuser, ne le sont pas pour instruire, car, en s'interposant entre l'acteur et le spectateur, en montrant l'artifice au lieu de la vérité, elles compromettent la vertu efficace de celle-ci.

Au préalable, Diderot fait justice des résistances qu'on oppose au genre sérieux, et la singulière ressemblance de ses arguments et de ceux de Grimm montre assez l'étroite communion d'idées des deux amis[1]. « L'habitude nous captive. Un homme a-t-il paru avec une étincelle de génie, a-t-il produit quelque ouvrage, d'abord, il étonne et partage les esprits; peu à peu, il les réunit; bientôt il est suivi d'une foule d'imitateurs; les modèles se multiplient, on accumule les observations, on pose des règles, l'art naît, on fixe ses limites et l'on prononce que tout ce qui n'est pas compris dans l'enceinte étroite qu'on a tracée est bizarre et mauvais : ce sont les colonnes d'Hercule; on n'ira point au delà sans s'égarer. » Un critique survient, par exemple, et prononce : « Les Anciens n'ont point eu d'opéra, donc l'opéra est un mauvais genre[2]. » Pas de pire façon de raisonner. Le théâtre est le simulacre de la vie humaine. Voilà le point qui importe au philosophe pour le parti qu'il se réserve d'en tirer, mais aussi le point contesté par ceux qui prétendent renfermer l'imitation dans certaines bornes. S'il se propose de reproduire le train de notre existence, bien certainement il y trouvera autre chose que de la douleur et de la joie. L'*entre-deux* c'est justement le sérieux, c'est-à-dire l'humeur, la disposition d'esprit que nous apportons à nos

1. Le passage de Grimm cité plus haut date de 1754, et c'est à lui que Diderot a dédié son *Discours de la Poésie dramatique.*

2. *De la Poésie dramatique.* Éd^on Assézat et Tourneux, VII, 307, 310.

relations de famille et de société, à nos devoirs, à nos affaires, à nos intérêts, aux rapports, combinaisons et complications de toute sorte qui en résultent. On aperçoit la toute la matière du genre sérieux, et, comme elle est la plus abondante, la plus commune, il sera lui aussi « le plus utile et le plus étendu[1] ». Dès lors, considérés dans leurs mœurs quotidiennes, les hommes n'offriront pas à l'observateur les caractères tranchés et les contrastes obtenus artificiellement par le poète comique pour le besoin de sa cause, ni les grandes crises et les catastrophes exceptionnelles qui relèvent de la tragédie, mais on ne trouvera pas moins d'intérêt, de variété et d'utilité dans la description de la vie moyenne avec ses obligations, ses traverses, les questions capitales auxquelles donnent lieu des objets tels que le mariage, la famille, l'éducation des enfants, la fortune, etc. Au lieu de caractères envisagés à l'état d'isolement et livrés tout exprès à une complaisante anatomie, c'est-à-dire placés dans des circonstances factices et hors de leur jeu naturel, on aura la diversité des professions sociales, avec la marque distincte, le langage, la tenue, les pratiques, les habitudes que chacune imprime à ceux qui l'exercent. Cette prétention de Diderot de substituer l'étude des conditions à celle des caractères est de celles qu'on a le plus vertement critiquées. Pourtant, elle n'a contre elle — c'est le cas de rappeler l'observation précitée de Grimm — que la médiocrité des exemples proposés par le philosophe, dans son propre théâtre, à l'appui de son précepte. Mais il en est de celui-ci comme de presque tous ceux que contient cette poétique et qui ne laissent pas d'être fort bons en soi, quoique les drames de Diderot n'en vaillent pas mieux. Pour la peinture des conditions en particulier, n'est-elle pas un des éléments les plus essentiels de notre théâtre du XIXe siècle ?

Dès que l'on met sur la scène nos faits et gestes de tous les jours avec le dessein de les représenter exactement dans leur vérité et pour notre instruction, il suit de là que bien des usages du théâtre sont à changer. On n'y souffrira plus de valets, car les valets de comédie ne répondent à rien de réel[2] : nos serviteurs demeurent dans l'antichambre,

1. 3e *Entretien sur le Fils Naturel*, *ibid*, VII, 135.

2. « Les *Daves* ont été les pivots de la comédie ancienne, parce qu'ils étaient, en effet, les moteurs de tous les troubles domestiques.

non auprès de nous; nous ne les mêlons pas à nos affaires et ne les consultons point. Pour la même raison, les acteurs ne se tiendront plus tous debout, rangés symétriquement sur le bord de la scène, occupés à se décocher alternativement des tirades. Ils iront et viendront, tantôt assis, tantôt levés, avec toute la liberté d'allure et l'abandon familier qui règnent dans l'intérieur de nos logis. La conversation sera de même coupée, irrégulière, interrompue, le geste aura sa signification, les jeux de physionomie souvent suppléeront à la parole, et le silence pourra être d'une éloquence décisive[1]. Surtout ils n'adresseront pas leurs discours au parterre, comme c'est la coutume à la Comédie-Française[2]. De même encore, on placera autour des personnages une décoration d'appartement, un mobilier, des objets usuels qui reproduisent aussi rigoureusement que possible l'endroit où nous les verrions se mouvoir dans la réalité, tout au rebours du salon de parade traditionnel où on nous les amène exprès pour pérorer et qui sent si peu le lieu habité. Quant aux vêtements, les comédiens auront soin d'en prendre des conformes à leurs rôles, au lieu de rivaliser entre eux de magnificence, en dépit de la vérité[3].

Tout cela, il faut en convenir, est judicieux jusqu'à la banalité, car tout cela nous est acquis depuis longtemps et ne soulève plus aucune discussion. Mais en ce temps, les exigences de Diderot apparaissent deux fois audacieuses, puisque les voies nouvelles qu'il ouvre au théâtre ainsi réformé ne vont à rien moins qu'à en changer l'esprit et la fonction. Il n'y a pas à s'y méprendre lorsque, venant à déplorer l'insuffisance des acteurs tels qu'on les a formés jusqu'à ce jour, on l'entend s'écrier : « Si nous allons jamais à la Lampedouse[4], fonder loin de la terre, au milieu des flots de la mer, un petit peuple d'heureux, *ce seront là nos prédicateurs*! et nous les choisirons, sans doute, *selon l'importance de leur ministère*. Tous les peuples ont leurs sabbats, et nous aurons aussi les nôtres. Dans ces jours solennels,

Sont-ce les mœurs qu'on avait il y a deux mille ans ou les nôtres qu'il faut imiter ? » *1er Entretien, ibid.*, VII, 90.

1. *1er Entretien*, 95, *2e Entretien*, 104, 105.
2. *De la Poésie dramatique*, *ibid.*, 378.
3. *Ibid.*, 374, 376.
4. Petite île de la côte d'Afrique.

on représentera une belle tragédie qui *apprenne aux hommes à redouter les passions*; une bonne comédie qui les *instruise de leurs devoirs et qui leur en inspire le goût*[1]. » Voilà le grand mot lâché : l'art dramatique élevé à la dignité de sacerdoce. Sur quoi les adversaires de se récrier. L'année même où paraît cette audacieuse profession de foi, Palissot la relève en ces termes : « On vit à la tête de quelques productions philosophiques un ton d'autorité et de décision qui jusqu'à présent, n'avait appartenu qu'à la chaire[2]. »

Observons-le toutefois, Diderot est bon prince et sa poétique garde une certaine modération : en réclamant les droits et en prônant l'excellence du genre sérieux, elle n'attaque point la tragédie, ni la comédie qui conservent chacune un domaine séparé. Le même préjugé qui a dénaturé le vrai caractère de l'art en a rétréci arbitrairement les limites. Diderot restitue l'un et il étend les autres. Entre les genres comique et tragique, seuls reconnus et cultivés, il en a découvert un intermédiaire, le sérieux, qui les surpasse en étendue et en fécondité[3]. Par delà les deux premiers, il en aperçoit même encore deux extrêmes, attenant, l'un au tragique : ce sera le merveilleux, la féerie; l'autre au comique : ce sera le burlesque, la farce[4]. Puis, poussant plus à fond la division, dans le genre sérieux il distinguera une partie limitrophe du tragique : là trouvent leur place nos malheurs domestiques; — une autre plus voisine du comique et comprenant les cas usuels de la destinée humaine, les devoirs de l'homme, ses travaux, ses intérêts[5]. Autant de terres vierges qui reviennent à la philosophie. Tant pis pour les voisins s'ils réclament le privilège de les tenir en friche. Diderot, qui les dédaigne, leur reste d'ailleurs clément. Ce grand novateur conquiert et ne détruit pas[6].

1. *2e Entretien*, 108, 109.

2. *Petites lettres sur de grands philosophes*, 1757, lettre I.

3. Telle est précisément aussi la manière de voir de Fréron, si jaloux, d'ailleurs, de disputer à Diderot tout mérite d'invention. Il n'en veut ni à la tragédie ni à la comédie et se contente de faire place entre elles à un troisième genre dont il n'existe aucune raison de contester l'intérêt, l'utilité et la valeur propres. Voir *Ann. Litt.*, 1768, VII, article sur *Beverley*, pp. 217 et suiv.

4. *3e Entretien*, 135.

5. *De la Poésie dramatique*, 308.

6. Diderot n'a pas pour le rire le mépris que nous verrons à Mercier. Il reconnaît qu' « une farce excellente n'est pas l'ouvrage d'un

Ces idées font leur chemin dans le monde. Moins de dix ans après, renchérissant encore sur Diderot, Beaumarchais déclare à son tour, dans la préface de son drame d'*Eugénie* (1767), qu'« il est de l'essence du genre sérieux d'offrir un intérêt plus pressant, une moralité plus directe que la tragédie héroïque et plus profonde que la comédie plaisante, toutes choses égales, d'ailleurs..... Que me font à moi, s'écrie-t-il, sujet paisible d'un État monarchique du XVIIIe siècle, les révolutions d'Athènes ou de Rome? Quel véritable intérêt puis-je prendre à la mort d'un tyran du Péloponèse? au sacrifice d'une jeune princesse en Aulide? Il n'y a dans tout cela rien à voir pour moi, aucune moralité qui me convienne. Car qu'est-ce que moralité? *C'est le résultat fructueux et l'application personnelle des réflexions qu'un événement nous arrache.* » De même, ajoute le futur auteur du *Mariage de Figaro*, un drame sérieux a plus d'intérêt qu'une pièce comique. Le rire qu'une saillie excite en nous ne laisse point de traces, ne nous donne pas à réfléchir. Bon pour le ridicule, ce n'est qu'une arme inoffensive contre le vice, encore advient-il précisément qu'il se tourne contre la vertu et qu'un fripon plaisant a les rieurs pour lui. Impuissante, sinon suspecte, voilà le sort de la comédie. Le drame, au contraire, nous est bienfaisant, même secourable, à l'occasion. Il nous représente des hommes comme nous, avec lesquels nous nous sentons en rapport de situation, partant de sympathie. Leurs traverses nous sont un objet de réflexion, une occasion de retour sur nous-mêmes. Si nous souffrons dans notre propre vie, nous y apprendrons à relever nos cœurs, à comprendre que la plus grande douceur est le contentement de soi. Si nous sommes à l'abri du chagrin, alors nous exercerons délicieusement notre sensibilité, nous ferons l'épreuve de notre faculté de bienveillance.

On le voit, la théorie s'achève et se complète. Le théâtre s'étant de lui-même ouvert à elle, la philosophie réclamait tout à l'heure le droit d'y faire entendre ses leçons. Maî-

homme ordinaire ». *De la P. dr.*, 318. Quant à la tragédie classique, en revanche, ce n'est pas dans ses écrits de doctrine, qui gardent beaucoup de mesure, c'est dans les *Bijoux indiscrets* (IV, 285-287) qu'il en faut chercher son vrai sentiment. Nous aurons occasion de le voir plus loin. Rappelons toutefois dès à présent que ledit passage a fourni à Lessing une bonne partie des idées dont il s'est inspiré en 1768 pour écrire sa *Dramaturgie* de Hambourg.

tresse de la place, elle soutient que, seule, elle a juste lieu d'y être, que, seule, elle y fait de bonne besogne, que les premiers occupants, tragiques ou comiques, ne sont, relativement à elle, que de médiocres ouvriers de vérité, dont l'œuvre est arriérée, défectueuse, fort mêlée. De là à entendre que celle-ci est superflue, qu'ils sont des intrus, et à les exclure il n'y a qu'un pas. Mercier le franchira et proclamera, dans toute sa gloire, le principe de l'Utilité morale, seule souveraine au théâtre.

Quand une doctrine se propage avec cette continuité et que rien n'en arrête la fortune, c'est qu'elle répond au vœu public. Mettons les faits en regard des idées et considérons à quelles fictions dramatiques on se plut aux environs de 1760 et dans les années suivantes. Un honnête homme a deux enfants, un fils et une fille, qui souffrent l'un et l'autre d'un amour secret. Sa sollicitude s'émeut : il les confesse et découvre la vérité. Comme leur inclination est toute vertueuse, qu'elle n'a contre elle que les préjugés de l'inégalité de rang et de fortune, il y donne les mains et les rend heureux. Voilà le *Père de famille*[1] : vigilant dans l'exercice de sa surveillance paternelle, tendre pour ses enfants, gémissant de leurs peines, jouissant de leurs joies, assez large d'esprit et assez philosophe pour les laisser être heureux selon leur cœur, sous ce nom de père de famille on voit quelle somme de bons sentiments, quelle image d'une fonction auguste, d'une sorte de noble magistrature naturelle chatouillait la sensibilité du public. — Ailleurs c'est un autre père de famille, *le Philosophe sans le savoir*[2] — ce n'est point ici le lieu de discuter la valeur respective des deux pièces, non plus que des autres que je citerai un exemple : je n'en veux dégager que le genre particulier d'influence et de crédit sur les spectateurs du temps —; ce philosophe, né gentilhomme, a su honorer par une vie de travail, et la profession de commerçant qu'il exerce, et la fortune qu'il lui doit. Il gouverne sa famille en sage, par une autorité douce autant que respectée, car elle est faite de confiance mutuelle. En un jour de joie, sa fille étant sur

1. Représenté pour la première fois le 18 février 1761, sur la scène de la Comédie-Française, où parurent aussi les autres ouvrages qui figurent dans la suite de l'énumération.

2. Première représentation, le 2 décembre 1765.

le point de se marier, voici qu'une terrible angoisse le prend aux entrailles, son fils se bat en duel et un faux avis lui fait redouter un instant une issue funeste. Les émotions, les épreuves diverses essuyées, en cette conjoncture, par cette réunion de braves gens, atteints inopinément dans la sécurité de leur bonheur, firent alors et n'ont pas cessé depuis de faire la fortune de la pièce. — Dans *le Comte de Comminges* de d'Arnaud, publié en 1764, mais qui ne fut joué que longtemps après[1], on voit un homme que le désespoir d'amour conduit au cloître, et on s'attendrit sur sa destinée, sur un deuil sans remède, parmi des cyprès, des caveaux, des fosses creusées et des têtes de mort. C'est comme un chapitre terrible des *Épreuves du sentiment*[2], et les épreuves du sentiment sont celles de la vertu : pour le temps, c'est tout un. Là dessus on se fait une volupté de pleurer. — Une jeune fille abusée par un libertin, dupe d'un mariage simulé, apprend la vérité, s'abîme dans le désespoir; le séducteur se repent et répare son crime : c'est l'*Eugénie* de de Beaumarchais[3]. — Un homme irréprochable porte des chaînes de forçat : sa seule faute est d'être protestant; il a un fils qui réussit à se substituer à lui : c'est l'*Honnête criminel*, de Fenouillot de Falbaire[4]. — La fureur du jeu égare un chef de famille, consomme la ruine des siens, le conduit au cachot et au suicide : voilà le *Beverley* de Saurin[5]. — Dans un genre mitigé, et sous la plume de Collé, d'un écrivain qui pourtant, nous l'avons vu, se défendait avec indignation de donner dans le larmoyant, l'inspiration du temps était cependant la plus forte. Voici deux jeunes

1. Le 14 mai 1790, et avec le plus grand succès. *Corr. litt.*, XVI, 28. La pièce était tirée du célèbre roman de Mme de Tencin.

2. Principal ouvrage de d'Arnaud.

3. Donnée pour la première fois le 29 janvier 1767.

4. Publié en 1767, on ne souffrit pas que le spectacle en fût donné aux Parisiens, le sujet s'y opposait. Pourtant on le joua en province, et même il fut, sur la demande de Marie-Antoinette, représenté à Versailles. Etienne et Martainville, *Hist. du Th. Fr. pendant la Révolution*. Paris, an X, I, 63. Grimm, après avoir épuisé sur ce malheureux ouvrage toute la férocité de sa critique, se voit toutefois contraint d'avouer qu'il « n'a pas laissé de faire quelque sensation dans le public ». *Corr. litt.*, VII, 486. Il parut enfin à la Comédie-Française le 4 janvier 1790 et obtint beaucoup d'applaudissements.

5. Représenté le 7 mai 1768.

gens qui s'aiment, mais *Elle* a un père égoïste qui entend ne s'en séparer à aucun prix : sentiments en lutte, cœurs qui pâtissent, appel à notre sympathie, voilà *Dupuis et Desronais*[1]. — Henri IV s'égare à la chasse et demande incognito l'hospitalité à de bons paysans : belle occasion pour la vérité de parvenir à des oreilles royales, pour un souverain comme on n'en voit plus guère de laisser paraître toute sa bonhomie, toute sa joviale et franche cordialité, pour ceux qui l'hébergent d'étaler au grand jour la dignité modeste, la fierté de conscience, les sentiments d'hommes libres qui s'abritent sous leur humble toit. C'est *la Partie de chasse*[2].

Qu'ils y tendissent d'instinct seulement ou bien de propos délibéré, en réalité les auteurs de ces ouvrages[3] marchaient au but que Grimm signalait en termes ardents, quand il écrivait, lui, cependant et sous d'autres rapports, si fort en garde contre les illusions de l'optimisme contemporain : « Quand aurons-nous des spectacles... qui aient le pouvoir d'intéresser, d'attendrir et d'effrayer, s'il le faut, des hommes? Nous en aurons quand le gouvernement regardera l'instruction publique comme le premier et le plus important des devoirs de la législation et comme le moyen le plus doux et le plus sûr d'assurer son autorité. Il n'enverra plus alors les peuples écouter en bâillant un prêtre ennuyeux. Il ne bornera pas à cet acte triste et gothique l'instruction publique : alors il rappellera les beaux-arts à leur véritable destination et fera servir leurs productions aux progrès de la morale nationale; *alors les théâtres deviendront un cours d'institutions politiques et morales, et les*

1. Représenté le 17 janvier 1763.

2. Publiée dès 1765, mais suspecte au gouvernement de Louis XV, comme on l'a vu plus haut, tenue pour ce motif à l'écart de la scène jusqu'au règne suivant, la *Partie de chasse* ne fut jouée à la Comédie-Française que le 16 novembre 1774.

3. Ces audaces obtenaient des principaux critiques un encouragement non équivoque. Fréron traite avec honneur, sans toutefois en déguiser les défauts, l'*Honnête Criminel*, *Eugénie*, *Beverley* (*Ann. Litt.*, 1767, VIII, 73 et 289, 1768, VII, 217). Le *Mercure* fait un éloge démesuré du *Comte de Comminges* (janvier 1763), il rend la justice la plus sincère au *Philosophe sans le savoir* et à *la Partie de Chasse* (janvier et mars 1766). Avec plus de discernement, Grimm, qui met hors de cause le principe du drame, ne radoucit son âpreté coutumière ni pour *Comminges* (*Corr. litt.*, VI, 134), ni pour *Eugénie* (VII, 227), ni pour *Beverley* (VIII, 74).

poètes ne seront plus seulement des hommes de génie, mais des hommes d'État[1]. »

III

Le poète instituteur des mœurs, dispensateur de la vérité, mais voilà justement ce qui obsède Mercier. Quoiqu'il n'ait pas trente ans, sa foi littéraire et morale est déjà enracinée en lui, inébranlable et pour la vie. Conspirer de sa personne à rendre les hommes meilleurs, en imprimant dans leurs âmes d'émouvantes images du bien et du mal, en remuant au fond de leurs entrailles la sensibilité qui fait aimer et crée le bon vouloir, en versant dans leurs cœurs attendris la semence des exemples vertueux : c'est le rêve qui l'enflamme d'enthousiasme. Il a dû s'enivrer de la parole de Diderot, quand celui-ci, se livrant à son démon, épanchait tout haut, en de torrentueux monologues, les idées de sa *Poésie dramatique*; et dans ces écrivains philosophes qui, depuis tantôt dix ans, marchent à la conquête, à la rénovation du théâtre, il a reconnu et salué des frères. Il sera des leurs et, dès 1769, « échauffé par le désir de donner un drame utile[2] », il écrit *Jenneval*, de la même plume qui n'a pas encore achevé l'*An 2440*. Puis, en trois ans, coup sur coup, cinq autres drames suivent : *Le Déserteur* (1770), *Olinde et Sophronie* (1771), *l'Indigent*, *le Faux Ami*, *Jean Hennuyer* (1772), autant de gages éclatants donnés aux idées nouvelles et non sans honneur pour Mercier à qui, en ce début, les journaux montrent d'abord quelque bonne grâce : on signale chez lui de la chaleur, de l'enthousiasme, de l'éloquence, de la passion, des scènes fortes[3]. Mais il n'y a pas là de quoi contenter son ambition. On peut pressentir qu'il ne sera point timide à l'assaut, quand on lit dans une lettre à Thomas, son confident révéré : « Je me destine à suivre quelque temps la

1. *Corr. litt.*, VIII, 80. Il écrivait ces lignes à propos de *Beverley* qui, dans cet ordre d'idées, lui semblait une tentative manquée.

2. Préface de *Jenneval*.

3. *Ann. litt.*, 1770, VII, 98. *Mercure*, janv. 1770, II, 95, sept. 1770, 141 ; juin 1771, 84; octob. 1774, II, 76. *Journ. Encycl.*, 1770, I, 252, VI, 300, etc.

carrière du théâtre. J'ai réfléchi à l'art dramatique et je suis fondé à croire qu'il a pris en France une direction fâcheuse[1]. » Tout le stimule, d'ailleurs. Le drame ne marche pas dans le monde d'un train bien triomphal. Se frayant un chemin par force et admis à la longue, il n'en fait pas moins encore figure de factieux. Parfois, il trouve accès à la scène, mais pour un drame que l'on représente, combien de tragédies! Le théâtre est toujours au pouvoir des anciens occupants, et, tout combattus que soient ceux-ci, réduits même à céder une part du terrain, ils gardent néanmoins leurs positions : l'œuvre capitale, la scène aux éducateurs de la nation, est bien loin d'avancer comme il faudrait. Qu'on imagine les trésors de courroux qui s'amassent dans cette âme impétueuse! Partir, d'un élan de croisé, pour l'œuvre de salut, et se voir opposer quoi? des futilités misérables, l'art et ses formes surannées, la tragédie avec son appareil sacramentel, tout ce qu'on méprise d'instinct depuis l'enfance. Mercier n'y tient plus : joignant le précepte à l'exemple, il proclame, dans toute sa rigueur, dans toute sa violence et aussi dans toute sa logique, une théorie qui n'a pas encore eu le courage de son audace et ne s'est jusqu'alors produite en public, même sous des plumes résolues comme celles de Diderot et de Beaumarchais, que mitigée d'atténuations circonspectes.

C'est en 1773 et sans nom d'auteur que paraît ce nouvel Évangile, sous le titre suivant : *Du théâtre ou Nouvel Essai sur l'art dramatique*[2]. L'esprit toujours en travail des idées qu'il y avait exprimées, Mercier projetait d'en donner un nouvel éclaircissement dans un « *Examen philosophique de quelques pièces du théâtre français, allemand, anglais, espagnol, avec les observations de plusieurs écrivains célèbres sur la nécessité de réformer le système actuel du théâtre français.* » Mais il arriva malheur à ce travail. Lors de son retour de Suisse à Paris, Mercier, qui l'avait laissé à Neuchâtel, écrivit qu'on le lui envoyât. Par malheur, le manuscrit se perdit en route[3] et nous devons nous contenter d'un opuscule intitulé : *Nouvel Examen de la tragédie française*[4], qui

1. Lettre du 10 juillet 1770. Voir à l'Appendice.
2. Amsterdam, van Harrevelt, 1773, in-8.
3. Brouillon de lettre trouvé dans les papiers de M. Duca.
4. Imprimé à la suite du livre : *De la Littérature et des littérateurs*,

reproduit avec une force nouvelle les théories du précédent *Essai*.

En rapprochant les vues exposées dans ces deux écrits dogmatiques de toutes celles que Mercier a dispersées, selon son usage, au travers des préfaces de ses drames, ou dans quelques chapitres du *Tableau de Paris* et de *Mon Bonnet de Nuit*, nous nous rendrons un compte exact et aussi complet que possible du théâtre qu'il concevait et qu'il a tenté de réaliser.

Le théâtre étant appelé à moraliser les hommes, pourquoi il a, jusqu'ici, failli à sa tâche et comment, à quel prix, on l'y ramènera, tel est le double objet de la démonstration que Mercier entreprend et qu'il ne cessera de poursuivre, en dépit des risées et des injures, avec une ivresse de conviction inextinguible.

Mais, au préalable, une question se pose : le théâtre a-t-il en effet une telle vocation? Ou, en d'autres termes, le genre d'émotion qu'il excite en nous est-il réellement propre à nous rendre meilleurs? On sait, à cet égard, si les avis diffèrent, témoin les répugnances invétérées de la tradition chrétienne qui peuvent se ramener à ce peu de mots : « Le but de la comédie est d'émouvoir les passions, comme ceux qui ont écrit de la poétique en demeurent d'accord, et au contraire tout le but de la religion chrétienne est de les calmer, de les abattre et de les détruire autant qu'on le peut en cette vie. » A quoi il ne servirait de rien d'objecter que le théâtre se rachètera en tournant au bien son art d'émouvoir les passions. Premièrement cela est inutile :

> « Pour changer leurs mœurs et régler leur raison
> Les Chrétiens ont l'église et non pas le théâtre. »

Secondement, cela est impossible : l'art dramatique a pour fin de plaire et, à cet effet, il se voit forcé de caresser nos passions, non de les purifier. « Car il faut avouer que la corruption de l'homme est telle depuis le péché que les choses qui l'instruisent ne trouvent rien en lui qui favorise leur entrée dans son cœur[1]. »

Yverdun, 1778, in-8. C'est, du moins, la seule édition que Quérard indique et que je connaisse. Il faut bien pourtant que le *Nouvel Examen* ait paru, au plus tard, l'année précédente, puisqu'il en est rendu un compte satirique dans l'*Année littéraire*, 1777, VIII, 178-197.

1. Prince de Conti : *Traité de la Comédie*, 1669, pp. 36, 31, 19. Les vers cités par Conti sont de Godeau, évêque de Vence.

Inspirée d'une religion qui tient en médiocre estime les impulsions spontanées de la sensibilité humaine, prétendra-t-on que de ce chef l'objection n'est point opposable à une foi morale toute contraire qui fait de la sensibilité justement le principe de toute vertu, de toute régénération? Mais pour la corroborer, cette objection, voici justement une autorité peu suspecte, celle de J.-J. Rousseau qu'on n'accusera pas d'avoir tenu l'humanité trop en garde contre la voix du cœur. Lui qui a mis tout son zèle à retremper la vertu dans les larmes, quand il dénie à l'art dramatique le pouvoir de les faire couler utilement, n'est-ce pas pour des raisons singulièrement approchantes de celles qu'invoquent les moralistes chrétiens? « Un spectacle est un amusement;..... tout amusement inutile est un mal pour un être dont la vie est si courte et le temps si précieux ». Quant à vouloir en tirer un parti profitable, illusion pure. « L'objet principal est de plaire et, pourvu que le peuple s'amuse, cet objet est assez rempli. Cela seul empêchera toujours qu'on ne puisse donner à ces sortes d'établissements tous les avantages dont ils seraient susceptibles, et c'est s'abuser beaucoup que de s'en former une idée de perfection qu'on ne saurait mettre en pratique sans rebuter ceux qu'on croit instruire. » En vain les partisans du théâtre diront-ils que, « si les auteurs abusent du pouvoir d'émouvoir les cœurs pour mal placer l'intérêt, cette faute doit être attribuée à l'ignorance et à la dépravation des artistes, et non point à l'art. » En vain ajouteront-ils « que la peinture fidèle des passions et des peines qui les accompagnent suffit seule pour nous les faire éviter avec tout le soin dont nous sommes capables. Il ne faut pour sentir la mauvaise foi de toutes ces réponses que consulter l'état de son cœur à la fin d'une tragédie. L'émotion, le trouble et l'attendrissement qu'on sent en soi-même et qui se prolongent après la pièce annoncent-ils une disposition bien prochaine à surmonter et à régler nos passions? » Creusant enfin jusqu'au vif de la question, Rousseau ne semble-t-il pas d'avance couper la retraite à Mercier, lorsque, dans l'hypothèse même d'un théâtre comme celui-ci le rêvera, il se demande ce que vaut « une émotion passagère et vaine qui ne dure pas plus que l'illusion qui l'a produite, un reste de sentiment naturel étouffé bientôt par les passions, une pitié stérile qui se repaît de quelques larmes?..... En donnant

des pleurs à ces fictions, nous avons satisfait à tous les droits de l'humanité, sans avoir plus rien à mettre du nôtre..... Quand un homme est allé admirer de belles actions dans des fables et pleurer des malheurs imaginaires, qu'a-t-on encore à exiger de lui? N'est-il pas content de lui-même? Ne s'applaudit-il pas de sa belle âme? Ne s'est-il pas acquitté de tout ce qu'il doit à la vertu par l'hommage qu'il vient de lui rendre[1]? »

Certes le problème est de conséquence. Mais Mercier ne s'y arrête pas, car il le tient pour résolu. L'utilité morale étant impliquée dans la conception même qu'il se fait de l'art dramatique et son dessein n'étant autre que d'enseigner à l'en tirer, il décline d'avance comme étrangère à son sujet toute discussion avec ceux qui la contestent : il songe à donner des leçons pratiques, non une dissertation de principe. Il établit donc en axiome que le théâtre, pris en soi, fait œuvre saine, car le théâtre rassemble les hommes devant un spectacle commun, les fait sentir ensemble, partant, développe en eux la sympathie avec ses précieuses conséquences morales. La sympathie, c'est la sensibilité en exercice, autrement dit la source de toutes les vertus. Nos larmes coulent et nous devenons meilleurs. « Laissez dormir les précieuses facultés de l'homme, elles s'anéantiront peut-être, il deviendra dur par inertie, par habitude ; éveillez-les, il sera tendre, sensible, compatissant. C'est ainsi qu'une voix exercée acquiert de la légèreté, de la souplesse, de la douceur, de la force et de l'étendue[2]. » Bien malavisés, ceux qui voient avec défiance échauffer les passions, même quand elles sont généreuses! La passion est nécessaire à l'homme, elle le rend plus ardent au bien. Le mal vient de l'œuvre qui s'accomplit dans la froide solitude d'un cœur endurci : là s'engendrent la haine, l'avarice, l'envie, l'orgueil.

Pas de plus fervente confession de la doctrine bien connue en philosophie sous le nom de morale du sentiment : le bien, le devoir a pour révélation le mouvement qui agite plusieurs hommes participant à la même émotion. Or, une société comme la nôtre ayant grand besoin de cette révélation, on peut juger du profit dont le théâtre lui doit être.

1. *Lettre à d'Alembert.*
2. *Du Théâtre*, p. 7.

On le voit, Mercier prend résolument le contrepied des idées de Rousseau. Tout ce qu'il accorde à son maître vénéré, c'est que, s'il existait un peuple tout à fait pur et pratiquant les mœurs de l'âge d'or, le théâtre lui serait nuisible, et ce tempérament même ne laisse pas d'emporter contradiction. Inutile et sans objet, j'y consens, parmi des gens qui n'auraient que faire de ses leçons, comment le théâtre leur deviendrait-il nuisible, s'il n'a que des fins vertueuses?

De sorte que la maladresse même de la concession accuse davantage encore la divergence des deux opinions. Une fois de plus nous avons lieu de le remarquer, de ces deux optimistes unis dans la même foi à la perfectibilité, l'un professe que l'homme né bon le redeviendra par le renoncement aux œuvres de la société, toutes corrompues et corruptrices, l'autre appelle à l'aide de la régénération morale ces œuvres elles-mêmes, perverties jusqu'à présent mais bonnes foncièrement comme l'homme dont elles procèdent[1].

Cela posé, le théâtre ayant à remplir un si grandiose office de provocation au bien, il est malheureusement non moins certain que le nôtre ne le remplit pas. Il n'a point su se mettre à la portée du plus grand nombre, présenter des images et donner une instruction accessibles à tous.

Il répond à un goût factice qui est celui d'une société fort restreinte et aux préjugés des critiques qui l'ont tenu dans la stérilité, mais il est étranger à la foule, et par le sujet, et par la structure et par le style des ouvrages représentés. « Quel mépris on fait du pauvre peuple! Comme on néglige son instruction! Comme on craint de faire entrer dans son âme quelques traits d'une lumière pure[2]. »

D'où vient le mal? De ce que les créateurs de notre art dramatique ont connu les Anciens. Seuls et en présence de la nature, au lieu d'étudier des textes grecs, « ils se seraient repliés sur eux-mêmes et sur les objets qui les environ-

1. Sous cette réserve, au reste, ils étaient d'accord sur les défauts du théâtre traditionnel. On a vu plus haut que Mercier a composé son *Essai* sous l'inspiration de Rousseau. La ressemblance des idées s'accuse manifestement si l'on rapproche ce livre de la *Nouvelle-Héloïse*, deuxième partie, lettre XVII.

2. *An 2440*, I, 282.

naient..... ils auraient fait monter sur la scène des hommes semblables à ceux qu'ils voyaient agir[1]. » Tout au contraire et sans songer à la diversité des temps, des lieux, des mœurs, ils nous ont donné en spectacle des histoires qui ne nous conviennent pas et sont allés consulter Aristote sur la composition d'une pièce française. Par suite, il n'y a rien dans leurs ouvrages qui soit approprié a l'intelligence, à l'instruction, au profit de leur auditoire. « Ils n'ont jamais soupçonné que le théâtre dût être la véritable école de la vie et un amusement utile pour toutes les conditions..... Pour sentir combien leur art est faible et borné, rapprochez-le en idée de la multitude des caractères, de l'énergie des passions et de la foule des individus qui restent à peindre[2]. » Les premiers coupables ont été les poètes du XVIe siècle et leurs continuateurs, les Jodelle et les Garnier, les Mairet et les Rotrou. Par leur faute, notre théâtre n'a jamais appartenu à notre sol; c'est un bel arbre de la Grèce transplanté et dégénéré dans nos climats[3]. Ils ont fait acte de maladroits et serviles imitateurs, empruntant aux Grecs jusqu'aux chœurs de leurs tragédies, si bien que leur malencontreuse imitation était propre à faire regretter nos mystères du Moyen Age, « bien plus intéressants pour la nation. » Et par malheur, « nos grands maîtres ont suivi le même plan... on aperçoit chez eux la même coupe, le même ton de dialogue, la même marche, les mêmes dénouements et, à leur exemple, beaucoup plus de parole que d'action. Ils ont été copistes comme leurs prédécesseurs. Ils ont su écrire, peindre, intéresser, mais ils n'ont point déployé une verve originale, ils ont composé avec leurs bibliothèques, et non dans le livre ouvert du monde,..... *goût bizarre et bien étrange de dénaturer un ancien théâtre, au lieu d'en construire un neuf relatif à la nation devant laquelle on parle*[4]. »

De cette origine étrangère procède la funeste distinction des genres qui a achevé de ruiner l'utilité morale de notre art dramatique, en lui créant, sur la foi des Anciens, des obligations arbitraires, au rebours de sa seule obligation

1. *Nouvel Examen de la Tr. fr.*, p. 91.
2. *Ibid.*, 92.
3. *Du Théâtre*, ép. dédic., p. VII.
4. *Ibid.*, VIII.

véritable. Puis sont venus « les critiques, les commentateurs, les journalistes, les dissertateurs, toute cette tourbe scolastique qui ne parle que par la bouche des morts et leur fait dire les plus impertinentes sottises[1] ». Tous, de concert, ils ont rivé la lourde chaîne des règles. Comment la tragédie et la comédie, étroitement resserrées l'une et l'autre dans une servitude distincte, ont été dès lors perdues pour l'instruction des âmes, c'est ce que Mercier montrera en analysant dans leurs caractères constitutifs ces deux genres tels qu'ils se comportent en France.

Dénoncer de pareils préjugés c'est en faire justice. Puisque les lois de notre théâtre l'entraînent à l'encontre de ses fins naturelles, il faut l'affranchir. Ni tragédie, ni comédie : pour mettre dans ses pièces « l'âme, la vie, la simplicité, la morale et le langage qui serviront à les faire goûter comme à les faire entendre », le poète s'inspirera de sa propre expérience et substituera la représentation de la vie réelle à « cet appareil imposant et menteur qui a décoré jusqu'ici l'extérieur de nos pièces », il produira sur la scène des personnages et des événements aussi variés qu'il y en a dans le monde et il composera de cette humanité exacte et vivante un tableau qui n'est autre que le drame. Ce que Mercier entend par ce mot, quel ensemble de précieuses qualités il y inclut, comment le drame satisfait par définition à tout ce que notre réformateur exige du théâtre, c'est ce qu'il se propose de bien mettre en lumière et c'est précisément où aboutira sa critique destructive du système en vigueur.

Là-dessus, il entre en matière et prend la tragédie à partie.

IV

Chez les Grecs, la tragédie était la représentation d'événements nationaux qui intéressaient passionnément leurs petites républiques, où chaque citoyen, même le plus humble, prenait sa part des affaires de l'État. Le poète entretenait donc les spectateurs de ce qui les touchait. Il ne leur

1. *Ibid.*, XI.

offrait pas un divertissement parasite, mais une image tantôt redoutable, tantôt glorieuse et toujours nationale où vivait l'esprit commun à tous[1]. A nous, au contraire, que nous représentent les sujets empruntés aux Anciens[2]? Des monstruosités révoltantes, ou des faits controuvés, ou des traditions incertaines, en tous cas des événements qui nous sont étrangers, ne nous regardent pas et ne sauraient nous intéresser. Bien plus, nous ne savons même pas les reproduire exactement : nous tirons de cette ancienne matière tragique des circonstances toutes locales, songes, oracles, serments qui ne sont pour nous qu'herbes sèches, et nous y mêlons nos prétendues convenances, les plus arbitraires du monde. Les Grecs peignaient des hommes dans la franchise et la liberté de leurs allures; ils avaient le souci de la ressemblance et du naturel; ils ne craignaient point de mettre dans la bouche de leurs héros un langage familier. Au contraire, ces Œdipe, ces Pyrrhus et ces Hippolyte qui avaient pour eux une physionomie, une signification qu'ils n'ont pas pour nous, voici que nous en faisons des poupées solennelles, nous les affublons du plus étrange déguisement, nous les mettons à la perruque et aux phrases empesées. « Nos héros sont tous fantastiques et reçoivent leur existence de la façon du poète, toujours debout et dans la même attitude, fidèles à la rime et abandonnés à un *parlage* intarissable, répétant une enfilade de maximes vides, amenés de force sur la scène et chassés quand on n'a plus besoin d'eux; ce sont des mannequins obéissant au fil d'archal[3]. » On veille à ce que rien en eux ne choque notre bienséance, à ce qu'ils s'acquittent comme il faut de révérences et de madrigaux qui eussent fort étonné les Anciens. « Encore si le poète savait diversifier ses desseins imaginaires, mais non, il est si content de lui-même qu'il se copie et se répète le lendemain. Le tyran aux sourcils élevés, le confident toujours humble et toujours supposé discret, la princesse

1. « C'était, dit Grimm en termes heureux, le catéchisme historique qu'on enseignait aux enfants. » *Corr. litt.*, x, 26.

2. La tragédie, avait, de son côté, écrit Rousseau, « offert aux gens un spectacle instructif et agréable dans les malheurs des Perses, leurs ennemis,.... mais qu'on me dise de quel usage sont ici les tragédies de Corneille et ce qu'importe au peuple de Paris Pompée ou Sertorrius. » *N. H.*, deuxième partie, lettre XVII.

3. *Nouvel Examen de la tragédie française*, p. 93.

amoureuse et fière, le jeune prince malheureux et chéri ne font que changer de place comme à une table de jeu; ils étaient à gauche, le poète, par un coup étonnant de génie, les met à droite; ils avaient un casque, il leur donne un turban; ils respiraient à Rome, il les transporte en Perse; et, à l'aide des lampions et du souffleur, cette sérieuse caricature passe comme si elle n'était pas étrangement risible[1]. » Un de ces personnages de tragédie était plus que les autres en possession de faire rire Crébillon fils, celui-là même qui n'avait jamais lu les œuvres de son père et se gaussait si joyeusement avec Mercier de la Melpomène française. « Le rôle du capitaine des gardes, tantôt traître, tantôt fidèle, selon la fantaisie du poète, le faisait surtout pâmer de joie. Il s'informait exactement de celui qui le jouait. C'était son acteur favori pour le plaisir facétieux qu'il lui causait. Aujourd'hui janissaire, le lendemain déposant Tarquin le Superbe, cheville ouvrière de tous les dénouements, il avait renversé plus de trônes au bout de l'année qu'il n'avait de gardes à sa suite; il tuait les tyrans trois fois la semaine avec une précision admirable. Crébillon aimait tout en lui, sa démarche, son attitude, sa fierté obéissante; tantôt royaliste, tantôt républicain, il suivait tous les ordres avec une indifférence philosophique qui n'ôtait rien au tranchant de son sabre[2]. »

Même uniformité dans les péripéties que dans les personnages. « Une révolution subite, un peuple qui s'émeut en un clin d'œil, une armée qui sort de dessous terre sont les seuls poids qui emportent la balance des événements. Elle flotte incertaine jusqu'au cinquième acte qui avertit que le dénouement approche. Alors le poète fait briller le poignard ou la coupe empoisonnée[3]. »

Le langage est tout à l'avenant. « J'entends incessamment une muse compassée, jusque dans le désordre effréné des passions; la cadence, l'hémistiche et la rime ne lâchent point prise..... Au lieu de ces mots simples, entrecoupés, qui peignent les transports tumultueux, je reçois une tirade à périodes qui me fait dire : « Oh! comme cela est bien

1. *Ibid.*, p. 100.
2. *T. de P.*, x, 43, 44.
3. *Nouvel Examen*, 100.

écrit. » Et le parterre de battre des mains, tandis que le héros essoufflé reprend haleine[1] ».

Ce n'était pas assez pourtant de vouer notre scène à l'artificiel et au factice en n'y retraçant que des événements sans rapports avec notre nation, nos mœurs ni nos idées, et en assujettissant tous les personnages à un ton, à un cérémonial de convention : il a fallu achever de pécher contre la vraisemblance en faisant tenir toute l'action dans le même lieu et dans la durée de 24 heures, comme si c'eût été un plus grand effort pour nos imaginations de franchir l'espace de trois jours que celui de quinze heures, comme s'il nous en eût coûté plus de nous prêter à la fiction d'un changement de lieu qu'au grossier mensonge qui amène de force tous les personnages dans le même endroit où plusieurs d'entre eux devraient bien se garder de paraître. Mercier a, sur ce point, des réflexions décisives. Voyez l'exemple de Corneille dans le *Cid* : « C'est par cette pitoyable règle des 24 heures que, dans un espace si court de temps, il nous offre trois combats singuliers et une bataille, avec plusieurs autres incidents, et qu'il ose encore nous laisser entrevoir le futur mariage de Chimène avec Rodrigue teint du sang du père de sa maîtresse. La bienséance est violée, parce qu'il a voulu que la durée de l'action commençât et finît entre deux soleils. Il y aurait eu plus d'illusion et de vérité si Corneille avait su prendre le temps nécessaire pour laisser à la douleur de Chimène celui de s'apaiser, mais, entêté de son Aristote, il crut qu'il fallait resserrer à un point local les divers incidents d'une grande action. Il ne vit pas qu'il l'annulait et que, si l'art consiste dans l'imitation, tous ces événements accumulés, resserrés

1. *Ibid.*, 102. Cf. Diderot. Dans les *Bijoux indiscrets*, la favorite Mirzoza suppose qu'elle conduit dans une loge grillée un homme qui n'ait jamais entendu parler de théâtre et qui doive, par conséquent, prendre la scène pour le propre palais du Sultan. « Croyez-vous que, malgré tout le sérieux que j'affecterais, l'illusion de cet homme durât un instant? Ne conviendrez-vous pas au contraire qu'à la démarche empesée des acteurs, à la bizarrerie de leurs vêtements, à l'extravagance de leurs gestes, à l'emphase d'un langage singulier, rimé, cadencé et à mille autres dissonances qui le frapperont, il doit m'éclater au nez dès la première scène et me déclarer ou que je me joue de lui, ou que le prince et toute sa cour extravaguent ». Edon Assézat et Tourneux, IV, 287.

et précipités les uns sur les autres sont bien plus incroyables que s'ils étaient répandus sur une plus grande étendue de terrain et semés à des intervalles nécessaires[1]. » Que l'on généralise et on en jugera mieux encore. Voici un poète qui veut « révéler l'âme, le caractère, la vie entière d'un homme : il accumule les faits d'une manière bizarre, il en accable la tête de ses personnages, les invraisemblances naissent, et pourquoi? Par ce que le malheureux n'a que ses 24 heures pour me développer le cœur d'un ambitieux, d'un amant, d'un jaloux, d'un tyran; et où sont les gradations nécessaires? Comment serai-je conduit à croire ce qu'il veut me persuader? Ce sont plusieurs époques de la vie humaine bien liées ensemble que je voudrais apercevoir, et il ne me raconte sèchement que l'histoire d'un jour[2]. »

Ici une petite réserve s'impose en faveur d'Aristote qui n'était pas le vrai coupable. Il n'a point prescrit formellement l'unité de temps et n'a rien dit de l'unité de lieu. Ce n'est pas lui qu'on en a cru, mais ses commentateurs du Moyen-Age. Et, non moins que les Français, les Espagnols et les Anglais ont, sur ce chapitre, eux aussi, au début, fait acte de docilité[3]. Les origines du théâtre mieux connues nous ont appris, au reste, que c'est par égard pour la vraisemblance qu'on s'était alors arrêté au choix d'un endroit unique. Sur une même scène, on voyait auparavant à l'état de contiguité les villes et les campagnes diverses où se déroulait la longue action des Mystères[4]. Quand Rome et Jérusalem cessèrent de paraître ensemble aux yeux des spectateurs, on s'en applaudit évidemment comme d'un retour au naturel. Plus tard, le théâtre espagnol et l'anglais surent s'approprier la pluralité des lieux et l'indétermination de la durée, et ils s'en trouvèrent bien. Si le nôtre s'en tint à l'unité des uns, à la stricte mesure de l'autre, ce ne fut pas

1. *Nouvel Examen*, 107. « La conduite d'une de nos tragédies est ordinairement si compliquée que ce serait un miracle qu'il se fût passé tant de choses en si peu de temps. La ruine ou la conservation d'un empire, le mariage d'une princesse, la perte d'un prince, tout cela cela s'exécute en un tour de main. » *Bijoux indiscrets*, *ibid.*, 285.

2. *Nouvel Examen*, 108.

3. Voir Mézières, Introduction à la *Dramaturgie de Hambourg* (trad^on Suckau), Paris, Didier, 1869, p. XXIII.

4. V. G. Bapst, *Essai sur l'histoire du Théâtre*, Paris, Hachette, 1893.

sans des raisons fort réfléchies sur lesquelles Corneille s'est amplement expliqué, et, après tout, ce resserrement a valu à nos grands tragiques bien des beautés propres à racheter ce qu'il a eu de conséquences excessives. Reconnaissons-le toutefois, Mercier ne se pique en cette affaire ni de critique historique, ni d'érudition explicative. Responsables d'absurdités manifestes, ces deux fameuses unités sont devenues par surcroît des règles quasi-sacramentelles, les objets d'une aveugle superstition, et on n'en compte plus les méfaits. Voilà, ou jamais, le cas de s'insurger.

A toutes ces causes qui ont brouillé la tragédie française avec le naturel et la vérité, ajoutez la nécessité d'écrire en vers. En prenant à partie les unités de lieu et de temps, Mercier s'était déjà rencontré avec Lamotte[1]. Comme lui encore, il pense qu'on n'attache au vers que le mérite de la difficulté vaincue. Le poète perd beaucoup de temps qui pourrait être employé plus utilement. La manière dont Lamotte s'était, avant lui, exprimé à ce sujet, mérite d'être rappelée ici; et, comme on le verra, pensant tous deux de même, ils sont fort suspects de n'avoir pas été désintéressés dans leur éloignement pour la forme rimée qui leur a inspiré bien des préventions de Béotien. Voici ce qu'en pense Lamotte : « Je demande pardon à mes confrères si j'expose ici la manière humiliante dont nous travaillons la plupart. Nous pensons vaguement à la matière que nous voulons traiter; nous y tendons notre esprit pour appeler les idées. S'il s'offre quelque chose de raisonnable, nous tâchons de découvrir aux environs de notre pensée quelques rimes qui nous fassent entrevoir un sens aise à lier avec ce que nous avons déjà dans l'esprit. S'il ne s'en présente que d'éloignées, nous les rejetons bien vite en désespérant de les assujettir à nos vues. S'il s'en présente une plus heureuse, elle devient une espèce de bout rimé qu'il faut remplir. Nous marchons ainsi de tâtonnement en tâtonnement pour trouver notre compte; et l'on peut dire que le hasard des rimes détermine une grande partie du sens que nous employons[2]. » Vraiment, à cet aveu ingénu de ses disgrâces poétiques, ne semble-t-il pas que les poètes dignes de ce

1. Voir discours sur les *Macchabées*. Lamotte, *Œuvres complètes*, 1754, t. IV.

2. *Discours sur Œdipe*, Lamotte, t. IV.

nom n'auraient qu'à répondre : « Parlez pour vous. » Mercier estimait, lui aussi, que le travail de la versification ne vaut point l'effort qu'il exige[1] et les idées qu'il coûte, faute pour celles-ci de s'ajuster à la rime. Et il faut avouer que la majeure partie des tragédies de son temps n'était point pour lui donner tort, à supposer toutefois que l'impitoyable prosodie eût réellement fait tort à leurs auteurs de pensées hautes et rares. Mais les beaux vers ne le désarmaient pas davantage : derrière le personnage qui les récite, ils avaient à ses yeux le tort d'évoquer intempestivement le poète[2]. Et puis, la vie est courte : quand on est en fonds de talent, mieux vaut consacrer à deux ouvrages le temps qu'on eût employé à en rimer péniblement un seul[3].

Bref, contre la forme de notre tragédie le procès est instruit : Par le choix des sujets, empruntés à d'autres pays et à d'autres temps, par l'uniformité insupportable qui y règne, sans égard aux différences des races, des conditions et des mœurs, par la superstition des unités qui accroît encore tant d'invraisemblances, par l'usage de parler en vers, au rebours du naturel, au détriment de la spontanéité, notre tragédie est un genre hybride, factice, inanimé, hors d'état d'agir sur le cœur ou l'imagination du public et de lui présenter aucun intérêt direct.

Elle ne vaut pas mieux par le fond, par la nature des idées exprimées. Elle n'a même pas le mérite de l'exactitude historique, et parfois elle fait offense aux sentiments les plus respectables. « La tragédie de Mahomet, de Voltaire, est impardonnable ; c'est une calomnie atroce, ridicule et indécente ;..... nous avilissons et calomnions sur notre

1. « Oserai-je dire, monsieur, écrivait-il à Thomas le 10 juillet 1770, que je ne crois pas que les vers soient propres au genre dramatique ? On doit entendre sur le théâtre de la nation le langage de la nation, et non une langue factice qui coûte beaucoup d'effort peut-être pour faire moins d'effet sur le peuple. » V. à l'Appendice.

2. « Cinna, Sertorius, Maxime, Émilie sont à tout moment les sarbacanes de Corneille ». *Bijoux indiscrets*, *loc. cit.*, IV, 286.

3. *Du Théâtre*, 292-305. Une anecdote curieuse nous montre chez un des écrivains les plus illustres de ce temps une préventiou plus opiniâtre encore contre l'art des vers. En Racine, Mercier, malgré tout, honorait le versificateur. Il paraît que Buffon, au contraire, s'amusait à lire tout haut la première scène d'Athalie pour faire de cette poésie si noble un objet de dérision. Voir les *Souvenirs* du comte de Vaublanc, Paris, Ponce Lebas, 1838, II, 281.

théâtre le prophète de la Mecque révéré d'une moitié du monde..... Sémiramis repousse toute probabilité; c'est un délire perpétuel[1]. » De plus, ne produisant guère sur la scène que des rois, « le poète coupable et dédaigneux a élargi encore ces distances inhumaines que nous avons mises entre les citoyens; il devrait plutôt les rapprocher, mais il se serait cru homme du peuple s'il se fût avisé d'écrire pour le peuple[2]. » Ainsi, il a encore accrédité cette fausse opinion que les passions et les souffrances des simples particuliers n'étaient pas dignes de la représentation. Il a contribué pour sa part à l'idolâtrie de la personne royale : dans celle de monarques grecs ou orientaux, le parterre naïf a vu toujours la majesté du roi de Versailles. La vérité humaine, dans ces peintures, n'est pas moins offensée que le sentiment de l'égalité naturelle; en effet, on ne nous montre pas les misères secrètes qui se cachent sous la pourpre et, en exaltant à nos yeux l'exorbitant pouvoir des princes, on nous enseigne à être timides et serviles, car il serait illusoire de compter, pour leur propre amendement, sur des tableaux de terreur ou de cruauté où chacun, on le pense bien, trouve à louer la ressemblance du voisin.

Il y avait toutefois du bon à prendre chez les Anciens, des maximes de vertu civique, des exemples de courage moral et de liberté; il se trouve, par malheur, que cela justement n'est point à notre usage. Corneille surtout a bien senti le génie de l'histoire, mais la nature aurait dû le faire naître en un pays libre qui eût des mœurs politiques, où l'âme du peuple se fût trouvée en correspondance avec l'âme du poète. Que venait-il parler de liberté aux sujets de Richelieu? Son mâle courage, son génie héroïque lui ont valu dans le XVIIIe siècle de tomber presque en désuétude. « Ses vers récités sur notre théâtre font une musique bruyante et militaire qui retentit au milieu d'une paisible infirmerie[3]. » Par là, du moins, lui, Corneille, infecté, d'autre part, de la contagion du mauvais exemple, avait eu le sens

1. *T. de P.*, IX, 346; XI, 126.

2. *Du Théâtre*, Ép. dédic., IX, X.

3. *Du Théâtre*, p. 28. « J'entends fort bien Corneille, mais, il faut l'avouer, il est devenu pour nous un auteur presque étranger. Nous aimons le poli, et la massue d'Hercule est noueuse. Corneille enfin devait naître en Angleterre. » Préface de *Jenneval*.

de la vraie tragédie, celle qui doit être, chez une nation libre, comme une *tribune aux harangues*, faite pour éclairer les citoyens sur leurs véritables intérêts, exciter en eux l'enthousiasme des vertus nationales, imprimer à l'opinion des commotions profondes. Mais, dans une société comme la nôtre, la tragédie, on ne le conçoit que trop, ne pouvait fournir sa carrière naturelle : il en a été d'elle comme de l'art oratoire que le pouvoir absolu a réduit à l'inanition.

Il est si difficile néanmoins de mentir complètement à sa destinée que, sous les travestissements mêmes et les entraves qu'on lui inflige, notre tragédie garde un esprit républicain et parfois régicide qui forme le plus étrange contraste avec les maximes politiques dont nous sommes nourris : il y est constamment question de tyrans à poignarder ou à détrôner, et l'Antiquité garde un tel prestige que les censeurs n'y trouvent rien à redire[1]. Bien mieux encore, il faut l'avouer, tout infidèle que soit cette *tribune aux harangues* à l'esprit véritable de son institution, l'instinct du spectateur l'emporte, il interprète à son gré même ce qu'on ne lui dit pas et fait son profit des passages les plus inoffensifs. « C'est ainsi que le public se venge en certaines occasions; il n'écoute plus les vers que pour saisir ceux dont il peut détourner le sens et le rendre applicable à ses anathèmes. » Il entre en rumeur à propos de « tel hémistiche de Corneille qui, depuis cent quarante ans, portait une physionomie innocente. Telle pauvre pièce est applaudie pour quatre vers commentés avec des applaudissements d'un quart d'heure. Le poète alors se croit un grand homme. On ne songe point à lui, on traduit ses vers plats en sentiments énergiques. Cela est poussé si loin qu'à certaines époques il faut cesser toute tragédie, parce que le public, ne cherchant que des allusions, en trouve d'inaperçues, et, dans tous les coins de l'ouvrage, il fait dire bon gré mal gré à la plus vieille tragédie et dont les héros sont en Mauritanie l'histoire du temps présent[2]. »

Mais c'est une trop faible compensation à l'ennui et à la fausseté du genre. Pour quelques hardiesses qui s'y glissent ou qu'on y suppose à plaisir, quelle place démesurée y tient l'amour ou ce qu'on appelle de ce nom, un sentiment

1. *T. de P.*, VII, 89.
2. *T. de P.*, IX, 348, 349.

bizarre, verbeux, redondant où se combinent, contre tout bon sens, de méchants emprunts à l'antique et de détestables concessions au goût du siècle! C'est Racine, « ce tailleur à la française de tous les rois anciens[1] », qui en a décidé ainsi et donné le branle à la déplorable séquelle des imitateurs. Depuis ce temps, tirades exactement alternées, formules de cérémonie, invocations aux Dieux protecteurs des amants, désespoirs éloquents et sacrifices magnanimes se sont reproduits sur le théâtre français toujours dans la même langue pompeuse et dans le même appareil de glaciale fantasmagorie[2].

Quoi! nous souffririons plus longtemps cette absurdité, pour complaire à des critiques ignorants qui ne savent que citer des autorités au lieu de raisons et prétendent nous engourdir dans l'imitation superstitieuse de modèles inamovibles! Non, Mercier ne le pense pas. Reprenant dans son *Nouvel Examen* de 1777 les idées qui avaient déjà fait quelque bruit et quelque scandale en 1773, il se félicite de voir le goût du parterre tiré de son apathie, il acclame le drapeau de la guerre littéraire qu'on a enfin arboré[3], et il appelle à la rescousse tous les jeunes gens dont le cerveau

1. *B. de N.*, I, 278.

2. On trouve dans Rousseau un passage fort curieux sur le même sujet : « Il y a beaucoup de discours, peu d'action sur la scène française : peut-être est-ce qu'en effet le Français parle encore plus qu'il n'agit, ou, du moins, qu'il donne un bien plus grand prix à ce qu'on dit qu'à ce qu'on fait..... Racine et Corneille, avec tout leur génie, ne sont eux-mêmes que des parleurs... Communément tout se passe en beaux dialogues bien agencés, bien ronflants, où l'on voit d'abord que le premier soin de chaque interlocuteur est toujours celui de briller. Presque tout s'énonce en maximes générales. Quelque agités qu'ils puissent être, ils songent toujours plus au public qu'à eux-mêmes : une sentence leur coûte moins qu'un sentiment..... Tout cela vient de ce que le Français ne cherche point sur la scène le naturel et l'illusion et n'y veut que de l'esprit et des pensées; il fait cas de l'agrément et non de l'imitation et ne se soucie pas d'être séduit pourvu qu'on l'amuse... Sur la scène comme dans le monde on a beau écouter ce qui se dit, on n'apprend rien de ce qui se fait : et qu'a-t-on besoin de l'apprendre. Sitôt qu'un homme a parlé, s'informe-t-on de sa conduite?... L'honnête homme d'ici n'est point celui qui fait de bonnes actions, mais celui qui dit de belles choses. » *N. H.*, 2e partie, l. XVII. Au nom de Corneille, et de Racine surtout, mille protestations seraient prêtes à jaillir presque contre tous les termes de ce jugement. Mais quel fidèle tableau de la tragédie comme le XVIIIe siècle l'avait faite!

3. *Nouvel Examen*, 128.

n'a pas encore reçu la tenace empreinte du préjugé. A eux de faire acte d'originalité, sans se laisser intimider par les journalistes, de lire Shakespeare, non pour le copier, mais pour apprendre de lui comment on donne le souffle de la vie à des multitudes rassemblées sur le théâtre, comment on met sur les lèvres de ses héros le langage de la passion, et non celui de la rhétorique Mais, mieux encore, qu'ils s'imprègnent de l'âme de leur temps, qu'ils consultent la nature et leur propre cœur : ils sauront ce qu'il faut dire à leurs contemporains pour les émouvoir et en être entendus. Qu'on ne les voie plus, suivant la funeste routine de leurs devanciers, « prendre sans façon deux ou trois pièces grecques pour en composer une....., abattre une tête qui leur déplaît pour en coller une autre sur le tronc de tel personnage, confondre les parentés des descendants d'Atrée et d'Œdipe sans craindre l'animadversion de ces princes décédés, traiter indifféremment un sujet anglais, allemand, russe, turc ou tartaro-chinois, ne daigner jamais lire leur original, ni l'histoire du temps, ne vouloir que le titre et débiter hardiment leur composition étrange sous l'enseigne de tragédie[1]!..... Quoi!.... nous sommes au milieu de l'Europe, scène vaste et importante des événements les plus variés et les plus étonnants, et nous n'avons pas encore un art dramatique à nous!..... Nous avons découvert l'Amérique, et cette découverte subite a fondu deux mondes en un, a créé mille nouveaux rapports. Nous avons l'imprimerie, la poudre à canon, les postes, la boussole, et, avec les idées nouvelles et fécondes qui en résultent, nous n'avons pas encore un art dramatique à nous! Nous sommes environnés de toutes les sciences, de tous les arts, des miracles multipliés de l'industrie humaine; nous habitons une capitale peuplée de neuf cent mille âmes, où la prodigieuse inégalité des fortunes, la variété des états, des opinions, des caractères forment les contrastes les plus énergiques et les plus piquants; et tandis que mille personnages divers nous environnent avec leurs traits caractéristiques, appellent la chaleur de nos pinceaux et nous commandent la vérité, nous quitterions aveuglément une nature vivante, où tous les muscles

1. *T. de P.*, IV, 162. Voir la première esquisse de ses idées dans la lettre qu'il écrivait à Thomas, le 10 juillet 1778. (A l'Appendice.)

sont enflés, saillants, pleins de vie et d'expression, pour aller dessiner un cadavre grec ou romain, colorer ses joues livides, habiller ses membres froids, le dresser sur ses pieds tout chancelant et imprimer à cet œil terne, à cette langue glacée, à ces bras roidis le regard, l'idiome, et les gestes qui sont de convenance sur les planches de nos tréteaux !... Si ce n'est point là la plus monstrueuse des farces, c'en est la plus ridicule, ou plutôt c'est l'oubli le plus impardonnable des plaisirs de nos nombreux concitoyens et des tableaux vivants et instructifs qu'ils demandent[1] ! »

Entraîné par sa conviction ardente, Mercier s'abandonne à l'ivresse des grandes destructions. On sent dans ces lignes enflammées quelque chose comme la sainte colère d'un iconoclaste et en même temps cette allégresse de certitude des fanatiques à qui la vérité s'est livrée entière, glorieuse, éblouissante. Et sans doute il a raison par beaucoup d'endroits, mais justement il a trop l'air d'avoir raison, il regorge trop d'arguments triomphants pour être tout à fait dans le vrai. Ce qui est si impérieusement, si effrontément vraisemblable, d'ordinaire ce n'est pas tant le vrai que le spécieux, sa contrefaçon. Tout d'abord, en effet, il prend à partie le premier venu et le fait juge de cette absurdité manifeste. Comment, nous autres, Parisiens de la rue Saint-Denis ou de la rue Saint-Jacques, sujets de Louis XV, venus au monde plus de dix-sept cents ans après l'ère chrétienne, on prétend retenir à perpétuité notre attention sur des Romains, des Grecs, des Egyptiens, des Persans, des Arabes, dont nous n'avons que faire ! Voilà près de cent cinquante ans qu'on nous soumet à ce régime et nous nous y plions docilement ! Cela n'a pas de nom. Que repliquer à cela ? Et pourquoi, en effet, ne sont-ce pas les faits et gestes de nos concitoyens, de nos pareils, que la scène nous représente ? Il serait plus naturel, à coup sûr, que notre théâtre fût national. Nous sommes donc dupes d'un préjugé ? Mais Taine l'a dit quelque part, le préjugé héréditaire est une raison qui s'ignore[2]. Dans notre

1. *Nouvel Examen*, p. 134, reproduit dans le *T. de P.*, IV, 164, 165.

2. Restif l'avait dit avant lui. Voir la préface du *Paysan perverti*. « Il y a quelque temps qu'un homme d'esprit me disait qu'on ferait un très bon livre dont le titre serait : les Préjugés justifiés. Je le crois : il n'est peut-être pas un de ces abus généraux où donne toute

théâtre, étranger et antique, ce qui choque tant Mercier, c'est que nous ne trouvons point à nous fournir de préceptes et d'exemples à notre usage; ce que disent et font les Sémiramis et les Mahomet ne nous touche pas; cela se passe trop loin de nous, dans une antiquité reculée, dans un monde quasi fabuleux, dont nous avons une notion vague et toute verbale; ce sont des noms extraits d'un dictionnaire d'histoire, comme tels inscrits quelque part dans un coin de notre cerveau, mais en caractères à demi effacés, sans signification précise, sans emploi utile. Gens de boutique ou clercs de basoche, si nous étions francs avec nous-mêmes, n'en dirions-nous pas, comme Martine des participes :

Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, qu'importe?

Rentrés chez nous, la tête bourdonnante de longues phrases cadencées, qu'en aurons-nous retiré pour la direction de notre vie et la pratique de notre état? Parbleu! il fallait parler français et nous entretenir de nos affaires.

Oui, sans doute, à condition de sous-entendre, comme le fait Mercier, que nous allons au spectacle pour notre édification. Si cependant le théâtre classique, dans son principe, s'était proposé autre chose que de nous édifier, s'il n'avait eu pour objet que de nous divertir honnêtement, de nous soustraire précisément au train quotidien de nos affaires, en nous initiant à des passions illustres, à des aventures grandioses; si, d'autre part, ces Grecs et ces Romains, dont Mercier déteste l'importunité, avaient été accueillis sur la scène comme des hôtes de prédilection par un public rompu, dès les jeunes ans, à leur histoire, nourri de leur esprit, pénétré de leurs traditions; si, au lieu de lui apparaître comme lettre morte, comme matière fossile, leurs annales avaient exercé sur l'imagination de l'auditoire l'empire d'une longue familiarité acquise et quelque chose, en outre, comme le charme d'un roman préféré, — le préjugé qu'on incrimine nous semblerait-il toujours aussi haïssable? et irions-nous chercher querelle au XVIIe siècle pour avoir suivi son goût, aux poètes du temps pour s'y être conformés en le partageant, alors que les plaisirs du théâtre

une nation, ou de ces vieux contes de bonne femme dont on rit qui, bien examiné, n'ait une cause raisonnable. »

n'étaient qu'une question de goût et qu'on n'avait point imaginé d'y aller comme au sermon? Le préjugé a donc d'assez bonnes raisons à invoquer pour sa défense; et cela ne veut pas dire sans doute qu'il doive être indestructible, mais que, faute de les connaître, ces raisons, les pourfendeurs de préjugés tombent dans de criantes injustices. A quoi l'on pourrait toutefois objecter encore qu'une réforme ne saurait se passer d'injustice. Quand une institution a fait son temps et qu'on sent le besoin de la remplacer, si on en appréciait équitablement les titres originels, on manquerait d'ardeur à la détruire : le pour balancerait le contre. Cependant, elle est décrépite, il importe d'y mettre la pioche : on s'en acquittera avec plus de succès en la méconnaissant.

Mercier oppose système à système. Il a conçu le théâtre comme un lieu propre à l'enseignement moral; il entend qu'on y provoque les hommes assemblés à réfléchir sur le bien et le mal dont on leur soumet de vives images, sur les erreurs et les injustices de la société, sur les devoirs à remplir et les penchants coupables à redresser. Or, quelle que soit la valeur des idées qu'il a pour sa part à y soutenir, une telle conception du théâtre n'a rien de méprisable. Nous savons aujourd'hui, et par expérience, tout ce qu'elle a produit d'excellent. Mais alors la place est prise; en quelques occasions, les novateurs, ses frères, s'y sont frayé un passage; à l'ordinaire, Hypermnestre ou Idoménée tient toute l'étendue des planches, le confident reçoit stoïquement une averse d'alexandrins, dans quelque coin le fameux capitaine des gardes est là qui aiguise son grand sabre. Et par derrière ceux-ci, c'est tout un cortège pareil de fantômes maussades, ceux de la veille et de l'avant-veille, de la façon de Marmontel ou de La Harpe ou de Saurin ou de Lemierre; ils pullulent, envahissent, débordent, sans fin et sans merci. Parmi ce monde de larves, il y a d'éclatantes apparitions, Phèdre ou Andromaque ou Roxane. Dans la grande expulsion qu'il réclame, Mercier fera-t-il des catégories? distinguera-t-il entre les œuvres des grands créateurs et les fades copies de leurs disciples? Mais à quel titre, en vertu de quel droit de préférence, exempterait-il les premières aux dépens des autres? La beauté pure, gratuite, spéculative ne trouve point de grâce à ses yeux. Pour d'autres raisons que nos romantiques, il

se montrera aussi méprisant, aussi aveugle à l'égard de Racine. Le dédain que ceux-ci affectaient envers une poésie sans couleur locale, sans épithètes pittoresques, il le professe, lui, pour la même poésie, destituée de vertu moralisante, que dis-je? suspecte de prêter au vice, aux passions coupables, le prestige de sa musique, et par là plus condamnable encore. Ainsi, dans la même proscription il enveloppe sans pitié Racine et Leblanc de Guillet, les chefs-d'œuvre et les pires rhapsodies; les sarcasmes dont celles-ci lui fournissent trop de matière, il les répand avec la plus aveugle impartialité sur les unes et les autres. Beaucoup de tragédies bravent le bon sens, et il s'en targue, mais qu'elles le bravent ou non, c'est comme intruses bien plutôt que comme absurdes qu'il les dénonce. Il s'arme du fouet contre tous les vendeurs du Temple, indistinctement, parce que le Temple n'est pas fait pour qu'on y vende.

V

Contre la comédie nous lui trouvons naturellement même passion et même tactique. Elle a des procédés de composition surannés que les auteurs se transmettent et par l'effet desquels il replacent sans cesse sur la scène mêmes noms, mêmes personnages, mêmes intrigues, même verbiage; rien de vivant chez eux, rien d'emprunté à la nature, ce sont des copies de copies; voilà où conduit l'esprit d'autorité, la superstition des règles. Sur quoi Mercier n'est point en peine de faire porter les meilleurs traits de sa critique; il abonde en remarques aussi justes que sûres. Mais après tout, s'il en tire parti, c'est comme d'un surcroît d'arguments à l'appui de la thèse essentielle : la comédie manque à sa vraie fonction morale, elle s'égare, se disperse en puérilités au lieu de censurer le vice.

Selon la poétique régnante, que se propose un auteur comique? De peindre des caractères. A cet effet, s'il consultait la nature, il y verrait « que les caractères des hommes sont mixtes, qu'un ridicule ne va jamais seul, qu'un vice ordinairement est étayé par d'autres vices, que vouloir détacher un défaut de ceux qui l'environnent et l'avoisinent, c'est peindre sans observer la dégradation des ombres et des

couleurs »[1]. Or, c'est là justement la bévue qu'il commet. Dans les plus fameuses pièces dites *de caractère*, « on force toujours le personnage dominant pour faire sortir ce caractère principal,... on lui subordonne tous les autres, on les rapetisse pour l'agrandir, on lui sacrifie tout ce qui l'environne »[2]. Au lieu d'imaginer une situation, une série de conjonctures et d'en marquer les effets présumables sur le caractère de chaque personnage, — ce serait la marche logique des choses, et nous voyons que la vie procède ainsi, — le poète comique fait le contraire, il subordonne les événements au caractère et non le caractère aux événements. Aussi le spectateur en défaut ne reconnaît-il plus la vie réelle, il n'aperçoit pas une créature humaine agissant selon le jeu naturel de ses penchants et la relation de conformité ou de contrariété qui existe entre eux et les circonstances environnantes; il voit un être factice que le poète dirige selon son bon plaisir, comme la main de la fatalité. Celui-ci « fait de son personnage ce qu'un écuyer fait d'un cheval au manège: il le tourne, il l'exerce, il le fatigue en tout sens : je vois ses bonds, ses sauts, ses caracoles, mais je n'aperçois pas sa marche paisible et naturelle[3]. »

Prenons-nous en à qui de droit, au maître de l'art, à celui que depuis un siècle les auteurs de comédies se font un devoir d'imiter, et voyons par exemple l'*Avare* de Molière. « Au lieu de la peinture d'un homme avare, Molière nous a donné une peinture fantasque de la passion de l'avarice. Je l'appelle fantasque, parce que ce portrait tel qu'il l'a tracé n'a point d'original dans la nature. En peignant cette passion primitive et ne la mélangeant point, Molière a ôté au tableau les ombres et les lumières dont l'accord seul produit la force et la vérité. Les lumières et les ombres consistent sur la scène dans le mélange des passions différentes qui font avec la passion dominante le caractère de l'homme ; sans ce mélange, les traits seront durs, extrêmes; n'exprimeront qu'un personnage forcé, et la vie réelle ne transpirera point... On peindra bien la passion, *mais d'une manière abstraite*... La nature ne nous fournit point d'exemples de personnes tout à fait absorbées et changées dans une

1. *Du Théâtre*, p. 71.
2. *Ibid.*, 69.
3. *Ibid.*, 69.

seule passion... La comédie où l'on fait dominer un caractère pour lui assujettir tous les autres est évidemment sans vérité et sans art, les autres personnages n'ont plus l'air que de servir à l'échafaudage et l'intrigue du poète paraît à nu, au lieu de la marche simple et naturelle des événements... Rien de plus commun parmi nos auteurs modernes que le défaut de tracer ainsi des caractères dramatiques d'après une idée abstraite et de croire que des idées personnifiées sont des personnages vraiment agissants[1]. »

Voilà sans doute qui est d'une vue claire et sûre; pour en témoigner que de titres diversement fameux surgissent en foule dans la mémoire : *le Menteur*, *l'Étourdi*, *le Grondeur*, *le Distrait*, *le Dissipateur*, *l'Ingrat*, *le Glorieux*, *l'Ambitieux*, *l'Irrésolu*, *le Méchant*, *l'Impertinent*! Mercier avait un réel mérite à venir dissiper une équivoque dont commentateurs et critiques avaient fait comme un dogme héréditaire. Peindre les caractères étant l'office de la comédie, les meilleures et les plus fameuses le sont à proportion qu'elles ont apporté à cette peinture plus d'exactitude, d'où il suit qu'il n'y a rien de si vrai, de si ressemblant, de si fidèlement pris sur le vif que les caractères énumérés ci-dessus. Eh bien non! ils sont vrais d'une vérité de théâtre, et non d'une vérité réelle, Mercier le déclarait à bon droit. Ils sont conçus *a priori* dans un cerveau de poète et déduits par raison démonstrative, mais nullement empruntés à l'expérience qui n'en fournit pas de semblables. Il n'est pas bien sûr, tant les préjugés, même à demi-ruinés, gardent d'empire, il n'est pas bien sûr que la même équivoque ne fasse encore quelques dupes. Que tel honnête lettré, nourri dans les sains préceptes de la tradition classique et pur de l'esprit d'irrévérence, assiste à une représentation du *Menteur*, par exemple, ou de l'*Étourdi*, le sens intime, s'il le consultait, lui remontrerait que ce sont des histoires inventées à plaisir, que, parmi les hommes de chair et d'os, on n'est ni étourdi avec cette persistance, ni menteur avec cette application, et que, comme dit le proverbe, c'est l'occasion qui fait le larron; mais j'imagine qu'il n'écouterait pas son sens intime, car, en tout ordre de vérités, l'impiété a pour origine de pareilles réflexions, et dans sa droite orthodoxie

1. *Nouvel Examen*, 149-151, reproduit dans le *B. de N.*, III, 285-290.

il louerait Corneille et Molière d'avoir fait vrai, puisque ce sont de grands hommes dans un art qui consiste à faire vrai. Or, cette illusion était générale, aussi le théâtre ne sortait-il point de son ornière, et l'audace de Mercier qui s'attaquait à un article de foi fit-elle scandale. Il n'en avait pas moins raison, comme aussi lorsqu'il dénonçait la fausseté des contrastes employés dans la comédie traditionnelle, contrastes qui faisaient dire à Diderot : « Quand on voit arriver sur la scène un personnage impatient ou bourru, où est le jeune homme échappé du collège et caché dans un coin du parterre qui ne se dise à lui-même : « Le personnage tranquille et doux n'est pas loin[1]. » Pareillement, il était fondé à s'étonner de l'importation de personnages purement imaginaires, tels que les valets de comédie[2]. Encore un emprunt à l'antique perpétué par l'usage et devenu obligatoire, au mépris de toute vérité, sur la scène française. Que d'autres circonstances d'une invention aussi malencontreuse! Ce n'est que sur la scène qu'on a jamais adressé des paroles d'amour à une fille de condition. Dans la vie réelle, leurs pareilles, quand on ne les élève pas au couvent, vivent fort surveillées au logis paternel. On ne saurait les atteindre et il n'est pas d'usage de le tenter. On ne trouve quelque liberté d'entretien qu'auprès des filles du peuple ou de la petite bourgeoisie dont notre théâtre ne s'occupe pas[3].

Asservie à des formules de ce genre, il est donc certain que la comédie laissait quelque chose à désirer en fait de vérité. Moins prévenu pour ses propres idées, Mercier eût-il osé ajouter qu'elle était sans *art*? Pour avoir prévalu et s'être immobilisée dans sa forme initiale jusqu'à opposer aux réformateurs une si forte résistance, ne fallait-il pas que la faveur soutenue en fût établie sur quelques bonnes raisons? Et ce tableau de l'homme qu'elle peignait de couleurs abstraites, en quelque sorte, et sans souci d'aucune ressemblance individuelle, ce tableau dans lequel il entrait certains artifices de composition consacrés par l'usage, ne fallait-il pas qu'à défaut d'exactitude précise et minutieuse,

1. *De la Poésie dramatique*, ch. XIII.

2. A l'encontre des valets, les soubrettes gardaient, paraît-il, quelque réalité. *T. de P.*, VI, 108.

3. *T. de P.* III, 138.

il eût, par quelque mérite propre, le secret de plaire? Ou, en d'autres termes, si la comédie telle que l'avait constituée Molière et qu'elle répondait au goût de son temps, la comédie qui tirait de l'humanité moins un décalque rigoureux qu'un libre extrait, avait, par ce moyen, jeté un si illustre éclat et fait une si prodigieuse fortune, n'est-ce pas parce qu'elle était susceptible de beautés singulières, quoique différentes de celles que concevait Mercier? La comédie classique partageait le destin de la tragédie : épuisée par plusieurs générations d'imitateurs, c'était fort bien fait de la supplanter au profit d'un art nouveau; il était peu équitable, en revanche, et peu sensé de méconnaître le juste sujet qu'elle avait eu de plaire dans sa fleur et de le nier, simplement parce que soi-même on était d'un goût différent.

Mais Mercier ne raisonnait pas avec ses haines : sourd à la poésie tragique parce qu'elle n'était pas prêcheuse, il ne pouvait savoir gré au genre comique de faire rire, ni lui passer les moyens en faveur du but, lorsqu'avant tout c'est ce but même qui l'irritait. La comédie se propose de faire rire : le bel emploi! Cela veut dire qu'elle flatte l'orgueil de l'homme en livrant à sa malignité les ridicules de ses semblables. Quel profit moral en tirons-nous? Quel intérêt y a-t-il à fronder des fautes vénielles, de menus écarts? « Que dirait-on d'un médecin qui, au chevet du lit d'un malade dévoré d'une fièvre dangereuse, au lieu de lui prescrire des remèdes peut-être violents mais salutaires, s'amuserait à lui dicter une recette pour la fraîcheur de son teint? Tant qu'il restera un vice sur la terre, comment osera-t-on songer à purger les ridicules?[1] » D'ailleurs ce qu'on appelle le ridicule comprend souvent des infractions fort raisonnables aux mesquines tyrannies de la mode[2]. Bon pour les gens du monde, ces êtres faux et dégénérés, d'adorer une si misérable souveraine. L'homme vertueux qui la dédaigne est, pour cette raison, quelquefois couvert de ridicules que le vicieux sait éviter : on commettra donc cette impiété de le livrer aux risées du parterre? Mais l'auteur comique lui-

1. *Du Théâtre*, p. 56.

2. Témoin celle qui condamne les femmes « à l'ignorance et à toutes les petitesses qui l'accompagnent ». Cette « opinion barbare », Molière, dans un de ses plus fameux ouvrages, a eu le tort pourtant de la « renforcer ». *B. de N.*, II, 279.

même, s'il a le souci de son intérêt véritable, ne perdra pas son temps à de si grêles sottises : à les décrire il risque de rétrécir son génie, de rapetisser sa manière. Partant, s'il tient à faire rire, il s'expose à un danger bien plus grave, celui d'égayer aux dépens de ce qui doit exciter l'horreur, aux dépens du vice. Le rire alors deviendrait sacrilège[1]. Que serait-ce enfin si on l'excitait contre la vertu elle-même? Terrible responsabilité que Molière a trop encourue!

Mercier traite Molière avec beaucoup plus d'égards que Racine. « Tous nos auteurs de théâtre, il le déclare, ont composé avec leur bibliothèque au lieu d'ouvrir le livre du monde dont notre grand comique a seul déchiffré quelques pages[2]. » Il le tient donc pour leur maître à tous. « Vu du côté du génie, c'est certainement le premier des *dramatistes*, en ce qu'il est original et naïf, et l'on compte au premier coup d'œil les rares écrivains doués de ce talent suprême... Peintre fidèle et franc, il a caché l'art que les autres montrent trop. Il eût été à souhaiter qu'à son exemple on eût envisagé l'art dans une imitation fidèle et précise de la nature. Il la voyait, il la sentait, il la poursuivait et, plein de la chaleur qu'elle inspire, il travaillait sur des caractères vivants et non sur des livres, de là la ressemblance frappante de ses personnages avec les hommmes que nous connaissons[3]. » Oui, en vérité, en dépit de ses griefs contre l'ancien théâtre, le génie de Molière l'emporte sur sa prévention. Malgré les types empruntés à Plaute qu'il lui a reprochés, malgré ses « jeunes filles emprisonnées, ses vieillards qu'on vole et qu'on bâtonne impunément, » ses « valets en familiarité avec leur maître, » ses « soubrettes confidentes des mystères les plus cachés, » tout ce monde de fantaisie que le poète — Mercier aime à le croire — ne remettrait plus sur la scène, s'il revenait à la vie; malgré tout cela, le génie de Molière trouve grâce devant l'impitoyable critique; chez lui, derrière les masques de théâtre, il consent à reconnaître des hommes. Mais ce qu'il ne lui passe pas, c'est d'avoir *alarmé les mœurs*. « Molière a rendu la friponnerie agréable et réjouissante, et comme ses fripons sont des drôles pleins d'esprit, on est presque disposé à les ab-

1. *Du Th.*, p. 76.
2. *Ibid.*, ép. dédic., IX.
3. Préface de *Molière*, drame. *Théâtre* de Mercier, 1778, t. III, 220-222.

soudre, en France où l'esprit est le mérite principal et où le sot honnête homme n'est qu'un sot[1]. »

Dans l'*École des Femmes*, l'*École des Maris*, de quoi nous amusons-nous? De vices forts noirs, du mensonge et de la trahison. Par contre, Mercier trouve, ce qui est discutable, qu'il tourne en dérision l'honnêteté bourgeoise de Mme Jourdain. Ailleurs, Molière commet une impiété affreuse. « Cette malédiction méprisée par un fils dans l'*Avare* est un trait épouvantable[2]. » Mais le comble de l'abomination c'est *George Dandin*, « la pièce la plus indécente, la plus scandaleuse que la corruption raffinée puisse offrir pour enhardir le crime d'adultère et ridiculiser l'honnête homme trompé... *George Dandin* me paraît une des pièces à proscrire du théâtre, si l'on ne veut pas que l'adultère soit regardé publiquement comme une gentillesse, puisqu'on ose en donner des leçons aussi peu équivoques sur la scène française[3]. » Et pourquoi cette aberration? « Molière cesse souvent d'être philosophe *pour mettre les rieurs de son côté*; il fait tomber alors la plaisanterie sur des choses sérieuses, mais il n'y a rien de si sacré qu'on ne puisse tourner en ridicule[4]. »

Le mal vient donc de ce que la comédie vise à faire rire. En vérité pour l'amour-propre même de l'auteur est-ce là un succès à rechercher?

« Les sottises font rire les sots. Le peuple rit chez Nicolet[5]..., mais le rire du sage se voit et ne s'entend pas, dit Salomon. Il n'y a que les caractères extravagants qui fassent rire. Il est un sourire fin, lequel n'est pas bruyant et

1. *Du Théâtre*, 87, 88.
2. *Ibid.*, 89.
3. *B. de N.*, II, 113, 114.
4. *Ibid.*, 114, Mercier, à l'égal de Rousseau, ne se courrouce tant sur ce point que faute d'avoir fait une distinction ingénieuse et fine dont Lessing, au contraire, s'est avisé. « Le rire et la dérision, écrit le critique allemand, sont deux choses très différentes. Nous pouvons rire d'un homme, rire à son propos, sans le tourner le moins du monde en dérision. » Et pour le prouver il s'empare de l'exemple même que l'auteur de la *Lettre à d'Alembert* avait invoqué mal à propos. Il n'est pas juste de dire qu'en nous faisant rire du misanthrope qui est un honnête homme, Molière ait avili la vertu. « Non pas, le misanthrope ne devient pas méprisable; il reste ce qu'il est, et le rire qui jaillit des situations où l'auteur le place ne lui ôte rien de notre estime. » *Dramaturgie de Hambourg*, trad. de Suckau., pp. 141, 142.
5. *Nouvel Examen*, 58, 140.

qui vaut bien les ris que vous me demandez. Il naît, celui-là, quand un trait est habilement saisi, quand l'auteur est naïf, vrai et qu'il répète l'accent de la nature[1]. » Ce sourire est signe de sympathie, de jouissance intime, souvent il est voisin de l'émotion. A la bonne heure, que le poète brigue ce genre d'approbation, mais qu'il abandonne « à la farce ces ris tumultueux qui appartiennent à la populace et qui devraient faire dire à un auteur sensé, comme à Périclès : « Mes amis, n'ai-je point lâché une sottise[2]? » Ceci est chez Mercier un trait de nature : il a l'ironie en horreur, elle heurte en lui un instinct irrésistible, la sympathie consciencieuse et attentive[3]. Il ne peut se mettre en tête qu'on aille au théâtre avec le dessein prémédité de rire et il trouve arbitraire, absurde qu'on inflige au poète une si misérable exigence. Demandez au spectacle de vous présenter une image instructive de la vie réelle : si la pièce est bonne elle vous fera passer, comme la vie elle-même, par des sensations mixtes, tantôt l'émotion, tantôt la joie, et c'est à cela que vous reconnaîtrez qu'elle est bonne.

Dans cette puérile excitation à l'hilarité, il se trouve, d'ailleurs, que les comiques du XVIIIe siècle échouent généralement, et Mercier en donne des raisons bien fines. On rit moins qu'au temps de Louis XIV[4], parce qu'on a plus de connaissances, qu'on raisonne davantage; on a lu, voyagé, observé des mœurs différentes, on s'est frotté aux autres nations, et les contrastes ont frappé moins, on n'a plus autant abondé dans son propre sens, on a compris qu'il y avait,

1. *Du Théâtre*, 66, 67.

2. *Ibid.*, 68. Mercier ne proteste pas moins contre la coutume bruyante des applaudissements qui nuit à l'illusion. Le suffrage flatteur est celui de l'assistant pénétré de ce qu'il voit au point qu'il oublie d'applaudir. *T. de P.*, III, 25.

3. C'est bien à la seule ironie qu'il en veut. Une gaieté où elle n'entrerait pour rien aurait licence, il y consent ailleurs, de s'épancher au delà du sourire. Écoutez plutôt l'*Homme de fer* : « Je fis rétablir dans une place publique la statue que Lycurgue avait dressée au Rire. Quoi de plus innocent que le rire ingénu de l'homme de bien? » (A la suite de l'*An 2440*, éd^on de 1786, III, 271).

4. « Ces particuliers qui veulent rire vous demandent d'un air triste et d'un ton sépulcral des comédies comme celles de Molière, mais Molière lui-même reviendrait qu'il ne les ferait pas rire. On le joue, ce Molière, tous les vendredis, secondé des meilleurs acteurs, et personne n'y va. » *Du Th.*, 67.

en dehors des coutumes du terroir natal, bien des manières diverses de voir, de sentir, de juger, que les bizarreries apparentes avaient leur raison d'être, et on n'en a plus ri. « Remarquez que l'on rit cent fois plus dans un collège, dans une communauté, dans un couvent, dans une maison asservie à des règles fixes. Et pourquoi? Parce que dès qu'on s'écarte un tant soit peu de l'uniformité, l'infraction marque et le ridicule naît. Dans une petite ville, il y a lieu à des rapports plus fréquents, plus vifs et plus plaisants que dans une grande; les nuances frappent là bien autrement, parce que tout est circonscrit, uniforme, et que l'on veille les uns sur les autres. Il est un ton général dans les opinions, dans les usages, dans les vêtements même, qu'on ne saurait enfreindre. Mais à Paris, l'homme est trop noyé dans la foule pour avoir une physionomie qui tranche; le ridicule devient imperceptible. Chacun vivant à son gré et les mœurs étant prodigieusement mêlées, il n'y a point d'état et de caractère qui ne porte son excuse avec soi[1]. »

Dès lors, réduits toujours par le préjugé de leur état à n'explorer que la superficie de nos mœurs, en quête de ridicules à peindre, et celle-ci n'en manifestant plus guère, les poètes comiques ont dû se contenter du peu qu'ils trouvaient, ils ont imité le ton des conversations, le jargon des petits-maîtres, leur inconséquence, leur folle vivacité, leurs bouderies de commande, le persiflage à la mode, le babil des coquettes; de là « cette stérilité qui gagne le bel esprit, comme la perte d'appétit gagne nos jolies femmes »[2]. On a réussi à produire des dialogues ingénieux et spirituels, mais maniérés et grimaçants, dénués d'intérêts et au surplus d'un exemple dangereux. Car les manies des gens à la mode sont contagieuses. En les jouant sur la scène, croit-on que le parterre s'en moquera? Erreur : on sert leur vanité et on les propose en exemple. En réalité, c'est l'ordre de la bourgeoisie qu'on avilit au théâtre. « Pourquoi le marquis, le comte y sont-ils toujours légers, sémillants, et le bourgeois toujours plat et bête? Dans telle pièce l'officier donne des croquignoles au marchand et le parterre composé de boutiquiers n'en rit pas moins de toutes ses forces[3]..... Eh! que

1. *Nouvel Examen*, 146, reproduit dans le *T. de P.*, IV, 173, 174.
2. *Du Théâtre*, 81.
3. *T. de P.*, VII, 91, 92.

fais-tu poète?... Ne vois-tu pas qu'ils se glorifient d'être au théâtre, parce que tu leur donnes de l'esprit, de la naissance, le ton important et protecteur, parce que tu les fais aller à la cour?... Ne vois-tu pas le petit commis, plus insolent qu'eux, prendre leur maintien, leur jargon, comme des airs à la mode? Ne vois-tu pas une jeunesse dans l'âge d'imitation s'imbiber de leurs caprices extravagants?[1] » Ainsi pullule la race des fats.

Après cet examen de la comédie telle qu'on l'a jusqu'alors entendue chez nous, la conclusion s'impose. « Le fruit de l'arbre ne vaut pas la culture, et pour tout dire, ce fruit est malsain[2]. »

Le ridicule, la comédie réussit mieux à le propager qu'à le combattre; quant au vice, si elle le rencontre, elle descend jusqu'à s'en divertir, insinuant au spectateur, par sa lâche timidité, des complaisances pernicieuses. C'est la faute de nos mœurs politiques si la comédie a manqué sa vraie vocation. Elle devait être un fer à flétrir, et notre frivolité en a fait un hochet. Nous la rabaissons aux plus fades caquets, au lieu d'en exercer l'énergie contre « le fourbe public qui va la tête levée», contre « le juge qui vend sa voix », contre « le ministre inepte » et « le général battu »[3]. Pourtant la voie était tracée. Molière n'a eu qu'une seule fois licence de s'attaquer au vice et, ce jour-là, il a fait le *Tartuffe*, « son chef d'œuvre, chef d'œuvre unique et dans lequel il est supérieur à lui-même »[4].

VI

La tragédie et la comédie convaincues d'avoir manqué au véritable office de la scène, reste le drame. Ce mot n'est guère en crédit, et c'est pourtant le nom le plus convenable à une pièce de théâtre, puisqu'il signifie action. Par l'étendue

1. *Du Théâtre*, 82. Rousseau : « En peignant le ridicule des états qui servent d'exemple aux autres, on le répand plutôt que de l'éteindre, et le peuple, toujours singe et imitateur des riches, va moins au théâtre pour rire de leurs folies que pour les étudier et devenir encore plus fou qu'eux en les imitant. Voilà de quoi fut cause Molière lui-même : il corrigea la cour en infectant la ville ». *N. H.*, II, XVII.

2. *Ibid.*, 80.

3. *Nouvel Examen*, 147, *T. de P.*, IV, 175.

4. *Du Théâtre*, 76.

même de son objet, le drame exclut cette démarcation arbitraire qui a fait tant de mal à la comédie et à la tragédie, en forçant l'une à faire rire, l'autre à faire pleurer, uniquement, à tout prix et hors nature. Partant, il échappe aux défauts qui en étaient résultés pour l'une et pour l'autre : il ne se restreint ni aux temps passés et aux personnages historiques ou fabuleux, ni, d'autre part, aux caractères abstraits et aux types de convention ; quant à l'espèce de ses sujets, il ne se limite ni aux catastrophes, ni aux sottises ; en revanche, le pathétique et le comique étant également de son ressort, il réunit les ressources et les mérites que la tragédie et la comédie s'étaient jalousement partagés ; et comme il représente toutes les classes d'hommes, tous les états de l'âme humaine, il est plus à portée de la foule des citoyens, plus vrai, plus intéressant et plus utile. Le drame, qui a le don de mettre hors d'eux-mêmes tous les esprits asservis au passé, n'est pas la nouveauté audacieuse, l'insolente hérésie qu'ils croient y voir. Ce sont des drames que les pièces de Térence, des drames aussi, tout le théâtre de Shakespeare, de Calderon, de Lope de Vega. Il est fort regrettable que chez nous, au XVIIe siècle, la distinction des genres ait prévalu, mais même alors, ne l'oublions pas, il y a eu des tentatives, et assez honorables en vérité, pour les concilier et les confondre : plusieurs scènes du *Menteur* et du *Festin de Pierre* notamment rentrent dans la manière du drame, et c'est presque un manifeste en faveur de ce genre que Corneille nous a donné dans la préface de *Don Sanche d'Aragon*.

L'entreprise ayant malheureusement avorté, on la reprend aujourd'hui : pour qui juge librement et de bonne foi, ce n'est pas une exigence si scandaleuse que de demander au théâtre de laisser là des règles factices et de peindre tout simplement nos semblables, de toute condition, dans la réalité de leurs mœurs et de leurs sentiments[1]. « Enchaîner les faits conformément à la vérité, suivre dans le choix des événements le cours ordinaire des choses, modeler la marche de la pièce de sorte que l'extrait paraisse un récit où règne la plus exacte vraisemblance, faire naître enfin par ces

1. « Il est réservé sans doute au siècle de la philosophie de donner au peuple un genre dont il puisse entendre et reconnaître les personnages. » Préface de *Jenneval*.

moyens le *sourire* de l'âme », c'est ce que se propose le drame et que n'a point tenté la comédie[1].

Il sera donc exact, et il le sera pour être utile : l'utilité déterminera et la mesure de l'exactitude et le choix des sujets. Ainsi on nous montrera dans le cœur humain les passions à l'état de mélange, telles qu'elles se comportent en réalité ; on nous fera voir comment et par quels mobiles « le vieillard agit en jeune homme, le jeune homme en vieillard[2] », comment chez le même personnage la dureté peut s'oublier, laisser quelque place à la compassion, comment le lâche a des instants de force, l'homme intègre des moments de défaillance, l'ambitieux des scrupules de justice ; car tel est le train de notre nature. Il ne nous sera pas d'un moindre intérêt d'apprendre comment pensent les hommes dans telle ou telle condition, et principalement les travailleurs, qu'on a trop négligés en faveur des oisifs[3]. Pour la même raison, il y aura profit à connaître et à comparer les façons de sentir diverses des habitants de nos provinces et des étrangers[4] ; bien entendu il n'est plus question de contrefaire niaisement l'accent gascon ou l'accent anglais, mais de mettre au jour, avec leur caractère propre, des Lyonnais, des Nantais, ou bien des Anglais et des Espagnols. Voilà des êtres réels qui ont quelque chose à nous apprendre, nous

1. *Du Théâtre*, 106.

2. *Ibid.*, 107.

3. A cet égard, le théâtre avait perdu beaucoup des libertés de Molière. Rousseau le remarquait finement : « Molière osa peindre des bourgeois et des artisans aussi bien que des marquis. Mais les auteurs d'aujourd'hui, qui sont des gens d'un autre air, se croiraient déshonorés s'ils savaient ce qui se passe au comptoir d'un marchand ou dans la boutique d'un ouvrier... Vous diriez que la France n'est peuplée que de comtes et de chevaliers. » *N. H.*, deuxième partie, l. XVII.

4. Cette préoccupation n'avait pas échappé au poète Destouches dans le temps que, chargé d'une mission diplomatique à Londres, il avait étudié les mœurs et le théâtre des Anglais : « Ne reviendrons-nous jamais de l'injuste préjugé de ne souffrir au théâtre que les façons et les airs de notre pays? Faudra-t-il que tous les hommes et tous les âges parlent dans nos spectacles le même langage ? Les Français lisent tous les jours avec avidité les journaux et les voyages qui leur font connaître d'autres hommes qu'eux, d'autres climats, d'autres coutumes et d'autres lois que les leurs....., et lorsqu'on leur représente ces mêmes peuples sur la scène, il sont tout étonnés de ne leur pas trouver nos mœurs, nos traits, nos manières. » Cité par A. Lacroix, *De l'influence de Shakespeare sur le théâtre français*, Bruxelles, 1856.

nous garderons bien de les travestir. Voulons-nous être éclairés sur le domestique, par exemple, c'est Antoine, le vieux serviteur du *Philosophe sans le savoir*, qui est bon à consulter, et non pas Frontin ; sur le paysan, qu'on nous amène un villageois avec le costume de son état, et non pas un berger enrubanné comme à l'Opéra-comique et chantant des ariettes par la voix de Clairval. Nous nous trouvons en pays de connaissance et nous entendons la langue qu'on va nous parler. C'est l'essentiel.

Par contre, Mercier n'exige pas qu'on s'astreigne à copier dans la réalité mille détails oiseux sans rapport à l'utilité du spectacle. Il ne faut pas « faire comme en Italie, où quarante personnes sont à la fois sur la scène, le tout pour mieux représenter une assemblée. Là, dit-on, on voit un homme descendre de son carrosse avec tous ses gens, donner ses ordres, se mettre à table, manger, boire, prendre son café[1]. » Cela ne nous est d'aucun usage : d'ailleurs, en nous reproduisant trop minutieusement le réel, l'auteur va contre son but qui est de nous plaire ; notre imagination « aime à créer ses jouissances » ; il faut lui laisser quelque chose à faire. Ici, on le voit, Mercier demeure bien en deçà des exigences de mise en scène qui ont cours de notre temps et qui, dès lors, tendaient à se faire sentir ; par exemple, il se sépare de Beaumarchais, conseillant, pour charmer l'ennui des entr'actes, de laisser le rideau levé et de prolonger l'illusion par le va-et-vient des serviteurs à travers l'appartement[2].

Dans le choix des événements, même vérité que dans celui des personnages. « Gardez-vous d'offrir une action qui ne soit pas vraisemblable..... La vérité elle-même n'a pas toujours les caractères de la vraisemblance. Si donc vous inventez la fable, qu'elle soit soumise à toutes les lois non seulement du possible, mais des lieux, des temps, des mœurs, des personnes, et n'en croyez point l'ardente ima-

1. *Du Théâtre*, 141.

2. Voir la préface d'*Eugénie*. Fréron s'en raillait : « M. de Beaumarchais croit-il sérieusement qu'on aurait beaucoup de plaisir à voir un laquais bâillant sur un sopha, un homme fumant sa pipe, etc. Notre théâtre n'a pas besoin de ces singeries dont les Italiens et les forains sont en possession depuis longtemps. C'est replonger la scène française dans la bassesse et la popularité de ses premières années. » *Ann. Litt.*, 1767, VIII, article sur *Eugénie*, pp. 287 et suiv.

gination de certains hommes passionnés qui voient tout probable, ou la dialectique subtile de quelques philosophes qui veulent voir la liaison des moindres événements ; mais consultez plutôt la logique de la classe mitoyenne qui ordinairement pèse le motif encore plus que le fait[1]. » Par conséquent, pas d'intrigues enchevêtrées, pas d'accumulations d'incidents romanesques. « Il faut faire parler la nature et non la faire crier[2]. » Ces précautions bien prises, les personnages engagés dans l'action, on devra les livrer à leur naturel, ne craindre pour eux ni la chaleur, ni la prolixité de la passion ; qu'ils disent bien tout ce qu'ils ont à se dire, cela est d'un tout autre intérêt que ces échanges de paroles brèves dont la mode a trop prévalu. Voilà qui est menaçant ! Mercier nous prévient en toute loyauté que ses héros ne seront pas silencieux, et il tiendra parole. Liberté entière, cela va sans dire, de les mouvoir en plusieurs endroits différents et de leur faire parcourir l'espace de plusieurs jours, si le drame l'exige. L'unité d'intérêt est seule requise, car elle est la condition même de l'attention du spectateur.

Voilà comment Mercier entend la vérité dans le drame.

Il reste à lui imprimer « un caractère d'utilité présente, la connaissance de l'homme et des choses avantageuses à la société..... Que la raison et le sentiment dominent et ne soient jamais éclipsés. Le drame ne doit pas être un cours de morale, mais je ne hais point qu'elle y soit répandue, dût-on en blâmer un peu la profusion[3]. » Ce ne sont pas les sujets qui manqueront. Voltaire, dans sa superstition du passé, a dit qu'il n'y avait que sept ou huit caractères vraiment comiques, et il en concluait que la matière est désormais épuisée. Mais, nous qui avons rompu avec le préjugé, que nous importe le comique? Nous ne nous forçons plus à voir l'homme sous ce biais : dès lors, quelle abondance de tableaux à peindre ! Nous aurons d'abord certains types qui ont déjà servi à la comédie : l'homme voluptueux, le prodigue, le débiteur qui frustre son créancier, mais on se borne à les railler presque amicalement, et nous retracerons leur scélératesse. Bien plus ample, d'ailleurs, est la matière

1. *Du Théâtre*, 144, 145.
2. *Ibid.*, 141.
3. *Ibid.*, 149, 141.

neuve qui nous attend : toutes les vertus et tous les vices. Ici, Mercier, dans sa passion de mettre l'humanité entière en dialogue, fait la plus étrange confusion : il nous énumère les sujets les moins dramatiques du monde, l'homme généreux et discret qui cache ses bienfaits, le bon vieillard qui instruit ses enfants à la vertu, l'athée qui insulte à nos plus légitimes esperances, l'égoïste dont la laideur morale fait frémir. Car le drame a ce double office : nous exciter à la haine pour le vice et nous enseigner la vertu, non pas la vertu négative, celle des gens bien élevés « qui consiste à n'être ni persécuteur, ni furieux, ni insolent [1] », mais la vertu efficace, active, chaleureuse; et on sent Mercier s'échauffer à rêver sur le théâtre un groupe attendrissant comme ceux que peignait Greuze [2], un patriarche couronné de longs cheveux blancs et entouré de marmots attentifs à qui il insinue une morale tempérée d'enjouement. Le malheur est que rien n'est moins fait pour le théâtre, mais Mercier n'était pas de cet avis, et, dans ses propres drames, il a prouvé que la morale était l'ingrédient dont il sentait le moins l'abus.

Sa fureur de vertu vengeresse le sert pourtant fort bien, à d'autres égards; et lorsqu'il cite au tribunal du poète dramatique tous les coupables à flageller, il se trouve, chose digne de remarque, avoir énuméré précisément nombre de sujets dont le théâtre du XIXe siècle a tiré un excellent parti. Pourquoi, dit-il par exemple, le poète « craindrait-il de faire rougir l'héritier d'un nom illustre qui, parce qu'il est pauvre, engage son fils à la fille d'un exacteur et d'un concussionnaire?..... Pourquoi ne tonnerait-il pas contre l'homme faible et lâche qui, vaincu par les artifices d'une femme ou bravant la décence publique, donne son nom et sa main à une prostituée et souille ainsi la vertu irréprochable de ses ancêtres?..... Pourquoi ne démasquerait-il pas ces femmes qui, sous le manteau d'une pudeur simulée, font le métier de courtisanes sans en porter le nom et sont plus méprisables qu'elles, qui, livrées aux plus avides intérêts, calculent le revenu de leurs charmes, d'autant plus dangereuses qu'elles

1. *Du Théâtre*, 127.

2. Le rapprochement est de Mercier lui-même. « Greuze et moi, disait-il, nous sommes deux grands peintres, du moins Greuze me reconnaissait pour tel... Il a mis le drame dans la peinture et moi la peinture dans le drame. » Paroles citées par Delort, *Mes voyages aux environs de Paris*, Paris, Picard-Dubois, 1821, II, 250.

portent sur le front, dans leurs manières et dans leur langage, l'extérieur de la vertu qu'elles outragent avec industrie ?[1] » Dans ces derniers traits, en particulier, n'en est-il point qui nous rappellent justement la physionomie de Suzanne d'Ange?

Nombre de méfaits de cette espèce ne relèvent d'aucun tribunal, les atteindre n'est pas l'affaire du législateur, ce sera celle du poète. A la réquisition de celui-ci, la conscience du public fera justice. Mais lors même qu'un coupable aura eu maille à partir avec les lois écrites, croit-on qu'un procès obscur, enseveli dans la poussière du greffe lui vaudra autant de honte qu'une dénonciation publique, en plein spectacle, à la face du parterre? Bien plus, les lois elles-mêmes, œuvre passagère des hommes, sont sujettes à l'erreur, et Mercier ne doute pas qu'il n'y ait profit, dans beaucoup de cas, à en appeler de leurs auteurs ou de leurs interprètes à la foule mieux informée[2]. Les rangs inférieurs de notre société souffrent de maux infinis qui seraient réparables, si en leur faveur on éveillait la compassion dans l'endroit où elle se laisse le mieux émouvoir. Oui, en dépit des dégoûtés, Mercier veut qu'on mette sous les yeux des heureux de la terre les horreurs de l'hôpital et les rapines qui s'y commettent sur le nécessaire des misérables. Si on le fâche, il transportera la scène à Bicêtre et il dévoilera des mystères d'iniquité. En si beau chemin, d'ailleurs, nul obstacle ne l'arrête : après avoir éclairé ses concitoyens sur la morale et le droit naturel, le poète leur donnera d'utiles leçons de droit des gens, il leur ouvrira le cabinet d'un ministre et fera voir par le menu les négociations qui s'y déroulent, il les appellera à statuer sur les principes du gouvernement; c'est ainsi que Mercier trouve fort bien placées au théâtre des démonstrations en faveur de la liberté du commerce ou contre l'abus des monopoles.

VII

De quelle utilité le drame est susceptible, le contestera-

1. *Du Théâtre*, 116, 117.

2. « Quel moyen, avait de même écrit Diderot, si le gouvernement en sait user et qu'il soit question de préparer le changement d'une loi ou l'abrogation d'un usage ! » *De la Poésie dramatique*, *loc. cit.*, 369.

t-on après cette simple esquisse? Et osera-t-on encore prétendre qu'il est trop facile, trop à la portée du premier venu? Car c'est là un argument favori des adversaires du genre : pour eux toute difficulté réside dans les règles, et ceux qui en secouent le joug sont suspects de vouloir alléger leur tâche. On invoque à l'appui de cette opinion la médiocrité des premières tentatives. Mais reconnaissons donc que le genre est encore au berceau. Il serait injuste de le juger sur les seuls essais auxquels il a donné lieu : ne s'est-il point trouvé pour les premières pièces de Molière des détracteurs qui les qualifiaient de bizarres, tout comme on fait pour les productions des modernes novateurs? D'abord il existe déjà des drames plus qu'honorables; mais quand il n'y en aurait pas un seul, où prendrait-on le droit de limiter l'art? « Quand on aurait fait deux cents mauvais drames, cela ne prouverait rien, sinon que ce genre est plus difficile qu'un autre[1]. » Et pour montrer, en effet, quelles connaissances il suppose, Mercier trace aussitôt un programme effrayant des études préparatoires qui seront nécessaires au poète.

En premier lieu, il va de soi qu'on fermera ses livres et qu'on fréquentera les hommes pour les pénétrer et les comprendre, ce qui est moins aisé qu'il ne semble. « Plus les choses sont à portée de nous, moins nous y faisons d'attention; elles nous deviendraient plus familières si nous arrêtions les yeux sur ce qui nous environne..... Rien de plus rare qu'un observateur attentif qui replie sa vue sur ses proches et sur ses voisins. On a vu des hommes vivre ensemble plusieurs années sans se connaître et ne point faire attention à des traits caractéristiques qui frappe tout œil étranger. On ne consulte que l'écorce et l'intérieur échappe. On examine moins à mesure qu'on croit avoir moins besoin d'observer et quelquefois le premier coup d'œil jeté sur un homme l'a mieux pénétré qu'un an d'expérience[2]. » Voyez, au contraire, un Molière, un Richardson observant et notant les paroles, les traits de nature, les gestes qui décèlent l'homme dans le temps qu'il cesse de se contraindre. Une seule famille que Richardson « observa

1. *Du Théâtre*, 170.
2. *Ibid.*, 176-177.

dans les nuances les plus détaillées des caractères qui la composaient, suffit à lui révéler le secret de toutes les autres ». Ce qui « sert le plus à découvrir le caractère de l'homme, ce sont les petites actions imperceptibles que l'écrivain médiocre n'aperçoit pas et que le génie ramasse scrupuleusement. *Un auteur qui n'a qu'un esprit fin l'a souvent faux*; il imagine au lieu de voir, il suppose au lieu de remarquer..... et il se trompe[1] ».

Excellemment aperçu, en vérité, et chez Mercier, ce n'est pas seulement une vue judicieuse de critique, c'est l'instinct, le flair qui parle : le futur auteur du *Tableau de Paris* dit plus loin quelle joie lui procurent ces observations multipliées dont la grande ville lui fournit une ample provision. Si par malheur l'auteur dramatique, comme nous le verrons, a mal profité de ces leçons, il faut avouer néanmoins que le théoricien parle d'or.

Habile à sonder les autres hommes, que le poète le soit au moins autant à s'interroger lui-même, qu'il démêle en son âme le double moi que Pascal a si bien discerné, ce double moi qui a deux langages opposés, celui de l'instinct et celui de la volonté. L'oreille exercée au soliloque intérieur, il saura composer des dialogues. « L'homme, quand il le veut, est un animal qui se connaît bien[2]. » Mais ce n'est pas tout encore. « Après que l'écrivain aura descendu en lui-même..., lorsqu'il aura établi un juste rapport entre le monde et lui..., qu'il voyage, c'est-à-dire qu'il apprenne à perdre les préjugés qui lui étaient les plus chers, ceux de son pays, ceux de ses livres, qu'il apprenne à estimer ce qui est loin de lui, qu'il contemple les gouvernements, les mœurs, les folies raisonnées de chaque peuple[3]... » Oh! de quoi s'agit-il donc ici? D'aiguiser la pénétration et d'éclaircir l'entendement du poète dramatique. Mais en vérité c'est la méthode même de Descartes pour la destruction des idées fausses et l'assainissement de l'esprit, méthode un peu ambitieuse, on en conviendra, puisque l'écrivain de théâtre, dans l'intérêt de son art, est invité à se munir du même sévère viatique que le philosophe partant pour chercher les sources de la vérité; mais méthode rigoureusement congruente au dessein

1. *Ibid.*, 178-179.
2. *Ibid.*, 184.
3. *Ibid.*, 185.

de Mercier qui ne saurait recommander une trop forte éducation à l'instituteur des âmes et des mœurs.

Pour ces deux raisons, l'intérêt de multiplier, d'approfondir ses observations, d'une part, et, de l'autre, la gravité de l'office social dont il va être revêtu, le candidat poète fera bien d'éviter les salons, où se perdent l'indépendance, le courage des opinions et la sincérité. On subit l'ascendant de maximes et d'idées futiles, on devient complaisant malgré soi, on finit par « grimacer » à l'unisson. Surtout, le ton des salons est réglé par l'esprit, non par le sentiment. L'abus du raisonnement et de la discussion refroidit la plus belle ardeur, on compose avec les bienséances, l'audace et la franchise du génie fléchissent. Par ménagement, par politesse, on se modèle sur les assistants, on s'attiédit à leur contact, le feu sacré s'éteint. Vous avez reconnu ici les mêmes appréhensions, les mêmes répugnances exprimées déjà dans l'*An 2440*. Or, cela est une déchéance pour l'art du poète qui ne saurait se pratiquer comme un métier. Il ne se passe point d'inspiration et veut dominer son homme. C'est un meurtre de mettre l'imagination à l'étroit, de la contraindre à reployer ses ailes.

Notre futur auteur dramatique est rompu à l'étude de son ministère et il s'est tenu, à vrai dire, en état de grâce pour l'exercer. Qu'il songe à ceux pour qui il doit surtout écrire, qu'il gagne les cœurs de la classe la plus malheureuse et la plus affamée d'encouragement! Les gens de goût se récrient. Briguer la faveur de cette masse inconstante, extrême dans l'éloge autant que dans la satire! C'est aux gens de lettres seuls qu'il appartient de prononcer des jugements bien fondés en critique. On sait ce que Mercier pense de cette prétention. Platon dit que tout homme répond bien quand il est bien interrogé. Le peuple recèle des semences qui n'attendent que le souffle du génie pour être fécondées. Il est peu instruit, mais il sent juste et fort. Les exemples abondent. « Que de fois le parterre a eu plus d'esprit que l'auteur[1] ! » Sur maint ouvrage, avant qu'on l'ait représenté, combien le sentiment des comédiens est sujet à broncher! « Chaque spectateur juge en homme public et non en simple particulier ; il oublie et ses intérêts et ses préju-

1. *Du Théâtre*, 202.

gés; *il est juste contre lui-même*, et c'est une vérité de fait qu'à la longue le peuple est le juge le plus intègre[1]. » N'en voyons-nous pas la meilleure preuve chez les Anciens où les tragédies de Sophocle formaient à la fois le régal de l'élite et celui des humbles? Et Mercier ajoute avec beaucoup de raison — c'est une remarque faite maintes fois depuis — que lorsqu'on donne dans un théâtre libre accès à la foule la plus illettrée (exemple : les représentations gratuites), c'est aux bons endroits qu'elle applaudit et même aux délicats[2]. En Angleterre, de même, Shakespeare atteste à miracle cette intelligence qui s'établit entre le poète et son public. Tout ce mélange, cette rudesse, cette violence de contraste qui, dans son œuvre, répugnent, chez nous, aux classes éclairées, c'est tout cela justement qui marque l'harmonie du cœur du poète avec le cœur des simples. Par un mérite aussi précieux quels défauts ne seraient pas rachetés? Au grand scandale de nos rimeurs, les auteurs anglais ne croient pas que la poésie consiste dans des mots mécaniquement agencés et dans des figures rebattues, mais qu'elle est faite pour émouvoir fortement la multitude en lui empruntant son âme et sa langue. Le disciple pour qui Mercier écrit saura faire comme eux : si les habiles s'éloignent du peuple, il ne souscrira pas à cette négligence, il prendra à tâche de l'éclairer, car le peuple n'est ignorant que parce qu'on le dédaigne.

Le sentiment est irréprochable, encore bien qu'il y ait peut-être ici à disputer. On a remarqué qu'un auditoire sans culture goûte certains chefs-d'œuvre, mais il ne goûte pas moins d'insignes platitudes. A la vérité l'objection vaut moins pour Mercier que pour nous : si le jugement populaire bronche, c'est qu'entre le chef-d'œuvre et la platitude, la différence foncière, l'inégalité de valeur esthétique, lui échappe. Mais aussi de cela Mercier n'a cure. Ce qu'il prétend, c'est que les êtres les plus grossiers répondront aussi bien, sinon mieux que les autres, aux excitations de la sensibilité. Et pour lui tout est là. « Le peuple, dira-t-on, n'entend rien à certains poèmes? Je répondrai hardiment que ces poèmes sont défectueux[3]. » Voilà qui est contestable

1. *Ibid.*, 203.
2. *T. de P.*, III, 11.
3. *Du Théâtre*, 211.

assurément, mais, au point de vue de Mercier, d'une logique rigoureuse.

Sous ces réserves, d'ailleurs, il a des réflexions excellentes sur l'arrogance risible des gens de lettres de profession. Elles sont loin d'avoir perdu toute opportunité. Sans soupçonner tout ce qui leur manque, ils prennent leur raffinement particulier pour la mesure même du goût. « Par quel orgueil insensé... se croiraient-ils donc pétris d'un autre limon? S'ils ont acquis plus de connaissances par de longues études, s'ils ont perfectionné l'art de sentir par l'habitude de lire, se croient-ils donc en droit de s'ériger juges absolus et de n'approuver que ce qu'il leur convient, eux qui ne forment pas la cent millième partie du genre humain? Ont-ils toutes les manières de voir, de sentir, d'apprécier qui appartiennent à cette multitude dont le tact est neuf, il est vrai, mais n'est point émoussé?... Il est des hommes dont le palais usé ne saurait savourer que des liqueurs distillées, ainsi plusieurs gens de lettres dédaignent la boisson générale pour en composer une artificielle. De là ces jugements hasardés, tranchants, décisifs et qu'on voudrait faire passer pour des arrêts irrévocables. De là un idiome conventionnel au lieu du langage qui est universellement entendu [1]. »

De là aussi, ajoute-t-il, tant de prescriptions timides et minutieuses qui ont assujetti le théâtre au plus étroit formalisme. Celles-là pourtant, est ce bien au préjugé littéraire qu'il les faut toutes imputer? Mercier, par exemple, le rend comptable de la place exorbitante que l'amour tient sur la scène, comme s'il n'était pas d'autres passions bonnes à peindre. L'inclination déclarée du public n'y a-t-elle pas plus de part que les académies? Une autre coutume indigne notre réformateur, qui en tire un grief de plus contre les gens du métier. Pourquoi vouloir à toute force qu'au dénouement les bons soient récompensés et les méchants punis? C'est pur mensonge, la vie réelle ne l'enseigne que trop, et c'est d'une mauvaise discipline, car le tableau d'une prospérité inique éveillerait dans les âmes l'indignation la plus salutaire, et celui de la vertu même accablée de détresse ravirait d'emblée tous les cœurs. La droiture instinctive du

1. *Ibid.*, 208-210.

parterre ne s'y tromperait pas, et ce n'est pas sans quelque injure qu'on épargne à son désintéressement cette épreuve. Soit, mais si, de préférence, on le renvoie sur des images plus consolantes, faut-il reprocher aux écrivains de lui en avoir imposé le goût? et tout leur tort — si tort il y a — ne viendrait-il pas plutôt d'avoir voulu lui complaire?

Le mépris coupable et inintelligent que l'on fait du peuple a pour résultat de l'écarter d'un théâtre qu'on lui rend étranger. On le pousse aux parades éhontées qui se donnent sur les tréteaux des boulevards, ses mœurs s'y corrompent, et on en tire un nouveau prétexte pour le calomnier. Mais une si funeste erreur ne saurait effleurer l'auteur dramatique qui écrira pour l'instruire.

La préparation et la pratique de son art telles que Mercier les lui a tracées supposent une foi implicite. « Il doit surtout avoir une idée haute de la nature humaine, en reconnaître l'excellence et la respecter dans le fond de son âme. Il doit croire que l'homme est né bon. S'il pensait le contraire, de quel droit s'imaginerait-il pouvoir le toucher, le convaincre, le porter au bien? S'il croyait ne parler qu'à des cœurs endurcis, il devrait briser sa plume et juger son art infructueux[1]. » Et c'est en effet l'assise même du système de Mercier. Pourquoi prétend-il réformer de fond en comble tout notre théâtre? Pourquoi le veut-il exact, utile et populaire? Et afin de le rendre tel, pourquoi soumet-il le poète à une si laborieuse initiation? C'est que l'efficacité du moyen se mesure à la certitude du but : à l'une et à l'autre il croit de tout son être, et sa vie entière, l'énergie de sa conscience, son énorme labeur d'écrivain seront employés à confesser cette foi. Au poète qui abordera cette chaire du théâtre, devenue sacrée, il impose en ces termes les principes fondamentaux de son catéchisme : « Qu'il sache que tous les publicistes ont dit une sottise quand ils ont avancé que l'homme social était autre que l'homme de la nature[2]... ; que les lois de la société ne doivent pas contredire les lois de la nature, qu'elles en sont la perfection ;... que le droit naturel est le droit de l'homme à son

1. *Du Théâtre*, 218.

2. Voilà encore une déclaration de principes vigoureusement opposée aux doctrines de J.-J. Rousseau.

plus grand bonheur possible... ; qu'il n'admette enfin comme axiome de législation que les principes qui, par eux et leurs conséquences, établissent et maintiennent le plus grand bonheur de l'homme..., qu'il sache que l'erreur n'est jamais utile,... qu'il sache que la vérité dite une bonne fois laisse une impression profonde,... que toute vérité est donc bonne à dire aux hommes... Enfin qu'il aime la gloire et qu'il ne mente point sur cet article !... C'est le cri de l'estime publique[1]. »

VIII

La route est fournie, le cercle fermé, la démonstration faite.

Mercier conçoit l'art dramatique comme un système de pédagogie morale à l'usage des adultes. Par là s'expliquent et les audaces heureuses et les écarts de sa pensée, et ses enthousiasmes et ses inimitiés, et la partie critique et la partie systématique de son œuvre. Il n'est homme ni à croire mollement ce qu'il croit, ni à se laisser intimider par le respect humain, par les opinions reçues. Or, celles-ci lui barrent le passage. On s'arme contre lui de noms et d'écrits illustres. A Corneille et à Racine, en personne, force lui sera de s'en prendre. Qu'on lui laisse le loisir du sang-froid, il montrera qu'il en fait cas. Pour Corneille, il n'a jamais caché son faible. En toute abondance de cœur, il loue chez lui, « cette variété qui tient du prodige », la profondeur des idées, la grandeur des caractères, l'élévation, la majesté. « Cet homme-là me fait rêver profondément avec ses idées fortes. Je pose là le livre, je le reprends, je traduis sa pensés et elle m'exerce puissamment[2]. » L'admiration que lui inspire Molière, il n'a non plus négligé aucune occasion de l'exprimer avec éclat. Racine lui-même, il le proclame « le premier des écrivains en vers[3] ». « J'avouerai que jamais écrivain n'a poussé plus loin la douce harmonie du vers,

1. *Du Théâtre*, 221-228 *passim*.
2. *Du Théâtre*, 283.
3. *Journal de Paris*, 9 juin 1778.

l'enchantement du langage, la précision heureuse et le fini de l'élocution[1]. »

Mais on veut que ces hommes de génie aient posé les bornes de l'invention, on prétend que nul ne s'écarte des modèles qu'ils ont donnés, on contracte une impardonnable servilité de jugement : « Nous en croyons plus les livres que le sentiment de notre propre admiration[2]. » Par suite, de génération en génération, on va chercher des règles dans les ouvrages consacrés au lieu de consulter la nature et son propre talent. De là, la plus stérile uniformité : « On reconnaît les traits de la même école, comme on reconnaît les domestiques à leurs livrées »[3]. On en arrive à traiter seize ou dix-sept fois les sujets d'Œdipe, d'Oreste, d'Alceste, d'Idoménée[4]. « Le vulgaire croit que l'art se perfectionne, parce que les copies se multiplient, c'est une abondance indigeste, et cette fausse richesse ôte jusqu'à l'idée d'en acquérir une réelle[5]. » Contre toute velléité d'innovation on allègue aussitôt les grands noms, car « les grands noms sont toujours de grandes raisons pour les petits génies[6] ». Comment dès lors Mercier, qui professe que chacun « est juge exact en littérature de la manière dont il est affecté[7] », comment, pour le salut de la cause, n'irait-il pas droit au principe du mal, aux auteurs fameux qu'on rend responsables de toute cette littérature dégénérée, puisque, dégénérée même, c'est d'eux qu'on se réclame pour en exiger la perpétuité, pour mettre obstacle à toute création originale, surtout pour empêcher que la scène soit enfin rappelée à ses fins légitimes? Comment même garderait-il envers eux quelque mesure, ou la moindre équité, quand il y va d'un intérêt social qu'il juge de si haut prix et quand on le réduit à remporter sur eux les droits mêmes de son indépendance? Plus haute est l'autorité, plus l'attaque devra redoubler d'ardeur. « Depuis soixante ans l'on enfle le mérite de ces poètes, et l'on trompe visiblement l'art dans

1. *Du Théâtre*, 282.
2. *De la Littérature et des littérateurs*, 57.
3. *B. de N.*, II, 271.
4. *Ibid.*, III, 239.
5. *Ibid.*, II, 275.
6. *De la Litt. et des litt.*, 25.
7. *N. E. de la tr. fr.*, 90.

ses progrès avec la fausse idée qu'il est monté à un degré de perfection dont il n'est que trop éloigné[1]. » D'un mot, d'ailleurs, il met sa critique à l'aise : « Ce n'est point sur la valeur plus ou moins grande du génie que je juge et que j'apprécie les auteurs dramatiques ; c'est... sur la morale qui résulte de leurs pièces[2] ».

C'est donc sans précaution ni remords qu'il prend à partie un Molière, un Racine surtout et un Boileau dont la gloire sert d'argument contre son entreprise, contre la morale dans l'art. Forme et fond, il censure chez les maîtres de l'ancien théâtre français leur soumission aux statuts qui rendaient la scène impropre à son office véritable, et l'esprit même de leurs œuvres, indifférent ou contraire à cet office. Si les griefs que nous lui avons vus contre Molière se tempèrent d'une admiration qu'il ne déguise jamais, en revanche l'antipathie de nature la plus accusée fera de sa critique de Racine un chef-d'œuvre d'injustice. En somme, il lui reproche d'être trop parfait et trop poli : « Je n'aperçois presque jamais en lui les mouvements impétueux de la passion, son délire, ses fureurs ; rarement il s'oublie, rarement il a cet abandon, l'éloquence des âmes fortes... » Mercier n'en aime ni la « douleur discrète », ni les « emportements réfléchis », ni les « gémissements cadencés », ni la « bienséance héroïque. » En contrevenant, comme les autres, à l'objet moral du théâtre, Racine lui paraît avoir eu toutes les dispositions naturelles à le rendre frivole et profane. « Mithridate dégrade son beau caractère... dans une intrigue amoureuse... Bérénice et le roi de Comagène font un peu sourire... » Clytemnestre manque de majesté, « elle n'est au fond qu'une très auguste bourgeoise. » Quant à l'inspiration de *Phèdre*, on n'en conçoit pas de plus odieuse. Racine « a diminué l'horreur naturelle que nous devons avoir du crime. Il intéresse pour Phèdre, peut-être même qu'on l'excuse. » Entraîné par sa prévention, Mercier ne se refuse aucun mot piquant. « Un homme, dit-il, qui mettait tant d'esprit à déguiser ses heureux larcins a rarement volé de ses propres ailes... Il n'a rien au dessus de Pradon que d'écrire mieux que lui..... Si l'art n'a point fait un pas

1. *Journal des Dames*, juin 1775, 270.
2. *Du Théâtre*, 26.

depuis lui, c'est à l'imbécile adoration qu'on a pour cet élégant écrivain qu'il faut s'en prendre aujourd'hui. » Bref on a beau le « représenter en France comme le modèle le plus parfait qui existe; je suis de l'avis des étrangers qui le trouvent généralement un peu faible, malgré son goût exquis et ses vers achevés[1]. » Il ne craint pas d'écrire : « Nous pouvons assurer avec une espèce de certitude que dans deux cents ans, il ne restera à Racine que de beaux vers[2] », et dans sa franchise, il nous avoue qu'il lui préfère Voltaire, ce dont nous nous douterions bien un peu, car la morale philosophique a glissé dans les tragédies de celui-ci plus d'un aphorisme qui rachète ce que le genre a de détestable.

Est-il besoin de défendre Racine, d'entreprendre la moindre réfutation de jugements semblables? A quoi bon? Après avoir lu ce chapitre de Mercier, qu'on ouvre le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, à l'article : Art dramatique. On y verra, évoquée en sa gloire, cette exposition d'*Iphigénie en Aulide* où le philosophe ravi sent une des plus parfaites beautés qu'ait produites la pensée créatrice. Chacun de nous, dans le secret de son imagination, peut ranimer par le souvenir cet enchantement de poésie. Il n'y a rien à objecter à qui ne le sent pas. Et pour Mercier, il n'est intéressant que de montrer comment et pourquoi, dans son zèle de réforme, moins qu'un autre il pouvait comprendre et épargner Racine. Ils ne sont pas de la même religion. Est-ce, quand on lutte pour sa foi, qu'on peut rendre une pleine justice au cœur ou au sens de ceux dont on combat l'erreur? Entre Pascal et les Jésuites qui s'étonnera que la mutuelle appréciation manque d'impartialité? Même dans les temps, dans les circonstances, dans les ordres d'idées où règne la tolérance de fait, pour peu que l'on garde de ferveur dans ses propres convictions, pratiquera-t-on bien la tolérance de cœur, le discernement sympathique à l'égard des adversaires? Il est donc superflu de disculper Racine et d'excuser Mercier. Pour celui-ci, méconnaître celui-là était, non moins qu'une fatalité de nature, une nécessité de position. Mais cette inintelligence, en soi inoffensive, on doit vraiment la passer à Mercier, puisqu'elle est un effet inévitable

1. *Du Théâtre*, 284-288 passim. *N. E. de la tr. fr.*, 122.
2. *N. E. de la tr. fr.*, 124.

de sa passion pour l'affranchissement de l'art. Sur cet art une fois affranchi, quelles que doivent être ses vues propres — et elles sont hautement dignes de considération —, toujours reste-t-il qu'il fait œuvre courageuse, œuvre droite, quand il réclame l'indépendance du cerveau qui enfante. Au reste, les témérités où l'entraîne la polémique, il en a conscience, et ceux qu'elles effaroucheraient sont dûment avertis : il s'agit, nous avoue-t-il, de détruire des préjugés très funestes ; on doit pardonner à cette préoccupation quelques blasphèmes contre des ouvrages chers à la nation. Comme le disait un évêque, ce qu'il faut redouter le plus, ce ne sont pas les sacrilèges, mais la tiédeur et l'indifférence[1].

Envers Boileau, on le conçoit, moins de scrupules encore l'arrêtent. Également éloignés de révérer dans le « législateur du Parnasse » un docteur de la vraie foi et de nous débattre en désespérés contre un joug qui n'existe plus, nous pouvons le louer comme il sied, nous piquer à son endroit d'une critique vraiment libérale. Sous le régime qu'elle lui a dû, la littérature française fournit assez de titres à notre admiration pour qu'il en rejaillisse légitimement quelque chose sur ce rigoureux ordonnateur. Mais encore, avant de goûter à l'aise le style d'une prison et d'en honorer l'architecte, faut-il en être sorti. Dans sa généreuse révolte contre la tyrannie de l'autorité en littérature, où Mercier atteindra-t-il le grand coupable sinon en la personne de celui qui a enserré de bornes tous les champs de culture de l'esprit humain, de celui dont les étroites prescriptions, encore aggravées par la foule des commentateurs, ont amassé sur sa mémoire une haine multipliée par celle qu'ont encourue ces derniers? Contre lui il s'en donne à cœur joie; ce qu'il en abhorre, ce n'est pas seulement le despotisme qui étouffe, à un siècle de distance, les velléités de rébellion, c'est surtout le crédit, la fortune du genre de conception le plus opposé à celui de Mercier. Boileau n'a que laraison à la bouche; il trace des règles précises, positives, minutieuses; il parle un langage excellent, on n'a-garde de le nier, mais quelle âme froide! « La poésie n'y est ni sentie, ni appréciée; nul élan, nulle verve, nulle

1. *N. E. de la tr. fr.*, 90.

chaleur[1] ! » Des maximes sur l'art du rimeur, voilà le code qui régit la pensée française. On juge si Mercier doit frémir d'indignation, lui qui regarde avant tout l'écrivain, le poète comme un inspiré, comme un enthousiaste ! De Boileau, dans l'âpreté de son ressentiment, il n'épargnera rien, ni l'auteur, ni l'homme. Il ne l'aime pas, il le juge mesquin, envieux, haineux, rampant. L'œuvre et le rôle de ce magister supposent un pauvre génie sans grandeur et sans passion. Laissez libre cours aux griefs de Mercier, il s'emporte en cris de haine féroces où nous trouvons de quoi sourire, mais qui décèlent un cœur si ingénu ! « Je ne t'ai jamais aimé, même dans les premières années de la vie où l'on admire tout. J'ai toujours dédaigné dans tes écrits ce ton préceptoral que tu t'arrogeais. J'ai toujours ri de ta prétendue mission de venger le goût. Tu n'es à mes yeux tantôt qu'un adroit plagiaire, tantôt qu'un pédant gonflé d'auteurs latins[2] ! » Et voilà l'inventeur de toutes les servitudes littéraires, le père de toute une génération de geôliers ! Le mal que Mercier pense de lui et l'effort qu'il oppose à une intolérable tutelle se renforcent mutuellement. C'est toujours Despréaux qu'il sent présent et responsable quand il a affaire à ces odieux critiques qui ne voient pas au delà de nos habitudes et méprisent le goût qui n'est pas le leur. Ridicule chose que cette distribution de louange et de blâme ! Chacun a droit de juger. « Dans les arts de goût, il n'y a point de théorie..... un bel ouvrage est toujours celui dont on peut dire : *prolem sine matre creatam* ![3] » Qu'on l'accuse de paradoxe, il ne s'en met point en peine. « Toute vérité a commencé par être paradoxe..... Toute vérité a été combattue dès qu'elle s'est montrée pour la première fois..... On peut être rejeté, critiqué, passer pour bizarre pendant dix ou vingt ans et avoir raison un peu plus tard : les exemples ne manquent point[4]. »

On commettrait une sorte de contre-sens si l'on prétendait lui demander un compte trop sévère de tout ce réquisitoire. Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit ici des manifestes d'un combattant, non pas d'assertions mûre-

1. *Du Théâtre*, 277.
2. *B. de N.*, II, 196.
3. *De la Litt. et des titt.*, 52.
4. *Ibid.*, 68. *N. E. de la Tr. fr.*, 90.

ment pesées dans la sérénité du cabinet. Pas plus que les invectives contre Racine et Boileau, il ne serait équitable de juger en toute rigueur, et selon la lettre, des protestations qui paraissent tendre à l'anarchie intellectuelle. Par malheur — et cela est aussi vrai de la littérature que de la politique — l'anarchie et la liberté sont sujettes à confondre leur langage, surtout aux heures d'effervescence. Quand Mercier s'écrie : « Pour faire des découvertes dans un art, il est plus avantageux de n'y entendre rien d'abord et d'y marcher seul que d'être conduit et dirigé par la marche et l'exemple des autres[1] », il a l'air de vouloir dire que chacun de nous n'a rien à apprendre; quand il proclame que « chacun est juge exact de la manière dont il est affecté », il semble nier que la compétence diffère de l'incompétence. De bonnes raisons, à vrai dire, les partisans de l'autorité n'en sont peut-être pas totalement dénués : elles se tirent, et de la communauté de sentiment entre les têtes pensantes, et des convenances intrinsèques des moyens aux fins dans les œuvres d'art. Mais justement ce que ces raisons auraient de fondé se trouvait compromis, faussé par l'abus. Pour apprécier la légitimité des révoltes de Mercier, qu'on se reporte par la pensée à l'état où la pratique forcée de la tragédie héréditaire avait mis le théâtre français en cette fin du XVIIIe siècle. Je ne sais si, comme il le prétend, « les méthodes, les règles, les poétiques ont gâté et gâtent tous les jours les esprits les plus inventifs[2] », et de toutes les questions c'est la plus impossible à décider que celle de savoir s'ils étaient, en effet, inventifs, ces esprits dont on met l'avortement au compte des poétiques. En revanche ce qu'il y a de certain, c'est que nombre de génies qui tout de bon le furent ont depuis trouvé leur gloire à en secouer le fardeau. Et Mercier, au fond, ne dit pas autre chose : à l'encontre des critiques contemporains, il soutient que dans le domaine de l'invention les voies sont diverses, il veut qu'on y puisse choisir la sienne et il pressent si bien le succès de l'indépendance créatrice qu'à leur tour ceux qui auront réussi comme novateurs seront un jour, dit-il, opposés en obstacle aux esprits originaux et qu'il faudra rompre alors

1. *B. de N.*, II, 274.
2. *Ibid.*

avec leurs œuvres érigées en modèles. Ainsi donc, en travaillant pour l'art moral, il est juste de reconnaître combien — et le mérite n'en est pas mince — Mercier a travaillé pour l'art libre.

Expert à donner le précepte, cet intrépide réformateur le sera-t-il autant à proposer l'exemple ? Que seront les fruits d'une conception si fort émancipée des formules d'antan, si hautement annonciatrice des libertés modernes? Ils exprimeront, sans doute, en quelque mesure, parfois avec assez de bonheur, ce qu'elle a de sagace, de lumineux et de prophétique, mais ils ne trahiront que trop presque toujours l'action constante et déréglée du vertueux esprit qui l'inspire et qui l'égare. C'est ici, en vérité, qu'on a fort à faire pour mettre la théorie à couvert du dommage dont la pratique la menace. Pour apprécier, en effet, ce que vaut la vérité au théâtre dans le sens où Mercier l'entend, le meilleur commentaire explicatif, la plus claire illustration du texte, ce sont ses drames ; et ils sont compromettants. On y trouve à la fois l'épreuve et la critique de la doctrine. On y juge de l'importance respective que prennent le vrai et l'utile. De même que la foi morale de Mercier lui a donné ses vues si perçantes et fait porter des coups si justes, de même c'est elle à présent qui le conduit à se méprendre sur la nature et les exigences de l'art dramatique ; c'est elle qui introduit dans sa notion du vrai et de l'utile un vice essentiel, puisque ces ouvrages, qui se proclament vrais pour être utiles, à force de vouloir être utiles cessent trop souvent d'être vrais, et cessent même parfois d'être des pièces de théâtre.

CHAPITRE IV

Mercier dramaturge (*suite*)

Son Théâtre

I. Les œuvres dramatiques de Mercier. — Élimination préalable : les pièces qu'il n'a pas composées selon l'esprit de son système. — Les *drames* proprement dits — Caractères qu'il s'efforce d'y imprimer : démonstration d'une vérité morale ; exactitude à décrire pour cet objet les personnages et les circonstances de la vie réelle.

II. Coup d'essai de Mercier : *Jenneval.* — L'action. — Les caractères. — Le style.

III. *La Brouette du Vinaigrier.* — *Le Faux Ami.* — *Lucerval.* — *Léontine.* — *L'Habitant de La Guadeloupe.* — *Le Campagnard ou le Riche désabusé.* — Comment la pratique ruine la théorie. — Souci exclusif d'édifier. — Indifférence à la vérité des caractères, au choix des sujets et à l'emploi des moyens. — Dans quelle indigence d'invention ce théâtre finit par tomber.

IV. Rencontre heureuse : *le Juge.* — La réforme est servie cette fois par l'exemple. — Germes d'avenir.

V. Autre procédé de prédication dramatique. — La vie des grands hommes représentée sur la scène. — La *Maison de Socrate* : artifices puérils, non dénués toutefois de quelque agrément. — *Montesquieu à Marseille*, *Molière* : néant de l'intérêt et de l'illusion.

VI. Ce théâtre si anémique périt, par ailleurs, de bouffissure et de pléthore. — Abus du romanesque : le dénouement du *Juge*, *le Déserteur.* — Comment le même défaut gâte un ouvrage, à d'autres égards, assez remarquable : — *L'Indigent.*

VII. Premières armes de l'amour romantique : *Zoé*, *Natalie.*

VIII. L'enseignement civique au théâtre. — *Olinde et Sophronie.* — N'a aucun titre à passer par une innovation : ce n'est qu'une mauvaise tragédie en prose. — *Childéric* : l'intention est à la fois généreuse et opportune, mais la fable, nulle, et l'exécution, lourde.

IX. *Jean Hennuyer.* — Exposition émouvante. — Faiblesse du dernier acte. — Malgré la beauté des premières scènes, ce sujet est-il proprement dramatique ? — Toutefois la naissance du drame historique se signale ici par d'assez belles promesses. — La *Destruction*

de la Ligue. — Portrait de Philippe II. — La Mort de Louis XI. — Travestissement systématique des personnages. — La leçon que l'auteur propose est loin d'y gagner.

X. Combien le sentiment de l'art est étranger à Mercier. — Son mépris des arts purement imitatifs. — Étranges libertés que, malgré son admiration, il prend avec Shakespeare. — *Les Tombeaux de Vérone.* — *Le Vieillard et ses trois filles.* — Imitation plus fidèle de *Timon d'Athènes.*

XI. Conclusion. — Pourquoi les drames, malgré les intuitions heureuses dont ils témoignent, ont contrevenu à la réforme qui les engendra. — Celle-ci n'en saurait porter la peine. — Mercier était dans la voie de l'avenir, toute l'évolution consécutive de notre théâtre en fait foi. — Injustement méconnu, il a été injustement oublié.

I

La production dramatique de Mercier a été extrêmement abondante. A ma connaissance, il existe de lui trente et une pièces imprimées[1] : *Jenneval* (1769), *le Déserteur* (1770), *Olinde et Sophronie* (1771), *Jean Hennuyer* (1772), *le Faux ami* (1772), *l'Indigent* (1772), *le Juge* (1774), *Childéric Ier, roi de France* (1774), *Natalie* (1775), *la Brouette du Vinaigrier* (1775), *Molière* (1776), *les Comédiens ou le Foyer* (1777), *le Campagnard ou le Riche désabusé* (1779)[2], *le Charlatan ou le Docteur Sacroton* (1780), *la Demande imprévue* (1780), *l'Homme de ma connaissance* (1780), *le Gentillâtre* (1781), *la Destruction de la Ligue ou la Réduction de Paris* (1782), *Zoé* (1782), *l'Habitant de la Guadeloupe* (1782), *les Tombeaux de Vérone* (1782), *la Mort de Louis XI* (1783), *Montesquieu à Marseille* (1784), *Portrait de Philippe II* (1785), *Charles II roi d'Angleterre en certain lieu* (1789), *le Nouveau Doyen de Killerine* (1790), *le Vieillard et ses trois filles* (1792), *Timon d'Athènes* (1795), *Hortense et d'Artamon* (1797), *le Libérateur* (1797) et *la Maison de Socrate* dont je n'ai pu trouver la date, mais qui est certainement contemporaine de la Révolution, car Mercier en parle dans ses lettres de captivité. A cette énumération[3] il con-

1. Elles figurent toutes à l'exception de la *Maison de Socrate* dans le catalogue Soleinne sous les nos 2139, 2145, 2469.

2. Autre titre : *Les deux Parisiennes et le Campagnard.*

3. Je n'y ai pas compris la *Maison de Molière* de 1788, qui ne fait qu'abréger en vue de la scène le texte du *Molière* de 1776, ni le *Ci-devant Noble* de 1792, qui est une variante du *Gentillâtre* avec quelques agréments dans le goût révolutionnaire.

viendrait peut-être de joindre *Fénelon dans son diocèse* dont un exemplaire anonyme, daté de 1794, est inscrit dans le catalogue Soleinne qui attribue ce drame à notre auteur. Tout permet, en effet, d'y reconnaître sa manière. Quelque doute subsiste néanmoins. Je n'aperçois trace de cet écrit nulle part dans les nombreux papiers conservés par M. Duca, pas même dans une liste des pièces de Mercier, dressée sous ses yeux, annotée de sa main et certainement postérieure à 1794. Ajoutons enfin qu'il publia en 1802 la *Jeanne d'Arc* de Schiller, traduite par Cramer[1].

Il a laissé, en outre, à l'état de manuscrits, une douzaine d'autres ouvrages de théâtre, *Scipion à Carthage*, opéra en trois actes, *Imogène*, imitée du *Cymbeline* de Shakespeare, *Jane Grey*, d'après l'anglais de Rowe; plusieurs drames bourgeois : *Lucerval*, *Léontine ou la Nouvelle Médée*, *la Tendre Fille*, *Paméla mariée*, empruntée à Goldoni, *Romainval ou le Poète vertueux*, qui n'est que le faux nom du *Werther* de Gœthe ; puis des comédies légères, *l'Alchimiste espagnol*, *Papirius ou les Dames romaines*, *Une journée de Rosny*.

La liste invoquée plus haut comprend encore trois pièces en cinq actes que je n'ai pas retrouvées, une *Marie Stuart*, un *Othello* et une *Jeanne d'Arc* dont il avait conçu le dessein longtemps avant Schiller puisqu'en 1789, comme on le verra plus loin, il proposait à la Comédie Française la lecture de cet ouvrage. Je dirai seulement pour mémoire qu'un exemplaire des *Tombeaux de Vérone*, publié en 1785, annonce quelques drames tout à fait inconnus, *la Main de Fer*, imitée de l'allemand, et d'autres dont le titre est remplacé par des initiales ou des lignes de points. Selon toute apparence, il s'agit là de projets qui n'ont pas été exécutés. Curieux de posséder tout ce que Mercier avait composé pour le théâtre, l'auteur dramatique Joseph Pain lui écrivit le 15 avril 1806 pour s'informer des écrits dont il s'agit. Or, on voit, sur sa

1. Une édition du théâtre de Mercier parut à Amsterdam et à Leyde de 1778 à 1784. Elle réunissait en quatre volumes quatorze pièces : *Jenneval*, *Le Déserteur*, *Olinde et Sophronie*, *Natalie*, *Le Juge*, *Le Faux Ami*, *Childéric*, *Jean Hennuyer*, *L'Indigent*, *La Brouette du Vinaigrier*, *Molière*, *La Destruction de la Ligue*, *Zoé*, *Les Tombeaux de Vérone*. Mercier désavoua ce recueil composé contre son assentiment et céda à l'éditeur Poinçot la publication de son théâtre complet en pièces séparées et marquées chacune d'un numéro d'ordre (voir *Journ. Encycl.*, 1786, I, 169). La convention ne paraît d'ailleurs pas avoir eu d'effet.

lettre[1], que Mercier en a biffé l'énumération de la même plume dont il ajoutait certains titres omis à ceux que son correspondant avait relevés. Lui-même déclare ailleurs[2] avoir fait dans toute sa vie quarante-deux pièces. Nous sommes d'accord à trois près, qui, ce jour-là, n'étaient sans doute pas encore écrites, car j'en trouve au total quarante-cinq, sans compter *Fénelon*.

Ce calcul établi par un simple scrupule d'exactitude, je dois reconnaître qu'il y a peu à tirer de l'inédit. Il s'agit ici de confronter les drames de Mercier avec sa réforme dramatique, d'examiner dans quelle mesure ils la traduisent, la justifient ou la trahissent. Pour cet objet les pièces conservées en portefeuille nous seront d'un faible usage, elles n'ajoutent rien à l'idée que les ouvrages publiés donnent de ce théâtre et ne feraient, en bien des rencontres, que multiplier sans profit les mêmes critiques auxquelles ceux-ci ne fournissent que trop de matière. Je me trouverai donc rarement dans le cas d'y recourir.

Avant tout, dans l'intérêt de notre enquête, un départ s'impose entre les œuvres diverses, qu'elles soient, d'ailleurs, imprimées ou manuscrites. Plusieurs, en effet, n'y sauraient rentrer, étant étrangères au système de l'auteur et impropres à en témoigner. Celui-ci s'est parfois diverti à écrire contre ses principes. Il a fait rouler sur des ruses de valets l'intrigue de la *Demande imprévue*[3]. Il a copié sur les plus vieux modèles son *Alchimiste espagnol*, où l'on voit un maniaque, chercheur de la pierre philosophale, une fille charmante, serrée de fort près par ce père fantasque et un amant d'esprit fertile qui parvient à ses fins en flattant le caprice du bonhomme. Bien qu'il méprisât fort ces caractères sans mélange, poussés à outrance, qui ne naissent que sur les planches et que la nature ignore, Mercier pourtant n'a pas dédaigné non plus de refaire sur le type le plus suranné le portrait du volage. *L'homme de ma connaissance*, comme il l'appelle, est de complexion si inflammable qu'en moins d'une heure il offre son cœur à quatre beautés différentes, dont une quinquagénaire, et, sur la foi d'un portrait, il allait tenter le siège d'une cinquième, si on ne lui eût

1. *Papiers de M. Duca.*
2. *Ibid.*
3. J'en parlerai, à l'occasion de sa représentation.

révélé à temps le vrai nom de l'original, la reine Cléopâtre. Faut-il s'étendre davantage sur le *Gentillâtre?* Avec des traits plus forcés et plus noirs, voilà un personnage de théâtre qui a bien dépassé l'heure de ses premiers débuts : c'est le hobereau, entiché de ses titres, ignorant et dur, le père avare et brutal qu'un complot d'amoureux berne au dénouement. On y trouverait quelques passages plaisants sur les querelles de préséance en province, d'autres qui tournent en ridicule la science du blason. Dans dix ans, le *Gentillâtre* déchu ne sera plus que le *Ci-devant Noble*. Grâce au 10 août libérateur, il verra ses vassaux, à sa barbe, lui tuer son gibier. Mais, à ce détail près, rien n'est moins révolutionnaire que cette comédie, où personnages, action et ressorts comptent parmi les plus authentiques du théâtre traditionnel. Elle n'est nullement désagréable, au reste. Grimod de la Reynière, la jugeant en ami et qui savait prendre Mercier par son faible, y trouvait à louer surtout « des morceaux de chaleur et de sentiment qui parlent à l'âme[1]. » Mais cette grosse caricature vaut plutôt par la verve ingénue et irritée avec laquelle Mercier s'escrime contre son naïf croquemitaine.

En un jour de grosse joie il lui arriva aussi de composer une *tabarinade*, plaisante, en vérité, comme une scène populaire de Jeaurat, *Le Charlatan ou le Docteur Sacroton*, que je réserve pour en rendre compte plus loin.

Et il y aurait enfin quelque injustice à omettre une bluette qui n'a pas trop mauvaise tournure, *Papirius ou les Dames romaines*. Encore que Mercier tint fort, nous le savons, à ce que les femmes fussent munies d'une instruction sérieuse, cette petite comédie nous apprendrait pourtant qu'il n'a pas droit de compter parmi les précurseurs du féminisme. On y voit l'épouse d'un consul harceler son fils de questions pour savoir quelle délibération secrète occupe le Sénat dont il est un des plus jeunes membres. Conçoit-on en vérité, tout ce qu'il y a d'outrageant à tenir dans l'ignorance des affaires publiques une moitié de l'ordre patricien? Pour ne manquer ni à son serment ni à sa mère, Papirius imagine de répondre sur le ton le plus confidentiel que ses collègues ont mis en discussion si l'on donnerait

1. *Journal helvétique* (de Neuchâtel), 7 avril 1781, p. 74.

deux femmes à chaque mari ou deux maris à chaque femme. Le sexe entier, sur le champ au fait, envahit tumultueusement l'auguste enceinte où l'artifice dévoilé tourne à sa confusion. La plaisanterie eût sans doute gagné en délicatesse à n'être point faite par un fils à sa mère. Il faut avouer aussi qu'elle n'est ni très-forte, ni parfaitement concluante, et il serait excessif d'y regarder de trop près. C'est un badinage passable où Mercier a mis toute la légèreté dont il était capable, mais non pas à beaucoup près toute celle que le sujet eût réclamée. La plume qui avait écrit *Izerben* s'était alourdie avec l'âge, et même avant l'âge. Comparés à ceux qui forment, au XVIIIe siècle, le répertoire comique du second et du troisième ordre, les menus ouvrages que je viens de citer ne se recommanderaient en général ni par la rapidité de l'allure, ni par l'adresse du trait; quelque prolixité ne laisserait pas d'y paraître avec quelque pesanteur; la manie de prêcher risque, même là, certaines incursions que le lieu rend particulièrement importunes, témoin une tirade, dans *l'Homme de ma connaissance*, qui montre de quel ton Mercier s'entend à gourmander les coquettes. Et comme les mêmes comédies n'ont, d'ailleurs, rien qui les distingue, par l'invention ou la structure, de beaucoup d'autres notablement mieux venues, on pensera peut-être qu'il est temps d'arrêter la revue sommaire qui vient d'en être passée.

Pour des raisons différentes, il convient d'en mettre à l'écart deux autres encore. La petite pièce intitulée *Les Comédiens ou le Foyer* n'est qu'un pamphlet dont il sera parlé à propos du différend engagé entre Mercier et la Comédie-Française; et l'on doit ranger aussi au nombre des écrits de circonstance *Charles II, roi d'Angleterre, en certain lieu, comédie très morale en cinq actes très courts, dédiée aux jeunes princes et qui sera représentée, dit-on, pour la recréation des États-Généraux. Par un disciple de Pythagore.* Sous le couvert d'un déguisement anglais, Mercier y retraçait l'aventure du Comte d'Artois arrêté par la police dans la maison d'une matrone hospitalière, sujet bien propre à égayer en juillet 1789 la malice des Parisiens sur le compte d'un prince qu'ils ne portaient pas dans leur cœur[1].

1. Desnoiresterres, *La Comédie satirique au XVIIIe siècle*, p. 283. Une

Les drames de Mercier, ceux qui remplissent les conditions de la réforme conçue par leur auteur, sont de trois sortes : 1° Ceux de la vie familière : *Jeneval, le Déserteur*, *Natalie*, *l'Indigent*, *le Faux Ami*, *le Juge*, *la Brouette du Vinaigrier*, *le Campagnard ou le Riche désabusé*, *l'Habitant de la Guadeloupe*, *Zoé*, *le Nouveau Doyen de Killerine*, *Hortense et d'Artamon*, *le Libérateur*[1]. Il n'est pas inutile de rappeler que le sens du mot *drame* est un peu différent dans la pensée de Mercier de celui que nous y attachons d'habitude. Il s'applique à l'ouvrage de théâtre qui emprunte à la vie réelle une leçon morale destinée à instruire l'auditoire en excitant son émotion. Cette émotion est sujette à varier beaucoup en degré selon que les événements retracés sont plus ou moins pathétiques, même ils peuvent ne l'être presque pas sans que la définition soit en défaut.

A ce titre, le genre du *drame*, tel que l'entend Mercier, comprend aussi les pièces qu'il a qualifiées lui-même de comédies, comme *l'Habitant de la Guadeloupe*, ou encore des historiettes aussi anodines que *le Campagnard*, *le Libérateur*, *Hortense et d'Artamon*[2]. Sous le bénéfice de cette observation, il y a lieu de rattacher à la première catégorie les enseignements tirés de la vie des grands hommes, *Molière*, *Montesquieu à Marseille*, *la Maison de Socrate*, *Fénélon dans son diocèse*[3].

Viennent ensuite : 2° Les épisodes tirés de l'histoire ou de la légende, *Olinde et Sophronie*, *Jean Hennuyer*, *Childéric*, *la Destruction de la Ligue*, *la Mort de Louis XI*, *Portrait de Philippe II*.

Et enfin : 3° Les imitations de Shakespeare, *les Tombeaux de Vérone*, *le Vieillard et ses trois filles*, *Timon*

note de la main de Mercier dit que la *Jeunesse d'Henri V*, d'Alexandre Duval, est une copie de son *Charles II*.

1. Les inédits de cette catégorie sont, je le rappelle, *Lucerval*, *Léontine ou la Nouvelle Médée*, *la Tendre Fille*, *Paméla mariée* et *Romainval*.

2. Il s'en explique lui-même dans la préface de son *Molière*. S'il donne à toutes ses pièces le nom de drame, c'est que ce nom est purement générique et que, tenant à provoquer des sensations mixtes, il repousse les anciennes dénominations qui ont le tort d'en préjuger la nature.

3. Cette dernière sous les réserves qui précèdent. On peut rattacher à ce groupe la *Jeanne d'Aarc* tirée par Mercier de son propre crû, et aussi la petite comédie anecdotique inédite intitulée *Une journée de Rosny*.

d'Athènes[1], ainsi que la *Jeanne d'Arc* traduite de Schiller.

On voit que Mercier a puisé à des sources nombreuses. Il a mis à contribution l'histoire, Shakespeare, le Tasse qui lui a fourni l'épisode d'*Olinde*, Goldoni dont il a reproduit le *Molière* et la *Paméla mariée*, les biographies des hommes illustres qu'il lui a plu de représenter sur la scène, l'abbé Prévost qui lui a inspiré le *Nouveau Doyen de Killerine*. *Jenneval* lui vient de l'auteur anglais Lillo, et l'*Habitant de la Guadeloupe*, d'un roman d'outre-Manche, intitulé *Miss Sidney Bidulph*[2]. La *Brouette du Vinaigrier* a pour origine une aventure authentique insérée dans un recueil d'anecdotes, le *Gage touché*. L'histoire d'*Hortense* et de d'*Artamon* est également vraie. Le *Libérateur* est tiré du théâtre allemand. Les autres drames appartiennent en propre à Mercier, mais, imaginés de toutes pièces ou empruntés à un fonds étranger, tous ont été par lui marqués à son empreinte, tous trahissent l'unité de l'intention et de l'effort.

Scrupuleusement conforme à la poétique du genre, chacun d'eux invite le spectateur à méditer, soit sur la pratique de telle vertu, soit sur l'atrocité de telle passion coupable, soit sur l'injustice ou la barbarie de telle loi ou coutume. Exemples : Tenez-vous en garde contre le libertinage qui égare la volonté jusqu'au crime (*Jenneval*). — Le devoir envers la stricte et absolue justice l'emporte sur toute autre considération (*le Juge*). — Le fanatisme entraîne l'homme aux extrémités les plus sanglantes (*Jean Hennuyer*, *la Destruction de la Ligue*, *Portrait de Philippe II*). — Les abus monstrueux du pouvoir absolu (*Olinde et Sophronie*, *Portrait de Philippe II*). — Rigueur barbare des lois militaires, fatalité implacable dont un cœur généreux peut être victime; néanmoins, et même au prix de la vie, religieuse obligation de garder son serment (*le Déserteur*). — Devoir de modération dans l'exercice de l'autorité paternelle, devoir d'obéissance et de respect même envers un père injuste (*Zoé*) ; — Endurcissement du mauvais riche : trop d'opulence rend cupide, égoïste, trop de facilité à satisfaire ses passions rend insensible,

1. Pièces inédites correspondantes : *Imogène*, *Othello*, et par extension la *Jane Grey* empruntée à Rowe, peut-être aussi la *Marie Stuart* qui s'est perdue; il y a apparence qu'elle devait quelque chose à Schiller.

2. Par Mistress Sheridan. Voir J. Texte, *Origines du cosmopolitisme littéraire*. Paris, Hachette, 1895, p. 274.

mène à violer les règles élémentaires de la pitié et de la charité ; au contraire, les pauvres sont humains, généreux, raisonnables, contents de leur condition modeste, pourvu que le nécessaire ne leur manque point ; prêts à partager avec de plus indigents qu'eux, à s'oublier pour autrui, ils pratiquent l'union des cœurs, la tendresse et la fraternité (*l'Indigent*, *l'Habitant de la Guadeloupe*). — Injustice et déraison des préjugés d'inégalité entre les classes, avantage de les fondre entre elles par des mariages, égalité que rétablissent, en dépit de l'origine, le travail et la vertu (*la Brouette du Vinaigrier*). — Union conjugale, affection réciproque des membres d'une famille, bassesse et perfidie des passions intéressées qui fomentent la désunion dans un ménage (*le Faux Ami*). — Devoir du souverain envers la nation ; pacte primitif et volontaire entre celle-ci et celui-là ; attachement des Français généreux et libres à leur prince (*Childéric*). — Calamités qu'entraînent la haine et la discorde ; victimes innocentes qu'elles font (*les Tombeaux de Vérone*). — Horreur que doit nous inspirer l'ingratitude des enfants envers les parents (*le Vieillard et ses trois filles*). — Malheur que provoque l'inconstance en amour, obligation de respecter la foi jurée (*Natalie*).

Tous lieux communs de morale pratique ou présumés tels (par exemple, les maximes politiques, où l'orthodoxie régnante aurait trouvé à reprendre, mais qui n'en étaient que plus chaleureusement adoptées par les consciences), partant applicables à chacun, propres à le tenir dans le bien et à l'écarter du mal par la vertu de l'exemple, en résumé *utiles* : par là le théâtre est fidèle à sa loi essentielle, à son devoir d'enseignement. Mais le spectateur ne prendra pour lui les leçons qui lui sont destinées et n'en recueillera de profit que s'il connait ceux qui les donnent pour ses pareils, pour gens de son espèce dont il entende la langue, les passions et les intérêts, à la place de qui il puisse se mettre et de la conduite desquels il tire des conséquences à son propre usage. Dès lors, au lieu d'appellations génériques et abstraites qui désignent des types et non des individus, nous dépaysent, nous transportent en pleine littérature, nous avertissent que ces gens-là, inventés par des auteurs, ne sont point de notre quartier, ils porteront des noms de Français, de Parisiens d'aujourd'hui : c'en est fait

des Géronte, des Valère, des Cléante, des Éraste, des Dorante; voici venir Jenneval, Dabelle, Dortigny, Saint-Franc, Fondmaire, Durimel, Delomer, et ces noms-là, il est vrai, sentent encore un peu la fiction, si bien qu'aujourd'hui leur élégance surannée suffirait, quand nous les rencontrons, à dater les personnages qu'ils désignent, mais, du moins, rien n'empêche qu'ils aient, tels quels, figuré sur les registres de Saint-Séverin ou de Saint-Jean-en-Grève. De même, nous sommes renseignés sur leur condition sociale : nous voyons Dabelle[1] dans ses fonctions de chef de bureau au ministère de la Guerre; devant nous Dortigny[2], qui est homme de finance, interroge son agent de change sur le cours de la Bourse; Delomer[3], négociant, confère avec son commis; M. de Leurye[4] passe la nuit sur les dossiers des procès qu'il va juger; Joseph[5] manie la navette du tisserand. Gens de robe ou de négoce, travailleurs riches ou pauvres, car ils méritent notre attention préférablement aux oisifs, ce sont eux qui dominent dans ce théâtre, représentés au vif de leur condition, de leur foyer, de leur famille. Femmes et enfants s'y peignent aussi vaquant à leurs occupations quotidiennes : Mme Dortigny renchérit encore sur les rapaces calculs de son mari; Mme Mirville[6], qui est une veuve intéressante, mère de famille et besogneuse, compose avec son aiguille les broderies qu'elle fera vendre discrètement; le petit Merval[7] revient de sa pension où nous savons que le latin l'ennuie; la petite de Leurye[8] est bien sagement appliquée à sa couture.

Comme leurs habitants, les logis nous apparaissent distincts, individuels, significatifs, avec le mobilier, la décoration, les objets domestiques, les traces de vie familière propres à ceux qui y demeurent. Une « misérable salle basse sans cheminée », des tabourets dépaillés, un métier de tisserand, une fenêtre où plusieurs vitres absentes sont remplacées par du papier, nous révèlent le gîte de Joseph, l'indigent.

1. *Jenneval.*
2. L'*Habitant de la Guadeloupe.*
3. *La Brouette du Vinaigrier.*
4. Le *Juge.*
5. L'*Indigent*,
6. L'*Hab. de la Guadeloupe.*
7. Le *Faux Ami*,
8. Le *Juge.*

Une grande armoire où Laure plie soigneusement des vêtements et du linge, c'est l'enseigne de l'aisance honnête, de la prospérité solide où vivent de loyaux bourgeois de Lisieux[1]. Meubles neufs, recherche et parure, nous sommes chez Rosalie, dans ce séjour si funeste à l'amoureux Jenneval.

Gens et choses sont à notre niveau, de notre temps et de notre pays; nous en avons cent fois rencontré de semblables, notre imagination ne se guindera point à retracer des horizons d'Asie-Mineure et des passions d'hommes à turbans, lettres closes, d'un dépouillement presque impossible et conséquemment pour nous d'un usage presque nul. L'intérêt même de notre instruction morale exige-t-il absolument une excursion dans le passé, pour aller, par exemple, surprendre le fanatisme religieux jusque dans ses cavernes, en plein XVIe siècle, au moins l'effort qu'on nous demande est réduit au minimum : il ne s'agit que de deux siècles à franchir, nous avons tous au moins quelque notion de la route et bien des ressemblances subsistantes nous permettent de nous figurer sans trop de peine les Français d'alors sur ceux d'à présent. Si, par extraordinaire, la nécessité de notre thèse nous ramène à une antiquité reculée et quasi-légendaire, quasi-fabuleuse; pour nous donner l'orgueil de nos droits de citoyen, en exhumer les titres immémoriaux et célébrer l'antiquité du lien qui nous unit à la race de nos rois, s'il faut remonter en esprit jusqu'à Childéric, du moins l'intérêt que nous avons à ce pèlerinage en justifie-t-il l'entreprise, du moins aussi ne nous fait-on pas sortir de France. Certain jour, je le sais bien, Mercier nous convoquera à Jérusalem pour gémir sur le sort des Chrétiens persécutés par un ministre oppresseur, et, à cela près qu'il est en mauvaise prose au lieu d'être en mauvais vers, je ne vois pas dans l'espèce quelle supériorité le drame d'*Olinde et Sophronie* peut prétendre sur une tragédie, ni par quel détour on le saurait rattacher au système nouveau. Ou bien encore, la fascination de Shakespeare, aussi forte sur Mercier que celle de Racine sur La Harpe, le conduira dans Vérone où les haines des Capulets et des Montaigus ne sont pas non plus que je sache affaires de notre paroisse. Mais c'est qu'il s'agissait de Shakespeare, proposé au public

1. *Jean Hennuyer.*

français comme le maître même du théâtre, l'initiateur de toute vérité dramatique[1]. Pour l'ordinaire, c'est à notre pays, non à l'étranger, à la condition moyenne, non à la dignité souveraine, que Mercier emprunte la matière de ses ouvrages. Rien de significatif à cet égard, comme le roi Lear devenu entre ses mains un vieux gentilhomme de France, M. de Lamanon cruellement puni par l'ingratitude de ses filles de l'avancement d'hoirie qu'il leur a consenti[2].

Un texte de morale à nous démontrer, voilà pour l'utilité, des personnages et des intérêts de la vie réelle servant à la démonstration, voilà pour la vérité. Théorie et pratique sont bien d'accord. Voyons cependant comment cette utilité et cette vérité se trouveront de leur association.

II

Au moment où Mercier se livre au turbulent démon qui l'entraîne vers le théâtre, justement ses idées viennent de remporter un succès signalé. Saurin a fait applaudir (mai 1768) son *Beverley* imité du drame anglais de Moore, le *Joueur*[3]; et aucun exemple n'éclaire d'un jour plus vif l'opposition des deux théâtres, l'ancien et le nouveau. Il existait déjà un joueur dans notre répertoire : avec quelle souriante ironie, quelle verve légère Regnard en conte les mésaventures, on le sait assez, mais quel coureur de tripôts son Valère corrigera-t-il jamais? Les cartes lui sont cruelles, il se désole, puis se console; son bonhomme de père lui fait de la morale, avec discrétion, sans appuyer, en père bien appris, et se laisse désarmer au premier mot; sa fiancée lui échappe, c'est vrai, mais à peine y prend-il garde, dans sa hâte de retourner au lansquenet. Et voilà justement un exemple de ce méfait que Mercier ne pardonnait point : exciter le rire

1. *N. E. de l. Tr. fr.*, 124, 127.

2. *Le Vieillard et ses trois filles.*

3. Représenté à Londres sur le théâtre de Drury-Lane en 1753, sans grand succès, au dire de Grimm, bien que Garrick en eût joué admirablement le principal rôle. Diderot fit de cette pièce en 1760 une traduction qui, soumise aux comédiens, ne leur agréa point, mais qui, toujours d'après Grimm, ne fut pas inutile à Saurin quand il s'exerça fort librement à son tour sur le même ouvrage. Plus heureuse que l'original, l'imitation réussit à souhait. Molé s'y montrait admirable. Voir Diderot, VII, 413, 414 et *Corr. litt.*, VIII, 75-81.

aux dépens du vice. C'est ainsi qu'on gâche un beau sujet quand on réduit le théâtre à l'état de divertissement futile. On a si bien fait la toilette à une de nos pires passions, des plus fécondes en effets pernicieux, que le spectateur rentre chez lui, persuadé qu'elle n'est que gentillesse et bagatelle. L'âme sereine, amusée, nonchalante, il entretient en lui, sur la foi d'une image trompeuse, ce scepticisme d'habitude qui nous laisse sans force contre les tentations en nous détournant d'y réfléchir. Vienne au contraire l'esprit nouveau, l'esprit de méditation austère et d'amendement, et soudain le jeu paraît à nos yeux sous ses traits véritables, dans son horreur. Cet homme, honnête et heureux naguère, qui déserte son foyer, réduit sa famille à la détresse, dilapide le bien de sa sœur et finit en prison par le suicide, quand nous l'aurons contemplé, le frisson nous prendra : ébranlés jusqu'au fond de la conscience, nous formerons en nous-mêmes les résolutions salutaires où l'énergie se retrempe. Ce tableau sinistre avait emporté l'acclamation du public, signe qu'il était mûr pour de nouveaux enseignements.

Mercier n'y tient pas et se jette dans la lice. Non moins que le jeu, l'inconduite porte en soi sa leçon. Comme Moore à Saurin, c'est aussi un auteur anglais qui lui fournit, à lui, son thème, Lillo, fameux dans son pays par le *Marchand de Londres*, une lugubre histoire où l'on voit une courtisane très scélérate conduire son amant à l'assassinat et à la peine capitale[1] ; et il publie en 1769 *Jenneval ou le Barnevelt français*[2], en proclamant dans sa préface les raisons qui lui ont fait choisir ce sujet. « Échauffé par le désir de donner un drame utile, j'ai voulu peindre les suites fu-

1. L'original datait de 1721. En 1748 Clément en avait donné une traduction qui émut Collé lui-même jusqu'aux larmes. Il est vrai que, relisant dans sa vieillesse les lignes qui en contenaient l'aveu, celui-ci crut devoir s'en excuser, *Journ.* de Collé, I, 21, 22. Du même sombre sujet, librement imité de Lillo, un auteur aujourd'hui oublié, Anseaume, avait, qui le croirait ? tiré un opéra-comique intitulé l'*École de la Jeunesse*, qui, mis en musique par Duni, fut représenté à la Comédie Italienne avec le plus grand succès le 24 janvier 1765. Le même ouvrage y reparut au mois d'octobre 1779, avec une autre partition due au compositeur Prati, élève de Piccini. *Corr. litt.*, VI, 187, XII, 331.

2. Barnevelt est l'orthographe défigurée de Barnwell, le héros du drame anglais.

nestes d'une liaison vicieuse, rendre la passion redoutable autant qu'elle est dangereuse, inspirer de l'éloignement pour ces femmes charmantes et méprisables qui font un métier de séduire, montrer à une jeunesse fougueuse et imprudente que le crime souvent n'est pas loin du libertinage, et que dans l'ivresse enfin on ignore jusqu'à quel point peut monter la fureur[1]. »

Jenneval, orphelin et pupille d'un oncle qui habite la campagne, a été installé par lui, pour faire son droit, à Paris, dans la maison de M. Dabelle, chef de bureau au ministère de la Guerre, père d'une jeune fille charmante et homme de bien dans toute la force du terme. Enthousiaste et romanesque, il s'enflamme d'amour pour une femme galante nommée Rosalie. Comme il doit avoir quelque bien à sa majorité, celle-ci tient fort à sa conquête, joue avec lui la comédie du sentiment et de l'abnégation, vante les délices d'une vie ignorée et modeste : une cabane avec l'amour. Naturellement Jenneval la prend pour une petite sainte; dès qu'il aura l'âge, il la conduira à l'autel; en attendant, et pour la mettre dans ses meubles, il détourne une lettre de change. Cette conduite désole sa famille d'adoption et, en particulier, Mlle Dabelle qui avait pour lui une secrète inclination. L'oncle averti accourt des champs. Impérieux et positif, il n'a aucune pitié pour les faiblesses du cœur. Son neveu a failli à l'honneur, il ne veut rien entendre de plus et, comme en ce temps-là il n'y avait aucune sécurité à vivre d'amour libre, il met la police en campagne contre Rosalie qu'attend le sort de Manon Lescaut. Menacée de perdre à la fois la liberté et la fortune (car l'oncle déshérite le coupable), Rosalie aposte pour assassiner son persécuteur un certain coupe-jarrets à sa dévotion; de plus, afin d'être bien sûre de Jenneval, elle tente, à force de plaintes, de caresses et d'imprécations, de l'engager dans le complot. Il se débat avec horreur, un instant la sirène égare sa conscience, il s'élance au dehors, revient à lui et, par une rencontre providentielle, prête main-forte à son oncle aux prises avec l'affidé de Rosalie. En suite de quoi, il obtient sa grâce, rentre au bercail et, désabusé de sa maîtresse, laisse son cœur se reprendre au charme de Lucile Dabelle qui se montre miséricordieuse.

1. *Préface* de *Jenneval.*

Dans le drame anglais, Barnwell consommait le crime et périssait par la main du bourreau. Mercier s'excuse sur la sensibilité du public français des ménagements qu'il a cru lui devoir. Il pense que la sagesse n'y perdra rien et que la réparation par le repentir est d'un meilleur exemple que l'expiation de l'irréparable. Même avec ces atténuations son *Jenneval* garde comme un vague parfum de Grand-Châtelet; il ne sent que trop pour notre goût la cause célèbre. La morale n'est pas intéressée à nous montrer au terme des passions déréglées le risque de verser le sang ; car si la statistique judiciaire rencontre dans la plupart des crimes une main de femme, en revanche, il existe infiniment plus de liaisons illicites, pures même de tentation criminelle. De sorte que l'invraisemblance du danger couru serait plutôt propre à endormir les scrupules des cœurs trop tendres qu'à leur servir d'épouvantail. Mais Mercier tient à frapper fort : pour être bien sûr qu'elle pénètre à fond dans les cœurs, c'est à coups de marteau qu'il prétend y enfoncer la morale.

On le loua d'y avoir réussi. Selon un journal du temps, il serait à souhaiter que *Jenneval* « fût joué dans toutes les grandes villes; c'est le meilleur préservatif qu'on puisse donner à la jeunesse contre la séduction et les liaisons dangereuses[1]. » D'après l'avis d'un autre, ce drame « fait voir de la manière la plus énergique à une jeunesse fougueuse et imprudente que le crime est l'enfant du libertinage et que, dans l'ivresse de la passion, on est bien loin de connaître tous les excès de la fureur[2]. »

Jenneval remporte ainsi son brevet d'utilité. Vrai, sans doute, il l'est par l'action : les personnes et les intérêts en présence se comportent comme dans la vie réelle. Mais l'est-il par les caractères? Le style de Mercier répond que non. Est-il dans la nature qu'une jeune fille qui s'alarme de nourrir un sentiment dont son père pourrait la blâmer, s'écrie : « Et j'ose y penser encore et je n'ai pas fait le désa-

1. *Mercure*, janvier 1770, II, 104.

2. L'*Avant-Coureur*, 15 janvier 1770, p. 44. Même jugement favorable dans le *Journal Encyclopédique*, 1770, I, 252 et suiv. Mercier a fort bien fait particulièrement d'adoucir les horreurs de la pièce anglaise. Grimm pense, au contraire, que Lillo avait eu le talent de les racheter, mais qu'il ne l'a pas communiqué à son imitateur. *Corr. litt.*, VIII, 394.

veu de ma flamme dans les bras de l'auteur de mes jours[1] »? L'est-il que Rosalie, voulant laisser un libre cours à sa colère, s'exprime ainsi : « Donnons quelque essor à ce feu terrible qui fermente dans mon sein[2] »? Ou qu'elle se rende à elle-même justice en ces termes : « Sa vertu doit céder à mon ascendant. Il est faible, il a commencé par le vol, il finira par le meurtre[3] »? Il serait facile de multiplier ces citations[4]. Mercier dira d'excellentes choses sur la nécessité d'écouter beaucoup les autres pour apprendre à composer un dialogue[5] mais, en fait, il n'écoute que lui-même. Crébillon fils, qui donna à *Jenneval*, en qualité de censeur, l'approbation légale, était bien placé pour remontrer à son jeune ami que les discours prêtés à Rosalie ne trahissaient guère chez lui l'expérience personnelle des jolies filles[6]. Tous les autres, au surplus, vieux et jeunes, hommes et femmes, parlent le même langage, coupé d'apostrophes et trempé d'exclamations larmoyantes; tous débordent d'épithètes sensibles, se prennent à témoin en parlant d'eux-mêmes à la troisième personne, et leur émotion, quand elle éclate, ce qui n'est jamais long, débute par tutoyer l'interlocuteur, quel qu'il soit et de quelque ton aussi qu'ils lui aient parlé jusque là. Sera-ce la peine, en outre, de s'en prendre si aigrement aux tirades tragiques comme contraires aux reparties courtes et promptes des entretiens réels, quand on prête à ses héros les harangues si copieusement emphatiques dont ils nous étourdissent? Mercier, je le répète, par la bouche de chacun d'eux, a fait monologuer la voix de son propre cœur, de son cœur embrasé d'amour pour le bien, infatigable à exécrer le mal; et du paroxysme permanent de ce

1. *Jenneval*, a. III, sc. I.
2. A. IV, sc. I.
3. A. IV, sc. II.
4. Avec son style boursouflé, Mercier, selon Grimm, contrefait froidement et gauchement la chaleur et l'éloquence de Diderot et les mots profonds et frappants de Sedaine. » *Corr. litt.*, VIII, 395.
5. *Du Théâtre*, 177.
6. Mercier écrivait quarante ans plus tard : « Je n'ai point eu de modèle pour *Rosalie*, je n'ai pas eu besoin d'entrer dans la maison d'une courtisane. Les poètes voient tout dans leur imagination. » Nous l'en croyons sur parole, mais il se flatte quelque peu quand il ajoute : « J'ai vu *Rosalie*, comme Racine a entendu les *miaulements* incestueux de Phèdre qu'il a traduits en très beaux vers. » *Papiers de M. Duca.*

chaleureux cœur il a composé toute l'éloquence de ses héros. M. Dabelle est le parfait modèle des gens de bien ; il ne prononcera donc pas un mot qui n'atteste la gravité de sa pensée et la conscience de ses devoirs. Il nous représente le père vigilant et l'ami indulgent : sans rémission, sans distraction, sans relâche, il en parle le langage. Jenneval brûle d'un amour coupable, ce qui est fort mal, mais il a une âme bonne et sensible, et chacune de ses paroles en proclame la candeur. Lucile est une vierge innocente, timide, soumise à son père et en peine d'un infidèle ; pas un moment elle n'interrompra sa plainte de tendre brebis. Rosalie ayant l'emploi d'une scélérate authentique, il faut qu'elle se proclame telle et marque l'opposition de la vertu de Jenneval à sa propre perversité en appelant l'une et l'autre de leur nom[1].

N'est-ce pas Mercier pourtant qui, dans sa verve d'arguments contre l'ancien théâtre, lui reprochera fort justement de ne point faire de place à ces caractères mixtes, mélangés de passions et d'humeurs différentes, qui sont ceux de la commune humanité? Et que fait-il ici lui-même que d'immobiliser, de figer chacun de ses héros dans l'attitude primitive qu'il lui a imprimée ? Renchérissant encore sur les simplifications arbitraires qu'il reproche à Molière, ce n'est pas un pur avare ou un pur hypocrite que seront les personnages de ce théâtre, mais tout uniment des bons ou des méchants, séparés, distingués les uns des autres comme par le contour d'une grosse enluminure. Fidèle à sa poétique, Mercier nous aurait fait voir le fond des cœurs : chez Rosalie, quelque caprice tout au moins, quelque grain de tendresse vraie pour l'innocent qu'elle pense à gruger, car cela n'est pas incompatible avec les calculs de l'intérêt ; à l'instant du crime, quelque émoi, de la perplexité, de l'hésitation, car on n'a guère le cœur aussi ferme à l'instant d'un coup d'essai, et ce n'est pas son état, à cette femme, que d'assassiner. De plus, condamnable tant qu'on voudra dans ses vues sur Jenneval, elle ne devient une créature de proie qu'à l'instant qu'on la traque ; et, pour la juger équitablement, voilà ce qu'on ne saurait distraire de l'appré-

1. « Comme sa vertu naïve vient à tout moment rompre mes projets ! mais je les ai conçus, il faut qu'ils s'accomplissent. » A. II, sc. IX.

ciation de sa responsabilité. Jenneval fait sans cesse un larmoyant mélange de sa passion pour Rosalie et de ses sentiments pour ceux qu'il délaisse : il nous manifeste trop qu'il n'est pas infidèle de cœur. Et pourtant, il y a telle heure où, la passion ayant fait son œuvre, il a dû l'être, triompher des remords latents, s'abandonner à des transports d'allégresse enivrée. Pareillement, les Aristes de la pièce, le vertueux Dabelle et le vertueux Bonnemer : leurs bras sont tout le temps prêts à s'ouvrir, et tout le temps vacille au coin de leur paupière la *douce larme* d'attendrissement qui va couler tout à l'heure. Il ne nous déplairait cependant pas que la colère vînt à leur monter au cerveau, qu'une parole dure leur échappât, qu'entre des cœurs en rixe il s'échangeât des propos amers, insultants, inconsidérés. Car tout cela est vrai, et tout cela est la vie. Mais Mercier craint trop qu'on s'y méprenne : il ne mélangera d'aucune âcreté le lait de tendresse qui jaillit sans relâche du cœur des bons[1], il ne tempérera d'aucun vestige humain, d'aucune inconséquence furtive la laideur morale des méchants : elle ne sera instructive que si elle est de tout point repoussante.

Ainsi le vrai est sacrifié à l'utile ; ainsi le Mercier clairvoyant, exercé à la critique, au besoin en fonds de satire, s'efface devant le Mercier moraliste, prêcheur et bénisseur. Dans ce drame bourgeois, réel par le choix des personnages et la nature de l'action, chimérique par les caractères, rien

1. Les nerfs délicats n'y résistaient pas. Une femme d'esprit, charmante et fine, auteur de romans qui furent très goûtés, Mme Riccoboni écrivait un jour : « Ce qui me conduira, je crois, à cesser de lire, c'est cette manie commune actuellement aux écrivains de tous les genres, de toutes les nations, c'est cette furie, cette rage de vertu qui excite en eux des transports approchant de la folie. Quoi ! ne pouvoir écrire dix lignes sans s'écrier : « O bonté ! ô bienfaisance ! ô huma- « nité ! ô vertu !..... » En lisant hier un drame insoutenable dont le principal personnage, choisi dans la classe du peuple, s'efforce de ressembler à Titus comme le rat à l'éléphant, il me prit un si grand dégoût des êtres sensibles, des êtres bienfaisants, des vertueux citoyens que si, dans ce moment, on s'était avisé de vanter ma bonté, de louer mes vertus, j'aurais, je crois, exigé une réparation d'honneur pour cette insulte. » La Harpe, qui cite ce passage des *Lettres de Mylord Rivers*, ajoute en conclusion : « Il est évident que Mme Riccoboni venait de lire quelque drame de M. Mercier quand elle a écrit ce morceau. » *Journal de Politique et de Littérature*, 1776, III, 540-541.

n'accuse si bien la coexistence des deux inspirations qu'un caractère accessoire comme celui de l'oncle Ducrône. Là s'est réfugiée toute la vérité de la pièce. Le triomphe de la vertu étant commis à d'autres et conséquemment hors de cause, le rôle du vice à confondre étant aussi endossé par d'autres, celui-ci à pu intervenir dans l'action avec son naturel de chef de famille intègre, mais brutal, entêté, extrême dans ses résolutions, et, pour preuve qu'il est vrai, c'est le seul qu'on ne puisse blâmer ni louer sans restriction et qui soit fait pour inspirer des sentiments partagés. Écoutons-le un moment :

DUCRÔNE

« ... Ah ! Ah ! Monsieur mon neveu, vous me faites quitter la campagne, mais patience ! vous me paierez mes peines.

DABELLE

Le mal n'était point à son comble, et d'ailleurs nous espérions le guérir. Chaque faute doit être appréciée d'après l'âge, le caractère. De grâce, ne dérangez rien au plan que nous sommes convenus de tenir à son égard...

DUCRÔNE

Je ne prends jamais conseil que de ma tête, monsieur, et je n'ai jamais eu lieu de m'en repentir. Je suis son oncle, et vous sentirez bientôt que je dois penser tout autrement que vous. Ce n'est pas votre neveu qui vous a volé, c'est le mien, c'est mon sang qui s'est avili...

DABELLE

... Si je m'intéresse au sort de ce jeune homme, croyez que je connais au fond son caractère et que j'ai mes raisons pour plaider en sa faveur. Il vaut mieux éclairer le coupable que de le punir. N'aggravons point ses fautes lorsqu'il est encore facile de les réparer.

DUCRÔNE

Vous vous trompez très fort si vous le pensez. Tant de bonté, tant de zèle m'étonne, mais ne m'entraîne pas. Chacun a ses principes. Les vôtres peuvent être fort bons envers une fille dont le caractère est naturellement porté à la

vertu. Je donnerais la moitié de mon bien pour avoir une enfant comme celle-là. Mais je connais un peu comme il faut mener cette jeunesse extravagante, indisciplinable. Celui qui a osé une fois manquer au devoir que l'honneur lui imposait ne mérite plus aucun ménagement[1]. »

Voilà, ce me semble, un assez bon dialogue de théâtre, et vraiment proche de la vie réelle. Par sa structure générale, par des traits notables de vérité comme celui-là, *Jenneval* répond en quelque mesure aux théories dramatiques de Mercier et, si l'on songe que c'était sa première pièce, on reconnaîtra qu'elle avait l'air de promettre.

III

La *Brouette du Vinaigrier* n'est pas non plus dénuée de mérite. Il n'y a pas de sujet moins neuf ni plus uni. Mercier prétend démontrer qu'en fait de mariage il faut préférer l'inclination aux convenances, qui ne sont qu'un déguisement de la vanité ou de l'intérêt. Tout l'ancien théâtre est rempli de filles dont l'autorité paternelle veut disposer contre leur cœur et que l'art du poète unit, au dénouement, avec celui qu'elles aiment. Mais c'est pur instinct de sympathie, complicité de cœur entre l'auteur et deux jeunes amoureux qu'on tyrannise. Ce bon mouvement de bienveillance désintéressée, notre dramaturge en fait un grand principe d'économie sociale. L'amour n'a pas seulement droit à être exaucé, parce qu'il est l'amour, mais par cela de préférence qu'il s'adresse plus haut ou plus bas que soi. « Tout ce qui mêle les différents états de la société et tend à rompre l'excessive inégalité des conditions, source de tous nos maux, est bon, politiquement parlant. La même loi qui défend aux frères de s'allier à leurs sœurs devrait peut-être interdire aux riches de s'allier aux riches[2]. » Passons sur l'exagération de ce vœu, avec Mercier il faut toujours remettre les choses au point, et venons à la démonstration qu'il nous propose.

1. *Jenneval*, a. III, sc. II.

2. Préface de la *B. du V.* Cette prétention est vertement relevée par l'*Ann. litt.*, 1775, VII, 3, et par le *Mercure*, 23 oct. 1784, p. 181.

M. Delomer, négociant riche et considéré, père d'une fille unique, a un commis digne de toute sa confiance : c'est le fils du père Dominique, vinaigrier de son état, qui, depuis quarante-cinq ans, fournit ses pratiques en roulant lui-même son petit baril sur une brouette. Laborieux, honnête et plein de courage, il a donné à ce fils une excellente éducation, s'est bien gardé d'en faire un latiniste, l'a envoyé hors de France apprendre le commerce et les langues étrangères, si bien que ce jeune homme accompli rend à son patron, M. Delomer, les services les plus précieux. Par malheur, il le sent trop, l'humble industrie paternelle ne le met pas dans le monde sur le même pied que le chef d'une grande maison dont la seule signature, circulant de place en place, s'échange partout contre de l'or. C'est donc en silence qu'il aime Mlle Delomer, mais il ne se résoudra pas à la voir en épouser un autre et, comme elle est promise, il s'apprête à partir. La jeune fille aussi soupire en secret pour l'amoureux Dominique, mais comment résister à la volonté de son père? Soudain la catastrophe d'un correspondant met Delomer à deux doigts de la faillite. Chancelant un instant sous ce coup inattendu, atteint à la fois dans sa prospérité et dans le bonheur de sa fille, il s'est senti hanté par une tentation détestable : il va profiter de l'ignorance où l'on est encore et accepter des fonds qu'on lui prête. Dominique lui sauve la probité et se met à l'œuvre pour liquider le passif. Il ne restera rien que l'honneur. Naturellement, au premier mot, le coureur de dot dont Delomer voulait faire son gendre prend la fuite, et c'est à ce moment que le père Dominique fait son entrée dans cette maison dont il ignore la ruine, poussant devant lui sa brouette. La veille, en des temps plus heureux, il a reçu les confidences de son fils et prétend lui donner celle qu'il aime. Aucun vain préjugé n'altère sa confiance : un commerce en vaut un autre; le sien a fructifié, et dans son baril il vient de mettre un chargement dont nul ne se doute encore, tout près de cent mille livres, or et argent, le fruit d'une vie de labeur. Comme il ne faut pas toutefois que le vil intérêt l'emporte, c'est dans l'ignorance de ce trésor inattendu que Delomer fait aux propositions du vieux vinaigrier l'accueil le plus obligeant : à peine a-t-il eu une sourde révolte d'amour-propre aussitôt réprimée, et

il agréerait volontiers Dominique, mais il a tout perdu et redoute la misère pour le jeune ménage. Là-dessus, l'or de couler à flots hors du baril débondé. Les amants seront unis et la vertu des honnêtes gens glorifiée.

On aperçoit bien dans cette pièce les qualités que requiert le code dramatique de Mercier. Elle offre au public l'exemple salutaire d'honnêtes gens chez qui bonne conduite et félicité vont de pair, et elle nous les représente dans la sincère allure que nous verrions à leurs pareils, au cours de la vie réelle. Ce n'est pas qu'on n'y trouve quelque peu à reprendre. L'amour de la vraisemblance devait-il souffrir qu'un bijoutier s'appelât M. du Saphir, comme l'usurière, dans Regnard, s'appelle Mme La Ressource? D'autre part — et ceci est plus grave — on ne voit point l'utilité de tant avilir Jullefort, l'épouseur épris des beaux yeux de la cassette. Pour qu'il eût tort, ne suffisait-il pas et de ses vues intéressées et de l'aversion qu'il inspire à sa future, sans qu'on vînt nous apprendre ses précédentes négociations matrimoniales avec une femme de soixante-six ans? Et Mercier avait-il donc peur que nous prissions le change sur les vrais mobiles du personnage, qu'il lui prête cette effusion par trop candide : « Lorsque vous me parlez de l'aisance du père, cela m'attendrit[1] » ? Le propre de semblables passions est de se dissimuler, voilà par dessus tout ce qu'il ne fallait pas omettre, si l'on voulait que nous fussions frappés de la ressemblance. A tout prendre, la faute n'est pas irrémissible et chacun, dans cette petite intrigue, remplit convenablement son emploi, garde son air naturel. Jullefort, en quête d'un beau parti, croit le tenir et s'en applaudit d'avance. Le père Delomer est un caractère qui ne s'entend pas moins bien : homme de travail lui-même, accessible et bienveillant, assez philosophe pour ne point dédaigner plus petit que soi, il a, en somme, comme tout bon

1. A. I, sc. I. Le *Mercure* demande à ce sujet pourquoi Mercier « a donné un caractère si révoltant à son M. Jullefort? S'il nous répondait que c'est pour le mettre en opposition avec Dominique le fils, nous pourrions lui répliquer que c'est un bizarre contraste que celui du blanc au noir et que ce n'est pas là fondre les couleurs mais les briser. » 23 oct. 1784, p. 180. L'observation porte, adressée à un écrivain qui s'était élevé si fort contre les contrastes en usage dans l'ancien théâtre.

père, le souci des partis sortables : c'est de bon cœur qu'il va marier sa fille à Dominique, mais je gage qu'il n'en aurait pas eu le premier l'idée. Mlle Delomer sait aimer et souffrir, mais elle est bien élevée, elle a trop le sens de ses devoirs pour imaginer quoi que ce soit qui ressemble à un esclandre. Enfin les deux Dominique me paraissent également porter la figure de leur état : le vieux, gaillard et content, fort de soi, de ses bras, de sa vie irréprochable et de cette autorité monnayée qu'il tient secrètement en réserve, plein d'une honnête assurance, ne relevant que de lui-même et regardant chacun bien en face ; le fils, conscient de son mérite, mais contenu et trop fier pour exposer sa dignité à l'ombre même d'un affront. Tout ce monde-là respire. Comme il n'y va de la vie de personne, le ton de chacun est aussi à un diapason plus naturel. Il paraît plutôt trop uni et calme quand, par exemple, le négociant apprend sa ruine. Chez un homme de son état et lorsque le désastre parvient à ce comble, il éclate au cerveau de tout autres orages. Mais, outre qu'il est contraire à la morale de Mercier de crier beaucoup pour une plaie d'argent, ne lui cherchons pas querelle de cette modération passagère — il ne nous garde que trop de transports oratoires — et sachons-lui gré d'avoir presque toujours fait converser les héros de ce drame comme des êtres de bon sens qui ne sont pas trop infatués de leur sensibilité. En veut-on un exemple ?

DOMINIQUE

« Oui, monsieur, c'est moi qui viens vous offrir un parti pour mademoiselle, m'entendez-vous ? Cette chère enfant est si aimable, si bonne !

DELOMER

Vous, père Dominique, voilà qui est neuf. Qui peut, s'il s'il vous plaît, vous avoir chargé ?

DOMINIQUE

Je parle au nom d'un jeune homme dont la famille et les mœurs vous sont bien connues... Oh ! pour ce jeune homme là, il aime la demoiselle, il l'aime sincèrement... Je parle ici pour lui, il la prendrait pauvre comme riche, j'en réponds : eh bien ! n'est-ce pas là de la tendresse ?

DELOMER

Achevez, dites ; quel est ce jeune homme ?

DOMINIQUE

C'est mon fils.

DELOMER

Votre fils ?

DOMINIQUE

Oui, monsieur, mon fils.

DELOMER

Certes, je ne m'y attendais pas... Comment, lui à qui je m'ouvre tout entier, il aurait pu former de secrètes prétentions ! Il vous aurait chargé ?

DOMINIQUE

Il ne m'a chargé de rien. C'est moi qui veux cela. Avez-vous pris garde comme il s'est enfui, quand il a vu que je voulais vous parler ? Loin d'avoir nourri le moindre espoir, il sèche secrètement de chagrin, tantôt demandant à voyager et tantôt ne le voulant plus. Il est nuit et jour dans l'état le plus tourmentant ; et moi, je n'ai appris qu'aujourd'hui le supplice de ce pauvre garçon, car vous m'auriez vu plus tôt...

DELOMER

Vous me surprenez étonnamment, je n'aurais jamais soupçonné.

DOMINIQUE.

Je me suis dit : puisqu'il l'aime si fort, il ne peut que la rendre heureuse et être heureux lui-même. Vous connaissez son cœur, son esprit, ses talents, il suit le même état que le vôtre, il est estimable, vous l'estimez, pourquoi n'aurait-il pas la préférence ?

DELOMER

Bon père Dominique, y pensez-vous ? Je vous pardonne, vous êtes père, mais...

DOMINIQUE

Monsieur, il n'y a pas la moindre tache dans notre famille, nous allons tous la tête levée. Vous auriez tort de vous

scandaliser de ma demande : allez, sous cet habit grossier, je sais ce que c'est que le monde ; il est des préjugés que l'on sacrifie sans peine, pour peu que l'on raisonne. J'ai vu les grands, j'ai vu les petits ; ma foi, tout bien considéré, tout est de niveau. Ce qui en fait la différence ne vaut pas la peine d'être compté ; mon fils a du savoir, de la figure, de l'honnêteté, des mœurs, de l'amour pour l'ordre et le travail, et qui sait jusqu'où ce garçon-là doit monter? C'est un grain de moutarde qui peut lever bien haut.

DELOMER

Vous avez raison, et je ne songeais pas qu'à commencer de ce jour, je ne dois pas trouver un si grand intervalle entre lui et moi. Ah ! quel jour ![1]..... »

Encore une fois cela est sain et franc. Mais, au fait, où donc ici est le drame, l'action?

Le continuateur de Grimm se demandait ce qu'on voulait prouver : « On sait assez que la fortune rend à peu près toutes les conditions égales, on ne le sait que trop, et ce n'est pas la peine de faire un drame exprès pour nous l'apprendre[2]. » De son côté le *Mercure* posait la même question : « Quelle moralité peut-on tirer de ce qu'un négociant ruiné, qui voit un prétendu gendre uniquement guidé par l'intérêt, refuser la main d'une fille qu'il prétendait adorer, consente à marier cette même fille au fils d'un vinaigrier riche, surtout quand ce jeune homme a des talents et qu'il est l'amant préféré?[3]. » En quoi, l'un et l'autre me semblent errer singulièrement. Mercier est-il tout de bon l'enfonceur de porte ouverte qu'ils prétendent? Marier la fille d'un gros négociant au fils d'un gagne-petit, voilà une chose qui n'allait pas de soi aux environs de 1775 et qui, même après la prise de la Bastille, ne serait pas, aujourd'hui encore, toujours tout simple. L'orgueil du rang réside ailleurs que sur les cimes et ne dépose rien de sa

1. A. III, sc. IV. Le *Mercure*, peu indulgent pour *la Brouette*, juge néanmoins cette scène « véritablement intéressante. »

2. *Corr. litt.*, XI, 84. Meister, qui ne pense pas grand bien de cette pièce, accorde néanmoins qu'on y trouve « quelques scènes qui peuvent intéresser, uniquement parce qu'elles respirent cette candeur et cette vérité d'âme qui caractérisent tous les ouvrages de M. Mercier. »

3. *Mercure*, 23 oct. 1784, 181.

superbe à descendre en plat pays. Mercier ne se trompait donc pas en se targuant de faire à sa manière un petit coup d'État et il en rehaussait très pertinemment l'audace quand il accumulait d'un air de défi ces détails bas qui soulevaient Fréron de dégoût[1], cet humble commerce de vinaigrier, ce baril, cette brouette poussée en triomphe sur un parquet ciré. Tout cet attirail était de bonne guerre, il rendait la leçon plus significative, ajoutait au mérite de la victoire remportée sur l'esprit d'inégalité. En fait d'exemple, à vrai dire, et de vertu convertissante, que valait cette victoire elle-même ? C'est là-dessus qu'on aurait eu plus beau jeu à épiloguer. Car s'il ne faut, pour réduire le préjugé, rien moins que le prendre à la gorge, il tiendra bon toutes les fois qu'on ne l'y prendra pas. Que la ruine de Delomer fût étrangère à ces accordailles, sans doute l'édification du spectateur ne laisserait pas d'y gagner. Apparemment les choses se passeront ainsi en 2440. Mais il fallait composer avec des contemporains moins avancés dans la sagesse. Et, quelque chemin qu'on leur eût fait prendre, l'important, au bout du compte, était de mettre sous leurs yeux le spectacle salutaire d'une alliance entre personnes de rangs inégaux. Mercier avait donc rempli son objet : « On ne manquera pas, même avant que d'avoir lu la pièce, de dire : « La Brouette du vinaigrier! « quel titre bas!.... Les personnages de ce drame sont trop « bas! » J'ai prévu le reproche et je l'ai bravé[2]. »

Le vrai grief est ailleurs. Pourvu qu'il fasse une démonstration, voilà Mercier content. Il a hâte de nous y mener, il oublie trop que l'art serait de la différer, de nous tenir en suspens. Quoi que vaille ici la thèse qu'il soutient, notre plaisir languit si nous ne la sentons en péril ; et lui, le malavisé, il tremble, dirait-on, que nous ne soyons assez promptement rassurés. Aussi, est-ce l'action dramatique elle-même qui succombe. Un combat de sentiments nous

1. « Je conseillerais à M. Mercier de mettre ainsi sur le théâtre tous les corps de métiers dont cette capitale abonde et de nous donner, en drames bien relevés et bien pathétiques, *le Sac du Charbonnier*, *l'Auge du Maçon*, *la Tasse du Quinze-Vingt*, *le Chaudron de la Vendeuse de Châtaignes*, *la Chaufferette de la Marchande de pommes*, *le Tonneau de la Ravaudeuse*, *la Hotte du Crocheteur*, *la Sellette du Décrotteur*, etc., etc. » *Ann. Litt.*, 1775, VII, 13.

2. Préface de la *B. du V.*

semblait promis. Nous attendions que les vœux des deux amants fussent en butte à la résistance d'un père inflexible, mais ils restent muets et le père ignore ce qui se passe dans leurs cœurs. L'exposition claire et bien faite nous préparait à un conflit : il est conjuré avant que de naître. Le coup de fortune de la ruine subite met en fuite le rival qu'on nous annonçait et fait place nette au dénouement. En l'absence des chocs de passions et d'intérêts dont vit le théâtre, comment voir dans cette paisible histoire autre chose qu'une anecdote agréablement dialoguée?

Pourtant la matière à traiter pouvait être fructueuse. « Si M. Mercier, observe le *Mercure*, avait présenté les suites d'une union forcée par l'orgueil du rang, tout ce qu'elles entraînent souvent de chagrins, d'amertume et de malheur, il aurait présenté une vérité morale [1]. » Sur ce même sujet, bien d'autres plans encore étaient concevables, sans doute, mais à vouloir mettre sur la scène cette question de la mésalliance, il n'y avait, dans tous les cas, qu'une seule manière d'y faire œuvre dramatique, c'était de nous représenter avec force les mouvements d'âme, les résolutions et les actes inspirés aux intéressés par leur désaccord sur ce point capital. Notre propre sentiment balançait peut-être, ne se décidait point du premier coup, mais c'était justement le secret de l'auteur que de tirer des circonstances l'argument propre à nous ranger de son côté. Procéder inversement, comme fait Mercier, ne point abandonner l'idée qui lui est chère aux hasards de la controverse, ne pas souffrir que notre attention soit distraite de la leçon à recevoir et se payer des raisons les plus faciles dans sa hâte de nous l'imposer, je ne sais si pour un moraliste l'expédient est de ressource, mais le plus simple instinct de son art détourne l'homme de théâtre d'y recourir. Nous commençons à entrevoir pourquoi, à la grande colère de Mercier, le *Journal Encyclopédique* insinuait discrètement que la scène n'était peut-être pas l'endroit le mieux choisi pour faire briller des talents auxquels il était loin, d'ailleurs, de marchander son estime [2].

Le généreux réformateur était, en réalité, dupe d'une

1. 23 oct. 1784, 181.
2. *Journal Encycl.*, 1775, III, 509.

confusion qui devait faire tort à ce qu'il y avait de mieux fondé dans ses théories. Drame et morale sont deux choses compatibles assurément, mais aussi distinctes que possible. Bonne ou mauvaise, ce n'est pas par sa qualité intrinsèque que telle passion aura, sur les planches, de quoi nous émouvoir, mais par les démêlés où elle sera engagée, par les luttes qu'elle soutiendra et les conséquences qui en résulteront. C'est cela même qui est proprement la règle de ce jeu comme la détermination rigoureuse du bien et du mal est l'essence de la morale. Sans glorifier aucune vertu, et même en soutenant des idées perverses, le théâtre ne cessera donc pas d'être le théâtre, pourvu qu'il se soumette aux conditions qui font l'intérêt de ses fables, comme aussi la vertu garde son évidence et son autorité, lors même qu'il ne s'y mêle aucun intérêt de ce genre. Dès lors, pour rendre le drame vertueux, je vois bien qu'il y faut mettre de la vertu, mais pour rendre la vertu dramatique, il faut, si j'ose dire, y mettre du drame. Mercier n'a jamais fait cette distinction. Dans son bel enthousiasme pour le bien, il lui a attribué tous les mérites, y compris celui de plaire et d'émouvoir sur la scène par sa seule apparition, sans rien accorder à la muse du lieu. Partant, s'il rencontre d'aventure un vrai sujet de pièce, fertile et ample, il n'en tire nullement le parti dont ce sujet serait susceptible. Il omet de le développer, il néglige d'en extraire ce qui s'y pourrait recéler d'instructif pour la connaissance du cœur humain, il le gâche enfin. Toute son affaire est de le prendre pour prétexte à l'énonciation d'une vérité morale, acquise d'avance, prétexte, d'ailleurs, si gauche que cette vérité n'y saurait puiser aucune force nouvelle à l'encontre de ceux qui n'en seraient pas persuadés.

Il s'agit, par exemple, d'honorer la fidélité conjugale, d'opposer aux entreprises des libertins la dignité et le bonheur de l'état de mariage. Mercier compose le *Faux ami*. Les époux Merval sont divisés par un simple malentendu de cœur. Auprès d'eux, le fourbe Juller s'évertue à envenimer leur mutuel ressentiment dans le dessein d'en profiter. Voilà des données assez faciles à imaginer, mais d'un pathétique inépuisable, pour peu qu'on sache l'en dégager. Qu'on nous montre tout d'abord ces cœurs ulcérés mis aux prises par les mille petites rencontres de la vie quotidienne,

exaspérant de bonne foi les griefs qu'ils croient avoir; qu'on prenne sur le fait l'aggravation continue et fatale de la scission une fois commencée, qu'on nous en laisse voir les apparences de raisons, et comment le courroux gronde et monte par degrés. Viennent les impulsions de colère, les tentations de vengeance, le faux ami est là, il recueille des confidences, il hasarde des consolations. Encore faut-il quelque ombre d'indice pour l'y encourager, quelque germe de sympathie, quelque chance lointaine de succès. A ce prix, notre attention s'éveille, inquiète de savoir ce qu'il adviendra de ces premières approches, comment, pourquoi, sous l'empire de quel sentiment, la jeune femme se reprendra, avant que de s'être laissé abuser, quelles péripéties déjoueront le fourbe et rapprocheront les époux. On imagine Marivaux à l'œuvre.

Mercier, par malheur, ne soupçonne pas un instant que la leçon serait bien meilleure s'il la donnait sans le dire, s'il la laissait jaillir des entrailles du drame, si la crise morale, elle seule, nous instruisait du péril des cœurs qui s'aliènent dans le silence. Point, il entend faire le pédagogue et nous dicter lui-même, en termes bien appuyés, l'opinion que nous devons prendre. Peu s'en faut, à cet effet, que chaque personnage ne porte écrite sur le front l'épithète qui le doit qualifier. Si Juller ne dit pas expressément : C'est moi le méchant homme, du moins nous est-il impossible d'en douter, à la crudité ingénue avec laquelle il s'ouvre de ses projets. Cet homme assurément n'a rien de ténébreux. Il donne des leçons publiques de son manège. « Va! personne ne connaît mieux que moi l'art de se glisser chez une femme. Je commence d'abord par me faire l'ami de la maison, flattant les deux époux en particulier, peu à peu je deviens leur confident secret, l'homme nécessaire. J'étudie leur goût, leur penchant et les mets à profit. J'excite de petites bourrasques que je sais calmer à propos, en attendant que je fasse lever la tempête sérieuse qui doit les séparer l'un de l'autre. Pendant ces premiers jours, je surviens comme consolateur. Je flatte, je propose des raccommodements que je fais échouer, alors je manie à mon gré un cœur dont je connais les replis. J'y domine avec mystère mais avec empire, et ce qui m'amuse beaucoup, c'est que l'époux, aveuglé par ce génie favorable qui les rend tous

confiants, ne cesse point de m'être attaché. Je ne manque pas de bons amis[1]. »

Ce sont de bien grosses malices. Encore ce faux ami met-il à les déployer une ineffable maladresse. Il s'attaque étourdiment à une femme qui dès le début nous apparaît inaccessible. Pour retrancher du drame tout semblant d'intérêt, l'auteur imagine entre les époux une brouille toute légère, laquelle ne nous est connue que par les gémissements que chacun pousse de son côté[2]. D'ailleurs, nulle autre trace. Encore qu'ils prononcent le grand mot de séparation, nous n'appréhendons pas grand risque pour le bonheur de deux êtres qui ne cessent de penser l'un à l'autre. Voilà les positions prises. Et puis? Et puis c'est tout. A son premier mot de déclaration, le faux ami se voit montrer la porte. Un innocent jeune homme qu'il avait essayé vainement de prendre pour disciple le dénonce à l'horreur des honnêtes gens et reçoit en récompense la main d'une jeune fille gagnée par ce beau trait au mariage dont elle se faisait une idée peu flatteuse. Quant aux deux époux, la présence de leur fils, qu'ils ont eu, l'un et l'autre, l'idée de ramener de sa pension, les reconcilie sur le champ : ils s'en voulaient si peu! Ce stratagème de l'enfant était tellement du goût de Mercier qu'il l'a fait servir une autre fois, dans son *Nouveau Doyen de Killerine*[3], au même heureux effet. Nous avons regardé des images édifiantes en place du drame qui nous

1. Le *Faux Ami*, a. II, sc. IV.

2. Un journal du temps loua Mercier d'un mérite qu'il est bien loin d'avoir eu : « L'auteur a bien suivi la marche de l'humeur dans les cœurs trop sensibles. » *Esprit des Journaux*, sept. 1772, p. 134.

3. Quelques mots suffiront sur cette pièce. Les deux premiers actes tirent du *Faux Ami* leur substance, singulièrement appauvrie encore. Point de suborneur ici, deux époux qui se reconnaissent d'humeur incompatible et ne veulent plus de la vie commune. Sur quoi, leur bon oncle, le bienfaiteur par vocation, celui qui, en souvenir de Prévost, s'appelle le *nouveau doyen de Killerine*, tire l'enfant du collège, le jette dans les bras de ses parents et opère en une seconde le miracle de leur réconciliation. Après ce bel exploit, fort en peine d'un autre neveu, un prodigue qui en est à vendre ses portraits de famille, le bonhomme va, sous un déguisement, s'assurer si ce dissipateur conserve un reste de sensibilité. O joie! le portrait du vertueux oncle est excepté de la négociation. Comment tenir à ce trait et ne point serrer sur son cœur le coquin de neveu? Mercier devait à Sheridan cette merveilleuse invention.

était promis. Chose étrange, en vérité, qu'un écrivain dont le trait dominant était la curiosité fait si peu appliquée à l'étude du cœur humain! C'est bien à tort que, le cherchant sans cesse, disait-il, sous l'habit royal ou sous le manteau de bure[1], il se vantait de le connaître. De fait il ne s'arrêtait même pas à en considérer les mouvements les plus naturels. Malgré la désignation individuelle qu'il donne à ses personnages, malgré ses recherches de vérité locale et circonstanciée, il ne les fait pas vivre. Loin de suivre en eux le libre cours des sentiments qui devraient s'engendrer, se succéder, se transformer, sous l'action des circonstances, il les roidit du commencement à la fin dans la fixité de la posture qu'il leur a une fois assignée pour le besoin de sa cause. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'il ne sent pas combien l'incurie du psychologue en telle matière ôte de ressource au dessein du moraliste.

Il faut en dire autant de deux pièces qui sont restées inédites et dont chacune encore roule sur un thème qu'on ne saurait juger stérile en soi. Lucerval, c'est l'*Envieux*, mais l'*Envieux* sans intérêt personnel, sans autre mobile que le dessein gratuit de nuire. Il a obtenu la main d'une jeune fille, non qu'il s'en soucie, mais elle appartient à une famille de braves gens unis et heureux dont il médite d'empoisonner la félicité. Elle ne l'aime pas, ne l'épousera que pour obéir à son père. Tant mieux, car elle souffrira. Vient-il à soupçonner sur de faux indices qu'elle lui garde peut-être une tendresse secrète, le voilà qui délibère s'il ne rompra pas le mariage et qui ne se résout à passer outre qu'après s'être juré de la bien tourmenter. On démasque pourtant sa vilaine âme, on le repousse au profit de son frère qu'il n'a pas cessé de calomnier, et cette laide marionnette se retire en grinçant des dents. Qui a reconnu les démarches d'un envieux?

Léontine, abandonnée par Melfond, s'efforce en vain de le disputer à la jeune Amélie et, pour se venger, cette *Nouvelle Médée* essaie alors d'empoisonner sa rivale. Le crime est fort noir. Mais qui est cette Léontine? Pourquoi son amant l'a-t-il quittée? Que lui reproche-t-il? Et ce furieux désespoir qui arme la meurtrière, n'est-ce pas lui qui l'a

1. Préface de la *B. du V.*

provoqué? Pas un mot de tout cela. Elle est la mauvaise femme, Amélie est l'ange, Melfond rend à toutes les deux leur dû, indignation méprisante à l'une, tendresse dévote à l'autre : et chacune des personnes de ce trio laisse échapper, comme par la pression d'un ressort, les paroles de son emploi, l'une des apostrophes écumantes, l'autre de tendres plaintes et le troisième de sonores déclamations. Ainsi l'a voulu le décret insondable de l'auteur. Honni soit qui en réclame davantage!

Tirant un si pauvre parti de ce qu'une situation comporte de réellement dramatique, on conçoit que Mercier, dans le choix de ses sujets, ne s'inquiète même pas de savoir s'ils sont ou non appropriés au théâtre. Il fait une pièce sur un texte, comme il ferait un sermon. En présence des communes injustices de la vie, chacun a pu rêver d'une baguette de magicien pour remettre à leur place les choses qui n'y sont pas, donner le bonheur à un infortuné sur qui le sort s'acharne, ou confondre l'arrogance d'un drôle évidemment trop prospère. Au théâtre, si elle s'y risque, cette innocente conception ne se réalise, du moins, qu'après bien des traverses, et l'affaire de l'auteur est de montrer, le plaisir du spectateur est de savoir comment elle en triomphe[1]. Rien de plus oiseux au sens de Mercier. Il sort tout échauffé de la lecture d'un roman anglais traduit par l'abbé Prévost, *Miss Sidney Bidulph*, il y a trouvé une réconfortante histoire de méchanceté punie et de vertu récompensée presque miraculeusement, et, toute crue, il s'empresse de la transporter à la scène pour réjouir les gens de bien. C'est l'*Habitant de la Guadeloupe*.

Vanglenne, un jeune écervelé, ruiné par cent folies, est jadis parti pour les Antilles. Il y a si bien disparu qu'on le croit mort. Vingt ans après, riche à millions, veuf, sans enfants, il rentre au pays natal, où il ne lui reste pour famille qu'un couple de cousins riches, les époux Dortigny, et une cousine, veuve et pauvre, Mme Mirville. Afin d'éprouver leur cœur, il prend un habit misérable, se donne pour un malheureux, dénué de tout, et, se présentant, d'ailleurs, sous son vrai nom, tente successivement la pitié des uns et de l'autre. On devine comment la ruse tourne. Les Dortigny

1. Exemple : *Le Bonheur d'un jeune homme pauvre*.

n'ont pour le fâcheux que de dures paroles, tandis que Mme Mirville lui fait l'accueil le plus compatissant. Aussi Vanglenne lui offre-t-il sa fortune et sa main, à la rage des mauvais parents qui, instruits trop tard, ont essayé de racheter leur coûteuse méprise par d'inutiles platitudes.

Ici l'insouciance des moyens est poussée jusqu'à l'affectation. Le spectateur est informé, dès le premier acte, de la vraie condition de Vanglenne; au second, il n'a rien à apprendre quand le héros se présente chez la veuve charitable. De même, la scène où celle-ci figure ne s'achève pas qu'elle ne soit détrompée, en sorte que tout l'intérêt est épuisé avant le troisième acte, qui ne fait que rendre à chacun selon ses œuvres[1]. On ne saurait davantage laisser entendre que les assistants n'ont que faire d'égarer leur curiosité à la recherche de ce qui va se passer, on leur en épargne le soin, on s'attache uniquement à caresser leur sensibilité par un si bon exemple de justice distributive.

Pourtant ce singulier ouvrage est un des mieux venus de tout le théâtre de Mercier, si l'on admet d'abord, bien entendu, que devant une fable aussi candide la critique dramatique perd ses droits. Toutes choses étant exposées d'avance et en quelque sorte sur le même plan, sans attente d'aucun développement ultérieur, il n'y a plus qu'à juger de la valeur des deux tableaux contrastés dont la comparaison forme toute la pièce. Celui de la vertu patiente et secourable donne décidément envie de bâiller. Comment tenir à des phrases de ce genre? « Il n'y a point de honte, ma chère Brigitte, à travailler pour jeter un peu plus d'aisance dans sa maison, surtout lorsqu'on est mère de famille... Non, ma bonne amie, non, point d'excès, conservons le calme que l'infortune ne saurait ôter aux âmes élevées... Il ne faut jamais rendre outrage pour outrage, ce serait le moyen d'éterniser les inimitiés. La douceur et la patience viennent à bout quelquefois de désarmer la dureté et l'orgueil..., etc.[2]. »

On éprouve quelque pudeur à cet étalage de bons sentiments, on aimerait mieux les deviner aux actes qu'ils inspirent, mais l'auteur n'avait pas cette ressource dans une

1. La maladresse saute aux yeux. Elle est reprochée à l'auteur par les critiques. *Ann. Litt.*, 1786, III, 265. *Corr. litt.*, XIV, 372.

2. A. II, sc. I, *passim*.

pièce sans action comme celle-ci, et quand il s'agit de peindre la vertu, d'ailleurs, il ne faisait que s'abandonner à son plus cher penchant en lui prêtant l'air pénétré, le ton pleurard, l'abondance de maximes bien senties qui en étaient pour lui les caractères préférés. Le goût contemporain n'avait guère, à cet égard, de scrupules de discrétion à lui opposer[1]; pourtant, Mercier ne laissait pas de le dépasser. Quand l'*Habitant de la Guadeloupe* parut sur la scène, ainsi que nous le verrons plus loin, on se récria de plaisir et les pires ennemis de Mercier ne purent taire leur admiration d'un sujet si beau, si attendrissant. Mais pour puissant que fût le charme subi, il ne fit pas illusion à tout le monde sur des « redondances de morale » décidément excessives[2]. Il arriva même à un critique d'épiderme moins endurant que les autres de s'en plaindre avec quelque vivacité. Le style vertueux l'offensait. « Point de haine, ma chère Brigitte! C'est un sentiment trop pénible à l'âme qui le nourrit! Ces choses là sont assurément fort édifiantes, mais je ne puis les souffrir : j'ai pour elles la même aversion que quelques personnes délicates ont pour certaines odeurs fades qui leur font défaillir le cœur[3]. »

En revanche la peinture des riches sans entrailles n'est pas du tout dénuée d'agrément. Mercier les déteste de si bon cœur, il les charge de coups si vertement assénés, il redouble d'une si belle vigueur, il se fait de leur confusion une telle volupté qu'il leur donne un air de vie assez expressif et surtout, oserai-je le dire? assez comique. A son corps défendant, j'imagine, car les méchants méritent pis que de nous faire rire. Toujours est-il qu'à dépeindre ces loups-cerviers, il rencontre souvent le comique, voire même le burlesque. Quelle plus belle occasion la satire aurait-elle de cingler fort et dru? Elle se dépense donc et s'évertue en traits copieux, outrés et naïfs[4].

1. Voici un trait vraiment curieux à noter. Un particulier écrit au *Mercure* (avril 1770, II, 177) pour exprimer le vœu qu'il soit permis aux citoyens de faire placer à leurs frais sur les édifices et dans les places publiques des inscriptions morales propres à édifier les passants.

2. *Journal de Paris*, 26 avril 1786. *Corr. litt.*, XIV, 372.

3. *Journal helvétique*, sept. 1782, p. 31. Réserves analogues dans le *Journ. Encycl.*, 1786, V, 280.

4. On ne s'étonnera pas que le Guignol lyonnais ait fait entrer *l'Habi-*

Dortigny a une âme d'agioteur, sa femme est encore plus âpre, elle réprime en lui les distractions de la rapacité. Nous assistons d'abord aux reproches aigres que les deux époux se font mutuellement de leurs dépenses, puis c'est entre eux une surenchère de zèle à pomper l'argent. Le mari se vante de ses opérations usuraires, mais l'autre a mieux, elle fait une chasse intrépide aux testaments. « Quelle femme est plus attentive que moi à déterrer les vieux malades qui paient les complaisances? Mes soins assidus auprès de ce moribond pendant trois semaines que je l'ai dorloté m'ont valu mes nouvelles boucles d'oreilles. Elles sont superbes. Quelque autre malade paiera l'aigrette. » Et elle ajoute avec une sensuabilité de vampire : « Que je trouve l'occasion d'être couchée sur un testament, et je ne craindrai pas d'appliquer de mes mains les flanelles sur les membres du testateur goutteux[1]. »

Ceci passe évidemment toute mesure. Un journaliste scandalisé dans son optimisme s'écrie avec raison. « La société actuelle est malheureusement si pervertie qu'on peut y rencontrer des âmes aussi basses, mais nous ne saurions nous persuader qu'elles se fassent entre elles des confidences et des aveux aussi francs et nus[2]. » La remarque est juste à souhait, faite pour frapper l'observateur le plus nonchalant. Mercier oublie toujours, lorsqu'il s'attaque aux méchants que ceux-ci se mentent à eux-mêmes et se décorent envers leurs pareils d'une hypocrisie dont ils sont les dupes à moitié sincères. Mais ce sont là pour lui des vues trop sereines. Il manquerait à lui et aux âmes

tant de la Guadeloupe dans son répertoire, c'était reprendre son bien. V. A. Hallays, *En flânant*, *Journal des Débats*, 17 mars 1899.

1. A. I, sc. I.

2. *Journ. Encycl.*, 1786, v, 266. Même critique dans l'*Ann. Litt.*, soutenue par d'excellents arguments *ad hominem* : « Le financier nommé Dortigny et sa femme s'entretiennent ensemble de leurs affaires et se font mutuellement des confidences abominables que les scélérats ne se font jamais ; le plus méchant homme cherche à se déguiser sa méchanceté à lui-même, à plus forte raison ne la découvre-t-il point à autrui. Je sais que le défaut est très commun sur notre théâtre, que, dans la tragédie comme dans la comédie, les principaux personnages font à leurs confidents ou à leurs valets des aveux odieux, mais un législateur tel que M. Mercier, un restaurateur de l'art dramatique devait corriger de pareils défauts et non les imiter. » 1786, III, 265.

dont il s'est donné charge s'il se prêtait à des explications du mal qui risquent bientôt de prendre un air de transaction et même de connivence. Jamais il n'en donnera une horreur assez forte, jamais il ne le peindra trop cynique et trop laid. C'est, d'ailleurs, à l'habitude d'optique ainsi contractée qu'il doit la verve de ses bons endroits.

Voici justement des trouvailles plus savoureuses. Quand Vanglenne fait sa timide démarche de solliciteur, ses hôtes forcés se hérissent tout d'abord. Le financier puissant garde quelque ombre de bienséance, mais auprès de lui Mme Dortigny bout, elle retient à temps l'écu que celui-ci va laisser glisser de ses doigts, son humeur éclate en phrases courtes, qui fustigent et mortifient. Comme le faux pauvre raconte le naufrage où il est censé avoir tout perdu et seul survécu à ses compagnons, « ils sont après tout fort heureux, réplique-t-elle, puisqu'ils n'avaient plus rien au monde... Autant vaut... » Conçoit-on cette indiscrétion de survivre? Il répond humblement en faisant appel aux souvenirs d'enfance, en risquant une allusion à l'aspect opulent de l'hôtel. Elle aussitôt de regimber. Qui s'avise de la croire riche? « L'aisance? Qui vous a dit cela, monsieur ? Est-ce qu'on a de la fortune à Paris ?..... » Il poursuit ses instances, mais elle raffine sur l'insolence de ses défaites. « Ce qui est au fond de la mer ne peut pas revenir sur l'eau, sur notre commandement, et malgré tout le désir que nous en aurions, nous ne pouvons vous le restituer. » Elle trouve d'instinct les formules de refus les plus outrageantes et affecte, en lui refusant l'aumône, de l'appeler de son nom. Il proteste honnêtement qu'il ne sollicite qu'un peu de recommandation pour trouver un emploi. Elle demeure ébahie d'un vœu si exorbitant. « Monsieur ignore sans doute qu'il y a des surnuméraires qui servent depuis plusieurs années, qui sont recommandés de toutes parts et même par les puissances... On ne peut pas non plus les tuer pour vous faire place... » Que s'est-il avisé de revenir ? Ce serait conscience que de l'aider. « Les gens du Nouveau-Monde ne doivent pas ôter le pain à ceux de celui-ci[1] ! »

Tout cela est joliment rendu et on y aperçoit vraiment une esquisse de caractère. Voici qui ne vaut pas moins.

1. A. I, sc. III.

Mme Dortigny ayant été le plus impudente à découvrir sa nature d'hyène, c'est elle aussi, la fatale erreur une fois connue, qui déploiera le plus de patience dans la servilité, le plus de souplesse dans la flatterie. Ils vont tous les deux chez Vanglenne tenter la tâche ingrate de se faire pardonner. Le mari penaud, comptant peu sur le succès, veille du moins sur sa contenance. Elle, au contraire, sourit d'aise aux rebuffades que l'habitant de la Guadeloupe ne leur épargne pas. La critique a même reproché à ce dernier ses dédains, ses sarcasmes trop acerbes : une politesse ironique aurait, pensait-on, produit plus d'effet[1]. L'observation ne paraît guère juste. Rien n'eût été plus éloigné d'un homme de ce caractère, peu habitué à se contraindre d'ordinaire, ulcéré d'une injure si récente et ayant, en outre, conscience de faire office de justicier. Il se jette donc dans un fauteuil, affecte de lire et jette de loin aux visiteurs quelques boutades calculées. Mme Dortigny ne veut y voir que pure espièglerie. La scène prend, chemin faisant, un tour inattendu. Le livre que feuillette Vanglenne contient l'*Épître à mon habit* de Sedaine dont l'application trouve ici sa place. Il la commente longuement, la loue à la barbe des journalistes qui en médisent. Avec eux, Mercier, à cette heure, avait un fort compte à régler. Les sottises de la gent critique, il les met naturellement dans la bouche de l'homme d'argent, ignare, incapable de jugement personnel, mais entêté à prononcer. Sa femme s'en indigne. « Tout ce que dit le cousin est d'une vérité, d'une justesse surprenante, et je ne sais pourquoi vous voulez contredire des choses aussi lumineuses. » Elle n'oublie pas non plus un mot gracieux pour le talent du lecteur et nous réjouit de ses persévérantes câlineries jusqu'à l'attaque de nerfs dont elle accueille la ruine définitive de ses espérances[2].

S'il prétendait trouver en chacune des lois de la morale la substance d'un drame, Mercier, du reste, se contentait à moins de frais encore. D'un simple bon conseil, ou plutôt d'un conseil qu'il croyait bon, il n'avait aucune peine à tirer cinq actes. Le *Campagnard ou le Riche désabusé* n'a été écrit qu'à seule fin d'opposer au goût factice des villes

1. *Ann. Litt.*, III, 262 et suiv.
2. A. III, sc. V et VI.

la vie champêtre, celle que la nature conseille. Le plus grand mérite du *Campagnard*, au sens de l'auteur, est de remplacer les parterres de fleurs par des carrés de choux. Sur ce thème, il est, pour l'édification du public, d'une incroyable prolixité, et ses sains préceptes trouvent encore à se renforcer de l'exemple de deux caillettes parisiennes que l'odeur de l'étable pense faire défaillir. *Nunc erudimini.*

IV

Indifférence à l'endroit des sujets, insouciance des moyens, voilà, dès maintenant, deux caractères bien acquis à la dramaturgie de Mercier et fort propres à la compromettre. Aucun autre dessein préconçu que de servir la morale comme il l'entend, selon l'inspiration du moment. A cet objet unique ce n'est pas assez de dire qu'il consacre l'art du théâtre, il l'immole délibérément. Mais on peut par une disgrâce de nature — et c'était le cas de ce bouillant moraliste — se donner tort même quand on a raison. La théorie du genre sérieux, si mal appliquée, n'en était pas moins bonne. Après tout, l'intempérante morale qui l'avait fourvoyé se pouvait accommoder aussi d'une fable bien faite, conforme aux exigences du théâtre. Une action correctement et logiquement conduite, la description exacte, approfondie, circonstanciée des caractères qu'elle met aux prises, des motifs qui les font agir, l'histoire raisonnée de leur différend, de la crise qu'il provoque et du dénouement qui la termine, voilà qui n'est pas impropre de soi à fournir une leçon utile ; et, ce point capital une fois sauf, voilà qui, appliqué à la peinture des réalités moyennes, devait en révéler l'intérêt et justifier le dessein d'y recourir. Le jour où Mercier écrivit *le Juge*, il montra que ses principes n'étaient pas responsables du mauvais parti qu'il en avait tiré et il permit d'entrevoir quelque chose de leur fécondité. Sans qu'il la faille prendre pour un chef-d'œuvre, et bien que la morale n'y accuse pas plus de penchant à s'effacer, cette pièce fait tout de bon honneur à la poétique dont elle procède. C'est du nou-

veau, et justifié cette fois par l'exemple, et d'une portée assez lointaine.

Comme *l'Habitant de la Guadeloupe*, *le Juge* est une pièce sans amour. Mercier estime, nous le savons, que l'amour tient au théâtre une place démesurée, car il y a beaucoup d'autres passions qui ont autant le droit d'y figurer, dès qu'il est un lieu d'enseignement et rien de plus. La préoccupation de moraliser lui dicte seule cette opinion, mais, même entendue en un sens moins restreint, elle n'a pas tort. Elle agrandit singulièrement l'horizon du théâtre, tout en lui proposant, il est vrai, d'assez graves difficultés. Car, si l'amour, dans toutes les littératures dramatiques, tient une place d'honneur, ce n'est pas apparemment qu'on se soit donné le mot pour en faire l'objet d'une préférence arbitraire, et nous avons lieu de penser que, par l'ébranlement qu'il imprime à notre conscience, par la violence de son pouvoir sur nos résolutions et par les résultats souvent irrévocables qu'il entraîne, il est précisément de toutes les passions celle dont l'image sait le mieux nous émouvoir. Mais cela ne veut pas dire qu'on en doive à tout prix respecter le privilège. Pourquoi ne point tenter sur le cœur et l'imagination de l'auditoire l'effet de quelque autre sentiment? A la vérité l'essai ne réussira que si l'on donne à la peinture de ce sentiment la vertu communicative dont la représentation de l'amour est pourvue. L'entreprise n'est pas impossible, d'illustres exemples, *Œdipe Roi*, *Macbeth*, *Jules César*, en témoignent et peuvent passer pour d'assez fiers encouragements. Il faut néanmoins la croire malaisée. Dans notre théâtre moderne aucun chef-d'œuvre authentique et proclamé ne la signale encore. Mais nous voyons qu'on s'y applique, et d'une belle vigueur. Qu'il suffise, en passant, de rappeler ici un seul titre, la *Nouvelle Idole*, de M. de Curel. Parmi tant de voies nouvelles que l'art dramatique d'aujourd'hui travaille en tous sens à se frayer, celle-ci est donc de celles encore dont Mercier, cent trente ans plus tôt, a eu l'intuition.

Ce qui vaut davantage, c'est qu'en cette occasion, je le répète, on doit lui reconnaître mieux que le mérite d'une leçon, discréditée, comme trop souvent, par sa propre tentative. Il a bien discerné les ressources propres à son sujet, il s'est efforcé de le traiter comme elles le lui pres-

crivaient et il est loin, somme toute, d'y avoir échoué.

On n'en saurait imaginer de plus simple, ni de plus austère. Un juge de village se voit appelé à prononcer entre un paysan et son seigneur. Ce dernier, pour agrandir son parc, a voulu acheter la maison de l'autre. S'étant heurté, malgré des offres alléchantes, à un refus opiniâtre, il passe outre, fait démolir la cabane et bouleverse le terrain convoité. Le paysan l'assigne en justice. Or, le seigneur est le bienfaiteur du juge qui lui doit sa place et qui, en le mécontentant, court à la ruine. Il ne manque, d'ailleurs, point d'humanité, sa fantaisie sénile mise à part, et il continue d'offrir au dépossédé une grosse indemnité. Peu importe : le devoir du juge est tracé, et puisque le rustre ne veut toujours entendre à aucun accommodement, force sera de lui donner gain de cause, à quelque désastre qu'on s'expose en rendant cette stricte justice. Voilà qui ne souffre aucune contradiction, si bien qu'un journaliste, pris de pudeur, se récria : « C'est compromettre la probite que de mettre en question si un juge, contre la conscience et contre l'évidence du droit d'une de ses parties, peut favoriser celle qui a tort parce qu'il est son protégé[1]. » Aussi Mercier ne l'a-t-il pas *mis en question*, et le critique se méprend. Autre chose est de discuter un principe, autre chose de faire effort pour le proclamer. Et le devoir strict, qu'il faut payer d'angoisse, ne va pas sans mérite, ni même sans héroïsme. Il peut y avoir là l'occasion d'une belle épreuve, féconde en spectacles pathétiques, pourvu qu'on sache, jusqu'aux entrailles, nous en faire pénétrer l'intelligence. Or, l'auteur s'y emploie avec la plus méthodique, la plus scrupuleuse application.

Une injustice criante a été commise. A ses pires risques et périls, comme son ministère l'y oblige, le juge la répare. De ce préambule à cette conclusion, qu'est-ce qui constitue le drame ? Non pas les perplexités du juge : il n'en a point ; dès le premier instant, la cause est entendue. Non, mais les raisons qui rendent si douloureuses à son cœur la victoire indubitable de sa conscience. Et, de cette idée, l'auteur, en dépit des maximes étroites que nous lui connaissons, a, pour cette fois, tiré les conséquences les plus heureuses. Réprimer l'excès d'un brutal, au mépris de sa vengeance, a beau

1. *Journ. Encycl.*, 1775, III, 502-509.

être d'un grand courage, on n'y voit pas la matière d'un drame, pas plus que dans le fait d'affronter un chien enragé. Donner tort, parce qu'on le doit, à un homme qu'on aime est autrement dramatique. Il faut donc qu'on ait juste lieu de l'aimer, il faut donc que celui qui, dans la pièce, fait figure de méchant, ne soit pourtant point tout méchant. Voilà une assez notable dérogation aux habitudes de Mercier. S'il n'est pas tout méchant, il faut puiser en son caractère les raisons de son injustice accidentelle ; nous y gagnerons un portrait tout en nuances, une de ces images *mixtes* que Mercier a prônées avec fracas, mais non prodiguées dans ses œuvres. Il faut, en outre, emprunter aux circonstances du litige les apparences favorables dont le seigneur colore à ses propres yeux sa prétention, par conséquent entrer au cœur du procès, c'est-à-dire employer la scène à cette tâche de restitution méticuleuse que Mercier lui veut assigner. Sur ce point encore, sa doctrine nous tient parole bien plus généreusement que de coutume.

Le seigneur vient, avant l'audience, conférer avec son bon ami, le juge. L'entretien qui s'engage entre ces deux hommes est topique, instructif, nourri de faits et d'arguments, plein de lumière et de chaleur. Il nous détaille une affaire et du même coup nous découvre une conscience, les éclaircissant tout ensemble l'une par l'autre. Un vieil enfant gâté se révèle à nous, sûr d'avoir raison parce qu'il en a tant envie ! Eh bien ! oui, l'arrondissement de son parc, avec le beau point de vue qu'il y gagnera, est une lubie de vieillard, la dernière peut-être. Le contrarier là-dessus ! Mais il en fera une maladie ! Un ami tel que le juge, aimé comme un fils, ne le souffrira pas ! — Entrepris sur ce ton, le juge allègue le dommage infligé à l'autre. — Connaît-il si peu le cœur de l'excellent seigneur ? L'entêté paysan aurait pu recevoir le quadruple de ce que vaut son bien. Le procès perdu, on ne cessera, d'ailleurs, pas de lui en offrir autant. En quoi l'humanité aura-t-elle à se plaindre ? — L'humanité, soit ! mais la justice ? — Ici la candide inconscience du vieux comte éclate à plein. On résiste méchamment à son plaisir et à ses largesses. Malice pure ! C'est lui, l'homme juste et bon ! Pour ne se point rendre, il faut vraiment que le juge ait mauvaise tête. Mais les meilleurs s'échauffent, et puisqu'il s'obstine à parler droit, on lui répondra par le même

grimoire. Apprenez donc qu'on a des titres qui font foi contre la prétendue propriété du récalcitrant. — Erreur! celui-ci en produit un qui infirme les autres. Là-dessus de discuter ensemble ces pièces avec force raisonnements et reparties, cependant que le courroux s'échauffe au cœur du vieillard dans la proportion du mauvais vouloir opiniâtre qu'il reproche au juge. Maître de lui, sans rien abandonner, ni de sa conviction, ni de ses affectueux ménagements, le magistrat clôt enfin le débat, en offrant ses bons offices pour que les parties transigent[1].

Peine perdue! le villageois veut sa maison, et rien d'autre. Celui-là est encore une assez bonne figure, encore qu'il s'y mêle du factice. Mercier a fait de louables efforts pour lui prêter un langage approprié à sa condition. Mais ce parler rustique demeure sentencieux et l'attachement intraitable du digne Girau pour son patrimoine emprunte un peu trop à l'éloquence du bonhomme Franklin. Quand il est question du dédommagement qu'on lui offre et qu'il repousse, « retrouverai-je, s'écrie-t-il, la place où je suis né, où mon aïeul a béni mon père qui m'y a béni à son tour, où mon cœur a palpité d'une si grande joie quand on m'a fiancé avec celle que j'aime encore, où tous mes enfants ont commencé à m'appeler leur père, où j'ai aidé à leur apprendre à marcher, où, depuis plus de soixante années, je vois chaque matin le lever du soleil qui, par ses premiers rayons, m'envoie le signal de la prière[2]? »

Il faut l'avouer aussi, le juge est un de ces parfaits exemplaires de vertu attendrissante, comme Mercier les aime trop. De tels personnages, quasi-allégoriques, ne sauraient avoir grand relief. Enfin, cette action dénuée de péripéties ne va pas sans quelque lenteur. Mais pouvait-elle échapper entièrement à un défaut qui était presque une condition du sujet choisi[3]?

Il demeure que l'expérience profitait, cette fois, aux prin-

1. Tout se tient si bien dans cette excellente scène qu'il est malheureusement impossible d'en rien détacher.

2. *Le Juge*, a, II, sc. V.

3. *Le Juge* n'a pas été apprécié fort équitablement par les critiques contemporains. « Il ne s'agit pendant deux actes fort longs, écrivit La Harpe, que d'une maison et de quelques arpents disputés entre deux hommes différemment bizarres. » (*Mercure*, déc. 1774, 107-118).

cipes invoqués. Non sans doute, dans la réalité tout n'est pas butin de théâtre, comme Mercier l'affirmait par un abus de sa doctrine, mais les plus humbles conjonctures recèlent en puissance plus de drames qu'on ne croit. Il suffit de savoir le secret de les en tirer. Dans l'occasion, il lui arrivait à lui-même de le surprendre et de mettre ainsi en lumière tout ce qu'il y avait de judicieux dans la méthode d'enrichissement qu'il proposait à l'art dramatique. Par l'essai dont il s'agit, ce théâtre si défectueux nous offre une échappée sur l'avenir. Peut-être nous en ménagera-t-il, à la rencontre, encore quelques autres.

V

Mais il nous réserve bien plus d'erreurs, provenant toujours du même germe. C'est encore le zèle de la prédication morale qui tient Mercier, quand, afin de couvrir ses propres maximes de l'autorité d'un grand nom, il s'avise de produire, pour les débiter en scène, quelque personnage historique. « Le talent du poète s'exerce trop souvent sur un caractère idéal et le mensonge perce nécessairement parce qu'il a fallu créer en entier un personnage non existant... Je me suis dit quelquefois que si un poète dramatique avait assez de souplesse et de ressource dans l'imagination pour com-

Est-ce là comme il faut parler d'un attentat atroce entre tous, d'une usurpation commise sur un pauvre par un riche, du droit de sa richesse et de son crédit ? Que veut-on de plus propre à révolter les spectateurs, à une époque surtout que le ressentiment de l'inégalité tourmentait si fort ?

Le journaliste de Bouillon s'avisa d'une autre querelle. « Que signifie le grand courroux du comte, lorsqu'il est condamné, et toutes les manœuvres qu'il emploie pour ne pas l'être ? S'agit-il d'un jugement définitif qui puisse l'envoyer en possession du bien d'autrui ? Quel tort ou quel bien peut lui faire la sentence d'un bailli de village ? Si Girau est condamné, en restera-t-il là et n'a-t-il pas la voie de l'appel ? » (*Journ. Encycl.*, 1775, III, 502-503). Mais où a-t-on vu un plaideur se soucier médiocrement de réussir en premier ressort ? Et, d'ailleurs, l'essentiel du drame, ce qui en forme tout le pathétique, c'est qu'en se piquant de gagner sa cause sur son adversaire, le comte intéresse tout son cœur à la gagner sur celui du juge.

Sans vouloir même entrer en discussion, Meister, enfin, prononça qu'entre toutes les productions de Mercier, ce drame était la plus insipide. *Corr. litt.*, X, 514.

poser des pièces de théâtre où figureraient Corneille, Racine, La Fontaine, Fénelon, La Bruyère, Boileau... parlant chacun selon son caractère, rien ne serait plus piquant,... car la physionomie de ces hommes connus, exprimée avec vérité, produirait plus d'intérêt que la plupart de ces physionomies idéales, tracées de fantaisie, qu'on met sur la scène... et les débats ingénieux qui naîtraient parmi les spectateurs de la diverse manière de voir et de sentir ajouteraient, si je ne me trompe, à la connaissance du cœur de l'homme et à la perfection de l'art dramatique[1]. »

Sur le sens de ces derniers mots nous en savons assez pour ne plus nous abuser, non plus que sur la promesse de restituer la réalité des caractères. Ceux-ci recevront, quand il faudra, toutes les diligentes retouches qui importent au plan de l'auteur. Socrate, par exemple, est le maître de morale par excellence. On nous le montre donc dans sa maison, tout souriant de railleuse sagesse, essuyant avec calme les aigres récriminations de Xantippe, s'entretenant avec Euclide des vérités éternelles, versant des larmes au récit d'une belle action, ourdissant par ses petites malices cachées le bonheur de sa pupille Myrthoé et de son favori Alcibiade. La vertu est de bonne prise partout, voire au cœur de l'antiquité, mais, venue de si loin, ne gagnerait-elle pas en crédit si nous lui trouvions déjà un air de connaissance? Il est fort bien appris, ce Socrate qui prédit le jour futur où l'égalité règnera entre les hommes. C'est une surprise assez piquante que de saisir sur les lèvres de la petite esclave gauloise Lutécie les saillies familières aux jeunes Françaises qu'elle précède de vingt siècles. L'invention ne paraît point non plus mauvaise de lui annoncer de si loin les destinées de la ville dont elle porte le nom. Vient-elle à parler des druides de son pays, chacun comprend aussitôt de qui il est question, et quand enfin un *tabellion* athénien laisse deviner certains mystères de rapacité, il s'éveille aussitôt d'heureuses associations d'idées à quoi on ne saurait résister. On reconnaît là cet ingénieux emploi d'allusions et d'anachronismes dont mainte expérience a prouvé depuis que l'effet n'est point épuisé.

D'aventure, cette vertu n'est point trop morose. Elle s'égaie d'une intrigue gentiment tressée où les penchants des

1. Préface de *Montesquieu à Marseille*.

divers personnages trouvent à se manifester avec naturel. La république ayant permis aux hommes mariés de prendre une seconde femme[1] pour remédier à la disette de citoyens dont la guerre l'avait affligée, Socrate feint de vouloir encourir les fureurs jalouses de Xantippe qui nous sont dès lors plaisamment justifiées.

D'autre part, l'amour d'Alcibiade pour Myrthoé paraît un instant compromis par le dépit que les méfaits mignons d'un trop volage amant ont glissé dans le cœur de la belle. C'est le secret du philosophe de procurer, par ses ruses de bon génie, un dénouement où chacun trouve à se contenter.

Ce jour-là donc, la morale de Mercier s'était mise en frais de parure. Comme il avait l'habitude de l'en dispenser, d'autres grands hommes sont là, tout prêts à nous montrer qu'il ne leur faisait pas un devoir de divertir le public. Rien n'étant meilleur à enseigner que la bienfaisance, c'est, pense-t-il, une bonne fortune que d'en commettre le soin à Montesquieu lui-même. Là dessus, il s'empresse de lui emprunter, pour le mettre en dialogue, un trait de générosité dont on s'entretenait beaucoup et qui avait déjà défrayé deux auteurs dramatiques[2].

Il s'agissait d'un jeune Marseillais qui ajoutait à ses travaux habituels l'exercice du métier de batelier pour former un petit pécule à l'aide duquel il pût racheter son père, réduit en esclavage par les corsaires. Montesquieu, passant à Marseille, avait su de lui-même cette histoire, et il avait payé secrètement la rançon du captif, rendu aux siens par une main inconnue. Cette belle action et la reconnaissance d'une famille sauvée du désespoir, que fallait-il de plus à Mercier pour composer un drame[3]? Par surcroît de bonheur, il trouvait l'occasion de placer dans la bouche du philosophe lui-même un commentaire mortellement long de l'*Esprit des*

1. Nous avons vu Mercier se servir du même ressort dans *Papirius*.

2. Mme de Montesson avait composé sur le même sujet *Robert Sciarts*, représenté en mai 1777 sur le théâtre particulier du duc d'Orléans, et Pilles, de son côté, avait donné, à la Comédie-Française, le *Bienfait anonyme*, joué une seule fois le 6 oct. 1783. *Corr. litt.*, XI, 444, XIII, 474.

3. *Fénelon dans son diocèse* ne témoigne pas d'une invention plus exigeante. Le pays de Cambrai étant ravagé par la guerre, le bon archevêque s'en va réclamer à l'ennemi et ramène lui-même à son maître la vache d'un pauvre cultivateur. Du moins nous épargne-t-on ici l'analyse du *Télémaque*.

lois. Coup double : le spectateur devait concevoir un attendrissement salutaire et prendre une bonne leçon de politique, ce qui, on ne l'a pas oublié, rentrait également dans les vues du système. Un monstre de ce genre était certainement chose inconnue au théâtre et il fallait à toute force en faire hommage à l'originalité de l'auteur. Le journaliste de Neuchâtel, chargé de l'analyser, le contemplait avec une sorte d'ébahissement, n'y reconnaissant ni un drame historique, ni un drame de situation, ni un drame de caractère, et il prenait le parti d'y reconnaître un genre nouveau sans réussir, d'ailleurs, à le trouver intéressant[1].

Que tout se pût ajuster en pièce de théâtre, c'était une sorte de gageure que Mercier ne se lassait pas de soutenir. Avec quelle singulière assurance ne l'a-t-il pas montré en amplifiant le *Molière* de Goldoni[2] ! Il s'applaudissait particulièrement de son idée. « On ne verra pas, je crois, sans quelque plaisir le père de la Comédie-Française monter à son tour sur ce même théâtre qu'il a rendu si illustre et figurer parmi les personnages enfants de son génie. Il offrira, par ses mœurs peintes au naturel, un tableau de la vie privée de l'homme de lettres. Ce point de vue n'est point à dédaigner. Il devient surtout très piquant, lorsqu'il s'agit d'un de ces écrivains célèbres dont l'admiration publique aime à s'entretenir ; la curiosité alors devient inépuisable, tant sur les traits de leur caractère que sur les aventures particulières de leur vie[3]. »

Le travers d'esprit de Mercier, son opiniâtre méconnaissance du théâtre, ne pouvait se traduire d'une façon plus frappante. C'est tout uniment une biographie dialoguée qu'il nous offre, composée de force anecdotes cousues bout à bout.

On voit un valet de chambre ignorant mettre en papillotes la traduction que son maître a faite de Lucrèce. On entend les détracteurs du poète le rabaisser à l'envi, tandis que le

1. *Journ. helv.*, 31 août 1784, p. 144. D'autres en dirent plus crûment leur avis. « De tous les drames de M. Mercier, celui-ci pourrait bien être le plus insipide, le plus dénué de raison et d'intérêt. » *Corr. litt.*, XIV, 63.

2. L'original italien avait été joué pour la première fois à Turin le 28 août 1751.

3. Préface de *Molière*.

bon Chapelle se récrie : « De la justice ! Molière vaut mieux que Scarron. » On assiste aux bienfaits cachés du grand homme. Une jeune fille vient le solliciter de l'admettre dans sa troupe. Il apprend qu'elle est de condition honnête, la détourne de son projet et lui vient en aide[1]. Cependant la vie lui est rendue insupportable par les querelles d'Armande Béjart qu'il aime et de Madeleine dont il est aimé. A travers tant de tracas, il poursuit sa mission glorieuse, il emporte de haute lutte la permission de représenter *Tartuffe*, dont il joue le rôle en s'emparant du manteau et du chapeau d'un Tartuffe authentique, et surtout, dans ce vaste déploiement d'activité, il nous prodigue des tirades où l'on a la stupéfaction d'entendre Molière philosopher dans le langage de Mercier. Qui se serait avisé de reconnaître l'auteur du *Misanthrope* à des phrases de ce goût : « Quand je ne voudrais pas écrire, le genre humain m'y forcerait par ses nouvelles extravagances... Il me faut rêver à mon Malade imaginaire, à mon Envieux, à mon Homme de Cour. Oh ! je garde celui-ci pour le dernier. Si la mort ne me surprend point, vous verrez un miroir, messieurs les courtisans ! Vous êtes les fléaux de la nation, les vrais auteurs des maux publics ; vous trompez le monarque, vous tendez mille pièges entre son peuple et lui. Il est des choses que l'on pense quelquefois trop fortement pour pouvoir les écrire, et ce sont celles-là qui sont ordinairement perdues pour la postérité, mais j'oserai dire ce qu'on n'a pas encore dit. Les applaudissements publics me vengeront de la colère des offensés. Il faut néanmoins du courage... Du courage, oh ! j'en ai. Une voix secrète me dit que j'ai bien fait[2]. »

Voilà comment Mercier relevait Molière du tort de n'avoir pas été un homme du XVIIIe siècle. Sans plus de façons, il lui prêtait ses sentiments littéraires et lui accordait l'honneur d'être un précurseur de Mercier. « On me commentera, dit Molière, on noiera dans un tas d'idées fausses les notions les plus claires. On me fera penser ridiculement, on voudra tout justifier sans choix et sans raison ; *on se servira de mon nom même pour arrêter les progrès de l'art* et barrer ceux

1. Cet épisode, étranger au texte de Goldoni, appartient en propre à Mercier.

2. A. V, sc. V.

qui viendront après moi, ainsi que l'on m'oppose perpétuellement mes devanciers. On ne me louera enfin que parce que je ne serai plus... Ils pullulent, ces plats écrivains, corrompus par l'habitude et incapables de peser le vrai et le bon autrement que dans la balance du stupide préjugé[1]. » Molière ne cesse pas un instant de remplir ses fonctions de grand homme et d'oracle. Il parle en conséquence toujours du haut de son piédestal, ce qui donne, on l'imagine assez, à de prétendues scènes de la vie familière un comique de contraste auquel n'avait pas songé Mercier. L'*Année littéraire* n'avait pas tort de protester contre ces « déclamations » et ces « monologues glaçants ». A bon droit aussi, elle trouvait étonnant que l'auteur, après avoir produit un si grand nombre de drames, entendît si peu l'art du dialogue[2].

A ce degré, le paradoxe se condamne par son énormité même. Pourvu qu'on y moralise, le théâtre en est venu à se dépouiller, à s'épurer de tout ce qui est proprement théâtral, et la préoccupation exclusive de l'utilité morale n'a tourné à rien moins qu'à la ruine de la réforme. Peu importe que Mercier ait cru substituer aux anciens types de comédie des personnages tirés de la vie réelle : d'eux surtout il est vrai de dire qu'ils sont tous les « sarbacanes » de l'auteur, et, pour la substance, ce théâtre en est plus vide cent fois que celui qu'il entreprend de remplacer.

VI

Mais ce n'est pas d'indigence seulement qu'il périt, par ailleurs, c'est de bouffissure et de pléthore. Dans la plupart des drames que je viens de parcourir, la prétention d'instruire et d'édifier a fini par exclure tout élément dramatique : un bel exemple à suivre, un mauvais à fuir, c'en est

1. A. IV, sc. XV.

2. *Ann. Litt.*, 1776, III, 166. La Harpe n'est pas moins choqué des étranges discours qu'on fait tenir à Molière. V. *Journ. de Pol. et de Litt.* 1776, II, 504-515. A ce propos le journaliste de Bouillon remarque avec esprit : « L'auteur fait penser et juger Molière à sa manière. C'est ainsi que dans les tableaux de Lancret, qui avait la jambe longue et sèche, tous les personnages qu'il peignait avaient la jambe sèche et longue. » *Journ. Encycl.*, 1776, VII, 130. Mêmes reproches adressés au dialogue « prolixe et ampoulé ». *Corr. litt.*, XI, 295.

assez pour l'acquit des consciences. Pourtant s'il arrive que tel concours d'événements extraordinaires donne plus d'éclat et de relief aux vérités morales qu'il expose, le dramaturge s'interdira-t-il d'en user? Oui certes, à ne consulter que la théorie qui est formelle sur ce point. Dans la pratique, c'est une autre affaire. Mercier n'a pas assez de dérision pour les inventions sanglantes et bizarres de la tragédie, en haine desquelles il prétend rapprocher le théâtre du peuple. Mais justement, contre tous les adeptes du genre nouveau, contre les Mercier, les d'Arnaud, les Falbaire, le reproche favori de leurs détracteurs est que leurs drames sont des romans tout tissus d'invraisemblance. J'ai dit à quelle extrême simplicité se réduisait l'action du *Juge*. Mais par dessus, il s'en greffe une autre, accessoire et parasite. Le comte n'est pas seulement le bienfaiteur de M. de Leurye, il est aussi son père. Pour le gagner, il lui a promis, en cas de sentence favorable, de le renseigner sur le sort de ce père dont le juge n'a jamais entendu parler et dont il est fort en peine. Après que le paysan l'a emporté, la reconnaissance touchante de ce dernier produit une révolution dans le cœur du comte. Soudain sa colère tombe, il proclame que l'intègre magistrat est son fils et s'enorgueillit de la vertu qu'il vient d'éprouver à ses dépens. La soudaineté du revirement est bien difficile à comprendre. Mais surtout pourquoi ce secret? Pourquoi nous le divulgue-t-on à brûle-pourpoint? Pourquoi le comte a-t-il fait de son fils un bailli de village? Quelle raison l'a déterminé à lui cacher si longtemps sa vraie qualité? Et enfin quel rapport y a-t-il entre tout cela et le sujet du drame qui est l'incorruptibilité du juge? Autant de questions qui demeurent sans réponse[1]. Il suffit qu'à cette révélation inattendue tous les personnages fondent en pleurs, que la voix du sang et le cri du cœur forment un concert dont le spectateur est présumé faire ses délices.

Voyez aussi le *Déserteur*[2]. Un jeune soldat, soulevé d'indignation par l'outrage d'un supérieur, a fui son drapeau. Il

1. Voir *Mercure*, décembre 1774, 107-118 et *Journ. Encycl.*, 1775, III, 502-509.

2. Sur cet ouvrage, Mercier avait réclamé les conseils de Thomas et il s'excusait de n'en avoir pas mieux profité. Voir à l'Appendice la lettre du 10 juillet 1770.

s'est réfugié à l'étranger, dans une petite ville, où son travail et ses belles qualités lui valent l'estime de tous. Il est sur le point d'épouser la fille de la respectable veuve dont il gère le commerce, lorsque soudain, la guerre ayant éclaté, son ancien régiment fait irruption dans la ville qu'il habite. Un délateur le trahit, on l'arrête, il va être fusillé, et, dans l'officier chargé de commander le feu, il reconnaît son propre père, disparu, cru mort depuis longues années. Ici encore, nous rappelons à l'auteur qu'il a exigé, dans l'intérêt du public, des situations de théâtre conformes à celles de la vie réelle. Or, les reconnaissances de ce genre y sont tellement contraires que, précisément, l'ancien théâtre, en faisait un de ces ressorts préférés, un de ces artifices passés en usage dont le *réalisme* de Mercier prétendait débarrasser la scène. Mais ce fils condamné à mort et ce père condamné à le faire mourir vont nous arracher des larmes abondantes; il s'élèvera entre eux un tumulte de sentiments déchirants. L'honneur oblige l'un à ne pas laisser évader l'autre, et ce dernier remplira la consigne de son père. Je ne conteste point le pathétique[1] d'une pareille crise, ni le droit qu'a le poète de nous émouvoir comme il l'entend. Mais ce droit, Mercier le lui déniait, au nom de la vérité, et nous avons ici la preuve que cette vérité, subordonnée par lui à l'utilité morale, il n'hésitait pas plus à la sacrifier, quand celle-ci lui semblait l'exiger, qu'il ne balançait naguère pour la même raison à faire bon marché de l'intérêt dramatique.

Un sujet si fécond en pleurs lui rendait, en outre, le mau-

1. De fait, il emporta tous les cœurs et eut raison de bien des préventions. Le *Mercure* s'y montre sensible, sept. 1770, 141. L'*Avant-Coureur* se plaît à dire du *Déserteur* : « Il est bien capable, par les beaux exemples de vertu qu'il présente, de convaincre ceux qui douteraient encore de l'utilité que l'on peut retirer des pièces dramatiques. » 6 août 1770, 508. Le *Journal Encyclopédique* va jusqu'à en louer le style, les caractères et la *vraisemblance*, 1770, VI, 433. Il se plaint seulement de la violence qu'un tel sujet fait aux âmes sensibles. Tel est aussi l'avis de l'*Année littéraire*. Celle-ci, très favorable également, mêle toutefois à ses éloges de sérieuses réserves sur le style de l'ouvrage, 1770, VII, 98-111. La malice de certains journalistes trouvait, d'ailleurs, son compte à tant d'éloges dont ils se servaient pour mieux accabler l'autre *Déserteur*, celui de Sedaine. *Journ. Encycl.*, 1770, VI, 433. Je ne vois de franchement prononcé contre le drame de Mercier que Grimm qui le trouve remarquable par l'absurdité rare de sa fable et de son plan et de ses moyens. *Corr. litt.*, IX, 65.

vais service d'exagérer son penchant naturel à l'emphase. Même quand il n'y a pas lieu de perdre le sang-froid, les personnages de Mercier ne savent point parler morale autrement qu'avec des larmes dans la voix. Quel ton échauffé leur sensibilité ne va-t-elle pas prendre, alors qu'on leur arrache les entrailles! Prenons pour exemple la scène où Durimel, le déserteur, et Saint-Franc, son père, ne sont rendus l'un à l'autre que pour se lamenter sur la mutuelle atrocité de leur sort. On ne saurait imaginer plus terrible émotion, mais que fâcheuse est la rhétorique qui la dépare! Durimel, s'apprêtant à la mort, tient et baise une lettre d'adieu destinée au père qu'il ignore encore. « Parais à une vue si chère, gage précieux de mon amour: tu rendras, après moi, ma parole vivante. Si ses yeux peuvent te lire, je revivrai pour lui dans ce moment. » Il la remet à Saint-Franc qui, nous dit l'auteur, « ouvre ses bras tout tremblants et s'écrie avec l'âme d'un père : « Mon pauvre Charles! » Là-dessus, comme l'amour filial doit être plus fort que la crainte de la mort, le fils vertueux répond avec passion : « Je voulais vous voir encore avant de mourir. Je bénis la faveur du ciel qui me permet à ce prix d'embrasser vos genoux... Grand Dieu! pour un tel moment je t'offre volontiers ma vie. » Il supplie Saint-Franc de l'assister de sa présence et de son regard à la minute suprême. Voici alors en quels termes celui-ci se récrie contre l'idée de le quitter: « Tout déserteur a trouvé en moi un père. Je croyais te voir, t'embrasser en chacun d'eux, et je t'abandonnerais, et je perdrais le fruit du plus cruel apprentissage!... Non! qu'il m'en coûte la vie! Ton âme ne s'envolera sous l'œil d'un père que pour se réfugier dans le sein d'un Dieu! »

Nous goûtons volontiers le stoïcisme au théâtre; est-ce bien pourtant à un père, sous le coup d'une si implacable fatalité, à user d'exhortations comme celle-ci : « Va, bénissons le ciel, je sens toutes tes douleurs, mais c'est ensemble qu'il nous faut apprendre à les surmonter... Mon fils, tu peux encore mourir en héros. Songe que ta mort sera plus utile que ta vie; ta mort retiendra sous les drapeaux de la patrie mille jeunes imprudents qui les auraient abandonnés pour se voir ensuite aussi malheureux que toi. En tombant tu préviens leur perte, tu raffermis les colonnes de l'Etat. Embrasse cette idée digne d'un citoyen. » Tant de grandeur

d'âme, à pareille heure, nous confond, elle prend un faux air de détachement contraire au dessein de l'auteur. Quoi! raisonner avec cette exacte mesure! Quoi! trouver à point nommé le libre usage des vérités générales! Ne reculer ni devant l'image, ni devant le mot, en un moment où tout l'être intime devrait crier de détresse! « Que gagnerait ton âme à s'irriter? En te montrant rebelle, tu te rendrais encore plus malheureux... Aie la confiance d'un fils et non la terreur d'un esclave. C'est au vil incrédule à trembler, mais toi, qui vois au-delà de cette vie, tends les bras au Père universel; tu plongeras dans le tombeau pour te relever immortel[1]. »

L'*Indigent* pèche aussi par l'abus du romanesque. Il faut le regretter, car cet ouvrage est, par beaucoup d'endroits, une esquisse singulièrement honorable du drame que Mercier a eu le mérite de concevoir. On y voit poser, et avec assez de force, en vérité, l'éternelle question du riche et du pauvre. Il fait nuit sur le théâtre qui représente un misérable logis presque sans meubles. Le froid de l'hiver pénètre librement à travers les vitres cassées, remplacées par du papier. Par crainte de l'incendie, le propriétaire a interdit qu'on y fît du feu. Tout à l'heure, nous saurons que ce gîte est jugé trop inhospitalier pour loger des levrettes. C'est là que vivent le tisserand Joseph et sa sœur Charlotte, fort en peine de pourvoir à leur chétif loyer. L'auteur a voulu résumer en eux toutes les souffrances imméritées qui accablent de pauvres gens sans défense. S'il ne s'agissait que de gagner leur vie! Mais la société a fait pis que de les abandonner, elle a exercé sur eux de terribles rigueurs. Le père de ces malheureux est en prison pour deniers royaux, comme on disait alors, c'est-à-dire qu'il porte la peine des impôts non payés par d'autres. On connaît l'odieuse règle de solidarité fiscale qui pesait sur les taillables. Une contribution fixée d'avance étant mise à la charge d'une paroisse, tels et tels habitants, désignés par force pour en être les collecteurs, avaient mission d'en faire, à leurs risques et périls, rentrer la quotité totale. Tant pis pour qui se laissait attendrir par les plaintes d'un plus pauvre que soi, s'il y avait déficit dans le compte, il allait en prison. C'est pré-

1. A. IV, sc. IV.

cisément le cas du brave Remy, le père de Joseph, qui n'a pas eu le cœur de pratiquer des saisies sur les insolvables de son village. Une grande angoisse oppresse donc le cœur du tisserand, qui travaille à son métier, tout en veillant sur le sommeil de Charlotte vaincue par la fatigue. Le vent apporte jusqu'à ses oreilles des bruits de fête, car le taudis où il grelotte dépend d'un somptueux hôtel où en ce moment on fait bombance. Une plainte profonde, venue des entrailles, lui monte alors aux lèvres contre ceux qui, tout près de lui, comblés de jouissances, demeurent impitoyables aux déshérités. « Leur débauche éclate dans la nuit et trouble le repos du pauvre. Ils se plaignent encore lorsqu'au milieu du jour nos travaux les forcent à ouvrir les yeux. » Ces travaux, ces objets de rebut et de dédain, auxquels on se livre d'un cœur si vaillant, au moins faudrait-il qu'il fût permis d'en vivre. « Je supporte courageusement mon sort, mais ce malheureux ouvrage n'est pas assez payé..., je ne sais si je pourrai le vendre encore au bas prix où l'on réduit les travaux de l'ouvrier. Ce marchand m'a promis, mais qu'il est dur, ce marchand ! Il regorge de biens et il rapine sur moi[1]. » Il n'y a pas de besoin si impérieux dont la satisfaction ne soit inhumainement marchandée au pauvre. C'est une question de trouver du vin qui ne soit pas falsifié. « Je crains toujours d'empoisonner mon père en voulant réparer ses forces. On nous fait boire la mort et personne n'y songe[2]!... Mon Dieu! que la saison est rude! La terre est couverte de vieilles forêts, et je n'ai pas un fagot[3]. » Mais à une telle gêne, si prolongée et si persistante, le cœur le plus ferme ne tient plus et laisse éclater ce grand cri tragique : « Je ne suis pauvre que parce qu'il y a trop de riches[4]. »

Ici, il est impossible de nous méprendre : c'est bien le son d'une voix humaine, qui nous fait tressaillir. A lire de telles paroles, on comprend soudain ce que Taine a appelé l'anarchie spontanée, cette Jacquerie des derniers mois de 1789 qui sillonna la France de ses feux. Mais prenons-y garde, nous sommes encore en 1772, dans le règne de la

1. A. I, sc. I.
2. A. I, sc. VI.
3. A. I, sc. I.
4. A. II, sc. II.

pitié et de la philosophie. Il n'y a ni instinct de convoitise, ni passion de représailles dans les discours de Joseph. Seulement, comme il est de cœur droit, il proteste contre l'injustice, et comme il est de cœur fier, il veille jalousement sur sa dignité. Son riche voisin l'a mandé, il fait bon visage au pauvre hère et le tutoie. « Monsieur, réplique le tisserand, je suis Joseph, un ouvrier, non pas votre ami ; si je l'étais, nous pourrions nous tutoyer ; c'est pourquoi ne me faites pas rougir... C'est un droit insultant et injuste que vous vous arrogez la plupart sur nous autres infortunés. Ne peut-on être dans l'indigence sans être avili [1] ? »

Les antagonistes naturels du pauvre ne sont pas moins heureusement dépeints. C'est d'abord M. du Noir, le propriétaire, un homme de proie, un procureur, que Mercier, souvent sujet à ce défaut, nous montre trop complaisant à énumérer lui-même ses méfaits, mais qui rencontre toutefois quelques traits justes. On lui propose un autre emploi du galetas qui abrite les indigents : si l'affaire aboutit, il ne fera nulle difficulté de jeter ses locataires à la rue et à la neige. D'ailleurs, ils paient mal et sollicitent quelque délai. Les supplications l'impatientent. Il y a beau jour qu'il ne s'y arrête plus. « Si je pouvais payer les trois vingtièmes, les quatre sous par livre, le rachat des boues et lanternes, le logement des soldats, les réparations, etc., avec des paroles, à la bonne heure ; mais tous les secrets de mon art ne m'ont point appris à esquiver ces maudits paiements [2]. » Il n'a que faire des sentiments, les intérêts seuls l'occupent. L'habitant du bel hôtel est aussi son locataire, et de plus son client. Avec celui-là il ne trouve pas la conversation trop longue : on y agite des questions qui peuvent se chiffrer, la difficulté de vivre avec quatre-vingt dix mille livres de revenu et les moyens de gagner un procès ou, du moins, de le faire traîner indéfiniment, contre tout droit, par d'ingénieux secrets de procédure.

Du Noir est le symbole de la cupidité en force contre la pauvreté désarmée. Mais celle-ci, dans son duel trop inégal, a un autre abus de puissance à redouter : la corruption de la misère, l'attentat à la conscience de l'homme, à l'hon-

1. A. II, sc. II.
2. A. I, sc. III.

neur de la femme. Voilà qui regarde le riche voisin de Joseph, un jeune oisif qui se fait appeler M. de Lys et regarde ingénûment son intérêt et son plaisir comme la mesure naturelle de toutes ses actions. Il s'ennuie bien, après sa nuit joyeuse, examine son menu futur, envoie quérir chez le carrossier « le cul de singe, la désobligeante et les trois diables » qu'il a commandés, mais comment tuer le temps jusqu'à l'heure de l'Opéra? Son valet de chambre lui a confié que la pauvrette dont on voit la fenêtre, au fond de la cour, a un joli minois. La curiosité le prend de s'en assurer. Pour prévenir par la suite les récriminations dont Joseph pourrait être tenté, il lui fait un riche présent que l'ouvrier est amené à croire désintéressé et qui vient fort à propos pour libérer le vieillard prisonnier. Puis, le frère parti, c'est la sœur qu'on introduit, après l'avoir abusée par un faux semblant. La tentative de séduction qui suit a déplu à plusieurs critiques, elle ne leur a pas semblé conforme aux vraies mœurs des roués, qui en usaient, paraît-il, avec plus de discrétion et de délicatesse[1]. Il me semble, au contraire, qu'elle se distingue par un ton de mesure et de naturel assez rare chez Mercier. Il n'y a nulle rhétorique dans le langage de de Lys. Comme la jeune fille prise au piège s'agite et veut en vain ouvrir la porte, il essaie de la calmer par un léger badinage : « Vous dites n'avoir pas peur... Ah! la fausse brave! Ces petites mains-là sont toutes tremblantes... Asseyez-vous... nous parlerons ensemble. » Après quoi il passe à l'argument qu'il juge irrésistible pour tant de misère et vante les avantages de la richesse, dans les termes les plus simples et les plus familiers : « Regardez-bien ce bel appartement, ces meubles, ces trumeaux, n'aimeriez-vous pas de loger dans un appartement semblable, d'avoir de belles robes, des bijoux et de vous mirer dans ces grandes glaces? Tout ceci n'est-il pas bien délicieux, bien désirable? Et tout ce qui s'en suit..., des domestiques, une bonne table, un carrosse roulant : pour celui-là, c'est un grand plaisir, n'est-il pas vrai?... Si l'on voulait tout à l'heure vous donner un grand état, par exemple vous faire la femme d'un homme bien riche, à peu près comme moi, que donneriez-vous pour une fortune semblable? — Rien, répond Charlotte — Rien!

1. *Journ. de Paris*, 23 novembre 1782. *Mém. Secr.*, XXI, 204.

la chère enfant ! elle est naïve, elle croit pouvoir ne rien donner ! » Cependant l'émotion gagne la jeune fille, qui répond par des phrases de roman. « Elle parle comme Paméla », s'écrie de Lys. Bientôt serrée de plus près, elle se saisit d'un fusil pour enfoncer la porte. Par accident le coup part, on accourt au bruit et elle prend la fuite[1].

On peut attendre beaucoup d'une pareille exposition, conçue avec autant de vérité, autant de largeur. Émouvant et redoutable entre tous est ce sujet : le malheureux, chargé de peines qu'il lui faut encore expier comme des fautes : ainsi le veut la fatalité de sa condition, qui le livre au plus fort et au plus inique. Le style même de Mercier s'est heureusement ressenti des idées qu'il rend. Il a singulièrement gagné en précision et en fermeté. A peine quelques taches le déparent-elles encore : « Amitié ! douce amitié ! dure autant que notre vie, ô cher frère[2]. » Les invocations, les apostrophes, la rhétorique déclamatoire n'y trouvent presque pas de place. Pourquoi faut-il là-dessus que nous tombions brusquement en plein roman ? Charlotte n'est pas la vraie sœur de Joseph, elle n'est pas la fille, mais la nièce de Remy. Celui-ci a recueilli l'enfant, abandonnée en bas âge par son père véritable, un frère du vertueux cultivateur, qui depuis a fait fortune à la ville et n'a plus donné signe de vie. Or, ce personnage dénaturé n'était autre que le père du jeune de Lys, le coupable séducteur en qui la jeune fille retrouve un frère. Humilié de sa parenté, soucieux de laisser à cet enfant uniquement aimé la totalité de sa fortune, le prétendu de Lys, à la faveur de ce nom d'emprunt, a renié, tant qu'il a vécu, le reste de sa famille, mais pris de remords, à l'instant de mourir, il a réparé sa faute par un testament qui proclame tous les droits de la fille méconnue. Naturellement, ces dispositions ne sont pas du goût de l'héritier, qui cherche par dessus tout à garder un secret dont la moitié de sa fortune dépend. Mais tout se découvre et s'explique chez le dépositaire du testament, un honnête notaire que Joseph et Charlotte, ayant cessé d'être frère et sœur, viennent consulter afin de se fiancer. Guidé par Du Noir, son âme damnée, de

1. A. II, sc. V.
2. A. I, sc. II.

Lys vient aussi le trouver pour aviser aux moyens d'annuler les volontés paternelles. Nous avons là une consultation de droit, très serrée, très pertinente, un de ces minutieux recours à la réalité dont Mercier a si justement calculé l'effet, après quoi le langage de la pratique fait place à celui du sentiment. Car ce notaire est le bon génie de la pièce, le ministre du Dieu rémunérateur et vengeur, il sait les paroles qui changent le fond des cœurs et ne les épargne pas : « Toute sensibilité n'est pas éteinte dans votre âme et vous serez ému... Livrez-vous avec moi au doux plaisir d'embrasser ce vieillard dont les vertus ne peuvent que vous honorer. Cédez à son digne fils que vous aimerez, à cette sœur dont le cœur appelle votre cœur. La voix de ce père expirant ne vous aurait-elle rien dit ? J'en ai été touché, moi... Ah ! voyez les larmes de cette vertueuse famille qui coulent encore, elles attendent les vôtres. » Puis, poursuivant « dans la chaleur du sentiment : « Allons, du courage, jeune homme, du courage, sois des nôtres ; oublie ta dorure, ton opulence, ton luxe, sois homme, sois juste, prends un cœur, pleure et connais la nature, elle ne te trompera pas et, crois-m'en, tu seras récompensé par elle [1]. » A ces accents, le miracle s'opère et nous contemplons une de ces conversions, chères à Mercier, qui, en une seconde, réduisent à néant tous les effets accumulés et tenaces de l'éducation, de l'amour-propre, de l'intérêt personnel, de la disposition d'âme antérieure, naturelle ou contractée. Car c'est là ce qu'on appelle le triomphe de la vertu. Le jeune de Lys, qui est corrompu, mais non endurci, abjure son égoïsme et son avidité. Larmoiement général. Joseph et Charlotte se marieront et ils ne feront tous ensemble qu'une famille et qu'un cœur.

Ainsi le vrai drame, celui qui mettait en jeu les réelles, les tragiques fatalités sociales, tourne court, aboutit à une anecdote sentimentale. Dans le dessein de chatouiller cet optimisme béat du public assemblé qu'il s'obstine à confondre avec le principe même du généreux vouloir, Mercier, ici encore, prend, au mépris de ses théories, de fâcheuses libertés avec les vérités communes de la vie. C'est par excellence un ressort de théâtre que ce coup de fortune

1. A. IV, sc. VI.

qui transforme à souhait les conditions, si rare que, dans le fait, s'il survient quelque chose de semblable, le premier mot sera pour le comparer à une imagination de romancier ou de dramaturge; si faux en ses conséquences, telles qu'on nous les dépeint, que, dans la réalité, les âmes soumises à un ébranlement de ce genre nous présenteront, pour l'ordinaire, un autre spectacle que celui de leurs beaux côtés. Infidèle à ses propres règles, Mercier, si l'on y songe, n'en rendait pas un meilleur office à la vérité morale dont il prétendait donner leçon. L'impression salutaire à tirer de la pièce eût été celle que donne l'indigence par ce qu'elle a, le plus souvent, d'irréparable. Mais quel sujet de méditation ou de scrupule pouvait-on trouver dans un concours providentiel de circonstances qui arrangeait toutes choses pour le mieux? Et quel autre moyen eût-on choisi pour endormir l'inquiétude des âmes et condescendre à la sérénité paresseuse des gens satisfaits qui écartent d'instinct les pensées désagréables? Ce fut là, au reste, le secret de la faveur générale dont *l'Indigent* obtint de nombreux témoignages[1]. Les âmes sensibles se firent une volupté de cet adoucissement ingénieux apporté au mal de la misère et qui en palliait la sinistre réalité. Par là, sans doute, l'auteur atteignait ses fins, mais on voit que, sur cette pièce, d'ailleurs pleine de qualités intéressantes, il y aurait plus d'une réserve à faire au nom de cette morale à qui Mercier se faisait communément un devoir de sacrifier, quoi qu'il en ait dit ailleurs, la vraisemblance dramatique.

VII

Le même double reproche peut encore s'adresser à *Zoé*. Ici, à la vérité, le romanesque ne consiste pas dans la sin-

1. « L'*Indigent*, dit le *Mercure*, est de tous les drames de Mercier, celui qui présente le but moral le plus vrai, le moins exagéré dans les moyens qui servent à l'établir et le plus intéressant ». 7 déc. 1782, p. 39. Partout le jugement est favorable, d'ailleurs. Voir *Corr. litt.*, XIII, 235; *Mém. Secr.*, XXI, 204; *Journ. de Paris*, 23 nov. 1782. A la vérité le style ne laisse pas d'essuyer quelques critiques : les uns le trouvent emphatique (*Mercure*, *Corr. litt.*), les autres, trop nu (*Journ. de Paris*, *Mém. Secr.*), mais elles me semblent ici tomber moins juste que d'habitude.

gularité des aventures, mais dans l'exagération des sentiments. La fable n'est que trop mince : elle comporte une situation unique. La voici, résumée en quelques mots de la *Correspondance secrète* : « Un M. Franval enlève Zoé, fille de M. Saint-Maxandre, homme violent qui court après elle et l'atteint à une poste des frontières, dans un moment où Franval s'était absenté pour aller faire une visite dont on ne connaît pas trop l'objet. Le vieux gentilhomme veut emmener sa fille dans un couvent, mais un postillon qui sait toute l'affaire l'égare pendant la nuit et le ramène, sans qu'il s'en aperçoive, à la même poste d'où il était parti. Ce trait d'audace est à la fois criminel et ridicule, car le postillon, qui le faisait de son chef, ne devait certainement pas penser qu'il dût aboutir à rien qu'à une scène meurtrière. Il avait eu, à la vérité, la précaution d'ôter les balles des pistolets de M. Saint-Maxandre : celui-ci, ayant lâché un coup sur le ravisseur qui, dans l'intervalle, était revenu, finit par lui pardonner : les deux amants sont unis et le postillon récompensé[1]. »

A cet énoncé, on est d'abord tenté de croire que, si la pièce appartient à un genre, c'est au genre niais. Patience! l'auteur a voulu qu'elle fût terrible. A cet effet, il en a tendu les ressorts à l'excès. Depuis des années, Franval et Zoé s'aimaient de l'aveu de leurs parents, ils étaient promis l'un à l'autre quand une futile discussion de préséance nobiliaire a brouillé les deux pères, et Saint-Maxandre a tout rompu. Ce vieillard vindicatif, outré de la constance de sa fille, a voulu de plus l'enfermer dans un cloître et il l'y conduisait quand Franval, assaillant à main armée leur voiture, lui a, par force, arraché sa fiancée des mains. Tout cela est imaginé pour augmenter notre horreur et notre effroi ; en réalité, l'intérêt dramatique s'en affaiblit grandement. On nous amène à désespérer de toute issue possible. Comment prendrions-nous parti pour un père bizarre et impitoyable? D'autre part, quelle apparence que les choses tournent bien, quand nous entendons Saint-Maxandre, exaspéré d'un tel outrage (et il y a de quoi), ne parler que de tuer Franval ou de le livrer au bourreau? Mais Mercier a bien autre chose en tête que les exigences de la logique. Il a

1. *Corr. secr.* (Métra), XIII, 270, 271.

réussi à mettre ses personnages dans un état violent où ils abdiquent tout empire sur eux-mêmes et délirent éperdument. Qu'on imagine un peu cette riche éruption de passions exaltées. Nous avons l'orgueil amoureux de Franval qui brave les conventions sociales, lois établies ou droits paternels; nous avons l'affreuse détresse de Zoé, prise entre un entraînement irrésistible et ses remords filiaux; nous avons la haine de Saint-Maxandre, haine aveugle, inextinguible, vomissant des anathèmes et des cris de mort; nous avons enfin le dévouement héroïque et ingrat de Saint-Maxandre fils, tenant tête à l'injustice de son père sans perdre le respect, essuyant les fureurs de son cher Franval sans une révolte de sa patience, sans une lassitude de son amitié.

Il n'est pas commun que le jargon du sentiment trouve si belle occasion de sévir. Voici la plaintive Zoé, qui n'était pas née pour la fuite nocturne et la chaise de poste. Veut-elle évoquer le souvenir d'heures moins agitées, elle soupire : « Ah ! Franval, faut-il vous le dire? ce n'est plus le réveil paisible où mon cœur satisfait allait chercher le sein de la nature[1] ! »... Quand Saint-Maxandre, transporté de colère, bat le pays à la recherche des fugitifs : « Il vous sera facile de les reconnaître, s'écrie-t-il. Le crime est gravé sur le front du ravisseur[2]. » Dans l'explication violente qui s'engage entre lui et sa fille retrouvée, il pleut des apostrophes de ce genre : « Quoi! tu oses te justifier en ma présence! Quoi! ton aveugle passion t'égare à ce point! Précipite-moi dans la tombe, mais épargne-moi un tel affront[3]. » Dans la fièvre dont chacun est brûlé, c'est la mort qu'à tout propos on prend à témoin. Il n'est question que d'expirer. « Pourquoi me secourez-vous? gémit Zoé, laissez-moi mourir[4]. » S'agit-il de donner une idée de l'amour qu'elle a inspiré, « non jamais, déclare-t-elle, homme ne sut aimer comme lui. Vingt fois je l'ai vu prêt à expirer à mes pieds. » Comme elle redouble le courroux de son père, celui-ci l'accuse de souhaits parricides : « Va, la mort, qui ne tardera point, sera le dernier effet du poison amer que tu as versé dans mon cœur. » Elle, alors, poussant un cri : « Et je ne meurs point après vous

1. A. I, sc. III.
2. A. II, sc. II.
3. A. II, sc. III.
4. *Ibid.*

avoir entendu[1]! » Tout est de ce ton, et Mercier se flattait certainement de tirer des larmes aux êtres les plus secs, car il ne soupçonnait pas que la monotonie de sensations constamment excessives pût engendrer la satiété, le dégoût, la résistance. Mais il y a pis que cette erreur de jugement.

Conformément à ses principes d'éducateur, Mercier, on l'a vu, avait fait au théâtre une large place à d'autres passions que l'amour. Il ne faudrait pas en conclure qu'il tînt ce dernier en petite estime. « L'amour, nous déclare-t-il dans la préface de *Zoé*, est l'âme de la poésie dramatique! » C'est là, en effet, une vérité d'expérience incontestable, mais on peut trouver étrange que notre philosophe l'invoque. Il fallait laisser cela à ceux qui ne voient dans la poésie dramatique qu'une œuvre de beauté, à ceux qui, dans l'imitation du cœur humain, s'intéressent surtout à ce qu'elle a de fidèle, d'éloquent, d'émouvant en soi; or ce genre d'intérêt n'implique rien de nécessairement vertueux, aucun encouragement à bien faire, aucun germe de résolution salutaire. La peinture des passions les plus coupables peut être un chef-d'œuvre et nous remuer jusqu'aux entrailles. En ce cas, l'admiration pour la beauté du tableau s'accompagnera d'une émotion dont la source est dans notre faiblesse ou pis encore. Voilà tout le sens qu'enveloppe l'aphorisme plus haut énoncé, et c'est aussi ce dont Mercier n'a pas cessé de se faire un grief capital contre toute l'ancienne poésie dramatique. D'où vient donc qu'il introduit dans son dogme du théâtre moral une telle hérésie? C'est qu'il tient l'amour pour une vertu. Oui, le culte de la sensibilité mène à une si exorbitante conséquence, et, quand on appartient à la religion de la *Nouvelle-Héloïse*, on en vient à écrire les lignes qui suivent : « Je crois que l'amour est le véritable contre-poison de la débauche, qu'il n'appartient qu'à lui de balancer ses progrès rapides et que son plus beau triomphe est de terrasser ce monstre qui prend son masque pour avilir notre âme et obscurcir nos meilleures qualités[2]. »

Voilà contre la débauche une louable indignation, mais la singulière idée que de la combattre par l'apologie de l'amour! Mercier peut compter sur l'assentiment de son

1. A. III, sc. VIII.
2. Préface de *Zoé*.

public. Au théâtre on est toujours pour l'amour. Il aura pour lui ceux mêmes qu'il n'aura pas convaincus : entre la débauche et son remède plus d'un fera une confusion intéressée. Je consens néanmoins que d'autres se prêtent à la cure. En sollicitant en faveur de l'amour tant de complicités faciles, l'impossible est d'apercevoir ce que la morale y gagnera. Quelques citations en diront long là-dessus. « Je ne sais, déclare Franval, ce que les lois ont écrit, mais les lois des hommes sont loin de nous : elles n'ont pu deviner ce qui s'est passé entre nos âmes, ce que notre bouche a répété, ce que nos cœurs ont senti. Les hommes ne peuvent jamais nous juger..... Est-il dans la nature une loi plus forte que l'union des cœurs[1] ? » Ailleurs, et s'adressant à Zoé : « Ne soyons point cruels à nous-mêmes et parjures à ces douces et saintes lois, les seules peut-être que firent l'amour et la nature... Que tout ce qui n'est point amour s'efface dans le sentiment qui nous unit et nous enchaîne !... Sous un ciel nouveau, sur une terre étrangère, nous n'aurons là que le ciel et l'amour pour témoins, pour juges et pour maîtres[2]. »

J'entends bien que de telles divagations sont familières aux amoureux, mais le plat bon sens leur répond, comme l'excellente maîtresse de poste à Franval : « Ah ! Monsieur ! tant que les passions nous agitent, nous ne les trouvons pas criminelles, mais celui qui ne partage pas leurs transports voit ce que la passion nous permet rarement d'envisager[3]. » Le même humble bon sens objecte à l'auteur dramatique que s'il y a peu de mérite à prévenir le public en faveur de ce qui lui va spontanément au cœur, les épreuves de l'amour, il est, pour un moraliste, étrangement inconsidéré, en revanche, de glorifier ce mouvement instinctif. S'il ne s'agissait, dans le cas présent, que de détester une injuste persécution, il n'y aurait rien à dire. Elle ne serait ni plus ni moins haïssable, quel qu'en fût l'objet, ambition, cupidité, haine de race, etc. Mais parce que c'est d'amour qu'il s'agit, pourquoi ce redoublement de fracas? Quels sont ces prétendus droits que l'amour s'arroge? Devant quelle grandeur et quelle noblesse supérieure prétend-il que nous nous inclinions? Où prend-il ses titres à faire bon marché de

1. A. I, sc. II.
2. A. I, sc. III.
3. A. I, sc. II.

tout ce qu'on lui oppose ou qui le comprime? C'est un instinct très fort, impatient de toute discipline, toujours prêt à la révolte. Mais tout instinct se veut impérieusement assouvir, et, si celui-ci l'emporte en audace et en exigence, je ne vois pas qu'il y ait lieu de l'en admirer davantage. Il se déchaîne, involontaire et aveugle comme une force de la nature, mais aussi à cette dernière ne reconnaît-on aucun caractère de mérite. Tellement étranger en soi à toute détermination morale qu'il va de sa seule pente aux pires excès, pour peu qu'on le contrarie, que le héros de la pièce, notamment, écume à nos yeux de fureur homicide, sous quel prétexte réclame-t-on en sa faveur le suffrage de nos consciences? C'est que, de fait, il suborne nos sensibilités et que, les unes des autres, Mercier a, par malheur, rarement réussi à les distinguer.

Par une singulière fortune, l'amour, au XVIIIe siècle, a eu pour lui les frivoles et les moroses. Il a fait la joie des uns et l'orgueil des autres. C'était l'affaire d'un changement de costume. En galants atours, il riait et babillait parmi ces *hasards du coin du feu* dont Crébillon nous a fait si joliment l'histoire; il grisait de ses audaces la cervelle légère de Fronsac; fanfaron d'insouciance, il se jouait des idées sévères comme des grandes phrases et narguait les pédants. Quand ceux-ci pourtant s'avisèrent de tancer l'effronté personnage, il leur joua un de ses tours. Partis d'un si grand cœur pour rechercher au plus secret de la nature la vertu qu'ils y croyaient exilée, ce fut lui que les bons philosophes ramenèrent de leur candide expédition, lui, l'amour, méconnaissable sous ses airs éplorés et son déguisement d'honnête personne. Dans son jargon nouveau, l'emphase tenait la place de l'impertinence et les exclamations larmoyantes se substituaient aux mots cyniques. Ils le baptisèrent sensibilité, lui découvrirent toutes les vertus et le dressèrent en manière de défi devant la face du détesté libertinage, sans toutefois reconnaître en celle-ci le propre visage de leur solennelle idole que lui renvoyait un miroir moqueur: seule, la grimace avait changé, mais non pas tant qu'elle n'eût néanmoins continué de révéler à de plus pénétrants l'éternel et identique instinct d'égoïsme et de convoitise.

Mercier ne figurait point parmi ces pénétrants, et ses contemporains ne mettaient pas moins de bonne foi à se

rendre dupes. Un critique cependant se leva pour démasquer le mensonge dont *Zoé* et sa préface surtout étaient une naïve expression. Il y mit, ce Chaillet, ce ministre calviniste de Neuchâtel, d'ailleurs si perspicace et si avisé, un zèle de protestation qui sent bien un peu son puritain, mais qui ne laissa pas de faire bonne justice du sophisme. « Anciennement, déclare-t-il, l'amour n'était jamais représenté que comme une faiblesse et un désordre... Ce n'est que dans ces derniers temps qu'un cortège de beaux sentiments est venu se ranger autour de l'amour, qu'il s'est mis à parler un nouveau langage et que, à mesure que la sensibilité a pris en morale la place des principes, on s'est mis à l'ériger en vertu. Qu'est-il arrivé de tout cela? L'idée de l'amour a cessé d'effaroucher les âmes honnêtes, parce qu'on a su lui donner les dehors de l'innocence..... Non : que nos auteurs qui... concourent à l'envi..... à donner une nouvelle énergie et un nouveau coloris à cette passion dangereuse... ne se vantent pas du prétendu service qu'ils rendent à la morale, car peut-être trouverait-on, si l'on voulait approfondir la chose, que c'est à eux surtout qu'il faut imputer le dérèglement général des principes qui confirme celui des mœurs[1]. »

Pour longtemps, la littérature contractait ce travers et ce n'est là peut-être pas la moindre raison de nous être attardés à l'analyse de *Zoé* : si juste fondement qu'il y ait de dénoncer comme dommageable aux vues morales de l'auteur la conception de l'amour qu'il porte au théâtre, elle n'en garde pas moins pour principal intérêt à nos yeux d'apparaître dans l'ordre des temps comme une des premières manifestations de l'esprit que plus tard on appela *romantique*. Nous en recueillerons, et de non moindres, dans d'autres écrits de Mercier.

Quelques mots suffisent pour en finir avec les méfaits du romanesque dans les drames que nous examinons. Tous, ils paraissent dans *Natalie*, rassemblés avec le plus grand sérieux du monde, mais à telle foison qu'on serait tenté, bien à tort, d'y voir comme un dessein de caricature ou de parodie. Enlevée jadis de la maison paternelle par un ravisseur, Natalie vit avec lui depuis dix-huit ans. La fille unique qu'elle en avait eue, elle la croit perdue, car la nourrice

1. *Journ. helv.*, août 1782, pp. 53, 54.

qui l'élevait l'a livrée. A qui? Au propre père de Natalie. Celui-ci, dans le deuil de l'ingrate dont il n'a jamais eu de nouvelles, élève sa petite-fille avec la tendresse la plus attentive. Il songe à la marier avec un homme déjà mûr qui en est amoureux et dont il fait grande estime. Qui est ce futur? C'est l'amant de Natalie et le propre père de celle dont il sollicite la main. Quand Natalie, éperdue de désespoir, vient essayer auprès de l'infidèle qui l'abandonne une démarche suprême, tout se découvre, tout se termine par des larmes, par des pardons et par un embrassement général.

Il y avait là de quoi justifier toutes les sévérités de la critique. Elles ne firent pas défaut: avec beaucoup de sens, le journaliste de Bouillon put écrire : « Nous demanderons aux écrivains qui crayonnent de telles fables ce qu'ils veulent nous apprendre, à quoi peuvent être utiles des inventions bonnes au plus pour un conte du *Mercure*. Ces novateurs qui ne trouvent pas les chefs-d'œuvre de nos maîtres assez moraux, assez utiles à la société, pensent-ils l'être davantage lorsqu'on ne peut tirer aucune conséquence de leurs pesants et tristes dialogues et lorsque l'on est tenté après les avoir lus de dire avec Fontenelle : « Sonate, que me veux-tu[1] ? »

VIII

Dans les ouvrages qui viennent d'être passés en revue[2], Mercier s'était efforcé, — d'ailleurs avec un succès contestable, — de remplir une partie de sa tâche d'éducateur en présentant au public des leçons de morale privée par le moyen de fictions empruntées à la vie domestique. Mais il avait encore une autre ambition, celle de consacrer le drame à une sorte d'enseignement civique. C'était, on s'en souvient, l'office qu'il reprochait à la tragédie d'avoir déserté pour s'en tenir à une œuvre servile, la représentation des actes et des passions des grands, actes et passions proposés comme tels à la contemplation respectueuse des petits. De ce spectacle, l'avantage essentiel, au contraire, que

1. *Journ. Encycl.*, 1775, VI, 121. Appréciations analogues dans l'*Ann. Litt.*, 1775, VIII, 154-168 et dans le *Mercure*, 15 déc. 1787, 137.

2. J'ai négligé *Hortense et d'Artamon*, ainsi que *le Libérateur*, deux historiettes dont l'insipidité défie toute analyse.

Mercier prétendait tirer consistait à former la conscience des citoyens, à faire prononcer leur justice, à nourrir en eux le sentiment de leurs droits, la résolution d'en user, de les préserver à l'avenir contre tant d'atteintes dont on provoquait en eux le ressentiment. A cette fin, l'emploi de l'histoire lui paraissait devoir être au théâtre d'une grande ressource. « C'est à la poésie dramatique, a-t-il écrit, qu'il appartient d'animer l'histoire, languissante et froide dans ses narrations, de retracer avec précision et vérité les événements les plus faits pour instruire les siècles futurs, en leur exposant les tableaux des calamités passées, calamités toujours prêtes à renaître et que les hommes ne peuvent éviter qu'en rejetant les opinions absurdes de leurs ancêtres et en gémissant sur leur aveuglement et leur frénésie. C'est un miroir immortel où l'homme aperçoit combien il lui importe de dissiper l'erreur, toujours si funeste et toujours si prompte à dominer la plus nombreuse portion du genre humain [1]. »

L'idée de faire revivre sur la scène les journées mémorables du passé n'avait rien de méprisable, assurément, et de toutes celles que pût inspirer le commerce de Shakespeare, il n'en était guère de plus fructueuse. En 1747, La Place ayant mis en français pour la première fois le poète anglais, le président Hénault avait remarqué déjà, en lisant *Henri VI*, combien la forme dialoguée profitait à l'intelligence des troubles civils, souvent confus, qui avaient agité la Grande-Bretagne du xve siècle; et, conduit par cette expérience à composer sur le même modèle son drame, d'ailleurs, assez terne, de *François II* (1748), ce qui l'engageait à réduire en scènes et en actes un épisode important de nos annales, c'était précisément le souci d'en faire, avec plus de force et plus de clarté, pénétrer le sens dans tous les esprits. Il obéissait à ce dessein, et à nul autre, rejetant loin de lui tout soupçon de réforme dramatique, multipliant les précautions pour mettre hors de doute son respect des règles et des pièces bien faites, qualifiant « d'espèces de monstres » les ouvrages de Shakespeare, et si éloigné de leur faire une place dans l'art dramatique qu'il excluait volontairement du théâtre ce *François II* où il n'avait essayé de les imiter

1. Préface de la *Destruction de la Ligue*.

que pour proposer aux curieux, dans le silence du cabinet, une restitution plus vivante des âges évanouis[1]. On conçoit donc, à plus forte raison, que Mercier, étranger à de tels scrupules, n'ait pas négligé ce qui, dans les témoignages de l'histoire et les exemples de Shakespeare, se prêtait si bien à ses vues et de réformateur de la scène et de moraliste. Une fois seulement, et comme il s'agissait d'un drame fait pour renfermer le raccourci de tout un règne, il admit que la lecture en devait être préférée à la représentation[2].

Ce n'était pas qu'il aimât l'histoire. Dans l'*An 2440*, il l'avait vouée aux flammes, car elle est la liste trop longue des attentats commis par toutes les puissances, les temporelles et les spirituelles, sur la personne et sur la conscience de l'homme. Mais du crime des unes, la tyrannie, et du crime des autres, le fanatisme, il y avait, du moins, en des temps plus éclairés et plus doux, une leçon salutaire à tirer. L'entreprise était de celles qui regardaient la scène régénérée. Mercier se mit donc avec ardeur à faire dans plusieurs drames le procès de l'intolérance et de l'arbitraire. Par malheur il arriva ce que nous sommes déjà trop en mesure de prévoir. Que le sujet en soit imaginaire ou réel, une pièce de théâtre réclame avant tout de l'intérêt dans l'action, de l'exactitude dans les caractères, du naturel dans les discours; et c'est encore ici, comme précédemment, ce que le philosophe oublia trop souvent, tout entier au zèle des vérités morales qu'il voulait servir et dont il continua de compromettre l'action persuasive par l'incurie ou le vice des moyens employés à les démontrer.

Bien qu'inspiré de la légende plutôt que des traditions authentiques, on peut, en raison de l'esprit qui l'anime, considérer *Olinde et Sophronie* comme le premier essai de Mercier en ce genre. Toute la pièce roule sur le despotisme et la persécution religieuse. On connaît l'épisode du second livre de la *Jérusalem délivrée* où figurent les deux héros désignés par le titre. Aladin, roi de la ville sainte, pris d'anxiété à l'approche des croisés, se livre, pour sauver sa couronne, aux conseils d'Ismen, apostat et magicien. Celui-ci lui prescrit de ravir de sa propre main, pour la déposer dans la mosquée, une image de la Vierge honorée d'une

1. Préface de *François II*.
2. *Portrait de Philippe II*. Voir le *précis historique* qui sert de préface.

vénération particulière par les sujets chrétiens d'Aladin. La violence accomplie, dès le lendemain la pieuse effigie a disparu, par miracle, à ce que laisse entendre le poète. Mais le roi, transporté de fureur, a juré de châtier le coupable et, comme nul ne le découvre, il condamne en masse à la mort tous les chrétiens du royaume. Alors, pour sauver tant d'innocents, sort de la foule une victime volontaire. C'est Sophronie, une vierge belle, innocente, impassible, toute à la soif du martyre. Elle est aimée en secret par Olinde, un jeune homme de même race et de même foi, qui s'élance éperdu. Il veut la démentir, l'arracher à la mort et se dénoncer à sa place. Mais elle tient bon, repousse ce sauveur, et, tous les deux, on les lie sur le bûcher, lorsque survient la guerrière mystérieuse si poétiquement décrite par le Tasse, cette Clorinde qui a renié son sexe afin de se vouer aux armes et qui accourt des terres lointaines de Perse, jalouse, elle aussi, de combattre pour le Prophète. Accueillie en grande pompe, elle obtient pour première faveur le salut d'Olinde et de Sophronie. Leur magnanime aventure apparait dans l'original italien comme une vision fugitive dont nous retenons au passage quelques traits exquis. Ignorante et dédaigneuse de l'amour, la mystique sacrifiée est déjà loin de terre, lorsque, derrière elle, attaché au même poteau, l'amant inconnu se revèle par ce vœu suprême et stérile : mourir face à face et confondre leurs derniers souffles de vie ; et doucement, elle repousse alors la plainte qui la distrait de son rêve, elle rappelle à d'autres pensées le profane compagnon de son martyre.

Mercier, charmé d'une situation si touchante, la jugea merveilleusement propre au théâtre où il s'étonnait, d'ailleurs, qu'aucun poète français ne se fût encore avisé d'en tirer parti [1]. Au contraire, un écrivain allemand mort jeune, le baron de Cronegk, avait laissé sur ce plan une tragédie inachevée [2]. Il s'en procura la traduction et, muni

1. Presque dans le même temps que lui, l'auteur anonyme d'une tragédie de *Virginie* mit en vers le même sujet d'*Olinde et Sophronie*. Pas plus que celle de Mercier, cette tentative ne désarma la sévérité de Grimm. *Corr. litt.*, x, 520. Fréron, en revanche, y reconnut des beautés de premier ordre, *Ann. litt.*, 1774, II, 217, et en profita pour écraser sous la comparaison le drame de Mercier, 1774, III, 42-48.

2. Représentée après la mort de l'auteur sur le théâtre de Hambourg

de ce secours, il composa fort librement son propre drame d'*Olinde et Sophronie*[1], où l'on n'aperçoit que trop sa part d'invention personnelle.

Pénétré envers les emblèmes du christianisme d'un respect dont nous avons eu déjà l'occasion de le louer, Mercier a pensé « que l'image de la Vierge Marie était un objet trop sacré, trop auguste, trop vénérable » pour intervenir dans l'action d'une pièce de théâtre qui — d'aventure, l'aveu lui en échappe — « ne sera jamais qu'un ouvrage profane[2] ». Il y a substitué un manuscrit du Coran qui, lacéré par une main inconnue, devient la cause de la proscription générale ; et cet artifice lui a permis de noircir à sa guise le caractère du traître Ismen. Celui-ci ne figure plus ici comme un faiseur de sortilèges, mais comme le type même du courtisan perfide qui pousse les despotes au crime.

En haine aux chrétiens dont il a renié la foi, c'est lui qui, afin de les perdre, a commis le sacrilège que tant de sang innocent doit expier. Or, ce monstre a eu jadis pour femme une vertueuse chrétienne qui l'a fui, lors de l'apostasie, pour mettre au monde, peu après, une fille dont il ignore l'existence et qui n'est autre que l'héroïque Sophronie. D'autre part, Olinde nous apparaît en général d'armée, chrétien en secret, mais serviteur vaillant et fidèle du roi, dont il a gagné la confiance par ses exploits, et la jalousie qu'il inspire à Ismen prête un aliment de plus à la scélératesse de ce fourbe. Olinde aussi retrouve à point nommé un père dont la trace était perdue. S'il aime Sophronie dans le secret de son cœur, il n'en est pas moins aimé. Enfin la fière Clorinde nous confesse, de son côté, qu'elle n'a pas su résister à la vue de ce héros. Il suit de là, une fois l'action engagée, une série de reconnaissances, de conflits de sentiments, de combats de générosité, de sacrifices magnanimes qui veulent être les plus pathétiques du monde. Sophronie apprend qu'Olinde est chrétien et elle éclate en actions de grâce, car elle peut donc l'aimer sans remords. Mais elle apprend aussi qu'Ismen est son père, et voilà dans cette

le 22 avril 1767, cette tragédie est analysée et jugée sévèrement par Lessing dans le premier des articles dont la réunion forme la *Dramaturgie*.

1. Préface d'*Olinde et Sophronie*.

2. Il s'en explique toutefois avec Thomas sur un ton beaucoup moins solennel. Voir à l'Appendice la lettre du 14 août 1770.

pure conscience un tumulte affreux! Lui, par contre, l'homme de proie, une telle révélation l'ébranlera-t-elle? Un instant à peine, mais le crime est le plus fort : elle veut rester chrétienne, fidèle à Olinde; qu'elle périsse donc! Ceci est le dernier coup, fait pour porter notre horreur au comble en nous montrant qu'un tyran n'est plus un homme. Clorinde joue un personnage bien sacrifié, celui de l'infante dans le *Cid*, mais du moins son amour malheureux nous tient en réserve un spectacle où doit briller sa grandeur d'âme : c'est elle qui fera le dénouement. Le coup mortel dont elle frappe Ismen décide de la délivrance des amants. L'ingrat lui devra la vie.

L'action n'est, à vrai dire, pas plus mal conduite, ni plus invraisemblable que dans bien des tragédies du temps. Mais le difficile est d'expliquer comment ce prétendu drame s'accorde avec les principes de Mercier. De la tragédie, en effet, il a presque tout l'appareil et presque toutes les conventions : des Orientaux, évoqués d'un passé fabuleux, qui s'entretiennent de leurs diverses passions en style abstrait, rien de local ni de pittoresque, cela va sans dire, puisque l'art est le moindre souci de l'auteur, mais rien non plus qui rappelle l'allure détendue, le libre mouvement, le ton de la vie réelle, et cela, en revanche, nous était promis; rien, au surplus, en cette Palestine légendaire, qui soit de ressource pour les estimables habitants de la rue Saint-Denis ou de la rue Saint-Jacques auxquels on avait juré tant de sollicitude et qui doivent se demander en quoi, comparées aux aventures d'Olinde, celles de Sertorius ou de Mithridate leur sont plus étrangères. Comme dans la tragédie encore, les péripéties les plus surprenantes sont accumulées dans un espace de temps fort court, car rien n'indique qu'elles exigent plus de vingt-quatre heures. L'unité de lieu, à la vérité, est sacrifiée : nous voyons successivement la place publique, la prison d'Olinde et de Sophronie et les apprêts du supplice, mais, depuis Voltaire, la hardiesse n'était plus de celles dont on pût tirer beaucoup de vanité.

Où donc est l'innovation? Pas même dans l'uniformité sentencieuse et l'anachronisme du langage. A la vérité, l'abus en est ici perpétuel et intolérable, il nous interdit tout risque d'illusion, il trahit sans cesse l'importune présence du débitant de morale à la mode du XVIIIe siècle, il accuse

cruellement l'inanité de fantômes qui, malgré leurs noms propres, ne personnifient que des abstractions : l'enthousiasme du sacrifice, la conscience troublée d'un roi faible, la duplicité patiente d'un scélérat endurci. Car c'est à des notions verbales de ce genre que se réduisent, par exemple, les caractères du roi de Jérusalem et du ministre renégat, si dénués de toute réalité individuelle que, pour nous les faire entendre, on leur donne à dire d'eux-mêmes ce que nous en devons penser.

« Ismen, dit Aladin, la pitié se glisse dans mon âme, apprends-moi à la dompter..... Mon âme s'étonne d'être si lente à s'irriter..... Garantis ton roi de toute faiblesse et rends sa justice inexorable[1]. » Mais ce n'est pas assez encore, cette mollesse de volonté a sa source dans des scrupules dont l'aveu ne requiert pas plus d'artifice. « Tour à tour, nous confie ce musulman qui a lu *Télémaque*, tour à tour chacun fatigue ma volonté, et souvent il n'est pas permis aux rois, tout cléments qu'ils voudraient être, de ne point se montrer cruels. La pitié voudrait maîtriser mon âme. Arrête, pitié dangereuse!..... Pourquoi donc cette crainte de l'injustice, cette terreur secrète? O Dieu! me faudrait-il rendre compte de la liberté de chaque homme, de chaque goutte de sang versée, de chaque larme? Ah! s'il en est ainsi, pourquoi suis-je né sous le diadème[2]? »

Après cela, le moins perspicace apparemment ne doutera point du dessein de l'auteur : c'est un personnage irrésolu qu'on a voulu peindre. Nous l'en pouvons croire, il nous le déclare lui-même. Le farouche conseiller ne tient pas moins bien sa place dans ce dialogue des Morts. C'est un coquin et qui nous invite à n'en pas douter. « Enfin ces Chrétiens que j'abhorre seront tous massacrés..... Tout m'a réussi. Comme je mène à mon gré l'esprit de ce Sultan! Le peuple et le maître tremblent à ma voix..... Je me suis fait le Dieu de cette foule crédule. Je leur donne pour loi ma volonté. » Voilà pour dévoiler les replis d'un cœur d'ambitieux. Et voici maintenant à quels termes signalétiques nous reconnaîtrons les ruses d'un flatteur : « Tout mouvement de pitié diminue en vos pareils l'autorité suprême. Les foudres du Trône une fois allumés doivent gronder sans interruption et

1. A. II, sc. II.
2. A. III, sc. I.

tout rebelle qui soulève la tête doit être écrasé. La terreur sera toujours la plus sûre garde du diadème. » Après l'argument de la sûreté personnelle, l'adulation exorbitante qui endort la conscience et qui exalte l'orgueil. « Je n'entends qu'un cri universel qui proclame l'invincible Aladin le plus grand et le meilleur des rois... Vous régnez par l'Éternel. C'est lui qui vous a placé sur le trône, qui a posé la couronne sur votre tête, qui a mis le sceptre en vos mains. Il a transmis en vous, avec le pouvoir, la science et l'esprit de sagesse..... Est-il sur la terre un monarque plus glorieux et dont on admire davantage le génie et le cœur? » L'intention de ce discours n'apparaît-elle peut-être pas avec assez de clarté? Mercier ajoute ces quelques mots que son traître prononce en *a parte* pour lever tous les doutes : « Courage! Ismen. Il te croira[1]. » Sans peine on reconnaît l'application à la psychologie dramatique de ce moyen d'expression ingénu dont s'était avisée, aux premiers âges du théâtre, l'inexpérience des peintres-décorateurs. Ceci, écrivaient-ils sur une planche en gros caractères, est une forêt; ceci est une montagne. Pareillement vient-on nous crier jusqu'à nous assourdir : « Celui-ci est une âme de malice et de ténèbres, celui-là vous représente l'incurable lâcheté qui fait le crime sans oser le vouloir. » A cette franche manière d'administrer les vérités morales, il n'est personne qui ne sente tout ce que le progrès a d'heureux pour l'art.

De la sorte, le tissu importun de fictions dont le théâtre a le tort d'obscurcir les leçons de la sagesse se trouvait si réduit, si aminci qu'il se produisit une conséquence fort inattendue de l'auteur. Il avait trop bien réussi à n'en point imposer sur la réalité de son roi et de son ministre pour que le public, trouvant ces personnages en quelque sorte vacants, ne s'avisât point d'en disposer au gré de sa malignité, et, les circonstances aidant, Mercier, à sa grande surprise, en vit faire à la personne du roi Louis XV et à celle de son chancelier Maupeou une impertinente et subite application. Le Parlement de Paris venait d'être exilé le 20 janvier 1771, lorsque la pièce parut le 22. L'allusion en fit aussitôt son profit. « Le libraire de M. Mercier, rapporte Grimm, a dû être bien étonné du débit prodigieux de sa

1. A. I, sc. VI. A. III, sc. II

marchandise qui lui fut enlevée en moins de huit jours..... M. Mercier s'est trouvé l'homme du jour pendant près d'une semaine. Hélas! ajoute le même critique, il a composé son drame à l'ordinaire, dans la pauvreté de son esprit et l'innocence de son cœur[1]. » Mais l'autorité refusait de croire à une coïncidence et il fut question de poursuites. Heureusement Crébillon fils s'interposa et prit tout sur lui. Il avait approuvé *Olinde* et *Sophronie*, en qualité de censeur, et la fermeté qu'il déploya en cette occasion ne fut pas son moindre titre à la reconnaissante amitié de Mercier[2].

La mésaventure, au reste, pouvait passer pour commune. C'était le sort — ou souvent même le dessein — de mainte tragédie que de procurer au parterre, sous le couvert de quelque innocente invention, le plaisir raffiné des applaudissements défendus. Aussi bien, je le répète, n'est-ce point le ton de ses discours, non plus que les caractères de sa composition, qui permet de reconnaître en ce malencontreux *Olinde* un mérite quelconque de nouveauté raisonnée. Dès longtemps, la tragédie à tirades philosophiques lui avait pu servir de modèle.

Il reste que l'innovation — si le mot convient à la reprise d'une vieille tentative — soit dans l'emploi de la prose. Mais là-dessus encore les détracteurs eurent beau jeu. Le vers, leur avait-on dit, fait trop de violence au naturel de l'expression : il faut user du commun langage. Or l'événement montra que le naturel n'y gagnait rien. « M. Mercier, observa Fréron, a voulu conserver la pompe de la diction de Melpomène, il en est résulté un galimatias poétique qui ne ressemble ni à des vers, ni à de la prose. On voit un homme qui se hausse péniblement sur la pointe des pieds et qui enfle ses deux joues à chaque mot qu'il profère[3]. » Ni en fait de style majestueux, ni en fait de style amoureux, notre auteur, on le sait, ne passait grand'chose au cérémonial de la tragédie, mais voici, pour sa part, comment il entendait le premier : « Mon sceptre, en frappant les chrétiens, ne s'est-il pas quelquefois appesanti sur l'innocence et sur la vertu? » A quoi Ismen répond : « La majesté souveraine absorbe ces légères taches, inévitables dans les rapides mouvements

1. *Corr. litt.*, IX, 273.
2. *T. de P.*, X, 49, 50.
3. *Ann. Litt.*, 1774, III, 42-48.

qui font rouler les destinées d'un vaste empire[1]. » Et quand il s'agit de substituer aux *fadeurs* de Racine les vrais accents du cœur, voici encore ce que Mercier imagine. Sophronie apprenant avec un transport de joie qu'Olinde est chrétien, son amant lui répond : « S'il ne l'était pas, un seul de tes regards aurait porté dans son cœur les vertus de ton âme[2]. » En définitive, cette pièce est un faux drame, elle est une vraie tragédie et une mauvaise tragédie.

L'intention de *Childéric Ier* nous apparaît toute louable et belle. Ainsi qu'il le déclare, l'auteur s'y était proposé de « peindre sous ses véritables traits une nation brillante, guerrière, généreuse, brave, fidèle à ses rois, ayant le besoin de les aimer, oubliant l'adversité et plus sensible aux bienfaits qu'à l'offense : nation aimable et facile qu'on calme d'un sourire, qu'on conduit en jouant, en qui les sentiments d'honneur, de courage et de dévouement héroïque sont comme innés et qui, pour tout dire en un mot, mérite la tendresse de ses maîtres et le bonheur. » Il avait entrepris de louer le caractère national des Francs ou des Français, « caractère antique et précieux qui subsiste encore aujourd'hui, perfectionné par le sentiment, éclairé de l'honneur, et contre lequel les forces assemblées de l'Europe se sont brisées tant de fois[3]. » On ne pouvait rêver meilleure occasion pour une si heureuse pensée. C'était l'année de l'avènement de Louis XVI, année d'amour et d'enthousiasme qui devait coûter cher au malheureux prince, car il porta la peine de tout ce que, dans l'élan de ces premières ivresses, on avait présumé de lui. Quoi de plus doux au cœur d'un philosophe que de célébrer dans de tels jours le pacte immémorial de la nation et de la royauté, de manière à enve-

1. A. III, sc. II.

2. A. III, sc. VI. Sur *Olinde et Sophronie*, les avis furent assez partagés. L'*Année Littéraire*, déjà citée, se montre sans pitié. « Ce sont, ajoute-t-elle en outre, de gros paquets de prose dont la vue seule fait trembler les regards les plus intrépides ». *Le Journal de Politique et de Littérature* blâme aussi l'usage intempestif de la prose, 25 octobre 1774. Au contraire, l'*Avant-Coureur* accorde au drame de la chaleur, des images fortes, des expressions pathétiques, 8 avril 1778, p. 224. Enfin le *Mercure*, tout en se montrant indulgent, laisse échapper quelques regrets « L'intérêt du nouveau drame..., quoique très vif, n'est jamais aussi puissant, et nous pourrions ajouter aussi dramatique, que celui qui naît du développement des passions. » Juin 1771, p. 84.

3. Préface de *Childéric Ier*.

lopper le conseil dans l'éloge et à confondre l'espérance avec la réalité! En tirant de nos propres annales un présage si favorable aux vœux de l'heure présente, Mercier se montrait fort bien inspiré : il n'aurait su soutenir d'un plus clair exemple ses doctrines sur la vraie tragédie, celle qui emprunte aux traditions indigènes l'émotion des souvenirs et l'autorité des leçons.

L'aventure qu'il s'en fut rechercher au plus lointain des chroniques ne se recommandait guère, même à son jugement, par une rigoureuse authenticité, mais elle convenait à son dessein et, en tout cas, s'y laissait plier. C'est l'histoire de la réconciliation d'un roi et d'un peuple. Childéric, illustre par les plus glorieux exploits, avait été par l'acclamation générale élevé au pouvoir suprême. « Mais qu'un courage sans frein est un écueil terrible!..... D'utiles revers n'avaient pas ployé cette âme superbe. Un camp fut son école,... et comme il régnait dans un âge ardent, il retint dans son geste et dans son langage ce ton d'autorité guerrière dont il commandait à ses soldats... N'ayant plus d'ennemis à vaincre, son génie indompté tourna contre les siens cette fierté désormais trop altière... et son orgueil alluma l'orgueil de nos guerriers[1]. » Déposé par eux, il a vécu en chevalier errant, il a pris du service en pays étranger et, sous le faux nom de Briomer, il a sauvé la vie et la couronne du roi de Thuringe. C'est le temps de l'épreuve, celui, dit-il, « où, à force de constance, de roi je devins homme... Ce que j'ai souffert, amis, adoucira dans tous les temps les destins de l'infortuné[2]. » Tandis qu'à ses dépens il apprenait la vérité, c'est de la vérité aussi que lui venait la consolation. Inconnu et déguisé, il brûlait pour Basine, fille du roi, d'un amour auquel celle-ci ne demeurait pas insensible. « J'ai joui dans mon exil de la volupté rare et céleste de ne pas devoir au titre de roi un cœur que je voyais ne se donner qu'à moi[3].... » Cependant une magnifique récompense attend le héros régénéré. En son absence, son peuple s'est donné pour chef un Romain, Egidius, mais le prince légitime compte des amis fidèles qui veillent sur sa fortune. Au jour où le plus grand nombre des

1. A. I, sc. I.
2. A. II, sc. VII.
3. *Ibid.*

guerriers, gagnés à l'usurpateur, se réunissent pour élire leur roi, le prétendu Briomer, mandé secrètement, se dévoile soudain devant l'assemblée, proclame son nom et ses droits. Un invincible mouvement de loyauté chevaleresque ramène à son parti les Français transportés. Vainqueur dans un combat où son rival trouve la mort, il s'unit à Basine et, désormais, il régnera non seulement en brave mais aussi en sage.

C'est ici comme une galante parade, comme un tournoi de sentiments magnanimes ; les erreurs mêmes de l'humaine faiblesse ne procèdent que de principes nobles ; sous le couvert d'ancêtres qui nous font honneur, on glorifie à nos yeux les idées les plus flatteuses, les plus encourageantes pour des cœurs éclairés et sensibles : juste indignation d'un peuple libre qui détrône l'oppresseur, amendement philosophique d'un roi qui, en devenant un homme, se rend digne de la couronne, oubli des torts passés, constance des anciens engagements, résistance à l'ambition de l'étranger, émulation de générosité entre le roi et le peuple rendus l'un à l'autre, triomphe du droit reconquis par le mérite. Par dessus tout, les allusions de circonstance jaillissent de chaque phrase. Cet Henri IV mérovingien, libéral et clément, est tout à la ressemblance d'un autre prince infiniment plus moderne, celui-là même à qui chacun pense, que chacun croit entendre s'écrier par la bouche du héros : « Oui, Français, je suis votre roi et, par mon amour, né pour toujours l'être... Les serments de mon cœur vont passer sur mes lèvres. Je jure de respecter la liberté de la patrie, de la défendre, d'être le chef des guerriers et l'œil vigilant des lois, de me soumettre le premier à leur autorité inviolable, car quand on a le malheur de tout pouvoir, on n'a plus de honte de tout oser[1]. » Et la princesse enfin que Childéric désigne ainsi à l'amour de ses sujets : « Ah ! sans doute, elle est faite pour régner sur ce peuple et pour exciter l'idolâtrie. Le sourire d'un peuple sensible qui l'environne avec confiance, voilà son triomphe, ses plaisirs et sa gloire, elle me gagnera tous les cœurs, et les plus rebelles... Je lui laisserai la gloire de la bienfaisance et je retiendrai pour moi celle de l'équité[2] », chacun, dans cette année de fer-

1. A. II, sc. I.
2. A. II, sc. VII. A. III, sc. VI.

veur, l'a déjà nommée : c'est Marie-Antoinette, la jeune reine devant qui s'ouvrent les longs espoirs[1].

Nous ne saurions donc, comme plus haut, mettre Mercier entièrement en contradiction avec lui-même. Il a fait pour des Français un ouvrage tiré du terroir français. Mais combien ses autres promesses sont encore en défaut! Bonne pour un épithalame ou une cantate héroïque, la prétention de mettre en drame un tel sujet n'a de comparable que les projets poétiques de Mascarille. On se lasse de répéter toujours les mêmes critiques. Mais, encore une fois, où est l'action? où est le drame? Childéric a été puni, Childéric revient, Childéric est restauré. Pas un instant nous n'avons peur pour lui; on nous parle d'un rival, mais il est illusoire, d'une résistance à surmonter, mais elle cède aussitôt. Si mince que soit l'histoire, Mercier s'est-il soucié d'y susciter un semblant d'intérêt, quelques péripéties, quelques oppositions de caractères, où le dénouement, du moins, paraisse en question et suspendu? Nullement, la première scène conduit à la dernière comme le ruisseau à l'étang. Quels débats, au surplus, et quelles traverses imaginerait-on là où il n'y a pas trace d'hommes réels? Car Mercier nous abuse encore avec sa prétendue imitation de la vie humaine. Aucun personnage n'est là pour son compte, ne figure avec un caractère, un cerveau, une physionomie propre. Que l'un ou l'autre parle, nous n'entendons jamais que la voix du souffleur qui débite ses aphorismes moraux et de longues, de lourdes leçons d'histoire.

L'auteur prend bien garde que nous ne soyons ses dupes, à juger des propos que tiennent, sous leurs noms romains

1. L'inspiration patriotique de cet ouvrage fut généralement sentie et goûtée. Voir *Esprit des Journaux*, 15 nov. 1774, p. 83. « Les lecteurs français, dit le *Mercure*, pourront s'intéresser à un drame où la valeur des Francs, leur fidélité envers leurs chefs et cette horreur qu'ils ont toujours témoignée pour le joug de l'étranger sont mises en action. » oct. 1774, II, 76. Le *Journal des Dames*, qui n'était pourtant pas encore sous la direction de Mercier, manifesta une vive admiration. A l'en croire le rappel de Childéric et la mort d'Égidius seraient un coup de théâtre digne d'être mis à côté de celui d'*Athalie*, oct. 1774. Les allusions à Louis XVI et à Marie-Antoinette n'y sont pas relevées avec moins de faveur. Fréron, au contraire, fit un article très aigre, mais le sujet lui plaisait. Il rappela qu'avant Mercier un autre poète, M. de Morand, en avait tiré une tragédie jouée à la Comédie-Française en 1736 et dont il dit grand bien, *Ann. litt.*, 1775, II, 252.

ou barbares, de prétendus contemporains de Childéric si bien instruits du droit public moderne. Encore la flagrante disconvenance de ce qu'ils sont et de ce qu'ils disent importe-t-elle au dessein d'une pièce de circonstance. En revanche, c'est au mépris de sa propre réforme que Mercier a conservé ce que le rituel classique de la tragédie avait de plus irritant, l'alternance de tirades interminables en style soutenu; et ce style, ce serait ajouter encore à trop de citations déjà fastidieuses que d'essayer de montrer tout ce qu'il a d'emphase et de pesanteur, tout ce qu'il emprunte malencontreusement à la langue rimée d'inversions, de vers blancs et de fausses tournures poétiques. Ni *Olinde*, ni *Childéric* n'étaient faits pour ajouter au crédit du système : non seulement, comme les pièces étrangères à l'histoire qui ont été analysées plus haut, l'un, dans sa complication, l'autre, dans sa pauvreté, accusent trop de dédain pour la vérité comme pour l'intérêt dramatique; mais l'exclusive manie de moraliser, coupable déjà de cette double erreur, trahit encore son impuissance à triompher même de la forme et de l'appareil conventionnel de la tragédie [1].

IX

Il y a beaucoup plus de bien à dire de *Jean Hennuyer*. Tout en donnant prise encore à de sérieuses critiques, cette pièce est à mettre au premier rang de celles qui apportent à la poétique de Mercier l'autorité d'une tentative heureuse, à tout prendre, et vraiment nouvelle. Un grand pas est fait ici, par où nous touchons de fort près au drame historique moderne. L'année 1772 amenait avec elle le second centenaire de la nuit trop fameuse qui avait vu un si grand carnage de protestants. Enflammé d'indignation à ce

1. Les journalistes les mieux disposés en faveur de *Childéric* en condamnèrent le style. « On sera un peu fâché, dit le *Mercure*, de voir ce roi de France employer pour louer sa maîtresse le langage emphatique des héros de l'Opéra. », oct. 1774, II, 84. Ni le *Journal des Dames*, ni l'*Esprit des Journaux* n'approuvèrent l'emploi de la prose en pareil sujet. « C'est un fatras obscur, un mélange assommant de grands mots vides et de constructions forcées », déclara l'*Année Littéraire* qui ne perdait pas si belle occasion de dire à Mercier ses vérités. 1775, II, 242.

souvenir, notre philosophe recourut à son moyen préféré, le théâtre, pour en retracer l'atrocité sous des traits propres à répandre dans tous les cœurs la haine du fanatisme. Il s'explique de son dessein en des termes où la noblesse du langage ne le cède point à celle du sentiment. « On me dira : « A quoi bon représenter les hommes de la Saint-Bar« thélemy? Nous ne sommes plus dans un siècle où l'on «égorge. Ce siècle barbare est écoulé et ne reviendra plus. » J'aime à le croire, je l'espère même. Il paraît que l'on ne s'assassine plus au nom de Dieu..... Mais l'oserai-je dire? Nous n'en avons pas moins besoin de remettre sous nos yeux les tableaux de l'esprit de persécution. Toujours dominant, il saisit tous les prétextes, il revêt toutes les formes..... il ne fait guère que changer de nom, mais ses fureurs sont à peu près les mêmes..... Qu'importe au malheureux sous quel titre on le persécute ?..... Si j'arrachais quelques traits à l'intolérance religieuse, civile et littéraire qui se soutiennent et se prêtent un appui mutuel....., je m'applaudirais, en ne faisant que passer sur cette terre, d'y avoir fait le métier d'homme et d'écrivain [1]. »

C'est dans l'*Esprit de la Ligue* d'Anquetil que Mercier trouva son texte, la résistance généreuse qu'un homme d'Église vraiment chrétien, Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, avait opposée aux volontés sanguinaires de Charles IX. « Le lieutenant du roi de sa province étant venu lui communiquer l'ordre qu'il avait reçu de la cour de massacrer tous les huguenots de Lisieux, Jean Hennuyer s'y opposa fermement et donna acte de son opposition ; il obtint de lui qu'il surseoirait au massacre et, par ce sage délai, il préserva les calvinistes de sa ville et de son diocèse [2]. » Le rappel de semblables événements et les tendances de l'ouvrage n'étaient pas pour plaire à la police de Louis XV [3] : malsonnantes par elles-mêmes, les attaques contre le fanatisme se compliquaient d'un tort encore plus grave où la malignité

1. Préface de *Jean Hennuyer*.

2. *Ibid.*

3. Mercier écrivait plus tard : « En 1772, lorsque je fis paraître *Jean Hennuyer* et sa préface, Sartine me dit : « Vous voulez donc vous perdre ! Je lui répondis que ce drame était très favorable au gouvernement et à la religion ; alors il ne sut que riposter. » (De *J.-J. R.*, II, 179). Mercier, pourtant, ne fut pas long à s'apercevoir qu'il ne l'avait pas convaincu.

ne laissa pas de trouver son profit. Il paraît, insinua-t-on, « que ce drame n'est qu'un cadre intéressant dont l'écrivain s'est servi pour amener plus naturellement et en action quelques dissertations vives sur la résistance qu'on doit opposer aux ordres du souverain, quand ils répugnent au bon sens, à l'humanité, à la nature, à la religion; pour faire sentir l'absurdité d'une obéissance aveugle et passive, comme les despotes l'exigent et comme voudraient la faire adopter les apôtres du ministère actuel ; pour inculquer au contraire cette force d'inertie, si essentielle et si efficace dans les temps critiques et orageux[1]. » Aussi *Jean Hennuyer*, imprimé en Suisse sans nom d'auteur, fut-il sévèrement défendu à Paris[2]. Attribué quelque temps à Voltaire[3], puis rendu à son véritable auteur, l'ouvrage courut pourtant sous le manteau, et, s'il ne fut pas loisible aux journaux de le commenter, le ton agressif des éloges qu'il inspira en secret est de nature à expliquer la mesure de rigueur prise par l'autorité : « Il serait bien édifiant, écrivit Grimm, de voir sur le théâtre des Tuileries ce qu'on ne voit en aucun lieu de la France, un prélat humain, doux et en qui la lumière naturelle est encore assez pure pour lui persuader qu'il est affreux de vouloir amener les autres à notre opinion par le feu et par le sang. Je crois qu'on serait venu de tous les coins du royaume pour voir un oiseau aussi rare. J'espère que les théâtres du nord l'exposeront à l'admiration publique[4]. » En faveur des idées qui s'y trouvaient soutenues, Grimm pardonnait à *Jean Hennuyer* d'être de Mercier. Un peu plus tôt, et alors qu'il le tenait pour anonyme, il s'échauffait jusqu'à le louer dans les termes qui précisément eussent le plus sûrement gagné le cœur du

1. *Mém. secr.*, VI, 220.

2. Suivant les exemplaires, le lieu d'origine indiqué par le titre est Londres ou Lausanne. Grimm croyait fictive la première de ces désignations. *Corr. litt.*, X, 53.

3. *Journ. Encycl.*, 1775, III, 161. La confusion, comme dit ce journal, n'avait rien d'offensant pour Mercier; il ne semble pas non plus qu'elle ait désobligé Voltaire, s'il faut tenir pour vraie l'anecdote contée par Ch. Monselet. S'étant pour la première fois présenté chez l'auteur de *Zaïre* en habit violet, notre auteur aurait été salué de cette exclamation : « Parbleu! voilà l'habit de *Jean Hennuyer*! » *Oubliés et Dédaignés*. Charpentier, 1876, p. 47.

4. *Corr. litt.*, X, 88.

philosophe. « De tels ouvrages, déclarait-il, seraient plus profitables au peuple que toutes les fanfaronnades espagnoles des Romains de Corneille et tout le ramage harmonieux et français des Grecs de Racine, quoique (ajoutait-il en manière de correctif) l'auteur de *Jean Hennuyer* ne soit pas un homme à comparer à Pierre Corneille ou à Jean Racine[1]. »

Mercier n'a rien fait d'aussi émouvant que les deux premiers actes de ce drame. Il en a disposé avec un singulier bonheur le cadre et les circonstances. Nous sommes chez des protestants de Lisieux honorables et prospères, les Arsenne. Le chef de la famille, un vieillard, est seul avec sa bru, Laure. De grandes fêtes viennent d'être célébrées à Paris en l'honneur de l'union du roi de Navarre, le futur Henri IV, avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX; et Laure a fait le voyage en compagnie de son mari pour prendre sa part des réjouissances qui promettent désormais aux catholiques et aux réformés tout un avenir de paix. Mais le jeune Arsenne, retenu à Paris par quelques affaires, a fait prendre les devants à sa femme qui est rentrée à Lisieux, accompagnée de son frère Évrard. Laure l'attend et s'inquiète, malgré toutes les paroles rassurantes que son beau-père lui prodigue. Cependant des bruits sourds commencent à courir. Un voisin entre, la mine soucieuse, pour s'informer de l'absent. Evrard, qui est allé au devant de lui, ne le ramène pas encore et déguise mal son émotion. La jeune femme, toute frémissante, leur tire de force des aveux. « On parle d'une trahison abominable... On dit que cette paix si sacrée sur laquelle nos frères se sont endormis vient d'être horriblement violée. On parle de surprises nocturnes, de violences, d'assassinats. Selon les uns, nos frères ont été égorgés dans leurs lits; selon les autres, on a embrasé leurs maisons. L'Amiral même, dit-on, a été massacré dans son hôtel et par l'ordre du roi[2]. »

Fort de sa confiante loyauté, le vieil Arsenne se récrie : on a sitôt fait de propager de faux avis ! Comment croire à cette invention monstrueuse? « Un roi de vingt-deux ans n'embrasse pas ses sujets, ne les invite pas à des fêtes pu-

1. *Corr. litt.*, x, 53.
2. A. I, sc. VI.

bliques pour les égorger à l'issue des festins[1] ! » On va aux renseignements. Hélas! la funeste vérité se confirme. Paris est noyé dans le sang. Plus de doute, l'être cher qu'on attendait a dû, lui aussi, tomber victime des égorgeurs. Tandis que toute la maison se livre au désespoir, le jeune Arsenne paraît, mais porteur de telles nouvelles que la joie du retour en est glacée soudain. « A travers les flambeaux, les poignards, les meurtriers, les ruisseaux de sang, les monceaux de corps étendus qui barraient les passages, l'horreur et la confusion de cette nuit effroyable, j'ai échappé par miracle à leurs coups... La mort était partout... Je combats les assassins. Je me trouve renversé parmi les mourants et bientôt je n'embrasse plus que des cadavres. J'avais perdu le sentiment, ils me laissèrent pour mort, mais, revenant à moi, je suis sorti, pour ainsi dire, du tombeau des miens. J'ai erré par la ville : l'arme sanglante que je portais à la main, mes cheveux hérissés, mes habits souillés de sang et de poussière m'ont fait regarder moi-même comme un assassin..... Enfin précipitant mes pas égarés, j'ai franchi l'espace qui me séparait de vous[2]. »

Il est sauvé par miracle : la mère et la famille entière de Laure ont péri. Dans le désordre d'une telle douleur et d'une telle épouvante[3], tous se livrent aux sentiments les plus confus, l'un parle de fuite, l'autre invoque la vengeance, et nul n'écoute Arsenne le père, qui la repousse au nom de Dieu. Mais nous ne sommes pas encore au terme de cette gradation de terreur si puissamment ménagée. La proscription s'étend aussi sur les provinces, l'ordre fatal vient d'arriver à Lisieux, les portes fermées ne laissent plus sortir personne, la garnison prend les armes, il n'est plus d'asile pour les protestants. Un délire furieux s'empare alors de ces infortunés. Puisqu'il faut mourir, ils ne mourront pas du moins sans avoir frappé les premiers. Ils iront droit à ceux qui arment le bras des bourreaux, ils poignarderont les prêtres qui soufflent l'esprit de fanatisme et, avant

1. A. I, sc. VI.
2. A. II, sc. III.
3. L'horreur de la situation parut intolérable au *Journal des Dames*. On y trouve ces lignes d'une main féminine : « Si des hommes en soutenaient la représentation, je suis très convaincue qu'aucune de nous ne partagerait ce barbare plaisir », mars 1775.

tout, leur chef, l'évêque. Celui-ci, le jeune Arsenne se charge de l'immoler, il n'en abandonnera l'honneur à personne. Malgré le tumulte, une voix gémissante et faible se fait entendre à grand'peine, celle du vieillard, qui persiste dans les voies pacifiques. Il sait que l'évêque n'est point un barbare : interrompu par cent protestations indignées, il tient bon néanmoins, il exprime son espoir dans les vertus et l'humanité du prélat qu'on parle d'assassiner et c'est auprès de lui-même, dans son propre palais, qu'il adjure les persécutés de chercher un refuge. A l'autorité de cette voix vénérable, tous finissent par céder.

Là-dessus, malheureusement et après cette remarquable exposition, le drame avorte. On nous transporte auprès de Jean Hennuyer qui remplit en effet l'espoir du vieil Arsenne. Dans ses prières, dans ses instructions aux ecclésiastiques qui l'entourent, dans l'audience qu'il donne au lieutenant du roi chargé de lui faire connaître l'ordre de meurtre, nous l'entendons successivement protester contre un si monstrueux attentat, refuser de s'y associer et déclarer sa ferme résolution de l'empêcher. C'est là que se placent les dissertations auxquelles il est fait allusion plus haut[1]. Le serviteur de Dieu et le représentant du roi échangent d'insupportables tirades sur les limites du pouvoir des princes et sur le droit qu'ont tous les hommes de résister à l'injustice manifeste. Puis les protestants entrent en foule, l'évêque les accueille comme un père et, son courageux dévouement ayant porté fruit, les officiers de la garnison se présentent à leur tour pour déclarer, selon une parole historique, que parmi eux il ne se trouve point de bourreau.

L'émotion excitée par les deux premiers actes s'épuise dans la langueur du dernier et le lecteur n'en atteint pas le terme sans désappointement. Pour l'expliquer, il ne suffirait pas ici d'incriminer la manière prolixe et lâche de l'auteur : en y prenant garde, on peut tenir pour certain que, même élagué du verbiage qui le dépare, même traité avec plus de concision et de nerf, ce dénouement pècherait encore par défaut d'accord avec le reste de l'ouvrage et nous laisserait toujours une sorte de mécontement et d'embar-

1. Le *Journal des Dames* les trouve importunes et déplacées. *Article cité.*

ras. C'est qu'il n'y tient, en effet, par aucun lien logique[1]. Des innocents vont périr pour le seul fait de leur religion, un évêque, qui paraissait devoir s'acharner à les perdre, assure leur salut. Voilà certainement qui nous donne à méditer et sur l'atrocité du fanatisme et sur la beauté de la tolérance. Plus le désastre menace de s'étendre, plus la leçon qu'on en tire prendra d'éclat, mais l'effet dramatique y sera-t-il proportionné? Entre les persécutés et leur sauveur providentiel, il n'y a pas plus de rapport nécessaire qu'entre un champ de beaux épis et le coup de vent soudain qui détourne le nuage sur le point de crever en grêle. C'est un accident heureux, mais fortuit. Or, rien n'est plus opposé à la nature du drame, au genre d'intérêt qu'il suppose et que nous en exigeons que l'attente passive d'une calamité et la survenance d'un hasard qui la conjure. Il suffit de rappeler la vérité exprimée par le *Nec Deus intersit* d'Horace.

Comme *Jean Hennuyer*, à la vérité, ne comportait pas d'autre solution que celle dont nous nous plaignons, il y a fort apparence que Mercier, cette fois encore, s'était abusé sur le vrai caractère d'un sujet dramatique, et la chose est d'autant plus instructive que ce vice essentiel de son théâtre s'accuse ici dans un de ses meilleurs ouvrages.

Sans doute, on doit reconnaître que le drame historique retranche à un auteur une part de ses moyens, qu'il s'arrange mal du resserrement, de l'exacte dépendance des parties qui conviennent à une action limitée. D'abord il faut compter avec les faits réels qu'on transcrit : encore qu'ils souffrent bien des libertés, on ne saurait les déformer que jusqu'à un certain point. De plus, le dessein même de ce genre d'ouvrage ne va pas sans quelque latitude et quelque dispersion, puisqu'il s'agit de prendre une vue plus générale des choses humaines, d'interpréter l'esprit d'une époque, le sens d'un événement, dans la multiplicité de ses manifestations. Mais, s'il n'en est que plus difficile, il n'en

1. C'est ce que le *Journal de Neufchâtel* a fort bien remarqué : « L'action du prélat n'étant pas unie aux développements, à la marche, à l'intrigue, elle n'est pas pathétique, elle frappe plus qu'elle ne touche. » Oct. 1772, p. 33. L'article est, d'ailleurs, d'une sévérité outrée. Il reproche à Mercier de faire trop agir ses personnages, c'est-à-dire qu'il blâme ce qu'il y a de meilleur dans le drame, l'animation qui y règne.

est aussi que plus méritoire à l'auteur de faire en tel propos l'acte d'invention qui lui appartient, de trouver, suivant l'expression d'un critique avisé, « la manière d'ordonner un sujet qui en développe le mieux les circonstances les plus intéressantes[1] ». Mercier peut difficilement passer pour y avoir réussi dans la *Destruction de la Ligue ou la Réduction de Paris.*

Là encore, il prenait à partie les haines sanglantes et stériles qui naissent de la différence des confessions religieuses. Aucune époque, en effet, autant que cette fin tumultueuse du XVIe siècle, n'était propre à nourrir d'un aliment inépuisable sa généreuse indignation; et celle-ci, échauffée déjà par tant d'excès d'une fureur trop commune, s'y enflammait en outre du regret d'une grande occasion manquée. Car le fanatisme avait compromis les fruits utiles et durables que la nation eût pu tirer de si longs troubles, les institutions libres qu'il dépendait du peuple de stipuler pour l'avenir, à la faveur d'une crise où la dévolution du pouvoir était à sa merci. L'auteur s'en explique avec détail dans la préface éloquente et fort curieuse qu'il a mise en tête du drame. « Tous les esprits étaient ardents et fiers à l'excès, avaient une volonté forte et déterminée. Tous les bras étaient vigoureux et armés : la force, l'opiniâtreté, l'enthousiasme, tout annonçait la vie du corps politique. » De plus, il jouissait alors de l'avantage de la guerre civile, la seule d'où quelque bien puisse sortir. « Quand un État est parvenu à un certain degré de dépravation et d'infortune, il est agité de mille maux intérieurs. La paix, qui est le plus grand bien, lui est échappée, et cette paix ne peut plus être malheureusement que l'ouvrage de la guerre civile..... Les intérêts de cette guerre sont toujours connus. Chaque esprit les discute, et après les attentats tyranniques, elle devient même inévitable, parce qu'elle rentre alors évidemment dans le cas de la défense naturelle et que chacun est appelé à soutenir ses droits... L'ambition, la folie, la vaine gloire des conventions de famille, des traités obscurs ou bizarres, des intérêts presque toujours étrangers aux peuples font les autres guerres. La guerre civile dérive de la nécessité et du juste rigide; le droit incontestable étant violé, la guerre réparatrice devient légitime, parce qu'il n'y a plus d'autres

1. Meister. *Corr. litt.*, XIV, 266.

moyens pour la partie lésée. Cette guerre, que j'appellerais sacrée, est vraiment entreprise pour le salut de l'État. » Elle ne se justifie pas moins par ses résultats que par son principe. « Presque toutes les guerres civiles, en élevant les âmes ou fortifiant les courages, en répandant la vertu belliqueuse dans tous les esprits, en les échauffant pour la patrie, ont amené la liberté républicaine ; les lois étouffées renaissent parmi le bruit des armes. » L'histoire là-dessus fournit des exemples illustres. « L'Angleterre, la Hollande, la Suisse, etc., ont racheté de leur sang les droits de l'humanité. » La France, au contraire, a fait en vain des prodiges de valeur. « Armée, forte, vigoureuse, couverte d'acier, elle se jeta dans le dédale épineux des disputes théologiques ; en s'enfonçant dans ces routes tortueuses, elle oublia le fer qu'elle tenait et l'époque la plus heureuse et la plus rare pour dresser un contrat social. » Uniquement jalouse d'avoir des princes catholiques, elle ne se soucia point de se préserver du despotisme. « C'est donc pour faire voir aux hommes combien des idées religieuses mal entendues entraînent d'erreurs politiques et nuisent à la félicité nationale qu'on a entrepris ce drame, tableau fidèle des actions et des préjugés de nos ancêtres braves et trompés[1]. »

Cette audacieuse théorie de la guerre civile fit naturellement scandale. « Toutes nos coteries philosophiques la prônent avec enthousiasme, écrit un chroniqueur, et les dévots la décrient[2]. » Un autre compare Mercier à Catilina et lui adresse le reproche que toutes les autorités adressent à toutes les oppositions : « Quand on n'a aucune raison de se plaindre du gouvernement sous lequel on vit, quand on n'a nul droit, nul espoir de le changer, pourquoi le dénigrer indirectement en regrettant celui qui n'existe point?... Pourquoi remplir les têtes de maximes incendiaires capables d'exciter la fermentation, les mécontentements et peut-être pis[3]? » Comme *Jean Hennuyer*, la *Destruction de la Ligue* fut sévèrement défendue.

La double ambition que l'auteur s'était proposée d'enseigner au peuple, par l'expérience du passé, la tolérance

1. La *Destruction de la Ligue*. Préface, *passim*.
2. *Mém. secr.*, XXI, 39.
3. *Corr. secr.*, XIII, 339. La *Corr. litt.*, se contente d'une mention dédaigneuse, XIII, 140

religieuse et la vigilance politique est assez mal remplie par la pièce. Le second de ces deux objets, en tout cas, n'y pouvait trouver aucune place : le fanatisme ayant eu pour tort principal d'exclure toute précaution relative à la constitution du gouvernement futur, comment concevoir au théâtre le tableau d'une omission? La leçon que Mercier en tirait par voie de conséquence dans sa préface échappait à toute représentation matérielle, par cela même qu'elle était négative; et aucun exemple ne lui aurait révélé avec tant d'éclat les limites de l'art dramatique, si l'évidence avait été de quelque prise sur cet esprit prévenu. Restait que les faits fussent appelés à déposer, qu'un heureux choix de personnages et d'épisodes présentât, dans sa vérité, l'image des passions qui avaient concouru à tant de désordres funestes. L'œuvre, à coup sûr, avait de quoi tenter l'imagination d'un Shakespeare, quand il s'agissait de rendre vivante et intelligible à tous la formidable lutte qui s'était engagée pour les plus hauts des enjeux humains, la foi et la couronne : de produire au grand jour de la scène tant de rivalités implacables et d'appétits effrénés, tant aussi d'énergies intrépides et de courages enthousiastes, l'étranger et les princes, la Ligue espagnole et la Ligue française, les habiles et les convaincus, l'opiniâtreté des consciences sincères, les calculs de l'intrigue, les fureurs et les misères d'une populace surexcitée jusqu'au délire. Riche pour le peintre de caractères et de mœurs, la moisson, au surplus, promettait de l'être autant pour le moraliste, et sans qu'il prît la peine de paraître, quand l'histoire parlait si haut.

Mais, chez Mercier, le moraliste ne peut se tenir de paraître et c'est lui, le premier, qui gâte sa morale. On ne saurait mieux rapetisser à plaisir un grand enseignement. Pour résumer une si prodigieuse diversité de phénomènes moraux, il imagine trois petits groupes de personnes. Le premier et le mieux conçu se compose d'une famille bourgeoise en proie aux horreurs de la faim dans Paris assiégé. Chez ces honnêtes gens, l'accord ne règne pas plus que la prospérité. Jusque dans leur foyer, les divisions publiques se font sentir. Le père, ligueur tiéffé, s'exalte à la pensée de souffrir pour la foi : « La famine qui tue les corps me paraît cent fois moins hideuse que l'hérésie qui tue les âmes »; et il contient avec irritation les murmures qui

s'élèvent autour de lui, car on ne le comprend guère. La femme de cet enthousiaste parle le langage de la prudence soumise mais mécontente, celui qui est familier aux simples, quand ils pâtissent, à leur corps défendant, pour des intérêts qui les surpassent. « Cette funeste guerre qui, depuis si longtemps, arme les Français, fait plus que répandre le sang; elle divise ceux qui s'aimaient, ceux qui vivaient sous le même toit dans une tranquille union. Tandis que le carnage ensanglante les remparts de la ville, on se dispute avec acharnement dans l'intérieur des maisons. Et que produisent ces inimitiés particulières? De nouvelles atrocités. Si Henri a des droits à la couronne pourquoi les lui ravir, sous prétexte de l'éclairer? Qu'on soit juste d'abord à son égard, il le sera sans doute envers Rome et l'Église. On tourne le fer contre lui et l'on voudrait qu'il se laissât percer le flanc! Au lieu de couvrir la face du royaume de tant de meurtres, n'eût-il pas mieux valu le laisser régner? Vous frémissez, mon cher époux?

HILAIRE, *père*.

Oui, je frémis de vos paroles inconsidérées. Ce n'est pas d'aujourd'hui...

Mme HILAIRE.

Je puis me tromper, mais quoi? Après tout, au milieu de ces discussions éternelles, Dieu est-il plus adoré, la religion mieux servie, la charité plus observée? Allez, il faut que cette guerre soit impie, puisque le ciel nous en punit si cruellement. Malheur a qui a pu l'entreprendre! Malheur à qui la continue! malheur à qui..... »

Le fils intervient entre ses parents pour couper court à une querelle qui renaît sans cesse. Ce n'est pas que ses propres sentiments soient équivoques, et il lui échappe parfois, à lui aussi, de s'exprimer sévèrement sur une résistance qui perpétue les malheurs du pays. Il a plus d'une raison d'en vouloir aux fauteurs de discorde, menacé qu'il est de perdre une fiancée dont le père compte au nombre des assiégeants.

Pour assombrir encore ces cœurs divisés, l'obsession des odieux spectacles que Paris présente à chaque pas se traduit dans la conversation en images sinistres. « On n'en-

tend que les cris d'une foule féroce qui se dispute la chair des animaux immondes. On les dévore sans horreur, et je n'ai entendu en traversant la ville que des plaintes lugubres qui perçaient à travers les murailles..... Quiconque ne proférerait que ces mots : il faut se rendre, serait saisi sur le champ et précipité à l'instant même au fond de la rivière... Des soldats de la Ligue courent en troupes menaçantes, écartent tout ce qui s'assemble, et le mousquet repousse dans l'enceinte des maisons les malheureux, pâles et défigurés, qui implorent quelque secours [1]. »

Il y a du naturel et une certaine vivacité dans ce tableau d'intérieur. On y reconnaît avec assez d'exactitude le retentissement des calamités générales sur les rapports des particuliers.

En contraste aux maux que produit le fanatisme, Mercier nous montre les vertus éclairées et humaines qui les feront cesser. Elles s'incarnent dans Henri IV et ses conseillers. Nous avons ici une suite de scènes d'une fausseté intolérable. Ce ne serait rien d'avoir mis au théâtre le Béarnais de la légende sur qui nous savons, du reste, que notre auteur ne prenait pas le change, mais le personnage qu'il a inventé n'a rien non plus du héros populaire, brave et jovial. C'est un étrange Henri IV, discoureur et sensible; il accomplit avec onction les traits d'humanité qui courent sur son compte, l'envoi de provisions aux assiégés, l'accueil paternel aux Parisiens fugitifs, la charitable résolution d'assurer au paysan la poule au pot. Le ton et le geste seraient aussi bien ceux d'un autre homme célèbre, défiguré par la tradition, d'un Fénelon caressant et pleureur, si décidément, à la hardiesse inattendue de certains discours, il ne nous était interdit de reconnaître un prélat, même honoré de la faveur des philosophes. Les *Économies royales* nous ont laissé un témoignage remarquable des perplexités que le roi protestant eut à surmonter avant d'abjurer, de ses entretiens intimes avec Sully et des conseils d'une haute inspiration qu'il en reçut. Mercier n'a pas négligé un renseignement de cette importance, mais jamais traduction de l'étranger n'a, autant que ses emprunts, ressemblé à une trahison. La conversation solennelle qui s'engage entre Henri IV

1. A. I, sc. III, *passim*.

et son cher confident nous révèle, à notre grande surprise, deux dévots disciples de Rousseau qui, par-delà la transition des cultes provisoires, du réformé comme du catholique, promettent à la France les bienfaits du déisme pur.

Il n'y a pas moins de fausseté dans les figures du troisième groupe, celui qui comprend les prêtres artisans de fanatisme. Rien de plus grossier que la conception de l'auteur. Ces hommes ne sont que perversité pure et que fourberie intéressée. Par la terreur et la crédulité, ils font des dupes au profit de leur domination et ils en obtiennent les plus douloureux sacrifices à une cause dont ils sont les premiers à se railler en leur particulier. Se croient-ils sans témoins, on les entend aussitôt se féliciter mutuellement de leurs artifices et faire parade de leur cynisme. Voici ce qu'on nous donne pour des propos naturels. Henri IV gagne des partisans. « Comment, dit le curé Aubry, lui enlever ce pouvoir qu'il se ménage ?

GUINCESTRE

Il faut renouveler l'accusation qui nous a servi à anéantir ses qualités héroïques.

AUBRY

Nous avons les insinuations des confessionnaux.

GUINCESTRE

C'est là qu'il faut le peindre comme un homme qui détruirait la dernière messe dans Paris, s'il montait une fois sur le trône.

. . . . . .

AUBRY

Pour moi, je ne reviens point de ce peuple qui, dans la disette, chante des psaumes de toutes ses forces, qui, périssant d'inanition, vole entendre des sermons, ranime une voix éteinte pour crier à l'hérétique, qui, dans l'intérieur de ses maisons, se dispute avec emportement, l'un pour le légat, l'autre pour Guise, celui-ci pour Mayenne. Il y va de bien bonne foi, et comment est-il dupe à ce point ?

. . . . . .

GUINCESTRE

Ayons soin de l'entretenir dans son imbécillité native.

Étouffons l'aurore d'une raison qui voudrait poindre par intervalles. Qu'il ne pense jamais que d'après nous. En fondant notre autorité sur son imagination ardente et faible, craintive et crédule, notre pouvoir régira ses esprits et notre autorité s'élèvera sans peine au dessus du pouvoir des rois..... Le petit peuple..... est tellement imprégné d'une salutaire et profonde ignorance que dans mille ans d'ici la chaîne des préjugés dont il est garrotté ne sera point encore usée et qu'il la traînera à demi-rompue, en baisant ses débris et en regrettant qu'elle ne soit pas entière..... Consolons les uns par l'espoir de la couronne du martyre, effrayons les autres avec les mots d'anathème et de Rome. Aux moins aveugles promettons des places qui flattent leur ambition et, quant à cette tourbe insensible, sur laquelle il y a peu de prise, faisons-lui sentir le fouet de la terreur, en la précipitant indifféremment dans les cachots ou dans la mort.

AUBRY

Tu n'excelles pas mal dans ton rôle, toi, et tu possèdes au suprême degré l'art de te contrefaire.

GUINCESTRE

Et toi, ton masque est excellent. Selon ceux à qui tu parles, on voit ton visage absolument changer. Tantôt ta voix est menaçante, ton œil est enflammé, ton geste roide et dur ; tantôt ton regard est doux, ta parole humble, caressante, ton front charitablement baissé, et lorsque dans ces temps-ci, tu contrefais l'air famélique, exténué, mourant, on dirait que tu vas rendre l'âme, surtout lorsque tu prends la quinte de ta petite toux sèche..... Il n'y a rien de plus plaisant que de te voir, après t'être bien rassasié avec nos provisions cachées, prendre tout de suite en sortant un visage si allongé qu'on dirait que tu vas tomber au bout de la rue. Comment fais-tu pour figurer si bien tes jambes chancelantes, pour être à la fois si pâle et si bien portant[1] ? »

Le mensonge de ces coquins plonge le royaume dans les pires malheurs. Mais la vérité et la vertu, sous les traits du bon

1. A. I, sc. V. C'est-là pourtant une des scènes que Chaillet trouve à louer, lui qui d'ordinaire se tient si bien en garde contre toutes les exagérations et qui blâme avec raison le rôle prêté à Henri IV et à Sully. *Journ. helv.*, mai 1782, 16-31.

Henri, font leur entrée dans Paris, réduisent à néant tout ce travail de ténèbres et affranchissent tant de victimes abusées. Tel est le grotesque manichéisme à quoi Mercier ramène un des drames de conscience les plus compliqués et les plus sombres qui se soient joués entre créatures humaines. Il prend trop à la lettre le proverbe qui dit que deux augures ne se peuvent regarder sans rire. De fait, c'est ce qui arrive le moins à deux augures, d'abord parce que, même entre eux, ils ne se soucient pas de se trahir, ensuite et surtout, parce que rarement on est augure à ce point. Le rôle a bientôt fait de façonner l'homme qui le joue et qui ne persiste guère à s'en distinguer. Les limites de la sincérité, chez les plus roués, ne sont pas de si facile démarcation. Mais quelle aberration, au surplus, y a-t-il à ne pas vouloir que les hommes de la Ligue aient été sincères? Je ne parle pas seulement du démenti donné à la vérité historique. Il est assez flagrant. Néanmoins, il y a pis, et c'est une entreprise qui fait peu d'honneur à un philosophe que d'imputer à une grossière supercherie les mouvements les plus passionnés dont une multitude soit susceptible. Voltaire, en son *Mahomet*, était tombé dans la même lourde méprise dont Mercier l'a justement blâmé. Comment s'aveugle-t-il à son tour au point de ne pas sentir que la foi seule communique la foi? Si, dans ses excès, elle s'égare aux pires méfaits, de quelle conséquence et de quel enseignement n'est-il pas de montrer que ceux-ci procèdent encore d'un noble principe? Pour l'honneur de la nature humaine qu'il importe tant à notre auteur de relever, comme pour le juste fruit à tirer de si redoutables exemples, n'est-ce pas là ce qu'il fallait principalement mettre en évidence? Le plus déterminé contempteur des hommes n'aurait certes pu leur faire une pire injure que ce philanthrope qui explique par une ruse de comédie la génération de l'enthousiasme. Dans sa ferveur pour la seule morale, Mercier infligeait à celle-ci bien des affronts inconscients.

Il l'eût elle-même mieux servie en ne se faisant point un devoir d'y sacrifier tout souci de l'art. Abstraite ou concrète, issue de la plume, du pinceau ou du ciseau, l'œuvre d'art a pour caractère essentiel d'être un essai de représentation de la vérité. Ceci soit dit sans acception des différences de poétiques et d'écoles. Que l'invention se donne

plus libre carrière ou qu'elle se réduise à une plus stricte exactitude, dans l'un ou l'autre cas, elle se propose de reproduire les traits caractéristiques, la physionomie, l'âme du modèle. Or c'est à quoi l'on ne parvient pas sans un effort de sympathie intellectuelle, sans chercher à concevoir ce modèle dans sa vérité. Mais si cette sympathie intellectuelle s'accorde chez quelques-uns avec l'indifférence morale, elle ne la suppose nullement et ne s'y confond point. Dans les lettres en particulier, puisque ce sont elles surtout qui soulèvent cette question, l'écrivain que le sens de l'art conduit à la recherche de la vérité ne se retranche point par là même du rang des moralistes. Quand il ne s'inquiéterait pas de l'être et ne ferait que contenter ses facultés créatrices, encore bien souvent rencontrerait-on en lui un éducateur sans le savoir, car le vrai porte d'ordinaire sa leçon avec soi, et c'est là un mérite involontaire qui s'ajoute à celui de l'avoir cherché pour lui-même. Avec beaucoup de raison, Fréron écrivait : « Dans telle fable de La Fontaine, il y a plus de morale et d'instruction directe et profonde que dans tous les drames sérieux faits et à faire [1]. » Comment à plus forte raison, la préoccupation de l'art égarerait-elle le poète qui se propose le perfectionnement des hommes, puisque c'est à proportion même de son habileté à rendre la vérité que celle-ci prête plus de force et d'autorité à son dessein? L'erreur de Mercier est de ne l'avoir pas compris. Il est l'homme de la voie étroite. Il a sans cesse la morale en tête, ce qui est bien, mais il la veut explicite et conçue en termes de son choix, et voilà le principe de toutes ses hérésies dramatiques. Il repousse comme frivole et profane, comme coupable même, cette sympathie intellectuelle dont je parle plus haut et qui consiste à se donner une vue exacte des âmes même les plus laides afin de les rendre en leur vérité. Il se refuse à les considérer autrement que sous les couleurs dont son ressentiment les revêt, et ce n'est jamais aussi, au grand dommage de la vérité, que son ressentiment qu'il décrit. Mme de Staël applique aux premiers écrits de Schiller un jugement qui convient également aux ouvrages de Mercier. Quand, dit-elle, il peignait les méchants, « c'était avec plus d'exagération et moins de

1. *Ann. litt.*, 1767, VIII, 289.

profondeur que s'il les avait vraiment connus. Les méchants s'offraient à son imagination comme un obstacle, comme un fléau physique [1]. » Le même travers d'esprit conduisait Mercier à se faire aussi des bons une conception arbitraire, au gré de ses préférences. Impuissant à dépouiller cette double prévention, il travestissait les uns comme les autres, défigurant les gens de bien et calomniant jusqu'aux pervers, faute d'entrer dans les raisons ou de ceux-ci ou de ceux-là. Partant, s'il traitait un sujet comme la Ligue, il en dénaturait à la fois les caractères expressifs et la signification historique, il la réduisait à une fable mesquine, il ne rendait à personne une exacte justice et, en fin de compte, la morale perdait à cette manière étroite de l'honorer tout ce qu'elle eût gagné à une libre intelligence de la réalité.

Pour éviter d'inutiles répétitions, il suffira de dire que ce défaut est encore celui qui, dans les deux autres drames historiques de notre auteur, *Portrait de Philippe II* et *la Mort de Louis XI*, fait tort à bien des scènes d'une inspiration pathétique.

Le Portrait de Philippe II, précédé d'un éloquent tableau du règne de ce prince, témoigne pour la troisième fois du zèle infatigable que Mercier déployait contre la persécution des consciences. Le journaliste de Neufchâtel s'était déjà plaint de cette insistance à choisir un sujet dont l'intérêt lui paraissait rétrospectif : « Eh! messieurs, n'aurez-vous jamais pitié de vos pauvres lecteurs qui ne sont point fanatiques? Par combien d'heures d'ennui vous leur faites expier d'anciens attentats auxquels ils n'ont aucune part! Vous êtes comme ces braves soldats grecs dont aucun ne passait auprès du cadavre d'Hector sans lui donner son coup de lance. » A quoi Mercier avait répondu une fois pour toutes dans la préface de *Jean Hennuyer* en montrant que ni les malheurs des protestants, ni les tribulations des Jansénistes ne pouvaient passer pour de l'histoire ancienne. Et Chaillet n'avait pas plus juste lieu de s'alarmer pour l'esprit religieux d'attaques dont il lui pouvait revenir quelque chose : « Je soutiens que vos éternels sermons font un grand mal, outre celui d'ennuyer, c'est d'augmenter l'indifférence générale qui ne fait déjà que trop de progrès :

1. *De l'Allemagne*, 2e partie, ch. VIII.

il faudrait aujourd'hui travailler à renforcer et non à affaiblir tous les sentiments. Nous tombons en langueur et vous nous administrez des remèdes contre la fièvre[1]. » Sur ce point encore, Mercier avait pris soin de dissiper tous les doutes par la pieuse invocation qui termine la préface de *la Destruction de la Ligue*. Ce que le critique aurait pu dire, en revanche, avec plus de raison et qu'il n'a point dit, c'est que l'intrépide ennemi du fanatisme n'entendait rien aux sentiments qui font les fanatiques.

Il s'était absorbé avec une sorte d'horreur dans l'étude de Philippe II. « Combien cette tête devenait effrayante à mesure que je la considérais ! Si l'on vit jadis un statuaire tomber aux pieds du Jupiter que son ciseau venait de finir, je puis aussi dire avoir reculé d'effroi devant l'image que j'avais tracée[2]. » On ne peut lui refuser le mérite de l'avoir considérée de fort près. Muni de tous les renseignements que l'histoire lui pouvait fournir, il s'est appliqué à éclaircir l'affreux mystère de haine et de rivalité qui a fait de Philippe II le bourreau de son fils Don Carlos et qui a permis aussi de lui imputer la fin prématurée de sa femme Élisabeth de Valois, mise au tombeau par le poison. A cette catastrophe qui forme la partie principale de l'action se rattachent d'autres actes atroces où nous apercevons, dans le public comme dans le privé, toute la constance d'une inflexible tyrannie. Ce fils rebelle et cette jeune épouse, jadis promis l'un à l'autre, ne paient pas seulement de leur vie le tort de n'avoir pu effacer assez le souvenir d'un penchant innocemment conçu ; ils expient surtout le crime irrémissible d'opposer l'esprit d'humanité au génie d'oppression qui abaisse toutes les consciences dans une commune terreur.

L'un et l'autre se dressent en présence ; d'une part le souvenir encore vivant de Charles-Quint mort sous le froc, désabusé et repentant ; Don Carlos avide de vie, de clémence et de gloire, épris des dernières pensées de cet aïeul dont il se fait un refuge et un exemple contre le régime de sang qui sévit autour de lui, animé envers son père du double ressentiment d'une enfance comprimée et d'un amour frustré, appelé par l'instinct de la délivrance et de l'honneur à fuir cette cour, à remplir une noble mission de mé-

1. *Journ. helv.*, mai 1782, p. 20.
2. *Précis historique*, en tête du *Portrait de Philippe II*.

diateur dans la Hollande, frémissante déjà des premières ardeurs de la révolte; cette nation elle-même, représentée par ses envoyés, loyale et patiente, intercédant encore pour ses justes droits, mais bien près de ne se plus contenir; la reine Élisabeth, créature d'angoisse, craintivement soumise au devoir de son esclavage, tremblant sans cesse pour l'imprudent qu'elle ne peut décourager de l'aimer, aspirant pour lui de tous ses vœux à l'éloignement, à la sécurité, à une diversion illustre; — d'autre part, Philippe II, ce despote inexorable en qui rien d'humain ne demeure, dont la volonté n'est tendue sans cesse qu'à frapper et qu'à punir; cette Inquisition, que lui-même rend plus insatiable, qui le domine à force de le servir, qui porte l'audace jusqu'à menacer des flammes le testament de Charles-Quint lui-même; cette politique taciturne qui se poursuit sans relâche ni pitié, répond aux prières par des supplices, médite à Bruxelles de récompenser par l'échafaud les services d'Egmont, fomente en France le massacre et l'invasion, et prépare enfin de toutes ses ressources la monstrueuse entreprise d'asservir, corps et âme, le genre humain tout entier. Aucun contraste, aucun conflit ne se peut imaginer ni plus imposant, ni plus redoutable. Il y a de la force assurément dans quelques-unes des circonstances par où Mercier le caractérise et, malgré l'enflure habituelle du style, dont il nous faut prendre notre parti, on ne saurait demeurer indifférent au défilé des condamnés qui marchent à l'auto-da-fé, ni à la scène du jugement de Don Carlos.

Mais quelle faute capitale d'avoir travesti Philippe II en un hypocrite[1]! C'est ruiner tout ce qui fait la terrible grandeur du personnage, tout ce qui, chez lui, mérite de nous remuer, de nous troubler, de nous induire en émoi et en méditation. Rien ne demeure que l'abject spectacle de boucheries ordonnées par un buveur de sang, spectacle propre à exciter la seule répulsion physique dont l'utilité, si on tient à nous l'imposer, est singulièrement grossière et basse. Schiller a eu connaissance[2] du drame de Mercier, publié en 1785, c'est-à-dire deux ans avant son propre *Don Carlos*,

1. Sur ce point le doute effleure un instant l'imagination de Mercier (Voir le *Précis historique*), mais il le repousse. Philippe II, ne peut avoir été de bonne foi.

2. *Œuvres de Schiller*, traduction Régnier, t. III, p. 281.

mais il n'a eu garde de le suivre en si mauvaise voie[1]. L'histoire lui a inspiré moins de respect qu'à l'écrivain français, il a donné bien davantage carrière à sa propre imagination et s'est permis, dans l'invention du personnage de Posa notamment, des anachronismes d'une hardiesse singulière, mais il n'a pas fait tort à son œuvre du genre de beauté dont l'horreur elle-même est susceptible. Son Philippe II est bien l'homme d'une pensée, d'une passion, d'une volonté unique que rien n'atténue, ni ne détourne. Il grandit de toute la puissance du dévouement qu'il consacre à ce qu'il prend pour son devoir, et quand le Grand-Inquisiteur, consulté par lui sur le sort de Don Carlos, répond que pour apaiser l'éternelle justice Dieu n'a pas épargné son propre fils, on sent dans le terrible arrêt la voix même de sa propre conscience que ce formidable destructeur d'hommes n'a jamais cessé d'entendre. Mercier a connu la parole sinistre attribuée à l'Inquisiteur, mais il n'en a tiré nul parti et n'en a même pas soupçonné la valeur significative. Il ne voit dans Philippe II qu'un Tartuffe sanguinaire et, par un double contre-sens trop familier à sa psychologie dramatique, un Tartuffe qui se dévoile lui-même! Ni le fanatique sincère ne pensera, ni le fanatique simulé ne dira jamais : « Le meilleur moyen d'abrutir l'esprit d'un jeune homme est de le plonger dans une dévotion outrée », pas plus que : « Des fanatiques choisis dans mes États iront sous ce masque sacré effrayer les nations qui m'environnent. » Il y a là une impossibilité morale. Comment encore imaginer que le désir de cacher des vices secrets s'énonce de la sorte? « Prenez seulement les plus grandes précautions pour voiler ma conduite particulière. Veillez que rien ne transpire. Je tremble toujours que, malgré le dehors que j'affecte en public, un œil curieux et pénétrant ne vienne à connaître le fond de mon âme. Il est de la dernière conséquence que je ne sois pas trouvé en contradiction, et cette crainte me trouble au milieu même de mes jouissances[2]. » Même avec le plus in-

1. « Si cette tragédie, a écrit le poète allemand, doit attendrir, il faut que ce soit, ce me semble, par la situation et le caractère du roi Philippe..... On s'attend à voir je ne sais quel monstre dès qu'il est question de Philippe II; ma pièce croule si l'on y trouve ce monstre », *loc. cit.*

2. Sc. IV. Comme les tragiques grecs et comme Shakespeare, Mer-

time confident, une âme double, et précisément parce qu'elle est double, ne s'exprime jamais ainsi[1].

La *Mort de Louis XI* est la peinture des angoisses d'un mauvais roi[2] aux prises avec l'agonie imminente. Comme dans le drame précédent, l'auteur a procédé par une accumulation de circonstances expressives. Il nous montre le château du Plessis-lès-Tours armé comme une place assiégée, les sentinelles, les rondes, les patrouilles qui éloignent les passants, et, malgré ce luxe de précautions, Louis XI transi de peur, voyant des traîtres partout, se défiant de sa fille, tenant le Dauphin étroitement resserré, écartant les princes de sa personne, livré aux soins de ses intimes confidents, les Olivier et les Tristan, et enflant encore la voix pour donner le change à sa terreur. Le Parlement, qui se présente pour quelques remontrances, s'entend rudement intimer l'ordre d'obéir. Convaincus de fourberie, La Balue et le Cardinal d'Albi sont enfermés dans des cages de fer. Les Suisses qui viennent en députés des cantons alliés n'obtiennent que les témoignages d'une hauteur méprisante. Jaloux de son autorité, le moribond l'est d'autant plus qu'il sent la vie lui échapper, mais il entend le cacher aux autres et à lui-même. Malheur à qui dira le roi malade! Afin de surprendre les bruits du pays, il va, sans être connu, se poster sur les chemins et il interroge les paysannes.

cier a divisé son *Portrait de Philippe II* en scènes seulement et non pas en actes.

1. La *Corr. litt.*, porte sur ce drame un jugement assez favorable, bien que tempéré par certaines réserves : « Malgré tous les défauts qu'on aurait à lui reprocher, on est forcé d'avouer qu'à travers un style quelquefois barbare et presque toujours négligé, on y trouve une sorte de hardiesse, d'énergie et de vérité qui rend cet ouvrage tout à fait estimable. Le despotisme superstitieux de Philippe II y est peint avec une naïveté qui approche souvent de la platitude ou de la niaiserie, mais il n'en inspire peut-être ni moins d'horreur, ni moins d'indignation. » La forme dramatique donnée à l'histoire est louée en principe, mais, dans le cas présent, le critique déplore l'emploi de la prose. *Corr. litt.*, XIV, 265.

2. Louis XI, à sa manière, comme Henri IV, à la sienne, était devenu une sorte de figure légendaire, où il entrait du sinistre et du bouffon. Après Mercier, Victor Hugo et Casimir Delavigne se sont, eux aussi, comme on sait, approprié cette conception. Est-il nécessaire de rappeler tout ce qu'il y a de récusable, en bonne vérité historique, dans ce procédé sommaire d'appréciation appliqué à un des plus grands ouvriers de l'État français?

Mais le mal est plus fort que cette opiniâtre volonté de vivre encore. En vain, des moines de toute couleur lui apportent en procession des reliques de toute provenance; en vain, pour l'amour des remèdes, il endure les insolences de son médecin Coictier et force sa haine à sourire. L'air manque à cette poitrine haletante et il ne faut rien moins qu'un miracle pour ranimer les battements de ce cœur qui s'arrête. Le miracle, Louis XI éperdu l'attend d'un saint homme, de François de Paule, qui, sur l'ordre du Pape, a quitté son ermitage de Calabre pour venir jusqu'à lui. Mais ce dernier espoir s'évanouit. L'anachorète ne parle que de repentir et de vie éternelle. Il recommande le soin de son âme à cet agonisant exaspéré qui ne sollicite que le salut du corps et il recueille le dernier soupir de celui qui l'avait mandé pour échapper à la tombe. La menace de mort qu'on sent peser, toujours plus proche et plus lourde, forme l'unité morale d'un tableau qui comprend une heureuse suite de scènes pittoresques. On ne saurait y méconnaître un mérite réel et voilà encore qui nous annonce, à bien des égards, ce que nous réclamons du drame historique moderne. Les situations font image. On a réellement sous les yeux ces gardes, ces courtisans, ces moines, tout ce stérile appareil de lutte contre l'inévitable; on sent régner, au cours de ce dialogue, une anxiété communicative et il y a plusieurs passages enfin dont Casimir Delavigne, dans son propre drame de *Louis XI*, s'est souvenu avec profit, celui, par exemple, où les paysannes se hasardent à parler timidement du roi malade, puis, pressées de questions, refusent de dire qui répand de méchantes rumeurs et repoussent l'argent qu'on gagne à dénoncer et qui porte malheur[1]! Tel encore l'endroit où le Dauphin et les princes reçoivent interdiction de pénétrer auprès du vieux monarque[2], et surtout la scène où François de Paule se défend d'accomplir des miracles[3].

Mais si juste part qu'il y ait lieu de faire à l'éloge, toujours est-on forcé de reconnaître que Mercier succombe à son travers accoutumé. Il exagère et il manque son but en le dépassant. Il trouve un trop visible plaisir à rudoyer un

1. Sc. VIII. La *Mort de Louis XI*, comme *le Portrait de Philippe II*, n'est pas divisée en actes.
2. Sc. XVII.
3. Sc. XLI.

tyran, il lui ôte toute dignité, l'abaisse, l'avilit sans mesure. A trois reprises différentes[1], il reprend l'entretien du roi et du médecin, c'est-à-dire un échange de lâchetés et de bravades dignes de deux âmes également basses. Sans doute, il était bon de montrer comment l'un qui se sent nécessaire se rit de l'odieux pouvoir qu'il désarme, et comment l'autre, par effroi de mourir, dévore les affronts. Mais, tout de même, certaines façons de parler répugnent par trop à la vraisemblance. « Vous souffrez, dit Coictier, vraiment je le crois bien, la fièvre est revenue de plus belle : mais c'est la peur que vous prenez qui fait tout cela et qui empêche toujours l'effet de mes remèdes. On la sent au mouvement du pouls, cette fièvre de crainte; on dirait que vous avez là la pointe du poignard sur le cœur.

LOUIS XI

Miséricorde! Ah! ne me parlez donc pas ainsi... Vous m'ôtez la respiration.

COICTIER

Et que puis-je y faire? Vous frissonnez sans moi, il faut bien que je vous avertisse, afin que vous remédiiez d'abord au mal de votre esprit; j'ai assez à faire avec celui du corps. Vous savez que vous vous en êtes servi, tout dévot que vous êtes, avec un certain excès, et c'est moi présentement qui dois réparer le fruit de vos anciennes débauches[2]. »

Et plus loin :

LOUIS XI

« Ne vous fâchez donc pas, médecin. Est-il quelqu'un de plus malheureux que moi? A quoi me sert ma grandeur?

COICTIER

Oh! il faut que votre grandeur prenne médecine tout comme un autre.

LOUIS XI

Tout comme un autre!

COICTIER

Eh! oui. Pouvez-vous guérir différemment?

1. Sc. VII, X et XX.
2. S. VII.

LOUIS XI

Vous m'assurez en avoir guéri plusieurs, mon cher et habile médecin?

COICTIER

Vous le savez bien.

LOUIS XI

Et qui étaient plus désespérés que je ne le suis?

COICTIER

Sans moi, vous seriez tombé dans le dernier degré de dépérissement, et alors il n'y avait plus de remède.

LOUIS XI

Il en est temps encore? Vous me l'assurez bien?

COICTIER

Sans doute, sans doute. Mon art m'offre des ressources infinies, ignorées de tous les autres médecins[1]. »

Voilà qui tourne presque à la farce et ne justifie pas mal les sévères réflexions de Chaillet : « Je m'étais préparé à contempler avec un plaisir mêlé d'horreur le fond de cette âme défiante, haineuse, dissimulée et rancunière, et je n'ai vu qu'un monarque pusillanime, gourmandé par son médecin, trompé par des vendeurs de reliques, ayant l'imbécillité de faire proposer au Sultan des Turcs de se convertir, voulant à toute force qu'on le guérisse et répétant sans cesse jusqu'au dégoût : « Guérissez-moi, guérissez-moi! », en un mot le Malade imaginaire sur le trône, ridicule sans faire rire et souffrant sans intéresser en aucun sens. C'était bien la peine d'évoquer pour cela l'ombre terrible de Louis XI[2]! »

N'y a-t-il point encore quelque chose de burlesque à nous montrer sous les armes une sentinelle de quatre-vingt-huit ans conversant avec un courrier fort chenu, lui aussi, afin que ces deux barbons puissent, au fil de leurs souvenirs, passer en revue les hommes du siècle et discourir doctement de toutes les couronnes et de tous les cabinets, comme si les secrets en eussent été à leur merci?

Mais le plus étonnant de tous est le personnage de Fran-

1. Sc. XX.
2. *Journ. helv.*, 15 mars 1784, 177, 178.

çois de Paule, un homme d'Église comme Mercier les aimait, brouillé avec la théologie, ne croyant point aux reliques, niant hardiment le sacrement de la pénitence. « Quel homme ose absoudre ? s'écrie-t-il. C'est à Dieu seul de pardonner, et tous les crimes sont vivants devant ses regards... Trois mots prononcés par un prêtre complaisant ne justifieront jamais un cœur coupable..... Pécheur couronné, qui avez vécu dans l'erreur et dans l'ignorance, je frémis sur vous! Hâtez-vous de sortir de la fange de ces idées absurdes[1]..... » « Si je m'y connais, proteste encore Chaillet, c'est là le langage de la hauteur philosophique, mais je suis très certain que ce n'est pas celui de la fermeté apostolique[2]. »

X

Ayant trahi la vérité historique comme la vérité domestique, pour les avoir voulu — à trop bonne intention — corriger l'une et l'autre, Mercier en a pris plus à son aise encore avec la vérité littéraire, je veux dire celle des types issus de l'imagination des poètes et doués par eux d'une vie idéale qui s'impose à nos consciences à l'égal de la vie réelle, en sorte que nous ne saurions désormais les concevoir autres qu'ils n'ont été créés par leurs auteurs. A cet égard, il n'est pas pour lui de recommandation qui tienne, pas même celle de Shakespeare. S'il admire tant le poète anglais, c'est surtout pour avoir donné l'exemple d'un art dramatique flexible et libre où l'invention n'est jamais à la gêne ; mais, sur les tendances et la portée finale de cette invention, pas plus à lui qu'à personne il ne donne carte blanche. Shakespeare, dans le fait, n'est pas, à beaucoup près, un moraliste aussi ponctuel que Mercier. Celui-ci ne s'embarrasse donc

1. Sc. XLV.

2. *Journ. helv.*, 15 mars 1784, 181. C'est aussi parmi les essais du genre historique qu'il faut ranger *Une journée de Rosny*. Calomnié auprès de ce ministre, disgracié par lui, le prenant dès lors pour son persécuteur, un hardi capitaine l'aborde sans le connaître, se plaint de lui à lui-même et le gagne par la candeur de ses récriminations. Cette petite comédie d'assez vive allure ne laisse pas d'avancer sur son époque. Elle sent fort déjà la manière de Scribe.

nullement de lui reprendre son propre bien pour en faire un usage plus orthodoxe. Qu'il juge à propos de retoucher *Roméo et Juliette* ou le *Roi Lear*, pour ce genre de vandalisme son intrépidité est toute prête.

Nous avons peine à nous figurer dans sa perfection une telle incurie du beau. Il faut avoir présente à l'esprit la parole déjà citée : « Ce n'est point sur la valeur plus ou moins grande du génie que je juge et que j'apprécie les auteurs dramatiques : c'est... sur la morale qui résulte de leurs pièces [1]. » Quand une œuvre d'art quelconque n'est point susceptible d'application morale, à la lettre elle n'existe pas pour Mercier. En vingt endroits, il fait éclater son mépris pour la peinture. Il s'indigne de voir loger au Louvre les peintres, c'est-à-dire « les hommes les plus inutiles au monde et qui font payer chèrement un art qui n'intéresse en rien le bonheur, le repos ni mêmes les jouissances de la société civile, art froid, menteur dont tout vrai philosophe sentira l'inanité [2] ». Condescend-il à discuter l'effet d'une toile, il y voit surtout le plaisir que donne un tour de force. « Si elle enchante, c'est par réflexion, surtout quand on l'étudie, parce qu'alors elle donne une satisfaisante idée de l'adresse, de la patience et de l'esprit de l'homme qui, avec le bout de son pinceau, a personnifié des couleurs et créé un espace. » En tout cas, lui, cette gageure gagnée ne l' « enchante » guère, il n'en parle qu'avec dédain : « Ce que je reprocherais à la peinture, c'est qu'elle ne donne pas un plaisir égal à la peine qu'on a prise pour y exceller : des combinaisons multipliées aboutissent à une sensation faible, à un plaisir momentané [3]. » S'il fait exception pour Greuze, les raisons de son penchant qu'il nous a données lui-même ne doivent rien au talent de l'artiste. Quand il visite une exposition, il n'est sensible qu'à l'injustice de voir perpétuer les traits d'une foule de gens indignes de cet honneur, ou le souvenir d'événements historiques qui font honte à l'humanité [4] ». Lui montre-t-on certaines tentures d'un art miraculeux, il y condamne l'effet d'un luxe coupable. « Le philosophe ne voit pas sans douleur des tapisseries en or et

1. *Du Théâtre*, p. 86.
2. *T. de P.*, XII, 285.
3. *B. de N.*, IV, 171, 172.
4. *T. de P.*, V, 279, 281.

en soie composant environ vingt-quatre mille aunes. A quoi bon présenter sur nos murailles les batailles de Scipion l'Africain? Quel travail superflu !.... Jamais la main de l'homme ne s'est dégradée d'une manière plus vaine et plus puérile que dans tous ces ouvrages sortis de la manufacture de la Savonnerie[1]. » Aucune recherche esthétique ne trouve grâce devant lui. « Les sculpteurs mettent des vases de marbre dans nos jardins, et ces vases sont toujours vides. Dans les appartements, on voit des urnes et des amphores qui ne contiennent aucune liqueur[2]. » Enfin les débris des colonnes antiques ne lui paraissent bonnes qu'à faire des meules de moulin[3].

A la vérité, d'autres arts le trouvent moins rebelle. « La peinture, proclame-t-il, n'est qu'un enfantillage, mais la musique est un art. » Il l'aime passionnément et, en l'honneur de cet amour, quand il est parrain d'une fille, il la nomme toujours Cécile. Il a des préférences raisonnées, se déclare déterminé gluckiste et méprise l'opéra ancien[4]. De même, il a l'instinct du lyrisme et oppose fort sagement à la versification de son temps la poésie telle qu'il la pressent, telle que la mélodieuse prose de Rousseau, par exemple, la lui révèle. Comme nous le verrons aussi, il s'émeut profondément à l'aspect des solitudes alpestres, des ruines que la mousse envahit, des hautes voûtes des cathédrales gothiques. Mais la communication particulière qu'il a du beau, loin d'infirmer ce qui précède, en fait foi avec plus de force encore. D'où vient cette complaisance pour la musique? De ce qu'elle est, assure-t-il, « le meilleur traité de morale..... C'est la musique qui dit à l'homme qu'il est au dessus de la matière », et son enthousiasme lui inspire cette gracieuse image : « Quand nous serons morts, nous ne parlerons à Dieu qu'en musique[5]. » Voilà qui s'entend sans peine. L'art

1. *Ibid.*, XII, 110-112.
2. *Ibid.*, XII, 321.
3. *Ibid.*, X, 94.
4. *Ibid.*, XII, 106 ; VI, 214.
5. *Ibid.*, XII, 106. « La musique, écrit-il ailleurs, adoucit les peines et les calamités de la vie ; le plaisir qu'elle donne est vif et pur ; elle est bien préférable à la sculpture, à la peinture, à l'architecture fastueuse ; il n'y a que la poésie qui soit sa rivale. On a de l'engouement pour les tableaux et les dessins, mais on a de la passion pour la musique. » *Papiers de M. Duca.*

qui trouve grâce devant lui est celui qui agit sur ses nerfs, qui lui tire des larmes, qui lui permet de se sentir meilleur. Il attend un profit tout pareil des élégies de Young et aussi de la mélancolie délicieuse où le jette le muet langage des vieilles pierres. C'est par le seul canal de la sensibilité que les choses atteignent le cœur de Mercier : par là il advient même à la beauté d'y obtenir accès, mais elle n'y réussirait point par son propre mérite.

Dans la pleine rigueur de sa logique, il croit dès lors rendre hommage à Shakespeare par une réelle profanation, quand il nous donne dans ses *Tombeaux de Vérone* une si nouvelle et si étrange version de *Roméo et Juliette*. L'émotion que dégage l'admirable drame anglais naît du spectacle d'une implacable fatalité : trop de passions haineuses conspirent contre les deux amants, il faut qu'ils succombent. La pathétique résulte de l'expression saisissante que revêtent les deux termes de ce contraste : deux familles que dévore la furie de la vengeance, une ville livrée au tumulte des combats singuliers, les cadavres amoncelés, les arrêts de proscription ; et contre tout ce destin hostile deux faibles créatures liguées de toute la puissance d'un sentiment que le génie du poète nous rend sublime. Ce n'est pas la force qui les réduit, leur constance en triomphe, elle touche presque au miracle du bonheur, lorsque l'inique fatalité se met contre ces victimes de moitié avec leurs ennemis et, déjouant les mesures les mieux prises, les voue à la mort. Il y a là une source de rêveries infinies, et la pitié tendre où nous plonge un tel prodige de poésie ne va certes pas sans ennoblir les âmes, sans les incliner à ces pieuses contemplations que traduit le *Sunt lacrimae rerum* de Virgile.

Mais Mercier entend que la vertu reçoive du théâtre des mobiles plus précis. La fécondité spontanée des germes qu'un noble spectacle dépose dans la pensée lui inspire peu de confiance. Il faut les aider à mûrir : le concours de l'exhortation directe, des formules saisissables et des recettes pratiques lui paraît nécessaire. Ce qui est bon à retenir de *Roméo et Juliette*, c'est qu'il a été fait violence à deux cœurs, et que l'injustice est abominable. Arrière tout l'appareil poétique qui voile et enveloppe la netteté démonstrative de cet enseignement ! Il ne conservera de l'action de Shakespeare que ce qu'elle a de banal en son fond, les faits

tout crus tels qu'une chronique judiciaire les pourrait fournir, le lamentable tableau d'une passion contrariée, et il institue là-dessus un chaud plaidoyer en faveur des droits de l'amour. Moralement parlant, j'ai dit plus haut les réserves que provoque ce genre de thèse. Il n'y a pas à y revenir. Mais que devient hélas! l'exquise beauté de la fable? Juliette et Roméo ont perdu toute la grâce du libre instinct; ils raisonnent de leur passion. Cette innocente de quatorze ans qui, dans Shakespeare, livre à la force mystérieuse une âme si blanche et si ravie, s'énonce ici en phrases d'une pédanterie glaciale : « Ce que nous nous jurâmes sous la voûte azurée et silencieuse du firmament n'est point fait pour être répété par la langue écrite ou parlée[1]. » Tout ce qui était action expressive, tout ce qui nous montrait le libre jeu des caractères livrés à la diversité de leurs pentes, a disparu comme parasite. Le drame a pour héros principal l'avocat de l'amour, Benvolio, un personnage que Mercier est tout glorieux d'avoir inventé, et qui lance au parterre les paroles de vérité : « Dès que la voix du sentiment s'est fait entendre, les profanes clameurs du préjugé s'évanouissent et cèdent à la plus légitime comme à la plus sacrée de toutes les lois[2]. » Ce Benvolio, *médecin naturaliste*, tient ici la place du Frère Laurent. C'est lui qui verse le philtre de léthargie, mais plus heureux que le moine, il arrive à temps. Par lui, les justes droits de l'amour triomphent et les *Tombeaux de Vérone* se dénouent par le bonheur[3] des deux amants.

1. A. I, sc. II.

2. A. III, sc. VII. Chaillet se récria comme il venait de le faire à propos de *Zoé* : « Benvolio déclare sans détour que l'*amour est son dieu*, que l'amour est un *sentiment plein de raison, une passion vraiment céleste, ce qu'il y a de meilleur ici-bas*; qu'il s'est dévoué à son service et à son culte; qu'il est le frère et le défenseur zélé de *tous les êtres sacrés qui ressentent ses flammes divines*, sans s'embarrasser le moins du monde *des reproches et de l'autorité des pères, des institutions humaines, des profanes clameurs du préjugé*. Quel enthousiasme! quelle fougue! quelle fièvre chaude! » *Journ. helv.*, sept. 1782, p. 19.

3. Mercier n'a pas le *mérite* de cette invention saugrenue. Avant lui, le chevalier de Chastellux avait déjà imaginé de sauver la vie à Roméo et à Juliette dans une imitation libre du drame anglais qui fut jouée sur le théâtre de société de M. de Magnanville, à la Chevrette, en 1771. Voir *Corr. litt.*, IX, 297, X, 31.

Ajoutons aussi que Mercier n'a pas balancé davantage à corriger le

Inconscient du sacrilège, Mercier, sans doute, n'a eu que mépris pour le cri de scandale que poussa l'honnête Chaillet : « Pour qui me prend-on ? Ce n'est pas à moi qu'on fera croire de pareils contes. Ne sais-je pas bien que Roméo, croyant Juliette morte, s'empoisonna ?... Quand un grand poète a traité un sujet quelconque, il n'est plus permis, en le traitant après lui, de changer la catastrophe. Elle est devenue comme une vérité historique. Que penserait-on d'une *Andromaque* qui se terminerait par le mariage de Pyrrhus avec la veuve d'Hector[1] ? » Mercier n'était-il pas bien fondé à blâmer Ducis d'avoir « imprimé à ses personnages une physionomie étrangère[2] ? » La manière dont il mettait Shakespeare en drame bourgeois a de quoi nous rendre indulgents pour l'autre qui, en s'efforçant de le plier aux bienséances de la tragédie, trouvait moyen d'ajouter à l'original anglais quelques horreurs de plus, par respect de la couleur locale[3].

Mercier s'applaudit encore une autre fois, et non moins à tort, d'avoir mieux fait que Ducis, lorsque, s'en prenant au *Roi Lear*, il donna, dans son *Vieillard et ses trois filles*, un nouvel exemple de la même piteuse dégradation[4]. Nous avons l'aveu du coupable avec le candide témoignage de son illusion : « Je me flatte, écrit-il, que l'on retrouvera dans mon *Vieillard et ses trois filles*, la vraie manière de Shakespeare, et cependant le plan et les détails m'appartiendront presque entiers. J'ai commencé par faire descendre du trône le principal personnage, car ce n'est pas comme roi qu'il nous touche, qu'il nous attendrit dans le délire de sa douleur, c'est comme homme, c'est comme père. J'ai mieux aimé offrir un tableau moral rapproché de nous, applicable

dénouement de *Werther*. Après une longue et mortelle lamentation qui emplit quatre actes, quand Romainval cède enfin à l'obsession du suicide, le bras officieux d'un ami détourne le coup dont il allait se frapper.

1. *Journ. helv.*, sept. 1782, p. 23.

2. *Avertissement*, en tête des *T. de V.*

3. On sait que le *Roméo et Juliette* de Ducis, antérieur de dix ans à la pièce de Mercier, fut représenté avec succès à la Comédie-Française au mois de juillet 1772. Voir *Corr. litt.*, x, 27.

4. *Le Vieillard et ses trois filles* fut publié en 1792. La tragédie de Ducis avait paru avec succès sur la scène de la Comédie-Française le 20 janv. 1783. Voir *Corr. litt.*, XIII, 258.

surtout à la vie domestique. Sous des couleurs théâtrales, il pourra servir de leçon aux enfants ingrats et, sous ce nom, sont compris sans doute tous ceux qui ont méconnu, oublié, outragé leurs bienfaiteurs. Puissent tous ces monstres d'ingratitude, pour leur amendement ou pour leur supplice, lire ou voir représenter cette pièce attendrissante[1]. » Il est fort douteux que l'un ou l'autre effet puisse en être attendu.

Grâce aux coupes sombres qui ont déjà si bien réussi à défigurer *Roméo et Juliette*, nous n'avons ici encore qu'un squelette de pièce d'où a disparu tout ce qui en faisait la vie, l'émotion, la beauté : rien ne subsiste plus du prestige attaché à ce lointain passé légendaire, ni de la luxuriante abondance des épisodes, ni de la multitude des personnages, marqués tous de traits si distincts et si justes, ni du lyrisme débordant par où s'exprimaient tant d'âmes impétueuses. Le vieillard, M. de Lamanon, est l'être le plus dénué qu'il se puisse d'un caractère propre et d'un état défini. A l'exemple des personnages du théâtre traditionnel que l'auteur a le plus décriés, il ne nous représenterait que le type abstrait de la Paternité, si l'on pouvait songer à reconnaître la Paternité dans cette image débile et pleurarde. Les particularités significatives ont été énervées, amorties, ravalées à plaisir. Point ici d'éclat de colère injuste contre une troisième fille innocente : simplement un doute mal fondé sur la chaleur de sentiment dont elle est capable. A l'égard des deux aînées, la donnée primitive subsiste : partage de biens anticipé, aveugle confiance en leur gratitude et prompt désabusement. Mais à quel mesquin débat sommes-nous descendus! Le prétexte invoqué par les ingrates n'a plus trait qu'à des querelles de domestiques! Le vieux père est mis en demeure de renoncer à son serviteur de confiance s'il veut vivre au foyer de ses enfants. On lui souffle, d'ailleurs, de commodes arrangements d'égoïsme bourgeois. Qu'il s'installe seul dans une maisonnette où il suivra ses habitudes et où l'on ira le voir de temps à autre.

Ah! combien l'art méconnu se venge cruellement de Mercier! Et comme il montre que dans le choix des moyens, il a ses raisons, à lui, dont on se trouve mal de ne pas tenir

1. *Avertissement* en tête de la pièce.

compte ! Ce n'est pas chose indifférente à l'effet produit, apparemment, que, dans le texte anglais, Lear, de son propre gré dépouillé d'un royaume, se voie refuser par ses héritières l'escorte de chevaliers qui fait honneur à son rang, au lieu d'être, comme chez notre auteur, un vieux bourgeois trop bon, brouillé avec des filles acariâtres par des difficultés d'antichambre. Oh ! certes, au regard de la Justice éternelle, celles-ci ne laissent point d'être d'assez vilaines créatures. Mais il n'est pas donné à toutes les laideurs morales de s'élever à la dignité tragique. C'est ce que Mercier ne comprenait pas quand il se courroucait si fort contre Molière qui osait faire rire au dépens du vice. Oui, en dépit de cette indignation généreuse, il y a des vices qui ne sont justiciables que du ridicule, par la sordide manière dont ils trouvent à s'exercer. Proie légitime du vaudeville et de la caricature, si l'on s'avise de flétrir ces méfaits bourgeois en trop pompeux appareil, c'est au burlesque tout droit qu'on aboutit, au burlesque dont les procédés immémoriaux consistent tous dans le contraste du ton et du sujet. Bien à son insu, Mercier nous paraît fort près d'en avoir ici fait l'épreuve, lui qui trouve moyen de transporter dans sa pauvre historiette la scène de l'orage, si grandiose dans Shakespeare, celle où l'abandonné appelle sur ses enfants impies la fureur des éléments déchaînés.

L'imitation de *Timon d'Athènes* mérite moins de nous arrêter. Elle n'emprunte quelque intérêt qu'aux circonstances qui l'ont vue naître, au fond des prisons de la Terreur, où le philosophe, cherchant dans son poète préféré le sujet le plus conforme à ses propres préoccupations, s'était attaché à peindre sous les traits du « haïsseur des hommes »[1] le ressentiment d'un désabusé. Considérée en soi, elle prête à moins d'observations précisément parce que le texte anglais y est serré de plus près[2]. Tout au plus, aurions-nous à y relever une même et constante propension à retrancher les transports d'imagination, la richesse des images lyriques, pour laisser paraître davantage dans sa

1. Préface de *Timon d'Athènes*.

2. Il faut en dire autant de l'*Imogène* inédite que Mercier a tirée du *Cymbeline* de Shakespeare. A la réserve du traître Cloten dont le personnage a disparu, le drame anglais est assez fidèlement rendu.

nudité le lieu commun de morale qui importe seul, celui qui nous apprend que l'ingratitude est chose hideuse.

XI

Au cours de ce minutieux examen, nous avons vu la différence, la contradiction s'accroître entre le théâtre tel que Mercier nous l'a décrit et le théâtre tel qu'il nous l'a donné. D'une part — et sous la réserve d'appréciations injustes qui ont été relevées en leur lieu — il a eu raison de repousser comme illégitime le privilège d'extraction étrangère et d'origine antique sous lequel on prétendait tenir la scène française en servitude perpétuelle, l'autorité des règles classiques, des unités, de la distinction des genres, des types de convention ; il a eu raison de revendiquer, comme le plus naturel et le plus évident de tous les droits, celui d'emprunter à l'expérience directe et les personnes et les événements, pour en faire des objets de spectacle conçus et disposés au gré de la libre invention du poète, cette substitution se fondant sur le souci de plaire aux spectateurs par une imitation plus exacte de la vérité et de les mieux instruire par le choix de sujets qui leur fussent plus familiers. D'autre part, s'étant lui-même mis à l'œuvre, il a composé des pièces qui ne manquent de rien tant que de vérité et en qui ce défaut capital explique à lui seul tous les autres, ci-dessus énumérés. Du dessein, excellent, à l'exécution, si malheureuse, nous avons aussi reconnu le rapport fatal : la passion méritoire mais aveugle de moraliser.

Non toutefois que la résolution de servir au théâtre les intérêts de la vertu fût en elle-même le point ruineux du système. Sans doute l'affranchissement de l'art dramatique aurait eu déjà dans le seul avantage de l'art dramatique sa raison suffisante, et la réforme eût été irréprochable qui eût borné son objet à laisser l'écrivain libre de communiquer au public ses idées sous la forme du dialogue, sans se plier à tel ordre de sentiments, à telle forme de style, à telles bienséances de rigueur, maître de penser et de s'exprimer à sa guise, et aussi à ses risques et périls, sous la seule réserve du bon ordre et de la décence publique.

L'indifférence morale toutefois n'était pas une condition

indispensable au succès de l'entreprise. Même en l'astreignant à une fonction d'utilité, rien ne l'empêchait nécessairement de susciter des chefs-d'œuvre, car il n'y avait pas contradiction à vouloir faire tourner au perfectionnement des hommes le régime d'indépendance dont on réclamait le bénéfice[1]. Qu'il y eût en cela opportunité, convenance, ce pouvait bien être, aux yeux des Chrétiens orthodoxes, par exemple, un sujet de contestation. Mais notre auteur avait l'aveu de sa vaillante conscience. Les fins morales de l'homme priment tout, pour qui en a vraiment le souci. Partout elles s'imposent, et non en tel lieu, à l'exclusion de tel autre. Sous ce biais, la distinction du profane et du sacré n'existe plus, et toute action ou démarche, toute occasion de réunion, toute communication d'idées surtout se subordonne à un si haut objet. C'est dans cet esprit que Diderot croyait avoir fait merveille en prêtant à l'art dramatique un caractère sacerdotal. Et le pire tort qu'avait eu cet homme d'une parole si peu mesurée n'était pas de donner par là une trop bonne prise à de faciles plaisanteries qui en profitaient pour ravaler le théâtre, comme s'il n'eût pas été justement fondé à se vouloir élever en dignité.

Non, ce tort était de resserrer dans de trop étroites limites, trop particulières et trop inflexibles, le pouvoir de persuasion et d'enseignement qu'il entendait lui conférer. Nul autant que Mercier ne s'est trouvé la victime et la dupe de cette erreur : entre la poétique et les drames, elle explique tout le désaccord. Car, on n'y saurait trop insister, ce n'est pas celle-là qui doit répondre du vice de ceux-ci. Il tire son principe de plus loin, d'un faux jugement dont tout l'œuvre littéraire de Mercier porte les traces et que l'on pourrait énoncer ainsi : l'exhortation au bien, la réprobation du mal ne sont efficaces que si elles sont explicites, péremptoires, impératives. Pour les rendre telles, en chacune des fictions qu'il porte sur la scène, l'auteur réduit la vertu et le vice à des images monstrueusement simplifiées, fausses, car l'expérience n'en revèle point de telles, sans vie, car elles sont abstraites, et partant sans variété, sans traits individuels, sans physionomie, sans autre emploi que celui d'échauffer

1. Pour nous borner à un seul nom, la preuve en a, de notre temps, été faite avec assez d'éclat par Alexandre Dumas fils.

la sensibilité des spectateurs sur les aphorismes de morale dont elles témoignent. Rarement, on l'a vu plus haut, les personnages des drames échappent à ce reproche. Le même scrupule de dogmatisme littéral qui met obstacle à la libre conception des caractères, s'oppose également au jeu naturel de ceux-ci, à l'ondoyante diversité des mouvements humains : le moraliste tremble qu'en lui permettant d'être fidèle, l'imitation ne s'accommode plus assez exactement à l'objet moral qu'il lui prescrit, et il la contraint, il la corrige, il l'altère. Il ne souffre pas plus d'essor aux jeux de l'imagination, à l'innocent dessein de plaire, car l'utilité lui en est suspecte. A ce travail de Procuste, la morale perd la première tout le fruit des libres suggestions que le spectateur moins violenté serait mieux en goût d'accueillir, mais surtout l'art dramatique, devenu le prisonnier d'une doctrine si ombrageuse, renonce à tout ce qui était de son essence propre, à tout ce que les fameuses règles elles-mêmes, en opprimant le théâtre, y prétendaient avant tout respecter, la faculté de reproduire la nature ; et il perd de la sorte précisément l'avantage qu'il pouvait trouver à sortir de l'ancienne sujétion.

Si, en outre, l'impitoyable préoccupation de moraliser a si gravement égaré Mercier, c'est qu'elle ne rencontrait dans son esprit rien qui la balançât. Par un phénomène presque inouï chez quiconque fait acte d'invention, le sentiment de l'art, nous l'avons vu, lui faisait cruellement défaut. Nulle intuition ne lui apprenait qu'une œuvre, à de si nobles fins extérieures qu'on la veuille appliquer, a tout d'abord en soi les raisons de sa valeur propre, celles en vertu desquelles elle s'éloigne ou se rapproche de la perfection, celles qui distinguent un beau poème d'un mauvais. Il aurait trouvé plus de défense contre les impulsions de sa sensibilité, si cet avertissement ne lui eût manqué, s'il eût su faire état du prix et du pouvoir qu'ajoute à un ouvrage la beauté de l'exécution. Alors, il eût compris que, même pour atteindre au terme de ses plus nobles vœux, bien d'autres voies existaient, et plus larges, et plus attrayantes et plus sûres. Alors, il eût gardé de maint excès et son œuvre et sa critique; en se chargeant lui-même de moins de lisières, il eût pourtant montré plus d'équité à ceux qui suivirent une autre loi : il n'eût pas tant procédé par le paradoxe et par

l'exclusion; tout en s'appliquant à réformer l'ancien code du théâtre, il eût reconnu que d'assez belles œuvres n'avaient pas laissé d'en honorer le régime et que, sans appareil didactique, celles-ci pourtant avaient fait fleurir dans l'esprit des hommes et les pensées fières et les enthousiasmes généreux. Alors, peut-être, il n'eût point blasphémé Racine.

Cet art qui bégaie a cependant quelque chose de prophétique. Il démêle déjà ce que la curiosité des menus faits précis, familiers, expressifs offre de ressources à la claire évocation du passé. Avec un succès meilleur, c'est sur les traces de Mercier pourtant que Vitet, auteur de la *Ligue*, et que Casimir Delavigne, auteur de *Louis XI*, ont tous les deux marché, et ni l'un ni l'autre n'a ignoré son précurseur. Puisant le pathétique à des sources nouvelles, si Mercier en a négligé le meilleur, ces sources pourtant, il les a signalées à de plus habiles. C'est une fort belle idée qu'il a voulu traiter dans l'*Indigent*. Avec de l'émotion et de l'éloquence, il y a mis de l'artifice et des couleurs fausses. Mais l'œuvre n'a pas été stérile. Prise à sa date, remarquons qu'elle entre pour beaucoup dans l'invention du mélodrame. Il y en a qui donnent plus de gloire. Celle-ci, néanmoins, faudrait-il la juger toute méprisable? Si confus qu'ils lui soient demeurés on voit, d'ailleurs, que Mercier a eu des pressentiments qui valent davantage. Je ne parle pas seulement des traverses de la vie domestique. D'autres que lui en discernaient dès lors l'intérêt; l'un d'eux, Sedaine, avait même su l'exprimer. Mercier, moins heureux, mérite, du moins, d'être rangé aussi parmi ceux qui indiquaient la voie. Mais ne lui accorderons-nous pas le mérite propre d'avoir marqué, pour ainsi dire, des étapes plus lointaines encore? Étendant, et même d'une manière démesurée, l'office du théâtre, n'a t-il pas aperçu tout ce que l'action dramatique gagne à tirer du réel la description scrupuleuse des circonstances particulières où elle s'engage? Bien plus, tout ce que le caractère de vérité qu'elle contracte ainsi donne de prix à cette description elle-même, considérée en soi? Et pour me faire mieux comprendre enfin, est-ce forcer les analogies que de relever, par exemple, dans l'instruction judiciaire que la *Robe rouge*, de M. Brieux, nous expose, un parfait exemplaire du dessein dont le *Juge*, de Mercier, nous offre, comme on l'a vu, une ébauche déjà estimable? Mais les intentions, les velléités

significatives, les bonheurs partiels qui se rencontrent dans ce théâtre, tout cela relève seulement de l'équitable postérité. Pour consommer la réforme si bruyamment annoncée il eût fallu d'autres titres.

En fait la sensibilité a perdu le drame[1]. Telle pièce de Mercier a pu obtenir le suffrage des contemporains et même atteindre à une assez notable longévité. Mais, aucun chef-d'œuvre n'est venu imposer à l'assentiment de tous la nouvelle constitution du théâtre. Celle-ci a porté la peine des essais malencontreux par lesquels on prétendait la justifier. Innocente de défauts qui tenaient à une cause extrinsèque la théorie qui, en ses parties essentielles, était bonne, a gardé néanmoins un air de défi mal soutenu, je ne sais quoi de précaire et de présomptueux. Cela devait arriver : toute innovation contrarie l'intérêt des uns ou la paresse des autres. Pour la combattre, les arguments déloyaux ne sont pas les moins bons. Sur la foi des justes reproches encourus par trop de maladresses et d'inexpériences dramatiques, on s'en prit aux doctrines mêmes du réformateur ; et celles-ci, par les témérités agressives qui les gâtent, servirent de leur côté à mieux accabler les tentatives qu'elles engendraient. On verra plus loin quelles furent et la passion et la persistance de la polémique ainsi engagée[2]. Il en sortit un de ces arrêts d'opinion prévenus et sommaires qui coûtent à un homme sinon le succès, du moins le crédit. Mercier passa pour une sorte de fou à qui le mauvais goût du temps pouvait réserver quelque complaisance, mais dont les prétentions ne devaient pas être prises au sérieux.

Avec la révolution, l'anarchie régna au théâtre : les pièces de circonstance pullulèrent, faites au hasard de l'allusion, bâties sur tous les modèles, les plus incohérentes et les plus bigarrées du monde ; mais nul ne s'avisait de raisonner sur l'art dramatique : on avait d'autres soucis. Puis vint, avec le retour de l'autorité, le renouveau de la tragédie. Si bien que lorsque les idées de Mercier recommencèrent de cheminer dans le monde, que peu à peu elles y firent figure et prirent faveur, on avait oublié qu'elles étaient de lui.

1. C'est à cette conclusion que l'examen du théâtre de La Chaussée a conduit également M. Lanson.

2. Nombre d'articles, parmi ceux que j'ai cités précédemment, permettent déjà d'en juger.

Il a, de ce chef, subi l'expropriation la plus inique. Car, de la fin du XVIIIe siècle à l'avènement du romantisme, on n'a rien écrit en faveur de la révolution du théâtre qui ne reproduise le sentiment ou même le langage de ce précurseur méconnu. Sans vouloir retracer ici — ce qui nous entraînerait trop loin — une période de transition qui compte parmi les plus importantes de notre histoire littéraire, il suffira de rappeler quelques exemples significatifs. Dans sa critique de la tragédie, Mme de Staël s'exprime, avec plus de mesure sans doute, mais presque dans les mêmes termes que Mercier. Elle juge, elle aussi, que « la littérature des anciens est chez les modernes une littérature transplantée ». Du fait de cette provenance étrangère, elle reproche à l'art dramatique français de ne pas intéresser le peuple, elle s'élève contre le travestissement de l'antiquité, contre le cérémonial obligé, l'alexandrin, les unités, dont elle compare la gêne à celle des acrostiches. « Les Français, ajoute-t-elle encore, se privent d'une source infinie d'effets et d'émotions en réduisant les caractères tragiques, comme les notes de musique ou les couleurs du prisme, à quelques traits saillants, toujours les mêmes ; chaque personnage doit se conformer à l'un des principaux types reconnus. » Surtout elle proteste contre l'imitation obligée des chefs-d'œuvre qui empêche d'en produire de nouveaux. « Rien dans la vie ne doit être stationnaire, et l'art est pétrifié quand il ne change plus. » C'est l'accent même de Mercier qui retentit en fanfare dans telle déclaration véhémente : « Tout est tragédie dans les événements qui intéressent les nations, et cet immense drame que le genre humain représente depuis six mille ans fournirait des sujets sans nombre pour le théâtre, si l'on donnait plus de liberté à l'art dramatique. Les règles ne sont que l'itinéraire du génie ; elles nous apprennent seulement que Corneille, Racine et Voltaire ont passé par là ; mais, si l'on arrive au but, pourquoi chicaner sur la route, et le but n'est-il pas d'émouvoir l'âme en l'ennoblissant ? » L'idée que Mme de Staël se forme de la poésie est précisément celle de notre philosophe : elle ne fait que le répéter quand elle proclame à son tour que les vrais poètes de la France ont été jusque-là ses grands prosateurs, Bossuet, Pascal, Fénelon, Buffon, Rousseau ; quand elle proclame la différence de la versification et de la poésie, quand elle im-

pute à Boileau les méprises que l'esprit français ne s'est pas assez épargnées sur ce point[1].

Pour rompre avec des traditions surannées, à qui notre réformateur a-t-il surtout proposé de demander conseil, modèle ou exemple? A Shakespeare, qu'il a des premiers admiré, prôné avec un enthousiasme sans égal dans tout le XVIIIe siècle[2]. Et c'est, en effet, vers Shakespeare que se tourne, dès le début du siècle, quiconque marche dans les voies de l'avenir. Dix ans avant d'écrire sur l'Allemagne, Mme de Staël, déjà citée, s'inspire dans son livre *de la Littérature* du même esprit que Mercier, quand elle dit qu'en lisant le poète anglais, « on acquiert quelque chose de l'expérience même de la vie », quand elle l'élève, pour la philosophie des passions et la connaissance de l'homme, au-dessus même des tragiques grecs, quand enfin elle recommande, elle aussi, de ne point le plagier, mais de lui emprunter « l'art de donner de la dignité aux circonstances communes et de peindre avec simplicité les grands événements. » En consacrant à l'apologie du génie germanique le plus fameux de ses ouvrages, elle revient aux mêmes idées, elle y insiste avec plus de passion, plus de conviction encore, sans pousser pourtant le zèle aussi loin qu'Alexandre Soumet, qui publie en 1816 *les Scrupules littéraires de Mme de Staël* afin de la convaincre de timidité. Celui-ci se montre surtout prévenu en faveur du théâtre allemand d'un goût qui n'eût pas été non plus pour déplaire à Mercier. D'autres, qui suivent de plus loin, suivent toutefois. Benjamin Constant, qui en 1809 ajuste avec force précautions *Wallenstein* à la scène française, ne laisse pas de s'avouer, dans sa préface, gagné en quelque mesure à l'inspiration étrangère. Enfin un quasi-homonyme de notre auteur, Népomucène Lemercier, n'a garde de négliger Shakespeare dans le cours de littérature qu'il fait à l'Athénée (1810-1811). Plus encore par ses propres œuvres de théâtre que par sa critique, cet écrivain est de la lignée de Mercier; par son *Pinto* surtout, ce drame si curieux, qui, datant de 1800, nous retrace l'envers d'une conspiration avec tant de naturel et d'aisance familière, avec une

1. *De l'Allemagne*, 2e partie. Voir ch. IX, X, XI, XV, XVIII, *passim*.

2. C'est le témoignage formel qu'un historien moderne rend à Mercier. Voir A. Lacroix, *De l'influence de Shakespeare sur le théâtre français*. Bruxelles, 1856, p. XXII.

telle insouciance de la distinction des genres et un si heureux mélange de tons, que nous en croyons à peine la date; par d'autres pièces encore, moins bien venues, à la vérité, assujetties aux formes de la tragédie, mais tirées de l'histoire de France : *Clovis* (1801), *Louis IX en Égypte* (1806), *la Démence de Charles VI* (1806), etc. Car ici surtout, il importe de marquer la fortune d'une des idées capitales que nous avons relevées dans le *Nouvel Essai*.

Le principe de renouvellement que les successeurs de Mercier, ainsi que lui-même, cherchaient à l'étranger, n'avait, pour eux, comme pour lui, d'autre fin que de nous donner un théâtre *national*. Il serait facile d'invoquer une fois de plus Mme de Staël en témoignage. Mais rien ne vaut sur ce point la conception du théâtre, tout imprégnée de l'esprit de Mercier, que Guizot a exposée dans son *Étude sur Shakespeare*. « Une représentation théâtrale, écrit en ce livre de jeunesse le futur grand historien, est une fête populaire. Ainsi le veut la nature même de la poésie dramatique..... C'est pour le peuple qu'elle crée, c'est au peuple qu'elle s'adresse, mais pour l'ennoblir, pour étendre et vivifier son existence morale..... » Né parmi le peuple, l'art du théâtre devient le plaisir des classes supérieures. C'est là son écueil : il risque de devenir étranger à la foule, il se transforme à l'image d'une condition sociale toute d'exception et de privilège. Ainsi les conventions prennent la place des réalités. Par un bonheur rare, certains lieux et certaines époques ont vu régner entre les divers rangs d'une même nation une unité morale qui a décidé des plus beaux progrès de la poésie dramatique rendue accessible à tous. Telle a été la Grèce antique, et telle l'Angleterre d'Élisabeth. L'étude des circonstances fortunées qui ont permis au génie d'un Shakespeare de porter tous ses fruits mène Guizot à cette conclusion décisive : « Ce n'est point ailleurs,..... ce n'est point dans des temps passés ou chez des peuples étrangers à nos mœurs, c'est parmi nous et en nous-mêmes qu'il faut chercher les conditions et les nécessités de la poésie dramatique[1]. »

Or, c'est là tout le point du débat entre classiques et romantiques. Ces conditions et ces nécessités, on prétend en vain les déclarer inséparables des rites traditionnels. Le

1. Guizot, *Shakespeare et son temps*. Paris, Perrin, 1893, pp. 2, 3, 100.

droit d'un peuple moderne à la constitution d'un théâtre national, Ch. de Rémusat, qui n'est point un révolutionnaire, le montre de plus en plus en contradiction avec l'observance de lois périmées. C'est en vain que la tragédie, pour survivre, redouble d'efforts. Jusque dans le succès d'ouvrages comme les *Templiers* de Raynouard, ou la *Marie Stuart* de Lebrun, ou les *Vêpres Siciliennes* de Delavigne, les préférences du public se manifestent; il applaudit à tout ce qu'il y rencontre de dérogations aux anciens usages, et il demeure de glace pour les bienséances qu'on prend soin d'y garder. « Je conseille et demande, poursuit le critique, cette liberté intelligente qui ne se fait point scrupule d'étendre les clauses de la convention sur laquelle repose tout art dramatique, qui transporte sur le théâtre les hommes, tels qu'ils sont, avec leurs faiblesses, leurs incohérences et leurs inégalités, qui ne mutile pas enfin les événements et leur conserve, non pas une minutieuse fidélité dans les détails, mais la vérité historique, c'est-à-dire ce caractère d'effets composés de la volonté et des circonstances, du conseil et du hasard, caractère bien connu de quiconque a considéré les affaires de ce monde ailleurs que dans les livres. » Ce remarquable passage est extrait d'un article publié en 1820 dans le *Lycée français*[1] et où l'auteur se vante d'avoir pour la première fois posé le principe d'une réforme théâtrale, sans recourir à l'autorité des critiques étrangers et notamment de W. Schlegel. Rémusat y conserve toutefois le souci de prévenir chez les novateurs les tentations d'une audace excessive.

A trois ans de là, les libres boutades de Stendhal, en son *Racine et Shakespeare*, rendent, avec l'écho de ce même langage, celui aussi des irréverences où Mercier avait si fort émancipé sa verve. Il n'y a qu'à feuilleter au hasard. Ici, à la vérité, on ne manque point à Racine, et les arguments n'en portent que mieux. « Ce sera toujours l'un des plus grands génies qui aient été livrés à l'étonnement et à l'admiration des hommes. César en est-il un moins grand général parce que, depuis ses campagnes contre nos ancêtres, les Gaulois, on a inventé la poudre à canon? Tout ce que nous prétendons, c'est que, si César revenait au monde, son

1. Reproduit dans *Passé et Présent*. Paris, Didier, 1859, p. 138.

premier soin serait d'avoir du canon dans son armée..... De mémoire d'historien, jamais peuple n'a éprouvé dans ses mœurs et dans ses plaisirs de changement plus rapide et plus total que celui de 1780 à 1823, et l'on veut nous donner toujours la même littérature !..... Je prétends qu'il faut désormais faire des tragédies pour nous, jeunes gens raisonneurs, sérieux et un peu envieux de l'an de grâce 1823. Ces tragédies-là doivent être en prose. De nos jours, le vers alexandrin n'est le plus souvent qu'un cache-sottise..... » Sur le vers, sur les unités, sur les admirations convenues, Stendhal daube avec aussi peu de réserve que Mercier lui-même. Il ne se tient pas davantage de trouver Molière immoral, car Molière recommandait trop le respect des usages reçus. Il ne récuse pas moins les objections tirées du bon goût et, d'un mot vif, il ferme enfin la bouche à qui ne se hasarde point à penser librement comme lui en des matières où l'on a le tort d'en trop croire les convenances : « Dans la vie commune, le bégueulisme est l'art de s'offenser pour le compte des vertus qu'on n'a pas, en littérature c'est l'art de jouir avec des goûts qu'on ne sent point[1]. »

Sérieuses ou plaisantes, hardies ou circonspectes, ces idées qui, depuis notre point de départ, nous ont marqué une direction si constante et si continue, à quel terme nous mènent-elles? Nous y touchons et chacun le connaît. Voici paraître en 1825 le *Théâtre de Clara Gazul* de Mérimée, et surtout, en 1827, voici les manifestes retentissants qui annoncent l'art nouveau, la Préface de *Cromwell* et les *Réflexions* d'Alfred de Vigny sur la *Vérité dans l'Art*. Après une si longue gestation, l'éclosion, il est vrai, amène bien des surprises. Dans sa glorieuse renaissance, le vers brave les anathèmes qui l'avaient voué à périr. L'Art aussi, l'Art surtout recueille le principal fruit d'une révolution entreprise jadis au profit de la seule Morale. C'est à composer de *beaux* drames et de *beaux* poèmes que tend l'ambition des jeunes poètes, qu'ils emploient le libre usage enfin reconquis de toutes les sensations et de toutes les expressions. Jaloux de s'affranchir d'antiques influences, ils n'ont mis peut-être que plus d'ardeur à contracter des servitudes nouvelles; et ce théâtre, enfin, qu'il s'agissait de tirer des fers de l'étranger, on peut douter que le résultat le plus

1. *Racine et Shakespeare*, Michel Lévy, 1854, 1 à 79, *passim*.

clair du romantisme ait été, soit de le rendre plus *national*, soit de le rapprocher davantage du peuple. C'est que les fils ont connu des détours que les pères n'avaient point prévus et qu'ils ont ouvert à leur expédition un plus vaste champ de conquête. Il n'est pas niable toutefois que les uns aient aux autres frayé leur itinéraire. De fait, on ne conteste guère le lien de filiation, d'hérédité qui existe entre les premiers émancipateurs du théâtre et les Romantiques, qui ont à leur guise accommodé le théâtre émancipé. Tout en manifestant une fécondité de conséquences imprévue, la tradition de l'indépendance dramatique se maintenait depuis le siècle précédent si bien la même et si persistante que, dès les temps héroïques de 1830 et parallèlement aux glorieuses inventions poétiques dont la scène offrait alors le spectacle, l'esprit premier des novateurs, l'esprit de vérité bourgeoise et d'imitation familière ne laissait pas de multiplier ses tentatives, avec des succès divers, dans les pièces de Scribe, par exemple, et de bien d'autres. Toujours docile à sa pente originelle, il allait, d'ailleurs, cet esprit d'observation et d'exactitude, établir, quelque vingt ans après, son empire en animant tant d'œuvres illustres qui nous présentent le tableau de la réalité quotidienne.

Or, si l'art dramatique moderne ne renie pas son histoire, si une exacte justice est rendue à Diderot notamment, il n'y en a que plus juste lieu de s'étonner du déni de mémoire dont Mercier est demeuré la victime. Il faut descendre jusqu'à 1842, jusqu'à l'*Histoire des Idées littéraires en France*, pour recueillir en sa faveur la protestation d'un isolé, celle de M. Alfred Michiels. Depuis lors, quelques écrivains, Desnoiresterres, les Goncourt, ont, séparément et par l'effort de leur érudition, *découvert* Mercier. Mais pour l'ordinaire et chez ceux qui ne l'ignorent point tout à fait, ce nom n'éveille encore qu'un souvenir demi-railleur, celui qu'a laissé du mort une Renommée jadis si prévenue contre le vivant, si frivole, si expéditive en ses arrêts.

Il est temps d'en appeler. Bien plus que Diderot qui s'en est tenu à des aperçus souvent heureux, lucides, prophétiques, mais, selon sa mode, épars, incohérents, Mercier peut être considéré comme l'annonciateur du théâtre moderne, dont il a tracé le plan dans un livre qui est un vrai corps de doctrine. La conception qu'en dépit d'essais défectueux

il a eue du drame pittoresque et shakespearien, évocateur d'histoire et rempli du souffle des foules, ne permet pas de le dire étranger aux formes d'imagination qui ont triomphé en 1830. Mais surtout il a, sous le nom de drame, tout prévu et tout décrit de ce que nous appelons aujourd'hui la *pièce de théâtre*, de celle qui, depuis le milieu du XIXe siècle principalement, a fait sur notre scène une si brillante fortune. Il a déterminé, et la nature des sujets, et le choix des personnages, et la manière de composer l'action. Les œuvres qui ont fait la gloire d'Émile Augier et celle d'Alexandre Dumas fils relèvent dans tous leurs traits du système dramatique de Mercier. Un cas reproduit de la vie réelle, représenté avec la plus rigoureuse exactitude dans le spectacle, débattu entre des personnes semblables à nous d'allure, de mœurs, de costume, mettant en jeu leurs caractères et leurs passions, selon la plus grande vraisemblance possible, et tendant à provoquer chez le spectateur un jugement sur l'objet — crise de conscience, épreuve de cœur, préjugé social, etc. — dont on lui présente l'imitation : tels sont les éléments essentiels, ou d'un *Gendre de M. Poirier* ou d'un *Fils naturel*, et tels sont ceux aussi que Mercier proposait dès 1773 au génie inventif des futurs auteurs dramatiques.

Consommée si ponctuellement par la postérité, qu'on juge pourtant combien la réforme était en son temps d'une hardiesse et d'une originalité méritoires, en songeant qu'elle se gardait de mettre ses audaces sous l'égide d'aucune autorité traditionnelle. Un exemple, à ce propos, doit donner à penser. Peu d'années avant Mercier, en 1767 et 1768, Lessing écrivait, sous le titre de la *Dramaturgie de Hambourg*, non pas un traité raisonné sur les matières de théâtre, mais des réflexions critiques touchant les ouvrages qu'il voyait représenter. Ce livre, qui ne le cède point à celui de notre auteur pour l'admiration de Shakespeare et qui l'emporte fort par l'ardeur à dénigrer les classiques français, contient, d'ailleurs, beaucoup de remarques excellentes. Mais l'idée maîtresse qui y décide de tout, de la sévérité comme de l'admiration, est celle-ci : hors d'Aristote point de salut. Lessing tient la *Poétique* pour infaillible autant que les *Éléments* d'Euclide : suivant lui, les tragiques modernes, Corneille aussi bien que Voltaire, n'ont péché en leurs écrits que pour avoir mal interprété Aristote, et le critique alle-

mand attend tous les progrès du théâtre à venir d'une plus exacte intelligence du philosophe antique. Aussi bien n'écrit-il que pour la répandre. Telle est pourtant la thèse qui a valu de nos jours à la *Dramaturgie de Hambourg* autant de renom que de crédit : le livre de Mercier, au contraire, n'a pas même survécu.

CHAPITRE V

Mercier et la Presse. — Mercier et la Comédie-Française. — Querelles de plume et procès. — Doctrines littéraires de Mercier.

I. Mercier et la presse. — Indulgence qu'on lui témoigne d'abord. — Le *Nouvel Essai sur l'art dramatique* : vives attaques contre les journalistes. — Revirement de ceux-ci. — Répliques modérées : le *Journal Encyclopédique*, le Journal de Neuchâtel. — Répliques violentes : La Harpe, Fréron. — Réplique dédaigneuse : Palissot.

II. Mercier et la Comédie-Française. — Les comédiens et les mœurs du temps. — Privilèges de la Comédie : abus que Mercier dénonce. — Le *Nouvel Essai* juge les comédiens aussi sévèrement que les journalistes.

III. La Comédie-Française rompt avec Mercier. — Requête de Mercier au Parlement. — Le règlement de 1757. — Abus d'interprétation : exactions au préjudice des auteurs; la *chute dans les règles*. — La réception des pièces : procédure en usage. — Mercier demande la réforme de tout ce régime. — Inégalité de situation, à l'avantage des acteurs, au détriment des auteurs. — On lui retire ses entrées, on le repousse à main armée. — Mercier et le lieutenant de police. — Arrêt du Conseil portant suppression du mémoire de Mercier. — Requête de Mercier contre les gentilshommes de la Chambre. — Assignation des Comédiens au Châtelet. — Le Conseil intervient encore contre Mercier.

IV. Beaumarchais. — Les *États généraux de l'art dramatique*. — Règlement de 1781 : succès illusoire, encourageant toutefois. — La Comédie tient bon dans sa rancune contre Mercier. — Démarche amiable de celui-ci. — Hautaine fin de non-recevoir.

V. Parodies composées en dérision de Mercier. — *Monsieur Cassandre*. — *Le Dramaturge*. — Nouvelles attaques de Fréron fils et de La Harpe. — Réponse de Mercier à La Harpe. — *Les Comédiens ou le Foyer*. — Vers satiriques dont Mercier fait les frais : Robbé, Gilbert, François de Neufchâteau. — Le libraire Ruault : les drames au rabais. — En pleine académie Buffon venge Mercier. — Linguet le

défend. — Succès éphémères : on s'habitue à le tourner en plaisanterie.

VI. Mercier expie son humeur indépendante, il n'appartient à aucune coterie, il est un *isolé*. — En dépit des moqueurs, sa foi et son zèle demeurent intacts. — *De la Littérature et des littérateurs*. — Jugements littéraires : il y porte la même préoccupation dominante qui inspire son théâtre, celle de l'utilité morale. — Paradoxes effrontés et vues ingénieuses. — Mercier secoue la superstition de l'Antiquité. — Il s'en donne à cœur-joie contre Homère. — Réflexions heureuses, par contre, s'il s'agit de comparer les Modernes aux Anciens.

VII. Pareille liberté de jugement sur les Modernes. — Mal prévenu en faveur du XVIIe siècle. — La Bibliothèque du Roi en 2440. — Sur Voltaire : notables variations du jugement de Mercier. — Réflexions sur le goût, sur le style. — Sentiment hardi et neuf de l'importance du *roman*. — Versification et poésie : les grands prosateurs de la France sont ses vrais poètes.

VIII. Mercier curieux de l'étranger. — Epris des lettres anglaises. — Les *Nuits* d'Young. — Il s'en est inspiré dans l'*An 2440* : l'*Eclipse de lune*. — Shakespeare pris à partie par Voltaire. — Mercier s'engage dans la querelle. — Le *Journal des Dames*. — Réplique à Voltaire. — Vif instinct des génies originaux : la Bible, Rabelais, Montaigne etc.

IX. Restif de la Bretonne. — Le *Paysan parvenu*. — Grande admiration de Mercier.

X. *Jezennemours*.

I

Mercier, pendant longtemps, n'avait vraiment pas eu trop à se plaindre des critiques contemporains, Grimm s'était toujours montré dédaigneux, mais les feuilles de Grimm demeuraient manuscrites. Sur tous ses écrits de jeunesse que j'ai examinés, sur ses *Songes*, ses *Contes moraux* ou même son moindre opuscule, si l'on consulte, au contraire, les principaux journaux qui paraissaient alors alors, on n'y trouvera presque toujours à reprendre que l'excès de l'indulgence. Je renvoie à quelques-uns de leurs jugements cités plus haut. Par l'estime qu'on y provoquait et du talent de l'auteur et de ses intentions généreuses, on accordait à celui-ci précisément le genre d'éloge dont il dût être le plus jaloux et les réserves ne s'y glissaient point

qu'elle ne prissent le ton le plus amical. Même quand Mercier se mit au drame, une sorte d'ouvrage bien discutée pourtant, il ne découragea point de prime abord cet esprit de bienveillance. J'ai rapporté les mentions flatteuses qui furent faites de *Jenneval*. Sans dissimuler, à l'endroit du *Déserteur*, une sévérité, qui n'a d'ailleurs rien d'excessif, l'*Année littéraire* ne laissa pas d'y apercevoir « de grandes beautés[1]. » De cette même pièce, le *Journal de Bouillon* parla dans les termes de la plus chaleureuse approbation[2]. On a vu plus haut combien *Olinde* a droit à passer pour un faible ouvrage : *le Mercure* fut loin cependant de le juger tel[3].

Le *Nouvel Essai sur l'art dramatique* nuisit gravement et tout d'un coup au crédit si libéral dont le jeune écrivain avait joui jusqu'à ce jour. Pour s'attirer d'assez vertes répliques, il eût suffi sans doute à Mercier d'avoir raison, dans la mesure où il avait en effet raison, de répudier la superstition des vieilles règles et de jeter un cri d'affranchissement. Plus d'un y eût amplement trouvé déjà de quoi le regarder de travers. Mais à ses détracteurs prédestinés il avait pris soin lui-même de procurer du renfort. Les moins intraitables en matière d'innovation lui devaient passer difficilement son aveugle ardeur à dénigrer tout l'ancien théâtre, moins encore l'irrévérence systématique qui l'animait contre ses plus illustres chefs-d'œuvre et leurs auteurs. Encore ne s'en était-il pas tenu là. Tous ceux qui ne pensaient pas comme lui sur l'art dramatique, il les avait pour ainsi dire appelés en combat singulier, les excitant, à force de bravades, à venger leur injure sur une doctrine assaisonnée de tant de provocations.

Écoutez l'audacieux défi dont j'ai déjà cité les premiers mots : « Les critiques, les commentateurs, les journalistes, les dissertateurs, toute cette tourbe scolastique qui ne parle que par la bouche des morts et qui leur fait dire les plus impertinentes sottises; tous ces gens, amis des tombeaux et des ténèbres, préconisant tout ce qui est fait anciennement et livrant sagement la guerre à ce qui se fait et à ce qui se fera, ont la prunelle des hiboux qui se contracte douloureusement au moindre rayon; ils vous par-

1. 1770, VII, 98-111.
2. 1770, VI, 360.
3. Juin 1771, p. 84.

lent de ce qu'on sait, ils crient au blasphémateur dès qu'on se moque d'eux, ils vous accablent de passages et d'autorités étrangères, sans quoi ils ne parleraient pas longtemps. Il faudra rire de leur engouement superstitieux, si toutefois cela est permis quand on songe qu'ils ont été dans tous les âges le fléau des arts et les véritables assassins du génie[1]. » Et plus loin revenant à la charge : « Lorsqu'on s'est bien jugé soi-même incapable de rien produire, on se met à juger les productions d'autrui ; on commence par une lourde épigramme ; on veut soutenir cette première sottise, on en fait une seconde ; on accumule les bévues. Le public siffle. Le critique devient furieux et vomit les injures les plus grossières. Il ne tarde pas à en venir aux calomnies, qui lui paraissent d'excellentes armes. Comme il est déshonoré, il se condamne à vivre des mêmes ordures[2]. » Après quoi, pour plus de clarté, il désignait nommément les Fréron, les Clément, les abbés Sabathier, sans parler de plusieurs allusions, pour nous médiocrement pénétrables, mais où les intéressés durent évidemment se reconnaître, et dont l'une ne paraît convenir, en vérité, qu'à La Harpe. Quel autre veut-on qu'il soit, cet « égoïste » « qui se croit envié et n'est envieux », « qui parle des arrêts qu'il hasarde comme des arrêts de la cour d'Apollon, » etc.?

Il ne faut qu'avoir un peu pratiqué les gens de plume du XVIIIe siècle pour sentir qu'il y a dans cette philippique une grande part d'exactitude. Grimm, à sa manière, ne disait pas autre chose quand il écrivait : « Les journaux sont devenus une espèce d'arène où l'on prostitue sans pudeur les lettres et ceux qui les cultivent à l'amusement de la sottise et de la malignité[3]. »

1. *Du Théâtre*, ep. dedic., XI, *B. de N.*, II, 272, 273.

2. *Du Théâtre*, 308.

3. *Corr. litt.*, XI, 383. Voir aussi ce que Voltaire dit des journalistes dans son *Dict. philosophique*, article : Critique : « On a vu chez les nations modernes qui cultivent les lettres des gens qui se sont établis critiques de profession, comme on a créé des langueyeurs de porcs, pour examiner si les animaux qu'on amène au marché ne sont pas malades. Les langueyeurs de la littérature ne trouvent aucun auteur bien sain, ils rendent compte deux ou trois fois par mois de toutes les maladies régnantes, des mauvais vers faits dans la capitale et dans les provinces, des romans insipides dont l'Europe est inondée, des systèmes de physique nouveaux, des secrets pour faire mourir les

Non seulement par l'image réelle qu'il peignait des folliculaires mais aussi par le contraste du vrai critique dont il traçait la figure idéale, il se dévouait au ressentiment de tous ceux qu'à tort ou à raison atteignait la satire. Et ce n'est pas nous, certes, qui pouvons rien redire à cette lumineuse conception d'une méthode alors peu usitée, conception toute à la ressemblance future d'un Sainte-Beuve : « Le vrai critique..... ne se contenterait pas de savoir moucher la lampe; il saurait aussi y verser de l'huile..... Il ne serait ni chagrin, ni envieux, ni dédaigneux..... Il ne prendrait pas un air de supériorité..... Il ferait voir le respect qu'il a pour soi-même à la manière dont il respecterait les autres; il appuierait sur les beaux endroits, car le mauvais n'a pas besoin d'être connu; il irait à la chasse des idées, comme dit Helvétius..... Où est le livre où il ne se trouve pas quelque chose dont celui qui sait penser fait son profit? » Et ici Mercier, plein des conversations de Diderot, lui emprunte une de ses expressions les plus heureuses. « Les mauvais livres instruisent comme les bons; *ils marquent les écueils*; il vaudrait mieux montrer les causes du naufrage que d'insulter au pavillon du vaisseau submergé[1]. » Ce sont là — il faut l'avouer — d'éloquentes et hautes pensées. Trop de gens trouvaient leur compte à n'en point demeurer d'accord pour les laisser impunies.

A la faveur des vives attaques où Mercier s'était complu, l'apparition du livre *Du Théâtre* détermina une levée de boucliers à peu près générale et, bien des années durant, on fit tête contre lui. Il gagna vraiment cette gageure de mettre d'accord des gens qui, en tout autre sujet, se vilipendaient sans merci les uns les autres. Et ce fut une curieuse révélation qu'il pût exister une cause commune à Fréron et à La Harpe, à Rousseau de Toulouse et à Palissot. Elle fut soutenue, à la vérité, avec une passion fort inégale. Quelques-uns se piquèrent par leur modération de mettre dans son tort leur bouillant agresseur. Le *Journal Encyclopédique* est du nombre. Ce n'est pas sans complaisance qu'il le remarque : « Avec des facilités infinies pour la représaille, nous avons à nous défendre de ce droit, en qua-

punaises. Ils gagnent quelque argent à ce métier, surtout quand ils disent du mal des bons ouvrages ou du bien des mauvais. »

1. *Du Théâtre*, 313, 314.

lité de journalistes que l'auteur a déchirés sans décence, sans mesure et avec bien peu de philosophie par conséquent. » Et il aime mieux se rappeler « qu'il règne dans ce gros recueil d'erreurs un ton, quoique exagéré, de vertu et d'humanité qui, dans cet écrivain doit faire distinguer son âme de son esprit. La première semble demander grâce pour l'autre. »

Au reste, on ne peut lui demander ni d'approuver les hérésies littéraires de Mercier, ni même de pénétrer tout ce qu'il y a de sérieux, de touchant dans son dessein d'exposer devant les yeux du public oublieux les mœurs des humbles et des misérables. Mercier veut transporter sur la scène l'hôpital, Bicêtre et la place de Grève, thème de plaisanterie irrésistible sur lequel les gazettes vont toutes s'exercer à l'envi. Mais ce qui vaut mieux, c'est que le journaliste touche d'un doigt sûr le vice capital du système; on ne peut que souscrire à un jugement conçu avec cette mesure et cette précision : « L'imagination de l'anonyme[1] a dénaturé pour lui les objets. Il a placé le genre profane à la hauteur du sacré; il a cru que l'écrivain dramatique devait, comme Massillon, tout attendre des larmes de son auditoire et conséquemment en tenir la source toujours ouverte. » Or, « le théâtre n'est pas fait précisément. . pour apprendre aux hommes ce qu'ils doivent haïr, aimer et estimer, cela s'y trouve comme par hasard, c'est le secret du poète. » Si celui-ci manque de discrétion dans son entreprise de tourner l'agréable au profit de l'utile, il aura perdu sa peine, car les théâtres seront bientôt déserts. N'oublions pas « le caractère aimable, facile et gai de la nation française[2] ».

Toutes civiles qu'elles soient, les armes dont se sert le journaliste de Bouillon ne doivent donc pas nous empêcher de reconnaître en lui un adversaire implacable du novateur et de l'innovation. D'ailleurs, il a parfois des propos plus rudes. Cet homme qui « foule aux pieds tous les chefs-d'œuvre de nos grands hommes » est atteint, déclare-t-il, « d'une maladie incurable du goût[3]. » Rousseau de Toulouse se défend de toute personnalité, il professe de

1. On se rappelle que le *Nouvel Essai* ne portait pas de nom d'auteur.

2. *Journal Encyclopédique*, 1774, VI, 466-482.

3. *Ibid.*, 1775, VI, 111.

l'estime pour les talents de Mercier, mais il se demande s'il n'est que le théâtre pour les faire briller. « Tout nous invite à penser qu'il écrirait utilement des ouvrages de morale..... C'est l'intérêt même de cet écrivain estimable par ses mœurs et digne de nos égards par son amour pour la vertu qui nous dicte ces observations [1]. » On doit présumer que ce genre d'égards fut peu du goût de Mercier et qu'il les avait sur le cœur quand il traitait le *Journal Encyclopédique* de « feuille gothique, refuge des préjugés les plus rances [2] ». Aussi bien, il en était sûr, ladite feuille ne faisait point quartier à ses drames et, par malheur pour lui, elle rencontrait souvent juste. Quand elle n'en avait qu'au genre larmoyant, qu'elle se scandalisait de voir la tristesse envahir la scène, les idées sombres y régner sous le faux nom d'idées philosophiques, on pouvait bien, en effet, récuser des préjugés si « rances ». Mais si elle s'en prenait à l'invraisemblance, au mauvais style, aux monologues sans fin de *Natalie*, de *Molière* ; si elle posait cette embarrassante question : « Ces novateurs, qui ne trouvent pas les chefs-d'œuvre de nos maîtres assez moraux, assez utiles à la société, pensent-ils l'être davantage lorsqu'on ne peut tirer aucune conséquence de leurs pesants et tristes dialogues [3]? » si elle en venait à des avertissements de ce genre : « Nous oserons le dire à M. Mercier, c'est son style qui fait tort à plusieurs de ses ouvrages, beaucoup plus que leur genre (*s'il faut en préférer quelques-uns il n'en faut proscrire aucun*). Il doit paraître incompréhensible qu'un écrivain qui parle sans cesse de la nature, qui veut y ramener tous les esprits, ne s'exprime jamais comme elle et se pare toujours de ce luxe fastueux d'expression qu'elle rejette comme une dépense superflue, moins faite pour annoncer la richesse que pour prouver l'effort de la pauvreté [4] » ; — que répondre alors à des critiques si accablantes, si motivées ?

Même courtoisie et mêmes intraitables réserves dans le *Journal de Neuchâtel*, une des feuilles étrangères les mieux averties des manifestations diverses de la pensée française.

1. *Ibid.*, 1775, III, 509.
2. *Journal des Dames*, sept. 1775, 347.
3. *Journal Encycl.*, 1775, VI, 121.
4. *Ibid.*, 1776, VII, 126, 127.

A la vérité, le ton dont il y est parlé d'abord des théories de Mercier est celui d'une faveur presque déclarée : « Un lecteur qui sait réfléchir trouvera dans ce livre des paradoxes et des vérités, des idées nouvelles et vraies, avec des idées singulières et des vues impraticables. Mais en général cet ouvrage donnera plus à penser que bien des traités méthodiques écrits sur cette matière..... Tout cet ouvrage est rempli de vues nouvelles et de projets dont l'exécution, quelque belle qu'elle fût, est vraisemblablement renvoyée à l'*An 2440, rêve s'il en fut jamais*. Mais, si ce sont ici des rêves, ce sont du moins de beaux rêves, d'un homme d'esprit et d'une âme honnête, qui pense fortement et qui écrit avec chaleur [1]. » Le dissentiment ne s'accuse guère que touchant les prétentions de l'auteur à traiter indistinctement sur le théâtre toutes les questions, politiques ou autres ; c'est le cas de demander où il prend les titres de cette présomption, de quel droit il s'arroge une autorité de jugement qui appartient au ministre, au magistrat. Mais un polémiste d'humeur moins facile ne devait pas tarder à entrer en lice.

Celui dont je vais citer les arguments est Chaillet, qui prit en 1779 la direction du *Journal de Neuchâtel* et y montra, comme on a déjà pu en juger, une éminente distinction d'esprit, laquelle eût dû, semble-t-il, lui donner quelque recours contre l'oubli où il est tombé. La tragédie attaquée au nom du naturel et de la vérité, il la défend en rétorquant contre le drame les objections dont on se sert contre elle et il montre bien de la finesse à démêler la part de convention inhérente aussi à ce dernier genre. « Le drame... imite-t-il de si près la nature? Est-il si vrai? N'est-il ni monotone, ni bouffi, ni boursouflé? C'est ce qu'il faudrait d'abord examiner. » La tragédie, toute loyale, ne nous fait pas de fausses promesses. « Vous me peignez des héros, vous me transportez dans des pays lointains, dans des siècles reculés. Je suis tout à fait dépaysé, mon imagination docile et toute subjuguée est sous le charme, tant que dure le spectacle. Vos personnages sont des hommes presque d'une autre espèce. Quand vous évoquez devant moi les ombres orgueilleuses d'Achille et d'Agamemnon,

1. *Journal helvétique*, juillet 1774, 33, 34.

d'Alexandre et de Porus, de Sertorius et de Pompée, d'Hermione, de Clytemnestre ou d'Agrippine, je ne m'attends pas à les entendre parler un langage vulgaire. La pompe et la cadence du grand vers alexandrin, la noblesse des sentiments, la magnificence des expressions et des images, tout est assorti, tout concourt à entretenir une illusion que je chéris. Je suis dans le pays des enchantements et je ne suis point surpris d'y voir tout plus grand que nature. Je demande seulement au poète magicien que tout se soutienne, que rien ne me désabuse et qu'il me laisse me tromper. Une statue colossale bien proportionnée, voilà selon moi, l'image de la tragédie.

Mais vous dites : ce qui est colossal n'est pas naturel. Et vous, l'êtes-vous? Vos personnages sont des bourgeois, et quelquefois un notaire, un commis, un vinaigrier. Je sais comment parlent tous ces gens-là, je connais le ton des conversations, je vois comment on est et comment on s'entretient dans les familles. Dans vos drames, je ne me reconnais point. Je puis avoir la manière de penser, le caractère, les sentiments de vos acteurs, mais je ne m'expliquerai jamais comme eux, si je puis. Ils moralisent, ils dissertent, ils déclament; c'est un enchaînement de beaux discours, un étalage de beaux sentiments tels que je n'en entendis jamais. C'est bien le drame... qui a le ton monotone ! Le ton d'*Athalie* est bien plus différent de celui de *Phèdre* que le ton du *Père de famille* ne l'est de celui du *Fils Naturel*. Et pour moi, il me semble que tous nos drames sont à peu près sur le même ton, et qu'il y a beaucoup de variété au contraire dans le ton de nos tragédies. Comme on voit différemment[1] ! »

Lorsque, en même temps que de Racine, Mercier médit tant de Boileau, on n'aperçoit que trop ses raisons. « Justesse, précision, exactitude, goût, régularité, nous faisons en général fort peu de cas de tout cela, ce ne sont que des minuties. Il n'est question aujourd'hui que de force, de philosophie, de chaleur, de grandes vues, de sentiment. »

Voilà surtout le dernier mot lâché qui brouille toutes les cervelles. « Observez cependant que les Anciens n'ont pas su ce que c'était que ce *sentiment*, cette chaleur dont

1. *Journ. helv.*, juill. 1781, 38-40.

il est sans cesse question aujourd'hui. C'est, pour ainsi dire, une invention moderne. Je ne connais pas même un mot grec ou latin qui réponde précisément à notre mot de sentiment[1]. » Et ceci enfin qui conclut l'arrêt : « Ah ! s'il renaissait un Molière ? combien les précieuses ridicules du XVIIIe siècle seraient bonnes à mettre sur la scène avec toute leur morale, leur indulgente, leur tolérante, leur bienfaisante morale et leur *sensiblerie*[2]. »

Autant de traits portés d'une main sûre. Hors d'état de s'en préserver lui-même, Mercier aurait eu victorieusement à répondre qu'ils atteignaient seulement le dramaturge et non le drame. Pour le coup, il aurait eu raison contre Chaillet qui le niait[3]. Mais il était vraiment difficile qu'il acquiesçât à ce que son implacable critique disait de plus juste, et on sent un amer dépit dans le dédain affecté avec lequel il s'excuse sur la multiplicité de ses occupations de n'avoir pu prendre encore connaissance des articles qui le concernent, promettant, sa tâche finie, de lire tous les *folliculaires* « depuis M. Fréron jusqu'à M. Chaillet »[4].

Bien moins fondées en justice, mais tout autrement acharnées contre lui et outrageantes dans les termes, étaient les diatribes des La Harpe et des Fréron[5]. Complices de hasard, par le fait d'une animosité commune, ces deux hommes qui, d'ailleurs, s'entre-dévoraient, avaient commis contre Mercier une sorte de félonie dont il leur garda un âpre ressentiment. Le *Nouvel Essai* avait paru anonyme. « Il est d'usage que l'on ne nomme point les auteurs qui ne se sont pas nommés. MM. Fréron et de La Harpe ont enfreint les premiers cette coutume respectée et chère à tous ceux qui écrivent. Ils n'ont pas craint de violer à mon égard l'ancien privilège des gens de lettres[6]. » Trivialité et enflure, voilà tout ce que La Harpe aperçoit chez Mercier : « un déclamateur qui tour à tour se fait enfant ou philosophe et qu'on aperçoit toujours sous ce double masque »[7]. Les

1. *Ibid.*, juin 1782, 87, 91.
2. *Ibid.*, sept. 1782, 32.
3. *Ibid.*, juill. 1781, p. 40.
4. *Ibid.*, 31 mai 1784, 418.
5. Aussi comptaient-ils, on l'a vu, parmi les plus provoqués.
6. *Journal de Paris*, 9 juin 1778.
7. *Mercure*, déc. 1774, 113.

drames suscitent des parodies où Mercier est pris directement à partie et couvert de ridicule. La Harpe en montre une joie inconcevable : déclamations vides et ténébreuses, importance, affectation, galimatias, prétention de régenter l'opinion et de moraliser le peuple, il se joint de tout cœur aux bons plaisants qui fustigent le présomptueux[1]. De sages réflexions interviennent, d'ailleurs, qui ne sont pas sans ajouter quelque poids aux sarcasmes. « Le naturel louable et qui ne choque point le goût est, déclare-t-il, précisément la qualité la plus rare dans ces drames où l'on semble surtout se piquer de naturel.., Telles sont les rares productions qui doivent faire disparaître tous les chefs-d'œuvre de notre langue devant le genre qu'on appelle honnête comme si les autres genres étaient malhonnêtes[2]. » Si étrangement prévenu pour sa propre et seule conception de l'honnête, quelle singulière idée se fait aussi du vrai un homme qui ose trouver *factices* le *Néron*[3], l'*Acomat* et l'*Hermione* de Racine![4] Le critique, au surplus, a grand soin de faire observer qu'à son avis les ripostes provoquées par un novateur outrecuidant ne doivent pas tomber sur le genre du drame « qui, comme tous les autres, est bon quand il est bien traité, mais sur l'abus qu'on en fait et qui est si facile et si commun![5] » En cela, il persiste, quoiqu'on le fâche, dans son ancienne opinion.

Pour la violence et la crudité de l'injure, Fréron l'emporte de fort loin. Le premier, il affubla Mercier du nom de *dramaturge*, hors d'usage alors, et qui fit aussitôt fortune comme sobriquet grotesque. Bien que celui-ci le brandît comme un titre d'honneur, il ne servit longtemps qu'à le mieux désigner aux huées. C'est naturellement à l'occasion du *Nouvel Essai sur l'Art dramatique* que Fréron procéda à ce baptême, et on reconnut incontinent l'homme qui ne

1. *Mercure*, juin 1775, 133-147. *Journ. de Pol. et de Litt.*, 25 mai 1778.

2. *Mercure*, décembre 1774, 113, 112.

3. Sur ce point particulier, Mercier devait donner une sorte de satisfaction à La Harpe. *Britannicus*, écrivait-il plus tard, est, parmi les ouvrages de Racine, celui « qui se rapproche le plus de la vérité historique, parce que l'auteur n'a pas fait un pas sans Tacite, et, si le jeune prince était moins *francisé*, ce serait un chef-d'œuvre ». *Nouvel Examen de la Tragédie française*, 102.

4. *Journ. de Pol. et de Litt.*, 15 août 1776.

5. *Mercure*, juin 1775, 147.

craignait même pas de dire son fait au dieu Voltaire. Parmi les fous de ce siècle, déclare-il, Mercier se signale par la violence de son délire. « Non seulement l'auteur ne soupçonne pas que son organisation pourrait bien être dérangée, mais il ne cesse de faire entendre que, jusqu'à présent, il n'y a eu que des imbéciles et que lui seul dans l'univers a le privilège d'être raisonnable. »

Elle non plus, d'ailleurs, cette critique ne s'égare pas toujours. Du premier coup elle touche les points faibles. Si l'on veut que la France ait enfin un théâtre, « Mercier vous dira qu'il faut absolument faire des drames, qu'il faut endoctriner et ennuyer l'humanité entière pour son bien. Jusqu'à ces derniers temps on avait caché la morale tant que l'on avait pu, il est temps qu'elle paraisse à découvert et prêche hautement en plein théâtre. » Et pourquoi ? Dans le dessein insolent d'y gourmander les vices du prochain. Le *dramaturge* n'en a qu'à cette grosse proie et prétend dédaigner les ridicules, ce fretin. Voici qui fera justice de son impertinence : « Les crimes sont du district du lieutenant criminel, et les vices, de celui du lieutenant de police, et les ridicules seulement, de la juridiction du poète comique [1]. »

Dans son *Année littéraire*, Fréron s'embusque pour cingler au passage chaque drame nouveau de Mercier [2]. « Quand on se fait gloire de ne reconnaître aucun principe et qu'on s'abandonne aux délires d'une imagination déréglée, on marche nécessairement au hasard, on essaie différentes routes, on y tombe à chaque pas, on prend tous les styles, on se fait trois ou quatre manières plus barbares les unes que les autres, enfin, à force d'essais et de travaux, on finit par se faire la réputation du littérateur le plus extravagant et le plus ridicule. C'est ce qui est arrivé

1. *Ann. Litt.*, 1774, VII, 73.

2. Bien plus, en conséquence de la rupture, il reprend sans façon les éloges précédemment accordés. Le *Déserteur* naguère offrait de « grandes beautés » (1770, VII, 98). Il n'est plus qu'un « gros drame en prose déclamatoire » (1774, VII, 73). De même l'*Ann. litt.*, s'était d'abord exprimée (1768, VI, 206) avec une bienveillance assurément excessive sur la *Lettre de Dulis à son ami* (voir chap. I). En 1775, (I, 53), elle rendra une plus exacte justice à ce méchant morceau, n'y épargnant ni le sujet, si étrange et pénible, ni l'amas des grosses épithètes, ni les phrases obscures et prétentieuses.

au grand dramaturge, M. Mercier [1]. » Fréron ne se contente pas de dauber sur la déplorable fécondité de Mercier qui menace ses contemporains d'un drame par semaine, il ne s'en tient pas à railler dans ses ouvrages « le fatras obscur, le mélange assommant de grands mots vides et de constructions forcées [2] ». C'est le genre lui-même qu'il condamne avec la plus décisive arrogance, sans daigner entrer en discussion. En quels termes, tout différents, d'équité judicieuse et d'attentive bienveillance, il en avait jadis parlé, je l'ai rappelé plus haut. Depuis, les inventeurs, évidemment, et, entre eux, Mercier, par excellence, lui avaient gâté l'invention.

L'origine même du drame suffit à le condamner. Elle est imputable aux philosophes, et on pense si le fouet vengeur de Fréron en redouble de vigueur. Ils ont affublé Thalie « du crêpe de la philosophie ou plutôt ils l'ont chassée pour mettre à sa place une triste figure de catafalque. Les drames funèbres leur doivent leur naissance et leur vogue ; ils ont si bien fait qu'il ne faut plus de talent pour composer des pièces de théâtre : des lambeaux de morale vague et pesante, et des exclamations douloureuses..... voilà tout le mystère..... Des académiciens français n'ont pas honte de cultiver ce genre détestable et d'y briguer des succès déshonorants [3]. » Si bien que Mercier, honni, pour ses œuvres, de La Harpe, le porte-parole des philosophes, se voit maudit par Fréron, comme infecté du venin philosophique. Pour conclure, celui-ci prononce que le « genre dont M. Mercier est certainement l'inventeur et dans lequel il se distingue avec des succès soutenus depuis plusieurs années, c'est le genre ridicule, genre vraiment conforme à la nature, analogue à la gaîté française et très propre à exercer nos muscles *zygomatiques* [4]. Vous connaissez cette heureuse

1. *Ann. litt.*, 1775, II, 242.

2. *Ibid.*, 1775, VIII, 154 ; II, 242.

3. *Ibid.*, 1773, I, 16. La vogue en est telle, ajoute-t-il du même coup, que « les jeunes gens eux-mêmes s'extasient moins devant les gambades éternelles du vieux orang-outang de Ferney. » La Harpe releva ce passage dans le *Mercure*, avril 1773, II, 108.

4. Soutenant que Molière, s'il revenait au monde, adopterait, lui aussi, le genre *sérieux*, Mercier avait écrit : « Les deux muscles de la bouche nommés zygomatiques, encore souples de son temps, sont au-

expression de M. Mercier, le Dramaturge, pour signifier les muscles qui servent à faire rire, surtout aux dépens des écrivains philosophiquement fous[1]. »

La mort même ne met pas fin à cette inimitié féroce. Le fils recueille pieusement les haines du père, et on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elles n'ont point dépéri. « Je regarde... à présent M. Mercier comme un hérésiarque obstiné qu'il faut dévouer à l'anathème et retrancher de la communion des littérateurs. Quelques personnes pensent qu'il faudrait le traiter comme un malade dont le cerveau est troublé par les vapeurs de la philosophie et dont la maladie n'est pas contagieuse. Elles se trompent. » Sachez donc, car on ne s'en douterait pas, que ce méchant est coupable de travailler pour Voltaire. « Il existe en France une secte redoutable de littérateurs qui ont résolu d'immoler à la gloire de M. de Voltaire les grands hommes de l'Antiquité et du siècle de Louis XIV. Il existe surtout un froid géomètre et un dramomane enthousiaste[2] qui, n'ayant pas reçu ce génie qui fait les poètes, pour se venger de la nature, ont voulu détruire l'empire de la poésie et dénier tous les chefs-d'œuvres qu'elle a produits. Ce sont eux qui ont introduit dans l'esprit de M. Mercier le démon de la dramaturgie. Apôtres d'une morale pernicieuse, ils ont imaginé un nouveau genre de littérature qu'ils ont appelé drame. Ce doit être, selon eux, un sermon de morale philosophique, où, sous le voile de l'amusement, ils se flattent de répandre plus sûrement dans l'âme des auditeurs le poison de leur doctrine. Il a fallu d'abord relever l'excellence et l'utilité de ce genre de littérature également obscur et facile. M. Mercier est la trompette qu'ils ont choisie. Que ces *vieux de la montagne* trouvent encore trois ou quatre esclaves enthousiastes qui se dévouent aussi aveuglément et avec la même intrépidité à leurs volontés, bientôt vous verrez les grands modèles décriés, les bons principes méconnus et la France replongée dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie du xve siècle[3]. »

jourd'hui paralysés chez tous les Français. » *Du Théâtre*, 68. Ce vocable d'allure bizarre fit la joie des nouvellistes.

1. *Ann. Litt.*, 1775, VII, 15.
2. D'Alembert et Diderot.
3. *Ann. Litt.*, 1776, VIII, 200-202.

Voilà de quel ténébreux complot il est convaincu, le candide écrivain qui travaille de tout son cœur et de toute sa plume au bonheur universel. Après cela, on n'apprendra pas sans surprise que Fréron fils se scandalisa des termes injurieux et méprisants dans lesquels Mercier, en son *Journal des Dames*, rappelait la mémoire de Fréron père ; et pour bien manifester la noirceur de cette conduite, il tira des papiers paternels une lettre par où, treize ans auparavant, le jeune professeur de Bordeaux avait sollicité, pour ses premiers essais, avec force marques de déférence, la protection du célèbre journaliste[1].

Outre le ton de l'invective, on prend aussi avec Mercier celui d'une douce pitié. Quand il publie son ouvrage *De la Littérature et des Littérateurs*, suivi du *Nouvel Examen de la Tragédie française*, Palissot[2] lui adresse, dans son journal, des condoléances ironiques : « Je vous l'avais prédit, mon cher Mercier, on va vous expédier un nouveau brevet de folie pour votre nouvel ouvrage. Vous avez trop compté sur cet esprit philosophique dont vous faites un si magnifique éloge ; notre siècle n'est pas encore à ce degré de lumières où il faudrait qu'il fût pour pénétrer toute la profondeur de vos *appercevances*[3]. Il est encore un grand nombre d'esprits railleurs et malins qui s'amusent à saisir le ridicule partout où il se trouve, toujours prêts à rire des opinions neuves et hardies, qu'ils traitent d'*insensées*, parce qu'elles leur paraissent trop éloignées de ce qu'ils nomment *sens commun*. C'est grand dommage, disent-ils en parlant de vous, que des charlatans fanatiques aient tourné la tête à ce jeune homme qui s'est livré de bonne foi à toutes les rêveries dont on a troublé son imagination et brouillé son esprit. Il s'est tellement asservi aux folles impressions qu'on lui a données qu'elles ont tout à fait renversé son jugement. Le délire de ses écrits paraît accompagné de tant de bonhomie et de franchise qu'après en avoir ri, on serait tenté d'en avoir pitié[4]. » Ces aménités dans le goût d'Arsinoé ne durent pas être les moins sensibles à

1. *Ann. Litt.* 1776, IV, 344.
2. Également désigné sous son nom dans le *Nouvel Essai*.
3. Un des néologismes où Mercier se complaisait dès lors.
4. *Journal Français*, 15 déc. 1777, III, 322. Voir enfin, sur le ton de la plus bouffonne dérision, l'*Ann. Litt.*, 1777, VIII, 178.

Mercier qui avait — nous le savons — le caractère mal fait à l'ironie. Et on peut, au terme de cette revue, juger que, fort loin d'être lui-même sans reproche, il eut, du moins, quelque raison d'écrire : « J'ai publié en 1773 un ouvrage intitulé : *Du théâtre ou Nouvel Essai sur l'Art dramatique* qui me valut alors un déluge d'injures. » Il ajoute : « et une persécution presque sérieuse[1]. » C'est ce qu'il nous faut maintenant examiner.

II

Si l'on en croit sa lettre à Thomas du 10 juillet 1770[2] Mercier se serait tout d'abord déterminé à publier ses drames plutôt qu'à les faire jouer : « Je n'ai point présenté ma pièce aux comédiens, non que je dédaigne les honneurs ou que je craigne les dangers de la représentation, mais parce que j'ai vu de près ces comédiens. Je les ai trouvés si froids, si indifférents, si fats, que je me suis bien promis de ne jamais comparaître à leur tribunal. Je détesterais les lettres autant que je les aime, s'il me fallait une seconde fois essuyer leurs regards. Il est triste pour les jeunes gens qui se consacrent aux lettres de se trouver dans leur dépendance ; mais nous sommes opprimés de tant de manières que cet accident échappe dans la foule des autres. Je suis aussi sensible à votre éloge, Monsieur, que je le serais aux applaudissements du parterre. » Pendant trois ans environ, il se tint parole. Ses six premiers drames[3], livrés d'emblée à l'impression, ne furent connus du public de Paris que par la lecture. En province on les joua avec empressement et succès, et, traduits en différentes langues[4], ils parurent même sur plusieurs théâtres étrangers[5]. Mercier en vint alors à

1. *De J.-J. R.*, I, 16.

2. Voir à l'Appendice.

3. *Jenneval, Le Déserteur, Olinde et Sophronie, l'Indigent, Le Faux Ami, Jean Hennuyer.*

4. Le *Journal helvétique* signale la traduction allemande du *Déserteur* et celle de *l'Indigent*. Il annonce que cette dernière pièce a été représentée avec beaucoup de succès sur quelques théâtres d'Allemagne. *Journ. helv.*, avril 1772, 62.

5. Sans parler des tournées qui, en notre langue même, les transportaient au delà des frontières. Un certain Pingeron écrivait de Gênes à l'auteur le 24 novembre 1776 : « Il y a dans cette ville une troupe passable de comédiens français qui... joue souvent vos drames et on

rabattre de sa première résolution. Il composa une septième pièce et la présenta à la Comédie-Française : après neuf mois de sollicitations, elle fut enfin lue, jugée et reçue le 8 août 1773[1]. C'était *Natalie*. D'après les usages de la Comédie, un premier ouvrage admis lui donnait le droit d'exiger la lecture d'un autre. Le 22 décembre de la même année, il se fit donc inscrire pour une nouvelle pièce, *la Brouette du Vinaigrier*. Mais, en renonçant à s'abstenir de rapports avec les Comédiens Français, il n'avait pas changé d'avis sur leur compte.

Plus que jamais en ce temps-là, le mot fameux de Molière, qui les connaissait bien, se trouvait justifié[2]. Il faut voir dans le *Journal* de Papillon de La Ferté le détail de leurs prétentions, de leurs vanités et de leurs discordes. Non moins que l'amour-propre inhérent à leur état, c'est l'ambiguité même de leur situation qui en était cause. Humiliés et flétris par la loi, excommuniés par l'Église, irrecevables à témoigner en justice, exclus des sacrements et même de la sépulture chrétienne[3] ils se voyaient, par le public, par la société, même la plus haute, comblés de flatteries et de caresses. Faut-il rappeler les relations familières du maréchal de Richelieu avec Molé[4], de la duchesse

les lui demande ici avec une sorte d'empressement. *La Brouette du Vinaigrier* et *l'Indigent* sont deux pièces de ce nombre. Les dames génoises y applaudissent d'une manière qui fait honneur à leur sensibilité. J'eus, il y a quelques années, la même satisfaction à Nancy en y voyant jouer votre *Jenneval*.... Les étrangers et les provinciaux vous rendent la justice que vous méritez. » *Papiers de M. Duca.*

1. *Mémoire à consulter pour le sieur Mercier*, par Henrion de Pansey. Elle avait eu dix voix en sa faveur contre deux qui opinaient pour des corrections et trois opposantes. (*Arch. de la Com. Fr.*)

2. « Les étranges animaux à conduire que des comédiens. » *Impromptu de Versailles.*

3. Au contraire, il est curieux de le rappeler, les acteurs de la troupe italienne étaient traités en chrétiens. A la procession de la paroisse Saint-Sauveur, on vit certain jour Arlequin, Scapin, Pantalon et Scaramouche tenir les cordons du dais. *T. de P.*, XI, 301.

4. Et non pas avec Molé seulement : «... Les comédiens étaient comme pair à compagnon avec lui, les uns le prenant par le bras et lui demandant à déjeuner, les autres, des bonbons. Il a été leur chercher des confitures et des dragées qu'ils s'arrachaient les uns aux autres. Je rougissais pour lui de cette scène, indécente à son âge et dans son rang. » 10 juillet 1773. *Journal de Papillon de la Ferté*, Paris, Ollendorff, 1887, p. 350.

de Villeroy avec Mlle Clairon? Molé malade, et tout Paris s'empressant à fournir sa cave du vin vieux que prescrivait le médecin? Clairon au For l'Évêque, et tout le quai encombré des carrosses qui s'y rendaient en cortège? Là-dessus, les anecdotes abondent, trop connues pour qu'il vaille la peine de les citer. Mais, choyés comme des enfants gâtés, ces favoris du public étaient aussi châtiés comme tels.

Tandis que tout concourait à échauffer en eux le sentiment de leur importance, on s'étonnait qu'ils ne fussent pas plus souples à une tutelle tracassière et méticuleuse. Soumis en tout point à l'autorité des gentilhommes de la Chambre, ceux-ci s'ingéraient dans la distribution des rôles, dans l'admission des nouveaux-venus, dans l'allocation des parts, et, par là, ils attisaient les rivalités. Les comédiens venaient-ils à regimber, « au cachot les coquins! » s'écriait tout d'une voix le bon public, certain soir qu'une partie de la troupe préféra coucher en prison plutôt que de jouer avec le sieur Dubois compromis dans un procès fâcheux. S'irritaient-ils eux-mêmes de l'étrange contraste entre leur état légal et leur faveur de fait, en appelaient-ils, comme Mlle Clairon, dans des mémoires judiciaires [1], à la justice du roi et au jugement de l'opinion, c'est une dédaigneuse fin de non recevoir qui renvoyait à leur marotte ces amuseurs présomptueux. Les Parisiens se divertissaient du débat, on en discourait abondamment dans les cafés et les soupers, et les choses restaient en la demeure. C'eût été miracle que des gens soumis à ce régime y eussent appris la modestie, la discipline et la conscience de leur devoir. Retranchés derrière leurs privilèges, ils exploitaient le théâtre au mieux de leurs intérêts, faisaient la loi aux auteurs, traitaient « les gens de lettres et le public beaucoup moins bien que les gentilshommes de la Chambre ne les traitaient eux-mêmes [2]. » Or, entre leur amour-propre et celui des auteurs, la partie était au moins égale. Traitant du théâtre et des abus qui en contrariaient la véritable utilité, Mercier ne pouvait taire ceux qui provenaient du fait des comédiens, tant de leurs prérogatives exorbitantes que des pratiques d'insolence, de cupidité et de paresse qu'elles entretenaient chez eux.

La Comédie-Française était une société d'acteurs investie

1. Voir E. de Goncourt. *Mademoiselle Clairon*. Paris, Charpentier, 1890.
2. *Du Théâtre*, 366.

par une lettre patente de Louis XIV (octobre 1680) du droit exclusif de donner dans la ville de Paris des représentations dramatiques en français. Par dérogation à ce monopole, il était, à la vérité, passé en usage depuis longtemps que les pièces de la Comédie-Italienne se jouaient en notre langue, si bien qu'à son fonds primitif d'arlequinades s'étaient ajoutés toute une portion de l'œuvre de Marivaux, le répertoire des Boissy et des Saint-Foix qui, pendant nombre d'années, avaient fait de cette scène comme un second exemplaire de l'autre. Mais, par un brusque changement de sa constitution, imposé d'autorité en 1762, elle venait précisément d'abdiquer tout concurrence envers celle-ci : avec le genre italien, on l'appelait à cumuler désormais l'opéra-comique[1], jadis spectacle de contrebande, issu du sol de la foire, traité en larron par le Théâtre-Français, accablé de procès, toléré à la longue par transaction, pourvu enfin d'un établissement légal. En sorte que, débarrassée de ses rivaux auxquels on avait fait un sort, la Comédie-Française se trouvait, à l'époque dont je parle, seule en possession d'offrir un asile à la littérature dramatique. De là, pour le public et pour les auteurs, divers inconvénients que Mercier dénonce sans ambages.

La salle est toute à la commodité des riches. « MM. les Comédiens français ont pour 200.000 livres de petites loges louées à l'année, et ils vous jettent les honnêtes gens qui n'ont pas six livres à donner dans des coins éloignés, où l'on voit mal, où l'on entend à peine, où il sent mauvais », et où il faut se tenir debout. « Quoi de plus indécent et de plus cruel que ce parterre étroit, toujours tumultueux, où, au moindre choc, on tombe les uns sur les autres, et qui devient insupportable et très pernicieux à la santé pendant les chaleurs de l'été[2] ? » Voici encore un autre abus qui date de loin, à ce que nous voyons, et survit aux révolutions :

1. Voir J. Bonnassies. *Les Spectacles forains et la Comédie-Française*, Paris, Dentu, 1875. A. Heulhard, *La Foire Saint-Laurent*, Paris, Lemerre, 1878.

2. « Jamais, écrit un particulier au *Journal de Paris*, une pièce intéressante n'a été entendue sans acheter le plaisir par des meurtrissures, des coups de coude dans la poitrine, des ruades dans les jambes, sans être incommodé par des épées qui s'entrelacent, des perruques qui vous graissent, sans risquer de voir son habit déchiré ou son chapeau perdu. » N° du 20 mai 1777.

« Des monopoles font augmenter le prix et le nombre des billets, de sorte que, les trois quarts du temps, on y étouffe après avoir payé trois fois la valeur de sa place. Il n'est pas rare de voir des gens qu'on en retire sans pouls et sans haleine. » Vient-il à s'élever quelque murmure parmi ces six cents spectateurs, « pressés comme des harengs dans une tonne, qui étouffent et qui demandent par miséricorde un peu d'air », le cas est prévu. Depuis 1751, la Comédie est gardée par un officier de mousquetaires, des gendarmes, des chevau-légers et trente gardes-françaises sous le commandement d'un sergent-major [1]. Les soldats chargent leurs armes devant le public et, en cas de plainte, de réclamation ou de mutinerie des assistants, « un fusilier fend la presse avec grand effort, en arrache deux ou trois et les conduit en prison pour toute réponse. La pièce commence, le mot de liberté se trouve dans le quatrième vers, nos Français expirant de chaleur et de lassitude trouvent des mains (je ne sais comment) pour battre à toute outrance [2]. » Un pareil ordre de choses fait prendre le théâtre en dégoût à nombre de gens de la classe populaire, à ceux-là mêmes pour qui Mercier estime qu'il devrait être salutaire. Où vont-ils chercher du délassement? Au boulevard. En dépit du monopole, les besoins d'une population immensément accrue l'ont emporté : les farceurs nomades qui s'installaient autrefois pour la durée d'une foire dans les baraques de l'enclos Saint-Laurent ou de l'enclos Saint-Germain sont établis à la lisière du faubourg du Temple, sur la promenade favorite des Parisiens. Mais on ne les y tolère que sous la condition de n'usurper en rien sur les attributions des deux Comédies. A cet effet, chacune d'elles délègue un de ses acteurs pour faire office de censeur, de « mutilateur » sur toutes les pièces de ces drôles. Ils prennent bien garde d'y laisser subsister aucune trace d'esprit, de morale, ou même de décence. Moyen merveilleusement propre à y faire fleurir l'inepte ou l'obscène, mais non pas à en écarter l'affluence du public. On le verra bien en 1779, quand *Jeannot*, ou les *Battus paient l'amende*, joué deux fois par jour pendant plus de six mois, ne parviendra pas à

1. Bonnassies. *La Comédie-Française, histoire administrative.* Paris, Didier, 1874, p. 333. Voir aussi *T. de P.*, IX, 279.
2. *Du Théâtre*, 347-348.

épuiser la faveur de la société toute entière, de la plus haute comme de la plus humble. Ainsi, par un sordide calcul d'intérêt, les comédiens privilégiés concourent au succès d'écoles publiques de dévergondage, en échange de quoi ils assurent à leur industrie propre le bénéfice des petites loges et du prix des places triplé [1].

Le même privilège nuit gravement à l'art, en livrant les auteurs à la discrétion des comédiens. Il n'y a pas d'autre théâtre. Si on veut se faire jouer, force est donc de s'adresser à ceux-ci. Mais ils ont, eux, bien moins besoin des auteurs. Riches de tout l'héritage de Corneille, de Racine, de Molière, de Voltaire, de Crébillon, ils s'en font un revenu assuré, en même temps que, par une arrogance singulière, ils s'approprient la gloire de ces poètes. « Mangeant le blé des épis que d'autres ont moissonnés, ils s'endorment dans une oisiveté autorisée, visitent fréquemment leurs maisons de campagne, ou vont lucrativement rétablir leur poitrine sur nos théâtres de province..... Chaque comédien a environ seize ou dix-huit mille livres de rente [2]. » Une part rend au moins autant que six compagnies d'infanterie..... Corneille ne gagnait pas le quart de cette somme ». Mais à Paris, observe Mercier, on ne paie bien que les infiniment petits. « Un danseur de l'Opéra gagne plus que tous les régents du collège royal. Jamais gouverneur n'a eu les gages d'un cuisinier. » Assurés de leur rétribution, tenus à l'abri de toute concurrence, nos comédiens « chérissent une certaine paresse qui donne aujourd'hui à tous les états un air de dignité..... Sans autre peine que de débiter toujours les mêmes rôles, ils ont une recette considérable et s'embarrassent peu de pièces nouvelles qui leur occasionneraient quelques moments d'étude... Si Corneille revenait au monde, il lui faudrait quatre-vingt-dix années pour faire jouer son théâtre, car il faut être très heureux, pour ne rien dire de plus, pour savoir placer une pièce tous les trois ans [3]. » Vient-on à forcer tant

1. *T. de P.*, VIII, 52 ; XII, 51.

2. Et bien davantage encore quelques années plus tard. Voici ce que Mercier écrivait en 1788 : « Depuis quelque temps, une part de comédien au Théâtre Français passe 30.000 livres; la part au Théâtre Italien rend tout autant. Il est consolant d'être excommunié à ce prix. Mlle Clairon, qui a fait tout ce qu'elle a pu pour la levée de cette excommunication....., n'avait que 12 à 13.000 livres. » *T. de P.*, XI, 301.

3. *Du Théâtre*, 364-367, *passim*.

d'obstacles, il en subsiste un pire que tous les autres : c'est aux comédiens qu'il appartient de statuer sur les pièces nouvelles, au rebours de ce que le bon sens enseigne à pratiquer dans les autres arts. « Le manœuvre obéit à l'architecte, le violon au compositeur, l'huissier au juge, le soldat à l'ingénieur ; les auteurs, plus infortunés, dans leur carrière, que toute autre espèce d'hommes, voient les comédiens ouvertement révoltés contre eux. Arrêtés à chaque pas, contredits, fatigués....., leur art (qui le croirait) est devenu le moindre objet de leurs travaux : s'ils ne savent que faire une bonne pièce, ils sont encore loin de jouir des applaudissements du public et du fruit légitime de leurs travaux. » Car il leur faut emporter le suffrage de juges « ignorants, hautains et ridicules. » Le public, insouciant de ces tribulations, prend parti pour les acteurs, qui l'amusent, et les auteurs se voient réduits à l'avilissement de faire tout exprès un rôle pour Lekain, un rôle pour Molé, un rôle pour Brizard, de se dire : « Voici une tirade qui leur convient, aussi me seront-ils favorables, ils joueront à ravir[1]. »

Si l'on voulait secouer une tyrannie intolérable, le bon moyen serait de rétablir l'ancienne concurrence[2], telle qu'elle existait du temps de Molière : « Le public, les auteurs demandent à grands cris deux théâtres ; les gentilshommes de la Chambre s'y refusent. Les comédiens en province appartiennent au public, au lieu qu'à Paris le public appartient aux comédiens[3]. » On doit s'attendre à ce que leur privilège ne demeure plus très longtemps intact[4]. Quant à présent, l'objection invoquée pour le soutenir consiste à déclarer qu'il ne serait pas possible d'avoir deux troupes supportables, puisqu'à peine en a-t-on une. Mais c'est parce que celle-ci se voit sans rivale qu'elle en prend tant à son aise, que les comédiens sont paresseux, que chacun d'eux, maître exclusif de son emploi, écarte les talents qui menaceraient de lui porter ombrage, qu'il abandonne les rôles qui ont cessé de lui plaire, et ce régime anarchique a aussi pour effet de décourager l'auteur nouveau qui veut se

1. *Du Théâtre*, 350, 363, 364.
2. *Ibid.*, 366.
3. *T. de P.*, VIII, 88.
4. *Du Théâtre*, 368.

faire jouer. Les Parisiens y perdent des pièces intéressantes[1].

Qui sont-ils cependant, ces hommes qui le prennent de si haut avec le public et les poètes? Ils ne compensent même pas « par le talent de la représentation le tort qu'ils font au progrès de l'art. » Ils sont médiocres, pour la plupart. « Ils ne savent point varier leur jeu, plus fidèles à leur tic qu'à la recherche des combinaisons nouvelles. » Ils pèchent par la figure et la stature. « Un front hébété représente le fin Ulysse, un regard effronté, la timide Agnès... Phèdre, à Paris, a soixante ans et appelle Œnone, qui en a vingt-cinq, sa nourrice[2]. » C'est au point que Mercier regrette les masques des Anciens. Souvent malhabiles dans leur art propre, aveuglés, à force de vanité, sur leur inaptitude à bien juger d'un ouvrage, leur juridiction sur les auteurs ne se justifie donc en rien. Quant à cette haute opinion d'eux-mêmes qui la rend aussi capricieuse qu'oppressive, comment en rendre raison? Que valent-ils moralement? Il suffit de répondre que Mercier, malgré ses sentiments philosophiques, insiste « pour qu'on laisse durable cette flétrissure imprimée à tout comédien, comme le rempart et la sauvegarde de l'honnêteté publique[3]. » Avec l'idée qu'il se fait du théâtre, il va sans dire qu'en principe l'art de représenter les passions des hommes n'a rien que d'honorable et même que d'austère. Mais c'est le théâtre tel qu'il se pratique, les comédiens tels qu'ils se comportent, qui lui dictent cette opinion, sévère autant que significative. En conclusion, l'auteur dramatique sera bien inspiré de leur rendre dédain pour dédain, de faire imprimer ses ouvrages au lieu de les leur livrer, de compter pour les mettre à la scène sur le goût de la province, plus droit, moins gâté, plus raisonnable que celui de Paris et qui finit par s'imposer à ce dernier. Conforme à cet avis, jusque-là, la conduite de Mercier venait justement d'y contredire, lorsque *Natalie* fut reçue à la Comédie le 8 août 1773.

1. *T. de P.*, VIII, 88. Il va sans dire que les réflexions empruntées au *Tableau de Paris* n'étaient pas encore connues. Publiées plus tard, à une époque où la réforme sollicitée était obtenue, au moins en partie, je ne les cite ici que comme l'expression du vœu auquel aboutissaient les griefs de Mercier.

2. *Du Théâtre*, 351-355, *passim*.

3. *Ibid.*, 362.

III

Publié sans nom d'auteur, le livre *Du Théâtre,* nous l'avons vu, fit grand bruit dès son apparition. La rumeur publique le donna aussitôt à Mercier qui ne s'en défendit point. Cependant l'attention de la Comédie-Française ne paraît pas s'être éveillée tout d'abord. Le 22 décembre 1773, elle laissait Mercier, comme on l'a vu, s'inscrire pour une nouvelle lecture qu'il sollicita vainement pendant tout le cours de l'année 1774, sans toutefois qu'aucun indice de rupture se fût encore manifesté. Perdant enfin patience, il écrivit aux comédiens, le 4 mars 1775, pour les mettre en demeure de s'exécuter :

« Messieurs et dames,

« J'ai demandé une lecture à votre assemblée le 22 ou 23 décembre 1773. Depuis ce temps, à ce que j'imagine, mon tour doit être arrivé, ou il ne viendra jamais. Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien me donner une audience et de m'indiquer le jour.

« Je saisis cette occasion pour m'inscrire sur vos registres et je prends date de ce jour pour une comédie en 5 actes[1] que je vous lirai, s'il vous plaît, indépendamment de la première. Je suis prêt depuis longtemps.

« Il me sera indifférent de lire l'une ou l'autre. Évitez-moi, s'il est possible, les désagréments de ces délais éternels qui ne tournent au profit de personne.

« Si vous avez quelques égards pour ceux qui se consacrent aux travaux du théâtre, vous me devez quelques attentions. Je ne demande point de grâces, mais je ne veux point non plus essuyer de passe-droits.

« Vous voudrez bien m'honorer d'une réponse, afin que je sache à quoi m'en tenir définitivement.

« Une audience est bientôt accordée, et la peine d'entendre lire une pièce bonne ou mauvaise n'est point comparable à la peine de la faire.

« Enfin, mon tour est venu, et je le réclame, et j'ai l'honneur d'être, etc.[2] »

1. Ce ne peut être que *Molière*, qu'il publia, en effet, l'année suivante.

2. Inédite. *Arch. de la Com.-Fr.*

Voilà qui est écrit d'une encre assez hautaine, en homme fort de son droit, qui ne se soucie d'aucun ménagement pour le faire respecter et n'a point conscience d'avoir à ramener des gens qu'il s'est aliénés.

C'est alors que les comédiens réunis prirent contre le téméraire une délibération dont La Porte, leur secrétaire, lui manda le texte, en leur nom, dès le surlendemain, 6 mars. Il y était dit :

« Qu'il court dans le monde un libelle intitulé : *De l'art dramatique ou Nouvel essai sur le Théâtre* (sic). Que ce libelle attaque directement la Comédie-Française ; que M. Mercier n'a point désavoué cet ouvrage injurieux, et que la Comédie ne peut avoir rien de commun avec un auteur qui a cherché à la couvrir de ridicules et d'infamie[1] ; qu'elle mériterait les odieuses imputations de M. Mercier, si elle avait la faiblesse de joindre ses intérêts à ceux de cet auteur, et qu'enfin elle ne peut se charger d'aucun de ses ouvrages, ni les recevoir, ni même les entendre, qu'il ne se soit justifié du libelle que tout le monde lui attribue, qu'il se vante d'avoir fait ; et que le désaveu ne soit aussi notoire que l'injure a été publique[2]. »

On serait tenté à première vue de trouver naturelle la décision des comédiens. C'est chose malséante que de s'obstiner à entrer en affaire avec les gens dont on dit publiquement du mal. Le parti le plus décent consiste à s'abstenir, suivant les conclusions mêmes du livre de Mercier. La Comédie-Française ayant dans le même temps maille à partir avec plusieurs auteurs qu'elle avait indisposés, un

1. « L'honnête M. Mercier s'est imaginé qu'il ne devait pas plus d'égard aux prêtres du temple qu'à leurs divinités..... Quel excès de témérité ! Ne sait-on pas assez que, dans toutes les religions du monde les prêtres ne sont pas aussi endurants que leurs idoles, et cela par d'excellentes raisons ! » *Corr. litt.*, XI, 62.

2. *Mémoire pour le sieur Mercier. Mém. secr.*, VI, 313. Le texte de la délibération ainsi notifiée à Mercier était rédigé par Monvel et adopté à l'unanimité de 13 votants. Tout en s'élevant avec énergie contre le *libelle*, Lekain avait d'abord pensé que la Comédie ne pouvait se dispenser de jouer la pièce déjà reçue. A cet avis s'étaient rangés Préville, Dauberval, Bouret, Dalainval, Brizard, ce dernier ajoutant que si l'auteur lui destinait un rôle dans cet ouvrage, il ne l'accepterai pas. Un seul, Augé, avait opiné pour la lecture réclamée. Après quoi, la motion de Monvel était venue rallier tous les suffrages. *Arch. de la Com.-Fr.*

scrupule de cette nature engagea précisément l'un d'eux, Cailhava, fort déclaré contre le privilège des comédiens et partisan de l'établissement de deux théâtres[1], à renoncer au droit de faire représenter une pièce, *l'Égoïste*, qui avait été reçue l'année précédente[2]. Mais c'était là chez lui l'effet d'une appréciation toute bénévole. Rigoureusement parlant, un procédé injurieux ne saurait, entre deux parties, entraîner de plein droit rupture que si elles sont, l'une envers l'autre, tout à fait indépendantes. Or, tel n'était pas le cas pour la Comédie à qui son privilège créait des charges proportionnées. Instituée, à l'exclusion de tout concurrent, pour le service de la littérature dramatique, pouvait-elle, à raison de griefs personnels et de son autorité privée, interdire à jamais l'accès du théâtre à un auteur? C'est ce qui n'était inscrit nulle part dans ses règlements. Moins encore peut-on admettre que les griefs en question lui permissent de se soustraire à une obligation positivement contractée, selon les termes desdits règlements, celle de représenter une pièce reçue[3]. Enfin, et selon les idées de Mercier, les motifs invoqués par les comédiens à l'appui d'une décision irrégulière étaient de toute nullité. Il ne considérait pas ceux-ci comme des égaux. Des vérités désagréables à leur endroit s'étaient-elles rencontrées sous sa plume, il avait, en les publiant, usé de son droit d'écrivain et de membre du public; et c'était leur devoir, à eux, subordonnés par profession aux auteurs et au public, d'en tirer profit pour se corriger. Au surplus, ces vérités désagréables, on les tirait d'un prétendu libelle, sans signature, imputé à lui, Mercier, et celui-ci, abusant quelque peu d'une citation inexacte, déclarait n'avoir jamais fait de libelle intitulé : *De l'Art dramatique ou Nouvel essai sur le Théâtre*[4]. Il résultait

1. Ce projet exposé dans son *Art de la Comédie* dès 1772 venait d'être repris par lui dans une brochure composée tout exprès. *Corr. litt.*, XI, 61.

2. Le 21 juillet 1774 (*Arch. de la C.-Fr.*) Représentée à la Cour en oct. 1776, cette pièce finit d'ailleurs par être jouée à la Comédie-Française avec un faible succès le 19 juin 1777.

3. Disposé comme nous l'avons vu envers Mercier, Fréron lui-même pourtant ne put s'empêcher de donner tort aux comédiens. *Ann. Litt.*, 1775, II, 252. Tel est aussi le sentiment de Meister, qui, du reste, se raille des deux parties. *Corr. Litt.*, XI, 62.

4. Son livre porte pour titre : *Du Théâtre ou Nouvel Essai sur l'Art dramatique.*

de là qu'en sus de ses droits méconnus, c'est à lui que la Comédie faisait tort en inscrivant sur ses registres une délibération offensante où il figurait comme auteur d'un libelle. Telle fut la position qu'il prit dans un mémoire livré au public dès le 24 mars suivant et accompagné de la consultation d'Henrion de Pansey, avocat célèbre, mais d'une assistance assez compromettante, car il avait prononcé dans une assemblée de son ordre un éloge de Mathieu Molé dont le chancelier avait refusé d'autoriser l'impression[1].

C'était le préambule du procès[2]. D'après les conclusions de son conseil, Mercier adressa le 29 mai requête à la Grand Chambre du Parlement, demandant : 1° Que la délibération de la troupe, du 6 mars dernier, fût biffée du registre en la forme ordinaire, comme indécente et injurieuse, que défenses fussent faites aux comédiens de plus à l'avenir en prendre de pareilles, et, pour l'avoir fait, ils fussent condamnés en trois mille livres de dommages-intérêts envers le suppliant, applicables de son consentement au pain des prisonniers de la Conciergerie ; 2° Que l'article 55 du règlement du 23 décembre 1757 fût exécuté et, en conséquence, que les comédiens fussent tenus de jouer sa pièce reçue le 8 août 1773, suivant l'ordre où elle avait été présentée. A l'égard de celle qui avait été enregistrée le 22 décembre 1773 et de la troisième adressée à la troupe le 4 mars 1775, comme elles n'étaient ni reçues, ni jugées, et que Mercier ne pouvait plus compter sur l'impartialité des comédiens, il demandait que le jugement en fût remis à des gens de lettres, à l'Académie Française, par exemple, si elle consentait à s'en charger[3]. Tel était le fond primitif du litige. Mais Mercier ne s'en tint pas là. En guerre ouverte avec la Comédie, il profita de l'occasion pour saisir la justice de sa réclamation contre les droits exorbitants dont jouissaient

1. *Mém. secr.*, VI, 315.

2. Mercier a-t-il eu, comme il le prétend, l'illusion que son mémoire aurait la vertu d'amener la Comédie à composition? « Il espérait que les Comédiens forcés par l'indignation publique lèveraient une proscription qui les rend odieux et ridicules. Après deux mois d'attente, n'apercevant dans ses adversaires qu'orgueil, entêtement, dédain, menaces insultantes, il les fit assigner au Parlement de Paris, le 28 mai ». *Requête au roi contre les gentilshommes de la Chambre.*

3. Tout ceci est textuellement extrait de la requête de Mercier dont j'ai l'original sous les yeux. La substance de cet acte est donnée dans les *Mém. secr.*, VIII, 52.

les acteurs dans leurs rapports avec les auteurs, droits qui avaient formé un des objets des vives critiques consignées par lui dans le livre qui provoquait le conflit. Et, par la même requête, il concluait : 3° A être reçu opposant au règlement du 23 décembre 1757, en ce que ce règlement contenait de contraire à l'honneur des lettres et à l'intérêt des auteurs.

Le règlement d'administration intérieure du 23 décembre 1757, donné par les gentilshommes de la Chambre, en conformité d'un arrêt du conseil du 18 juin précédent, était, à l'époque dont je parle, le code de la Comédie-Française. La rétribution pécuniaire des auteurs et la réception des pièces y formaient l'objet de dispositions contre lesquelles il semble bien vraiment que Mercier s'élevât à bon droit. Sur le premier point, la part d'auteur, fixée à un neuvième de la recette pour les pièces en cinq actes, à un douzième pour les pièces en trois actes, à un dix-huitième pour les pièces en un acte, se trouvait, en réalité, réduite par une interprétation déloyale du texte. On y lisait : « Les parts ne seront prises que sur la recette nette et après que l'on aura prélevé les frais ordinaires et journaliers. » Or, les comédiens prétendaient ne considérer comme *recette* que ce qui se percevait à la porte, à l'exclusion du prix des petites loges louées à l'année, et ils réussissaient à frustrer les auteurs du cinquième ou même du quart de ce qui eût dû leur revenir. La multiplication croissante des petites loges menaçait d'augmenter encore davantage le préjudice des auteurs, sans parler du tort que cet usage faisait à l'art dramatique. « On a une loge pour le dire et non pour en user. La salle est déserte; une pièce paraît tombée, l'opinion s'établit, l'auteur est découragé, et tel ouvrage disparaît de la scène, qui, peut-être, en eût fait l'ornement [1]. » Et le public n'avait-il pas au même titre le droit de se plaindre, alors que, des milliers de personnes se pressant au théâtre, le bureau s'ouvrait pour délivrer dix billets, ce qui équivalait à la mainmise scandaleuse d'un petit nombre de privilégiés sur un lieu de divertissement et d'instruction destiné à tous ? Au reste, là n'était pas encore

1. *Premier Mémoire pour le sieur Mercier contre la troupe des Comédiens français.* Ce premier mémoire est en réalité le second, venant après le mémoire succinct accompagné d'une consultation d'Henrion de Pansey dont il a été parlé plus haut.

la seule soustraction dont les auteurs fussent victimes. La clause du prélèvement des frais ordinaires et journaliers donnait lieu à une interprétation tout aussi singulière. Venait-on à sentir le besoin d'une décoration fraîche ou de costumes neufs, on commandait le tout sans compter, en dépit des réclamations de l'auteur, au rebours de toute utilité, alors que la pièce eût fort bien trouvé à se monter dans les magasins du théâtre, alors même qu'elle eût, de sa nature, exigé la plus rigoureuse simplicité. Après quoi, on réglait les comptes : toute la part de l'auteur y passait, et c'est encore lui qui se trouvait avoir à reverser du sien dans la caisse de la Comédie. Par ce moyen ingénieux, celle-ci réussissait non seulement à représenter gratis un ouvrage nouveau, mais elle se faisait payer à cet effet. Tel était précisément le cas d'un certain Louvay de la Saussaye, auteur de la *Journée Lacédémonienne*[1], à qui on avait, malgré l'énergie de ses refus, imposé un luxe de représentation directement opposé à l'esprit de son ouvrage, et qui, déclaré, de ce chef, débiteur de la Comédie pour une somme de 101 livres 8 sols 6 deniers, se trouvait de son côté en procès avec elle[2].

Et ce n'était pas encore tout. Jusqu'ici, en somme, Mercier s'en prenait moins à la loi elle-même qu'à l'astuce avec laquelle les comédiens l'éludaient. Mais voici bien un texte formel dirigé contre les intérêts les plus légitimes des auteurs dramatiques. Aux termes de l'art. 47 du même règlement, l'auteur conservait ses droits sur sa pièce jusqu'à ce que la recette fût descendue, deux fois de suite ou trois fois en divers temps, au dessous de 1.200 livres l'hiver et de 800 livres l'été. Et comme si ce n'eût pas été assez d'un tel excès de rigueur, les gentilshommes de la Chambre avaient, de leur autorité privée, établi en 1766 un autre règlement, non enregistré au Parlement, partant dénué de valeur légale, à ce que prétendait Mercier, qui renchérissait encore sur le premier : il suffisait désormais de deux représentations où le minimum n'eût pas été atteint pour livrer une pièce à la merci des comédiens. Alors, elle était, selon le terme con-

1. Jouée en mars 1773, elle avait attendu sept ans, d'après la *Corr. litt.*, x, 211 et dix ans selon les *Mém. secr.*, viii, 115.

2. Procès aussitôt évoqué au Conseil du roi, par les soins des gentilshommes de la Chambre et voué à un ajournement indéfini (2 août 1773), *Mém. secr.*, viii, 115.

sacré, *tombée dans les règles* et appartenait en toute propriété au théâtre qui n'en devait plus compte à personne. « Une fête à la cour, à la ville, un spectacle plus brillant sur les autres théâtres; un ciel plus ou moins pur; mille autres causes impossibles à deviner » : c'en était fait, l'auteur se trouvait exproprié sans retour. Sa pièce avait beau être une merveille, dont la vogue pouvait, par la suite, enrichir à l'infini les comédiens; en vain elle lui avait coûté le plus rude labeur et il y avait déposé le meilleur de son génie, le chef-d'œuvre le plus authentique, une fois tombé dans les règles, n'était plus d'aucun secours à son auteur contre la gêne. Ainsi, par la violation ou par la complicité du règlement, le possesseur légitime était dépouillé du juste fruit de son ouvrage.

L'honneur, en lui, la fierté ne souffrait pas de moindres attentats. Voici quelle était la procédure de la réception d'une pièce. Elle était remise au second semainier qui en saisissait l'assemblée des comédiens. L'auteur venait en donner lecture et la discuter, s'il y avait lieu. Après quoi, il se retirait, et chaque acteur ou actrice émettait son vote au moyen d'une fève, noire pour le refus absolu, marbrée pour l'acceptation sous réserve de changements, blanche pour l'acceptation pure et simple. Avis était donné du scrutin à l'auteur. En cas d'admission conditionnelle, il lui fallait solliciter une seconde lecture qui se terminait cette fois par l'acceptation ou le rejet. Encore avait-on trouvé que l'auteur était de la sorte traité avec trop d'égards. Le règlement de 1766 lui prescrivait une épreuve préalable de plus. Avant de subir le jugement de l'assemblée, la pièce devait passer sous les yeux d'un comédien, chargé de l'examiner, qui la rendait à l'auteur sans appel, quand elle ne lui avait pas plu. En outre, à la fève, abandonnée, on substituait un bulletin où les votes, désormais motivés, se voyaient embellir de commentaires désobligeants. Et Mercier se récriait sur cette servitude humiliante infligée à un homme de lettres.

Il est assez curieux de trouver sous sa plume les mêmes doléances dont nombre d'auteurs mécontents poursuivaient naguère encore les verdicts du comité de lecture. Mercier, lui aussi, s'indignait que le sort d'un ouvrage dramatique fût remis à des hommes qui n'avaient pas qualité pour en décider. Avec tout le talent et toute l'expérience possibles,

leur jugement avait chance de se trouver en défaut sur la valeur véritable d'une pièce, sa vérité, sa signification morale. Juges et parties, ils avaient égard surtout à ce qui les touchait eux-mêmes, au beau rôle à jouer. D'ailleurs quel hasard ne devait pas courir une pièce sur laquelle étaient admises à prononcer des opinions si prodigieusement inégales, celle d'un acteur à peine échappé de quelque modeste scène de province, celle d'une actrice de vingt ans médiocrement lettrée !

Tel était le régime légal, contraire à toute saine réforme, à tout redressement du théâtre, que Mercier trouvait à l'encontre de ses projets grandioses et qu'il s'empressait d'impliquer dans sa querelle personnelle pour le dénoncer à la vigilance réparatrice du Parlement. Après cette discussion de principes, le mémoire entrait dans l'examen de l'accusation portée par les comédiens contre le plaignant qui avait, prétendaient-ils, voulu les couvrir de ridicule et d'infamie. Mercier repoussait bien loin ce reproche, s'efforçant de montrer que, dans les passages incriminés, ni les critiques adressées à l'insuffisance des comédiens, ni les observations relatives aux sévérités publiques de l'opinion envers leur état ne portaient un caractère de diffamation. Cela, sans doute, était spécieux, et, de fait, on peut se trouver aussi blessé par telle assertion notoire que par de pures calomnies ou par la divulgation malveillante de vices cachés Mais ce qui ne souffrait aucun doute, c'était que les comédiens n'eussent point raison d'arguer de l'offense pour se dérober à un engagement contracté et fermer la scène, dans l'avenir, à un auteur qui les avait indisposés.

Malheureusement pour Mercier, il s'en prenait à une force qui primait la logique et la justice, le privilège. Assurément, il y avait beaucoup à dire, en droit et en fait, contre la Comédie-Française et, à mesure que les esprits s'habituaient à scruter les titres de tous les pouvoirs privilégiés, ils supportaient plus impatiemment ceux-ci et n'étaient point en peine d'y relever maint excès, mainte absurdité manifeste. Lonvay de La Saussaye, dont on a vu plus haut le démêlé avec les comédiens, était à coup sûr muni de raisons excellentes : exposés dans un mémoire livré au public, ses arguments présentaient la plus lumineuse évidence. Palissot, dans le même temps, voyant sa comédie des *Cour-*

tisanes repoussée pour cause d'immoralité, bien qu'il alléguât l'approbation du censeur et même, chose assez surprenante, celle de l'archevêque de Paris[1], Palissot n'était pas moins fondé à combattre juridiquement l'immixtion des comédiens dans une question qui n'était pas de leur ressort. Mais quoi! On perd sa peine à discuter avec un privilège tant qu'il est debout, comme on perd son latin à l'expliquer quand il est par terre. Pas plus que les autres puissances privilégiées de tout ordre, la Comédie-Française n'avait ses prérogatives fondées en raison pure. Nul ne s'était avisé, lors de son origine, de mesurer, de balancer, de tenir dans une proportion équitable les droits qu'elle allait avoir à exercer concurremment avec d'autres droits rivaux, ceux du public et des auteurs, également dignes de ménagement et susceptibles de conflit. Au temps de leur précaire enfance, comédiens et auteurs, tous minces personnages, avaient débattu leurs intérêts de gré à gré, sans qu'aucun régime de faveur assujettît les uns aux autres. Depuis lors, les comédiens étaient devenus gens du roi : constitués en corps, s'il était stipulé sur les conditions d'existence, les fonctions et les intérêts de ce corps, c'était à son seul profit, sans souci de droits non reconnus, non qualifiés, droits de particuliers, de gens de lettres isolés, dépourvus d'autorité, ne faisant pas masse et n'opposant pas puissance à puissance. Il y avait inégalité fatale entre deux semblables catégories d'adversaires, et il ne pouvait davantage y avoir exacte justice distributive. Car, de ces privilèges, élevés contre eux, à leur préjudice, s'il venait — comme on devait s'y attendre — à être mésusé, les gens de lettres n'avaient toujours à invoquer que des griefs dénués de titres, de sanction légale; au lieu que les comédiens, dans la défense de leurs abus, comme dans celle de leurs droits, participaient à l'impunité de la Maison du roi. Que La Saussaye, que Palissot, que Mercier eussent raison ou non, ce n'était pas à la justice de s'en mêler. Les gentilshommes de la Chambre intervenaient, le Parlement se voyait dessaisi et l'affaire évoquée au Conseil du roi demeurait en suspens à tout jamais. Ainsi était-il advenu de La Saussaye et allait-il advenir de Mercier. Les comédiens

1. *Mém. Secr.*, VIII, 8. Depuis les *Philosophes*, le Clergé lui voulait du bien.

n'en faisaient pas mystère. « Ils ont eu l'indécence de dire plusieurs fois : « Nous avons assez de crédit pour faire évoquer l'affaire au Conseil, et elle y restera dix ans accrochée[1]. »

Mais Mercier n'entendait rien à ces secrets de politique. Sa philosophie n'était pas de celles qui endurent et dédaignent. Il avait pour son propre droit la même passion intrépide et militante que pour le bon droit en général, et aucune considération ne lui eût fait rien rabattre de son impétuosité à le soutenir. C'était presque un point d'honneur, à ses yeux, que de braver en face des adversaires déloyaux. Bien loin donc de se tenir à l'écart, d'éviter une occasion de se commettre avec eux, il prétendit user de ses entrées qui lui étaient accordées, suivant l'usage, comme à tout auteur d'une pièce reçue. On lui barre le passage[2]. Il en appelle au semainier. C'est à peine si celui-ci daigne lui répondre qu'il n'a pas de comptes à rendre. Mercier fait constater par un commissaire cette nouvelle injure et, par respect pour la demeure de ses rois[3], il se retire fièrement[4]. Dans l'espèce, à la vérité, il était contestable que les comédiens eussent aggravé leurs torts envers sa personne, « parce que le droit d'entrée est le prix du don que fait un auteur d'un ouvrage inconnu, et dont trop souvent le mérite principal pour leur intérêt consiste dans la curiosité du public; or, l'ouvrage étant imprimé et cette curiosité n'étant que trop satisfaite, le traité de l'auteur et des acteurs est rompu, le premier s'est dépouillé lui-même, de son droit[5]. » C'est ce que Mercier venait de faire en publiant cette *Natalie* dont on lui refusait indûment la représentation, et que, d'ailleurs, il eût été mieux inspiré, pour d'autres raisons encore, de garder en portefeuille, car cette pauvre pièce n'était guère propre à mettre de son côté la malignité publique. Quant

1. *Premier Mémoire pour le sieur Mercier.*

2. Longtemps il garda sur le cœur cette expulsion *manu militari* « Ah! monsieur le major, vous qui avez fait croiser sur ma poitrine deux fusils, lorsque je m'acheminais tranquillement pour aller prendre ma place au parquet de la Comédie..... » *T. de P.*, VI, 183.

3. La Comédie-Française occupait alors le théâtre des Tuileries.

4. *Requête au roi contre les gentilshommes de la Chambre. Mém. secr.*, VIII, 69. Le procès-verbal du commissaire a été publié par M. Campardon, *Les Comédiens du roi de la troupe française*. Paris, Champion, 1879, pp. 274-276.

5. *Journ. Encycl.*, 1775, VI, 111.

à lui, il n'admettait pas de telles distinctions et, se réservant soigneusement ce nouveau chef de plainte contre les « histrions », il n'en continuait qu'avec plus de zèle la distribution de son mémoire.

Là-dessus, le lieutenant de police le mande pour le chapitrer[1], et Mercier dans cette entrevue se comporte « comme un Romain. M. Albert, homme dur et difficile à émouvoir, lui a dit d'un ton sévère : « Le gouvernement, Monsieur, sait que vous répandez un mémoire contre les Comédiens, il vous défend de passer outre. — Monsieur, lui a répondu Mercier d'un ton fier quoique modeste, je ne sais ce que vous voulez dire par ce mot *gouvernement*; j'ai un roi et je suis un de ses sujets les plus soumis. Lorsqu'il me donnera des ordres, je saurai obéir, mais encore une fois, j'ignore ce que vous entendez par *gouvernement*. Le magistrat a continué : Si vous persistez, il pourra vous arriver quelque chose de fâcheux. — Monsieur, je n'ai fait que me servir de la loi, je me crois blessé dans mes droits de citoyen, je réclame un tribunal admis par la nation pour recevoir les plaintes de tout homme quelconque, je ne crains que ses jugements. » Avec toute sa belle assurance, Mercier cependant faillit bien voir l'effet des menaces du lieutenant de police. Le gentilhomme de la Chambre en exercice, cette année-là, était le duc de Duras, amant de Mme Vestris, de la Comédie-Française, et d'autant plus engagé, à ce titre, dans la querelle. Pour réduire l'entêté plaideur, il s'avisa du moyen le plus commode et fit décerner une lettre de cachet. Mercier apprit à temps qu'on devait l'arrêter chez lui à quatre heures du matin. Il put se réfugier au Parlement, et par bonheur les choses en restèrent là[2].

Quelques jours plus tard (24 juin), on lui signifia un arrêt du Conseil qui qualifiait sévèrement « les déclamations affreuses » que cet écrivain s'était permises contre les règlements de la Comédie, de la licence d'opinion qui le conduisait « à avilir aux yeux de la nation une profession que Sa Majesté protège et dont le but intéressant est de concourir aux progrès des lettres et à la perfection des mœurs ». En suite de quoi, l'arrêt supprimait le mémoire que Mercier

1. Notons que l'affaire d'*Olinde et Sophronie* avait déjà contribué à le desservir, peu d'années auparavant.

2. *Corr. secr.*, I, 421, 422.

« avait affecté de répandre avec profusion dans le public », mémoire contenant des expressions « scandaleuses et contraires au respect dû à l'autorité de Sa Majesté », et lui faisait défense d'en imprimer aucun semblable. L'affaire était évoquée au Conseil par le crédit des gentilshommes de la Chambre [1] et les comédiens l'emportaient comme ils s'en étaient vantés.

Mercier allait-il se tenir coi? Ce serait le mal connaître que de le croire découragé. Il enrageait d'avoir raison et, dans son candide acharnement, prétendait qu'on en convînt. Les gentilshommes de la Chambre le privaient de son légitime recours au Parlement. Contre eux il demanda au roi de lui rendre ses juges (août 1775), et présenta requête à cet effet. Rappelant son différend avec la Comédie-Française, différend encore envenimé par l'affront qu'on lui avait fait de lui retirer violemment ses entrées, il avait, exposait-il, saisi le Parlement de sa plainte, ainsi que de son opposition à divers articles des règlements de la Comédie essentiellement préjudiciables pour les gens de lettres.

Les gentilshommes de la Chambre cependant empêchaient l'affaire de suivre son cours. A quel titre? La législation et la police des spectacles étaient-elles donc, comme ils le prétendaient, de leur ressort exclusif? Où était l'acte de la volonté royale qui les leur eût jamais conférées? Remontant avec un singulier luxe d'érudition jusqu'à l'Empire romain, il retraçait les origines et toute l'histoire de leur charge : rien n'y justifiait les attributions qu'ils s'arrogeaient. Un seul texte les chargeait, à l'endroit de la Comédie-Française, d'une mission spéciale et précise : l'arrêt du Conseil du 18 juin 1757, en conformité duquel ils avaient fait le règlement du 23 décembre suivant et épuisé, du même coup, tous leurs pouvoirs. Partant, tout autre acte d'autorité relativement à ce théâtre, et en particulier le règlement de 1766, toute ingérence dans ses affaires étaient, de leur part, chose abusive, dépourvue de titre légal, entachée d'usurpation. Que si pourtant ils alléguaient le devoir de tenir la main à l'accomplissement des prescriptions qu'on les avait chargés de dresser, à cet égard la volonté royale avait elle-même fixé les limites de leur action en leur donnant qualité pour faire un règlement de *police in-*

1. *Corr. litt.*, XI, 106. *Mém. secr.*, VIII, 103.

térieure. Or, quoi de commun entre la *police intérieure* de la Comédie et ses démêlés avec un particulier? C'est donc sans droit qu'ils s'étaient, de leurs personnes, immiscés dans un procès entre les acteurs et un tiers, sans droit qu'ils avaient argué de la qualité de comédiens du roi pour faire substituer à la juridiction du Parlement celle du Conseil, car l'honorable titre de peintre du roi, d'architecte du roi n'avait jamais donné lieu à une exception en justice, et celui de comédien du roi ne pouvait davantage y prétendre; sans droit enfin qu'ils avaient motivé leur intervention, abusive par elle-même, sur des inculpations injustes et des personnalités blessantes adressées à lui, Mercier. En conséquence de quoi, il concluait qu'il plût à Sa Majesté de recevoir son opposition à l'arrêt du 24 juin, d'ordonner que le Parlement serait ressaisi, de supprimer les allégations offensantes à son égard que les gentilshommes s'étaient permises dans leur requête au Conseil, et d'arbitrer Elle-même, les dommages-intérêts auxquels il avait droit de ce chef.

Cette requête fort remarquable était due comme précédemment à la plume d'Henrion de Pansey. Mercier en attendait beaucoup, car Malesherbes venait de prendre au Conseil du roi la place du duc de la Vrillière; depuis son passage à la direction de la Librairie, il avait laissé aux écrivains le meilleur souvenir de son esprit libéral et c'était lui-même précisément qui consentait à rapporter l'affaire de Mercier. Sur ce fondement, d'ailleurs, l'intéressé ne fut pas seul à nourrir quelque espoir. On crut quelque temps dans Paris que justice serait rendue contre les gentilhommes de la Chambre et leur protégés[1]. On voyait déjà le Parlement, à sa rentrée, venger les gens de lettres outragés, prononcer sur le procès « avec une intégrité dont d'autres tribunaux auraient pu n'être point susceptibles : c'est là qu'il n'y aura point d'yeux et point d'oreilles, les charmes des actrices n'y produiront aucun effet[2]. »

Il fallut renoncer à ce rêve. Un an s'écoula sans que la requête de Mercier obtînt aucune réponse. Celui-ci trépignait d'impatience. Il avait d'intarissables réserves d'éloquence à dépenser au prétoire du Parlement et s'était fait

1. *Mém. secr.*, VIII, 139. *Corr. secr.*, II, 123.
2. *Corr. secr.*, II, 169.

recevoir avocat tout exprès pour plaider lui-même sa cause[1]. Tant de soins en pure perte! Il essaya d'un nouvel éclat et, un beau jour de septembre 1776, tenta derechef de forcer l'entrée de la Comédie. Elle lui fut interdite comme la première fois. Ayant pris ses arrangements pour faire constater ce second refus, il assigna les comédiens au Châtelet où ils furent condamnés par défaut à lui payer 2.000 écus de dommages-intérêts. Mais c'est en vain qu'il s'efforçait, au moyen de cette querelle incidente, de remettre la première sur le tapis. De nouveau, les éternels gentilshommes de la Chambre obtinrent un arrêt d'évocation au Conseil[2]. Malgré qu'il en eût, il lui fallut bien cette fois se le tenir pour dit.

IV

Il n'y eut toutefois de réduit au silence que Mercier en cette affaire. Confondant avec ses propres intérêts ceux de tous les auteurs dramatiques rançonnés dont il s'était, sans mandat et de son propre élan, constitué le champion, il se vit, dans son entreprise, arrêté net. Mais le mal était trop criant, trop de gens étaient intéressés à s'en plaindre et, dans ce temps, les abus commençaient déjà trop à branler de pour que les choses en restassent là. Un habile homme non certes enflammé d'un meilleur zèle que Mercier, mais moins naïf, à coup sûr, et cent fois plus expert en stratagèmes, reprit avec plus de succès la même campagne. En cette année de discorde 1775, une pièce toute nouvelle, le *Barbier de Séville*, valait de fructueuses recettes aux comédiens, et ceux-ci, interprétant comme on sait le règlement de 1757, faisaient trop maigre mesure à l'auteur. Mais ils affrontaient à quelqu'un qui, luttant tout seul contre un Parlement, n'avait pas cédé le terrain. La perspective d'un assaut difficile était pour stimuler Beaumarchais, non moins que le fracas de cette grosse division en-

1. « Il est allé à Reims se faire recevoir avocat et reviendra exercer à Paris. » La Harpe, *Correspondance littéraire adressée à Mgr le Grand-duc de Russie* (le futur empereur Paul), Paris, Migneret, an IX, II, 55. Dans la ville où Mercier se rendit, on avait, paraît-il « la malheureuse facilité de soutenir une thèse pour la forme et moyennant rétribution. » *Entretiens des Tuileries*, p. 16. Il ne prêta d'ailleurs serment qu'au mois de février 1777. *Pap. de M. Duca.*

2. *Mém. secr.*, 19 septembre 1776, IX, 218.

tre auteurs et acteurs, non moins que l'ambition flatteuse de tirer de peine désormais ses confrères. Il réclamait un compte détaillé du produit de sa pièce. On se gardait, et pour cause, de lui soumettre aucun calcul, insistant pour qu'il s'accommodât d'une *cote mal taillée*. Lui tenait bon : sa prétention était la plus simple du monde : qu'on lui prouvât qu'il touchait exactement, selon son droit, le neuvième de la recette, sauf les prélèvements réguliers des frais de chaque jour et du quart des pauvres. Or, les comédiens tenaient toujours, comme on l'a vu, pour cette fallacieuse distinction entre la recette à la porte et les loges louées à l'année, ces dernières ne figurant point en compte. Quant au quart des pauvres, ils s'en acquittaient, eux, moyennant un abonnement fixe de 60.000 livres par an, et prétendaient néanmoins le faire supporter à la rigueur par les auteurs. Autant de secrets entre eux et leurs registres qu'ils ne se souciaient point de divulguer. A discuter avec Messieurs de la Comédie, on risquait de perdre son temps. Mais Beaumarchais ne commit pas la faute de se brouiller avec les gentilshommes de la Chambre. Il représenta au duc de Duras comment il entendait la tenue des livres, et, la question des auteurs se faisant de jour en jour plus obsédante, celui-ci se laissa persuader. De son propre mouvement, il proposa à Beaumarchais d'en finir avec de tels débats, de substituer à des comptes arbitraires un règlement nouveau où les droits des deux parties seraient rigoureusement stipulés, et il invita l'auteur du *Barbier* à se mettre d'accord avec ses confrères pour lui proposer un plan à cet effet. C'est ainsi que, le 27 juin 1777, vingt-trois auteurs réunis à dîner chez Beaumarchais tinrent, selon le mot de Chamfort, les *États-Généraux de l'art dramatique*. Et, métaphore à part, telle fut, en effet, la naissance de la société des auteurs dramatiques.

Il y a là un point important. A l'encontre des comédiens, de leurs privilèges et de leurs protecteurs, c'était la première fois que les écrivains de théâtre, invariablement méconnus et sacrifiés jusque-là, se voyaient admis à se grouper en corps, à faire entendre la défense de leurs intérêts collectifs. Ce mode de procéder était celui que leur avait recommandé le *Journal Encyclopédique*, lorsque, faisant le dédaigneux sur les assignations de Mercier, il s'écriait :

« Plus un état est distingué dans la société, moins ces réclamations de paiement ou d'honoraires... semblent convenables, parce que le prix véritable des travaux d'un homme de lettres est dans cette distinction inestimable. Le charlatan assigne son malade pour le prix de son traitement, le procureur avide suit la même route pour son salaire, mais le vrai médecin et l'avocat célèbre ne font point retentir les tribunaux des injustices et des ingratitudes qu'ils éprouvent..... Il y avait un moyen plus décent de traiter des intérêts des auteurs, c'était que les principaux d'entre eux adressassent leur juste plainte aux supérieurs des comédiens qu'on a surpris sans doute, lorsqu'on a demandé leur sanction pour des règlements qui ne pouvaient blesser les intérêts de *quelques* tiers, sans qu'on les entendît, au moins[1]. » Il en parlait bien à son aise en vérité. Toujours est-il que, dans la pratique, on se trouva moins mal d'avoir suivi son conseil. Tandis que l'autorité avait fermé la bouche à Mercier demandant justice, elle consentit à entrer en discussion réglée avec Beaumarchais et son bureau de Législation dramatique, comme on l'appela.

Ce n'est pas sans peine que ce bureau s'était constitué : quelques écrivains, et non des moins fameux, Diderot notamment et Collé, avaient poliment refusé d'y siéger. L'expérience leur donnait peu de foi dans le succès. Et de fait, le résultat immédiat de ces laborieuses délibérations ne dut point les détromper. Ce n'était pas tout que de se réunir, il fallait s'entendre, chose malaisée à la gent irascible des auteurs. « A la quatrième séance, nous dit Mercier qui n'était point de l'assemblée, tout fut discordant, le tragédiste ne voulait plus communiquer avec le comédiste ; tous les rivaux se toisaient de l'œil arrogamment[2]. » Lemierre et Rochon de Chabannes, entre autres, se montraient des moins traitables. Tout au contraire, les comédiens, assistés de jurisconsultes tels que Gerbier et Jabineau de la Voute, marchaient comme un seul homme, gagnaient à leur cause des gens de lettres, Suard, par exemple, semaient l'intrigue parmi leurs rivaux et ne dédaignaient pas, à cet effet, l'emploi des séductions de leurs jolies associées. Entre tant d'embarras, Beaumarchais, multipliant les inépuisables res-

1. *Journ. Encycl.*, 1775, VI, 112.
2. *T. de P.*, XI, 300.

sources de son fertile esprit, réussissait à faire dire par ses confrères jaloux qu'il était vendu aux comédiens.

Trois ans s'écoulèrent dans cette confusion et lorsqu'enfin, harassés de pourparlers, les auteurs dramatiques virent leurs efforts aboutir à l'arrêt du Conseil du 9 décembre 1780 et au règlement du 18 mai 1781, ils durent se trouver médiocrement satisfaits de la solution des deux points qui leur tenaient particulièrement à cœur : une juste rétribution pécuniaire et, pour la réception de leurs pièces, une garantie contre les mortels ajournements ou l'ostracisme des comédiens. On leur accordait bien une part d'honoraires rigoureusement proportionnelle à la recette, toutes places comprises, après déduction du quart des pauvres et des frais journaliers fixés à une somme de 600 livres par représentation; cette part même dépassait la quotité primitive, s'élevant du neuvième au septième. Mais le désastreux principe de la chute dans les règles était maintenu et aggravé. C'est au dessous de 2.300 livres en hiver et de 1.800 livres en été qu'il ne fallait pas tomber, sous peine d'en subir l'application. De même, l'ouverture d'un registre spécial était bien ordonnée pour l'inscription des pièces nouvelles, et l'injonction réitérée aux comédiens d'en jouer le plus souvent possible. Mais il en fallait toujours passer d'abord par l'agrément préalable de l'un d'eux, ensuite par le vote de leur assemblée. Stipulations dérisoires qui, semble-t-il, ne furent pas exécutées à la lettre et laissèrent subsister jusqu'à la révolution de perpétuelles occasions de débat entre les parties intéressées. Aussi Mercier n'avait-il pas tout à fait tort d'écrire en 1788 : « Les comédiens, toujours privilégiés, toujours approvisionnés de jolis minois et garnis de la recette, font toujours la loi aux auteurs, car la recette et les jolis minois attendrissent. Eh! comment leur résister[1]? »

Avec tout cela, néanmoins, je le répète, ce n'avait pas été une chose stérile, ni de médiocre conséquence, que ce débat de principe tumultueux et compliqué dont le procès de Mercier avait été la principale occasion déterminante. Bien des opinions individuelles et sans crédit naguère y gagnè-

1. *T. de P.*, XI, 300. Pour le détail de l'histoire du bureau de législation dramatique, voir Loménie, *Beaumarchais et son temps*. Paris, Calmann Lévy, 1880, t. II, ch. XIX; et Bonnassies, *Les auteurs dramatiques et la Comédie-Française*. Paris, Willem et Daffis, 1874.

rent en consistance et en autorité. On s'accoutuma à compter avec les *droits* des auteurs sur leurs ouvrages, à les prendre au sérieux, à leur reconnaître garantie et sanction. On y parla de choses nouvelles, comme la propriété littéraire. On y émit, chemin faisant, ce paradoxe encore bien timide que, si une pièce ne faisait plus d'argent, l'auteur pourrait toutefois, en cas de reprise, garder encore ses droits sur elle, sauf à se voir appliquer la loi de la chute dans les règles, si une seconde fois le minimum n'était pas atteint. Bref, les écrivains de théâtre s'étaient groupés et concertés ; même leurrés par un succès négatif, ils étaient en bon chemin pour gagner le fameux décret du 13 janvier 1791 qui devait faire régner, sans conteste, sur les ruines de l'ancienne législation théâtrale, le principe de la propriété littéraire.

Jusque-là Mercier avait été des mieux disposés pour le célèbre écrivain qui venait de conduire ces épineux pourparlers. Rendant compte du *Barbier de Séville* qui n'était certes pas de nature à lui plaire beaucoup, il se gardait pourtant de ménager l'expression de sa bienveillance envers le séditieux qui jadis avait composé la préface d'*Eugénie*. Celle du *Barbier* le mettait justement à l'aise pour appliquer l'éloge sans se contraindre. Elle rappelait ironiquement aux détracteurs les deux *productions monstrueuses*, les deux drames par où Beaumarchais s'était honoré. S'il avait condescendu à se délasser avec une frivole comédie qui faisait honneur, en tout cas, à la souplesse de son esprit, il voudrait certainement reprendre la vaillante plume à laquelle on devait les *Deux Amis*, un drame « des plus beaux, des plus nobles, des plus instructifs qui soient au théâtre ». Et, mieux inspiré, le compliment ne se faisait pas moins flatteur à l'endroit des fameux mémoires judiciaires, lus de toute l'Europe « et qui entreront certainement dans l'histoire du siècle [1]. »

C'est sur un tout autre ton qu'il parlera du *Mariage de Figaro*, cette pièce qui n'est ni neuve, ni gaie, ni intéressante, et qui s'éternise pourtant sur l'affiche pour la honte de son insatiable auditoire, car tout ce qui en fait le succès tient à « l'odeur de corruption morale » qu'elle respire [2].

1. *Journ. des Dames*, septembre 1775, p. 354.

2. *T. de P.*, IX, 100. En un autre endroit, il la qualifiera de « comédie empoisonnée. » *Ibid.*, XII, 56.

Étant l'homme que nous connaissons, comment, en effet, ne l'aurait-il pas jugée odieusement cynique? Mais comment ne pas admettre aussi que le ressentiment renforçait le mépris? Le négociateur, aux yeux de Mercier, avait fait grand tort à l'auteur. Il l'accusait d'avoir signé, au préjudice de ses confrères, sa paix particulière avec les comédiens [1]. Il avait tort sans doute. Pourtant, plus qu'un autre, on doit l'excuser d'avoir traité avec quelque aigreur l'œuvre du bureau de Législation dramatique et de s'être mépris au zèle de *Chrysologue-Figaro*. Car, dans l'accommodement qui intervint, et quoi qu'il valût au reste, lui, Mercier, fut précisément un des seuls à n'avoir rien gagné.

Objet d'une haine particulière, nous le voyons exclu des conditions de paix [2]. Il y avait quelques mois à peine que Beaumarchais et ses confédérés tenaient séance lorsqu'une bonne âme intervint en sa faveur (janvier 1778). Rochon de Chabannes émit l'avis que le bureau employât ses bons offices auprès des gentilshommes de la Chambre pour faire rendre à Mercier ses entrées [3]. On se rangea à sa proposition, sans parvenir toutefois à désarmer les comédiens. Plus de deux ans après, le même Rochon, des plus rebelles, nous l'avons vu, à l'influence de Beaumarchais, rompit bruyamment avec le conciliabule, alléguant « qu'on ne s'occupait que d'objets vils, d'un intérêt sordide, lorsqu'on laissait en arrière ceux, plus essentiels, intéressant la dignité des auteurs, tels que l'expulsion honteuse de M. Mercier par les comédiens [4] » (mai 1780). Ceux-ci étaient si peu disposés à faire quartier, que, dans le règlement même du 18 mai 1781, destiné à prévenir de nouvelles contestations entre la Comédie et les gens de lettres, un article spécial prévit, comme un cas de retrait d'entrées, les insultes qu'un auteur aurait adressées aux comédiens dans ses écrits.

Mercier, semble-t-il, prit mal son parti d'une rupture si

1. *T. de P.*, XI, 300.

2. Cela est d'autant plus à remarquer que parmi les autres auteurs déclarés contre la Comédie, Cailhava, on l'a vu plus haut, n'eut point à porter la peine de sa renonciation. L'ouvrage qu'il immolait au vœu de sa conscience, *l'Égoïsme*, n'en fut pas moins joué dès 1777. Et les *Courtisanes* elles-mêmes de Palissot le furent en 1782. Mercier resta donc le bouc émissaire.

3. *Mém. secr.*, XI, 77.

4. *Ibid.*, XV, 157.

obstinée. Comme l'arrêt du Conseil précité du 9 décembre 1780 portait que le roi, annulant les réceptions jusque-là faites de pièces non jouées encore, permettait aux auteurs de les présenter de nouveau à la lecture, Mercier demanda à se prévaloir de cette disposition, représentant que la radiation de son drame devenait illégale, puisque le roi n'avait pas prononcé là-dessus, et offrant aux comédiens de saisir cette occasion pour oublier des torts réciproques. L'existence de cette curieuse démarche nous est révélée par la réponse dont les archives de la Comédie-Française conservent la minute. Rédigée par Molé, elle est en vérité d'une fière allure.

On y relève vertement cette prétendue réciprocité de torts. « Il est important à la Comédie, monsieur, en rappelant les époques, de vous prouver que ce que vous appelez nos torts réciproques sont les vôtres à vous seul et que, cela vérifié, les paroles de paix que vous offrez, loin de pouvoir porter en vous le caractère de la générosité, ne sont que l'effet du désir que vous avez de voir votre pièce représentée. » Les comédiens ne sauraient, à la considération d'un calcul aussi évident, oublier l'offense infligée et, puisque celui qui l'a commise se met dans le cas de se la faire rappeler, leur orgueil trouve son compte à lui en retracer complaisamment la noirceur. De combien de bons procédés ne l'ont-ils point comblé! « Nierez-vous, monsieur, que depuis ce 8 août 1773 jusqu'au 7 mars 1775, jour où la Comédie a délibéré qu'elle ne pouvait avoir rien de commun avec un auteur qui a cherché à la couvrir de ridicules et d'infamies, vous avez joui de vos entrées à notre spectacle, vous avez été accueilli avec l'honnêteté que les Comédiens du Roy vous devaient et se devaient à eux-mêmes, avec la cordialité qui doit régner entre la partie et son avocat, avec les égards dans lesquels nous nous plaisons à nous renfermer envers tout littérateur dramatique dont le génie peut enrichir la scène française? Non, vous ne le nierez point et, quoique vous méprisiez les comédiens au degré le plus éminent et le plus connu, cette voix intérieure à laquelle il est impossible de résister vous forcera d'avouer ces vérités qui les honorent. »

Voilà pourtant quel ton de majesté offensée on prend naturellement avec l'habitude des grands premiers rôles. Lui, cependant, qui se présente avec un rameau d'olivier, oublie-

t-il à quel degré d'ingratitude il est descendu? « Si donc, monsieur, les Comédiens du Roy, pendant près de deux ans ont rempli envers vous les devoirs que leur prescrivaient l'honnêteté, le droit et la justice, n'appelez point nos torts réciproques la publication d'un livre flétrissant, avilissant, révoltant pour nous, d'un livre fabriqué dans le sein du mystère, dans un temps de paix, de cordialité et d'union, ou, s'il a été composé avant la réception de votre pièce, d'un livre fait dans un temps où, travaillant pour le Théâtre-Français, vous essayiez d'avance à plonger dans un mépris injuste et avilissant les instruments futurs de la gloire que vous ambitionniez, en sorte que vos honnêtetés, vos marques d'amitié et d'estime, lors et depuis la lecture de votre pièce, étaient un mensonge à vous-même et une trahison à nos déférences pour vous. Cet exposé fait, monsieur, vous n'appellerez plus probablement nos torts réciproques cette première semence de division qu'il vous a gratuitement plu jeter entre vous et nous. »

La conclusion n'est pas empreinte d'une dignité moins pompeuse. L'initiative de la rupture n'est point venue de la Comédie : elle a longtemps attendu dans le silence un désaveu qu'on lui devait et qu'on lui a refusé; elle ne saurait, malgré sa mansuétude, accéder à un rapprochement que ne précéderait point une réparation publique. « Il faut que vous ayez des comédiens une idée aussi incroyable que celle que vous vous en faites pour appeler un tort en nous le ressentiment légitime que nous vous devons et sans lequel nous mériterions l'avilissement que vous avez essayé de répandre sur notre état. C'est en conséquence de ce ressentiment légitime que la Comédie persiste dans sa délibération du 7 mars 1775. A l'égard des moyens qui peuvent réparer vos torts envers elle, ils sont bien à votre choix, pourvu qu'ils soient aussi publics que l'ont été vos assertions flétrissantes sur notre état. Jusque-là, monsieur, nous n'aurons ni mémoire pour vous apprendre, ni liberté d'âme pour vous exprimer, et rien de tout cela ne peut se commander. »

Celui qui avait écrit cette lettre s'entendait, on le devine, à composer un personnage, celui du juste qu'on outrage, et ce juste, c'était, pour l'heure, la Comédie tout entière, à laquelle il prêtait, lui Molé, ses solennelles périodes. Il était d'un art aussi consommé de ne point négliger

un élément essentiel du rôle, et allant au devant du trop victorieux argument qu'il pressentait dans la bouche de Mercier, l'interprète de la Comédie écartait d'un geste dédaigneux l'accusation d'avoir soustrait leur différend à la justice. « Notre intention n'est nullement d'éviter les tribunaux, que nous révérons, que nous regardons comme l'asile le plus respectable et le plus sûr dans lequel puisse se réfugier tout citoyen ou tout corps outragé. Nous connaissons nos titres à leur justice et quels griefs nous aurions à vous reprocher [1]. » Le trait, il faut en convenir, attestait une belle assurance et faite pour décourager la contradiction.

On n'aura pas de peine à croire que ce superbe ultimatum marqua la fin des relations contentieuses entre Mercier et la Comédie. Il n'y avait, après cela, de part ou d'autre, plus rien à dire. C'est par l'œuvre du temps que la réconciliation devait se faire, plusieurs années après, à l'occasion de la représentation de la *Maison de Molière* dont il sera parlé en son lieu.

V

L'avortement du procès, le facile triomphe des comédiens, l'espèce de fatalité qui semblait retenir les drames de Mercier hors des barrières de la capitale, on pense bien que cette série de disgrâces n'était pas pour ralentir la verve des détracteurs et des mauvais plaisants. D'abord, et cela n'a rien que de naturel, nous trouvons un affidé de la partie adverse, Coqueley de Chaussepierre [2], avocat et conseil de la Comédie-Française. Ce jurisconsulte se divertissait à composer des parodies. On lui devait déjà le *Roué vertueux* qui contrefaisait l'*Honnête criminel* de Fenouillot de Falbaire. Sous le pseudonyme de Doucet, il fit paraître, à l'intention de Mercier, *Monsieur Cassandre ou les Effets de l'amour et du vert-de-gris* [3], drame en deux actes et en vers dont tous les personnages mouraient, qui par le poison, qui par le couteau, qui par suffocation, entassement d'horreurs renouvelé des pièces que l'on prétendait tourner en déri-

1. Lettre inédite. *Arch. de la C.-Fr.*

2. Celui-là même dont Linguet épelait malignement le nom : Co-qu-e-ley.

3. Amsterdam et Paris, 1775.

sion[1]. Comme dans les livres de Mercier, un luxe effroyable de préfaces, d'avant-propos, de dissertations mettait le public dans le secret des profondes inventions de l'auteur. On s'y excusait de n'avoir point tiré le sujet de la littérature britannique, encore du moins était-ce bien à un Anglais qu'on assurait le devoir, digne inspirateur de noirceurs qui avait fini par le suicide. On appuyait avec une gravité bouffonne sur l'importance des enseignements du théâtre. Quatre poètes dramatiques, affirmait-on, feraient bien plus pour la sécurité de la ville que les quarante-huit commissaires de police de Paris. On n'avait garde d'oublier les sens suspendus, les lignes de points, les indications de pantomime dont les auteurs de drames attendaient beaucoup pour l'émotion du lecteur. Ces facéties faisaient pâmer d'aise La Harpe, et le *Journal de Bouillon* ne dissimulait pas non plus sa satisfaction[2].

Puis venait un certain rimeur de petit vers, courtisan de Dorat et pourvoyeur assidu de l'*Almanach des Muses*, le chevalier de Cubières. Destiné à devenir un jour l'ami de Mercier, il le prenait pour l'heure plus directement encore à partie, intitulant le *Dramaturge*[3] certaine petite comédie dont les comédiens français mirent quelque complaisance à offrir l'étrenne aux spectacles de la cour réunie à Fontainebleau. Elle y tomba d'ailleurs, à ne s'en pouvoir relever, le 29 octobre 1776, et l'auteur s'efforça de la ressusciter en trois actes, sous un titre nouveau, celui de la *Manie des drames sombres*, l'ancien, pensait-il, atteignant Mercier trop

1. Applicable sans doute aux drames d'autres auteurs, ce genre d'allusion facétieuse convenait bien mal, il faut l'avouer, à ceux de Mercier. Loin qu'il ait raffiné sur l'horreur des dénouements, on en voit chez lui peu de sanglants. Le seul qui eût ce caractère était alors celui du *Déserteur*, qui fut modifié depuis. Dans *Jenneval*, en dépit des promesses du sujet, nul ne périt qu'un assassin de profession, personnage de troisième plan, à peine entrevu. Bien qu'une terreur indicible remplisse *Jean Hennuyer*, les atrocités qui la provoquent sont éloignées, n'agissent que par retentissement. Il y a dans *Olinde*, dans *Childéric* des cas de mort violente, mais qui, comme tout le reste de ces tragédies manquées, relèvent du vieil appareil tragique. Et ce sont des drames, en revanche, bien authentiquement drames que *le Juge* et *l'Indigent*, où tous les héros pourtant ont la vie sauve.

2. *Mercure*, juin 1775, 133-147; *Journal Encyclopédique*, 1775, v, 306-315.

3. Les *Mém. secr.* disent le *Dramomane*, IX, 246.

au vif[1]. Mais sous un nom ou sous un autre, il n'y avait pas à s'y tromper, c'est bien lui dont on faisait la satire dans la personne de ce Prousas qui n'avait jamais pu se faire jouer qu'en province et qui fouillait avec tant de zèle les gazettes, en quête d'atrocités à dialoguer. Et, il faut l'avouer, quelques-uns de ces traits d'ironie étaient d'un jet adroit. Voici quelques passages des théories qu'on prête au héros :

Que m'importent à moi les Grecs et les Romains?
Savez-vous si des mœurs de ces peuples antiques
Nous avons des tableaux fidèles, authentiques?
Croyez-vous ces menteurs qu'on nomme historiens?
Quant à moi, j'aime mieux, laissant les Anciens
Et de leur mauvais goût méprisant les apôtres,
Peindre ce que je vois que ce qu'ont vu les autres;
. . . . . oui, bravant le scandale,
Je vais chercher mes héros à la halle
Et, si l'on me chicane, armé de mes pinceaux,
Je ferai plus, j'irai jusqu'en des hôpitaux.

Et ailleurs :

Nous sommes revenus de ces vieux préjugés
Qui nous faisaient aimer et Regnard et Molière.
Il faut que de la scène on fasse un cimetière.
. . . . . .
De grands crimes suivis d'édifiants remords,
Des cercueils, des tombeaux et des têtes de morts,
Voilà ce qui me plaît et doit toujours me plaire.
Oh! j'aime à pleurer, moi! . . . . . .
. . . . . Et, si l'on me croyait,
On renverrait aux Turcs leur triste Bajazet,
Et, disciples d'Young, nos auteurs dramatiques
Mettraient toutes ses *Nuits* en opéras-comiques.

Un des personnages sensés de la pièce, la propre sœur de Prousas l'apostrophe ainsi :

On vous traite partout de fou, de rêve-creux,
Qui veut, renouvelant une ancienne hérésie,
De la scène bannir l'aimable poésie,
En chasser les héros, les princes et les rois
Pour leur substituer d'insipides bourgeois.
Qui ne veut pas surtout rire à la Comédie ?

1. « Elle porte à plomb sur M. Mercier. » *Mém. secr.*, IX, 246.

PROUSAS

Savez-vous que le rire est une maladie
Qu'à nos muscles il cause une contraction
Qui peut troubler du sang la circulation?

DORIMÈNE

Il vaut donc mieux pleurer?

PROUSAS

Je pleure avec délices.
Quand je suis attendri, les ris sont mes supplices.

Il destine la main de sa fille, contre le gré de celle-ci, au fils de l'ami qui fait représenter ses drames en province et y donne le signal des larmes. Enfin, il a un violent transport de joie en lisant dans un journal qu'un pâtissier a, par le moyen d'un pâté, empoisonné toute une famille.

Quel sujet! Béni soit le ciel qui me l'envoie!
Ce sublime pâté vaut le Cheval de Troie.

En vain, l'auteur, par précaution oratoire, déclare dans sa préface qu'il n'est pas ennemi de l'attendrissement, et que ses plaisanteries ne visent que l'attirail lugubre qui règne dans certaines pièces, que ces farces sépulcrales à propos desquelles Voltaire, un jour, lui demandait à Ferney si, sur les théâtres de Paris, on jouait toujours à la boule avec des têtes de morts. Le coup était porté et les ennemis de Mercier ne s'y méprirent pas. Le *Journal Encyclopédique* trouvait bien que ce n'était pas matière à pièce de théâtre que la manie des drames et il reprenait à cette occasion l'amour-propre des gens de lettres qui les conduit à croire leurs querelles intestines dignes d'occuper le public[1]. Mais l'*Année Littéraire* rayonna : « Comme, de tous les ridicules, le plus durable est celui qui part de la scène, c'est un vrai service rendu aux lettres que de livrer à la risée publique cet essaim de prétendus réformateurs, d'autant plus à craindre que leurs leçons et leurs exemples sont saisis avec avidité par l'impuissante médiocrité[2]. » Il était vraiment fâcheux que cette pièce satirique n'eût pas réussi à Fontainebleau; peut-être l'allongement devait-il lui profiter, après tout, et le journaliste se consolait mal que la Comédie-

1. *Journ. Encycl.*, 1778, III, 120-130.
2. *Ann. Litt.*, 1778, VIII, 249.

Française n'appelât pas, sur sa propre scène, du jugement de la Cour. La Harpe, de son côté, ne fut pas le moins joyeux[1]. Lui non plus n'admettait point en principe qu'« un travers d'esprit sur des matières de goût » pût soutenir suffisamment l'intérêt d'une comédie, sans le secours d'une situation comique. Mais, sous cette réserve, tout l'en ravissait. L'enragé dramaturge repousse-t-il la demande d'un futur parce

Que c'est un homme enfin que Racine a gâté[2],

le critique de s'écrier : « L'on croit entendre M. Mercier. » S'agit-il des drames que Prousas fait représenter à Lyon, aussitôt La Harpe rappelle avec insistance que Mercier n'est joué qu'en province. Il souligne avec délices le passage sur les hôpitaux : « Voilà ce qu'on appelle un élan sublime. Il ne faut pas demander de qui sont ces paroles mémorables. Il n'y a qu'un homme capable de les avoir dites et imprimées, et l'on doit concevoir que *cet homme-là ne donnerait pas son théâtre pour celui de Racine.* » Une autre allusion de la pièce lui rappelle que Mercier a fait des vers dans ses premières années, témoin l'épître d'Héloïse à Abailard, et La Harpe encore de s'en railler à cœur-joie, non sans imprudence.

Mercier pouvait lui reprocher le même méfait et il n'y manqua pas. « Il existe un fragment de cette épître traduit en vers par M. de La Harpe. Il a fallu certes toute mon érudition pour en informer le public. N'ayant pas mieux réussi que moi, il est assez risible de le voir en parler aujourd'hui pour attaquer mes vieilles rimes. En vérité, c'est la pelle qui se moque du fourgon, comme dit le proverbe[3]. »

Mercier était prompt à la riposte. Ce jour-là La Harpe put s'en apercevoir. Avec une dignité vraiment fière, il relève l'avantage peu délicat que l'on prend sur lui de ce que

1. *Journal. de Pol. et de Litt.*, 25 mai 1778. Meister, qui, d'ailleurs, ne faisait pas grand cas de cette petite pièce, y voyait pourtant, lui aussi, « une critique assez gaie de nos drames modernes et nommément du théâtre de M. Mercier... Une des meilleures scènes, sans doute, ajoute-t-il, est celle où le dramomane se fait lire des gazettes pour y trouver quelque événement bien noir, bien propre à faire briller son génie. » *Corr. litt.*, XII, 100.

2. Ce vers avait été fort applaudi à la Cour. Desnoiresterres, *le Chevalier Dorat.* Paris, Perrin, 1887, p. 383.

3. *Journal de Paris*, 9 juin 1778.

ses pièces n'ont paru que sur les théâtres de province. M. de La Harpe, dit-il « me reproche de n'avoir pas été joué à Paris. Cela n'est pas généreux ; il sait que la carrière, jusqu'ici, m'a été fermée ; mais quand la lice commune à tous sera enfin ouverte, je me flatte de ne point rencontrer à Paris le cœur humain différent de ce qu'il est ailleurs ; je me flatte de pouvoir offrir alors à la nation des tableaux, sinon éloquents, du moins neufs, utiles et moraux. En attendant ce jour désiré, je serai très satisfait si l'on dit de mon humble muse :

Elle a d'assez beaux yeux pour des yeux de province [1]. »

Et, l'occasion lui en étant fournie, il fait justice des rapprochements infidèles et des citations perfides que le critique se permet contre lui. C'est bien mal à propos, et sans rapporter exactement sa pensée, qu'on le raille d'avoir voulu mettre l'hôpital sur la scène. « J'ai cru que le pinceau du poète pouvait s'étendre partout où l'humanité est malheureuse et souffrante et que le tableau alors ferait plus d'impression que la réalité même. On a bien contemplé avec intérêt la *Dame de Charité* par M. Greuze : *ut pictura, poesis erit.* » Oui, sous l'empire de ces préoccupations, il a pensé que la scène française était à renouveler, il a secoué le joug d'autorités timides, et cela n'est pas si risible que le pensent les gens qui ne sauraient juger par eux-mêmes. Là-dessus, on prétend à peu de frais lui donner des ridicules. On lui prête des propos qu'il n'a pas tenus, comme d'avoir dit qu'il ne donnerait pas son théâtre pour celui de Racine et qu'il haïssait cordialement les vers français. Méchants procédés de polémique. Sur le mérite qu'il reconnaît à Racine et sur les vers des bons auteurs, il s'est expliqué, tout en revendiquant, même par rapport aux devanciers les plus illustres, le droit des nouveaux-venus à garder leur indépendance. Et qu'il aime, après tout, plus ou moins Racine, quel délit s'avise-t-on de lui en faire ? « On ne peut deviner ce qui porte si constamment M. de La Harpe à s'identifier avec Racine, à peu près comme Mme Dacier s'identifiait le siècle passé avec Homère [2]. » Le coup était bien asséné et de bonne guerre. Dans ces pages si judicieuses de

1. Vers du *Méchant*, de Gresset.
2. *Journal de Paris*, 9 juin 1778.

défense personnelle, Mercier, il faut le reconnaître, usait d'une tactique déjà familière à son maître Rousseau, celle qui consiste, sous couleur d'apologie, à tempérer, à réduire beaucoup les assertions trop hardies que l'on a risquées dans ses écrits, à n'en laisser subsister que le moins attaquable pour l'opposer, sous cette forme, à l'inintelligente hostilité des critiques.

En prenant occasion de la *Manie des drames sombres* pour administrer à La Harpe cette verte leçon, il ne semble pas que Mercier en ait tenu rigueur à Cubières lui-même avec qui il devait par la suite contracter une liaison étroite. Si l'on en croit la *Biographie universelle*[1], il serait allé droit à lui, réclamer une franche explication, à quoi Cubières aurait répondu en repoussant bien loin l'intention de lui porter atteinte. Je ne sais ce que Mercier en crut : l'interprétation des journaux était faite pour l'éclairer. Quant aux comédiens qui l'avaient porté tout vif sur la scène royale de Fontainebleau, ce fut une autre affaire. Triompher de lui, sans lutte, et de la justice tout à la fois, et puis venir, en outre, bafouer avec éclat la victime d'un combat inégal, joindre l'ironie au guet-apens, cela vraiment n'était pas tolérable. Peu de mois après la fâcheuse représentation de Fontainebleau, parut, en mars 1777, une petite pièce intitulée les *Comédiens ou le Foyer* qui accommodait de la belle façon les protégés des gentilshommes de la Chambre[2].

1. Article : Cubières.

2. Elle était sans nom d'auteur, et certaines précautions semblent avoir été prises contre le dépit d'adversaires trop en crédit. Il en parut deux éditions, l'une précédée d'un avertissement de l'éditeur qui garantissait *presque* au public que l'auteur de la pièce était le chevalier Rutlidge, Irlandais connu déjà par une comédie du même genre, intitulée le *Bureau d'esprit* et dirigée contre le salon de Mme Geoffrin; l'autre, attribuée toujours, selon les indications du titre, à l'auteur de cet ouvrage, mais accompagnée d'une épître dédicatoire adressée au public par les comédiens de la ville de Paris en l'an *2440*, ce qui ne laisse pas d'être assez significatif. Entre ces deux éditions, certaines différences se remarquent, qui tendraient à faire croire que cette dernière est issue directement de l'inspiration de l'auteur, tandis que l'autre ne serait qu'une contrefaçon. Celle, en effet, qui porte la date fatidique 2440 est seule à donner les noms vrais des acteurs en regard des qualificatifs de fantaisie. En outre, l'épigraphe qu'elle porte :

« Quid Domini facient, audent cum talia fures? »

est assez grossièrement défigurée dans l'autre :

C'est, si l'on veut, une contre-partie de l'*Impromptu de Versailles* : les acteurs envisagés moins dans leur indocilité envers la troupe commune que dans leur insultant dédain des gens de lettres et du public. Hommes et femmes y figurent sous des noms de théâtre assez transparents pour défier toute méprise. Encore veut-on épargner même l'ombre d'une illusion à leur amour-propre et d'un effort à leur sagacité ; et, dans une des deux éditions que nous avons de cet opuscule, les vrais noms figurent en regard des noms supposés. Gengiskan, c'est Lekain, Crispin Préville, Hippolyte Molé, Alceste Bellecour, Crispinet Dugazon, Monvilain Monvel, Harpagon Desessarts, Mme Alceste Mme Bellecour, Aménaïde Mme Vestris, Mme Crispin Mme Préville. Mlle Fannier, celle qui partagea avec la comtesse Fanny de Beauharnais les amours de Dorat, porte le nom de Mlle Minaudier, qui, sans doute, visait à faire image. Mlle Hus, ingénue perpétuelle malgré les ans, est qualifiée de Mlle Bertinet. Aucune erreur possible pour les gens bien informés qui savaient le tendre intérêt qu'elle avait inspiré au financier Bertin, trésorier des parties casuelles. On peut dès lors

« Quid facient Domini, *audient* cum talia fures ? »

Enfin, une certaine variante, dans celle que je présume contrefaite, donnerait encore à croire que la pensée de l'auteur a été travestie. Le poète mis en scène fait très humble figure, se laisse traiter avec hauteur par Crispin-Préville, tandis que, dans l'autre, il bondit sous l'outrage et remet le comédien à la raison. Quoiqu'il en soit, et en dépit de la date 2440, l'attribution fictive au chevalier Rutlidge, inscrite sur les deux pièces, a entretenu parmi les contemporains tout au moins de l'incertitude et donné le change aux historiens. Quérard, qui inscrit le *Foyer* sur la liste des ouvrages de Mercier, garde quelque scrupule. Ce menu problème de bibliographie doit être résolu une fois pour toutes. Sans parler de la présomption morale très forte qui, dans le doute, tendrait à faire opiner pour Mercier, à raison de griefs personnels contre les comédiens que Rutlidge, pour sa part, n'avait point, — un texte formel, déjà cité par M. Desnoiresterres, met l'Irlandais tout à fait hors de cause : « Mercier m'a déclaré (dit Joseph Pain, censeur sous la Restauration) que cet ouvrage est sorti de sa plume à l'époque de son fameux procès avec les comédiens, quoique l'avertissement attribue cette comédie au chevalier Rutlidge qui, lui-même, dans la préface du *Train de Paris*, l'avoue. » — Desnoiresterres, *Comédie Satirique au XVIIIe siècle*, pp. 222, 223. Les doutes que M. Desnoiresterres laisse encore apercevoir, malgré cette déclaration, tombent définitivement devant une liste manuscrite des œuvres dramatiques de Mercier figurant parmi les papiers qu'il a laissés et où le *Foyer* se trouve compris.

juger du ton de l'attaque. Chez les comédiens et les comédiennes, elle n'épargne rien, ni le privé ni le public. Contre quelques-uns le ressentiment raffine de violence : ce sont les plus fameux, les plus engagés dans la lutte, les plus désignés aux représailles. Une seule est glorifiée, c'est Mlle D***(oligny) dont la simplicité, la modestie et la sagesse font contraste. Cette charmante personne, sur qui les témoignages contemporains se confondent en louanges unanimes, avait réussi à conquérir réputation et succès, à se faire au théâtre[1] une des premières places, sans payer jamais le tribut d'usage aux gentilshommes de la Chambre. Et l'hommage significatif rendu à cette vertu éclatante jusque dans un écrit satirique en rehaussait singulièrement l'éloge. Le vieux et respectable Brizard, le père noble si universellement honoré, lui aussi, par ses contemporains, avait, de son côté, désarmé la satire ; il figurait presque muet dans le *Foyer* ; à son égard toutefois, on ne poussait point jusqu'à la louange[2]. Quant au reste, il reçoit une copieuse et impartiale volée de bois vert[3].

Les comédiens sont rassemblés. Ils se raillent et se dénigrent les uns les autres. Ils font faire antichambre aux auteurs. L'ombre de Molière survient et leur dit leurs vérités, qui ne sont pas plus dures que celles qu'ils se sont mutuellement fait entendre au cours de la dispute. Double occasion pour Mercier de les trousser de toutes pièces. Sur ces dames par exemple, il imprime tout cru qu'elles sont fort malaisées à tirer de leur lit « quand la scène ne s'y passe pas en monologue... Ces bégueules-là ne sont pas contentes de joindre à leur part entière un casuel énorme auquel nous autres pauvres malheureux (les acteurs mâles) ne pouvons pas penser; il faut que cela fourre le nez et mêle sans cesse

1. C'est elle qui avait créé le rôle de Victorine dans le *Philosophe sans le savoir*.

2. On a vu que, dans la délibération du 6 mars 1775, il avait pris parti contre Mercier avec vivacité.

3. Il faut pourtant noter que Mercier épargne aussi Larive en passant sous silence ce tragédien, « l'acteur, écrit-il ailleurs, qui a donné à la scène française les plus épouvantables mugissements. » *T. de. P.*, XI, 138. Aucune trace, non plus, dans le pamphlet, de Fleury avec qui Mercier se lia plus tard et qui semble bien avoir, comme on le verra, négocié son rapprochement avec la Comédie. A ce moment, il l'avait quittée après une courte apparition et n'y entra définitivement qu'en 1778.

son caquet partout. » Mme Vestris, qui n'avait pas été étrangère à la fameuse lettre de cachet, a droit à une mention spéciale : « Cette haquenée qui chante la tragédie et qui balance sans cesse, avec prétention, deux bras qui n'expriment rien. » A propos d'elle, en outre, Mercier se garde d'omettre le talent qu'elle a et qu'elle fait bien valoir, mais qui n'est pas celui du théâtre. Mme Bellecour traite son mari, comme jadis Armande Béjart traitait le sien. Si elle s'avisait, par grand hasard, de revenir à lui, c'est à son de trompe qu'il faudrait avertir les intéressés. Il est heureux que, dans ce dénombrement, Mercier ait laissé de côté Mlle Raucourt dont les passions spéciales ne laissaient pas d'exercer la malice des nouvellistes[1]. Quant aux hommes, force lui est de se rabattre sur leur talent, mais ils n'y perdent rien. Lekain est un « automate boursouflé et plein d'une emphase hors de nature. » Il ne veut rien jouer sauf les huit ou dix rôles qu'il sait déjà et qu'il fait parfois au parterre la grâce de hurler. Préville est un éternel Crispin, un grimacier qui ne doit rien à la nature. C'est sur lui que Mercier renchérit de préférence[2]; c'est lui qu'il montre intrigant, plat et rapace en toute occasion. Dugazon se voit qualifié de « bouffon monotone et digne des tréteaux forains »; Molé, de « petit-maître insipide et uniforme », de « tragédien criard et haletant à qui il ne faudrait qu'ôter les bégaiements, les contorsions et les élans de poitrine pour ne lui rien laisser du tout. » Monvel, enfin, est un comédien médiocre, un plus médiocre auteur, qui donne aux Italiens des pièces pitoyables. Un jour, pour avoir manqué de respect au public, la garde l'a conduit en prison. Tels sont les gens qui se mêlent de juger, qui s'érigent en oracles. Pour les femmes,

1. Il est vrai qu'elle avait, à cette date, momentanément cessé de faire partie de la Comédie-Française, son nom ayant, par ordre supérieur, été rayé du tableau en 1776. V. de Manne, *la Galerie historique des Comédiens de la troupe de Voltaire*. Lyon, Scheuring, 1877, p. 313.

2. Moins sévère dans le *Tableau de Paris*, il accorde que le célèbre comique jouait supérieurement quatre ou cinq rôles, en ajoutant, il est vrai, qu'il grimaçait et bredouillait tous les autres, x, 308. Il semble permis de garder quelque scepticisme quand on lit dans la compilation connue sous le nom de *Mémoires de Fleury* qu'à la dernière représentation où Préville parut devant le public avant de prendre sa retraite, le 11 mars 1786, Mercier se fit remarquer par la chaleur avec laquelle il criait : « Non, non, pas d'adieux. » I, 404.

la prétention est plus forte encore : il leur faudrait apprendre à lire. Voici enfin la péroraison de Molière : « Malheureux, vous avez à moitié détruit l'art, vous achèverez si un autre théâtre prêt à s'élever ne vous écrase comme ma troupe culbuta les hurleurs et les farceurs de l'hôtel de Bourgogne. Il s'élèvera enfin, et vous irez alors faire pendant aux danseurs de corde. »

Ainsi Mercier soulageait sa bile[1]. Querelle et incidents divertissaient un temps les badauds. Mais ses affaires n'en allaient pas mieux et, pour l'ordinaire, c'est à ses dépens que les rieurs continuaient de se donner carrière. Le drame et son apôtre furent pendant des années une proie assurée à tous les débitants d'ironie. Il ne se donnait point un couplet satirique, pas une esquisse des ridicules du siècle, que l'un et l'autre n'y figurassent en bon rang. Tout échauffé d'ardeur pour les bonnes lettres, ne voilà-t-il pas Robbé, un des plus décriés aboyeurs du jour, qui s'avise de déplorer la profanation du Parnasse livré aux Barbares?

Vous les verrez, intrus chez Apollon,
Bouleverser tout le sacré vallon,
Changer ses lois, ses maximes, son code,
Par leurs écrits plus passant que la mode
Gâter le tact aux jeunes aspirants.
. . . . . .
Les plus chétifs, tous jusques à Mercier,
De l'Hélicon prendront le sceptre altier[2].

Un autre poète, d'un rare mérite, celui-là, Gilbert, dédiant à Fréron sa fameuse satire *le Dix-huitième siècle*, n'avait garde lui non plus d'y oublier le *dramaturge*.

..... J'approuve l'auteur de ces drames diserts
Qui ne s'abaisse point à parler en vers.
Un vers coûte à polir et le travail nous pèse,
Mais en prose, du moins, on est sot à son aise.

Mercier, du reste, ne faisait qu'en rire et ne gardait pas rancune à l'auteur[3], il avait avec celui-ci plus d'un ennemi

1. Dans *le Campagnard ou le Riche désabusé*, qui parut en 1779, on trouve aussi quelques traits satiriques à l'adresse de la Comédie et des Comédiens.

2. Juin 1776. *Corr. secr.*, III, 155.

3. C'est même avec une estime réelle qu'il rendit compte de cette satire, louant fort le talent et la vigueur que Gilbert déployait contre

commun et, quand il voyait draper La Harpe, se trouvait assez dédommagé[1].

La contagion gagnait jusqu'à ceux qui avaient livré avec Mercier même combat contre la tyrannie des comédiens, témoin François de Neufchâteau, alors au début de sa carrière et qui, avocat déjà en renom, avait assisté Lonvay de La Saussaye. Neufchâteau donnait volontiers de menus vers à l'*Almanach des Muses*, et il s'en rencontrait de tels que ceux-ci :

Mes drames, si j'en fais, ne seront pas joués.

ou bien :

N'avons-nous pas ouï des clameurs frénétiques
Offenser de Boileau les mânes poétiques?

Le remords lui venant aussitôt[2], d'ailleurs, il faisait profession publique d'estime pour Mercier : « C'est un très galant homme qui a des idées singulières, à la vérité, mais enfin il me permet de n'être pas de son avis sur Racine[3]. »

Dans ce concours de brocards, il n'était pas jusqu'au libraire de Mercier qui, brouillé avec son client, ne se piquât de figurer en livrant aux journaux des avis ainsi conçus : « Le s^r Ruault, libraire, rue de la Harpe à Paris, avertit qu'il propose au rabais quatre drames de M. Mercier, à raison de 10 sols l'exemplaire broché, savoir *Childéric I, roi de France*, drame héroïque, *Natalie*, le *Juge* et *Jean Hennuyer, évêque de Lisieux*. Ces drames se vendaient ci-devant 30 sols la pièce. Le libraire prévient les amateurs de la dramaturgie que, passé le mois d'avril prochain, il ne sera plus possible d'en trouver, parce qu'il est déterminé à faire alors un autre usage des 6.000 exemplaires qui lui restent. » Et dix mois après, il offrait, par la même voie, une nouvelle diminution de prix[4]. Avis qui ne manquait pas de mettre le

les vices du siècle et soutenant seulement contre lui la philosophie, leur pire ennemie, à qui il avait le tort de les imputer. *Journ. des Dames*, sept. 1775, p. 367.

1. *T. de P.*, XI, 214.

2. Il ne laissait pas, en effet, de s'être montré quelque peu ingrat. Citant des vers de lui, Mercier avait écrit qu'il méritait de devenir classique de son vivant. *Journ. des Dames*, juill. 1775, p. 105.

3. Lettre adressée par F. de Neufchâteau à Sautreau de Marsy, éditeur de l'*Almanach des Muses*. *Journal de Paris*, 30 janvier 1778.

4. *Ann. Litt.*, 1776, VI, 72, 1777; VII, 209. *Journ. de Pol. et de Litt.*, 15 décembre 1776, 551. Mercier avait retiré sa confiance à Ruault, celui-ci

public en joie et aussitôt couraient de petits vers dans ce goût :

Un jour, Ruault fit mettre en la gazette
Que pour dix sous, il vendait au public
Le Brouetteur, le Juge, Childéric,
Jean Hennuyer : un homme les achète.
En s'en allant, de son marché tout fier,
Il se disait : ma foi, ce n'est pas cher.
Mais en chemin, ouvrant un exemplaire,
Il parcourut un peu Jean Hennuyer,
Puis brusquement, empochant son Mercier,
Il s'écria : le fripon de libraire [1].

Une réminiscence de cette anecdote hantait François de Neuchâteau quand il glissait dans le morceau cité plus haut ce vers :

Moi, je veux au rabais, vendre tous mes drames.

Mais, la honte le prenant, il croyait en faisant, comme on l'a vu, réparation à Mercier, devoir retrancher cette méchante plaisanterie : « Ce n'est pas à moi de me joindre à un libraire pour humilier un homme de lettres [2]. »

Au même ordre de platitudes appartenaient encore des brochures telles que celle-ci dont le titre, j'imagine, devait faire tout le succès : « La littérature renversée ou l'art de faire des pièces de théâtre sans paroles. Ouvrage utile aux poètes dramatiques de nos jours. Avec un traité des gestes contenant la manière de représenter des pièces de théâtre, à l'aide des bras et des jambes pour la commodité des acteurs qui ont une mauvaise prononciation... Suivi de l'art de se louer soi-même d'après les principes de M. Lin(guet). Berne et Paris, 1775 [3]. » L'auteur de cette heureuse trouvaille réussissait à faire coup double en atteignant, par la même occasion, Linguet, un autre fameux souffre-douleur des malins.

Parfois, à la vérité, il advenait que Mercier avait ses jours de revanche. Le plus beau fut celui où son principal persécuteur, le duc de Duras, fut reçu à l'Académie-Française. C'était le 15 mai 1775. Comme il succédait à de Belloy, on

ayant, dit-il, « bronché dans la carrière du commerce. » *Pap. de M. Duca.* D'où la vengeance en question.

1. La Harpe, *Corresp. adressée au Grand-Duc*, II, 274.
2. *Journal de Paris*, 30 janvier 1778.
3. *Journ. Encycl.*, 1775, VI, 444.

parla tragédie, et l'académicien qui se leva pour répondre au récipiendaire, Buffon, en personne, Buffon, presque septuagénaire, avec toute l'autorité de l'âge et de la gloire, fit entendre dans l'enceinte scandalisée du Louvre des paroles faites pour combler Mercier de joie et d'orgueil. L'éloge de de Belloy n'était pas du goût de notre dramaturge : pour avoir mis en tragédie des sujets modernes, l'auteur du *Siège de Calais* n'en restait pas moins coupable pourtant d'avoir fait des tragédies. Mais, quoi que valût l'occasion, Buffon l'avait saisie : il avait blâmé, dit Mercier « cette manie si ridicule d'aller puiser nos tragédies dans le costume antique. » Et il avait osé proférer ces audacieuses hérésies : « Comment, depuis Homère, tous les poètes se sont-ils servilement accordés à copier le tableau de ce siècle barbare ?... Pourquoi nous présenter des scélérats pour des héros et nous peindre éternellement de petits oppresseurs d'une ou deux bourgades comme de grands monarques ?... Après trente siècles des mêmes illusions, ne doit-on pas, au moins, en changer les objets[1] ? » Et, jugeant d'un mot, au passage, les furieux excès de plume auxquels ce débat donnait lieu, l'illustre naturaliste laissait tomber de ses lèvres cette sereine et fière parole : « L'empire de l'opinion n'est-il pas assez vaste pour que chacun y puisse habiter en repos ? » Mercier en eut un transport d'allégresse ; lui, qui ne pêchait guère par humilité, se fit à plaisir tout petit pour se couvrir de cette égide inattendue si imposante aux railleurs. « Nous avons vu avec une joie secrète ses idées mâles confirmer les nôtres timides et incertaines, mais conçues depuis longtemps et que nous n'avons exposées au grand jour que pour recevoir l'avis de nos maîtres. Enhardi par la voix d'un philosophe qui connaît l'homme, la nature et ses vrais rapports, nous ne craindrons plus de heurter les petits préjugés qui parmi nous arrêtent à chaque pas le sentiment et la pensée[2]. » Cette grande autorité, il se plut maintes fois à l'invoquer par la suite, à l'opposer aux malveillants qui le harcelaient ; il l'appela à son aide pour tenir en respect La Harpe : « L'éloquent historien de la nature..... a dit en pleine Académie sur la tragédie française ce que je m'étais

1. *Corr. litt.*, XI, 86, 88. J'ai rapporté plus haut une anecdote qui montre qu'avec Racine lui-même Buffon en prenait à son aise.

2. *Journal des Dames*, juin 1775, p. 363.

permis de dire avant lui. Nous sommes à présent deux blasphémateurs[1]. »

Mais c'était là pour lui un soutien précaire et tout de circonstance. Rentré à Montbard, Buffon vaquait à d'autres spéculations. D'encouragements, à l'ordinaire, Mercier n'en trouvait guère que dans quelques rares articles, du *Mercure*, par exemple, durant les interrègnes de La Harpe[2]. Il faut en citer un surtout, de janvier 1778, pour la rare mesure d'équité qui le distingue. On n'y discute pas le drame en soi, que La Harpe, d'ailleurs, ne discutait pas non plus, on reconnaît volontiers au fougueux réformateur le droit de le préférer, on réclame seulement pour les genres qu'il proscrit. « N'excluons rien, profitons de tout. » On montre même bien de la complaisance à excuser de regrettables écarts de plume. « Il faut sur une pareille matière une tolérance réciproque... Si ceux qui ont entrepris de répondre à l'auteur en avaient eu, peut-être en aurait-il eu lui-même pour les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine : dans toute controverse, il est difficile aux poètes opposés de garder un juste milieu. » Mercier, en vérité, n'avait-il sur la conscience qu'un abus de représailles?

Il pouvait compter encore sur le zèle de Linguet[3], un corsaire de lettres, non moins que lui-même en guerre avec les puissances de l'opinion et non moins intrépide à leur tenir tête. Celui-là ne marchandait certes pas ses sympathies et faisait généreusement retentir jusque dans ses feuilles le bruit des applaudissements de la province[4]. Mais ce chétif appui manqua bientôt à Mercier. Après moins de deux ans, Linguet se vit, par ordre supérieur, chassé de ce *Jour-*

1. *Journal de Paris*, 9 juin 1778. Buffon, écrit-il ailleurs encore, « n'a fait que jeter un coup d'œil en passant sur notre tragédie, et il en a démêlé en un instant le faux, le bizarre et le ton mensonger..... Tous les visages grecs ont pâli de surprise, ont frémi de ses idées philosophiques, mais, comme on n'ose pas tout à fait l'appeler un insensé, on garde cette ingénieuse épithète pour quelqu'un qui a produit il y a longtemps les mêmes pensées mais qui n'a pas la même réputation. » *N. E. de la tr. fr.*, p. 134.

2. Fév. 1777, 97, janvier 1778, II, 98.

3. Linguet ne faisait que payer une dette. Seul de ses confrères, il avait obtenu du *Nouvel Essai* une mention flatteuse.

4. *Journal de Pol. et de litt.*, 25 janvier 1776, 134. Il s'agissait de *la Brouette du Vinaigrier*, représentée à Lyon avec un grand succès.

nal de Politique et de Littérature[1] où il s'était si vigoureusement retranché contre les inimitiés coalisées qui avaient interdit le barreau à sa redoutable éloquence; et, dans cette place qu'il lui fallait céder de vive force, celui-là même le supplanta qui l'en avait fait expulser, La Harpe, toujours expert au bon rendement de ses haines.

Peu de voix au total s'élevaient en faveur de Mercier et pour lui la compensation était mince de susciter d'obscurs disciples, un certain Mistelet qui vantait dans une brochure l'éducation de la sensibilité par le drame et le roman[2]; un M. de Saint-Marc qui composait des *demi-drames*, ou petites pièces propres à graver dans le cœur et dans la mémoire des enfants les principes de la morale, mis en action et en dialogue[3].

VI

En un temps où la hardiesse elle-même n'allait point sans manège et sans coterie, Mercier n'avait donc pas su tirer bénéfice de la sienne. Tout entier à la ferveur de ses idées, il n'avait point songé à en faire un placement pour son amour-propre. De tout son cœur, il les croyait bonnes, et se promettant, dans sa candeur, qu'elles prévaudraient par elles-mêmes, il n'avait garde d'en atténuer l'expression, de les mettre sous le couvert d'un parti, d'un salon ou d'une école. Bien plus que la singularité de ses opinions, c'était son humeur indépendante qui le laissait isolé, excentrique, en quelque sorte, dans cette république des lettres, où chacun tenait à quelque groupe, où un écrivain, un corps de doctrines solitaire faisait figure d'intrus, attirant contre soi protestations et moqueries. Parmi tant de *mémoires* et de *souvenirs* jaloux de nous conserver les moindres propos des gens de lettres, on aperçoit avec quelque surprise qu'il est à peine nommé. Il vit en dehors du monde où il ne compte ni protecteurs, ni clients, et ce monde, qu'il n'a point

1. Il le rédigea d'octobre 1774 à juillet 1776.

2. *De la sensibilité par rapport aux drames, aux romans et à l'éducation*. V. *Mercure*, juillet 1777, p. 100, et *Journal français*, 15 octobre 1777, p. 106.

3. *Mercure*, 5 juillet 1778, p. 46. On y relève des titres comme ceux-ci : *La vanité corrigée, La confiance mal placée, l'Amour filial.*

mis dans ses intérêts, s'habitue à ne pas le regarder comme l'un des siens, le traite à peu près comme le fameux Persan de Montesquieu, mais un Persan provoquant, qui se targue trop de ses coutumes exotiques et les tourne en bravades. Ainsi, Mercier, passe à l'état de personnage bizarre : l'opinion paie en ironie les dédains de cette conviction inflexible qui se raidit jusqu'au défi. Il commence par où Rousseau a fini et décline superbement toute accointance avec ceux qui détiennent les faveurs de la renommée. Nullement par maussaderie, taciturnité ou représailles d'une imagination ulcérée, — rien ne ressemblerait moins à cet enthousiasme intrépide, à cette exubérance cordiale et réjouie, — mais par répugnance à se tempérer et avidité de se répandre sans contrainte. Il a contre les grands et les riches d'ombrageuses préventions qui se traduisent en diatribes d'autant plus passionnées et injustes qu'il les prononce *a priori* sans se soucier de les vérifier. Suivant lui, ils offensent impunément et s'y complaisent, haïssent et méprisent génie et vertu. Leur air de bonté n'est qu'un piège. « Leurs bienfaits sont disposés de manière à inviter à l'ingratitude. Leur jargon brillant, leurs manières polies ne peuvent en imposer qu'aux sots. » Ce sont de petites âmes, vaines, étroites, et des cerveaux sans lumière. Après quoi, il conclut en quelques mots qui nuisent fort à la vérité du tableau : « Au reste, je le répète, je ne les connais point, je n'ai point été à portée de les étudier. La conformation de mon œil, qui voit les hommes nus, et l'habitude où je suis de les juger absolument dépouillés de leurs titres, ne m'a fait jeter qu'un regard furtif sur leur personne, mais sage par l'expérience d'autrui, je n'ai point voulu acheter chèrement celle qui me manque[1]. » Il y a du Rousseau là-dedans, de celui des dernières années, le seul que Mercier connut et approcha et qui explique assez le vide que l'on fit autour de la morose vieillesse du philosophe. A la vérité, l'âge et le génie, qui ne désarmaient pas ses détracteurs, l'avaient du moins mis à l'abri du ridicule ; et la haine elle-même ne badinait plus avec lui. Mais ce jeune téméraire, enivré de son sens propre, qui prétendait, sans alliés, avoir raison de l'opinion, et qui, l'ayant soulevée contre lui, n'en chantait

1. *De la Litt. et des Litt.*, p. 49. De même dans le *T. de P.* : « J'ai peu vu les grands, mais je les ai entrevus. » IV, 252.

pas moins victoire, comment ne fût-il pas devenu le héros des épigrammes et le favori des persifleurs?

Il n'en avait cure, au reste, n'en concevait ni découragement, ni dépit. Sa foi était à l'épreuve des avanies, et son zèle, inaccessible à toute lassitude. Quelle prise des risées profanes ont-elles sur un apôtre? Aux approches de la maturité, Mercier faisait plus, selon le mot de Schiller, que de respecter les rêves de sa jeunesse, il les tenait pour des vérités rayonnantes et impératives que son âme fidèle refusait d'abjurer. Homme de lettres, ayant charge des consciences obscures, humiliées et douloureuses, moins que jamais il séparait du sentiment de ce qu'il leur devait la conception de son office dans le monde. De la même plume qui avait tracé le juvénile discours *Sur le bonheur des gens de lettres*, il écrivit à trente-sept ans le livre *De la Littérature et des Littérateurs*. Nul refroidissement, nul scepticisme n'était survenu dans l'intervalle. Même orgueil de l'état qu'il a choisi même estime insigne pour ceux qui le remplissent selon son esprit. « Tout écrivain, proclame-t-il, est particulièrement lié à la justice d'une manière solennelle et avant toute autre obligation [1]. » Telle est sa charge et sa dignité. Dénoncer le mal qui se commet, défendre la cause des opprimés, éclairer l'opinion et provoquer des réformes, dans chaque homme combattre les penchants coupables, redresser l'énergie des vertus engourdies, exciter la passion de bien faire, les facultés d'amour et de commisération, voilà la tâche immense que Mercier lui prescrit, la tâche à laquelle tous ses vœux, quant à lui, l'enchaînent. Cela est de l'essence même de la plume, l'expérience historique l'atteste. Dans l'enfance de l'humanité, les belles-lettres sont de simples divertissements, elles précèdent les sciences et les découvertes de l'industrie, comme les fleurs précèdent les fruits. Mais quand les sociétés ont mûri, « insensiblement tous les genres d'écrire s'appliquent à la morale politique. C'est le grand intérêt de l'homme et des nations. » Dans le monde moderne, nous pouvons prendre cette grande vérité sur le fait. Il n'y a guère qu'à « considérer l'effort des esprits depuis Philadelphie jusqu'à Venise. » Voilà trente ans écoulés, et « l'opinion philosophique a aujourd'hui en

1. *De la Litt.*, p. 3.

Europe une force prépondérante..... La morale est devenue l'étude principale des bons esprits et la gloire littéraire semble destinée dorénavant à quiconque plaidera d'une voix ferme les intérêts respectifs des nations citées au Tribunal de la philosophie... L'influence des écrivains est telle qu'ils peuvent aujourd'hui annoncer leur pouvoir et ne point déguiser l'autorité légitime qu'ils ont sur les esprits. » Ceux qui ne croient pas à cette salutaire influence « sont des mécréants hypocrites[1]. »

A la considérer de la sorte, une si noble profession a de quoi soutenir le courage et le zèle de son homme. Les obstacles existent, Mercier les signale, mais ils ne sont pas pour le rebuter. Il y a la malveillance du pouvoir, bien inconsidérée, car la philosophie est amie des rois : « elle stipule pour leurs propres intérêts à leur insu.... elle trace la théorie de la félicité des peuples[2] ». Il y a les préjugés regnants, qui ne mettent pas l'homme de lettres à son vrai rang, lui préfèrent l'homme d'épée et le courtisan. Il y a surtout l'ignorance populaire, qu'une incurie coupable néglige de dissiper, quoique les moyens abondent et, en tout premier lieu, ceux que fournirait l'art dramatique bien conçu. Il y a enfin les jalousies et les animosités des gens du monde, les envies de métier, les divisions que l'on fomente dans la république des lettres. On en rend les membres responsables collectivement des écarts, des querelles de chacun, de la déconsidération méritée des folliculaires; et eux, cependant, n'ont pas contre leurs ennemis les avantages de cette solidarité qu'on leur impute pour les blâmer : ils ne forment point un corps et n'exercent pas de juridiction les uns sur les autres. De la sorte, ils prêtent davantage le flanc à l'attaque et sont fort dépourvus pour se défendre. Un homme du monde commet une sottise, on la pallie; si c'est un homme de lettres, on la crie sur les toits. A entendre ceux qui les dénigrent, il n'existerait d'animosité, de mauvais vouloir, de procédés perfides, d'injures et de rancunes que dans leurs rangs. En vérité, cette humeur irascible ne leur est pas exclusivement propre. « Souvent pour un intérêt très médiocre, les particuliers réputés les plus sages se plaident à toute outrance et en viennent aux outrages les

1. *De la Litt.*, 3-9 *passim.*
2. *Ibid.*, 30.

plus excessifs[1]. » Voudrait-on que, seuls, les écrivains fussent d'un naturel angélique? Quand on les censure, que ne tient-on compte de la sensibilité particulière à leur complexion, de l'alarme qu'il leur est inévitable de prendre pour leur œuvre, pour le fruit de leurs veilles? Ce serait plus équitable que de se divertir à leurs dépens en attisant leurs disputes[2].

Occupé de telles pensées, Mercier devait, on le pense bien, être aussi indifférent aux brocards dont on le harcelait lui-même qu'au mauvais renom infligé d'aventure à toute la confrérie par les incartades de ses membres. « Il n'est pas étonnant qu'il y ait anarchie dans la république des lettres. Il y a tant d'intrus, tant d'aspirants, tant d'aboyeurs que, comme dans toutes les assemblées tumultueuses, chacun y parle sans entendre son voisin[3]. » Il planait trop haut pour s'en émouvoir et le noble orgueil de son état vengeait, à la fois, lui et toute la race des auteurs, d'injures méprisées.

Cette conception des charges et prérogatives de l'écrivain, comme elle avait inspiré les travaux et déterminé les entreprises de Mercier, devait pareillement se faire sentir dans les jugements qu'il portait en littérature. Dans le livre comme au théâtre, n'ayant égard qu'à l'utilité morale, c'est d'après elle seule qu'il prononçait sur les mérites des ouvrages : aux plus fameux, ni leur beauté intrinsèque, ni la pompe d'une admiration unanime, ne servaient de caution suffisante contre sa critique. C'est à ceux-là, tout au contraire, qu'il s'en prenait de préférence, dans l'intérêt de sa cause; et, se piquant au jeu en homme à qui on n'en fait pas accroire, il redoublait de sévérité pour les chefs-d'œuvres les plus authentiques, s'ils ne rentraient pas dans l'esprit de sa doctrine, comme un prédicateur bien convaincu tourne précisément le meilleur de son éloquence contre les

1. *De la Litt.*, 62.

2. « On trouvera peut-être de l'enthousiasme dans cette brochure, mais nous n'en connaissons point de plus respectable. » Le rédacteur du *Mercure* qui écrivit cette phrase (janvier 1778, II, 98) et qui, on le devine, n'était pas La Harpe, se demandait seulement, comme jadis Fréron, après avoir lu *le Bonheur des Gens de lettres*, si Mercier connaissait beaucoup d'écrivains qui fussent fidèles à la généreuse vocation qu'il leur assignait. Mercier, on le voit aussi, devançait l'objection en invoquant les circonstances propres à diminuer les torts de ses clients.

3. *De la Litt.*, 52.

hérésies les plus en faveur. De là toute une volée de paradoxes qui ne rétablissait guère la réputation de son jugement; de là aussi certaines vues singulièrement ingénieuses, neuves et parfois prophétiques. Car, en dépouillant de la sorte toute opinion apprise, toute admiration de confiance pour soumettre les œuvres de la pensée à une mesure de jugement uniforme et personnelle, il arrive sans doute qu'on répudie les bénéfices de l'impartialité, les perspicacités de l'éclectisme, qu'on prononce des exclusions iniques, qu'on demeure rebelle à des beautés évidentes; mais il arrive non moins nécessairement qu'on se délivre de conventions invétérées sur l'autorité des noms, le prestige du passé, la valeur respective des œuvres, la hiérarchie des genres. A reviser contre la négligence publique tel procès prescrit, il y a chance, en plus d'un cas, de rendre meilleure justice à des sacrifiés. Bien souvent, à la vérité, on tombe en d'étranges erreurs à force de vouloir abonder ainsi dans son sens propre, et surtout, quand il est, comme chez Mercier, impérieux, dénué de souplesse, mais, à défaut d'une ouverture plus large sur les idées, qui donne accueil aux nouvelles venues sans faire tort aux autres, il n'est, du moins, pas sans profit, ni sans conséquence pour l'avenir, de changer d'injustice.

Le premier préjugé, le plus exorbitant dont une pensée décidée de la sorte à ne relever que d'elle-même voudra s'affranchir, est celui de l'Antiquité. Plus il entre communément de superstition dans le culte qui lui est rendu, plus on mettra de vigueur à briser l'idole. Rien de curieux, à cet égard, comme de voir Homère aux prises avec Mercier. Notre critique n'est pas de ceux dont on surprend l'opinion, « pour l'amour du grec ». Dès lors, grec à part, qu'est-ce que cet Homère tant vanté? « *L'utilité réelle de ce long ouvrage échappe à la spéculation*, à moins qu'il ne s'agisse de prouver que la discorde des rois entraîne des suites fâcheuses : vérité que les peuples sentent sans le secours des poètes..... *Aucun modèle de vertu dans ce long roman.* Des combats, et puis encore des combats; des assemblées de dieux qui ne terminent rien, et puis encore des assemblées. Une supputation de toutes les plaies, une longue liste des morts et des blessés, une fidèle nomenclature de généalogies, une indifférence caractérisée pour l'effusion du

sang humain, et des divinités animant et contemplant le carnage, voilà ce qui domine : *le pardon généreux, l'humanité, la bienfaisance désintéressée y sont des qualités entièrement méconnues.* » Ajoutez-y les fables extravagantes du paganisme. Homère (si tant est qu'il y ait eu un Homère, ce dont Mercier doute) « n'avait-il reçu cette dose de génie et le rare talent des vers que pour consacrer le ridicule des opinions vulgaires? *Un grand homme ne s'occupe-t-il pas plutôt à détruire l'erreur* [1] ? » Dès lors, la cause est entendue. Il n'y a rien à tirer de l'*Iliade* pour notre usage. Mercier la relègue « parmi les romans médiocres ». Pour sa part, elle l'a ennuyé. En fait de merveilleux, il préfère de beaucoup nos contes de fées ; et qu'on ne lui parle pas de l'admiration des siècles. « Tous ces prôneurs fanatiques ont été charlatans, ou dupes de leurs propres prestiges, ou qui ont voulu relever le frêle mérite d'entendre une langue morte et presque inutile, ou qui, voulant toujours admirer, n'ont jamais su comparer entre eux les écrivains [2] ..... »

Là-dessus, et pour mettre son opinion mieux en relief encore, Mercier se demande si un beau jour il ne survivra pas du naufrage de toute notre littérature quelque faible roman dont les peuples futurs s'engoueront pour son antiquité, ou bien même si on ne mettra pas le *Tartuffe* sur le compte de M. Bret, commentateur de Molière. Car tel est le hasard des renommées. Quelque « écrivain de nos jours peu estimé passera peut-être dans trois mille ans pour un écrivain supérieur : cela dépend de la marche des idées, que nous ne devinons pas. » Et cela dépend aussi du hasard des destructions. Des Anciens nous admirons ceux qui sont venus jusqu'à nous sans être sûrs que ceux qui ont péri ne les surpassaient pas [3].

Sans doute il n'est pas absolument faux qu'un certain esprit de révérence vienne parfois à intimider la stricte équité de notre judiciaire quand nous avons à prononcer sur les ouvrages d'un passé reculé, mais Mercier aussi nous croit

1. *Journal des Dames*, décembre 1775, 315 et suiv. *B. de N.*, I, 268, 281, 274. Je trouve encore, parmi les papiers qu'il a laissés, et de sa main même, cette note pleine d'ingénuité : « L'auteur de la tapageuse *Iliade*, en mettant aux prises l'Olympe et la terre, était-il dans l'égarement de ses propres images ? »

2. *B. de N.*, I, 283, 284.

3. *Ibid.*, II, 192.

par trop sujets à errer. Il pourrait faire réflexion que nous sommes en général édifiés par le témoignage même des Anciens sur l'estime qu'ils faisaient des auteurs dont les livres ont survécu. Et, à tout prendre, c'est d'un excès de soumission à leurs arrêts que nous aurions à nous défendre bien plutôt que de caprice dans la répartition des gloires posthumes. Mais on saisit ici sur le vif cette humeur d'insurgé qui, pour ne point appliquer les règles de jugement en usage, se flatte soi-même d'indépendance et de libre critique. Avec un raisonneur de cette trempe, on perdrait le temps à disputer : comment lui représenter que l'entêtement du sens propre n'est pas sujet à moins de préventions, ni à de moindres, que l'esprit de docilité, et que, si, pour encenser Homère, les raisons de plus d'un sont d'un médiocre aloi, les siennes, pour le dénigrer, n'en valent pas mieux ? Comment surtout venir à bout d'un homme obstinément brouillé avec l'art *qui ne démontre rien*? Réussira-t-on à laver la poésie homérique du reproche de n'avoir point catéchisé les hommes à la mode du XVIIIe siècle?

Veut-on voir la même férule encore à l'œuvre? Horace aussi est en possession d'une clientèle d'admirateurs assidus. Voilà pour le rendre suspect. Mercier va donc l'interroger sévèrement, et que reste-t-il alors du poète latin? « Artificieux, avide et souple, employant la morale pour la corrompre, déguisant la lâcheté sous une insouciance épicurienne, il avait la vigueur de la pensée d'un homme libre et l'expression d'un esclave. Je sais qu'il est fin, ingénieux, délicat, et voilà pourquoi je souffre en le lisant..... Je pourrais, séduit par son esprit, chérir sa manière. Je ne veux point l'aimer, non. Le vrai satirique, qui s'attache aux mœurs, qui humilie le vice en nommant le vicieux, c'est lui qui est utile à son siècle qu'il châtie[1]. »

Inversement ; il comble Lucain d'éloges : « Poète grave, plein d'énergie et de pensées, il a peint de grands hommes, ce qui était plus difficile que de peindre des dieux. Original et audacieux, il a transmis dans son style la noble témérité dont son cœur était plein. La hardiesse des tours, la force et la précision annoncent son génie indépendant ; il parlait contre la tyrannie, et c'était sous le règne de Néron[2]. »

1. *B. de N.*, I, 18, 19.
2. *Ibid.*, II, 340.

En vieillissant, la postérité appliquera une meilleure police à tous ces vieux livres. Les studieux lecteurs de 2440 trouveront à la Bibliothèque royale les Tragiques grecs, même Homère, — on lui fait cette grâce —, et Platon, et Démosthène, et surtout Plutarque ; mais on aura brûlé Anacréon et le « vil Aristophane ». Virgile, Pline et Tite-Live subsisteront, mais non Catulle, ni Pétrone, ni le dangereux Lucrèce, instituteur d'athéisme. On n'aura plus que des lambeaux d'Ovide et d'Horace, et Tacite, « qui montre l'humanité en noir », serré en lieu sûr, ne sera plus mis aux mains du premier venu[1].

On voit à plein l'écueil de la méthode : la critique littéraire tend à se confondre tout entière avec la critique morale, ce qui est, d'ailleurs, une conséquence rigoureuse et avouée des idées de Mercier.

Mais en revanche, voici la contre-partie, les effets tout à fait légitimes et louables de son humeur insubordonnée : « La superstition littéraire, observe-t-il, assez semblable à une autre, admire sans choix et sans mesure ce que dans l'enfance on lui a dit d'admirer[2]. » Et il n'est point en peine d'en reprendre les excès. Ici, les termes les plus heureux lui viennent pour traduire la justesse de sa pensée : « On ne saurait trop combattre la manie de plusieurs hommes aveugles ou jaloux qui ont pris à tâche, dans tous les siècles, de louer prodigieusement les morts... pour contester aux vivants leurs succès, sans songer que ceux-ci deviendront anciens à leur tour. » Rien de plus faux que de tirer avantage contre les Modernes de certaines œuvres accomplies de l'Antiquité auxquelles nous n'en pourrions point opposer d'analogues. Mercier a bientôt fait de répondre victorieusement : « Les mêmes talents ne peuvent précisément se reproduire, parce que, quand la nature forme une tête, elle lui donne une empreinte particulière, et le cachet alors est à jamais brisé ; mais *il y a des équivalents.* » Et, d'ailleurs, si nous disposions de procédés rigoureux pour mesurer le mérite respectif des ouvrages, nous trouverions, entre tel écrit célèbre et tel autre plus modeste, une égalité que nous ne soupçonnons pas. « Car les noms en imposent

1. *An 2440*, I, 333, 334.
2. *B. de N.*, I, 284.

toujours plus que les choses[1]. » Lui, qui n'est pas dupe de ce mirage, s'abandonne à un autre genre de séduction quand il s'écrie : « La fin seule du siècle de Louis XV, dans l'espace de trente années, a produit des écrivains éclairés, sensibles, éloquents, vraiment patriotiques, qui ont droit d'être comparés aux Anciens, vérité qui ne sera sentie que lorsque les haines et l'orgueil des hommes contemporains seront ensevelis avec eux[2]. »

VII

Relevant les Modernes d'une humilité servile à l'égard des Anciens, il n'en use pas avec moins de liberté envers les premiers. Selon ses principes, l'enthousiasme du XVIIe siècle n'est pas un moindre préjugé que celui de l'Antiquité. Ce siècle « malgré sa renommée, n'était pas véritablement éclairé. » Que valent les prétendus titres de supériorité qu'on lui reconnaît, la perfection du goût et du style ? « *Ce sont là des niaiseries*, en comparaison des matières politiques[3]. » Le temps de Louis XIV n'a « pas un seul écrivain qu'on puisse méditer, soit en morale, soit en politique... En général les prosateurs de ce siècle *sont faibles et dépourvus d'idées.* » Ceux du XVIIIe l'emportent de bien loin, puisqu'ils ont rendu l'art d'écrire à ses fins nécessaires. « La littérature française ne me paraît solide et respectable que par les ouvrages émanés d'elle depuis quarante ans[4] » ; c'est-à-dire depuis que la philosophie l'inspire[5]. Et pour montrer là-dessus le peu que pèsent à ses yeux les admirations du

1. *De la Litt. et des Litt.*, au début. *B. de N.*, IV, 9, 10.
2. *De la Litt.*, 2.
3. *El. et Disc.*, préface. *T. de P.*, VIII, 158.
4. *B. de N.*, III, 210, 223.
5. On se doute bien que de pareilles insolences devaient exciter la bile de Fréron fils. Les ayant rencontrées déjà dans la préface des *Éloges et discours philosophiques*, « je donnais à la morale, écrivit-il, plus d'âge et d'ancienneté que ne lui en attribue M. Mercier. Je m'imaginais que les Socrate, les Platon, les Lycurgue et tous les sages fameux de l'antiquité avaient connu la règle des mœurs, et je croyais encore bonnement que le fondateur du christianisme l'avait consignée dans son évangile. Mais M. Mercier, qui sait tout, nous apprend que la morale est beaucoup plus jeune, qu'elle sort à peine du berceau et que le XVIIIe siècle la réclame comme une de ses créations heureuses. » *Ann. Litt.*, 1776, II, 145-165.

vulgaire, le voilà qui revise hardiment tous les rangs. C'est la *critique* qui s'est mêlée de les assigner, et nous savons le compte qu'il tient d'une semblable autorité. Le classement est à refaire. Les écrivains qui se sont contentés d'exceller dans leur art, il ne les juge, à ce seul titre, que médiocrement recommandables. Leur excellence a-t-elle consisté dans une exacte discipline de leur génie, dans un scrupuleux assujettissement aux règles reconnues du genre qu'ils cultivaient, il lui deviennent alors décidément suspects, ayant péché deux fois, contre la mission de l'homme de lettres et contre la liberté de l'inspiration. Nous savons comment il a, en conséquence, traité Racine et Boileau.

Pour les autres écrivains de ce siècle peu philosophe, voyons, aux uns ou aux autres, quelle mesure de faveur relative la *philosophie* leur peut toutefois réserver. On remarquera ici encore, dans le choix des termes, combien il est jaloux de laisser à la seule morale le droit de prononcer. « J'aperçois la franchise et la probité de Corneille dans son style plein et négligé ; je crois apercevoir dans celui de Racine un homme souple et adroit. Fénelon trempe sa plume dans son cœur lorsqu'il écrit. » La Fontaine n'est guère d'humeur prêcheuse, pourtant grâce lui sera faite, en raison de ses allures indépendantes et de sa muse vagabonde. « Je vois le front ingénu de La Fontaine empreint à chaque vers de ses fables. La précision de La Bruyère m'annonce un caractère ferme et sévère[1]. » Pour ceux-là la philosophie ne sera donc pas inflexible. Pascal en revanche ne réussira point à la désarmer. Sans doute, c'était un bon écrivain, précis et nerveux, qui avait du génie pour les mathématiques, mais aussi un fou sérieux, un maniaque. Comment lui passerait-on des raisonnements qu'il poussait à l'extrême[2] ? Quant à Bossuet, l'exclusion est encore plus rigoureuse. Il n'a point connu « la vraie éloquence, celle des choses », on ne trouve chez lui « qu'un fracas de mots dans une prose incorrecte et prolixe[3] ». En 2440, il n'en subsistera

1. *T. de P.*, VIII, 164.

2. *Ibid.*, VI, 28.

3. *B. de N.*, III, 210. Là-dessus encore Fréron a vraiment trop beau jeu à tancer le blasphémateur. « Mais, dites-moi, que mettez-vous donc dans vos écrits si vous ne trouvez que des mots dans ceux d'un Bossuet ?... Je crains bien qu'il n'en soit de vos spéculations sur l'art oratoire comme de vos systèmes sur l'art dramatique. » *Année littéraire précité.*

pas un seul volume dans la Bibliothèque du Roi ; tout aura été brûlé, ainsi que les œuvres de Malebranche, le visionnaire, et du « triste Nicole », et de « l'impitoyable Arnauld », et du « cruel Bourdaloue ». Les *Provinciales* aussi auront disparu.

Faut-il se récrier ? Si on le prenait au mot, Mercier, suivant un autre passage, ne ferait après tout que revendiquer le droit à la singularité. « Je l'ai dit vingt fois : *chacun lit pour soi*. Bossuet, qui n'a jamais qu'un seul et même point de vue, est pour plusieurs un orateur de premier ordre... J'ai voulu le lire : impossible ; il me révolte. C'est le plus faux de tous les historiens, c'est l'adulateur le plus outré, c'est le déraisonneur le plus violent. Mais *chacun lit pour soi* et, si quelqu'un l'a lu en entier et avec une constante admiration, je n'ai plus rien à lui dire : qu'il le relise ; qu'il lise et relise aussi messire Bourdaloue, pourvu qu'il ne m'impose pas cette mortelle corvée[1]. » On n'est pas moins contrariant. Poursuivons au surplus. Cette frénésie d'indiscipline qui lui brouille le jugement n'est pas quelquefois sans l'éclaircir et l'aiguiser comme à miracle.

Quels auteurs de nos âges aura-t-on pris soin de conserver aux lettrés de 2440 ? Fénelon tout d'abord, ainsi que La Fontaine ; Molière, Racine et Corneille aussi, Mercier y consent, avec une nuance de prédilection pour le dernier. Surtout, presque rien ne manquera du XVIIIe siècle, ni *l'Histoire naturelle*, ni *l'Esprit des lois*, cela va sans dire, mais ni même les *Entretiens de Phocion*, de Mably, ni les *Éloges* de Thomas, ni les plaidoyers de Servan, ni les discours de Letourneur. Sauvé encore, le bon abbé de Saint-Pierre, « dont la plume était faible, mais dont le cœur était sublime. » J.-J. Rousseau règnera dans toute la gloire de ses œuvres complètes, et de toute l'époque je n'aperçois guère que Voltaire qui se montre copieusement expurgé. Car « ce beau génie a payé un tribut un peu fort à la faiblesse humaine. » Les tragédies sont conservées, en raison de leur « morale raisonnée et touchante », mais il a fallu retrancher tous les écrits où il est « bouffon, dur ou mauvais plaisant[2]. »

1. *Papiers de M. Duca.*

2. *An 2440*, I, 341-363, *passim*. Ici on prend le revirement sur le fait. Dans la première édition de ce livre, Voltaire passe intact à la postérité, et Mercier lui décerne, en cet endroit, un panégyrique enflammé.

Celui-là, en vérité, a étrangement embarrassé la critique de Mercier : mais les tentations mêmes et les perplexités où il l'a induite, les variations de langage qui en sont la marque, nous renseignent d'autant mieux sur la qualité des principes dont nous avons ici à observer le conflit. Un cas unique nous fournit épreuve et contre-épreuve. L'antipathie de nature était complète et datait de loin : dès la vingt-cinquième année, nous l'avons vu, et parmi les antithèses savamment balancées du parallèle dans lequel Mercier opposait Voltaire à Rousseau, on avait pu juger qu'entre les deux grandes directions d'intelligence qui se partageaient le monde pensant du siècle, il repoussait, quant à lui, celle qui venait de Ferney. Rien de plus explicable : le tour d'esprit de l'impitoyable railleur, l'ordre d'idées où il se complaisait, son étroit attachement aux formes littéraires du passé et sa résistance désespérée à toute innovation en ce genre devaient heurter dans ce cœur plein de rébellion et de gravité les convictions et les préférences les plus chères. Mais, d'autre part, tant de gloire acquise à défendre la tolérance philosophique et la pensée libre le touchait aussi à l'endroit le plus sensible. Et puis enfin, Voltaire était Voltaire, un incomparable séducteur d'hommes, fait entre tous pour fasciner un jeune enthousiaste, étourdir ses objections et lui ôter le sang-froid, l'envie de discuter. Que Voltaire versifie, qu'il fasse des poèmes épiques et des tragédies, contre lui Mercier ne se sent pas le cœur aussi ferme que contre Racine : sur la foi de ce grand prestige, voilà bien des répugnances qui fléchissent et voilà une disposition tout inattendue à entendre raison. La *Henriade*, écrit-il, est le plus beau poème de notre langue, « le premier ouvrage de poésie, parmi nous, où l'on ait vu et des idées utiles et de la philosophie. » Les défauts en sont ceux de la nation, qui n'est pas épique. L'auteur ne s'est pas senti fort à son aise avec les préjugés du goût et les oracles qui les défendent. « Il a voulu être sage, comme eux, il a redouté la critique au lieu de la braver. C'est à cette foule d'écrivailleurs qui le tyrannisaient à chaque mot et proscrivaient tout élan, c'est à eux qu'il faut s'en prendre, s'il n'a pas été plus hardi; sa faute est de n'avoir pas eu le courage de les mépriser. » De ce qu'il y aurait à blâmer rien ne vient de lui, et tout ce qu'il faut louer lui est imputable. « Son vers part et s'élance, il semble

naître tout formé, il ne paraît pas sortir d'un moule. Son vers est vivant, gracieux, flexible, et le coloris en est toujours séduisant. Qui n'a pas retenu la *Henriade* par cœur et sans le moindre effort[1]? »

Voilà, en vérité, des distinctions et des ménagements auxquels nous n'étions pas accoutumés. Pour l'amour de la philosophie et par la grâce de Voltaire, qui s'attendait à voir Mercier se radoucir à ce point pour le goût classique?

Qu'il juge en Voltaire l'homme de théâtre, c'est un bien autre éblouissement. Il ne fait pas difficulté de le mettre au dessus de Racine. C'est grand dommage, sans doute, qu'un tel génie soit demeuré dans la servitude de l'ancien système dramatique, mais quelles tragédies que les siennes! Elles sont bien près de réconcilier Mercier avec le genre, tant il s'échauffe à les exalter. Elles ont tout, l'éloquence, la passion, la variété. « Il n'y a rien de plus touchant sur notre scène que *Zaïre*, *Mérope*, *Adelaïde du Guesclin*, *Tancrède*, rien de mieux peint et de plus fort que la *Mort de César*, *le Triumvirat* et *Rome sauvée*, rien de plus important qu'*Œdipe*, *Oreste* et *Sémiramis*, rien de plus philosophique qu'*Alzire*, *Mahomet* et *les Scythes*? » Sans doute l'éloge est asséné d'une main lourde, et pour un novateur de lettres, la critique est ici en défaut. Par quel sortilège a-t-il donc abdiqué tout discernement? et comment s'aveugle-t-il à ce point sur tant de défauts dont les moindres lui eussent, ailleurs, crevé les yeux? La philosophie a produit ce miracle. Voltaire a « au-dessus de ses prédécesseurs cette morale touchante, ces principes de vertu et d'humanité qui attendrissent et parlent à toutes les âmes ». Mercier n'est plus maître de lui, il s'agenouille et joint les mains devant le maître et l'ancêtre : « S'il m'est échappé dans cet ouvrage quelques traits qui aient pu déplaire à cet illustre écrivain, je déclare que mon intention n'a jamais été de rabaisser sa gloire. Je serais fâché d'avoir pu blesser cette âme si sensible, je m'en ferais un reproche..... J'ai toujours eu pour ce grand homme une admiration décidée et sentie. Je le regarde comme le génie le plus universel qui ait encore paru sur la terre. Il a d'autres titres à mes yeux que celui de poète : le bien qu'il a fait à sa nation ne sera vrai-

1. *Journal des Dames*, août 1775, p. 256.

ment apprécié que dans cent ans... Je suis profondément indigné des criailleries imbéciles de ces injustes et misérables détracteurs qui outragent sa vieillesse avec une fureur indécente et lâche... Puisse-t-il être insensible à tant d'absurdités ténébreuses, en contemplant l'hommage pur de ceux qui, sans avoir sans cesse l'encensoir à la main, se plaisent à élever ses belles et durables productions, à respecter, à chérir leur auteur, à lui prouver surtout leur admiration en n'interrompant point le cours de ses travaux[1] ! »

C'est le débordement d'une émotion que rien n'arrête, ne contient ni ne tempère. C'est un hommage qui ressemble à une action de grâces. Voici pourtant un autre passage où le même Mercier s'acharne sans pitié sur « cet homme qui eut plus d'art pour usurper une grande réputation que de génie pour la mériter, cet homme qui a plus influé sur les cœurs, qu'il a corrompus que sur les esprits, qu'il se vantait d'éclairer[2]. » Mais ce jour-là Mercier pensait à la *Pucelle*, et la véhémence de son injustice n'était que l'effet d'une indignation généreuse. Le sentiment religieux outragé ne s'exhalait pas non plus chez lui en accents moins amers quand il écrivait d'autre part : « Voltaire en voulait personnellement à Jésus. L'insensé! C'est que l'orgueil le domina toute sa vie, c'est qu'il croyait que ce nom, qui remplissait l'univers, était un obstacle ou un vol fait à sa réputation. D'ailleurs, comme il n'avait pas rougi de mettre à contribution le vice et la vertu dans ses écrits, afin de s'emparer de tous les lecteurs, la morale sublime de Jésus ne pouvait que l'inquiéter, mais son nom périra...[3] »

Ainsi selon l'aspect sous lequel ses yeux rencontrent cette multiple personne, Mercier, avec une égale bonne foi, passe du transport de l'enthousiasme à celui de l'invective, sans parvenir, dans ce tumulte de sentiments opposés, à triompher ni de l'attrait impérieux qui le sollicite vers Voltaire, ni de l'éloignement instinctif qui l'en repousse[4]. A force d'osciller, il en vient toutefois à trouver le juste point d'équilibre : reprenant, avec l'exact sentiment de ses dissidences, le courage des restrictions nécessaires, il garde

1. *Du Th.*, 290, 292.
2. *T. de P.*, x, 236.
3. *Ibid.*, x, 180, 181.
4. A la fin de sa vie, nous verrons l'aversion l'emporter décidément.

aussi envers des défauts reconnus assez d'équité distributive pour ne s'en pas laisser indisposer. Par la bonne fortune d'une rare clairvoyance, il démêle alors en ce contemporain si déconcertant, le fort et le faible, le durable et le caduc; et sa ferme franchise le sert assez bien pour que mainte de ses réserves ait mérité de n'être point infirmée par la postérité. « On ne peut, dit-il, lui refuser la première, la plus noble, la plus grande des vertus, l'amour de l'humanité. Il a combattu avec chaleur pour les intérêts de l'homme, il a détesté, il a flétri la persécution, les tyrans de toute espèce. » Mais cette passion, qui tient toute l'âme chez Mercier, ne la tenait point toute en Voltaire. Elle était compatible avec des travers fort mesquins. Mercier, qui en est exempt, les déplore trop pour ne les point relever. Voltaire a obéi à la vanité, flatté les grands, injurié ses adversaires et s'est rabaissé à divertir les libertins. C'est par un effet de ces préoccupations intéressées et profanes qu'il n'a écrit que pour Paris, les yeux toujours fixés sur l'Académie, la Comédie et le café Procope, et qu'il a ignoré ou plutôt voulu ignorer l'étranger. Par là, il s'est renfermé dans les limites d'un goût littéraire sûr, mais restreint, plus sensible à l'élégance et aux qualités fines qu'aux beautés fortes et mâles, et son imagination est demeurée rebelle à tout ce qui contrariait ses habitudes d'esprit. C'est ainsi encore que souvent il a donné au style plus qu'aux idées : brillant, vif, ingénieux, il a mieux connu les superficies que les profondeurs; fort instruit, mais usant mal de ses connaissances, il s'est tenu à quelques vues, toujours les mêmes, sans s'efforcer de les étendre. En politique, comme en philosophie, son horizon a été court. En histoire, il ne s'est proposé qu'un objet, la satire perpétuelle du pouvoir ecclésiastique, et sa furieuse envie de le poursuivre, de le démasquer partout, l'a conduit à donner à tous les siècles une empreinte uniforme[1].

Bref, « il a fait du génie avec de l'esprit[2] », et ce trait si heureux que l'on peut prendre, selon le biais où l'on se

1. *An. 2440*, I, 359. *T. de P.*, VI, 222 et suiv.

2. Chaillet pense précisément, dit-il, « ce qu'a voulu exprimer l'auteur de l'*An 2440* dans cette phrase ingénieuse. » *Journ. helv.*, juin 1780, p. 16. Cf. Fréron : Voltaire « est le premier peut-être qui, à force d'esprit, ait su se passer de génie. » *Ann. Litt.*, 1774, I, 3. Il y a une nuance sans doute. Pourtant Mercier, ici, est-il si loin de Fréron?

place, pour un éloge ou une critique, caractérise, du moins, à merveille la nature et la manière de Voltaire. Mercier l'entendait comme une critique assurément : à bien des titres, l'esprit avait de quoi l'offenser. Comme il hait la pédanterie, il tend à exclure la chaleur d'âme, l'affirmation passionnée, et, comme il ne redoute rien tant que le ridicule, il écarte l'insolite, le bizarre, le démesuré, les formes d'éloquence et de poésie qui ne sont point avouées par les scrupules trop timides du goût, mais que Mercier n'en chérit que davantage, car elles accusent d'autant mieux l'émoi intime et, si l'on peut dire, le tressaillement de l'âme. Une plume libre au service d'une noble cause, c'est, encore un coup, ce qui résume toute la poétique de Mercier. Partant de cet axiome, elle ne fait pas la difficile sur les excès de passions ni sur les écarts de style. Ou plutôt, elle n'en connaît point de tels : elle ne s'en prend, en toute rencontre, qu'au tiède, qu'au timoré et qu'au contenu. Et l'application qu'il en fait à l'étude de Voltaire nous éclaire, tant par la nature du blâme que par celle de la louange, sur l'esprit d'une doctrine dont il n'a que trop de penchant à vouloir abuser.

Telles sont, en effet, les tentations de l'esprit de système. A qui l'en croit, c'est vite fait de s'écrier :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

De là de plaisants dénis de justice et des brevets d'immortalité distribués de manière inattendue. Ce genre d'irrévérence, innocent en somme pour ceux qui en sont l'objet, ne va d'ailleurs pas sans quelques compensations. Par cela que son idée fixe le prévient davantage contre l'esprit de la littérature classique, Mercier n'en démêle que mieux les côtés faibles, particulièrement la tendance à se prendre elle-même pour la mesure de la pensée humaine. A ce propos, il abonde en réflexions d'une justesse décisive.

Le goût, cette arche sainte des critiques, est, dit-il, le plus inintelligible de tous les mots, « parce que, fait pour concilier la nature et l'art, il n'y a pas deux personnes qui voient également et la nature et l'art. » Il est plus facile de s'arroger présomptueusement le privilège de les voir seul dans leur vérité. « *Les peuples policés appellent goût ce qu'ils imaginent être la perfection de leurs arts, et les individus, ce qui forme la limite réelle de leurs talents*... L'orgueil

des nations a créé à son avantage ce mot afin de proscrire plus sûrement ce qui n'entre pas dans leurs usages... » Quant aux auteurs, chacun « veut établir tranquillement sa supériorité sur ses rivaux et fermer la barrière. »

Sans doute, il y a des chefs-d'œuvre que le goût avoue unanimement, la *Transfiguration* de Raphaël, ou le second livre de l'*Énéide*, mais pourquoi s'en prévaloir pour donner l'exclusion à d'autres sortes de beauté? « La nature est-elle emprisonnée tout entière dans les premières formes qui en ont été tracées? » Tel et tel ont réussi. D'accord, « est-ce une raison pour dire : voilà le seul et unique point de vue »? Ces hommes n'ont touché qu'une fibre du cœur humain, ils ont aperçu bien au delà de ce qu'ils ont exécuté, et ils sont morts ; et on viendrait dire : « Voici les formes constantes et éternelles qui constituent la beauté par excellence! »

« L'habitude est chez les hommes la règle qui décide de leur opinion sur le caractère du beau et du vrai. » On nous ramène à suivre ce qui s'est fait au lieu de réfléchir sur ce qu'il y aurait à faire et, au bout d'un certain temps, il n'est plus permis de s'élever contre des préjugés qui ont pris force de loi. « Heureux le peuple neuf qui modifie à son gré ses idées, ses sentiments et ses plaisirs!... Il se livre à l'effet et ne raisonne point la cause. Son cœur n'attend pas l'examen pour tressaillir de joie. » A Paris, on ne s'embarrasse guère de considérations sur la diversité des peuples, des mœurs, des climats et des passions. « On regarde en pitié tout ce qui n'a pas le suffrage de la bonne compagnie et l'on décide que l'on n'a des yeux, des oreilles et un cœur que dans la capitale[1]. »

Voilà certes qui est admirablement dit, avec le plus lumineux bon sens et une mesure qu'on n'attendait pas d'un si fougueux blasphémateur. En si bonne voie, les applications ne manquent point à sa critique. Cette timidité de conception qu'il signale d'une main si sûre, ne se trahit-elle pas dans l'importance excessive qu'on donne à la forme, au détriment du fond? C'est mal écrit, dit-on : telle est la formule de critique la plus répandue. Et le style, par suite, s'embarrasse des mêmes liens qui garrottent la pensée. Voilà comme on en vient à voir triompher le ton compassé, raf-

1. *T. de P.*, VII, 116 et suiv.

finé, épigrammatique, celui dont l'Académie prescrit le modèle et auquel on sait gré de s'interdire tout ce qui ressemble à de l'enflure[1]. Cette société, gardienne jurée ou plutôt geôlière de la langue française, a peu de part, on le devine, aux respects de Mercier. La lourde main de Richelieu lui a marqué le pli de l'échine. Elle a pour office risible et servile de soumettre à sa juridiction des arts de pur sentiment, justiciables des seules lumières publiques. Le grand souffle de la philosophie est si fort, sans doute, qu'elle-même n'a pas laissé de la sentir : elle y a donc gagné d'aduler moins platement le pouvoir. Il est vrai aussi que des gens d'un réel mérite briguent et obtiennent l'honneur insidieux d'y entrer. Mais il leur a fallu, au préalable, concéder beaucoup à l'esprit du lieu qui ne tarde guère, par la suite, à les emplir tout entiers. Que de confrères ils y rencontrent qui ne sont pas de purs littérateurs! Tous ensemble pourtant on les a charger de *fixer* notre langage et ils ne s'y emploient que trop, lui mesurant craintivement un essor qui ne devrait pas connaître plus de limites que celui de la pensée elle-même, et, dans les formes où on l'emprisonne, ne voit-on pas combien celle-ci, à son tour, doit souffrir d'une si ombrageuse discipline ? Tel style, tel génie. Celui que l'on vante est avant tout purgé de passion, indifférent et incolore, tel qu'il convient pour rebattre éternellement les lieux communs de rhétorique les plus usés, par exemple ce fastidieux parallèle entre Corneille et Racine qui a défrayé mille brochures et que le moindre commis se pique de reprendre entre deux bordereaux[2].

Mercier en veut cruellement à l'Académie et il lui adresse plus de reproches qu'elle n'en mérite. Elle n'a eu ni tant de pouvoir, ni tant de malfaisance. Elle n'a barré le passage, après tout, aux conquêtes ni de la philosophie, ni de l'éloquence. Buffon et Bernardin de Saint-Pierre, Diderot et Rousseau ont-ils été meurtris par ses contraintes ? Elle gardait quelque lenteur et quelque circonspection, ne se hâtait point d'enrichir le dictionnaire, sauf à suivre de loin, à ratifier, l'heure venue et l'épreuve dûment faite, les initiatives dont elle n'avait pas elle-même la charge. Mercier en a pris tant qu'il a voulu, avec une liberté radieuse ; il a forgé

1. *T. de P.*, VIII, 62 et suiv.
2. *Ibid.*, III, 301-309, *passim*, III, 59.

nombre de mots, souvent avec bonheur, nous le verrons plus tard en étudiant sa *Néologie*, et beaucoup ont acquis leur droit de cité. En bonne foi, il aurait dû fort rabattre de ses griefs, si l'Académie ne lui avait donné le pire de tous : elle tenait, selon l'esprit de son institution, qu'une langue est un art et qu'un art a des règles; et c'est de quoi, lui, on ne l'eût jamais fait convenir.

Il demeure que l'empire de toutes ne saurait passer pour immuable. La littérature aussi a les siennes, on ne cesse de le lui répéter, mais, l'une après l'autre, il se met en devoir de les scruter et, souvent alors, il reprend l'avantage. Comme, selon lui, elle ne tire pas ses fins d'elle-même, il n'entend être dupe d'aucune des lois qu'elle se donne, il ne s'incline pas, de confiance, devant les articles de foi qu'elle promulgue; ni la qualité des ouvrages, ni la dignité des genres n'échappe à son investigation. Qu'on n'aille pas lui remontrer la prétendue prééminence du poème épique ! Il a sa réponse toute prête : un roman vaut bien un poème épique, à égalité de mérite [1]. Au fond, c'est la même chose par l'invention, la marche et le but. Quant à la vérité, l'intérêt, la signification morale, le roman est bien au-dessus; et, avec son hardi mépris du respect humain, Mercier déclare qu'il aime mieux *Clarisse Harlowe* que l'*Enéide*, laquelle n'est qu'un mauvais roman, sans invention et sans plan, écrit en vers superbes [2]. Et *Gil Blas* ne vaut-il pas bien le *Lutrin*, ou *Marianne*, *la Henriade* [3] ? Avec un peu de bonne foi et quelque courage de leur opinion, tous en conviendraient. « Si les lecteurs, une fois juges, savaient accorder un degré d'estime conforme au plaisir qu'ils ressentent, les écrivains seraient bientôt classés, mais la foule va bêtement demander à des folliculaires en quel rang ils doivent mettre tel écrivain, s'ils ont eu vraiment du plaisir à telle lecture et si ce plaisir ne serait pas, par hasard, de contrebande [4] ».

Toute exagération à part, puisqu'il est convenu que Mer-

1. « Que sont tous les poèmes épiques sinon des romans versifiés? La plupart n'ont point le charme et l'intérêt qui règnent dans nos romans modernes ». Du moins la conclusion, cette fois, garde une juste mesure. « Rendons un culte raisonnable aux Anciens mais sans superstition et apprenons à connaître nos richesses. » *Papiers de M. Duca.*

2. *B. de N.*, III, 206.

3. La même pourtant qu'il loue plus haut en termes si enthousiastes.

4. *B. de N.*, III, 208.

cier outre volontiers ses exemples pour se donner le plaisir de frapper plus fort, n'aperçoit-on pas dans ce dédain des classifications une vue de critique juste et féconde? Et n'a-t-il pas une claire intuition de l'avenir quand il relève fièrement le roman, genre si humble jusqu'alors, quand il le compare à l'histoire pour les lumières à recueillir sur les différents états de l'esprit et des mœurs, selon le siècle et la nation? N'est-ce pas déjà un signe des temps cette déclaration : « Je n'ai pas bonne opinion de tout auteur qui, dans sa jeunesse, n'a pas fait un roman[1] » ?

Pareillement, il repousse, comme étroite et arbitraire, la notion que la rhétorique classique prétend nous donner de la poésie. « Les versificateurs français prendraient-ils obstinément leur langage particulier et conventionnel pour la poésie des nations[2] ? » L'événement prouve assez qu'on peut versifier sans être poète, témoin l'abbé Delille, « qui fait des vers comme on fait des bas au métier[3] ». Le poète, déclare-t-il par une éloquente citation d'Horace, c'est celui

Cui mens divinior atque os
Magna sonaturum....

A ce titre, tel écrivain en prose est poète, J.-J. Rousseau l'est, à coup sûr, plus que Delille ou Saint-Lambert, et Mercier s'avise même de faire à Bossuet une réparation inattendue. « Notre poésie n'est qu'une prose différemment arrangée, elle n'est pas plus noble, plus harmonieuse, plus précise, plus cadencée que les beaux morceaux de Bossuet, de Raynal, de Buffon, de Rousseau[4]. » Il existe aussi un curieux passage du livre *du Théâtre* où la fausse influence du temps lui fait toutefois déparer une idée juste par une comparaison malheureuse. « Rousseau, dans son *Héloïse*, est poète comme Voltaire ». C'est « bien plus poète que Voltaire » qu'il devait dire en suivant la pente de son sentiment. Il ajoute avec plus de justesse : « Buffon a autant de majesté dans sa prose que Corneille dans ses vers... Pascal a un nerf qu'on chercherait en vain chez plusieurs poètes[5]. » Cette idée, d'ailleurs, lui est familière et le sert bien : « Si

1. *B. de N.*, II, 308.
2. *Ibid.*, II, 238.
3. *T. de P.*, XII, 240.
4. *De J.-J. R.*, II, 184.
5. *Du Th.*, 299.

l'on disait à un versificateur qui court un rebelle hémistiche pendant un mois entier, que tel écrivain en prose (qu'il n'a pas lu parce qu'il ne lit que Racine) est un grand poète et que tel écrivain anglais qu'il appelle barbare, outre son originalité et son génie, a souvent plus de goût que son Boileau, il ne vous comprendrait certainement pas[1]. »

Ne craignons pas de le répéter, l'honneur n'est pas mince pour Mercier d'avoir conçu de telles hardiesses, de les avoir soutenues avec l'éloquence de la conviction en un temps où la vraie critique littéraire était encore à naître, où Marmontel faisait autorité.

VIII

De même qu'il ne tient nul compte des barrières imaginées par l'esprit classique entre les Anciens et les Modernes, entre les genres et entre les œuvres, de même aussi il se répand hors des limites que cet esprit a tracées à nos lettres nationales. Il est curieux de l'étranger, s'y plaît et le goûte, non point seulement l'étranger policé, régulier, muni de ses brevets de latinité, mais l'étranger rebelle à l'inspiration antique, l'étranger issu d'autres races et produit d'une autre culture. Il ne s'en tient pas à la *Jérusalem délivrée*, « le plus beau des poèmes connus[2] », ni à la *Divine Comédie* qu'il aime, qui lui est familière, dont il a imité en vers français l'épisode d'Ugolin[3]; il s'initie également à la littérature des Allemands, alors si fraîchement révélée. L'idée de plus d'un, parmi ses drames, je le rappelle, lui est venue d'eux. Peut-être, sous les expresses réserves que j'ai indiquées, l'*Homme sauvage* leur doit-il quelque chose. Et nous aurons enfin à relever encore d'autres emprunts. Un jour que certain poème héroï-comique d'outre-Rhin, le *Phaéton* de Zacharie, lui tombe entre les mains, il remarque : « Il y a trente ans que l'on disait à Paris : Les belles-lettres allemandes! oh! que cela doit être plaisant[4]! » Bien éloigné

1. *T. de P.*, III, 55.
2. *An 2440*, I, 338.
3. *B. de N.*, III, 80.
4. *Journal des Dames*, mai 1775, 249.

de cet état d'esprit, il place au-dessus d'un Ancien ce Gessner dont les imaginations bucoliques avaient si vite fait de tourner en France toutes les têtes; il est de ceux qui lisent avec le plus de délices, qui annotent avec enthousiasme les marges de *Werther* transporté dans notre langue[1]. Pour l'amour des nouveautés hardies et séduisantes, nul non plus ne se laisse, d'un meilleur élan, gagner au crédit général qu'obtient la fameuse supercherie de Macpherson. C'est une si belle occasion de prôner en Ossian un génie plus homérique qu'Homère!

Mais par dessus tout, dans l'ivresse de son affranchissement intellectuel, c'est à l'Angleterre que vont ses préférences, à l'Angleterre dont les livres faisaient dans le public français une si féconde et prodigieuse fortune. Tout, de cette nation, devait flatter son enthousiasme philosophique, et la liberté du jugement, et la chaleur morale et le style dégagé d'entraves. « J'aime l'homme vraiment anglais, a-t-il écrit au début de l'*An 2440*..... on ne rencontre chez aucun autre peuple des hommes d'un caractère aussi ferme et aussi généreux. Cet esprit de liberté qui les anime leur donne un degré de force et de consistance bien rare chez les autres peuples[2]. » Quant à la littérature britannique, elle est à son avis, depuis cinquante ou soixante ans, autant au-dessus de la nôtre que celle-ci au-dessus des littératures des autres nations[3]. C'est elle qui doit tenir le plus de place parmi les écrits du passé qui survivront en 2440[4]. On a vu qu'il se l'était de bonne heure rendue familière; il avait traduit, presque au sortir du collège, la *Boucle de cheveux enlevée*, de Pope, il avait lu et imité Milton[5]; il partageait avec tout son siècle la fièvre d'enthousiasme excitée par le fameux roman de Richardson. *Clarisse*, je l'ai dit, est élevée dans son estime bien au-dessus de l'*Énéide* : « Ces

1. La faveur des Allemands le paya grandement de retour. Tout l'œuvre de Mercier a été traduit par eux, il n'y a, pour s'en assurer, qu'à jeter les yeux sur la *France littéraire* d'Ersch.

2. *An 2440*, I, 7.

3. *De la Litt. et des Litt.*, p. 2.

4. *An 2440*, 335.

5. Un de ses premiers essais poétiques est, qu'on veuille bien s'en souvenir, une imitation de ce poète : *Larmes de Milton sur la perte de sa vue*. Ce morceau figure dans le recueil des *Héroïdes* où l'on en trouve un autre encore emprunté à l'Angleterre : *Thoris et Clarice*.

caractères grands et variés, le pathétique des situations, la profondeur des détails, la vérité, le but moral, la liaison de toutes les parties, tout prouve que la tête de Richardson était bien supérieure à celle de Virgile[1]. » Et, entre tant de raisons qu'il a d'aimer Prévost, la meilleure est encore la traduction que le romancier a donnée à la France de ce chef-d'œuvre. Mercier vit dans une liaison particulière avec Letourneur, le traducteur d'Young et de Shakespeare ; il est des plus enflammés pour ces *Nuits* dont tout Paris se fait une volupté de pleurer. « Je n'ai, dit-il, jamais rien lu de si original, de si neuf, même de si intéressant... On voit ailleurs des preuves plus méthodiques de l'immortalité de l'âme, mais nulle part le sentiment n'en est frappé comme ici. Le poète bat le cœur, le soumet, le met hors d'état de raisonner contre. Telle est donc la magie de l'expression et la force de l'éloquence qui laisse l'aiguillon dans l'âme[2]. »

Ces rêveries trempées de larmes, si neuves alors, avaient obtenu le plus incroyable succès : en quatre mois, la première édition était enlevée[3]. Petits-maîtres et petites-maîtresses s'en délectaient, « et ce n'est pas, observe Diderot, sans un mérite rare qu'on fait lire des jérémiades à un peuple frivole et gai[4] ». Grimm, tout Germain qu'il fût et ouvert, du reste, à bien des idées nouvelles, n'aimait pas cette mélancolie ténébreuse, mais ses critiques elles-mêmes n'en sont pas moins bonnes à recueillir comme indice du genre d'attrait exercé par le lyrique anglais. Le reproche qu'il adresse à cette longue plainte, « c'est le vague dans lequel elle fait nager son lecteur. On remarque dans Young et ses pareils plutôt une tête échauffée, une imagination exaltée, effarouchée qu'un cœur profondément affecté, *on ne sait proprement de quoi il se plaint*, quels sont ses malheurs, on ne connaît pas les objets de sa douleur, quoiqu'il vous y ramène sans cesse. Il y a dans tout cela trop de cloches, trop de tombeaux, trop de chants et de cris funèbres, trop de fantômes[5] ! »

1. *B. de N.*, III, 206, 207.
2. *An 2440*, I, 335, 336.
3. Elle est de 1769.
4. *Corr. litt.*, IX, 47.
5. *Ibid.*, IX, 31.

Ne voilà-t-il pas un accès d'humeur bien significatif à l'aspect de ces souffrances élégiaques, de ces langueurs d'âme complaisamment caressées, nouvelles venues dans l'art des vers et destinées à tant d'éclat ? N'aperçoit-on point là le commencement de toute une littérature? Sur Mercier l'impression fut des plus fortes. Une poésie qui n'est point un jeu d'esprit, ni un exercice d'érudition, qui ne se soucie ni des règles, ni des modèles, qui s'épanche comme l'oiseau chante ou comme les larmes coulent, qui émane du profond de la sensibilité, l'alimente, l'accroît et la fait déborder, une telle poésie où le cœur jouit de se sentir vibrer répondait trop bien à sa propre conception de l'art d'écrire, à l'ardeur d'effusion et à l'exaltation morale qu'il y voulait, pour provoquer de sa part la moindre résistance ou la moindre réserve.

Dans le temps que parut la traduction de Letourneur, il écrivait l'*An 2440* et ne se tint pas d'y intercaler, au grand hasard de la composition, un morceau dans le goût d'Young où respire une âme toute romantique. Un solitaire nous y est dépeint, errant dans un cimetière de campagne, libre de terreur et tout pénétré d'une émotion suave. « Seul avec l'auguste mélancolie, je me remplis de grands objets. Je fixe d'un œil immobile et serein cette tombe où l'homme s'endort pour renaître, où il doit remercier la nature et justifier un jour la sagesse éternelle. L'état pompeux du jour me paraît triste. J'attends le crépuscule du soir et cette douce obscurité qui, prêtant des charmes au silence des nuits, favorise l'essor de la sublime pensée. Dès que l'oiseau nocturne, poussant un cri lugubre, fend d'un vol pesant l'épaisseur de l'ombre, je saisis ma lyre, je vous salue, majestueuses ténèbres ! Élevez mon âme en éclipsant à mes yeux la scène changeante du monde; découvrez-moi le trône radieux où siège l'auguste vérité. » Pendant cette promenade méditative, la lune soudain s'éclipse, une obscurité opaque enveloppe le cimetière, et le songeur tombe dans une fosse fraîchement creusée. Un frisson le saisit : il s'évanouit d'épouvante. « Cependant je reviens à moi. Un faible jour commençait à blanchir la voûte étoilée. Quelques rayons sillonnaient le flanc des nuages : de degrés en degrés ils recevaient une lumière plus éclatante et plus vive; ils s'enfoncèrent bientôt sous l'horizon et mes yeux distin-

guèrent le disque de la lune à moitié dégagé de l'ombre. Il luit enfin dans tout son éclat; il reparaît aussi brillant qu'il était. L'astre solitaire poursuit son cours. Je retrouve mon courage, je m'élance de ce cercueil. Le calme des airs, la sérénité du ciel, les rayons blanchissants de l'aurore, tout me rassure, me raffermit et dissipe les terreurs que la nuit avait enfantées. Debout, je regardais en souriant cette fosse qui m'avait reçu dans son sein. Qu'avait-elle de hideux? C'était la terre, ma nourrice, et qui me redemanderait dans le temps cette portion d'argile qu'elle m'avait prêtée. Je n'aperçus rien des fantômes dont les ténèbres avaient frappé ma crédule imagination [1]. »

Le symbole se devine : cette chute sinistre dans une fosse ténébreuse, c'est la mort, au delà de laquelle, pareillement, les clartés célestes viennent dissiper une léthargie passagère. Sentiments et images exhalent déjà une poésie toute lamartinienne : dans ce morceau de prose oublié, il semble que les rimes manquent, on se prend à les chercher malgré soi, tant ici une irrésistible association de pensées évoque en notre mémoire étonnée les échos d'une musique bien postérieure, celle que murmurent les strophes du *Vallon* ou du *Soir*.

Certes, on l'avouera, elle est singulièrement ouverte et compréhensive, l'intelligence que sillonnent de telles lueurs de lointaine divination.

Pour Shakespeare, l'enthousiasme de Mercier tient du fanatisme, nous savons déjà pourquoi. Ce n'est pas seulement parce qu'il voit en lui un génie selon son cœur, un génie affranchi des règles, c'est avant tout parce qu'il s'en fait une haute caution dans sa propre cause et qu'ayant ses raisons d'entrer en révolte contre le théâtre classique, il ne pouvait trouver, à l'appui de sa hardiesse, un meilleur, un plus fameux exemple que Shakespeare, qui est la négation même de ce théâtre. Aussi, dans le combat d'opinion qui s'engage, lors de la publication des premiers volumes traduits [2], prend-il parti avec une effervescence de passion que rien ne tempère, qui ne veut entendre à aucune restriction, à aucune mesure, à aucun choix.

1. *An 2440*, I, 311-317.

2. Letourneur et ses collaborateurs, Catuélan et Fontaine-Malherbe, les firent paraître en 1776 et la publication se poursuivit jusqu'en 1783. Il y eut vingt volumes.

Maintenant que la querelle, apaisée, il y a beau jour, laisse Shakespeare définitivement conquis à notre étude assidue et à notre pratique familière, maintenant, il est sans doute permis de le reconnaître sans scandale, Shakespeare, produit devant le public français à l'improviste et dans la vérité d'une traduction relativement fidèle, devait, à bon droit l'effaroucher. Tout n'est pas servilité plate ou imbécillité d'esprit dans la disposition qui nous fait reculer, de prime abord, devant des usages et des mœurs trop opposés, trop répugnants à ceux dont nous avons longuement et profondément reçu l'empreinte. C'est le fait d'une souplesse d'intelligence assez rare que de tendre à s'y accommoder et c'est chose toute naturelle et instinctive, chez le plus grand nombre, que de se trouver choqué, offensé, alarmé, et, sans raisonner cette antipathie, d'entrer en défense. Et, par contre, si quelques-uns échappent trop à toute tentation de résistance, si, gagnés dès l'abord, ils courent d'eux-mêmes aux nouveautés, leur trop de facilité et d'empressement ne va point sans quelque air de fanfaronnade et de défi. L'initiation a ses degrés et ses pudeurs. Quand Letourneur donc immolait à Shakespeare tout le théâtre français et prétendait que, devant le dieu de l'art dramatique, il dût rentrer dans le néant, c'est à bon droit que « le sang pétillait dans les vieilles veines de Voltaire. »

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler le débat en quelques mots. On sait comment, un des premiers, Voltaire avait mis en faveur, dans le public français, les œuvres de la littérature anglaise, fait connaître Newton et Locke, imité dans ses vers Pope, Dryden et Milton, emprunté à Shakespeare lui-même l'inspiration de la *Mort de César* et bien des traits du caractère d'Orosmane[1]. En quoi il n'avait pas pris une peine inutile. « On traduisit bientôt tous les livres imprimés à Londres. On passa d'une extrémité à l'autre. On ne goûtait plus que ce qui venait de ce pays ou qui passait pour en venir. Les libraires, qui sont des marchands de modes, vendaient des romans anglais, comme on vend des rubans et des dentelles de point sous le nom d'Angleterre[2]. » Richardson, puis Young, aidant, on

1. Ce dernier point ne laisse pas d'être contestable. Voir E. Faguet, *Journal des Débats* du 11 septembre 1899.

2. *Première lettre de Voltaire à l'Académie française, lue le 25 août 1776.*

s'accoutuma à regarder le pays voisin comme la source de toute imagination et de toute poésie : quant au théâtre, nous avons vu déjà ce que les premiers *dramaturges* empruntèrent d'assistance et de modèles aux Anglais. Pour consommer la révolution du goût qu'ils méditaient, l'essentiel était de mettre sous les yeux des Français le plus grand représentant d'un art qu'on opposait au leur. Shakespeare, pour ou contre qui on prenait parti avec tant de véhémence, n'était connu encore du public que par les versions et analyses de La Place. Letourneur, secrétaire de la Librairie, avec ses deux collaborateurs, Fontaine-Malherbe et le comte de Catuélan, entreprit de faire passer tout entier dans notre langue l'œuvre du monstre ; il ne craignit point de dédier au roi sa traduction et la fit précéder d'une préface où il marquait l'intention de détromper les citoyens d'une longue erreur et de leur montrer qu'ils n'avaient jamais connu le véritable art dramatique.

Sur quoi, Voltaire ne se tint point de colère, d'autant plus qu'il ne se pardonnait pas, dans son attachement aux lettres traditionnelles, d'avoir involontairement provoqué lui-même ce qu'il jugeait une aberration détestable, en tirant le premier « quelques perles » d'un « énorme fumier ». Il envoya donc à d'Alembert, pour être lues en séance solennelle de l'Académie française, le 25 août 1776, deux lettres qui firent toute la sensation d'un oracle tombé, au loin, de lèvres révérées. Par un choix de grossièretés empruntées à divers ouvrages de Shakespeare, il faisait justice de la prétention qu'on avait de rabaisser, pour la plus grande gloire d'inventions désordonnées, la perfection même de l'art d'un Racine. Quoique plus modérés que ses lettres particulières sur le même sujet, ces deux manifestes trahissaient l'excès de l'indignation de leur auteur, en qualifiant le poète anglais de sauvage, de bas, d'effréné, d'absurde, non sans arguments à l'appui.

Un contradicteur se leva, en la personne du chevalier Rutlidge, Irlandais, fils d'un des compagnons d'armes de Charles-Édouard, comme tel éloigné de son pays, établi à demeure en France, et qualifié, par sa connaissance des deux langues, pour intervenir dans ce demêlé. Il composa une brochure[1] à la gloire de Shakespeare, faisant bon

1. *Observ. à MM. de l'Acad. franç. au sujet d'une lettre de M. de Voltaire.*

marché des bienséances de la scène française tant glorifiées par Voltaire et représentant tout ce que la vérité, l'intérêt du drame gagne aux libertés de langage, au mélange des conditions, à la franche peinture des passions populaires que se permet le poète anglais. Vint ensuite une dame de Londres, Mme Montague, qui entra à son tour en lice contre le philosophe de Ferney[1].

Il n'est pas question ici de justifier les invectives si connues de Voltaire, le « sauvage ivre », le « vilain singe », les « piloris, camouflets et bonnets d'âne » généreusement distribués par son ressentiment à « Gilles-Shakespeare » et à « Pierrot-Letourneur ». Mais, au ton ou les autres le prenaient, il était réellement bien venu à réclamer en faveur de Racine. Et c'est aussi, surtout si l'on se reporte au temps, à la soudaineté de cette révélation qui prétendait forcer d'emblée tous les respects, c'est un étonnement bien légitime que celui de La Harpe, qui n'en croyait pas ses oreilles d'une telle impudence. Entre des chefs-d'œuvre en possession d'une admiration universelle et des productions bizarres, monstrueuses, parsemées de quelques beautés éclatantes, établir seulement la comparaison lui paraissait déjà une irritante affectation de paradoxe ; aller jusqu'à réclamer pour des œuvres sans mesure commune de mérite des droits différents, mais réels, sur notre admiration ressemblait à une dépravation de goût singulière ; que si, forçant encore la présomption, on ne laissait pas d'accorder quelque mérite aux Corneille et aux Racine, tout en donnant sur eux hautement la préférence à Shakespeare, il n'y avait alors qu'à rire au nez d'un critique aussi dévoyé. Mais, en vérité, toute borne était passée et La Harpe, dans son bon sens, pensait rêver, quand on venait sérieusement dire à un pays renommé dans le monde entier pour la perfection de ses chefs-d'œuvre dramatiques : « Vous croyez avoir un théâtre et vous n'en avez pas; vous n'êtes pas même aux éléments de l'art que vous croyez enseigner aux autres. Il a existé, il y a deux cents ans, chez un peuple qui ne connaissait guère alors que la controverse et la fausse érudition, un homme, qui, seul, sans secours et sans

1. *Apologie de Shakespeare en réponse à une critique de M. de Voltaire.*

modèle, a créé le véritable art dramatique[1]. » Ce qu'il y avait de fondé, ce qu'il subsiste d'indiscutable dans ces protestations, nous sommes mieux placés pour l'apprécier, nous qui avons acquis le droit et le goût d'être pour Racine sans être contre Shakespeare. Mais bien rares étaient ceux qui pratiquaient alors cette impartialité, et dans la chaleur des horions qu'on échangeait, je ne vois guère que Meister qui, avec son ton grave et son calme imperturbable, ait, non sans pencher du côté britannique, gardé du moins, une mesure relative, estimant, pour sa part, que le système français vaut mieux pour la décence et le bon goût, l'anglais pour l'intérêt et la forte commotion du spectateur[2].

Mercier, cela va sans dire, est des plus échauffés pour Shakespeare et Letourneur et des plus agressifs dans sa prédilection. Dans cette année 1775, mémorable pour lui, à tant d'égards, au fort de sa lutte contre les comédiens, il s'avisa de donner à son insatiable activité un aliment de plus, à ses idées militantes un organe régulier et public, en faisant l'acquisition d'une feuille périodique, le *Journal des Dames*, qui traînait, depuis une quinzaine d'années, une existence précaire et fréquemment interrompue, subordonnée au crédit incertain d'une nuée de poètereaux nécessiteux, les Campigneules, les La Louptière, les Mathon de la Cour, les du Rosoy, qui, de l'un à l'autre, se l'étaient repassé. En dernier lieu, c'était une féconde productrice de menus vers, la baronne de Prinzen, devenue en secondes noces Mme de Montanclos, qui en détenait le privilège, qu'elle céda à Mercier, en mai 1775.

Les affaires du journal n'en prirent pas meilleure tournure, la notoriété en était mince, et le débit rare[3]; Mercier ne put le soutenir seulement deux ans et dut le céder dès les premiers mois de 1777 à Dorat qui en vit la fin. Jamais, tout au moins, cette menue feuille n'eut autant d'intérêt et de vie que sous la direction de Mercier, qui, de mois en

1. *Journal de Pol. et de Litt.*, 25 décembre 1777, t. III, p. 530.
2. *Corr. litt.*, XI, 380.
3. « A l'égard du *Journal des Dames*, je ne sais en quel endroit du monde on le trouve, et je ne l'irai pas chercher. » La Harpe, *Mercure*, nov. 1775, p. 209, Fréron fils le prend sur le même ton : « Je viens enfin de déterrer un exemplaire du *Journal des Dames* ». *Ann. litt.*, 1776, IV, 344.

mois, y répandait les plus ardentes confessions de ses principes.

Un des premiers usages qu'il en fit fut précisément d'annoncer au public, en termes enthousiastes, le grand travail de Letourneur. C'était par ignorance, il le déclarait, que le public français avait vanté si haut son théâtre, et faute de connaître Shakespeare qu'il décriait sur la foi de notions incomplètes ou fausses. « Ce grand poète, loin d'être jugé, n'a pas encore été lu; *adhuc sub judice lis est.* Toutes les pièces du procès ont été généreusement falsifiées en France : le jour de la vérité, pour être tardif, ne s'en lèvera pas moins, et qui sait si nous ne dirons point alors que l'art dramatique a été aussi peu connu chez nous que son véritable maître..... Si l'on ne peut juger que par comparaison de la plus ou moins grande perfection de l'art, nous osons dire que le Français a été jusqu'ici dans l'impuissance de bien juger son théâtre : il a constamment fermé l'oreille à tout ce qui pouvait le *désentraver* de ses règles arbitraires et fausses; il a été scrupuleux imitateur des premiers traits donnés, faibles linéaments où lui seul a reconnu la figure humaine, il a défié néanmoins ses voisins et, semblable au moucheron de la fable, il a sonné la charge et la victoire, il a publié que lui seul avait un théâtre, que ce théâtre était parfait, puisqu'il était le sien, et, comme il parlait à lui-même, personne ne le contredit. Quelle révolution, si, frappé tout à coup par le sentiment et l'évidence, il s'apercevait bientôt et malgré lui, que, faute de vouloir comparer, il a rétréci et atténué l'art dramatique, cet art immense et toujours varié chez le poète qu'il dédaignait[1] ! » Et reprenant le même défi, avec l'éclatante sonorité d'un cri de guerre, il annonce le sort du combat : « Le théâtre de Shakespeare une fois connu le heurtera (le nôtre) avec sa rudesse victorieuse, et il tombera comme un vieux mur cimenté d'argile cède en poussière au boulet qui le frappe[2]. »

Plus qu'un autre, il ressentit les violences de Voltaire, si peu qu'elles excédassent pourtant les siennes propres. « Depuis deux cents ans, une nation éclairée et sensible est idolâtre de Shakespeare : le peuple, qui, partout ailleurs, est, pour ainsi dire, étranger aux productions de ses poètes,

1. *Journal des Dames*, mai 1775, 209 et suiv.
2. *N. E. de la tr. fr.*, 115.

accourt en foule à ces pièces... qui le font frémir et pleurer; son enthousiasme ne se refroidit point. Mais tandis que Shakespeare enlevait ces applaudissements journaliers que nul autre n'a jamais balancés et qu'on ne se lassait point en Angleterre d'admirer cette multitude de tableaux vrais qui peignent l'homme dans tous les états, dans tous les mouvements, dans toutes les situations, Voltaire en France le traduisait en ridicule et l'appelait un sauvage ivre à qui une fermentation passagère arrachait quelques traits heureux. Les disciples du poète français, misérables échos de ces outrageantes diatribes, le représentaient, sans être trop gais eux-mêmes, sous la robe lugubre d'un habitant des cimetières, tenant en main une tête de mort avec laquelle il se plaisait à converser; cette charge grotesque était une excellente raison pour tous les beaux esprits, car elle s'accommodait très-bien avec l'ignorance où ils étaient tous de ses ouvrages dramatiques et même de la langue dans laquelle il avait écrit. Jugé de toutes parts comme si on l'eût entendu, on l'appelle un créateur de monstres, curieux d'enterrements et de noires atrocités[1]. » Là dessus, les huées de s'élever contre lui. Par bonheur, un traducteur excellent est venu en appeler de cet arrêt ridicule, en faisant passer en français, en livrant aux plus prévenus les beautés de l'original; et ce travail de traduction est, aux yeux de Mercier, un des écrits qui font le plus d'honneur aux richesses de notre langue.

Mercier sent donc vivement la grandeur de Shakespeare, il le comprend et s'en pénètre, témoin une excellente analyse qu'il a faite de la *Mort de César*[2]. Cela rentre dans l'ordre de ces « beautés vastes et irrégulières » dont nous l'avons vu avide dès l'adolescence.

Par un effet de la même ardeur, il se complaît à lire la Bible et le cœur lui bat, de la terreur sacrée que respire le livre de Job[3]. Un autre trait qui ne le rend pas moins singulier alors est sa vive curiosité pour les vieux auteurs de notre langue, ceux que n'a pas régentés Boileau et dont la libre allure n'a jamais ployé sous les férules classiques. Bien haut dans son estime il place l'auteur de

1. *B. de N.*, III, 280, 282.
2. *Ibid.*, III, 128 et suiv.
3. *T. de P.*, IX, 104.

Gargantua. « Quiconque, prononce-t-il, a lu Rabelais et n'y a vu qu'un bouffon, est un sot, s'appelât-il Voltaire[1]. » Il fait ses délices de Montaigne et le cite en maint passage de ses livres. Tout ce qui est franc d'accent, tout ce qui trahit le premier jet, le prime saut de la pensée, tout ce qui part des entrailles a sur lui une puissance d'attraction singulière; et lui-même, on l'a vu plus haut, nous a confessé l'intérêt passionné qu'il avait pris aux *Mémoires* de Retz, la tendresse de cœur qu'il avait vouée à La Fontaine. Que, dans sa pétulante impatience des opinions reçues, son goût ait été sujet à errer, nous avons eu déjà trop d'occasions de l'apercevoir, et peu importe, au surplus. Il ne nous donne pas moins le spectacle d'une intelligence avide d'étendre ses objets de connaissance et ses éléments de comparaison, jalouse de sentir, de juger par soi-même, ouverte par avance à bien des opinions grosses d'avenir. C'est par un tour assez inattendu et que nous n'eussions guère imaginé, par la volonté de livrer la pensée humaine aux seules directions de la morale qu'il avait tiré de tutelle son propre jugement et rompu si fièrement avec les rhétoriques et les poétiques. Mais le fait est qu'il y a gagné une indépendance et une fécondité de vues critiques qui devançaient les temps; et de tant de côtés différents où cet esprit toujours en travail a porté sa fougue, il n'en est guère où il n'ait laissé, au regard de la postérité, quelque hardi sillon de précurseur.

IX

Il en usait avec les vivants comme avec les morts : peu enclin à la dévotion envers les gloires réputées authentiques, s'il n'en avait, à sa guise, vérifié les titres, il ne balançait point, en revanche, à célébrer très haut les génies non encore consacrés, les nouveaux venus envers qui l'opinion lui semblait trop lente à se déclarer, trop chiche de ses faveurs. Il y en eut un, surtout, dont Mercier épousa les intérêts et servit la renommée avec la plus persévérante résolution, un écrivain bizarre, venu d'un petit village de Bourgogne à Paris, où il travaillait de son état d'imprimeur,

1. *T. de P.*, IV, 237.

partageant une existence bien chétive entre les romans innombrables qu'il vivait et racontait tour à tour, amoureux à l'état chronique et toujours assaisonnant d'attendrissements vertueux des passions dont il lui a fallu tenir registre pour n'en point ignorer le compte; avec cela, rêvant, à l'égal de ses contemporains, la rénovation et la félicité universelles, se mêlant de philosopher sur la société et sur la nature, sur la condition humaine et sur le rôle de la femme, sur le théâtre et sur la prostitution, par dessus tout écrivant, sans lettres, sous la dictée de son seul démon, des histoires de la vie réelle, de la vie populaire, toutes trempées de sentiment.

Restif de la Bretonne n'avait encore qu'une demi-réputation, équivoque et louche comme devait l'être pour lui en fin de compte la renommée posthume, lorsque parut, à la fin de 1775, son fameux roman, le *Paysan perverti*, qui fit assez de sensation pour que les uns l'attribuassent à Diderot, les autres à Beaumarchais. Meister, qui ne dissimule pas ses répugnances, le qualifie néanmoins « d'ouvrage infiniment original. » « Plein d'invraisemblances, de mauvais goût, souvent du plus mauvais ton, ce livre promène l'esprit sur les scènes de la vie les plus viles, les plus dégoûtantes, et cependant il attache, il entraîne. On peut le jeter avec indignation après en avoir lu quelques pages; mais, si la curiosité l'emporte sur ce premier mouvement, on continue à le lire, on s'y intéresse, on a beau reprendre quelquefois de l'humeur, il n'y a plus moyen de s'en dépêtrer, il faut le finir. » Et les termes de la conclusion sont pour étonner à bon droit qui connaît les méprisantes sévérités du critique : « En désirant que le pinceau de l'auteur eût été plus modeste, l'ordonnance de sa composition plus régulière et surtout le choix de ses personnages moins bas, nous l'avouerons, il y a longtemps que nous n'avons point lu d'ouvrage français où nous ayons trouvé plus d'esprit, d'invention et de génie. Où le génie va-t-il donc se nicher[1] ? » A l'air de l'éloge, on sent toutefois ce qu'il a de contraint. De fait, il y eut, dans ce succès, une part de scandale, et qui n'y nuisit point. Meister attend peu, pour les mœurs, de tableaux soi-disant moraux où les pas-

1. *Corr. litt.*, XI, 160, 161.

sions les moins retenues jouent un personnage si propre à échauffer l'esprit du lecteur.

Mais quoi! ce sont ces intentions morales dont Mercier n'a garde de douter. Rien de si conforme que le sujet de ce livre aux leçons que lui-même juge les plus salutaires pour la conscience. Le voici, tel que la *Correspondance littéraire* l'a, en quelques lignes, fort exactement résumé. « C'est l'histoire d'un jeune homme élevé dans l'innocence des mœurs champêtres qui, séduit par tous les penchants que les plaisirs de la ville peuvent exciter dans une âme faible et sensible, entraîné par l'exemple et les conseils d'un libertin, parcourt successivement tous les degrés du vice et de la corruption et finit par éprouver tous les malheurs qui en sont la suite. Ce qui contraste très ingénieusement avec ce tableau, c'est celui d'une jeune fille, née, élevée dans l'avilissement de la débauche, mais qui, ne s'y étant livrée que parce qu'elle n'avait jamais connu d'autre manière d'être, est bientôt rappelée aux sentiments les plus honnêtes par une circonstance imprévue qui la jette tout à coup dans une société où elle se trouve à portée de prendre une idée de mœurs et de décence qu'elle n'avait pu deviner jusqu'alors [1]. »

N'y avait-t-il pas là, en effet, de quoi ravir la sensibilité de Mercier? Le *Journal des Dames* retentit de ses louanges. « Peu de têtes, aujourd'hui, sont en état de concevoir, de tracer, de soutenir et d'exécuter un ouvrage de cette force, Il a de l'étendue, des caractères, de l'action, du mouvement, un aspect moral sous une forme quelquefois hideuse, enfin une grande hardiesse de pinceau.... Tout le monde l'a voulu lire et le plus grand nombre y a trouvé des peintures frappantes, des caractères fièrement dessinés, une connaissance profonde des mœurs de la capitale vue dans une certaine classe d'hommes, une énergie effrayante dans plusieurs tableaux de corruption et de crimes, des détails qui supposent dans l'auteur beaucoup d'imagination [2]. » A la vérité, lui-même, qui n'avait pas le goût timoré, ne se défendit pas, au début, de quelque malaise. « Il y a des traits de vérité et de génie, mais il n'épargne pas assez les couleurs, il les accumule et quelquefois elles sont si forte-

1. *Corr. litt.*, XI, 161.

2. Cité par P. Lacroix, *Bibliographie de Restif de la Bretonne*, Paris, Fontaine, 1875, p. 128.

ment, si durement exprimées que l'œil s'en épouvante[1]. »

Bien qu'on lût le *Paysan Perverti* et qu'on en parlât, il s'en fallait néanmoins que les critiques de profession atteignissent au degré d'enthousiasme de Mercier. Lui tint bon, et, revenant quelques années après, dans un chapitre du *Tableau de Paris*, sur cet audacieux ouvrage et son auteur, il redoubla d'éloges pour « ces compositions vastes, morales et attachantes qui caractérisent les ouvrages de l'abbé Prévost et de son heureux rival, M. Restif de la Bretonne ». « Le silence absolu des littérateurs[2] sur ce roman plein de vie et d'expression et dont si peu d'entre eux sont capables d'avoir conçu le plan et formé l'exécution, a bien droit de nous étonner et nous engage à déposer ici nos plaintes sur l'injustice ou l'insensibilité de la plupart des gens de lettres, qui n'admirent que de petites beautés froides et conventionnelles et ne savent plus reconnaître ou avouer les traits les plus frappants et les plus vigoureux d'une imagination forte et pittoresque[3]. »

On verra plus loin comment les témoignages non équivoques d'un zèle si ardent amenèrent entre les deux hommes une liaison dont nous aurons lieu de nous occuper. Pas plus en action qu'en parole, Mercier ne devait démentir ses principes.

Un ouvrage comme le *Paysan Perverti* devait le flatter pour beaucoup de raisons. D'abord il confirmait ses idées sur le roman, sur le mérite et l'intérêt dont ce genre est susceptible ; puis il répondait à ses théories morales. Quoi que l'on puisse penser du profit à retirer de ce récit, il était bien un exemple de ce que notre philosophe regardait, en littérature, comme utile aux mœurs. On n'y badinait pas avec les principes. La vertu y était peinte justement comme il l'entendait, une sensibilité toute chaude, toute vibrante, et prise à sa vraie source, la simplicité de la vie champêtre. On la voyait égarée, corrompue par les mauvaises compagnies, les conseils et les pratiques de l'athéisme et du libertinage : spectacle fait pour inspirer

1. *Ibid.*

2. Reproche injuste. Si la *Correspondance littéraire*, à la vérité, n'était pas destinée au public, ni Fréron, ni La Harpe, en revanche, n'avaient, dans leurs feuilles, omis d'en faire mention.

3. *T. de P.*, III, 120.

une horreur salutaire aux lecteurs gens de bien. Et c'est du cœur enfin que venait aussi le salut, du cœur ému de repentir et purifié dans les larmes. Ce livre où l'on ne rit pas, où l'on ne raille pas, où les choses s'appellent par leur nom, où l'on ne tente entre le mal et le bien aucune confusion dans le goût des beaux esprits, ce livre, à sa manière une œuvre de foi, prenait Mercier au plus sensible de ses propres croyances; et si l'on ajoute qu'il représentait des gens du peuple et des mœurs réelles, qu'il était vierge de toute inspiration *littéraire*, on peut le regarder comme une *illustration* précise des opinions et des sentiments que nous lui connaissons.

X

Vers ce temps, il publia lui-même, sous le titre de *Jezennemours*[1], un roman qui, à la vérité, ressemblait assez peu à celui de Restif et rangeait plutôt son auteur dans la lignée de Prévost.

Bâtard d'un jésuite, Jezennemours ignore ses parents, et ce double malheur voue ses jeunes années à l'ignorance et à la compression. Son père, qui ne l'a point perdu de vue, le fait élever dans une dure discipline par un curé de campagne et le prend ensuite, sans se découvrir à lui, dans le collège qu'il dirige à Strasbourg. On l'y forme à la terreur de l'enfer et au zèle de la Compagnie, où son salut veut qu'il entre. Voilà une âme tenue dans la contrainte, l'erreur et le fanatisme. Mais, en dépit de ces principes de mort, Jezennemours devient homme par l'esprit, le jour où les *Mondes* de Fontenelle, la *Loi naturelle*, la *Henriade* et le *Mahomet* de Voltaire lui tombent par hasard sous la main. Il devient homme par le cœur, a la rencontre d'une jeune fille qu'il aime éperdument dès le premier regard. Du même coup, elle aussi lui a donné son âme. Elle est luthérienne, mais elle a toute les vertus. C'en est fait : les lumières de la tolérance se sont deux fois révélées à Jezennemours; les prestiges dont on l'a environné se dissipent. Il ne sera pas jé-

1. Neuchâtel (Paris), Durand, 1776, 2 vol., réimprimé en 1786 sous le titre de : *Histoire d'une jeune luthérienne.*

suite. Suzanne se dérobe pareillement à un père barbare qui prétend lui imposer un mari.

Les deux amants fuient, mais ils n'ont pas moins de vertu que d'amour : c'est un frère et une sœur qui partent pour se réfugier en Allemagne, chez une tante de Suzanne, et attendre qu'il leur soit permis d'être heureux. Cependant la guerre dévaste le pays. Une bande de pillards emmène la jeune fille captive, laissant Jezennemours attaché à un arbre et plongé dans le désespoir. Un fermier général en voyage, nommé Monval, le délivre, l'emmène avec lui, le comble de bienfaits. Toutes ses recherches ayant été vaines, le pauvre amoureux se livre à ce sauveur qui le prend sous son toit et le traite en fils. En fait de bontés, il entend le convertir aux plaisirs et aux faciles amours de sa vie insouciante. Mais Jezennemours n'a que du mépris pour les joies frivoles. Le plus qu'il peut, il se tient à l'écart, levant les yeux au firmament, méditant sur la Divinité et la nature, comme il sied à un philosophe, et surtout nourrissant de souvenirs son incurable passion. Monval perd sa peine à vouloir l'humaniser ; tout en se louant de trouver tant de générosité chez un libertin athée, le jeune sage ne peut que déplorer de si profondes erreurs. Cependant il joue chez le fermier général le rôle d'animal curieux ; et celui-ci, se piquant au jeu, imagine un stratagème pour le séduire.

Les filles d'opéra ne réussissant qu'à effaroucher Jezennemours, il le présente chez une certaine Florimonde qui a été sa maîtresse, mais qui, *née pour être vertueuse*, a gardé jusque dans sa condition le goût et l'air de la décence. A son naïf ami, Monval la donne donc pour une dame d'une haute vertu dont les affaires ont besoin d'être dirigées par un jeune homme honnête et actif ; à elle, il le confie pour apprendre comment il faut vivre, et, les ayant laissés en présence dans une de ses maisons de campagne qui passe pour appartenir à Florimonde, il attend le résultat de l'expérience. Or, il arrive que la demoiselle, qui se prêtait avec répugnance à la mystification, se laisse prendre à la candeur, à la chaleur d'âme, à l'affection respectueuse de son compagnon, et il arrive aussi que Jezennemours, toujours amoureux de sa Suzanne, glisse de la mélancolie à la tendresse. Par une inconsciente méprise de sentiment, son cœur

frustré tourne vers Florimonde l'amour dont il brûle toujours pour Suzanne. Un élan de passion les entraîne tous les deux, elle éperdument éprise, lui ingénument abusé. Et quand il se réveille, se reprend, saisi de remords, et lui confesse la vérité, c'est son tour, à la pauvrette, de se désoler; elle se résigne toutefois et ne cesse point de l'aimer.

A sa grande terreur, Monval revient avec toute une joyeuse compagnie pour jouir du succès de son complot, de la conversion de Jezennemours. L'explication redoutée a lieu. Jezennemours s'enfuit plein d'horreur pour Monval et pour Florimonde. Le hasard le conduit vers une maison retirée qu'habite un vieillard, un ancien officier, M. de Chaterbaune. Il s'y voit aussitôt accueilli, hébergé, traité en ami, car dans l'humanité idéale que dépeint Mercier, cœurs et portes ne refusent jamais de s'ouvrir. Le maître de cette demeure hospitalière attend le retour de son fils récemment marié. A l'arrivée du jeune couple, coup de théâtre. La nouvelle épousée, la bru du vieillard, c'est Suzanne. Toujours fidèle à son amant, c'est parce qu'elle l'a cru mort, qu'elle a cédé aux supplications du vaillant soldat qui l'a sauvée de ses ravisseurs. En lui donnant sa main, elle l'a loyalement averti qu'elle n'y pouvait ajouter son amour. Voilà toute une famille dans la consternation; mais, comme la justice y règne dans les cœurs, on reconnaît que ce n'est de la faute de personne, et si Jezennemours n'y perd pas l'amitié du beau-père de Suzanne, je ne jurerais même point qu'il n'y gagne pas celle de son mari. La situation pourtant serait inextricable sans un incident qui donne aux choses une tournure nouvelle.

L'estimable vieillard pleure le sort d'une fille qui lui a été enlevée dès l'enfance et dont il ne sait rien. Jezennemours voit son portrait, reconnaît Florimonde, apprend à Chaterbaune la triste vérité et s'offre à le conduire auprès de l'égarée. A peine leurs regards se sont-ils échangés que le père meurt de saisissement, et la catastrophe précipite chez la fille un repentir que ses sentiments secrets sollicilaient déjà, bien qu'elle n'eût pas la force de leur sacrifier une servitude acceptée depuis si longtemps. Elle se retire au cloître pour y achever sa vie dans la pénitence. Jezennemours retourne aux lieux où on l'attend. Il s'acquitte de son funèbre message. Tous se livrent à la douleur. Le jeune Cha-

terbaune décide qu'il ira voir sa sœur si tragiquement retrouvée et, en son absence, il confie Suzanne à Jezennemours.

Une fois loin, il leur écrit qu'il ne veut pas contrarier leur amour et les droits antérieurs que tous deux en tiennent, il déclare annulés les siens qu'il doit à une méprise, il les laisse libres de s'aimer et part pour l'Amérique où il aura soin qu'on ne retrouve pas sa trace. Comme on le pense bien, il ne l'emporte pas en magnanimité. Comment Suzanne et Jezennemours seraient-ils heureux par un tel sacrifice? Ils décident donc d'un commun accord, elle de se retirer dans le même couvent que Florimonde, lui de se mettre à la recherche de Chaterbaune, jusqu'à ce que ce dernier, enfin retrouvé, soit ramené de force au foyer dont il s'exile. Naturellement, les recherches de Jezennemours sont longues. Chemin faisant, il rencontre en Amérique le terrible jésuite dont il avait fui la tyrannie. Mais celui-ci a bien changé de sentiments : la Compagnie est dissoute, il est redevenu un homme comme les autres et parle fort librement du passé, dont il n'a gardé ni l'esprit ni la doctrine. Il avoue à Jezennemours le secret de sa naissance, et les deux hommes tombent aux bras l'un de l'autre. Les recherches du jeune voyageur menacent d'être vaines, mais il a juré de ne point rentrer en Europe sans Chaterbaune ; en attendant, il prend patience et vit dans une étroite intimité avec son père. Un jour le hasard les met en présence d'un étranger qui se meurt dans une cabane isolée. Jezennemours reconnait Chaterbaune, lui apprend ses longues démarches, s'efforce de le ramener à Suzanne gagnée par un si rare dévouement, à Suzanne pour qui il n'est plus de bonheur sans lui. Trop tard, l'exilé meurt parmi des consolations si douces et Jezennemours, ayant rempli sa mission, retourne auprès de Suzanne qu'il pourra enfin épouser.

La donnée première de ce récit appartenait, à ce que nous apprend Meister, à un roman allemand, l'*Agathon* de Wieland[1], mais Mercier ne s'était pas fait faute de l'embellir[2]

1. *Corr. litt.*, XI, 275.

2. Aussi ne souffrait-il pas qu'on appelât son ouvrage une traduction. Jalousement il le déclarait original (*Papiers de M. Duca*), et avec beaucoup de bonne foi, sans aucune intention de larcin, cela va sans dire. Ainsi que je l'ai déjà dit en une autre occasion, Mercier avouait sans détour les emprunts dont il se reconnaissait comptable. Ainsi fit-il, malgré les remaniements qu'il s'y était permis, lorsqu'il publia en

d'une foule de rencontres, de reconnaissances, de péripéties romanesques dans le goût de l'abbé Prévost dont on sait combien il avait subi le charme. Certes il nous est trop facile de sourire de ces invraisemblances naïves, de ces ressorts surannés[1]. Nous en réclamons d'autres qui, peut-être, ne paraîtront pas moins grinçants un jour. Ce qui importe davantage, c'est de démêler, dans le genre de pathétique auquel on les fait servir, le tour particulier de l'imagination de Mercier et l'objet préféré de ses leçons morales. Quels sont les dons qu'il place au-dessus de tous les autres et dont il se plaît à parer son héros? Un esprit grave, un cœur tendre, une âme de philosophe amoureux. Et quel est le mal dont il a surtout horreur? Le mal de l'oppression de pensée qui arrête les consciences dans leur élan de droite croissance; le mal de la légèreté, du relâchement, qui les rabaisse à des plaisirs égoïstes et grossiers, les fait déchoir des hautes contemplations et tarit en elles la faculté d'émotion. Il n'admet pas qu'on rabatte rien du vrai, qu'on prenne des libertés avec la vocation de l'âme, que l'on compose avec elle, qu'on se dissipe et qu'on folâtre.

De ces règles de démarcation si tranchées, il résulte de

1789 une version française du roman dialogué d'*Alcibiade* que l'Allemand Meissner avait composé d'après Plutarque. Et, puisque je suis sur le chapitre des traductions dont Mercier se fit l'éditeur, j'ajouterai seulement pour mémoire que le bibliographe Quérard lui prête aussi ce rôle à l'endroit de deux romans anglais, *les Malhevrs du sentiment*, de Fielding, et la *Belle Syrienne* qui est anonyme. Or, en ce qui concerne le second, tout au moins, aucun indice ne donne à supposer que notre auteur s'en soit mêlé.

1. La malveillance de l'*Année littéraire* ne laissa pas de s'exercer encore et assez judicieusement sur ce livre. « Qu'est-ce que Jezennemours? Un froid jeune homme, philosophe ébauché, toujours dissertant, toujours *élevant son âme par le grand spectacle de la nature*, qui donne niaisement dans tous les pièges et que son enthousiasme factice et guindé pour la vertu rend souvent ridicule ». 1776, I, 236. Meister, au contraire, se montre moins revêche que son prédécesseur Grimm. Il aperçoit dans *Jezennemours* « des pensées et des situations originales, de la candeur, de l'honnêteté, de la force et de la chaleur, un plan broché à la hâte, des peintures triviales et des détails de mauvais goût ». La première partie lui plaît décidément, mais quand il s'écarte de son modèle allemand, l'ouvrage faiblit, *loc. cit.* XI, 275. Selon La Harpe, « ce roman respire l'honnêteté et la vertu, comme tous les ouvrages du même écrivain ». Peu de naturel, au reste, style inégal et souvent enflé. *Journ. de Polit. et de Litt.*, 1776, II, 564-565.

graves atteintes à l'exacte description des hommes réels, les mêmes dont les drames nous ont déjà offert tant d'exemples. Ainsi, dans sa sainte colère contre le fanatisme, Mercier, s'il a les Jésuites à dépeindre, fera d'eux tous, sans exception, des hypocrites raffinés, machinateurs profonds de perpétuels complots; et, pour que le lecteur ne coure aucun risque de prendre le change là-dessus, il le leur fait avouer à eux-mêmes, quand ils conversent sans témoins. On a vu l'effet naïf de la même préoccupation dans le drame de la *Destruction de la Ligue*, où des curés ligueurs se félicitent sous cape de la crédulité de leurs victimes. Dans *Jezennemours*, qui précède ce drame de plusieurs années, les Jésuites ne sont pas d'une effronterie moins candide. L'un d'eux vante au jeune écolier la bonne vie qu'on mène à la faveur d'une réputation d'austérité, les jouissances secrètes de domination, les plaisirs clandestins qu'elle dissimule. En vérité, il n'est bonnes intentions qui tiennent. Même pour servir la tolérance et confondre le fanatisme, de telles imaginations vont trop à l'encontre de la plus humble vraisemblance; elles sentent trop, en un mot, la polémique familière à certains romans-feuilletons. Mercier, accusé à ce propos d'avoir commis un acte d'impardonnable ingratitude envers ses anciens maîtres[1], put bien, en note d'une édition postérieure de son livre, repousser cette calomnie et protester qu'il avait fait toutes ses études dans l'Université de Paris. Pour avoir mis hors de cause son indépendance personnelle à l'égard des Jésuites, il n'en demeure pas moins convaincu de les avoir grossièrement travestis; et c'est, tout au moins dans le domaine de l'art, un grief qui compte[2].

De même aussi, l'observation chez lui gagnerait en exactitude s'il voulait se résoudre à entrer un peu dans les replis de l'âme des libertins. Leurs faibleseses sont fort susceptibles de degrés, et Mercier, qui avait si familièrement vécu avec Crébillon le fils, devait bien savoir par expérience que les hommes qui prennent la vie un peu trop gaiement ne sont

1. *Ann. Litt.*, 1776, I, 237.

2. « Est-il de l'âme généreuse d'un philosophe, demande en outre Fréron fils, d'insulter dans le malheur à un petit nombre d'infortunés qui survivent encore au coup qui les a frappés ? » *Ibid.* La célèbre Compagnie, frappée par le Parlement de Paris en 1762, venait d'être abolie par le pape Clément XIV en 1773.

point toujours perdus sans ressources. Peut-être est-ce à lui ou à quelqu'un de ses pairs qu'il songeait en traçant le portrait du fermier général Monval qu'il veut bien reconnaître humain et généreux malgré son impénitence endurcie. Dans cette physionomie, au reste, peut-être a-t-il mis plus de juste ressemblance que dans aucune autre, et les propos qu'il lui prête, relevés, dans leur placidité souriante, d'une pointe de cynisme discrètement courtoise, ne laissent pas d'avoir leur saveur.

Mais, avec tout cela, l'auteur a trop pour lui les yeux de Jezennemours. Par contre, aux gens vertueux il fait trop un mérite de ne se point dérider. Les vertus qui jouissent si copieusement d'elles-mêmes et ne vivent que d'amour, ont quelque chose de guindé, de monotone et de faux qui nous impatiente. C'est, toute occasion nous ramène à le constater, l'écueil des plus belles qualités de Mercier. Dans le zèle de sa prédication morale, pour ne laisser aucun doute, aucune issue à ses lecteurs, il charge, il outre la laideur du vice, comme la beauté de la vertu, et il prête à celle-ci une redoutable rigidité. Pareillement, pour mettre dans tout son lustre une vertu qui, par excellence, consiste à s'exalter et à s'attendrir, il la représente identique dans le cœur de tous les gens vertueux. Entre eux, ils ont plus qu'un air de famille, ce sont vraiment des ménechmes. Ils ont tous le même abandon de cœur, la même facilité aux larmes, la même promptitude au sacrifice, le même langage échauffé; comme tous les Jésuites ont la même perfidie tortueuse, comme tous les libertins ont la même sécheresse d'âme, la même indifférence morale.

Enfin, rien n'étant si propre à exciter chez le lecteur une émulation généreuse, un redoublement d'énergie, que le spectacle de malheurs rares, d'épreuves exceptionnelles qui exercent les nobles cœurs sans les lasser ni les décourager, il placera ses héros dans les situations les plus inouïes, il les mettra aux prises avec les circonstances les plus exceptionnelles. De là les reconnaissances, les rencontres imprévues, les combats imaginés à plaisir entre l'amour et le devoir. Ce qui souffre le plus de telles inventions, c'est la vérité, cela va sans dire. La critique est assez grave, je pense, mais ne doit point toutefois faire méconnaître ce qu'il y a réellement, dans ce singulier

récit, de chaleur communicative et d'intérêt animé.

Au reste, dans le faux comme dans le vrai, il est curieux d'observer combien l'instinct de Mercier le dirigeait dans les voies de l'avenir. Ce jeune homme d'origine mystérieuse et dont le grand cœur triomphe du destin, ce philosophe précoce, enthousiaste et solennel, quelle nombreuse lignée d'amoureux romantiques, sensibles et inspirés, il aura pour petits-neveux! Et cette religion de l'amour, ce culte étrange que la pauvre âme humaine aveuglée rend à la plus arbitraire et à la plus tyrannique des forces qui l'oppriment, cette fureur de glorifier son mal et de s'honorer si haut en lui, ne la reconnaît-on point ici, l'inspiration de toute la littérature de 1830, le principe premier de tant d'éloquence et de tant de divagation? Enfin, jusque dans un détail significatif, le mari héroïque s'immolant aux sublimes amours de sa femme, n'est-il point surprenant de voir Mercier devancer le délire de sensibilité d'une George Sand, le paradoxe fameux qui dénouera, non sans scandale, le roman de *Jacques*? Que cette portion du patrimoine romantique, sur laquelle il aurait ainsi des prétentions antérieures à élever, soit de nature à lui faire un fort grand honneur, ce n'est pas ce que je prétends. Mais il est digne de remarque, en vérité, que chez cet héritier de l'abbé Prévost, le *sentiment* prête à l'invention romanesque des accents qui ont le son de l'avenir. Entre le XVIIIe siècle et la génération des George Sand et des Musset, ce n'est pas un des moindres signes d'une filiation qu'à première vue tant de différences apparentes s'accorderaient à démentir. Pour se faire, au total, une idée complète de la nature de Mercier, rien de plus instructif, de plus expressif, que de reconnaître dans les transports de fièvre de 1830 le terme logique où aboutit l'intempérance de sa sensibilité et, si j'ose m'exprimer ainsi, son authentique *préromantisme*. Comme au théâtre, on le voit, c'est la passion de servir l'humanité qui altère en lui la notion exacte de cette humanité, qui égare des facultés lucides dont tant de vues originales, tant de pénétration critique, nous ont fourni la preuve. A coup sûr, dans *Jezennemours*, rien ne rappelle le malicieux historien d'*Izerben, poète arabe*, et rien ne trahit l'observateur de la réalité, le peintre des mœurs que le *Tableau de Paris* va nous montrer à l'œuvre.

CHAPITRE VI

Mercier en Suisse. — Le Tableau de Paris. — Mercier observateur des mœurs. — Le Parallèle de Paris et de Londres.

I. Mésaventure de l'abbé Raynal. — Première publication du *Tableau de Paris*. — Mercier juge plus prudent d'aller écrire outre frontière. — Son séjour à Neuchâtel. — Sentiment vif et poétique des beautés naturelles qu'il y contemple. — Laisse pressentir par endroits un précurseur de Lamartine. — Rencontres et relations. — Lavater. — Le prince Henri de Prusse. — Le marquis de Langle. — Osterwald et sa famille.

II. Le *Tableau de Paris*. — Intention philanthropique du livre. — Originalité de la tentative. — Aptitude particulière à l'entreprendre : goût de l'observation et sympathie dans la curiosité. — Mercier a pour son temps un faible déclaré et pour son pays la passion la plus tendre. — Image enthousiaste qu'il trace du Parisien cultivé. — L'esprit de réforme ne fait donc pas tort à l'attention bienveillante : l'un et l'autre garantissent le zèle de l'enquête. — Dons variés que cet ouvrage manifeste.

III. Transports d'imagination poétique à considérer la grande ville et ses destinées. — Frémissantes visions d'avenir et pieuse contemplation du passé. — Attrait des vieilles légendes. — L'histoire à travers les rues.

IV. La joie de vivre. — Esprit philosophique et front morose ne vont point de pair en ce siècle. — Mercier badaud avec délices. — Attention aux minuties, application à les décrire : c'est du nouveau et qui sera fécond. — Combien il aime le pavé de Paris. — Promeneur amusé et attendri. — La lecture des affiches. — Le tumulte et le danger des voitures. — Le vendeur de tisane et le montreur de verres grossissants. — Le Pont-Neuf. — *Le Charlatan ou le Docteur Sacroton*. — Vendeurs d'orviétan et racoleurs. — L'orgue de Barbarie. — Cacophonie des cris de Paris. — Scènes et rixes de cabaret.

V. Psychologie du Parisien. — Léger, prompt à s'engouer, versatile. — Amour-propre naïf, ignorance de l'étranger, crédulité. — La nation devient triste. — Insouciance et inertie en matière politique.

— Entretenues, d'ailleurs, et presque justifiées par une autorité débonnaire.

VI. Traits en action du caractère parisien. — Mercier curieux des plaisirs populaires. — L'embarquement pour Saint-Cloud. — La Saint-Louis. — La cavalcade des huissiers. — Le Suisse de la rue aux Ours. — Ce qu'on voyait à la Sainte-Chapelle dans la nuit du jeudi au vendredi saint. — Spectacles extraordinaires : le Feu de la Paix en 1763 ; l'ascension de l'aérostat monté par Charles et Robert (1783). — Mercier sur le passage des grands de la terre. — Moindres passe-temps. — Le Jardin de l'Infante. — L'Enclos des Chartreux. — Le quartier du Marais. — Coup d'œil sur un couvent de femmes. — Quelques types crayonnés au hasard de la rencontre. — Une audience ministérielle.

VII. Le paradis des curieux. — *Entretiens du Palais-Royal*. — *Entretiens des Tuileries*. — Modes significatives qui annoncent un notable changement dans les mœurs. — L'habit noir. — La canne remplace l'épée. — L'anglomanie. — Premières atteintes qu'elle porte à la politesse des mœurs.

VIII. La vie de société : renseignements inestimables que le *Tableau* nous fournit. — Malgré le légitime renom qu'elle a laissé, elle a ses imperfections, les unes plus récentes, les autres plus anciennes. — Banalité croissante dans les relations. — Esprits et propos médiocres. — Portraits peu flattés : fats du temps. — Quelques types de Parisiennes élégantes. — Le langage en vogue : excessif dans les termes, timide quant aux idées. — *L'ironie, âme de nos discours*. — Pas d'opinions courageuses. — Trop d'esprit, trop de facilité : *on justifie tout et le vice même*. — Perplexités de Mercier.

IX. Certes cette société a ses plaies. — Les femmes et le mariage : noblesse et gens de finance ; le mauvais exemple gagne la bourgeoisie. — L'adultère. — Les séparations. — Vie conjugale de pure façade. — Le célibat en faveur.

X. Justes éloges qu'il faut, en revanche, accorder à cette société. — La civilité a cessé d'être le partage d'une élite. — Elle est presque une vertu. — Adoucissement qu'elle apporte aux mœurs. — Lieux de choix où elle brille dans sa fleur. — Elle est tout de bon une vertu. — Perfection de l'hospitalité. — Pratique incomparable de l'amitié. — L'amour à l'état tempéré : que s'il y fallait voir un trait propre à ce siècle, ce serait donc plutôt le cas de l'en louer. — Sur la fameuse immoralité tant reprochée au XVIIIe siècle. — Sur les classes plus modestes de la société.

XI. Richesse et misère. — La puissance de l'argent. — La fureur de jouir : agiotage, usure, placements à fonds perdus. — Les petits et les pauvres : dureté de leur sort, difficulté de vivre. — Pour réprimer les cruels excès de l'inégalité, Mercier réclame une tribune publique aux harangues, des censeurs des mœurs, des lois somptuaires même une limitation légale de la propriété. — Les remèdes empi-

riques ne lui font pas peur non plus ; il prend la défense du jeu, de la loterie. — Rôle providentiel des prodigues.

XII. La bienfaisance et ses merveilles. — La Société Philanthropique. — La charité chez les femmes. — L'art de quêter. — Fondations généreuses. — La sollicitude de l'administration n'est pas non plus en défaut. — Moyens de défense contre l'incendie. — Secours aux blessés. — Progrès de la salubrité, de l'hygiène publiques. — Un précurseur de Mercier : Raoul Spifame. — Heureux signes d'acheminement vers l'an 2440.

XIII. Idées et institutions religieuses. — Esprit de déférence et de sympathie qui anime Mercier. — Satires bénignes. — Alors même qu'il réclame, le philosophe garde un ton mesuré. — Progrès manifestes de la tolérance. — Elle touche de bien près à l'insouciance. — C'est plus que Mercier ne demande. — Indices plus rassurants qui attestent la persistance du sentiment religieux. — Le respect, d'ailleurs, ne fait pas tort, chez Mercier, à l'indépendance des appréciations.

XIV. Vues politiques de Mercier. — La personne royale trop inaccessible. — Privilèges de la noblesse. — Abus de la fiscalité. — Imperfections du système judiciaire. — Rigoureuse réglementation du commerce. — Rigueur barbare des lois pénales. — La police : raffinements de l'espionnage. — La surveillance des nouvelles. — Le secret des lettres. — Pouvoirs exorbitants du lieutenant de police. — Régime de terreur qui pèse sur les prostituées et les mendiants. — Une visite au donjon de Vincennes.

XV. Contre-partie. — Les mauvais principes ne produisent pas la totalité de leurs effets. — On a beau jeu, d'ailleurs, à reprendre les excès de l'autorité : sa tâche est-elle donc si facile ? — Il y a des moyens sommaires qui ne laissent pas d'être bienfaisants : ainsi, en mainte occasion, des lettres de cachet elles-mêmes. — Bon vouloir manifeste de ceux qui gouvernent. — Améliorations notables et multipliées. — L'auteur achève son livre sur des paroles de foi et d'espoir.

XVI. Jugement sur le *Tableau*. — Confiance excessive, nul soupçon des catastrophes imminentes. — Cet aveuglement est un trait commun à toute la génération que Mercier a voulu peindre. — Heureux concours de qualités qui lui a permis de composer cet ouvrage. — D'autre part, la confusion, la précipitation et les défaillances de style qu'elle entraîne étaient presque inséparables d'un labeur si exigeant. — Prédécesseurs de Mercier. — Ils n'ont, les uns ou les autres, accompli que des parcelles diverses de la tâche remplie par lui en totalité. — Accueil que le *Tableau* obtint de l'étranger. — Un illustrateur du *Tableau* : Dunker. — Le *Tableau* plagié. — Articles du *Courrier de l'Europe* et du *Journal de Neuchâtel*. — Silence des journaux de Paris. — Mauvais vouloir des critiques parisiens. — Il ne saurait nous dissimuler l'importance réelle que l'opinion publique

reconnut à l'œuvre de Mercier. — Toute une littérature en procède. — Caractère unique du *Tableau*, tant au regard des imitateurs qu'à celui des prédécesseurs.

XVII. Projet d'un *Tableau de la France*, d'un *Tableau de Versailles*. — Surtout, en regard de la société française, Mercier est possédé du désir d'en peindre une autre qui lui serve de modèle, la société anglaise, objet de toutes ses admirations. — Il aspire ardemment à l'alliance des deux nations. — Cette opinion, peu populaire, a d'ailleurs ses partisans. — Communications croissantes entre les deux peuples. — Le *Courrier de l'Europe*. — Les *Annales* de Linguet. — Echange de modes et d'usages. — Le chevalier Rutlidge.

XVIII. Mercier a exécuté son dessein : un parallèle de Paris et de Londres inédit subsiste parmi ses papiers. — Date du voyage. — Dessein de l'ouvrage ; limites où l'auteur entend le contenir. — Lacunes regrettables.

XIX. La traversée : rencontre plaisante. — Opiniâtres mésintelligences des deux peuples. — Raisons politiques et religieuses de leurs mutuelles préventions. — L'aspect de Londres comparé à celui de Paris. — Témoignages moins favorables d'autres observateurs : le peuple à Londres a davantage l'apparence de la pauvreté ; plus d'initiative et de goût chez le travailleur français que chez l'anglais. — Humeur insoumise du peuple de Londres : Mercier en tire l'indice d'une volonté plus consciente d'elle-même. — L'office religieux à Paris et à Londres. — L'emploi du dimanche. — L'appareil de la royauté. — Le pouvoir ministériel. — Les formes judiciaires.

XX. L'autorité paternelle — La liberté de tester. — L'éducation des enfants. — Le choix des professions. — La liberté d'opinion. — L'esprit de décision, d'entreprise, l'habitude de délibérer en commun, les *clubs*. — Philanthropie raisonnée et agissante : hôpitaux, maisons de fous, prisons. — Commodité, salubrité des logis. — Moyens de transport. — Comment on fait emplette à Londres. — Les théâtres. — Les plaisirs populaires. — Le Vauxhall. — Guinguettes anglaises. — La nourriture.

XXI. Jugement sur le *Parallèle*. — Partialité systématique de Mercier. — Rançon de certaines supériorités attribuées au peuple de Londres. — La vie commune plus douce à Paris qu'à Londres : témoignage de Rutlidge. — Ce que les mœurs anglaises retiennent de brutalité. — L'action de la femme ne s'y est pas exercée comme chez nous pour les adoucir. — Le souvenir que Moore emporte des Françaises ne tourne pas à l'avantage des femmes de son pays. — L'inégalité des rangs a, en France, des compensations qui frappent les étrangers : telle, la place que tiennent les gens de lettres dans nos sociétés. — Enthousiasme des Français pour la couronne, la cour ; plus de sang-froid, selon Mercier, convient à la juste fierté des Anglais qui se sentent des hommes libres ; mais le travers reproché aux Français n'est, après tout, que l'expression, et très fervente, de leur sentiment national. — La réalité des choses plus accommodante que les prin-

cipes. — Tout le long du *Tableau*, Mercier en témoignait. — Dans la description du peuple qu'il propose pour modèle à ses compatriotes, revit quelque peu du dogmatisme de l'*An 2440*.

I

Au printemps de 1781, les choses semblaient tourner mal pour les écrivains de pensée trop libre et de plume trop prompte. Un d'eux, et non des moindres, venait d'en faire l'épreuve. Depuis quelque dix ans, l'*histoire philosophique du Commerce des Européens dans les deux Indes* était en possession d'un succès prodigieux : l'engouement général l'égalait presque à l'*Esprit des Lois*. Il ne s'était guère rien écrit encore de plus audacieux que ce livre qui, de l'aveu d'un contemporain, ne respectait que trois choses, la morale, les femmes et les philosophes[1]. Pourtant, comme il avait paru anonyme, l'autorité se montra débonnaire, ainsi qu'elle l'était pour tant d'ouvrages privés d'autorisation, défendus en principe et universellement colportés. Deux éditions successives purent s'épuiser (1772 et 1774), la seconde l'emportant en étendue et en audace sur la première, sans que les pouvoirs publics en demandassent aucun compte à l'auteur dont chacun, d'ailleurs, répétait le nom ; et sous le bénéfice de cette complaisance, les privilèges les plus authentiques de la célébrité furent publiquement acquis à l'abbé Raynal. Selon le mot de Garat, il tenait dans le monde l'état d'un maître des cérémonies de la philosophie « qui présentait les talents naissants aux talents illustres, les gens de lettres aux manufacturiers et aux négociants, aux fermiers généraux et aux ministres[2]. » Les débutants se faisaient introduire chez lui, les étrangers recherchaient l'accès de sa maison, et il donnait des déjeuners fameux où ce fut une mode aux plus jolies femmes de venir prendre le café, le thé, le cacao et les liqueurs des îles avec l'historien attitré des terroirs exotiques[3]. Une curieuse image était restée dans l'esprit de Mercier de ces brillantes assem-

1. *Corr. litt.*, x, 455.

2. *Mém. hist. sur le* XVIIIe *siècle*, I, 108.

3. « Personne, dit malicieusement Mercier, n'était mieux instruit de la traite des nègres que l'abbé Raynal, car il y avait placé des fonds très avantageusement; de là sa véhémente sortie contre ce trafic monstrueux. » *Papiers de M. Duca.*

blées de diplomates, de princes italiens, de barons allemands, où le pétulant vieillard, gasconnant de tous ses poumons, faisant le galant malgré sa figure, baisant les beaux bras des dames, se montrait intarissable en anecdotes, en historiettes et en compliments[1]. Les douceurs de ce sort, les flatteries de la renommée, le grand crédit que lui donnait son âge égarèrent l'imprudent Raynal. La persécution lui ayant refusé ses honneurs, il la provoqua résolument et fit annoncer à grand bruit une édition nouvelle de son ouvrage, considérablement agrandie, parée de toutes les recherches de la gravure et de la typographie, et destinée à renchérir sur toutes les hardiesses auxquelles on était demeuré sourd. Son nom et son portrait en décoraient le titre[2]. Au pis-aller, pensait-il, il encourait quelques mois de Bastille, faits pour servir à miracle les intérêts de son ambition. Il lui en coûta la prospérité et la sécurité, le sol de la France et les rentes et pensions dont il jouissait. Le téméraire écrit ayant franchi la frontière, au mépris de prohibitions rigoureuses, la saisie fut prononcée, un décret de prise de corps rendu contre l'auteur, qui n'eut que le temps de s'y soustraire, et le Parlement, par un arrêt solennel du 21 mai 1781, réduisit à la triste condition de fugitif le trop confiant philosophe qui avait oublié la modestie dans l'impunité[3].

Sous ces auspices assez inquiétants, parurent, peu de jours après, en juin 1781, et sous le titre de *Tableau de Paris*, deux volumes qui, assure Meister, contenaient « sur la religion, sur le culte, sur les prêtres, sur l'administration, sur les ministres, sur le crédit public, une foule d'assertions, non seulement tout aussi indiscrètes, tout aussi violentes, mais encore plus hasardées, plus essentiellement répréhensibles que toutes celles qui avaient fait proscrire si sévèrement

1. *Papiers de M. Duca.*

2. « L'abbé Raynal, ajoute encore Mercier, prêchait dans ma jeunesse. *Les grandeurs de Jésus-Christ* et son nom étaient en toutes lettres dans ces pieuses affiches que surmontent ces mots : *Aux âmes dévotes.* Puis ce nom longtemps affiché aux portes des églises se trouva tout-à-coup à la tête de l'*Histoire philosophique des deux Indes*, livre où il abdique radicalement la prêtrise. » *Ibid.*

3. « On n'avait rien dit à son livre, tant qu'il n'y avait pas mis son nom ; il fut persécuté dès qu'il l'eut avoué. Réquisitoire, mandement et tout vint fondre sur lui à la fois. » *Ibid.*

l'abbé Raynal et son livre[1]. » Tout semblait annoncer des poursuites. Point de signature, mais le public nomma d'une commune voix M. Mercier, le dramaturge, et ce dernier, d'ailleurs, mit quelque fierté à se déclarer. Le livre avait été imprimé à l'étranger par un éditeur de Neuchâtel qui, se trouvant à Paris, fut arrêté et sommé de dénoncer le coupable, à quoi il se refusa. Mercier alors se présenta de lui-même au lieutenant de police Lenoir et, tirant de sa poche un exemplaire du *Tableau* : « Monsieur, lui dit-il, j'ai appris que vous cherchiez l'auteur de cet ouvrage : voici en même temps le livre et l'auteur[2]. » Il se trouva, par bonheur, qu'on ne lui en voulait point sérieusement, car le libraire fut élargi et l'affaire en resta là.

Faut-il croire, comme le prétend Métra, que Mercier le dut aux bons offices de Lenoir qui, touché du procédé, se serait entremis avec succès auprès de Maurepas[3]? Ou bien est il vrai, comme Mercier l'affirme, que le lieutenant de police, servant le ressentiment d'un commis qui avait mal pris certain chapitre du *Tableau* sur les gens de son état, ait, tout en lui prodiguant des paroles caressantes, sollicité contre lui une lettre de cachet[4], et que, par conséquent, il ne fut pour rien dans l'heureuse issue de l'aventure? Toujours est-il que, malgré l'ombrage que certains endroits auraient pu donner, le *Tableau de Paris* courut à volonté dans le monde, y fit une fortune éclatante et se répandit en grande abondance, sans plus rencontrer de contrariété[5]. Meister va jusqu'à expliquer l'arrestation de l'éditeur en disant qu'on le soupçonnait surtout d'avoir contribué à l'introduction clandestine du livre de Raynal; philosophiquement, il conclut de l'exemple de Mercier qu'il faut, même pour être arrêté, obtenir l'aide des circonstances et que le destin des livres n'a pas moins de caprice que celui des hommes[6].

Mercier, cependant, en défiance de Lenoir, et averti, d'ailleurs, par le souvenir peu gracieux de ses relations an-

1. *Corr. litt.*, XIII, 31.
2. *Mém. secr.*, XVII, 307. *Corr. secr.*, XI, 286.
3. *Corr. secr.*, XI, 286.
4. *De J.-J. R.*, II, 170.
5. En 1781, les colporteurs le vendaient sous le manteau. *Corr. secr.*, XI, 343. En 1783, « ce livre, d'abord prohibé, se vend publiquement ». *Mém. secr.*, XXIII, 80.
6. *Corr. litt.*, XIII, 31.

térieures avec les agents du pouvoir, par l'interdiction de l'*An 2440*, par le commencement d'éveil qu'avaient donné, en leur temps, son *Olinde* et son *Jean Hennuyer*, par la mémoire récente enfin des arguments dont le duc de Duras avait failli user, lors du démêlé avec les comédiens, Mercier jugea que pour se faire « le censeur des administrations vicieuses[1] », il était à propos d'écrire à quelque distance du censeur royal. Il quitta donc son logis de la rue des Noyers et partit, dès le mois de juillet 1781, en compagnie de son éditeur, pour Neuchâtel, où il allait, tout à loisir, reprendre en de vastes proportions l'œuvre à peine ébauchée du *Tableau*. Désavouant, comme défectueuse et exécutée hors de sa présence, l'édition de 1781[2], il en entreprit une autre dont les quatre premiers volumes parurent au début de 1782, suivis eux-mêmes de quatre autres dès l'été de l'année suivante (1783). Ce n'est que cinq ans après, en 1788, dans une période différente de la vie de Mercier, que les quatre derniers devaient conduire à son achèvement définitif un ouvrage dont le succès déterminait l'extension. Non content de livrer aux presses huit tomes dont le contenu formait 674 chapitres, l'infatigable écrivain, installé à Neuchâtel, dans le voisinage de ses éditeurs, les membres de l'importante *Société typographique*, donna au public dans le même temps les *Portraits des rois de France* en quatre volumes (1783), les mélanges divers compris sous le titre de *Mon Bonnet de Nuit*, et formant aussi quatre volumes (1784 et 1785)[3],

1. *T. de P.*, VIII, 307.

2. Encore plus résolument désavouait-il une contre façon exécutée d'après l'édition de 1781 par le sr Samuel Fauche père, de Neuchâtel. Edon de 1782 : *Avertissement des éditeurs.*

3. Les nombreux extraits qu'il m'a fournis ont permis, sans doute, d'apprécier tout ce qu'il y a, dans ce recueil, d'intérêt et de variété. « Je ne sais quelle mobilité, dit avec raison Chaillet, je ne sais quelle volubilité de pensée et de style fait un des principaux agréments de cet ouvrage. » *Journ. helv.*, 15 mai 1784, p. 369. Annonçant ce nouveau livre de Mercier, Métra écrivit : « On y voit toute l'énergie de sa plume abandonnée à elle-même. » *Corr. secr.*, XVI, 268. Meister lui-même ne laissa pas d'y relever « beaucoup d'excellentes choses. » *Corr. litt.*, XIV, 6. A consulter Quérard, on serait tenté de penser que, sous un titre presque semblable, *Mon Bonnet du Matin*, Lausanne 1787, Mercier a rassemblé d'autres fruits épars de sa pensée vagabonde. Mais j'ai tout lieu de croire qu'il s'agit d'une simple spéculation de librairie, d'une édition rhabillée de la même œuvre.

et enfin diverses pièces de théâtre[1]. Quatre années durant, il vécut en Suisse, quatre années coupées de courses dans le pays et de quelques apparitions à Paris, mais passées principalement à Neuchâtel dans un recueillement laborieux dont il nous a confessé les délices et dans l'extase toujours renouvelée des grands horizons. Sans doute, ce n'est pas à des créations nouvelles qu'il y employa le meilleur de son temps. Ses cartons regorgeaient d'études et de notes, de pages conçues en d'autres époques, recueillies notamment au hasard de ses courses dans ce Paris qu'il décrivait, ou bien issues d'origines diverses, de lectures variées, et rassemblées avec les réflexions récentes, les impressions que sa nouvelle résidence lui donnait. Mais c'est à Neuchâtel que ces enfants de venue différente virent le jour. Il jouissait profondément de se sentir libre, libre d'oppression et libre d'importunité, de pouvoir écrire selon sa conscience et contenter la grande soif de travail qui ne cessa jamais de le dévorer.

Il y a bien du charme dans ces joies discrètes de la réclusion laborieuse qu'il exprimait ainsi : « Ici tout mon temps m'appartient, aucun ne songe à m'en dérober la moindre portion, je jouis de chaque instant de ma durée, mon loisir est parfait, nulle distraction ne m'enlève à l'étude, je me sens seul avec une satisfaction intime, ici je regrette que les jours n'aient pas soixante-douze heures, je ne suis point dans une solitude absolue, je ne suis point dans une ville bruyante, je ne demande aucun suffrage, j'écris enfin dans un pays libre et sous la main protectrice d'un grand roi qui lui-même sait écrire[2]. » Il se plaisait à se sentir affranchi des contraintes de la pensée. Pas de persécution dans ce pays protestant, écrivait-il, oubliant le sort que Rousseau avait trouvé dans le Val de Travers; au moins, lui, Mercier, put-il à bon droit se féliciter d'échapper à toute inquiétude de ce genre. Autre soulagement et des plus précieux. Dans cette petite ville, « la discorde littéraire n'a jamais pénétré, car je suis le seul qui tienne la plume[3]. »

1. *La Destruction de la Ligue*, *l'Habitant de la Guadeloupe*, *les Tombeaux de Vérone*, *Zoé* (1782), *la Mort de Louis XI* (1783), *Montesquieu à Marseille* (1784), *Portrait de Philippe II* (1785).

2. *B. de N.*, II, 388. Ce grand roi était Frédéric II, souverain de la principauté de Neuchâtel.

3. *B. de N.*, II, 386.

Il se flattait un peu. Chaillet ne tenait-il pas, lui aussi, la plume, et avec une véritable distinction, rédigeant ce *Journal helvétique* qui sortait précisément, comme les livres de Mercier, des ateliers de la Société typographique? Et la présence de ce confrère allait être rappelée à l'oubli hautain de l'exilé volontaire. Pour une large part, notre philosophe défraya les articles de Chaillet, articles bienveillants, courtois et solides, où les livres de Mercier, au fur et à mesure de leur publication, ne laissaient pas de provoquer des discussions minutieuses et franches. Si bien que notre philosophe, peu endurant de son naturel, finit par réclamer avec quelque dépit le silence de cette critique trop attentive, déclarant qu'il avait trop d'œuvres en train pour s'attarder à revoir celles qui avaient paru, et remettant à l'heure où il aurait fini, la peine de lire « tous les folliculaires depuis M. Fréron jusqu'à M. Chaillet[1] » et d'en faire son profit. Mais alors la lune de miel ne brillait plus. On l'avait, en trop d'occasions, avec trop d'insistance, de suite, et j'ajouterai, de talent, contredit sur le drame, sur le zèle philosophique, sur le culte de la sensibilité. Au début et avant toutes ces piqûres, il se complaisait dans la pensée qu'il vivait seul de son espèce, hors des territoires de la république des lettres, et il s'en fallait, au reste, de peu que son illusion ne fût exacte.

Par une contradiction assez humaine en vérité, il ne se défendait cependant pas d'un certain dédain pour une race qui lui paraissait mal dégrossie. « L'esprit est naturel dans cette ville, mais on croit trop qu'il n'a pas besoin de culture[2]. » Il savait, du reste, mauvais gré aux jeunes Neuchâtelois de vivre préoccupés des modes parisiennes et soucieux de milles frivolités. Surtout il ne pardonnait pas aux Suisses d'être si peu poètes. « Pour qui cette magnifique création étale-t-elle ses beautés? Pour un peuple assez indifférent au grand tableau dont il est environné ; vous diriez que, devant ce théâtre de grandeur, il est des peintres ou des poètes qui saisissent involontairement la plume ou le pinceau ; vous vous tromperiez : les habitants de ce pays ne

1. Lettre du 20 mai 1784 publiée dans le *Journal helvétique* du 31 mai suivant, p. 416. Il avait auparavant adressé la même, sans noms propres, au *Journal de Paris* (insérée dans le numéro du 20 mai 1784).

2. *B. de N.*, II, 387.

connaissent point l'inspiration poétique ; l'enthousiasme ne les a jamais pénétrés de ses flammes... Soit l'indifférence qui naît de l'habitude, soit l'esprit contentieux qui les dirige, ils ne s'émeuvent pas devant les objets les plus frappants, ils ne sentent pas le besoin d'admirer et de peindre, ils ressemblent à l'époux d'une belle femme que tout le monde admire et qui jouit de ses charmes paisiblement et sans éprouver aucun transport[1]. »

En somme, les indigènes le déçurent. Il avait rêvé de petites sociétés à l'antique, empreintes de je ne sais quelle noblesse d'allégorie patriarcale et rustique. Hélas ! les préjugés des grands États y avaient pénétré, les classes vivaient séparées. « Ils se disent égaux, et il n'y a pas le moindre point de contact entre deux hommes de la même naissance, voisins et habitants d'une petite ville de quatre mille âmes ; cette séparation, qui semblerait ne devoir appartenir qu'au luxe des grandes villes, annonce une grande décadence dans les sentiments républicains[2]. » A Neuchâtel comme à Paris, ô scandale ! on se marie pour de l'argent; on s'enferme dans de petites chambres pour jouer aux cartes, au lieu de contempler la splendeur des nuits d'été ; les femmes mettent du rouge et se composent des coiffures compliquées, sans égard aux harmonies que réclament « la verdure des pins et les teintes rougeâtres du lit creusé par les torrents. » Autant rencontrer « un arlequin près du cratère d'un volcan[3]. » Il n'est pas jusqu'à l'hospitalité montagnarde qui ne lui paraisse surfaite. Au siècle précédent, le fameux voyageur Tavernier, pour se délasser de ses fatigues de l'Orient et se rafraîchir du spectacle du despotisme, a bien pu fixer sa demeure sur le lac de Genève. Mais que les temps ont changé ! « Je ne conseille plus à tout voyageur qui veut se reposer de ses longues fatigues, de chercher les douceurs de la vie en Suisse plutôt qu'ailleurs[4]. »

En revanche, les beautés du pays le remplissent d'une ivresse dont il nous a laissé de nombreux témoignages singulièrement significatifs. C'est dans ce temps, ne l'oublions pas, que l'Europe faisait la découverte des montagnes de

1. *B. de N.*, IV, 68, 69.
2. *Ibid.*, 71.
3. *Ibid.*, 72.
4. *Ibid.*, II, 284.

la Savoie et qu'un pied humain foulait pour la première fois le sommet du Mont-Blanc[1], c'est dans ce temps que l'imagination, tirée enfin d'une si longue léthargie, se prenait d'enthousiasme pour la nature. On a, des mêmes années, les exquises lettres que le ciel et la végétation de la Provence inspiraient à un ami de Mercier justement, à Thomas dont la santé ruinée cherchait dans le midi un vain remède. Mercier a connu les mêmes enchantements et il nous les rend avec une émotion, une éloquence singulière. De sa maison située sur la pente du Jura, en dehors de Neuchâtel dont les agrandissements l'ont aujourd'hui absorbée[2], les fenêtres découvrent le plus merveilleux horizon. « Je les vois, ces monts d'inégale structure, ces dépôts éternels des neiges et des frimas, ces rochers que l'œil voit croître et monter jusqu'aux cieux, d'où tombent les torrents, d'où sortent les fleuves qui vont se perdre dans les deux mers; je les vois, ces monts antiques, témoins des premiers jours du monde... C'est pour moi que le soleil, en se levant, dore ces hautes montagnes ; *c'est pour moi qu'à son coucher elles sont illuminées d'un feu rouge et vif.* J'embrasse ce superbe horizon et, si ma vie est casanière, mon œil court au loin dans cet espace étendu. » Au premier plan, la magnifique et mouvante étendue du lac est la vie du paysage. « Ses vagues écumeuses et bondissantes qui retentissent huit mois de l'année animent cette riche perspective, rendent la nuit plus auguste et bercent mon premier sommeil. Ce lac retentissant forme pour l'oreille un accord qui répond au plaisir de la vue. Qu'il est encore beau lorsque sa surface tranquille réfléchit la lumière brillante de la lune! Tous ses rayons y descendent. Ah! que le silence profond d'une belle nuit d'été a de charme sur ses bords[3] ! »

Depuis lors, nous en avons certes vu bien d'autres, en

1. La première ascension, celle de Jacques Balmat et du Dr Paccard, est de 1786. Le sentiment de la nature revenait de loin. Un siècle auparavant, un religieux bénédictin, Dom Michel Germain, passant de France en Italie, résumait son impression sur les Alpes en ces termes concis : « La Savoie est horrible par ses montagnes. » E. de Broglie, *Mabillon et la Société de Saint-Germain-des-Prés*. Paris, Plon, 1888, I, 352.

2. Après son départ, on visita, paraît-il, sa chambre comme une curiosité. A. Bachelin, *Messager boiteux de Neuchâtel*, 1885. Obligeamment communiqué par M. Philippe Godet.

3. *B. de N.*, II, 382-385, *passim*.

fait de poésie pittoresque et descriptive. Mais il y a là le premier éveil d'une émotion dont on peut mesurer déjà la sincérité et l'ardeur, les premiers accords d'un instrument encore inhabile que tant d'immortels artistes ont fait résonner par la suite. Ici encore, nous saisissons sur le vif ce que j'ai appelé déjà le *préromantisme* de Mercier et qui est une faculté bien remarquable de tressaillir dès lors à l'unisson des cœurs à venir. Et ce n'est point là une impression fugitive, encore moins un exercice de plume. Ces chères montagnes, il en connaît tous les aspects et les compare, il parcourt le pays, il a ses points de vue préférés[1]. D'une certaine terrasse de Neuchâtel, de la Rochette, il reste muet d'admiration devant « l'assemblage des neiges, des bois, des prés, des vignes, des noirs sapins, de maisons riantes, d'un lac superbe et animé, tandis que des masses, à droite et à gauche, forment le cadre de cet imposant tableau. » Après quoi, il s'enfonce dans la gorge qui mène à Valengin. « Vous ne voyez plus que des retraites sauvages, des torrents, des précipices, des cascades mugissantes qui éveillent la pensée mélancolique[2]. »

D'un romantique, il n'a pas seulement le frémissement de cœur devant les grands spectacles naturels, il a aussi les retours de rêverie, de mélancolie profonde sur le for intérieur, les comparaisons spontanées entre les formidables puissances matérielles et les fatalités morales dont notre faiblesse perçoit l'harmonie suprême. Il aime à lire sous l'ombrage des sapins les vers d'Young et de Thomson, et ce lui est une volupté de sentir ses larmes couler, mais son imagination ne s'attarde pas à savourer ces menues langueurs, elle s'élève à des intuitions de la plus solennelle majesté. « Profondeur, ténèbres majestueuses, j'aime à vous contempler. A côté de mon séjour, sur la pente du Jura, est un torrent qui coule avec une affreuse impétuosité; il roule dans l'ombre noire d'une forêt d'antiques sapins; on contemple son onde immense, on recule, on s'avance jusque sur le bord, car on ne saurait détacher ses regards de cette scène effrayante; la rapidité

1. Il éprouve aussi quelques mécomptes. Un surtout dut lui être pénible. Il a « cherché vainement à Clarens cet Elysée pastoral qu'enfanta l'imagination de Rousseau. » *Ibid.*, IV, 35.

2. *Ibid.*, IV, 34.

des eaux, leur bruissement, ce cours égal, intarissable et majestueux vous retient dans une espèce d'extase : bientôt vous vous plaisez à considérer ce torrent fougueux, à suivre sa chute retentissante dans les gouffres profonds où il se précipite ; vous vous perdez pour ainsi dire avec lui et votre effroi est mêlé d'un certain plaisir. Ainsi, quand l'imagination s'enfonce dans la succession rapide des années et des siècles, qu'elle suit leur marche et leur disparition, lorsqu'elle considère ces milliers d'hommes qui sont tombés et qui tombent, cette multitude de faits écoulés, ces trônes ensevelis dont il reste à peine la mémoire, l'âme éprouve un certain frémissement, on revient malgré soi à cette contemplation..... et la réflexion court se perdre avec les heures dans l'abîme des choses éternelles[1]. »

N'est-ce point déjà le thème tout esquissé d'une *Méditation*? Le trait final surtout n'en accuse-t-il pas la ressemblance? En vérité, n'y a-t-il pas identité d'inspiration et d'accent? Les mêmes rapprochements s'imposent avec force au lecteur dans tel autre morceau où Mercier, doublement malade d'une grave déception morale[2] et d'un mal qui met ses jours en danger, prend cette nature familière à témoin de sa mélancolie mortelle. « Comme tout est solitaire autour de moi! L'heure est donc venue; oui, je crois entendre l'ange de la destruction qui m'appelle au lieu où tant de mortels sont descendus; tous ont respiré, ils ne sont plus... Je lis sur tous les fronts la pitié, mais froide et passagère; tous les regards disent : il va mourir. En vain, j'appelle à mon secours la voix consolante de l'amitié, rien ne me répond. L'amitié, oui l'amitié elle-même, est lasse de mes plaintes, la vue de mes maux lui devient importune..... J'irai au travers des rochers m'asseoir sur le sommet inhabité des monts où plane l'aigle, j'entendrai à mes côtés le bruit sourd du torrent destructeur qui va ravager la plaine : j'aime cette nature triste et sauvage. Accourez, tempêtes, mugissez à travers ces arbres dépouillés; l'orage qui est dans mon sein est plus terrible que celui qui couche et déracine les arbres

1. *B. de N.*, IV, 45, 46.

2. Il s'agit de la trahison d'un ami. Je n'ai pu en savoir davantage. Dans un des fragments manuscrits qui figurent parmi les papiers de M. Duca, Mercier dit qu'au commencement de 1783, il vivait à Neuchâtel en compagnie d'un ami avec lequel il était lié par l'amour des lettres et de la chimie. C'est apparemment celui dont lui vint ce chagrin.

sur le penchant des montagnes. Le nuage de la mort s'avance ; j'entends une voix funèbre qui me crie : tu dois mourir ! Que les ténèbres s'amoncellent autour de moi et que je n'aperçoive plus au feu rougeâtre des éclairs que la tombe où l'homme dort..... Adieu, horizon lointain ! hautes montagnes ! vertes collines ! je vous regarde encore, vous subsisterez, et moi, je vais tomber : non, je n'aurai pas le temps de revoir ma patrie. Les voilà ! ces astres paisibles que nos pères ont vus, quand nous étions encore dans le néant, et que verront les générations futures, quand il n'existera plus rien de nous[1]. » N'avait-il pas raison de dire que la vraie poésie du siècle était en prose, ce contemporain de Saint-Lambert qui trouvait dans son âme, avant l'heure, une si tragique paraphrase du :

Vous que le temps épargne et qu'il peut rajeunir... ?

Livré à ces visions de mort, un certain jour qu'il crut l'avant-dernier de sa vie, il prit un chemin qui lui était bien connu, celui d'un ancien monastère gothique en ruines qui dominait un des sommets voisins de Neuchâtel, l'abbaye de Fontaine-André, et, seul, dans la silencieuse enceinte des ogives écroulées, il goûta jusqu'au fond du calice l'ivresse de l'agonie. Il rêvait de reposer à l'ombre des arceaux rompus où il avait caressé l'illusion, si la fortune venait, d'établir sa demeure. Il est loin du goût néo-grec et des portiques classiques, il est bien des nôtres par le sentiment, celui qui s'abandonne d'un tel penchant à la séduction des choses mortes. « Je respecterai, avait-il écrit en composant son poétique rêve de retraite, je respecterai ces débris éloquents, je conserverai ces chapiteaux rongés, ces figures d'archanges sans ailes qui attestent de grandes époques de l'histoire moderne. » Et son regard s'arrête, en de pénétrantes intuitions, « sur le monastère détruit, sur le clocher qui penche, sur les inscriptions latines que personne ne lit », sur « les fraises que l'on cueille où fut le cimetière », et « les pierres sépulcrales qu'on a brisées pour paver la salle du fermier », et « le reste du confessionnal qui sert de banc près d'une auge[2]. » Il a prêté l'oreille à tant de mystérieux murmures auxquels les siècles étaient demeurés

1. *B. de N.*, IV, 274-278 *passim*.
2. *Ibid.*, IV, 97-98 *passim*.

sourds et il s'est uni en pensée à l'âme qu'ils lui révélaient. Grand honneur de s'être trouvé des premiers présent à cette initiation solennelle et de s'en être senti digne!

C'est la nouvelle de cette crise, sans doute, qui fit répandre dans le monde des lettres le bruit que Mercier était mort en Suisse, dans les bras de l'abbé Raynal[1], et il y avait de quoi chatouiller la malice des curieux dans cette idée d'un viatique philosophique administré de main de prêtre. Mais Mercier ne mourut pas, et on le connaît assez, au surplus, pour juger que, vivant, il ne se nourrissait point seulement d'élégies. Sonore aux nobles échos, son âme l'était par un heureux effet de sa conformation naturelle, et non par la loi d'une débilité plaintive. Il n'avait, de lui-même, ni ne se donnait des airs intéressants. C'est assez dire que les religieuses émotions de la nature ne tournaient point chez lui à l'obsession maladive ni à la langueur chronique. Elles avaient leurs heures et ne rompaient point l'équilibre de saines et vertes facultés. En face de son radieux paysage, Mercier se livrait avec passion à l'étude de la chimie. Il savait aussi trouver le temps de courir les routes, s'arrêtant à l'aventure dans des tavernes où les francs buveurs du pays dépensaient sur les merveilles de Versailles autant de hâblerie que s'ils fussent nés Gascons[2]. Il allait à Zurich voir le célèbre Lavater et, du premier coup d'œil, le pieux et enthousiaste pasteur trouvait le chemin d'un cœur qui avait plus d'une ressemblance avec le sien. Si je ne savais que Fénelon a été un saint évêque, disait Mercier de Lavater, je croirais trouver en lui son fils. Naturellement, il s'en revint épris de physiognomonie[3]. Un tel système n'é-

1. « On inséra dans le temps, écrivait-il plus tard, une assez bonne plaisanterie dans le *Courrier de l'Europe*; elle me faisait mourir à Neuchâtel, en Suisse, entre les bras de l'abbé Raynal, *lequel me confessait et me donnait l'absolution*; mais il faut savoir que l'abbé Raynal ne donne rien en particulier ». *Papiers de M. Duca.* Mercier démentit la nouvelle de sa mort par une lettre, déjà citée, au *Journal de Paris*, numéro du 20 mai 1784.

2. *T. de P.*, VIII, 105.

3. *Ibid.*, II, 164. La rencontre, toutefois, ne se fit qu'assez tard. Lavater ne connaissait pas encore Mercier le 18 février 1784, jour où il lui écrivit pour lui recommander deux voyageurs français qui étaient dans le malheur. Sa lettre se terminait par ces lignes : « Vous souffrirez que je vous aime et respecte, malgré la grande différence qu'il y

tait pas pour l'arrêter, surtout si, comme le rapporte une plaisante anecdote souvent répétée, il eut sur lui-même et dès le début à en éprouver la vertu. A la première inspection de ses traits, Lavater, prétendait-on, aurait reconnu, dans ce visiteur qu'il n'avait jamais vu, l'auteur du *Tableau de Paris*[1].

Il eut, ailleurs, la bonne fortune d'une autre rencontre illustre. Se trouvant à Lausanne le 24 juillet 1784, il y fut reçu de la manière la plus flatteuse par le Prince Henri de Prusse qui agréa de ses mains un compliment en vers dont la jeune Germaine Necker, la future Mme de Staël, venait de lui débiter le texte[2]. Si dégagé de préjugés que fût Mercier, c'était le propre frère du roi philosophe, de son héros de prédilection, qui inspirait sa muse, et dans son entraînement il ne ménagea point de flatteuses allusions à la guerre de Sept ans qu'il eût été mieux inspiré de passer sous silence. Mais tel était le train du temps et le ton des philosophes quand il s'agissait du grand Frédéric.

Il vit aussi Genève, Lucerne, Soleure, alors capitale diplomatique de la Suisse, où il eut, avec son obligeance accoutumée, à s'entremettre, auprès de l'ambassadeur de France, en faveur d'un compatriote quelque peu compromettant, le marquis de Langle, dont je trouve, esquissée dans les papiers inédits de Mercier, la fâcheuse histoire. Ce singulier gentilhomme ne voulait rien faire qui convînt à son rang : il méprisait l'état des armes, parce qu'il est malsain d'offrir sa poitrine nue à des canons chargés, et la di-

a entre quelques-unes de nos opinions et de nos sentiments. » *Papiers de M. Duca.*

1. *Œuvres de Lavater*, t. I. Notice biographique.

2. Ce compliment fut plus tard reproché au républicain Mercier. Voici comment il se justifia : « Adulateur ! J'ai fait des vers en 1784 pour le prince Henri de Prusse. Cela est vrai. Ne pouvant converser avec Frédéric, je m'en dédommageai de mon mieux à Lausanne avec son frère. Les bons Suisses, qui ne font pas de vers, me prièrent de lui donner un bouquet. L'abbé Raynal et Gibbon me dirent que cela me regardait comme étant le plus jeune. La pièce de vers ne contient point de *basses flatteries.* Qu'on la cite ! D'ailleurs ces flatteries n'auraient pas été dangereuses, car les vers ne sont pas bons. C'est que les vers étaient pour la multitude et ma prose pour l'oreille d'Henri de Prusse. » *Journal de Paris*, 1er prairial an IV. Les vers en question ont été insérés dans *Mon B. de N.*, III, 286. Mercier a grandement raison de ne les point trouver bons.

plomatie, parce qu'il est désobligeant d'attendre, pour négocier, des instructions qu'on n'a point faites. Ces maximes le réduisant à vivre très problématiquement d'une maigre pension dont il avait, plusieurs années d'avance, dévoré tous les quartiers, il s'en remit au bon cœur de Mercier de l'aider à chercher fortune dans la carrière des lettres. Ayant composé en Suisse, et sans plus d'enquête personnelle, un *voyage en Espagne*[1], il réclamait à cor et à cris un éditeur. En attendant de lui en trouver un, à quoi le zélé Mercier finit pourtant par réussir, celui-ci avait la plus grande peine du monde à garder les bonnes grâces de son obligé, toujours prêt à le menacer de sa plume. Et comme l'abbé Raynal tombait aussi à Neuchâtel sur ces entrefaites, c'était pour Mercier toute une affaire de vivre entre ces « deux têtes volcaniques », et d'empêcher, dans l'enceinte minuscule de Neuchâtel, qu'elles ne vinssent à se heurter, tant elles étaient prodigieusement montées l'une contre l'autre. Toute méritoire qu'elle fût, cette protection ne porta point bonheur au marquis de Langle. Il y a apparence qu'il mit dans son *Voyage de Figaro en Espagne* trop de choses qu'il avait sur le cœur, car le Parlement de Paris condamna ce livre, de si difficile venue, à périr par la main du bourreau[2].

L'aventurier qui avait essayé d'en battre monnaie ne mériterait pas ici la moindre mention, si Mercier, dans des rapports si ingrats, ne se peignait au vif avec sa chaleur de cœur, son zèle infatigable et la simplicité de son dévouement. A ce propos, ce n'est pas un moindre trait de nature qu'on trouve dans une anecdote, un peu puérile, mais curieusement significative, qui date aussi de son séjour en Suisse. Voyageant aux environs de Berne, il arrive auprès d'un village incendié et se multiplie, lui et ses compagnons, en secours que l'inertie des indigènes rend illusoires. Tout

1. *Le Voyage de Figaro en Espagne*, 2 vol. in-16, parut pour la première fois en 1784. Il y en eut une seconde édition en 1785, et, en 1786, une troisième qui fut condamnée par le Parlement. S'il faut en croire le continuateur de Bachaumont, c'est Mercier qui aurait suggéré au marquis de Langle l'idée de ce livre. *Mém. secr.*, XXXI, 135.

2. L'arrêt est du 7 février 1786. Dans son réquisitoire, l'avocat général Séguier avait relevé les trois chefs d'impiété, d'obscénité et d'insulte à l'Espagne. Voir *Journ. Encycl.*, 1786, V, 131, 298, 491. Mercier, en cette occasion, fut cité à comparaître devant le conseiller-rapporteur pour déposer de ce qu'il savait. *Mém. secr.*, XXXI, 207.

brûle. Quand les flammes ont cessé, quelqu'un s'aperçoit que les pommes des potagers voisins en restent complètement cuites, et on se met à les cueillir. Mercier confesse n'avoir jamais mangé rien de si délicieux et ce fut, paraît-il, l'avis général. Néanmoins, le soir même, Mercier, étant, selon sa coutume, entré en conférence avec son oreiller, se sentit la conscience tourmentée d'avoir pris du plaisir à l'occasion d'un si terrible fléau. En vain il se répétait que nul n'y avait rien pu, que son cœur n'avait point manqué de commisération et que tous avaient, au surplus, partagé son péché de friandise, il en garda longtemps un scrupule touchant et comique, une honte secrète de cette infirmité humaine qui ne nous laisse point, dans les pires moments, à l'abri de toute inclination sensuelle.

Durant son séjour en Suisse, Mercier, on l'a vu, ne manqua ni d'impressions nouvelles [1], ni de rencontres piquantes. Les amis non plus ne lui firent pas défaut. Il semble avoir noué avec la famille de son éditeur des relations tout à fait cordiales [2]. Cet éditeur, le chef et l'un des principaux fondateurs de la Société typographique, était Frédéric-Samuel Osterwald, homme fort considérable dans la ville. Écrivain lui-même, ayant dû à son éloquence le surnom de Bouche d'or, il avait eu son heure de disgrâce et encouru des censures judiciaires pour publication de mauvais

1. Longtemps après, l'âge venu, et la révolution, et les épreuves de toute sorte, il gardait de ce beau pays une chère et présente image : « Heureuse terre, coupée de mille fontaines, terre qui me fut hospitalière quand je fuyais trois lettres de cachet, je te salue et je rafraîchis souvent ma pensée en me rappelant tes eaux abondantes et pures, charme de la vue, plaisir de la respiration, gage de la santé, tes belles eaux éternellement courantes, tombantes ou jaillissantes!... » *Bien-Informé*, 14 vendémiaire an VI.

2. Il eut aussi d'excellentes relations avec un avocat nommé Monvert. Lui écrivant le 26 juin 1785 de Paris où il était de passage, il le remercie de son obligeant accueil et de sa bonne chère. Nous le voyons aussi, dans la même lettre, s'informer du marquis de Langle dont il a été question plus haut. Mercier s'était fait recevoir, à Neuchâtel, membre d'une société de tir, ancienne et estimée, qui existe encore aujourd'hui, les *Mousquetaires*. Il y obtint même un prix et on peut croire qu'il ne dédaignait pas les agapes joyeuses où se réunissaient les tireurs. Ceux-ci, demande-t-il plaisamment à Monvert, n'ont-ils pas quelque titre honorifique, dont il aimerait à se parer? « Pouvons-nous nous appeler Gardes du corps de Sa Majesté Prussienne? » Ph. Godet, *Musée neuchâtelois*, janvier 1887.

livres, mais, relevé de cette méchante histoire, il reprit, dès 1782, avec la direction de ses presses, l'exercice des charges municipales. La Société typographique, à la vérité, toute célèbre et féconde qu'elle fût, n'alla pas loin. Les derniers ouvrages qui portent sa marque sont de 1784 et l'histoire de sa disparition est restée, par la suppression de tous les documents qui la concernaient, enveloppée d'une ombre épaisse. Quoi qu'il en soit, et que Mercier eût à y voir, ses rapports d'amitié avec les Osterwald, pendant comme après la Société, furent de la nature la plus étroite. Dans les premiers temps le bruit avait même couru à Paris qu'il embrassait le protestantisme et qu'il épousait à Neuchâtel la veuve d'un imprimeur [1]. Version toute fabuleuse et dénaturée d'un fait qui était vrai : la grande intimité avec ses éditeurs. Dans une lettre de 1786, toute remplie de détails d'affaires, Osterwald écrit à Mercier, revenu alors à Paris : « Je dois vous rendre, monsieur, mes vives et justes actions de grâces de ce que vous voulez bien continuer à nous aimer et à revêtir des sentiments si favorables pour ma famille comme pour moi, et j'ose vous dire que ceux que vous nous avez inspirés ne méritent pas moins qu'un pareil retour de votre part; nous chérirons toujours le moment qui nous a valu l'avantage de vous connaître. » Et plus loin : « Ma femme aime toujours son cher monsieur Mercier [2]. »

Plus vif était encore le sentiment qu'il sut inspirer à une femme dont j'ai sous les yeux une lettre sans signature, mais en qui certains indices dénoncent la propre fille d'Osterwald. Lui écrivant, en effet, le 6 juin 1787, de Frankenthal, en Palatinat, où elle était allée diriger un pensionnat de jeunes filles, ne dit-elle pas, en se reportant à de communs souvenirs du passé ? « Le changement d'état, de vues, de pays m'a entièrement détachée de la typographie neuchâteloise. Je l'ai presque oubliée; rien ne me la rappelle que vos lettres; celles de mon père m'en disent rarement quelques mots; il m'entretient surtout de ses affaires de magistrature. » Et comme, sans doute, Mercier avait eu quelques déboires, elle ajoute : « Ainsi, mon bon

1. *Corr. litt.*, XIII, 118.
2. Inédite. *Papiers de M. Duca.*

ami, je vous prie de séparer l'idée de la Société d'avec la mienne. Ne voyez plus en moi que votre amie. Ah! que je regrette tous les moments que ces vilaines affaires ont dérobés à mon amitié, toutes les tracasseries qu'elles ont causées! » Cette lettre respire la tendresse la plus exaltée. Celle qui l'écrit, sur un faux bruit, a cru Mercier mort. Aussi quand elle a reçu de ses nouvelles, « avec quel transport de joie, s'écrie-t-elle, j'ai baisé votre écriture! » Et elle réclame les droits qu'elle a sur son cœur à lui, elle qui, depuis six ans (c'est-à-dire précisément depuis 1781, l'époque de l'arrivée de Mercier à Neuchâtel), lui a voué « une amitié que les contradictions, ni l'absence n'ont pas refroidie. » Elle se doute que, loin d'elle, rentré à Paris, il a bien un peu l'esprit ailleurs, mais c'est à peine si elle lui reproche, tant elle l'aime avec une effusion sans réserve. Elle appelle le moment de le revoir, et le jour bienheureux ou elle l'embrassera, il lui semblera ne l'avoir jamais quitté[1]. Il n'y a pas l'ombre de rhétorique dans cette lettre, mais tant de simplicité, de naturel et de confiance, qu'on se prend de sympathie pour celle qui l'a écrite et qu'on sait gré à Mercier, qu'on lui impute vraiment comme un mérite, comme une bonne qualité de plus, d'avoir gravé si profondément son souvenir dans un si brave cœur[2].

1. Inédite. *Papiers de M. Duca.* La correspondance dura quelque temps. Plus d'un an après, le 8 septembre 1788, une autre lettre, pleine toujours, d'une affection soumise et constante nous montre qu'elle ne cessait de penser à lui, aspirant à la joie de le revoir, caressant la chimère d'une destinée qui la rapprochât de lui. « J'aime à me représenter la vie douce que nous mènerions ensemble. Oui certainement, nos caractères sont très compatibles et l'amitié suppléerait à toute différence : lequel de nous deux, sûr d'être aimé de l'autre, ne supporterait pas ses défauts? » Évidemment Mercier montrait moins de zèle. Il n'importe. « Je vous écrirai sans exiger l'exactitude de vos réponses. Seulement je vous prie de m'informer si vous changez de manière de vivre, de demeure, d'état, etc. Adieu, je vous embrasse avec toute la tendresse et la sincérité de cœur que depuis sept ans vous me connaissez. » Cela ne ressemble-t-il pas fort à la douce insistance d'une amoureuse rebutée?

2. Il est question, dans la lettre à Monvert citée plus haut, d'une autre fille d'Osterwald qui avait épousé un pasteur du nom de Bertrand, suspendu pour avoir, lui, membre de la Société typographique, laissé imprimer un livre impie, le *Système de la Nature*, de d'Holbach. C'était une femme de mérite. Elle se trouvait en 1785 à Paris où Mercier estime que ses talents sont beaucoup mieux à leur place.

II

La grande affaire et, en tout cas, le fruit principal des années de Suisse fut le *Tableau de Paris* auquel il est temps enfin d'arriver. « J'ai quitté Paris pour le mieux peindre[1] », a-t-il écrit lui-même, et on a vu plus haut en quel sens il faut l'entendre. A Neuchâtel, il était dispensé de surveiller de trop près sa plume, chose vraiment contraire à son naturel, et les pages livrées à l'imprimerie ne lui laissaient aucun scrupule de circonspection. De fait, son travail se borna, sans doute, à rassembler — je ne dis pas coordonner — des notes nombreuses et diverses dont la plupart existaient depuis longtemps et avaient été recueillies sur le pavé natal. « J'ai tant couru, a-t-il déclaré, pour faire le tableau de Paris, que je puis dire l'avoir fait avec mes jambes[2]. » D'ailleurs dès 1775, plusieurs chapitres qui devaient y figurer un jour avaient été publiés dans le *Journal des Dames*[3].

Cet ouvrage ressemble au contenu d'un tiroir renversé. Il suffit de parcourir les tables des matières pour renoncer à la pensée d'y trouver seulement un soupçon de méthode ou une apparence d'ordre. Trois chapitres consécutifs, pris au hasard, permettront d'en juger : l'un est intitulé *Collège de chirurgie*, tandis que l'autre traite *des grisettes*, et le troisième, de la *vénalité des charges*. Il est bien clair que, courant Paris, Mercier, au hasard des rencontres et des réflexions, a, de jour en jour, amassé les provisions les plus disparates, dont ensuite les douze volumes du *Tableau* ont formé, sans souci aucun de classification ou de rangement, le dépôt tumultueux, incohérent et, en même temps, prodigieusement curieux par sa variété même. La seule structure d'un tel livre le dérobe à l'analyse. Pour nous y reconnaître et débrouiller, pour en discerner et passer en revue les points notables et les mérites essentiels, ce n'est point lui-même, mais l'auteur, et ce que nous savons déjà de son tour d'esprit,

1. *T. de P.*, VIII, 304.
2. *Ibid.*, XI, 367.
3. « Je ne connais pas de livre plus nouveau, plus moral, plus instructif, plus intéressant, plus curieux à faire, en tous sens, qu'un livre sur Paris. » Ceci est tiré du *Nouvel Essai sur l'Art dramatique* (p. 181) qui parut en 1773. Évidemment, il n'avait pas tardé à se mettre à l'œuvre.

de ses facultés dominantes, de la loi même de ses curiosités, qui nous fournira fil conducteur et moyens de repère.

Le *Tableau* est une suite du même dessein qui avait inspiré les œuvres d'imagination de Mercier : écrire pour le bien de ses semblables sur des choses qui leur soient directement utiles. Comme au théâtre il s'efforçait de gagner les cœurs à la vertu, il espère ici, en décrivant les maux d'une vaste société[1], « déterminer la généreuse compassion de quelques âmes actives et sublimes » et procurer à ceux qui souffrent un peu d'adoucissement. Je n'ai, proclame-t-il solennellement, jamais écrit une ligne que dans cette douce persuasion, et si elle m'abandonnait, je n'écrirais plus[2]. » Voilà le point de départ. Dès lors, à chaque abus qu'il rencontrera — et ce sera fréquent —, non seulement il ne se tiendra pas d'indignation, mais nous le connaissons assez pour prévoir que les moindres, pas plus que les grands, n'échapperont à sa vigilance généreuse; enfin et surtout, pour flétrir les uns et les autres, il se gardera des expressions mesurées, des réticences ironiques, des critiques détournées, de tout ce qui sent l'inertie ou même la demi-connivence des âmes tièdes. De la sienne nous savons quelle est la bouillante température : c'est à quoi il faudra mesurer la chaleur de ses accents et la véhémence de ses colères; et c'est assez dire qu'il ne s'interdira, à cet égard, ni la répétition infatigable des mêmes griefs, ni le ton déclamatoire qui les rehausse, ni ce que l'une et l'autre comportent de monotonie. De là, sans doute, un usage indiscret des « capucinades philosophiques »; de là, bien des tirades et des digressions que nous sommes tentés de trouver intempestives. Mais de là aussi cette passion continue qui anime toutes les parties du livre, soutient l'énorme enquête de l'auteur, le conduit aux examens minutieux ainsi qu'aux observations pénétrantes, et gagne le cœur du lecteur par son intelligente sincérité et la fécondité de son zèle.

Dès le principe, par une première et directe conséquence, l'impatience de l'infirmité sociale engage Mercier dans une

1. L'épigraphe du livre est : *Quærens quem devoret.*

2. *T. de P.*, préface, XVI. A noter encore, certain autre passage où ce grand explorateur de Paris déclare : « Je n'ai jamais marché sur un de ses pavés sans l'*avoir sanctifié d'une intention patriotique.* » Préface des *Fictions morales*, XIV.

voie heureuse. Jaloux d'appliquer le théâtre à l'édification des hommes, quel langage tenait-il en effet? « Nous habitons une capitale peuplée de 800.000 âmes, etc..... et nous quitterions aveuglément une nature vivante..... pour aller dessiner un cadavre grec ou romain[1] ! » A quel égarement, ou plutôt à quel rebroussement involontaire de son point de départ, l'avait conduit, en fait d'art dramatique, l'esprit mal réglé de philanthropie qui lui suggérait cette protestation, c'est ce que j'ai précédemment essayé de faire voir. Mais l'idée en elle-même n'en était pas moins féconde, puisque c'est elle qui résume et enveloppe tout ce qu'il y a de fort, de durable et de prophétique dans l'essai de réforme de Mercier, tout ce dont justement de plus heureux que lui ont tiré ressource et nous ont désormais assuré le bénéfice. Quand donc, sous l'empire d'une inspiration identique, il se faisait observateur des mœurs, afin de dénoncer le mal et de chercher à procurer les remèdes dont il signalait l'urgence, il est aisé de juger également quelle magnifique carrière le moraliste ouvrait au curieux. « Assez d'autres ont peint avec complaisance les siècles passés, je me suis occupé de la génération actuelle et de la physionomie de mon siècle, parce qu'il est bien plus intéressant pour moi que l'histoire incertaine des Phéniciens et des Égyptiens. Ce qui m'environne a des droits particuliers à mon attention. Je dois vivre au milieu de mes semblables, plutôt que de me promener dans Sparte, dans Rome et dans Athènes[2]. » Même langage que plus haut, comme on voit, de même nouveauté, de même audace heureuse, de même portée et, de plus, exempt, cette fois, de mécomptes : — car, au théâtre, et toute bonne qu'elle fût en soi, la maladresse de Mercier dans l'ordre des fictions dramatiques avait bien pu en compromettre les heureux effets, et le dramaturge, en lui, desservir le réaliste; tandis qu'observateur des mœurs, et excellemment doué pour l'être, tout, dans l'originale initiative dont il s'était avisé, devait être profit pour son talent.

Originale, tout d'abord, combien l'était cette entreprise de faire le *Tableau de Paris*, on le concevra sans peine si l'on en compare et la pensée et la matière à celles des écrits sur les mœurs, si divers et si nombreux, que rassemble notre

1. *N. E. de la Tr. fr.*, p. 139.
2. *T. de P.*, préface, XIII.

littérature. D'un La Rochefoucauld et d'un La Bruyère, en effet, à un Duclos et jusqu'à un Sénac de Meilhan, à travers tant de différences et d'inégalités, soit de conception, soit d'exécution, c'est la psychologie — si j'ose risquer par anachronisme un terme qui n'était point de leur vocabulaire —, la psychologie seule qui exerçait l'effort des moralistes. Lire dans le cœur des hommes, démêler les mobiles de leurs actions, interpréter les grimaces de leur visage, noter dans ses variétés et ses transformations tout le jeu des commerces humains, voilà sans doute la tâche dont ils s'étaient tous acquittés, parfois avec un miraculeux génie d'intuition, presque toujours avec une perspicacité lumineuse et un bonheur d'expression qui les ont rendus fameux; mais, par son objet propre et par les limites où ils l'avaient volontairement maintenue, cette œuvre demeurait tout abstraite.

La loi même de l'esprit classique le voulait ainsi : dans la tragédie et le roman, comme dans les *Maximes* et *Caractères*, c'est au moral seul de l'homme qu'il valait la peine de s'attacher. Et, qu'ils fussent imaginaires ou réels, les héros dont on traçait le portrait, c'est la chose du monde dont on se mettait le moins en peine que de les asseoir à table, d'observer la couleur de leur mobilier, d'allumer les lampes qui les éclairaient, de les suivre à la promenade, dans la boutique des marchands, dans l'étude de leur notaire; ou bien encore que de décrire par le menu, jusqu'en ses enseignes, ses boues et ses odeurs, la ville qu'ils habitaient. A cet égard, que l'on tâche, après une lecture de La Bruyère, — qui pourtant accorde, comme on sait, au concret bien plus que ses contemporains — de se représenter nettement le Paris de Louis XIV; et, par contre, après avoir fermé l'ouvrage de Mercier, d'évoquer le Paris de Louis XVI, et l'on jugera de la différence. Ce n'est pas à dire, à coup sûr, que je veuille ici affronter entre Mercier et tel des grands écrivains cités plus haut les risques d'un parallèle où, sous tant de rapports, le premier ne trouverait rien à gagner ; mais il n'est que juste d'avouer, en vérité, qu'après eux, et sans soupçon de rivalité aucune, il y avait, jusque dans leur domaine, non pas mieux mais autre chose à faire.

D'autre part, cependant, lui disputera-t-on le mérite même de l'innovation, pour ce motif que son nom n'est pas le premier à inscrire dans une bibliographie parisienne,

que pour nous renseigner sur la grande ville et son train, il y avait avant lui, et des historiens de Paris et des relations de voyageurs, et Piganiol et Nemeitz, et Hurtaut et Magny, en leur dictionnaire, et l'*Almanach royal* enfin? Mais c'est ici précisément que Mercier triomphe : et, comme naguère — toutes proportions gardées — Montesquieu avait enrichi la littérature de toute une province nouvelle, la législation, conquise sur les jurisconsultes, Mercier, à son tour, incorpore aux lettres, livre à l'attention et aux débats de la pensée publique toute cette région vague, mal connue, dédaignée, où seuls, sans y faire jamais de rencontre indiscrète, s'étaient jusque-là promenés le lieutenant de police et ses exempts. La nouveauté de la tentative, s'il en était besoin, au surplus, c'est le dénigrement même dont le *Tableau de Paris* fut l'objet, qui nous la ferait toucher du doigt. Quand le dégoûté Rivarol, dont les mots faisaient fortune, croyait infliger un arrêt d'humiliation à ce livre « pensé dans la rue, écrit sur la borne[1] »; — quand Meister, un peu étourdi de ce fatras de matières jusqu'alors non réputées littéraires, mais descendant toutefois à faire à l'auteur mince mesure d'équité, donnait pour la formule de jugement la plus exacte que le *Tableau* était un excellent bréviaire pour un lieutenant de police[2]; — quand enfin les compilateurs des *Mémoires secrets,* effarés de ce monstre inconnu, mettaient à l'aise leur ignorance étonnée en déclarant que c'était là tout uniment une compilation exécutée sur la commande d'un libraire et avec le seul souci de noircir le plus de papier possible[3], — qu'y a-t-il, dans ces appréciations diversement dédaigneuses, sinon l'aveu implicite que Mercier apportait du nouveau qui déroutait les habitudes acquises? Et c'était assez sa coutume. Il n'est pas enfin, oserai-je ajouter, jusqu'aux lacunes et aux incohérences

1. Voici un mot de Mercier sur Rivarol qui pourrait expliquer ce méchant propos, à moins qu'il n'en fût une vengeance : « Madame du Diffand, aveugle, entrant dans une société, écoutait un de ces beaux parleurs que l'on cite et qui vont répétant dans vingt maisons absolument le même thème. « Quel est ce mauvais livre, dit-elle, qu'on lit ici? » C'était un M. Rivarol qui parlait. » *T. de P.*, XI, 176.

2. *Corr. litt.*, XIII, 351. Ce langage se rencontrait avec celui même de Mercier. « Ce serait, avait écrit celui-ci, à un lieutenant de police à en fournir les matériaux. » *Du Théâtre*, 181.

3. *Mém. secr.*, XVII, 249, XX, 194.

de l'œuvre qui n'en accusent à leur manière la signification. Car, en ce temps, bien moins qu'aujourd'hui les archives administratives de toute sorte étaient libérales de leurs secrets. Ses renseignements, c'est au vol et au hasard que Mercier s'en emparait; en les consignant tels quels dans son livre, il esquivait jusqu'à l'apparence d'un ouvrage technique, d'un traité.

Ainsi donc, c'étaient bien véritablement des terres vierges dont il devait la découverte à sa vocation, mais il lui devait, en outre, tout ce qu'il fallait pour les explorer fructueusement. A lui tout seul, le zèle de pitié active qui le lançait à travers Paris aurait pu être un guide peu clairvoyant, ou tout au moins exclusif. Supposez, en effet, Mercier animé des sentiments de Rousseau sur la civilisation et la vie de société, la passion le dirigera mal et lui troublera le regard. Uniquement soucieux de rassembler les matériaux d'un réquisitoire, il négligera ou méprisera bien des choses, il ne connaîtra ni distraction, ni complaisance, et tout ce qu'il aura vu, il le grossira ou dénaturera, de propos délibéré, au profit de sa prévention. Mais tel n'est pas le cas de Mercier : cet investigateur du réel a la première vertu de son état, il aime le réel. Dans son ardeur pour le bien de l'humanité, jamais, nous le savons, il n'a fait porter à la vie de société la peine des maux actuels, jamais il n'a désespéré d'elle pour les guérir. Loin que l'humanité en lui fasse tort à la bienveillance, il prend plaisir à considérer la grande comédie parisienne, et, sans rien rabattre de ses principes, il n'est pourtant ni chagrin ni hostile. Rien ne ressemble moins à sa manière que la censure préméditée du cynique qui allume sa lanterne pour chercher un homme et se promet bien de n'en trouver aucun. Il a si peu épousé le système de Rousseau sur ou plutôt contre l'homme social qu'il n'hésite pas à écrire ces lignes significatives : « Ce que j'ai recueilli de mes observations particulières, c'est que l'homme est un animal susceptible des modifications les plus variées et les plus étonnantes ; c'est que la vie parisienne est peut-être dans l'ordre de la nature comme la vie errante des sauvages de l'Afrique et de l'Amérique ; c'est que les chasses de deux cents lieues et les ariettes de l'Opéra-Comique sont des pratiques également simples et naturelles... Il ne faut pas plus être étonné des recherches

du luxe dans le palais de nos Crassus, que des raies rouges et bleues que les sauvages impriment sur leurs membres par incision[1]. » Voilà l'esprit de sa critique. Certes il ne ménagera pas les vérités à son temps, puisqu'il a pris la plume à seule fin de les lui dire, et que de la conviction intime qui le possède à cet égard résulte précisément toute la raison d'être, toute l'unité morale du livre ; mais il ne se fait point de ses griefs une jouissance, il n'a point d'amertume à soulager par des diatribes, ni de causticité à distiller en épigrammes. Ce qu'il nous montre, au contraire, dans ce si long et si curieux tableau, c'est en quelque sorte le cœur d'un aïeul franc, sain et demeuré jeune, imperturbable en son sens propre, trop clairvoyant pour prendre le change, disant haut et net ce qu'il pense, mais doué, au plus haut degré, de sympathie attentive et prodigieusement intéressé par tout ce qu'il voit.

Chez Mercier, ce goût vif pour Paris, pour les choses de Paris, pour le spectacle que lui donnent ses semblables, procède en ligne directe de son optimisme foncier : il est la forme même, la forme spontanée que prend cet optimisme dans une nature exubérante et cordiale. Mercier aime son temps et voici en quels termes élevés il le juge : « Je suis persuadé des avantages que nous avons sur nos ancêtres ; nos mœurs ont plus de douceur, les hommes sont moins durs et moins barbares. Si l'amour des plaisirs est devenu plus vif, si les vertus qui tiennent à la pureté et à la continence sont plus rares, d'un autre côté nous avons perfectionné les rapports de la société, nous avons donné à la bienfaisance plus d'étendue et de délicatesse ; nous avons eu des idées plus justes sur la liberté de conscience, nous avons eu en horreur les crimes de la vengeance et de la lâcheté, nous avons arrêté nos regards sur les êtres souffrants de la dernière classe, et l'orgueil qui ne les apercevait pas s'est humanisé au point que notre pensée même ne les avilit plus ; nous avons donc fait quelques pas vers le bien et je pense que les nouvelles connaissances qui s'étendent de toutes parts amèneront graduellement une amélioration parmi la race humaine... Nos vices tiennent de la grande fréquentation des individus dans une foule immense ; ils tiennent encore à ce luxe qui nous a apporté des jouis-

1. *T. de P.*, préface, XVII, XVIII.

sances nouvelles, mais nous n'avons plus les vices qui dérivent du fanatisme, de la superstition, de l'orgueil des rangs, de la hauteur capricieuse. Les idées saines d'un pays circulent et s'identifient, pour ainsi dire, dans les têtes des pays voisins... Le genre humain marche donc à une maturité qui le dégagera de ses erreurs... [1] » Et ailleurs : « La lie des opinions humaines se dépose insensiblement... et il est à présumer que la boisson dont nous allons jouir sera pure et saine... [2] » Telle est chez lui la conviction inébranlable, répétée à satiété et à laquelle on ne saurait, dans le passage qui précède, refuser tout au moins la noblesse de l'inspiration et la modération du langage. Veut-on entrer davantage dans le détail, descendre de quelques degrés, dénombrer en quelque sorte les brevets de satisfaction dont Mercier juge son temps digne? Après le cœur et l'esprit de l'homme, voici ce que la douceur et la commodité de la vie lui paraissent mériter d'éloges : « La cuisine d'aujourd'hui est plus délicate et plus fine, même plus saine que celle qu'on faisait il y a quarante ans. On chante, on danse mieux, ainsi qu'on fait de meilleurs ragoûts. A tout prendre, on joue mieux la comédie (Dieu sait si l'aveu est méritoire !). La médecine est moins meurtrière et la chirurgie offre des cures merveilleuses; la chimie est étonnante dans ses découvertes nouvelles. Nous commençons enfin à sentir la bonne musique (celle de Gluck) et à l'adopter. Nos habits sont moins gênants, plus simples, plus frais et plus commodes. On fait de très jolis vers et avec profusion (son enthousiasme l'emporte à une singulière contradiction !) Ce n'est plus même un mérite rare. Nous avons des livres plus pensés, plus profonds que ceux de l'autre siècle et tout autrement importants. Je suis sûr que nous serons encore surpassés par la génération future : car, tandis que des esprits très chagrins ou très ignorants crient à la décadence, je vois qu'au lieu de reculer, tout avance [3]. »

A qui il en fait honneur, nous le savons déjà, aux propagateurs des lumières, aux gens de lettres et aux savants. C'est là le ton normal. Mais la science vient-elle d'ajouter à ses bienfaits une nouvelle, une éclatante découverte,

1. *B. de N.*, IV, 12-14.
2. *T. de P.*, II, 295.
3. *Ibid.*, I, 289-290.

l'enthousiasme de Mercier s'élève au dithyrambe pour acclamer une époque si fertile en grandes choses. De sa fenêtre, à Neuchâtel, il assiste le 24 janvier 1784 à l'ascension d'un ballon lancé en l'honneur du jour de naissance de Sa Majesté Prussienne. Une sainte ivresse le prend à l'aspect du prodige, de si récente révélation; il se dilate le cœur à rappeler dans une rapide revue tant de mystères surpris à la nature, en cette fin de siècle, par l'effort de l'homme, et les premières lois de la physiologie dévoilées, et les merveilles naissantes de l'électricité, et les hardis essais de décomposition des corps qui signalent l'éveil de la chimie. Aussi la plume tremble-t-elle entre ses doigts frémissants quand il écrit : « Siècle d'Auguste, siècle des Médicis, siècle de Louis XIV, si vantés pour des peintres, des sculpteurs, des orateurs, des architectes et des poètes, vous pourriez fort bien disparaître devant un siècle déjà marqué par tant d'époques mémorables ! Le génie impatient de mes contemporains, réclamant son libre essor, demande à se déployer, il veut modifier l'univers [1] ! » De grandioses visions d'avenir sollicitent son âme enivrée : fier d'être de ces jours, de ce règne dont vont dater désormais les *hommes volants*, il ne se console néanmoins pas de se voir captif du présent, exclu des spectacles futurs. Un mot de philosophe ancien lui passe par l'esprit. Sénèque a dit que l'on serait fou si l'on souhaitait de venir au monde mille ans plus tard. « J'avoue, déclare-t-il, que je suis fou de cette manière. Je voudrais que l'instant de ma naissance eût été marqué dans cinq ou six cents ans, parce qu'il y a à présumer que les arts consolateurs iront en se perfectionnant [2]. »

Pareillement, du même cœur et de la même foi, il aime la terre natale. La France, proclame-t-il avec orgueil, c'est « celle de toutes les nations de l'Europe qu'avec ces deux seuls moyens, l'honneur et la confiance, il est si facile d'élever à tous les genres de prodiges [3]. » Ce n'est pas à dire qu'il ne lui réserve d'impitoyables remontrances, mais les mœurs y tempèrent et balancent si heureusement les lois ! Il n'imagine pas de pays où il fasse meilleur vivre pour des gens de mœurs douces et d'esprit cultivé, car il n'y a

1. *B. de N.*, II, 380.
2. *T. de P.*, VIII, 161.
3. *B. de N.*, I, 386.

rien « de si libre qu'un pays soumis à une monarchie éclairée, surtout quand le monarque a 26 millions de sujets... Ailleurs, le gouvernement est peut-être meilleur en théorie, mais les hommes gâtent le gouvernement[1]. » Que Mercier, après cela, trouve trop à blâmer sur son chemin, qu'il ait de fréquentes occasions de citer l'exemple des Anglais dont nous savons assez quelle estime il fait, que l'amour-propre national doive en être parfois mortifié, nul ne saurait se méprendre sur sa véritable pensée touchant la France. Il s'en explique dans de belles paroles de tendresse patriotique : « Les injures qu'on lui dit sont de vrais reproches d'amants qui voudraient la voir aussi belle, aussi florissante qu'elle pourrait l'être[2]. » On le sent pris par l'esprit et par le cœur quand il explique pourquoi il aime tant Paris; de fait, il est impossible d'être Parisien avec plus de délices et, à travers les générations écoulées, le sentiment qui l'anime vient encore faire vibrer nos fibres intimes, à nous autres Parisiens d'aujourd'hui. Écoutons-le : « Naître à Paris, c'est être deux fois Français, car on y reçoit, en naissant, une fleur d'urbanité qui n'est point ailleurs[3]. » Quand un étranger y arrive, « ce qui le frappe d'abord, c'est cette douceur universelle, cette aménité ouverte qui règne dans toutes les sociétés. On trouve, dans tout ce qui n'est pas peuple, une foule d'idées raisonnables et de sentiments justes des choses; ailleurs, ces idées sont dans les livres et ne sont pas dans les têtes. La morale qui convient à la société, et à une grande société, a été plus cultivée dans la capitale que partout ailleurs. C'est à Paris qu'on sent ce que l'homme, vivant avec ses semblables, doit à ses semblables. » Et ce trait final qui dit tout, ce vers de de Belloy qui vient à propos sous la plume :

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie[4] !

Des raisons d'aimer Paris, Mercier en a d'inépuisables, il en a de natales, si j'ose ainsi dire, et de naturelles, il en a d'électives et de professionnelles, car c'est la vraie patrie de l'homme de lettres. D'abord les instruments et les occa-

1. *B. de N.*, III, 121.
2. *T. de P.*, III, 300.
3. *Ibid.*, IX, 164.
4. *Ibid.*, X, 220. Cf. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, III, 51. « Paris, ville

sions d'étude s'offrent à lui en foule; et tout autant les plus attrayantes compagnies. L'image que voici n'est-elle pas séduisante et flatteuse à ravir? « Le cérémonial, l'étiquette ne l'assujettissent point, car il aura plus de sociétés aimables qu'il n'en pourra cultiver et plus de connaissances agréables qu'il n'en voudra faire. Point d'entraves, point de gêne, point de ces respects, de ces bienséances provinciales qui fatiguent tant l'homme d'esprit; il descendra de son quatrième étage pour aller faire, non de ces visites serviles et politiques auxquelles on est assujetti ailleurs, mais de ces visites intéressantes qui flattent le désir de s'instruire. » Les contraintes de l'opinion, la morgue des castes lui sont épargnées. « Ici il est permis d'être soi; une fortune médiocre n'est point sujette à une observation malicieuse, ni au dédain de l'opulence, parce que les minces fortunes appartiennent au plus grand nombre. » Ajoutez-y l'admirable faculté d'entrer dans le tumulte et de s'en retirer à volonté. L'homme de lettres, qui sort de se livrer aux plaisirs de la conversation la plus rare, se replongera dès le lendemain, si le cœur lui en dit, dans une solitude inviolée. Nulle part, il ne trouvera de retraite plus tranquille et plus sûre[1]. »

Tel sol, telles productions. Paris possède dans ses murailles ce que la culture de l'être humain donne de plus précieux, de plus exquis; et Mercier trouve des traits bien fins pour les dépeindre, ces « hommes aimables et instruits qui partagent leur temps entre les douceurs de la société et l'étude, qui jouissent de tous les arts, qui vivent tranquilles dans un loisir ingénieux. Allez les voir, allez les entendre : ils possèdent la raison dans toute sa pureté, la raison accompagnée des bienséances..... Tout ce que les arts ont de plus délicat et de plus sublime vous est révélé par ces hommes qui, sans être séparés des affaires, ne s'y abandonnent point et pour qui l'Europe entière est un spectacle mouvant et curieux dont ils jugent les acteurs divers, riant aux farces et pleurant aux tragédies. Quand le Français est

de lumière, d'élégance et de facilité, c'est chez toi qu'il est doux de vivre c'est chez toi que je veux mourir! Ville heureuse où l'on est dispensé d'avoir du bonheur, où il suffit d'être et de se sentir habiter; qui fait plaisir, comme on le disait autrefois d'Athènes, rien qu'à regarder etc. »

1. *T. de P.*, XII, 2-5, *passim*.

sage, il est le chef des philosophes. Ceux dont je parle jugent tout ce qui se fait sans enthousiasme et sans froideur, savent apprécier tous les talents, prononcent pour eux-mêmes et non pour autrui. »

Ce ne sont point des hommes de plume ni d'action, ce ne sont pas davantage des philosophes de profession, « ils n'en affichent pas même l'extérieur ». Et Mercier, toutefois, si entêté qu'il soit de l'apostolat de l'homme de lettres, ne laisse pas de garder pour ceux-là d'irrésistibles complaisances. « Cherchez à Rome, à Naples, à Vienne, à Berlin, à Londres même, vous n'y trouverez point autant d'individus de cette classe distinguée, qui raisonnent et qui plaisantent, qui allient la finesse à la profondeur, qui gardent toujours une porte ouverte aux vérités nouvelles et qui, aussi éloignés des bavardes académies que des bureaux ministériels, ne laissent rien passer de ce qui se fait sans le juger à leur manière. Ils ont fait revivre l'ancienne liberté de la philosophie et l'on peut affirmer que c'est la portion d'hommes la plus éclairée et la plus impartiale qui repose sur aucun point du globe. » Ils n'ont point de charge, ni d'emploi, mais gardez-vous de les prendre pour des oisifs ou des égoïstes. « Ils ont étudié et connaissent bien la liaison des sciences avec le bonheur et la richesse de l'État ; ils seraient tentés de parler plus haut ; mais malgré l'amour de la patrie qui les domine, la complication des abus leur paraît un nœud si embrouillé que les circonstances les forcent à s'envelopper d'une vertu stérile. » Plût à Dieu qu'on les écoutât ; la chose publique y gagnerait, mais ils en savent et pensent trop long, aussi donnent-ils de l'ombrage. « Ce que le gouvernement apporte de gêne et de contrainte ne fait qu'aiguiser leur conception et raffiner leur style. Il est unique, il n'appartient qu'à la capitale ; c'est, pour ainsi dire, la fonte heureuse de plusieurs sortes d'esprit, il en résulte une raison assaisonnée et la tournure la plus piquante dans l'expression ». Réduits à se tenir cois et circonspects, « ils font grand cas du repos et de la tranquillité, ils gardent leurs idées pour leur propre conduite.... Ils vivent au milieu de la sottise et de la folie et passent entre deux sans toucher. Habiles dans la science du cœur humain, ils se rapprochent de la société des femmes, parce que la haute philosophie nous y ramène toujours. N'était-ce pas un plaisir philoso-

phique de voir une belle Grecque examiner avec délicatesse et scrupule ce que c'était la véritable gloire et s'occuper aussi sérieusement de la république que de ses cheveux ? Il est aussi parmi nous de ces femmes dont la sensibilité s'étend à tout et qui sont habiles à prononcer sur un édit comme sur une pièce de théâtre. » Et Mercier conclut par un cri de triomphe : « Voilà ce qui fait chérir Paris[1] », qui n'est point éloigné du fameux mot de Talleyrand sur les années d'avant 1789, si radieuses que ceux qui ne les ont point vécues n'ont pas connu la douceur de vivre. Digne confession d'un enfant du XVIIIe siècle! Comme on sent qu'il en est, et jusque dans les moelles, ce disciple de Rousseau, cet homme de foi et de propagande en qui le sérieux et le sincère ne tournèrent jamais au morose, ce missionnaire de philosophie qui ne portait point un visage de pénitent et dont l'âme convaincue, candide et sereine, souriait d'aise à la civilisation, à la société, à l'esprit! Ailleurs, dans l'*An 2440*, nous lui avons trouvé, il est vrai, des airs plus gourmés, certaines moues dédaigneuses et quelque pédanterie à faire le dégoûté, mais il était alors beaucoup plus jeune, aux heures de docilité et d'emprunt. Depuis lors le naturel l'a emporté; au lieu d'une grimace apprise, nous avons devant nous une face au fin regard, experte et enjouée.

La preuve est donc faite : l'auteur du *Tableau de Paris* nous apparaît épris comme il faut de son sujet. Voilà de quoi nous rassurer contre tout soupçon de dénigrement, si le dessein de l'œuvre nous avait fait appréhender quelque chose de tel, comme aussi ce même dessein, dont nous avons vu et l'ardeur et la vaillance, exclut toute tentation d'indulgence excessive ou d'infidélité complaisante. Enfin la passion de la tâche assumée et l'extrême inclination qu'il se sent à la remplir nous répondent à l'envi de l'attention minutieuse avec laquelle il étudiera Paris dans l'infinie variété

1. *T. de P.*, VII, 258-263, *passim*. La précédente génération féminine méritait déjà le même genre d'éloge, témoin ce passage qui est de 1759 : « Telle femme, qui raisonne trois heures de suite sur les nuances d'une fontange, portera un jugement très sain sur une affaire d'importance. On peut dire... que si les femmes règlent tout, elles travaillent à se rendre dignes d'être consultées. » *Tableau du siècle par un auteur inconnu* (Nolivos St-Cyr), p. 31. Le même auteur remarque, il est vrai, avec malice : « Jamais leur empire n'a été plus despotique..... Elles sont presque aussi ambitieuses que des moines. » Pp. 19, 20.

de ses aspects et s'attachera à nous en retracer la vivante et mobile image. Par là, chemin faisant, nous recueillerons une multitude de renseignements inappréciables sur ce Paris si récent encore et déjà si éloigné de nous ; par là aussi, nous continuerons de pénétrer dans la connaissance intime de l'auteur, de cet esprit si prompt, si agile, si souple, si vibrant, qui se révèle et s'accuse tout entier dans chacune de ses émotions, de ses saillies ou de ses méditations. Non seulement, en effet, il n'a garde de s'effacer lui-même de son ouvrage — les nombreux emprunts que j'ai déjà eu lieu de faire au *Tableau* le marquent assez — mais lors même qu'il ne parle point de lui, nous en apprenons long encore sur sa personne morale ; et il n'est pas, dans ces douze volumes, de page si *objective* — comme on dirait aujourd'hui — qu'on n'y aperçoive d'abord et comme en projection la figure souriante ou courroucée, enthousiaste ou affairée de Mercier qui raconte, décrit, bavarde, pérore, déclame, implore, s'émeut ou s'indigne tour à tour, avec une abondance, une précision, une verve et parfois une éloquence dont nous restons émerveillés, confondus, presque étourdis. A cet égard — et quand il y aurait eu de sa part propos délibéré — rien autant que la variété du *Tableau* n'était propre à réfléchir toute la variété des dons du peintre. Non moins que le réformateur, en effet, c'est le poète, c'est le curieux et je dirai même le badaud qui s'y manifestent.

III

Il est bien d'un poète, tout d'abord, le saisissement quasi-religieux, le vertige d'imagination qui le prend devant la vie collective de ce gigantesque organisme humain, comme jadis devant les lointains mystérieux de l'histoire future, ou comme ailleurs devant la majesté des perspectives alpestres. Voici, par exemple, une réflexion sur la foule qui s'amasse et s'évanouit : « Il y a des jours qu'il sort des portes de la capitale trois cent mille hommes à épaisses colonnes, dont soixante mille en équipage ou à cheval. Il s'agit d'une réjouissance, d'une revue, d'une fête publique. Six heures après, cette foule immense se dissipe; chacun

retourne chez soi : la place, dont les limites étaient serrées, dont les barrières étaient renversées par l'affluence prodigieuse du peuple qui criait miséricorde, se vide, demeure nue et déserte, et de tant d'hommes assemblés et pressés, chacun a son asile ou son trou à part[1]. » Mercier a l'instinctive intuition du solennel; pour la rendre il sait trouver je ne sais quel ton de sentence à la La Bruyère. Ailleurs, ce sont bien d'autres accents encore quand ce Paris magnifique, envisagé dans l'orgueil de sa grandeur, de son éclat, de sa durée, provoque en lui un si poignant sentiment de l'éphémère. Où sont Thèbes et Tyr, Carthage et Persépolis ? Pareil destin prononcera l'arrêt de Paris. « Cette rivière... resserrée dans des quais majestueux et formés de pierres, encombrée par des débris immenses, se débordera et formera des étangs bourbeux et infects; les ruines des édifices boucheront ces rues alignées au cordeau, et dans ces places où un peuple nombreux s'agite, les animaux venimeux, enfants de la putréfaction, ramperont autour des colonnes renversées et à moitié ensevelies... »

Alors viendront les antiquaires et leurs conjectures. « De quel étonnement ne sera pas frappée la génération d'alors, si la curiosité la porte à fouiller les débris de cette grande ville ensevelie et décédée! Son squelette gigantesque épouvantera les regards; les travaux exciteront à de nouveaux travaux : nos neveux, en trouvant nos marbres, nos bronzes, nos médailles, nos inscriptions, s'agiteront sur ce que nous avons été et, si mon livre survit à la destruction, ils prendront peut-être pour un roman fantastique les vérités qui y sont déposées, tant leurs mœurs et leurs idées seront différentes des nôtres. » Hélas! peut-être, et en dépit même de l'imprimerie —, la destruction a tant de ressources! — peut-être l'histoire nous sera-t-elle infidèle en recueillant les fragments tronqués d'une tradition à demi fabuleuse. « Notre vue plonge dans le monde historique à quatre mille ans, pas davantage; encore n'apercevons-nous de ce monde que des sommités qu'environnent des nuages et où la vue se perd. Tous ces faits éloignés, quoique séparés par de grandes distances, se touchent comme très voisins; et, dans cet intervalle de siècles, une foule pro-

1. *T. de P.*, I, 58.

digieuse d'événements nous échappe. Il en sera de même pour nous : l'avenir engloutira les faits les plus importants pour ne laisser que le souvenir ou le nom des siècles. O temps! les individus, les villes, les royaumes, tout finit par *hic jacet*!... Paris détruit! Xerxès, après avoir attentivement considéré la prodigieuse armée qu'il commandait, versa des larmes en songeant qu'avant peu tant de milliers d'hommes disparaîtraient de dessus la terre. Et ne puis-je pas aussi, affecté du même sentiment, pleurer d'avance sur cette superbe ville[1] ? »

Précurseur, Mercier l'a-t-il jamais été avec plus d'éclat que dans ce passage où il parle déjà et si éloquemment la langue de ses petits-fils? Sans doute, on peut bien y voir, en quelque sens, un lieu commun dont l'éloquence de la chaire avait largement fait son profit; mais ce lieu commun, je ne sache pas que la préoccupation ou seulement le soupçon en effleurât la plupart des têtes pensantes du XVIIIe siècle. Bien plus encore, de général et d'universel qu'il était, et d'applicable à toute matière humaine, Mercier l'a fait sien, approprié à l'usage de ses pensées, ce qui est, si je ne me trompe, et par excellence, le signe de l'originalité. Diderot, il est vrai —, et encore que la plupart des écrits qui en témoignent n'aient vu le jour que tout récemment, — Diderot lui aussi s'était initié à la contemplation des abîmes, mais principalement homme de science, à ce qu'il semble, jusque dans les spéculations les plus aventureuses de son hardi génie, rien n'indique qu'il en ait, parmi les caprices de sa pensée quotidienne, contracté l'obsession ni même l'influence. A coup sûr, il est fort vraisemblable que Mercier, sous ce rapport, a dû à Diderot toute une partie de son éducation d'esprit, ainsi que j'ai d'ailleurs essayé de le montrer. Mais quand il lui devrait davantage encore, ce qu'il ne lui doit pas, ce qui précisément importe et sur quoi j'insiste ici, c'est l'emploi qu'il fait et le parti qu'il tire du sens de l'infini, c'est le mélange spontané qui s'en opère avec la substance intime de ses sentiments, en un mot, le principe d'émotion personnelle qu'il y puise : si original en cela, et déjà si fort en avant de son temps, qu'il a, ce jour-là, obéi précisément à la même inspiration qui devait, longtemps après, dicter à Lamartine des vers tels que ceux-ci :

1. *T. de P.*, IV, 281-288, *passim.*

. . . . Je ne vis plus qu'une forêt profonde
Qui, d'un fleuve fangeux couvrant les bords obscurs,
Croissait languissamment sur le bord de ses murs.
Le flot, triste et dormant sous son arche écroulée,
D'un murmure plaintif remplissait la vallée
Où la Seine, jadis reine de ces beaux lieux,
Roulait avec amour dans son sein orgueilleux
Les ombres des palais qui couronnaient les rives.

. . . . . .

Et son cours égaré de déserts en déserts
Traînait des flots sans nom vers la pente des mers.
Seulement, sur ses bords, de distance en distance,
Monument de sa gloire et de sa décadence,
Un portique, un débris, s'élevant sur les bois,
Semblait par leur aspect lui parler d'autrefois;
Et du sommet miné d'une arche triomphale,
Sous le vol des oiseaux roulant par intervalle,
La pierre, d'un bruit sourd éveillant les échos,
Traçait, en s'abîmant, un cercle dans ses flots.

. . . . . .

Quoi! d'un peuple éternel voilà donc ce qui reste!
Voilà sa trace; à peine un débris nous l'atteste!
C'est d'ici que, régnant sur l'Occident soumis,
Ce peuple, qu'adoraient même ses ennemis,
Vit pendant deux mille ans les arts ou la victoire
Étendre tour à tour son empire ou sa gloire

. . . . . .

Et maintenant, couverts des ténèbres du temps,
Ces lieux sans souvenir, sans voix, sans habitants
Ont oublié les pas et les œuvres de l'homme
Et n'entendent pas même une voix qui les nomme[1]!

Le passé, avec les obscures solitudes qui nous en séparent, ne pénètre pas Mercier d'un moins poétique émoi : certain jour qu'il revient de visiter Notre-Dame, écoutez-le : le cœur lui en bat encore! « Je monte aux tours, je domine la grande ville, je n'aperçois plus cette capitale que comme un amas confus de décombres. Oh! que de ce point de vue élevé, ce vaste Paris a une physionomie particulière! Il exhale la fumée et il semble me dire : Tout est fumée! L'empreinte

1. Fragment d'un poème des *Visions*. Lamartine, *Nouvelles Confidences*, l. III. Cf. le sentiment opposé dans l'*Ode à l'Arc de Triomphe* de V. Hugo où l'enthousiasme du poète répand sur la désolation des ruines à venir un éclat d'apothéose.

gothique de l'édifice, le portail noirci, les cloches énormes, les escaliers tortueux, les antiques vitraux, la sculpture rongée, tout me fait rétrograder dans les siècles écoulés. Je redescends, je me promène, je ne puis plus quitter les dehors ni les dedans de ce temple auguste. Je repasse vingt fois devant ces objets vastes et mélancoliques ; et quand la musique du chœur se mêle au son majestueux des cloches, que le cul-de-jatte, gardien du bénitier, m'allonge une longue perche pour me donner de l'eau bénite, tout me paraît dans une proportion égale, et mon âme plus élevée prie Dieu de meilleur cœur dans l'église Notre-Dame que dans tout autre temple[1]. » Ici encore il est bon de le répéter, ces lignes sont écrites vingt ans avant le *Génie du christianisme*, quelque cinquante ans avant le célèbre roman de Victor Hugo, dans un temps dont la barbare inintelligence a infligé aux édifices du Moyen-Age des injures irréparables ; et, chose essentielle à noter, celui qui les écrit n'est rien moins qu'un artiste. Il s'est permis des hérésies qui crient vengeance et il s'en est vanté : nous aurions plus d'un compte de ce genre à lui demander. Il sait bon gré à Caylus d'avoir « ressuscité parmi nous le goût grec » et il va jusqu'à penser que les incendies ont du bon pour l'embellissement de Paris[2]. Mais ici l'imagination lui tient lieu de goût. On vient de reblanchir les parois de Notre-Dame et Mercier se récrie d'indignation, comme le ferait de nos jours la piété offensée d'un archéologue. Il a senti, il a deviné des mystères de poésie interdits encore à ses contemporains, le songeur qui entre ainsi en communion avec l'âme des cathédrales, ou qui sait surprendre le subtil murmure du passé sous les arceaux rompus de Fontaine-André. Est-ce s'abuser en vérité que de prononcer ici encore le nom anticipé de romantisme?

S'il nous fallait, d'ailleurs, ajouter aux preuves nombreuses que Mercier nous a données déjà de l'intelligence le plus largement compréhensive, il n'y en aurait pas de plus manifeste chez ce champion du progrès, chez ce héraut des grands lendemains de l'humanité, que la faiblesse de cœur dont il se sent néanmoins touché pour les légendes des vieux âges. Dans cette même nef gothique précisément, une cha-

1. *T. de P.*, VII, 63, 64.
2. *Ibid.*, I, 264, 265.

pelle perpétue la tradition d'une lugubre légende, celle « de ce prédicateur célèbre, de plus chanoine de Notre-Dame, qu'on croyait mort en odeur de sainteté et qui, tandis qu'on récitait pour lui l'office des morts, sortit la tête de la bière et cria : « Je suis damné[1]. » Belle matière à sarcasmes d'esprit fort. Vous entendez là-dessus les facéties d'un Voltaire. Il n'est pas assez de pitié méprisante ni d'ironie vengeresse pour les visions cornues, les cauchemars sinistres d'un siècle en état de délire chronique. Mercier, lui, ne risque pas un instant de tomber dans une semblable bévue. Il n'a que faire de raisonner ici et sent bien que c'est le cas de laisser la philosophie au logis. Un secret instinct l'avertit que cette funèbre histoire s'accorde au mieux avec la pensive poésie du lieu et sa pénombre sacrée. Il prend à témoin la colossale et naïve image de saint Christophe; et par la puissance de la sympathie imaginative, il frissonne presque. « Je suis ému profondément, j'ai du plaisir à voir la haute statue, à entendre sous ces voûtes élevées l'histoire du chanoine qui se relève trois fois de son cercueil pour dire : « Je suis jugé par le juste jugement de Dieu[2]! » En cela, d'ailleurs, à peine est-il besoin de l'ajouter, nulle coquetterie de *dilettante* — ce n'était point sa manière ni celle du temps — nulle complaisance consciente à se chatouiller les nerfs, non, mais, pour ainsi parler, un don de résonnance propre qu'aucun écho ne sollicitait en vain, et c'était vraiment une faculté assez singulière dans un siècle où, pour l'ordinaire, les âmes étaient d'un métal plus sourd.

Comme il communiait de cœur, ainsi qu'on l'a vu plus haut, avec les humbles effusions de la piété populaire prosternée devant la châsse de sainte Geneviève, de même, dans ses courses incessantes à travers Paris, il prêtait une oreille charmée aux appels familiers des époques anciennes. Et, sans doute, il les habillait bien un peu à la mode de son temps. Ce n'est point en tout détachement d'esprit, en pure et simple humeur de flânerie intellectuelle qu'il considérait, chemin faisant, les monuments du « fanatisme » ou ceux des « sottises antiques »; il ne passait pas devant la Bastille sans une honnête indignation et, s'il relevait en idée l'hôtel Saint-Paul de ses ruines, une voix lui soufflait

1. *T. de P.*, VII, 62, 63.
2. *Ibid.*, VII, 68.

aussitôt que « la royauté alors avait un front populaire, la maison royale était flanquée de colombiers, les jardins enfermaient des légumes et un luxe monstrueux ne consternait pas le regard du citoyen. » Mais tout ce passé, après tout, le hantait d'un commerce amical. Il n'avait point d'effort à faire pour se représenter « cette ville superbe sortant d'un marais fangeux, vers la fin de la seconde race, et enfermée jusqu'alors entre les deux bras de la rivière. » Venait-il à passer une couple de bœufs, l'image surgissait en lui de l'attelage aux lentes allures qui traînait les rois fainéants. Cette tour octogone que voici, tout proche des Innocents, elle surveillait au loin les campagnes que battaient les incursions normandes. Quand le promeneur glissait sur le pavé gras, sa mémoire fidèle aussitôt lui rappelait les fangeuses fondrières où trébuchaient encore les sujets de Philippe-Auguste. La rue de l'Université gardait pour lui comme un bourdonnement affaibli d'écoliers tumultueux et de pédants maussades. Dans ce quartier-ci, on volait en plein jour, ainsi qu'on témoigne le nom de la petite rue Vide-Gousset ; c'est maintenant la place des Victoires, n'a-t-on pas été avisé d'y dresser la statue d'un roi conquérant ? Cette sonnerie de cloches, Mercier ne l'entend pas sans frémir, c'est pourtant celle de Saint-Germain l'Auxerrois, sa paroisse natale : n'importe, il ne saurait oublier qu'elle a donné le signal de la Saint-Barthélemy, pas plus qu'il ne traverserait la rue de la Ferronnerie sans accorder un soupir à la mémoire du prince chéri des philosophes qui ne mérita point d'y périr de la mort des tyrans ; pas plus enfin qu'il ne rencontrerait sur son passage la rue de la Truanderie sans un souvenir attendri au Puits d'Amour, à cet autel « où les amants du vieux temps se juraient et se gardaient fidélité [1]. » Il va sans dire que je ne prétends pas faire à Mercier un mérite d'une érudition en somme assez facile, mais c'est que justement il ne s'agissait pas pour lui de notions inanimées, recueillies dans des livres et faites pour y rester, mais bien d'évocations qui lui tenaient bonne et habituelle compagnie, et là est l'originalité de son cas. Paris, à coup sûr, ne manquait point d'historiographes, mais qui donc, parmi les gens de lettres du temps, l'hono-

1. *T. de P.*, II, 226-236, *passim.*

rait d'une pareille, d'une aussi attentive information? Qui donc le mettait de moitié dans ses songeries vagabondes et s'avisait de lui demander la matière de sensations aussi abondantes que neuves?

IV

Cette faculté de rêve dont on a vu quels étaient parfois les élans a cela de particulier chez Mercier — j'ai déjà eu lieu de le remarquer — qu'elle ne s'exerce point au détriment de l'activité et ne corrompt aucunement la joie de vivre. Nous trouvons en lui parfaitement accordées et conciliées des conceptions que nous avons pris l'habitude de considérer comme tendant à s'exclure, et c'est bien, je crois, une des pires idées fausses que nous ait léguées le romantisme. Voir les choses de haut et de loin, vivre en esprit avec les morts ou bien oser percer du regard l'horizon des siècles où nous ne serons pas, considérer la brièveté et la mobilité des œuvres humaines, s'instruire à tirer un sens et un enseignement de la succession des choses relatives, on nous a mis en tête que tout cela implique ou entraîne lassitude, détachement, je ne sais quelle protestation muette de victimes stoïques. Et l'idée de noblesse intellectuelle, de hauteur d'âme venant ainsi à se confondre avec celle de dédain pour la vie, d'inaptitude à en goûter les jouissances, voici qu'il faut s'excuser presque de s'y plaire tout bonnement et de l'oser dire. Un exorbitant préjugé s'établit ainsi en faveur du pessimisme et à l'encontre de l'innocente sérénité des honnêtes gens. Il semblerait, en vérité, qu'à moins de se charger la tête de cendres on dût se voir irrémissiblement convaincu d'instincts bas. Il faudrait pourtant s'entendre et la méprise n'a que trop duré. Avant que la génération prolifique des Werther et des René ne nous l'eût léguée, nos pères pensaient autrement; et, chrétiens ou philosophes, ils n'estimaient pas que l'excellence de leur dignité morale eût pour mesure leur répugnance à vivre. Triste ou gai, serein ou soucieux, chacun suivait sa pente. Il n'y avait point de présomption favorable aux fronts moroses, ni de suspicion contre les visages enjoués. Les affres d'agonie où vécut Pascal, eut-on jamais la pensée qu'elles fissent partie de son

héritage moral? Et, au rebours, quand Rousseau écrivait à Voltaire le 18 août 1756 : « Selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas, à tout prendre, un mauvais présent et, si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre », est-ce donc qu'il faisait acte d'épicurisme? En était-il moins adonné à de vastes pensées? Et ses méditations en valaient-elles moins? Mercier consacre toute sa vie à une tâche de dévouement et d'enthousiasme; on a pu apprécier l'ordre et le ton de ses préoccupations constantes, on a vu que son imagination se porte sans efforts vers les cimes, mais Mercier toutefois ne méprise point le plat pays. Comme il n'y a rien d'affecté, ni de maladif dans ses exaltations, on ne l'y voit pas toujours et nécessairement guindé. Par un exact et heureux équilibre de ses dons naturels, il prend pied au ras du sol de Paris avec la même aisance dont tout à l'heure il foulait l'empirée. Jamais il n'oublie sa foi morale, jamais il ne se relâche de l'engagement pris envers sa conscience, aucune tentation fâcheuse n'égare jamais sa plume, dans tout son œuvre — si volumineux —, on ne trouverait peut-être pas une ligne qui fît tort à son cœur, à sa droiture, à son respect de lui-même, pas une qui offensât la pudeur ou mît la bonne foi du lecteur en défense. Avec tout cela, que Mercier, comme il fait, prenne un franc et vif plaisir à errer en observateur parmi les infiniment petits de la réalité, qu'il ne s'en lasse ni ne s'en rebute, que la curiosité lui procure des satisfactions inépuisables, épicurisme si l'on veut, je me garderai de l'en excuser.

Il aurait volontiers signé et pris à son compte ces lignes qu'un autre Parisien de vocation différente, mais d'égale curiosité, écrivait, en revenant d'un long voyage et dans la première ivresse du retour à Paris : « Qu'il faut être vide ou usé pour s'ennuyer près d'une agglomération d'hommes! Toi, mets le nez à la lucarne de ton grenier; vois-tu cette multitude de toitures, ces fumées qui s'en échappent? Souffle ta lampe, passe ta culotte, va glisser, un demi-jour, entre la foule d'intérêts qui font la boue des rues, entre à droite, à gauche, va essuyer tes pieds au tapis du salon, te rafraîchir à la buvette, te réchauffer à la forge, va voir juger le voleur, fabriquer des lois, risquer l'or sur le pivot d'une roulette, ou vendre et acheter sous les piliers d'un

marché, tu reviendras plein de tableaux[1]. » Le régal que Gavarni offrait en ces termes à ses yeux avides, on peut dire que Mercier, avant lui, y avait couru, de toute la fièvre de son appétit; de point, en point, il en avait tout dévoré, sauf un toutefois, car la « fabrication des lois » déclinait en ce temps la présence de regards indiscrets. Mercier est, par excellence et dans toute la force du terme, un *badaud*; or, comme il est bien autre chose encore, sa *badauderie* en reçoit une valeur et une portée que nous verrons, mais *badaud*, *badaud* de race et de profession, il l'est, autant qu'on peut l'être, en tant qu'homme et en tant qu'écrivain.

Cela aussi, comme je l'ai déjà laissé entendre, est une nouveauté. Mercier, en effet, ouvre la fenêtre et regarde dehors : Mercier descend son escalier et s'en va par les rues, il observe et il écoute, il suit du regard les passants, il prend garde à leurs mouvements, à leurs gestes, à leurs traits propres de condition ou de métier; l'aspect de la rue, les voitures qui s'y croisent, les rumeurs qui s'y élèvent, la disposition des étalages, rien n'a échappé à son attention. Ce qu'il a vu ainsi, il le retient, il le couche par écrit, en termes précis et distincts, nous savons, sans confusion possible, d'où il vient et si sa promenade l'a conduit au Cours la Reine ou à la place de Grève : voilà qui sent fort l'approche du XIXe siècle. Pour en juger, pas n'est besoin de s'attarder à un long examen des procédés et des pratiques de la littérature classique. Quand Orgon revient de la campagne qui « n'est pas encor beaucoup fleurie », savons-nous si c'est par la patache ou le coche d'eau? Lorsqu'Usbek nous fait part de ses spirituelles réflexions sur le Paris de la Régence, qui devinera de chacune, où elle a été recueillie, sur la rive droite ou sur la gauche, dans le Jardin des Tuileries ou dans celui du Luxembourg? Quand Diderot lui-même, Diderot pourtant, un réaliste à sa manière, fait, durant leurs placides chevauchées, deviser à tort et à travers, au hasard du caprice ou de la rencontre, Jacques le Fataliste et son maître, sur quelle route les joindrons-nous? devers la Picardie ou le Perche? Que servirait d'insister davantage? La chose est constante et la remarque

1. E. et J. de Goncourt, *Gavarni, l'homme et l'œuvre*, Plon, 1873, p. 68.

désormais banale : dans les écrits des XVIIe et XVIIIe siècles, particulièrement dans les œuvres d'observation ou d'imagination où le sujet paraîtrait les comporter davantage, il y a défaut presque absolu d'entours décrits, énumérés, circonstanciés, inventoriés enfin, en quelque sorte. Et les détails de situation, de costume, d'accessoires, le minimum de géographie et de pittoresque que le plus discret des romanciers ou des auteurs dramatiques se croit aujourd'hui tenu de nous donner, dont nous ne saurions guère nous priver et dont nous ne lui faisons même plus un mérite, tant ils sont réduits en usage, c'est tout cela précisément dont le passé littéraire de notre race est presque totalement dépourvu.

Ah! je sais bien qu'il y a des exemples dont on triomphe. Oui, nous n'ignorons pas que le père et le beau-père de M. Jourdain vendaient tous les deux du drap, près la Porte Saint-Innocent, nous avons encore sous les yeux — si vague qu'elle soit en son dessin — la cour d'hôtellerie où Manon Lescaut nous fut présentée, et nous n'avons pas oublié non plus le fiacre et la boutiquière de *Marianne*. Mais quoi! ces exemples laborieusement rassemblés et toujours les mêmes prouvent assez l'embarras d'en trouver beaucoup d'autres. A Dieu ne plaise, au reste, que j'en tire aucun argument, aucune ombre d'avantage contre la littérature classique dont les beautés les plus excellentes et les mérites les plus signalés ont certainement eu pour condition inhérente et impérieuse les lois mêmes d'abstraction et de choix sévère qui la régissaient. Mais enfin quand Mercier nous promène à travers Paris, s'intéressant aux moindres incidents de la rue, furetant parmi les petites choses et les petites gens, notant tout et appelant tout par son nom, sans faire tort, pour cela, aux vues d'ensemble, sans s'arrêter de philosopher sur les caractères, les mœurs et les opinions, eh bien! il est permis de dire que cela est nouveau, significatif et de singulière conséquence. A la suite du *Tableau de Paris*, voyez, dans tout le cours de notre siècle, quelle bibliothèque abondante on ferait de tous les livres qui roulent sur Paris, ses mœurs, ses modes, ses contrastes et la prodigieuse diversité des existences qui s'y agitent; il y en a toute espèce, de sérieux et de plaisants, de longs et de courts, de flatteurs et de satiriques; on l'a étudié et dépeint,

en superficie et en profondeur, dans les grands aspects comme dans les moindres, et les titres seuls de tant d'ouvrages remplissent un volume[1]. Sans parler en outre de notre roman moderne, qui suffirait peut-être à laisser aux âges futurs une image de Paris, non certes complète ni pleinement exacte, mais singulièrement minutieuse et précise. Et je n'ai sans doute pas la pensée d'attribuer au *Tableau de Paris* toute cette innombrable postérité ; mais si ce n'est pas de lui qu'elle procède, c'est bien certainement d'un genre de curiosité et d'un tour d'esprit nouveau dont il a été en son temps la première expression, et il n'y a pas trop d'ambition peut-être à le placer en bon rang parmi les plus précoces avant-coureurs de la litterature *parisienne*.

Mercier l'a de naissance, ce trait de race qui marque les vrais Parisiens, ceux qui sentent pour leur ville tendresse de cœur comme pour une personne. Il lui a échappé de ces mots qui révèlent la prédestination, de ces mots, qu'après cent ans, les gens nés sous la même étoile s'appliquent à eux-mêmes avec une jalousie d'initiés : « Quand on ne dort pas, il est doux d'entendre de son lit la musique ambulante des rues et les voix humaines qui se répondent. L'agitation de l'âme s'apaise, lorsqu'on se sent soulever dans son lit par le passage rapide des voitures qui ébranlent les maisons[2] ! » Voilà une sensation qui ne souffre aucun commentaire, et ne saurait ni se raisonner, ni s'expliquer, mais ceux qui l'ont éprouvée l'entendent assez sans plus de paroles. Pareillement, ces menues sensualités de raffiné, de gourmet, ces promenades à la Porte d'Enfer pour embaumer son odorat du parfum du foin que les charrettes apportent dans Paris[3], ou bien encore son faible pour certain carillon d'église, celui de Saint-Leu, qui lui réjouissait l'oreille mieux que les autres[4]. Que parlais-je plus haut de zèle philanthropique, de mission à remplir ? Pour un esprit tourné de la sorte, et quand le démon d'écrire ne s'en serait point mêlé, c'était une nécessité de nature que de s'emplir et de se repaître des images et des bruits de Paris. Il avait tôt fait d'y trouver son compte et n'était jamais à court de

1. Celui de M. P. Lacombe : *Bibliographie parisienne.*
2. *T. de P.*, XII, 109.
3. X, 72.
4. XI, 29.

ces menues bonnes fortunes qui sont refusées aux myopes. Quand il cheminait de son pas alerte, l'œil en chasse, toute sa ronde et bonne physionomie respirant la sympathie attentive, l'adresse et la promptitude à percevoir, les objets accouraient se réfléchir en lui, et il n'en était point d'insignifiant pour cet œil qui saisissait, sans presque y prendre garde, la signification du moindre. Rien, avec cela, chez lui, qui sentît l'effort ou l'application d'un dresseur de catalogue. La plus brève rencontre, le choc le plus furtif portait coup, et, toute fraîche au retour, l'impression du jour était jetée sur le papier.

Jamais non plus la morale à tirer ne se faisait attendre : chez Mercier, le cœur, pas plus que l'œil, n'est jamais distrait. Il n'y a qu'à feuilleter, au hasard, à travers les pages du *Tableau* pour tomber sur de vivants croquis relevés de sentiment, et le difficile n'est que de borner les citations. Le voici, par exemple, qui frôle au passage une bande de petits ramoneurs « le visage barbouillé de suie, les dents blanches, l'air naïf et gai ; leur cri est long, plaintif et lugubre. » Mercier les suit de son bon regard et le voilà qui s'attendrit. Quelle image de misère, de faiblesse lourdement pressurée s'offre à lui : « Il est bien cruel de voir un pauvre enfant de huit ans, les yeux bandés et la tête couverte d'un sac, monter des genoux et du dos dans une cheminée étroite et haute de cinquante pieds, ne pouvoir respirer qu'au sommet..., redescendre comme il est monté, au risque de se rompre le cou, pour peu que la vétusté du plâtre forme un vide sous son frêle point d'appui, et la bouche remplie de suie, étouffant presque, les paupières chargées, vous demander *cinq sous* pour prix de son danger et de ses peines[1]. » Mais ils sont loin déjà, et Mercier, qui avait l'œil humide, ne peut tout à coup s'empêcher de sourire à l'aspect de l'ânon de la bouquetière qui porte « mieux que des reliques des paniers remplis de fleurs. » Ce n'est pas qu'ici encore certains contrastes ne surgissent avec une pointe de tristesse, mais, du moins, on se plaît à le voir si pimpant, cet innocent. « Le gentil animal passe auprès du cheval pressé par le fouet et mordant son frein, il devance la pauvre haridelle écorchée et défigurée qui traîne le fiacre,

1. IV, 95, 96.

il rencontre le chien crotté, le bœuf qui va se faire assommer... ; pour lui, propre et svelte, sans crainte du boucher, averti par la baguette et non frappé, il réjouit la vue et l'odorat. Leste comme sa conductrice, il a marché sur le pavé fangeux plus légèrement encore que le petit maître en équilibre, aucune tache ne défigure son sabot. Il dépose aux portes les fleurs dont il est paré plutôt que chargé et revole ensuite à la campagne[1]. » Mercier poursuit sa marche. Devant lui s'avance à pas pesants un portefaix à demi ployé sous ses crochets. « C'est une glace qui occupe toute la largeur et qui fait danser toutes les maisons pour qui la suit et la regarde[2]. » Notre observateur n'a garde d'en négliger la remarque.

Vous pensez bien qu'il ne manque pas non plus de s'arrêter devant les affiches dont il est un si curieux lecteur[3] ; elles viennent justement d'être appliquées au mur par des afficheurs munis d'un privilège à cet effet et qui sont quarante, tout comme MM. de l'Académie Française. Ils savent leur devoir et s'entendent à maintenir un certain rang entre les annonces des pièces qui se joueront le soir aux différents théâtres. *Jeannot chez le dégraisseur* y figure, tout comme *Athalie*, mais à distance respectueuse de cette dernière. L'Opéra domine tout. « Les spectacles forains se rangent de côté comme par respect pour les grands théâtres. » Le mur est bariolé de bien d'autres papiers encore, arrêts du Parlement, arrêts du Conseil qui les cassent, ventes après décès, chiens perdus, inventions de charlatans. » Les places pour le placage sont aussi bien observées que dans un cercle de gens du monde. Ainsi, les « affiches mondaines et coloriées regardent de loin les affiches pieuses et sans couleur qui s'éloignent, pour ainsi dire, autant qu'elles le peuvent de l'assemblée profane », ce qui n'empêche pas néanmoins un voisinage inquiétant de se produire parfois entre *Mahomet* et *la Science du Crucifix*, livre pieux que Mercier, qui lisait tout, a lu aussi. En revanche, on n'y trouve plus, comme jadis, de ces placards satiriques sur les affaires du jour, qui s'appliquaient sur la façade des maisons, à la barbe du guet, et au moyen d'un si plaisant stratagème. « Un homme

1. VI, 38, 39.
2. IV, 28.
3. *An 2440*, I, 20.

chargé d'une grande hotte, en se reposant s'arrêtait sur une borne contre laquelle il restait appuyé, la hotte toujours sur le dos et l'air fatigué. Pendant ce temps, un petit garçon accroupi dans le fond de la hotte n'avait qu'à passer les deux mains pour plaquer contre la muraille l'affiche enduite de colle. Il était masqué par les deux rebords. Il se renfonçait bien vite en se voilant la tête, et l'homme de partir à pas lents, laissant l'écrit à la vue des curieux. » Le lieutenant de police a passé par là, bien entendu, car rien à Paris ne s'imprime sans son aveu que les billets de mariage et les billets d'enterrement. Quelques personnes toutefois poussent encore la licence jusqu'à faire imprimer sans permission leurs cartes de visite[1]. Le nez levé pour lire toute cette bigarrure, Mercier coudoyait tout-à-l'heure un groupe de braves gens qui ne connaissent guère du théâtre que l'affiche et qui ce soir rêveront qu'ils ont vu la pièce pour en avoir lu le titre. Il ne les oublie pas dans son cœur.

A la bonne heure, les affiches, mais les estampes n'auront pas un regard de Mercier. C'est qu'elles sont licencieuses à rendre jaloux le temps où nous vivons. « On n'y voit que nudités capables d'alarmer la pudeur, attitudes et postures lascives qui inspirent à la jeunesse le goût de la débauche et corrompent les regards même de l'enfance[2]. » Vaine plainte! Autant en emportent les révolutions.

Cependant Mercier qui s'indignait est brusquement tiré de ses réflexions. Dans un fracas d'enfer, voici un wiski de petit-maître qui tourne l'angle de la rue et s'arrête court à la rencontre subite d'une calèche toute branlante. Mercier sait ce que vaut la protection illusoire des bornes placées devant les maisons et qui n'atteignent pas la hauteur des essieux. Tout à l'heure, abimé dans la contemplation des affiches, n'a-t-il pas pensé se faire enlever le gras du mollet? Oh! ces voitures! De quelle haine il les poursuit! et quelles ennemies personnelles pour un explorateur de Paris tel que lui. Quand prendra-t-on souci du piéton et construira-t-on enfin des trottoirs comme à Londres[3]? Voilà longtemps qu'il

1. *T. de P.*, IV, 47, 48; VI, 77, 74; XII, 11.

2. VI, 79.

3. Des villes bien moindres que Londres, celles de la Lombardie, pouvaient, sur ce chapitre, servir d'exemple à notre capitale. Quand le voyageur italien Malaspina la visita en 1786, il s'étonna beaucoup de n'y pas trouver de trottoirs. Voir, dans le *Journal des Débats* du

réclame, et l'*An 2440* nous a déjà transmis ses doléances. Le *Journal de Paris* a beau contenir de brillants projets dus au zèle gratuit de particuliers inventifs pour l'embellissement de Paris : c'est à peine si on vient de se décider à garnir de trottoirs la seule et unique rue, tout récemment ouverte, qui conduit au nouveau Théâtre-Français[1]. C'est un compte que Mercier n'a pas fini de régler avec une édilité trop insouciante, et il ne manque, dans son *Tableau*, aucune occasion de crier au secours contre le danger perpétuel de l'écrasement[2]. Pour l'heure toutefois, il s'est mis en sûreté et, comme le spectacle est bon à voir, il a repris assez de sang-froid pour nous le rendre à loisir. Ici « une voiture dorée, doublée de velours, attelée de deux chevaux d'une taille égale et parfaite, dont les glaces transparentes offrent une duchesse dans tout l'éclat de sa parure; » plus loin « un fiacre tout délabré, couvert d'un cuir brûlé, et qui, pour glaces, a des planches..... »; puis tout un chaos de vis-à-vis, de berlines, de désobligeantes, de cabriolets et de carrosses de remise. « Entendez-vous la petite voix aigre de la marquise impatientée qui se mêle aux jurements effroyables d'un charretier apostrophant l'enfer et le paradis..... Voyez le prélat enfoncé dans ses coussins, ne pensant à rien, étalant sa croix pastorale, tandis que le vieux magistrat, dans une antique berline, lit quelque requête. Le petit-maître, la tête à la portière, crie à se démettre la luette : « Eh bien ! marauds, cela finira-t-il ? » Ses menaces se perdent dans les airs. Il voudrait jurer, mais son accent grêle ne frappe point le dur tympan de l'oreille des charretiers. Il n'a fait que déranger ses boucles en se remuant. Le médecin le regarde en pitié, et le gros financier au col apoplectique est

28 août 1891, l'article de M. Gaston Paris relatif aux impressions de cet étranger.

1. v, 241, *L'Odéon actuel.* Certains eussent préféré toutefois pour la protection des gens de pied des bornes reliées par des barres de fer. *Journ. de Paris* du 13 décembre 1780.

2. Cette épouvante, il ne cessera jamais de la ressentir et de l'exprimer, le cœur toujours battant. Sous bien des plumes de cette époque on retrouve, d'ailleurs, la même véhémente protestation. « Ne verrai-je jamais sept à huit voitures renversées les unes sur les autres se fracassant?.... » s'écrie l'auteur de *Diogène à Paris.* Tant de chevaux amènent la disette. Que de terres à fourrage perdues pour la nourriture des hommes! Donc, qu'on nous donne bien vite de bonnes lois somptuaires! (Pp. 215, 223, 226.)

indifférent à tout ce qui se passe, ainsi qu'à l'heure qui s'écoule. L'embarras s'accroît, enchaîne six cents voitures, et il faut que chacun attende, malgré qu'il en ait, que le défilé ait pris son cours[1]. »

On parvient à se dégager pourtant. La circulation se rétablit et Mercier, remis de son alerte, a déjà d'autre gibier à guetter. Devant lui, marche un vendeur de tisane, portant sur son dos une fontaine de fer-blanc qui contient la boisson aimée du Parisien, de l'eau où macère du bois de réglisse. Nous le reconnaissons bien, le brave homme, lui et sa fontaine, et ses deux gobelets, fixés par une chaîne à sa ceinture, et son cri répété : à la fraîche! Il ne s'est point transformé avec le siècle, ni l'innocent mélange non plus. On se presse autour de « l'abreuveur. » Il est bel esprit, quelquefois, et, avec l'eau mousseuse, il distribue gratis, par dessus le marché, ses bons mots. Un groupe de clients l'arrête justement. Mais « celui qui boit n'est pas sûr d'avaler jusqu'à la dernière goutte. Un passant brusque marche sur la chaîne qu'il n'aperçoit pas, fait danser le gobelet et la liqueur, tout le groupe environnant est mouillé de l'eau de réglisse qui a échappé aux lèvres avides et trempées du nouveau Tantale »[2]; et Mercier — nous le devinons bien — prend franchement sa part de la gaîté générale. Cependant, du coin de l'œil, il vient d'apercevoir bien autre chose qu'une fontaine ambulante. Qu'est-ce que cette cassette garnie de verres grossissants? Le porteur que l'on hèle fait halte. Des yeux curieux s'appliquent aux verres ; et c'est Constantinople qui leur apparaît, puis Pékin, la bataille de Fontenoy « gagnée par Louis XV en personne, » et le sérail du Grand Seigneur, le tout assaisonné des explications de l'industriel[3]. Mercier a certainement risqué sa pièce de cuivre, quand ce ne serait que pour ne pas perdre un mot de ces dernières, car il aime à la folie les locutions populaires[4] et, s'il rencontre les tréteaux en plein vent de quelque charlatan, sa joie ne connaît plus de bornes.

Justement il approche du lieu d'élection des vendeurs d'orviétan, de l'immortel Pont-Neuf. Le moment de jeter

1. IV, 197-200, *passim*.
2. V, 270-274.
3. *Ibid.*, 275.
4. I, 229.

un coup d'œil à ce glapissant marché à la volaille, à ce quai de la Vallée où des hommes gagnent leur vie en exerçant la singulière profession de gaveurs de pigeons[1], et il va s'engager sur ce pont fameux dont la bruyante et pittoresque population lui réjouit tant le regard. Là, bien longtemps avait tenu ses séances, « le gros Thomas, le coryphée des opérateurs », et Mercier devait s'être attardé en de longues stations devant son estrade, si nous en jugeons par ce portrait tracé avec amour : « Il était reconnaissable de loin par sa taille gigantesque et l'ampleur de ses habits; monté sur un char d'acier, sa tête élevée et coiffée d'un panache éclatant figurait avec la tête royale d'Henri IV ; sa voix mâle se faisait entendre aux deux extrémités du pont, aux deux bords de la Seine. La confiance publique l'environnait et la rage de dents semblait venir expirer à ses pieds. La foule empressée de ses admirateurs, comme un torrent qui toujours s'écoule et reste toujours égal, ne pouvait se lasser de le contempler ; des mains sans cesse élevées imploraient ses remèdes, et l'on voyait fuir le long des trottoirs les médecins consternés et jaloux de ses succès. » Enfin, pour achever le dernier trait de l'éloge de ce grand homme, « il est mort sans avoir reconnu la Faculté[2]. » Qu'ajouter à une telle apothéose ? Ces mirifiques boniments hantaient sans doute Mercier quand il composa, sous le titre de *le Charlatan ou le Docteur Sacroton*, une comédie parade fort gaie qui parut en 1780 et dont l'*Année littéraire* célébra impartialement les mérites, car l'ouvrage était anonyme : « Si la curiosité, dit la feuille de Fréron fils, vous a quelquefois fait arrêter devant ces empiriques de place, vous devez reconnaître ici leur langage. Il faut que l'auteur en ait fait une étude particulière pour avoir su retracer avec tant de fidélité leurs tournures, leurs expressions, leurs coups d'éloquence[3]. »

De fait, le discours du *pauvre Cosaque* méritait de passer à la postérité et c'est, en son genre, un document qu'il aurait été dommage de perdre. Qu'on juge de l'ébaudissement du bon populaire et de la joie des curieux devant cette avalanche d'éloquence : « Voyez, messieurs, le corps de ce pauvre Cosaque mort il y a dix ans, à Prague,

1. I, 211.
2. *Le Charlatan ou le Dr Sacroton*, sc. XIII. *T. de P.*, I, 152, 153.
3. *Ann. Litt.*, 1780, V, 322.

dans les guerres de Hongrie. Approchez, messieurs et mesdames, et tâtez : voilà son nez, sa bouche, ses cheveux, ses ongles, ses pieds, ses mains parfaitement conservés; mais voyez comme il est sec et maigre, voyez comme il est plat, et pourquoi? Je vais vous le dire : c'est qu'on en a tiré tout le suc et toute la substance pour en composer le baume subtil et merveilleux qui doit régénérer tous ceux qui s'en serviront et que je vais avoir l'honneur de vous présenter. Le voilà, messieurs et mesdames, ce baume unique qui n'est plus fait avec les drogues des apothicaires, avec les végétaux alcalins, les minéraux corrosifs, éléments étrangers à notre nature; celui-ci est composé de parties analogues, similaires, assimilées, des véritables molécules organiques nouvellement échappées de leurs moules primitifs, car il est entièrement composé de la substance raréfiée, subtilisée, analysée du corps de ce pauvre Cosaque mort, il y a dix ans, dans les guerres de Prague, en Hongrie. Quelles que soient les maladies, ce baume restaurant, vivifiant s'insinue doucement dans les veines lactées et, dans un instant, rallume le feu vital qui fait la vie. Il est inconcertable de quels prodiges nombreux et surnaturels ce baume est l'auteur : c'est par une grâce spéciale que le secret en a été transmis jusqu'à moi et je n'ai d'autre mérite, messieurs, que de vous l'offrir. Prenez et guérissez[1]. » Que l'on tâche à restituer les inflexions de l'orateur et ses changements calculés de diapason, et l'on imaginera l'effet produit. Vraiment, le Pont-Neuf n'avait point déchu depuis Tabarin.

Mais ce n'est pas tout ; et d'autres plaisirs sont encore promis aux yeux et aux oreilles du passant. Ici, les marchandes d'oranges promènent leurs frais éventaires. Elles ont en Mercier un client assidu : il demeure persuadé que l'orange l'a guéri de la consomption[2]. En voilà d'autres qui poussent un cri étrange : « A trois pour un liard les Anglais ! » et elles débitent de petites poires d'Angleterre[3]. Le long des parapets, dans les demi-lunes louées à de petits commerces, c'est un fouillis d'échoppes, un embarras, un encombrement, un gazouillement sans nom. Et quelles bizarres nourritures viennent soudain inquiéter l'odorat ! « C'est une

1. *Le Dr Sacroton*, sc, XIII.
2. *T. de P.*, IX, 120.
3. VI, 65.

faiseuse de beignets qui, plaçant sa poêle à frire sur un réchaud exposé en plein air et dont, en passant, vous recevez la fumée au nez, emploie, au lieu de beurre, d'huile ou de saindoux, un cambouis, un vieux-oing, qu'elle semble avoir dérobé aux cochers qui graissent les roues des carrosses. Des polissons déguenillés attendent que le beignet gluant et visqueux soit sorti de la poêle et le dévorent encore chaud et brûlant à la face du public[1]. »

Mercier ne peut faire un pas sans rencontrer des visages familiers ; il ne s'éloignera point avant d'avoir adressé un signe d'amitié à l'honnête Thomas, non pas le superbe contempteur de la Faculté, un bien humble Thomas, celui-là, un simple décrotteur-tondeur, de main si légère que notre philosophe ambulant n'hésite pas à lui confier son chien, sûr qu'il ne fera pas crier le fidèle Diogène[2].

Au bas du pont, et tout près de le quitter, il donne dans une autre comédie, et non des moins piquantes. Voulez-vous savoir comment se recrutent les armées du roi ? Voici les racoleurs, le teint fleuri, importants, mais bons apôtres. Ils « se promènent la tête haute, l'épée sur la hanche, appelant tout haut les jeunes gens qui passent, leur frappant sur l'épaule, les prenant sous le bras, les invitant à venir avec eux, d'une voix qu'ils tâchent de rendre mignarde. Le jeune homme se défend, les yeux baissés, la rougeur sur le front, et avec une espèce de crainte et de pudeur, ce qui commande l'attention, la première fois qu'on est témoin de ce jeu singulier. » Se laisse-t-il faire de bonne grâce, on le mène signer son engagement dans un bureau voisin dont un drapeau armorié ombrage la porte, et, pour achever de réduire les indécis, un recruteur, versé dans la science du cœur humain, avait un jour écrit sur cette porte :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Pour les gens de peu de foi, il est un autre argument. Le cabaret n'est pas loin, on y trouve à point nommé des personnes complaisantes, à certains jours les racoleurs eux-mêmes arborent des files de poulets et de levrauds pendus à de longues perches, triomphante promesse des bombances

1. v, 222.
2. x, 279.

du régiment. « Les pauvres dupes qui sont à considérer la Samaritaine et son carillon, qui n'ont jamais fait un bon repas dans toute leur vie, sont tentées d'en faire un et troquent leur liberté pour un jour heureux. On fait résonner à leurs oreilles un sac d'écus et l'on crie : « Qui en veut? qui en veut? ».... Les héros coûtent au bas du Pont-Neuf trente livres pièce; quand ils sont beaux hommes, on leur donne quelque chose de plus[1]. » Pourtant laissez faire à la magie de l'esprit de corps. et ils accomplirent les prodiges[2].

Le spectacle ininterrompu et toujours changeant de la vie populaire prend Mercier par tous les sens; jamais sa lucidité ne s'y égare ni ne s'y embrouille. Chaque bruit et chaque physionomie sont saisis, distingués, retenus, mis en leur place comme dans un inépuisable et vivant répertoire. Tout à l'heure, « un petit caquet aigre, sourd et continu[3] » lui annonçait le voisinage d'un catéchisme de petites filles. Maintenant, il tend l'oreille aux sons aigres d'un hautbois « qui s'élèvent du milieu d'une foule de manouvriers et de servantes et sont marqués par des coups de tambour frappés avec assez de justesse d'après le mouvement de l'air », et cependant on ne voit qu'un seul musicien qui s'escrime des joues, des lèvres et des deux mains; « mais, sous son manteau renflé par l'extension de ses bras, il a un tambour attaché à la hanche; c'est un enfant de six ans, qu'on n'aperçoit pas, qui bat cet instrument, à mesure que son père joue sur le sien[4]. » Vient-il à passer un orgue de Barbarie, Mercier ne se sent pas de joie. « Qui a entendu le jeu de ces orgues et qui a pu refuser sa pièce de deux sous à l'Orphée qui porte sur son dos cette machine harmonieuse? Certes, il doit être regardé comme un ingrat. » Quant à lui, même au logis, il s'avoue sans défense contre le charme du moulin à ritournelles. « Qui n'a pas senti un vif plaisir en entendant le soir du fond de son lit le son mélodieux de ces orgues nocturnes qui égaient les ténèbres et abrègent les longues heures d'hiver?.... Emerveillé, bien clos et bien couvert, il entend les plus jolis morceaux de musique exécutés sous

1. I, 150-151.
2. V, 183.
3. V, 56.
4. XII, 157.

ses fenêtres comme pour le disposer doucement au sommeil, il prête l'oreille à ces sons qui s'éloignent et qui dans le lointain ont encore plus de charmes, il s'endort voluptueusement en répétant l'air chéri qui a parlé à son âme! » Quelle description engageante! N'y a-t-il point de quoi convertir les tympans les plus rebelles? Vous ne le pousseriez pas beaucoup pour lui faire avouer, à ce confiant rêveur, qu'il a tout un plan d'adoucissement des mœurs publiques par la bénigne influence des mélodies ambulantes. Ah! si seulement le gouvernement se souciait de son devoir[1]!

Toujours est-il, faute de mieux, que ces sons enchanteurs consolent un peu Mercier de l'effroyable discordance des cris de Paris. « Non, il n'y a point de ville au monde où les crieurs et les crieuses des rues aient une voix plus aigre et plus perçante. Il faut les entendre élancer leurs voix par dessus les toits; leur gosier surmonte le bruit et le tapage des carrefours. Il est impossible à l'étranger de pouvoir comprendre la chose; le Parisien même ne la distingue jamais que par routine. Le porteur d'eau, la crieuse de vieux chapeaux, le marchand de ferrailles, de peaux de lapins, la vendeuse de marée, c'est à qui chantera sa marchandise sur un mode haut et déchirant... *Voilà le maquereau qui n'est pas mort : il arrive, il arrive! Des harengs qui glacent, des harengs nouveaux! Pommes cuites au four! Il brûle! il brûle! il brûle*, et ce sont des gâteaux froids. *Voilà le plaisir des dames, voilà le plaisir!* c'est du croquet. *A la barque, à la barque, à l'écaille!* ce sont des huîtres. *Portugal, Portugal!* ce sont des oranges... Les hommes ont des cris de femmes et les femmes, des cris d'hommes. C'est un glapissement perpétuel... Non, jamais le peuple parisien n'a connu la douce euphonie; et son oreille, incessamment déchirée et non révoltée, est la plus étrangère à toute expression musicale[2] ». On sent bien les rancunes d'une ouïe torturée et qui devait garder de la haine en réserve à ses persécuteurs d'habitude, car c'est précisément dans sa rue, dans la rue des Noyers, si j'en crois Restif, que la belle Marie-Louise avait élu domicile pour y crier *Des cerne-aux! des nou-às vàrtes*[3]!

1. v, 60, 61.
2. v, 59. vi, 192, 193.
3. *Contemporaines*, xxix, 73.

Cependant le métier de « descripteur » a ses voluptés qui font endurer bien des choses. Laideurs et discordances, abus criants et misères sordides, je ne gagerais pas que Mercier, qui s'indigne et se récrie dans la bonne foi de son âme, ne se sente à les dépeindre quelque complaisance inconsciente.

Aucun taudis ni aucune émanation ne le rebute. Un jour, « couvert d'une redingote brune », il s'est glissé dans certain cabaret borgne où soupent les mendiants et là, discrètement dissimulé dans un cabinet, il nous donne de leurs faits et gestes une peinture précise comme un procès-verbal. Admirez surtout les chiffres notés. « Sur les dix heures du soir, je vis tout à coup entrer tumultueusement dix-neuf pendards, seize créatures et dix enfants qui s'emparèrent de la table, la chargèrent de débris de viande, poissons, légumes, morceaux de pain; puis l'on fit venir du vin qui ne fut pas servi dans des pintes de plomb, mais dans des vases de grès. Cette horde, qui devenait plus nombreuse, jeta tout à coup sur la table, tant en monnaie qu'en liards, une somme de 94 livres 17 sous 9 deniers, dont ces mendiants ne paraissaient pas satisfaits, disant que la surveille leur recette avait passé 120 livres... Ces gueux demandèrent encore du vin dont ils burent vingt-deux pots, plus quatre bouteilles d'eau-de-vie; ils consommèrent aussi deux livres de sucre, un quarteron de tabac à fumer, seize cotrets et fagots. De ces femmes, plusieurs avaient des enfants qu'elles allaitaient et torchaient. Les chiens étaient de la partie, et c'était à qui leur ferait une pâtée abondante. Ces gueux me parurent aimer passionnément leurs chiens, car ils les embrassaient et leur parlaient avec une affection sentimentale que n'a pas la plus jolie femme baisant son épagneul. Je vis entrer un habit noir qui paraissait le chef calculateur; il régla les comptes, distribua l'argent et parla longtemps des affaires de la société. Il s'agissait de trafiquer de lambeaux d'étoffe, de vieilles hardes et de les déposer chez tel gargotier qui les achèterait en masse. »

Cette cohue animée de chiffonniers et de revendeurs a ses allures, son ton, son jargon particulier, et Mercier excelle à marquer, à retenir justement ce qui les caractérise le mieux, ce qui fait image et porte enseignement. « Cette

espèce d'homme ne connaît ni la dissimulation, ni l'hypocrisie. A la moindre contradiction, le visage de telle femme se tuméfiait; l'autre jurait avec emportement, mais les hommes cédaient constamment à la voix de ces femmes. Une altercation s'étant élevée et une femme ayant pris au collet un homme et le secouant vigoureusement, son voisin calma tout à coup sa colère en lui disant : « Assieds-toi, c'est une femme qui parle. » Voilà, bien certainement, un trait qui a son prix. Attendait-on de la courtoisie dans un tel lieu? En fait de parler populaire, expressif et imagé, Mercier est servi à souhait : « Les femmes criaillaient et les hommes écoutaient. La langue n'était jamais rebelle à leurs expressions. Elles avaient un caractère de liberté absolue et leur idiome grossier rendait facilement toutes leurs idées..... Il m'est impossible de redire une multitude de mots bizarres qui formaient leur argot; mais leur langage était précis, énergique, et aucun d'eux ne tardait à répondre, ils s'entendaient parfaitement et avec rapidité. » Ce dernier détail enfin n'est-il pas bien curieusement significatif? Comme on sent ici l'instinct propre de l'observateur, aussi sûr en son genre que le flair du chien de chasse! « La délicatesse ne régnait pas parmi eux, mais il y avait profusion. Ils se faisaient servir d'une voix assez impérative, eux qui me paraissaient ne devoir commander à personne. Le garçon du cabaret en veste blanche était tancé vertement quand il n'avait pas répondu à la demande d'un gueux dont les habits tombaient en lambeaux[1]. » Le tableau, en vérité, est d'une rare justesse; aucune couleur n'apparaît chargée; il ne tenait qu'à Mercier de nous les montrer sinistres et criant la faim; et, tout au contraire, il sait rester exact et judicieux, sans horreur ni apitoiement forcé. Pour la connaissance sincère d'une époque, d'un fragment de l'humanité, de telles descriptions sont sans prix.

Mercier est coutumier d'excursions semblables et toujours il y porte le même esprit de sympathie lucide. N'en tient-il pas long dans ce peu de mots? « C'est un soldat et une servante qui boivent ensemble; c'est le rire et la misère qui s'accolent près de ce vase de plomb enduit d'une crasse rouge[2]. » L'humanité cependant, en de tels lieux, a des

1. *T. de P.*, VII, 205-209, *passim*.
2. *Ibid.*, 210.

plaintes graves à élever. Quel mépris on fait de la santé du peuple ! Tables d'étain et récipients de plomb, bières et vins falsifiés, autant d'attentats vingt fois dénoncés et toujours impunis ! Le mal date de loin ; il s'en faut que notre temps puisse s'en déclarer innocent. A de certains jours, les coups pleuvent. Mercier est en bonne place pour ne rien perdre du tumulte. « S'il survient une rixe, à la suite des fumées du vin frelaté, le jurement et la main partent ensemble, la garde accourt et, sans elle, cette canaille qui danse allait se tuer au son du violon. La populace, accoutumée à cette garde, en a besoin pour être contenue et se repose sur elle du soin de terminer les fréquents débats qui naissent dans les cabarets. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette soldatesque, ce guet qui met le holà, est composée de savatiers habillés de bleu qui, le lendemain, quand ils auront déposé leur fusil, seront arrêtés à leur tour, s'ils font tapage après avoir vidé la pinte de plomb. Ainsi, c'est le petit peuple qui agit sur le petit peuple ; les recrues du guet ne manqueront point. On appelle ces soldats les soldats de la Vierge Marie, parce qu'ils n'iront pas plus à la guerre que les soldats du pape. Quand on leur voit faire l'exercice, on rit involontairement[1]. » Ces militaires d'occasion, toutefois, n'en sont pas plus tendres au pauvre monde, ni plus modérés dans l'usage de leur autorité d'un jour. Et cela est aussi d'une vérité bien humaine. « Les coups de crosse de fusils qu'ils n'épargnent pas à la populace font plus de mal que le bâton des Chinois. Autrefois la troupe qui représente le guet n'avait que des houssines, ce qui ne blessait pas comme le canon du fusil ou comme les cordes tranchantes qui coupent les mains. Ils appellent cela par dérision *ganter* un homme. Quelquefois ils passent les bornes de la sévérité et cela devient révoltant[2]. »

Ce cabaret où l'on vient d'échanger des horions et d'où Mercier s'esquive enfin, sous le couvert de sa redingote brune, je me doute bien qu'il l'a été chercher dans le faubourg Saint-Marceau, le « quartier où habite la populace de Paris la plus pauvre, la plus remuante, la plus indisciplinable..., un peuple qui n'a aucun rapport avec les Parisiens, habitants polis des bords de la Seine. » C'est tout un

1. *T. de P.* 210-211.
2. *Ibid.*, 211.

voyage que de s'y rendre. Mercier l'a fait et refait assidûment, et il en garde dans les yeux la misère tragique. « Ce fut dans ce quartier que l'on dansa sur le cercueil du diacre Pâris et qu'on mangea de la terre de son tombeau... », spectacle d'horreur bien approprié à l'endroit. « Les maisons n'y ont point d'autre horloge que le cours du soleil; ce sont des hommes reculés de trois siècles par rapport aux arts et aux mœurs régnantes... Une famille entière occupe une seule chambre, où l'on voit les quatre murailles, où les grabats sont sans rideaux, où les ustensiles de cuisine roulent pêle-mêle avec les vases de nuit. Les meubles en totalité ne valent pas vingt écus, et, tous les trois mois, les habitants changent de trou, parce qu'on les chasse, faute de paiement du loyer. Ils errent ainsi et promènent leurs misérables meubles d'asile en asile. On ne voit point de souliers dans ces demeures, on n'entend le long des escaliers que le bruit des sabots. Les enfants y sont nus et couchent pêle-mêle[1]. » Cette page, toute franche, dépouillée et crue, n'est-elle pas de même éloquence (et sans aucun artifice littéraire!) et de même portée que le fameux morceau de La Bruyère sur les paysans?

V

Contrairement au compagnon d'Asmodée, ce dont Mercier n'a cure, ce sont les aventures des particuliers. Il ne se soucie ni de domiciles à violer, ni de secrets à surprendre. Ce qu'il lui faut, c'est justement ce que les naturels de Paris ne songent point à cacher ni à déguiser, ce qu'ils ont d'apparent, de manifeste et, en quelque sorte, de public. Comment ils se montrent et se comportent, en tout rang social, en toute condition humaine, aux heures de labeur et aux instants de détente, isolés ou en groupe, dans le jeu familier de leurs instincts et de leurs habitudes, de leurs travaux et de leurs plaisirs, de leurs opinions et de leurs préjugés ; leur humeur et leur dehors, leur complexion propre et les empreintes reçues et les plis contractés, voilà ce que Mercier recherche, scrute, analyse, discerne et dé-

1. I, 254-257, *passim*.

crit avec une attention, une patience minutieuse et un soin de naturaliste. Le signe du terroir, le cachet de la ressemblance y est toujours. Voici par exemple pour les particularités physiques : « Le peuple est mou, pâle, petit, rabougri... La fibre y est molle et détendue, l'épaisseur de l'atmosmosphère en relâche le ton, et les couleurs vives sont rares sur les visages[1]. » Et voilà pour les particularités morales. Ne nous reconnaîtrons-nous point dans ce miroir? « Le Parisien s'échauffe d'abord avec une espèce de frénésie; le lendemain il tourne tout en ridicule, parce qu'il ne cherche que l'amusement[2]. » Cette accusation un tant soit peu humiliante, jurerions-nous qu'elle ait perdu tout fondement? « Le plaisir est la chose publique ; les événements nationaux ne sont pour Paris que des sujets d'entretien qui circulent comme nouvelles du moment; la chute des ministres n'occupe les esprits que trois ou quatre jours ; passé ce temps, les histrions reprennent leur prépondérance[3]. »

Et n'est-ce point un travers proverbial parmi nous qu'il décrit en ces termes d'une crudité si expressive : « Il ne faut que les fesses d'un singe pour faire courir tout Paris [4] », d'autant moins suspect de s'y méprendre que, sans doute, il s'en fût bien, lui-même et des premiers, reconnu atteint? L'empire de la mode enfin, prétendrons-nous que Paris l'ait secoué et qu'il convainque Mercier d'imposture pour en avoir, d'un trait si sûr, marqué l'importance énorme, la bizarrerie et la mobilité? « Les bilboquets, les dragées, les devises, les calottes, les pantins, les magots ont eu leur

1. *T. de P.*, I, 52, 17.
2. I, 50.
3. X, 193.
4. II, 211. C'est l'insatiable activité de son esprit qui rend ce peuple si mobile. Fils d'une race plus indolente, le judicieux Malaspina, que j'ai déjà cité, rend compte de son impression en termes excellents. « J'ai trouvé les Parisiens pénétrés de ces deux maximes : il faut jouir, il faut s'occuper. Il ne suffit pas au Parisien de vivre s'il ne vit pas dans la jouissance et, d'autre part, il ne saurait vivre sans occupation. Il s'occupe donc pour jouir et l'occupation même est pour lui une jouissance. Un tempérament très vif, curieux, incapable de supporter l'ennui, mobile dans ses désirs, le pousse à varier ses plaisirs et à les raffiner de tout son pouvoir ; aussi a-t-il trouvé le moyen d'adapter le plaisir à toutes les classes et à toutes les ressources. Ici tout le monde jouit, le riche, le grand, le petit et le pauvre. » Article de M. G. Paris dans les *Débats* du 2 septembre 1891.

règne, ainsi que les concetti, les énigmes et le burlesque; puis est venu Vadé, avec son style poissard, et nous avons parlé le langage des halles. Les calembours, les charades ont eu leur tour; enfin Jeannot s'est vu placé sur nos cheminées en regard avec Préville qui ne vaut plus rien. » Et Mercier ajoute, par forme de moralité, car il a une rancune à soulager contre d'autres favoris passagers de la mode. « Les économistes ne sont plus hélas ! Je les ai vus naître, ergoter, briller, nous affamer et disparaître. »

Les Parisiens sont sujets à changer d'opinion, mais rien n'égale l'aveuglement de leur foi à celle du jour tant qu'il dure, et Mercier les prenait bien sur le fait en écrivant : « Quand une opinon a été amenée par la mode, rien ne la déracine qu'une nouvelle invasion de la folie. L'autorité, la sagesse sont impuissantes contre la déraison universelle. Les sots sont les ministres de la mode; ils la respectent, ils regardent ses jeux comme des lois essentielles. » A la vérité, l'inconstance même a ses compensations; elle préserve des erreurs endurcies, tout autant que des conversions durables. Comme il sait bien son Paris à fond, l'homme qui trace ces lignes ! « Il est plus difficile à Paris de fixer l'admiration publique que de la faire naître; on brise impitoyablement l'idole qu'on encensait la veille et, dès qu'on s'aperçoit qu'un homme ou qu'un parti veut dogmatiser, on rit, et voilà soudain l'homme culbuté, le parti dissous [1]. »

D'autre part, n'est-il pas pris sur le vif, cet amour-propre ingénu et démesuré ? « Quand un Parisien a quitté Paris, alors il ne cesse en province de parler de la capitale. Il rapporte tout ce qu'il voit à ses usages et à ses coutumes; il affecte de trouver ridicule ce qui s'en écarte; il veut que tout le monde réforme ses idées pour lui plaire et l'amuser. Il parle de la cour comme s'il la connaissait, des hommes de lettres comme s'ils étaient ses amis, des sociétés comme s'il y avait donné le ton. Il connaît aussi les ministres, les hommes en place. Il y jouit d'un crédit considérable; son nom est cité. Il n'y a enfin de savoir, de génie, de politesse qu'à Paris... Le vers fameux :

Elle a d'assez beaux yeux, pour des yeux de province,

le Parisien l'applique à son insu à tout ce qui n'est pas

1. II, 212, 214.

dans sa sphère[1]. » Voici un autre trait de suffisance dont l'exactitude serait, de nos jours, plus contestable : « Le Parisien a le singulier talent de faire poliment une question désobligeante à un étranger ; il allie l'indifférence à la réception la plus gracieuse ; il lui rend service sans l'aimer et l'admire par mépris[2]. » Un travers inverse, mais non plus réfléchi, semble bien avoir pris la place de celui-là.

Quand Mercier observe, par contre, qu' « on ne peut rien imaginer de plus sot que la manière dont un bourgeois parle des Puissances voisines[3], » prononcerons-nous en conscience que le petit-fils de ce bourgeois ne puisse plus rien prendre pour lui du reproche? « Il croit comme article de foi tout ce que lui dit la *Gazette de France,* et, quoique cette gazette mente impudemment à l'Europe par ses éternelles omissions, le bourgeois de Paris ne croit à aucune autre gazette[4]. » De qui parle-t-on ici? Sommes-nous certains que ce soit bien d'un sujet de Louis XVI? et, en remplaçant le nom de la vénérable feuille de Renaudot par celui de quelque journal plus *moderne*, la phrase en marcherait-elle plus mal? Juges et bons juges de la pénétration et de la véracité de Mercier, nous le sommes peut-être bien aussi quand il nous dépeint les idées fantastiques que notre voisin, de l'autre côté de la rue, se fait des nations étrangères. La populace, dit-il, « croit que les Anglais mangent la viande toute crue, qu'on ne voit que des gens qui se noient dans la Tamise et qu'un étranger ne saurait traverser la ville sans être assommé à coup de poing[5]. »

Cette fois, si décidément nous crions à l'exagération, c'est tant mieux, et il le faut imputer tout de bon à quelque progrès des lumières, mais, si ce n'est de nos voisins d'outre-Manche, sommes-nous, d'ailleurs, assurés, gens de Paris, de

1. I, 82, 83.

2. I, 55. Voici toutefois le correctif qu'un étranger apporte à ce jugement : « Il n'y a peut-être pas de nation plus prête que la française à rendre justice aux talents d'un étranger et à les récompenser, et la constatation d'un mérite quelconque dans la personne d'un étranger fait aussitôt oublier aux Parisiens leurs préventions contre la nation à laquelle il appartient. » *Journal des Débats* du 2 septembre 1891. Article précité.

3. III, 93.

4. II, 159.

5. I, 54.

parler bien pertinemment de tous les autres peuples?

Inspiré par un ressentiment national, d'ailleurs fort respectable dans son principe, le préjugé parisien s'exerçait sur le compte de la Grande-Bretagne avec une jactance dont les effets ne laissaient pas d'être comiques. Le lecteur précité de la *Gazette de France* la traitait avec un ton de supériorité et de mépris qui édifiait tout d'abord sur son ignorance. A l'en croire, « si l'on ne fait pas une descente à Londres, c'est qu'on ne le veut pas et nous pouvons interdire à cette nation la navigation même sur la Tamise[1]. » Inversement, avec la même assurance et du même élan, le Parisien d'alors, comme celui d'aujourd'hui, se livre aux plus intraitables engouements. Tout Paris est *insurgent*, nous portons dans notre cœur les Américains et leurs armes, les noms estropiés des compagnons de Washington, de leurs champs de bataille sont sur toutes les lèvres, tandis qu'on nous mesure pourtant à nous-mêmes la liberté de parler et celle d'écrire[2]. A quoi encore Mercier est bien tenté de s'écrier : *Risum teneatis, amici.*

Parmi les traits du caractère parisien que notre philosophe relève avec une si impitoyable clairvoyance, il y en a un où il vaut la peine de s'arrêter particulièrement, car, plus encore que notre histoire morale, en général, c'en est une évolution singulière qu'il intéresse, une évolution plutôt soupçonnée alors que pressentie par l'observateur et dont nous sommes, en revanche, bien placés pour considérer les effets. D'abord, Mercier le note avec souci, avec chagrin, et il y revient à plusieurs reprises : la nation est devenue triste[3]. « On ne trouve plus chez les Parisiens cette gaîté qui les distinguait, il y a soixante ans, et qui formait pour l'étranger l'accueil le plus agréable et le compliment le plus flatteur. Leur abord n'est plus si ouvert, ni leur visage aussi riant. Je ne sais quelle inquiétude a pris la place de cette humeur enjouée et libre qui attestait des mœurs plus

1. II, 159.

2. I, 55; V, 265.

3. « On ne rit plus à Paris, dit, dans le même temps, un autre observateur. Aux promenades, on bâille; aux cafés, on joue; aux spectacles, on critique les acteurs; en ville, on fait semblant d'aimer la campagne ; à la campagne, on s'efforce d'y rappeler les plaisirs de la ville. » *Petit Tableau de Paris,* 1783, p. 41, 42.

simples, une plus grande franchise et une plus grande liberté. On ne se réjouit plus en compagnie; l'air sérieux, le ton caustique annoncent que la plupart des habitants rêvent à leurs dettes et sont toujours aux expédients. » C'est de là en effet, que vient le mal, de la plaie d'argent toujours douloureuse, toujours irritée; elle ne se laisse point oublier et tient les fronts moroses. « Les dépenses qu'entraînent le luxe et la manie des superfluités ont rendu tout le monde pauvre et l'on s'intrigue perpétuellement pour parer aux frais de représentation. Affaires, embarras, servitudes, projets, tout cela se lit sur les visages. Dans une société de vingt personnes, dix-huit s'occupent des moyens d'avoir de l'argent et quinze n'en trouveront point[1]. » Cette altération de la joyeuse humeur d'autrefois, vingt indices la dénoncent. Considérez les promeneurs du dimanche aux Champs-Élysées. Leurs manières offrent quelque chose de contraint et de triste qui saisit à première vue. « Le peuple, quand il travaille, me paraît plus gai que lorsqu'il se promène. Rien ne doit plus étonner que de le voir s'amonceler dans un jardin public et, là, ne faire autre chose, pendant une après-dîner entière, que de parcourir les allées et s'asseoir sur des bancs ou des chaises. » C'est que le même ennemi l'y suit, toujours invisible et présent. « On voit qu'il ne sait se créer aucun amusement et qu'un jour de fête est encore pour la petite bourgeoisie un jour où il ne faut rien dépenser[2]. »

Voici qui ne donne pas moins à penser. Observez les jeunes Parisiens qui vont sortir de l'adolescence : c'est l'âge de l'épanouissement et des pensées légères. Eh bien! ceux-ci, qui sortent du collège et qui ont dix-huit ans, vous les trouverez importants, remplis d'eux-mêmes, trop en fonds d'assurance et de phrases, mais sans détente et sans gaîté. « Ils parlent beaucoup, ils tranchent et, chose singulière, ils sont tous d'un sérieux qu'on pourrait appeler triste[3]. »

Les mœurs en disent long là-dessus à qui les interroge. « Nos ancêtres allaient au cabaret et l'on prétend qu'ils y maintenaient leur belle humeur. » Nous l'avons remplacé

1. *T. de P.*, I, 47, 48.
2. VII, 100, 101.
3. VII, 137.

par le café, encore n'est-il pas trop décent d'y aller beaucoup, on donne à croire qu'on ne sait que faire de son temps et qu'on ne connaît personne. Mais enfin ce café n'a rien qui sente la disposition à se réjouir. « L'eau noire qu'on y boit est plus malfaisante que le vin généreux dont nos pères s'enivraient; la tristesse et la causticité règnent dans ces salons de glace et le ton chagrin s'y manifeste de toutes parts[1]. » Où sont les tables joyeuses d'antan. « Nos repas sont un peu tristes, on ne boit plus, on change d'assiettes sans les salir, on médit tout bas à sa gauche de celui qui est à sa droite, une certaine dignité froide a remplacé la gaîté que le vin inspirait jadis..... O renversement de la joie française!..... On avale de l'eau devant ces flacons qui rafraîchissent dans des seaux d'argent et dans la glace pilée. La gaîté légère et brillante, si nécessaire aux écrits et à la santé, n'est cependant qu'au fond du verre, mais l'avide esprit de calcul suit les gens à table. On y rêve encore à la fortune[2]. »

Il y a, du moins, tels jours dans la vie où l'on se sent l'âme en fête, ou l'on bannit le souci de la veille et l'obsession du lendemain. Est-ce qu'on ne saurait plus se marier gaîment à Paris? Écoutez la réponse. « Les traiteurs se plaignent tous hautement que les festins de noces deviennent de jour en jour moins fréquents, qu'on s'enfuit à la campagne pour ne point faire de banquet; ils disent que la joie tombe, que la mélancolie domine la nation, puisqu'on renonce à la bonne chère et à l'intempérance dans le jour le plus solennel de la vie, que nos aïeux célébraient tous par la plus complète ivresse que leur franchise ne redoutait pas. Les ménétriers

1. I, 217. Henri Martin estime aussi que l'usage du café, devenu général dès la Régence, a changé quelque chose au système nerveux des classes aisées et lettrées. *Hist. de France*, XV, 331. Par contre, voici un contemporain de Mercier qui n'attribue au même breuvage que des effets bienfaisants. « Je crois pouvoir assurer que c'est à l'établissement des cafés en aussi grand nombre, à Paris, que l'on doit l'apparence de douceur, d'urbanité qui brille sur la plupart des figures. » Auparavant le cabaret, l'abus du vin rendait les gens fort querelleurs. Les meilleures choses pourtant ont des inconvénients dont on ne s'aviserait point. « Aussitôt que les jeunes gens ont vu les maris assemblés dans les cafés, ils ont tout fait pour être admis à consoler les femmes de cette désertion. » Et la chronique ne dit pas qu'ils y aient échoué. *Diogène à Paris*, 1787, 169, 174.

2. II, 219; VIII, 198.

se plaignent aussi qu'on ne danse plus comme on faisait jadis[1]. » Enfin, comme il est naturel, la contagion a gagné jusqu'aux lieux de plaisir. Le bal de l'Opéra n'est plus que l'ombre de lui-même. « Il régnait autrefois dans les bals une grosse gaîté; il n'y en a plus, on s'observe sous le masque autant que dans la société..... On donne six livres par tête pour entendre une symphonie bruyante et monotone. Quand on n'a rien à demander aux femmes, on s'y ennuie, mais on y va pour dire le lendemain : « J'ai été hier au bal et j'ai manqué d'y étouffer[2]. »

On le voit, la persistance du refrain est pour faire réfléchir. Que devient la légende de ce siècle couronné de roses dont la nostalgie trompeuse nous hante encore en nos jours de brume? Un fantôme nous en imposait, subtil et charmant, comme une de ces visions de je ne sais quelle imaginaire comédie italienne que le pinceau de Watteau a fixées pour nos regards ravis. Mais avions-nous donc si mal regardé et n'ont-elles pas, elles aussi, une teinte ineffable de mélancolie? En réalité, ces hommes ressemblaient déjà plus à leur fils qu'à leurs pères, et, témoin d'une métamorphose qui l'avait épargné, Mercier s'en affligeait. Les pages que je viens de citer sont un bon miroir à le contempler lui-même. Il a la foi nouvelle, mais l'âme ancienne. Par son exemple, au moins, par un heureux privilège de nature, il les montre compatibles et il fait justice, comme je le disais plus haut, de ce préjugé qui voudrait réserver aux cœurs chagrins le don des conceptions nobles. Ce regret si franc des jouissances cordiales d'autrefois ne laisse apercevoir nulle trace de sensualité basse. Il y a des traits un peu appuyés, un peu crus, dans ce bon souvenir aux aïeux qui ne redoutaient même pas certaine « intempérance ». Mais c'est chez Mercier expression de robuste et saine humeur, sans mélange d'aucune pensée oblique. Rien ne sent moins ce fâcheux épurisme de taverne dont on a — trop injustement d'ailleurs — chargé la mémoire de Béranger. Rien ne donne moins l'idée *d'après nous la fin du monde* ou d'aucune renonciation aux tâches laborieuses. Il est pénible à Mercier qu'on prenne la vie de travers, car lui la goûte comme il

1. IV, 64, 65.
2. III, 123, 125.

travaille, comme il étudie et comme il pense, en toute innocence, droiture et sincérité.

Avec ce penchant nouveau à la mélancolie, ce que notre philosophe passe le moins aux Parisiens, c'est leur insouciance, leur inertie en matière politique. Et ici encore, vu le temps où il écrivait, la déposition est de conséquence. « Le plébéien n'existe pas à Paris ; il est peuple, populace ou bourgeois : il a des titres, des maisons, des privilèges ou des charges, mais il n'a point d'existence politique, il n'a ni l'habitude ni le pouvoir d'exposer sans contrainte sa haine ou son mécontentement..... Paris enfin n'a pas de bouche publique. » Mais le pis, c'est qu'il paraît n'y pas prendre garde. « Il croit que le gouvernement est, comme le cours du soleil, déterminé par une nature invariable[1]. » Les mœurs conspirent à entretenir l'indifférence habituelle et l'ignorance des intérêts publics. Mercier s'irrite de voir des gens si soumis, si disciplinés. Voyez cette foule : « elle se disperse devant le bout d'un fusil, elle fond en larmes devant les officiers de la police, elle se met à genoux devant son chef[2]. »

Vraiment il lui voudrait plus d'insolence et de rudesse ; il ne peut s'empêcher de faire un retour sur le peuple de Londres, qui, parfois, dans sa colère, démolit des maisons, car les vertus orgueilleuses des états sont inséparables de quelque turbulence. Il faut que le citoyen marche sur le pavé, la tête haute, prêt au pugilat. « Le courage national tient peut-être à quelques vitres cassées de temps en temps, à quelques exempts fustigés, à quelques pommes cuites jetées à la tête d'hommes en robe[3]. » Nos Parisiens ont perdu en énergie ce qu'ils ont gagné en politesse, et le mal, à cet égard, paraît à Mercier tellement sans remède qu'il prononce cet arrêt, bien singulier si l'on songe qu'il date de 1783 : « Une émeute qui dégénérerait en sédition est devenue moralement impossible[4]. » Triompherons-nous ici d'une prophétie démentie avec tant d'éclat et si promptement? Mercier lui-même nous en réserve le correctif. Il n'avait encore connu Paris qu'à l'état de repos. « Dans l'es-

1. III, 92, 93.
2. I, 54.
3. VI, 26.
4. VI, 22.

pace de plus de cinquante années, on n'a vu à Paris que deux émeutes promptement dissipées. La ville a été généralement tranquille depuis le temps de la Fronde[1]. » Et nous-mêmes, qui avons fait bien du chemin cependant, ne devons-nous point accorder qu'il y a du vrai dans cette image d'une population accoutumée à une surveillance minutieuse et mal préparée par suite à la libre initiative, à la défense raisonnée de ses droits? Pour avoir vu la race parisiene en d'autres postures, nierons-nous qu'elle soit d'assez facile composition et d'esprit moutonnier, gent *administrable* au premier chef? C'est même des inexpériences d'une liberté trop peu exercée que proviennent, à l'occasion, des excès tout opposés, et Mercier, qui n'en sait rien par sa propre expérience, va pour le coup se montrer trop bon prophète quand il nous dit : « L'habitant de Londres, dans une sédition, garde encore son sang-froid, commande à sa fureur et la dirige sur tel ou tel point, en passant par la ligne qu'il s'est prescrite et dont il peut se rendre compte à lui-même. Mais si l'on abandonnait le peuple de Paris à son premier transport, s'il ne sentait pas derrière lui le guet à pied et à cheval, le commissaire et l'exempt, il ne mettrait aucune mesure dans son désordre, la populace, délivrée du frein auquel elle est accoutumée, s'abandonnerait à des violences d'autant plus cruelles qu'elle ne saurait elle-même où s'arrêter[2]. » Néanmoins, cette révélation soudaine et sinistre d'un avenir si prochain, il n'y croit pas et l'écarte comme purement chimérique.

Est-ce tout pourtant et un juge de cette pénétration se tiendra-t il quitte envers nous avec un arrêt aussi sommaire? Ne nous laissera-t-il du peuple de Paris, politiquement parlant, que l'image vraiment trop simple d'un troupeau bénévolement asservi? Oh! que non pas! Les choses sont tout autrement complexes, Mercier n'a garde de s'y tromper, et, si le ton change chez lui, s'il court le risque de se contredire, c'est que la réalité elle-même le veut ainsi et qu'elle enveloppe bien des contraires. Regardez-y de près Ce Parisien d'humeur trop facile, qui se laisse mener et ne regimbe guère, ce serait une grave erreur de le croire inconscient. « En général il est doux, honnête,

1. VI, 22.
2. VI, 24, 25

poli, facile à conduire, mais il ne faudrait pas trop prendre sa légèreté pour de la faiblesse ; il est dupe un peu volontairement et je crois assez le connaître pour affirmer que, si on le poussait à bout, il prendrait une opiniâtreté invincible : souvenons-nous de la Ligue et de la Fronde[1]. » Le grand secret, c'est que « les Parisiens semblent avoir deviné par instinct qu'un faible degré de liberté de plus ne valait pas la peine d'être acheté par une continuité de réflexions et d'efforts[2]. » Aussi voyez ce qui en est résulté. De peuple à gouvernement, on s'est entendu en gens d'esprit, à demi-mot. Et voici justement où l'on prend la logique en défaut. Tirez les conséquences de cette série de notions qui, toutes, sont réelles : il n'y a aucun pouvoir régulier opposé à celui du roi ; la noblesse lui fait cortège ; la robe se borne à des remontrances vaines et se retire ; le peuple n'a ni voix, ni force ; et, si vous en concluez un despotisme à la turque, vous vous tromperez du tout au tout. « Les Français, avec tout cela, ne sont pas asservis ; les mœurs s'opposent au pouvoir absolu et le rendent modéré, civil, policé, lui ordonnent des égards et des ménagements. La nation a une certaine confiance en elle-même qui éloigne les coups trop arbitraires. Les privilèges de plusieurs corps ne peuvent être subitement anéantis ; des barrières antiques contre l'autorité qui deviendrait oppressive, quoique faibles et pourries, font obstacle ; et le génie national, en défendant aux sujets de désobéir, ne permet pas au souverain d'abuser durement de son pouvoir. Relativement aux lumières dont il jouit, jamais peuple ne fut plus soumis que le peuple français, mais c'est qu'il a calculé, pour ainsi dire, avec une raison qu'on pourrait appeler inspirée, qu'il devait céder la moitié de sa liberté pour jouir sûrement et agréablement de l'autre.

« Ainsi, parmi nous, la liberté publique, vivante malgré de terribles atteintes, s'appuie avec plus de succès encore sur les coutumes et sur les mœurs que sur les lois écrites. L'empire des mœurs, plus absolu que les lois, parce qu'il est perpétuel, commande la modération à ceux qui seraient tentés de ne pas la connaître.....Et ne voilà-t-il pas un gouvernement qui présente un vrai phénomène, puisqu'il

1. I, 70.
2. I, 69.

offre une espèce d'équilibre, tandis que toute la force écrasante est d'un côté et que, de l'autre, il n'y a pour contrepoids que les lumières, les mœurs et le principe inné de l'honneur?..... Vingt-deux millions d'hommes paisibles et non asservis, jouissant de leurs privilèges garantis par la main qui les gouverne, offrent, à tout prendre, une administration qui n'est pas malheureuse. Ses avantages contrebalancent une partie de ses défauts et la preuve en est que la nation en gros subsiste sans avoir visiblement perdu de sa force et de sa félicité, que le citoyen en général ne songe pas à quitter le sol de la patrie et que l'étranger, contemplant les mœurs douces qui commandent des lois modérées, y est perpétuellement attiré par un charme que rien ne peut affaiblir[1]. »

Assurément, voilà qui est parler en philosophe, je l'entends au sens d'aujourd'hui et non point du XVIIIe siècle, c'est-à-dire en homme qui ne surfait ni l'infaillibilité des principes ni la valeur de ses propres préférences. Sans doute, il plairait davantage à Mercier que le peuple de Paris eût quelque chose des mœurs de Londres, qu'il fût moins ployable et plus irascible. Même, il se le figure, à cet égard, comme le temps y invitait, du reste, débonnaire et endurant plus que de raison. Mais il ne juge pas tout perdu par l'échec de ses maximes. Il n'est point de règle qui tienne. Gouvernement arbitraire et nation sans liberté, il n'en fera pas contre l'évidence une image trop noire. En dépit de la logique, tout cela vraiment s'accorde et s'arrange, tout cela est plus que tolérable et même assez engageant. Si peu qu'il s'en avisât, et toute antipathie à part, il a passé sur cette page de Mercier comme un souffle de Voltaire, du Voltaire des meilleurs jours, de celui qui a fait la *Vision de Babouc*. Pour ne pas ressembler à nos rêves autant que nous le souhaiterions, l'humanité, décidément, n'est déjà pas si laide. Et en achevant de la sorte le portrait politique des Parisiens, Mercier, par le mérite d'une si belle impartialité, achève de nous garantir la ressemblance. Pour le coup, nous l'en devons croire.

1. VIII, 216-225, *passim*

VI

Toutes ces particularités du caractère parisien, il va sans dire que Mercier ne se contente pas de nous les donner à l'état abstrait et comme un résultat de l'analyse. Il nous les montre en action, nous les fait voir au passage et toucher pour ainsi dire. S'agit-il, par exemple, de nous apprendre quelle idée le peuple naïf se fait de la royauté, il nous introduit chez le savetier qui célèbre la fête des Rois en famille. « Ce jour-là il parodie la majesté; il croit fermement, ainsi que tous ses confrères, que les souverains et les princes ne s'occupent, dans leurs palais, qu'à boire, manger et se réjouir. Il ne leur attribue aucune peine, aucun souci, aucun travail, parce que leur table est toujours bien servie [1]. »

Nous savons en quelle méconnaissance de l'étranger la plupart des Parisiens demeurent et quelles fables ils en content. La pièce justificative n'est pas loin. « Un groupe de nouvellistes, dissertant sur les intérêts politiques de l'Europe, forment sous les ombrages du Luxembourg un tableau curieux. Ils arrangent les royaumes, règlent les finances des potentats, font voler des armées du Nord au Midi. Chacun affirme la nouvelle qu'il brûle de divulguer, lorsque le dernier venu dément d'une manière brusque tout ce que l'on a débité, et le vainqueur du matin se trouve battu à plates coutures à sept heures du soir [2]. » Mais, en fait d'ignorance candide, voici peut-être qui mérite la palme : à peine le jugerait-on croyable si Mercier ne l'affirmait. Pendant la semaine sainte, une grande foule de fidèles s'en va visiter au Mont-Valérien les figures de plâtre qui représentent la Passion et les divers épisodes du chemin de la Croix. « Tel badaud croit pieusement que ce Calvaire est la montagne même où les Juifs crucifièrent Jésus et qu'il expira réellement sur ce Calvaire où le peuple prie et s'agenouille [3]. »

1. VI, 115.
2. II, 158.
3. VII, 97. Voici d'ailleurs, qui pour un homme de lettres, est peut-être moins supportable encore : « La moitié de Paris, au moins, ignore ce qu'était Voltaire ! » XI, 168. Et, dans une rédaction manuscrite du même passage, je rencontre cette variante significative : « ignore qu'on ait fait le *Tableau de Paris*. »

Pour la curiosité, l'avidité de voir du nouveau, les occasions ne lui manquent pas de la prendre sur le fait et la sienne y est toujours la première prise. « Qu'un homme lève les yeux en l'air et regarde attentivement un objet quelconque, vous en verrez plusieurs s'arrêter aussitôt et promener leurs regards du même côté, croyant fixer le même objet. Peu à peu la foule augmentera et tous se demanderont l'un à l'autre ce que l'on regarde. Pour un serin échappé et posé sur une fenêtre, voilà toute la rue obstruée par la foule; et, dans l'instant qu'il vole d'une lanterne à une autre, les acclamations, les cris s'élèvent généralement; toutes les fenêtres s'ouvrent et sont garnies; l'indépendance momentanée du petit oiseau devient un objet d'un intérêt général[1]. »

Mercier y était, j'en réponds, comme aussi il était en bon rang pour se donner, certain dimanche, le spectacle du tumultueux embarquement des Parisiens pour Saint-Cloud. La galiote est pleine, mais il y a de petites barques où l'on s'entasse. « C'est à qui entrera le premier dans le batelet; alors c'est presque un combat entre la garde qui leur donne des coups de bourrade pour les empêcher de se noyer et les badauds qui ne veulent pas désemparer le batelet chargé... Il y en a toujours quelques-uns qui tombent à l'eau. On les repêche, mais cela ne ralentit pas l'ardeur des poursuivants. » Sur le quai, cependant, des véhicules de toute sorte s'alignent pour conduire les curieux aux grandes eaux. « Les plus prudents s'entassent sur des charrettes qui sentent les choux et le fumier qu'elles voiturent toute la semaine. De petites demoiselles endimanchées, montrant d'abord leurs jambes, escaladent la voiture à jour. Les voilà rangées comme une marchandise à vendre et pressées Dieu sait! Dès que le charretier jureur à donné le premier coup de fouet, toutes les têtes féminines ballottent, les bonnets se dérangent, les fichus aussi, c'est le moment des petites licences et les gros mots du charretier semblent préluder au ton du jour[2]. » Je gage à coup sûr qu'il aura été du voyage, il en connaît trop bien les cahots et sait par le menu ce qui arrive quand l'essieu rompt. Et c'est aussi, de sa personne, qu'il a maugréé contre les cabaretiers fripons qui taxent à l'innocent public la vue des cascades, l'abreuvent de « vinaigre fouetté » et

1. IX, 165, 166.
2. IX, 339, 340.

lui vendent « de mauvaises viandes mal cuites à un prix exorbitant. » Et tout cela, après tout, est encore du plaisir.

Ce peuple en quête de divertissements, Mercier le suit, selon le quartier, le jour et la saison, dans tous les lieux où il se presse. Avec lui, il fête la Saint-Louis et se fait une joie de l'ébahissement des bonnes gens à qui l'on ouvre les appartements de Versailles. A peine osent-ils fouler le parquet et les suisses rient de les voir « considérer, le cou tendu, les plafonds et se mirer aux glaces. » Par grande faveur, le même jour, l'accès du jardin des Tuileries est permis aux plus humbles. On les régale d'un concert, et alors « c'est un des plus singuliers tableaux et des plus animés que celui qu'offre tout ce peuple immense rassemblé, surtout quand il y a clair de lune. C'est une fête demi-nocturne que les femmes aiment de prédilection. Elles montent toutes sur des chaises, leurs amants à leurs pieds... L'oreille s'ouvre à la galanterie qui la touche beaucoup plus que les airs de feu Rameau. Cette confusion d'états, de personnes et de physionomies donne aux Tuileries un aspect unique; elles peuvent contenir alors environ deux cent mille âmes[1]. »

Nombre de spectacles attirent à époque fixe la foule qui ne manque pas d'y tenir aussi son rôle. Pensez-vous que Mercier laisse passer sans y assister cette cavalcade annuelle des huissiers qui exhibent en pompe, le lendemain de la Trinité, leurs médiocres talents d'écuyers aux regards moqueurs d'un public sans indulgence? Mille petites rancunes trouvent ce jour-là à se contenter innocemment. Dans leurs robes noires, ces cavaliers « ont mauvaise grâce, et tout le peuple rit de voir ces suppôts de la justice caracoler, garder mal leurs rangs et, au moindre choc, saisir les crins de leurs chevaux[2]. » Mercier, qui est *peuple* de tout son cœur, se gausse avec délices de l'ennemi en méchante posture.

C'est pour lui aussi, pour son délassement — encore qu'il s'en scandalise — qu'on brûle, le 3 juillet, dans la rue aux Ours, l'effigie de ce Suisse ivre qui, jadis, ayant frappé du sabre une statue de la Vierge, en fit couler du sang. Sotte cérémonie, murmure Mercier, et toute détournée de l'esprit de son institution. On la perpétue cependant et elle ne sert qu'à réjouir la cohue. « Tout le monde rit en voyant ce

1. VIII, 22, 27.
2. V, 204.

colosse d'osier qu'un homme porte sur ses épaules et auquel il fait faire des révérences et des courbettes devant toutes les vierges de plâtre qu'il rencontre. Le tambour l'annonce et, dès qu'on met la tête à la fenêtre, ce colosse se trouve de niveau à l'œil du curieux. Il a de grandes manchettes, une longue perruque à bourse, un poignard de bois teint en rouge..... et les soubresauts qu'on imprime au mannequin sont tout à fait plaisants, si l'on considère que c'est un sacrilège que l'on fait danser ainsi[1]. » En quoi sa pensée se laisse bien pénétrer, car Mercier ne néglige point pareille occasion de philosopher et, s'il se félicite que le progrès des temps ait remplacé sur les bûchers la chair humaine par un simulacre grotesque, soyez sûr cependant qu'il souffre pour les âmes pieuses de la mascarade qui insulte à leur délicatesse.

Parfois, en vérité, il en remontrerait aux croyants en fait de pudeur. Le cœur lui lève à rapporter ce qui se passe, avec approbation de l'autorité civile et religieuse, à la Sainte-Chapelle, dans la nuit du jeudi au vendredi-saint. Un morceau du bois de la vraie croix y est exposé publiquement et passe pour guérir l'épilepsie. On y voit accourir une foule de malades vrais ou supposés. « Plusieurs de ces prétendus possédés, qui ne hurlent qu'à minuit précis, au moment où l'on tire du coffre l'instrument du supplice du Seigneur, ont le privilège de se répandre ce jour-là en imprécations publiques ; elles sont censées la pure inspiration du diable. J'y ai entendu, en 1777, le plus hardi, le plus incroyable des blasphémateurs. Imaginez tous les adversaires de Jésus-Christ et de sa divine mère, imaginez tous les incrédules mêlés ensemble et ne formant qu'une seule voix : eh bien ! ils n'ont jamais approché de son audace sacrilège, injurieuse et dérisoire. Ce fut pour moi et pour toute l'assemblée un spectacle bien nouveau et bien étrange que d'entendre un homme défier publiquement et d'une voix de tonnerre le Dieu du temple, insulter à son culte, provoquer sa foudre, vomir les invectives les plus atroces, tandis que tous ces blasphèmes énergiques étaient mis sur le compte du Diable. La populace se signait en tremblant et disait, le front prosterné contre terre : « C'est le démon qui parle[2]. » Le souffle ayant enfin manqué au frénétique, on le mit à la porte

1. IV, 92.
2. II, 243, 244.

comme incurable. Et qu'advint-il naturellement ? C'est que « l'année suivante le beau monde se rendit en foule pour voir la seconde représentation de cette curieuse comédie devenue fameuse par le récit fidèle des assistants. » Mais cette fois on s'était tenu en garde contre le scandale. « Il n'y eut que des convulsionnaires subalternes, à peine vomirent-ils un petit blasphème[1]. »

Quand Mercier se rend à la messe de minuit, il nous en revient encore plein de récits qui ne sont pas non plus trop édifiants. Si nous l'en croyons, « ce n'est pas toujours la dévotion qui y conduit la foule. Les jeunes gens entrent à minuit la tête haute, regardant les femmes et les filles....., et la licence, qui profite de tout, s'y glisse malgré la sainteté du lieu[2]. » Autre profanation blessante aux cœurs simples que celle des amours mythologiques retracées sans voiles au long des tapisseries dont on décore les façades des maisons, sur le passage de la procession de la Fête-Dieu[3]. A tout ce faste, où la pureté du goût n'a pas moins à reprendre que les scrupules de la foi, combien il préfère la fête de la Nativité, à la campagne, célébrée avec un si naïf appareil de déguisements commémoratifs et de cantiques familiers !

Fidèle à partager les faits et gestes, les émotions et les passe-temps de cette foule parisienne où il mêle son souffle et son âme, Mercier figure parmi les plus échauffés et les plus séduits quand un événement extraordinaire, un de ces jours qui font époque, attire et rassemble de partout les curieux par milliers. Dans ces moments où la sensibilité commune se propage et se multiplie par le contact, chez lui c'est le cœur que gagne tout d'abord l'ivresse, elle en déborde frémissante et inspirée. Tout jeune encore — avant de partir pour Bordeaux — il était présent sur le Pont-Royal au grand feu d'artifice qui célébra la paix, pourtant bien triste, de 1763. Et voyez, à quelque vingt ans d'intervalle, comme la fièvre le prend encore à évoquer l'image de « cette enceinte immense si prodigieusement peuplée, ces quais chargés de têtes rangées en amphithéâtre et ces figures étrangères mêlées aux physionomies parisiennes, car une multitude de paysans étaient accourus de trente à quarante

1. II, 245.
2. VI, 96. Voir aussi, XI, 216.
3. VI, 81.

lieues. L'on remarquait à chaque pas des hommes qui, par leur costume, leur étonnement et leur visage, annonçaient que la curiosité les avait appelés du fond de leur province. » A ce souvenir, le poète se ranime dans Mercier, on sait qu'il n'y est jamais bien assoupi, et nous avons ce tableau vraiment imposant : « Si quelque chose a pu donner une idée de cette vallée de Josaphat dont parle l'Écriture, c'était cette assemblée mobile et ondoyante qui, tantôt s'écoulait comme des flots, tantôt offrait des phalanges mouvantes qui se balançaient dans un repos animé et majestueux[1]. »

Ce n'est point mirage du passé, prestige de la jeunesse déjà lointaine. Non, la maturité n'a pas tari en lui la source des nobles enthousiasmes. Le 1er décembre 1783, la quarantaine plus que révolue, venant de Suisse, il se trouvait de passage à Paris. La multitude s'étouffait dans le jardin et sur la terrasse des Tuileries dont les portes avaient été forcées. Charles et Robert faisaient ce jour-là leur mémorable ascension en ballon. Voici, dans ces circonstances, ce que vit Mercier. « Deux cent mille hommes levant les bras au ciel dans les attitudes de la surprise, de l'admiration, de la joie et de l'étonnement ; les uns pleurant d'effroi pour les hardis physiciens, les autres tombant à genoux, suffoqués de surprise, de terreur et d'attendrissement; tous les spectateurs identifiés aux aéronautes qui, calmes et tranquilles, saluaient le peuple de leurs drapeaux flottants;... un soleil pur, invitant les voyageurs aériens qui semblaient dire adieu à la terre ; ceux-ci se perdant dans les nuages, aux acclamations de leurs concitoyens, qui priaient, sanglotaient, tremblaient pour eux; enfin ce ballon immense, déployé avec splendeur et figurant comme un astre ou comme le char d'un dieu qui commande aux éléments. » Et voici ce qu'il sentit : « Ce qui toucha le plus profondément l'observateur, ce fut de voir la crainte et la pitié qui remplissaient tous les cœurs et qui donnaient au plaisir de l'admiration quelque chose de douloureux. J'ai entendu des hommes qui, dans les vives émotions d'une jouissance neuve, se reprochaient d'être les témoins d'une expérience magnifique, mais dangereuse, et qui se seraient crus coupables de la mort des aéronautes, si elle était malheureu-

1. IV, 188.

reusement arrivée... Oh! intérêt tendre! oh! pitié douce! oh! sensibilité gémissante! voilà les vertus que j'admirais autour de moi et qui se peignaient sur tous les visages, tandis que le courage, le génie et l'intrépidité planaient au-dessus des nuages. Oh! quand on ne serait venu au monde que pour recevoir en un seul jour une sensation mélangée aussi vive, aussi profonde, aussi délectable, il faudrait encore bénir l'existence[1]. » Je ne sais si ces formes de style peuvent prêter à sourire; pour ma part, toutes surannées que paraissent des exclamations de ce genre, elles ne sauraient me dissimuler ni la noblesse, ni l'éloquence du sentiment qui s'y exhale. Notre observateur doit bien à la vérité d'ajouter que de telles journées sont sans lendemain. En un an seulement, trois ascensions s'étant succédé, le peuple ne les vit plus que d'un œil froid. Mais il n'importe, la journée du 1er décembre 1783 est bonne à retenir parmi celles qui font honneur à l'homme.

Pareillement, quand la foule se bouscule pour voir passer un grand de la terre, par exemple un souverain étranger en visite à Paris, soyez sûr qu'elle entraîne Mercier dans ses flots. Mais il n'y a rien de puéril dans sa curiosité. Il lui tient à cœur de considérer les traits de ceux qui peuvent ou qui pensent beaucoup. Il s'est placé sur le chemin du roi de Danemark, sur celui du jeune prince de Suède qui devint, à Paris même, Gustave III, par la mort de son père; il a vu l'Empereur, lors du voyage de 1777; mais il ne peut se consoler de n'avoir pas vu le grand Frédéric, son idole, qui passe pour être venu incognito parmi nous en 1763 et pour avoir visité *l'antre de Procope*; il songe aussi avec chagrin qu'il ne verra jamais non plus Catherine, « ce grand monarque. » « J'aime tant, s'écrie-t-il, à contempler, parmi les contemporains, les êtres qui ont fait de grandes choses, parce que je cherche à reconnaître dans les traits de leur visage quelque marque de ce talent sublime qui les distingue! » Et il ajoute avec une humilité touchante : « Que j'aime à me sentir petit, en m'environnant en idée de tous ces grands hommes et en goûtant le plaisir de les admirer! Ames fortes et grandes, quelle dignité vous prêtez à l'homme[2]! » Inversement, il ne se rappelle pas sans hor-

1. x, 160-162.
2. iv, 276, 277.

reur avoir aperçu dans Paris Lord Clive, « cet homme chez qui l'implacable conscience élevait sa voix terrible..... L'obscurité le glaçait d'effroi, les fantômes des Indiens qu'il avait affamés de riz lui apparaissaient, et il poussait alors des cris involontaires [1]. » Ce bourreau finit par se couper la gorge d'un coup de rasoir.

L'homme le plus fameux du siècle, il lui fut donné aussi de l'entrevoir enfin. Au printemps de 1778, si peu de jours avant sa mort, le retour de Voltaire emplit les deux rives de la Seine de pompe et d'émoi. Dans le grand concours de visites qui assiégea l'hôtel de Villette, les gens de lettres naturellement affluèrent. Mercier, lui aussi, fut présenter ses devoirs au patriarche. Revêtu, selon un propos du temps, de certain habit violet fait pour rappeler le camail de *Jean Hennuyer*, il lui adressa ce compliment civil : « Vous avez si fort surpassé tous vos confrères en tout genre; vous surpasserez encore Fontenelle dans l'art de vivre longtemps. » De quoi le vieillard se défendit avec une jolie malice : « Ah! monsieur, Fontenelle était un Normand, il a trompé la nature [2]. » Ils ne s'en tinrent, du reste, pas à cette rencontre. La loge des *Neuf Sœurs* reçut Voltaire en grande cérémonie. Elle comptait beaucoup d'artistes et de littérateurs [3] qui couvraient du mystère maçonnique nombre d'âmes candides et de bénins divertissements. Le grand jour venu, Mercier était présent au siège de la loge, qui occupait, dans la rue du Pot-de-Fer [4], le lieu du propre noviciat où s'étaient formés jadis les futurs Jésuites, et, sous « l'auguste tablier » qui le ceignait, on pense s'il goûta le piquant du contraste à voir « entrer frère Voltaire, au son des instruments, dans la même salle où on l'avait tant de fois maudit théologiquement. Ainsi le voulut le grand Architecte de l'Univers [5]. » La grâce de cette récente fraternité

1. XI, 287.

2. *Corr. litt.*, XII, 90.

3. Parmi les principaux qui en firent partie, on peut citer : Chamfort, Lemierre, Caillhava, Roucher, Fontanes, Parny, Greuze, Vernet, Houdon, Piccinni. Le *vénérable* était alors l'astronome Lalande. Desnoiresterres, *Voltaire et la Société au XVIIIe siècle*, 8e série. Paris, Didier, 1876, p. 272.

4. Une partie de la rue Bonaparte actuelle.

5. *T. de P.*, II, 251. Mercier fut même désigné, avec plusieurs autres, pour aller au devant de l'illustre récipiendaire. Desnoiresterres, *op. cit.*, p. 305.

ne paraît néanmoins pas l'avoir particulièrement disposé à la mansuétude. La secte des encyclopédistes, il ne se le dissimulait pas, confisquait sans modestie le glorieux revenant, elle s'en faisait une enseigne et une parure dont la vanité de celui-ci ne s'accommodait que trop[1]. Les palmes posées, en plein théâtre, sur le front du buste qu'on y dressa, ne parurent, Mercier le dit crûment, « qu'une farce aux yeux des gens sensés » et l'expiation du triomphe, ajoute-t-il, ne fut pas longue à venir. Pour faire oublier le héros de la veille, il suffit que sur les tréteaux du boulevard *Jeannot* parût, *Jeannot*, qui eut aussi son buste, dont la reine, elle-même, pour leurs étrennes, peupla les cheminées de ses amies. Et la conclusion, sans doute, la remontrance bonne à méditer, c'est que, « quand il s'élèvera quelque Voltaire, il y aura toujours quelque *Jeannot* à lui opposer[2]. »

Tels sont les spectacles extraordinaires que Paris réserve à la curiosité de Mercier. Mais, d'ailleurs, elle trouve tous les jours, en même abondance, sinon en même qualité, pâture à se satisfaire. C'est que rien ne mérite d'être dédaigné ni négligé pour qui sait regarder et écouter. Dans le laisser-aller de leur train quotidien, tous les carrefours de Paris et toutes les conditions révèlent à l'observateur bien des particularités intéressantes. S'il trouve sur son chemin le Jardin de l'Infante, il ne fera pas difficulté de noter le manège des bonnes d'enfants qui y ont élu domicile. A les y voir rassemblées en si grand nombre, le moraliste apprend tout d'abord que « trop de mères laissent leurs enfants aux soins plus que hasardeux des domestiques[3]. » Serait-il indifférent de savoir par la même occasion comment nous sommes servis ? « Toutes ces servantes rassemblées se communiquent entre elles des documents pour mater leurs maîtres et maîtresses. Il en résulte un caquetage intarissable sur les défauts des maîtres et sur leur fortune..... En se promenant là et en prêtant une oreille attentive, on peut se convaincre que les servantes de la ville sont indifférentes à telle ou telle maison et qu'elles en changent sans

1. « Le Voltaire, pour me servir de l'expression de saint Augustin, était bien l'*animal de la gloire* ; le besoin d'être applaudi était devenu en lui un prurit extravagant. » XII, 237.

2. VIII, 28-34.

3. IX, 155

témoigner aucun attachement ni aucun regret..... Telle maîtresse essaie dix servantes dans un mois. Celles-ci, accoutumées à faire leur paquet, passent de maison en maison, en baptisant du mot de *baraque* toutes celles où la cuisine est maigre ou surveillée de trop près..... Tous les détails de la lésinerie des maîtres sont dans leurs bouches. La plus effrontée et la plus astucieuse harangue les autres et leur enseigne toutes les petites rebellions de la désobéissance et toutes les petites ruses de l'escamotage des cuisines [1]. » Ne voilà-t-il pas une image bien vivante et un enseignement précieux? Nous nous en doutions bien un peu, mais en vérité le mal date de loin et c'est au delà de Mercier qu'il faut donc remonter pour rencontrer le bon vieux temps. Car il a existé, lui-même s'en porte garant. Du temps de nos grand'mères, affirme-t-il, les choses allaient autrement, et, si elles sont gâtées, n'en sommes-nous point un peu coupables? Alors, les domestiques faisaient partie de la famille, ils étaient traités assez rudement, mais avec affection. Aujourd'hui on en use plus poliment, mais on les méprise. Ils le sentent et deviennent nos ennemis [2].

Mais fuyons ces vilaines, quittons le Jardin de l'Infante. N'est-il point d'autres ombrages? Mercier, qui les connaît bien tous, nous les caractérisera successivement. Vous faut-il « une promenade sage, tranquille, solitaire, philosophique? » Tout justement le Luxembourg vous offre ses belles allées que la mode déserte [3]? Les mères y promènent leurs filles, on y rencontre de doctes et discrètes personnes, des ecclésiastiques, des « littérateurs honnêtes », des étudiants sages « qui se dérobent aux mœurs du siècle. » Bref « on peut y lire Marc-Aurèle », sans y prendre envie de rougir de soi, comme en tel autre lieu; et, pour peu qu'on s'y attarde, « les suisses des portes donnent à manger; on dîne à l'air,

1. IX, 155-157.

2. I, 162.

3. « Quant à la promenade du Luxembourg, où l'on n'étudiait que de vieux sermons, où l'on ne ressassait que d'antiques nouvelles, elle ressuscite depuis qu'un grand prince (le Comte de Provence qui habitait le palais) y répand un esprit de vie. Mais toujours, l'on y commerce et l'on y tricote avec la simplicité du bon vieux temps. » *Paris en miniature*, 1784, p. 20.

sous des berceaux, ce qui est très sain ; l'apprêt des mets y sent moins la gargote qu'ailleurs », et l'on n'y est point mis à trop verte rançon [1]. C'est tout justement le voisinage qui convient à l'enclos adjacent des Chartreux, un endroit où Mercier se plaisait à rêver. Car la solitude y était entière, bien qu'en plein Paris et à quatre pas de la Comédie-Française. Ni la règle de l'ordre, ni le recueillement des religieux ne souffrait en rien de cet emplacement insolite, où l'esprit du fondateur, en vérité, eût aimé à revenir. « Le jardin des Chartreux, dit Mercier, a le caractère du désert, la terre des allées n'y est point remuée, l'herbe y est épaisse, les arbres n'y portent point l'empreinte de la faucille, il sont humbles et courbés comme les religieux qui vous saluent sans vous regarder ; c'est ici le noviciat de l'Eternité... J'ai aperçu dans l'enclos un homme qui priait à genoux au pied d'un arbre en fleurs, comme s'il eût été dans un temple. Cela m'a frappé [2]. » On sent le bon Mercier pris de sympathie pour ces silencieuses et blanches figures. A cette heure, il ne songe guère à des accès d'indignation philosophique contre la vie monacale. Cette méchante humeur, en ce temps-là, était de style. Mais Mercier parle-t-il *de visu*, confesse-t-il une impression personnelle, le ton change ; il a trop d'intelligente sympathie et de franchise pour se mettre en défense. Les Chartreux lui plaisent ; ils ont placé haut leur conception de la vie, ils donnent leur temps à la méditation, et, par le sage emploi qu'ils en font, les jours ont pour eux 72 heures. Pourquoi ne leur enverait-il pas un tel avantage, lui, ce grand travailleur, qui sait si bien le prix des instants ? Il ne prendra jamais le froc, soyez-en certain, mais en voilà assez pour lui faire regarder en bonne part la pieuse communauté. « J'aimerais mieux, s'écrie-t-il, être toujours seul que d'être obligé de vivre incessamment en présence d'autrui [3]. » Ce bienheureux isolement n'est, d'ailleurs, pas le privilège du cloître. Mercier sait à fond tous les endroits de la ville où il fait bon philosopher. Il nous conduira bien volontiers au Jardin du Roi [4], « le plus champêtre, le plus varié et le plus pittoresque qui soit à

1. XI, 221-223.
2. XII, 40, 41.
3. *Ibid.*, 42.
4. Le Jardin des Plantes.

Paris. » C'est là qu'au sortir des galeries, tout étourdi de l'entassement qui y règne, il aime à se rafraîchir l'esprit. « J'admire les belles vues du haut du monticule nommé labyrinthe, je salue le cèdre du Liban, les vieux palmiers en éventail, les deux cierges du Pérou, les plantes exotiques. Je ne connais pas de promenade plus délicieuse [1]. »

Il n'y a qu'à traverser la Seine pour trouver un autre jardin « en très belle vue », celui de l'Arsenal, la promenade des habitants du Marais, « qui ont toujours l'air un peu antique et de plus ennuyé [2]. » Partout où son caprice le conduit, l'explorateur sait bien apercevoir les particularités des indigènes et bon nombre d'originaux prennent place sur ses tablettes. Dans ce Marais, par exemple, c'est la propre image du siècle de Louis XIII qui s'est dressée devant lui. On y voit régner « l'amas complet de tous les vieux préjugés ». C'est le pays des « vieillards grondeurs, sombres, ennemis de tous les idées nouvelles; et des conseillères bien impérieuses y frondent, sans savoir lire, les auteurs dont les noms parviennent jusqu'à elles; on y appelle les philosophes des gens à brûler... Tous ces sots réunis se déplaisent et s'ennuient réciproquement. Ils n'apercoivent que de loin la lumière des arts et, réduits au *Mercure de France* pour toute nourriture, ils ne connaissaient rien au delà. » Mercier n'a fait qu'y passer, mais on ne l'y reprendra plus. Il bâille encore au souvenir de « ces maisons presque cloîtrées où l'on se livre, faute d'autre amusement, à l'éternelle occupation de battre et rebattre les cartes pendant les plus belles heures du jour et même dans les plus belles saisons de l'année [3]. »

C'est peut-être bien dans ce pays silencieux, loin des bruits profanes, qu'il a réussi à franchir le seuil d'un couvent de femmes dont il nous rapporte quelques physionomies curieusement esquissées. N'est-elle pas quelque peu cousine de la sinistre fanatique dont Diderot nous a donné un si vivant portrait [4], cette nonne maigre et jaune? « Le feu sombre de ses regards annonce que du fond de son cloître elle voudrait tout remuer et tout agiter dans le

1. XII, 141, 142.
2. VI, 176.
3. I, 258-260.
4. *La Religieuse.*

monde..., et il ne faut qu'une heure de conversation avec elle pour avoir des soupçons injurieux sur les actions des hommes que l'on estime le plus. » Et cette abbesse inexorable comme le Destin, on comprend que Mercier l'a peinte aussi d'après nature. « Toutes les passions se sont calcinées dans son sein et il en est résulté une masse froide et insensible... Elle ne sent point les peines de celles qui souffrent sous sa règle. Le calme de la froideur s'est étendu sur sa ronde face unie; elle est devenue lisse et dure comme le bois qui forme le tour du couvent. Elle commande, elle tourmente, voilà sa grandeur et sa volupté[1]. » Celles-là, on le pense bien, ne le reconcilient pas avec le cloître. Elles sont faites pour ranimer le sentiment de révolte qui dictait à La Harpe sa *Mélanie* et à Diderot sa *Religieuse*; et, si Mercier, d'aventure, assiste à une prise d'habit[2], il ne peut réprimer la protestation de son cœur contre les pompes de cet enterrement anticipé.

Vous sentez-vous, comme lui, obsédé de la rhétorique du prédicateur et de la funèbre harmonie des orgues, suivez-le : il a tôt fait de rentrer dans le siècle. Voici de plats personnages, pétris, ceux-là, du limon le plus terrestre. C'est, par exemple, ce « gros homme en perruque nouée », dont l'habit est un peu râpé et le galon usé. Regardez-le bien, ce Nicolas Salzard, valet de chambre et jadis portier : si son nom ne vous apprend rien, sachez que par sa signature mise au bas d'un papier, il assure au roi de France 160 millions par an, car il n'est autre que le prête-nom de l'opulente compagnie des fermiers généraux. Grâce à cette formalité qu'elle lui délègue, il a 4.000 livres d'appointements qui lui permettent de venir s'asseoir dans ce coin de café et d'y humer en bâillant une bavaroise interminable[3].

Vous plaît-il maintenant de rencontrer tout l'opposé de cette figure somnolente : Mercier vous montrera un certain procureur aux consuls[4] qui est bien près de réaliser dans son cerveau le problème du mouvement perpétuel. « Il est véritablement enseveli dans un tas de paperasses, car il faut se lever sur la pointe du pied pour l'apercevoir. Il a

1. VII, 88, 89.
2. XI, 358.
3. I, 218-221.
4. C'est-à-dire au Tribunal de commerce, dans la langue actuelle.

trois cents assignations à donner et deux cents plaidoyers à faire. Il ne confond rien : sentence, sentence par défaut, appel, réassignation, tout est distinct dans sa tête. Vous lui dites un mot, il fourre votre papier dans un coin, et il le retrouvera dans un an... Il va plaider depuis cinq heures jusqu'à deux heures du matin sans se déferrer... Au milieu de toutes ses affaires, il vous entretient de la gazette, mêle la guerre des Turcs avec la vôtre, tend la main, reçoit trente sous pour son plaidoyer et gagne onze mille francs par an à ce métier[1]. »

Mercier ne lui connaît de comparable en activité qu'une servante d'auberge de la rue des Boucheries qui sert dans sa gargote cent dix personnes, sans un écart d'attention ou de mémoire. « Elle est partout ; non seulement, elle sert les plats, mais elle les appelle encore et les applique juste à la personne qui les a demandés. Elle ne vous regarde point, elle a distingué le son de votre voix, elle sait ensuite que tel mâche vite et tel autre lentement..... Elle reconnaît celui qui est venu dîner il y a six mois, et la place où il était, et l'habit qu'il portait; elle sait enlever le couvert au moment précis, et bien hardi serait celui qui voudrait le filouter, elle aurait lu son intention dans ses yeux ; elle devine, à la tournure, que tel va mettre dans sa poche la pomme du dessert, au lieu de la manger ou de la laisser..... Arithméticiens-géomètres, je vous défie de faire pendant six heures d'horloge ce que cette servante fait pendant toute l'année[2]. »

A peine échappé aux soins de la diligente créature, plus d'un, parmi ces timides dîneurs à 26 sous, prend un chemin qui lui est trop connu, celui des vestibules ministériels où l'on dévore pendant tant d'heures d'attente l'anxiété des déceptions prévues. Songez-vous à les rejoindre, ces douloureux solliciteurs ? Vous auriez tort de compter sans Mercier : il va vous faire les honneurs de cette maison, si précieuse à la curiosité du philosophe, où d'âpres passions luttent et saignent. Ils affluent, les clients du lieu, ils ont salué jusqu'au suisse et « se pressent, se coudoient, se portent en foule dans les antichambres qui précèdent le sanctuaire où Monseigneur repose et prend son chocolat..... Voyons ces hommes, qui, la veille, parlaient avec tant d'or-

1. XI, 122-124.
2. *Ibid.*, 120-122.

gueil et jugeaient si impérieusement le ministre, composer leurs visages et leur maintien, fendre avec effort une presse incommode et ne parvenir qu'à faire une humble et oisive révérence devant le personnage qui distingue à peine ce salut à travers la multitude d'hommages de la même espèce. » Mercier les guette des yeux, aucun de leurs manèges ne lui échappe, et c'est vraiment de main de maître qu'il nous retrace à grands traits ce groupe : « Que de mouvements de tête entre l'auguste personnage et ceux qui le sollicitent ! Que de gestes des bras et des épaules ! Que de mensonges dans ces yeux tantôt baissés, tantôt caressants, et qui regardent tous de côté Monseigneur pour lire ce qu'il a dans l'âme ! Combien de fois le corps se penche, se relève, se repenche, se relève encore ! Quelle souplesse dans ces attitudes suppliantes ! Combien la langue prodigue-t-elle de soumissions, de flatteries, d'adulations ! Considérez comme celui-ci se glisse pour arriver sous l'œil protecteur, comme celui-là marche à reculons, comme cet autre courbe l'épine du dos, comme ce dernier, qui semble admirer réellement Monseigneur, invite et appelle son regard. »

Cependant Monseigneur lui-même échappera-t-il au malicieux observateur ? N'ayez crainte, Mercier s'est dissimulé dans un coin, il n'a rien à faire ici que de regarder, il ne songe guère à postuler et on s'en aperçoit bien un peu, car on le regarde de travers, il est désobligeant pour tout ce monde de n'être pas entre soi et de donner ainsi la comédie à un intrus ! L'intrus n'en perd pas un coup d'œil. Justement, son crayon maintenant s'attaque au ministre. Dites si ce n'est pas ressemblant. « Monseigneur fait un pas en avant : tout s'ouvre sur son passage. Je vois deux haies de corps inclinés et de bouches béantes. Sa Grandeur gagne le centre de l'Assemblée..... C'est le moment de généraliser son attention ; son œil embrasse le cercle ; c'est alors qu'il distribue le sourire gracieux et marqué, qu'il adresse des paroles entendues qui enflent de joie et de contentement ceux qui les reçoivent. Le petit mot à l'oreille devient le comble de la faveur suprême et l'on considère avec envie celui qui vient d'en être honoré..... Monseigneur continue le dialogue intéressant, coupé par une infinité de coups-d'œil particuliers, poursuit ce jeu encore une demi-heure, fait définitivement le tour du cercle, tourne négligemment

la tête vers son cabinet; voilà le dernier coup de théâtre. Le cercle s'ouvre avec docilité; c'est une adresse d'avoir su s'emparer de la porte, mais Monseigneur, plus fin, adresse la dernière parole à celui qu'il aperçoit dans un coin, comme dernière preuve d'une attention universelle. A un certain geste, son cabinet s'ouvre, il rentre, le voilà éclipsé [1]. » On pourra revenir dans quinze jours, et, parmi la foule dépitée qui s'écoule lentement, avec une sorte de solennité, Mercier seul garde un visage serein, car, seul, il s'est diverti et un soupçon de malice erre encore au coin de ses lèvres.

VII

Pour un furet de cet appétit, Paris tient en réserve deux postes d'élection, où chaque minute est féconde en trouvailles : c'est le Palais-Royal surtout, et aussi le Jardin des Tuileries. A l'un et à l'autre, en effet, non content de la place qu'il leur garde dans son *Tableau*, Mercier a consacré deux relations particulières [2] qui sont comme

1. v, 31-36, *passim*.

2. *Les Entretiens du Palais-Royal de Paris*, par M. Mercier, Paris, Buisson, 1786. *Les Entretiens du Jardin des Tuileries de Paris*, par M. Mercier, auteur des *Entretiens du Palais-Royal de Paris*. Paris, Buisson, 1788. Le premier de ces ouvrages parut d'abord en deux volumes et certainement anonyme, car l'*Année Littéraire* (1786, vi, 89-95) n'en désigne pas l'auteur et elle met dans ses appréciations plus de condescendance que Mercier n'en eût pu attendre de sa part. Le *Journal de Paris* (10 juillet 1786), moins favorable, ne paraît pas mieux instruit. Comment, sans cela, aurait-on omis un nom qui avait fait quelque bruit? En tout cas, il ne put tarder à être connu. Il figure en toutes lettres à la première page de chacun de ces petits livres dans les exemplaires que j'ai sous les yeux. Voilà qui interdit, pour celui-ci comme pour celui-là, toute autre attribution et c'est donc à tort que Joseph Lavallée, par exemple, a été mis en cause, comme on le voit dans la *Bibliographie parisienne* de M. P. Lacombe.

S'ensuit-il que le signataire déclaré soit, de toute évidence, notre Sébastien Mercier? Il pourrait y avoir matière à quelque doute, on doit l'avouer. D'abord, pourquoi les *Entretiens des Tuileries* s'annoncent-ils comme l'œuvre de M. Mercier, auteur des *Entretiens du Palais-Royal*? Que signifie le rappel de cet unique écrit, à l'exclusion de tant d'autres, plus renommés et qui, d'ailleurs, ne sont, ni dans les premiers, ni dans les seconds, l'objet d'aucune allusion. Puis, il est question dans les *E. du P. R.* d'un séjour à Bologne (p. 128), dans les *E. des T.* d'un voyage en Pologne (p. 41), d'un entretien avec l'impératrice Marie-Thérèse (p. 130), dont il faudrait alors qu'aucune autre trace dans

le résumé des campagnes qu'il y a faites et le recueil des propos qu'il y a entendus. Le Palais-Royal, surtout, lui tient au cœur : c'est là qu'au sortir du collège, cinq ou six amis et lui avaient formé ensemble une petite académie juvénile où les paroles n'étaient guère timides ; c'est là qu'il s'était, jusqu'au vertige, enivré du délice de discuter intarissablement sur tout sujet; et c'est là enfin qu'il avait commencé, nous dit-il, de se montrer hérétique en littérature. De tels souvenirs ne s'oublient pas et ils suffiraient à Mercier pour garder un fond de tendresse à l'endroit qui les évoque.

Ce Palais-Royal est habité par une étrange population où agioteurs et libertins se confondent; le luxe n'est nulle part si insolent et la pudeur nulle part autant en danger de rougir ; on y voit de tristes figures de « jeunes débauchés au teint pâle, à la mine suffisante, au maintien impertinent et qui s'annoncent par le bruit des breloques de leurs deux montres »; on entend sous les galeries réciter tout haut « les vers de l'infâme *Pucelle* », et, passé cinq heures du soir,

la vie de Mercier ne nous fût restée. Et c'est là, je l'avoue, la difficulté la plus grave; car le supposer de les avoir tout bonnement inventés ne s'accorde pas trop avec sa manière.

Mais, d'autre part, il me paraît y avoir en sa faveur des présomptions bien plus fortes. Le *Tableau de Paris* étant dans sa plus grande célébrité, deux ouvrages, qui ne laissent point par leur nature d'y toucher d'assez près, paraissent sous le nom de Mercier. Supercherie ou homonymie, voilà qui ne pouvait manquer d'appeler rapprochements, conjectures, réclamations, explications. Il en eût subsisté quelque chose dans la presse du temps. Comme on n'y aperçoit rien de semblable, le plus simple est de penser qu'il n'y a eu lieu, en effet, à aucune querelle d'identité sur l'auteur des deux séries d'*Entretiens*, celui-ci étant la même personne que l'auteur du *Tableau*. Et je ne parle pas d'autres raisons qui ont une solidité singulière. En bien des passages des *Entretiens*, on reconnaît non seulement nombre de traits propres à l'optimisme jovial, à l'humeur aimable et réjouie de notre philosophe, mais l'accent même de ses imprécations contre la tragédie (« N'est-il pas ridicule d'aller chercher des morts de deux mille ans pour nous arracher des pleurs? » *E. du P. R.*, p. 142), et le ton de religieuse inspiration qui règne dans quelques-uns des endroits les plus remarquables de l'*An 2440* (V. plus haut, au chapitre II, le passage cité des *E. du P. R.*, p. 139: « Autant de germes endormis que la Providence tirera du sommeil au moment précis qu'ils doivent éclore »). J'en conclus avec une sorte de certitude que les *Entretiens du Palais-Royal* et ceux des *Tuileries* peuvent à bon droit passer pour des œuvres authentiques de Sébastien Mercier.

les honnêtes femmes hésitent à se hasarder dans ce jardin fameux. Malgré tout, Mercier ne réussit pas à s'indigner complètement contre le Palais-Royal. Le spectacle y est si attachant, si varié, si incessant! C'est vraiment la capitale de Paris. On y pourrait vivre plusieurs années sans en sortir. Telle en est la séduction que *les vices brillants* ont beau, de l'aveu de Mercier, *en avoir banni jusqu'au fantôme de la pudeur*, il ne peut se tenir de le déclarer *un séjour enchanté*, et comme il radoucit le ton en observant ici, sans déguiser son faible, qu'il n'y a pas de guinguette dans le monde plus *gracieusement* dépravée!

D'ailleurs, prenez-y garde : il s'y rencontre traiteurs et brelans à foison ; le *camp des Tartares* met l'innocence en grand péril; des sirènes fort dangereuses, chargées d'atours extravagants, plus parées à proportion qu'elles sont plus laides, y défilent sous les regards de l'Europe entière; tous les mensonges de l'industrie et tous les raffinements de la corruption y conspirent contre les curiosités naïves et les cœurs neufs. Tout cela est vrai, mais il n'est que juste d'ajouter qu'on y voit aussi autre chose. « L'art des ragoûts est à côté des hautes sciences ». On y trouve à acheter des instruments d'astronomie, aussi bien que des boîtes de rouge, on y a de quoi écouter et penser autant que se divertir et dissiper, et, loin des tapis verts ou des boudoirs clandestins, vous rencontrez des cours de physique, de chimie, d'anatomie, de langues, d'histoire naturelle [1]. Bref, c'est à sa façon un raccourci de la civilisation que ce Palais-Royal; et Mercier, tout fidèle qu'il est à l'esprit de censure, se sent toutefois trop de fortes attaches à la civilisation pour dire grand mal d'un lieu de féerie qu'il compare avec une poétique finesse à la boîte de Pandore.

Mais, quand ces raisons ne suffiraient pas, quel ressentiment, chez un observateur comme lui, tiendrait bon contre le paradis de l'observation? L'instinct de race, en vérité, l'y mènerait s'il n'en savait le chemin; et, certes, il le sait bien, il se fait une occupation régulière, un passe-temps préféré d'y aller travailler au *Tableau de Paris*. Entendez l'accent d'orgueil du chasseur satisfait, quand il nous raconte comment il s'en vint au Palais-Royal, par « une de

1. *T. de P.* x, 222-238, *passim*.

ces soirées délicieuses où le ciel parsemé d'étoiles et la terre de fleurs annonçaient l'heureux retour du printemps », et comment il lia sans façon conversation avec un Anglais, « presque aussi parleur que lui[1]. » Il avait, du reste, et nous le déclare franchement, un goût très vif pour les entretiens engagés à l'aventure avec des inconnus. Cela profite plus, et nous pouvons l'en croire, car il en parlait sciemment, que de feuilleter des *in-folio*. La glace aussitôt rompue, et cela ne tardait pas, c'était, avec le promeneur que le hasard avait mis sur sa route, un dialogue sans fin où je n'ai pas de peine à imaginer que Mercier n'attendait guère les répliques; et tout le défrayait, la population et les mœurs de l'endroit d'abord, puis des souvenirs, des anecdotes empruntés à tous sujets, échappés de vieux livres, de bouquins poudreux et rares que notre curieux savait aussi interroger à l'occasion; ainsi les heures passaient et les feuilles se multipliaient sous la plume infatigable de Mercier, quand, rentré au logis, il se plaisait à causer avec lui-même et à soulager sur le papier son inépuisable exubérance.

Les plaisants originaux, alors, qui continuent devant l'imagination du rêveur éveillé le défilé commencé tout à l'heure dans l'étincelant séjour! C'est le faubourg Saint-Germain, le Marais, et même l'île Saint-Louis, qui accourent par pelotons. Bien mieux, c'est le ralliement de l'Europe, de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie... « Nous vîmes des étrangers descendre de leurs voitures, encore tout couverts de poussière et de sueur, et venir rendre hommage au Palais-Royal avant d'avoir choisi un hôtel où se gîter[2]. » Voici, en deux traits, une esquisse bouffonne, de celles que croquait si bien Debucourt, mais, à l'avantage de Mercier, la pauvre cervelle, non moins que le minois ridicule, a posé ici pour le satirique. « Un élégant, dont les oreilles et les pieds offraient à la vue des boucles extraordinaires, nous aborda; il avait un de ces chapeaux en forme de cloche qui n'ont jamais bien coiffé personne, un de ces gilets où les poches touchent presque au menton. Il nous fit quelques calembours qui sont toujours pitoyables quand ils vont jusqu'à deux; il nous répéta quelques bons mots qu'il fête toujours avec octave; il disait à chaque phrase : ma parole

1. *Entr. du P. R.*, p. 5.
2. *Ibid.*, 13.

d'honneur, langage ordinaire à ceux qui n'en ont pas[1]. » Par grand hasard, fourvoyée dans ce lieu de perdition, marchait, non loin de l'élégant, une prude, à qui il n'en avait coûté « que quelques aunes de taffetas brun, qu'un air refrogné, qu'un éventail noir, qu'une cornette sans prétention, pour avoir droit d'insulter toute la terre[2]. » Et, à quelque distance, une bruyante rumeur de badauds en gaîté saluait le passage d'une provinciale qui, dans sa fièvre de se montrer sous les galeries dont elle rêvait, avait loué « nuitamment et très à la hâte une robe tissue d'or et d'argent, où l'indécence avait brodé tous les volatiles et tous les quadrupèdes dans des attitudes si révoltantes qu'un œil chaste n'osait les fixer[3]. »

Les figures éparses passées en revue autour de la Rotonde ou sur les terrasses des Tuileries[4] en disent long à Mercier ; chacune lui est un thème à deviser sur la mode ou le travers du jour dont elle porte l'enseigne. Comme dans toute réunion d'hommes, l'amour-propre et la crédulité, le souci d'argent et le besoin du plaisir s'y laissent lire et démêler à première vue. On y rencontre les gens de lettres venus en quête d'étude ou de délassement, et ce sont les lamentations d'usage sur la dureté du métier, l'ingratitude du public et l'ineptie des critiques : chacun de récriminer (dès ce temps) contre le méchant sort que font aux auteurs une concurrence sans pitié et l'effroyable difficulté de trouver du nouveau. Quel tourment, pour n'en être pas payé, que de se priver de loisir et d'interroger les morts, et de tourner et de retourner des feuillets, et de s'imprimer dans le cœur et dans l'esprit des choses qui fatiguent la mémoire et qui viennent troubler le sommeil[5] ! Leurs doléances se sont-elles perdues dans le lointain, quelques phrases sèches dites d'un ton tranchant nous signalent la venue d'un important, un de ces êtres qui braquent avec une persistance si offensante leur lorgnette sur les femmes dans les

1. *Entr. du P. R.*, 17.
2. *Ibid.*, 19.
3. *Ibid.*, 23.
4. « Les Tuileries, lit-on ailleurs, le plus noble des jardins, surtout depuis que la place et la statue de Louis XV servent à l'embellir, redeviennent à la mode. On vient chaque jour leur faire amende honorable de les avoir négligées. » *Paris en miniature*, 1784, pp. 18, 19.
5. *E. des T.*, 22.

promenades[1], qui ne se complaisent qu'en eux-mêmes, prononçant sur tout sans rien savoir et « se persuadant que leur taille à crû de dix coudées lorsqu'ils ont jeté quelque regard dédaigneux ou proféré quelque mot au désavantage d'un auteur qu'ils n'aiment pas[2]. » Là verrez-vous flâner à la recherche d'un patient les frondeurs qui en voudraient dire long sur les moyens de réformer l'État[3] ; et là enfin ne manquent pas d'accourir ceux qui, par profession, savent que la fortune ne souffre à ses courtisans aucune distraction, les chevaliers d'industrie qui lui doivent déjà beaucoup et en attendent davantage, le Gascon qui a poussé ses études jusqu'en troisième et trouve son compte à enseigner la philosophie, l'aventurière qui en impose par sa parenté imaginaire avec une famille ducale, et l'homme de qualité qui ne dédaigne pas de prêter à gros intérêts des écus de six francs aux marchandes de la Halle[4]. C'est là encore que l'on pénètre le dessous des réputations ou qu'on apprend comment elles se déchirent tantôt par méchanceté, tantôt par passe-temps[5].

On y entend discourir sur le merveilleux[6], on y recueille les confidences des naïfs encore tout échauffés sur leur charlatan favori. Il s'y débite des histoires de sorciers, de loups-garoux et de spectres. Les gens qui ont une bonne mémoire savent en tirer à propos quelque anecdote du feu comte de Saint-Germain ; et que sait-on, d'ailleurs, s'il est bien mort, cet être fabuleux dont nul n'a connu l'âge ni l'origine ? Les mauvais plaisants que ce bruit attire rient encore sans trop se gêner de la mésaventure de ces femmes de qualité à qui on avait promis de leur montrer le diable et qui furent si cruellement trompées[7]. Telle autre jolie curieuse

1. *T. de P.*, II, 163.
2. *E. des T.*, 96, 97.
3. *Ibid.*, 131.
4. *Ibid.*, 66-71.
5. *E. du P. R.*, 104.
6. *T. de P.*, III, 285.
7. « A peine furent-elles dans le cabinet où Astarot devait leur apparaître, après plusieurs évocations la devineresse leur dit que le diable était fantasque, qu'il avait changé d'idée et qu'elles ne le verraient que lorsqu'elles seraient déshabillées. Alors on emporta leurs hardes, leurs dentelles, leurs bijoux, et on les enferma de manière qu'elles y seraient encore, si les voisins, avertis par leurs cris,

qui voudrait se faire passer pour une tête plus saine exhibe complaisamment la robe, un chef-d'œuvre, qu'elle s'est composée pour suivre les séances du Lycée[1]. Il ne faut pas la presser beaucoup pour qu'elle réclame son droit à la science.

Celle-ci qui ne dit rien, ne peut jurer qu'elle en pense davantage. Observez dans ses mains le jeu de l'éventail. Mercier n'y a pas manqué et comme il en sait les secrets! « Est-elle en colère, elle l'agite en rafraîchissant son teint d'une manière surprenante. Attend-elle quelque objet de sa passion, elle le plie et s'en sert pour se donner de petits coups sur la main en signe d'allégresse. Mais il faut voir la manière dont elle le tourne et le retourne quand elle veut exprimer sa malice ou son ennui, les grâces qu'elle lui communique, lorsqu'elle reçoit quelque agréable nouvelle ou lorsqu'elle éprouve quelque satisfaction. Alors l'éventail est un être qui parle. Que ne dirais-je point ici des agréables cliquetis dont elle le rend susceptible, de l'adresse avec laquelle elle s'en fait un masque pour médire à l'aise et pour ricaner sans être aperçue... C'est alors qu'on habille de la tête jusqu'aux pieds une bonne provinciale qui ose se présenter, un pauvre novice dans l'art du savoir-vivre et dont on ignore le nom[2]. »

En voulez-vous davantage encore? Avec ses propres paroles, est-ce le son même de cette voix de caillette que vous tenez à saisir? Grâce à Mercier, voici une page où, en dépit du temps et de l'oubli, vibre encore ce qu'il y eut de plus fugitif dans ces gazouillements d'oiseaux disparus. « A propos, la petite *** se marie. — Vrai? — Rien de plus vrai. — Elle a donc pris un autre visage, un autre extrait de baptême, une autre mère, un autre nom? — Pardi, Messieurs, vous êtes plaisants; et ne savez-vous pas qu'on fait à Paris des visages et des généalogies comme on veut? Je connais une baronne décrépite qui arriva de ma province il y a quelques mois; elle tomba heureusement chez la plus habile marchande de modes, et, dès qu'on connaît son goût pour la galanterie, la dernière chose qui meurt chez les coquettes, on la débarbouille, on la déride, on la rajeunit, au

n'avaient envoyé chercher le commissaire : ce fut le seul démon qu'elles virent et qui les vit. » *E. du P. R.*, 89.

1. *Ibid.*, 162.

2. *E. des T.*, 36, 37.

point qu'on ne lui donne aujourd'hui que trente ans, quoique elle en ait cinquante. Mais la voilà! — Juste ciel! elle a des adorateurs! et nous y serions pris si tu n'avais révélé le secret! — On l'a mise tout à neuf, elle ne sourit plus que d'un air enfantin et, quand on lui demande si elle fait sa partie, elle répond : oui, *ze zoue*. — Cette jolie prononciation est une gentillesse qui la mariera. N'est-ce pas elle qui allait autrefois aux eaux recruter des amants? — Elle-même. — C'est-à-dire qu'elle se convertit et qu'elle ne veut maintenant qu'un homme à demeure. — Précisément. — Appelons le chevalier, il nous dira des nouvelles de la nouvelle actrice. — Le temps est bien agréable, j'aurais presque envie d'aller à Chaillot..... N'est-ce pas là près de nous l'auteur de l'ouvrage que vous m'avez prêté? — Lui-même. — Comme il a l'air rêveur! — La critique qu'on vient de faire de son livre l'attriste. — Il est bien bon : la critique dans Paris n'est qu'une fièvre éphémère à laquelle dès le lendemain on ne pense plus... — Mais asseyons-nous; écoutez-vous comme on parle de la Russie? Pour moi, je crois que la guerre nous viendra bientôt de ce pays-là!... — Notre dîner d'hier fut excellent, son cuisinier est parfait... — Comme j'aime ce *Numa* du chevalier de Florian! — Vous le trouvez donc joli? — Charmant. Il écrit comme un ange[1]. »

Ainsi, par la grâce de Mercier, nous apprenons à quoi rêvent les pastels d'aïeules, nous recueillons les propos qui jadis tombaient de ces lèvres

Un peu pâles
Comme il convient à des fleurs de cent ans.

Et là est le secret du charme qui se dégage, à si longue distance, d'entretiens sans façon, sans génie et sans titre à l'immortalité. C'est que ce livre évoque des ombres, et soudain voici qu'une brusque étincelle brille dans les regards évanouis, voici que des visages effacés reprennent couleur, que des voix éteintes se raniment. Une heure à jamais révolue recommence sa course, une des heures brèves de la lointaine année 1788. Pour nous autres qui venons quelque cent ans après et qui nous substituons à cet Anglais grand parleur, à cette comtesse de Varsovie, à ce Suédois, interlocuteurs

1. *E. du P. R.*, 118-121.

de notre spirituel babillard, quel saisissant intérêt ne trouvons-nous point, sous la conduite d'un si bon guide, à voir renaître dans la vérité de leurs attitudes, de leurs physionomies, de leurs costumes, ces foules sans nom qui nous ont précédés jadis sur la terre où nous passons à notre tour ! Le spectacle de la vie émeut et attache, par cela seul qu'elle est la vie et qu'elle finit : pour vaines et plates qu'aient été en elles-mêmes les créatures dont nous apercevons le reflet dans les pages d'un livre oublié, nous allons avidement à elles, elles sont une petite prise que nous avons faite sur le néant, et c'est une furtive évasion de notre pensée hors de sa durée qui nous permet de les atteindre. Nous les rejoignons du regard avec ce soupçon d'attendrissement dont un personnage de roman contemporain[1] suit aux Champs-Élysées la foule épanouie, rayonnante de vie et si près de sa fin, semblable à l'éclatant appareil d'opéra sur lequel pèse déjà l'ombre du rideau qui va tomber !

Parmi cette multitude bigarrée dont il nous fait les honneurs, Mercier se promène complaisamment, offrant à tous un large crédit de bonne grâce, d'attention et d'urbanité, jouissant pleinement des libertés du lieu et de la facilité des mœurs, se mêlant aux groupes et se laissant aborder, grossissant de sa personne et de sa voix cette Chambre des Communes en plein air à laquelle on comparait le Jardin des Tuileries, décidant toujours de bon sens et de riante humeur sur les prétentions sottes, les plaintes aigres ou les opinions bizarres, fâché seulement — et n'ayant garde de le taire — que la fureur de l'argent sévisse si fort sur toutes les classes, qu'elle ait imprimé aux fronts des rides précoces et amené l'oubli des chansons. Pour lui, il se préserve de la contagion comme du feu.

A peine le traiteur joue-t-il un moindre rôle dans les *Entretiens* que les réjouissantes silhouettes qui en font les frais. C'est plaisir de voir Mercier, attablé avec trois bons convives que son étoile lui a envoyés, bien décidés tous quatre à se tenir en garde contre les idées noires[2]. Si la critique, comme il est inévitable, se mêle à leurs discours, soyez sûr qu'elle

1. Voir E. et J. de Goncourt, *Charles Demailly*. Paris, Charpentier, p. 66.
2. *E. des T.*, 63.

sera douce, « sans haine pour le siècle, sans animosité contre personne[1]. » Le prochain ne passe point entre eux un trop méchant quart d'heure, tout souci de vanité s'efface pour ne laisser place qu'à la gaîté, et celle-ci chante bien volontiers, dès qu'elle est lasse de jaser. On part tous ensemble pour terminer le jour aux champs; la bande se renforce chemin faisant; ce ne sont point des yeux distraits ni ingrats « que viennent charmer la verdure des prairies, la variété des fleurs dont elles sont parsemées, la surface des eaux qu'argente le soleil; » et il est alors d'un bon, d'un réchauffant exemple d'entendre Mercier nous confesser combien ils ont tous joui « de la sérénité de leur âme et de celle du jour[2]. » Ainsi, grâce au bienfait d'une complexion heureuse, grâce à la pratique d'une saine hygiène morale, ce contemplatif reconnaissant venge la joie de vivre de l'injure des atrabilaires et l'entretient en soi par le spectacle de la vie.

Comme il en fait les délices d'une curiosité toute bienveillante, nous pouvons juger aussi que c'est en pleine innocence de cœur, sans tentation, ni remords de malignité, qu'il emploie les ridicules à ses menus plaisirs. Et il en est toujours copieusement fourni. Entendez-le à ce sujet entrer en discussion avec une élégante de ses amies. « Le siècle en est chamarré », c'est elle qui le déclare, « et elle en était elle-même couverte depuis la tête jusqu'aux pieds; sa coiffure, sa robe, ses souliers, son maintien, tout portait l'empreinte de l'esprit le plus aimable, mais de l'âme la moins réfléchissante. » Il la prie en rentrant chez elle de se regarder dans la glace, mais une fine mouche est-elle jamais à court de repartie? « Elle me répondit en riant qu'il fallait absolument que les folies des femmes éclatassent par quelque endroit et qu'elles étaient heureuses quand cela n'avait trait qu'à la parure. » Vous verrez, d'ailleurs, qu'elle voudra lui persuader que tout le monde l'emporte sur elle en bizarrerie et c'est aux Tuileries qu'elle gagnera la gageure.

Là-dessus il ne tient qu'à nous, en effet, de marquer les points. Mais ce ne sont point ces caricatures qui nous importent le plus; non en vérité, ni « cet abbé à calotte luisante qui s'en va lorgnant le tiers et le quart », ni

1. *E. des T.*, 114.
2. *Ibid.*, 61, 62.

« ce financier à quadruple menton qui souffle à perte d'haleine pour exhaler son orgueil et dilater ses poumons », ni cette grosse femme à carrure d'homme qui passe, flanquée du second exemplaire de Ragotin, ni même ces beaux fils qui étalent si complaisamment leurs volumineuses cravates et leurs boutons larges comme des soucoupes[1]. Les ridicules individuels nous en apprennent moins que les traits les moins accusés de ces physionomies et que les pièces les plus communes de ces costumes.

Remarquez ceci, tout d'abord, qui porte loin. L'habit noir entre dans les mœurs. C'est le deuil qui le justifie, mais la *Gazette de France* nous fournit tant d'obligeantes occasions de le porter! Par elle nous apprenons qu'une famille souveraine a perdu un de ses membres : à partir de ce jour et pour le temps qu'elle prescrit, l'usage exige que tout le monde paraisse en noir dans les endroits publics. « J'hérite de tel roi », s'écrie alors un poète qui se réjouit dans sa bourse d'être tenu à un ajustement sévère. L'uniformité de cet aspect est flatteuse pour l'amour-propre ; elle fait paraître les fortunes égales. A la verité, quand vient le temps du demi-deuil, la différence se trahit, les diamants relèvent les étoffes sombres et le mélange des couleurs dénonce les garde-robes bien fournies. Mais la coutume gagne parmi les moins favorisés de garder l'habit noir qui « s'accorde merveilleusement avec les boues, l'intempérie des saisons, l'économie et la répugnance à faire une longue toilette. » On est censé être en deuil, on est dispensé de suivre les modes, et ce vêtement est décent, il permet d'aller partout[2].

Autre révolution qui en dit aussi long que la première : la canne « a remplacé l'épée qu'on ne porte plus habituellement. On court le matin, une badine à la main. » Les femmes elles-mêmes « sortent et vont seules dans les rues et sur les boulevards, la canne à la main, » au grand avantage de leur démarche que les talons trop hauts rendaient chancelante.

1. *Entr. des Tuileries*, 170-175, *passim*, 137, 97.

2. *T. de P.*, I, 233, 234; V, 120. Voici qui permet d'apprécier, à ce égard, la révolution en train de se faire. Un observateur, dont le témoignage date de 1760, avertit alors les Parisiens qu' « il est du dernier bourgeois, de la plus honteuse crapule d'oser se montrer sans dentelles. » *La Capitale des Gaules*, par Fougeret de Monbron, 1re partie, p. 8.

Cet habit noir et cette canne sont déjà un signe des temps et une conquête singulière de l'égalité. Observez, en effet, que ce sont les mœurs et non les lois qui ont désarmé le Parisien. Cette épée pendue au croc, c'est un vieux titre d'arrogance qu'on dépouille, c'est la raison du plus orgueilleux, longtemps triomphante et qui devient caduque. Le témoignage n'a pas une moindre signification quand Mercier montre que le *ton militaire* disparaît des mœurs, le *ton militaire*, cet air « dispos, leste et avantageux », de l'homme qui, naguère, tirait ses arguments du fourreau. « Des lumières nouvelles ont répandu l'esprit de justesse » et les militaires de profession eux-mêmes en ont fait leur profit.

Quel meilleur indice voudrait-on à l'appui de ce changement des mœurs que la rareté des duels? Sous la Régence, on dégaînait encore pour une simple inattention. « La manie de se battre était montée à un tel point que l'homme le plus sage et le plus circonspect ne pouvait éviter une querelle sanguinaire et que l'honneur était compromis dès qu'on ne s'appelait pas sur le pré au moindre geste équivoque et pour le motif le plus futile. » Cet excès étrange qui avait triomphé des sévères ordonnances de Louis XIV, la philosophie en a fait justice. « On ne s'en respecte pas moins dans la société, mais on y est beaucoup plus libre en paroles..., on contredit un homme, fort et longtemps et avec tous les droits que donne la raison ou la fine raillerie, sans qu'on soit réputé l'avoir offensé,... on ne croit pas qu'on doive pour cela se couper la gorge[1]. »

Ce n'est pas tout : d'autres changements s'annoncent, dont il faut peut-être se féliciter moins et, comme nous avons à faire ici surtout à des gens de loisir, le choix de leur caprice présent ne laisse pas d'être assez révélateur. Voici l'anglomanie qui règne sur Paris. En même temps que les marchands mettent sur leur enseigne : magasin anglais et que les limonadiers, sur les vitres de leur café, annoncent le punch en langue anglaise, voyez le beau monde courir aux premières courses de chevaux, à Vincennes et dans la plaine des Sablons, voyez les femmes s'en mêler, conduire des calèches après avoir passé la nuit au bal, et voyez les affreux petits polissons qu'elles attachent à leur

1. *T. de P.*, I, 278, 279; VIII, 184, 188, 189.

service, sous le nom de jockeys. C'est d'Angleterre que viennent ces redingotes à triple collet dont s'affublent les deux sexes et, dans leur zèle à suivre la mode nouvelle, les Parisiennes se coiffent en catogan, adoptent le gilet coupé[1].

Les imprudentes, elles prennent la livrée de l'ennemi qui les détrône! Libre à Mercier de saluer l'avènement des coiffures plates, lui qui a tant déclamé contre les chefs-d'œuvre des perruquiers, sans avoir pu, d'ailleurs, encore obtenir l'abolition des faux cheveux[2]. Avec les ajustements à la française, c'est le règne des femmes qui est menacé de disparaître. En croyez-vous cette déposition? « Les jeunes gens ont la fureur des chevaux et, depuis quelque temps, on quitte pour eux les filles d'opéra. Ces jeunes gens vous parlent avec gravité des rares qualités de leurs juments, de l'éducation qu'ils leur donnent, de tous les caprices qu'ils ont remarqués en elles et qu'ils ont corrigés avec un mélange de sévérité et de douceur, le long des boulevards..... Tous ont le costume d'écuyers et le gardent jusqu'au soir; ils ont un air gauche quand ils s'habillent... L'élégant de nos jours diffère tellement du petit-maître qui régnait il y a quarante ans que, s'ils pouvaient se rencontrer, ils se croiraient tous deux d'un pays antipode. Notre élégant n'est plus un Adonis pomponné, musqué, efféminé; il passe la matinée dans les rues, botté et fourré, tenant un fouet, rossant son jockey pour n'avoir pas rempli ce qu'il n'avait point ordonné, montant dans son cabriolet, jurant et pestant contre tout le monde et sans colère, parce qu'il est de bon ton de se fâcher sans sujet[3]. »

Mercier, qui a d'autres raisons d'aimer les Anglais, n'est pas sans s'impatienter d'une imitation trop souvent niaise; mais c'est ailleurs, et quittant ce chapitre, qu'il nous dira, sans y penser, les ravages que l'anglomanie a faits dans nos mœurs. Hélas! l'exquise sociabilité du XVIIIe siècle en a reçu la première des atteintes auxquelles elle ne survivra

1. VII, 40; VIII, 36; X, 203; XI, 17.

2. I, 93. Un peu plus tard on commence à y venir et il s'empresse de le proclamer. XI, 79.

3. XII, 79-84. « Et ces hommes qui se présentent en bottes le matin chez la femme du plus grand ton, et les élégants qui paraissent en frac pour y dîner! Oh! nos pères!... Ils en seraient morts de douleur. » *Paris en miniature*, p. 21.

pas. « Autrefois, on complimentait les femmes, on les accablait de soins, de prévenances, jamais le cavalier ne quittait sa dame, la galanterie était un culte perpétuel..... Aujourd'hui, les jeunes gens se séparent des femmes et les laissent seules dans une assemblée et même dans un bal. Le plus souvent dépareillées, elles cherchent en vain des yeux à qui parler..... Les jeunes gens forment des groupes éloignés où ils parlent de ces mêmes femmes délaissées de manière à en être entendus..... Le plus jeune dit tout haut qu'il ne se gêne point pour les femmes, il quitte la conversation et la dame pour aller jouer au billard ou à quelque jeu de hasard..... A la cour, jadis le centre de la politesse la plus noble et la plus attentive, on passe pour ainsi dire devant elles sans les saluer, on paraît détaché de leur empire, l'ironie est la figure favorite des discours qu'on leur tient [1]. »

Sans doute il y a bien un peu de leur faute. Tant pis pour elles si elles ont pris l'assurance, l'aplomb, le regard et la démarche des hommes, en même temps que la coupe britannique de leurs habits. Inexcusables surtout, elles le sont d'avoir contribué, et par leur tolérance et même par leur exemple, aux revanches déjà menaçantes de la grossièreté sur la politesse du siècle. C'est ainsi que « les mots proscrits de la langue sont positivement dans toutes les bouches, depuis les princes jusqu'aux crocheteurs. Les femmes aujourd'hui se les permettent et jurent comme les hommes, surtout à la cour ; on dirait d'une particule explétive [2]. » Il n'en reste pas moins que la plus belle, la plus charmante des traditions françaises se trouve gravement altérée. Un bien petit fait, un simple changement de mot se montre des plus significatifs à cet égard. « Jamais, autrefois, en parlant du sexe, on ne disait : *les femmes* [3] », c'eût été une expression insultante dont l'emploi atteste, à l'époque de Mercier, la transformation du sentiment qu'elles inspirent.

VIII

Le mal toutefois n'en est encore qu'à ses premiers symp-

1. XI, 76-78.
2. XII, 18.
3. III, 146.

tômes [1], et le XVIIIe siècle ne saurait périr en un jour : contre les barbares qui le menacent, ils sont encore, hommes et femmes de tout âge, bien des générations subsistantes qui en ont été l'honneur et en gardent l'esprit. Mercier les a vus, pratiqués, peints d'après nature. Pour nous rendre du moins ce que fut cette société finissante, quel agrément infini elle sut répandre dans les relations humaines, à quelle perfection elle poussa l'art de la conversation, quel secret de civilité exquise elle emporta dans le tombeau, il fait bon consulter le *Tableau de Paris*, recueillir les témoignages multiples que Mercier y a déposés et qui montrent, parmi la clairvoyance des critiques et la franchise des réserves, combien, en somme, il avait le cœur pris et digne de l'être.

Certes, le renom de la sociabilité française, en ce temps unique, est bien loin de s'être perdu pour nous. Nous sommes édifiés abondamment, et peut-être, au contraire, y aurait-il danger que nous nous en fissions trop accroire sur la foi d'exemples parfaits. Car, tout le siècle n'a pas tenu chez Mme du Deffand ni chez le baron d'Holbach, à la Chevrette ni à Chanteloup. L'art de vivre avec les autres n'a pas été le partage d'une élite, d'où il suit qu'il n'a pas été exempt de minuties ni de servitudes, de banalité ni de verbiage. Il y a des usages fastidieux et des obligations irritantes, de l'affectation dans la tenue et du creux dans les cervelles, des fats et des minaudières. A considérer « la vie ambulante et oisive » de tel homme du monde qui, dans le même jour, « s'arrête à vingt portes pour s'y faire écrire », paraît un quart d'heure dans une demi-douzaine de maisons « où chaque nouvel arrivant raconte la même histoire », et « croit sérieusement pouvoir cultiver la connaissance de cent soixante à quatre-vingts personnes », on conçoit parfaitement qu'il prenne envie à Mercier de grincer des dents et que, soupirant sur le temps perdu, il s'écrie : « Combien d'amitiés, combien de liaisons inutiles ! Il est un temps dans la vie, où un homme raisonnable devrait savoir à quoi se fixer, éprouver ceux qu'il fréquente et se débarrasser ainsi de mille soins que tous ces amis de noms usurpent aux véritables [2]. »

1. Remarquons que c'est dans les derniers volumes du *Tableau*, publiés en 1788, qu'il est signalé.

2. v, 224, 225 ; iv, 45. Voici un autre témoignage : « Il n'y a guère

Cette banalité croissante des coutumes mondaines est déjà un présage menaçant et qui annonce l'éparpillement, l'émiettement général dont nous sommes témoins. On se prête sans choix à des réunions sans objet, on prodigue au premier venu les démonstrations d'attachement. Tel salon ressemble à un café. Loin de prévenir l'affluence excessive, on la provoque, on tient à honneur de la grossir, on accueille indistinctement des gens que rien ne semblerait devoir rapprocher. L'entretien s'en ressent, manque d'intérêt et de sincérité. On prend si peu de garde au choix de ses invités qu'on a mis en crédit l'étrange abus des lettres de recommandation. Tout cède à la gloriole de rassembler chez soi le plus d'inconnus possible. Aussi l'indifférence sur la valeur des recommandations détruit-elle le scrupule d'en accorder. « On a la témérité de parler du caractère d'un homme qu'on n'a point étudié et qu'on offre sur le rapport d'autrui. On ne se permettrait point cette légèreté s'il s'agissait d'un cheval. » Quel plaisir, quel profit attendre d'une cohue formée de façon aussi hasardeuse ? Quel échange d'idées et quelle émulation à se mettre soi-même en frais? Ainsi les groupes se morcellent et se divisent ; plus d'unité dans l'empire du goût et de la mode ; les compagnies sont diverses, sans contact mutuel et prétendent toutes au titre exclusif de bonne compagnie [1].

D'autre part, peut-être n'y a-t-il pas moins à dire sur telle maison où l'on n'entre pas comme au moulin et dont les familiers, pour être plus rompus les uns aux autres, n'y gagnent cependant pas grand'chose en agrément. Et, par exemple, ce n'est point une si rare merveille, ni qu'il faille aller chercher jusqu'en plein XVIIIe siècle, que de faire rencontre en un salon d'un comte misanthrope qui fronde le temps présent et boude le pouvoir, d'une demoiselle qui « croit avoir de l'esprit parce qu'elle a de l'imagination », d'un académicien qui voudrait qu'on ne fît plus de livres

que les étrangers qui aillent au Jardin du Roi, à la Bibliothèque, à la galerie des tableaux, aux Champs-Elysées. Les gens domiciliés à Paris ont tant de devoirs à remplir, tant de visites à faire, tant de dîners à accepter, tant de sollicitations promises, tant de rendez-vous inutiles mais sacrés, tant de femmes à consoler, tant d'hommes à placer, tant de billets à écrire, que le lendemain est arrivé avant d'avoir entamé les affaires de la veille. » *Petit Tableau de Paris*, 1783, p. 31.

1. VIII, 277-279; I, 294; X, 195.

parce qu'il n'en lit aucun, « d'une veuve de président » attaquée de la manie du bon ton, « qui met un tel apprêt dans ses discours qu'on réfléchit pour savoir ce qu'elle a voulu dire », d'un homme de cinquante ans « qui a successivement les maladies dont il lit les descriptions », et d'une jeune femme à l'air tendre qui ne peut se faire à « la dureté que les hommes mettent dans leurs propos », et qui attend impatiemment qu'on parle d'amour[1]. Et si, parmi nous, les officiers de marine évitent aujourd'hui de « tenir école publique de pilotage », il est douteux en revanche que nous ayons rien à envier de la beauté des réflexions qui s'échangeaient sur les mérites respectifs des deux musiques : celle de Gluck et celle de Piccinni[2].

Mercier n'est donc point — nous le soupçonnions déjà — un juge trop prévenu des salons du temps. Comme, à ce propos, il rentre dans son emploi de censeur des mœurs, il n'y apporte pas l'humeur complaisante de passant doucement diverti que nous lui avons vue devant les spectacles de la rue. Ce n'est plus le lieu : la comédie qu'on lui donne et ceux qui la jouent lui portent sur les nerfs, il le fait bien sentir. Témoin le jour où il trace, lui aussi, de « ceux qui se sont donné la peine de naître » ce portrait dont la ressemblance, en vérité, — assez de témoignages en font foi —, aurait pu être récusée par plus d'un, à cette époque de culture si polie et d'aménité si courtoise : « Il n'y a point d'ivresse comparable à la vanité d'un jeune seigneur français s'il n'est point assez heureux pour avoir des amis qui répriment ses fougues et ses extravagances; il se persuade aisément que tous les hommes sont au-dessous de lui, nés pour l'admirer ou pour lui rendre hommage. Il a des idées si extraordinaires qu'on ne peut croire à ce que l'on entend... Les grands seigneurs cachent beaucoup mieux que d'autres leur médiocrité et leur insuffisance, voilà leur avantage[3]. »

Du grand au petit, du courtisan à ses imitateurs, toutes les variétés de petits-maîtres sont drapées de la belle façon. En voici le plus récent échantillon : « L'élégant n'exhale point l'ambre, son corps ne paraît pas dans un instant sous je ne

1. XI, 331-335.
2. IV, 43.
3. IX, 264, 265.

sais combien d'attitudes; son esprit ne s'évapore point dans les compliments à perte d'haleine; sa fatuité est calme, tranquille, étudiée; il sourit au lieu de répondre; il ne se contemple point dans un miroir, il a les yeux incessamment fixés sur lui-même comme pour faire admirer les proportions de sa taille et la précision de son habillement... Il parle de la retraite où il vit, de la chimie qu'il étudie, de l'ennui où il est du grand monde. Il laisse parler les autres; la dérision imperceptible réside sur ses lèvres; il a l'air de rêver et il vous écoute; il ne sort pas brusquement, il s'évade; il vous quitte et vous écrit un quart d'heure après pour jouer l'homme distrait. » Ce taciturne personnage donne le ton aux femmes de son cercle. « Elles parlent avec une simplicité affectée et n'expriment plus sur aucune chose ni leur admiration, ni leurs transports; les événements les plus tragiques ne leur arrachent qu'une légère exclamation », ou bien encore, elles se taisent tout à fait, au grand dépit de leur interlocuteur[1].

Par comparaison néanmoins, Mercier est tenté de rendre justice aux silencieux. A la rencontre d'un autre homme à la mode, il n'y tient pas et s'écrie : « Je regrette le temps où les gens du bel air ne savaient pas lire. Aujourd'hui ils parlent de tout. » Celui-là vous représente un autre genre de fat; il croit puiser sa fatuité à la Cour et se trompe, car elle n'y règne pas; « il affiche un grand fonds de mépris pour tous les hommes et serait infiniment caustique s'il avait le talent de l'être... Du clinquant, des grâces, une nuance d'esprit sur un grand fonds d'arrogance, telle est l'essence du fat de nos jours. Il paraît dans telle société infiniment aimable, et dans telle autre infiniment sot. Il parle de *l'extrêmement bonne compagnie* avec un sérieux, un flegme remarquable. Il se peint tout en laid, excepté son propre individu[2]. »

L'un et l'autre tiennent de Narcisse, il en ont la vanité contemplative. Mercier nous réserve une troisième esquisse qui prouve combien il savait y regarder de près. Ce personnage ne professe point un dédain aussi universel que les deux premiers; il en excepte du moins les petites choses. Il se qualifie lui-même d'homme *décidément superficiel* et « se

1. II, 151-153.
2. VII, 251-253.

donne à dessein un nombre incroyable de petits ridicules... Il sait ce qui se passe dans les foyers, dans les petites loges, il connaît les aventures de toutes les actrices, il sait ce qui s'est dit mystérieusement dans les soupers,... il parle de son oisiveté avec le sérieux d'un homme que pourrait prendre l'homme sensé qui annoncerait une occupation utile. Il exagère les modes, il a des enthousiasmes sans chaleur, des engouements sans motif, il outre la frivolité nationale, mais il cache quelquefois, sous ces dehors empruntés, la marche fine d'une ambition ardente, il donne le change à ses rivaux, fait tout à coup un excellent mariage et se trouve revêtu d'une charge importante [1]. »

Voilà des physionomies bien vivantes de Parisiens, en un certain moment du règne de Louis XVI ; et rien n'est plus propre à corriger en nous l'erreur de ces généralisations arbitraires qui impriment en bloc à de longues périodes du passé un caractère d'uniformité trop simplifiée : les époques se confondent, se résument trompeusement en quelques types, comme celui du lettré qui fait débauche d'esprit à une table de fermier général, ou comme celui de l'adolescent précoce et insatiable, de Chérubin et de Faublas. Sur quoi on a bientôt fait de juger lestement toute une société, trop bien ou trop mal. C'est un grand service que Mercier rend à notre judiciaire, — quel que soit, au reste, son propre sentiment, sympathie ou aversion, — que de faire comparaître devant nous les insignifiants et les médiocres avec le tour propre de leur insignifiance et de leur médiocrité.

Dans cette voie, et quand il lui prend quelque accès d'aigreur, on juge bien que les femmes non plus ne s'en tirent pas à trop bon compte ; et, sans peser les termes, ni en appeler de Mercier irrité à Mercier plus rassis, voici par exemple ce qu'il jette tout chaud sur le papier : « Rien d'utile ne prend racine dans la tête des femmes parisiennes. Elles ne connaissent ni les noms des rues, ni ceux des mois, des jours, des années, ce sont comme des glaces qui oublient les objets dès qu'ils ne sont plus devant elles. Qui croirait que ce sont elles pourtant qui dirigent tout [2]. » Ces écervelées ont renversé l'emploi naturel du temps. Elles se

1. II, 154, 155.
2. X, 62.

couchent à l'aurore et se lèvent le soir, à peine ont-elles vu le soleil, et on les appelle des *lampes* [1]. Les *vapeurs* sont de leur invention, ce « mal de condition qu'on prend dans les boudoirs, » comme dit la Suzanne de *Figaro*, et qu'entretiennent l'oisiveté, l'ennui, l'imagination débridée, l'usure des sensations qu'on s'efforce de raviver [2]. Comment ne seraient-elles pas artificielles, vaines et ennuyées, ces poupées des deux sexes qu'on efféminé et qu'on énerve à dessein dès l'enfance? Petites filles, on ne les a guère dressées qu'aux « riants atours de la mignardise et de la coquetterie », on ne leur a imposé que le devoir de plaire et enseigné que la science de soutenir une feinte perpétuelle [3]. Dès l'adolescence, leurs galants futurs ont eu des maîtres pour les instruire « à sourire devant un miroir avec finesse, à prendre du tabac avec grâce, à donner un coup d'œil avec subtilité, à faire une révérence avec une légèreté particulière,... à parler gras, comme font nos acteurs, à les imiter sans les copier, à montrer les dents sans grimace », et plusieurs heures par jour ont été employées à cette étude [4].

Eux et elles, l'inévitable effet de cette éducation ne devait-il pas être d'en faire des disciples, des adorateurs du *Joli*, l'idole de Paris [5]? De ce *Joli* qui règne dans les productions d'une industrie fragile, d'un art débile, d'une imagination amenuisée, qui caresse des sens anémiques et chatouille des appétits paresseux? Et si, dans leurs discours, la mode fait prévaloir le singulier abus des superlatifs les plus outrés, des termes de *divin*, *détestable*, etc. [6], prodigués

1. II, 216.
2. III, 157.
3. III, 155. Voir aussi VIII, 42.
4. II, 207.
5. III, 159 et suiv.
6. II, 229. Abus tellement général depuis lors que nous n'y prenons plus garde, mais qui n'en atteste pas moins, si l'on veut bien y réfléchir, la rupture de tout accord exact entre le mot et le sens, la perte de la justesse dans la parole. Il datait déjà de loin, témoin ce passage qui est de 1754 : « D'une chose qui a une bonté commune, vous dites simplement qu'elle est bonne. Une *importante* dirait : C'est *miraculeux*, c'est *divin*! Êtes-vous un peu fatiguée, il faut être *excédée*, *anéantie*. Un coup de vent vous a-t-il dérangé une boucle de vos cheveux, ne vous fâchez pas, soyez *furieuse*. » (*Bagatelles morales* de l'abbé Coyer. Jouaust, 1884, 96, 97). Mais surtout ouvrez l'*Angola* de La Morlière, contemporain (1748) des premiers symptômes de cette maladie du

hors de tout propos, c'est justement l'impuissance de la sensation qui s'accuse par le contraste plaisant de l'expression. Des mots pris hors de leur juste emploi ne sauraient donner le change sur les idées qu'ils revêtent ; les protestations, les exclamations, les assurances de service sont de style, en quelque sorte, dépouillées de valeur effective et faites pour contribuer à la parure du discours. « La langue du monde est la langue des compliments, mais on y oublie celle qui exprime quelque sentiment,..... on n'a pas tort de dire qu'elle est élégante, mais inexpressive et sans couleur..... On parle enfin comme on s'habille, avec un certain luxe agréable, mais vide et superflu [1]. »

L'instrument, d'ailleurs, ne fait que s'accommoder à son usage. De quoi s'agit-il ? De se divertir, si on peut, de faire quelque échange de curiosité, de fantaisie et de malice, de ne point donner prise aux autres et de garder sur eux ses avantages, — ce qui rend contenu et circonspect, et qui engage à renfermer en soi les convictions auxquelles on tient et à réprimer les incartades de la sincérité, partant à ne se défaire jamais de la plus défensive et de la moins innocente des armes courtoises, l'ironie. « Elle est l'âme de nos entretiens, déclare Mercier.... Il a été arrêté que la plaisanterie la plus outrée serait le talent par excellence, le talent divin et sublime..... Ce que je cherche dans la bonne compagnie, ce qu'on n'y trouve pas, c'est la naïveté. » Justement ce à quoi il tient le plus, mais, par le fatal arrêt de la mode, les mœurs la proscrivent. « Cette qualité charmante semble avoisiner la sottise, un aveu libre de la disposition actuelle de notre esprit et de notre cœur fait rougir je ne sais quelle pudeur et arrache le sourire de la malignité. » Plus encore que la naïveté, l'enthousiasme est l'objet d'une exclusion rigoureuse, on le ridiculise, on le décrie, et, « sous ce nom, tout mouvement hardi, noble et généreux. » On dit que c'est une effervescence dangereuse, une folie, la jeunesse même n'a plus le droit d'avoir de la chaleur. « Un

langage. Vous y trouverez soulignées à dessein, comme entachées d'une exagération ridicule, nombre de locutions devenues pour nous banales et déjà épuisées de leur vigueur hyperbolique au point de nous paraître faibles. De là la nécessité de renchérir encore, au dommage croissant de la langue.

1. IV, 100 ; II, 220.

grand caractère est encore plus rare parmi nous qu'un homme de génie [1]. »

Et, en effet, une discipline aussi dépressive est avant dirigée contre le courage des opinions et l'insouciance des conventions. Tel petit-maître pourra bien s'amuser à prendre le contrepied des usages reçus, s'en aller à la campagne l'hiver, ou laisser là les femmes de qualité et ne point quitter les tréteaux ; ce sera caprice de fatuité, gentillesse passagère et sans conséquence comme furent à leur heure le persiflage et la mystification ou le parler poissard. Si c'est, au contraire, en vertu d'une opinion réfléchie et par droit de conscience qu'on prétend en user librement avec les règles et les modes de la société et dire tout franc ce qu'on pense, voilà un rôle qui ne se passe point à un homme, à moins d'une supériorité décidée, tout comme on n'accorde à une femme d'ignorer l'orthographe que si elle met dans son style beaucoup d'esprit [2].

Pour tenir cet emploi d'original qui, dans ces conditions, ne court pas les rues, encore faut-il bien prendre garde de ne point dépasser certaines limites. L'être dont Paris a le plus d'horreur, c'est le cynique, entendez l'homme qui exhale sans ménagement sa mauvaise humeur et ose porter la main aux masques et aux paravents dont une société bien avisée ne saurait se passer. Diogène ne serait pas toléré, remarque tristement Mercier, et, s'il est permis de ne pas le suivre aussi loin dans ses regrets, du moins faut-il convenir qu'il en veut à bon droit aux connivences coupables que la société pratique et aux lâches silences qu'elle prescrit. On souffre le plus éhonté coquin, ses flatteurs passent pour des gens *comme il faut*, mais qu'un honnête homme indigné s'avise de dire bien haut la vérité, de mépriser et de flétrir ce qui est vil et vicieux, ce sera

1. x, 108 ; ii, 210 : i, 295 ; vi, 194, 196.

2. viii, 165. Un autre moraliste du temps, bien différent de Mercier à tous égards, Sénac de Meilhan, porte le même jugement sur l'aversion instinctive de la bonne compagnie pour l'originalité. « Ne cherchez pas le génie, dit-il, l'esprit, un caractère marqué dans ce qu'on appelle la bonne compagnie. Ceux qui possèdent ces avantages et ces qualités y seraient impatiemment soufferts et s'y trouveraient déplacés. » *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs*. Cité par Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.*, x, 105.

de toutes parts un *haro* comme contre un animal féroce[1].

Ceci nous amène au grief essentiel de Mercier, à celui dont il se fait une angoisse. Vie, mœurs, ton et langage du monde se réfléchissant et se déterminant mutuellement, nous y avons surtout relevé jusqu'à présent la mesquinerie des préoccupations, l'intimidation des consciences et l'énervement des volontés par la tyrannie de l'exemple; et, sans doute, c'est déjà trop. Mais, en concevant l'*agrément* comme le principe unique des rapports sociaux et en sacrifiant aux pactes qu'il règle le libre développement individuel et l'audace légitime de penser et de parler par soi-même, ne descend-on point, de complaisance en complaisance, jusqu'à trahir positivement les vérités de la morale? Il semble qu'on mette à trop haut prix le don de plaire si l'on s'imagine qu'il peut tout remplacer. « On ne craint plus de rougir, pourvu que les manières n'aient rien que de gracieux, l'esprit rien que d'ingénieux, les raisonnements rien que de captieux. Sous un certain masque de bienséance, on justifie en d'autres termes l'art de ramper et de s'enrichir bassement; on donne à plusieurs sortes d'avilissement des noms pompeux... Déjà même, on fait entendre qu'il est une fourberie nécessaire, qu'un honnête homme n'est bon à rien, que la probité est une nuance de bêtise et que, dans un siècle corrompu, il n'y a que l'or qui puisse dédommager de l'absence des vertus[2]. » Cependant l'aimable et inconsistante ironie dont chacun fait parade empêche qu'on se mette résolument en travers de ces sophismes. Jadis on discutait le pour et le contre, mais aujourd'hui on se dérobe; et, tandis que la conversation, toute en épigrammes, saute d'objet en objet, les maximes les plus pernicieuses ne rencontrent aucun obstacle à leur crédit. « Il est presque permis d'être pervers lorsqu'on est très poli[3]. »

C'est visiblement avec l'aveu de l'opinion que l'auteur d'un dialogue en vers lu à l'Académie française s'est pro-

1. x, 111; iv, 87.

2. iv, 103. « Dites aujourd'hui les choses les plus révoltantes, mais d'un ton plaisant, et vous êtes un homme délicieux qu'on s'arrache et qu'on veut toujours voir. Le bon sens est consigné à la porte de certaines maisons, de manière à n'y jamais pénétrer. » *Paris en miniature*, p. 109.

3. vii, 255.

noncé pour des maximes bien éloignées du zèle d'Alceste, si l'on en juge par ce vers, entre autres, qui en indique l'esprit :

Et je soupe à merveille à côté d'un fripon[1].

Mercier estime, tout au contraire, que ce voisinage est pour nuire à l'appétit non moins qu'à la cordialité, et, troublé jusqu'au fond de l'âme par l'indulgence dont on couvre, dans le monde, le vice même notoire, il résume ses perplexités avec une éloquence qui trahit la profondeur de l'émotion intime : « Peut-être y a-t-il dans la capitale vraiment trop de ce qu'on appelle l'esprit. On justifie tout et le vice même. Notre malice, c'est-à-dire le raffinement de nos passions, l'art de les justifier, aurait-il pour mesure l'étendue donnée à notre faculté de penser? Notre raison perfectionnée nous apprendrait-elle en même temps à perfectionner le vice?... Je crains d'approfondir cet objet[2]. »

Dira-t-on peut-être, et sans compliment pour Mercier, que cette question sent un peu trop son naïf? Il est certain que Rousseau ne s'est point fait embarras de la trancher. Mais précisément il y a quelque chose de touchant dans cet émoi d'un cœur équitable : entre la foi morale et une extrême culture qui porte de tels fruits serait-il vrai qu'il fallût opter? Sans doute, il ne risque pas de faillir à l'une qui lui est aussi essentielle que la vie, mais l'autre, c'est par les plus nobles attraits qu'elle le sollicite, et ce n'est pas sans porter à la foi morale elle-même une atteinte grave qu'il pourrait s'ébranler, ce généreux orgueil des destinées que la civilisation promet à l'humanité ; car il en procède directement ou mieux il en est une partie intégrante. Faut-il se rendre à l'évidence des faits? Faut-il subir la loi d'un dilemme cruel? Et, entre deux croyances chères, désespérer de la conciliation? Sous l'étreinte de ce doute, il semble qu'on n'ait pas de peine à le mettre aux prises avec lui-même, et, par un choix de citations, à le présenter tour à tour comme un frondeur et comme un apologiste. Son avis est réellement très partagé, ce qui témoigne, d'ailleurs, de sa clairvoyance et de sa bonne

1. I, 293. « Venez demain dîner chez moi, disait... une femme de qualité ; c'est le jour des coquins, et vous vous amuserez. » *Paris en miniature*, p. 30.

2. I, 35, 36.

foi, en une matière où il y a, en effet, tant à dire; et pour l'interpréter avec fidélité, comme pour en tirer nous-mêmes des vues justes sur ce siècle, il faut éviter de le faire plus que de raison pencher d'un côté ou d'un autre. Du bien comme du mal, Mercier n'est point homme à prononcer froidement : si, tout entier à la dernière impression reçue, il dépose à charge et à décharge avec une égale ardeur, notre affaire, à nous, pour dissiper l'embarras de notre jugement, n'est pas de choisir arbitrairement entre les allégations, mais après les avoir, les unes par les autres, contrepesées, de décider lesquelles nous paraissent, pour ou contre le siècle, emporter la balance.

IX

Il n'est pas douteux que cette société ait ses plaies. Certaines disciplines morales, et des plus essentielles, sont trop relâchées, le sens positif du devoir manque trop souvent et la vie n'est point prise avec assez de sérieux. La fureur de l'argent et l'abus du luxe ont transformé les mœurs. On en peut assigner l'origine à la Régence et au système de Law. « C'est à cette époque qu'a commencé l'oubli des vertus domestiques[1] », et pareillement, nous l'avons vu plus haut, l'altération de la gaîté naturelle à la race. On traite le mariage comme une affaire[2], et il se trouve qu'on en fait une mauvaise. Les gens de conditions sont, depuis longtemps déjà, dans l'usage de prendre du fumier pour engraisser leurs terres[3]. « La dot de presque toutes les épouses des seigneurs est sortie de la caisse des fermes »,

1. I, 51.

2. Critique passée à l'état de lieu commun dans toutes les satires sociales du siècle. « A-t-il de l'argent? En a-t-elle? Dieu pourvoira au reste. Un douaire et une dot, il n'est pas question d'autre chose.... On a besoin d'une femme ou d'un mari pour faire un remboursement, pour dégager une terre ou pour augmenter son train. On se marchande comme un meuble et on se livre indifféremment au plus offrant et au dernier enchérisseur. » *La Capitale des Gaules*, 1re partie, pp. 29, 30.

3. Le mot est de la duchesse de Chaulnes à son fils qui « répugnait à épouser la fille du sieur Bonnier, homme de rien, mais puissamment riche. » *L'Espion Anglais*, I, 173.

et les unions, on le pense bien, n'en deviennent pas meilleures. Avec plus de répugnance, à la vérité, telle fille noble « qui était menacée de passer dans un couvent le reste de sa vie », prend pour mari un homme de finance. Elle « crie aux portraits de ses ancêtres de fermer les yeux sur cette mésalliance ». Pourtant le futur, dans sa vanité éblouie, demeure volontairement aveugle aux présages trop clairs de son sort à venir. George Dandin n'a corrigé personne[1]. Celle-ci saura bien prendre en douceur la revanche du marché subi. Cette autre, au contraire, forte de sa dot, répudie toute contrainte. On a épousé une jeune fille innocente et modeste : en six mois, le mariage a bien déniaisé le petit ange. S'il se trouve à point un confident pour recevoir les doléances du mari éploré, « il apprend qu'elle a déjà son appartement séparé, qu'elle est en société avec la marquise, la baronne, la présidente; qu'elle a pris leurs maximes hautaines et dédaigneuses, qu'elle persifle son mari et qu'à la moindre contradiction, elle s'emporte et le peint comme un jaloux, un brutal, un avare. Elle ne se lève qu'à deux ou trois heures après midi et se couche à six heures du matin; elle sort à cinq heures. On la cite comme enjouée et aimable dans la liberté du souper. On ne sait pas au juste quel est son amant, et c'est ce qui désespère surtout son mari. Il est réduit à souhaiter qu'elle en ait un, parce qu'il pourrait, du moins, par ce moyen, lui faire entendre raison sur des choses qu intéressent leur fortune, ce point capital... Elle adresse la parole à son époux dans les assemblées générales et lui sourit, mais elle est des semaines entières à la maison sans lui parler et sans le voir ! Toutes les femmes s'empressent à dire qu'elle vit décemment et que son mari doit s'estimer heureux d'avoir une femme aussi sage[2]. »

Le mal a même gagné les ménages modestes. « Le lendemain des noces bourgeoises, ou tout au plus huit jours après, quel changement s'opère dans l'esprit de l'amoureux mari! et de quelle hauteur tombent les espérances de tel honnête artisan! Il croyait avoir épousé une femme économe, rangée, attentive à ses devoirs : il lui trouve tout à coup l'humeur dissipatrice, elle ne peut plus rester à la maison, elle joint la dépense à la paresse. L'inconséquence, la

1. *T. de P.*, II, 201.
2. I, 81, 82.

légèreté, la folie remplacent les occupations utiles où elle avait été élevée dès l'enfance. Loin de fixer dans son ménage l'aisance et la paix par un sage travail, elle se livre à la frénésie des parures... Elle a mis dans sa tête que tout l'entretien d'une maison devait rouler sur le mari, tandis que le rôle de la femme était de se livrer à une vie dissipée. Cet artisan aura beau être laborieux et économe, l'insouciance journalière de son épouse mène une maison qui s'abîme insensiblement, parce que la mère de famille a manqué de vigilance, de tendresse et d'économie. »

Et ceci encore : « On en voit dans l'ordre de la bourgeoisie dédaigner les soins de l'intérieur de la maison, les abandonner à des valets, frémir au seul nom de cuisine et dire à leurs maris qu'elles ne leur ont pas apporté quarante mille francs pour avoir soin du linge. Or, vous saurez que cette dot de quarante mille francs rend une petite bourgeoise impertinente et fait qu'elle compte avec sa marchande de modes, mais jamais avec son boucher... Fière de sa dot, la bourgeoise, faisant dresser son contrat de mariage sur le même modèle que celui d'un prince ou d'un duc et apprenant que les princesses et duchesses n'obéissaient pas toujours à leurs augustes époux, n'a pas voulu de la soumission. Le contrat rend exigeante et hautaine celle qui, étant fille, tenait les yeux baissés et parlait d'un ton doux, la discorde et le désordre s'établissent au lieu où la subordination aurait dû régner et, comme le nœud est indissoluble, le mal est sans remède..., et voilà l'histoire de la moitié des mariages qui se font à Paris dans le second ordre de la bourgeoisie[1]. »

Le mari n'est pas assez protégé par la loi. La femme qui a une dot le tient par l'intérêt pécuniaire, car la coutume de Paris l'a investie de droits très étendus. Il faut la consulter sur toutes les affaires. Elle en devient d'autant plus impérieuse et exigeante. De plus, le mari qui perd sa femme est ruiné si elle le juge bon. « Elle aura été malade, pendant dix années, elle lui aura coûté infiniment : il faut qu'il restitue tout à son décès[2]. »

Les mœurs conspirent de leur côté à affaiblir l'autorité conjugale. « Un homme qui veille sur sa femme passe pour

1. IV, 70, 71; VI, 7, 8.
2. III, 150; VI, 284.

jaloux et on le blâme. Est-elle infidèle, on ridiculise le mari... Autrefois l'adultère était puni de mort, aujourd'hui celui qui parlerait de ces lois austères et antiques serait prodigieusement sifflé. Voyez dans toutes nos comédies si l'on ne rit pas toujours aux dépens des maris ; voyez les petits vers de nos poètes légers, ils plaisantent incessamment sur le mariage avec un sel qui réjouit tout le monde. Ces gentillesses ne sont qu'une apologie perpétuelle de l'adultère : on dirait qu'on a peur que les femmes ne comprennent assez tôt que leurs charmes ne sont pas faits pour n'appartenir qu'à un seul[1]. » Le scandale est tel que Mercier s'en prend à une règle trop exigeante. « L'indissolubilité du mariage fait les adultères : on ne peut délier le nœud, on le rompt. Faut-il s'en étonner?... Notre législation... n'a point su composer avec nos passions, ni avec notre nature[2]. »

La vie commune, malgré ce tempérament, est-elle décidément intolérable, on a pour ressource la séparation, « beaucoup plus révoltante que le divorce, car la séparation isole deux êtres et les laisse dans une espèce de néant. » Le plus souvent d'ailleurs, on s'abstient de la demander à la justice. « Les séparations volontaires sont fort communes à Paris... Ni les lois civiles, ni les lois ecclésiastiques ne vous interrogent sur cette désunion, pourvu qu'aucun des contractants ne se plaigne... Ordinairement, le mari ne fait point retentir les tribunaux de ses disgrâces domestiques ; il dit à sa femme : « Je ne veux pas causer vos malheurs ; soyez libre, jouissez de tel contrat de rente, le revenu vous en sera payé en quelque lieu que vous vous transportiez, mais nous ne nous verrons plus. Je vous prie seulement de quitter la capitale pour quelque temps, afin d'effacer le bruit qui court. Une nouvelle en détruit aisément une autre dans ce pays frivole. »

Encore n'en use-t-on guère de la sorte que si on y a été contraint par quelque éclat. Tant que les choses demeurent dans l'ombre, la vie commune, après tout, est légère à porter. « Les maris parisiens ne sont pas des maîtres absolus dans leur maison : leurs épouses ne sont point asservies à l'obéissance. Un air d'égalité règne entre eux ; point de ton marital, chacun vit de son côté et choisit ses amusements et

1. IV, 69, 71.
2. IV, 69 ; III, 153.

ses sociétés... Mais quelle que soit la vie particulière, jamais on ne manque aux égards que l'on se doit réciproquement. Voyez-les ensemble, c'est l'image de la concorde, c'est le langage, sinon de l'amitié, au moins de la complaisance attentive. Jamais les disputes intérieures ne sont remarquées de l'étranger, ce serait un vrai scandale. La femme aigre, impérieuse rencontre ordinairement un mari plus raisonnable qui lui cède et ne fait que rire de ses caprices. » D'ailleurs, et pour peu que ce dernier y mette du sien, le monde ne se tient point avec lui en reste de bons procédés. C'est ainsi que les histoires de maris trompés sont jugées d'un goût détestable et rigoureusement proscrites des bonnes sociétés, on ne les y souffre guère qu'en petits vers[1].

S'il en coûte cher pour se marier et souvent plus cher encore de s'être marié, on n'a pas de peine à croire que plus d'un, dans les deux sexes, prend le parti d'y renoncer. Et voilà le célibat de plus en plus en faveur. « Les filles laides et nubiles abondent, les jolies ont encore beaucoup de peine à passer. » Aussi, « on a raisonné depuis peu le célibat comme une situation plus douce, plus sûre et plus tranquille. La fille célibataire par choix n'est point rare aujourd'hui dans l'ordre mitoyen ; des sœurs ou des amies s'arrangent pour vivre ensemble et doubler leurs revenus en les plaçant en rentes viagères[2]. »

Quant aux hommes, leur sort se devine et, dans deux endroits différents, Mercier en trace tour à tour une image indulgente et une autre odieuse, vraies, toutes les deux, il faut l'avouer, selon le cas. Par la perversion des fins naturelles aux deux sexes et faute de trouver une compagne digne de lui, le solitaire s'arrange pour vivre commodément. Il prend une gouvernante. Si elle s'entend aux détails domestiques dont elle a la charge, si elle est attentive et bonne, il vit en paix. « Ce qui constitue le bien-être et la douceur de la vie, c'est un assemblage de petits soins toujours renouvelés qui, pris en particulier, ne sont rien et qui, rassemblés, forment une suite d'agréments. Les

1. III, 153 ; VI, 282-285.

2. IV, 37, 38. Le remède serait de se marier sans dot et de confondre les rangs. On se rappelle *la Brouette du Vinaigrier*. Préoccupé de la question, Mercier se promettait d'ailleurs, de la traiter dans un livre, *des Demoiselles*, qu'il n'a pas écrit. XI, 91.

légers offices entrent pour beaucoup dans le bonheur dont la base est le calme et le repos. Voilà pourquoi telle femme qui paraît laide et fastidieuse fait la félicité complète d'un homme qui le préfère à toute autre, parce qu'à chaque heure il voit naître un petit service qui produit un petit plaisir. »

Telle apparaît une face du tableau, et, puisque la société elle-même est coupable de réduire beaucoup d'hommes à vivre ainsi en marge de ses lois, Mercier estime qu'elle devrait du moins atténuer les conséquences de son injustice et ne pas refuser un certain degré d'estime aux compagnes fidèles de ceux qui n'ont pas toujours été maîtres d'en choisir d'autres. S'il ne dépendait pas d'elles de trouver à se marier, ne manquera-t-on point à la justice en les comprenant dans la réprobation attachée à l'inconduite et ne devrait-on point leur tenir compte de se conformer à un devoir de leur façon? N'est pas difficile qui veut, en fait de tâche à remplir [1].

Que l'on se rassure pourtant : la sévérité alarmée a de quoi se complaire à l'autre face du tableau. On y voit la destinée misérable du célibataire, trompé dans le jeune âge, volé dans la vieillesse, abandonné au lit de mort, engagé sa vie durant dans des liens inavouables, livré aux aventurières, exposé au danger de troubler les familles, d'être coupable après avoir été inutile [2]. Implacable au reste ou accommodant, le moraliste n'arrive-t-il pas aux mêmes conclusions contre le méfait de la communauté qui provoque à son propre préjudice un si étrange renversement de l'ordre naturel ?

X

Sous quelque forme et en quelques termes qu'on l'énonce, — qu'il mette en cause au nom de la vertu alarmée la vie de société, les lettres ou le luxe, — le problème, en vérité, semble être de ceux qui ne comportent point une solution absolue. Avant même que Diderot s'en fût mêlé, le simple bon sens ne nous avait-il point avertis que plus il y

1. VI, 9, 11.
2. VIII, 241-243.

a de gens qui se mêlent d'une chose, plus il y en a qui la font mal et plus il y en a qui la font bien ? Et, selon toute apparence, cette proposition est aussi vraie du mérite moral que du mérite technique. « Imaginez, dit le même Diderot, qu'une nation fût tout à coup saisie d'un goût général pour la musique, il est sûr qu'on n'y aurait jamais tant fait de mauvais airs, tant chanté faux, tant mal joué des instruments, mais en revanche tous ceux qui auraient eu du talent, soit pour la composition, soit pour l'exécution, ayant été à portée de le montrer, jamais on n'aurait si bien joué des instruments, jamais si bien chanté, jamais fait autant et de si beaux airs [1]. » Le goût de la musique n'est point à l'ordinaire dans une relation étroite avec notre régime de conscience, mais, pour autant qu'il y entre et à le considérer dans les âmes où il règne le plus, c'est de ces âmes aussi qu'il partagera la fortune, propre, selon le cas, à nourrir des langueurs malsaines ou à déterminer les plus fiers enthousiasmes, sans qu'on puisse, à raison des mauvais offices dont il est susceptible, révoquer en doute la va, leur des hautes extases qu'il procure. A plus forte raison, l'art de vivre en commerce avec nos pareils, qui est tout autrement inséparable de nos qualités mauvaises ou bonnes, ne saurait-il, par le vice des unes, perdre le mérite qu'il reçoit des autres, la puissance de les mettre dans leur meilleur jour, d'en tirer l'usage le plus efficace, d'en communiquer mutuellement le charme et le bienfait. Parlant de la société où il vécut, puisque Mercier trouve — à bon droit, d'ailleurs — des ombres au tableau et puisque, loin de les dissimuler, c'est à les noircir plutôt qu'il serait enclin, voyons pourtant si les parties lumineuses n'y gagneraient pas en éclat.

Des témoignages accumulés plus haut s'il résulte d'abord, et pour reprendre les choses de loin, que la vie de société au XVIIIe siècle n'est pas le partage d'une élite, qu'est-ce à dire, sinon, c'est Mercier qui l'atteste, que la civilité « est répandue dans presque toutes les classes [2] ? » Certains

1. *Lettres à Mlle Volland. Œuvres complètes* (Edon Assézat et Tourneux), XVIII, 496.

2. *T. de P.*, I, 287. Voici le témoignage d'un étranger : « La politesse et l'honnêteté ont percé dans tous les rangs et, quoiqu'elles ne soient pas exactement les mêmes, on les retrouve cependant chez le der-

petits indices le marquent bien. Même dans la moyenne bourgeoisie, les sots usages de ce que nos aïeux appelaient l'honnêteté sont abolis. On ne provoque plus le compliment par une lourde et feinte critique de ce qu'on offre. « On ne vous fait plus mille excuses de vous avoir donné un si mauvais repas ; on ne vous presse plus de boire ; on ne tourmente plus ses convives pour leur prouver qu'on sait recevoir son monde. » Les jeunes filles ne sont plus les automates empesés et silencieux de jadis. Elles « jouissent d'une liberté décente, regardent autour d'elles, parlent un peu moins que leurs mères et d'un ton plus bas et sourient seulement, au lieu de rire ; elles n'ont que la crainte qui sied à leur âge. » Bref la politesse a perdu ce qu'elle avait de mécanique et d'appris par cœur. « Elle suit, non des règles absurdes, mais ce que lui dicte une bienveillance raisonnée [1]. »

En d'autres termes, elle a cessé d'être une leçon pour devenir presque une vertu. Le mot n'est pas trop fort, si l'on prend la peine de considérer la raison d'être et les effets de la civilité ainsi conçue. Mercier a là-dessus des vues d'une exquise justesse : sans lui rendre la conscience facile, la pratique du monde a, dès longtemps, fait justice de cet esprit de rusticité vertueuse qui, dans l'*An 2440*, trahissait surtout une inexpérience juvénile. Entendez ici comme il parle d'or : « La société à Paris a ses lois particulières, indépendantes de toute autre et qui contribuent à l'agrément de tous ceux qui la composent. La sagesse et la vertu sont respectables, mais elles ne suffisent pas toujours pour anéantir certains défauts destructeurs de la noble et décente familiarité qui doit régner entre les honnêtes gens. Quelquefois on pousse son avis trop loin, et d'autant plus à tort que l'on a raison. Quoiqu'on ait droit de dédaigner, on dédaigne avec trop d'appareil. On veut subjuguer l'opinion de

nier ouvrier aussi bien que chez les grands. C'est un trait caractéristique du génie de la nation française beaucoup plus marqué que la frivolité, l'étourderie et l'inconstance dont on a taxé dans tous les temps les habitants de ce pays. Ce phénomène paraît réellement singulier et on ne voit point que la politesse, particulière partout ailleurs aux gens d'un certain rang, se soit communiquée, comme ici, à ceux de tous les états. » John Moore, *Lettres d'un voyageur anglais*, 1781, I, 24.

1. *T. de P.*, IV, 108-110.

son voisin, parce qu'on est rempli de son idée, et, comme l'homme vertueux néglige ces petits devoirs, d'autant plus que sa conscience ne lui en fait aucun reproche et qu'il fonde sa conduite sur les grands principes qui dirigent sa vie, il est bon d'instituer ces règles fines et fixes qui, comme des entraves salutaires, arrêtent le bond trop impétueux de la vanité et de l'orgueil même légitime. Ainsi, l'air, le ton, le geste, l'accent, le regard sont asservis à des usages que l'on doit respecter, et ces formalités reçues enrichissent le plaisir d'être ensemble, loin de le détruire [1]. » « Sans elles, ajoute-t-il encore, le terrible amour-propre darderait perpétuellement ses flèches : quoiqu'elles soient émoussées, voyez cet amour-propre contraint, comme il s'échappe encore ; on l'aperçoit, mais parce qu'il est calme et qu'il ne blesse pas, l'amour-propre voisin s'en accommode..... Des gens qui ne se touchent qu'un instant ont droit d'exiger que ce commerce passager soit agréable. » A mettre les choses au pis, « l'apparence des vertus sociales a consolé un instant de leur peu de réalité [2]. » Quand la politesse n'aurait point d'autre avantage, elle serait déjà un bien assez précieux.

Mais pour en juger pleinement, il n'est que de l'envisager dans les sociétés choisies où elle fait paraître toute sa fleur. « Les ridicules y sont adoucis et les préjugés, quoique subsistants, semblent se dissiper pour tout le temps que l'on est ensemble. » Une honnêteté mutuelle, ménageant les prétentions opposées, maintient, malgré les inégalités sociales, l'harmonie entre hommes de différentes classes. « C'est là que la société est par excellence un véritable concert [3]. » Et c'est à cette rare culture de la civilité que Paris doit d'être réellement la nouvelle Athènes. Ne croyez pas que ce « concert » se compose de frivolités. « L'esprit naturel ne suffirait plus aujourd'hui,... il faut être instruit et traiter souvent de grands objets sur le ton de l'agrément et de la

1. IV, 101-102.

2. XI, 174, 175 ; I, 288.

3. IV, 104, 105. « Paris serait un endroit insupportable, dit l'auteur du *Petit Tableau*, sans la société, qui, nulle part au monde, n'est aussi sûre, aussi douce, aussi agréable », p. 56. Après avoir consacré tout son opuscule à démontrer que Paris est, en effet, insupportable, le même le déclare, en conclusion, « le séjour de la terre le plus délicieux. »

légèreté[1]. » Ce « plaisir délicat qui n'appartient qu'à une société extrêmement policée », Mercier l'a savouré jusqu'à l'enivrement et il semble que la reconnaissance lui dicte cette page charmante : « On ne sait par quelle transition rapide on passe de l'examen d'une comédie à la discussion des affaires des *Insurgens*, comment on parle à la fois d'une mode et de Boston, de Desrues[2] et de Franklin. L'*enchaînure* est imperceptible, mais elle existe aux yeux de l'observateur attentif : les rapports, pour être éloignés, n'en sont pas moins réels, et, si l'on est né pour penser, il est impossible alors de ne pas apercevoir que tout est lié, que tout se touche et qu'il faut une multitude d'idées pour enfanter une bonne idée. Les reflets, au moral comme au physique, se prêtent des lumières mutuelles. Rien de plus délicieux que de se promener pour ainsi dire au milieu des pensées diverses de ses voisins... Tel ne vous répond pas, répond à sa propre pensée et n'en répond que mieux. Le geste, au lieu du discours, est quelquefois remarquable; mille faits particuliers suppléent au défaut de la mémoire et de la lecture, et la connaissance des hommes et des choses s'apprend mieux dans un cercle que dans les meilleurs livres[3]. » Il faut bien répéter encore ce mot de concert qui est ici le seul juste. Il n'est pas donné à tout le monde d'y tenir sa place. Tel homme, qui a de l'esprit, d'ailleurs, se voit « aussi muet que s'il était sourd », et qui a perdu quelque temps l'usage de Paris se décélera par des dissonances. Quoi de plus curieux que la mésaventure de Voltaire lui-même? A son retour, en 1778, on remarqua que ce tact particulier de l'homme du monde, en quoi il avait si énormément excellé, avait perdu chez lui, par l'effet d'un si long exil, quelque chose de sa plus exquise subtilité. « Il n'était plus d'accord », n'avait plus la notion du point juste dans la repartie, dans l'empressement, dans l'enjouement, dans la louange ou le badinage. Surtout, « il avait une éternelle démangeaison de paraître ingénieux[4]. » Les femmes, on le pense bien, ne contribuent point médiocrement, pour leur part, à cette culture parfaite d'un art auquel leur sexe montre de si déli-

1. IV, 105.
2. Un empoisonneur dont le procès venait de faire grand bruit.
3. I, 28, 29.
4. IV, 107.

cates aptitudes. Cela est surtout remarquable chez celles qui ont vécu dans le commerce d'hommes supérieurs et leur ont emprunté ce qu'il fallait de leurs connaissances. On ne trouve point chez elles « un savoir pédantesque, capable de décréditer toute connaissance », mais « une manière propre d'oser penser et parler juste » qui ferait, en vérité, renier à Molière l'inspiration de ses *Femmes savantes*[1].

Il y a plus. La civilité a d'autres offices encore, et ce n'est pas assez que de la louer pour ses mérites de parure ou de parade. Affaire d'esprit, tant que l'on voudra, rien n'empêche que le cœur en prenne sa part, et justement il n'eut jamais autant d'esprit qu'en ce temps. Presque une vertu, disais-je de la civilité, par sa diligente répression des vices insociables, elle est une vertu tout de bon, quand le cœur s'en mêle, une vraie vertu, la perfection de l'hospitalité. Rien n'est plus répandu, plus fréquent que l'usage de tenir table ouverte. Dix-huit à vingt mille hommes[2], dans Paris, trouvent chaque jour leur couvert mis dans une maison différente dont ils sont les commensaux réguliers. Cela fait grandement leur affaire, mais cela ne fait pas moins d'honneur à leurs hôtes. Qu'on tienne compte de l'ostentation et du besoin de se désennuyer chez les uns, que l'on relève chez les autres un goût trop marqué et une habitude de complaisance, il n'en reste pas moins, à tout prendre, que la vie de société ne saurait produire de mœurs plus cordiales, plus favorables à la confiance, à l'épanchement. Mercier se révolte avec horreur contre le seul mot de parasite, bon, soutient-il, à rayer de la langue. « L'oiseau qui de son bec saisit en volant un pauvre petit grain et l'emporte dans son nid et un poète qui va dîner chez un fermier général... prennent également tous deux ce qui leur est dû[3] ; » et, pour sa part, nous l'en pouvons croire, c'est

1. IV, 105, 106.

2. I, 167. C'est là un trait de mœurs très remarqué des étrangers. Beaucoup de Français, dit Rutlidge, se livrent « au penchant national de régaler leurs amis et de n'y rien épargner. La simple idée d'être seul à table chagrinerait beaucoup de seigneurs, et, comme leur exemple influe dans un pays où l'on se pique d'imiter les grands, les tables ouvertes sont communes chez la plupart de ceux qui ont le moyen de les tenir. Là le génie de la joie préside dans toute sa gloire. » *Essai sur le caractère et les mœurs des Français, etc.*, 1776, p. 126.

3. I, 171.

l'usage favori qu'il eût fait de la fortune que de s'entourer de convives choisis et pleins d'appétit. Mais il s'échauffe par provision, car on n'est parasite que si l'on se voit traité comme tel et rien n'est plus opposé à l'esprit du temps. La dignité des dîneurs ne court point de risque. « Dans le monde, les repas qu'on a pris ne comptent point et n'obligent à rien[1]. » Et le charme de ces mœurs, c'est qu'elles sont libérales autant que faciles. On ne marchande pas l'accueil, on n'espace pas les réunions : « une fois invité, vous l'êtes pour toujours[2]. »

Ainsi se forment, ainsi règnent ces pratiques d'intimité irréparables dont tout le brillant empêcherait bien injustement d'apercevoir la douceur. Qu'importe vraiment que les propos s'émancipent quelque peu au dessert? Il serait faux de voir la vanité d'un rôle à tenir, une joute de causeurs en représentation dans ces fins de soupers où Diderot, Mme d'Aine, le « baron » et le mélancolique « père Hoop » débitaient, chacun selon son tempérament, de si plaisantes énormités. La plaisanterie passait volontiers les bornes de l'atticisme, mais entre ces débridés quel lien étroit et serré d'union complète et continue! Ah ! l'affection, en ces temps fabuleux, vivait de contact habituel et de témoignages efficaces. Elle était sans lésine et toujours diligente. Chez les uns et chez les autres, l'assiduité ne faisait que trahir la touchante exigence d'une mutuelle sollicitude. La commensalité n'était pas encore un vieux mot, une vieille chose, atteints par une commune désuétude. Je ne sais si Galiani se vantait en prétendant que la mort de tous ses proches ne lui avait point tiré un pleur, mais il suffit de lire ses lettres à Mme d'Épinay, après le retour au pays natal, lettres qui semblent écrites de l'exil et dont les années ne relâchèrent jamais la constance, pour bien comprendre ce qu'il regrettait de la Chevrette, ce petit abbé si précieux les jours de pluie et que tout le monde voudrait avoir chez soi, si on trouvait le pareil chez le tabletier[3]. Ce n'était pas seulement les ébats de l'esprit, les boutades d'irrévérence et les cabrioles philosophiques.

1. XI, 184.
2. I, 167.
3. Diderot, *Lettres à Mlle Volland* (Edon Assézat et Tourneux), XVIII, 472.

Voilà de quoi ne s'avisent pas assez ceux qui n'y regardent qu'à demi : ce siècle a une réputation d'esprit qui a fait tort à ses qualités sérieuses et profondes; parce qu'il a pris un plaisir extrême à babiller, on l'a cru sans réflexion, et le bruit des cervelles en fête a fait croire que les cœurs se taisaient. Mais, au contraire, pour mettre à tout son prix, qui est infini, l'exquise sociabilité de ces jours anciens, c'est dans le commerce journalier qu'il la faut interroger et considérer tout ce qu'elle y a porté de délicat et de tendre. Qu'on se représente — les témoignages sont là et surabondent — ce que furent pour leurs amis une Mme de Rochefort ou une Mme d'Egmont ou une Mlle Quinault, un Nivernais ou un prince de Ligne ou un Croismare, quels échanges de confiance souriante, de prévenance attentive et de chaude cordialité honorèrent à jamais le nom d'amitié sous le toit d'un maréchal de Beauvau, dans la paisible retraite d'une Mme Helvétius, autour d'une Mme Dupin, d'une Mme Filleul, d'un d'Argental ou d'un Malesherbes. Pour un Rohan brutal qui fit affront à Voltaire, combien de familles dont il partagea le foyer pendant sa nomade jeunesse ! et la gloire de son nom ne garantit-elle point à jamais de l'oubli ceux d'une marquise de Mimeure et d'une présidente de Bernières, du château de Sully et du château de Maisons? Je prends à dessein mes exemples à toutes les dates du siècle et à tous les étages de la société. Faut-il rappeler les Suard et l'aimable abbé Arnaud, l'adorable duchesse de Choiseul et ce trésor de dévouement, cet antiquaire au cœur de bon chien de garde, l'abbé Barthélemy, dont un Ballanche lui-même ne devait point surpasser la ferveur? Et l'heureux ménage de Morellet avec les Marmontel ? Et la fraternelle accointance de Roucher et de Bitaubé ? Et cette maternité active de Mme Geoffrin toujours en éveil sur une progéniture spirituelle qui ne laissait point que d'être turbulente? Et les longues causeries de Mme Necker avec Thomas, ces deux timides de tant de foi, elle d'écorce raide et de zèle laborieux, lui, taciturne, de petite santé, fuyant le monde, mais se comprenant si bien l'un l'autre et s'épanchant si volontiers cœur à cœur? Non certes, la civilité n'est pas le faux semblant de l'abandon, le masque de la sécheresse. Dans leur grâce inimitable, les lettres que nous avons de cette époque, celles des femmes

surtout, portent témoignage du fond autant que de la forme. Sans doute, ces billets du matin, si lestement écrits à l'heure de la toilette, d'un tour si heureux et d'une si pimpante allure[1], ne partent pas tous d'âmes sublimes, et ce serait se donner un ridicule gratuit que d'en exagérer l'importance. Mais on ne serait point en peine, parmi ces petites merveilles, d'en trouver qui, dans leur concision, en disent plus long que tout un panégyrique et que l'*Essai* même de Thomas sur les rares beautés morales de celles à qui nous les devons; et si les autres écrivent de leur style, n'est-ce pas tout profit?

Vraiment, de l'âme ou de la grâce extérieure d'une société on ne saurait décider laquelle reçoit plus d'éloges, de lignes comme celles-ci qui les proclament inséparables. Mercier parle de l'amitié des femmes en termes où l'inexpérience n'a rien à voir : « C'est à Paris qu'un homme sensé doit chercher une amie dans une femme ; c'est là qu'on en trouve un grand nombre qui, accoutumées de bonne heure à réfléchir, plus libres, plus éclairées qu'ailleurs, se mettent au-dessus des préjugés et ont l'âme forte d'un homme avec la sensibilité de leur sexe... Une femme à trente ans devient une excellente amie, s'attache à tel homme qu'elle estime, lui rend mille services, lui donne et en obtient toute sa confiance ; elle chérit la gloire de son ami, la défend, ménage ses faiblesses, remarque tout et lui fait part de ce qu'elle apprend, le sert efficacement dans les grandes occasions, n'épargne ni ses soins, ni ses pas, et le malheureux disgracié de la fortune et des grands retrouve tout ce qu'il a perdu dans l'amitié d'une femme[2]. »

Au surplus et pour achever de m'expliquer sur les solides et saines vertus qui fleurirent à l'abri de sémillants dehors, je ne saurais non plus les croire sérieusement atteintes par un argument assez fort en apparence, celui qu'on tire de l'atténuation des passions amoureuses. Mercier est fort catégo-

1. « Les femmes à Paris ont l'imagination plus souple et plus vive que les hommes. Elles ont le talent de narrer mieux qu'eux... On peut dire qu'elles écrivent leurs lettres par instinct, et j'ai toujours admiré le tour heureux de leur élocution, sans pouvoir comprendre ni saisir leur secret. Les billets du matin s'écrivent à la toilette; ils ont une expression locale, ils sont plus aisés que ceux du soir. » *T. de P.*, VI, 130.

2. VIII, 291, 292.

rique là-dessus et il s'en afflige. Il n'y a presque plus de transports violents. « Ce que l'imagination, ou exaltée ou trompée, avait ajouté de trop à l'amour, on l'a émondé. » Il n'est plus le mobile et l'objet unique d'une vie, il ne livre plus au délire toutes nos facultés, il ne revêt plus aucun caractère grandiose ou farouche. On ne se bat point pour les femmes, sous peine de ridicule, un amant délaissé ne prend pas de poison et les peines contre le viol pourraient être effacées des lois. L'amour est surtout mitigé, décent, délicat, respecte la raison et les convenances, n'exige pas trop de sacrifices et ne manque point à l'honneur. La société tue la société, à ce que pense Mercier. « Les deux sexes, à force d'être réunis, ont éteint toute l'impression qu'ils doivent faire l'un sur l'autre. » Où est le temps où l'amant battait sa maîtresse, et le père de famille, sa femme, sa fille, sa servante ! « Car battre ce que l'on aime, lui donner quelques soufflets, voilà le secret du cœur vivement épris... Ces petites injures, on les répare avec usure par des larmes brûlantes et par des flots de tendresse. Quiconque n'est ni jaloux, ni colère ne mérite pas le titre d'amant. » Mais les femmes d'aujourd'hui n'entendent rien à leur bonheur : elles ne veulent être ni grondées, ni battues. « Les infortunées ! Elles ne connaissent pas tout le prix d'un soufflet qu'applique l'amoureuse colère, l'avantage inappréciable d'une robe déchirée. » Et Mercier, qui ne se console pas de mœurs si tempérées, s'en va, de désespoir, chercher l'image d'une véritable flamme dans les vieux auteurs, dans l'*Astrée* ou dans *Clélie*, où il ne se trouve point de horions à la vérité, mais où l'on savait soupirer avec une si copieuse patience aux pieds de l'inhumaine [1].

Que suit-il de là? Que les fantaisies ont pris la place des passions? Que la langue de l'amour est supplantée par celle de la galanterie et de la licence? Cela est vrai dans beaucoup de cas, on le sait assez, et, d'ailleurs, on en tire trop d'avantage, car ce n'est pas chose nouvelle dès lors, ni près de finir depuis. Mais y aurait-il par hasard quelque grief à en tirer contre la politesse et la douceur des mœurs? De ce que la fureur amoureuse décroît, leur imputera-t-on, à cette douceur et à cette politesse, d'avoir tari, d'avoir desséché en nous la source de la sensibilité? Oh ! que non pas ! et

1. III, 141 et suiv. ; IX, 288, 289, I, 261.

pour rejeter bien loin un pareil soupçon quand ce ne serait pas assez de répéter les exemples énumérés plus haut et qui attestent, au moins, tout ce que la pratique des plus parfaites amitiés dut à la civilisation de ce siècle, il n'y aurait qu'à choisir entre tant de liaisons devenues fameuses et recevables ici — toute morale à part — à déposer en faveur de la faculté d'aimer. Est-ce galanterie froide que respirent les lettres d'une Mme de Sabran? Ou fantaisie capricieuse que dénote l'inaltérable constance d'une Mme d'Houdetot? Ou stérilité de cœur qui ressort des déceptions douloureuses et de la tendresse patiente d'une Mme d'Epinay? Je me garde bien d'invoquer l'autorité de Mlle de Lespinasse qui représente précisément le genre d'amour que Mercier regrette et dont le cas est, en effet, fort rare en ce temps. Mais cette rareté, avant de chercher s'il en faut demander compte au siècle, peut-être serait-il à propos d'observer que, par là, il fut, après tout, assez pareil aux autres. L'amour à l'état de manie, d'obsession, de vertige, c'est là ce qui ne s'est jamais montré que sous figure d'exception. Il y aurait quelque naïveté à prendre le change sur la foi du verbiage échauffé des héros de roman auxquels Mercier recourt : affaire de style, jargon à la mode, tout comme le badinage du XVIIIe siècle dont on tire, avec la même imprudence, des inductions contraires et non moins suspectes. Pour le plus grand nombre des hommes, en tout temps, il y a eu dans la vie d'autres affaires que d'aimer, et fort peu d'entre eux en sont tombés en frénésie. Au reste, quand il serait vrai que le XVIIIe siècle eût, en effet, trouvé le secret de rendre plus rare le mal d'amour, ce ne serait pas le moindre bienfait dont il le fallût louer. Car il n'en coûtait rien — comme j'ai essayé de le montrer — à l'exercice normal des facultés du cœur, aux usages doux du commerce humain. Et pour la fièvre chaude d'une *Religieuse portugaise* ou d'une Lespinasse, c'est, sans aucun doute, à notre compassion la plus pitoyable qu'elle a seulement des titres. Mais de leur en faire un mérite et une gloire, mais de les proposer en exemple, de leur envier le fléau de leur vie et de gémir sur le peu de succès de la contagion, c'est un lieu commun dont, en vérité, on a envie d'admirer le crédit. Il n'en avait guère alors, et Mercier, au premier rang des hommes *sensibles* et des imaginatifs, fut précisé-

ment un de ceux qui s'attachèrent à lui donner l'autorité, si difficile à détruire, d'un préjugé littéraire. On sait, depuis, ce qu'il s'est dépensé d'éloquence à la louange du plus fortuit, du plus tyrannique et du plus pernicieux de nos maux.

C'est sur la foi de ce préjugé que le XVIIIe siècle a été convaincu de manquer de cœur parce qu'on n'y aimait généralement pas comme dans la *Nouvelle-Héloïse*, et cette prétendue sécheresse, on l'a mise sur le compte de la vie de société, au mépris des bienfaits réels qu'il lui a dus. Il en est de l'aptitude à aimer comme de la vertu, qu'on lui a pareillement contestée, parce que la vertu de ce temps n'était pédante que dans les livres dont la réelle ne parlait point le langage. Dès lors, et grâce à l'appoint de bons scandales bien authentiques, voilà un arrêt tout porté contre la vie artificielle, les salons, le mensonge des conventions mondaines, et l'impudeur, et la perte de l'esprit de famille, et la dégradation des sentiments les plus respectables, que sais-je encore? Mais ne saurait-on remarquer sans paradoxe qu'en aucun temps l'inconduite n'a laissé les médisants manquer de pâture, que l'esprit d'observation, par une infirmité de notre espèce, conduit plus communément à critiquer qu'à louer, qu'au temps de l'âge d'or lui-même, la chronique n'eût réussi à exister qu'en se faisant satirique au défaut de scandaleuse, et que, pourtant, au XVIIIe siècle, comme de nos jours aussi, le plus grand nombre fut composé des gens dont on ne dit rien parce qu'on n'a rien à en dire? Encore, et malgré le tort que lui fait sa discrétion naturelle, malgré son désavantage à le disputer de renom au vice, la vertu au XVIIIe siècle n'est-elle pas à ce point étouffée sous le boisseau qu'il ne nous en parvienne assez de rayons pour faire bien augurer de tant d'autres qu'on ne voit pas. Dans le monde le plus exposé aux tentations comme aux regards, dans celui des Noailles, par exemple, ou des La Fayette, des Beauvau, ou des Nivernois, ou des Maurepas, faut-il vraiment trop de complaisance pour constater que l'amour conjugal ne se ressentait de la défaveur d'aucun préjugé? Et ce bailli de Mirabeau, l'honneur et la consolation de sa race, et cette marquise de Créqui, si droite et si fière, en butte, dans sa vie irréprochable, aux plus amères épreuves et réfugiée dans sa ten-

dresse filiale pour le vieux bailli de Froulay, son oncle; et ce jeune comte de Gisors, pourvu de tant de richesses morales dont une mort prématurée fit tort à tous les siens, et ce mutuel attachement des deux princes de Ligne, le père passant le fils en jeunesse, mais si unis de cœur qu'ils se le pardonnaient, ne sont-ce point là, et pris entre tant d'autres, des exemples qui marquent assez que parents et enfants, aînés et cadets, oncles et neveux ou beaux-pères et gendres n'avaient rien à envier à personne en fait de dévouement fidèle, de chaleur de cœur et d'entente étroite? Si le siècle y a passé, nous ne le reconnaissons qu'au parfum.

Il fait bon citer ici le témoignage d'une femme accomplie, bien placée par ses origines les plus proches pour parler pertinemment d'un siècle dont nul plus qu'elle ne fut une digne héritière et dont nul ne garda plus intacte la fleur. « Mon Dieu, s'écrie-t-elle, qu'on est injuste pour ce temps-là! Que la société distinguée était généreuse, élevée, délicate! Que de dévouement dans l'amitié! Que de solidité dans tous les liens! Que de respect pour la foi jurée dans les rapports les moins moraux[1]! » Et ce dernier trait, quoiqu'on en pense, n'est pas plus à négliger que les autres. On n'en est pas moins sujet à faillir pour avoir des sentiments de goujat, et c'est quelque chose enfin que de pécher en honnêtes gens.

Il y a donc beaucoup à dire en faveur des mœurs du siècle, même dans les rangs ou la mollesse, le loisir et l'exemple déterminent le plus de chutes[2]. Et ces mœurs, c'est quelque chose de trouver à les défendre à l'endroit même où elles offrent le plus de prise. Mais, après tout, il ne s'agit encore ici que de l'exception, du petit nombre. Combien plus victorieux encore l'argument qu'on tire de la solidité morale reconnue de classes tout autrement nombreuses et qui contraignent la critique au silence! « Le second ordre de la bourgeoisie a des mœurs, et des mœurs plus pures peut-être que dans tout autre lieu du monde[3]. » Quelle image les

1. *Vie de la Princesse de Poix*, par la vicomtesse de Noailles. Cité par Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, XI, 487.

2. « Ceux qui publient qu'il n'y a dans la capitale que des femmes sans pudeur, que des hommes sans foi, c'est qu'ils n'ont vu que la mauvaise compagnie! » *Paris en miniature*, pp. 65, 66.

3. XII, 19.

femmes en ont laissée dans l'esprit de Mercier ! « Attachées à leurs maris et à leurs enfants, soigneuses, économes, attentives à leurs maisons, elles offrent le modèle de la sagesse et du travail[1]. » C'est plaisir de les voir, si saines, sensées et laborieuses, « ces grosses réjouies qui dominent un comptoir, parlent à tout venant, remuent du matin au soir la monnaie », soutiennent toute la prospérité de leur famille et de leur commerce[2]. Mercier était bien en situation de les connaître et il ne fait que consulter ses propres souvenirs d'enfance lorsqu'il nous dépeint cette boutique de fourbisseur où c'est une femme encore « qui vous présente et vous vend une épée, un fusil, une cuirasse[3] ». Dans de bien modestes ménages eux-mêmes et dans l'assujettissement quotidien à une tâche lourde, n'est il pas inappréciable de rencontrer cette dignité douce et cet air naturel de délicatesse morale qui nous découvre la physionomie de telle humble créature ignorée, la mère d'un Ducis ou d'un Marmontel ? Ne font-elles point partie du siècle, elles aussi qui se taisent, et pense-t-on que leur muette déposition soit de peu de poids ? Bien loin, en vérité, que, de sa nature, la civilité des mœurs ait été corruptrice, la parure dont elle a décoré des vices qui se fussent bien passés d'elle n'est pas ce qui en fait l'horreur, et, en revanche, ce ne saurait être un mauvais office qu'elle a rendu à la vertu que d'y répandre, comme sur les relations communes, aisance, enjouement et aménité.

XI

« La débauche, dans cette grande ville, dit Mercier, ressemble à ces taches noires dans un morceau de marbre-blanc. L'innocence intacte est à côté du libertinage et ne se mêle point avec lui[4]. » Sous quelque aspect qu'on l'envisage, toute agglomération d'hommes présente la même bigarrure, des antithèses aussi tranchées, des contrastes aussi crus.

1. III, 149.
2. IX, 175.
3. IX, 173.
4. XII, 19.

C'est à quoi il faut prendre garde avant d'observer, dans leurs effets, les maux qui accusent le plus gravement l'imperfection sociale et qui s'imposent le plus impérieusement à l'anxiété de nos consciences, je veux dire la rupture d'équilibre entre les besoins et les ressources, l'effroyable inégalité des conditions et des fortunes, les progrès meurtriers du luxe, en un mot : sujet pesant et amer entre tous au cœur de Mercier.

Toutes les jouissances d'un côté, et toutes les privations de l'autre. « Il y a à Paris des fortunes de particuliers de trois cent, cinq cent, sept cent, neuf cent mille livres de rente, et trois ou quatre peut-être au-delà encore. Celles de cent à cent cinquante mille livres sont communes[1]. » Tandis que, d'autre part, le tiers de Paris ne possède pas un louis d'or en propriété absolue[2]. Et, par une fatalité qui lui est propre, l'or tend à s'amonceler, il va ou il y en a déjà. Comment s'accumule-t-il cependant et qu'en fait-on? Double cause de démoralisation. « Tel est déclaré humain, généreux, serviable, bon ami, dont la tête ingénieuse est occupée trois heures par jour à trouver de nouveaux moyens pour ruiner son pays et redoubler sa misère. Il parle d'équité, d'humanité, de bienfaisance, et le projet qu'il va donner le lendemain ruinera six cents familles : c'est un accaparement, c'est un monopole.... Une province est tout à coup dépossédée de ses productions. Tout est enlevé comme par enchantement. On honorera du nom de spéculation ce qui n'est que l'ouvrage de l'avarice. Le monopoleur est un homme poli, qui parle des beaux-arts : comment oserait-on l'appeler un concussionnaire[3] ? »

Voici une rue toute bordée d'hôtels magnifiques. De ceux qui les habitent, « l'un a fait disparaître des voitures de farine, l'autre à conduit une légion de commis aux aides. Là est un intendant qui a traité une province comme un pays ennemi[4]. » « On a vu un courtaud de boutique gagner douze millions, un commis vingt-cinq, un ex-laquais dix-huit, sans compter les fortunes subalternes de six à sept millions qui sont venues engraisser des hommes de la plus

1. I, 163.
2. III, 47.
3. I, 164, 165.
4. VII, 78.

basse extraction sans que leurs travaux aient honoré ou servi la patrie. » Leurs richesses ont d'autres sources, et, dans un mouvement d'âpre véhémence qui rappelle Tacite ou Saint-Simon, Mercier ajoute : « Un travail obscur, une science particulière et infernale, voilà ce qui a tout à coup décoré et élevé au-dessus de nos têtes ces hommes de néant. *Qui festinat ditari, non erit innocens*[1]. » Cependant tout travaille, tout s'ingénie pour que ces enrichis jouissent à loisir de leur indolence et de leur égoïsme. Autant que coûteuses, leurs fantaisies sont stériles. Elles ont toutes un vil caractère de jouissance exclusive. Encore si l'on pouvait compter quelques fondations utiles, quelque bien fait au public! « Mais non, leurs folles profusions ne dépassent point tout au plus le cercle de quelques parasites[2]. »

Ici, dans son indignation, nous le remarquons, Mercier ne craint plus d'employer ce terme de parasite qui, ailleurs, lui semblait impie, de même aussi qu'il passe toute mesure en méconnaissant les exemples nombreux de bienfaisance qui, de toutes parts, couraient les rues. Là-dessus, au reste, nous n'aurons qu'à le laisser parler, il se corrigera lui-même.

Pour le moment, son irritation ne connaît pas de bornes. Que signifie cette abondance scandaleuse? Faut-il, dans une si grande disette de métaux précieux, voir dresser chez un particulier des pyramides de vaisselle plate? Encore, et pour comble de folie, la mode est-elle de faire refondre tous les ans son argenterie. « Faut-il trente chevaux pour aller souper en ville deux fois la semaine? » Et ces laquais oisifs qui emplissent les antichambres, au grand détriment de l'agriculture désertée? Et ces maîtres d'hôtels qui vous ruinent « pour bâtir des desserts auxquels on ne touche presque pas »? Et ces jardins anglais, avec leur bouffonne prétention de reproduire en quelques arpents toutes les merveilles de la nature[3]? « N'ayez pas peur qu'on mette des impôts sur les roues de carrosses, sur les chevaux de selle, sur les chiens de chasse, sur les valets, sur les maîtres d'hôtel, sur les portes cochères, sur les tableaux et statues, sur les jardins anglais, etc. Ceux qui imposent ont de tout

1. VII, 80.
2. IX, 358 ; VII, 81, 115.
3. I, 45 ; II, 99 ; VII, 144 ; IX, 357.

cela. On aime mieux créer des impôts sur la boisson du peuple et sur les comestibles de première nécessité[1]. » Et quand tout le labeur, toute l'industrie du siècle conspire à leur jouissances, montreront-ils du moins, ces privilégiés insignes, un cœur reconnaissant? Point : ce sont eux qui blasphèment la divinité, et c'est des mansardes que partent les actions de grâces[2].

L'argent règne, tyrannise et pervertit. « Toutes les charges, les dignités, les emplois, les places civiles, militaires et sacerdotales se donnent à ceux qui ont de l'argent; ainsi la distance qui sépare le riche du reste des citoyens s'accroît chaque jour, et la pauvreté devient plus insupportable[3]. » Combien cela peut-il valoir par an? Telle est la question qu'on entend faire perpétuellement et à propos de tout. « Autrefois, elle était cachée, timide et honteuse dans le cœur de l'homme. Aujourd'hui, elle se fait publiquement[4]. » La vénalité ne s'insinue plus à petit bruit; elle s'étale partout au grand jour. « Les places se donnent à l'intrigant qui les achète, au traître dont on récompense la délation obscure, au méchant qui se fait craindre..... Tous les emplois se vendent, ainsi que les charges. Le protecteur, de nos jours, est une espèce de *croupier* qu'il faut payer et qui ne vous fait participer aux profits d'un travail quelconque que quand il a assuré son bénéfice sur ce même travail[5]. »

De toutes parts, une pernicieuse émulation stimule l'avidité, suscite et propage les appétits factices. C'est elle qui emplit d'agioteurs la rue Vivienne, comme jadis la rue Quincampoix. « Là trottent les banquiers, les agents de change, les courtiers, tous ceux enfin qui font marchandise de l'argent monnayé... La diversité immense des besoins travaille tellement les habitants de la capitale qu'il faut incessamment recourir à ces tourmenteurs de fonds[6]. » Le luxe prend tous les déguisements et crée les industries les plus bizarres. Comme « la moitié des Parisiens brame après l'espèce monnayée »[7], les négociateurs pullulent, ils savent où

1. IX, 359.
2. IX, 103.
3. I, 37.
4. V, 134.
5. VIII, 121.
6. IX, 320.
7. VII, 58.

trouver l'argent et adressent, sans oublier leur profit, les bourses plates à certains habiles compères qui, n'ayant plus à perfectionner un art en son point de perfection, continuent pour l'éternité les fructueuses combinaisons déjà décrites par Molière. « La moitié de la ville est aux emprunts, point de maison qui ne soit chargée d'hypothèques, on ne voit que contrats spéculatifs, on n'attend plus la rentrée paisible des intérêts, on veut anticiper sur l'avenir, on force l'usure, et l'usure punit cette avidité extravagante[1]. » Des intrigants aux aguets sont là sur le passage du Parisien à sec : acheteurs de procès ou acquéreurs de rentes viagères qui, après avoir calculé les chances de longévité de leur client, lui achètent au plus juste prix le pain quotidien de sa vie entière. Ceux-là ne manquent point d'occasions et c'est peut-être un des pires scandales du temps que la fureur générale des placements à fonds perdus. Il s'agit de jouir dans le présent, Foin de la vieille prévoyance ! Le gouvernement, qui est intéressé à trouver des prêteurs, ne favorise que trop leur penchant. On oublie les liens de famille, l'amitié, la reconnaissance, on fait du roi son légataire universel, on vide le coffre-fort en échange du précieux parchemin qui garantit, la vie durant, dix pour cent d'interêt. A la mort du rentier, sa pauvreté éclate. Il n'y a plus de quoi payer son convoi, il faut que les parents se cotisent et l'on voit alors le peu de place que tenait le défunt dans le cœur de ceux qu'il a frustrés de sa succession[2].

Dans une si rude bataille pour l'argent, considérez cependant les vaincus et les victimes, toute cette multitude que la Ferme et la loterie dépouillent, qui, par l'effet de la barbare coutume dont on vient de parler, ne connaît guère, en fait d'héritage, que les titres de rentes désormais annulées, et considérez aussi, à ceux qui n'ont que le bon vouloir de vivre, combien la nécessité se fait pesante, par tant d'impôts à payer et tant d'entraves mises à l'industrie, par le déplacement et l'incertitude des états, le défaut de circulation, la hausse prodigieuse des denrées, les routes du commerce obstruées[3]. Ajoutez-y la cruauté des travaux

1. VI, 240.
2. VII, 109.
3. III, 215.

insalubres et, par exemple, les journées passées au fort de l'été dans « la vapeur tiède, infecte, lourde, épaisse » des manufactures de glaces, où les exhalaisons du mercure empoisonnent les hommes les plus robustes et donnent à leurs membres un tremblement perpétuel. « Les nègres n'expriment pas de leurs corps une sueur aussi douloureuse[1]. » Lourde aux hommes, pourquoi faut-il, par surcroît, que la vie par le travail devienne presque impossible aux femmes ? En sus des taxes, gênes et contraintes communes aux deux sexes, la fille d'artisan, la *grisette*, se voit obligée de subir l'injuste concurrence des hommes dans des métiers qui ne semblent faits que pour elle. Est-il juste que douze mille ouvriers mâles exercent l'état de tailleur, coupent, ajustent et cousent, ce qui est une occupation de femme, ainsi que l'a dit Jean-Jacques Rousseau[2] ? Mais bien pis, « on voit des hommes qui sont marchands de modes, de linge, de gazes, de mouchoirs, de fleurs artificielles ». Et il en résulte qu'à la honte de l'humanité, des femmes « sont marchandes de bœufs et de porcs, d'autres sont attelées à de petites charrettes, d'autres enfin sont porteuses d'eau ». Oui, porteuses d'eau, et c'est un cri de vraie douleur que le généreux Mercier pousse ici : « J'ai vu une jeune fille dont le sein était affaissé sous la sangle[3]. » Voilà comment les malheureuses sont fatalement conduites au vice, comment l'hôpital des Enfants-Trouvés se remplit et comment des myriades de mendiants infestent les murs de Paris[4]. Et quel palliatif dérisoire que ces dépôts de mendicité où on les entasse et où l'on ne sait pas même tirer parti de leurs bras ! Quoi de plus ridicule que d'employer un mendiant valide à filer de la laine ou à tourner un rouet ? Ils se corrompent par le contact, les femmes surtout, et il faut désespérer pour eux de toute conscience et de tout salut[5]. Voilà comment se recrute dans le royaume de France une armée ennemie de plus de dix mille brigands ou vagabonds qui tient perpétuellement la maréchaussée en haleine. « Arrivent les lois pénales, entourées de bourreaux, mais

1. IX, 314-316.
2. X, 266.
3. X, 173.
4. III, 206, 225.
5. XI, 196.

on corrige rarement le mal qu'on n'a point su prévoir. Les potences, les échafauds, les roues, les galères, inutiles vengeances ! Les mêmes délits recommencent parce que la source n'en a pas été fermée[1]. »

C'est du fond des entrailles que part le cri de Mercier. Quand il s'agit de dénoncer, de combattre le mal de l'injustice, de la dureté et de l'inertie, il obéit à son penchant le plus impérieux, il se sent à plein dans son rôle d'élection. Et ce mal, tel est le zèle dont il le poursuit que vous ne le verrez pas désespérer des remèdes. Tous lui sont bons. Il n'a ni le scepticisme sagace qui détourne des chimériques, ni la rigueur puritaine qui exclut les empiriques. En lui souffle encore l'enthousiasme spéculatif de l'*An 2440* qui concevait la cité comme une régulatrice des consciences et une instigatrice agissante du bien privé ! Le vœu, d'abord, n'est point exorbitant, à la vérité, lorsqu'il demande que les vigilants viennent au secours des apathiques, lorsque, cédant aux transports d'une foi fervente, il rêve de voir s'élever au milieu de Paris « une Tribune aux harangues où l'on parlerait au peuple assemblé. On y tonnerait contre de cruels abus qui ne cessent en tous pays que quand on les a dénoncés à l'animadversion publique... Aujourd'hui que les lumières politiques deviennent plus saines, on y proposerait ce qui pourrait être utile au public[2]. » A tout le moins, les prédicateurs ne devraient-ils pas appliquer à cet auguste emploi le privilège de la parole sacrée ? Et cela sans s'écarter de leur mission, car « toutes les idées utiles à l'humanité sont dans l'Évangile qui ne recommande qu'amour et charité : la philosophie de nos jours est une branche du christianisme. » Mais, au contraire, ils sont trop nombreux à en méconnaître l'esprit. « Je chéris beaucoup l'éloquence de la chaire, s'écrie Mercier, j'ambitionnerais fortement de pouvoir prendre la place de ces orateurs qui peuvent apporter des consolations aux calamités régnantes, parler au peuple d'un ton apostolique[3]..... » On aurait à lui objecter que quelques-uns ne se montrent pas au-dessous de ce devoir, et lui-même en convient, d'ailleurs.

1. III, 215.
2. III, 243.
3. III, 296, 297.

Mais, ne nous y trompons pas, il ne se tient point satisfait qu'on exhorte et qu'on persuade. C'est d'injonction et de répression que les cœurs lâches ont besoin. « Des censeurs du scandale public des mœurs, tels qu'ils étaient établis chez les Romains, seraient très nécessaires parmi nous. Car nos lois imparfaites préviennent-elles la confusion des rangs? Répriment-elles les extravagances du luxe qui ruine les fortunes médiocres? Empêchent-elles les banqueroutes? Arrêtent-elles la débauche qui va partout le front levé? On a créé des censeurs pour les livres : ces censeurs proscrivent tout ce qui pèche contre la décence, tout ce qui contredit les lois de l'honnêteté, etc. Pourquoi n'y aurait-il pas des censeurs qui demanderaient compte à cette foule de désœuvrés de l'emploi de leur temps, qui iraient au devant des scandales, qui préviendraient les délits? » Par exemple, les jeunes gens qui aiment trop à s'amuser avec des danseuses releveraient du ministère de ces moniteurs. L'idée, après tout, n'est pas si neuve, et Mercier se réjouit de citer un *précédent*. « En 1661, il s'éleva en France une espèce de compagnie qui, éprise d'un zèle ardent pour le rétablissement des bonnes mœurs, se mit à censurer toutes les actions malhonnêtes que les lois ne punissent pas ». Ces hommes de foi « faisaient des perquisitions secrètes sur les mœurs et les personnes, en établissaient le rapport dans leurs assemblées et, après une délibération motivée et unanime, ils exposaient au public les délits et la honte des coupables. » Malheureusement, Louis XIV « ombrageux à l'excès sur tout ce qui avait un caractère d'union, » prit mal l'influence que la « Compagnie des œuvres fortes » exerçait avec un succès croissant, et il lui fallut se dissoudre[1]. Dans cet ordre d'idées, on imagine sans peine que des lois somptuaires ne répugneraient en rien à Mercier. Il ne s'en cache pas et cite avec complaisance tel pays, le canton de Berne, où le législateur n'a pas craint de sévir contre la dissipation, tel autre, la Toscane, où l'ascendant du grand-duc a eu l'art de suppléer à tout texte écrit[2]. Si on l'en croyait, en outre, de bons textes strictement limitatifs de la propriété ne tarderaient pas à prendre place dans nos codes et il y aurait intérêt à les compléter, lors de l'ouverture de

1. IV, 83-85.
2. II, 315-317.

chaque succession, par une enquête attentive sur les origines de la fortune du défunt, à cette fin de restituer à la société le fruit des gains illicites [1].

La passion de réformer les hommes l'engage à confondre, nous le savions déjà, la morale publique et la privée. Même, elle lui fait ici aventurer sa pointe plus témérairement que de coutume jusqu'au fort du pays d'Utopie. Mais, je l'ai dit, si la réalité n'ébranle pas en Mercier la foi au rêve, le rêve, non plus, ne lui fait pas oublier la réalité. S'il y a des moyens de corriger le vice par le vice, aucune inflexibilité de principe ne le conduira à les proscrire. C'est ainsi qu'on a l'étonnement de le voir, jusqu'à un certain point, recommander le jeu. « L'État est un corps malade, gangrené, il ne s'agit pas de lui imposer les devoirs d'un corps sain et vigoureux, mais de le traiter conformément à ses plaies presque incurables. » La première loi est de vivre et la faim menace. Si l'État tire parti de la passion du jeu pour s'en faire des revenus, comment s'arroge-t-il le monopole de la loterie? et pourquoi ne pas laisser aux malheureux, contre leur mauvais sort, les chances d'un recours qui n'est pas toujours repoussé? Pourquoi ne point donner l'essor à l'espérance consolatrice et s'opposer enfin à l'événement de gains rapides qui sont si propres à accélérer la circulation de l'argent [2]? Il a, on le voit, l'empirisme aussi intrépide que l'esprit de chimère. Remèdes rationnels ou médecines de cheval, il n'a garde, dans son zèle de guérisseur, de compter avec les difficultés positives qui, à l'examen, pourraient en faire suspecter la vertu. Trop de circonspection est bon pour une âme pusillanime, et d'un tel reproche à Dieu ne plaise que Mercier ait jamais encouru l'ombre!

De vues justes, d'ailleurs, il va sans dire qu'il n'en

1. I, 40.

2. *T. de P.*, III, 235-237. Ailleurs, il est vrai, on le voit s'élever avec véhémence contre le fléau de la loterie, XII, 59 et suiv. Mais, même là, il blâme surtout ce que la constitution en a de défectueux, les fraudes qu'elle favorise. Il ne trouverait pas mauvais qu'on la réformât sur un plan plus équitable, de manière à rendre moins rares les chances de gain. Ce n'est pas ici, c'est dans *l'An 2440*, dans *l'Homme de fer*, qu'il s'est montré intraitable. Car il y traçait le plan d'une législation parfaite. Mais le *Tableau*, qui a un autre objet, se garde d'exclure même le défectueux pour corriger le pire.

manque pas non plus. C'est un mal que le luxe, toutefois la stagnation de l'argent en est un pire, et fort judicieusement il réclame une plus grande multiplication des signes d'échange, une banque d'État qui émette du papier-monnaie et supplée à la pénurie du numéraire, pour la facilité des transactions et pour la diffusion du bien-être[1]. Mais, d'autre part, il ne se déclare pas moins convaincu que les prodigues, dans la société telle qu'elle est constituée, remplissent une sorte de fonction réparatrice et providentielle. « Rien ne me fait plus de plaisir que de voir l'héritier d'un millionnaire dépenser en peu d'années les biens immenses que son père avare et dur lui avait amassés. Car, si le fils était avare comme le père, à la troisième génération le descendant posséderait dix fois la fortune de son bisaïeul, et vingt hommes de cette espèce engloberaient toutes les richesses d'un pays[2]. »

Aux traits qui précèdent, on jugera qu'il n'était pas possible d'intenter une accusation plus passionnée contre les abus de jouissances et l'excès de douleur qu'engendre l'extrême civilisation. C'est la voix du prophète sur les villes maudites. Un peu plus, et il semblerait que l'anathème menaçât jusqu'au principe de la propriété. Quand Mercier résume ainsi ses griefs contre l'ordre social : « La pauvreté devient plus insupportable par la vue des progrès étonnants du luxe qui fatigue les regards de l'indigent. La haine s'envenime, et l'État est divisé en deux classes, en gens avides et insensibles et en mécontents qui murmurent[3] », on ne s'étonnerait pas de voir ces lignes servir de préambule à quelque grand projet de refonte sociale, aux théories communistes d'un Restif ou d'un Babœuf. Mais nous avons remarqué déjà cette particularité essentielle chez lui que la sincérité des convictions exclut l'esprit de système. L'indignation dont il vient de donner des preuves non mesurées, non équivoques, n'est point, si j'ose m'exprimer ainsi, un effet de logique déductive. Il ne fait pas provision d'arguments au bénéfice d'une thèse à soutenir. Il s'abandonne sans réserve à toute l'horreur et à toute la tristesse que lui inspirent le spectacle de la profusion insolente et celui de

1. I, 42.
2. I, 39.
3. I, 37, 38.

l'irrémédiable dénuement. Avec la même franchise, il nous confessera des émotions toutes contraires, s'il en éprouve, et Paris ne l'en laissera point manquer.

XII

Jamais siècle n'a tant multiplié les bonnes œuvres[1], jamais on n'a fait le bien avec tant d'application et d'intelligence. Non seulement, le Parisien est naturellement *aumônier*, dans toute la force du terme, mais la philosophie doit ici encore s'applaudir d'un de ses plus beaux succès, car les leçons de l'*humanité* n'ont pas été inutiles au génie de *la charité*. « Ce n'est plus l'esprit de parti, qui répand les secours. Le janséniste ne s'informe plus si le pauvre qu'il assiste pense comme lui, le protestant est aidé par le catholique, on est libéral sans être fanatique[2]. » Mercier se flatte, à ce propos, que les livres et le théâtre ont eu sur ce beau progrès une action efficace. Pourquoi lui refuserait-on la satisfaction de le croire? et qui peut dire, en effet, que, même en matière de vertu, la mode soit un aiguillon impuissant? Le penchant universel est à la bienfaisance : rien de plus certain. Elle a, en quelque sorte, sa gazette officielle, le *Journal de Paris*, qui en publie les témoignages, et, tout bien considéré, on a raison de les publier. « Car on doit l'exemple au prochain », pour encourager les généreux et pour piquer l'amour-propre des avares. « Le bien aujourd'hui se fait par communication »[3]; et rien n'atteste mieux les heureux effets de cette communication, l'entente féconde, la conspiration de zèle à laquelle elle donne lieu, que la grande entreprise de bienfaits connue sous le nom de *Société Philanthropique*. On y fait l'aumône mieux qu'ailleurs on n'administre les deniers publics : l'ordre, la vigilance, l'économie, la judicieuse repartition des secours y pourraient servir de modèle à bien des bureaux. « Le don ne s'égare point, il est appliqué à la souffrance réelle... Les secours sont réguliers;

1. x, 182.
2. viii, 283.
3. iv, 131; x, 182; viii, 284.

les consolations tendres ne sont pas séparées des aumônes. » On y ménage la fierté des indigents. « Ce n'est plus un homme qui donne à un autre et dont le regard commande la reconnaissance, c'est une société qui fait descendre ses bienfaits... Les commissaires ne semblent qu'appliquer les secours. » Et comme ils sont ingénieux à découvrir les moins apparents, les plus obscurs, les plus muets des misérables, « octogénaires, aveugles-nés, femmes en couches, veufs chargés de famille, pères et mères chargés de dix enfants ! »

« Riches, s'écrie Mercier, je commence à me réconcilier avec vous[1]. » A peine sa plume est-elle sèche de l'encre dont il les maudissaient naguère, mais le cœur parle, il n'y tient pas, trop heureux d'avoir à changer de style. Il se fait fête d'insister, d'entrer dans le détail, de rapporter par le menu tant d'efforts variés d'une vertu qui a les élans et les ardeurs d'une passion. Il ne tarit pas sur les sœurs grises, sur leur constance à endurer les plus pénibles des fonctions, les plus nauséabondes, les plus offensantes pour la délicatesse de leur sexe : à celles-là il fait hommage de l'admiration et du respect que décidément il ne peut prendre sur lui d'accorder aux cloîtrées[2]. Il se répand en compliments flatteurs sur les femmes de qualité et d'opulence qui, de leurs propres mains, ont travaillé à des layettes et à des brassières pour les nouveaux-nés des mansardes ; et, dans l'instinct de sa reconnaissance, il les paye d'une monnaie qui est de poids pour elles, il met de la galanterie dans ses remerciements. « Quand les femmes de qualité sont compatissantes, elles le sont d'une manière plus simple, plus vraie, plus sentimentale que les bourgeoises, elles n'y mettent point d'apprêt, elles savent mieux soulager, leur charité est tout à la fois plus noble et plus ingénieuse[3]. »

Il leur passe les manèges de coquetterie et de vanité dont les pauvres feront leur profit, et c'est à peine s'il glissera dans son indulgence une pointe légère de satire à l'instant de décrire le triomphant appareil d'une jolie quêteuse. Le portrait n'en est pas moins gracieux pour être quelque peu

1. XI, 113, 114 ; XII, 63 ; VIII, 56.
2. V, 228, 229.
3. IX, 163.

profane. Il eût été dommage de l'omettre dans le *Tableau de Paris*. « Elle est parée, son sein est découvert, un gros bouquet l'accompagne sans le cacher; elle est à la porte d'une église ou d'une prison, sollicitant avec un gracieux sourire la compassion de chaque personne qui entre ; elle fait une douce violence aux rebelles, elle les arrête, un son de voix intéressant, de belles dents et l'éloquence irrésistible d'un bras nu et de deux beaux yeux suppliants... Que ne prodigue-t-on pas en faveur des pauvres? A chaque offrande, quelque mince qu'elle soit, elle vous paie d'une révérence particulière et faite avec grâce... Votre charité est récompensée avant même que le ciel vous en tienne compte. Bientôt elle traverse la nef, précédée d'un suisse qui fait résonner la hallebarde. Plus la nef est remplie, plus son zèle augmente. Le plus joli homme de sa connaissance lui donne la main. Elle se penche charitablement à droite et à gauche et étend un bras d'albâtre pour atteindre la main lente et paresseuse qui voudrait retenir l'aumône. L'avare s'attendrit, l'œil des assistants se détourne de l'autel pour dévorer ses charmes, quand elle présente sa bourse ouverte, elle semble quêter des cœurs... Embellie par ces saintes fatigues, en butte à tous les regards, si elle a remarqué qu'on louait sa taille avantageuse et bien prise, si elle a eu un moment de vanité, l'Église lui pardonnera sans doute ce petit mouvement d'orgueil, surtout lorsque, rentrant au presbytère, elle aura étalé une bourse bien pleine et que ses charmes ont conquise. La collation commence, elle est servie par les amis du curé, elle reçoit les félicitations des grosses personnes de la fabrique. Un cortège de prêtres et de clercs tonsurés vient à la file et aventure la galanterie, le maître des convois a déridé son front ténébreux et tourne gauchement un madrigal, mais il veut plaire, le vin coule, les gâteaux sucrés se mangent et l'on se permet enfin quelques paroles un peu mondaines en comptant l'argent des charitables mondains[1]. »

« Je suis dans une bonne veine[2], » s'écrie Mercier, et il s'y délasse, il s'y délecte, il s'y dilate. Comment ne pas rappeler qu'il existe en fondations charitables de quoi nour-

1. II, 84-86.
2. IV, 132.

rir le tiers de la France[1] ? Elles sont loin de remplir tout leur objet, mais le fait n'en a pas moins son éloquence. Comment ne pas dire un mot des beaux progrès opérés dans l'entretien des hôpitaux, de ce nouvel *hospice de charité* qui, « pourra dorénavant servir de modèle à tous les établissements de ce genre[2] ? » Comment passer sous silence « l'ordre établi sur la paroisse Saint-Sulpice pour le soulagement des pauvres, et les aumônes pour les layettes, et les mois de nourrice, et les écoles gratuites, et les habillements, et le travail qu'on procure à ceux qui n'en ont pas, et les métiers qu'on enseigne à ceux qui n'en savent point, et cette incomparable création du saint curé Languet, cet *Enfant-Jésus* où « plus de huit cents pauvres femmes et filles trouvent la retraite et la nourriture en filant du coton et du lin ? Elles gagnent leur vie par le travail, et on leur donne l'instruction, on les établit ensuite[3]. » Comment enfin se dispenser d'ajouter les nobles actions qui ont signalé en 1781 la naissance du Dauphin, les prisonniers délivrés, les filles dotées, les orphelins adoptés ?

« Le bien se fait donc au milieu de tant de légèreté et d'inconséquence, et la bienfaisance règne parmi la dissolution des mœurs ! » C'est ce qui fait subsister la société. Sans le zèle des secours, le « frein politique serait brisé à chaque instant par la rage et le désespoir[4] ! » Et c'est ce qui rachète notre infirmité morale, ce qui paraît en somme emporter la balance, au regard de Mercier. « Que la nature humaine cesse d'être calomniée[5] !... Pourquoi vouloir contester à l'homme la bonté naturelle ? Ce ne sera pas en la niant qu'on entretiendra cette vertu innée. Les sophistes ne pourront rien contre l'expérience. La cruauté dans l'homme est une vraie maladie. Celui qui compte pour rien les autres est un être mal organisé, et j'aime à croire qu'il est peu commun. La méchanceté naît d'une contradiction violente et la compas-

1. VIII, 133.
2. VIII, 135.
3. IV, 133-135.
4. IV, 131, 128. « La charité fait plus à elle seule que les édits du souverain, les sentences de la police, les arrêts du Parlement et toutes les vertus politiques ensemble réunies : c'est ce qui est démontrable et ce qui est démontré à mes yeux par le résultat de trente années d'observation », XII, 64.
5. VIII, 285.

sion est une chose ordinaire. Si nous aimons notre intérêt, nous chérissons souvent aussi l'intérêt de nos semblables, c'est même une passion dans la jeunesse, preuve que la nature nous a créés plutôt bons que méchants. On comptera plus d'actions généreuses de la part d'un brigand que d'actes de dureté de la part d'un homme vertueux[1]. »

Voilà le fond des entrailles, voilà pour nous rassurer, s'il en était besoin, pour nous éclairer, en tout cas, sur l'inspiration du *Tableau*. Après cela, que Mercier dise à son siècle les vérités les plus dures, nous sommes avertis. Il ne porte point en lui l'esprit de haine, il ne s'est pas fait une loi de condamner, il ne s'est pas donné pour tâche de prendre le genre humain en faute, afin de contenter sa superbe et d'avoir raison aux dépens d'autrui. Rien ne lui est plus étranger que l'orgueil de clamer dans le désert. Moraliste, il ne cherche que des occasions de louer. « Je ne peins les vices et le malheur que parce que la peinture en peut devenir le remède devant des hommes que je ne crois pas absolument dépravés, mais inattentifs, distraits, ou trop livrés à leurs plaisirs[2]. » Investigateur volontaire et incorruptible des torts de la société, il met sa plus grande joie à reconnaître ceux qu'elle n'a pas; et ceux qu'elle redresse d'elle-même ou qu'elle atténue, loin de lui en disputer ou d'en rabaisser le mérite, c'est de ses meilleurs yeux qu'il les guette et de sa voix la plus claire qu'il les annonce, du haut de cette idéale tribune aux harangues dressée pour son propre usage.

L'administration fait de son mieux, elle aussi, pour le bien public, il se plaît à le constater ; « elle veille plus que jamais à ce qu'on ne dise plus : « A Paris, tout est fait pour les grands et rien pour les petits[3]. » Elle s'occupe « d'objets relatifs au bien public et auxquels on ne songeait pas, il y a une quarantaine d'années. On a créé un inspecteur des objets de salubrité[4] », et il prend sa charge au sérieux. L'attention du pouvoir a été éveillée enfin sur tant d'abus que lui Mercier ne s'est point lassé de signaler. Décidément, il fait bon crier un peu[5]. Ce n'est pas en vain qu'il s'est élevé

1. IV, 130.
2. IV, 132, 133.
3. VIII, 285.
4. *Ibid.*
5. I, 130; XI, 1.

dans l'*An 2440* contre l'usage barbare de récompenser l'homme qui tire de l'eau un noyé, tandis qu'on ne donnait rien à celui qui en tirait un vivant. Cet étrange contre-sens est réparé enfin, mais il faudrait faire davantage et décerner une médaille au sauveteur[1]. Depuis quelques années, de même, on a su prendre contre l'incendie les mesures promptes qui faisaient défaut. « On assujettissait autrefois à une amende le particulier dans la maison duquel le feu avait pris ; qu'arrivait-il ? Le particulier voulait éteindre lui-même, n'appelait personne, la maison était embrasée, et bientôt le quartier. Aujourd'hui, au moindre indice de feu, on peut appeler et s'adresser directement au dépôt où sont les pompes et les gardes-pompes, avec leurs casques, leurs haches, et il n'en coûte absolument rien pour être secouru. C'est aux soins de M. de Sartine que l'on doit les précautions les plus sages, les mieux mesurées et les mieux vues[2]. » La distribution des eaux de la Seine dans les maisons est désormais une charge de la ville, et ce service compte parmi ses dépendances le soin d'assurer les maisons contre ce terrible péril. Beaucoup d'entre elles portent déjà l'inscription M. A. C. L.[3]. Jadis, quand il arrivait quelque accident, on n'avait rien sous la main pour porter secours aux blessés ; il fallait les transporter chez eux sur une planche ou sur une échelle et au prix de cruelles souffrances. Tous les corps de garde sont munis maintenant de civières et chez tous les commissaires on trouve des bandes, des compresses, de la charpie. Mieux vaudrait encore « une chambre basse et commode », avec un lit, des instruments et des remèdes, c'est-à-dire une ambulance. Mais c'est déjà beaucoup que de n'être plus pris au dépourvu dans ce danger infernal que tous les Parisiens courent de tomber sous les roues des voitures[4]. A ce propos encore, la police des rues ne réclamerait-elle point aussi de bonnes lois protectrices des chevaux contre la brutalité des charretiers[5] ?

On voit que Mercier a l'œil à tout, que ses doléances portent juste, et que tôt ou tard elles auront satisfaction. Il

1. I, 135, 137.
2. I, 199.
3. X, 172.
4. II, 61 ; VIII, 257.
5. V, 14.

n'a certes pas ménagé les plaintes contre l'odieux charnier des Innocents qui entretenait la pestilence au cœur même de la ville[1]. On vient enfin de le fermer[2]. Les démolitions se multiplient suivant son vœu ; plus de maisons sur les ponts, plus d'obstacles aux grands courants d'air de la rivière[3]. Le scandale des hôpitaux est en voie de réparation et il existe chez les Frères de la Charité jusqu'à deux cent cinquante lits où l'on couche seul[4].

C'est encore un beau succès remporté par l'humanité que le grand soin donné à la fabrication du pain : une école de boulangerie a été créée à Paris et les fraudes coupables des pétrisseurs sont punies. Voilà un progrès dont Mercier fait honneur à la chimie et l'alimentation humaine attend d'elle bien d'autres merveilles[5]. Rien qui presse davantage : le peuple est empoisonné par une odieuse et savante falsification des vins et des denrées[6], et il serait nécessaire par dessus tout qu'on instituât un conseil de santé pour les réprimer[7]. L'hygiène publique exige encore beaucoup de réformes. C'est fort bien fait d'avoir construit des égouts — Turgot avait commencé ce grand travail —, mais on ne les cure pas et ils sont en danger de se combler, au grand détriment de la santé des Parisiens[8]. Surtout il faudrait à ceux-ci de larges espaces pour se baigner à l'aise. On vient, il est vrai, d'ouvrir une école de natation, mais ce n'est qu'un premier pas, et la moitié du peuple de Paris ne se lave jamais[9]. Le travail réclame son assistance comme la santé : Mercier rêve l'institution d'un bureau où se négocieraient toutes les offres et les demandes d'emploi ; il s'offrirait de grand cœur à le diriger[10]. Mais pour marcher à pas lents, le progrès n'en vient pas moins à son heure, et justement c'en est un, et des plus notables, qui s'est accompli par la création d'un Mont-de-piété[11].

1. *An 2440*, I, 11 ; *T. de P.*, I, 253.
2. II, 329 ; IX, 322.
3. XI, 1.
4. XII, 35.
5. VIII, 135 ; XII, 240.
6. II, 18 ; VII, 46 ; XII, 275.
7. II, 327.
8. VII, 202.
9. IX, 200 ; XI, 266.
10. VI, 171.
11. III, 194.

Enfin, il n'est pas jusqu'aux lieux de souffrances, jusqu'aux prisons qui ne témoignent de la sollicitude d'un gouvernement paternel. Mercier a encore dans les yeux l'horreur de Bicêtre, surtout de certaine « salle affreuse où cinq ou six cents hommes mêlés ensemble s'infectaient mutuellement de leurs haleines et de leurs vices, où le désespoir sourd aigrissait sans cesse des caractères furieux. On n'y pouvait entrer pour leur porter des aliments que la baïonnette au bout du fusil[1]. » Mais cet abominable repaire n'existe plus : même Bicêtre s'est aéré ; et une prison nouvelle, l'ancien hôtel du duc de la Force, ne présente plus rien dans son aménagement de l'aspect sinistre et sordide des anciennes geôles[2].

Ainsi, le généreux roi Louis XVI multiplie les édits de réparation à l'humanité, et, grâce à lui, la philosophie conçoit le meilleur espoir. N'est-ce pas un signe des temps que de voir l'autorité, jusque-là incarnée tout entière aux yeux du peuple dans les collecteurs de taxes et les gens de justice, l'autorité, qu'il connaissait seulement pour en pâtir, quitter ses formes impératives et son ton menaçant, se faire amicale, persuasive, donneuse de conseils familiers ? C'est le spectacle qu'elle présente alors, elle adresse des instructions utiles à l'agriculture, enseigne les meilleurs moyens d'engraisser et multiplier les bestiaux[3]. En même temps il se fonde une société d'agriculture. « Une nation chantante, dansante et versifiante est enfin devenue agricole[4]. »

Tout cela, en somme, permet de bien augurer de l'avenir. De l'enquête privée qu'il a instituée, Mercier n'attend point une meilleure récompense, et c'est avec un innocent orgueil qu'il se rappelle le nom d'un inconnu du XVIe siècle, d'un malheureux fou, Raoul Spifame, qui, lui aussi, avait connu la douceur de s'ériger en législateur du bien et de rendre du fond de son cabinet des ordonnances que l'avenir s'était — chose singulière ! — chargé d'exécuter presque toutes. Il se compare complaisamment à ce réformateur sans couronne et sans mission qui lui ressemble par tant de préoccupations communes, qui, dans ses trois cent neuf

1. VIII, 7.
2. VI, 287.
3. X, 75.
4. X, 114.

édits, a frappé sur le luxe à coups redoublés, favorisé l'agriculture, corrigé les vices du système judiciaire, prescrit la résidence aux évêques, constitué la bibliothèque du roi en dépôt public, etc., etc. Tout émerveillé de se découvrir un ancêtre spirituel auquel il n'avait jamais songé, il se raffermit dans la passion de l'emploi que lui aussi s'est assigné et dont il n'est pas trop déraisonnable, après tout, d'attendre des résultats fructueux. « Qui n'a pas rêvé involontairement à ces grands objets? Qui n'a pas dit quelquefois : Si j'étais roi[1] ? » Zèle tout idéal, sans doute, mais non point tout-à-fait illusoire, puisque l'ardeur du bien se voit parfois exaucée et que Mercier en obtient, de son vivant et sous ses yeux, des gages si consolants. L'espérance, à elle seule, est déjà une foi. Celle de Mercier le transporte ici d'une sainte ivresse. « Tout est lié par des chaînons imperceptibles, s'écrie-t-il, et tout prend aujourd'hui des formes nouvelles. Voici un pont de fer d'une seule arche de quatre cents pieds d'ouverture que l'on va jeter en face de la place Louis XV. Cette arche immense ne vous dit-elle pas qu'on ne fera plus rien d'étroit dans aucun genre? Les ministres feront comme les ingénieurs-architectes, et l'arche de quatre cents pieds d'ouverture prélude visiblement à ma chère année 2440[2]. » L'arche ne se fit pas à la vérité ; on construisit à la place un pont comme beaucoup d'autres. De l'enthousiasme de Mercier à la réalité bien davantage encore il y eut lieu de rabattre, mais l'élan ne fléchit pas dans ce vaillant cœur qui croyait par dessus tout à la vertu du généreux vouloir.

XIII

Comment, d'ailleurs, ne se persuaderait-il pas que l'instigation, telle qu'il la conçoit, est utile, quand il se garde

1. VII, 102. Raoul Spifame est l'objet d'une des curieuses études de Gérard de Nerval réunies sous le titre de : *Les Illuminés*, Paris, Michel Lévy, 1868. Disons que la découverte du nom de cet oublié ne revient pas tout entière à l'érudition de Mercier. Un recueil d'écrits de Spifame venait peu auparavant d'être publié par un M. Auffray. V. *Journal des Dames*, déc. 1775, p. 249.

2. VIII, 286.

si bien de la rendre trop présomptueuse? Auxiliaire moral de ceux qui agissent et gouvernent, il n'en exige pas la recherche de l'absolu. Il voit que la politique est hasardeuse et les hommes imparfaits. S'agit-il de juger les consciences ou les actes, il est le moins intraitable des adversaires et le plus équitable des critiques. Entre les idées contraires il sait tout ce que l'on trouve de tempéraments, et du pour au contre combien il est de degrés intermédiaires. Il ne divise pas le monde en deux parties, celui dont il est et celui dont il n'est point ; pas plus qu'il n'accepte de consignes, il ne prononce d'exclusions systématiques. Il sent à merveille qu'il y a du plus et du moins dans les affaires humaines et que l'on erre à vouloir trop dogmatiser. Bref, il résout ce rare problème, ne pensant jamais sans passion, de penser néanmoins sans partialité.

Philosophe, et partant ennemi des croyances forcées, il n'a, nous l'avons vu, aucune haine contre l'Église. A la différence de tant d'autres parmi ses contemporains, il ne confond point l'émancipation avec l'aversion, et, s'il soustrait à la contrainte les franchises de sa conscience, du moins se garde-t-il de méconnaître et de calomnier le haut pouvoir moral dont il a décliné la tutelle, d'en contester les bienfaits et d'en répudier les secours. Loin de lui inspirer irrévérence ou aigreur, les idées religieuses se traduisent sous sa plume en paroles de respect et d'amour[1]. Quoique la

1. A côté du sincère sentiment religieux qui l'anime, il faut faire la part d'un certain esprit de prudence qui s'accuse curieusement dans le morceau que voici : « Comment un augure peut-il rencontrer un autre augure sans sourire? disait Cicéron. Il lui était permis de sourire, mais tout bas, et point d'éclater, car on peut reconnaître le ridicule d'une chose et, lorsqu'elle est liée à la machine politique, la respecter, non dans sa source, mais dans ses effets. Mépriser ouvertement ces cérémonies, ces dogmes, ce culte qui retient, anime, soutient, amuse, console la multitude, est la preuve d'un esprit évaporé. Il faut des signes sensibles pour le peuple, et qu'importe le signe? C'est le frein mis au coursier fougueux : qu'il soit d'or, de fer, de bois, il dirige. Dès que l'homme est en société, il lui faut des courroies. Cela n'empêchera pas le philosophe de parler contre les abus du culte quand la religion est intolérante, tyrannique, persécutrice, attentatoire à la liberté de l'homme, trop féconde en minuties. Il doit dévoiler le crime des ministres, mais ses traits ne doivent pas retomber sur la sainteté du culte, nécessaire à toute société, à tout individu »... Il ajoute même ce dernier mot, décidément excessif : « et qui doit se confondre avec les lois civiles. » *Papiers de M. Duca.*

foi positive soit contre lui, il n'est point, lui, contre elle. Ce n'est pas de vaincre qu'il se soucie, mais de concilier. La doctrine de l'Évangile, si on l'en croit, ne fait qu'un avec la religion naturelle ; on dirait d'un malentendu qu'il s'efforce de dissiper. L'une avec l'autre, il les sollicite de se confondre et s'identifier, et si l'entreprise peut à bon droit paraître téméraire, du moins témoigne-t-elle assez du sentiment que le christianisme inspire à Mercier. Il a sur Jésus-Christ des paroles de la plus religieuse émotion. « Ce nom m'a toujours terrassé de respect... Le christianisme, dans son origine, fut un retour à la loi naturelle... Quelle doctrine que celle de Jésus ! Toutes les vérités naturelles y sont établies et développées ; toutes celles que l'homme ignorait ou sur lesquelles il ne pouvait former que des conjectures et qu'il lui importait de reconnaître avec certitude, y sont annoncées. Il n'est aucune de ces vérités qui ne s'accorde avec les idées que nous avons de la sagesse de l'Être Suprême, de sa bonté et de sa justice. Le culte prescrit est digne du Dieu qui en est l'objet : c'est le culte de l'esprit et du cœur ; l'homme y apprend sa noble origine, sa destination et sa fin... La morale chrétienne serait la base d'une excellente constitution politique... C'est la morale de Jésus qui, toujours vivante dans une foule de cœurs élancés vers le ciel, rétablit une sorte d'égalité en faisant vivre les pauvres et en exerçant en leur faveur les actes renaissants d'une charité inépuisable ; c'est la morale de Jésus, enfin, qui soutient ce colosse politique et qui s'oppose à sa corruption totale et à sa dissolution[1]. »

On reconnaît ici le souffle du Vicaire Savoyard, avec quelque chose de plus chrétien encore peut-être ou de plus proche du sanctuaire. A ce degré, l'empire du sentiment n'empêche sans doute pas les répliques ou les murmures de la raison, mais ils gardent quelque retenue, et, même en l'absence d'un système dogmatique, ce sont les raisons du cœur qui l'emportent. Choses et gens d'église, s'il les prend à partie, c'est contre eux la cause des âmes pieuses qu'il sert[2], et non point celle des esprits forts. La procession de la Fête-Dieu, l'assemblée qui se presse à la messe de mi-

1. x, 174-181, *passim*.
2. III, 75.

nuit [1] le choquent comme des spectacles dénués de dignité, comme des inconvenances. Sous les voûtes de Notre-Dame, où nous savons qu'il se complaît, il s'abandonne à de tout autres émotions qu'une piété d'archéologue et, quand on déshonore l'orgue, le plus noble des instruments, en y jouant, durant l'élévation de l'hostie et du calice, des ariettes et des sarabandes [2] », c'est par des textes sacrés, des décrets de conciles qu'il rappelle les profanateurs au devoir.

Je n'irai point toutefois jusqu'à dire que chez lui l'observation satirique ne passe jamais le seuil de l'église. Et, par exemple, dans le voisinage du confessionnal, elle s'exerce sur « le troupeau demi-contrit des pénitents ayant livre ou chapelet en main. Il est composé ordinairement de quelques bourgeoises hypocrites ou sincères, de plusieurs vieillards qui songent à leur fin et de beaucoup de servantes qui passeraient pour voleuses aux yeux de leurs maîtresses, si elles ne se confessaient pas. On y mène de force les écoliers, et quand le confesseur en a entendu un, il sait la confession de toute la bande. » Sur les mines, Mercier se divertit à augurer des consciences, à conjecturer le genre d'aveux devenu le plus familier à l'oreille du prêtre. Il avise un jeune homme bien embarrassé : pour se marier, force lui est bien de faire acte de soumission. On le traite honnêtement, on ne lui rend pas l'épreuve trop rude. Les confesseurs ont des clientèles fort diverses. « Il y en a qui se dévouent au soin d'écurer les consciences des crocheteurs, des fiacres et des savoyards. De gros péchés bien lourds tombent crûment dans leurs oreilles non épouvantées, tandis qu'à deux pas de là des péchés délicatement voilés qu'on fait entrevoir plutôt qu'on ne les avoue frisent légèrement le nerf auditif sans le blesser. » Ce dernier cas est plus rare : les femmes de qualité ne vont guère à leur paroisse, et l'on « y a perdu la carte de leurs péchés ingénieux et mignons » [3].

Pareillement, s'il le rencontre sur sa route, Mercier prendra fort bien licence d'esquisser en passant le tableau que voici : « Un dais usé, sale, mais portatif, que les deux premiers galopins soulèvent, une lanterne ou un flambeau de poix-résine, un porte-sonnette, un bedeau en gamaches et

1. XI, 216.
2. II, 79.
3. VI, 164-167, *passim*.

tout clopinant, voilà l'appareil qui s'achemine vers le logis du moribond. Le ciboire est habillé de quatre petits morceaux d'étoffe, la sonnette avertit le peuple de se mettre à genoux, les fiacres et les équipages s'arrêtent, mais les maîtres ne descendent pas de voiture, on baisse les glaces et l'on s'incline légèrement à la portière. Quand les cochers sont sourds, le porte-sonnette redouble le son de sa petite cloche. L'hérétique ou celui qui craint de se crotter en est quitte pour un quart de génuflexion. Tout le monde a droit de suivre le viatique dans la maison où il est entré et jusque dans la chambre du malade... Le prêtre fait d'une console un autel, il asperge d'eau bénite la chambre en exorcisant les esprits malins, puis il commence une exhortation banale à un mourant qu'il n'a jamais vu, qu'il ne connaît pas. La même exhortation s'applique aux jeunes, aux vieux, aux adultes, aux femmes, aux filles, à toutes les conditions et à tous les états[1]. » Tout cela, pour Mercier, est butin légitime d'observateur : c'est le contraste du solennel et du mesquin, la disproportion des paroles sacrées aux voix qui les prononcent, la majesté des conceptions religieuses en regard de leurs plates enveloppes ; et la plus stricte orthodoxie n'y trouverait elle-même rien à redire.

Si les sentiments de Mercier ne laissent, d'ailleurs, pas de comporter des libertés plus grandes, le ton néanmoins en demeure assez mesuré. Pour communiquer aux enfants la notion des choses saintes, « l'inintelligible » catéchisme de Paris n'est point du tout son fait, et il y préférerait de beaucoup quelque clair traité de morale ou de droit naturel. « Ils se remplissent la mémoire de ces mots sans idées, et se forment à parler le reste de leurs jours sans avoir la conscience de ce qu'ils disent... Comment abuse-t-on à ce point de la première aurore de l'intelligence humaine[2] ? » Disposé, comme nous le connaissons, à l'égard des couvents, il ne fait non plus aucune difficulté de médire des séminaires où l'on jeûne et où l'on s'ennuie, où l'on n'a, dans l'âge de l'appétit et de la puberté, que des questions de théologie à se mettre sous la dent, où l'on s'instruit enfin à l'intolérance. On ne peut dissimuler qu'il y a quelque mauvaise humeur dans ce passage : « Le troupeau, en gé-

1. v, 76, 77.
2. II, 90.

néral, est stupide, parce qu'il est composé d'une espèce de paysans qui n'ont reçu qu'une éducation collégiale et qui accourent des campagnes s'enfermer dans ces demeures pour aller ensuite se faire sous-diacres et passer de là à quelque emploi de portefaix ecclésiastique. Ces épreuves sacerdotales n'embellissent pas leurs physionomies. Quand on rencontre le noir troupeau, l'on voit dix visages grossiers et laids pour une figure agréable... La laideur est plus caractéristique chez les séminaristes que dans tout autre assemblage d'hommes[1]. »

On s'attend bien, j'imagine, que Mercier ne voit point avec déplaisir les progrès croissants de la tolérance. A bon droit il s'en loue, et nous lui devons là-dessus des renseignements précieux. « La liberté religieuse est au plus haut degré possible à Paris ; jamais on ne vous demandera aucun compte de votre croyance ; vous pouvez habiter trente ans sur une paroisse sans y mettre le pied et sans connaître le visage de votre curé. » En fait d'obligations, chacun n'est tenu que de faire baptiser ses enfants[2], de rendre le pain bénit et d'acquitter la taxe des pauvres. « Les juifs, les protestants, les déistes, les athées, les jansénistes, non moins coupables aux yeux des molinistes, les *riennistes* vivent à leur fantaisie[3]. » Il n'y a pas si longtemps, d'ailleurs, et Mercier a fort bien connu la fameuse querelle des billets de confession, la guerre intestine allumée par le zèle de Christophe de Beaumont, dont le caractère ne laisse pas de lui inspirer un respect non dissimulé. Le souvenir lui est aussi demeuré du temps où il fallait cacher dans une boîte à perruque le bouillon qu'on envoyait le vendredi à un malade. N'avait-il pas vu, dans sa jeunesse, arrêter et saisir, pour cause d'abstinence, le dîner gras qu'on portait au prince de Condé, de son hôtel au jeu de paume de la rue Mazarine[4]? A la date du *Tableau* au contraire, les boucheries demeurent ouvertes en plein carême. Chacun reste maître et juge de ses pratiques, et l'heureux effet de ce régime est de fermer la bouche aux impies.

1. VII, 158-159.
2. Encore 98 parrains sur cent sont-ils incapables de réciter le *Credo*, VII, 49.
3. III, 87, 90.
4. V, 213.

« On ne dispute plus nulle part sur la religion », et s'il y a bien peu de maisons où le jansénisme et le molinisme agitent encore les esprits, d'autre part, « on a l'air d'un sot écolier qui n'a rien vu et rien entendu quand on se met à déclamer contre les mystères et les dogmes. Il n'y a plus que les garçons perruquiers qui fassent des plaisanteries sur la messe », et « il n'y a rien qui annonce un plus mauvais ton que de vouloir railler un prêtre dans une société... On ne scandalise plus personne, et l'on n'est plus scandalisé [1]. » Grande victoire que les lumières ont remportée sur l'un et l'autre fanatisme [2].

Nul doute, à ce titre, que Mercier ne s'en félicite, mais je n'oserais dire qu'il en ressente une joie sans mélange. Ce laisser-aller si propice à la paix civile s'accorde trop bien avec « l'insouciance générale qui caractérise aujourd'hui, à ce sujet, tous les hommes de la capitale qui ne sont pas peuple [3]. » C'est un bien évidemment qu'on soit libre de ne pas aller à la messe, mais on use si largement de la permission ! « Depuis dix ans, le beau monde ne va plus à la messe, on n'y va que le dimanche pour ne pas scandaliser les laquais, et les laquais savent qu'on n'y va que pour eux. Quant au petit peuple, il y va encore. » Mais il commence à se passer des vêpres, que le beau monde appelle l'opéra des gueux. Les églises ne sont guère remplies qu'aux jours des grandes cérémonies. « Les femmes composent au moins les trois quarts de l'assemblée. On va dans le carême entendre les prédicateurs un peu renommés pour juger leur style, leur éloquence et leur débit [4]. » De même, aucune im-

1. III, 72, 90. Un prédécesseur de Mercier écrivait dès 1759 : « On aurait horreur de passer pour athée, mais il est glorieux, il est de mode d'afficher le déisme. » *Tableau du siècle par un auteur inconnu*, p. 13.

2. Sur l'antique fanatisme, à la bonne heure. Mais le nouveau entendait-il toujours si facilement raison ? Voici un passage de Linguet qui donne fort à penser sur un odieux travers dont nous ne connaissons que trop l'insolente fortune. Le fanatisme religieux est, écrit-il, « bien moins redoutable aujourd'hui, bien plus aisé à contenir que le fanatisme philosophique... Les philosophes aujourd'hui sont aussi ennuyeux, aussi dégoûtants avec leurs déclamations contre le fanatisme et les prêtres que l'étaient dans les siècles passés les théologiens avec leur controverse. » *Annales politiques, civiles et littéraires*, 1777, II, 73.

3. III, 91.

4. III, 70, 88; IV, 152. « Le petit peuple croit tout, le bourgeois

portunité ne tourmente les derniers instants des moribonds, sauf peut-être quand il s'agit d'âmes illustres à sauver, et ce respect de la conscience vaut qu'on le loue. Pourtant Mercier n'est point trop à l'aise pour en approuver les suites. Regardez-y plutôt. On attend que le malade agonise : « alors, on envoie en hâte à la paroisse, le prêtre essoufflé accourt avec les saintes huiles. Il n'y a plus personne : la bonne intention est réputée pour le fait. On commande un convoi de cent pistoles et l'on a à l'enterrement un simulacre de confesseur en robe théologale qui n'a jamais vu le mort en vie ; on lui donne un louis d'or et un gros cierge pour cette complaisance [1]. » De la sorte, les convenances sont sauves et le sage a pris congé des vivants sans donner de scandale.

Tout de même, Mercier, si on le forçait dans ses derniers retranchements, ne trouverait pas si déraisonnable l'évêque qui souhaitait quelques bons sacrilèges plutôt que tant d'indifférence. Philosophe, à la bonne heure, il l'est, tenez cependant pour certain qu'ayant à faire cette observation : « Il y a plus de cent mille hommes qui regardent le culte en pitié [2] », il ne songe aucunement à s'en réjouir. Il ne se range point du côté de ceux qui abusent de la victoire : bien plutôt tendrait-il à la trouver trop complète. Il a beau en vouloir au fanatisme, sa philosophie lui persuade malaisément que les croyants, les gens de foi soient bons à pourfendre : c'est à eux que va sa sollicitude ; n'auraient-il pas été trop meurtris par aventure? et le sentiment religieux serait-il si malade qu'on le dit?

C'est avec un soupir de soulagement véritable qu'il recueille les indices du contraire. « Malgré les attaques de l'incrédulité et des passions perverses, la religion de Jésus domine. Ils sont pleins et nombreux, les temples où l'on prie en son nom [3]. » Et, un beau jour qu'il assiste dans le faubourg Saint-Laurent à la procession du Grand Pardon, sa philosophie éclate en allégresse : « Qu'on dise que la religion n'est pas triomphante, tandis que deux cent mille

doute de tout, le bel esprit raisonne sur tout, les grands ne croient rien. » *Tableau du siècle par un auteur inconnu*, p. 9.

1. III, 88.
2. *Ibid.*
3. X, 180.

hommes accourent à ce pieux spectacle et que les politiques de toutes les cours souveraines s'inclinent devant le passage du dais ! Non, la religion n'a pas souffert de toutes les attaques qui lui ont été portées par les incrédules. Entrez dans les églises, elles sont pleines ! Visitez les confessionnaux, ils sont remplis ! Trois mille messes se disent par jour ! Pas un reposoir n'a perdu une fleur depuis quarante ans ! Aucun coup d'encensoir ne s'est abaissé d'une ligne ! Tous les cris des incrédules ne sont que des murmures impuissants et perdus[1] ! »

Bien certainement, Mercier, qui ne raisonnait pas avec ses enthousiasmes, dépasse ici sa pensée ; et on aurait tort d'interpréter à la lettre des paroles enflammées après lesquelles il ne lui resterait plus qu'à rentrer dans le giron de l'Église. Non, ce qui prend ici fait et cause pour la foi positive, ce qui se sent, avec elle, tiré de péril, c'est le sentiment religieux, sentiment si puissant et si fort dans le cœur de Mercier, si étroitement d'intelligence avec un libéralisme philosophique d'une rare mansuétude, qu'il a besoin de se préserver contre la philosophie telle que d'aucuns l'entendent, contre l'esprit d'agression qui l'inspire et les entreprises de haine qu'elle suscite. C'est là, il faut l'avouer, une disposition d'esprit dont l'éminente générosité et la largesse singulière permettent à Mercier de comprendre bien des choses qui, par l'effet de la passion humaine, s'opposent ou s'excluent le plus souvent. Et ses jugements ne peuvent manquer d'en recevoir un grand poids.

Car on ne peut guère cependant taxer de complaisance un homme tout dégagé des attaches qui retiennent les fidèles, un homme qui pense et parle librement sur les abus qu'il rencontre, en matière religieuse comme en toute autre. Et je ne prétends pas lui imputer à hardiesse telle page sur ces abbés profanes et oisifs, si communs alors à Paris, « qui ne servent ni l'Église ni l'État, qui vivent dans l'oisiveté la plus suivie et qui ne font que des inutilités et des fadaises ». Un Père de l'Église, lui-même, aurait en effet souscrit, si même il ne les eût renforcées, à des réflexions sévères comme celle-ci : « On voit sous le nom d'abbés beaucoup de petits housards, sans rabat ni ca-

1. XII, 99.

lotte, avec un petit habit à la prussienne, des boutons d'or et chapeau sous le bras, étaler une frisure impertinente et des airs efféminés. Piliers de spectacles et de cafés, ou mauvais compilateurs de futiles brochures, ou faiseurs d'extraits satiriques, on se demande comment ils appartiennent à l'Église... Au grand scandale de la religion, tout cela se souffre, et pourquoi ? Je n'en sais rien. Prend l'habit ecclésiastique qui veut, même sans tonsure[1]. » Le même Père de l'Église n'aurait non plus trouvé rien à reprendre au chapitre qui concerne la chasse aux bénéfices[2], ni à celui qui regarde les évêques non résidents, rassemblés à Paris pour y fuir les contraintes de leur état et consommer « des biens qui leur ont été confiés pour le soulagement de leurs ouailles »[3].

Mais bien décidément il fallait être philosophe pour s'aviser du correctif que voici : « On a remarqué que les évêques qui accomplissent inviolablement la loi de la résidence (ce qui forme le petit nombre) avaient une piété minutieuse, inquiète, turbulente, toujours prête à dégénérer en fanatisme, qu'ils vexaient les habitants par un zèle aveugle et inconsidéré, tandis que les autres, non résidents, avaient des lumières, de la tolérance, aimaient la paix et ne persécutaient personne[4]. » De sorte qu'à tout prendre, l'abus a du bon et qui peut-être en compense le mal. Philosophe encore et à plus forte raison, il fallait l'être pour s'exprimer sur le clergé en ces termes, tout à la fois si modérés et si incisifs : « Le corps qui a le moins de préjugés, c'est le clergé, il fait très bien ce qu'il fait, il connaît le cours et l'ascendant des opinions régnantes, il a reconnu sa véritable position, il fait quelquefois le fanatique dans ses mandements et il ne l'est pas. Il fixe les yeux en tremblant sur le précipice où la loi des destins l'entraîne, il en recule l'époque qu'il juge lui-même inévitable, mais il l'éloigne en n'affectant ni crainte ni audace et, mettant à profit les passions de tout ce qui l'environne, il se défend de ces passions indiscrètes qui agitent les autres corps et les empêchent de marcher droit vers un but unique... Ce corps me paraît doué de la politi-

1. I, 271, 273.
2. IX, 250.
3. I, 274.
4. I, 276.

que la plus fine et jusqu'ici la plus heureuse. Moins persécuteur que jamais..., satisfait tant que l'extérieur du culte ne recevra aucune brèche, il laissera passer les opinions contraires sans leur opposer une digue imprudente, car il sent bien qu'il leur donnerait un volume et une force plus considérables[1]. » Une telle franchise ne sent point la docilité d'esprit, et la bienveillance ici est au moins balancée par la pénétration.

Quand on donne à soi-même et aux autres de ces gages d'indépendance, on est bien fort pour louer. Le même homme qui ne se refusait pas quelque petite malice sur le chétif appareil des secours spirituels portés aux mourants, n'est guère récusable pour manque de sens critique quand, dans un élan de tendre et intelligente sympathie, il trace, après le tableau qu'on a vu plus haut, celui-ci, qui est tout symétrique et si différent : « Je rencontre le viatique : deux pauvres gens du peuple le suivent, deux autres portent le baldaquin jadis rouge, le prêtre hâte sa marche, un bedeau et un porte-sonnette précèdent et sautent les ruisseaux. Je suis, on s'arrête à la porte d'une allée sale et ténébreuse, le prêtre enfile un escalier noir et tortueux, monte dans une espèce de grenier où sont toutes les horreurs de l'indigence. C'est une vieille femme, rebut de tout ce qui l'environne, qui est étendue sur une paillasse à demi-pourrie. Dans ce grand abandon, le prêtre souleve sa tête expirante et lui dit : « Femme, tout le monde vous oublie, et moi, je viens vous trouver. Je vous apporte le Souverain de l'univers, votre Dieu. Il vient vous visiter. Une meilleure vie vous est destinée : souffrez pour Dieu qui vous éprouve et qui vous attend dans le sein de sa miséricorde. » Cette femme abandonnée ouvre les yeux, pleure de joie, entend autour d'elle des paroles qui la consolent et qui la fortifient. La misère la détachait de la vie, la religion achève sans peine le sacrifice, elle est toute à l'espérance... Je fus touché, je pleurai d'attendrissement, je respectai ces fonctions augustes et charitables. L'imposant de la religion remplissait cet étroit grenier. Je descendis à la suite du prêtre par l'escalier tortueux où il continuait les prières, il tenait d'une main le Saint des Saints et de l'autre une vieille corde qui pouvait

1. IV, 229-231.

se rompre, il conservait la même dignité et le même zèle qu'il aurait pu apporter dans un palais où toute une valetaille aurait porté torches et flambeaux[1]. »

Être possédé jusqu'au fond des entrailles d'une ardeur de philantropie réformatrice, sentir l'imperfection des choses d'autant plus douloureusement qu'on en souhaite davantage le redressement, et, avec cela cependant, ne point céder aux démons jumeaux de la destruction et de l'ingratitude, ne point mettre, de parti pris, l'idéal à l'opposé de la tradition, ne point dilapider, à la poursuite de gains nouveaux, tout le patrimoine spirituel des ancêtres; mais au contraire faire état des plus hautes entre les forces morales héritées du passé, liguer avec elles ses croyances personnelles, en appuyer ses desseins propres et solliciter, en vue de l'avenir rêvé, le concours de leur efficace, voilà assurément un exemple rare et noble qui atteste une âme aussi sincère, aussi juste qu'éloignée de l'infatuation, et voilà aussi une garantie éminente contre les séductions du sens propre et les iniquités de l'esprit de système.

XIV

Même impartiale, nous allons le voir, et même sereine judiciaire dans les vues politiques auxquelles l'inspection de Paris conduit Mercier. Pas plus que l'autorité religieuse, l'autorité civile ne lui est en haine par cela seul qu'elle est l'autorité. Il fait ses réserves et garde des mesures. Nul homme ne s'en est moins laissé imposer par les mots et n'a été plus sagace à en distinguer les choses. La colère ne lui égarait point le jugement, et pourtant Dieu sait qu'il entrait dans de belles colères contre les lois et contre les hommes, contre l'arbitraire et contre le privilège, et qu'alors ni le respect de la coutume, ni la superstition de la forme ne lui eussent fermé la bouche.

Par exemple, il est prompt à déplorer ce rempart presque infranchissable que l'étiquette élève entre le roi et la vérité. « La bienséance de palais défend à qui que ce soit de parler d'affaires au roi, et cette règle s'étend si loin qu'il

1. XI, 119-121.

faudrait la volonté expresse de Sa Majesté pour qu'un sujet osât entrer ou dans l'ensemble ou dans les détails[1]. » D'ailleurs, le prince ne vit entouré que de gens de cour rompus à l'usage du lieu et soucieux de leurs seules ambitions. Il n'a presque jamais l'occasion d'entendre le franc avis d'un particulier sur des choses de sa compétence. L'intérêt public s'en trouve fort mal et les besoins les plus urgents attendent longtemps leur satisfaction, du moment que les coutumes établies conspirent à entretenir la personne royale dans la paresse d'esprit et dans l'inexpérience.

L'infaillible effet de cette séparation morale, de cette opposition de fait entre le roi et le sujet, c'est de maintenir et de perpétuer, contre la justice, contre le bien et l'utilité de l'État, des lois, institutions et prérogatives établies au profit de quelques-uns et dommageables à presque tous. Ainsi, le régime de faveur dont jouit la noblessse : en province, avec ses droits féodaux, ses impôts particuliers qui aggravent encore la charge du peuple; à la cour, avec toutes les pensions, dignités et places qu'on lui réserve. Cette inégalité, Mercier ne serait pas de son temps s'il ne la trouvait odieusement pesante; et c'est bien l'accent d'un contemporain de Beaumarchais qui sonne dans une protestation comme celle-ci : « La noblesse sert-elle mieux dans les armées que cette foule de soldats intrépides qui, sortis des classes du peuple, ont tout aussi bien qu'elle l'honneur pour mobile?... Depuis que l'éducation a donné aux hommes à peu près les mêmes lumières, ils sont également propres au service de la patrie... Aujourd'hui que la noblesse n'a ni plus de vrai courage, ni plus de vrai génie que la portion éclairée et patriotique de la nation, l'égalité revient insensiblement et de plein droit. Les services rendus au trône, à la nation, aux arts, ne doivent plus se distinguer d'après des syllabes plus ou moins longues; l'homme plus que jamais est le noble fils de ses œuvres[2]. »

Ainsi encore, ces charges et offices divers, multipliés au-delà de toute utilité, convertis souvent en propriétés personnelles et dès lors détournés de leur esprit véritable, de l'exact service du public, pour profiter à leurs seuls titulaires. Ainsi, le règne des commis, puissance à qui on vient

1. IX, 13.
2. VIII, 232-234.

d'appliquer le nom nouveau de bureaucratie[1], ces scribes innombrables qui pullulent partout, aux fermes, aux postes, aux douanes, aux messageries, « qui vous molestent, vous impatientent et dont la besogne inutile n'est qu'une charge pour l'État », fonctionnaires pour lesquels il a fallu inventer des fonctions, machines à noircir quittances, registres et bordereaux, afin d'immortaliser un paiement de douze sous et jusqu'à l'entrée d'une bouteille de vin ou d'un chapon dans Paris[2]. Et la finance avec ses expédients ruineux, » ce trésor qu'une armée d'employés s'occupe sans trêve à remplir, en exprimant la substance de la nation et qui pourtant est toujours à sec ! Mercier observe avec terreur le jeu de cette terrible pompe aspirante et foulante « qui fatigue à l'excès le corps politique, jusqu'à ce qu'il tombe de lassitude et d'épuisement. A cette époque, ajoute-t-il avec une singulière énergie, la France est en nage, la sueur lui découle du front. Supportera-t-elle encore longtemps ce violent exercice[3] ? » A s'épuiser de la sorte, qui pourtant enrichit-elle? Non point l'État, c'est-à-dire en fin de compte elle-même, ainsi que l'exigerait une circulation saine de la fortune publique, mais les intermédiaires, les fermiers, les sangsues de tout ordre. « L'administration devient un agiotage perpétuel. Les banquiers sont les dominateurs de la France[4].

Pareil outrage au bon sens, pareil lieu de s'indigner si l'on considère l'énorme et onéreux appareil de la justice, où, de haut en bas, tout semble fonctionner à contre-sens, au mépris de ses fins naturelles, à la seule convenance des officiers de tout ordre qui en vivent, s'y retranchent et font échec à la moindre réforme. C'est là qu'on voit la plus malaisée, la plus austère de toutes les tâches, celle de prononcer sur les différends et de juger les actes, départie, contre argent, à tels jeunes hommes qui affectent des allures militaires, s'entretiennent de chevaux et de filles, rougissent de leur robe[5] et se piquent d'ignorer le droit. En quoi, d'ailleurs

1. IX, 93.
2. X, 19, VII, 153, II, 113.
3. I, 228.
4. II, 66.
5. « L'un affecte un air d'étourderie et de légèreté qui le ferait aisement prendre pour un page. L'autre affiche la coquetterie et, toujours musqué comme une fouine, donne des vapeurs à nos petites-mai-

ils ne sont que sincères, car on les soumet à des examens illusoires, et le marquis d'Argens a pu dire qu'il ne faut guère plus de science pour être conseiller au Parlement que pour être fermier-général. Et que dire des formes surannées, du jargon barbare, de l'enchevêtrement des juridictions, du chaos de la législation et du dédale de la procédure? Que dire de tant de ténèbres, de broussailles et de pièges où vivent, comme dans leur élément naturel, tous les gens de chicane, avocats emmaillottés de textes et roidis dans l'orgueil de leur corps, procureurs et huissiers, vampires publics et privilégiés que le public engraisse à rédiger des grimoires illisibles, ignorés de tous et même des juges. Il y a environ huit cents procureurs et cinq cents huissiers qui vivent d'encre répandue à grands flots, roulent carrosse et s'enrichissent en peu d'années. De là, une justice si lente, tant d'obscurités et de surprises pour les juges les mieux intentionnés ; de là tant de mémoires remplis d'injures et tant d'inextricables arguties, tellement incohérentes et contradictoires qu'un avocat rompu à la coutume de Paris ne peut suivre un procès à Rouen ; de là enfin l'odieuse lourdeur des frais de justice, les vexations infinies que la ferme du papier timbré inflige aux plaideurs.

Forme et fond, esprit et lettre, tout est pour confondre la raison et alarmer l'humanité. A l'exception des affaires commerciales qui relèvent de la procédure claire et expéditive des juges-consuls, les autres sont sujettes à tous les retards, à toutes les complications et à toutes les entraves. Le plus sûr de son droit, le plus patient à le réclamer court le risque de se voir purement et simplement réduit au silence par une évocation au conseil. Mercier en savait quelque chose[1]. Le moins contendant des hommes n'est jamais certain de ne point trouver en travers de son chemin quelque arrêt ou règlement qui tourne à mal ses prétentions les plus légitimes. Veut-on simplement gagner sa vie et se livrer à quelque innocent travail, ce sera grand miracle si on ne fait rien de défendu, tant les privilèges des métiers sont restrictifs et captieux. « On dépouille publi-

tresses. » Bien peu pratiquent « cette bienséance qui... doit distingue un mousquetaire d'un juge. » *Tableau du siècle par un auteur inconnu*, p. 35.

1. II, 22-43 *passim*; III, 1-10, *passim*.

quement une femme qui porte sur son dos et sur sa tête une quarantaine de paires de culottes; on saisit ses nippes au nom de la majestueuse communauté des fripiers. On enlève le misérable étalage d'un vendeur de boucles, parce qu'il a offensé les droits imprescriptibles de quincailliers privilégiés. On arrête un homme en veste qui porte quelque chose enveloppé sous son manteau. Que saisit-on? Des souliers neufs que le malheureux avait cachés dans un torchon. Les souliers sont enlevés par ordonnance, cette vente frauduleuse devenant attentatoire à la cordonnerie parisienne[1]. »

A des lois civiles oppressives répondent des lois criminelles atroces. Le vol domestique est puni de mort; on monte à la potence pour un mince larcin, aussi l'adoucissement des mœurs amène-t-il, faute de peines proportionnées, l'impunité des voleurs[2]. Et l'inique flétrissure qui atteint les parents du supplicié[3]! Et les tourments monstrueux infligés aux condamnés! Et l'infâme spectacle des exécutions capitales, cet avilissement d'un exemple de terreur qui allume dans la foule l'avidité du sang, cette familiarité sacrilège que peuple et beau monde contractent avec la place de Grève, cette dérision du nom de *roué* employé comme une qualification flatteuse, cet empressement à se ruer autour de l'échafaud où un exécuteur, payé dix-huit mille livres par an, monte, en manchettes de dentelle et l'épée au côté, pour briser les membres d'un misérable; surtout cette scandaleuse affluence qu'attire le supplice exceptionnel d'un Damiens, frappé, à la honte du siècle, du même arrêt qui avait servi en 1610 pour Ravaillac, ces fenêtres disputées à prix d'or et ces lunettes d'approche braquées à l'envi pour ne point perdre un spasme de la lente agonie[4]!

Contrainte, menace ou châtiment, c'est le plus clair des rapports que la société entretient avec les particuliers.

1. VII, 161.
2. III, 74; XII, 121.
3. VII, 234.
4. III, 257-266; IX, 145; VI, 30. Voir notamment avec quelle hideuse voracité le poète Robbé s'en promettait le régal et adjurait son ami Desfriches de n'y point manquer. Lettres publiées par M. Georges d'Heylli sous ce titre : *Le Parlement, la Cour et la Ville pendant le procès de Robert-François Damiens.* Paris, Librairie générale, 1875.

Dans chacun d'eux, elle soupçonne d'avance un délinquant, elle prend en mauvaise part les plus innocentes libertés et se tient toujours prête à faire main-basse. Le Parisien vit épié par la plus vigilante et minutieuse police qui fût jamais. « Dès que deux citoyens se parlent à l'oreille, survient un troisième qui rôde pour écouter ce qu'ils disent[1]. » Tout un régiment *de curieux* déploie les plus savantes manœuvres pour surprendre les secrets de chaque particulier. Nul instant de la vie, nul degré de la société n'est à l'abri de leurs sourdes menées. Tels sont apostés par la politique, tels autres soudoyés par la police. Il y a « les espions de cour, les espions de ville, les espions de lit, les espions de rue, les espions de filles, les espions de beaux esprits. » On se nomme tout bas certains hommes de qualité qui en exercent l'état. Chez soi, portes closes, il serait imprudent de se croire en sûreté. « Le quart des domestiques servent d'espions » et livrent les intérêts les plus cachés[2].

Ruses et artifices, déguisements et métamorphoses ont, dès lors, été portés par la police à une perfection singulière ; et, vraiment pour le plaisir de l'observation, Mercier se divertit presque à nous les décrire : « Celui qui porte une épée le matin, prend le soir un rabat ; tantôt il représente un paisible robin en cheveux longs, tantôt un spadassin l'épée sur la hanche ; le lendemain, ayant en main une canne à pomme d'or, il figurera un financier uniquement occupé de calculs. Les travestissements les plus bizarres ne lui coûtent rien. Il est dans la même journée chevalier de Saint-Louis et garçon perruquier, prieur tonsuré et marmiton. Il visite le bal paré et le tripot le plus infect. Tantôt le diamant au doigt, tantôt la plus sale perruque sur la tête, il change presque de physionomie comme d'habillement, et plus d'un enseignerait à Préville l'art de se décomposer ; il est tout yeux, tout oreilles, tout jambes, car il bat je ne sais comment le pavé des seize quartiers. Tapi quelquefois

1. I, 175.

2. I, 183, 184. Cf. l'*Espion Anglais*. « La société même en recèle. Ces derniers sont d'autant plus dangereux que vous ne pouvez vous en défier. C'est un médecin, c'est un avocat, c'est un chevalier de Saint-Louis, c'est votre ami, c'est votre maîtresse... Dans votre intérieur même, vous n'êtes pas à l'abri des délations : votre valet de chambre est encore gagé pour vous trahir », I, 236.

dans le coin d'un café, vous diriez un homme lourd, triste, ennuyeux, qui ronfle en attendant le souper : il a tout vu, tout entendu. Une autre fois, il est orateur, il a rendu le premier des propos hardis, il vous sollicite à vous déboutonner, il interprète jusqu'à votre silence, et, que vous lui parliez ou que vous ne lui parliez pas, il sait ce que vous pensez de telle ou telle opération[1]. »

C'est pourquoi, à Paris, on est forcé de veiller sur ses paroles, et, même quand il s'agit d'un événement déjà notoire, de n'en rien dire qu'à l'oreille. Taire les vérités qu'on sait, voilà le plus prudent, mais la police, d'ailleurs, s'arrange si bien pour qu'on ne les sache pas. Les nouvelles politiques livrées aux spéculations des promeneurs du Palais-Royal, c'est elle qui prend soin de les fabriquer à sa guise[2]. Et elle ne passe pas pour être trop endurante à la contrebande! Le pauvre colporteur qui cacherait jusqu'à la Bible sous son manteau, si l'on s'avisait de défendre la Bible, court grand risque, avec son ballot de brochures prohibées ; il ne sait pas lire et ne songe qu'à gagner un morceau de pain. N'importe, il ira à Bicêtre et y deviendra ce qu'il pourra. Sur lui, l'autorité trouve son compte à se venger et le plus souvent, pour éviter un éclat, elle préfère ne s'en point prendre à l'auteur[3]. Un pouvoir qui se mêle des affaires des gens avec tant de sollicitude n'a garde de négliger les ressources que lui fournit la poste. Pour savoir ce qu'il y a dans une lettre, c'est un bon moyen que de la lire, et l'*amollisseur* de cachets ne chôme point. On est averti, et il en résulte quelque timidité à s'épancher complètement[4].

Cette inquisition perpétuelle, si savante à s'insinuer par toutes les fissures jusqu'au plus secret du foyer domestique et presque du for intérieur, c'est un homme qui la meut, la dirige, en recueille et en rassemble tous les fruits, un homme investi, par sa charge, de la puissance la plus illimitée et la plus redoutable, le lieutenant de police. La liberté personnelle des Parisiens est presque entièrement à sa merci : ils en ont conscience et semblent en avoir pris leur parti. « Je marche tranquillement dans la rue ; un

1. I, 176, 177.
2. V, 260.
3. I, 178; VII, 19.
4. XII, 46.

jeune homme assez bien mis me précède. Tout à coup quatre estafiers sautent sur lui, le tiennent à la gorge, l'entraînent, le pressent contre la muraille. L'instinct naturel m'ordonne d'aller à son secours; un tranquille témoin me dit froidement : « Laissez, ce n'est rien, c'est un enlèvement de police. » On met les menottes au jeune homme et il disparaît. Ou bien, c'est dans l'escalier d'une maison paisible qu'il s'élève de nuit une rumeur insolite. « Le lendemain, un voisin qui a entendu du bruit dans la maison demande ce que ce pouvait être. — Rien, c'est un homme que la police a fait enlever. — Qu'avait-il fait? — On n'en sait rien : il a peut-être assassiné ou vendu une brochure suspecte. — Mais, Monsieur, il y a quelque différence entre ces deux délits. — Cela se peut, mais il est enlevé. » On s'est saisi de lui sans lui montrer aucun ordre ; il ne sait où on le conduit ; le voilà en route pour la Bastille, ou Ham ou Pierre-Encise. « D'où part l'arrêt de proscription? Vous ne pouvez le deviner au juste [1]. »

Aux prises avec une puissance si exorbitante, que deviennent ceux qui n'ont pas de crédit, ni de répondants, la foule des gens sans aveu? Il est inévitable que des erreurs et des injustices se commettent, surtout si l'on songe que le lieutenant de police ne peut tout voir par ses yeux. Il y a des subalternes, des exempts, des satellites que force est bien de croire sur parole et dont une autorité aveugle sert les calculs intéressés ou les vengeances. Tout ce qui n'a pas la conscience bien nette leur est taillable a discrétion. « Ainsi la liberté des misérables et derniers citoyens aurait un tarif et l'on grèverait de cette étrange imposition la portion nombreuse des prostituées, des joueurs de profession, des empiriques, des colporteurs, des escrocs, des chevaliers d'industrie, etc., tous gens qui font le mal et qu'il faut punir, mais qui en font encore davantage quand ils sont obligés de payer et d'acheter pour un certain temps le privilège de leurs désordres [2] ! » Encore le scandale de la punition l'emporte-t-il sur celui de l'impunité.

Voyez comme on en use avec une classe malheureusement assez nombreuse de la population. « On enlève tous les mois, sans beaucoup de façons et sur le simple ordre d'un com-

1. v, 237, 238.
2. v, 240.

missaire, trois ou quatre cents femmes publiques; on met les unes à Bicêtre pour les guérir, les autres à l'Hôpital pour les corriger. Celles qui ont quelque argent se tirent d'affaire. On voit passer toutes ces créatures, un certain jour du mois, devant le juge de police, seul juge en cette matière; elles lui font une révérence en lui disant des injures, et il ne fait que répéter gravement : « A l'Hôpital, à l'Hôpital[1]. » Elles y restent tout le temps qu'il plaira au secrétaire du lieutenant de police qui prononce seul et sans recours. Mercier le répète avec une grande et légitime indignation : « Cette partie de notre législation est dans un chaos affreux. » L'arbitraire y règne, les tribunaux légitimes sont dessaisis et on ne peut trouver ni l'origine ni les titres d'une pareille énormité. Là-dessus qu'on n'allègue pas l'opprobre de la plupart des victimes. Avec une telle manière de procéder, quel moyen les innocentes auront-elles de se justifier[2] ?

Et quand ce sont des indigents, des mendiants qu'on enveloppe dans un même coup de filet pour les plonger dans le désespoir de Bicêtre, quel argument fondé en morale trouvera-t-on à invoquer ? Il n'y a qu'à se rappeler les actes de barbarie commis de 1769 à 1772. « On vit des enlèvements qui se faisaient de nuit par des ordres secrets. Des vieillards, des enfants, des femmes perdirent tout à coup leur liberté et furent jetés dans des prisons infectes... Le prétexte était que l'indigence est voisine du crime, que les séditions commencent par cette foule d'hommes qui n'ont rien à perdre, et, comme on allait faire le commerce des blés, on craignit le désespoir de cette foule de nécessiteux parce qu'on sentait bien que le pain devait augmenter. On dit : « Étouffons-les d'avance », et ils furent étouffés; on n'imagina pas d'autres moyens[3]. » C'est pour ces malheureux qu'on a imaginé des prisons de nouvelle institution, dites dépôts ou renfermeries, « demeures fétides et ténébreuses, » où on les tient dans l'inaction, où on les voue à une mort lente[4].

Mercier se sent le cœur oppressé de tristesse et de pitié à considérer tant de manières de faire souffrir les hommes, si

1. I, 192.
2. I, 192-194.
3. III, 208.
4. III, 286, 287.

peu de discernement dans la punition, tant de chances laissées à l'erreur et, par dessus tout, tant de passion contre les moindres délits ou même contre des actes qui honorent, contre les écarts d'opinion et contre les audaces généreuses. Tout le ressentiment amassé dans son âme s'exhale avec une ivresse de vengeance à l'aspect d'une prison d'État supprimée, du donjon de Vincennes destitué enfin de sa sombre charge. Il le visite en compagnie d'une jeune et gracieuse femme, et, d'abord, c'est une joie de fouler « les décombres qui élargissent les premières issues. » Tous deux promènent leur curiosité triomphante parmi tant d'horreurs devenues inoffensives. Mais l'effroi les saisit par degrés, leurs idées se rembrunissent, Mercier en oublie sa compagne et apostrophe la formidable enceinte de pierre. « Répondez, murailles, rapportez à mon oreille les gémissements dont vous avez été témoins ! Que d'angoisses ! L'ennui, le désespoir ont habité ces lieux !... » Ici, pense t-il encore, combien on a expié cruellement « dans des jours moins heureux que les nôtres, une chanson, une épigramme, une page d'impression ! » Son œil fouille le demi-jour et découvre de curieux témoignages de l'obsédante préoccupation des captifs : ces peintures grossières, sur la paroi des cellules, qui figurent une suite de tours cent et cent fois répétées, et de chacune se dresse, perçant le toit, une tête humaine. Dans quelle mélancolie il glisse peu à peu en méditant sur le douloureux mystère de la rigueur souveraine qui s'est tant exercée en ce lieu, sur ce mot terrible de raison d'État auquel on a fait tant de sacrifices ! D'où vient cette injuste répartition des destins politiques qui a valu aux Anglais l'*habeas corpus*, aux Français les lettres de cachet ? La visiteuse cependant se lasse un peu de trouver le philosophe si absorbé. Ils s'en reviennent et elle demande alors à voir un jour la Bastille ouverte et ruinée, elle aussi, comme elle a vu le donjon de Vincennes à moitié démoli et vide de prisonniers. « Je lui ai promis de faire tous mes efforts pour cela... La Bastille est toujours debout, quoique nous l'ayons rasée dans nos écrits, mais il faut qu'elle tombe un jour[1]. » Or le volume qui contient ces pages fut publié en 1788.

1. IX, 121-128.

XV

L'occasion était belle, il faut l'avouer, de déclamer un peu : le temps et le lieu y prêtaient, et il n'était vraiment pas possible de s'en donner à soi-même de meilleures raisons, ni puisées à une source plus ardente. Aussi bien l'admirable est-il, comme je l'indiquais plus haut, que Mercier n'en ait pas abusé davantage et que l'indignation ne lui ait, en somme, point du tout brouillé le jugement. Inégalité, arbitraire, intérêt personnel, les institutions qu'il vient de passer en revue ne lui ont que trop révélé ces vices, et rien ne ressemble moins à la cité philosophique de l'*An 2440*. Pourtant Mercier ne nous propose nullement de faire table rase.

D'abord, il a, nous l'avons déjà vu, cette intuition très juste et très haute que les mauvais principes, pas plus que les bons, ne produisent la totalité de leurs effets. On s'accommode, le gouvernement ne fait qu'une partie de ce qu'il peut et laisse le sujet faire une partie de ce qu'il veut. Mesure et limite des droits réciproques, voilà qui demeure sans doute fort nébuleux, qui peut donner et donne lieu, en effet, à des heurts, à des conflits; mais, dans la vie quotidienne, n'en vient-on point presque toujours à transiger? Le Parlement, par exemple, si incertaines, si contestées que soient ses prérogatives politiques, et si sujettes aussi à se voir méconnues, le Parlement néanmoins n'a pas laissé de rendre des services éminents à la liberté[1]. C'est surtout un pouvoir d'opinion, mais comme, à ce titre, on le considère et que fréquemment on l'écoute, l'opinion aussi prend confiance et se rassure. Des résultats de ce genre, après tout, sont ce qui importe le plus et permettent de passer outre à bien des exigences de la raison pure, à bien des scrupules de la métaphysique politique. Pour sa part, Mercier tient qu'en fait de gouvernement, il y a avantage à ne point trop tirer au clair le problème des titres légitimes et des droits constitutifs. « L'équivoque entretient la tranquillité générale : ainsi, les agents moteurs de la nature sont

1. x, 284.

indéfinissables, et il est bon qu'en politique la force des agents réels ne puisse être ni calculée ni déterminée. Il faut que l'idée de toute puissance qui gouverne nage dans un vague mystérieux : la cohésion des parties d'un vaste État tient déjà un peu du miracle[1]. »

A l'heure où il les écrivait, ces réflexions tombaient mal, il est vrai, et elles ne manquaient de rien tant que de prévoyance. Toute époque n'est pas bonne aux compromis ; celui qui régissait implicitement les rapports du gouvernement et des gouvernés était devenu horriblement fragile. Nous saurions meilleur gré à Mercier de s'en être aperçu. Mais si l'expérience du passé l'induisit ici en erreur sur l'avenir, cette expérience n'en faisait pas moins honneur à son bon esprit. Il appréciait avec autant d'équité que de mesure ce qu'il y a de relatif et de contingent dans l'application des principes politiques aux sociétés humaines. Celle dont il faisait partie, en dépit des principes, n'était pas un mauvais gîte ; nous avons vu, à propos de l'esprit politique des Parisiens, avec quelle finesse de pénétration il lui rendait justice. Il ne s'en laissait nullement imposer par l'amour de l'absolu, et, si le jugement que je viens de citer n'était point opportun, il n'en était pourtant pas moins sensé. C'est chose fort malaisée que de gouverner les hommes, et il est juste de ne pas se montrer trop sévère pour les tâtonnements, voilà une idée qui revient à tout propos chez Mercier. Parbleu ! l'entreprise paraît tout autrement unie aux faiseurs de brochures, aux inventeurs méconnus, aux utopistes. « Comme dans les romans, les personnages ne mangent point, ne boivent point (ce qui serait ignoble à dire), ne sont malades que d'amour et vivent au moyen d'une cassette toujours sous-entendue qui voyage avec eux à l'abri de tout accident et toujours remplie par des banquiers fidèles ; de même ceux qui font des romans politiques ne s'embarrassent jamais du terrain cultivé d'un royaume[2]. » Ne distingue-t-on pas ici comme un écho de la fameuse parole de l'impératrice Catherine à Diderot sur le papier, qui souffre tout, tandis que la peau humaine est bien autrement

1. VII, 276. On reconnaît ici la pratique familière de Retz. Mercier avait fait son profit du fameux aphorisme sur le droit des peuples et celui des rois qui ne s'accordent jamais si bien que dans le silence.

2. VI, 127.

chatouilleuse? « En politique, déclare encore Mercier, le bien sort du mal : rien ne doit être asservi à des règles trop exactement rigoureuses ; les spéculations du moraliste sont perpétuellement dérangées par la pratique et l'expérience journalières[1]. » Avec un tel détachement à l'endroit des théories, on conçoit qu'il n'ait guère de préférence exclusive pour un régime plutôt que pour un autre. Tous ont à compter avec les faits, et tous en contractent à l'user d'inévitables ressemblances. « Que l'on entasse les mots de despotisme, de monarchie, d'aristocratie, d'oligarchie, mots sans idées nettes ; tous les gouvernements sont mixtes et admettent dans leur sein des éléments opposés, ce que l'expérience confirme encore plus que le raisonnement[2]. »

Un premier effet de cette remarquable impartialité, c'est de l'écarter du penchant immémorial qui porte les Français à se ranger, de parti pris, du côté des gouvernés contre les gouvernants. Certes, si quelque chose, sous l'ancienne monarchie, souleva les imprécations des philosophes, ce fut le pouvoir discrétionnaire sur les personnes, le blanc-seing formidable laissé à la police, les lettres de cachet, et Mercier, à l'occasion, on l'a vu, s'est joint de tout son cœur à leur plainte. Mais prenons-y garde, il fait des distinctions et des réserves, il plaide la nécessité.

Pense-t-on que le lieutenant de police soit couché sur un lit de roses? « C'est un terrible et difficile emploi que de contenir tant d'hommes livrés à la disette, tandis qu'ils voient les autres nager dans l'abondance[3] » Il répond du repos et de la sécurité de la ville, il a la tâche de dérober au public les accidents graves, les suicides, les crimes, les scandales qui répandraient l'horreur et l'inquiétude. Quant à ces fameux enlèvements de police qui révoltent, il est sans

1. v, 106.

2. vi, 57, 58.

3. i, 195. Notre police excitait l'admiration des étrangers. Elle « fait des miracles dans ce pays, dit le Napolitain Malaspina, si, comme on me l'a assuré, elle arrive à connaître la qualité et les moyens d'existence de tous les individus d'une aussi immense ville, à surveiller les allures des gens de conduite suspecte, à prévenir leurs délits et à les surprendre sur le fait sans qu'ils puissent fuir ou se cacher. J'ai une extrême estime pour ce célèbre tribunal, le modèle de tous ceux qui se sont établis, de notre temps, dans les autres villes d'Europe. » Gaston Paris, *Paris en 1786 d'après un voyageur italien. Journ. des Débats* du 28 août 1891.

doute à déplorer qu'un seul homme dispose de la liberté d'un si grand nombre de ses semblables, et il vaudrait mieux que chacun de ces actes d'autorité fût soumis à l'examen d'un tribunal particulier qui empêcherait les erreurs ou les excès de zèle. « Mais tous les enlèvements ne sont pas également injustes, il est une multitude de délits secrets et dangereux qu'il serait impossible au cours ordinaire des lois de connaître, d'arrêter et de punir..... Le criminel audacieux ou subtil triompherait dans le dédale tortueux de nos lois civiles. Les lois de police, plus directes, le surveillent, le pressent et l'environnent de plus près. L'abus est à côté du bienfait, j'en conviens, mais beaucoup de violences particulières et de délits bas et honteux » se trouvent ainsi atteints et réprimés avec la rapidité et la discrétion désirables. En politique, de même, « quand le ministre n'est ni séduit, ni trompé, qu'il n'obéit pas à des passions particulières, à une prévention aveugle, à une sévérité déplacée, il a pour but souvent d'éloigner un perturbateur, un citoyen turbulent, et la police, telle que la machine est montée, ne saurait marcher aujourd'hui sans cette force active, prompte et réprimante[1]. »

Elle a bien aussi son utilité dans le privé. Grâce à l'emploi de rigueurs secrètes et expéditives, nombre de familles ont été préservées de la honte encourue par un de leurs membres, et les coupables eux-mêmes se sont vu réserver une faculté d'amendement, des chances d'oubli dont la justice, en se mêlant de leurs affaires, les aurait à tout jamais privés. Il est bien facile de déclamer contre les lettres de cachet. « Mais tel qui... les appelle abusives, tortionnaires, lorsque son neveu a commis un délit qui va le livrer à la justice et l'exposer à la rigueur des lois, abandonne tout à coup ses propres principes. Que fait l'oncle? Il va se jeter tout éperdu aux pieds du ministre, il implore un ordre pour dérober son neveu à la mort, à l'infamie. Heureux d'obtenir cette lettre qui sauvera sa famille du déshonneur!... Le libertin est enfermé ou exilé et ne passe point par la main du bourreau. Ainsi la police arrache aux tribunaux des coupables qui mériteraient d'être punis, mais comme ces jeunes gens sont soustraits à la société, qu'ils n'y rentrent

1. v, 238, 239; III, 284.

que quand leurs fautes sont expiées et qu'ils sont corrigés, la société n'a point à se plaindre de cette indulgence[1]. »

L'objection, on la sent bien, et Mercier ne l'esquive pas. Que ne prend-on autant de souci de sauver le châtiment mérité, de procurer la réparation morale aux petites gens, sans crédit et sans protection? Il est le premier à s'affliger du choix et de la faveur, mais, dans la mesure insuffisante où elle s'applique, la sollicitude préventive de l'autorité n'en répond pas moins à une des conceptions préférées de notre philosophe, celle d'un gouvernement paternel et attentif à la conversion des pécheurs. « Toutes les lettres de cachet, conclut-il, ne sont donc pas injustes; il en est de nécessaires, même d'inévitables. Si le bien qu'elles ont produit était mis au grand jour, on jugerait de leur importante utilité dans certaines circonstances[2]. »

Sur ce point particulier des lettres de cachet, si l'on voulait engager le débat à fond, il y aurait apparemment bien à dire. Et par exemple l'argument du marquis de Mirabeau, réduit, quoique philosophe, à s'armer de l'autorité du roi contre son propre sang, n'a peut-être pas autant de poids que Mercier pense. Nous savons, il est vrai, maintenant, grâce à M. de Loménie, que jamais patience de chef de famille ne fut mise à si rude épreuve que celle de l'*Ami des Hommes*, et nous ne prendrions point parti contre lui aussi violemment que firent ses contemporains. Mais, tout en accordant que la tentation dut être forte, en effet, de recourir aux moyens d'exception que l'usage mettait à sa portée, il resterait à examiner si l'emploi de ces moyens fut le plus favorable au bon renom de sa maison et au rétablissement de l'ordre dans son foyer; et il semble bien que l'événement le nie. Supposé qu'il n'y eût pas eu de lettres de cachet, on ne voit pas comment les choses eussent pu tourner plus mal. De même, en généralisant la question, toutes les manifestations quelconques du pouvoir

1. VII, 217, 218, I, 191. Dans un autre endroit, à la vérité, il se montre de moins bonne composition : « Toute punition arbitraire est un crime envers la société, quand même cette punition serait juste. » X, 319. Aussi un régime parfait n'en souffrirait-il point de telle. Sur ce point, comme sur celui de la loterie, il ne concédait rien dans *l'An 2440*. Mais la réalité veut qu'on s'accommode à son infirme condition.

2. VII, 219.

arbitraire ont bien pu avoir leur utilité et rendre des services, ce qui n'est pas trop contestable, mais le mal, en pareille matière, n'a-t-il pas beaucoup de chances de l'emporter sur le bien? L'arbitraire n'exclut-il pas par définition les garanties et les conditions auxquelles on en subordonne les bons effets? Et ceux-ci enfin, n'y aurait-il pas d'autres moyens et moins coûteux de les obtenir? Mercier l'oublie un peu trop facilement, au surplus, la lettre de cachet ne s'en tenait pas à l'office de correction paternelle qu'il vient d'indiquer. Tout exorbitant qu'il fût, le privilège aurait encore eu de quoi se défendre, s'il eût seulement relevé de la peine encourue une faute jusque-là unique et laissé quelque voie de salut à un repentir présumable. Mais des protecteurs en crédit l'employaient à l'impunité des scélérats les plus endurcis. Le bénéfice n'en fut pas refusé à l'odieux personnage qui s'appelait alors le comte de Sade[1]. Sans pousser d'ailleurs plus avant une objection qui n'est pas trop de notre sujet, la conclusion la plus intéressante à tirer des idées de Mercier sur ce point, c'est qu'il ne s'emportait pas sur la foi des mots. Il n'y en avait guère alors de plus mal famé que celui de lettre de cachet, et pourtant il osait en raisonner de sang-froid, sans fausse honte, sans complaire à l'opinion régnante, sans rien rabattre de son sentiment.

Avec un esprit critique d'un aussi rare équilibre, avec un si louable scrupule d'entrer dans les vues des gens, de les expliquer et de les justifier, on ne leur refuse guère le mérite de leurs bonnes intentions, de leurs tentatives heureuses et de leurs succès partiels. C'est ainsi, dès qu'il en a lieu, que Mercier en use avec le gouvernement. Il le voit occupé de plus en plus d'objets d'utilité publique, un esprit d'active philanthropie préside aux conseils du roi, nombre de modifications, d'améliorations notables sont déjà accomplies. Il se garde bien de les omettre, il y applaudit avec joie et orgueil. Ce qu'on est déjà parvenu à obtenir a son prix : loin de le dénigrer en considération de tout ce qui manque encore, il ne songe qu'à en tirer des présages favorables. Personne n'a moins eu le dédain des « cures palliatives[2]. » Tout progrès compte à ses yeux. La douceur et l'humanité prévalent de plus en plus dans les mœurs judi-

1. Voir l'*Espion anglais*, II, 360.
2. II, 66.

ciaires. Il le note soigneusement. Les vieux « criminalistes » d'autrefois, qui manquaient d'entrailles et interprétaient à à la rigueur des lois déjà peu tendres, n'ont point laissé d'héritiers. Les magistrats d'aujourd'hui sont pleins de miséricorde[1]. La police elle-même a su alléger fort à propos une tutelle qui ne laissait pas de paraître lourde : elle n'a point pris au tragique certaines mutineries populaires qui sont tombées d'elles-mêmes et qu'une répression trop exacte aurait aggravées. Il s'agit ici des troubles auxquelles donnèrent lieu les affaires du Parlement en 1787.

Nous pourrions faire la même remarque que ci-dessus. Eu égard aux lendemains si proches qu'il ne prévoyait pas, Mercier se montrait vraiment fort optimiste touchant ces « émotions » nécessaires aux Parisiens qui durent d'autant moins qu'on évite mieux de les contrarier. Un avenir dès lors imminent allait se charger de lui apprendre que toutes les « effervescences » ne s'éteignent pas dans la gaîté, ni ne finissent toujours dans le mois[2]. Mais il est très vrai que l'autorité redoublait de ménagement et d'indulgence[3], et qu'à le reconnaître, Mercier témoigne de sa scrupuleuse loyauté. C'est ainsi encore que l'institution récente des assemblées provinciales excite en lui les plus ferventes espérances. « C'est une époque heureuse que celle qui a enfin réuni les lumières de plusieurs têtes dispersées. Nous sommes plus riches que nous ne comptions en hommes véritablement instruits et en généreux citoyens... On a entendu des nobles plaider la cause des roturiers, on a vu des connaissances politiques dans des personnes qui jadis dédaignaient ces matières importantes. Enfin des études graves ont succédé à ce ton de frivolité qu'on s'obstinait à prendre pour le ton national. Ces nouvelles idées préparent les plus heureux changements, et les générations suivantes béniront le jour où la communication des vues politiques s'est établie solennellement[4]. »

1. XI, 309.

2. XII, 7, 8.

3. « Le gouvernement est doux et bienfaisant, déclare un autre contemporain ; ceux qui se plaignent sont presque toujours des gens qui tiennent pour ennemis tous ceux qui ne font pas leur affaire propre de leur avancement. » *Petit Tableau de Paris*, p. 27. Le jugement est prompt, et le problème résolu à trop bon compte : la première partie de l'assertion a toutefois son prix.

4. XII, 207, 208.

Il n'est pas jusqu'à la maladie si alarmante du corps social, jusqu'à ce sinistre déficit dont chacun dispute en ce temps, qui ne porte témoignage d'un avenir heureux : à l'urgence du mal Mercier mesure la nécessité et la vertu du remède. « Le déficit est un mal sous un certain rapport, il est un bien sous un autre ; il éveillera l'honneur national, il commandera tous les sacrifices nécessaires, il sanctionnera la foi publique, il nous donnera une constitution... La nation assemblée peut réparer les maux de la nation. Elle a incontestablement les lumières et surtout la générosité propre à cette régénération [1]. »

XVI

Cette dernière citation convient à merveille pour clore l'analyse du *Tableau de Paris* dont elle résume les conclusions. Dans sa confiance ingénue au progrès pacifique et à la félicité prochaine, si Mercier à cette heure encore n'avait d'oreilles que pour la voix des sirènes, s'il se refusait à entendre les grondements précurseurs de la tempête, cette obstination à ne se point éveiller d'un rêve chéri lui était commune avec toute une génération. A la supposer authentique, il est bien certain que la prophétie de Cazotte n'eût excité de toutes parts qu'une révolte universelle d'incrédulité scandalisée, tant l'avenir prenait une figure engageante, et chez les moins abusés l'excès du scepticisme n'allait qu'à en discuter les promesses. On ne saurait donc dire que l'imprévoyance manifeste dont Mercier partage ici la responsabilité doive faire tort au crédit de son livre, et même elle est un trait de plus, et non des moins essentiels, ajouté à tous ceux dont il a composé la ressemblance de son époque.

Le philosophe, à la vérité, gagnerait fort à s'en être préservé : il faut bien avouer que Mercier, qui se vante volontiers en beaucoup d'endroits d'avoir prédit la révolution française, n'était pas si bon devin qu'il croyait. Mais y songe-t-on ? à une vue exacte et complète des réalités présentes s'il eût joint le don de distinguer ce qui n'était pas encore,

1. IX, 374.

le secret de l'avenir qu'elles révélaient, c'est un fort grand livre alors qu'il eût fait, un des plus grands du siècle. Et ce mérite, à coup sûr, il n'y doit pas prétendre : après cela, le *Tableau* ne laisse pas d'en avoir encore d'assez éminents, puisque l'auteur, comme j'ai essayé de le montrer, a tenu les promesses de sa préface et rempli l'objet qu'il s'était proposé en ces termes : « Si vers la fin de chaque siècle, un écrivain judicieux avait fait un tableau général de ce qui existait autour de lui, qu'il eût dépeint, tels qu'il les avait vus, les mœurs et les usages, cette suite formerait aujourd'hui une galerie curieuse d'objets comparatifs, nous y trouverions mille particularités que nous ignorons, la morale et la législation auraient pu y gagner[1]. »

Pour venir à bout de sa tâche, il a eu l'attention et la conscience, l'art d'observer les choses et le souci de les juger. Historien et moraliste, il s'est, autant que le comportent les exigences du sens propre, interdit l'esprit de prévention et de satire qui déforme les objets et qui égare les jugements. Homme de foi et de zèle, il n'a point connu le détachement qui effleure ceux-là et rapetisse ceux-ci. Réunissant enfin en sa personne le triple don et le triple goût de la spéculation poétique, de la curiosité minutieuse et de la critique morale, rarement conciliables à ce degré et communément séparées dans le fait, il a, grâce à cet heureux concours de facultés, accompli une œuvre qui les supposait toutes rassemblées, et une œuvre d'une singulière difficulté, pour peu qu'on prenne la peine d'y réfléchir, celle de reproduire, dans l'ensemble et dans les détails, dans l'unité de sa physionomie propre et dans l'infinie diversité des menus caractères qui la composent, l'image d'une ville telle que Paris, en un moment de son histoire. Comme il arrive souvent, en outre, les défauts mêmes de Mercier ne sont pas ce qui l'ont servi le moins, si peut-être ils étaient la condition et, en quelque sorte, l'envers des qualités requises.

Le *Tableau* réalise la perfection du désordre, un pêle-mêle de matières à donner le vertige, si bien qu'au premier coup d'œil jeté sur ce chaos, on jurerait d'une gageure. Et le style, d'autre part, y est prodigieusement inégal, tantôt

1. *T. de P.*, préface, XIV.

d'un grand écrivain, tantôt du plus maladroit écolier. Selon le hasard de l'inspiration, voici des phrases vives, agiles, expressives, un choix de mots inattendus, une rencontre spontanée de la pensée et de la forme, quelque chose de brusque et de direct à la façon d'un reflet ou d'un écho; et puis, au contraire, et tout à côté, des platitudes, des impropriétés et des incohérences, toutes les disgrâces, les essoufflements et les faux pas d'une plume qu'on mène grand train et qui court bon gré mal gré, alors même qu'elle trébuche. De sorte que le même homme écrira : « Du choc de toutes les opinions, il résulte un prononcé qui est la voix de la vérité et qui ne s'efface point [1] »; tandis qu'ailleurs il lui viendra sous la plume telle éloquente métaphore comme celle que j'ai citée plus haut : « La France est en nage; la sueur lui coule du front; supportera-t-elle encore longtemps ce violent exercice [2]? » On trouverait, au reste, sans peine, parmi les nombreux passages de Mercier transcrits dans ce livre beaucoup d'exemples de l'un ou de l'autre cas [3].

Mais quand il écrit mal, sans se châtier, ni se relire, comme aussi quand il entasse à l'aventure les observations les plus disparates, c'est qu'il court à l'essentiel. En se bornant, en prenant quelque souci de la composition, il eût fait une œuvre mieux ordonnée, mais non peut-être sans que son dessein, tel qu'il l'avait conçu, en eût souffert. Pour jeter sur le papier Paris, Paris tout entier, c'est de tous les côtés à la fois, c'est à coups redoublés qu'il fallait s'attaquer au monstre. Grouper, balancer, subordonner les parties, les faire rentrer dans le cadre harmonieux d'une composition classique, n'était-ce pas — quand le talent de Mercier eût été capable de s'y plier — n'était-ce pas courir le risque de trahir et de défigurer le modèle? Pouvait-on s'arrêter, reprendre haleine, lorsque après tant

1. VI, 266.

2. I, 228.

3. Qui dirait que ces deux phrases sont du même écrivain?

Voici l'une : « Le mépris, dans une grande ville, est comme l'air infect qu'on y respire, on s'y fait. » *B. de N.*, II, 17. « Tacite, fait, à ce propos, observer Meister, aurait-il voulu dire autrement? » *Corr. litt.*, XIV, 7.

Et voici l'autre : « Où prendrai-je des couleurs pour peindre le cri?... » *Nouveau Paris*, VI, 101.

de faits et de circonstances déjà rassemblés, tant et tant d'autres encore, en nombre inépuisable, mettaient au défi l'acharnement de l'observateur? quand il fallait les recueillir cependant, et que la ressemblance était à ce prix? qu'il y fallait faire concourir les aspects les plus divers, les éléments les plus opposés, les contradictions et les contrastes? Et se pouvait-il enfin qu'un travail de la sorte ne portât point les traces, ne sentît point l'effort haletant d'une improvisation incessamment renouvelée? A ce régime, il est vrai, ce n'est pas une œuvre d'art que l'on crée, et peut-être aussi n'était-il pas donné à un *Tableau de Paris* de prendre, à proprement parler, la forme d'une œuvre d'art. Il n'en reste pas moins que, si ce livre — et pour les raisons que j'ai essayé d'en donner —, sollicite à tant d'égards notre plus vif intérêt, l'honneur d'y avoir réussi s'augmente singulièrement pour Mercier de celui d'avoir été seul à en tenter l'entreprise.

A la vérité, si l'on considère isolément les divers genres d'information que suppose un ouvrage de cette nature, on verra qu'en aucun d'eux pris à part, Mercier n'est un novateur. S'agit-il du physique de Paris, des pierres dont il est bâti, de ses édifices, de leur âge, de leur histoire et de leur caractère, voici bien des érudits déjà qui en ont fait leur affaire, les Sauval et les Félibien, les Piganiol et les abbé Lebœuf, avec lesquels Mercier ne peut pas même entrer en comparaison, car il n'a de l'archéologue que le sentiment, il n'a pas essayé d'aller sur leurs brisées et, suivant un dessein tout différent, il s'est, dès le principe, exclu de leur domaine. S'agit-il de raisonner sur les hommes et les conditions, sur le cœur humain et sur la vie de société, en général, encore moins l'a-t-on attendu, et, dans une littérature surtout comme la nôtre, la plus riche de toutes peut-être en moralistes, assez de noms fameux, sans sortir des bornes du XVIIIe siècle, ou, pour mieux dire, ceux de tous les écrivains illustres de ce temps, l'emporteraient sur le sien, si, eux et lui, ils avaient tous couru la même carrière et si, leur entreprise étant plus générale, la sienne, plus particulière, ne le dérobait au danger d'une commune mesure. S'agit-il enfin de noter par le menu les traits de mœurs, les caprices de la mode, l'allure et le costume, le tour particulier des façons de vivre, de parler, de se com-

porter, en usage à telle année ou tel jour, ce n'est pas lui non plus qui a inventé cette sorte de curiosité. Elle existe si bien, et des longtemps, qu'elle est une des origines essentielles, un des principes déterminants de la littérature du siècle, dont elle a engendré ou renouvelé une grande partie. C'est par elle et pour elle qu'ont vu le jour les petits vers et les contes de Voltaire, les romans de Crébillon fils, les chroniques, nouvelles à la main, correspondances supposées, satires, badinages et sottisiers de toute espèce, les feuilles légères et les brochures, tout ce qui suppléait alors et préparait la venue au journalisme, lequel n'est autre, à le considérer dans toute l'étendue de son office, que le pourvoyeur désormais autorisé, régulier, public et universel de la même curiosité.

A cet égard aussi, Mercier a donc de nombreux prédécesseurs, et, entre tant d'auteurs oubliés de productions éphémères par nature, il y en a sans doute de fort inégaux, mais tous ne sont point méprisables. On peut sans scrupule passer sous silence les *Entretiens des cheminées de Paris*, de l'abbé Bordelon (1736), et même ne pas attacher une extrême importance à ces *Bagatelles morales* de l'abbé Coyer (1754), qui eurent pourtant un assez beau succès, vécurent plus qu'il n'était probable et furent maintes fois réimprimées[1], mais qui décidément méritent plutôt le nom de *bagatelles* que le titre de *morales* et ne sauraient, à raison d'un réel agrément de style, nous dissimuler la faiblesse d'une observation toute superficielle. Il est très permis aussi de tenir peu de compte des *Spectacles nocturnes* de J. B. M. Magny (1756), petit écrit de circonstance composé lors de la première vogue des boulevards, auquel Paul Lacroix faisait apparemment trop d'honneur en supposant que Mercier y avait puisé l'idée de son *Tableau*[2]. C'est encore, si l'on veut, une assez pauvre production, une plate apologie dénuée d'invention et de jugement, que *Paris, le modèle des nations, ou l'Europe française* par Caraccioli (1777). D'autre part, il ne convient qu'à moitié de citer ici tel fatras d'anecdotes, comme les *Astuces de Paris*, de l'affreux Nougaret, l'ennemi intime de Restif (1775), ou tel

1. P. Lacroix en a, de nos jours, donné une édition abrégée : Paris, Jouaust, 1884.

2. *Bulletin du Bibliophile*, 1862, p. 1351.

recueil de diffamations, d'ailleurs non dépourvues d'esprit, comme le *Colporteur* de ce scandaleux Chevrier (1761), l'esquisse de mœurs n'y figurant que sous le couvert et à l'occasion des méchants propos. Et pareille réserve enfin doit être indiquée à l'endroit de ces vastes répertoires, si instructifs et si précieux pour nous, l'*Espion Anglais* ou les *Mémoires secrets*, puisque les événements du jour et les faits et gestes des particuliers y font tous les frais de l'observation.

On ne saurait, en revanche, ranger ailleurs que parmi les pures descriptions de mœurs et d'usages, exclusives de toute personnalité, des écrits comme le *Tableau du Siècle*[1] (1759), ou comme la *Capitale des Gaules*, de Fougeret de Montbron[2] (1760), et si le sujet en est, sous ce rapport, analogue à celui du livre de Mercier, l'intérêt non plus n'y fait pas défaut, dans le premier surtout. Il y a des pages curieuses et des remarques bonnes à rapprocher. Il y en a peut-être davantage encore dans le *Babillard*, recueil périodique fondé et rédigé par le chevalier Rutlidge, à l'imitation d'Addison (1778-1779), ou dans les fameuses *Annales* que Linguet, réfugié à Londres, commença de publier en 1777. Dans tous ces ouvrages, au surplus, divers de forme et d'intention, essais de moralistes, journaux ou libelles, dans tels romans aussi où l'allusion tient plus de place que l'invention, dans l'*Angola* de La Morlière, ou dans la *Quinzaine anglaise* de Rutlidge déjà nommé, et d'autre part dans les récits des voyageurs, d'un Moore ou d'un Sherlock, ce que nous rencontrons, ce sont toujours, soit recherche directe, soit rencontre accessoire, et combinées selon des proportions variables, les parcelles de la même matière qui a servi pour le *Tableau de Paris*. Tout le siècle, à remonter jusqu'au Persan de Montesquieu (1721) et même jusqu'au Siamois de Dufresny (1699), s'était évertué à reproduire son image en tous formats, et dans les années même où Mercier en préparait le plus grand exemplaire, le *Tableau*, dont plusieurs chapitres, je le rappelle, furent dès 1775 publiés par le *Journal des Dames*, c'est sur le même modèle que travaillaient

1. Attribué par Barbier à Nolivos Saint-Cyr, ancien officier d'infanterie et ami de d'Holbach. C'est l'ouvrage d'un esprit éclairé.

2. C'était un écrivain très amer. Il dut quelque notoriété à une parodie qu'il avait faite de la *Henriade* (1745) et mourut en 1761.

autour de lui les Mairobert, les Moufle d'Angerville et les Métra, rassemblant les éléments de l'*Espion Anglais*[1], des *Mémoires secrets*[2] ou de la *Correspondance secrète*[3].

Où donc fut l'originalité de Mercier ? Elle consista à cumuler toutes les ambitions et toutes les aptitudes différentes qui, avant lui et autour de lui, aboutissaient, selon le choix et les moyens de chacun, à une série d'essais tous limités à un objet plus ou moins restreint. Ce Paris que les uns ou les autres, à leur guise, n'avaient envisagé que sous tel ou tel aspect, il conçut, lui, l'audacieuse résolution de le considérer sous tous les aspects à la fois. Là où devanciers et émules s'étaient circonscrits à quelque vue partielle, il ne se contenta pas à moins d'un panorama total. Histoire et archéologie à part, le curieux et le moraliste conspirèrent en lui à rassembler dans l'unité d'une seule description tous les traits de ce colossal organisme qui, à raison de leur nature distincte, avaient distinctement exercé jusque-là moralistes et curieux. Et pour consommer l'originalité de la tentative, à ce fortuné concours de facultés qui en était la condition première, au sentiment poétique, d'une forme et d'une application toutes nouvelles, qu'il y joignait, à l'œuvre enfin, multiple par essence, qui résulta de la combinaison, il sut prêter l'harmonie d'une inspiration commune, l'esprit de philanthropie. C'était un heureux coup du sort que la convenance de cet homme à cette tâche. Il ne s'était pas encore produit et ne s'est plus revu depuis.

Unique par la conception et les proportions dans un genre déjà fort rebattu, le *Tableau de Paris* fit événement en quelque mesure. A défaut d'autre, le succès qu'il obtint à l'étranger en serait déjà une preuve. Mercier, dans un fragment écrit de sa main, prétend que ce livre était parvenu jusqu'aux mains de l'Empereur de la Chine et que Frédéric le Grand, pour sa part, n'en voulait point lire d'autre dans les deux dernières années de sa vie. Il se flattait peut-être, mais très certainement le *Tableau* se répandit dans toute l'Europe, et les Allemands, en particulier, se confon-

1. Par Pidansat de Mairobert. Le Ier volume parut en 1779.

2. Commencés par Bachaumont qui mourut en 1770, continués par Mairobert et repris, après le suicide de celui-ci (1779), par Moufle d'Angerville. Le premier volume parut en 1780.

3. Par Métra. Cette correspondance manuscrite, envoyée au Cte d'Aranda depuis 1774, fut livrée au public en 1787.

dirent en éloges sur l'auteur[1]. S'il en faut croire une anecdote empruntée par Desnoiresterres[2] à l'abbé de Vauxcelles, un « Français, voyageant vers le 6e degré, rencontra un professeur qui, suant dans ses fourrures, s'évertuait à traduire un chef-d'œuvre de notre langue. L'habitant de Paris demanda le nom de l'écrivain pour lequel il voyait faire tant d'efforts. « Je ne les regrette point; c'est pour le plus grand de vos écrivains, vous devinez pour qui. — Montesquieu, peut-être? — Vous n'y êtes pas. — Voltaire? — Oh! non. — Racine? — Ah! fi! Vous vous éloignez toujours davantage. Eh bien! je vois qu'il faut vous le dire : c'est M. Mercier, c'est sans difficulté le premier génie qu'ait votre littérature, il n'a qu'un seul défaut, celui du Français, il sacrifie trop souvent aux grâces. » Ce n'est peut-être pas ce que nous nous serions avisés de lui reprocher, mais il doit y avoir là une question d'optique.

Nous trouvons encore un témoignage de l'ardent enthousiasme qu'il inspira aux Allemands dans certain passage d'un livre intitulé *Menschliches Leben* par C.-F. Cramer, professeur à l'Université de Kiel, qui vint plus tard à Paris et devint l'ami de Mercier, sans trop de peine, on peut le croire, après un pareil début. L'éloge, en vérité, a cela de singulier que les termes ont beau en être dithyrambiques et passionnés à l'excès, le fond n'en demeure toutefois que rigoureusement juste : « S'il arrivait qu'on rencontr à un ouvrage en douze volumes d'un Mercier latin qui nous peignît l'ancienne Rome, avec ses mœurs locales, ses habitudes, ses folies, ses vices et ses vertus, un ouvrage écrit avec l'esprit d'observation le plus réfléchi, démasquant avec le coup d'œil le plus pénétrant mille préjugés en fait de littérature, de politique et de morale, un livre écrit enfin sous le regard de la sainte humanité; si, je le répète, l'on trouvait un trésor semblable, pensez-vous bien quel sort l'attendrait en Europe et, de proche en proche, dans les autres parties du monde?... Quel sort? le plus brillant de tous! La trompette de la Renommée en sonnerait pendant six mois. Tous les docteurs de la terre accourraient, la

1. A peine est-il besoin de dire qu'ils s'empressèrent de traduire, d'abord les huit premiers volumes (Leipzig, Walch, 1783-84), puis l'ouvrage entier (Leipzig, Reichard, 1789-90).

2. Notice en tête de l'édition abrégée du *T. de P.*, 1853, p. XXVII.

poitrine haletante de plaisir, pour déchiffrer le manuscrit, les Didot, les Unger, les Baskerville l'imprimeraient, les Strange, les Wille l'enrichiraient de figures en taille-douce et de culs-de-lampe. Dans tous les pays, vous en verriez naître des éditions en toute forme. Ces éditions seraient publiées avec une pompe qu'égalerait à peine celle du catalogue d'Oxford, le *Nouveau Testament* cophte de Woide et la *Description de la Turquie* par d'Ohsson. Bref, vous entendriez retentir dans les quatre coins de l'Europe un tel cri d'admiration, de joie et de surprise que, peut-être pour quelque temps, les savants en oublieraient l'*Iliade* sanglante du chantre de l'Ionie et son *Odyssée* qui fourmille de tant d'erreurs géographiques[1]. » Il y a apparence que les dernières lignes ne furent pas les moins douces à l'amour-propre et à la foi littéraire de Mercier[2].

C'est en terre étrangère encore que le *Tableau de Paris* — autre signe de popularité — tenta les crayons d'un dessinateur. Un artiste, d'ailleurs assez obscur, l'Allemand Dunker, qui vivait à Berne auprès de son illustre confrère Freudeberg, publia en 1787 un recueil de 96 estampes traitées en forme de caricatures et dont les sujets étaient empruntés à ce livre. L'hommage ne fut, d'ailleurs, pas du goût de Mercier. Vignettes ou tableaux à l'huile lui inspiraient un égal mépris, car « il y a plus que de la folie de prétendre amuser tout un grand peuple éclairé avec des images, comme des enfants[3]. » Aussi tint-il à consigner dans un des volumes qui suivirent une protestation indignée : « On a fait en Suisse pour le *Tableau de Paris* des gravures à l'eau-forte les plus plates et les plus discordantes. Vainement je m'y suis opposé : un bailli et un libraire, unis ensemble pour cette bizarre opération, ont donné un soufflet aux beaux-arts, et tous les mauvais artistes, le bailli en tête, ont conspiré contre mon livre[4]. »

Quelques réserves sont ici nécessaires. Parmi ces planches, on en rencontre de belles. Pourtant la lourdeur qui

1. *Menschliches Leben* 1791, III, 163. Cité par Mercier dans l'avant-propos du *Nouveau Paris*.

2. Sur le dernier point, c'est Cramer précisément qui fait erreur, ainsi que M. Bérard vient de le démontrer dans son brillant travail : *Les Phéniciens et l'Odyssée*. Paris, Colin, 1902.

3. *T. de P.*, X, 48.

4. X, 97.

paraît dans beaucoup d'autres n'a d'égale que la faiblesse de la verve satirique. Jadis élève du graveur J. G. Wille, Dunker avait, dans sa jeunesse, passé quelques années à Paris, et il ne lui en était visiblement resté qu'un souvenir peu flatteur[1]. La première page, qui ne compte point parmi les meilleures, mérite de nous arrêter un instant. On y voit que — contrairement à l'impression que j'ai essayé de justifier, — les contemporains étaient surtout sensibles à ce que la manière de Mercier présente parfois d'acerbe. Au titre d'une simple supposition qu'il qualifiait lui-même de « bizarre, forcénée, extravagante », l'auteur s'était demandé si la destruction de Paris serait un malheur pour le royaume. Nous verrons plus loin qu'on s'en émut, comme s'il avait positivement demandé qu'on y mît le feu. Dunker emprunte à cette idée le thème de son frontispice, où l'on voit la ville de Paris, portant la Bastille en couronne murale, reculer d'horreur à la vue de son image qu'un satyre lui montre. L'explication de la planche nous explique ainsi l'objet de cet émoi : « Du milieu des ombres et des ténèbres du *Tableau* s'élève la flamme, résultat de l'incendie que M. Mercier propose aux habitants de Paris ; et dans ces ténèbres, on découvre des estropiés, des culs-de-jatte, des fiacres, des maisons renversées, etc. Le pinceau large du capripède dégoutte encore de la couleur sombre qu'il vient d'employer et la pierre à broyer, sur le devant, en contient aussi un reste. » Au bas, cette inscription : « Rembrunissons nos pinceaux. »

Mercier obtint aussi les honneurs du plagiat. Sous couleur d'y ajouter des réflexions de sa façon, un inconnu réimprima en 1783 tout ce qui avait déjà paru du *Tableau* et en tira six volumes[2], où l'intention de débiter le bien d'autrui paraît dans toute son effronterie naïve, car le texte de Mercier y tient presque toute la place, et les critiques qui servent de prétexte au larcin sont courtes, clairsemées et généralement ineptes. On en peut juger par ce fait, entre autres, que le « Solitaire » comme, il s'intitule, reproche à Mercier le sujet même qu'il a choisi, l'étude du cœur humain étant, à ce qu'il lui semble, plus facile au village, où

1. Bon R. Portalis. *Les dessinateurs d'illustrations au XVIIIe siècle.* Paris, Morgand et Fatout, 1877, I, 180-182.

2. *Tableau de Paris critiqué par un solitaire du pied des Alpes.* Nyon, Natthey, 1783.

tout le monde se connaît, qu'à Paris, où chacun vit dans une solitude relative. Après cette preuve d'intelligence, on n'est qu'à demi étonné de lui voir chercher querelle à l'auteur du *Tableau*, pour y avoir introduit une foule de conditions et d'états qui ne sont pas propres seulement à Paris, puisqu'il est très vrai, en effet, qu'on rencontre ailleurs aussi des prêtres, des professeurs ou des artisans. Inutile d'insister. En voilà assez pour nous édifier sur l'entreprise : à la qualité du dénigrement on reconnaît sans peine qu'il n'est question que de déguiser maladroitement une contrefaçon pure et simple ; et les éloges accordés en d'autres passages à l'humanité de Mercier ne réussiraient pas davantage à nous faire prendre le change. Il n'est cependant point donné à tous les livres d'être plagiés. A cet égard aussi, l'auteur pouvait se flatter que le sien ne laissait pas l'opinion indifférente[1].

Il en eut, d'ailleurs, des raisons plus précieuses dans les articles que consacrèrent au *Tableau* le *Courrier de l'Europe*, gazette française qui se publiait à Londres, et le *Journal de Neuchâtel*.

C'était au lendemain de la première édition, celle qui parut en deux volumes sans l'aveu de Mercier. Les teintes noires y dominaient, et, dans l'article fort développé qu'il consacra au livre nouveau[2], le *Courrier* eut, de ce chef, des réserves fort justes à faire. Rappelant un mot de Sénèque : « Il y a plus de choses qui nous font peur qu'il n'y en a qui nous font mal », il reprocha à Mercier d'avoir pris tout à l'extrême. Pour les gens de ce caractère, observait-il, il n'y a ni petits maux, ni petits abus, et celui-ci, dans ses censures, a dépassé la sévérité du plus impitoyable prédicateur. A force de zèle contre le mal, il ne s'est point laissé radoucir assez par les exemples du bien, exemples nombreux

1. A moins peut-être que le plagiat en question ne soit une simple supercherie. *Le Solitaire du pied des Alpes*, à ce que certains supposaient, aurait bien pu être Mercier lui-même, tant la faiblesse des critiques semblait prendre à tâche de lui laisser l'avantage. Si toutefois son honnêteté bien connue ne laissait pas croire qu'il eût trempé lui-même dans une spéculation de librairie, au moins pouvait-on présumer « une tournure imaginée par la cupidité des imprimeurs pour gagner plus d'argent sans se donner de peine. » *Mém. secr.*, xxv, 316.

2. Numéro du 3 juillet 1781, cité et commenté par Mercier dans le *T. de P.*, iv, 292 et suiv.

pourtant et que lui-même a reconnus, se rendant par là, aux yeux du *Courrier*, coupable de contradiction. Ceci n'est point tout à fait exact, et Mercier eut beau jeu à répondre que noter des contrastes ce n'est pas se contredire. Mais évidemment, dans ces deux premiers volumes, c'est la part des griefs qui l'emportait, et le journaliste du *Courrier* en dut avoir l'esprit bien alarmé pour s'émouvoir, comme il le fit, d'un de ces accès d'imagination auxquels nous savons Mercier sujet. Celui-ci s'était demandé, — sans trancher la question — si, Paris étant en effet coupable d'attirer à soi toute la substance du royaume, ce serait ou non un bonheur public que la destruction de cette ville dévorante[1]. Il n'en fallut pas plus pour l'accuser d'excitation à l'incendie, crime dont notre philosophe n'eut, d'ailleurs, aucune peine à se disculper. Mais, avec ces restrictions, le ton de l'article ne laissait pas de témoigner d'une sérieuse estime. On y louait Mercier d'avoir écrit « avec la noble liberté qui convient aux défenseurs de l'humanité » un livre dont il était à désirer que tous les magistrats fissent leur profit pour corriger les énormes abus qui s'y trouvaient dénoncés. Plusieurs déjà, remarquait-on, avaient été réformés. Enfin, — et l'éloge fut particulièrement sensible à l'auteur, — on lui reconnaissait ce mérite éminent d'avoir fait descendre son regard jusque dans les prisons, dans les hôpitaux, dans les pires cloaques et dans les plus atroces misères, *dont on ne trouvait encore l'image dans aucun autre livre*. C'était bien voir et bien juger, mettre le doigt sur la grande nouveauté du *Tableau*.

De son côté le *Journal helvétique*[2] consacra au même ouvrage quelques-unes des pages les plus excellentes que nous devions à l'esprit si droit, si solide, si clair de Chaillet. L'écrivain et le livre y étaient l'objet d'un de ces jugements auxquels la postérité n'a rien à reprendre ni à ajouter. Perdu, comme il l'est, dans un recueil presque ignoré, il vaut la peine d'en citer ici une grande partie. Nous avons vu, à propos du drame, quel cas il convenait de faire du sens critique de Chaillet. Sur ce sujet encore, comme sur celui du théâtre, on ne peut se refuser à l'admiration pour une pensée si nettement exempte et si pleinement avertie

1. IV, 290.
2. Juillet 1781, 23-48.

des défauts de son temps, l'esprit de déclamation et les chimères de l'enthousiasme philosophique. C'est merveille d'observer comment cet obscur écrivain d'une toute petite ville désigne d'un trait sûr dans le *Tableau de Paris* toutes les parties faibles et destinées à devenir caduques, comment, en revanche, il caractérise avec la dernière précision, et l'inspiration vraie, et la portée effective, et l'originalité essentielle du livre.

Rencontre-t-il ces vices de style qui correspondent au manque de mesure, au manque de justesse dans l'imagination, il n'y pas de danger qu'on le prenne en défaut et voici comme il les démasque aussitôt : « Quelquefois de l'emphase qu'on prend pour de la chaleur, des expressions exagérées, des apostrophes peu naturelles. J'en citerai un exemple. Après avoir rapporté qu'on distribue de force aux boulangers des farines gâtées, l'auteur indigné s'écrie : « O soleil ! tu éclaires de semblables forfaits ! » Admire qui voudra des tournures de phrases pareilles. *Sermones ego mallem repentes per humum.* Je ne reconnais point là le cri de l'indignation. Je suis bien sûr que Caton, qui en *mourut*, comme dit Young, ne s'avisa jamais une seule fois de s'en prendre au soleil des crimes de César. Lucain lui aura peut-être prêté quelque part ce langage, mais ce n'est pas celui de la nature. Quelquefois des choses forcées, des images tirées de trop loin, des mots recherchés auxquels on ne s'attend point. C'est la mode aujourd'hui. On veut avoir un style fort, et pour cela que fait-on ? D'abord, on cherche l'expression la plus éloignée du langage ordinaire, ensuite on donne la torture à sa phrase. Ne tient-il donc qu'à cela ? Le secret ne serait assurément pas fort difficile. Mais on n'est souvent que bizarre en voulant être énergique ; au lieu d'être fort, on est forcé. Je croirais que la force du style consiste à exprimer de la manière la plus simple une pensée forte. »

On pense bien que ce vrai classique ne fait point grâce davantage aux opinions trop passionnées, à ce frémissement du sens intime, qui compromet parfois la rectitude du jugement, et peut-être trouvera-t-on qu'il est un peu bien exigeant, qu'il n'entre pas assez dans les généreux ressentiments de Mercier et qu'il en parle trop à son aise quand il lui prescrit tant de placidité. Écoutez-le cependant, il y a là bien du fin et du juste : « Quelquefois encore un ton d'hu-

meur, d'âcreté qui devient tous les jours plus commun. Lisez par exemple tout ce qui est dit des journaux, des journalistes, des demi auteurs et quarts d'auteur qui fabriquent des fugitives. C'est un épanchement de bile, ce n'est qu'aigreur et mépris. Je n'en prends rien pour moi, mais est-il bon de se livrer ainsi à l'humeur en parlant au public? Qu'a-t-il à faire de toute cette amertume?.... Je désapprouverai encore la hardiesse quelquefois excessive avec laquelle l'auteur s'élève contre tout ce qui lui paraît blâmable. C'est une belle et respectable qualité que le courage de dire la vérité ; il n'appartient qu'à une âme lâche et servile de penser autrement. Mais la dire sans ménagement, sans égard, est-ce bien la servir? Et la présenter avec douceur et modestie, est-ce la trahir? C'est au moins, dira-t-on, l'affaiblir et la déshonorer. Non : l'apôtre de la vérité doit être ferme, mais la fermeté n'exclut point la prudence [1]. Le ton de la vérité est simple, il ne devient fier que lorsqu'elle est attaquée, et alors même il ne doit pas devenir offensant. »

Il le reconnaît, d'ailleurs, ces défauts ne se rencontrent point partout, mais seulement dans quelques parties de l'ouvrage. Et quand il en vient aux qualités, quelle exacte appréciation du sens et des mérites propres de ce *Tableau*! Comme il prend la juste mesure du talent de Mercier, comme il en sait reconnaître les directions et le développement naturel! « Si l'on compare cet ouvrage avec l'*An 2440*, on sentira combien les talents de l'auteur se sont perfectionnés. A ce ton soutenu d'enthousiasme qui dégénère en emphase et fatigue le lecteur par sa monotonie, a succédé un ton plus naturel et plus varié..... Aux vues chimériques de la jeunesse ont succédé les réflexions plus solides de l'âge mûr, et, à son retour du voyage que tout homme de génie fait dans le monde imaginaire, M. Mercier n'en n'a été que meilleur observateur du monde réel. »

De sujet, il n'en est guère de plus intéressant. « J'ajoute qu'il est bien traité ! Oui, le *Tableau de Paris* doit plaire à chacun. On aime la variété, et c'est la variété même. On veut de l'esprit, et il y a de l'esprit partout. On y trouve de

1. Combien Mercier a su, en effet, heureusement allier l'une à l'autre, c'est ce que mon analyse tend à démontrer. Mais Chaillet n'écrivait ici que sur les deux premiers volumes du *Tableau* où, je le répète, les atténuations nécessaires se laissaient encore désirer.

quoi satisfaire tous les goûts : des réflexions qui plaisent aux gens sérieux, de l'enjouement qui amusera les gens superficiels, de l'énergie et de l'éloquence en quelques endroits, des remarques légères, de petits faits, des anecdotes qui font plaisir, un ton moral qui fait estimer l'auteur. Je préfère cet ouvrage à tous les autres ouvrages de M. Mercier... Rien n'est oublié dans le *Tableau*. Religion, gouvernement, police, mœurs, littérature, usages, modes, spectacles, aliments, édifices, coiffure, habits, industrie, tout passe tour à tour sous les yeux... Ce tableau a le mérite de la ressemblance. Les gens qui ont vu Paris le reconnaissent fort bien. »

Moins d'un an après, quatre volumes alors ayant paru et pris la place de l'édition désavouée par Mercier, Chaillet revient sur le livre pour réfuter les critiques qu'il en a entendu faire. Accru de la sorte et promettant de s'accroître encore, le *Tableau* n'y perd-il point en intérêt? « Non pas, selon moi. Les adjonctions, du moins jusqu'ici, sont intéressantes. Plusieurs étaient même nécessaires... Et ces articles ne tranchent point, ils entrent et se fondent parfaitement dans l'ensemble du *Tableau*, ils sont précisément de la même couleur, on ne les distingue point. » C'est bien à tort qu'on reproche à ce livre d'être « un ouvrage superficiel, où rien n'est approfondi, où l'auteur n'a fait que rassembler sous un même titre des idées dont il n'y en a peut-être pas une seule qu'on ne puisse trouver ailleurs. Un dernier reproche que nous avons entendu faire à ce tableau, c'est qu'il est très sombre. Nous, au contraire, nous sommes frappés du ton d'impartialité qui y règne partout et du soin que prend l'auteur de rendre justice, en toute occasion, à tout ce qui se fait de bien, à tous les moindres changements en bien qui se sont faits depuis quelque temps, à divers égards[1]. On sent qu'il ne cherche ni à peindre en beau ni à peindre en laid, mais on sent aussi qu'il aimerait à pouvoir louer plus souvent. Ah ! si Rousseau avait fait un tableau de Paris, c'est celui-là qui aurait été sombre[2] ! »

On ne saurait, je crois, mieux comprendre ni mieux dire, pénétrer davantage toutes les intentions d'un écrivain et

1. On voit ici comment, après un examen plus étendu, Chaillet rectifie son premier jugement.

2. *Journ. helv.*, avril 1782, 30-39.

lui rendre plus exacte justice. Évidemment, Chaillet, qui n'épouse pas tous les griefs du philosophe, n'en partage pas non plus les engouements et les folles visées. La préférence que Mercier donne si intrépidement au XVIIIe siècle sur le précédent, parce que la philosophie s'y est répandue partout, lui inspire de légitimes protestations. Il le déclare sans ambages, « les prêches l'ennuient », « les répétitions l'endorment », « les déclamations l'impatientent ». Mais sur la foi de tel ou tel dissentiment, il ne range pas Mercier parmi ses adversaires et il ne lui refuse pas le bénéfice des opinions nombreuses qui leur sont communes. Le passage sur la châsse de Sainte-Geneviève ne lui a point échappé ; il le note en passant et le loue volontiers [1].

Dans l'intervalle des deux articles, Mercier était venu précisément s'installer à Neuchâtel, et Chaillet, qui ne le connaissait pas en écrivant le premier, nous apprend dans le second que la connaissance s'était faite. On peut supposer que Mercier ne fut point insensible à la douceur de se voir ainsi apprécié ; la mention flatteuse qu'il fait de Chaillet dans un des premiers volumes du *Tableau* en témoignerait au besoin [2]. Ils commencèrent donc par être amis et c'est apparemment une irréductible divergence de sentiments sur le drame qui finit par les brouiller, puisque, deux ans après, en 1784, dans une lettre que j'ai citée, Mercier, descendant au dernier terme du mépris, remettait à l'achèvement de son travail la lecture de tous les folliculaires, « depuis M. Fréron jusqu'à M. Chaillet. »

Au regard de la postérité, la sentence d'un bon juge, eût-il siégé dans un hameau, vaut toute une jurisprudence. Il n'en est pas de même pour les contemporains : de quoi sert, en effet, la sagesse même de Salomon si elle a le tort de demeurer ignorée? Tout honorable qu'elle fût pour Mercier, l'approbation d'une feuille obscure, chétive, imprimée dans

1. Juillet 1781, p. 44.

2. « Et moi aussi (l'auriez-vous cru, lecteur?), j'ai trouvé place dans le *Tableau de Paris*. Imaginez combien j'en suis fier! Il y est fait mention de mes articles d'une manière très flatteuse pour moi, et le suffrage d'un littérateur distingué de Paris peut enorgueillir un journaliste neuchâtelois. Ingrat! et j'ai critiqué celui qui me loue! C'est assez ma méthode d'être un censeur rigoureux de ceux que j'aime et de réserver mon indulgence pour ceux qui en ont le plus besoin. » *J. helv.*, avril 1782, 38-39.

un coin de Suisse et presque privée de lecteurs ne saurait, néanmoins, pour nous renseigner sur l'accueil fait au *Tableau*, prévaloir sur le silence hargneux des journaux de Paris.

Si on feuillette, en effet, les principaux de ce temps, on est tout surpris de constater qu'aucun n'a fait au livre de Mercier la grâce même de cet *extrait* sommaire qui ne se refusait point aux plus humbles brochures. Bien mieux encore, si, par hasard, le *Tableau* s'y voit l'objet de quelque brève et méprisante allusion, c'est à propos de telle ou telle des imitations nombreuses qu'il a suscitées, comme nous le verrons, et desquelles, si minces et médiocres qu'elles fussent, on ne dédaignait pourtant pas de rendre compte. Par exemple, l'*Année littéraire*, annonçant un livre intitulé *les Numéros* (par Ch. de Peyssonnel), dira qu'il offre « la peinture des ridicules de la capitale grossis au microscope et présentés avec cette teinte misanthropique dont le triste et infatigable dramaturge a coloré son *Tableau de Paris*[1]. » Ailleurs, et au cours d'un article sur les œuvres de l'abbé Coyer, on trouvera moyen de glisser « l'auteur d'une pitoyable rapsodie intitulée *Tableau de Paris*[2]. » Le même journal, qui ne descend pas à examiner cette *rapsodie*, veut bien, en termes aigres à la vérité, dire quelques mots de *Paris en miniature*[3], ou du *Tablau mouvant de Paris*, de Nougaret[4]. De même, le *Journal de Paris* passe sous silence l'œuvre de Mercier et, s'il l'honore par prétérition d'une critique fortuite, c'est dans une colonne consacrée à *Paris en miniature*[5]. En revanche, pour *Diogène à Paris*, de Dufour, il sait trouver de la place[6]. Dans le *Journal Encyclopédique*, mention est faite des *Numéros*[7], du *Tableau mouvant de Paris*[8], de *Diogène à Paris*[9], mais nullement du *Tableau*. Et le *Mercure*, enfin, n'a pas, lui non plus, jugé à propos d'y jeter les yeux.

1. 1783, IV, 28.
2. 1782, VIII, 107.
3. 1784, I, 65.
4. 1786, VIII, 187.
5. 10 nov. 1784.
6. 24 juin 1787.
7. 1783, IV, 74 et 1784, V, 70.
8. 1786, VII, 557.
9. 1787, VI, 439.

A défaut des journaux, si nous consultons les correspondances particulières et les nouvelles à la main, elles nous offrent l'expression avouée du même dédain systématique. Écrivant au grand-duc Paul, La Harpe expédie lestement sa sentence. Tout ce qu'il y a de raisonnable dans l'ouvrage de Mercier a été dit cent fois avant lui et beaucoup mieux que par lui. Il n'a en propre que son aversion pour le bon style et le bon goût, ses hérésies littéraires, sa poétique extravagante, etc.[1]. Les continuateurs de Bachaumont ne se mettent pas davantage en frais de critique raisonnée. Quelques rudes épithètes « vague, décousu, trivial, enuyeux, dégoûtant », ont vite fait de mettre leur conscience à l'aise[2]. Faudrait-il se gêner vraiment au sujet d'une méchante compilation fabriquée « pour aller aux volumes, faire masse et gagner plus d'argent en raison de plus de papier noirci »? Ces délicats que le méchant goût de Mercier indispose si fort lui font encore trop bonne mesure en insérant dans leurs feuilles certaine épigramme digne d'être recueillie ici pour leur confusion.

Qu'ils étaient fous, les auteurs du vieux temps!
Nous savons mieux dépenser notre vie.
Pour moi, je trouve à nos anciens savants
Un très grand tort : ils avaient du génie,
Ils inventaient, et cela n'est pas bien.
J'en crois Mercier; avec lui je soutien
Qu'un grand ouvrage embarrasse, incommode.
Mais un chapitre... Oh! la bonne méthode!
En voulez-vous? Lisez, mes bons amis,
Lisez un peu le *Tableau de Paris*,
Vous y verrez : Chapitre des maris,
Et puis encore, chapitre sur les femmes,
Un peu plus loin, chapitre sur les drames,
Tournez la feuille, et chapitres nouveaux
Sur les commis, sur l'or, sur les bureaux.
Eh! juste ciel! Que de noms, que de titres!
En vérité, voilà bien des chapitres!
Quand le bon sens aura-t-il donc le sien[3] ?

La sévérité de Métra n'est pas moindre, encore qu'il la tempère de quelques ménagements. Ce qui mérite éloge

1. *Corr. adressée au grand-duc Paul*, III, 251.
2. *Mém. secr.*, XVII, 249 ; XX, 194.
3. *Mém. secr.*, XXXIV, 92.

chez Mercier, « c'est un caractère libre que l'on trouve rarement dans le citoyen d'une grande monarchie... Il lui échappe souvent de ces saillies qui ne peuvent partir que d'une âme honnête et d'un esprit bizarre et original. » Mais cela ne l'empêche pas d'être « un lourd dissertateur », de s'arrêter « à des minuties qui ne méritaient pas l'attention d'un homme qui aspire au grade de philosophe ou de sous-philosophe. » Au total, Métra se montre fort tenté de ranger le *Tableau* « dans la classe des productions insignifiantes et inutiles[1]. »

En dépit de ces malveillants, nous savons que le *Tableau* obtint à Paris grand succès et grand débit. Meister, qui l'atteste, en a parlé, pour sa part, avec assez de sens. Il ne déguise point ce qui lui déplaît, déclamation, abus de zèle et de *philosophie*, négligences de style, et le choix des matières n'est pas non plus toujours de son goût. Mais les raisons qu'il a, d'ailleurs, de louer et les termes dont il les justifie sont d'un esprit avisé. Si toutes les observations de l'auteur ne sont pas neuves, jamais, en revanche, « elles n'ont été exposées avec la même hardiesse ou la même naïveté. » Dans la langue du temps, ce dernier mot, qu'on ne l'oublie pas, voulait dire franchise et naturel. Le défaut de méthode et de liaison, en pareille matière, n'offense point la critique. « La confusion peut-elle ne pas être dans la peinture du chaos et de la confusion ? » Enfin il rend hommage à la chaleur avec laquelle Mercier « plaide la cause de l'ingence, celle de l'humanité, livrée à tant de maux par la seule erreur de nos lois ou par l'injustice de la force, qui en dispose. » On doit désirer « que ce livre soit lu par ceux qui sont à la tête du gouvernement, à qui appartient la réforme des abus que le philosophe ne peut que dénoncer[2]. » Et voici enfin la conclusion. Dans le *Tableau*, il est impossible de ne pas reconnaître « la touche sensible, originale, mais presque toujours sauvage et négligée de l'auteur, *trop méconnu, trop mal apprécié*, de *l'An 2440*[3]. »

D'autres indices nous l'attestent surtout, l'opinion publique accorda au grand ouvrage de Mercier bien plus d'impor-

1. *Corr. secr.*, XI, 344; XV, 47.
2. *Corr. litt.*, XIII, 29.
3. *Ibid.*, XIII, 30.

tance qu'il n'eût convenu à la ligue des nouvellistes de nous le laisser croire.

Naturellement, on continua comme par le passé d'écrire beaucoup sur Paris, mais on y porta un esprit nouveau, on se piqua de sollicitude pour le bien public, on entreprit d'éclairer sur leurs devoirs magistrats et hommes en place, de leur indiquer les abus à réformer et les améliorations à essayer. Sans doute le temps le voulait ainsi, et Mercier, tout le premier, en subissait la loi, mais c'est bien lui qui détermina cette émulation et c'est bien sur son exemple qu'elle se régla. *L'Année littéraire*, on l'a vu plus haut, se plaignait de retrouver l'inspiration du *Tableau de Paris* dans les *Numéros*, de Peyssonnel (1782-84). Un autre ouvrage, qui n'a de commun avec le précédent que le titre, les *Numéros parisiens* (1788) et dont l'auteur est inconnu, confesse dans sa préface la même provenance. Et lorsque le Dauphinois Dufour eut aussi, sous le titre de *Diogène à Paris* (1787), son conseil à donner, son remède à recommander, il commença par se défendre d'avoir lu Mercier vers qui allait d'instinct toute attribution de priorité en cette matière. Il obsédait même les auteurs de frivolités : fût-ce pour le décrier, pour protester d'un dessein tout différent, on n'évitait point le rappel de son livre en composant, soit le *Petit Tableau de Paris* (1783)[1], soit *Paris en miniature* (1784)[2]. Et il n'est pas

1. Attribué à Rulhière et aussi au marquis de Luchet. Voici comment l'anonyme disait son fait à Mercier. « Un auteur sentimental a trouvé le moyen de faire quatre volumes de morale sous prétexte de donner le tableau de Paris. Bénissons à jamais ses philosophiques intentions, mais ne lisons pas son livre. C'est un excellent homme, mais un peintre médiocre. Il connaît tout excepté l'art de plaire. Il aime la vérité ; que ne sait-il la faire aimer ? » Au lieu de quatre volumes, l'auteur du *Petit Tableau* promettait de s'en tenir à quatre feuilles. Encore ne redoutait-il que d'être diffus. A force de stérilité, il a paré à ce danger, et, en parlant de cette brochure, Métra n'a pas tort de l'appeler « un croquis superficiel dont la lecture ne donne ni plaisir ni instruction. » *Corr. secr.*, XIV, 319.

2. Attribué également au marquis de Luchet. N'y aurait-il pas quelque confusion ? La plume d'un écrivain distingué (tel que Rulhière) se trahit dans cet ouvrage et nullement dans l'autre. Quel qu'il soit, l'auteur de *Paris en miniature* ne médit pas de Mercier. S'il écrit, c'est pour les lecteurs frivoles que la vue d'un in-8° ferait « tomber en syncope. » Cette *miniature*, fort pimpante, respire l'amour le plus déclaré du modèle. Paris y est représenté, « malgré ses ombres et ses défauts, comme le lieu le plus social et le plus charmant de l'uni-

enfin jusqu'à ce nom de *Tableau* même qui n'ait fait fortune, qui n'ait, durant toute une suite d'années, été appliqué à une foule d'ouvrages les plus différents et les plus inégaux : *Petit Tableau de Paris*, *Tableau mouvant de Paris*[1] par Nougaret (1787), *Tableau du Nouveau Palais Royal* par Mayeur de Saint-Paul (1788), *Nouveau Tableau de Paris* (anonyme 1790). Ch. Rémy imprime en 1787 ses *Considérations philosophiques pour faire suite aux différents Tableaux de Paris*. Quand il raconte les jours tragiques de 1792, le journaliste Peltier intitule son livre : *Dernier Tableau de Paris*. Pour exposer les folies du Directoire, Chaussard compose, sous le pseudonyme de Dicaculus, le *Nouveau Diable boiteux*, et il écrit au-dessous : *Tableau philosophique et moral de Paris* (an VII). Et pour grossir davantage cette liste nous trouvons *Encore un Tableau de Paris* par Hanrion (an VIII). C'est un titre consacré, un prototype en quelque sorte. Par delà la Révolution et l'Empire, la postérité des imitateurs continue de pulluler. Voici les *Tableaux de Paris*, de Marlet (1823), *Paris, Tableau philosophique et moral*, de Fournier-Verneuil (1827), les *Nouveaux Tableaux de Paris*, de Beauregard (1828) etc., etc.

Néanmoins, ai-je dit, le cas de Mercier reste unique. Relativement aux successeurs qui viennent d'être cités, il demeure ce qu'il était par rapport à ses prédécesseurs. Chez les uns comme chez les autres, on aperçoit des fragments épars de cette image de Paris que lui seul a reproduite dans sa gigantesque intégrité. Il donne une impulsion et qui se prolonge loin ; mais de ceux qui la reçoivent, les uns se bornent à consigner dans une brochure les vues de leur philanthropie personnelle sur quelque point de détail[2], les autres[3] appliquent le titre de *Tableau de Paris* à la peinture d'un événement historique déterminé, d'autres encore le

vers. » p. 129. Métra fait, aux dépens de Mercier, l'éloge de ce petit livre, plus complet dans son raccourci, ose-t-il prétendre, et en même temps plus exactement restreint à son objet que les huit volumes alors publiés du *Tableau*. « L'auteur a fait ce qu'il a pu pour qu'il ne se trouvât pas une ligne qui ne fût un trait nécessaire à l'ensemble. » *Corr. secr.*, xv, 393.

1. Assez mal nommé, d'ailleurs, c'est principalement un recueil d'anecdotes où il y en a beaucoup de fastidieuses.

2. *Diogène à Paris.*

3. Peltier, par exemple.

ramènent du style figuré au style propre et le font servir à un recueil d'estampes[1]. Ceux-ci composent la chronique du jour[2], ceux-là épandent des ressentiments particuliers dans quelque volumineux pamphlet[3]. Aucun n'a refait le *Tableau de Paris*.

Dira-t-on qu'il ne s'est plus trouvé d'écrivain pour suffire à cette tâche, telle que l'avait conçue Mercier? Mais peut-être est-ce aussi que, depuis Mercier, elle a, en effet, beaucoup grandi. Il en est aujourd'hui de l'étude d'une grande société comme de l'étude d'une science quelconque, dont chaque division, prise à part, a de quoi occuper l'activité d'une vie entière. Que l'on considère, par exemple, les mœurs d'une part et les institutions de l'autre. Les mœurs, on a, de tout temps, pu les observer à loisir. A cet égard, aucun obstacle ne bornait les recherches de Mercier, mais on n'en saurait dire autant des institutions. Les renseignements, alors fort restreints, en réduisaient nécessairement la description à une assez petite échelle, si bien qu'en s'efforçant de réunir dans les limites du même ouvrage l'examen des unes et des autres, Mercier faisait une tentative, déjà fort laborieuse, à coup sûr, mais non point décidément impraticable. Au contraire, de nos jours, les moyens d'information se sont prodigieusement multipliés, et, tout à l'avenant, les exigences du lecteur. S'il s'agit des « organes » et des « fonctions » de Paris, pièces d'archives, statistiques et documents de toute espèce abondent à la disposition de l'écrivain et lui tracent un plan de travail assez vaste pour qu'il ne l'excède pas, pour qu'il ne surcharge pas son sujet d'un ou plusieurs autres de pareille étendue. Aussi voit-on Maxime du Camp, l'historien de ces « organes » et de ces « fonctions », dans les six volumes qu'il leur consacre, n'accorder qu'une place exiguë aux mœurs et aux usages, quelques chapitres où ils figurent, d'ailleurs, à l'état de hors-d'œuvre et de surcroît, car ce n'est pas moins qu'un ouvrage spécial et pour le moins aussi long qu'ils eussent réclamé, de leur côté.

Les procédés minutieux de l'investigation moderne ne permettent donc plus de rassembler dans un même livre

1. Marlet.
2. *Paris en miniature*, le *Petit T. de P.*, etc.
3. Fournier-Verneuil.

tout ce que Mercier a fait tenir dans le *Tableau de Paris*, les matières d'État avec les galanteries mondaines ou les intérieurs bourgeois, la poésie des souvenirs historiques et le petit manège des industries populaires. Même réduit à lui seul, le chapitre des mœurs, pour nos yeux armés de loupes, s'accroît jusqu'à des dimensions si démesurées que les grands portraits de Paris, dans notre siècle, les plus analogues au *Tableau* de Mercier, ce n'est plus un auteur unique, c'est toute une société d'écrivains qui les compose. Ainsi du *Livre des Cent et Un*, en quinze volumes (1831-34), ainsi du *Nouveau Tableau de Paris au XIXe siècle*, qui en compte sept (1834-35), ainsi des *Français peints par eux-mêmes*, où Paris en occupe cinq (1840-42). Et c'est encore à un travail de collaboration que l'on doit même tel ouvrage plus court, la *Grande Ville, nouveau Tableau de Paris*, par Paul de Kock, Balzac, Alex. Dumas, F. Soulié, etc. (1842-43), ou *Paris et les Parisiens au XIXe siècle*, par A. Dumas Th. Gautier, Arsène Houssaye, etc. (1856). Les peintres ne font point défaut au modèle, mais c'est le modèle qui, de plus en plus, se dérobe aux prises d'un seul peintre. Il y a un moment d'élection pour certaines œuvres, avant lequel il ne s'est point encore trouvé de cerveau pour les concevoir, passé lequel les circonstances en contrarient l'entreprise. C'est pour avoir trouvé à ce moment la pensée capable de le réaliser que le *Tableau de Paris* existe et qu'il est unique.

XVII

Dans l'intention de Mercier, la France devait avoir son tour après sa capitale. Il en courait déjà les grandes routes, se recommandant à la vigilance de la maréchaussée tutélaire, et, à la date de 1788, il promettait de commencer six ans plus tard la publication de ce nouvel ouvrage[1]. Six ans plus tard, ce fut 1794. On comprend de reste que le projet n'ait pas eu de suite. Il semble aussi que l'idée de faire un tableau de Versailles lui ait un instant traversé l'esprit. C'est ce que ferait croire un brouillon de préface retrouvé dans ses papiers, où il appuie avec force sur une

1. *T. de P.*, IX, 226.

de ses plus chères convictions : « J'ai la satire en horreur... Je pense que la satire est un mal, qu'elle ne corrige personne, qu'elle irrite, qu'elle endurcit, qu'elle détourne[1]... » Et il déclare n'avoir pour objet que d'exprimer des vérités générales et de les faire parvenir jusqu'au souverain. Mais un autre dessein lui tenait surtout au cœur. Le *Tableau de Paris* appelait une contre-partie. L'instruction morale que Mercier s'était proposé d'en tirer, c'est par la comparaison d'une autre société, d'une autre race d'hommes qu'il entendait l'achever, d'une société et d'une race à la fois distinctes des nôtres et dignes d'être citées en exemple.

Où les chercher? On le devine sans peine. « Paris règne encore en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Hollande. Le cabinet de France y commande de toutes parts... Mais le pays qui s'est le plus garanti des mœurs de la France et qui a mis sa force et sa gloire à lui résister, à s'opposer à toutes ses idées, c'est l'Angleterre[2] », l'Angleterre qui, dans tous ses ouvrages, ne cesse de hanter Mercier, l'Angleterre à qui il doit tant d'inspirations et de directions diverses, dont il allègue d'instinct les idées et les mœurs comme autant de censures pour tout ce qu'il rencontre de répréhensible dans son propre pays, l'Angleterre enfin qu'il rêve de réconcilier avec la France. C'est à leur grand dommage réciproque, pense-t-il, que deux nations faites pour l'emporter par leur accord sur toutes les autres vivent en état de défiance et d'hostilité. « Si l'Anglais et le Français, par un plus fréquent commerce et par l'épreuve mutuelle de leur caractère, pouvaient affaiblir cette ancienne jalousie qui les a aveuglés jusqu'ici sur leurs vrais intérêts, s'ils voulaient respirer dans une concorde parfaite et dans l'oubli de toute disparité d'opinions, ils sentiraient bientôt que leur antipathie n'est ni fondée ni réelle, qu'elle peut s'évanouir aisément et qu'ils sont plutôt nés pour mêler et accroître leurs lumières et, s'il faut se permettre l'expression, pour jouir de leur supériorité naturelle sur les autres nations de l'Europe. Cette alliance, si plausible aux yeux du philosophe et secrètement désirée par quelques politiques à vue profonde et élevée, verserait des deux côtés l'instruction, l'abondance et

1. *Papiers de M. Duca.*
2. *T. de P.*, XI, 370.

l'exemple salutaire des plus heureuses innovations[1]. »

Ces idées n'étaient pas fort en faveur à la vérité. Le ressentiment héréditaire et les souvenirs de 1763 avaient, pour leur bonne part, contribué à rendre tout Paris *insurgent*. Par une tradition presque constante, non moins que par l'effet des exigences accidentelles du système autrichien, le Cabinet de Versailles suivait une politique opposée à celle de l'Angleterre. Et si cette politique, par ailleurs, répugnait fort au sentiment public, en ce point, toutefois, elle lui donnait satisfaction. Presque unanimement tournée contre Vienne, ce n'est pas pour cela du côté de Londres que l'opinion se laissait gagner. Tout ce qui se piquait d'un jugement libre avait les yeux fixés sur Berlin ; et, à l'encontre de l'alliance en vigueur que chacun abhorrait, c'est l'entente avec la Prusse qui servait de ralliement, de lien commun favori à tout l'esprit d'opposition. Là-dessus, les gens de cabinet s'en tenaient aux profondes combinaisons de Favier et, en les vulgarisant sous le couvert de son fameux livre, Raynal avait fait l'éducation de la foule. Tout se résumait à s'appuyer sur la Prusse pour abaisser l'Angleterre et reprendre la prépondérance en Europe.

Mercier pourtant n'avait pas tort de dire que quelques politiques à vue profonde et élevée pensaient comme lui. Reconquis depuis peu à lui-même, quand Mirabeau consacrait les loisirs d'une obscurité relative à méditer sur la constitution de l'Europe, il se prononçait très nettement, ainsi qu'on le voit dans ses lettres à ses amis d'Allemagne, pour un accord intime de la France et de l'Angleterre. Et les mêmes principes dirigeront en 1792 le coup d'essai diplomatique de Talleyrand[2].

Mais, avant de s'entendre, l'essentiel est de se connaître. Et justement, dans ce temps, des communications croissantes entre les deux peuples tendaient à les instruire davantage l'un sur le compte de l'autre. Dès longtemps Londres recélait dans ses bouges ce qu'il y avait de plus compromis parmi les gens de plume français. Ils y gagnaient leur vie en composant de venimeux pamphlets, et c'est dans un de ces repaires que Beaumarchais avait signalé ses

1. VII, 240, 241.

2. Voir, sur l'état de l'opinion à l'égard de l'Angleterre, A. Sorel, *L'Europe et la Révolution Française*. Paris, Plon, 1885, I, 308, 309, 317.

talents d'agent secret en venant, à prix d'or, acheter le silence d'un des pires entre ces libellistes, Théveneau de Morande, l'auteur du *Gazetier cuirassé*[1]. Mais, pour la première fois, on vit dans la même ville, en 1776, l'établissement d'un journal français sérieux, ce *Courrier de l'Europe* dont nous avons déjà eu à nous occuper, où l'on faisait œuvre d'information attentive et où la polémique gardait quelque ménagement. Avec Morande, alors repentant, cette feuille, fort lue et répandue sur le continent, compta, parmi ses rédacteurs, des hommes tels que le comte de Montlosier et le futur girondin Brissot. Dans le même temps, l'hospitalité britannique, acquise aux écrivains en difficulté avec le Parlement de Paris, eut à s'exercer en faveur d'un homme qui, par les talents et la célébrité, dépassait fort la mesure commune. C'est à Londres que l'avocat Linguet se réfugia et commença en 1777 la publication de ses *Annales*, si éloquentes par endroits, si consciencieuses partout et où il y a tant à apprendre. Attirés sur la terre anglaise par la liberté de traiter à leur guise les matières politiques et d'entrer commodément en rapport avec tout le peuple des lecteurs européens, ces écrivains divers n'en étaient pas moins, du fait de leur résidence, des interprètes attitrés entre les deux nations voisines. Sujets de l'une et hôtes de l'autre, ils furent en situation de parler pertinemment des choses anglaises au public français et de répandre dans le public anglais des notions plus exactes sur les choses de France.

De Londres à Paris, comme de Paris à Londres, on s'était mis à voyager beaucoup. Il faut reconnaître, sans en tirer vanité, qu'au sortir d'Oxford ou de Cambridge, nombre de jeunes seigneurs achevaient leurs études en allant se déniaiser sur les boulevards et au Palais-Royal. Majeurs dès l'âge de 21 ans — on ne l'était encore chez nous qu'à 25 —, ils se hâtaient, au témoignage d'un écrivain contemporain, de « perdre leur santé et dévorer leur patrimoine en France d'une manière presque aussi ridicule que scandaleuse[2]. » Un renom trop établi d'aveugle prodigalité les prédestinait aux bons soins des aubergistes, des chevaliers d'industrie et des familiers des tapis francs. « Vive un Anglais! s'écrie

1. Sur cette négociation, voir Loménie, *Beaumarchais et son temps*, I, 375 et suiv.

2. Rutlidge, *La Quinzaine Anglaise à Paris* (éd^on de 1786), 297.

un personnage de roman, ça vous a plus tôt lâché cent pistoles que les autres un compliment [1]. » L'anglomanie, avec tous ses usages bizarres et puérils, était une des marques les plus certaines d'un voisinage assidûment pratiqué. Londres, d'ailleurs, ne se tenait pas en reste : les marchandes de la rue Saint-Honoré y envoyaient, comme ailleurs, leurs poupées tout habillées et coiffées porter à la société de Piccadilly les plus récents échantillons de leur génie inventif [2]; et, par un échange de bons procédés, les Anglais soucieux du bel usage importaient chez eux les façons et les ajustements des petits-maîtres qui leur avaient emprunté les leurs.

Ce trafic de ridicules était sans doute de peu de prix : on sait, pour sa part, ce que Mercier pensait de la fureur des modes anglaises. Mais aussi ne s'en tenait-on pas là. Linguet, dans son journal, instituait entre les usages des deux pays un parallèle où ne manquent ni les remarques substantielles ni les vues profondes. En 1781, quand parurent, traduites en français, les lettres du voyageur anglais John Moore, retraçant les impressions éprouvées en divers pays quelque quinze ans auparavant, on y put voir, dans les chapitres du premier volume consacrés à Paris, nombre de réflexions qui attestaient un observateur également judicieux et bienveillant, qui atteignaient, en maint endroit, au fond des choses et témoignaient d'une assez remarquable indépendance à l'égard des préjugés insulaires. A Paris de même, ce chevalier Rutlidge dont nous avons déjà rencontré le nom, ce fils de Jacobite réfugié chez nous et qui avait servi dans l'armée française, cet étranger, si bien naturalisé dans notre république des lettres qu'il en épousa les querelles à la manière d'un indigène, consacra le principal effort de sa plume à rapprocher, à éclairer mutuellement, à mettre en état de se comprendre et de s'estimer sa patrie d'origine et son pays d'adoption. S'il composait, sous le titre de la *Quinzaine Anglaise à Paris* (1796), un petit roman spirituel et gai destiné à tenir ses jeunes compatriotes en garde contre des séductions chèrement payées, il ne laissait

1. *Ibid.*, 79.

2. *Le Babillard*, 1778, II, 57. « Nous ignorons, ajoute Rutlidge, s'il y a un cartel en temps de guerre pour cet objet. »

pas d'intercaler dans ces pages légères tout un chapitre[1] de considérations politiques sur l'intérêt d'une entente étroite entre la France et l'Angleterre, — et cela au plus fort des premières émotions qui se manifestaient en faveur de l'Amérique soulevée. En pleine guerre, dans le *Babillard*, qu'il fit paraître au cours de 1778 et de 1779, et entre cent articles qui roulaient sur les menus faits du jour, c'est, contre l'opinion unanime, toute une campagne qu'il soutient intrépidement pour la défense des mêmes principes. Dans un autre ouvrage un peu antérieur et attribué au même écrivain, l'*Essai sur le caractère et les mœurs des Français comparées à celles des Anglais* (1776)[2], on trouve force remarques excellentes qui ne trahissent, en vérité, soit d'un côté, soit de l'autre, ni complaisance ni dénigrement. Le choix que Mairobert fait de ce titre : L'*Espion Anglais* pour un recueil de *faits divers* destiné au seul usage des Parisiens, ne manque pas non plus, à sa manière, d'une certaine signification. Et c'est bien encore pour satisfaire à une forme de curiosité décidément éveillée dans le public des sujets de Louis XVI que le chevalier Ange de Goudar rassemble dans son *Espion français à Londres* (1780) les propos et anecdotes des bords de la Tamise. En fait d'indices d'un commerce d'esprit assidu entre les deux peuples, il est superflu, d'ailleurs, de rappeler ici l'accueil que le XVIIIe siècle français tout entier fit à la littérature anglaise et, particulièrement à la date où nous sommes, la grande mêlée en l'honneur de Shakespeare, où le même Rutlidge avait si résolument donné de sa personne.

XVIII

A ces diverses tentatives de médiation bénévole entre les deux races, Mercier se sentait plus que personne sollicité de joindre son effort. Non pas seulement par un effet du goût très vif qu'une longue familiarité littéraire lui avait inculqué pour le génie britannique, mais aussi par l'exigence

1. Pp. 163-176.

2. Barbier le prête à Rutlidge. L'attribution toutefois reste un peu douteuse. Une note placée à la fin de l'ouvrage le déclare traduit d'un original anglais qui avait paru à Londres en 1770. Or, à cette date, Rutlidge n'avait que vingt ans.

même de l'œuvre qu'il venait d'achever. Pour un homme de propagande tel que lui, et quand il s'agissait d'instruire et de stimuler ses compatriotes, l'exemple des Anglais fournissait un précieux renfort. L'argument était à ne point négliger dans une *Tribune aux harangues*. « Londres, voisine et rivale, s'écrie-t-il, devient inévitablement le pendant du tableau que j'ai tracé et le parallèle s'offre de lui-même. Les deux capitales sont si proches et si différentes, quoique se ressemblant à bien des égards, que, pour achever mon ouvrage, il est nécessaire que j'arrête mes regards sur l'émule de Paris. J'irai, j'en jure par Newton et par Shakespeare, j'irai, sur les bords de la Tamise, saluer le temple de la Liberté dont Cromwell fut le terrible architecte, voir cette île fameuse qui a prouvé la possibilité d'un bon gouvernement et, si ce second tableau n'est pas trop au-dessus de mes forces, je l'entreprendrai, en tâchant de suppléer, par l'attention la plus calme et par l'impartialité la plus exacte, aux autres talents que le ciel m'a refusés[1]. »

Le livre ainsi annoncé, j'ignore quelle raison, pour lors, en différa la publication, et, plus tard, elle devint évidemment impossible : nous verrons, en effet, comment Mercier changea de sentiment sur les Anglais. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'heure où le public de 1788 prenait acte de cette promesse, elle était remplie depuis longtemps. Le tome XI qui parut cette année-là contenait des matières dont beaucoup avaient dû être recueillies nombre d'années auparavant et on avait omis d'en retrancher le passage susdit qui portait un caractère tout rétrospectif. Car, je le répète, le voyage était fait, le *Parallèle* des deux capitales était composé. Il figure parmi les papiers de Mercier et il est de lui indiscutablement. Le préambule reproduit les principaux termes de la déclaration qui vient d'être citée, les idées et les doléances de l'auteur équivalent à l'apposition même de son nom et l'écriture enfin trahit la main du même secrétaire qui a noirci, par son ordre, une foule d'autres pages avec lesquelles celles-ci se trouvent confondues.

Ce travail, ainsi reconnu authentique, nous renseigne

1. *T. de P.*, XI, 371. Un tableau de Londres en français avait déjà paru en 1784. L'auteur n'en est pas nommé. *Corr. secr.*, XVI, 142. A l'imitation de Mercier, on imprima même un tableau de la petite ville de Mons. *Ibid.*, XVI, 129.

sur sa date d'une manière certaine. La guerre d'Amérique y est représentée comme durant encore. Il précède donc la paix dont les préliminaires furent signés le 10 janvier 1783. On y lit que la France avait rayé de ses lois la *question préparatoire*. Or, ce monstrueux procédé d'instruction criminelle a été aboli par déclaration royale du 24 août 1780. Entre ces deux dates extrêmes de 1780 et de 1783, le champ de l'hypothèse va encore se restreindre. A lire ce qui est dit de l'estime où les Anglais tiennent les opérations politiques de Necker, il semble bien que cet homme d'État soit encore ministre, et il suit de là que l'écrit dont je parle remonte plus haut que le 19 mai 1781 qui fut le jour où il résigna ses fonctions. Nous savons de plus qu'au milieu de la même année Mercier partit pour Neuchâtel. Si nous ajoutons enfin que, d'après le texte même du *Parallèle*, il fit son voyage d'Angleterre au printemps, nous voilà, pour conclure, dans la nécessité de le placer en l'an 1781, et ce serait, par suite, au débarqué, ou peu s'en faut, qu'il serait venu se dénoncer pour l'auteur du *Tableau*, dans les instants de fièvre qui en marquèrent la première publication[1].

Authentique et implicitement daté, faut-il ajouter que le *Parallèle* est véridique, composé, non de seconde main, sur les récits d'autrui, mais en conséquence d'un voyage effectivement accompli par l'auteur? C'est de quoi on ne saurait non plus douter. D'abord, je ne vois nulle part que Mercier mente. Puis, l'ouvrage lui-même porte — les citations qui vont suivre en témoigneront, je pense — un caractère de sincérité difficile à récuser.

Si cet ouvrage a frustré l'attente du public envers qui l'auteur s'était engagé, il faut que celui-ci ait eu ses raisons, mais ce n'est pas qu'il l'ait laissé inachevé[2]. On y voit un commencement, celui que j'ai dit, qui indique le motif de l'entreprise, et on y voit aussi une fin qui explique l'esprit et la mesure du livre.

Pour qui vient de lire le *Tableau*, le *Parallèle* semble

1. Il m'a, depuis que ces lignes sont écrites, été donné d'en vérifier l'exactitude. Dans un brouillon d'article nécrologique consacré à Mercier, j'aperçois la mention d'un voyage à Londres qui précède immédiatement celle des incidents à la suite desquels il partit pour la Suisse.

2. Le style, plus relâché, les négligences, assez nombreuses, les mots omis, par endroits, semblent indiquer pourtant qu'il n'y a pas donné la dernière main.

pécher par défaut de proportion. En regard des douze volumes consacrés à Paris, que sont ces soixante-trois petits chapitres? Et par quel miracle, d'autre part, n'y rencontre-t-on presque rien à blâmer? C'est à ces deux reproches que les dernières pages répondent. A Londres, Mercier n'a voulu considérer que ce qui est matière d'instruction et de modèle utile pour les Français, et il n'a dit que le bien, parce que le mal, c'est affaire aux Anglais d'en prendre souci et de le corriger ; ce n'est pas pour eux, mais pour ses compatriotes qu'il écrit. « Il se trouvera peut-être, remarque-t-il, nombre de petits esprits sots ou fanatiques qui s'écrieront que celui qui traite ainsi ces articles de comparaison, donnant presque toujours l'avantage à Londres et à l'Angleterre, est un mauvais Français. Un raisonnement pareil est naturel à un esprit borné et entiché. Ceux qui ont voyagé et sont instruits verront un dessein d'avertir patriotiquement la nation des avantages qu'elle peut retirer par cette comparaison qui prouve que les améliorations ne sont pas impossibles, puisqu'elles sont établies depuis peu dans une ville voisine, rivale mais libre... On prend aux Anglais des villes, des provinces, des vaisseaux, et on y est encouragé en temps de guerre. Ceux qui prennent le plus sont des héros. Moi, je veux prendre ce qu'ils ont de meilleur et vous le mettre devant les yeux afin qu'on ne soit pas plus pauvre et qu'on en fasse son profit. N'est-ce donc rien que des usages et établissements, le fruit de la réflexion, de l'humanité et de la raison?... On me reprochera peut-être assez bêtement de n'avoir pas parlé des défauts et des abus qui sont à Londres, mais ce n'est pas de cela que nous avons à faire. On regrette, d'une prise sur l'ennemi, tout ce qui est inutile et nuisible. On ne conserve que ce qui peut servir : voilà ce que j'ai fait. Que servent tous ces clabaudages, ces cris de l'envie contre l'étranger, cette amplification de leurs ridicules? A nuire réciproquement. C'est à eux-mêmes qu'il faut offrir leurs vices et à nous les nôtres. »

Voilà qui nous renseigne clairement sur l'étendue que Mercier s'était proposé de donner à son examen de Londres et sur les limites où il l'avait volontairement restreint. Même sous cette réserve, néanmoins, trop de choses y manquent et de trop de conséquence précisément pour le projet où il s'était renfermé. Des Anglais et des mœurs anglaises,

il n'a recueilli et noté que ce qui touche au plus positif et au plus matériel de la vie, tout ce qui porte le caractère de commodité et de solidité, le bon entretien, le bon pavé et le bon éclairage de la ville, et aussi, dans un ordre d'idées plus général, la confiance en soi, l'esprit résolu, le sens de l'utile et le courage d'en faire à sa tête. Rien, en revanche, ou trop peu de chose sur la constitution intime et le tour propre de la pensée et de la conscience chez ce peuple, sur les idées régnantes, sur les règles de conduite, sur les familles et sur les sociétés, toutes choses dont Mercier, à propos de Paris, a supérieurement discouru et si essentielles à un parallèle vraiment instructif qu'on ne peut guère les en supposer exclues. Mais il faut avouer aussi que dans le temps nécessairement fort court dont il disposa, il ne put guère pénetrer au delà de la superficie. Avec les lacunes qu'on y relève toutefois, cette esquisse de parallèle ne laisse pas d'être encore assez curieuse. On y aperçoit en maint endroit des traits de cette observation vive que nous avons appris à connaître et de cette même heureuse promptitude qui ne coûte rien à la sûreté du jugement.

XIX

Le souvenir de la traversée lui était resté en mémoire joint à celui d'une rencontre assez bouffonne dont il nous fait part. Sur le même paquebot avaient pris passage deux danseurs de corde de chez Nicolet, Placide et le Petit-Diable. Ceux-ci n'étaient pas fort rassurés de se rendre en Angleterre. L'antipathie des deux nations valait à cette dernière la réputation — qui n'était point tout usurpée, d'ailleurs — de faire aux étrangers, et aux Français en particulier, un assez méchant accueil. Aussi, dans la crainte d'être molestés, les deux acrobates avaient-ils copié de la façon la plus scrupuleuse le costume des habitants de Londres. Mercier, qui s'y méprit, leur adressa la parole en anglais; et ce fut une belle hilarité de les reconnaître. Il s'empressa de les encourager et y réussit trop bien. « Se voyant sur la route et qu'il n'y avait rien à craindre, par un excès tout contraire, ils se mirent à chanter tous les deux à pleine tête des ariettes françaises, des opéras-comiques. C'était le Jeudi

saint, le jour le plus sanctifié en Angleterre, et je fus obligé de les prévenir qu'ils se feraient regarder de mauvais œil. »

Ainsi, dès le départ, il prenait sur le fait l'opiniâtre mésintelligence que ses efforts tendaient justement à dissiper. « A Paris, écrit-il, on pense qu'un Français ne peut traverser une rue de Londres sans être insulté, que chaque Anglais est féroce et mange de la chair toute crue. A Londres, ils croient que tous les Français ont un corps maigre, un ventre plat, portent une grande bourse, une longue épée, et surtout ne se nourrissent guère que de grenouilles. Les deux nations se moquent l'une de l'autre sans se connaître, elles se prêtent chacune des ridicules et des vices imaginaires et outrent ceux qu'elles ont, en effet. » Pour un Anglais, tout mal est censé venir du pays voisin. « Comme toute l'Europe passe par le paquebot de Calais à Douvres, c'est la France qui a corrompu l'Angleterre au point où elle l'est. »

Les raisons politiques et religieuses jouent leur rôle dans ces préventions. Le protestantisme britannique nourrit des griefs que les réfugiés français, frustrés jadis si brusquement du bénéfice de l'Édit de Nantes, ont contribué à entretenir. L'ombrageuse indépendance des bourgeois de la Cité qui élisent aux Communes redoute d'instinct tout emprunt aux modes de France et soupçonne volontiers les jeunes lords d'en rapporter trop de royalisme dans les plis de leurs manchettes de dentelle. Inversement, tout ce qui est en France autorité constituée tient en une sainte horreur l'esprit anglais qui est le commencement de toute témérité et de toute sédition. Les gazettes dressées à réciter une seule et même leçon recueillent malicieusement et répandent dans le public tout ce qui peut lui donner une idée défavorable de l'Angleterre, la lui représenter comme un pays sans foi et sans humanité, comme un nid de pirates. Le préjugé cependant perdait de sa force, beaucoup d'Anglais bien reçus en France en avaient rapporté des dispositions meilleures, et, chez eux le sentiment public s'adoucissait, on renonçait à l'habitude de faire injure aux étrangers, lorsque malheureusement les événements d'Amérique ont ranimé la haine, enivré les Français de représailles et jeté dans le cœur des Anglais le ressentiment de la prétendue déloyauté de leurs adversaires. Tout est donc à recom-

mencer. En disant ce qu'il a vu, Mercier espère ramener quelque peu l'opinion de ses compatriotes.

Londres est une grande ville, plus grande encore que Paris, sujette aux mêmes maux et aux mêmes contrastes. Des causes pareilles y produisent de pareils effets. Dans l'une et dans l'autre éclatent les excès de l'opulence et ceux de la pauvreté. Dans l'une et dans l'autre, les hommes valent moins ou plus suivant qu'ils subissent la loi de leurs passions ou se livrent à l'étude et au bien. Voilà tout d'abord de quoi rassurer l'amour-propre, de quoi démontrer que l'espèce humaine dans cette île n'est pas, en soi, d'une essence supérieure, que ce qu'elle a de bon est à la portée de tous, qu'il n'y a ni humiliation à le reconnaître ni impuissance d'en faire autant. Il n'est que de le vouloir.

Paris, avec ses maisons de pierre blanche et l'harmonieux déploiement de ses quais, est tout autrement riant que Londres dans sa fumée et ses brouillards. « La Seine est une jolie femme qui s'occupe mollement et est parée; la Tamise est une mère laborieuse d'un grand nombre d'enfants, elle est rude, souvent agitée, et toujours dans les embarras du ménage! » Ses bords sont fangeux, malsains, on n'y habite pas, rien n'y a été ménagé pour le plaisir des yeux, et le soleil ne brille que rarement. Mais combien on a pris plus de soin de rendre la ville commode à ses habitants! « Tout le tour de Londres est environné de routes très proprement entretenues avec des trottoirs, de sorte que, de toutes parts, on sort de la ville sans être dans des embarras de boue, comme dans les faubourgs, barrières et villages de Paris. Quantité de corps de bâtiments rangés en ligne, avec des jardins devant et derrière, forment les faubourgs et environs de Londres; des prairies d'une verdure admirable et richement chargées de troupeaux s'offrent de toutes parts. Les guinguettes des environs de Paris sont dégoûtantes, la plupart des villages mal entretenus et sales, les gens et leurs enfants y croupissent dans la vilenie. Tous les environs de Londres et leurs guinguettes ont un air de propreté, tant les maisons que les personnes, et les villages y sont mieux entretenus généralement. La quantité d'églises, de couvents et d'hôtels de toute sorte ne laisse pas que de faire des masses de bâtiments qui embarrassent dans Paris sans le peupler; la distribution des rues, la plu-

part tournantes, étroites, bornées, et la hauteur des maisons fait que souvent l'on s'y égare. A Londres, le peu de hauteur des maisons, la largeur des rues, la plupart longues et droites, fait qu'on s'oriente aisément; à chaque distance de rue, il y a des places spacieuses : les unes ont au milieu une statue dans un boulingrin, ou une pièce d'eau, ou des bosquets, le tout bien entretenu et qui sert de promenade au gens de la place. Ces places sont immenses et de toute beauté. » La différence n'est pas moindre entre les logis. Les habitants de Londres ne sont point entassés dans des maisons de six étages; presque chaque ménage a la sienne très propre. Mercier croit enfin que l'air de la mer, pénétrant à Londres par le large canal de la Tamise, y rend le climat plus sain qu'à Paris. En tout cas, le régime de vie y fait des hommes plus robustes. La nourriture est fortifiante et, dès le berceau, on s'attache à former des corps vigoureux et des têtes calmes. Ils ne se soucient que du solide, ce qui a bien son prix, mais ce qui entraîne aussi certains effets bons à considérer pour le philosophe et dont Mercier ne nous dit rien.

Malgré la propreté anglaise, c'est Rutlidge qui le remarque, « on ne rencontre point dans les rues de Paris autant d'objets capables de soulever le cœur que dans celles de Londres. » C'est que le plus bas peuple de Paris a quelque souci de se vêtir et y consacre une partie de l'argent que le peuple de Londres mange entièrement. « En quelque état que la fortune ait placé un Français, pourvu qu'il ne soit pas entièrement abject, il trouve le moyen de rendre les livrées de la pauvreté méconnaissables [1]. » Veut-on un autre trait d'opposition? A Londres, dit Mercier, « le travail n'est pas forcé pour les ouvriers, qui gagnent suffisamment pour n'être pas obligés de s'épuiser..... Étant moins dans la misère, ils ont plus d'amour-propre et réfléchissent davantage à ce qu'ils font. Point d'avidité pour le gain chez l'ouvrier, il trouve plus de plaisir à perfectionner son ouvrage qu'à le précipiter. »

Cela est-il si sûr? Voici Linguet qui avance le contraire. Oui, sans doute, la condition de l'artisan anglais est heureuse. Les objets de subsistance sont à bon marché et la

1. *Essai sur le caractère*, etc., 131-133.

main-d'œuvre se paie bien. Celui « dont on achèterait à Paris la semaine dix ou douze francs, gagne ici une guinée et plus ; une malheureuse couturière qui fait des robes, des chemises ou brode des manchettes, se croit payée en France quand elle a gagné, dans treize ou quatorze heures de travail, dix, douze sols; ici une fille qui veut bien se prêter aux mêmes travaux, reçoit deux shellings, elle peut en gagner trois. » Et sa journée dure de neuf heures à sept heures, en y comprenant le temps du repas. Le travail n'est certes pas si doucement traité, si bien rémunéré en France, où les professions les plus laborieuses sont les moins lucratives. En revanche, au témoignage du même Linguet, l'ouvrier français, malgré sa misère, est sensible à l'émulation et au succès, il aspire à mieux faire, il est capable de prodiges d'industrie et d'assiduité. L'Anglais s'en tient à une routine uniforme. Il exécutera trente ans la tâche qu'il a apprise, sans se soucier d'en savoir davantage. La considération attachée à l'habileté ne le touche pas [1].

Si, par hasard, ici, c'est Mercier qui se trompait et Linguet qui avait raison, n'y aurait-il pas une conclusion assez intéressante à tirer de cette sorte d'opposition? Ce sens pratique des uns que notre philosophe met à si haut prix ne se serait-il pas développé en raison inverse de l'instinct esthétique, tandis que le contraire précisément serait arrivé aux autres? Et ne serait-ce pas alors tout au moins une question de savoir lesquels sont les mieux partagés? C'est fort bien fait d'entendre son intérêt, mais jugera-t-on que dans les maladresses même et les insouciances d'un naturel désintéressé, il y ait décidément une preuve d'infériorité? En bonne philosophie, ce point valait d'être débattu, si Mercier eût élevé son parallèle jusqu'à ces hauteurs et ne se fût contenté de montrer à ses compatriotes des recettes de conduite, fort bonnes, d'ailleurs, à imiter de l'anglais.

C'est dans le même esprit qu'il loue, ainsi que le *Tableau* nous l'a déjà appris, cette humeur insoumise dont on taxe les Anglais. Il est bien vrai que les émeutes sont aussi communes à Londres qu'elles sont rares à Paris, mais l'avantage n'est pas de rester docile, quoiqu'il advienne, et parce qu'on est tenu en respect à grand renfort de maré-

1. *Annales*, 1777, t. II, 388-392.

chaussée. A ce compte, on perd la notion de ses droits et la mesure des résistances nécessaires. Que la force armée cesse par hasard d'avoir le dessus, « on verra quel désordre infernal ». L'avantage, au contraire, est de savoir ce qu'on ne veut pas subir et de s'y prendre comme il faut pour arriver à ses fins, sans perdre la tête, sans tomber dans des violences superflues. « La populace de Londres, dans ses émeutes, n'est pas à beaucoup près si cruelle que l'on se plaît à la représenter, elle fait beaucoup moins qu'elle n'en a la puissance et qu'on ne s'imaginerait qu'elle ferait. » Elle garde « dans le désordre, une espèce de retenue, de raisonnement et de ménagement ». Il arrive bien qu'elle brûle des maisons, et Mercier convient que c'est trop, mais du moins ce ne sont que les maisons de gens à qui elle en veut et sa colère ne s'égare jamais par la même occasion sur les autres. « J'ai vu une maison de trois étages dont ils cassaient les vitres, aucun carreau à côté n'a été cassé, et le monde de la maison voisine était aux fenêtres sans aucun danger. » C'est l'école de la volonté qu'un tel régime.

Ce peuple agit par réflexion, et non point à l'étourdie ou par imitation : aussi apporte-t-il à ses actions précisément l'esprit qui y convient. On ne peut guère lui reprocher de prendre légèrement les choses graves ou de s'appliquer gratuitement à des bagatelles. C'est cette correspondance raisonnée entre les intentions et les démarches que Mercier ne se lasse pas d'admirer, c'est là le mérite essentiel des Anglais à ses yeux, c'est en cela que se résume l'imitation qu'il en propose.

Considérez un office religieux à Paris. Peut-on dire que la lettre y soit bien d'accord avec l'esprit ? Voilà une grande affluence de monde, « les uns tourmentés par la loueuse de chaises, les autres foulés par ceux qui vont et viennent, chacun marmottant les prières latines habituelles....., les prêtres même qui marchent et regardent avec une certaine audace les petits-maîtres et les coquettes de chaque paroisse, tout cela forme une cacophonie qui ne ressemble en rien à un lieu de prière et de recueillement. » On se laisse distraire par les tableaux et les statues et, la messe expédiée, on sort bien vite, on est délivré, on a satisfait à l'obligation et on se dispense du sermon, c'est-à-dire de l'enseignement moral, qui est le plus nécessaire.

« A Londres, les églises sont proprement disposées pour que chacun soit assis, chaque maison paie à l'année pour avoir son banc et on donne des places aux gens qui n'en ont point, par celles qui ne sont point remplies ou qui sont de trop. Personne ne va et vient, ne fait tapage, point de quêteur, point de loueur de chaises, point d'églises trop vastes où l'on ne puisse être rassemblé en chœur. » Ni sculptures, ni ornements parasites : les tables de la loi avec leur inscription en gros caractères, toutes les attentions retenues et ramassées vers l'homme de Dieu qui instruit ses semblables de leurs devoirs. « Le sermon n'est pas déclamé par un moine tout en sueur qui montre le poing, frappe et crie ; il est lu posément, avec véhémence, et le prédicateur dit : « Que Dieu donne à ma voix la force et l'esprit nécessaires pour toucher vos cœurs et le mien ! Car je ne suis qu'un homme, pécheur comme vous, et la morale que je vous prêche vient de Dieu. » Ainsi, convenance parfaite entre l'objet qui rassemble les fidèles et les dispositions morales qu'ils y apportent, acquiescement de cœur et d'esprit au devoir qu'ils remplissent, et non pas, comme ailleurs, déférence de fait à des pratiques formelles, sans prise sur la dissipation réelle des âmes.

Il en est de même de l'emploi du dimanche dans les deux villes. Les Français déclarent qu'à Londres c'est un jour d'ennui cruel, en quoi ils prouvent encore qu'ils ont perdu l'intelligence de l'institution dominicale. Si le repos prescrit doit servir au perfectionnement moral, les Anglais sont dans le vrai en se tenant recueillis, en allant au prêche, en s'adonnant à quelque promenade paisible ou à quelque entretien tranquille et en s'abstenant de plaisirs bruyants ; et les Français procèdent à contre-sens, eux qui se pressent à pareil jour dans les cabarets et les salles de danse, chez Audinot et chez Nicolet, et qui ont besoin du lundi pour se reposer du dimanche.

Les Anglais ne s'en laissent point imposer, ils ne prennent pas d'opinions toutes faites, mais s'en font eux-mêmes à la mesure des choses. Toute leur constitution politique le marque bien. Comme ils ont une idée exacte du principe et des fonctions de la royauté, le sentiment qu'elle leur inspire n'est pas cette idolâtrie que les Français contractent de père en fils sans avoir pris la peine

d'y réfléchir. Voyez le roi sortir de son palais à Versailles. « Une foule de courtisans le presse, des gardes sont rangés, d'autres le précèdent. Tout le monde est là. De la cavalerie environne son carrosse, une compagnie de gardes-suisses et une compagnie de gardes-françaises tiennent l'avenue..... Depuis l'entrée de cette grande ville jusqu'au lieu ou va se rendre Sa Majesté, sont des gardes en haie serrés de chaque côté et qui pressent derrière eux tant qu'ils peuvent le peuple pour faire une plus grande et plus belle place. On a ordonné de fermer les boutiques, tous travaux cessent, la foule s'engorge et tous les passages sont obstrués, les voitures ferment les rues et sont aussitôt chargées de monde jusque par dessus l'impériale, on ne voit plus que des têtes, on n'entend plus que des cris..... Le roi d'Angleterre passe en chaise à porteurs du palais de la reine au palais de Saint-James, ayant trois hommes avec de vieilles piques qui le précèdent ou le devancent[1]. »

S'agit-il du gouvernement, des mesures du pouvoir, des ministres, on dirait que les rapports réels sont renversés en France : tous les Français paraissent vivre dans la persuasion que la nation est faite pour ceux qui l'administrent, et non ceux-ci pour elle. C'est la soumission qui est de règle, au mal comme au bien. Contre le mal aucun recours. « Un ministre d'État est un petit roi dans son département. Si l'on présente quelque placet contre lui, c'est à lui-même qu'il est renvoyé? » Pour le bien, nulle intervention efficace. Les abus sont là qui font masse, le ministre risquerait à les contrarier, aussi ne s'en avise-t-il guère, puisque rien ne l'y oblige. Le fait, quel qu'il soit, on le subit. Si le ministre est bon, c'est tant mieux, sinon c'est tant pis; aussitôt disgracié, en tout cas, il n'existe plus, et il y a danger à prononcer son nom.

De l'autre côté de la Manche, au contraire, tout le public sait que le ministre est en charge pour lui, qu'il a des comptes à rendre, et on lui en demande. « Un ministre en Angleterre est obligé d'avoir de l'éloquence et de l'élocution, il faut que dans les chambres du Parlement, il parle à haute voix distinctement et longtemps, qu'il explique, qu'il réponde, qu'il ne se démonte point contre l'opposition, ni

1. Le même passage figure presque textuellement dans le *T. de P.*, XI, 124-125.

ne perde jamais patience. Tout ce qu'il fait est dévoilé. A Londres, il faut avoir du courage pour accepter le ministère : tel mérite, telles vertus, telle capacité que vous ayez, vous êtes sûr d'une cabale ouverte et qui vous poursuit perpétuellement. Toutes vos opérations sont dévoilées d'avance dans les papiers publics et discréditées. Le parti de l'opposition existe toujours dans toutes les circonstances, et sous toutes les formes, et dans sa plus grande liberté. C'est le droit et la force de la nation. » Là, on rencontre des obstacles, mais on est stimulé à l'action. On a, dans l'opinion une alliée ou une ennemie, mais jamais une sujette. On n'est pas bien sûr de n'être pas renversé, mais on conserve souvent sa popularité dans la disgrâce et on ne perd pas l'espoir d'une revanche.

Lois et règlements qui intéressent le public, en France le public n'est recevable ni à en délibérer ni à s'y opposer. A la Grand'chambre du Parlement qui enregistre, le premier président recueille en secret le vote de chacun ; intimidés par leur isolement et craignant de se compromettre, les opinants sont tous à sa merci. Aux Communes, on dit tout haut et tout net son avis pour ou contre, la majorité décide, elle est maîtresse. N'est-ce pas de l'intérêt général qu'il s'agit et n'est-il pas naturel qu'elle ait qualité pour en connaître?

Par habitude et routine, les Français laissent entreprendre sur leurs affaires, sur leurs intérêts, sur leur bon sens. On ne les consulte point dans les matières qui les concernent, on gouverne à l'encontre de leurs répugnances et c'est leur opinion qu'ils plient à ce contre-sens ; la raison proteste, mais ils en prennent leur parti. Celui que les Anglais prennent au contraire, c'est d'accommoder les choses à leur raison et à leur volonté ; à celles-ci appartiennent l'empire et la décision, ils se garderaient bien de les déposer et de les contraindre. Aussi toutes institutions et coutumes, c'est à leur propre utilité et convenance qu'ils les approprient, bien loin de s'y assujettir eux-mêmes, quelles qu'elles soient et vaille que vaille.

Dans la manière de rendre la justice, par exemple, on trouve chez eux, en faveur des accusés, précisément les garanties qui manquent en France, comme s'il n'était pas de l'intérêt universel de les imposer. « A Paris, un prisonnier

accusé de crime est conduit devant ses juges, on l'interroge, on examine les procès-verbaux, un avocat commun défend sa cause, les voix se consultent et il est condamné... Le criminel est renvoyé sans savoir son jugement ; au contraire, on le trompe, on l'amuse par humanité ; le geôlier est souvent à jouer aux cartes et passe la nuit. Tandis qu'il tient encore les cartes, on sonne, on le fait monter, le greffier lui lit qu'aujourd'hui après midi il sera mis à mort. Le bourreau et le confesseur sautent dessus lui d'abord ; on le brise par la question encore [1], ce qui est aussi cruel que si on la donnait avant et pas plus juste, on le traîne ensuite à la mort. Il n'a pas le temps de s'y préparer et l'on ne voit que des mourants saisis et brisés. »

A Londres, au contraire, il appelle en sa faveur tous les témoins qu'il veut, il choisit son avocat, il a pour juges douze jurés, des bourgeois de la ville, indépendants de tout préjugé professionnel, en qui il ne sent point des ennemis-nés, encore a-t-il le droit de les récuser. « Toute l'instruction se fait à haute voix devant le public assemblé librement dans le même lieu. Les témoins de part et d'autre, et la défense du prisonnier, la confrontation et l'examen des témoins, tout se fait vocalement, rien par écrit. » Une fois que les jurés sont éclairés, on les enferme sans nourriture, feu ni chandelle, jusqu'à ce qu'ils soient unanimement tombés d'accord. Alors l'arrêt est prononcé. Le condamné en est instruit sur le champ ; si c'est la mort, on ne lui laisse pas ignorer le jour de l'exécution, et Mercier estime un peu témérairement que cela vaut mieux ainsi. Car on voit souvent des criminels, en attendant le supplice, penser à leur âme et donner un spectacle édifiant.

XX

Comme les lois sont fondées en sagesse et non pas seulement consacrées par un assentiment forcé, comme c'est la raison qui règle les rapports de toute espèce que l'indi-

1. C'est ce passage notamment que j'ai invoqué plus haut pour déterminer la date du *Parallèle*. En 1788, la question fut abolie, à titre de peine, comme elle l'avait été, dès 1780, en tant que moyen d'instruction.

vidu soutient avec la société, c'est la raison aussi qui préside à la discipline de la famille, ainsi qu'à la gestion des intérêts privés et à tous les faits et gestes des particuliers. A Paris, contre le vœu de la nature, l'autorité paternelle est démesurement étendue d'un côté, mais il arrive qu'elle soit très-arbitrairement limitée d'un autre. Elle est en possession de tyranniser les plus légitimes volontés d'enfants adultes : il n'y a qu'à se rappeler tant d'histoires de mariages contrariés et de vœux forcés. Avec cela, et malgré ses airs de toute-puissance, un père, « selon que son contrat de mariage est fait, risque de se voir dépendant de ses enfants qui peuvent lui demander compte et, s'il a eu des malheurs, il est en danger de se voir poursuivi ou de leur demander grâce. » C'est, encore un coup, que la loi et le droit, qui devraient être identiques, demeurent à l'état d'antithèse. « A Londres, l'homme est absolument le maître du bien et n'a aucun compte à rendre. » Il teste à sa guise, sans être astreint à tout l'embarras des formes notariées ; le moindre chiffon de papier suffit à établir sa volonté et, comme rien ne borne son initiative, il s'avise souvent de dispositions ingénieuses, de legs à des établissements utiles, toutes choses qu'on ne voit guère en France. Cette société ne s'est pas fait une règle universelle de perpétuer le bien dans les familles. Une substitution est abolie sur le seul acquiescement du bénéficiaire. « La loi aime mieux que les fonds circulent et n'est point avide de voir assurer du bien à des héritiers pour rester à ne rien faire. Heureux qui conserve ou accroît ! Malheur à celui qui se ruine ! C'est la vie de l'État que les révolutions et les changements de fortune. »

En revanche, le père ne saurait faire tort à ses enfants que du patrimoine. A « vingt ans, une fille est sa maîtresse, peut sortir de chez son père et se marier à sa fantaisie. Il n'y a point de couvent pour la faire enfermer. » Point de réclusion non plus pour les fils indociles. Mercier, ailleurs, ne méconnaissait point l'avantage de certains modes de correction paternelle, mais ici, il est tout à l'ivresse du libre épanouissement individuel. Point donc, « point de ces lieux où la jeunesse soit détenue, sous prétexte de la sauver du gibet. On ne prévient point les choses de loin, et l'on ne juge que de ce qui est et non de ce qui peut arriver. »

La répression, après tout, est affaire d'exception ; mais,

dans l'usage quotidien du foyer, comment voyons-nous traiter les enfants en France ? Toujours au rebours des conseils de la nature et de la raison, son interprète. On les envoie en nourrice, c'est-à-dire qu'on les frustre de la tendresse maternelle. Rentrés à la maison, on les livre aux soins des domestiques, pendant que les parents vont à leurs affaires et à leurs plaisirs. On s'occupe d'eux ensuite pour contraindre leurs pauvres petites cervelles à des tours de force. L'enfant a cinq ans. « Le catéchisme, la lecture et le latin tyrannisent sa mémoire, l'usent, on en fait un perroquet et un petit raisonneur déjà faussement poli, l'âme est déjà trop savante et le corps affaibli... A quinze ans, il devient plus soigneux de plaire. » La coquetterie et les modes parisiennes s'en mêlent. Voilà les premières institutrices des passions précoces. L'enfant est-il né d'un homme titré, on le pénètre tout d'abord de l'orgueil de sa naissance. « A le voir, autrefois, du moins, avec son petit habit bleu-céleste tout galonné, ses parements, ses bas de soie, ses talons rouges et son petit plumet, bon ! j'allais oublier son épée, on le prendrait pour un petit singe habillé par dérision... Voyez le fils d'un prince passer dans un jardin public de Paris ; de grands, énormes laquais le précèdent chapeau bas pour annoncer au public modestement qu'il faut saluer. Les gouverneurs l'accosteront chapeau bas, et le petit prince, le chapeau sur la tête, jouira de son cortège devant et derrière, se dira : « Je suis né pour être plus que les autres... »

En regard, que l'on considère les petits Anglais, élevés dès le berceau par leurs mères, le cou dégagé dans leurs vêtements à la matelote, les jambes nues, solidement nourris et fortifiés par le perpétuel exercice de leurs muscles. Habillés tous à peu près de même, quel que soit leur rang, ils fraient librement avec les enfants des autres classes. A l'université surtout, le contact perpétuel et réciproque où ils vivent les prépare tous pour l'avenir à la vie commune. Là les réputations s'ébauchent et les attachements se nouent. On se connaît, on se comprend, on acquiert le sens de la réalité. Par l'effet d'une communication si salutaire, chacun se garde bien de mesurer son avenir aux barrières de sa caste. Les jeunes seigneurs ne sont point, comme en France, voués à la robe ou à l'épée. « En Angleterre, comme il n'y

a que le premier né qui hérite de la pairie, les autres se jettent dans des entreprises de commerce en gros », se livrent à l'étude des sciences ou à la navigation. Voilà des intelligences abandonnées à leur essor naturel. Il n'y a point de préjugé pour les comprimer, les déformer ou les parquer. Et le point d'honneur, non plus, ne décide pas du choix de certaines études, à l'exclusion de toutes autres.

Ici Mercier reprend avec délices une de ses thèses favorites. Que fait-on à Paris, ou pour mieux dire, en France, de ces fils de bourgeois qui ont pâli de longues années sur le latin qu'ils ne savent pas, en définitive ? On en fait des clercs de procureur ou des commis; on s'efforce de les installer dans une charge ou de les pourvoir d'un emploi. « Voilà la destinée d'un million qui, tant dans les provinces qu'à Paris, ne sont bons qu'à tenir une plume dans les finances et la chicane ! » C'est ainsi que nous regorgeons de scribes. A Londres, dans toute l'Angleterre, où l'on est préservé de notre idée fixe, les collèges et universités distribuent une éducation tout autrement variée, suivant la vocation de chacun. L'un apprend « le dessin, l'autre les mathématiques, l'autre les langues étrangères, même les plus lointaines et les plus rares, » et, munis des connaissances qui leur importent, « les uns rentrent dans la classe de leur métier, les autres dans le commerce, sans le dédaigner, comme font les jeunes gens de France qui sortent de leurs études; les autres suivent les lois, d'autres vont sur mer, et rarement est-on embarrassé de prendre un état, parce qu'il n'y a pas ce sot orgueil, inspiré par les prêtres, les nobles et les militaires, qu'il n'y a qu'eux que l'on considère et qu'on ne peut, sans rétrograder, devenir artisan ou commerçant. »

Des hommes ainsi façonnés ne jugent pas sur la foi d'autrui, ne consultent aucune autorité pour savoir ce qu'il sied de penser, dire et faire, ils se rendent des choses un compte raisonné et prononcent selon leur penchant. Quand l'un d'eux a une opinion à produire, il y a réfléchi, elle est sienne, il y attache du prix ; aussi n'a-t-il garde, soit de la taire par insouciance, soit de la laisser échapper par badinage. Il la dit et l'écrit, tout au long, avec preuves à l'appui. C'est un droit dont tout le monde use. Les gazettes sont fort nombreuses; elles s'impriment librement et traitent de toutes matières. Chacun y met ce que bon lui semble,

à ses risques et périls. S'il porte préjudice à quelque personne, c'est affaire entre eux, et les tribunaux statueront. Oser penser, avoir un avis, s'enquérir de celui des autres, en Angleterre, ce n'est pas une marque de hardiesse et déjà un commencement de méfait présumé punissable, c'est un droit, plus qu'un droit, une fonction naturelle que l'on exerce sans la mettre en question, sans songer à la justifier.

A Paris, quelle différence ! Les feuilles publiques sont dans la tutelle du pouvoir, n'osent pas se contredire et répètent toutes la même antienne. Elles sont peu véridiques et insipides. Aussi ne les lit-on pas. Les gens de condition se renseignent dans les nouvelles à la main ou recourent aux brochures défendues que le colporteur leur procure avec les plus grandes précautions. C'est un plaisir clandestin, c'est l'émotion d'une véritable escapade. Les gens du peuple, qui n'ont ni le goût, ni le loisir, ni la faculté d'en faire autant, ne lisent pas du tout. Et la classe moyenne, réduite aux lectures permises, en s'évertuant à deviner la vérité, réussit le plus souvent à se donner les idées les plus fausses. Toujours, au total, le même affront infligé à la raison.

En Angleterre, c'est chose toute simple que tout le monde s'informe et raisonne de ce qui intéresse tout le monde. Il paraît des journaux à toutes les heures, dans toute la ville on les voit annoncés par l'inscription du chapeau ou de la bandoulière que portent les vendeurs, il y a des dépôts de feuilles étrangères, chacun sait où les trouver. Toutes les opinions se manifestent et il faut, sous peine d'être contredit, qu'on se mette en quête de la vérité. Du haut en bas de la société, personne ne saurait se passer des papiers publics. « Lire la gazette en Angleterre est une affaire indispensable pour tous les états, parce qu'elle renferme l'amusant et l'utile. Dès le matin, vous voyez des gens du dernier état assemblés en déjeunant dans un cabaret, la pinte de *porter* en main ; l'un fait la lecture de la gazette encore mouillée et les autres écoutent attentivement, commentant chaque article. Celui qui la porte même la lit tout en courant. » Et la plus grande privation du dimanche est de n'en pas avoir. Avec ce système de divulgation universelle et perpétuelle, avec cette attention incessante d'un public toujours averti, toujours en train d'examiner et de juger, il faut bien que le gouvernement se tienne en ha-

leine, qu'il évite les critiques ou qu'il prenne soin d'y répondre, et surtout qu'il défère à des vœux qu'on ne lui laisse jamais ignorer.

On ne voit pas en Angleterre ce divorce de la pensée et de l'action qu'on a trop à déplorer en France. D'elles-mêmes, les idées tendent à se traduire en actes, elles ne trouvent, à l'encontre de cette propriété naturelle, aucun obstacle de fait, aucune intimidation préalable qui les paralyse et les fasse avorter. Qu'ils soient d'ordre privé ou d'ordre public, les projets n'y languissent pas comme chez nous. Les Anglais savent ce qu'ils veulent et le veulent bien. Tout le train des affaires publiques reçoit le branle des volontés particulières, mais celles-ci ne s'en tiennent pas à cet office de coopération universelle. Chacun exerce et exécute la sienne dans les limites de son pouvoir et de son autorité propres. Comme, en matière de décision privée, on ne s'en remet pas à la mode et à l'usage du soin de prononcer, en fait d'intérêt commun on ne se repose pas non plus de tout sur le gouvernement. Les Anglais savent s'unir et se concerter. C'est un caractère qui distingue éminemment leurs sociétés des nôtres.

Chez nous, on se rapproche pour se divertir et se délasser, on cause et on joue aux cartes. Les mœurs ne se prêtent guère aux discussions sur les affaires publiques, et les autorités s'appliquent positivement à les empêcher. Dans les lieux ouverts et accessibles à tous, on se sent épié, il faut de toute nécessité et plus qu'ailleurs se tenir coi.

« A Londres, tout est union ; on forme des espèces de sociétés appelées *clubs* où sont introduits ceux qui se conviennent, et le rang ou le bien n'y est pas toujours considéré, pourvu que toutes convenances s'y rencontrent. Là, les plus grands ont leurs assemblées, de même que les plus petits, chacun a son club. On s'y donne des rendez-vous, on y jase, on y boit, on y joue, et, ce qui vaut mieux, on y traite d'objets de charité, d'établissements à faire, de commerce et de politique. Quelqu'un a-t-il un objet à proposer au peuple, il répand des avis, annonce dans les papiers publics que, tel jour, dans telle salle, il exposera ce qu'il veut communiquer ; et ce jour, il tient la chaire, harangue, et on l'applaudit ou on le hue. Jusque dans les cabarets, il y a le héros de la société qui tient ferme, persuade et con-

duit les autres, à moins qu'un plus persuadant ne l'emporte sur lui... La liberté de s'expliquer publiquement les rend instruits, et toutes ces sociétés donnent une force à l'État qu'il n'aurait pas sans elles. »

En telle occasion de besoin pressant, il faut des subsides abondants et prompts. Veut-on savoir comment les Anglais procèdent? « A sept heures du matin, on fait mettre dans la gazette qu'un nombre considérable de malheureux Allemands sont débarqués sans argent ni secours, qu'ils sont à tel endroit dans la campagne; aussitôt chacun assemble son *club*, on fait une bourse, on députe pour leur envoyer l'argent. Chacun y accourt, on y trouve déjà des tentes et des marmites envoyées de l'ordre du roi. Des médecins..... font mettre dans des logements ceux qui ont besoin de leurs secours. Voilà un peuple en moins de six heures soulagé et dont on assure le sort. »

Si le Parisien avait moitié autant de diligence, verrait-on le Louvre rester dans son honteux état d'inachèvement? et faudrait-il des années de réclamations avant d'obtenir des réformes aussi essentielles, aussi impérieuses que la démolition des maisons bâties sur les ponts et que la suppression des cimetières situés au centre de la ville[1]? Mais non, les particuliers n'ont d'écus que pour leurs dissipations. Ils ne s'avisent point de suppléer à l'impuissance ou à l'incurie des pouvoirs publics. Ils ne paient pas d'audace et d'exemple, alors qu'il leur suffirait de s'entendre et de s'associer.

« La ville de Londres, il n'y a pas déjà trop longtemps, n'avait ni trottoirs, ni grandes rues; tout cela a été fait, de même que plusieurs ports superbes, au milieu même des dépenses d'une guerre dispendieuse. » Elle « est environnée d'hôpitaux dont l'administration est tenue avec le meilleur ordre et la plus grande fidélité. La charité et la propreté y règnent. Nombre d'hôpitaux sont fondés par des comités particuliers qui les visitent et les soignent régulièrement. Il s'y fait des assemblées fréquentes de ceux qui paient pour l'entretien. Chaque quartier, chaque paroisse et beaucoup d'états, de sociétés, d'assemblées ont établi des hôpitaux dans des quartiers aérés. »

1. Voici une preuve de plus que le *Parallèle* a précédé le *Tableau*, qui annonce l'exécution desdites réformes.

Nous, au contraire, nous souffrons en plein cœur de notre ville, l'horreur et l'humiliation de notre Hôtel-Dieu, voisin du palais d'un prelat qui en devrait perdre le sommeil, tandis que l'argent ne manque pas pour construire des salles de spectacle. Le feu, cependant, qui nous est venu en aide, a rendu notre inertie inexcusable. Plus d'une fois, il a pris dans ce sinistre lieu de pestilence, et toujours on en a relevé les murs à la même place, la moins saine de Paris.

Et que dire du traitement infligé chez nous aux fous, enchaînés comme des criminels, dénués de secours, livrés à l'infection, à la brutalité et à la dérision ? « Il est certain que les fous de l'Hôpital général, des Petites-Maisons et autres lieux, qui sont absolument par charité, sans aucun argent, sont dans un grand abandon et traités comme des animaux. Il est impossible que ces créatures en reviennent, parce qu'un homme de bon sens qu'on traiterait pareillement pendant quelques mois y perdrait à coup sûr la tête, de désespoir. Qui a vu ces malheureux ? Demi-nus, abandonnés dans une loge grillée, comme un animal sur la paille, en plein air et en tout temps ! Quand on serait excusable par les excès où ces insensés se livrent, l'humanité ne souffre-t-t-elle pas de les exposer ainsi abandonnés ? Et la charité n'a-t-elle pas assez de fonds pour aider à ce qu'on les traite plus humainement, en observant toutes les mêmes précaution ? » Ici encore combien le parallèle avec Londres tourne à notre confusion ! « A Bedlam, hôpital uniquement pour les fous à Londres, ils sont dans des corridors au lieu d'être dans des cours, et, quoique les plus furieux soient liés, on ne se dispense point de les entretenir proprement et avec toute l'attention que la charité exige..... Au moins, l'insensé n'éprouve que le malheur inévitable de sa situation sans que des barbares l'augmentent et l'aggravent..... »

Le coupable lui-même, le prisonnier a droit d'être traité comme un homme. C'est de quoi l'on ne paraît pas se douter à Paris, où les prisons sont, après les hôpitaux, ce qui soulève le plus le cœur. Ne tombe-t-il pas sous le sens que les gens privés de leur liberté ne doivent pourtant pas être soumis au risque des pires maladies contagieuses ? Et le For l'Évêque, ainsi que le Grand et le Petit Châtelet, n'ont-ils point, à cet égard, de quoi nous couvrir de honte ?

« Londres a des prisons aussi bien construites et distribuées qu'il est possible... Newgate est un chef-d'œuvre dans ce genre. C'est un bâtiment isolé dont l'architecture et la décoration a l'ordre et l'imposant qu'il faut pour un tel lieu... Rien n'y manque pour la sûreté, sans en faire souffrir les prisonniers... Les prisonniers pour dettes ont une prison dans un autre quartier. Ce lieu est certainement incomparable à tous les autres de cette espèce pour les commodités que les prisonniers y trouvent, les aisances, la promenade et le bon air. Il n'y a absolument que la privation de la liberté dont on se ressent. » La bienfaisance anglaise ne néglige point l'article des prisons. Celle-ci « a été bâtie par un prisonnier qui y fit connaissance d'une femme qui, par la suite, l'épousa et fit sa fortune. La prison alors était incommode, et, se rappelant ses souffrances et celles de ses compagnons, il sacrifia sa fortune à cette édification. » Encore un exemple que Mercier propose à ses compatriotes en peine de savoir comment employer leurs deniers. Cette originale application de la philanthropie n'a rien qui le rebute. Bâtissez des hôpitaux, voire des prisons ; cela vaudra toujours mieux que d'entretenir des grisettes.

La raison inséparablement unie à la volonté, l'une toujours attentive à marquer la tâche, l'autre toujours ponctuelle à l'exécuter, voilà la double et infaillible force grâce à laquelle on défend sa liberté, on exerce ses facultés, on tire parti de ses idées, on pourvoit à l'humanité, à la justice, à la décence, à l'utilité, on met en meilleure valeur le fonds social, on en augmente le rendement total et partant la quote-part individuelle. C'est la même autorité décisive du bon sens qui l'emporte dans les institutions de l'État et dans le gouvernement du foyer domestique, la même appropriation précise des moyens aux fins que l'on applique aux autres comme à soi. En ce sens, on peut dire que, dans leurs œuvres désintéressées et dans le soin qu'ils prennent de leur propre bien-être, les Anglais s'inspirent du même esprit de bonne administration, entendue et expéditive. Comme ils sont citoyens, gens de bien, de conscience libre et de franc-parler, ils sont pareillement bons ménagers de leurs aises et experts en commodités intérieures. De même que, pour obtenir justice, conduire son commerce ou fonder un établissement charitable, il y a des voies à suivre que l'intérêt

bien compris indique et qui mènent au but préférablement à d'autres, avec plus de chances d'aboutir, plus de célérité, une moindre dépense de temps, d'argent et d'énergie ; de même aussi, quand on veut dans sa demeure se sentir dispos et content, il y a des précautions à prendre, des inconvénients à prévenir et des mesures à combiner.

Ni de part ni d'autre, les Anglais ne restent à mi-chemin : ils ne mettent point d'insouciance à concevoir ni ne lanternent dans l'exécution. Aux Communes, la discussion mène au fait ; quand on se propose de construire un hôpital, on fait les fonds, on dresse des plans, on avise à la meilleure distribution possible et on se livre ensuite à une exacte vérification de comptes. Quand on songe à l'aménagement de son propre logis, la même méthode réfléchie se fait sentir. On ne subit point par nonchalance les allées fétides, les escaliers noirs et humides, les exhalaisons de cuisines placées dans les soupentes, que les Parisiens endurent si passivement. On ne s'entasse pas, familles sur familles, de la cave jusqu'au toit, on ne se dispute pas les parcelles d'un air raréfié et corrompu. Les plus hautes des maisons ont trois étages ; comme on l'a déjà dit, une seule famille y habite le plus souvent. « Point de cuisines dans les escaliers ; elles sont toutes pratiquées au-dessous du rez-de-chaussée, de niveau aux caves, et ont leurs petites cours, et par devant la maison, une sortie par un petit escalier à part en pierre. » Une grille de fer, qui sépare les maisons des trottoirs, ménage au niveau de ce sous-sol un espace étroit par où se font toutes les allées et venues nécessaires au service, de sorte que rien de malpropre ne monte aux étages supérieurs. « Les maisons sont lavées, recurées et savonnées tous les jours du haut en bas, ainsi que les trottoirs. Point d'écuries ni remises, ni portes cochères. » On loge les chevaux en dehors. « Chaque maison a le nom du locataire sur une plaque » et un numéro qui aide à la reconnaître facilement. « On trouve, en louant une maison, qu'elle est tapissée en papier, boisée, garnie de sonnettes, de sorte que dans les déménagements on n'arrache rien. C'est un avantage sur le prix qui, en général, proportion gardée, n'est pas plus cher qu'à Paris... Les boutiques sont toutes belles, bien éclairées, ayant de grands carreaux de verre blanc, chaque boutique commode, bien fermée, riche en

étalage, bien fournie, bien éclairée la nuit, et toutes très propres. Chaque maison a une lampe enfermée dans un bocal de verre de chaque côté, et il y en a qui en ont deux de chaque côté. » Les Anglais n'admettent point nos reverbères ni nos ruisseaux si mal placés au milieu de la rue[1].

Il est assez instructif pour nous de voir Mercier s'émouvoir sur des progrès complètement passés dans nos mœurs aujourd'hui et depuis longtemps, mais qui étaient alors pour les Parisiens autant de révélations nouvelles. Combien de leçons semblables et de conseils excellents il trouvait ainsi à tirer de l'usage des Anglais, dans les moindres circonstances de la vie quotidienne! Quand on veut obtenir d'un cheval des services meilleurs et plus durables, on en prend soin, on proportionne sa charge à ses forces : les Anglais le font; que ne le faisons-nous, au lieu de le maltraiter et de l'exténuer, à la manière de nos charretiers? Il y a avantage à construire des voitures légères et bien suspendues : les Anglais y excellent sans rien perdre du côté de la solidité; elles en roulent mieux, au plus grand profit des voyageurs et de l'attelage. Elles sont aussi en très grand nombre. On trouve en tous lieux, sur toutes les routes et à toutes les heures, des carrosses publics, à prix

1. Il est assez curieux de confronter avec ces appréciations celles de la comtesse d'Albany, quand elle vit Londres en 1791. « Quoique je susse que les Anglais étaient tristes, je ne pouvais m'imaginer que le séjour de leur capitale le fût au point où je l'ai trouvé. Aucune espèce de société, beaucoup de cohue... Comme ils passent neuf mois de l'année en famille ou avec très peu de personnes, ils veulent, lorsqu'ils sont dans la capitale, se livrer au tourbillon.... Toutes les villes de province valent mieux que Londres, elles sont moins tristes, moins enfumées; les maisons en sont meilleures. Comme tout paye, les fenêtres sont taxées aussi, par conséquent, on n'a que deux ou trois fenêtres sur la rue, ce qui rend la maison étroite et incommode, et, comme le terrain est extrêmement cher, on bâtit sa maison tout en hauteur. Le seul bien dont jouit l'Angleterre, et qui est inappréciable, c'est sa liberté politique... Si l'Angleterre avait eu un gouvernement oppressif, ce pays, ainsi que son peuple, serait le dernier de l'univers : mauvais climat, mauvaise terre, productions par conséquent qui n'ont aucun goût; il n'y a que la bonté de son gouvernement qui en a fait un pays habitable. Le peuple est triste, sans aucune imagination, sans esprit même, avide d'argent, ce qui est le caractère dominant des Anglais... » Cité par Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, v, 420. Il est vrai que la veuve de Charles-Edouard, ce prince sans couronne, ivrogne et dégradé, avait ses raisons pour aimer peu l'Angleterre.

très-réduit. Chez nous, c'est une acquisition toute récente que celle des berlines à l'anglaise; et que sont nos fiacres, en comparaison, si durs, si incommodes et si malpropres! « Pour les turgotines et autres voitures publiques, c'est un supplice que d'y être, et ces voitures privilégiées au nom du roi ont des suspensions si rudes, des places si serrées pour le nombre et une conduite de marche de nuit, d'après leur intérêt et arrangement de bureaux, telle que c'est toujours la marchandise et l'intérêt des directeurs qui vont de préférence à ceux du public... Les places sont si pressées que chacun se dispute, tout le voyage, et est roué. Si malheureusement il se rencontre quelqu'un un peu gros, tout le monde est perdu; il faut quitter. » Des Anglais ne se laisseraient point exploiter et molester de la sorte.

Encore moins souffriraient-ils toutes les pertes de temps que nous infligeons et nous laissons infliger si bénévolement. « Entrez dans une boutique à Paris; on vous fait asseoir, révérence réciproque, mille propos en faisant le marché, même jusqu'à vous entretenir d'affaires de famille ou de nouvelles publiques; débat, grand débat sur le marché; l'un surfait, l'autre mésoffre et l'on se sépare souvent après beaucoup de dissertations, sans avoir rien fait, l'un étourdi du babil du marchand et le marchand boudant de n'avoir rien vendu et se raccrochant à un autre qui entre. A Londres, vous entrez dans une boutique sans saluer, sans ôter votre chapeau. Vous demandez laconiquement ce que vous voulez, on ne vous répond rien, on ne vous salue point, on vous le cherche et on vous le présente. Sur le prix qu'on vous fait, il n'y a point à rabattre, c'est à vous à prendre ou à laisser. Vous payez: tout est dit. Le marchand et l'acquéreur ont tous deux gagné du temps. »

La différence des deux peuples ne se marque pas moins dans leurs plaisirs. A Paris, les théâtres vivent sous un régime de privilège dont nous savons assez ce que Mercier pense. Les comédiens forment une petite république qui ne relève que d'elle et de ses protecteurs. Avec les plus beaux talents du monde, on peut fort bien n'y pas être reçu et les plus médiocres sujets s'y éternisent tout à leur gré. Jeunes libertins et filles débauchées qui figurent en nombre ont par surcroît la monstrueuse prérogative de prononcer sur le mérite des pièces et celle de rançonner à merci les

malheureux auteurs. Ce scandale ne cessera jamais de peser lourdement sur le cœur de Mercier.

« A Londres, chaque théâtre a son directeur, qui est despote, mais tremble toujours sous le ressentiment du public à qui il doit rendre compte et contre lequel il n'a point de garde. C'est au directeur à se ménager adroitement les suffrages ; autrement, comme il y a rivalité avec un autre théâtre qui est proche, il risque de perdre la préférence et d'être maltraité. Le public a droit de l'apostropher et de le faire venir sur le théâtre répondre lui-même aux plaintes. » Il est vrai que les auteurs ont à compter avec les entrepreneurs de spectacles et sont à leur discrétion qui ne vaut pas mieux que celle des comités d'acteurs, mais, en revanche, la concurrence est là qui leur réserve des compensations. Bref, ici encore, on n'a pas pris les choses à rebours : entre les amuseurs et les amusés, on n'a pas choisi les premiers pour arbitres.

En fait de divertissements populaires, l'approche du temps de pénitence donne aux Parisiens le signal d'une sorte de frénésie. « Rien n'est plus dégoûtant que les mascarades de la populace. Tout cela à l'air d'être fait par permission ou par ordre. Rien n'est plus mal dans un pays policé que de permettre qu'un petit drôle vienne frapper de la main une femme qu'il doit respecter... Comment la police n'a-t-elle pas fait afficher à cet égard des défenses très sévères? Est-ce à cause que ceux qui vont en équipage sont à l'abri des insultes?...

« A Londres, il n'y a point de carnaval, mais, depuis le commencement de l'hiver jusqu'à la fin, il se donne des bals masqués de toutes parts, selon le bon plaisir, ainsi que des assemblées de danse. L'Opéra n'a point le privilège de donner des bals exclusivement. Personne ne va jamais masqué dans les rues..... Les excès du temps du carnaval n'y sont point connus et n'invitent point à la débauche, pour ensuite jeûner. Cette coutume, du moins, en laissant chacun, le long de l'année, prendre son plaisir au temps qu'il veut, prévient beaucoup de désordres, parce qu'il y en a qui ne songent jamais à se masquer ni à se déranger et que l'exemple d'une folie donné en trop grand nombre et trop publiquement en entraîne à coup sûr d'autres qui n'y auraient jamais pensé et qui en deviennent victimes. »

Même lorsqu'ils s'amusent, on le voit, les Anglais ne perdent pas la notion de l'intérêt bien entendu.

A Paris, on construit à grands frais le Colisée; et c'est alors seulement qu'on s'aperçoit que le lieu est mal choisi, sans eau ni verdure, que la destination en demeure incertaine. C'est trop cher pour les pauvres et cela manque de luxe pour les riches. Si bien qu'on n'a plus qu'à le fermer et à le démolir. « Le Vauxhall de Londres est situé de l'autre côté de la Tamise et présente un lieu plus écarté que le Colisée et plus champêtre. Beaucoup d'ombrages et principalement une allée à perte de vue, d'une hauteur telle que les plus grandes chaleurs ne peuvent en altérer l'ombrage ni la fraicheur. Dans une place où sont beaucoup de tables dressées au pied des arbres, est, dans le centre, un pavillon à la galerie duquel sont des musiciens et des chanteurs et chanteuses du spectacle qui exécutent de moment en moment des ariettes et des morceaux de musique choisis. Chacun se promène ou boit ou mange. La décence règne en ces lieux où il n'y a ni embarras, ni disputes, ni scandales, ni impertinents, ni aucun garde absolument. Les compagnies jouissent librement et paisiblement, chacune à sa façon. »

Dans les cabarets des environs de Paris, on a sous les yeux un peuple échappé à l'ingrate servitude de travaux mal payés et qui cherche dans une prompte ivresse l'oubli de ses misères. Les guinguettes qui entourent Londres, aussi proprement décorées que nos cafés et situées à l'ordinaire dans un grand jardin, présentent un tout autre aspect de bonne tenue et de prospérité. On y prend du thé ou du punch, on y trouve des orgues dont le premier venu est libre de jouer. « J'ai vu ces endroits si vastes, peuplés au point de ne trouver place nulle part; il n'y avait aucun bruit, de la conversation mais point de cris[1]. » Enfin, il

1. Autre observateur, autre appréciation. « O Paris, que de cris d'allégresse dans tes guinguettes, que de convulsions de joie dans tes bosquets! Les danses, les symphonies, les festins, tout annonce la gaieté. L'on y tient aux bons Gaulois pour la franchise, au bon vieux temps pour la liberté. Nul pays sur la terre où l'on sache mieux en user. C'est la confrérie des heureux que ces différentes familles qui, toutes ensemble, père, mère, enfants, vont se refaire de six jours de travail, qui, toutes de concert, rient sans gêne, parlent sans fard et, le verre en main, atteignent parfois le bonheur. » Londres, au con-

n'est pas jusqu'à la nourriture comparée des deux peuples qui ne témoigne de la supériorité de la condition et de la raison pratique des Anglais. Tandis que les Parisiens s'emplissent de lourds potages, de viandes bouillies et de sauces indigestes, tandis qu'ils se ruinent l'estomac, grâce au dangereux artifice d'une cuisine qui trompe et force la satiété, les Anglais s'en tiennent aux viandes rôties, modérément cuites (d'où le reproche qu'on leur fait de les manger crues), aux légumes simplement apprêtés et au thé au lait; ils ont pour breuvage une bière fortifiante, substantielle et assez peu coûteuse pour que la fabrication en demeure loyale. C'est la même, à peu de chose près, qu'on boit dans toutes les classes de la société, alors qu'à Paris, au contraire, le vin véritable est le partage du petit nombre et que la foule s'empoisonne d'odieuses boissons qui en usurpent le nom.

XXI

La précaution, on le voit, n'est pas de trop, quand Mercier explique qu'il a eu ses raisons de donner, dans son parallèle, toujours le beau rôle à Londres. Paris n'a pas lieu de s'en louer, mais c'est pour son seul bien qu'il est sacrifié : à lui de profiter de la leçon et de se corriger. Il y a bien là, si on veut, de quoi justifier le dessein de Mercier, mais aussi de quoi rendre le parallèle un tant soit peu suspect. Ce n'est pas tout, en effet, pour le moraliste, de montrer l'excellence du modèle à suivre : là-dessus, on l'a vu, la matière ne lui a pas fait défaut. Il importe encore de marquer qu'on en est très loin, car l'humilité prépare d'autant mieux à l'amendement. Aussi voyons-nous Paris traité bien plus sévèrement que dans le *Tableau*. L'impitoyable moniteur ne lui accorde ici le bénéfice d'aucune des améliorations partielles et des atténuations qu'il a relevées ailleurs à l'encontre des maux réels. Mais bien plus encore, pour renforcer l'autorité de l'exemple, c'est Londres qu'il surfait, érigeant en mérite, en supériorité, dans bien des cas, ce qui ne sera au demeurant qu'une simple différence de caractère, parfaitement discutable en soi et ne l'emportant point né-

traire, « voit son triste Parc aussi morne que ceux qui l'arpentent » *Paris en miniature*, p. 83.

cessairement sur la disposition contraire. Ainsi, à un double titre, la ressemblance réelle de Londres en doit souffrir, puisqu'on ne nous en montre pas tout et que, cela même qu'on nous en montre, on l'embellit de parti pris pour le besoin de la cause.

Quelques exemples le feront clairement comprendre. Les Anglais raisonnent leurs actions et savent s'arranger : à cela, on l'a vu, se ramène la démonstration de Mercier. Elle est par elle-même assez féconde et les enseignements de détail que les Parisiens auraient à en tirer sont nombreux et importants. Mais — je l'ai déjà indiqué en passant — il ne s'est pas demandé si telle qualité hautement et justement louée chez nos voisins n'en excluait pas telle autre qui pourtant aurait bien son prix, elle aussi. Le Parisien étant trop indolemment résigné à mille disgrâces de sa condition matérielle, Mercier a cent fois raison sans doute de lui en faire honte par l'exemple de l'Anglais, si expérimenté en fait de bien-être. La comparaison néanmoins serait plus équitable, n'abaisserait pas autant l'un et n'élèverait pas autant l'autre, si on y ajoutait que le moins favorisé des deux travailleurs dépense en invention désintéressée, en sentiment artistique, l'effort d'initiative que l'autre tourne plus particulièrement en préoccupation de soi.

Pareillement, il est d'un excellent conseil de représenter à une nation bavarde, de volonté distraite et de décision paresseuse les admirables effets que les Anglais tirent de l'esprit d'association. Mais si, à force d'être « *association* », la société chez eux en était un peu moins « *société* », n'importerait-il pas de le noter pour s'en faire une idée tout à fait juste ?

A ce propos, appelons encore en témoignage d'autres observateurs qui, n'ayant pas eu pour objet d'endoctriner les Parisiens, se sont moins sévèrement abstenus de les louer. Dans les clubs on ne perd point le temps en propos inutiles, cela est vrai. En revanche, c'est Rutlidge qui nous le dit, à Paris on sait beaucoup mieux qu'à Londres jouir des douceurs de la vie commune. Il s'y trouve bien plus de gens de loisir, dégagés de l'obsession perpétuelle des affaires, et leur manière d'être s'en ressent. « Vivant entre eux sur un pied plus amical et plus familier que nous ne vivons entre nous, ils n'ont pas tant besoin de sortir de leur maison pour se

récréer, au lieu que nous y sommes contraints par le défaut de société domestique qui nous est justement reproché. » Pour les Anglais, d'après le même écrivain, c'est une affaire, c'est un événement que de se donner du plaisir ; pour les Français, c'est une habitude, une vieille connaissance qu'on traite sans cérémonie. « Les premiers recherchent les divertissements les plus coûteux, les autres savent se divertir sans dépense au milieu des sociétés de famille, si en usage en France. » Voilà ce qui forme aux Français ce goût fin, ce qui donne à la vie sociale chez eux ce charme sans pareil par où aucune nation ne les surpasse. Frivolité et inattention disparaissent, en regard « des heures délicieuses que nous avons passées avec eux, enchantés de l'esprit de sociabilité et de la belle humeur dont toutes leurs manières sont animées[1]. »

Ainsi donc le solide ne serait pas le tout de la vie. Il convient à des hommes réfléchis de s'attabler pour discourir entre eux de choses graves, mais, prenez-y garde, si le petit génie de l'enjouement n'est pas de la partie, il s'en vengera. Malgré quelques progrès déjà opérés, à cet égard, les Anglais se comportent mal en fait de repas : les débats politiques se tournent parfois en catastrophe. Il arrive même pis : quand les convives mâles, restés seuls, boivent à perdre le sang-froid, ils ont sans doute raison de soustraire aux femmes ce spectacle fâcheux, mais si l'usage de les exclure ne s'était pas établi cependant, n'aurait-on pas été conduit à se mieux surveiller[2] ? A force d'être mâle, une réunion d'Anglais a bientôt fait de devenir brutale, ce qui est moins beau ; et tout le sens pratique du monde les dédommage-t-il de ce commerce exquis des femmes qui fait en France l'admiration des étrangers? Pour les avoir approchées un instant dans son rapide séjour, John Moore en demeure charmé : « Elles ont dit leur avis sur toutes les matières dont on s'est entretenu, sans compter celles de littérature, peu semblables, en cela, à nos dames anglaises qui s'imaginent en pareille occasion devoir garder le silence. Celles-ci, au contraire, n'ont pas hésité et ont, sans aucun scrupule, exposé leur façon de penser. Celles qui avaient quelque connaissance du sujet en question ont parlé avec la plus grande

1. *Essai sur le caractère*, etc., 124, 125.
2. *Ibid.*, 127-129. Linguet. *Annales*, II, 51.

précision et avec plus de grâce que les hommes; celles qui n'en avaient aucune notion ont badiné si agréablement sur leur ignorance qu'elles nous ont tous convaincus qu'une femme, sans être lettrée, peut être une femme charmante[1]. » Ce n'est pas à Paris que le dessert leur donnerait, « comme aux domestiques du logis », le signal de la retraite et qu'on les verrait fuir « avec la nappe », au moment qu'on débouche les flacons. Ce n'est pas non plus à Paris qu'un ministre s'aviserait de manger seul au cabaret ou d'y traiter ses invités à prix fixe[2]. Elles sont toujours là, présentes et nécessaires. Tant pis pour la leçon, il n'y a pas d'éloge de l'utile qui tienne contre de telles revanches de l'agréable.

L'autre point faible du parallèle est, ai-je dit, de montrer les Français dupes de préjugés partout où les Anglais ont des opinions fondées en raison. Cela vaut la peine qu'on y regarde de près. En plus d'une occasion, nous pourrions bien trouver que, pour diverses qu'elles paraissent, les conceptions des uns valent au fond celles des autres. A l'orgueil nobiliaire[3], à la morgue de caste et à tout ce qui s'ensuit dans notre pays, sont complaisamment opposés le contact réciproque et la connaissance approfondie des classes tels qu'ils se pratiquent en Angleterre. Mercier a des réflexions excellentes sur les précieux effets de la vie universitaire. Voici pourtant Rutlidge qui note comme une particularité digne de remarque l'accueil honorable et le crédit dont les gens de lettres en France jouissent dans toutes les sociétés. Toujours aimables et bien accueillis, « ils ne traitent, dit-il, aucun sujet avec un air de solennité, » ce qui signifie apparemment qu'en Angleterre ils ont coutume de sentir le collège. « Aussi, poursuit-il, les admet-on dans les sociétés les plus joviales, et les personnes du plus haut rang, non seulement leur donnent place dans leurs festins, mais, dans les cartes d'invitation aux autres convives, elles ont soin de spécifier les noms de ceux qui

1. *Lettres d'un voyageur anglais*, 1780, I, 20, 21.

2. *Annales*, II, 48-51.

3. Combien, d'ailleurs, ne s'humanisait-il pas dans la pratique ! Le passage que voici est encore à noter : « Paris rassemble assez communément tous les états dans les différentes sociétés. Le roturier mange à la table du grand et il n'y a que le noble d'hier qui s'en offense. » *Paris en miniature*, p. 75.

doivent assister à la fête[1]. » Moore, pour sa part, n'en revient pas. Les gens de lettres sont l'objet des traitements les plus flatteurs dans les plus nobles compagnies. « Leurs décisions font non seulement la réputation des livres d'art et de science, mais elles influent même considérablement sur les mœurs et la facon de penser des gens en place, sur celles du public, en général, et ne laissent pas par conséquent d'avoir quelque part aux mesures du gouvernement. » En retour, leurs hôtes de qualité leur communiquent politesse, aisance et belles manières, si bien « qu'à Paris, les pédants de Molière n'existent plus qu'au théâtre[2] ». Ne serait-ce pas peut-être qu'il y a plus d'un remède ou, si l'on veut, plus d'un palliatif à l'inégalité? « Je suis convaincu, dit encore le même voyageur, que, nulle part en Europe, la faveur du souverain, la naissance, la fortune et la profession des armes ne font jouir de prérogatives aussi marquées qu'en France et que nulle part on n'en abuse moins pour faire sentir sa supériorité et traiter durement ses inférieurs[3]. »

Mais voici qui ne prête pas à de moindres objections. Mercier s'est scandalisé de la façon dont ses compatriotes entendent le royalisme : ils le poussent jusqu'au délire et jusqu'à l'éblouissement. A la bonne heure les Anglais : ceux-là ne se font pas une idée démesurée des choses; le souverain, l'homme investi de la plus haute magistrature nationale, ne leur inspire que les sentiments fort tempérés et rassis qui conviennent. Et il est bien vrai, au reste, que les deux peuples, sur ce sujet, ne réussissaient pas à se comprendre l'un l'autre. Moore observe avec un étonnement sans borne que chaque Français se fait une affaire personnelle et un intérêt passionné des moindres choses qui regardent son roi. « S'il mange peu ou beaucoup à dîner, l'habit qu'il porte, le cheval qu'il monte, toutes ces particularités fournissent matière à la conversation des assemblées de Paris et sont l'objet le plus intéressant des correspondances de la capitale avec les villes de province. » Cet attachement s'étend à toutes les branches de la famille royale. On considère les princes comme investis d'un droit héréditaire à toutes les

1. *Essai sur le caractère*, etc., 90.
2. *Lettres d'un voyageur anglais*, 22, 23.
3. *Ibid.*, 26.

jouissances de l'humanité. Pour le moindre contre-temps on crie à l'injustice, il semble que l'ordre universel soit interrompu. Moore assiste à une revue de la maison du roi. « Ceux des spectateurs à portée de voir Sa Majesté ne font aucune attention aux manœuvres des troupes, leurs yeux sont constamment fixés sur le prince. Avez-vous vu le roi ?... Tenez. — Ah! voilà le roi ! — Le roi rit. — Il faut qu'il soit content. — J'en suis charmé. — Ah! il tousse ! — A-t-il toussé ? — Oui, parbleu ! et bien fort — J'en suis au désespoir. — A la messe, c'est le roi, et non le prêtre, qui est l'objet de l'attention publique[1]. »

Témoignage piquant à recueillir, on en conviendra, si l'on songe que les observations de Moore datent de 1765, c'est-à-dire d'une époque où nous ne nous figurions décidément pas Louis XV si populaire. Des esprits ainsi tournés ne comprennent rien aux façons de sentir que les Anglais apportent en pareille matière. Un de ces derniers expose-t-il à des bourgeois de Paris les avantages de la constitution anglaise, les garanties que la classe moyenne s'est assurées contre le crédit des courtisans, les prérogatives des Communes, c'est-à-dire des bourgeois, en matière d'impôt, l'impuissance où est le souverain d'attenter à la liberté du moindre de ses sujets qui pourrait en exiger réparation en justice, voici en quels termes se résume l'opinion des Parisiens. « Tout ce que je vois, répond l'un d'eux, c'est que votre pauvre roi est bien à plaindre[2]. » C'est qu'ils sont fiers des armées, des palais, des jardins de la couronne et de tout l'appareil de la puissance royale, comme un Anglais le serait de sa propre maison. L'idée que la cour de France est la plus brillante de l'Europe les dédommage de bien des choses. « Un Français, pour établir la dignité supérieure de son pays, s'étend sur la grandeur de son souverain. » L'Anglais, sur la liberté, la sécurité et les droits dont il jouit. Les Français se font honneur et supériorité de leur attachement et de leur fidélité au prince, même quand celui-ci franchit les bornes de la modération, et la seule idée d'un attentat sans exemple comme celui dont l'infortuné Charles Ier a été victime les remplit d'une horreur indicible. De cette division, il arrive que les Anglais méprisent leurs

1. *Lettres d'un voyageur anglais*, I, 33-35.
2. *Ibid.*, 41.

voisins comme des esclaves et que ces derniers les regardent, en revanche, comme des barbares séditieux et indomptables [1].

Oui, mais Mercier, qui, lui, n'a point par état la même inintelligence des idées françaises, devrait bien comprendre, s'il ne se faisait ici par trop Anglais, que les sentiments peuvent être assez distincts en réalité des formes qu'ils revêtent. Sans se récrier alors sur certaines apparences d'idolâtrie, sans les invoquer, en regard des pratiques opposées des Anglais, comme une preuve de l'égarement et du désordre d'idées des Français, il les reconnaîtrait, les unes et les autres, pour des formes différentes et pareillement sincères du sentiment le plus légitime, l'orgueil national. A l'entendre ici, il ne semblerait pas, en vérité, que nous eussions eu, ailleurs, de si belles occasions de le louer pour sa pénétration à distinguer l'exercice effectif des institutions d'avec leur forme extérieure et la valeur réelle des idées d'avec le langage qui les exprime. Et c'est à un Anglais qu'il faut, en fait de saine appréciation des mœurs politiques de France, emprunter une citation tout animée précisément du même esprit qui a, dans son *Tableau*, si heureusement inspiré Mercier. Moore, accompagné d'un compatriote assez misanthrope, passe sur le boulevard où il y a force gens qui dansent et se réjouissent. « S'ils avaient le sens commun, s'écrie cet homme morose, ou qu'ils sussent réfléchir, ils se trouveraient bien à plaindre. — Pourquoi donc? — Le ministre ne pourrait-il pas, s'il le jugeait à propos, faire enlever une demi-douzaine de ces gens-là et les camper à Bicêtre? — Cela est vrai, repart alors Moore, certainement cet événement pourrait arriver, cependant j'avoue que je n'y pensais pas plus qu'eux [2]. »

C'est là le secret de bien des anomalies si vertement relevées à la charge des Parisiens. Ils n'y pensent point et ne les sentent guère : le train des choses les a rendues tolérables. Bonheur d'une société ou d'un individu, on peut concevoir que la raison s'en fasse une entreprise laborieuse et assidue, qu'elle n'épargne rien pour le fonder, le compléter et le garantir ; mais ne saurait-on admettre, quand l'événement est là qui le prouve, que

1. *Ibid.*, 37, 38. *Essai sur le caractère*, etc, 137-140.
2. *Lettres d'un voyageur anglais*, 1, 63.

l'humeur des gens et leur complexion naturelle savent aussi s'en mêler et parfois y réussir assez bien à moins de frais? Un bon avis n'est jamais à dédaigner, mais il y a peut-être quelque pédanterie à condamner sans merci, en fait d'us et de coutumes, tout ce qui ne porte point un cachet authentique de raison raisonnante dûment consultée : en voulant de la sorte pourvoir à la félicité des gens, on risque fort de les contrarier fâcheusement, et tels, qui prennent le chemin le plus long ou semblent s'amuser en route, savent ce qu'ils font, en dépit de l'exacte prudence qui maugrée. Les poètes ont leurs mœurs, qui ne sont point celles des mécaniciens, et les Français, les leurs, qui ne sont pas celles des Anglais.

De la manière dont il loue ces derniers, il semble que Mercier se les représente par dessus tout comme un peuple sans nerfs et que ce soit là tout justement ce qu'il en admire. En quoi il se trompe sans doute et les méconnaît, mais, dans cette conception fausse, peut-être pourrions-nous trouver les vraies raisons de sa complaisance pour eux et de sa sévérité pour nous. Composant le *Tableau de Paris*, il a jugé, nous l'avons vu, ses compatriotes en toute clairvoyance d'esprit et tendresse de cœur, aussi attentif à les redresser qu'à leur rendre justice. La vérité, alors, a servi et dirigé les grandes facultés de l'observateur. Il a fait son rapport d'après nature et en conscience. Comme il s'agissait des choses telles qu'elles étaient et non telles qu'il aurait voulu qu'elles fussent, il a pu être équitable et judicieux en les retraçant : le constructeur de sociétés imaginaires s'étant strictement abstenu n'a point troublé les vues ni abusé la religion du rapporteur. Au contraire, le voici maintenant transporté dans une nation étrangère et il y est en quête de règles de conduite, de bons avis à recueillir, ce qui déjà détermine le sens de l'opinion qu'il s'en va former. Mais bien plus, il se trouve que, du premier coup, cette nation, par toutes ses qualités principales répond exactement aux préférences de Mercier. Aussitôt le visionnaire, assoupi naguère, se réveille et accourt à l'aide du moraliste. Le peuple anglais ressemble aux conceptions favorites du premier; sans y prendre garde, le second, pour le plus grand bien de son enseignement, sera conduit à exagérer cette ressemblance. Il nous présentera des An-

glais une image idéale où auront été rassemblées, outrées, poussées au superlatif toutes les qualités dont ils sont partagés en quelque mesure et par où, au sens de Mercier, ils ont mérité d'être pris pour modèles. Par contre, ces Parisiens, dont on entreprend d'exciter l'émulation, est-ce le moment d'atténuer, pallier ou parer leurs défauts, de leur chercher des excuses ou des échappatoires? Si tendre que soit, je suppose, un père de famille pour ses propres enfants et si bien averti de leurs bons côtés, s'il rencontre chez autrui des idées, des maximes et des méthodes dont il aimerait que les siens profitassent, il ne s'avisera point de leur représenter les raisons qu'ils auraient de s'estimer assez bien pourvus, toutefois, de mérites par où ils compensent ce qui leur manque et réussissent à s'en passer. Un tel procédé nuirait peut-être au succès de l'exhortation. Ainsi fait Mercier quand il gourmande les Parisiens. Il les aime et les juge bien, mais, outre-Manche, il connaît un peuple qui ressemble déjà beaucoup à la société de l'an 2440, et l'esprit de l'*An 2440* se ranime alors dans le peintre du *Tableau*.

CHAPITRE VII

Mercier et la Comédie-Italienne : représentation des drames. — Mercier et ses amis : Grimod de la Reynière, Restif de la Bretonne, la Comtesse Fanny de Beauharnais. — Mercier à la veille de la Révolution : ses sentiments politiques.

I. La vogue du *Tableau*. — Les affaires du dramaturge s'en trouvent mieux. — Les théâtres du boulevard. — La *Brouette du Vinaigrier* et *Jenneval* sur la scène des *Associés*. — Rénovation de la Comédie-Italienne. — Elle met Mercier à contribution. — La *Demande imprévue*. — *Jenneval*. — Mme Verteuil. — *Le Déserteur*. — L'acteur Granger. — *L'Indigent*. — La *Brouette du Vinaigrier*. — *L'Habitant de la Guadeloupe*. — *Natalie*.

II. *La Maison de Molière*. — Retour en grâce auprès de la Comédie-Française. — Cette pièce en demeure l'unique témoignage. — Olympe de Gouges. — Ses démêlés avec la Comédie. — Mercier pourrait bien lui avoir été de quelque assistance.

III. Mercier croît en renom et en crédit. — Le *Théâtre moral* de Cubières. — La *Dramaturgie* de Lessing. — Ovation dont Mercier se voit l'objet au théâtre de Rouen. — Même en faveur, il continue de passer pour un excentrique : les sociétés où il fréquente y contribuent. — Grimod de la Reynière. — Les *Déjeuners philosophiques*. — Amitié de Grimod pour Mercier et pour Restif.

IV. Restif de la Bretonne. — Esquisse de ce caractère mal connu. — Libertinage sentimental. — Complaisance à s'étaler soi-même dans ses écrits. — Opinion flatteuse que les contemporains prennent de lui : il est *le peintre de la vertu*; ses écrits servent les mœurs. — Engouement des gens du monde : il obtient quelque chose de la même faveur dont jouissait Rousseau.

V. Affinités de nature, de talent, de doctrine qui attachent Mercier à Restif. — Comment ces deux hommes se connurent. — Commerce étroit qui s'établit entre eux. — Enthousiasme de réformateur qui leur est commun. — Mercier se donne à plein cœur.

VI. Grimod de la Reynière en captivité. — Correspondance avec Restif. — Zèle inconsidéré de Mercier. — Son séjour à Domèvre. — L'amitié

se relâche entre Grimod et Mercier, mais elle ne s'éteint pas. — Voyage en Allemagne. — Le théâtre de Mannheim. — Mort de Letourneur : chagrin que Mercier en ressentit.

VII. Le salon de la comtesse Fanny de Beauharnais. — Femme de lettres par prédestination. — Le *Cercle* de Poinsinet. — Amie tendre de Dorat. — Mercier se lie avec la comtesse, lui amène Restif. — Grand accueil que l'on fait à ce dernier. — Réunions brillantes et variées. — Mercier dans l'ivresse de la conversation. — Voix de Polichinelle. — La politique envahit tous les entretiens.

VIII. Mercier historien. — Les *Portraits des Rois de France.* — Insuffisance de la critique historique. — Esprit remarquable de modération et d'équité. — Beauté de certaines formules évocatoires.

IX. Vues politiques de Mercier. — *Notions claires sur les gouvernements.* — Le progrès de l'humanité. — Ne point trop se hâter, ne pas tout condamner du passé. — A tout prendre, on s'achemine vers le mieux. — Mercier n'oppose point la nature et la société. — Vivre en société est la vocation nécessaire de l'homme. — Conséquence acceptée comme nécessaire : l'inégalité. — Elle a ses compensations et ses correctifs. — Pas de régression : marcher toujours plus avant dans le sens de la civilisation. — Devoir étroit qui attache l'individu à l'œuvre commune. — Formation première des sociétés : contrat spontané qui en est l'origine. — Du principe de Rousseau Mercier tire des conséquences bien différentes. — La politique, versatile par nature. — C'est à l'application qu'on juge les théories. — Les hommes dupes des mots. — Aucun régime n'est strictement conforme à sa définition. — Aucun n'étant nécessairement préférable en soi, Mercier, en ce qui le concerne, penche pour la monarchie tempérée. — L'autorité, quelle qu'elle soit, ne vaut néanmoins que par son accord avec la nation. — Les changements nécessaires. — Y procéder sans timidité, mais avec ménagement. — Accord nécessaire à cet effet entre la partie qui gouverne et la partie qui enseigne. — Tout finit par s'arranger en somme. — Même les moyens violents ne font pas si grand mal. — Optimisme démesuré de Mercier. — Le *Philosophe du Port au bled.* — Un accès d'inquiétude passagère. — La convocation des Etats Généraux. — Longtemps l'illusion tiendra bon contre les pires démentis.

I

C'est vers le milieu de 1785 ou, au plus tard, dans les premiers jours de 1786 que Mercier rentra définitivement à Paris. Malgré qu'en eût le mauvais vouloir des critiques — et il s'en fallait que ceux-ci eussent épuisé toute leur aigreur — on ne pouvait plus voir en lui l'écrivain risible

et bafoué de jadis. La fortune du *Tableau de Paris* avait été manifeste, éclatante. On avait beau ne point y souscrire, regimber, se renfermer dans un silence méprisant : l'impossible était de la nier et force fut parfois aux moins bien disposés de s'en laisser arracher un aveu maussade. De ce méchant livre, en dépit des bons juges, nombre d'exemplaires s'étaient vendus. Les continuateurs de Bachaumont voudraient en vain le celer. « On ne peut disconvenir qu'il n'ait un certain succès, surtout dans les provinces et chez l'étranger, et c'est à son titre qu'il le doit principalement[1]. » Moins prévenu comme nous le savons, Meister, sans trop de bonne grâce, lui non plus, mais avec plus de franchise, écrit de son côté : « M. Mercier, si tristement connu sous le nom de dramaturge et qui l'a été depuis plus avantageusement par son *Tableau de Paris*[2]. » Ce titre : *auteur du Tableau de Paris*, était le brevet de la célébrité conquise, et on le voit figurer, à partir de cette époque, jusque sur les suscriptions des lettres adressées à Mercier.

Le public ne faisait pas de moindres réparations au dramaturge. Acclamé dès longtemps sur les scènes de province, il l'était si bien que ses détracteurs en tiraient contre lui un sujet d'ironie. La Harpe ne le qualifiait-il point de *dramatique de la province*[3] ? Et afin de se dispenser d'en parler davantage, faiseurs de journaux et de nouvelles avaient pour principale ressource, à l'occasion de ses drames, de rappeler combien un succès ancien et soutenu les avaient, hors Paris, rendus familiers à toutes les villes de France. Pour chacun d'eux, cette remarque revenait comme un refrain. La gloire du *Tableau* aidant au débit des ouvrages dramatiques, une clientèle toujours fidèle et toujours croissante infligeait le plus sûr démenti à la méchante épigramme du libraire Ruault. Voici pour en témoigner une curieuse anecdote : « Votre *Tableau*, écrit-on à Mercier, vous fait une réputation brillante. L'un de ces jours un comédien de province achetait de vos pièces chez la dame

1. *Mém. Secr.*, XXV, 291.
2. *Corr. litt.*, XIV, 61.
3. *Corr. adressée au grand-duc*, I, 66. A la vérité les acteurs qui l'y jouaient prenaient quelques libertés avec ses drames. Mercier protestait contre des coupures sur lesquelles il n'avait pas été consulté. Préface d'*Olinde et Sophronie*.

veuve Duchesne, en vous maudissant : *Ils veulent les pièces de cet enragé*. N'est-ce pas une vraie bénédiction que les malédictions d'un pareil homme ? Vos pièces se vendent cher à présent. On se les arrache aux ventes publiques. L'iniquité de Ruault s'est menti à elle-même, et le tort n'a été que pour elle seule [1]. »

Mais, à Paris même, est-ce seulement pour les lire qu'on achetait les drames de Mercier [2] ? Et n'y avaient-ils nulle part comparu devant les chandelles allumées ? Si fait : l'auteur, évincé de la Comédie-Française, n'avait point rougi de descendre jusqu'aux forains. Ceux-ci, cheminant à petit bruit, s'élevaient peu à peu, en dépit des privilèges, à la dignité de comédiens sédentaires et propriétaires. Le boulevard du Temple était en train de naître. Dans l'intervalle des foires, les *farceurs* de l'Enclos Saint-Laurent et de l'Enclos Saint-Germain, affranchis désormais de l'antique état de baladins errants, trouvaient, pour y continuer leurs exercices, des salles solides et closes, construites de leurs deniers et dont le beau monde n'avait pas fait difficulté d'apprendre le chemin. Nous avons vu combien leur répertoire et la vogue qu'ils obtenaient excitaient en Mercier de transports d'indignation. Mais c'est au genre qu'il en avait, non aux planches. Multiplier les spectacles utiles était tout son vœu. Si la Comédie-Française lui faisait tort et injure, si elle se dérobait à sa mission propre en refusant de le jouer, n'y avait-il pas, au pis aller, un certain dédommagement à faire œuvre pie et saine sur un petit théâtre, en y supplantant, au profit de la bonne morale, les grossièretés et les sottises qui en étaient l'ordinaire ? C'est ainsi que, dès 1776, à ce que nous apprend Meister, au lendemain de l'affaire des Comédiens, la *Brouette du Vinaigrier* parut, au boulevard du Temple [3], sur la scène assez mal famée des *Associés*, où deux échappés

1. Restif à Mercier, 23 mars 1782. Lettre imprimée sous le nº 66 à la fin du t. XIX des *Contemporaines* (2e édition).

2. Il arrivait qu'on les lût à haute voix devant un cercle choisi. Mercier se rappelait, à ce propos, le rare talent d'un lecteur qui remplaçait, à lui seul, toute une troupe de comédiens. *T. de P.*, III, 45. On les représentait aussi sur les théâtres de société. Nous savons par exemple qu'un certain M. Desprez joua *l'Homme de ma connaissance* avec une habileté remarquable. *Journ. helv.*, avril 1781, 73.

3. *Corr. litt.*, XIV, 61.

de chez Nicolet, le sr Salé et le sr Visage, s'enrichissaient à divertir, en même temps que les décrotteurs et les marchandes de pommes, les habitués de petites loges qui n'étaient que trop achalandées[1]. C'était, il faut l'avouer, se commettre en étrange compagnie, mais ne sied-il point au moraliste d'être intrépide ? et où veut-on, après tout, qu'il trouvât besogne plus urgente à remplir et meilleure occasion d'employer son zèle ? Ce qu'il y a de certain, c'est que la *Brouette* y fut accueillie à merveille, représentée très souvent et que *Jenneval* y tint aussi sa place. Les défenseurs du *vrai goût* pouvaient bien faire les renchéris à propos d'un succès digne de tréteaux si abjects et il suffisait à leur cause que justice fût faite d'un art dramatique exclu des scènes respectables. Mais c'est une consolation qui allait leur manquer. A défaut de la troupe française, la troupe italienne des comédiens du roi adopta Mercier.

Les auteurs qui s'étaient mal trouvés de leurs relations avec la Comédie-Française n'avaient rien tant à cœur, on le sait déjà, que d'en voir abolir le monopole. Dès 1772, Cailhava, dans son *Art de la Comédie*, avait demandé avec instance l'établissement d'un second Théâtre-Français[2], et nous avons vu aussi que Mercier s'était prononcé pour la même réforme. Un commencement de satisfaction leur fut donné. Le genre italien, l'arlequinade, perdant de plus en plus la faveur du public, il fut décidé, à l'automne de 1779, de le retrancher des attributions de la Comédie-Italienne qui était expressément réduite depuis 1762 à le cumuler avec celui de l'opéra-Comique. Ne gardant du passé que son nom, elle rompit tout à fait avec les farces d'origine étrangère auxquelles elle le devait, et à son répertoire de pièces musicales elle fut autorisée à joindre des comédies et des parodies. Seule, la tragédie lui demeurait interdite, mais elle rentrait en possession des œuvres françaises du second ordre, des productions de Marivaux et de Boissy,

1. *Le Chroniqueur désœuvré ou l'Espion du Boulevard du Temple*, 1782, I, 61.

2. S'il faut en croire ce mauvais plaisant de Grimod de la Reynière, voici quelle serait l'origine, assez bouffonne, de la querelle. Ayant soumis une de ses pièces au suffrage de Préville, Cailhava l'aurait retrouvée dans la cuisine du comédien sur un tas d'épluchures. *Journ. helv.*, avril 1781, p. 56.

par exemple, qui avaient contribué à sa fortune avant la petite révolution de 1762. Cette réforme fut l'objet de lettres patentes du 31 mars 1780 par lesquelles on entendait accorder aux sollicitations du public le second Théâtre-Français qu'il réclamait[1]. A la rentrée de Pâques, l'acteur chargé du compliment d'usage, le sr Raymond[2], fit connaître en ces termes la nouvelle décision de l'autorité : « Un champ vaste et fertile nous est ouvert, les bornes des talents sont reculées, tous les genres nous appartiennent et, depuis le drame pathétique, fils naturel de Melpomène, jusqu'au vaudeville, joyeux enfant de la gaîté française, chacun va contribuer à la variété de vos plaisirs. Un second théâtre français s'élève : Delisle, Marivaux, Boissy, vous allez revivre sur notre scène. Thalie, qui n'osait reparaître en ces lieux que sous les auspices de la déesse de l'Harmonie, rentre aujourd'hui dans son domaine et reprend ses droits primitifs : sans briser le lien qui l'unit à la muse lyrique, elle pourra régner encore par elle-même[3]. »

Hardie à sa manière, cette tentative d'affranchissement de l'art dramatique paraissait pourtant à de plus difficiles une bien maigre concession. Le même Rochon de Chabannes qui s'était, on s'en souvient, signalé parmi les plus rebelles à un accommodement entre auteurs et acteurs, prit occasion d'une réforme jugée par lui trop timide pour exposer dans une brochure[4] les mécomptes et les vœux des auteurs déçus. Il rappelaient que ceux-ci avaient tous senti « la nécessité d'un second spectacle et l'insuffisance des mesures qu'on pourrait prendre pour faire jouer promptement leurs ouvrages sur un seul théâtre, puisque, dans une de leurs assemblées tenue en 1778, ils avaient opiné par acclamation pour la demande de deux théâtres, en rejetant tout parti

1. *Journal de Papillon de la Ferté*, 428, 432.

2. Raymond venait de débuter à ce théâtre le 14 décembre 1779 par le rôle de Dorante du *Jeu de l'Amour et du Hasard*. Sa femme, qui en fit également partie et qui excella notamment dans le rôle de Roxelane des *Trois Sultanes*, était une fille naturelle de Mlle Pinet dite d'Epinay, devenue femme légitime de Molé. Il s'établit entre Mme Raymond et son beau-père Molé une liaison notoire. Campardon, *Les Comédiens du roi de la Troupe Italienne*. Berger-Levrault, 1880, II, 69.

3. *Journal de Paris*, 5 avril 1780. L'auteur présumé du compliment était Favart.

4. *Observations sur la nécessité d'un second théâtre français*, 1780.

mixte et tous projets illusoires d'accommodement. » Mais le changement de régime de la Comédie-Italienne faisait-il vraiment droit à leur requête? Non : la disparité demeurait énorme entre les deux scènes. D'abord, un genre tout entier, la tragédie, restait interdit à la nouvelle venue[1]. Puis, en comparaison de l'opulent répertoire du Théâtre-Français, quelle était la part de son émule? « Une quarantaine de pièces en un, deux ou trois actes, pièces encore du second et troisième ordre tout au plus, pas une comédie de caractère, pas un rôle marqué qui pût former de bons acteurs ou en inviter à se présenter à ce théâtre. » Dans le double intérêt de ceux qui écrivent et de ceux qui jouent, il n'y avait qu'un parti efficace à prendre : égalité absolue de droits et partage intégral du répertoire entre les deux théâtres. Pour les stimuler l'un et l'autre, pour les intéresser à leur prospérité mutuelle, Rochon émettait l'avis qu'on ne fît qu'une caisse des deux recettes. A ce prix, par la libre et loyale concurrence de deux troupes munies de ressources égales, la voie cesserait d'être barrée aux auteurs, réduits à se consumer dans une attente sans fin, et aux acteurs, évincés sans merci par un petit nombre de chefs d'emploi. Bien entendu, moyennant cet arrangement, les théâtres des Boulevards perdaient toute raison d'être, il ne fallait plus les souffrir que dans les limites des foires[2]. Raisonnement trop familier aux tenants de tous les partis : a-t-on ruiné le privilège dont on pâtissait, c'est pour constituer en un autre privilège non moins jaloux l'affranchissement obtenu.

Les intransigeants ne se contentent pas à moins du gain total de leur cause, mais par bonheur la foule est moins ambitieuse. Les petits progrès ne la trouvent pas indifférente. Elle le témoigna à la Comédie-Italienne métamorphosée. Celle-ci eut même la bonne fortune de gagner des adhérents parmi la race redoutable des vieux amateurs,

1. La *Gabrielle d'Estrées* de Sauvigny avait été jouée à Versailles, comme tragédie, en 1778. La Comédie-Italienne ayant voulu la représenter en 1783, il fallut au préalable en transformer la conclusion. On en fit une pièce *dramatique*, c'est-à-dire que l'héroïne ne mourut plus au dénouement et, à cette condition, les privilèges de la Comédie-Française furent saufs. *Journal de Paris*, 26 novembre 1783.

2. *Année littéraire*, 1780, II, 170-198.

ceux qui professaient le dogme de l'unité de Théâtre et pour qui, en dehors du parterre des Français, il n'était point de salut. L'un deux, un certain baron de V., adressa au *Journal de Paris* une solennelle rétractation de sa foi passée. Il se sentait converti à la doctrine de la dualité. « Le Théâtre-Italien, déclarait-il, peut réaliser nos espérances pour un second théâtre si les bons acteurs qui y sont déjà continuent de s'occuper sans relâche à augmenter leur répertoire. Puisse mon exemple engager ceux qui ne seraient pas convaincus à suspendre leur jugement et à suivre la représentation nouvelle des pièces du Théâtre-Italien[1] ! »

Le principal embarras était la pauvreté du fonds à exploiter, mais rien de plus favorable précisément, et quoi qu'en pensât Rochon de Chabannes, aux auteurs en peine de placer leurs pièces. On en prit de toutes mains. L'activité fiévreuse de la Comédie-Italienne et le grand nombre d'ouvrages nouveaux qu'elle monta ne tardèrent point à passer à l'état de lieu commun dans la presse du temps. Comme il lui fallait aller aux provisions et que toutes ne lui étaient pas permises, elle se rabattit avidement sur ce qu'on lui laissait et l'exclusion forcée de la tragédie tourna au profit du drame. Mercier compta sur-le-champ parmi les plus solides espérances de ce théâtre besoigneux. C'était une singulière fortune que d'avoir affaire à un écrivain aussi fécond. Il fut des premiers mis à contribution, mais, par une assez malheureuse inspiration, ce n'est pas aux ouvrages déjà connus, déjà représentés, qu'on recourut.

La première pièce de Mercier qui parut sur la scène de la Comédie-Italienne, le mardi 23 mai 1780, était nouvelle et n'était point un drame, mais une comédie assujettie au plus pur respect de la tradition, la *Demande imprévue*, imitée du *Valet menteur* de Garrick, qui, lui-même, avait pris son sujet dans une autre comédie d'Hauteroche, le *Souper mal apprêté*, totalement oubliée, du reste, et que Mercier déclare n'avoir pas connue. Voici, au surplus, en quels termes il s'excuse d'avoir donné ce petit ouvrage : « Cette bagatelle fut écrite l'an passé et très rapidement, à l'occasion du rétablissement de la comédie française sur le Théâtre-Italien. On demandait une comédie de pur amusement, analogue

1. *Journal de Paris*, 5 août 1782.

surtout au goût local, et qui satisfît les amateurs de l'ancien genre, encore très nombreux. Hasarder une pièce sentimentale ou pathétique eût été sur ce théâtre un passage trop brusque ; il m'a fallu obéir aux circonstances qui ne m'ont pas laissé la liberté du choix[1]. » Il se flattait, du reste, de s'être, par maints accroissements de son fonds, bien réellement approprié la matière traitée. Mais il n'en eut pas davantage à se louer d'avoir débuté devant le public d'un grand théâtre par une dérogation à sa doctrine. Faut-il croire que « le nom de l'auteur avait dû le rendre exigeant[2] ? » En tout cas, on ne parut pas s'apercevoir qu'il ne tenait qu'à M. Mercier, comme le prétendit un critique d'humeur bénigne, de faire rire les spectateurs qu'il avait fait pleurer jusque-là[3]. Le *Mercure* constate que cette comédie ne fut applaudie que dans le premier acte et reçue très froidement dans le cours des deux derniers[4]. Il ajoute quelques paroles obligeantes sur des coupures propres à la sauver. Elle ne se releva point de sa chute. L'auteur la retira sur-le-champ, au grand scandale de Grimod de la Raynière, son ami très chaud. Celui-ci se récriait sur l'injustice de l'auditoire qui avait dédaigné les meilleurs endroits. Mais en vain l'adjura-t-il de se raviser[5]. La reprise qu'il annonçait ne vint point et la première représentation demeura unique.

« Dans la *Demande imprévue*, écrivent les continuateurs de Bachaumont, M. Mercier avait voulu faire voir qu'il savait sortir du noir de la dramaturgie et manier les pinceaux les plus agréables et les plus riants de Thalie. On ne peut nier qu'il n'y ait quelque gaîté dans son ouvrage, quelque goût de l'antique dans sa manière de mettre en jeu les valets et d'en faire les ressorts de son intrigue, mais non dans la manière de les faire dialoguer, de leur donner le langage précieux et affecté des petits-maîtres. Du reste, petits moyens, pitoyable imbroglio, dissertations à perte de vue, portraits déplacés et dénouement romanesque et trivial[6]. » De fait, c'est aux inventions les plus surannées du vieil art comique que

1. *La Demande imprévue*, 1780. *Avertissement.*
2. *Journal de Paris*, 24 mai 1780.
3. *Journ. Encycl.*, 1781, I, 506.
4. 10 juin 1780, p. 79.
5. *Journ. helv.*, avril 1781, p. 72.
6. *Mém. secr.*, XV, 165. Meister apporta moins de ménagements encore à l'expression de sa pensée. *Corr. litt.*, XII, 396.

Mercier avait emprunté cette lamentable histoire d'un valet chargé de dissimuler, par son industrie, le délabrement des finances de son maître et de le mettre sur le pied de faire un bon mariage. Et il prouva surabondamment qu'il n'avait point de quoi renouveler sa chétive matière. C'est à bon escient, il le montrait assez, qu'il avait recommandé une poétique nouvelle, et, quand il l'eût gagé, il n'eût pas trouvé meilleur exemple pour dégoûter de l'ancienne.

La Comédie-Italienne fit son profit de l'expérience et ne compta plus sur Mercier pour mettre le public en joie, mais elle eut au contraire le bon esprit de reprendre à la province les drames qui y avaient si amplement réussi. Successivement parurent sur cette scène *Jenneval* (13 février 1781), *le Déserteur* (25 juin 1782), *l'Indigent* (22 novembre 1782), *la Brouette du Vinaigrier* (12 octobre 1784), *l'Habitant de la Guadeloupe* (15 avril 1786), *Natalie* (27 novembre 1787). Ainsi fut levé l'interdit qui pesait sur le dramaturge, et sa cause, si longtemps différée, fut enfin portée devant les vrais juges. L'entreprise n'allait pas sans quelque audace, si elle ne laissait point non plus d'émouvoir assez vivement la curiosité. La Comédie-Italienne méritait-elle d'abord que l'auteur, en désespoir d'une réconciliation avec les Français, lui confiât le sort de ses drames? Une troupe constituée hâtivement, montée un peu à l'aventure, mal exercée encore et mal consistante, serait-elle de force à représenter des pièces aussi graves[1] ? Sur ce point, l'épreuve tourna pleinement contre les prophètes de malheur. Le rôle de Rosalie fut l'objet d'une sorte d'ovation pour une actrice, Mme Verteuil, qui avait jadis débuté à la Comédie-Française, puis fourni en province une brillante carrière. C'est, assurait-on, par le crédit du Comte de Provence qu'elle avait été, sans audition préalable, admise le 24 juillet 1779 dans la Comédie-Italienne renouvelée dont elle allait devenir un des meilleurs soutiens. Bien qu'engagée, car elle n'était plus toute jeune, pour remplir l'emploi des mères nobles, son rôle de début, en même temps que l'occasion immédiate de son premier triomphe, avait été le personnage de Silvia, du *Jeu de l'Amour et du Hasard*[2].

1. *Mém. secr.*, XVII, 59.

2. Campardon, *op. cit.*, II, 203. La faveur de Mme Verteuil fut d'ailleurs aussi passagère qu'étincelante. Au cours de la représentation du

Le talent exquis qu'on lui reconnaissait dans l'interprétation de Marivaux [1] n'était point, à la vérité, un présage certain de son aptitude à jouer les héroïnes de Mercier. Or, elle surpassa l'attente des plus difficiles. Il n'y eut qu'une voix pour la louer sous cette dangereuse figure de sirène que nulle actrice du temps, déclarait-on, n'eût été en état de rendre « avec plus d'intelligence, de noblesse, de séduction et de vérité [2]. » Auprès d'elle, le héros du drame ne fut pas moins bien représenté par Raymond. Il « a mis dans le rôle de Jenneval, déclare un assistant, une explosion d'âme, de sentiment et de force que nous n'attendions pas de ses moyens [3]. »

Quant à la pièce elle-même, elle ne pouvait manquer de soulever un débat assez vif. C'était le premier en date des ouvrages dramatiques de Mercier et, en quelque sorte, le manifeste ou l'enseigne du système. Elle « n'a point généralement réussi à la première représentation, annonce le *Journal de Paris*. Il s'en faut de beaucoup aussi qu'elle ait généralement déplu. On peut dire que la pièce est arrivée à la fin au milieu de huées et des plus grands applaudissements. Une partie du public s'écriait : « C'est horrible ! » Une autre : « Voilà qui est beau, parfait, sublime ! » Les uns disaient : « Quelle superbe leçon de morale on peut « puiser ici ! » Les autres : « Quel tableau affligeant pour « l'humanité ! Jamais il n'aurait dû paraître aux yeux d'un « public français. » Ainsi le procès est encore à juger. Par le

28 janvier 1783, le parterre en tumulte lui coupa la parole, ainsi qu'à sa camarade, la fameuse Dugazon. Elles jouaient *Céphise*, une méchante pièce de Marsollier, à qui revenait peut-être le meilleur de la mortification, mais les actrices en prirent leur part. Voir *Mém. secr.*, XXII, 71. Depuis lors, sans cesser d'appartenir au théâtre, où elle était encore en 1789, Mme Verteuil y parut beaucoup moins. Campardon, *ibid.* Plus tard, elle dut retourner en province. Elle jouait à Rouen en 1799. J. E. B. *Hist. des théâtres de Rouen*, 1860, I, 457.

1. *Mercure*, 29 avril 1780, 233.

2. *Corr. litt.*, XII, 479. A l'origine, ce rôle de fille galante et scélérate avait, paraît-il, offensé la pudeur des actrices de Paris. « Celles qui auraient pu le jouer plus naturellement l'auraient sans doute refusé. Peut-être s'en trouvera-t-il en province qui n'auront pas la délicatesse mal entendue de celles de la capitale. » *Mercure*, janvier 1770, II, 104. Mme Verteuil remplit ce vœu.

3. *Journ. helv.*, avril 1781, 68.

nombre des représentations qu'aura l'ouvrage, on pourra voir lequel des deux partis aura gagné sa cause[1]. »

Il n'en eut que cinq en sa nouveauté, mais fut repris après la rentrée de Pâques et ne quitta plus le repertoire. On le vit, au cours des années suivantes, réparaître à intervalles assez rapprochés sur l'affiche de la Comédie-Italienne. C'est à Mercier que le public donnait raison contre ses détracteurs et il lui demeura fidèle. A l'exception de la seule *Natalie*, tous les autres drames qui se succédèrent prirent rang dans le répertoire courant du théâtre et ne cessèrent plus de se jouer.

Mercier avait pu être, de sa personne, le témoin de cette revanche sur le mauvais sort. Il ne partit pour la Suisse que quelques mois après et sans que l'absence mît fin à une fortune dramatique dont ce premier succès décidait victorieusement. Il devint le pourvoyeur attitré de la Comédie-Italienne, et, tout éloigné qu'il fût, ses intérêts ne laissaient pas de trouver de vaillants défenseurs. L'un d'eux était le fameux Grimod de la Reynière, alors dans la première fougue de son impétueuse jeunesse, qui envoyait au *Journal de Neuchâtel* des articles de critique dramatique où il ne refusait pas même à la *Demande Imprévue*, — on le sait déjà — les témoignages de son zèle. Pour *Jenneval*, son admiration tint du délire. La représentation de ce drame avait naturellement suscité un retour des mêmes critiques qui en avaient accueilli la publication. Je n'ai pas à reprendre ici l'examen de l'ouvrage, dont la conception et l'exécution ont été discutées en leur lieu, mais il est assez curieux, pour l'histoire des vicissitudes de l'opinion, d'expliquer par où il choquait le goût de certains spectateurs. Les mines dégoûtées que prend Meister nous en apprennent assez long là-dessus. Pour mieux confondre l'audace du novateur, c'est de timidité qu'on l'accusa. Que signifiait cette indécente prétention de produire sur la scène, au mépris des convenances reçues, toute une série d'actions qui soulèvent la conscience et de personnages dignes du gibet, pour s'arrêter court devant le châtiment et se tirer d'affaire par une solution adoucie? A tant faire que de se commettre avec des criminels, c'est

1. *Journal de Paris.*, 14 fév. 1781; *Mém. secr.*, XVII, 61. En cette tempête de contradictions, La Harpe se plut à ne percevoir que les huées *op. cit.*, III, 202.

jusqu'à la place de Grève qu'il fallait nous conduire[1]. Tactique bien connue, familière en tout temps aux ennemis des nouveautés, et dont notre époque n'a pas non plus ignoré l'emploi. Dans cette rencontre, Grimod de la Reynière, ainsi que le voulaient son âge et son naturel, prend place parmi les plus échauffés, parmi les admirateurs aveugles. Il en est à sa bataille d'Hernani, toutes proportions gardées. Il ne dispute pas contre les adversaires, il acclame et il encense. A ce propos, il n'est pas sans intérêt d'observer quel était alors, à l'encontre de la critique bien pensante, le ton des jeunes écervelés et quelle philosophie inspirait les tenants du Théâtre-Libre de l'époque. C'est pour les intérêts de la vertu qu'on s'enflammait. C'est la vertu qu'on opposait en argument aux résistances des gens du monde. « Ils ont affecté de répéter que cette pièce était contre les mœurs, tandis qu'il n'en est peut-être pas au théâtre de plus utile aux mœurs... Les situations de la pièce, toutes intéressantes, toutes prises dans la nature, attendrissent, émeuvent et bouleversent tour à tour l'âme du spectateur[2]. » Et la gloire enfin des héros de cette histoire sinistre, c'était d'être si propres à convertir.

Nous aurons occasion de retrouver Grimod par la suite. En Mercier, il n'obligeait pas un ingrat, et les relations qu'entretinrent ces deux hommes ne sont pas un des chapitres les moins singuliers de la vie de notre philosophe. Pour lors, Mercier ayant fixé sa résidence à Neuchâtel, c'est à cet ami d'une ferveur éprouvée qu'il confia le soin de lire devant le comité de lecture de la Comédie-Italienne[3] le *Déserteur*, qui allait à son tour paraître sur ce théâtre, et c'est Grimod aussi qui se chargea de négocier les changements de texte réclamés par l'autorité[4]. Le ministre de la Guerre, M. de Ségur, s'opposait à ce qu'il fût dit dans l'exposition du drame que le héros avait été réduit à la désertion par la dureté de son colonel. Satisfaction lui fut donnée et la pièce subit, en outre, une modification bien autrement im-

1. *Corr. litt.*, XII, 479. Je rappelle qu'en 1770 le *Mercure* et le *Journal Encyclopédique* avaient, au contraire, loué Mercier de cette retenue.

2. *Journal helv.*, avril 1781, p. 67.

3. Lecture du 13 mai 1782, *Arch. de la Com. It.* (Biblioth. de l'Opéra).

4. Desnoiresterres, *Grimod de la Reynière et son groupe*. Paris, 1877, p. 190.

portante. Le dénouement en fut changé : le déserteur eut la vie sauve, en quoi l'auteur ne se conformait pas moins à l'adoucissement survenu dans la législation [1] qu'au sentiment des spectateurs qui désirent que les pièces finissent bien. Ainsi transformé, le drame fit pleurer les Parisiens autant que les provinciaux. « Je n'aime pas excessivement les drames, écrit le correspondant anonyme du *Journal de Paris* qui a déjà été cité, mais j'y pleure comme un autre, et, depuis longtemps, je n'avais versé autant de larmes qu'à celui-ci [2]. » Ce n'est pas que l'on passât entièrement condamnation sur des défauts qui aujourd'hui nous sautent aux yeux. « Trop de capucinades, disent les *Mémoires secrets*; le père du coupable fait trop le confesseur, parle trop de Dieu et du ciel [3]. » Conduite, incidents et style « dépourvus de vraisemblance et de goût », murmure de son côté Meister, « vaines déclamations d'une morale ampoulée et d'un héroïsme bourgeois [4]. » Il n'importe, l'effet fut grand et le succès tel que les moins prévenus en faveur de Mercier durent en demeurer d'accord. Douze représentations successives furent données en un mois, du 25 juin au 27 juillet 1782, et la pièce, fréquemment reprise, conserva fort longtemps son pouvoir sur le public.

On s'accordait aussi à trouver qu'il était impossible d'imaginer rien de mieux joué. Une telle interprétation faisait grand honneur à la Comédie-Italienne et l'élevait au rang d'une émule redoutable pour l'orgueilleuse Comédie-Française [5]. Tous s'étaient, à ravir, acquittés de leur emploi :

1. La loi qui infligeait la peine de mort aux déserteurs avait été réellement abolie. Faut-il croire que la fiction dramatique de Mercier y eût contribué? Cela est plus que douteux. Notons seulement que les *Annales dramatiques* le prétendent, t. VI, p. 251. Je ne sais pas non plus où Ch. Monselet a pris que Mercier eût changé son dénouement sur les instances de Marie-Antoinette et que le *Déserteur* lui ait valu de Leurs Majestés une pension de 800 liv. *Oubliés et Dédaignés*, p. 46.

2. *Journal de Paris*, 5 août 1782. V. aussi *Mercure*, 20 juillet 1782, p. 138.

3. *Mém. secr.*, XX, 315.

4. *Corr. litt.*, XIII, 159. Meister ne laisse pas de louer à sa manière l'idée, à défaut de l'exécution, du drame. Voici comment il conclut : « Si la maladresse du poète ne détruisait pas souvent elle-même une partie de l'illusion, ce spectacle serait en vérité trop déchirant, l'effet n'en serait pas supportable. »

5. *Mém. secr.*, XX, 315.

Raymond qui faisait Valcour, un jeune officier frivole ; Courcelle qui paraissait sous les traits du père, encore bien qu'on lui trouvât le ton un peu trop sépulcral ; particulièrement Mlle Jullien, la jeune première, et elle y avait du mérite, tout son rôle n'étant que de pleurer. Mme Verteuil, chargée, cette fois, d'un fort petit personnage, s'y était néanmoins montrée égale à elle-même[1]. Mais surtout le plus large tribut d'applaudissements accueillit un nouveau-venu qui se signalait comme un grand acteur.

Granger revenait, lui aussi, de province, après avoir fait, fort longtemps auparavant, en 1764, des débuts inaperçus à la Comédie-Française ; et le renom qu'il avait acquis hors de Paris l'y suivit lorsqu'il y revint, un peu contre son gré. Dans la troupe de Bordeaux où il excellait à jouer les petits-maîtres, il était arrivé à gagner dix mille livres par an, somme énorme pour le temps et pour l'endroit, et, à sa considération, on y avait reçu aussi son père, sa mère et son frère qui étaient de médiocres sujets. Il fallut quitter tout cela sur l'injonction des gentilshommes de la Chambre, soucieux d'apporter quelque renfort à la Comédie-Française qui en avait besoin. Mais c'était compter sans elle. Molé, redoutant le parallèle, déclara tout net qu'il quitterait le théâtre si l'on y engageait Granger. « La crainte, sans doute, de perdre cet excellent acteur, sans être sûr encore d'en avoir un qui le remplace et plaise au public, a arrêté les supérieurs, qui, ne sachant plus que faire du nouveau venu, l'ont envoyé aux Italiens, c'est-à-dire dans une arène toute différente où les pièces qu'il sait ne lui serviront plus de rien et où il faut apprendre un autre théâtre. Malgré ces difficultés et ces dégoûts, la supériorité du sr Granger s'est manifestée dès qu'il a paru et le parterre enthousiasmé l'a vivement applaudi et traité avec une distinction méritée[2]. »

Il y fit ses premières armes le 5 mars 1782, dans le rôle de Dorante, de la *Coquette fixée*[3], et voici en quels termes d'une faveur signalée le *Mercure* en rendit compte à ses lecteurs : « Ce comédien jouissait dans la province d'une grande réputation et nous n'en sommes pas surpris. A une belle

1. *Journ. de Paris.*, 26 juin et 5 août 1782.
2. *Mém. secr.*, xx, 113.
3. Comédie de Voisenon.

intelligence, à une âme vraie et sensible, à beaucoup de noblesse et de grâces, il joint une habitude consommée du théâtre et une décence dont nos spectacles actuels offrent peu de modèles. Son débit est sûr et bien entendu, sa voix est douce et sonore, sa prononciation pure et son articulation nette. Très familier avec le dialogue, il sait donner à ce qu'il dit les nuances convenables au sentiment, à l'idée qu'il doit peindre, et, ce qui est plus rare encore, il sait varier les tons en proportion du respect, de la familiarité ou de l'autorité qu'il doit avoir avec les personnages qui l'entourent. Décent et respectueux avec les femmes, libre et agréable avec ses égaux, il conserve avec les valets ce ton qui distingue un maître de ses subalternes, et ce ton n'est point insolent. Si toutes ces qualités réunies ne forment pas un bon comédien, nous avouerons que nous ignorons absolument ce qu'il faut à un acteur[1]. » Tel était, paraît-il, le prestige du talent de Granger qu'on oubliait, en l'entendant, l'espect difforme de son œil gauche, crevé par accident. Le *Mercure* ajoutait, il est vrai, quelques réserves à ses éloges, exhortant Granger à se défaire de ses tics de langage, à corriger certaine erreurs de maintien et à éviter les vers faux. Mais c'était déjà, on en conviendra, un personnage qu'un débutant auquel on accordait l'honneur d'une présentation aussi minutieuse et aussi obligeante.

A la Comédie-Italienne, Granger, quoi qu'on en pensât, n'était pas tant hors de sa voie. Il ne s'était point borné aux personnages de petits-maîtres. Rompu de longue main au drame, il avait trouvé son compte à jouer Mercier en province et n'avait eu garde de l'y oublier. Si Grimod servit de parrain au *Déserteur*, c'est Granger surtout qui détermina par ses instances[2] son nouveau théâtre à représenter

1. *Mercure*, 16 mars 1782, 135, 136. Voir également, sur Granger, de Manne, *Galerie historique des comédiens de la troupe de Voltaire*, Lyon 1877, 236. Après 1790, la Comédie-Italienne ne s'adonnant plus guère qu'à l'opéra-comique, il retourna en province. Dans l'été de l'an VI, nous le retrouvons à Angers où il joua avec un grand succès (Queruau-Lamerie, *Notice sur le théâtre d'Angers*, 1889, p. 154). A partir de l'an IX, il devint co-directeur, puis directeur unique du théâtre de Rouen dont il fit, rapporte de Manne, le premier théâtre des départements. Il ne le quitta qu'en 1812 (J. E. B., *Histoire des théâtres de Rouen* 1860, II, 18), devint professeur au Conservatoire en 1819 et mourut à Vernon en 1824.

2. *Mém. secr.*, XX, 311.

une pièce dont une expérience personnelle lui avait déjà appris le succès et où il fit véritablement sensation[1].

Mercier n'eut pas à la Comédie-Italienne d'avocat plus chaleureux, plus constant que Granger qui épousa et fit sienne la fortune du dramaturge. C'est encore à son instigation, à l'épreuve qu'il en avait également faite à Bordeaux que l'*Indigent* dut de paraître à son tour sur la même scène. Il y réussit avec moins d'éclat peut-être que le *Déserteur*, mais ne laissa pas d'avoir quatorze représentations dans sa nouveauté, du 22 novembre 1782 au 31 janvier 1783, et de se maintenir comme ses devanciers au répertoire. On a vu plus haut quel accueil flatteur ce drame reçut de la critique : quelques-uns trouvèrent bien l'intrigue trop romanesque, jugèrent que Mercier n'imitait point exactement le langage des jeunes débauchés à la mode, lui reprochèrent d'abuser de la morale et de faire de trop longs plaidoyers[2]. Surtout certaines allures jugées libres à l'excès offensaient le goût du temps. « On n'a pas trouvé que le séducteur mît assez d'art dans son langage et dans sa conduite envers la jeune personne : la manière peu délicate ou même grossière et tyrannique dont il s'y prend pour lui enlever tout moyen de défense a révolté un grand nombre de spectateurs[3]. » Les péripéties trop hardies pouvaient aussi éveiller quelques craintes. On se demandait comment le parterre prendrait la scène où l'innocente Charlotte, enfermée avec de Lys, se saisit d'un fusil et en tire un coup qui fait accourir toute la maison. Mais il fut bon prince et le coup de théâtre ne souleva point de protestations. Que tout cela, d'ailleurs, était peu de chose au prix de tant de douces larmes qu'on trouvait à répandre ! Un séducteur confondu et converti, un notaire vertueux, persuasif et sauveur, nul ne put résister à cela. « Je n'ai, écrit un spectateur, versé de ma vie larmes plus délicieuses que celles que m'ont fait répandre quelques scènes de l'*Indigent*[4]. » La pièce, d'ail-

1. *Journal de Paris*, 5 août 1782.

2. *Corr. litt.*, XIII, 235. *Mercure*, 7 décembre 1782, p. 39. *Journal de Paris*, 23 nov. 1782.

3. *Mém. secr.*, XXI, 204. J'ai dit, en temps et lieu, combien cette opinion me paraît contestable.

4. *Journ. de Paris*, 29 juin 1783. Chacun s'émerveilla notamment sur le rôle du notaire. Seuls, les *Mém. secr.*, fâchés de voir tant de vertus

leurs, fut jouée excellemment. Dans le rôle du jeune libertin, Granger conquit tous les suffrages et, comme précédemment, il fut secondé en perfection par ses camarades Raymond (l'indigent), Courcelle (le notaire), Mlle Jullien (Charlotte). Mme Verteuil n'en était pas. La troupe nouvelle avait dès longtemps cause gagnée.

La *Brouette du Vinaigrier* était, parmi les ouvrages dramatiques de Mercier, le plus fréquemment représenté peut-être, le plus familier à tout le monde, le plus assuré d'un bonheur constant et le plus fait, à ce qu'il semblait, pour réduire l'opposition au silence. Et, tout au contraire, elle trouva, lors de sa première représentation à la Comédie-Italienne, la critique bien autrement acerbe que pour les drames qui l'avaient précédée. Le *Mercure* reprit la vieille querelle sur la poétique de Mercier et lui demanda permission de préférer aux siens les préceptes d'Aristote, d'Horace et de Boileau dont on n'attendait point, en cette affaire, le retour offensif. Il lui reprocha de louer publiquement et de donner en exemple une mésalliance, chose fort répréhensible en principe[1]. Le *Journal de Neuchâtel*, où ce n'était plus Grimod qui tenait la plume, fit le dégoûté, comme jadis Fréron, à propos de ce titre burlesque et bas, la *Brouette du Vinaigrier*, et se récria sur l'invraisemblance de l'aventure[2]. Cela, sans préjudice des reproches habituels de bizarrerie, des remarques sur la maladresse des ressorts, sur la confiance extraordinaire de ce vinaigrier qui ne met point un instant en doute le succès de sa démarche[3]. Meister renchérit encore. Il ne se tient pas d'indignation en songeant qu'un théâtre régulier emprunte les dépouilles des forains. « Les Comédiens Italiens n'ont pas craint de s'emparer de cette pièce, et leur parterre, presque aussi bien composé que celui des théâtres du boulevard, l'a reçu avec transport. Il l'a reçue, pour ainsi dire, comme un hommage que des comédiens pensionnaires du roi rendent à la noble école où s'est formé son goût.

Molière en rit là-bas et Racine en soupire[4]. »

à un homme de cette condition lui reprochèrent de se donner trop d'importance et de sortir de sa classe « pour trancher du premier magistrat ou du petit ministre », XXI, 204.

1. *Mercure*, 23 octobre 1784, 180-182.
2. *Journal helv.*, 30 sept. 1784, 230.
3. *Ibid. Journal de Paris*, 13 oct. 1784.
4. *Corr. litt.*, XIV, 61.

La mauvaise grâce ne donne que plus d'éclat à l'aveu. La *Brouette* réussit bruyamment à Paris, comme elle avait réussi en province, et les *Mémoires secrets* ne furent, pour leur part, que les interprètes du sentiment général en reconnaissant qu'elle avait paru gaie, que le comique de la situation n'y manquait pas et qu'elle servait fort bien les acteurs. Dès lors, bizarreries, trivialités et abus de morale hors de propos se trouvaient absous. Au baisser du rideau, on réclama l'auteur avec force applaudissements, et l'acteur chargé du rôle du vinaigrier, le sr Périgny, vint répondre que M. Mercier, absent de Paris depuis quelques années, résidait alors à Lausanne. Une bonne part du succès revint à cet acteur dont on loua beaucoup le naturel et le jeu plein d'onction [1]. Granger faisait le rôle sacrifié de Jullefort. La *Brouette du Vinaigrier*, représentée dix fois de suite, du 13 octobre au 10 novembre 1784, et constamment reprise dans la suite, demeura parmi les pièces préférées du public. Elle n'avait été reçue, il faut le noter, que moyennant certains changements préalables [2] qui donnent aussi la mesure des susceptibilités de l'opinion, en ce temps. Dans le texte primitif, Delomer, le négociant ruiné, hésite un instant entre les conséquences de la catastrophe et certains expédients déloyaux. Mais il importait de prévenir toute ombre de confusion entre le bien et le mal et il ne fallait pas qu'un homme chargé d'un rôle vertueux pût, à aucun moment, alarmer la sécurité des sympathies qu'il se devait attirer par fonction. Aussi, dans une édition corrigée, Mercier avait-il pris soin d'introduire un personnage nouveau pour remplir l'office de tentateur, et, le vertueux Delomer n'ayant plus dans l'aventure que le mérite de le repousser, l'estime des spectateurs cessa d'être en péril [3].

1. *Mém. secr.*, XXVI, 289. Périgny était un simple pensionnaire du théâtre où il ne poursuivit pas longtemps sa carrière. Une délibération du 4 juillet 1789 nous apprend qu'il dut entrer dans la maison de charité des religieux de Charenton et que la Comédie Italienne prit à sa charge les frais de pension, à raison de 1.800 livres par an. Il y mourut le 7 sept. 1790. *Arch. de la Com. It.* (Bibl. de l'Opéra).

2. « 31 août 1784. Lecture faite de la *Brouette du Vinaigrier*, drame en trois actes et en prose. Le comité a jugé les changements faits par l'auteur propres à mériter à cet ouvrage un succès et l'a agréé. » *Arch. de la Com. It.* (Bibl. de l'Opéra).

3. *Journ. helv.*, 30 sept. 1784, 238. Surtout les commerçants avaient,

Non moins heureux que la *Brouette* devant le public, l'*Habitant de la Guadeloupe* fut traité par la presse avec une tout autre faveur. L'histoire du mauvais riche, de la parente pauvre et du bon riche qui revient de la Guadeloupe pour les traiter l'un et l'autre selon leurs mérites désarma jusqu'à l'*Année Littéraire*, strictement muette, jusque là sur les représentations dont il vient d'être parlé. C'est, déclara-t-elle, un tel plaisir de voir la vertu récompensée et le vice humilié que l'on passe tout à celui qui nous le donne. Et dans son dépit de ne pouvoir s'en prendre à une si précieuse leçon de morale, le journaliste s'avise d'un biais fort plaisant pour chercher querelle tout de même à Mercier. Il a presque l'air de dire que ce n'est pas loyal de choisir un sujet si beau qu'il dispense d'avoir du talent. Ainsi procèdent les écrivains médiocres. Les grands maîtres s'exercent sur des matières ingrates et c'est leur génie qui les sauve. Ah ! sans doute le *dramaturge* méritait peu cette heureuse rencontre. « M. Mercier semble avoir pris à tâche d'affaiblir par des longueurs[1] et une conduite vicieuse une fable aussi touchante. Si son drame n'est pas tombé, ce n'est pas sa faute, c'est qu'il est impossible de gâter une situation si belle. » Suit la complaisante énumération des bévues commises. Le journaliste, qui souvent tombe juste, d'ailleurs, se soulage à les relever. On se rappelle peut-être ce qui en a été dit avec plus de détail au chapitre IV. Le secret de la comédie est trop vite révélé. Le ton du rapace couple Dortigny est bien peu naturel. Les vilaines âmes se dévoilent-elles de la sorte, même entre elles? Quelle est cette affectation de cynisme? Et que dire des bizarreries du dialogue, et de ce commentaire saugrenu de l'*Épître à mon habit*, de Sedaine, qui vient retarder le dénouement, et de cette diatribe si surprenante par laquelle l'auteur règle son compte personnel avec les journalistes? Mais, bon gré mal gré, le pathétique du sujet l'emporte sur la maladresse du poète. C'est

paraît-il, l'épiderme sensible. Ce Delomer, représenté comme un membre notable de leur corporation, on le voyait à deux doigts de commettre une escroquerie! Au théâtre de Lyon, ville de négociants, la première version du rôle avait fait froncer les sourcils. *Journ. de Pol. et de litt.*, 1776, I, 134.

1. Encore avait-on supprimé « une foule de réflexions et de moralités » qui figurent dans le texte imprimé. *Corr. litt.*, XIV, 372.

très moral, très humain et partant très utile dans un temps comme le nôtre[1]. Là-dessus le sentiment est unanime. Il n'est ni défaut ni faiblesse qui tienne. Cette génération est sans défense contre l'attendrissement. On a trouvé l'ouvrage médiocre à la lecture, les connaisseurs, paraît-il, font la moue[2], mais ces connaisseurs ne sont point légion, et les gens de plume, les folliculaires subissent, les premiers, l'entraînement général à propos de cette pièce qui les malmène. On se rattrape autant qu'on peut sur le style, sur l'inhabileté de l'auteur à peindre avec justesse la laideur morale[3], mais le moyen de résister au spectacle de l'exacte justice distributive et rémunératrice? Une créature angélique récompensée contre toute attente par une fortune providentielle, quelles délices pour toute une assistance de gens sensibles! « La scène ou Vanglenne est accueilli par la tendre cousine a fait la plus grande sensation », nous dit le *Journal de Paris*[4]. Cette fois encore, du reste, les acteurs jouèrent le mieux du monde. Dans la veuve au cœur pitoyable Mme Verteuil montra autant de grâce que de sensibilité. Quant à Granger, il inspira au *Mercure* un enthousiasme à ce point immodéré que Mercier en recueillit par contre-coup des témoignages inattendus. « M. Granger rend avec une supériorité vraiment admirable le double caractère de Vangleune sous les dehors du malheur et sous le costume de la richesse. Son jeu, à l'instant où il fait connaître sa fortune et quand il tonne contre l'insensibilité des riches insolents et cruels, est à la hauteur des idées et du style de M. Mercier, et c'est le plus bel éloge que nous puissions en faire[5]. » L'*Habitant de la Guadeloupe*, représenté d'abord neuf fois de suite, du 25 avril au 13 juin 1786, vint grossir à son tour la liste des pièces de Mercier qui alternaient sans cesse sur l'affiche de la Comédie-Italienne.

Ce n'est plus au delà des frontières que la nouvelle de ce dernier succès dut aller chercher l'auteur. Mercier était alors rentré à Paris, mais il semble qu'une secrète malice

1. *Ann. Litt.*, 1786, III, 262-273.
2. *Mém. secr.*, XXXII, 19.
3. *Journal Encycl.*, 1786, V, 266-280.
4. 26 avril 1786.
5. *Mercure*, 13 mai 1786, p. 89.

du sort voulût lui dérober le spectacle de ses revanches. Les *Mémoires secrets* disent que la Comédie-Italienne, se passa de lui pour mettre la pièce à l'étude [1]. En tout cas, à l'heure où le parterre transporté le réclamait, il était retenu au lit par la fièvre, « et l'on aurait pu lui appliquer cette exclamation d'un Père de l'Eglise, en parlant des grands hommes en enfer : *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt*[2]. »

Le même destin continua, d'ailleurs, de le tenir éloigné des scènes où on le jouait. La maladie lui avait fait tort des premiers applaudissements qui fêtèrent l'*Habitant de la Guadeloupe*. Un voyage lui épargna le chagrin de voir tomber *Natalie* le 27 novembre 1787. Cette pièce, la dernière que lui emprunta la Comédie-Italienne[3], était née malheureuse. Admise aux Français, nous avons vu comment elle en avait été aussitôt bannie. Jouée depuis sur un grand nombre de théâtres de société et sur toutes les scènes de provinces, elle ne parut néanmoins devant le public parisien que pour essuyer le plus piteux échec, et l'analyse qui en a été donnée plus haut nous dispensera sans doute de nous en étonner. En vain l'auteur l'avait-il réduite de quatre actes à trois. Tout ce qu'il avait mis de sentiment et qu'on ne méconnut point, au reste, n'empêcha pas cette fois d'y reprendre beaucoup d'invraisemblance et d'exagération. Les spectateurs murmurèrent du commencement jusqu'à la fin [4].

II

Absent de Paris en cette affligeante occasion, Mercier l'était déjà, en outre, lorsque, peu de semaines auparavant, il lui arriva, — événement assez mémorable, en vérité — de forcer enfin les portes de la Comédie-Française avec la *Maison de Molière* (20 oct. 1787) [5].

1. Lecture du 8 janvier 1786. *Arch. de la Com. It.* (Bibl. de l'Opéra)
2. *Mém. secr.*, XXXII, 19.
3. Deux autres avaient été l'objet d'une lecture devant le comité, *Zoé*, le 30 nov. 1783, et le *Juge*, le 9 août 1787, mais elles ne furent pas représentées. *Arch. de la Com. It.* (Biblioth. de l'Opéra).
4. *Journal de Paris*, 28 nov. 1787. *Mercure*, 15 déc. 1787. *Corr. litt.*, XV, 177. *Mém. secr.*, XXXVI, 238.
5. On la joua ensuite à Versailles le 14 novembre. Porel et Monval, *L'Odéon*. Paris, Lemerre, 1876, I, 55.

Quel était donc ce prodige? On se le demanda dans le temps même, et les *Mémoires secrets* hasardèrent la conjecture que voici : « On présume que cet auteur, étant brouillé avec ceux-ci (les Comédiens Français) qui avaient fait serment de n'avoir désormais rien de commun avec lui, aura fait présenter par quelqu'un son ouvrage, qui, quoique imprimé depuis onze ans, ne leur aura pas été assez présent pour qu'ils se soient doutés du tour [1]. » Cet intermédiaire obligeant aurait-il été, par hasard, le fidèle Grimod? S'il en fallait croire son témoignage, nous n'en douterions pas. Quelques années plus tard, il écrivait, en effet, qu'il avait été le parrain de la *Maison de Molière* et qu'on l'avait donnée sous son nom à la Comédie-Française en 1787 [2]. Son office, en ce cas, se fût borné à prêter son nom, car, en 1787, le pauvre Grimod était bien en peine d'intervenir de sa personne où que ce fût. Comme nous le verrons, il expiait précisément alors et depuis plus d'un an, entre les quatre murs de l'abbaye de Domèvre, les écarts multipliés de sa jeunesse fantasque. Mais avait-il même prêté son nom ? Il faut qu'il se soit fait illusion lui-même, à cet égard, ou que ses souvenirs le servent mal, attendu que les témoignages contemporains ne font aucune mention de lui en rendant compte de la représentation. Ils ne nomment, d'ailleurs, non plus personne d'autre. La pièce est annoncée simplement comme une imitation de Goldoni [3]. Dautre part, les Archives de la Comédie-Française possèdent la lettre d'envoi qui en saisit le théâtre et qui est ainsi conçue :

Monsieur,

Connaissant votre zèle et votre activité, je mets entre vos mains une comédie que j'ai composée dans mes moments de loisir ; elle a pour titre *la Maison de Molière* et elle est imitée de Goldoni. Ce sujet est fait pour intéresser spécialement le Théâtre-Français, en ce qu'il rappelle le nom de son fondateur et celui du plus grand poète dramatique dont il se glorifie.

Comme j'habite la campagne [4], je vous constitue, mon-

1. *Mém. secr.*, XXXVI, 144.

2. Lettre particulière citée par Desnoiresterres, *Grimod de la Reynière et son groupe*, p. 190.

3. *Journal de Paris*, 21 oct. 1787, *Mém. secr.*, XXXVI, 129.

4. Mercier demeurait alors au Grand Montrouge.

sieur, maître absolu de ma pièce, tant pour la distribution des rôles que pour les corrections et changements qu'elle pourrait exiger, vous donnant carte blanche à ce sujet. Je pense même que cette pièce peut devenir plutôt l'ouvrage des comédiens que le mien propre, en ce qu'il tient à des actions théâtrales dont je n'ai qu'une légère idée. Les détails de la vie de Molière étant connus des acteurs, ils peuvent ajouter à mes scènes des mots heureux que je n'ai pas aperçus. Je n'aurai voulu, de mon côté, qu'offrir un hommage public à la mémoire de Molière, parce que la lecture de ses comédies égaie les jours que je passe dans la retraite.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

Signé : l'auteur de *la Maison de Molière*,
comédie en cinq actes.

20 janvier 1787 [1].

A qui Mercier, sans se désigner lui-même, commet-il sur son ouvrage des pouvoirs aussi étendus? A un comédien peut-être, ou à Laporte, le secrétaire de la Comédie? Le genre de compétence auquel il fait appel semble indiquer quelqu'un de la maison. On use, d'ailleurs, des libertés qu'il accorde, on pratique des coupures, on supprime tout le passage de la jeune fille venant consulter Molière et détournée par lui d'entrer au théâtre, on resserre la pièce de cinq actes en quatre, c'est en quatre actes qu'elle figure comme reçue sur le registre de la Comédie le 3 octobre 1787 et c'est en quatre actes qu'elle est jouée. Mais, délégation et remaniements, c'est la troupe, selon toute apparence, ou quelqu'un de ses membres [2] qui en a pris la charge, car personne ne se lève pour réclamer la qualité de collaborateur, personne même ne se la voit attribuer par le bruit public, ni au moment où la pièce paraît sur la scène, ni au moment où il en est imprimé, avec la signature du seul Mercier, et dès 1788, une édition conforme à la représentation. Dans le silence des contemporains sur ce point, il devient aussi difficile d'accorder à Grimod de la Reynière le bénéfice d'une entremise que celui d'une coopération à

1. Inédite. *Arch. de la Com. Fr.*

2. Fleury, peut-être, qui joua le principal rôle de la pièce. On serait tenté de l'inférer de ses relations personnelles avec Mercier.

P. A. Guys, qui figure, dans la *France littéraire* de Quérard, comme auteur, avec Mercier, de la *Maison de Molière*, sans qu'aucun indice contemporain permette de le reconnaître pour tel[1]. A ce compte, il faudrait donc croire que la Comédie-Française, hors de toute intervention d'un tiers, a réellement cru recevoir et représenter l'image d'un inconnu. La chose n'est pas impossible à la rigueur. Mais, si l'on songe pourtant que la pièce était imprimée dès 1776, que les journaux en avaient parlé, que la Comédie-Française avait des raisons particulières de n'oublier ni Mercier, ni ses drames; si l'on fait reflexion, en outre, que dès le lendemain de la première représentation, les masques tombèrent, qu'on reconnut l'œuvre et l'auteur[2], que Mercier, enfin, s'il ne fit acte d'aveu formel devant le comité que le 2 mars 1789[3], ne laissa pas toutefois, comme je viens de le dire, de mettre son nom dès 1788 à la brochure nouvelle qu'il publia de la pièce, sans que la Comédie témoignât ni surprise ni humeur de la supercherie, l'on se persuadera difficilement qu'elle ait pu être véritablement dupe d'un secret si facile à pénétrer et si promptement percé à jour. Peut-être n'y aurait-il pas trop de hardiesse à supposer qu'elle y mit de la complaisance. Le temps affaiblissant les anciennes rancunes et Mercier, dans l'intervalle, ayant, en dépit de la brouille, couru une assez brillante carrière dramatique, la manière dont les comédiens, ses anciens ennemis, en usèrent avec la *Maison de Molière* ne ressemble-t-elle pas vraiment beaucoup à un moyen prémédité de réconciliation tacite?

Ce sujet de Molière, du reste, était à eux par droit d'institution et ils en attendaient beaucoup. La pièce, réduite en quatre actes, élaguée des passages désagréables aux acteurs que contenait le texte primitif, fut l'objet des plus grands soins. Comme elle roulait sur les difficultés dont *Tartuffe* avait été l'occasion pour Molière, on crut ajouter à l'effet espéré en intercalant et représentant tout

1. Ce Guys (Pierre Alphonse), né en 1755 et mort en 1812, était diplomate, de son état. Il occupa divers postes de consul et de chargé d'affaires, notamment dans le Levant, à Tripoli de Barbarie et à Tripoli de Syrie où il mourut.

2. *Corr. litt.*, xv, 157. *Mém. secr.*, xxxvi, 144.

3. *Arch. de la C. Fr.*

le *Tartuffe* d'un bout à l'autre, entre le 3e et le 4e acte de la pièce nouvelle. Le double rôle de Molière et de Tartuffe fut interprété de façon remarquable par Fleury, celui de Laforêt par Mme Bellecour. De plus, on s'avisa d'une innovation sans précédent en jouant les deux pièces dans les habits du temps de Molière, et non, comme c'était l'usage, dans ceux du XVIIIe siècle. Mme Petit, la ci-devant Mlle Vanhove, qui faisait Armande Béjart, parut fort jolie sous une coiffure toute semblable à celle du portrait de Ninon par Petitot[1]. Tant de peines pourtant ne servirent de rien, le *Mercure* en fait l'aveu mélancolique : « Il faut moins considérer cet ouvrage comme une comédie que comme un hommage rendu à Molière. Les comédiens ont mis à sa représentation un zèle qui leur fait honneur et qui prouve le respect qu'ils ont pour leur patron. C'était pour eux un jour de fête. La vérité, la sévérité du costume du dernier siècle ajoutait à l'illusion et transportait le spectateur à côté de Molière vivant, agissant, parlant, créant des chefs-d'œuvre. Nous l'avouerons, cette représentation avait absolument éloigné de notre esprit toute idée d'observation et de critique. Le public n'a pas partagé notre ivresse. Il n'a point vu, n'a point saisi l'intention des comédiens et s'est montré plus sévère que ne semblait l'exiger la circonstance[2]. » En particulier, ce qui nuisit à la *Maison de Molière*, ce fut l'extrême allongement résultant de la représentation parasite du *Tartuffe*. Le public en témoigna une impatience et un ennui où le journaliste du *Mercure* voulut voir une triste marque d'irrévérence envers Molière. Les représentations nouvelles corrigèrent difficilement le mauvais effet de la première. Le 30 décembre, plus de deux mois après, on n'en était encore qu'à la dixième. La *Maison de Molière* toutefois demeura au répertoire, et, reprise à plus ou moins longs intervalles, continua de se donner jusqu'au 18 janvier 1812[3]. Le peu d'accueil qu'elle reçut alors en détermina l'abandon.

Mercier ne laissa point de frapper encore à la porte du co-

1. *Corr. litt.*, XV, 157.

2. *Mercure*, 3 nov. 1787, p. 40. Même témoignage dans le *Journal de Paris*. Les jalousies de Madeleine Béjart et les querelles intimes de Molière avaient déplu, 21 oct. 1787. Voir aussi *Mém secr.*, XXXVI, 129.

3. *Archives de la Com. Fr.*

mité, mais il était écrit qu'il resterait pour la Comédie-Française l'auteur de la seule *Maison de Molière*. Le même jour où il vint l'avouer pour son œuvre, le 2 mars 1789, il annonça, ainsi que les registres en font foi, la lecture des *Tombeaux de Vérone*, inscrits sous le titre de *Roméo et Juliette*, de l'*Homme de ma connaissance*, inscrit sous le titre de *le Volage*, et aussi de la *Jeanne d'Arc* que j'ai signalée ailleurs au nombre de ses œuvres perdues. Il ne semble pas, du reste, qu'elle ait jamais été soumise aux suffrages des comédiens. Les deux autres pièces furent tenues de longs jours en suspens et refusées enfin, *l'Homme de ma connaissance* le 14 décembre 1791, et les *Tombeaux de Vérone* seulement le 25 avril 1793. Les mêmes registres nous apprennent, en revanche, l'admission de *Jean Hennuyer* (22 novembre 1789) et de *Timon le Misanthrope* (20 juin 1793); nous y voyons encore que la *Maison de Socrate* fut reçue à correction (3 mars 1793)[1]. Mais le jour ne vint pour aucun de ces ouvrages de paraître devant la rampe.

Fleury, qui s'était lié familièrement avec Mercier, assure, en outre, que celui-ci avait en tête une sorte de mélodrame dans le goût de *Jenneval* dont il lui exposa le plan et dont il lui destinait le principal rôle. Cela devait s'appeler *Winckelmann*. Tout le souvenir que le comédien en a gardé est qu'il y avait trop de souterrains, et un escalier dérobé, et des lanternes sourdes. Les chevaux de poste y tenaient une grande place. Il fallait courir de Schœnbrunn à Rome, puis à Ancône, aux environs de Vienne, repartir pour Vienne et gagner enfin Trieste. Il y avait de quoi perdre le souffle. Fleury suggéra ce sous-titre : *Fouette, cocher*! Ayant pris là-dessus en grande estime les facultés inventives de l'auteur, il demanda huit jours de réflexion qui redoublèrent bien mal à propos son enthousiasme[2]. Car *Winckelmann* ne devait jamais venir au monde. Mercier avait alors bien d'autres affaires. Il travaillait avec deux collaborateurs à une édition des œuvres complètes de J.-J. Rousseau, j'en ai

1. *Arch. de la Com. Fr.*

2. *Mém. de Fleury*, I, 435, 436. Je n'ignore pas avec quelle réserve il convient de recourir à cette compilation. Mais apocryphe, après tout, n'est pas nécessairement ni toujours synonyme de mensonger. Nombre d'anecdotes qu'on y rencontre sont confirmées par d'autres témoignages. C'est sous le bénéfice de cette observation que je me suis permis quelques emprunts.

parlé dans le premier chapitre, et c'est précisément en 1788 qu'elle commença de paraître. A cette date, nous le verrons plus loin et on n'a aucune peine à l'imaginer, la politique s'emparait de toutes ses pensées. « Qu'importe, conclut mélancoliquement Fleury, de stimuler un parterre à celui qui va régénérer une nation [1] »? C'est ainsi que la *Maison de Molière*, qui avait consommé la réconciliation du *dramaturge* et de la Comédie-Française, en demeura l'unique témoignage.

La paix faite, Mercier néanmoins ne se départit pas de toute froideur. On le voyait peu au foyer. « Je n'aime point, disait-il en riant, à me trouver aux prises avec la clémence de Messieurs de la Comédie. » Et Fleury, qui rapporte ce propos, ajoute qu'il se dérobait moins à l'indulgence des comédiennes. « Cet auteur était bel homme, bien disant, et j'ai eu de bonnes raisons pour lui soupçonner de grandes occupations en dehors de la littérature [2]. » Il faut qu'à ses autres qualités il ait joint une bien stricte discrétion, car on a beau fouiller ses papiers, rien ne s'y rencontre qui tire au clair cette galante réticence.

Les « grandes occupations » qu'on insinue là, il n'y aurait certes pas d'invraisemblance à le soupçonner de s'en être acquitté auprès d'une de ses plus originales contemporaines, la fameuse Olympe de Gouges. Ardente, et dans tous les sens du mot, la dame, à bon droit, passait pour l'être. Mais il faut, sur ce point, nous en tenir aux plus vagues conjectures. En revanche, on a de meilleures raisons de penser que, la trouvant engagée avec la Comédie dans une querelle toute semblable à celle qui l'avait tant échauffé naguère, Mercier ne refusa point sa plume à l'expression de rancunes où le demeurant des siennes trouvait encore de quoi se soulager.

Les débuts de cette femme avaient été ceux de la plus banale aventurière. Née à Montauban dans la maison d'un honnête boucher, mais en réalité fille adultérine de Lefranc de Pompignan, mariée à un modeste cuisinier de sa ville natale, Marie Gouze, femme Aubry, avait senti de bonne heure la démangeaison de destinées moins obscures. Elle s'évada, vint à Paris et, sous le nom plus reluisant d'Olympe

1. *Ibid.*, I, 466.
2. *Ibid.*, I, 434.

de Gouges, fit à sa beauté une réputation aussi certaine que profitable. Puis ce fut le tour de l'esprit. On vit alors une belle métamorphose. La trentaine dépassée, cette jolie tête, bouillante, elle aussi, comme il convenait à un aussi riche naturel, parut soudain en mal d'invention. Des phrases en jaillirent qui prirent d'elle-mêmes la forme d'un, puis de plusieurs drames, *Zamore et Mirza*, l'*Heureux Naufrage*, l'*Homme généreux*, le *Philosophe corrigé*, etc. Le premier de ceux-ci, lu et reçu à la Comédie en 1784, se vit oublié dans les cartons d'où l'on eut, d'ailleurs, bien tort de le tirer, comme l'événement le prouva quand il fut représenté en décembre 1789, sous le titre de l'*Esclavage des Nègres*. L'auteur se démenait, sollicitait les gens de lettres, les attirait auprès de sa personne. « Elle avait des vapeurs lorsque, dans le monde, elle ne se voyait pas environnée d'auteurs et d'académiciens, non pas pour se laisser instruire par eux, mais pour en être entourée, pour jeter sur eux son éclat. Elle voulait les avoir à peu près comme un monarque a des gardes du corps [1]. » Plusieurs lui furent serviables. Elle connut Suard, Cubières, Palissot, Lemierre. On a une lettre flatteuse que lui écrivit plus tard Bernardin de Saint-Pierre. A la tête de sa cohorte, elle eût voulu surtout placer Beaumarchais qui se déroba. La flatterie y fut superflue. Une pièce qu'on lui soumit, le *Mariage inattendu de Chérubin*, était comme une manière de lui payer tribut. Mais il ne se gêna pas pour la trouver détestable, donnant ainsi, au jugement d'Olympe, une preuve de sa basse jalousie.

En Mercier, au contraire, elle trouva tout de suite son homme. Combien elle avait de quoi lui plaire ! D'abord, elle n'était point du tout grammairienne, cette enfant de la nature, ce sauvageon que nulle culture littéraire n'avait déformé, et c'est de quoi elle persistait à se vouloir préserver. Rappelons le trait cité plus haut : s'il lui fallait un cortège de gens de lettres, ne pensez pas qu'elle « se laissât instruire. » Ne prétendait-elle pas, en 1790 encore, « savoir à peine épeler le français ? » Donc, une *autodidacte* qui prétendait n'écrire qu'à sa guise, une rebelle selon le cœur de Mercier. Puis elle faisait des drames et, comme lui, les remplissait de sentiments généreux, compatissants, humains.

1. *Ibid.*, II, 86.

Comme lui également, elle avait « des idées de l'autre monde » et l'ambition de les inculquer aux gens de ce monde-ci. De ces idées, à la vérité, les principales, bien plus dignes d'examen qu'on ne pensait alors, sont celles qui ont fait d'Olympe de Gouges la première aïeule du féminisme français : elle se désola, parla de se jeter à la rivière, parce que la publication prématurée de la constitution de 1791 l'avait privée de ce complément nécessaire, par elle soumis trop tard au public : la *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne*. On ne voit en aucun endroit que Mercier, pour sa part, ait été grand féministe. Au nombre des meilleurs progrès qu'il nous prédit pour la bienheureuse année 2440, figure la restauration de l'autorité maritale à la romaine. Car l'obéissance, prononce-t-il, est due à l'époux sans aucune restriction, et il est juste que celui-ci demeure maître absolu de répudier sa compagne[1]. Mais la hardiesse de l'un faisait sans doute un large crédit à la hardiesse de l'autre, car ils s'entendirent à merveille. Olympe de Gouges paraissait être « le frère cadet de Mercier ayant pris cornette et jupons [2] » ; et leur mutuelle ressemblance fut si notoire que celui-ci passait pour être le *teinturier* de celle-là.

Cet emploi officieux, dans une circonstance au moins, et quoi qu'il en soit des autres, il dut réellement le tenir. En 1788, Mme de Gouges donna lecture au comité d'une pièce en cinq actes, *Molière chez Ninon*. Il y est question d'une fille de condition honnête qui abandonne la maison paternelle pour s'engager dans la troupe de Molière, mais le grand comique l'en dissuade et s'entremet obligeamment pour la marier. Nous reconnaissons là précisément certain épisode qui figurait dans la première édition du *Molière* de Mercier et qui fut retranché, on l'a vu plus haut, de la pièce telle qu'on venait de la représenter. Est-il bien téméraire de penser — leurs relations étant connues — qu'Olympe dut à Mercier, avec ce relief d'un de ses ouvrages, l'art de l'accommoder sur nouveaux frais? *Molière chez Ninon* l'emporte,

1. *An 2440*, III, 23. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'il souhaitait aux femmes une culture intellectuelle qui les mît de niveau avec les hommes. Voir au chapitre premier un passage significatif du *Bonheur des gens de Lettres*. Je rappelle aussi qu'il ne pardonnait pas à Molière les *Femmes savantes*.

2. *Mém. de Fleury*, II, 103.

en effet, de si haut sur les autres ouvrages qu'elle a signés que la présomption semble bien près de tourner à la certitude.

On en peut dire autant du rôle secret qu'il tint probablement, dissimulé derrière Mme de Gouges, dans la polémique à laquelle il a été fait allusion plus haut et dont cette même pièce fut précisément l'origine. Les comédiens l'ayant repoussée en ajoutant à leurs votes force railleries, l'auteur s'en vengea par une préface et par une brochure, les *Comédiens démasqués* (1790). Jamais la digne femme n'a écrit de cette encre. Il y a là des scènes de comédie croquées au vif. Tant de prévenances dépensées en pure perte pour Molé! C'était lui pourtant, ce lecteur irrésistible, qui avait fait recevoir *Zamore*. Depuis, on s'était ravisé, on déclarait la pièce injouable, les acteurs répugnaient à se barbouiller de noir, en vain la conciliante Olympe offrait de s'en tenir au cuivré. Molé, pour peu qu'il s'y prêtât, ne viendrait-il pas à bout de ce mauvais vouloir? La dame de ses pensées souhaitait un bel oranger : elle l'eut. Lui-même ne dédaignait pas les fins morceaux, et Mme de Gouges se souvint à propos des belles dindes qu'on engraissait à Montauban, sa patrie. Cependant la dinde n'est qu'un bienfait éphémère, tandis qu'un Parnasse, en biscuit de porcelaine, installé en belle place dans le salon du roi des jeunes premiers!... Molé en agréa l'hommage et n'en demeura pas moins ingrat. Mais le plus piquant encore, c'est le tableau de la séance funeste qui vit immoler l'infortunée *Ninon*. Mit-on jamais patience d'auteur à pire épreuve? Cette maudite porte, obstinée à s'ouvrir avec un éternel grincement et que chacun, à son tour, allait fermer! Encore ne suffit-elle pas à tirer le gros Dessarts de son tenace, de son impertinent sommeil. Puis le dépouillement des bulletins, la défaite enveloppée de flatterie et de dérision. Ce récit était, d'après Fleury, un prodige de mémoire. Quelques traits y trahissent un ressentiment plus que féminin. Que d'oreilles il aurait voulu couper, cet écrivain bafoué qui oublie un moment son sexe! C'est Mercier qu'on croit deviner, donnant allègrement de sa personne encore dans un des derniers assauts, si près alors de faire brèche. Avec bien d'autres barrières, celles du *tripot comique* sont à la veille de succomber. Après tant de pamphlets, peut-être espéra-t-il qu'il serait le dé-

cisif, cet épilogue apparent des *Comédiens ou du Foyer*[1].

III

C'est dans le temps où la Fortune, cette capricieuse Fortune des gens de lettres, qui naguère avait été cruelle à Mercier, commençait de lui multiplier les gages d'une clémence déclarée, que celui-ci revint prendre domicile à Paris. Il était bien loin de ses premières tribulations et l'ironie n'avait plus si beau jeu avec lui. L'autorité lui venait avec le succès. Un beau jour, n'avait-il pas passé, lui aussi, à l'état d'initiateur, de chef d'école? En 1784 avait paru le premier tome d'un ouvrage anonyme intitulé *Théâtre moral* qui se réclamait hautement des doctrines de Mercier. On y montrait, dans un essai nouveau sur la comédie, qu'il faut de la morale partout et on enseignait l'art de s'en servir. On manquait de respect aux genres et on renouvelait contre les vieux comiques le reproche d'avoir trahi les mœurs; à l'appui de quoi on y proposait pour le *Légataire Universel* un dénouement nouveau qui se fût passé en place de Grève. Tous préceptes destinés à étayer deux pièces parfaitement illisibles, le *Concours académique* et l'*École des Riches*. Le *Journal de Paris* ne cacha point combien il était scandalisé et remit sur le tapis la poétique de Mercier[2].

Celui-ci répondit vertement de Neuchâtel : « Je ne sais pourquoi et comment mon nom se trouve cité malignement dans votre feuille du 21 mai, à l'occasion d'un ouvrage qui m'est étranger. Il me semblait que vous aviez sagement renoncé aux sarcasmes contre les gens de lettres, et voici que vous réimprimez une vieille et mauvaise plaisanterie. Si un honnête écrivain a reconnu dans mon *Essai sur l'art dramatique* des idées qui lui ont plu, il a pu avoir sa manière de lire, et cette manière pourrait être fort bonne, quoique opposée à la vôtre. On m'a toujours fait dire ce que je n'ai pas dit. Mon *Essai* est imprimé depuis onze ans : de grâce,

1. Voir, sur tout ce qui a trait à Olympe de Gouges, L. Lacour, *Trois Femmes de la Révolution*. Paris, Plon, 1900, et aussi Ch. Monselet, *Les Oubliés et les Dédaignés*. Charpentier, 1876, pp. 124 et suivantes.

2. *Journal de Paris*, 21 mai 1784.

qu'on me cite fidèlement, qu'on n'isole pas une ligne ni une phrase, qu'on lise du moins la page entière, et l'on verra que j'ai écrit des choses raisonnées et, j'ose dire, raisonnables. Mon *nom* n'ayant été rappelé dans votre feuille que pour m'imposer un petit ridicule et cette attaque étant gratuite et déplacée, permettez que je m'en plaigne, et puis tout sera oublié entre nous[1]. »

Sur quoi, « l'honnête écrivain », faisant à Mercier acte d'adhésion publique, fièrement se démasqua, et l'on eut la surprise d'apprendre que l'ardent néophyte n'était autre que le chevalier de Cubières, le même qui avait jadis rimé contre les dieux qu'il adorait maintenant la comédie satirique du *Dramaturge*[2]. Un second volume vint deux ans plus tard apporter son renfort au premier, cinq comédies et un mélodrame, dont l'intention avouée était d'offrir à la nation française « des exemples extraordinaires de grandeur d'âme, de délicatesse et de courage[3]. »

La recrue, à la vérité, n'était point d'élite et les ouvrages produits servaient mal la cause. Celle-ci faisait du chemin toutefois. Si Mercier n'eut point trop à s'enorgueillir d'avoir endoctriné Cubières, du moins ne fut-ce pas apparemment sans un éveil de fierté bien légitime qu'il vit paraître la première traduction française de *la Dramaturgie de Hambourg*[4]. Ce qu'il entendait, avec un redoublement de sonorité, retentir aux oreilles des Parisiens, n'était-ce pas l'écho de ses propres opinions et de ses plus hardies irrévé-

1. Lettre du 25 mai 1784 publié dans le n° du *J. de P.*, du 10 juin.
2. *Journal de Paris*, 16 juin 1784.
3. *Ibid.*, 14 août 1786.
4. Ersch, dans sa *France dramatique*, veut même que ce soit lui qui l'ait publiée. A lui seul, ce témoignagne ne suffit peut-être pas, car le même bibliographe attribue à notre auteur plus d'un écrit auquel il n'a aucune part. D'un autre côté, si l'on considère la traduction dont il s'agit, on voit qu'elle nous est donnée pour l'œuvre d'un Français qui ne se nomme pas (Cacault, d'après Quérard), et qu'elle est revue, corrigée et publiée par M. Junker, premier professeur de droit public à l'Ecole royale militaire, dont le nom figure seul, soit dans le privilège du roi, soit dans l'approbation du censeur. Le livre n'a pas d'annotations, ni de préface, sauf quelques lignes d'avant-propos pour faire connaître que Lessing était fortement attaché aux principes d'Aristote. Si Mercier n'a ni traduit (il en était incapable), ni commenté, ni publié la *Dramaturgie*, où donc est son rôle en cette affaire ?

rences[1]? Et n'eut-il pas sujet de rire quand il put lire dans les pages de l'*Année Littéraire*, cette vieille ennemie, un éloge des mêmes idées qu'elle avait si violemment censurées chez lui, mais qui lui paraissaient fort dignes de considération chez l'auteur allemand, puisqu'Aristote était de la partie. Voici le passage qui ne laisse pas d'être divertissant. A propos de l'endroit où Lessing dit que notre théâtre, que nous regardons comme parfait, est dans l'enfance, le journaliste ajoute : « Quand l'auteur de la *Brouette du Vinaigrier* disait à peu près la même chose, on se contentait de rire et de hausser les épaules. Ses drames infortunés qui commençaient à moisir dans la boutique du libraire[2] ne prévenaient pas en faveur de ses paradoxes. Mais un homme du mérite de M. Lessing mérite d'autant plus d'égards qu'il appuie son sentiment de principes solides puisés dans la nature même de l'art et dans la poétique d'Aristote[3]. »

Cette époque est la plus prospère de la vie de Mercier. Bien éloignées de s'assoupir dans la silencieuse autorité acquise aux lieux communs, ses idées gardaient l'humeur et la fièvre du combat, mais elles avaient remporté quelque honneur à tenir bon ; et s'il s'en fallait, d'ailleurs, qu'on leur eût rendu les armes, si la victoire demeurait disputée, du moins la disputaient-elles, en effet, au lieu d'encourir les risées de la déroute. Ses pièces se répandaient, réussissaient, lui-même apprenait à goûter les douceurs de la popularité personnelle. Un jour qu'il se trouvait de passage à Rouen, « les comédiens de cette ville, informés que M. Mercier devait y faire un petit séjour, se sont empressés, lisons-nous, de rendre hommage aux talents de cet homme de lettres estimable en représentant devant lui deux de ses drames qui sont le plus en possession de plaire au public. Vendredi dernier, 3 du courant, l'*Indigent* avait attiré une brillante assemblée. A la fin de la pièce le public a demandé l'auteur avec le plus vif empressement. Le sr Bérard vint annoncer que M. Mercier était assis parmi les spectateurs. Les

1. La *Dramaturgie* (1768) avait précédé le *Nouvel Essai* (1773). Mais le bénéfice de l'antériorité n'en revenait pas moins, en fait, à Mercier qui, écrivant sans connaitre Lessing, avait été lu à Paris longtemps avant lui.

2. Il faut avouer que cette médiocre facétie tombait plus mal que jamais en 1785.

3. *Ann. Litt.*, 1785, I, 77.

instances du public ayant alors recommencé avec encore plus de vivacité, M. Mercier s'est levé du parquet où il était assis et a laissé voir sa sensibilité pour un honneur qui devenait une juste récompense du talent marqué et des intentions vertueuses qui se font remarquer dans tous ses ouvrages[1]. »

Le même homme, remarquons-le, s'est fort élevé contre l'usage incivil de réclamer l'auteur sur la scène et contre la condescendance avec laquelle plus d'un s'y présentait. Car le droit du parterre s'arrête à juger la pièce qu'on lui montre. Il n'en a aucun sur la personne de celui qui l'a écrite. Si Mercier ne s'avança point devant le trou du souffleur et se contenta de saluer de sa place, on peut présumer toutefois, que, ce jour-là, il ne vit pas dans l'acclamation générale un « outrage », la violence d'une foule « qui exige indécemment ce qu'on a le droit de lui refuser[2] ».

Par ses écrits et ses opinions, Mercier croissait donc en renom et en estime. Le renom toutefois se ressentait d'avoir débuté par quelque scandale, et cette estime n'était pas exempte d'un reste de scrupule. Suivant une expression heureuse, Mercier était « sourdement célèbre[3] », c'est-à-dire qu'il n'était point passé homme célèbre, suivant les formes et les degrés d'usage. Son nom avait forcé l'oreille de la foule candide, mais ce nom, elle ne l'avait pas appris des arbitres du goût, corps, autorités et académies, constitués pour départir l'illustration et décider des rangs : et ce nom, dès lors, privé de garantie et d'approbation légitimes, ne tenait pas, dans le jugement du public docile, la place solide, la place de confiance et de pleine lumière acquise aux grands hommes qui se sont mis en règle avec les dispensateurs de renommée. Célèbre, on ne pouvait pas l'empêcher de l'être, mais enfin il l'était par sa propre grâce, il l'était par une sorte d'effraction, et tout de même ce manque de procédés effarouchait un peu l'opinion. Tel, un peintre qui aurait dû sa première notoriété à de nombreux succès remportés à l'exposition des refusés et qui, réussissant plus tard à imposer sa manière, l'emportant de haute lutte sur les suffrages hostiles, parvenant même à la gloire, trouverait pourtant encore dans le jugement public comme

1. *Journal de Normandie*, 8 novembre 1786.
2. *T. de P.*, XI, 137.
3. Ch. Monselet, *Oubliés et Dédaignés*, p. 56.

une perplexité et un malaise de la violence subie. Que vaut ce talent? murmureraient les témoins, s'ils prenaient une conscience nette de leur embarras; n'en est-on pas dupe? Que ces révolutionnaires sont incommodes à la sécurité des opinions! Et combien l'on se sent plus tranquille avec un lauréat correct et authentique, dûment pourvu de ses brevets et références! Cette sorte de célébrité, au reste, était bien à la mesure du tempérament et du rôle littéraire de Mercier. Les téméraires ne sauraient être rétribués en même monnaie que les disciplinés. Et, de plus, elle devait être de son goût, car il persistait à la mériter. C'est en compagnie des indépendants et des irréguliers de toute nature qu'on le voyait figurer; il se déclarait hautement des leurs et frayait avec eux de préférence, faisant profession publique de partager la singularité d'allures et d'opinions par où ils se retranchaient du troupeau commun. On a vu, par exemple, quelles étroites relations il entretint avec Olympe de Gouges.

Une autre maison où il fréquentait familièrement était celle de ce Grimod de la Reynière que nous avons déjà rencontré sur notre chemin et qui était la bizarrerie et l'irrévérence faites homme. Par ses inventions saugrenues et ses bruyants défis au bon sens, Grimod faisait la ressource et la joie des gazettes. En cette fin de société, il apparaît comme un raccourci et un diminutif grotesque de Mirabeau; lui aussi, il joue à sa façon les *refractaires*, il vit en état de rupture ouverte avec sa famille et sa caste. Il n'est pas de mon sujet de recueillir ici des anecdotes sur lesquelles tout a été dit dans un livre définitif[1]. Quoi qu'il en soit des origines particulières auxquelles on prétend faire remonter une vocation d'extravagance aussi tenace que concertée; que l'on veuille y voir une étrange manie de représailles contre le cruel hasard de naissance qui lui avait donné des mains difformes, et comme un endossement volontaire de je ne sais quel personnage de Triboulet; ou bien encore la dérision systématique et la bouffonnerie vengeresse où il se serait refugié en désespoir d'une passion contrariée; toujours est-il que l'excitation des circonstances ennemies

1. Desnoiresterres, *Grimod de la Reynière et son groupe*. Paris, Didier, 1877.

trouve en lui, et d'avance, un esprit merveilleusement porté à toutes les incartades.

Il a pour père un fermier général entêté de noblesse, pour mère, une femme de haute naissance, une Jarente, inconsolable de sa mésalliance et acharnée à s'en dédommager. Ridicules, vanités et inimitiés de gens de finance et de gens de cour, voilà, dans ce foyer divisé, quel est le premier spectacle qui frappe les yeux, quel est le premier grief qui atteint la conscience de l'enfant, tout au long d'une éducation déshéritée de tendresse. Or celui-ci se trouve précisément pétri d'une argile malcommode à façonner. Ce n'est pas en l'infectant de leur corruption propre que les leçons et les exemples du logis natal dérégleront sa vie, c'est en y provoquant une résistance opiniâtre, une fureur de rébellion, tous les écarts d'une rancune inflexible et d'une impétuosité débridée. De là ces affronts multipliés aux vœux de sa famille et aux convenances de son monde, un monde qu'il a pris en haine.

On veut en faire un homme de robe, lui acheter une charge au Parlement, où il sera de plain-pied avec des personnages d'un rang élevé dont il partagera la considération et les prérogatives. Mais lui a horreur de se voir haut placé ; la robe qu'il veut, c'est celle d'avocat, de compagnie avec de petites gens, de naissance obscure, de crédit incertain, qui ont leur avenir à faire. Lui en demande-t-on la raison, aussitôt de répondre avec l'énormité d'impertinence d'un Hamlet ou d'un Brutus burlesque : « C'est que, juge, je serais peut-être dans le cas de faire pendre mon père ; avocat, je garde le droit de le défendre. » De là encore cette ingénieuse persévérance à tourner en ridicule les manies de ce père qu'il n'aime pas, à bafouer, à contrecarrer les préjugés d'une mère qu'il aime moins encore ; de là ces gamineries effrontées qu'il réitère sans relâche, à la confusion et au scandale de la classe noble et de la classe riche, les étranges amitiés qu'il se choisit et qu'il affiche, un M. Aze, doreur dans la galerie du Palais, devenu son confident et son conseiller intime, un M. Longueville, écrivain public autrefois en difficulté avec la justice, et toute cette cohue confuse, affamée, qui envahit à son appel les salons magnifiquement ornés de cet hôtel fameux de la rue

des Champs-Élysées où, de guerre lasse, on lui a laissé les coudées franches.

Les Parisiens stupéfaits apprennent que, le 1er février 1783, le jeune Grimod a inauguré la série de ses saturnales familières par un souper dont on parla longtemps, un souper célébré avec l'appareil d'une initiation à une société secrète, où ne manquèrent ni les hérauts d'armes, ni les costumes du moyen-âge, ni les épreuves infligées aux admis; où les hôtes, conviés par des lettres conçues en forme de billets mortuaires, s'entendirent demander s'ils venaient pour M. de la Reynière, sangsue du peuple, ou pour M. de la Reynière, défenseur de l'orphelin ; et où l'amphitryon, sous les yeux d'une foule ébahie qui défilait dans la salle du festin [1], sous les yeux mêmes de sa noble famille tardivement accourue, donna gravement à ses convives l'adresse du charcutier et du marchand d'huile, cousins de son père, qui avaient fourni au repas.

Puis viennent, durant les trois années qui suivent, les *Déjeuners philosophiques*, avec leurs règles méticuleuses et leur cérémonial bouffon. Deux fois par semaine, les gens des conditions les plus diverses y affluent et s'y coudoient. Présenté par un adhérent, chaque nouveau venu a le droit ensuite de revenir à discrétion ; encore se dispense-t-on même des formalités de la présentation et il arrive que Grimod soit fort en peine de nommer les gens. Mais il n'en a cure et n'est féroce que sur l'observance des statuts. La question est de boire dix-huit tasses de café, au minimum, vingt-quatre si on a le cœur solide, et davantage si décidément l'on est un héros [2], auquel cas on a des titres à la présidence. Ce n'est pas par la bouche, il faut l'avouer, que le futur gastronome prend alors ses convives. Le café constitue le plus clair de la chère, avec des tartines de beurre, des anchois et, à certains jours, une pièce de viande, mais le vin est sévèrement exclu. Autour d'une

1. Grimod tenait à faire grand bruit de ses prouesses. Aux curieux qui affluaient il recommandait de les répandre, dans le dessein, supposait-on, de mortifier son honorée mère. *Corr. secr.*, XVI, 137.

2. L'auteur de *Diogène à Paris* a connu un jeune écrivain qui allait jusqu'à trente-deux, *op. cit.*, 179. Cette singulière orgie avait pour théâtre une maison dont le maître, qu'il ne nomme pas, pourrait bien être Grimod.

table ainsi servie, sous l'œil bienveillant des deux têtes de satyres qui répandent la boisson de rigueur, s'assemblent des hommes de loi, amis de Grimod, des hommes de lettres qui ne sont point tous inconnus, et parmi lesquels figurent à l'occasion Fontanes, Andrieux, Palissot, Beaumarchais, Caillhava, Rochon de Chabannes, Collin d'Harleville, des hommes du monde d'esprit curieux et de commerce facile, les frères Trudaine, Fortia de Piles, Narbonne, le chevalier de Castellane, des comédiens, Dazincourt, Larive, Saint-Prix, pêle-mêle avec une clientèle indescriptible de journalistes crottés et d'auteurs inédits, avec un ramas incohérent de gens de métier manuel, et aussi d'aveu insuffisant.

Cette hospitalité, on peut le croire, était fort du goût de ceux qui la recevaient, et c'est bien la dette commune qu'un des plus fameux parmi les hôtes des Déjeuners se chargeait d'acquitter, lorsqu'il traçait, à la gloire de leur libéral amphitryon, le portrait flatteur d'un « jeune homme plus sage que singulier, puisque toute sa singularité consiste à vouloir sans cesse se rapprocher de la vie commune, en se supposant né dans la médiocrité : il met la philosophie à se conduire avec la même simplicité, la même application au travail, la même frugalité, le même goût pour la littérature que s'il n'était pas fils d'un millionnaire : il nous aime tous, nous autres pauvres auteurs, comme s'il était réduit, comme nous, à vivre de son travail ; il nous montre la même cordialité, nous fait les mêmes caresses, il respecte les artistes, il fait s'asseoir à sa table quiconque a du mérite et de l'utilité, n'importe dans quel état ; la capacité est un titre dès qu'on excelle. On sent combien les gens du monde sont intéressés à ridiculiser une conduite qui est pour eux une satire cruelle; aussi ne l'ont-ils pas épargné : ils ont voulu lui faire avaler la coupe du ridicule jusqu'à la lie, mais ce jeune homme, qui n'est pas encore trentenaire de sitôt, l'a repoussée avec une fermeté noble et l'a renversée sur l'habit de ceux qui voulaient la lui faire boire. Je serais ingrat si je ne rendais pas à ce hardi et vertueux philosophe le juste tribut de reconnaissance que lui doivent, avec moi, tous les gens de lettres, tous les artistes, tous les hommes honnêtement industrieux qui sont connus de lui [1]. »

1. Restif de la Bretonne, *Contemporaines*, XLII, 539.

Le panégyrique, tout au moins, n'est pas d'un ingrat. Dans ces assemblées hétéroclites, du reste, et quoi que l'on doive rabattre ici des effusions d'une si louable reconnaissance, il s'en fallait évidemment que tout fût méprisable, puisque des écrivains comme ceux que j'ai cités y prirent plaisir, que, trois ans durant, ils demeurèrent fidèles aux Déjeuners et que la vogue en eût probablement duré davantage sans la catastrophe qui y mit fin. Il s'y lisait sans doute force élucubrations fastidieuses et plus d'un méconnu y tira de son portefeuille de quoi protester contre l'injustice du sort, mais apparemment aussi on y goûta le plaisir d'une réunion familière, d'un contact accoutumé, d'une conversation absolument libre. Grimod de la Reynière se piquait de lettres comme de philanthropie ; l'un n'allait guère sans l'autre. A ce double titre, sa maison avait toute assurance de ne point manquer d'habitués. Non que l'on y tînt école de philosophie ou de littérature, ce n'était pas le ton du lieu, seulement l'esprit d'insubordination y soufflait. Toutes proportions gardées, et avec les différences de mœurs et de drapeau que les temps comportent, il y attroupait quelque chose comme les *bousingots* d'alors. Chaque époque a les siens, selon la nature des doctrines régnantes dans le public et des oppositions qu'elles suscitent. Rien ne ressemblait moins à un *Cénacle* que la salle à manger de Grimod, on n'y abusait pas des systèmes et des formules, mais les opinions hardies s'y épanchaient à l'aise avec plus de sans-gêne, de confiance et de tumulte qu'ailleurs, on s'y sentait dégagé de toute servitude envers les orthodoxies, quelles qu'elles fussent, littéraires ou politiques. D'autres hôtes, sans doute, encourageaient le franc-parler en cette avant-veille de la Révolution ; mais chez Grimod tout reste de convention ou de convenance sociale, toute timidité d'habitude et tout respect d'usage disparaissaient. Affranchis du dernier semblant de contrainte, dans cette carrière ouverte à tous les ébats, gens célèbres et gens obscurs se rapprochaient et fraternisaient par ce qu'ils avaient de commun, sous les formes les plus diverses, l'appétit de lutte et d'élargissement. Il y régnait dans les folles imaginations de l'amphitryon, dans les débauches de satire auxquelles on se livrait, comme dans le goût désordonné qu'on y professait pour la littérature sensible, comme dans les belles chimères qu'on se forgeait sur l'ave-

nir du genre humain. Littérature et philosophie, on voit si une telle maison était faite pour compter parmi ses hôtes de prédilection ceux que j'ai gardés pour la fin, Mercier et Restif.

Dans une lettre datée de 1793, Grimod se dit lié avec Mercier depuis dix-huit ans [1]. Né lui-même en 1758, c'est donc à l'âge de dix-sept ans qu'il l'aurait connu, en 1775. Cela ne laisse pas de sembler prématuré, et d'ailleurs, en cette même année, le fils du fermier général partit pour un voyage de dix mois destiné à compléter ses études. En tout cas, des rapports purent s'établir de fort bonne heure entre les deux hommes. A l'âge de vingt ans, Grimod, passionnément épris de spectacles, collaborait déjà, sous Levacher de Charnois, à l'éphémère *Journal des Théâtres*, d'où il passa au *Journal de Neuchâtel*, et le ton des articles qu'il y consacra à Mercier nous donne à penser que dès lors il le traitait en ami personnel. Nous avons vu aussi, par la suite, et lorsqu'il s'était agi de faire jouer à la Comédie-Italienne les œuvres du dramaturge, avec quel élan Grimod s'était employé en faveur de celui-ci. Mercier était donc appelé, de fondation, à tenir une place d'importance dans les assemblées de l'hôtel La Reynière. Il dut toutefois manquer une bonne partie des Déjeuners, se trouvant pour lors par delà les monts, mais il put s'y montrer durant les brèves apparitions qu'il fit à Paris au cours de cette période [2]; et quand il revint tout de bon, la crémaillère était encore pendue à l'angle de la place Louis XV, où nous le trouvons établi sur le pied d'un vieux familier. Comme son éloignement l'avait empêché d'assister au mémorable souper du 1er février 1783, il fut de ceux pour lesquels on en fit le 9 mars 1786 une répétition identique, à cela près qu'on se passa de spectateurs. Une gravure fort curieuse des *Nuits de Paris* nous montre la table largement dressée, convives assis, luminaire étincelant, tandis que le héraut d'armes costumé en chevalier Bayard et le maître de céans ouvrent avec gravité la marche processionnelle des plats.

1. Desnoiresterres, *op. cit.*, p. 189.

2. Il en fit au moins deux, l'une dans l'été de 1782, avant l'inauguration des déjeuners, et l'autre, l'année d'après, en plein fonctionnement de l'institution. C'est en ce temps qu'il assista de la terrasse des Tuileries, le 1er décembre 1783, à l'ascension des aéronautes Charles et Robert.

Pour que la fête fût complète, on avait débuté par le déjeuner, puis étaient venues des expériences d'électricité, une exhibition d'ombres chinoises, et enfin on avait procédé à la pompe curieusement attendue du banquet. Trudaine, Fontanes et Marie-Joseph Chénier figuraient parmi les commensaux, et la bonne face ronde de Mercier y côtoyait le large chapeau de Restif expressément autorisé à ne le point quitter. Car celui-ci jouissait de privilèges.

Depuis le jour du 22 novembre 1782 où ils s'étaient rencontrés pour la première fois chez Mme veuve Duchesne, libraire [1], Grimod avait adopté Restif pour son grand homme de prédilection. Il tenait à en faire le meilleur ornement de l'*Académie des Déjeuners*. En retour, le romancier, très flatté, s'efforçait, comme nous l'avons vu, de l'immortaliser à sa manière dans les *Contemporaines*. Mais il payait moins bien son écot en assiduité. Et c'était de la part de Grimod toute une légion de billets désolés qui venaient le relancer. On rappelait à l'infidèle les rendez-vous trop souvent négligés du mercredi et du samedi, on l'attendrissait sur le désappointement des belles dames venues pour lui et qui l'avaient manqué, on lui proposait des parties en ville, dans d'autres maisons où il était ardemment désiré ; et, comme trop souvent le convive récalcitrant alléguait sa mauvaise santé, survenait alors l'assurance bien positive que l'appartement serait chauffé ainsi que pour un malade et qu'une délibération unanime avait enjoint au précieux valétudinaire de rester couvert [2].

IV

Restif de la Bretonne n'était pas moins avant dans l'intimité de Mercier que dans celle de Grimod. Qu'il fût reçu, et avec une faveur particulière, dans l'hôtel de la rue des Champs-Élysées, c'est de quoi personne ne songera à s'étonner. Tel que, de nos jours, on se le représente communément, il n'était pas pour déparer une société qui avait

1. Lettre de Grimod à Restif insérée à la fin du t. XXIX des *Contemporaines* (2e édition).

2. Voir, à la fin du t. XIX des *Contemporaines* (2e édition), le texte de ces curieux billets sous les nos 76, 78, 79, 81, 89, 92.

rompu avec toutes les règles habituelles d'admission ou d'exclusion. A ce compte, que ce fou de Grimod en ait fait son compagnon, ce n'est là, imaginerait-on à première vue, qu'une bravade et qu'une folie entre tant d'autres et qui ne tire pas davantage à conséquence. On n'en est plus à reprendre Grimod sur ses choix. Vienne, au contraire, un homme qui se pique de gravité dans la conscience et la conduite, un moraliste de profession, un écrivain qui réclame le droit d'être pris au sérieux et jugé en stricte équité, les choses changent bien. Si cet homme, si cet écrivain est convaincu de contact étroit et d'amitié avec Restif, voilà qui jette sur lui un jour fâcheux, voilà de quoi l'amoindrir dans nos jugements. Le reproche en a été adressé publiquement à Mercier [1]. L'ami de Restif, a-t-on dit, est déchu du droit de prétendre à moraliser ses contemporains. Le grief mérite un examen scrupuleux.

Avant tout, il importe de le bien marquer; Restif de la Bretonne est demeuré, en notre temps, beaucoup plus fameux que connu. En dépit des études de quelques curieux où l'on n'a voulu voir qu'un essai paradoxal et comme une gageure de réhabilitation, ce nom éveille tout net, à plein et sans nuances, une idée de complète et absolue turpitude [2]. Que sait-on de lui? Les titres de quelques romans qui ont gardé un renom louche d'ouvrages honteux, le *Paysan perverti*, *Monsieur Nicolas*, *les Filles du Palais-Royal*, bons tout au plus pour fournir aux érudits intrépides qui ne craignent pas de descendre avec une lanterne sourde dans ce cloaque, des renseignements rares sur les dessous de l'ancien Paris. L'auteur, à ce que rapporte un reste de rumeur, a passé toute sa vie dans une longue suite de basses débauches qu'il s'est complu à raconter. Tel on se le figure, tel on croit aussi qu'il était réputé, en son vivant, et on juge que jamais honnête homme ne l'eût approché sans souillure. Voilà la légende. L'histoire est autre. Non que je prétende blanchir Restif à toute force, mais on se méprend quelque peu sur la nature du vrai blâme qu'il mérite. C'est en concevoir une idée assez inexacte que de

1. Par M. Brunetière, dans la douzième des conférences faites à l'Odéon, pendant l'hiver de 1891 à 1892, sur les *Époques du Théâtre-Français*.

2. « Ce pourceau de Restif » a écrit quelque part M. Brunetière.

se le représenter comme un écrivain *obscène*. Là n'est point le caractère habituel de ses ouvrages ni le tour le plus fréquent de son esprit. Et au surplus, cette marque d'infamie appliquée à l'aventure, sans prendre assez de garde au point elle où porte, c'est la postérité qui la lui a infligée. Il est bon de savoir qu'il ne passait point aux yeux de sa génération pour ce que nous croyons.

Restif de la Bretonne, à le définir d'un mot, c'est le libertinage cérébral. Jamais homme, peut-être, n'a subi autant la tyrannie d'une obsession unique. Il y a, sans doute, on peut l'en croire, copieusement succombé, mais certainement il en a rêvé bien davantage. Dans la longue liste de ses maîtresses qu'il a tant et si complaisamment recommencée et reproduite, dans cette liste à la mesure du calendrier qu'il a composé pour la contenir et qui n'y suffit pas, nous serions trop naïfs de ne point juger combien il y en a d'imaginaires. Mais vraiment il n'était de mauvaise foi qu'à moitié : le rêve perpétuel qui l'hallucinait tenait de si près à la réalité ! Sans relâche, cette imagination regorge et déborde de désirs subits et de victoires promptes, de tendres concessions remportées sans peine sur des innocentes conquises, et de douces larmes échangées dans les délices d'un demi-repentir. Comme on le voit d'après les termes que j'emprunte à son humide vocabulaire, il ne s'agit pas chez lui des gaillardises raffinées par où un Crébillon fils donne cours à ses souvenirs de gourmet, ou des piaffements de jeunesse où se dépense la belle humeur d'un Louvet, encore moins du ragoût de satanisme qu'un Laclos extrait de ses expériences amoureuses. Non, en dépit du terroir, cet enfant des environs d'Auxerre n'a point la voracité joyeuse, et rien ne manque tant au récit de ses amours que la verve bourguignonne.

Ce n'est pas en vain que, venu à Paris pour y travailler de son état d'imprimeur, il a lu Richardson et qu'il a vécu dans un air imprégné des élégies de Jean-Jacques; et ce n'est pas hors de propos non plus qu'il a dû à ces influences avidement reçues d'être appelé le Rousseau du ruisseau. De complexion furieusement sensuelle, il vit et, plus encore, il écrit ses passions, sans cesse et sans trêve, mais il les écrit sur le mode pleureur. Il adopte et il épouse cette fâcheuse confusion d'idées qui règne si généralement alors et qui

consiste à identifier la sensibilité et la vertu ; il la fait sienne au point qu'on ose à peine le taxer d'hypocrisie lorsqu'il mêle au récit d'aventures peu édifiantes un ton d'onction si peu opportun. S'attendrir sur les émotions qu'on éprouve et sur celles qu'on inspire, élever au ciel un œil voilé de larmes pour les offrir en hommage à la nature indulgente, voilà de quoi ennoblir ses penchants et recommencer indéfiniment sans remords. On se sent une belle âme, une âme tendre, et on la fait davantage encore paraître dans sa tendresse et dans sa beauté en tonnant contre les cœurs durs, les méchants, les débauchés et les libertins.

Qui sont-ils pourtant ces libertins et ces débauchés? Ceux-là qui font l'amour en riant, alors qu'on le fait soi-même avec une mine contrite. Voilà toute la distinction du bien et du mal. C'est le même air dont on a changé les paroles. Moyennant quoi, on s'en donne à cœur-joie, on contente son démon, on se fait, au propre et au figuré, un état de suivre les filles, on recueille, avec documents à l'appui, toutes les manières qu'elles ont de faillir ou seulement d'en courir le risque, on s'emplit la tête et on emplit ses livres d'images voluptueuses ; comme on n'a garde d'oublier le bon motif et qu'il faut dévoiler tous les pièges tendus à l'innocence, on revient intarissablement sur le même sujet, sur les mêmes visions, on met sa conscience à l'aise en imprimant à chaque page le nom de la vertu, en faisant jusqu'à satiété une mixture où elle est bien étonnée de figurer avec les éléments les plus incompatibles ; on s'avise en ce genre de la plus heureuse trouvaille, de la plus propre à chatouiller toutes les sortes de complaisance en retraçant à foison des figures de prostituées lasses de l'être ou dignes de ne plus l'être, et plus touchantes en leurs discours que des rosières [1].

Avec son avantageuse conception de la sensibilité, Restif doit, en outre, à l'exemple de Rousseau le plus puissant encouragement à étaler partout sa personne dans ses écrits et à la proposer bravement pour modèle; et il n'a pas de moindres aptitudes à profiter de cette leçon que de l'autre. Dans le *Paysan perverti* ou dans *Monsieur Nicolas*, il offre à lui-même et aux lecteurs l'appétissant spectacle de chutes

1. La Zéphire du *Paysan Perverti*, notamment.

sans nombre. Dans les *Nuits de Paris*, il figure comme acteur. Non contente, cette fois, de le régaler de marionnettes à son goût, son imagination lui présente un miroir où il s'aperçoit dans de nobles postures. Il court Paris la nuit et note les histoires d'amours contrariées, de filles séduites et de femmes enlevées qui se rencontrent sur son chemin ; mais l'admirable est que, dans toutes ces aventures, il a un rôle à jouer, un rôle toujours efficace et décisif de bon ange, d'envoyé providentiel, de conciliateur et de réparateur sûrement écouté. A lui toutes les infortunes et toutes les injustices : il n'a fait que passer, et les bénédictions retentissent sur son passage. Ici l'orgueil trouve si ingénûment à se délecter que l'intérêt propre en est oublié, et Restif, dans ce livre, s'en tient aux rendez-vous des autres. Il trouve si bien son compte à se prendre pour héros qu'après les confessions réitérées, vraies ou inventées, de ses bonnes fortunes et de ses belles actions, il ne balancera pas davantage à confier au public ce qu'un homme prend le plus de soin de lui cacher, les hontes de sa propre famille : de ses démêlés conjugaux, il fera un roman, la *Femme Infidèle* , du mariage malheureux de sa fille, il en fera un autre, *Ingénue Saxancour*, et l'illusion lui offusque si bien la vue que le soupçon ne lui vient pas de l'ignominie d'une telle conduite.

Dupe du mérite moral qu'il se prêtait à lui-même et de l'utilité qu'il prêtait à ses écrits, c'est un fait — si étonnant que nous le jugions — qu'il ne trouve pas le public trop mal disposé à l'en croire. Il n'y a rien de tel que d'avoir une opinion excellente de soi pour en communiquer quelque chose aux autres, surtout quand on est avec eux en accord étroit de préjugés. Or, le public d'alors ne savait rien refuser aux gens sensibles ni aux enseignements de la sensibilité. Le temps ayant fait son œuvre de désabusement, il nous est bien facile, à nous, d'écarter le pavillon et de toucher du doigt la marchandise. On s'en tenait alors aux couleurs d'un pavillon qui avait cours. Lorsque parut à la fin de 1775 le *Paysan perverti*, le premier ouvrage de Restif qui le fit connaître et le rendit aussitôt populaire, c'est le goût qui se récria, et point le sens moral. Meister, à la vérité, fort hardi, on l'a vu plus haut, sur la valeur littéraire de ce livre où il trouve du *génie*, émet des

doutes sur l'effet moral à en tirer, mais il n'en émet point sur le dessein de l'auteur[1]. Et le plus bargneux des critiques, le plus dur aux talents insoumis, La Harpe enfin, après avoir mis en pièces l'ouvrage nouveau, comme il s'entend à le faire, qu'est-ce qu'il y épargnera, qu'il y louera même? Le « grand fond de morale » qu'on y rencontre[2]. Et La Harpe n'est pas des plus prévenus envers la sensibilité à tout prix. On sait qu'elle ne met pas Mercier à l'abri de ses coups Ailleurs, le même La Harpe, tombant à bras raccourcis et sur Mercier et sur Restif, parle avec son aménité coutumière de leur « jactance sans pudeur et sans bornes », de « leur arrogance folle », de leur « mépris insolent pour tout ce que le bon sens apprend à respecter », de leur « oubli complet de ce qu'on doit au public et à soi-même[3] ». Il reproche à Restif ses soixante ou quatre-vingt volumes de folies, d'ordures et de galimatias[4]. Avec tout cela néanmoins, on est de son temps quand on a fait *Mélanie*, on n'est pas de bronze contre un livre où il y a du sentiment et on fait grâce au *Paysan perverti*, au nom de la morale.

Vient ensuite toute la série des autres ouvrages qui continuent la fortune et accroissent la réputation du romancier.

S'agit-il des *Contemporaines*, par exemple, de cette galerie en quarante-deux volumes des femmes de tous les états, mais où celles des conditions moyennes ou basses tiennent presque toute la place, un autre journaliste leur fait l'honneur d'une discussion minutieuse, c'est sur le ton de la plus sérieuse estime qu'il présente, à l'occasion, critiques ou réserves, et il conclut, en vérité, dans les propres termes que Restif lui-même eût choisis : « Ce peintre de la vertu sait la faire aimer[5]. » Que l'on ouvre le *Mercure*, on y trouve l'appréciation la plus flatteuse de la *Paysanne pervertie*[6] et pareillement des *Parisiennes*[7]. *L'Année littéraire* a pour principal rédacteur, depuis la mort de Fréron père, un ecclésiastique, non pas un petit-collet, mais un homme grave, un régent

1. *Corr. litt.*, XI, 161.
2. *Journal de Pol. et de Litt.*, 25 déc. 1776.
3. *Corr. adressée au grand-duc*, III, 370.
4. *Ibid.*, III, 251.
5. *Journal de Paris*, 17 déc. 1780.
6. *Mercure*, 12 août 1786, p. 86.
7. *Ibid.*, 29 décembre 1787, p. 216.

de collège, l'abbé Grosier. Quand on la lit pourtant, quelle idée y prend-on de Restif dont les livres reviennent souvent sur le tapis? Celle d'un écrivain qui ménage peu le goût et qui mérite d'être repris, mais qu'on reprend paternellement, à raison des services avérés qu'il rend aux mœurs[1]. C'est un ecclésiastique aussi, l'abbé de Fontenay, qui fait la partie littéraire des *Affiches de Province*, et les ménagements, les marques d'une considération non équivoque sont ce qui manque le moins à tel article sur les *Contemporaines*[2], à tel autre sur *Sara* ou la *Dernière aventure d'un homme de 45 ans*[3].

Même caractère bien marqué dans l'engouement dont les gens du monde se prennent pour Restif : la déférence s'y mêle avec la curiosité. Ce n'est pas d'un œil bien différent qu'on avait envisagé Rousseau lui-même. En Restif aussi on voit un original brouillé avec les bienséances et ne relevant que de son génie propre. Son accoutrement sordide et son grand chapeau de *Spectateur nocturne* ou de *Hibou philosophe*, comme il se qualifie, c'est sa manière à lui de s'habiller en Arménien. Cette défroque de cynique est une belle enseigne à empaumer les badauds. Restif devient à la mode, il fait fureur, on le convie dans les meilleures sociétés, mais il est d'humeur farouche, on ne l'a pas à volonté et on s'ingénie pour l'avoir. Il y a une plaisante histoire de dîner chez Sénac de Meilhan, où il eut pour voisine de table une prétendue marchande de mousseline qui était la duchesse de Luynes, et où figuraient en artisans endimanchés Talleyrand, Mathieu de Montmorency et l'abbé Sieyès. Une autre fois, il consentit à faire la connaissance de deux académiciens de Picardie, et c'étaient le comte de Gémonville et le duc de Mailly qui en usurpaient la qualité. Mais — il importe d'y prendre garde — on ne s'amusait pas de lui. Avec le monde, comme avec la critique, il avait, en somme, le dernier mot.

La singularité de sa vie, de ses prétentions et de ses ouvrages ne lui était point imputée à blâme ni à ridicule. Sans

1. *Ann. litt.* Article sur les *Françaises*, 1787, I, 289. Article sur les *Parisiennes*, 1788, II, 3.

2. 15 nov. 1780. Reproduit à la fin du t. X des *Contemporaines* (2e édition).

3. Reproduit dans la réimpression de cet ouvrage. Paris, Belin, 1885.

doute, elle n'avait pas été d'un faible secours pour faire connaître sa personne et ses écrits; mais loin qu'écrits et personne en eussent reçu du discrédit, c'est eux, au contraire, qui s'étaient emparés de l'opinion au point de lui rendre cette singularité recommandable. On le prend avec Restif sur un ton d'obligeance et d'empressement bien particulier. Il est un sage qu'on s'honorerait de connaître. Voici un maréchal de camp, le chevalier de Saint-Mars, âgé de 70 ans, qui lui annonce sa visite en ces termes : « Je serai satisfait en vous voyant dans votre laboratoire où vous travaillez au bonheur de l'humanité en lui donnant ou lui inculquant les mœurs dont elle s'éloigne. » Le comte de Clermont-Tonnerre lui écrit du même style : « La lecture de vos ouvrages m'inspire pour vous une estime dont je serais flatté de vous donner des preuves. » Le baron de Corberon, ministre du roi près le duc de Deux-Ponts, compare Restif à Richardson et donne la préférence au premier. Dans son enthousiasme, l'avocat Marandon, de Bordeaux, annonce qu'il a donné à son fils nouveau-né le prénom d'Edme qui est celui du romancier[1].

A peine pouvons-nous en croire tant de témoignages multipliés, irrécusables. Rien de plus vrai pourtant : c'est de Restif, de Restif lui-même, qu'on nous présente cette image de bienfaiteur et presque de saint. Le digne et respectable Toustain-Richebourg lui écrit dans toute la bonne foi de son cœur : « Continuez par vos sages et ingénieuses spéculations à nous éclaircir sur les moyens pratiques de former les hommes et de les rendre heureux[2]. » Ces jugements d'hommes obscurs sont par eux-mêmes assez significatifs. Veut-on cependant des autorités plus connues? C'est François de Neufchâteau, destiné plus tard à marquer dans l'État, et qui pense grand bien de Restif[3]; c'est Fontanes, et c'est Joubert encore, peu suspect assurément d'une trop grande facilité de conscience, qui vivent familièrement avec lui[4]; hors de France, c'est Chaillet, moraliste, nous le savons, autant que critique difficile, qui lui donne la pre-

1. Voir le texte de toutes ces lettres, parmi beaucoup d'autres, à la fin des t. XIX et XX des *Contemporaines* (2e édition).

2. *Ibid.*, t. XIII.

3. *Drame de la Vie*, v. 1277.

4. Celui-ci leur fait même jouer un rôle fâcheux dans son roman de la *Femme Infidèle*.

mière place parmi les auteurs vivants ; c'est Lavater, le plus pieux et le plus candide des hommes qui, à son tour, proclame Restif le Richardson des Français ; c'est toute la Suisse enfin, la Suisse du XVIIIe siècle qu'on ne peut guère taxer de corruption littéraire, et qui lit avec passion, qui place très haut les œuvres du fécond romancier[1].

Les idées en faveur ont ce privilège de faire tout passer à qui les professe et les flatte. Restif étant homme sensible et écrivain sensible, la sensibilité lui tint lieu de toutes les vertus, comme le civisme à maint personnage de la révolution. Sous ce travestissement flatteur, sa sensualité parut fort honnête personne, et, grâce à l'optique du temps, il réussit auprès des âmes austères par cela même qui aurait dû, croirions-nous, les éloigner de lui. Elles prirent le change de bonne foi, et ce fut le sens moral qui les conquit à Restif.

V

Moins qu'un autre, l'enthousiaste Mercier était homme à se garantir de la séduction. Or, une fois gagné par la conscience, mille affinités de nature devaient, par ailleurs, achever de le mettre à la merci de Restif. Qu'est-ce, en effet, qui lui était apparu avec ce *Paysan Perverti* dont on se rappelle qu'il avait reçu comme le choc d'une révélation décisive? « Des peintures frappantes, des caractères fièrement dessinés, une connaissance profonde des mœurs de la capitale,... une énergie effrayante,... un aspect moral sous une forme quelquefois hideuse[2] », bref, utilité dans le dessein, puissance dans l'imagination et liberté dans l'exécution, ce qui revient à dire précisément le genre de talent et le genre de mérite que Mercier attendait et réclamait de toute littérature, qu'il s'irritait de ne pas rencontrer assez souvent autour de lui et qui constituaient à ses yeux l'excellence même de l'art d'écrire. Tout à la joie de la découverte, nous avons vu sur quel ton il l'avait célébrée dans le *Journal des Dames*, d'abord, ensuite dans le *Tableau de Paris*, s'indignant qu'on n'eût pas fait assez d'accueil au

1. *Le Drame de la vie*, v, 1273, 1274, 1277.
2. Voir au chapitre v tout l'extrait cité.

Paysan, gourmandant l'esprit timoré et les habitudes formalistes de la critique, s'efforçant d'édifier celle-ci sur l'importance littéraire d'un ouvrage où l'imagination conspirait avec le zèle du bien.

Paraissent les premiers volumes des *Contemporaines*, et la conformité des vues ne fait que s'accuser davantage. Mercier trouve chez Restif ses propres idées sur l'office de l'écrivain et appliquées précisément comme il l'entend. Restif fait des romans, et c'est le genre que Mercier juge le plus fécond. Ces romans ne sont point tirés de loin, héroïques, historiques ou fabuleux. Ils empruntent leur matière à la vie réelle, — si bien que la plupart des *Contemporaines* sont à la lettre des *faits divers* à peine arrangés, — et à la vie des petites gens, les plus nécessaires à notre réflexion, les plus dignes de la sollicitude de l'homme qui pense et qui écrit. Et ces contributions de l'expérience quotidienne, recueillies à ras de terre, en grande abondance, exactes et circonstanciées, telles qu'elles restent, en effet, pour nous, la partie vivante et instructive de l'œuvre de Restif, ces contributions, le romancier ne s'en sert pas pour satisfaire la curiosité, ni pour composer une œuvre d'art, toutes fins étrangères, oiseuses et indues. Non, il les laisse à leur emploi légitime qui est d'attendrir et de rendre meilleur, termes synonymes. Partant, le choix des sujets, aussi bien que la manière de les traiter, est subordonné à cet emploi. Il ne s'agit pas de recueillir au hasard de l'observation tout ce qui serait simplement bon à décrire, mais cela seulement dont la description aura un effet profitable, et, renfermée ainsi dans les limites de son objet, cette description elle-même ira droit au but, sans s'attarder aux nuances du détail et aux caprices du pittoresque. Le même souci exclusif décide du style : comme il n'est pas au service d'une pensée d'artiste, il ne lui faut ni luxe ni parure; mais comme il a charge d'éclairer et de persuader, il ne se laisse détourner de sa fonction par aucun scrupule ni contrainte. Si une locution l'accommode, il se l'appropriera, d'où qu'elle vienne, et, s'il lui faut forger un mot, il n'en ira pas demander licence à l'Académie.

Telle, est en traits sommaires, la manière de Restif, mais n'est-ce point justement aussi la manière de Mercier, telle que nous avons eu occasion de l'analyser, avec ce qu'elle

comporte à la fois de hardi et de timide, avec ses audaces d'origine contrariées par l'étroitesse des fins préconçues? Restif, à la vérité, s'entend mieux que Mercier à concevoir et à tracer des caractères. Il y a dans *la Vie de mon père* des traits de nature pris sur le vif et profondément sentis, on y respire un parfum de vertus champêtres et de vieilles mœurs patriarcales qui trahit bien le terroir. De même, le corrupteur du *Paysan*, le cordelier défroqué Gaudet d'Arras, est fortement imaginé : il a de la tenue dans les idées et de l'éloquence dans les démonstrations raisonnées de sa scélératesse. De même encore, celle par qui Restif connut, autant, du moins, qu'il était en lui, le pur amour, Mme Parangon, la divine Colette, qu'il invoque à mains jointes comme une Madone ou une Égérie et qui traverse les histoires les plus scabreuses avec des blancheurs d'apparition, Mme Parangon doit, elle aussi, à la force et à la constance du sentiment qu'elle inspire, de demeurer vivante et vraie dans sa suavité. Mais ces figures animées et colorées n'en tranchent que davantage sur l'uniformité de tant d'indiscutables fantômes. Ce qui manque le plus aux *Contemporaines*, c'est une physionomie individuelle. Jolie-Gazière, Jolie-Fruitière, Jolie-Dentellière, toutes les femmes des dessins de Binet ont même stature allongée, même taille de guêpe, même face ronde de poupée, sans rien qui les distingue, comme elles se réduisent sous la plume du romancier à l'identité de la psychologie la plus succincte. On les a mises à mal de gré ou de force, ou on ne les y a pas mises du tout, leur affaire est de nous donner là-dessus leur petite leçon de choses, sans plus; après quoi on passe à la suivante, et, à la seule différence des conjonctures où elles ont tenu leur rôle, toutes se ressemblent, d'ailleurs, comme des sœurs jumelles : elles sont tendres, sensibles et faites pour être heureuses en ménage. Les méchants et les méchantes qui leur servent soit de bourreaux, soit de repoussoirs, ne présentent pas entre eux un air de famille moins prononcé.

Or, n'est-ce pas là encore ce que nous avons remarqué pareillement des personnages introduits par le dramaturge dans ses fictions, héroïnes sentimentales, amoureux délirants, libertins confondus, raisonneurs vertueux et traîtres pleins de noirceur? On peut dire que la même conception de l'art est commune à Restif et à Mercier, à la sensualité

près, qui est l'âme de l'un et qui est absente de l'autre ; encore la différence profonde qui existe entre eux de ce fait s'anéantissait-elle alors, nous l'avons vu, dans la similitude de jargon et de dehors qui permettait de confondre la sensualité avec la sensibilité. Pour le reste, c'est la même jalousie d'indépendance et la même originalité d'intention faussées et paralysées par la même conception restrictive de l'art et de la morale.

Ces deux hommes si bien faits pour s'entendre ne se connaissaient pourtant pas encore lorsque le *Journal de Neuchâtel* publia au mois d'octobre 1781 un long et enthousiaste article sur les *Contemporaines*, où Restif crut reconnaître la main de Mercier. L'esprit de l'apologie, le choix des éloges et la nature des arguments prouvaient qu'on l'avait compris et qu'on sentait comme lui. On s'y échauffait fort sur l'excellente inspiration de ces nouvelles qui redressent les idées erronées des femmes du temps, les rappellent au sentiment des vrais devoirs et des vraies fonctions de leur sexe et leur montrent le secret du bonheur dans le mariage. A l'appui de quoi, on prenait parti contre les dégoûtés qui affectent de mépriser le roman comme un genre frivole, on leur représentait que les leçons gagnent à être mises en action ; on justifiait l'invraisemblance prétendue de récits qui ne pouvaient réussir à frapper les lecteurs qu'en sortant du commun, on expliquait, au reste, que les événements rares ne cessent pas pour cela d'être vraisemblables, quand personnages et circonstances ne se comportent point au rebours du naturel ; on se répandait en éloges sur le style, qui ne brillait point par les qualités chères aux académies, mais qui avait le mérite de s'ajuster aux idées de l'auteur, qui les rendait avec énergie et précision ; par dessus tout, on faisait profession publique de la plus haute estime pour un homme de lettres qui savait donner à penser : inégalité, bizarrerie, infractions au goût, qu'était-ce au prix du génie ? et Restif avait du génie. On ne l'absolvait pas moins fièrement du reproche d'indécence ; c'est de fausse délicatesse seulement qu'il manquait, il était vrai et sain comme doit l'être un livre de médecine ; ayant affaire à des plaies morales, il les mettait à nu pour les panser[1].

1. Article reproduit dans le t. XVII des *Contemporaines* (2e édition).

Mercier était-il en réalité l'auteur de l'article ? Il semble que non. D'abord ces pages sont signées d'un C. comme toutes celles que Chaillet donnait au journal. Certaines habitudes de style, en outre, et notamment l'usage des citations latines trahissent la plume de ce dernier. De plus, on y parle à la troisième personne de Mercier dont on se fait une autorité[1]. Celui-ci pourtant se trouvait alors à Neuchâtel. Disposé comme nous savons qu'il l'était à l'égard de Restif, il y a lieu de présumer qu'il ne demeura point étranger à l'inspiration d'un panégyrique conçu selon son cœur. En se le laissant attribuer, en acceptant les remerciements de Restif, il avouait tout au moins une participation indirecte, assumait la responsabilité et le bénéfice des opinions émises. L'auteur des *Contemporaines* fut d'autant plus touché que ce reconfort lui vint à point, nous apprend-il, pour adoucir les « maladies du corps », les « peines d'esprit » et les « tourments du cœur » dont il était accablé. Il en prit occasion pour adresser à Mercier le 23 mars 1782 la curieuse lettre que voici et qui le peint tout entier :

« Monsieur, ce n'est que d'aujourd'hui à trois heures que je me doute que je vous suis redevable et de l'extrait avantageux à l'excès du *Journal de Neuchâtel* et de l'envoi géminé de cet ouvrage. Je vous prie de vouloir bien accepter mes très humbles remerciements et l'assurance de ma gratitude. Ce n'est pas ma seule dette à votre égard : un article du *Tableau de Paris* où vous parlez du *Paysan* me pénètre de reconnaissance. » Suivent des confidences pleines d'expansion et de complaisance naïve sur les travaux qui l'occupent et le bien qu'il en pense. « Je fais actuellement une *Paysanne*. Je n'ai jamais rien lu à personne, vous le savez, mais si vous étiez à Paris, je vous prierais de l'entendre. Il y a dès le premier volume une soixante-treizième lettre qui m'a encore tiré des larmes à une cinquième lecture, j'étais suffoqué à la première. Cet ouvrage est plus fort dans un genre que le *Paysan*, et ce genre est la

1. « Je pense, comme M. Mercier, que nos littérateurs ont pris le parti commode de mépriser les romans parce qu'il n'en savent pas faire. » A la rigueur, ceci pourrait passer pour un artifice. Mais l'auteur dit plus loin que les *Contemporaines* ne manquent pas à la vraisemblance, ajoutant : « le *Paysan Perverti*, c'est autre chose. » Or, Mercier avait une admiration déclarée pour le *Paysan*.

bonhomie villageoise, la piété patriarcale, la tendresse maternelle la dignité de chef de famille. Tout cela est exprimé dans les lettres d'une *Paysanne* dans un style simple mais nombreux, et si naïf qu'il fait quelquefois sourire. Il s'y trouve moins de raisonnements que dans le *Paysan* : les traits y sont plus rapides, les passions plus approfondies. La dernière lettre est digne d'Young ou de Shakespeare..... J'ai écrit la moitié de cette production, l'œil voilé de larmes. »

Après quoi, il s'étendait, sans plus de fausse modestie, sur les autres ouvrages où s'appliquait en même temps son activité vraiment incroyable, sur la suite des *Contemporaines*, sur *Monsieur Nicolas*, son favori, déjà commencé, sur la série de ses *Idées singulières* et sur le *Hibou philosophe*, qui ne devait jamais paraître, mais dont la substance composa les *Nuits de Paris*. Ce *Hibou philosophe*, il se plaisait à en faire part à son correspondant, procédait d'une inspiration assez semblable à celle de Mercier. « Les titres ressemblent beaucoup à ceux de votre excellent *Tableau de Paris*, mais la manière est différente, et quelquefois la matière. C'est un homme exalté qui se promène la nuit et qui décrit le jour les abus dont il a été témoin. Je me promets de ne toucher à cet ouvrage qu'après vous l'avoir montré. Il est susceptible de bien des corrections ; c'est le plus brusque de mes ouvrages, le plus emporté, le plus moral et le plus sérieux ; ni les choses, ni les expressions n'y sont ménagées. Les vices y sont attaqués à la Juvénal[1]. » Ayant prouvé de la sorte qu'il n'entendait rien rabattre de la bonne opinion que Mercier avait conçue de lui, l'auteur de cette surprenante épître s'avisa toutefois qu'il s'était réservé tous les compliments et il ajouta un post-scriptum, cité plus haut, où il en accorde une petite part aux drames de son admirateur.

La lettre fut longue à parvenir. Quand Mercier la reçut, il était, pour un temps, de retour en France. Il y fit aussitôt la réponse la plus empressée. « Ce 31 août 1782. Monsieur, je n'ai reçu votre lettre qu'il y deux jours. Dans cette grande ville, les jours passent sans qu'on s'en aperçoive. J'ai à vous narrer l'historique de vos grands succès dans toute la

1. Lettre insérée sous le n° 64 à la fin du t. XIX des *Contemporaines* (2e édition).

Suisse. Votre nom y est devenu l'égal des plus grands noms, et moi, je ne m'en étonne point. Il y a longtemps que j'ai pensé que, du côté de l'invention, du génie et de la fécondité, personne ne vous égalait. Je suis malade, je sors peu, je demeure au Grand Montrouge, près le château. Faites-moi l'amitié, ou de venir m'y voir, ou de m'indiquer le jour et le lieu où je pourrais vous voir et vous renouveler les sentiments d'estime et d'attachement que je conserverai toujours[1]. »

Tel fut le début de relations étroites et constantes où Mercier, pour sa part, ne devait rien perdre de la ferveur de ses premiers sentiments. Il y demeura fidèle toute sa vie en dépit de mainte ingratitude signalée. Si récentes qu'elles fussent à l'époque dont nous parlons ici, l'éloignement où il demeura encore pendant quelques années ne les altéra point, et, s'il ne nous est pas resté de lettres de cette période, nous avons, dès le retour définitif de Neufchâtel, des preuves abondantes du commerce affectueux qu'il entretint aussitôt avec Restif. Malade, empêché de le voir, il lui écrit : « J'ai reçu deux lettres de Mesdemoiselles vos filles que je conserverai toute ma vie, non parce qu'elles me louent, mais parce qu'elles me viennent d'elles et qu'elles ont hérité de l'âme de leur père[2]. » Celui-ci, que l'excès de modestie n'incommodait pas, venait-il pourtant à montrer quelque confusion d'un zèle si ingénu, Mercier repartait de plus belle : « Vous me demandez, monsieur, pourquoi je suis juste. Parce que j'ai une conscience. Je vous ai lu et je sais lire. Mes confrères ne savent pas tous lire : ils lisent en auteurs ; je lis en qualité d'être sensible et qui demande d'être remué. Je l'ai été cent fois en vous lisant, et, de plus, vous m'avez donné des idées que je n'aurais pas eues sans vous : voilà le fondement de mon estime, et de là à l'aveu public, il n'y a qu'un pas[3]. » Ce peu de lignes nous livre tout le principe et tout le sens de cette amitié exaltée. *Des idées que je n'aurais pas eues sans vous* : ceci va au delà de ce qu'on doit à un confrère et dépasse l'expression d'un simple accord de vues. C'est l'hommage qu'on adresse à un directeur de conscience, à un père spirituel, et il y a bien

1. *Ibid.*, t. XIX, lettre 65.
2. *Ibid.*, XXI, lettre 149, 11 mai 1786.
3. *Ibid.*, lettre 152.

quelque chose de semblable dans le dévouement que Restif inspire à Mercier.

Restif appartient comme lui à la tribu des entreprenants et il remplit l'orgueilleuse conception que Mercier s'est faite de l'homme de lettres. Il étend à toutes les idées et à toutes les institutions l'exercice de sa libre critique. Par droit de littérateur, il donne des lois à toutes les provinces de l'opinion. On ne l'intimide ni ne lui impose, il ne se laisse prescrire aucune borne par le préjugé ou la coutume, ni par rien de ce qu'il confond dédaigneusement sous ces noms, soit, par exemple, la compétence acquise et l'expérience pratique. Il a l'intrépidité des législateurs de cabinet : ses plans sont prêts, sur quelque objet que ce soit, et ils concourent à faire régner la vertu sur la terre par des moyens infaillibles. Il a dressé les statuts de la félicité universelle par la suppression de la propriété individuelle et le principe d'une judicieuse sélection appliquée d'autorité aux mariages (l'*Andrographe*). Ayant conçu, tout comme Mercier, l'idée grandiose d'un Théâtre instigateur et conservateur des bonnes mœurs, il a poussé l'effort du génie jusqu'à régler les prescriptions minutieuses moyennant lesquelles les comédiennes garderont la pureté de vestales requise par leur sacerdoce (la *Mimographe*). Sa vigilance tutélaire s'est ingéniée jusqu'à protéger les faiblesses des hommes en conjurant certaines de leurs plus funestes suites (le *Pornographe*). A quoi, en vérité, cette sollicitude infatigable ne s'est-elle pas étendue? A la réforme de l'orthographe (le *Glossographe*) et aussi à celle de la métaphysique. Il ne faudrait qu'un peu de bonne volonté pour démêler dans la *Découverte Australe*[1] des germes de darwinisme. Cet esprit de système, à la vérité, imperturbable et hautain que Restif porte en toutes choses, semble mal s'accorder avec la circonspection impartiale et les réserves prudentes que nous avons maintes fois relevées chez Mercier, sur le chapitre de la politique et de la religion. Mais si fort que les raisonnements diffèrent, l'élan est le même. Mercier, en somme, trouve dans Restif un homme de sa race et de sa foi, un remueur d'idées, un agent d'excitation et de

1. En rendant compte de cet ouvrage, Métra le trouve peu propre à justifier « la place distinguée » que « *l'exagéreur* M. Mercier » assigne de son chef à Restif « parmi nos gens de lettres ». *Corr. secr.*, XII, 322.

propagande. Qu'importent aux prosélytes les hardiesses dogmatiques? C'est l'esprit qui les entraîne. Mercier s'attache avec passion au philosophe des *Idées singulières*, car le même souffle d'avenir qu'elles respirent, à ce qu'il croit, est celui qui soulève sa propre philanthropie. Il n'est pas certain, au surplus, que, vers la fin de sa vie, les extravagances de doctrine où nous le verrons tomber n'aient rien dû à l'exemple de Restif; mais, en tout cas, et dans les jours qui décidèrent de leur liaison, les *Idées singulières* ne lui furent point une pierre d'achoppement. Sans le tenir à sa merci, le cœur eût pourtant étouffé les murmures du jugement.

Mercier ne savait pas se donner à demi. Nous le voyons entrer de plein zèle dans les intérêts de Restif, se faire une affaire personnelle des affaires de son ami. Celui-ci était au plus mal avec son gendre, Augé, un odieux personnage. Sur quoi Mercier lui écrit : « Je ne saurais vous dire combien je suis affecté de ce que vous me dites, concernant l'ennemi de votre famille, mais n'y a-t-il pas des lois? Rendez plainte; poursuivez cet indigne. Les lâches sont timides; ne ménagez pas un homme de cette espèce; je vous trouverai un avocat qui entend ces matières et qui le mènera comme il le mérite. Le secret d'intimider les méchants, c'est de les menacer. J'irai vous voir sous trois jours et causer avec vous de vos affaires. Tous mes amis sont les vôtres et nous ferons une cause commune[1]. »

Tous ses amis, en effet, Mercier entend bien les donner à Restif. Il y en a un qui a un vif désir de le connaître, l'acteur Granger, « l'exprimeur du sentiment », et on prend rendez-vous à plusieurs reprises pour une entrevue. Justement Restif destine un drame à la Comédie-Italienne; car il fait des drames, lui aussi, des drames selon la formule de Mercier, avec des titres pleins de promesses pathétiques : *Les fautes sont personnelles* ou *Sa mère l'allaita*; et c'est un nouvel orgueil, une nouvelle ivresse pour Mercier, qui lui écrit, dépouillant toute rivalité d'auteur : « Soyez sûr, monsieur, que j'aurai de la joie à voir sur mon théâtre une pièce de votre façon. Si vous vous fussiez livré à ce genre, vous nous auriez écrasés tous. Je jouis des productions d'autrui,

1. *Contemporaines* (2e édition), XXII, lettre 160, 8 juin 1786.

vous le savez. Montrez-vous dans cette carrière, effacez, car il faut être bref, ou bien l'on effacera pour vous. Quand me lirez-vous votre pièce[1] ? » Le conseil ne fut pas assez suivi, apparemment. Malgré les éloges donnés au style, qu'on trouva *énergique* et *naturel* (!), la bonne volonté du comité de la Comédie-Italienne ne put faire mieux que de recevoir à correction *Sa mère l'allaita*[2], et la fortune dramatique de Restif s'en tint là. Il ne demeurait point, d'ailleurs, en reste de bons procédés : s'il lui fallait choisir un exemple de pièce attachante et morale, digne de faire fondre en larmes les honnêtes gens, c'est une représentation de l'*Habitant de la Guadeloupe* qu'il décrivait, et quand la *Maison de Molière* succomba devant le public du Théâtre-Français, il ne manqua pas d'en accuser la cabale[3].

Les deux noms de Restif et de Mercier deviennent inséparables : le public s'accoutume à les associer dans ses jugements, et l'on ne voit guère de société où l'un fréquente sans l'autre. Ils se réunissent de compagnie chez le docteur Guillebert de Préval, un praticien sans préjugés que la Faculté de Paris avait rayé de son tableau, à la suite de la scandaleuse expérience faite par lui-même, en public, d'un spécifique de son invention : fâcheuse connaissance, à tout prendre, où l'on ne peut s'empêcher de trouver que Mercier pratiquait l'éclectisme à l'excès. Ce Préval, certain jour, les invita tous les deux à dîner chez lui avec Rivarol[4], et la rencontre ne dut pas laisser d'être piquante si le célèbre railleur, d'une part, et Mercier, de l'autre, avaient encore sur le cœur le souvenir de certaines aménités réciproques. Quand Restif, fort ombrageux, nous le savons, à l'endroit des curiosités importunes, se laissa entraîner chez les faux académiciens de Picardie, Mercier était de la partie, et c'est à lui qu'il eut recours, lorsque, sollicité par l'éclat d'une réputation précoce, il tenta de pénétrer chez la jeune baronne de Staël, où Mercier, à la vérité, et bien qu'il fût fort glorieux de son ami, se faisait prier pour l'introduire. Restif en revint, nous assure-t-on, transporté d'admiration, d'a-

1. *Ibid.*, XXI, lettre 152.
2. Le 26 avril 1787. *Arch. de la Com. It.* (Bibl. de l'Opéra).
3. *Nuits de Paris*, IV, 898; XIII, 2980.
4. *Contemporaines*, XXII, lettre 168, 30 juin 1786.

mour et d'enthousiasme[1], sans que nous sachions rien de plus de leur passage à tous deux dans ce salon célèbre[2].

VI

De trop bonne heure, en revanche, une maison leur manqua, où ils avaient, l'un et l'autre, reçu grand accueil. Brusquement le silence se fit, un jour de printemps, dans l'hôtel de la rue des Champs-Élysées, et la nouvelle se répandit que le 10 avril[3] de la présente année 1786 un carrosse avait enlevé le fantasque et facétieux Grimod de la Reynière, pour le conduire en vertu d'une lettre de cachet, au fond de la Lorraine, à l'abbaye de Domèvre, dont les portes se refermèrent sur lui le 16 du même mois. Une nouvelle incartade, à la suite de tant d'autres, provoquait la catastrophe qui mit fin à l'ère des *Déjeuners philosophiques*. Grimod, qui s'était habitué à voir dans tous les caprices de

1. Notice de Cubières sur Restif publiée en tête de la *Bibliographie* des œuvres de ce dernier par P. Lacroix, p. 27.

2. C'est, je le rappelle, la future Mme de Staël, qui s'était chargée, à Lausanne, en 1784, de lire au prince Henri de Prusse les vers composés à son intention par Mercier. Les relations de celui-ci avec Mme Necker remontaient, d'ailleurs, plus loin. Parmi les papiers de M. Duca se trouve une lettre par laquelle elle le remercie de lui avoir envoyé sa traduction de la *Boucle de cheveux enlevée*. Or, nous savons qu'il en donna une nouvelle édition en 1778. Des termes de ce gracieux billet, il est permis d'inférer que Thomas, leur ami commun, avait dû les mettre en rapport. Comme cet échange de politesses est, d'ailleurs, la seule trace qui nous soit restée de leur commerce, il n'y a pas d'apparence qu'il ait été poussé jusqu'à l'amitié.

3. La veille, Grimod, par un billet que j'ai sous les yeux, priait instamment Mercier de venir dîner chez Beaumarchais où il était chargé de le convier. Nous savons que notre philosophe n'était pas des mieux disposés pour l'auteur du *Mariage de Figaro*, et il allait le faire voir dans un des derniers volumes du *Tableau*. Sagissait-il de regagner ses bonnes grâces en feignant de ne les avoir jamais perdues ? Le ton de Grimod semble bien être, en effet, celui d'un médiateur officieux : « Comptant sur votre amitié, j'ai donné ma parole. C'est à vous, mon cher confrère, de m'apprendre si j'ai trop présumé de mes propres forces. Si vous avez, comme je le crois, beaucoup d'attachement pour M. de B. et un peu pour moi, voici l'instant de le prouver en quittant tout, montant dans la voiture que je vous envoie et vous laissant conduire. » Qu'advint-il de la démarche ? Au langage de Mercier, on a pu juger plus haut qu'en tout cas il ne se laissa point radoucir.

sa fantaisie autant d'exercices d'un droit légitime, venait de publier, sous un nom d'emprunt, un factum où il tournait en ridicule le poète Saint-Ange. Celui-ci ayant porté plainte, l'ordre des avocats s'émut et menaça d'exclure le coupable du barreau. Gros scandale que la famille alarmée se hâta de prévenir, au moyen d'un ordre du roi sur les suites duquel l'infortuné Grimod put méditer à loisir pendant plus de deux ans. Ainsi il poussait jusqu'à la captivité cette ressemblance grotesque avec Mirabeau que nous avons remarquée en lui comme un des caractères les plus singuliers de son esprit de révolte.

La détention de Domèvre nous a valu, de sa part, une série de lettres fort curieuses adressées à Restif[1] et qui témoignent une fois de plus de l'ascendant rare que ce dernier avait su prendre sur ses amis, du respect, de la soumission qui se marquait dans leur attachement. En lui, le prisonnier a placé tout son recours : il tend les bras vers cet ami révéré et l'invoque dans sa détresse. Il le prend à témoin de la violence qu'on lui fait, de la dureté persistante de ses parents, du refus d'indulgence qu'ils opposent à ses gages réitérés d'amendement. Souvenirs et confidences abondent dans ces pages où Grimod déclare avoir si bien dépouillé le vieil homme qu'il ressemble désormais à tout le monde, « lui qui se piquait de ne ressembler à personne ». Il est à bout de ressort, d'énergie et d'ambition; il forme pour le temps de la délivrance des plans d'existence champêtre où Restif est naturellement compris; il le met de moitié dans tout ce qu'il éprouve et désire, lui donne des louanges enthousiastes, et, en même temps, il ressent les peines de celui-ci, l'encourage et le console. Il y a entre eux une étroite intelligence de cœur, des secrets partagés et des manies communes. Restif, dans ses longues promenades nocturnes, ne manque jamais de graver sur les parapets de l'île Saint-Louis les dates mémorables de sa vie. Grimod, qui le sait bien, lui délègue le soin d'y ajouter ses propres inscriptions; par là, lui aussi, en dépit de l'éloignement, il continuera de faire acte de présence. Toutes de chaleur et de sincérité, ces lettres, en somme, sont honorables pour qui les écrivit et pour qui les reçut.

1. Elles sont publiées à la fin des t. XXVII à XXX des *Contemporaines* (2e édition) et du t. V du *Drame de la Vie*.

Mercier, non plus, n'est pas absent de la correspondance où il figure surtout par les excès d'un zèle inconsidéré. Il se mêle de faire sa petite enquête sur les malheurs de Grimod, il imagine que celui-ci pourrait bien avoir été desservi, trahi par son secrétaire Barth; et Grimod, qui n'en croit rien, laisse percer un peu d'humeur à l'endroit de cette sollicitude exagérée. De même encore, Mercier a ses idées sur les meilleurs moyens curatifs à employer envers l'exilé de Domèvre; il entend voyager avec lui, se constituer son mentor et il a fait goûter le projet aux parents. Mais l'objet de cette vigilance regimbe désespérément, il est à court de patience, les longs mois de sa captivité lui pèsent : plus de régime, c'est la liberté qu'il lui faut.

Si Mercier a l'amitié un peu bien importune, il fait mieux, toutefois, que de la dépenser en paroles et en écrits. Que vient-on d'apprendre à Domèvre vers la fin du printemps de 1787? Qu'il se mettra dans quelques semaines en route pour l'Allemagne et s'arrêtera chemin faisant afin de visiter le reclus. Voilà, en fait de souvenir et de dévouement, qui n'est ni mince ni banal. Du coup, il règne une grosse émotion dans l'abbaye où Grimod a fait la conquête des bons pères et d'ou l'on rend de si bons comptes de sa conduite. M. le Général sera tout réjoui de voir de près le Parisien célèbre. « Il prise beaucoup ses ouvrages et a le plus grand désir de connaître sa personne. » Mercier peut compter qu'on fera l'impossible pour le retenir, et Grimod, de son côté, tout remué à l'idée de se retrouver avec un compagnon du passé, éprouve un orgueil délicat à faire les honneurs du voyageur. On jugera de lui par ses amis et il gagnera encore dans l'opinion de son entourage. « Il me semble qu'au milieu de mes folies, j'ai eu l'instinct de les bien choisir, et si je vaux quelque chose, c'est par eux seuls. » Les mois s'écoulent pourtant, on a beau interroger l'horizon : pas de Mercier. Que fait-il donc, lui qu'on s'apprête à recevoir « comme un ange descendu du ciel? » Grimod dépité murmure déjà qu'on se moque de lui et qu'on l'oublie. Enfin l'automne amène le retardataire. Il passe dix jours pleins en septembre 1787 à l'abbaye où on lui fait fête et ne se dégage qu'en promettant de s'y arrêter encore deux mois plus tard, à son retour. On le suit en esprit durant sa course. Tel jour il était à Francfort, tel autre il sera

à Hambourg. Je ne sais d'ailleurs s'il fut exact à s'acquitter de l'engagement pris et si on le revit à Domèvre, mais, dans les lettres suivantes de Grimod, il est encore parlé de lui avec une affection marquée.

Plus tard, il est vrai, il s'élève quelques nuages entre eux : Mercier s'obstine dans de bons offices qui ne sont pas du goût de son ami. Puis l'occasion leur manque de se renouveler. Le captif, mis en liberté après deux ans de clôture, court le monde. On le tient éloigné de Paris : l'avis de le faire voyager a prévalu, mais, du moins, il voyage seul, s'arrêtant dans une ville, ensuite dans une autre, tantôt plus, tantôt moins, soit en Suisse, soit dans le midi de la France. Les relations se relâchent entre les deux amis. Vient la Révolution qui les désunit. Le frondeur s'évanouit en Grimod, dès les premiers ébranlements de la société qui lui avait inspiré tant d'aversion; il se sent de l'ancien Régime, au moment où celui-ci agonise, et ce n'est pas sans horreur qu'il apprend l'égarement d'opinion de ce fou de Mercier, engagé à fond dans les idées nouvelles. L'amitié toutefois devait survivre au dissentiment. Avant la fin de la tourmente dont Mercier, en somme, eut à se plaindre plus que lui, les liens de jadis s'étaient déjà renoués et nous avons une lettre de 1793 où Grimod, tout en faisant ses réserves sur la politique du dramaturge, rappelle que celui-ci est l'homme de lettres avec lequel il a eu les relations les plus intimes et presque le seul avec qui il en ait continué[1]. La liaison avec Restif, infecté de jacobinisme lui aussi, se montra moins solide, au contraire, et ne survécut pas aux circonstances qui l'avaient relâchée.

Le voyage en Allemagne n'aurait laissé de traces que dans la correspondance de Grimod si Mercier n'y avait éprouvé une émotion trop forte pour se tenir d'en faire part aux lecteurs du *Journal de Paris*. Il vit à Mannheim, pour la première fois, le théâtre allemand où on lui fit la galanterie de représenter tout exprès pour lui les *Brigands* de Schiller. Sa lettre est datée du 20 octobre, précisément du même jour où la *Maison de Molière* paraissait à la Comédie-Française, mais combien sa pensée en était loin ! A la bonne heure, cette scène de Mannheim ! « Quel

1. Desnoiresterres, *op. cit.*, p. 189.

contraste avec le Théâtre-Français! Ici l'on se trouve bien d'avoir rejeté les règles chères à notre nation », et tout le développement que l'on devine. La vertu de ce spectacle est telle que, tout en ne sachant pas un mot d'allemand, Mercier y a pris un intérêt extrême. Pour un peu, il soutiendrait que c'est la vraie façon de jouir du théâtre. « Il y a du plaisir à deviner une action, à interpréter le geste, le regard, tous les mouvements et les accessoires de la scène ; on compose alors la pièce avec l'auteur, et, je l'ai remarqué, la sensation que l'on se crée est plus vive que celle que l'on reçoit. » Grand triomphe pour son orgueil que cette représentation qui donne raison à toutes ses idées sur l'action dramatique, sur le pathétique, sur la vérité des décors, sur le jeu naturel des acteurs! « L'expérience vient de me confirmer pleinement ce que j'avais écrit par instinct dans mon *Essai sur l'art dramatique*, l'un des ouvrages qui m'a valu le plus d'invectives et que je m'applaudis aujourd'hui d'avoir fait [1]. »

Mercier n'était rentré à Paris que depuis peu de semaines quand il éprouva un grand chagrin en perdant, vers les premiers jours de 1788, Letourneur, le plus ancien de ses amis, mort à 52 ans. Leur liaison en comptait déjà vingt-deux ; rien ne l'avait jamais interrompue et le commerce des idées avaient fortifié et resserré celui des sentiments. Aux heures décisives de la jeunesse, Letourneur avait été pour Mercier le plus efficace des initiateurs et des excitateurs; il avait puissamment contribué, par l'exemple de ses propres goûts et de ses propres études, à pousser celui-ci dans la voie où il tendait. La formation intellectuelle de Mercier lui devait donc beaucoup. C'est avec le sentiment d'un deuil irréparable, avec l'émotion d'une reconnaissance profonde, que le survivant rendit au disparu un hommage public dans les colonnes du *Journal de Paris*.

« La République des lettres, écrivit-il, vient de perdre un écrivain distingué, et moi un ami rare. Les belles traductions d'Young, d'Ossian, de Shakespeare, de *Clarisse*, etc., ont été généralement estimées et admirées. Elles ont imprimé à la langue française une force particulière et une précision nerveuse, quelque chose enfin de l'accent anglais.

1. Lettre du 20 octobre 1787, dans le *Journal de Paris* du 7 novembre suivant.

C'est là une véritable conquête dont les Français peuvent s'enorgueillir. La mémoire de M. Letourneur sera toujours honorée par les services qu'il a rendus aux lettres en naturalisant parmi nous des auteurs étrangers pleins de génie, mais qui peindra son caractère si profondément sensible, sa timidité intéressante, sa simplicité aimable qui le rapprochait, dans la vie privée, du bon La Fontaine? Qui révélera l'énergie de son âme dans les hautes circonstances, sa sensibilité vraie et inépuisable, sa bonté dans tous les instants de sa vie ? » Letourneur, ajoute Mercier, était « l'ami le plus tendre et le plus indulgent », « l'homme qui a le mieux cru à l'amitié, qui a tout fait pour elle, qui lui rendait une espèce de culte... Le monde l'a peu connu ; sa vie laborieuse s'est écoulée sous les yeux de ses amis qui ont joui exclusivement des trésors de son âme ; jamais mortel ne fut plus doux et plus patient, tandis que son style était fier, énergique et véhément. *Il vécut des jours pleins pour les lettres et pour la bienfaisance* : voilà ce que la vérité pourra graver sur son tombeau [1]. »

VII

Letourneur était mort, Grimod de la Reynière éloigné, Restif de la Bretonne devait dans la suite infliger au dévouement de Mercier plus d'un déboire, et l'échafaud révolutionnaire enfin attendait Olympe de Gouges. Tendre de cœur et constant comme il l'était, notre philosophe connut, du moins, et mérita la douceur d'une autre affection que ne vint point affliger la tristesse des ruptures prématurées et dont un sort plus clément mesura, ou peu s'en faut, la durée à celle de sa propre vie. La comtesse Fanny de Beauharnais, dont je vais parler, est une des figures originales de ce temps [2]. La nature l'avait prédestinée à vivre entourée de gens de lettres, mais pour eux plutôt que pour elle, et par fonction, en quelque sorte, plus que par choix. Elle y était venue, non point sur le tard, comme Mme Geoffrin, et pour se divertir, non point, comme Mme Necker, pour se procurer

1. Lettre du 25 janvier 1788, publiée dans le *Journal de Paris* du 31.
2. Voir, pour le détail de sa biographie, le spirituel ouvrage de Desnoiresterres, *Le Chevalier Dorat*. Perrin, 1887.

des courtisans et des auditeurs à son usage. A l'âge où l'on danse, elle s'était faite hôtesse de lettres, comme par l'effet d'une vocation ; c'est la forme spontanée que prit chez elle l'abnégation féminine, et elle la pratiqua en conscience. Il semblait que l'encre d'imprimerie lui fût un élément natal[1]. Elle-même écrivait : dès l'âge de dix ans, elle se rendait coupable de vers que la religieuse chargée de son éducation brûlait avec horreur ; et l'âge mûr ne démentit point ces promesses. Vers et prose, elle en composa à foison, compta parmi les pourvoyeurs de l'*Almanach des Muses*, publia plusieurs romans : *les Sacrifices de l'Amour*, *Lettres de Stéphanie*, *l'Abélard supposé*, etc., réclama les droits de la femme à la culture intellectuelle dans un petit opuscule assez goûté, *A tous les penseurs salut*, et eut même l'honneur d'être sifflée à la Comédie-Française le 31 janvier 1787, pour une comédie de sa façon, la *Fausse Inconstance*. Bref, elle s'acquitta des charges de l'emploi, mais on dirait que c'était par voie de conséquence et par convenance de situation. Étant marquée pour tenir sa place dans la République des lettres, il fallait bien qu'elle écrivît[2], mais ce n'était pas parce qu'elle écrivait qu'elle en était. L'un, en quelque sorte, précédait l'autre. Ce n'était point une philosophe, une *penseuse*, qui apportât quelque chose de son propre crû et entrât par droit de conquête. Non, elle était dans la place, comme on est de sa paroisse, sans titre préétabli ; et, de même qu'on remplit les obligations de celle-ci, elle écrivait, elle, sous l'influence du milieu, par contagion et par reflet, elle écrivait des choses peu originales, mais elle exerçait, à sa manière, honnêtement son état. Ce qu'il y a d'accidentel et d'imper-

1. Voici le portrait dénué de bienveillance que Métra composa d'elle en 1782 : « Il y a une femme dans ce pays-ci dont on rit de temps en temps, mais sous cape et à petit bruit ; car, si elle est tant soit peu ridicule, ce dont il serait difficile de disconvenir, du moins elle n'est pas méchante. C'est Mme la comtesse de Beauharnais, qui vient d'être reçue académicienne de Lyon, dignité qu'elle préfère, dit-elle, à celle d'impératrice, tant la fureur de rimailler et la manie de faire de petits romans rendent l'esprit juste et élèvent l'âme. » *Corr. secr.*, XII, 315.

2. Certains l'en eussent volontiers dispensée. « Ce n'est pas que Mme la comtesse de Beauharnais ne fasse de jolies choses, mais elle plaît encore davantage au milieu de quelques amis ingénieux. Elle aime mieux assurer leur bonheur qu'augmenter sa gloire ; elle se trompe, car elle fait l'un et l'autre, puisqu'il est plus aisé de bien écrire que de bien parler. » *Petit Tableau de Paris*, II, 12.

sonnel dans sa littérature l'a exposée à une averse d'épigrammes dont les rieurs faisaient leurs délices. Lebrun, le satirique, à lui tout seul, l'eût rendue fameuse par ce trait bien connu :

> Églé, belle et poète, a deux petits travers :
> Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

Et quand mourut Dorat qui lui avait tenu de si près, ne s'avisa-t-on pas de dire qu'avec l'amant, c'est aussi le *teinturier* qui lui manquait[1] ? Le même impitoyable Lebrun, là-dessus, de lui décocher une nouvelle flèche :

> Dorat n'est plus : savez-vous ce qu'on dit ?
> Que Beauharnais en a perdu l'esprit.

Malice toute pure, à le bien prendre, puisqu'elle n'en continua pas moins d'écrire. Mais c'est la candeur même de son zèle qui mettait en verve les mauvais plaisants. On l'accusait de n'être rien moins que naïve, de faire l'enfant, d'avoir une âme aussi artificielle que son teint. Elle gardait le dernier mot toutefois, si jolie, avec ses grands et doux yeux, avec sa belle chevelure, et si évidemment bonne surtout, si obligeante et si serviable qu'elle désarma jusqu'à Lebrun lui-même, dès qu'il la connut. Celui-ci écrivait à Palissot le 9 novembre 1778 : « Le hasard, mon cher ami, m'a fait souper deux fois de suite avec Mme de Beauharnais. Je l'ai trouvée la meilleure femme du monde, très élégante, mais sans prétention. Elle m'a très peu parlé de Dorat, m'a accablé de prévenances, et j'ai promis d'aller la voir[2]. » En suite de quoi, il retira d'une épigramme sur les *Baisers* le nom de Dorat, sauf à le rétablir en temps et lieu, et il lui fit réparation à elle-même par un morceau très flatteur[3].

Cette bonté touchante, les occasions ne lui manquèrent pas d'en multiplier les preuves. Vouée aux gens de lettres, la durée même de sa carrière en mit beaucoup sur son chemin et son ingénuité de conviction la rendit complaisante à toutes les variétés de l'espèce. Mariée à quinze ans, en 1753,

1. « Depuis qu'elle n'a plus son génie familier, la plupart des vers qu'un reste d'habitude lui fait composer et publier n'ont plus le petit mot pour rire. » *Corr. secr.*, XII, 315, 316.

2. Lebrun, *Œuvres*. Warée, 1811, IV, 244.

3. *Ibid.*, III, 421.

à Claude de Beauharnais[1], un très respectable officier de marine que trente-cinq pleines années avaient le tort de séparer d'elle, elle ne fut pas longue à reconnaître que l'union conjugale n'était point son fait, et, retournant auprès de son père, François Mouchard, receveur-général des finances de Champagne, elle suivit délibérément sa propre fortune. A vingt-six ans, elle avait déjà donné à son salon de la rue Montmartre, proche l'église Saint-Joseph, une manière de célébrité, puisque Poinsinet la prit en 1764 pour héroïne de la spirituelle comédie du *Cercle*. C'est elle que les contemporains reconnurent sous les traits chargés de Mme Araminte, « tour à tour coquette et sensible, incertaine et bizarre, toujours le cœur vide, l'esprit jamais oisif, successivement éprise de la musique et des petits chiens, des magots et des mathématiques[2]. » On s'aperçoit, de reste, que le portrait est d'un satirique, non moins que la description des autres personnages, du colonel expert à faire de la tapisserie en qui on crut découvrir le marquis d'Entragues, du médecin dameret et bavard dont l'original était, croyait-on, le célèbre Lorry, et du poète interrompu dès le premier vers de sa tragédie, que l'on prit pour un sosie de Du Rosoy[3].

L'agréable badinage de Poinsinet doit, apparemment, rendre avec quelque fidélité le tour des conversations à la mode ; et il est fort possible que le dialogue à bâtons rompus autour de la table de jeu, que les romances du petit abbé et que le grand désespoir à propos d'un serin envolé ne nuisent point à la ressemblance de cet intérieur de jeune comtesse où sans doute la frivolité tenait bien sa place et où l'on n'était pas toujours d'humeur à entendre cinq actes

1. Dans les *Sacrifices de l'Amour*, elle se serait plu à dramatiser sa propre histoire : tel fut du moins le sentiment de lecteurs bien renseignés. On y voit une femme touchante et délaissée, un amant plein d'abnégation, un mari brutal qui fait enfermer l'une et tombe sur l'autre le fer à la main. C'eût été travestir bien audacieusement la réalité. Voir *Corr. litt.*, IX, 455. Ce roman a été attribué à Dorat. Desnoiresterres croit devoir le restituer à Mme de Beauharnais.

2. *Le Cercle ou la Soirée à la mode*, sc. I. Dans l'édition nouvelle qu'il en a donnée (Ollendorff, 1887), Auguste Vitu conteste la ressemblance. Mais comment faire prévaloir son sentiment sur le témoignage formel d'un contemporain ? *Mém. secr.*, XVI, 218.

3. *Mém. secr.*, XVI, 218. Desnoiresterres, *La Comédie satirique au XVIIIe siècle*, p. 157.

en vers. Mais il faut que Fanny de Beauharnais ait eu de quoi plaire aussi à des hôtes graves. L'abbé de Mably, dès lors, fréquentait chez elle, ainsi que Dusaulx et que Bitaubé, le futur traducteur d'Homère. Et pour ce qui est du « cœur toujours vide, » là, pour le coup, le trait est de toute fausseté. Dorat aurait pu s'en porter garant, lui qui trouva le chemin de ce cœur et en connut jusqu'à sa mort l'inaltérable dévouement. Cela avait commencé par des madrigaux et cela tourna aux soins les plus tendres. On est de compte à demi dans les ambitions et les soucis du poète. On écrit à Voltaire, le grand arbitre des candidatures à l'Académie, et on en reçoit force chatteries, sans plus. Dans les jours de prospérité, on souffle à Dorat des inspirations heureuses, on n'est point tout à fait irresponsable du succès de la *Feinte par amour*, applaudie en 1773. Quand la chance tourne, on s'ingénie pour regagner le public et relever de sa chute, en 1779, un *Pierre le Grand* irrémédiablement tombé. Et dans les jours d'amertume, de détresse et d'abandon, on choie et on console le poète accablé par la maladie et la banqueroute. Sans Fanny, il n'aurait su comment se procurer un bouillon[1]. Elle est d'une tendresse et d'une abnégation que rien ne rebute, pas même les nombreuses infidélités de l'ingrat, elle pousse l'une et l'autre envers lui jusqu'à partager la veillée de ses derniers instants avec Mlle Fannier qui lui avait dérobé une moitié de ce cœur.

La mort de Dorat met fin en avril 1780 à la première phase de la vie littéraire de Fanny, celle des gens gais et des petits poètes. Dans ce temps, elle a rassemblé chez elle et tenu sous le charme de ses attentions câlines Crébillon fils, Pezay, Collé, le chevalier de Bonnard, Colardeau, Cailhava, Cubières. « Je les ai, écrit ce dernier, entendus vous lire tour à tour leurs écrits ingénieux et les embellir en les corrigeant d'après vos critiques plus ingénieuses encore[2]. » Plus d'un cependant a disparu, à son tour, de ces conteurs et de ces rimeurs dont le chantre des *Baisers* avait composé la société de Fanny. Docile au pli contracté, elle fait chez elle d'autres promotions de lettrés. Ceux qu'elle recrute

1. *Mém. secr.*, xv, 145.
2. Desnoiresterres, *Le Chevalier Dorat*, p. 378.

agitent des pensées nouvelles et parlent une langue différente, qui n'est plus celle de la veille et qui, souvent, est déjà celle du lendemain. Le temps est loin de la rue Montmartre. Elle a perdu son père, et, dans cet hôtel de la rue de Tournon où nous la retrouvons, toujours enjouée, caressante et attentive, la matière des entretiens a changé avec la qualité des personnages.

Le trait d'union entre le passé et le présent est représenté alors par une de nos vieilles connaissances, un Méridional bavard et avisé, ce Michel de Cubières, venu jadis de son Bas-Languedoc pour être séminariste, désabusé de sa vocation, enrôlé par la grâce de ses vers badins dans la suite de Dorat, demeuré fidèle au logis et à l'hôtesse, auprès de laquelle il fut bientôt notoire qu'il remplaçait de toutes façons le défunt. Le mérite d'une constance qui dura jusqu'à la fin rachète du moins chez ce personnage de faible conscience le scandale de métamorphoses postérieures qui furent peu héroïques. En attendant qu'on le vît, avec l'enthousiasme de la peur, se coiffer du bonnet rouge, il faisait en ce temps une conversion littéraire dont tout le salon éprouva les effets. Nous savons déjà que l'ancien auteur du *Dramaturge* avait trouvé son chemin de Damas, et qu'à son tour, il avait prêché d'exemple et combattu de sa plume pour le théâtre moral. Ce n'est pas lui, certes, qui dut être un obstacle à l'admission de Mercier dans l'hôtel de la rue de Tournon.

Celui-ci y contracta, dès lors, je l'ai dit, les premiers liens d'un attachement étroit que le cours du temps, en dépit des vicissitudes sociales, devait reserrer toujours davantage. D'emblée, sa célébrité l'y poussait en belle place, et il compta très vite parmi les plus flatteusement accueillis. C'est en ces termes que Diderot, obligé de quitter Paris, le chargeait de l'excuser auprès de la comtesse : « Témoignez-lui mon regret... Parlez-lui littérature, philosophie, honneur, vertu, et quand elle vous aura écouté, elle sera bien dédommagée de ce que j'aurais pu lui dire[1]. » De son côté, au surplus, elle ne se tenait pas en reste d'empressement et de bons soins. Il arrivait au *dramaturge* de lui soumettre ses ouvrages ; à propos de l'un d'eux, il lui écrivait, par

1. *Œuvres complètes*, xx, 84.

exemple : « Voici une pièce que je vous prierais de lire, le troisième acte n'en vaut rien. Vous avez le génie des plans, une merveilleuse ressource dans l'invention, indiquez-moi ce que je pourrais faire pour cet acte-là. Ma pièce ne plaira pas à tout le monde, mais elle n'est pas dirigée contre la noblesse, au contraire, elle tend à séparer la fausse de la véritable. » A ce dernier trait, on croit deviner qu'il devait s'agir du *Gentilâtre*. Pour libre d'esprit qu'elle soit et rompue aux propos hardis, il y a de tels sujets où une Beauharnais, née Mouchard, entend qu'on la ménage. Mais elle ne devait certes pas lui reprocher d'y manquer. C'est de l'ami délicat, autant que de l'écrivain admiré, qu'elle voulut elle-même composer et faire imprimer l'éloge. Nous le savons par une lettre d'une autre amie de Mercier dont il a déjà été question, de l'institutrice, de l'exilée de Frankenthal qui se déclarait fort curieuse de connaître ce panégyrique. Il est regrettable que Mme de Beauharnais ne l'ait pas recueilli dans ses œuvres.

Un autre jour, elle fit même au philosophe la grâce de rimer en son honneur. Il revenait d'Allemagne ; l'occasion était belle de le fêter, d'oublier, dans la joie de ce retour, la grande querelle qui venait de s'élever entre la Couronne et les Parlements :

A tous leurs arrêts je préfère
De jolis vers ou des écrits,
En tous les temps, dignes de plaire,
Tels que le *Tableau de Paris*.
J'aime encor ces drames sublimes
Et ces touchantes fictions
Où des fougueuses passions
Vous sondez les profonds abîmes.
Raisonner n'est pas notre emploi :
On veut sentir quand on est femme
Et nous ne connaissons de loi
Que celle qu'on donne à notre âme.
Jouissez du rare pouvoir
Et de tous les droits du génie.

Cependant une fois de plus, en son absence, il avait connu l'injustice ; il fallait l'en venger, lui montrer que certain drame avait bien pu trouver l'ingrat public rebelle, mais non les amis de l'auteur.

Sans pleurer, je n'ai pu la voir,
Votre sensible *Nathalie* :
De *Zoé*, cette noble sœur
Plaira toujours malgré l'envie
Puisqu'elle est l'ouvrage du cœur.

Espérons qu'au même titre on voudra bien excuser le style de ce compliment et la naïve hyperbole qui le termine :

Dès que vous êtes de retour,
On se surpasse, on vit, on pense [1].

Chose curieuse à remarquer, la société qui se réunissait autour de Mme de Beauharnais était composée de telle sorte que, loin d'y garder la moindre apparence d'excentricité, Mercier y figura parmi les plus sages. On n'aura aucune peine à le croire si l'on considère qu'il y rencontrait familièrement le futur député du genre humain, Anarcharsis Clootz, et l'illuminé Cazotte. D'autres personnages y étaient reçus encore qui tinrent plus tard leur rôle dans la Révolution et qu'il devait retrouver pour collègues à la Convention, Boissy-d'Anglas, notamment, et Rabaud Saint-Étienne.

Dans ce monde dénué de timidité, il fallait de toute nécessité que l'on eût Restif. C'est Mercier qui se chargea de l'introduire, l'auteur des *Nuits de Paris* nous raconte lui-même dans quelles circonstances. Il traversait une crise de cœur fort douloureuse, chose assez peu rare dans sa vie. « Plongé dans un deuil éternel, je végétais, nous déclare-t-il....., lorsqu'un ami chaud et ardent employa tous les moyens pour ranimer mon courage abattu. Pourquoi ne le nommerais-je pas? C'est M. Mercier, auteur de tant d'ouvrages estimables. Un jour, il me dit : « Il faut que je vous présente à une femme du plus grand mérite. Sa société est bien composée. Vous irez les soirs où il y a peu de monde. » Je refusais. Insensé! Mais la véritable amitié est pressante. Je cédai..... Je ne tardai pas à voir combien cette femme céleste avait de mérite. Mon cœur s'ouvrit à l'amitié, l'amitié tempéra la douleur et la douleur devint mélancolie..... Que j'aime à l'entendre! Elle me retrace tout ce que j'ai vénéré dans son sexe. Je suis accoutumé aux femmes comme elle : c'est pourquoi je me trouve si bien, lorsque je suis de l'un

1. Les citations qui précèdent sont tirées des papiers de M. Duca.

de ses soupers où l'honnête liberté, l'esprit, la bonté des convives égalent leurs lumières[1]. »

L'engouement dont on se prit pour lui nous est un des témoignages les plus significatifs de ce que j'ai indiqué plus haut, de la faveur singulière et de l'accueil empressé qui lui étaient prodigués. Indépendante d'humeur et d'habitudes, c'était pourtant une femme de bonne compagnie et de mœurs élégantes que Fanny de Beauharnais. Or le nouveau venu faisait une étonnante figure au milieu de gens tant soit peu soucieux d'une tenue décente. Il se vantait en 1792 de porter un habit qui avait dix-neuf ans d'âge, et les nez délicats éprouvaient quelque malaise à son approche. Mais le prestige du génie qu'on lui accordait était le plus fort. Mme de Beauharnais ne s'en tient pas avec lui aux stricts devoirs d'une hospitalité courtoise, elle, encore moins fait-elle à sa seule curiosité les honneurs de l'étrange visiteur. C'est de prévenances tendres et de consolations délicates qu'elle le comble. Elle se penche sur le grand homme malheureux, le réchauffe, le protège et le réconforte.

« J'ai une céleste amie,... s'écrie Restif, je puis lui confier mes peines, et elle ne les entendra pas sans intérêt. Je ne suis pas un être isolé, abandonné. Quelqu'un s'intéresse à moi dans le monde, et c'est une femme, une femme du plus rare mérite. Mon imagination, lorsque je me promène encore le soir, se repose sur cette douce idée[2]. » Il lui mène sa fille Marion et la place sous la sauvegarde de cette amitié tutélaire. Il a ses entrées personnelles et ses jours réservés. Les réunions ordinaires chez la comtesse ont lieu les deux, douze et vingt-deux de chaque mois. Pour Restif, la porte est ouverte les vendredis, il vient faire en petit comité des lectures qui se prolongent parfois jusqu'à cinq et six heures du matin et n'ont pas toujours le privilège de tenir tous les auditeurs éveillés. Mais la maîtresse du logis est de foi plus solide et on peut présumer qu'elle tient bon. Elle a lu les *Contemporaines* avec dévotion, et, si les termes de son jugement, tel que Restif le rapporte, sont exacts, on peut encore

1. *Nuits de Paris*, XIV, 3259, 3260. Si on l'en croit, la présentation aurait été postérieure au 20 sept. 1788, mais ici l'erreur de date est manifeste. Il est déjà question des relations de Restif et de Mme de Beauharnais dans une lettre de Grimod de la Reynière du 20 juin 1787. *Le Drame de la Vie*, V, 1255.

2. *Nuits de Paris*, XIV, 3261.

y voir un curieux exemple de l'opinion qu'il avait inspirée de lui à ses contemporains : « Mon sentiment est que, si l'on aimait véritablement les bonnes mœurs, on en prescrirait la lecture dans toutes les conditions... Mon ami, peu d'écrivains sont aussi utiles que vous[1]. »

Un auteur ainsi traité ne demeure guère insensible. Le nom de la comtesse revient souvent dans la correspondance avec Domèvre, et Grimod, qui la connaît et l'aime, lui aussi, n'est pas moins prodigue de ses louanges. « Je révère Mme la comtesse de Beauharnais, écrit-il, et son suffrage m'est cher. Le plaisir de me savoir en tiers dans vos entretiens est presque le seul auquel mon cœur soit encore sensible... Je cesserai de maudire un monde où l'on trouve encore des êtres aussi bons, aussi indulgents, aussi remplis de grâces, d'esprit et d'aménité... Rien ne fait mieux votre éloge que les sentiments que vous avez su inspirer à une dame d'un aussi grand mérite... Vous pensez juste en regardant ses lettres comme un véritable trésor[2]. » Elle a tant de qualités qu'il lui pardonne d'être comtesse, mais ce qu'il ne parvient pas à lui passer, c'est de garder des liaisons avec le monde de la cour : « Les gens de lettres n'ont qu'à perdre avec eux, et mon opinion est qu'ils doivent les fuir autant qu'ils les méprisent. Vous me ferez un véritable plaisir de ne point parler de moi devant tous ces gens-là[3]. »

Sur cet article, Restif est moins intraitable que lui. Les hôtes de Fanny l'ont si bien conquis par leurs bons procédés qu'il se montre clément même à ceux qui ne tiennent point une plume. « On y voit des grands sans morgue, des étrangers qui font chérir et estimer leur patrie. Les entretiens de ceux-ci ne peuvent être que très profitables. Ils apprennent à connaître une nation très éloignée ou voisine. On les écoute, on compare et l'on connaît les hommes[4]. » Parmi ces hommes de haute condition qui ajoutaient ainsi à l'instruction du romancier, il y avait des Polonais illustres, un Stanislas Potocki, un jeune prince Czartoriski, qui avaient fort connu le monde et en rapportaient dans ce salon des histoires qu'ils contaient avec leur brillant esprit

1. *Nuits de Paris*, XIII, 2996.
2. *Le Drame de la Vie*, V, 1262, 1261.
3. *Ibid.*, V, 1267.
4. *N. de P.*, XIV, 3266.

et leur connaissance parfaite de notre langue; on y voyait aussi le jeune prince de Gonzague-Castiglione, philosophe et sensible, l'Anglais Robinson, le comte Arconati qui était allé jusqu'en Laponie, le marquis de Lagrange et Papillon de La Ferté, versés dans tous les menus secrets de la cour de Louis XV et de celle de Louis XVI, où ils avaient passé leur vie[1].

Tout ce monde menait un grand train de conversation, et Mercier n'était pas de ceux que l'on écoutait le moins volontiers. Il y a plaisir à se le représenter, tel que les *Mémoires de Fleury* le dépeignent, avec sa belle physionomie et son regard fin, parlant d'une voix large et pleine, trouvant dans la chaleur du discours des termes éloquents et d'une rare énergie. Car on remarquait chez lui cette particularité : « il parlait comme lorsqu'on écrit bien et il écrivait comme lorsqu'on parle mal. » Un léger défaut de prononciation ajoutait encore à l'originalité de son langage. Le côté droit de sa bouche était plus lent à se mouvoir que le gauche, et la lèvre inférieure avait une action plus rapide que la supérieure. « Quand il poussait le son, cet appareil commençait à bruire comme pour hennir, et lorsque la parole devenait distincte, on aurait dit qu'il avait mis entre ses dents la pratique des gens qui font parler Polichinelle. » Certaines voyelles contractaient une altération singulière, et lorsque Mercier s'écriait : « Je ne suis pas nourri à l'école des *versificators* », cette désinence, « ces cinq syllabes qu'il semblait prendre plaisir à broyer au passage, » décuplaient l'énergie de la déclaration[2].

Les *versificators*, à l'heure qu'il était, pourtant, obtenaient de lui quelque trêve. Le cours des événements faisait à la politique une part de plus en plus copieuse. Sur ce sujet particulièrement notre homme ne tarissait pas. C'est le trait distinctif que le *Drame de la Vie* nous a laissé de son allure. « Voilà notre gros Mercier qui *politiquise*[3]. »

Le temps le voulait ainsi et mettait de plus en plus toutes les préoccupations à l'unisson. C'était, dans ces années 1787 et 1788, chaque jour une grosse nouvelle pour échauffer

1. Desnoiresterres, *Le Chevalier Dorat*, p. 393. *Le Dr. de la Vie* v, 1194 et suiv.

2. *Mém. de Fleury*, I, 436, 437.

3. *Le Drame de la Vie*, v, 1168. Même trait, 1176.

l'enthousiasme et faire palpiter les cœurs ; Calonne et les notables, Brienne et ses édits, les Parlements en insurrection et les sévérités renouvelées de Maupeou qu'on leur appliquait sans trop d'espoir de succès. C'était l'agitation chronique et le bavardage insatiable des faiseurs de projets, durant ces jours où l'on ne s'abordait plus au jardin des Tuileries que pour discourir des réformes, commenter les brochures sur le désastre des finances publiques et tailler de la besogne aux futurs États-Généraux. « Du temps de Boileau, observe Mercier, ce furent des satires en vers qui couraient les rues, maintenant ce sont des satires en mémoires qui sont à la mode[1]. » On peut croire qu'il tenait sa partie dans les conciliabules toujours grossissants qui se tenaient sur les terrasses du jardin et en faisaient de plus en plus, suivant le mot du temps, une Chambre des Communes en plein air. Pierre par pierre, tout l'édifice de l'État y devenait l'objet d'une inspection minutieuse, où nul n'était en peine de trancher du connaisseur. Si l'on y déraisonna fréquemment, nous serions assez tentés de l'imaginer. Mercier pourtant se montre surtout « étonné de la justesse et de l'éloquence naturelle avec laquelle parlaient des petits hommes qu'on eût jugés, au vêtement, ainsi qu'à la figure, des hommes sans instruction et sans talent : on eût dit qu'ils avaient vieilli à la cour, tant ils parlaient bien des réformes qu'on devait y faire. » Son optimisme instinctif ne lui fait-il point un peu illusion ? On inclinerait à le croire quand on lit, non loin de là, que les affaires du temps, « malgré le déficit n'auront jamais des suites funestes... Pays singulier ! pays rare ! plus il y a de fermentation dans les têtes, plus on est près du calme[2]. » Sur quoi, ayant ainsi ravitaillé sa béate confiance, le clairvoyant prophète s'en allait discourir de plus belle chez Mme de Beauharnais, dans ce petit salon bleu et argent qui a été, selon le mot de Cubières, « l'œuf de l'Assemblée nationale[3] ».

1. *Entretiens des Tuileries*, p. 6. Voir les deux premiers *Entretiens*.
2. *Ibid.*, II, 9, 6.
3. Desnoiresterres, *Le Chevalier Dorat*, p. 388. Livrée alors, comme toute la France pensante, à la ferveur des plus beaux rêves, Fanny de Beauharnais était une instigatrice active de propagande et de concert. Une lettre du 14 avril 1788, adressée à Mercier par le comte de Sérent, au nom de la *Société patriotique et académique de Bretagne*,

VIII

Quels étaient cependant les principes de cette foi sereine? Voilà que la destinée prenait au mot le philosophe : elle le sommait de commettre, de mesurer avec les faits réels les idées si librement écloses d'une spéculation dont elles avaient jusque là partagé l'encourageante impunité. C'était donc le cas pour Mercier de rédiger lui aussi les cahiers propres de sa pensée, d'y consigner, sous forme d'arrêts motivés et de vœux précis, ses vues sur le passé et sur l'avenir. Ce double examen de sa conscience politique, nous l'avons, en effet. Parvenu aux confins de deux ères, le même homme qui a dressé l'inventaire de l'ancienne civilisation parisienne, s'est proposé de nous donner aussi ses conclusions sur l'histoire antérieure de son pays — dans les *Portraits des Rois de France* [1] ; — ses avis sur la manière de mieux faire à l'avenir — dans les *Notions claires sur les gouvernements* [2] —; et ce n'est assurément pas un effet de son intention si ces ouvrages font plus d'honneur à sa droiture qu'à son expérience, s'il est par dessus tout malaisé de convertir en formules positives des sentiments qui se ramènent en somme à ceci : ni haine du passé, ni défiance de l'avenir.

En dépit des déclamations passionnées dont l'*An 2440* regorge contre l'histoire, cette leçon permanente d'immoralité, ce honteux répertoire des crimes et des souffrances de l'humanité, l'histoire toutefois avait de bonne heure et sans cesse sollicité Mercier. On la voit, dans plusieurs drames, mise largement à contribution, notamment dans la *Destruction de la Ligue*, la *Mort de Louis XI* et le *Portrait de Philippe II*, que précèdent des compositions oratoires développées. Et c'est, à ce qu'il nous apprend lui-même, « quelques

nous apprend que notre philosophe y avait été admis sous les auspices de cette amie zélée, et au double titre de « vrai patriote » et d'« excellent écrivain ». *Papiers de M. Duca.*

1. 4 vol. in-8. Neuchâtel, 1783 ; reproduits et augmentés sous le nom d'*Histoire de France*, 6 vol. in-8. Paris, 1802.

2. 2 vol. in-8. Amsterdam, 1787, refondus avec d'autres morceaux dans les *Fragments de Politique et d'Histoire*, 3 vol. in-8. Paris, 1792.

jours après la mort de Louis XV [1] », qu'il s'était mis à ses *Portraits des Rois de France*. Cet ouvrage parut à Neuchâtel en 1783 : il ne comptait que quatre volumes et s'arrêtait à la régence d'Anne d'Autriche. Plus tard, il fut destiné à représenter, en prenant plus d'étendue, la part de la France dans un vaste recueil où Delisle de Sales avait projeté de rassembler en soixante volumes toute l'*Histoire des Hommes* [2]. Enfin, Mercier en donna, en 1802, sous le titre d'*Histoire de France*, une nouvelle édition qui atteignait six volumes et comprenait les XVIIe et XVIIIe siècles jusqu'à 1774.

Il y aurait quelque dureté à faire ici application d'une critique trop exacte : on sait où en étaient alors les méthodes historiques, et c'est uniquement sur l'état d'esprit de l'auteur que nous voulons demander des lumières au livre. Aussi ne nous étonnerons-nous pas de certains anachronismes assez naïfs dans l'interprétation des événements les plus reculés. Le juste sentiment des époques manquait encore, et Mercier nous prête un peu à sourire quand, parlant de Charlemagne, il célèbre « ces plaids majestueux où le suffrage libre des peuples donnait force de loi aux capitulaires [3]. » C'est vraiment reprendre les choses d'un peu haut pour attribuer une généalogie vénérable à des principes qui ne faisaient que naître, mais là était le faible du temps : on s'évertuait du meilleur cœur à interrompre par des arguments candides la prescription d'un prétendu libéralisme originel. Jusque dans le *Tableau de Paris*, ce souci avait hanté Mercier. Sous le titre d'*Assertions qui en valent bien d'autres*, on y voit, dès le premier chapitre du second volume, que les nautes parisiens, en qui Mercier salue avec orgueil ses aïeux, étaient membres d'une république indépendante et que leurs rapports avec certain chef de horde nommé Clovis ne furent rien de plus qu'une alliance bénévole. Il n'y a pas davantage de difficulté à traiter les *missi dominici* d' « inspecteurs citoyens », ou à proclamer que « les Croisades portèrent le coup mortel au parlement de la nation [4]. »

Ce qui n'est pas du temps, en revanche, c'est le généreux effort d'équité intelligente où nous le voyons persister en-

1. *Histoire de France*, 1802, V, 256.
2. *Journal Encycl.*, 1786, IV, 356.
3. *Portraits des Rois de France*, I, 352.
4. *Ibid.*, I, 261 ; II, 186.

vers les hommes et les institutions de jadis qui ont, semble-t-il, contrarié le plus son idéal. Comme contre-partie des complaisants travestissements à la moderne où il assujettit les âges lointains, on attendrait de furieuses invectives contre les agents et les œuvres de servitude. Rien de semblable : en fait de concession au ton du jour, c'est à peine si nous trouvons chez lui quelque banalité sentencieuse : « Apprenons à détester plus que jamais le fanatisme, etc.[1] », ou quelque niaiserie : « Il n'existe pas chez les princes de vertu entièrement pure[2]. » Et ce sera encore bien sans doute le fait d'un jugement aveuglé que d'appeler le XIIIe siècle une époque de barbarie[3]. Mais la part de la prévention défavorable est bien faible, si l'on considère combien son esprit de modération et de sympathie historique lui a fait négliger de faciles matières à imprécation.

Ce n'est pas assez de dire, comme on l'a vu déjà, qu'un goût et une pratique familière de curiosité rétrospective l'ont apprivoisé avec le Moyen Age et que ce nom ne risque point de lui donner des convulsions. Là-dessus il a plus que des faiblesses de rêveur et des complaisances de poète. A propos des souvenirs les plus redoutés, des institutions les plus décriées, on le trouve encore en humeur de comprendre et d'expliquer. Bien loin de traîner la féodalité aux gemonies, il en trace un portrait flatteur, il l'accommode à son instinct d'idylle poétique. La suite des temps l'a corrompue, mais ce n'était point dans le principe une si mauvaise chose. « Heureux les cultivateurs qui entouraient le château d'un homme sensible ! Il faut qu'il y en ait eu beaucoup plus qu'on n'imagine aujourd'hui[4] », ce qui ne laissera pas de paraître piquant si l'on songe qu'il s'agit ici du IXe siècle. En vingt endroits, il y revient et insiste, avec des arguments plus heureux. Il ne défend pas le gouvernement féodal pour le seul besoin de sa thèse, comme un rempart et un obstacle contre l'avènement de la monarchie absolue. Il entre dans le détail et motive ses éloges. Il a des paroles excellentes sur la chevalerie et les mœurs qu'elle a entretenues[5], sur les bienfaits éminents que le pays en a reçus

1. *Ibid*, I., 216.
2. II, 320.
3. II, 174.
4. I, 337.
5. II, 135, 136.

pendant la guerre de Cent ans[1]. Chose plus remarquable encore, il pousse l'indépendance d'esprit assez loin pour rendre bon compte des coutumes les plus réfractaires à notre raison : le duel judiciaire et le jugement de Dieu ont, eux-mêmes, eu leur utilité et rendu des services, à leur heure, en ce qu'ils ont eu de conforme à la conscience des contemporains[2]. Les Croisades, à la vérité, le trouvent intraitable[3] et ici peut-être était-il hors de son pouvoir de surmonter un préjugé décidément trop fort, mais en voilà toutefois assez pour le laver du soupçon de malveillance préconçue.

C'est aux lumières de la même sereine équité qu'il juge les rois : non seulement saint Louis[4], à qui, d'ailleurs, il a le mérite de ne point reprocher d'être un saint : non seulement Louis XII[5], que les philosophes avaient pris pour favori, non seulement Henri IV[6], dont il s'efforcerait plutôt de corriger et de rectifier la légende. Tout cela allait de soi, mais c'est pour tel autre, de moindres facultés, de vertu chétive, et assez inférieur à son rôle, au demeurant, pour Charles VII, par exemple, qu'il garde encore une exacte mesure de discernement[7]. Les époques du plus triste renom ne mettent pas son impartialité en défaut, et il ne prononce pas de condamnations en bloc. Au fort des factions du xve siècle, il observe que la division des provinces et la difficulté des communications circonscrivaient le mal. Une prospérité relative subsistait en dépit de la guerre. Tout n'était pas détresse dans ces jours troublés[8]. Il ne perd même pas le sang-froid à propos de Charles IX, d'odieuse mémoire. N'est-ce pas sous ce règne déshonoré qu'on vit paraître des ordonnances favorables à l'État, celles de L'Hospital? D'ailleurs, en ce temps, les denrées étaient peu coûteuses et la population florissante[9]. Il n'y a guère que Louis XI pour qui il soit tout à fait sans miséri-

1. III, 36.
2. I, 311.
3. II, 136.
4. II, 138.
5. III, 121.
6. IV, 67.
7. III, 28.
8. III, 31.
9. III, 277, 282.

corde[1] ; encore ne puis-je m'empêcher de croire qu'il y a ici un ressentiment de dramaturge. Il s'était tant échauffé l'imagination à dépeindre ce mauvais prince tout suffoqué d'angoisse aux pieds de l'ermite François de Paule! Dans sa précaution contre ses répugnances, Mercier ménage même les Jésuites, parce que ce corps est tombé depuis dans l'infortune, mais, d'ailleurs, il n'en pense pas moins[2].

A l'approche des temps où la monarchie va tout courber sous le poids de son sceptre, il redouble, en quelque sorte, d'empire sur ses antipathies : sans déguiser celle qu'il porte à Richelieu, il s'efforce de ne lui point refuser justice. « Redemandons au ciel, s'écrie-t-il, un pareil génie, mais dans un autre homme[3] ! » Malgré quelques rudesses pour l'avarice et l'astuce italiennes de Mazarin[4], il finit par se raviser en faveur de ce « Ministre de paix » et il loue dans ses actions « de justes mesures et peu d'écarts[5] ». Enfin s'il ne se sent pas capable de tarir sur le compte du Régent, « héros » et « philosophe »[6] si particulièrement cher aux libres esprits du siècle, il prend sur lui de rendre hommage à Louis XIV. Non toutefois sans quelque révolte et quelque grondement intérieur. Il est douteux, murmure en lui une voix sourde, qu'on dise toujours Louis le Grand. Mais une plus haute inspiration le dégage des pièges d'une foi étroite et c'est dans un noble élan de sentiment national qu'il s'incline devant « le roi le plus magnifique, le plus généreux et le plus illustre de son siècle[7] ».

C'est là, en somme, de l'histoire loyale. En dépit des défauts et des lacunes que l'on peut surtout imputer à l'infirmité d'une science naissante, un impérieux besoin de justice attentive et d'intelligence raisonnée recommande ce livre, le relève et l'éclaire. Et, pour sa récompense, Mercier en re-

1. III, 36.

2. IV, 43. Dans *Jezennemours*, on lui avait reproché, je le rappelle, trop d'acharnement contre des ennemis accablés.

3. IV, 269. Plus tard dans l'édition de 1802, l'admiration l'emporte, et il écrit : « On doit le regarder comme le plus grand homme d'État dont la France puisse encore se glorifier. Nul n'a possédé son génie. » *Hist. de France*, IV, 27.

4. *Portraits*, IV, 288.

5. *Hist. de France*, IV, 253.

6. *Ibid.*, V, 282.

7. *Ibid.*, IV, 352; V, 102.

tire d'avoir trouvé, par endroits, des accents d'une éloquence singulièrement pénétrante : témoin, ce passage sur les chances d'erreur que les meilleurs rois courent, même quand ils veulent, en personne, s'enquérir de la vérité, « car le front des villes, observe l'historien, prend je ne sais comment un aspect menteur à leur approche[1] ». De même encore lorsqu'il évoque le sanglant fantôme du fanatisme, repu de victimes par Philippe II et parcourant l'Europe, « la tête sous un camail, la torche à la main et les yeux ceints d'un bandeau[2] » ; ou lorsqu'il trace cette vivante image des diversions tardives tentées sur le cauchemar chronique de Louis XI aux prises avec la peur de la mort : « Rongé par l'ennui autant que par la maladie, on rassemble pour l'amuser les bergers et les bergères du Poitou qui chantent et dansent au son des instruments ; ce qui formait un étrange contraste avec les gibets, les carcans, les prisons, les moines, les ermites, les religieuses qui levaient les yeux au ciel et récitaient des prières, et les satellites armés qui rôdaient autour de cette formidable enceinte[3]. » Je ne sais si c'est trop s'abuser que de reconnaître dans ces lueurs soudaines sur le passé quelque chose de l'éclair divinateur qui illuminera un Michelet.

S'être ainsi soustrait généralement aux tentations de l'esprit de parti, le mérite n'en est jamais mince pour un historien ; il l'est moins que jamais si cet historien a vécu sous le règne de Louis XVI. Mais qui ne voit que l'éloge justement obtenu par Mercier à ce titre est juste l'opposé de la confession que nous cherchions à surprendre dans son livre? Cette récapitulation de l'ancien régime dont les minutes sont dès lors comptées, que nous révèle-t-elle en somme des sentiments de l'auteur? Rien de plus que les tendances générales d'une philosophie de progrès, humaine et libre. Nous y apprendrions, si nous ne le savions de reste, que Mercier n'est point un rétrograde, qu'il a le cœur et la pensée dirigés vers le lendemain, non vers la veille. Mais ici pourtant, et vu l'imminence, vu la solennité de l'heure, il s'agissait d'autre chose. Nous attendions, si

1. *Portraits*, I, 230.

2. *Portrait de Philippe II*, 1785, précis historique, p. XLIV, reproduit dans l'*Hist. de France*, 1802, IV, 38.

3. *Portraits*, III, 73.

l'on ose s'exprimer ainsi, quelque chose comme un compte de liquidation de la vieille société française, comme un bilan méthodique dressé par actif et passif, comme un départ raisonné entre le solide et le caduc, bref et par voie de conséquence, des données sur le mode de reconstitution qu'il propose. A défaut de ses écrits historiques, les ouvrages politiques de Mercier nous en diront-ils plus long?

IX

On serait tout d'abord tenté de le croire. Nous tenons de lui-même que quand il écrivait les *Portraits des Rois de France* une foule d'idées lui vinrent sur les matières politiques[1]. Il en fit l'objet de ses *Notions claires sur les Gouvernements* qui virent le jour en 1787. Sans aller plus loin, quelques lignes de la préface accusent les préoccupations que nous savons familières à Mercier : « Me sera-t-il permis de dire que j'ai éprouvé dans la composition de cet ouvrage un charme presque continu et qui me faisait sentir combien il est doux d'écrire pour faire disparaître les oppressions de dessus la terre, pour lier les bras aux oppresseurs de toute espèce, pour leur démontrer que le pouvoir de nuire est exécrable ; enfin, pour leur en ôter même la volonté, en leur exposant les avantages qui accompagneront les attributs de la dignité humaine, quand elle brillera politiquement sur la scène du monde? Car ce n'est qu'en diminuant sans cesse les maux de l'humanité dans le cercle qu'il habite que tout homme pourra se dire heureux[2]. »

Voilà qui est, à coup sûr, bien intentionné plutôt que lumineux. On voit encore, dans le même morceau et dans l'avant-propos qui lui fait suite, que la science des droits de l'homme avance tous les jours, qu'elle est la plus haute et la plus belle de toutes, que la morale et la politique l'emportent fort en dignité sur l'histoire, qu'un corps de lois parfaites serait le chef-d'œuvre du genre humain et que, ce chef-d'œuvre, il y aurait un moyen de l'accomplir si tant de grands esprits n'avaient perdu leur temps aux beaux-arts.

1. Préface des *Notions claires sur les gouvernements*, t. I, p. 1.
2. Préface des *Notions claires*, XIII, XIV.

Quant aux voies d'exécution, il y est dit que l'opinion publique, dont l'empire va croissant tous les jours, est pourtant fort sujette à errer. Les têtes s'égarent et tombent dans les extrêmes, passent d'un préjugé à un autre. C'est la marque de l'esprit du siècle : il triomphe trop superbement du passé. L'esprit de nouveauté a besoin de critique et de modération. S'il se montre trop peu réfléchi, trop enclin à détruire, la faute en est à l'abus du raisonnement. On eût mieux fait de s'en rapporter de préférence au sentiment qui éclaire davantage. « C'est la vertu qui connaît rapidement et par instinct ce qui doit tourner au profit général[1]. » Ainsi l'homme d'Etat vertueux, plutôt que le politique habile, saura prendre le vent du siècle.

Ceci posé, et en dépit des courtisans du passé, il y a déjà grand progrès dans la marche au bonheur et il y en aura encore. Tout se perfectionne peu à peu. La théorie devance et annonce la pratique[2]. On aperçoit fort bien ici et une fois de plus ce curieux mélange d'enthousiasme et de circonspection dont Mercier nous a déjà donné tant d'exemples. Mais puisqu'il nous promet précisément de le convertir en « notions claires », va-t-il peut-être nous énoncer ici son programme personnel de révolution? Ou, du moins, réussirons-nous à dégager quelque chose de semblable de pages où ne manque ni l'ingénieux, ni le solide, ni l'éloquent, mais où l'auteur, selon une trop constante habitude, a négligé l'ordre logique?

Avant d'examiner comment il convient d'améliorer l'institution sociale, il faut, au préalable, avoir un avis sur cette institution sociale en soi. Est-il bon, est-il mauvais à l'homme de vivre en société? Là-dessus Mercier, nous en avons déjà eu maint témoignage, professe une conviction arrêtée. La société et la civilisation sont choses bonnes et conformes aux fins de la nature. On peut regarder cette idée première comme l'assise même de sa foi. En désespoir de rien concéder sur ce point aux doctrines de Rousseau, il prend, pour ne se point trop séparer d'un maître si cher, le parti singulier de le tirer à lui, il fait argument contre le philosophe d'entretiens particuliers où celui-ci rabattait de la roideur de ses principes publiés; il voudrait se persuader à

1. *Notions claires*, avant-propos, XXI.
2. *Ibid.*, préface et avant-propos *passim*.

lui-même comme aux autres que si Rousseau en a tant voulu à la société policée, « c'est qu'il désirait vivement que celle-ci le fût encore davantage », puis enfin, sentant malgré tout la témérité du paradoxe, il se résigne, de guerre lasse, à donner franchement tort à l'écrivain qui a conclu « que l'homme serait plus heureux dans l'état de nature[1] ».

Cette antinomie prétendue entre l'état de nature et l'état de société ne lui en impose point à lui. « On prête à l'homme primitif ou trop ou trop peu. Tantôt on confond la vie errante des premiers hommes avec celle des brutes, tantôt on accorde aux sauvages une foule de sentiments qui ne naissent que de la société. » Si on les considère tels qu'ils sont, l'exemple des sauvages ne vaut rien. « Ils ont perdu les sentiments de la nature, ils ont rétrogradé parce qu'ils n'ont pas su avancer dans la civilisation. » Chez eux « l'homme est absolument opposé à la nature, car il est féroce ou stupide; ses mœurs sont celles d'une bête féroce qui ignore l'usage de la vie et qui la dévoue tout entière à s'enivrer, dormir, massacrer son semblable et digérer son ennemi. L'homme n'est donc jamais si près de la nature que lorsque, s'éloignant de cette affreuse dégradation, il est soumis à des lois, qu'il jouit des arts et des sciences et que, rejetant un instinct farouche, il s'abandonne à son intelligence et à son industrie[2]. »

Ceci n'est point un acte de foi, une assertion gratuite. N'en déplaise aux amateurs de sophismes, prétendre que le tout de l'homme se réduit à « sauter, à courir, à s'ébattre, à lancer une pierre, à grimper sur un arbre,... à satisfaire ses besoins pour aller ensuite, sans aucun souci, dormir au pied d'un arbre, comme ferait un chien ou un porc[3] », ce n'est rien de plus qu'un jeu d'esprit. La preuve que l'homme n'était pas fait pour cet état, c'est qu'il ne s'y est pas tenu, et, comme le mouvement se démontre de lui-même, le fait que l'homme s'est acheminé par la société à la moralité, à la science et à la religion prouve que la société, avec ses diverses conséquences, rentrait dans le plan de sa nature.

Loin de rien concéder à l'esprit de négation et de déni-

1. *De J.-J. R.*, I, 10, 18, 20.

2. *Notions claires*, II, 258, 264, 267. Cf. la conclusion de l'*Homme sauvage* au chapitre premier.

3. *Ibid.*, I, 31.

grement, Mercier se sent tout soulevé d'une noble émotion à la pensée des premiers efforts, des premiers labeurs par lesquels l'enfance de l'humanité a préludé à ses conquêtes. C'est d'un cœur reconnaissant qu'il glorifie les sciences et les arts libérateurs[1]. La culture du sol, le travail ont valu à l'homme de connaître la sécurité et la douceur des mœurs[2], et telle est sa juste intuition de la vocation humaine qu'il en admet et comprend les conditions et les suites nécessaires, les inconvénients sur lesquels il est trop facile aux rhéteurs de se donner carrière.

L'inégalité est naturelle ; « elle est née avec la liberté, puisqu'elle est l'inévitable résultat du bien et du mal, du vice et de la vertu, de la paresse et du travail, et il serait impossible que jamais une grande société existât sans cette précieuse inégalité... ; elle est une chose si essentielle au bonheur de la société que si elle n'existait pas, il faudrait la créer politiquement[4]. » C'est affaire à Helvétius[3] de soutenir que les hommes naissent égaux en génie. Tous les faits protestent. La société ne vit que d'émulation, c'est-à-dire d'inégalité. Pour les abus et les maux qui en résultent, comme il est trop évident, c'est encore la civilisation qui en fournit le remède. Qu'on laisse les choses à elles-mêmes. Mercier, en son âme et conscience, croit qu'il n'en sortira finalement que du bien. « Qu'on augmente le mouvement de circulation, qu'on laisse au commerce le soin de ramener l'ordre le plus naturel, il le fera » ; par l'abolition des contraintes, « chacun ayant son industrie en toute propriété se dégagera bientôt du poids trop lourd des classes supérieures, il obtiendra les jouissances que comporte son rang, il sera libre parmi l'inégalité des conditions, il n'aura rien à envier aux autres[5]. »

Même raisonnement pour le luxe. « Où est la ligne de démarcation qui sépare le mauvais du bon ? » Sans doute, si la civilisation est chère à Mercier, c'est dans la mesure où elle perfectionne l'homme, non dans celle où elle assouvit les besoins factices qu'elle a créés. Mais c'est là un mal à

1. *Ibid.*, 29.
2. II, 294.
3. II, 283.
4. *B. de N.*, II, 161.
5. *Ibid.*, II, 357.

supporter, s'il est indissolublement attaché à un plus grand bien. « Je craindrais presque également aujourd'hui, déclare-t-il, d'abolir le luxe et de lui donner une plus grande extension. » Les siècles qui ne l'ont pas connu ont été grossiers et malheureux. S'il est une suite nécessaire de la propriété, si les montres guillochées sont intimement liées aux productions comestibles, tolérons les bijoux afin d'avoir des bestiaux. » Le luxe est un utile aiguillon d'activité. Il faut laisser faire. D'ailleurs, il existe contre lui bien des correctifs; et puis les maux dont on le charge ont tant d'autres causes! ils proviennent de mauvaises institutions. Le luxe est partout, quelle que soit la forme des États. Enfin tout se compense : c'est dans les temps de jouissance qu'on acquiert les lumières nécessaires à une bonne législation. Les peuples pauvres et vertueux ont des cœurs droits, mais des idées bornées. Ils ne savent pas « tracer le plan de la félicité nationale[1] ». Ce n'est pas, néanmoins, que l'extrême disproportion des fortunes ne lui suggère quelques réserves. Nous en avons, dans le *Tableau de Paris*, rencontré déjà quelques-unes; mais, conçues dans un éclat d'indignation, elles se laissaient, on l'a vu, assez promptement amender ou restreindre. Ici le sage instinct des atténuations nécessaires subsiste seul. Il est d'avis que la loi doit tendre à réfréner la cupidité, et, par exemple, quelques reprises exercées sur les traitants ne lui déplairaient point. Pourtant il compte principalement sur la force des choses; les richesses mal acquises se dissipent d'elles-mêmes[2]. Surtout, il repousse bien loin toute idée d'un partage égal des terres. Cela ne durerait pas un an. Le droit de propriété est inviolable; l'intérêt même du pauvre veut avant tout qu'on le lui garantisse[3].

L'état de civilisation est tellement inhérent aux vues de Mercier sur l'homme qu'il en accepte en bloc tous les développements et tous les effets. Il ne renie rien, il ne ré-

1. *Notions claires*, II, 190, 200 *passim*.

2. II, 306.

3. *Fr. de pol. et d'hist.*, II, 265. Dans tout ce qui précède et qui va suivre, bien des idées se rencontrent que d'autres écrits de Mercier nous ont déjà rendues trop familières. Je m'excuse de répétitions inévitables, mais il fallait, comme il l'a fait lui-même, les présenter dans toute leur liaison et leur étendue.

pudie rien de l'œuvre acquise, du patrimoine accumulé. Il n'entend nullement procéder par retranchement ou recul. Le mieux sortira d'une multiplication, d'un redoublement des résultats déjà obtenus. Ce n'est pas lui qui cède à l'illusion des petits groupes humains, des communautés restreintes opposées aux nations modernes trop vastes. Il tient pour les grands États, meilleurs producteurs de forces bienfaisantes, meilleurs agents de prospérité et de bien-être, d'union et d'ordre[1]. De même aussi il n'isole, ni ne ramène sur elle-même l'activité intéressée de l'homme. Il ne met point l'individu en travers de la société, stipulant pour lui et contre elle. Mais c'est au contraire à l'action commune, à l'adhésion consentie, à l'acte éclatant de solidarité humaine qu'il convie chaque individu. Dans sa sollicitude pour l'œuvre collective, il entend que tous y concourent, et non qu'ils s'en disputent les débris.

Ce vif sentiment de respect et de reconnaissance pour le travail des siècles se fait jour de façon significative dans un morceau où l'on va voir comment il apostrophe, non pas celui qui oserait attenter à la civilisation, mais celui qui serait seulement coupable de s'en trop peu soucier. » Eh! l'ingrat, s'il n'est pas totalement endurci, qu'il ouvre les yeux et qu'il voie autour de lui! On a songé bien avant sa naissance qu'il viendrait sur la terre, on lui a préparé des jouissances dont il n'est pas digne. Ces maisons bâties, ces rues alignées, ces chemins, ces arbres antiques et chevelus, ces arts consolateurs, ces vaisseaux qui courent les mers, ces agriculteurs qui ont défriché la terre, ces lois sages de police qui fondent la tranquilité, tout cela porte l'empreinte d'un génie bienfaisant qui a étendu ses vues dans l'avenir, qui ne s'est point borné à des commodités passagères, qui a embrassé dans une prévoyance généreuse les êtres qui dormaient encore dans la nuit du néant; et lorsqu'avançant dans l'âge et participant à des siècles de travaux accumulés et de combinaisons infinies, il jouira des agréments de la société perfectionnée, le lâche se croira quitte envers elle, en se déclarant un personnage isolé! Il rapporterait tout à soi sans honte et sans pudeur[2]! »

La société étant ainsi justifiée dans son principe, dans ses

1. *Not. cl.*, I, 35 et suiv.
2. II, 418, 419.

œuvres et dans ses fins, la première chose à en étudier, c'est sa loi de formation. Du moment qu'elle n'est ni arbitraire, ni fortuite, mais naturelle, c'est la nature qui nous révélera cette loi, c'est la nature qui nous dira à quelles conditions la société demeure d'accord avec sa propre raison d'être, partant légitime, et qui nous fournira une règle de jugement à cet égard. Mercier, nous ne l'ignorons pas, repousse bien loin, comme un affront à sa foi, le fameux axiome de Hobbes que l'état de l'homme primitif est l'état de guerre. Selon lui, l'homme primitif, d'emblée et tout d'abord, tend à l'union, dont sa subsistance et sa défense lui font un besoin impérieux. Des groupes particuliers se forment, se rapprochent et composent une société : autrement dit, les hommes ainsi rassemblés contractent entre eux des engagements, des obligations réciproques, des liens de subordination et de responsabilité. Voilà l'embryon de la loi et de l'autorité, fondées, l'une et l'autre, sur le consentement mutuel et strictement mesurées à l'intérêt commun. Le droit civil naît donc immédiatement du droit naturel : il en est une application, une conséquence ; il ne saurait y contredire, s'y opposer ni le violer. Soucieux de pourvoir ensemble à leur indépendance et à leur sauvegarde, les membres de la communauté originelle ne traitent ensemble, ne désignent de chefs et n'acceptent de règles que pour leur propre avantage, et il n'y a dans l'expression de la volonté générale rien de plus que les volontés particulières. D'où il suit que, par définition même, le pacte initial exclut le despotisme, la servitude, la notion exorbitante du royaume considéré comme le patrimoine d'un homme, et autres énormités dont le travail des temps a si bien obscurci nos idées qu'il faut un effort pour revenir à la vérité des choses. C'est par des Champs de Mars et de Mai que commencent les sociétés humaines [1].

De telles prémisses, croirait-on, sont là pour le service d'une thèse préconçue ; elles semblent devoir entraîner des conséquences fatales, tout à la louange d'un système préféré ; et, à vrai dire, le *Contrat social* n'en a pas d'autres. Mais c'est ici le lieu d'admirer la faculté de floraison variée dont les mêmes idées sont susceptibles, selon les cerveaux qui les nourrissent. Mercier aura beau se réclamer avec fracas du *Contrat social*, en invoquer le texte comme la Bible et la

1. I, 25, 26, 68-66 *passim*.

Charte de la Révolution, les principes mêmes qu'il y emprunte le conduisent, quand il s'abandonne, comme ici, à la pente de sa propre pensée, dans la voie d'un empirisme explicatif tout renouvelé de Montesquieu. Conformité primordiale du droit civil au droit naturel, voilà le dogme indispensable. Quant aux méthodes d'application, il admet la latitude la plus indéfinie.

L'art de gouverner ne procède pas autrement que les autres arts. La nature fournit les premiers indices, l'esprit suit à tâtons, sans raisonnements ni formules. Vient une tête pensante qui y voit plus clair, comprend, combine et rédige : c'est la naissance de la première théorie politique. Ainsi agirent les législateurs dont les cités antiques se sont fait gloire[1]. En cela, les temps et les lieux furent les grands inspirateurs, les climats aussi eurent leur influence, encore que Montesquieu l'ait surfaite, mais, par dessus tout, c'est la nature du peuple et celle du sol qui l'emportent. Les gens qui ont peu de besoins et mènent une vie rustique ont des lois simples. Vivent-ils resserrés dans des villes, les lois se multiplient et changent souvent. En se perfectionnant, un peuple sent que les anciennes ne lui suffisent plus; il lui en faut d'autres qui germent de son propre sein et ne sauraient être importées du dehors. Une législation étrangère donnée à un peuple n'a pas le pouvoir d'en changer les mœurs : il faut qu'elle s'y accommode, surtout si la nation, déjà vieille, est en possession d'anciennes coutumes. Il est déraisonnable de proposer pour exemple aux États modernes les constitutions antiques, comme s'il y avait quelque ressemblance entre Lacédémone et Paris. Les idées ont subi d'irrémédiables changements. Un principe des anciens législateurs était l'amour de la pauvreté. Commerce et richesse sont l'âme des sociétés modernes. Un livre comme celui de M. Necker *sur les Finances de la France* aurait bien étonné Lycurgue[2]. C'est faute d'avoir compris ces diversités fatales que l'ignorance de nations barbares et guerrières leur a fait adopter aveuglément les lois romaines, admirables en soi, mais qui ne leur convenaient point. De là des absurdités et des contradictions, de là, par exemple, le fatras de notre jurisprudence inextri-

1. I, 47.
2. I, 101-108 *passim*.

cable. « Ces nations s'étaient réfugiées dans un code étranger, comme dans les temps de calamité on se réfugie pêle-mêle dans un temple abandonné. Bientôt les autels servent à d'autres usages[1]. » Conclusion : « La politique est versatile par sa nature et doit varier comme les calendriers[2]. »

Voilà un jugement de fait auquel on ne peut refuser ni la clairvoyance, ni l'impartialité. Mais, entre tant de formes changeantes du Protée politique, avons-nous, du moins, quelque raison de fixer notre choix ou seulement d'indiquer une préférence? Pas même : c'est ici surtout que l'éclectisme de Mercier redouble d'énergie à ne pas prononcer. Il y a comme un accent de triomphe dans cette répudiation de tout parti : « Les principes généraux sont nuls en politique et d'une évidente fausseté... En fait de gouvernement, il y a des théories sans nombre et qui sont toutes bonnes sur le papier... Qu'ont gagné les hommes à vivre sous vos lois? Voilà l'interrogation que je ferai à tout gouvernement. Quelque nom qu'il porte, si les sujets me crient : Nous ne sommes pas mécontents! je bénirai jusqu'au despotisme[3]. »

Dirons-nous ici que Mercier ait expressément contredit à sa pensée première? Non : à le bien entendre, il constate seulement que bien des choses ne se justifiaient point en droit qui se justifient en fait. Exemples et applications sont multipliés pour appuyer ces maximes. C'est vouloir être dupe des noms que de juger des gouvernements par celui qu'ils portent : monarchie, aristocratie ou république. Pris strictement selon leur définition, ils sont de purs êtres de raison : les passions des hommes ont vite fait de changer les choses en dépit des mots. Dans le fait, l'Anglais et le Suédois, qui ont des rois, sont pourtant libres; les Hollandais le sont sous leur stathouder. En Allemagne, dans cette confusion d'États et de princes, il y a une foule de lois protectrices. En dépit du sens restreint que l'on attache à l'idée de gouvernement aristocratique, c'est pourtant une vérité que l'Allemagne, la France, la Pologne souffrent d'une foule d'institutions aristocratiques, tandis que Berne, aristocratique par essence, est douce au peuple. La démocratie, selon l'esprit de son institution, où la trouve-t-on? Pour

1. II, 229.
2. I, 48.
3. I, 89, 92.

peu qu'il y ait inégalité de richesse, on aperçoit un abîme entre la théorie et la pratique. Ne l'a-t-on pas vue à l'œuvre à Genève[1] ? On prétend que la Suisse est libre, mais en réalité elle subit le joug d'une foule de petits sénats auxquels Mercier déclare préférer le « despote du Maroc[2]. » Il est vrai, d'ailleurs, qu'on y voit aussi tous les genres d'excès auxquels donne lieu le règne de la multitude. Les assemblées populaires nombreuses ne font rien. Elles sont le jouet des passions, elles tombent à la merci des intrigants, elles opinent sur ce qu'elles ignorent.

« Quand un corps entier se charge de juger ce qui appartient à une lente réflexion, les esprits s'échauffent et le véritable point de vue échappe[3]. » Dans ces lignes prophétiques, il semble qualifier d'avance le régime des clubs. En vérité, il n'a guère d'engouement pour les mœurs politiques de ce pays où il a vécu, ni de prévention en faveur de la démocratie, l'*An 2440* nous l'avait appris déjà : il la proclame « le pire des gouvernements[4] ». On n'en a jamais vu qu'une d'éclairée, et ce miracle de l'histoire était Athènes[5]. Par contre, Venise a beau vivre sous l'autorité la plus pesante, ce sont les lois qui règnent, et elle offre « un des plus beaux gouvernements dont puisse s'honorer le genre humain[6] ». Il n'est pas jusqu'à la théocratie à qui ne profite en quelque mesure ce complet détachement des préjugés. Sans doute, elle est despotique par nature, puisqu'elle s'arroge la même infaillibilité dans le civil que dans le spirituel, mais elle n'est pas contraire à l'égalité des citoyens, c'est un gouvernement paternel qui a du bon, et il faut avouer que les Jésuites ont fait quelque bien au Paraguay. Seulement, elle a l'inconvénient de n'être pas solide : plus que toute autre forme d'autorité, elle est sujette à se voir renverser par une révolution d'opinion[7].

1. I, 111, 114.
2. *Fr. de pol. et d'hist.*, III, 55.
3. *Notions claires*, II, 182, 183.
4. *Ibid.*, I, 337. Il est assez curieux de noter qu'en reproduisant ce passage en 1792 dans ses *Fragments de politique et d'histoire*, il a soin de le corriger ainsi : La démocratie *pure* est le pire des gouvernements. *Fr. de pol. et d'hist.*, III, 164.
5. *Notions claires*, II, 28.
6. *Ibid.* II, 36. De même ailleurs, il juge ce gouvernement « l'un des moins imparfaits qui soient aujourd'hui sur la terre ». *Portraits des Rois de France*, III, 94.
7. *Not. cl.*, II, 214, 215.

Il est impossible de tenir la balance plus égale : c'est qu'à y regarder de près, tous les gouvernements sont mixtes, tous participent plus ou moins les uns des autres, tous ont leur alternative de grandeur ou de faiblesse, de bonheur ou de ruine. Les meilleurs vivent dans un état où le bien l'emporte sur le mal, et c'est ce qui les fait subsister. De même, en effet, que la démocratie est sujette à verser dans l'oligarchie, et celle-ci dans la tyrannie, de même aussi nous voyons de toute évidence que la monarchie ne réside point en fait dans la volonté d'un seul homme. Il y a une foule de traditions, de mœurs et d'opinions, avec lesquelles on est tenu de compter. C'est la religion qui gouverne la Perse et la Turquie; c'est le respect des ancêtres qui régit la Chine. Voilà l'essence de leur statut : ce que le bon plaisir du souverain y ajoute est peu de chose. En définitive, c'est toujours la nation qui est l'arbitre de son sort : faible et ignorante, elle est mal administrée; courageuse et éclairée, les maux disparaissent. On demande à un homme liberté et bonheur, mais ce sont là des biens qu'on se procure à soi-même. Si Caligula a ensanglanté le pouvoir suprême, c'est que les Romains méritaient d'être traités ainsi. On a les maîtres dont on est digne. Le gouvernement est ce que les gouvernés le font. Constituez-le comme vous voudrez : il ne restera pas un demi-siècle pareil à lui-même. Il y a une fluctuation perpétuelle. Les idées du plus grand nombre finissent toujours par l'emporter : elles se propagent, pénètrent dans les lois, préparent les révolutions. En vain l'autorité paraît immuable sur son trône : telles nouveautés qui naguère révoltaient le plus, se voient accueillies avec transport. Sous ce point de vue, en vérité, la forme de la constitution importe peu : selon la nature de l'esprit qui domine, on est amené à faire l'apologie de la monarchie pure, comme on fait la satire de la république, en temps de guerre civile. Tempérée par la toute-puissance des mœurs, que devient à tout prendre l'autorité dite absolue? Une simple décoration de théâtre à l'abri de laquelle la civilisation fleurit et prospère[1].

On se rappelle là-dessus les pages judicieuses que Mercier consacrait déjà dans le *Tableau de Paris* à la monarchie française, si compatible, de fait et quel qu'en fût l'appareil,

1. I, 128-136; voir aussi I, 189-196.

avec la culture de la pensée et la douceur de la vie. Il y revient ici avec une nouvelle force, montrant combien, en réalité, le génie français partage la couronne avec les rois [1]. Chez lui, on le voit, la liberté d'esprit [2] est telle que ses sentiments philosophiques non seulement ne le préviennent point contre la monarchie, mais lui inspirent plutôt pour elle une certaine faveur. Ne la jugeant, de soi, ni plus ni moins accommodable que tout autre système politique à la justice, à la liberté et au bonheur des hommes, il est bien à son aise pour faire acception de l'état de choses existant et même pour céder, en ce qui le concerne, à son penchant personnel. S'il déclare, dès lors, qu'il faut un chef aux États très vastes, cette remarque ne gêne aucun de ses principes, n'a égard qu'à des considérations particulières, qu'à des convenances locales et lui permet de conclure : « Le chef-d'œuvre de la politique, c'est d'avoir un roi et de le faire servir à la liberté nationale... La véritable liberté repose sur le gouvernement monarchique tempéré, de manière à s'assurer de la sûreté particulière de chaque individu [3]. » Une conséquence un peu inattendue de cette opinion est que les États-Unis feraient bien de se donner un roi : ils en seraient mieux gouvernés, sans jamais courir le danger du despotisme, vu l'étendue de leur territoire [4].

Bien entendu, cette indifférente approbation, cet égal crédit que Mercier accorde à toutes les formes de gouvernements suppose que chacune d'elles soit l'exécutrice fidèle de la volonté publique. Ce qu'il n'admet pas, c'est que l'autorité se distingue de la nation, oppose intérêt à intérêt et se mette en travers des changements nécessaires. L'homme étant né libre et la première société ayant pour origine un contrat volontaire, ce contrat n'oblige que ceux qui l'ont souscrit. Chaque génération naît en possession de ses titres de liberté et a le droit de revenir sur le pacte antérieur. Et pourtant les nations restent passivement asservies à des

1. I, 147.

2. Je dirais volontiers : le scepticisme réfléchi, s'il n'y avait dans ce mot de scepticisme, tel que l'usage l'a fait, un désaccord trop flagrant avec l'enthousiasme passionné qui est toute la foi et toute l'âme de Mercier.

3. I, 295, 297.

4. II, 291. Est-il besoin de noter que ce passage a été soigneusement omis dans les *Fragments de politique et d'histoire* publiés en 1792 ?

lois écrites à la pointe de l'épée, en d'autres siècles, par les Burgondes ou les Wisigoths. Ce sont là d'intolérables préjugés qui font obstacle à la raison. Tout change sur cette terre : il ne faut donc pas redouter les transformations, il faut tenir compte de l'instabilité naturelle à l'homme et aux choses créées. Il n'y a pas de dogme politique qui tienne là-contre. Quand l'utilité publique l'exige, il est juste que les principes fondamentaux d'une société soient remis en question. Et même Mercier estime qu'une refonte générale, dans les temps de crise, vaut mieux que des modifications partielles. Rigoureusement parlant, il devrait y avoir, à chaque génération nouvelle, c'est-à-dire tous les trente ans, une assemblée générale pour reprendre de fond en comble l'examen de la constitution[1].

Ce n'est pas, d'ailleurs, qu'il veuille encourager les innovations téméraires. Le passé a du bon qu'on aurait tort de n'en point garder, mais on serait malavisé de ne point prendre avec lui la liberté d'y retrancher, d'y corriger, d'y ajouter[2]. Mercier s'élève seulement contre la superstition qui craint de porter la main sur les vieux textes. Au reste, ce droit qu'il revendique, il entend qu'on l'exerce avec force précautions. C'est ainsi qu'il ne se laisse point éblouir par les théories qui séduisent sur le papier. Un système ne vaut que par l'épreuve de la pratique. Que l'on se garde des vains prestiges ! Tel réformateur de génie nous expose à nous laisser fasciner et entraîner, et c'est alors affaire à ceux qui gouvernent d'user de lenteur et de sang-froid dans l'essai des idées qu'il propose. Tâche malaisée, sans doute, mais capitale que de se tenir, en cette matière, à égale distance de l'inertie systématique et de la crédulité impétueuse[3] ! Le mieux est l'ennemi du bien : que l'on se rappelle, pour peu qu'on en doute, les utopies de Platon ! La première chose à ne pas oublier, c'est qu'on travaille pour des êtres de chair et d'os, pour des hommes réels. Tout ce que cette considération doit dès lors suggérer de ménagements, d'accommodements et de compromis éclate mieux qu'ailleurs dans la constitution anglaise que l'on regarde comme un modèle et qui est, en somme, un prodige, qui

1. I, 49, 50, 84, 85 ; II, 84-91.
2. II, 206, 207.
3. II, 387.

brave la logique et procède au rebours de la raison pure[1]. Surtout, il faut laisser faire au temps, amener les transitions. « En général, toute loi qui n'aura pas été préparée par l'esprit national ne réussira point et causera des troubles. » Il n'y a pas de haute conception abstraite qui prévaille contre cette vérité. « Il faut que des changements insensibles donnent à la législation une courbure particulière[2]. »

Le moindre mal, en effet, des métamorphoses brusques, c'est que l'intérêt du présent ne soit sacrifié à celui de l'avenir, à quoi il y aurait injustice. On doit songer surtout au bonheur de la génération présente, par conséquent, se résigner, selon les temps, à ne point réaliser le meilleur. Ainsi la grande extension du monachisme est un mal, comme on sait, aux yeux de Mercier. Pourtant les religieux ont adopté leur genre de vie sous la garantie des lois : il faut les laisser achever en paix leur carrière, faire en sorte qu'il y en ait moins au siècle prochain, mais ne pas attenter à des droits présentement acquis[3]. On s'égare à ne tenir compte que du bien éloigné. Pourquoi précipiter les lois, vouloir être obéi dès le lendemain, en rompant avec les habitudes d'un peuple? La sagesse serait de l'accoutumer peu à peu aux nouveautés désirables. Cela devient surtout évident quand il s'agit de prescriptions nécessaires mais onéreuses. La diversité des lois civiles est certainement préjudiciable à l'intérêt général : ira-t-on redoubler la confusion en bouleversant tout? Telle institution appelée à renouveler la face d'un royaume devrait être publiée dix ans avant de passer dans la pratique. La réforme des poids et mesures, si on l'ordonnait à l'improviste, échouerait contre la résistance d'habitudes anciennes : en l'opérant à longue échéance, on y convertirait les esprits. Le temps, encore une fois, est un collaborateur indispensable. Il édifie autant qu'il détruit : d'une main il tient une faux, de l'autre une truelle[4].

Rien de plus sensé, on le voit, ni de moins pédantesque. Mercier fait bon marché des mots : il ne croit pas tout conquis dès qu'on substitue un terme à un autre. Au contraire,

1. I, 170-173.
2. I, 197-200.
3. I, 69-77.
4. II, 390-395.

on ne peut que gagner à être fort conservateur sur ce point : cela dissimule et facilite les passages. « Le peuple tient aux titres, il faut laisser les titres aux magistratures anciennes; le peuple n'approfondit jamais assez les choses pour s'apercevoir des changements qui arrivent, aussi longtemps qu'on ne change point les dénominations[1]. » Ce vif sentiment de la contingence des affaires humaines et cette souplesse à s'y plier marquent de plus en plus combien Mercier est loin du formalisme dogmatique de Rousseau. Il en a conscience et, forcé de reprocher à celui-ci l'esprit de roideur que le philosophe tient du terroir natal, il s'en tire par une excuse qui est aussi une épigramme. Jean-Jacques ressemble par trop aux Génevois. « C'est d'un air très sérieux qu'ils font les Romains... Ils enflent leurs voix et leur style dès qu'ils parlent de leur patrie et de leur liberté... De loin, on croirait que c'est un gouvernement, de près, ce sont les chétifs débats d'un monastère[2]. »

Il est fort bon assurément de n'avoir point à l'excès l'esprit de corps, de caste ou de monastère et d'en croire plutôt la leçon des faits que l'arrogance des théories. Il est d'un jugement bien avisé et sans présomption de prononcer : « Pesez en gros et laissez aux hommes à faire le reste[3]. » Encore faut-il savoir comment on « pèsera »; et puisqu'on ne se réduit pas à constater impassiblement dans leur conduite la succession des causes et des effets, mais qu'on tient, au contraire, pour utile et pour efficace, si discrète, d'ailleurs, soit-elle, une direction réfléchie et persuasive, il importe de songer aux moyens de l'exercer. Mercier, là-dessus, nous tient en réserve sa fameuse panacée : l'accord de la partie qui gouverne et de la partie qui enseigne. L'une est représentée par les autorités, quelles qu'elles soient, les hommes en place et les corps constitués, tout ce qui a pour état de décider et d'agir. L'autre l'est par les hommes de pensée, par ceux qui font profession de méditer sur les rapports des idées et des actions, sur les mobiles de la conscience humaine et sur son aspiration au bonheur. Cette noble fonction était jadis dévolue au clergé qui a rendu de grands services : l'intérêt personnel, l'amour des richesses

1. I, 251, 252.
2. *De J.-J. R.*, I, 77.
3. *Ibid.*, I, 72.

l'en a fait déchoir, et ce sont les philosophes qui en ont recueilli l'investiture [1]. La partie qui gouverne et celle qui enseigne ont un office bien distinct : chacune a pour devoir de s'en tenir au sien et de ne point contrarier celui de l'autre. Or, il faut l'avouer en France, les hommes d'État, les agents de l'autorité ont trop méconnu ce devoir et se sont fait tort à eux-mêmes. C'est dans la portion éclairée de la nation que la volonté générale trouve son expression consciente, laquelle est la définition même de la loi ; c'est donc là que la loi doit prendre naissance. Pourquoi cette guerre sourde contre l'esprit philosophique? C'est pédanterie que de récuser la compétence des philosophes parce qu'ils ne mettent pas eux-mêmes la main aux affaires, comme si, de nos jours, la marche d'un empire était chose secrète. L'homme d'État a besoin de connaître la vérité, et il serait stupide de croire qu'il sait tout par lui-même.

On objecte qu'il a étudié l'histoire, mais la connaissance du passé ne suffit pas. Il se produit plus d'événements que les annales du passé ne fournissent d'exemples. Il n'y a rien qui réponde tout à fait exactement dans le cours des siècles à telle conjoncture du présent. Les événements de jadis sont « semblables à ces anciens tableaux de famille, muets et inanimés, devant lesquels les enfants font mille sottises sous les yeux mêmes de leurs vénérables ancêtres [2] ». Ces morts étaient des hommes qui ont agi sous l'empire de leurs passions et des circonstances, après quoi l'histoire est venue raisonner à sa guise sur leur compte. Nous aussi, nous recevons la loi de notre nature et celle du temps où nous vivons : c'est à nos propres, à nos présentes exigences qu'il faut conformer notre régime, et non à des maximes hors de saison, à des principes inflexibles.

L'humanité a la chair sensible; on la fait facilement crier, et, comme elle est toute portée à obéir, il faut se garder de serrer trop fort. Comment, dès lors, se rendre un compte exact de ce qu'elle sent et de ce qu'elle veut, sinon en prenant conseil des hommes qui pensent, de ceux qui en résument et en concentrent l'esprit? Pour cela, il faut accepter, encourager la libre discussion, la libre expression des avis, la

1. *Notions claires*, I, 325 ; II, 220.
2. I, 12.

libre propagation des écrits[1]. Il faut laisser tout dire et tout écrire, il faut savoir tolérer jusqu'aux écrits satiriques, car la liberté de la presse a une vertu bienfaisante qu'aucun abus ne saurait diminuer[2]. C'est le cas ou jamais de conclure un si fécond accord entre gens d'action et gens de réflexion. Le terme de domination arbitraire n'a jamais été plus en horreur, les pays où les écrivains sont opprimés se voient avilis dans l'opinion, et il faut avouer que depuis qu'on a commencé de rendre à la plume une partie de ce qui lui est dû, le genre humain s'en trouve bien. Jamais il ne s'est versé moins de sang. Mais il reste beaucoup à faire aux philosophes. C'est entre les nations qu'ils auront désormais à interposer leur ministère pour substituer un état de société à l'état de nature qui y règne encore, la sanction d'un droit commun reconnu à la raison du plus fort[3].

Plus ardue que jamais, à la vérité, la tâche est plus que jamais aussi impérieuse, ainsi qu'en témoigne l'état de l'Europe dont Mercier recommence ici, après l'avoir tracé ailleurs, un tableau qui, nous l'avons déjà remarqué, n'a fait jusqu'à notre âge que gagner en ressemblance. Chacun des traits en est resté curieux par une fraîcheur qui paraît d'hier, sinon d'aujourd'hui même et promet de ne point subir de sitôt la moindre altération. « Tous ces grands corps militaires qui fatiguent et surchargent aujourd'hui l'Europe,... ces constitutions militaires qui s'irritent réciproquement et qui ruinent l'État en enlevant à la population la plus belle espèce d'hommes, la tactique et ses manœuvres savamment meurtrières, cette quantité horrible d'artillerie, ces puissances qui traînent avec elles jusqu'à deux et trois cents pièces de canon, les frontières des États hérissées de forteresses,... des armées immenses, un attirail et des embarras plus immenses, les mathématiques prêtant leurs lumières à l'infernale science de la guerre[4] », voilà le fléau contre lequel des générations de philosophes

1. I, 1-20 *passim*.

2. II, 211-213.

3. Ces rêveries, rapprochées des événements qui les ont suivies, n'ont-elles pas de quoi inviter certains de nos contemporains et à plus de modestie et à moins de confiance? Bien avant leur naissance elles ont été conçues et démenties.

4. II, 310.

n'auront point trop de conjurer leurs efforts. Est-ce à dire que l'énormité de la tâche doive les décourager de l'entreprendre? Non pas : que l'on se souvienne de leur influence sur les affaires d'Amériqne, de ce miracle dû pour une si grande part à la plume des écrivains. Qu'ils se mettent à l'œuvre plus résolument que jamais. Quand les cinq ou six plus grandes nations auront pris le parti de vivre unies, le reste suivra, et le progrès des lumières fera de l'humanité une famille.

La partie qui gouverne en a donc pour longtemps encore à réclamer l'indispensable concours de celle qui enseigne, mais aussi elle demeurera très jalouse de ses attributions propres, elle n'en abdiquera rien, n'en souffrira aucune diminution. Il y a trop loin entre la théorie et la pratique, « entre l'exercice de la pensée et l'opération ministérielle ». L'homme de lettres a vraiment trop beau jeu à rêver le bien idéal dans son cabinet : il lui manque l'expérience, dont les leçons ne sont pas les mêmes que celles des livres. C'est le propre de l'homme en place d'apprécier les difficultés et les obstacles, de résister aux inspirations irréfléchies, de savoir « que les changements les plus heureux sont lents et qu'il ne faut rien hâter de peur de détruire, que la maturité des projets est ce qui les confirme, que, sans une sage patience, il n'ont ni solidité ni profondeur. » S'il s'éclaire, c'est autant pour résister, selon le cas, que, pour avancer, et son autorité, à cet égard, doit rester intacte [1].

Mercier prend grand soin de tempérer ses principes les uns par les autres. Dans l'exposé qu'il en fait, un scrupule d'équité intellectuelle est ce qui domine sans cesse. Il n'a pas plus tôt reconnu les droits de l'initiative qu'il réserve ceux de la reflexion, et son respect pour les soucis de la responsabilité n'a d'égal que sa déférence à consulter le vœu public. Mais plus il met de loyauté à poser le problème et de pénétration à l'énoncer tout entier, plus aussi il aboutit à en confondre les termes mêmes avec la solution. Oui, tout régime politique est bon, à supposer que le bien public inspire seul les conseils de la partie qui enseigne et les actes de la partie qui gouverne. Mais il ne manque à ce

1. II, 345, 388, 415.

chef-d'œuvre que de l'exécuter, et nous demandons à Mercier ses directions à cet effet. Or c'est précisément la seule difficulté qu'il n'aperçoive pas. A l'en croire, tout s'arrange et se répare de soi.

Imaginons qu'une autorité déréglée entreprenne au-delà de son pouvoir, qu'elle ne tienne point compte des résistances, qu'elle se fasse sentir là où il vaudrait mieux se faire oublier. Peine perdue : on ne contraint pas les opinions, on ne commande pas aux affections. Que peut-il arriver de pis? La guerre civile, mais elle aussi est une solution[1]. Quand la révolte éclate, il y a de fortes raisons de penser qu'elle est fondée et que le peuple est poussé à bout, tant est grande sa force d'endurance. A-t-il tort toutefois, même alors le souverain n'a qu'à céder et attendre une meilleure occasion, encore fera-t-il bien de reculer dès la première effervescence, de crainte de pis. Mais, au bout du compte, une révolution n'a pas de quoi tant nous alarmer. Ceux qui administrent peuvent bien disparaître, sans que le gouvernement, encore moins que la société soit dissoute. L'anarchie n'est pas à craindre, du moment que les lumières abondent. Elle est tellement contraire à l'ordre naturel que l'autorité se reformera d'elle-même. « Les hommes obéissent parce qu'ils ont la loi dans le cœur. » Ils ne demandent qu'à se voir gouvernés et font plus de la moitié de la tâche. On prend la science du gouvernement pour plus difficile qu'elle n'est, et le peuple a tout ce qu'il faut pour se servir de législateur à lui-même[2]. Son instinct ne le trompe pas : de même qu'il sait supporter une foule d'abus et d'inconvénients et ne se soulève qu'à bon escient, quand la mesure est décidément comble, de même il ne risque pas non plus d'aller trop loin. Ainsi, il ne se prêterait pas à l'abolition de la royauté et aurait bientôt fait de reconstituer l'ordre. Dans l'intervalle, tout bouleversé que soit le système politique, il n'y a rien à redouter. Les lois civiles,

1. C'est l'idée maîtresse de la préface qu'il a écrite pour le drame de *la Destruction de la Ligue*.

2. Ceci paraît s'accorder mal avec le passage cité plus haut : « La démocratie est le pire des gouvernements » et avec celui-ci encore : « Il n'y a rien de sage à attendre de l'autorité absolue dans les mains du peuple. » *Notions claires*, II, 38. Le sentiment de Mercier est que le peuple, incapable de se conduire lui-même, s'entend à redresser ceux qui le conduisent mal.

au maintien desquelles chacun est intéressé, conservent l'agrégation sociale ; pareillement un polype vit dans toutes ses parties et ne cesse pas de vivre quand on lui en a retranché quelqu'une. Et même, c'est dans les périodes de trouble que le lois de police prennent toute leur vigueur et suppléent au reste. L'ordre est partout, le violer n'est pas l'anéantir. Tout se rétablit fatalement[1].

Nous sommes en plein roman politique. C'est qu'en effet si Mercier est d'esprit avec Montesquieu, il est de cœur avec Fénelon. Il raisonne d'après l'un, mais il sent comme l'autre. Il tient l'*Esprit des lois* pour « le livre le plus étonnant qu'ait produit le XVIIIe siècle » ; il en considère l'auteur comme « le Descartes de la politique [2] » ; il lui fait honneur d'avoir éveillé en nous la conscience de la *vertu publique* [3], c'est-à-dire de nous avoir appris à comprendre que les choses de l'État nous regardent et appris a en démêler l'obscurité, à les envisager dans leurs principes, dans leur histoire, dans leurs rapports. Mais, avec cela pourtant, il confond, il n'est pas maître de ne pas confondre la politique, la science des sociétés humaines avec l'amour de l'humanité. Cette science, il la regarde bien plutôt comme un objet d'intuition que comme un objet d'étude, il s'en rapporte aux illuminations du cœur plus qu'aux lumières de l'esprit. N'a-t-il pas écrit, dès l'avant-propos de ses *Notions claires* : « C'est la vertu qui connaît rapidement et par instinct ce qui doit tourner au profit général » ? L'instinct moral, selon lui, en sait plus long sur les maux et les vœux d'un peuple que la compétence acquise d'un homme d'État. Pour titre de sagesse et de profondeur politiques, il ne reconnaît rien tant à Fénelon que « les transports d'une philosophie tendre » qui lui ont fait annoncer « des jours plus sereins, des vertus plus constantes, plus énergiques, des hommes plus éclairés, plus sensibles, plus justes [4]. » Et c'est le plus sérieusement du monde qu'il écrit : « Fénelon sur le trône eût mieux régné sans doute que le politique le plus décidé, parce que le sentiment est d'un usage uni-

1. *Notions claires*, I, 237, 211, 42-45 ; II, 366-412. *Fr. de pol. et d'hist.*, II, 183-186.

2. *B. de N.*, II, 287.

3. *Not. cl.*, I, 83.

4. *Fr. de pol. et d'hist.*, II, 273.

versel et moins borné que nos connaissances. Il aurait eu moins de sagacité qu'un Ximenès, qu'un Alberoni, mais aussi il eût été sujet à moins d'erreurs, l'instinct l'aurait guidé, comme il a guidé Louis XII et Henri IV. Il faut du génie dans les États naissants ou sur le point absolu de leur décadence, il en faut moins dans un État constitué de manière où tout roule de soi-même [1]. »

Si Mercier aime, s'il exalte ainsi Fénelon, c'est que le roman de l'un ressemble à celui de l'autre, c'est, pour une raison plus profonde, que tous les deux ont conçu la politique comme un roman, ou, en d'autres termes, pris leurs désirs pour des réalités, possibles à tout le moins, sinon prochaines. Et le premier effet d'une semblable inclination d'esprit, nous venons précisément de le voir, n'est peut-être pas d'empêcher qu'on ne raisonne juste, mais il est de trop faire croire à la vertu efficace des raisonnements justes.

Une certaine nuit de l'automne 1781 que le canon tonnait en l'honneur du Dauphin nouveau-né [2], Mercier se prenant lui-même pour original de son *Philosophe du Port au bled* [3], s'était abimé dans d'affectueuses méditations sur le sort futur de l'enfant royal. Laissant là le Tacite qu'il lisait, il avait, lui aussi, comme jadis les bonnes fées, apporté au pied du berceau ses vœux de philosophe. « Pleure, s'était-il écrié, un jour tu seras roi ! » On devine sans peine l'homélie qui suit. Les tentations et les mensonges t'obséderont, on te demandera le possible et l'impossible, mais on te cachera soigneusement la vérité. Or, il dépend de toi de la connaître, de conjurer les séductions de la flatterie et la servilité perverse des courtisans. Laisse venir à toi la voix des philosophes. Ton royaume est inondé de lumières splendides : pour peu que tu le veuilles, elles dissiperont la nuit autour de ton trône. Ton siècle travaille pour toi, et d'augustes exemples, ceux d'un Frédéric et d'une Catherine, t'invitent à les suivre. Recours à la précieuse ressource des livres.

1. *Notions claires*, II, 1, 2.

2. Il s'agit du premier Dauphin, de celui qui mourut au commencement de 1789.

3. Brochure de circonstance dont le *Journal de Paris* lui refusa l'insertion. On attribua « cette bagatelle philosophique » à Diderot, *Mém. secr.*, XX, 164. Mercier en fit un des chapitres du *Tableau de Paris*, V, 160. Chaillet rendit de cet opuscule un compte très flatteur, *Journ. helv.*, nov. 1781.

Sois homme quand tu seras roi! Je t'aime pour le bien que tu peux faire aux hommes! Et le bon Mercier verse des larmes de tendresse en imaginant le jeune prince sous la figure d'un adolescent pensif, cheminant à l'ombre des bosquets avec un volume de Plutarque, de Raynal ou de Rousseau.

C'est là son idéale Salente, son idylle familière. Elle n'a pas changé, elle l'inspire et l'enivre plus que jamais le jour où la convocation réclamée, pressentie des futurs États-Généraux lui donne l'éblouissante vision de « toute la France assemblée, composant une autorité bienfaisante et majestueuse, enrichie du progrès des lumières, et se remariant, pour ainsi dire, à son souverain ». « On peut dire aujourd'hui, s'écrie-t-il, que la raison, rentrée dans tous ses droits, est en état de faire penser et agir l'homme d'une manière digne de sa noble origine[1]. » Erreurs et maux politiques ne proviennent que d'ignorance : si on n'a pas fait plus tôt le bonheur des hommes, c'est qu'on n'a pas voulu, qu'on n'a pas su. Dès qu'on sait et qu'on veut, c'est chose faite.

Voilà le secret de ces théories sereines qui nous semblaient l'effet d'un esprit non prévenu et qui sont en réalité d'un esprit prévenu en faveur de sa chimère. Formes et systèmes politiques, qu'importe, en effet de les débattre, s'il est de l'essence du bien une fois connu de s'opérer lui-même par les uns et par les autres? Et c'est aussi le secret de ce contraste qui nous surprenait chez lui entre la sagacité des analyses et l'optimisme naïf des conclusions : à qui est en puissance d'illusion, la vérité elle-même ne sert-elle pas d'argument? et quant à l'illusion, dès qu'il y croit, qui songe à la démontrer?

Parfois, il est vrai, d'importunes obsessions traversaient le cerveau de Mercier. Les *Notions claires* ont paru en 1787, mais nous tenons de lui-même qu'il les avait composées en 1784. C'est donc plus particulièrement de l'esprit qui l'animait en cette année-là qu'elles portent témoignage. Sans aucun doute, elles n'ont pas cessé de traduire fidèlement sa pensée. Une inquiétude pourtant semble l'avoir un instant troublée : les Français sauraient-ils profiter des leçons sur lesquelles il les engageait à méditer? Nous trouvons

1. *Not. cl.*, II, 372, 369.

une trace certaine de ce souci dans une préface[1] datée du 8 décembre 1788 et mise par lui en tête d'un livre allemand dont il publiait la traduction : l'*Association des Princes du Corps germanique*, par le célèbre historien suisse Jean de Müller. On le lui avait signalé en 1787, pendant le voyage dont il a été question plus haut. Une version sommaire l'ayant mis en état de le lire, il s'en était aussitôt épris et avait résolu de le faire connaître à ses compatriotes.

L'idée maîtresse qui l'avait séduit était la sienne, qu'il y retrouvait : c'est que toute forme de gouvernement est chose indifférente en soi. N'importe laquelle est recommandable si elle répond à ce double vœu, à ce double besoin des hommes en société : indépendance et cohésion ; si elle organise entre eux l'union par un sage balancement des forces concurrentes. Quiconque se mêlait alors de politique dans notre pays — et c'étaient tous les Français éclairés, sans parler des autres — consultait avidement l'exemple de l'Angleterre ; et personne plus que Mercier n'admirait la constitution de ce pays. Dans cette préface même que nous examinons, il la déclare si belle qu'il se plaît à la ranger au nombre des bienfaits particuliers de la Providence. Mais elle convient surtout à un peuple qui vit dans une île. Les continentaux ont d'autres nécessités ; et comme de celles-ci le système politique de l'Allemagne lui paraît tenir un meilleur compte, c'est à ce titre qu'il veut en tirer pour la France un enseignement.

L'opinion a de quoi nous étonner. Ce qui subsistait dans l'Empire, bien plus que dans notre monarchie, c'était le droit féodal. J'entends bien que ce mot, ni aucun autre, n'effarouchait Mercier. Féodales ou non, des institutions n'en étaient pas moins louables, qui, au savant témoignage de Jean de Müller, donnaient voix et représentation à la noblesse, au clergé et aux communes. Mais ce qu'une plus claire entente de l'histoire lui aurait révélé, c'est que les deux pays s'étaient développés suivant un mode fort différent. Bon ou mauvais (et certes il le jugeait trop favorablement), le régime qui présidait aux destinées de l'Allemagne était tout fédératif, tandis que l'État, en France, n'avait cessé d'incliner à plus de concentration. Prétendre

1. C'est cette préface qui nous apprend que les *Notions claires* datent de 1784.

le régénérer suivant un modèle aussi étranger à sa nature, n'était-ce pas procéder au rebours de cette méthode de continuité prudente et traditionnelle pour laquelle il avait si sagement pris parti ?

Un seul point importe, après tout. Le Corps germanique, croyait Mercier, avait cette vertu de faire régner l'union parmi les sujets de l'Empire. C'est tout le secret de son engouement et le signe de la préoccupation à laquelle il obéissait. Trop d'intérêts particuliers divisaient les Francais. Le plus généreux enthousiasme n'aurait pu se soustraire à l'évidence de cet affligeant spectacle. Une incurable discorde devait-elle ruiner tant de vœux formés pour leur bonheur? Mais ce ne fut là qu'un éveil d'anxiété tout passager.

Le cœur battant d'espoir à l'approche de la révolution qui devait « remarier » la royauté à la nation, Mercier, on le voit par ce qui précède, s'était tenu l'esprit fort libre sur les clauses du contrat. Il n'en voulait point aux formes et usages de la monarchie, toutes choses de valeur purement accidentelle à ses yeux et de nature, quelles qu'elles fussent, à s'accorder avec le bien public ; mais en revanche, comme il n'y tenait pas pour elles-mêmes, il ne se souciait pas non plus de stipuler en leur faveur. Du même cœur léger et du même large esprit dont nous l'avons vu rendre justice à bien des institutions anciennes, nous le verrons aussi applaudir aux destructions les plus inconsidérées. Comme il n'a d'yeux que pour sa chimère, peu lui importe de quelles couleurs on la revêt ; pas plus qu'il n'a eu la veille, de préjugés contre l'ordre établi, il n'aura le lendemain de scrupules contre les témérités de la révolution. Puisque tout doit tourner au bien, en définitive, un procédé en vaut un autre : ainsi, sous l'empire de la chimère, on ne distingue plus entre le principal et l'accessoire, entre les fondements de la société politique et ses surcharges parasites, entre les réparations inoffensives et les suppressions ruineuses ; et pour soutenir l'État, on s'aperçoit trop tard que ce n'est pas assez de l'enthousiasme spéculatif.

Ce mirage qui fascinait Mercier, toute sa génération en a eu comme lui les yeux éblouis, en a, comme lui, connu et éprouvé la perfidie. Il a, comme elle, droit à la même excuse. Ainsi que l'a si justement remarqué M. Faguet, les hommes du XVIIIe siècle qui se sont tant préoccupés de la

Nation se dirigeant elle-même, présidant à sa propre conduite, n'ont pu avoir en aucune façon l'idée d'une telle Nation. L'État populaire était chose trop inconnue, trop inouïe, trop absente des notions de leur expérience ou de leur savoir. « Ils ont tous cru, plus ou moins, qu'une nation avait beaucoup d'unité dans les vues et qu'au moins, ce qui, en effet, paraît probable au regard superficiel, elle ne pouvait que bien entendre son intérêt[1]. » Et cette illusion a été longue à secouer, elle a survécu à d'accablants démentis. Au plus fort de la fièvre sanglante qui suivit le 14 juillet 1789, alors que les piques promenaient dans Paris des têtes humaines et que le mot lanterne prenait un sens sinistre, ne trouve-t-on pas dans un journal pourtant modéré[2] cette réflexion si singulièrement significative. « Détournons nos regards de ces scènes d'horreur qui nous ont affligés! *Espérons que, sans doute, désormais aucun homme n'oubliera ce qu'il doit à des hommes*[3]! » Et n'est-ce pas Mirabeau lui-même qui, avec tout son lucide génie, parlant en février 1790 sur les moyens de réprimer une anarchie toujours croissante, exprimait pourtant cette étrange opinion que *la tranquillité renaîtrait d'elle-même après l'achèvement de la constitution*[4]? Sans insister davantage sur l'ironie de tels rapprochements, comme les rêveries politiques de Mercier trouvent, dans leur ressemblance avec celles de tout son temps, leur meilleure excuse, cette ressemblance est aussi, peut-être le pensera-t-on, ce qui en fait le principal intérêt et ce qui pourrait en justifier la trop longue analyse.

1. E. Faguet, *Dix-huitième siècle*, Paris, Lecène et Oudin, 1890, 389, 390.
2. Relativement *modéré*, du moins à cette date.
3. *Révolutions de Paris*, 23 juillet 1789.
4. Loménie, *les Mirabeau*, Paris, Dentu, 1891, v, 108.

APPENDICE

LETTRES DE MERCIER A THOMAS[1]

Du 10 juillet 1770.

J'aurais dû, monsieur, mieux profiter des avis que vous avez eu la bonté de me donner touchant le *Déserteur*, mais mon plan était fait : c'est une maison à rebâtir que de refaire un plan. J'ai suivi quelques corrections que vous m'avez indiquées, et j'ai regretté de ne pouvoir faire usage de vos autres observations.

Je n'ai point présenté ma pièce aux comédiens, non que je dédaigne les honneurs ou que je craigne les dangers de la représentation, mais parce que j'ai vu de près ces comédiens ; je les ai trouvés si froids, si indifférents, si fats que je me suis promis de ne jamais comparaître à leur tribunal. Je déteste-rais les lettres autant que je les aime s'il me fallait une seconde fois essuyer leurs regards. Il est triste pour les jeunes gens qui se consacrent aux lettres de se trouver dans leur dépendance, mais nous sommes opprimés de tant de manières que cet accident échappe dans la foule des autres. Je suis aussi sensible à votre éloge, monsieur, que je le serais aux applaudissements d'un parterre.

Je me destine à suivre quelque temps la carrière du théâtre. J'ai réfléchi sur l'art dramatique et je suis fondé à croire qu'il a pris en France une direction fâcheuse. On a cru qu'il fallait des rois dans une tragédie. On a pris la marque de la gran-

1. Ces lettres sont extraites d'un cahier de quelques pages où Mercier les avait transcrites de sa propre main. Les deux premières manquent. La troisième a été insérée dans le chapitre premier. On trouvera ci-après les suivantes.

deur pour la grandeur réelle. Le poète s'est extasié le premier devant les têtes à diadème comme un enfant s'extasie dans Versailles. Le poète a induit en erreur les hommes, j'ose dire même qu'il les a trompés. Il faut plutôt leur montrer, je pense, que le courage, l'héroïsme, la vertu appartiennent aux classes obscures de la société, que chacun peut se flatter de passer pour un héros au regard de son siècle et de la postérité, lorsqu'il aura accompli les devoirs de son état, que l'homme est tout et que les titres ne sont rien.

Quoi ! nous vivons au milieu de cette étonnante capitale, au milieu de cette lutte éternelle de la dure opulence et de la misère laborieuse, nous entendons les cris des malheureux qui nous percent le cœur ; et nous irons ressusciter des infortunes antiques et peut-être imaginaires, nous détrônerons quelque imbécile tyran, nous demanderons aux Grecs, aux Romains des personnages, tandis que nos murailles en renferment de toute espèce ! Ils nous touchent assurément de plus près, ils appartiennent à une vérité plus rigoureuse, ils seront plus intéressants ; et, pour l'énergie, fions-nous-en au malheur qui nous assiège. Si le laurier poétique croît dans le champ de l'infortune, nous pouvons tous nous couronner de ses rameaux.

Comment donc des hommes de génie ont-ils été copistes des Anciens ? Est-ce que leur siècle n'abondait point en tableaux pathétiques ? Ne reconnaissez-vous pas, monsieur, l'influence de ces préjugés littéraires aussi funestes à l'art que les préjugés religieux l'ont été à la saine morale ? Je ne crois ni à la poétique d'Aristote, ni aux règles de ces esprits médiocres toujours concentrés dans un seul objet, toujours étayés d'exemples. Ce sont des paralytiques qui prennent leur chambre pour l'univers.

Oserai-je [dire], monsieur, que je ne crois pas que les vers soient propres au genre dramatique ? On doit entendre sur le théâtre de la nation le langage de la nation, et non une langue factice qui coûte beaucoup d'effort, peut-être pour faire moins d'effet sur le peuple. Je sais que vous êtes idolâtre de la poésie, et vous êtes bien né pour la chérir et la cultiver ; mais ce qui convient à un poème épique, où le poète raconte, ne convient pas au drame, où chaque personnage doit paraître ce qu'il est.

D'ailleurs, la vie est si courte et l'art est si étendu qu'on ne

doit pas chercher ce qui est pénible et difficultueux, mais ce qui intéressera davantage le plus grand nombre de nos concitoyens. Tout ce qui n'est pas à leur portée est peut-être mauvais. Et savons-nous le jugement que portera la génération suivante? Que d'écrivains du siècle dernier oubliés quoique éloquents !

Je vous parle contre les vers, monsieur, et j'aime beaucoup la poésie, surtout la vôtre, pleine d'idées. Je suis un de ceux qui attendent avec le plus d'impatience votre poème épique[1], parce que je suis certain de mon plaisir et du grand succès qu'il obtiendra. Je ne vous cacherai pas que l'on commence à murmurer de votre silence. Vous êtes un de ces écrivains dont on compte les ouvrages et dont on sollicite les travaux. Je sais bien, moi, que vous n'avez pas perdu vos moments, mais le public est impatient de jouir, et vous devez lever tous les obstacles, s'il en est. Ne tardez plus, de grâce, faites lire au public votre Marc-Aurèle. Qu'on sache qu'il peut exister un monarque vertueux !

J'ai été plus d'une fois pour avoir le plaisir de converser avec vous. Vous êtes le seul académicien que j'aie l'avantage de connaître particulièrement. J'ai du respect pour tous, mais j'aime l'auteur de ces panégyriques immortels, si lus, si admirés. Je chéris son cœur et ses vertus. Je m'intéresse vivement à sa gloire, et, dans toutes les occasions, il pourra compter sur moi, parce que j'ai la même confiance en lui. Je me dis donc sans cérémonie votre affectionné serviteur.

P. S. — M. Le Tourneur me charge de vous offrir les assurances de son attachement.

Du 30 juillet 1770.

Puisque vous voulez bien, monsieur, vous charger de la petite offrande faite au beau génie de notre siècle[2], je me sens

1. *Pierre le Grand*, dont Thomas avait lu un fragment le jour de sa réception à l'Académie (22 janvier 1767). Ce poème ne devait paraître que dans les œuvres posthumes de l'auteur.

2. Il s'agit de sa contribution à la fameuse statue de Voltaire par Pigalle. Les principaux Encyclopédistes, réunis à dîner chez Mme Necker le 17 avril 1770, avaient eu la pensée de cet hommage au philosophe. Les gens de lettres, ses compatriotes et ses contemporains

flatté de la voir passer par vos mains. Je m'honore d'être admis au rang de ceux qui lui présentent ce juste hommage. Ce grand homme n'aura pas besoin d'attendre que la postérité sache l'apprécier. Si nous continuons à payer aux grands talents le même tribut, je verrai aussi votre statue, monsieur. Ce n'est point faute d'hommes à immortaliser que nos Praxitèles demeurent oisifs.

Recevez les assurances de mon éternel attachement.

Du 16 août 1770.

Bonne nouvelle, bonne nouvelle que vous m'annoncez, monsieur! Le panégyriste des grands hommes, l'auteur chéri va faire entendre publiquement son chef-d'œuvre. Je suis bien curieux de voir l'effet que doit produire un pareil éloge, prononcé à Paris le 25 août 1770. Le moment ajoutera à l'éloquence dont il est rempli. Comme le peuple romain qui environnait l'orateur philosophe, nous regretterons tous le divin Marc-Aurèle... Je vous remercie du passe-port. Je m'apprête à bien applaudir. Vous n'avez pas besoin d'amis particuliers, le public est dès longtemps le vôtre, mais il est doux de satisfaire son goût et son cœur.

Les lettres que vous m'avez renvoyées et dont je n'étais nullement pressé excitent aujourd'hui des sensations bien diverses. Ce sont des questions bien profondes que celles qui y sont si légèrement effleurées. Mais j'aime ce que l'auteur dit des journalistes. Tous jetés par impuissance dans les derniers rangs de la littérature, ils en jugent les chefs avec l'insolence d'une populace révoltée. Il serait peut-être temps d'interrompre le silence du mépris pour signaler l'exemple du châtiment.

M. Le Tourneur, qui vous présente les assurances de son attachement, m'a dit n'avoir pas *l'Introduction à l'histoire de Danemark*. Il n'a à vous, monsieur, qu'un volume de pièces anglaises. Il compte vous le rapporter dans peu de jours, en vous offrant les deux nouveaux volumes d'Young. Il ne veut

devaient seuls y prendre part, en versant, à cet effet, une somme de deux louis au moins. Thomas comptait parmi les premiers initiateurs du projet. On voit, par cette lettre, que Mercier était alors envers « le beau génie du siècle », dans la première ferveur de sentiments qui devaient faire plus que s'attiédir par la suite.

se présenter qu'avec ce petit présent, étant un peu honteux de ne vous avoir pu saluer depuis si longtemps.

Je compte avoir le plaisir de converser avec vous avant le 25. Je bâtis un drame héroïque sur le touchant épisode d'Olinde et Sophronie. Ces deux jeunes amants m'échauffent. Je vous ai parlé du sujet, il y a deux années. D'après votre avis, je chasse l'image de la Vierge Marie qui ferait rire les Français. Une bonne pièce de théâtre étant l'œuvre du démon, il faut être tout profane. Ce bon Marc-Aurèle l'était : c'était à vous de le ressusciter pour un siècle où tous les princes sont chrétiens.

Vale et nos ama.

Du 21 mai 1773.

Dès que j'ai reçu, monsieur et ami, le recueil tant désiré de vos œuvres[1], j'ai jeté la plume et je me suis dit : « Jouissons ! » J'ai lu presque sans interruption les deux premiers volumes et j'ai joui. Cette lecture fait du bien à l'âme : elle s'agrandit par vos idées, elle s'attendrit par vos tableaux, elle devient plus forte en vous méditant. Pensées neuves, traits plaisants et fins, expressions qui peignent ce que l'on va copier, variété prodigieuse, portraits accumulés sans confusion, et, à tous ces différents mérites, l'empreinte d'un caractère libre, voilà ce qui fait trouver ces deux volumes bien courts ; en vérité ils le sont.

Vous auriez bien pu intituler cet ouvrage *Histoire du monde*. En effet, il n'y a pas un homme un peu important qui n'y soit peint. Il n'y a pas un fait intéressant qui soit omis. C'est une galerie où les portraits ne sont pas isolés, mais forment entre eux des tableaux, et la galerie elle-même forme un tout qui a pour liaison une idée bien simple et qui est devenue si féconde entre vos mains ! Il n'appartient qu'à vous de tout enchaîner à un fil aussi léger et aussi fort en même temps.

J'ai appris par cœur les pages 299 et 300[2] du premier vo-

1. Thomas y faisait paraître pour la première fois le plus important de ses ouvrages, l'*Essai sur les Eloges*, auquel Mercier consacre toute cette lettre.

2. Où il est dit que « toujours l'histoire jugera les peuples et les princes », que « toujours la vérité éloquente et sage parlera aux hommes de leurs devoirs » ; que le progrès des lettres ne s'arrêtera

lume. J'ai admiré les pages 17 et 18 du second volume qui ferment la bouche à tous les pédants présents et futurs[1]. J'ai goûté le portrait de César qui fut un grand criminel. J'ai été frappé du portrait de Richelieu ; il est étonnant comme lui. Vous avez rajeuni les traits d'Henri IV ; ce que vous avez ajouté sur son corps ensanglanté est du plus grand pathétique : ce morceau est foudroyant et à la Démosthène. La justification de Louis XIV est adroite : les touches y sont ménagées ; c'est sûrement un des morceaux qui a le plus souffert. Les larmes tombent sur le papier lorsque vous êtes à la mort du Duc de Bourgogne. Vous avez caractérisé Boileau dans une demi-ligne. Puissent ceux qui n'imitent que sa rudesse insolente se reconnaître et se corriger, si l'envieux jamais se corrige ! Le portrait du cardinal Dubois est buriné à la manière de Callot. J'en ai ri, mais ce qui m'a paru le mieux fait, ce que j'ai admiré le plus dans tout l'ouvrage, c'est le morceau sur les *Éloges* de Fontenelle et le portrait de ce philosophe. Ici, chaque trait est un éclair qui illumine un art dans toute sa profondeur ; pas un mot qui ne soit une pensée. C'est un style lapidaire, et chaque scène pourrait en orner le frontispice de son temple. L'analyse du cœur de Fontenelle est faite avec une finesse qui fait peur.

Les dernières pages sont les meilleurs leçons de morale que l'on puisse donner à un écrivain et, en même temps, la meilleure poétique qu'on ait donnée sur l'éloquence. Bien différent du bavard qui pérorait sans rien faire, on peut dire de vous : « *Tout ce qu'il a dit, il l'a fait.* »

La marche de l'ouvrage est rapide sans être tumultueuse, ce qui était un défaut qui vous menaçait et que vous avez habilement évité. Tous vos acteurs se succèdent dans la juste proportion de vos rôles. Tous y viennent recevoir le trait qui les attend et, quand vous leur avez fait tourner le dos, on ne redemande plus à les revoir ; ils sont jugés.

Par quel art avez-vous fait venir des gens qui, sans être appelés, figurent tout naturellement ? Votre livre ressemble à l'œil humain, il est lié à tout et tout s'y réfléchit. C'est la rétine où tout vient se peindre.

pas et que la postérité paiera en gloire ceux qui ont souffert en les servant, toutes idées fort chères à Mercier.

1. Thomas y blâme l'usage d'écrire des éloges en latin moderne, qui s'était conservé jusque dans le XVIIe siècle.

J'ai un peu moins de colère contre les mutilateurs en voyant ce qu'ils ont laissé. Quoique saigné, vous êtes vermeil.

Vous n'avez pas raté le portrait de Claude ! Bon cela !

Vous essuierez des critiques à l'égard du style, mais dont vous devez vous moquer d'avance. Tout homme qui modifie sa langue fait aboyer la tourbe médiocre, et elle finit ensuite par vous voler. C'est l'usage. Vous aurez d'autres censeurs pour ce qui regarde la hauteur et la noblesse des sentiments ; ceux-là n'écrivent point ; vous ne les apercevrez même pas ; ils ne soutiendraient ni votre regard ni votre présence.

Ce qui m'a attaché, c'est que votre histoire car le titre d'*Essai* est aussi trop modeste) a toujours pour point de vue et pour base de ses réflexions la génération présente, pivot intéressant et qui donne de la finesse et de la force aux choses les plus éloignées en apparence de notre siècle et de nos mœurs.

Enfin ce que j'aime, c'est que les principes d'où découlent toute morale et toute vertu y sont exposés et établis avec une éloquence touchante, ce qui sera une belle leçon pour certaines têtes brûlées qui pensent que pour être philosophe il faut être athée. Le fanatisme a ses deux bouts : la gueule mord et le poison froid et destructeur est à la queue.

Je me glorifie d'avoir senti avec vous tout ce que vous exprimez, je me glorifie d'être d'accord presque sur tous les points, et je me consolerai de n'être pas aussi éloquent en ne m'écartant jamais de votre noble façon de penser. La chaleur s'y joint et c'est une qualité assez rare dans plusieurs de nos penseurs. Ce que vous dites sur ce sentiment comparé au moment physique est si bien ! Cet endroit est absolument neuf et vous caractérise.

Je vais relire les *Éloges*. Celui de Marc-Aurèle y manque [1]. L'on s'en aperçoit avec un double chagrin. *On plaint deux hommes à la fois.*

Harevelt m'a écrit qu'il vous envoyait un exemplaire de la *Constitution d'Angleterre*. Il m'annonce que mon ouvrage sur le théâtre achève de s'imprimer. Cela me réjouit. Vous me lirez. Puissé-je rendre à votre âme une partie du plaisir qu'elle m'a donné ! *Vale et nos ama.* J'embrasse avec tendresse l'homme et l'auteur.

1. On a vu dans le chapitre premier pour quelle raison l'impression en avait été interdite.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS. V

CHAPITRE I

Origines et premières années de Mercier. — Influences subies. — Premiers signes de vocation et premières œuvres. — Mercier et Rousseau.

I. Naissance de Sébastien Mercier. — Ses parents. — La maison du quai de l'École. — Tendresse de Sébastien pour son frère Charles-André. — Les années d'enfance. — M. Cupis, maître à danser. — La pension Toquet. — Le collège. — Mercier, grand *dévoreur* de livres. — Au parterre de la Comédie-Française. — Le café Procope. — Discussions passionnées. — *Hérétique en littérature* 2

II. Visite à Crébillon le tragique. — Mercier et l'abbé Prévost. — Le parc de Chantilly. — Amour de la nature. — Début dans les lettres. — La fureur des héroïdes. — Professeur à Bordeaux. — Nouveaux vers. — *Le Bonheur des gens de lettres.* — L'esprit de sa vocation s'y révèle. — Haute idée qu'il conçoit de l'état d'écrivain. 12

III. Influence profonde de J.-J. Rousseau. — Transports d'émotion où la lecture de *la Nouvelle-Héloïse* jette Mercier. — Il écrit une lettre finale qui en complète le dénouement à son gré. — Mercier se met à la littérature anglaise. — *La Boucle de cheveux enlevée.* — Mercier quitte l'enseignement. — Vain projet de voyage en Russie. — Tout aux lettres : tendances contraires entre lesquelles son esprit se partage. — Le discours *sur la Lecture.* 22

IV. L'*Histoire d'Izerben, poète arabe.* — Talent satirique de Mercier. — Parallèle significatif de Voltaire et de Rousseau. — L'ivresse de la sensibilité. — La théorie de l'attendrissement. Passion de travailler au bonheur de l'espèce humaine. . . . 30

V. Les éloges académiques. — Mercier se met sur les rangs. — Le discours *sur les Malheurs de la Guerre.* — La bonté originelle de la créature humaine. 40

VI. L'*Homme sauvage.* — Les *Songes philosophiques.* — Naïf essai de métaphysique optimiste. — Traits heureux d'imagination poétique. — *Le Ruisseau philosophique.* 44

Pages.

VII. *Les Contes moraux.* — Vice de cet ouvrage. — Opuscules divers. — *La Lettre de Dulis à son ami.* — Tout le dessein de son œuvre future s'esquisse déjà dans les premiers écrits de Mercier. — Le caractère de l'homme. — Ame simple, robuste et croyante. — Il aime la vie et en jouit franchement. — Amour du travail, génie capricieux 59

VIII. Silhouettes de contemporains. — Les deux Rameau. — L'abbé Maury. — Amitié étroite entre Mercier et Crébillon fils. — Diderot ; le chimiste Rouelle. — Profond souvenir que Mercier a gardé de leur parole. — La chimie le remplit d'enthousiasme. — Mercier et Thomas. — Mercier et Letourneur. — Mercier et J.-J. Rousseau 68

CHAPITRE II

L'An 2440

I. Régénérer le monde conformément à la raison : ambition commune à Mercier et à nombre de ses contemporains. — Ce qui distingue la sienne. — Lyrisme qui lui est propre. — Indépendance d'esprit à l'égard, non seulement des opinions du commun, mais de celles aussi des philosophes. — Le sentiment chrétien a laissé en lui des traces profondes. — Préférence de plus en plus marquée pour la civilisation sur la vie primitive. — Justesse de prévision singulière 84

II. Publication de l'*An 2440*, sévèrement défendu aussitôt. — Les éditions augmentées de 1786 et de l'an VII. — Propos d'un vieil Anglais. — Premier éveil d'un vieillard de sept cents ans. — Paris transformé, embelli, sain et sûr 90

III. Une population toute respectueuse. — Réforme du costume. — La vie domestique chez nos vertueux descendants. — Admirable pratique de l'hospitalité. — Mœurs frugales. — Gravité des entretiens. — Contenance modeste des femmes. — Tant de vertu coûte à la société future bien des grâces. 96

IV. Les mariages. — L'éducation des enfants. — La *communion des deux infinis.* — La métamorphose morale qu'elle opère. — Bizarrerie de ces conceptions — Éducation et instruction pareillement uniformes et inflexibles. — Enseignement tout voué au moral et à l'utile. — Les études qu'on fera au collège des Quatre-Nations. — La poésie à la portion congrue. — Le préjugé de l'*utile* 100

V. Ce que sont des hommes ainsi formés. — Consciences fortes : fût-ce au prix de quelques faiblesses, on leur voudrait

Pages.

moins d'ostentation. — Les médecins et la santé publique. — Les lois et les tribunaux. — L'agriculture en honneur, la vie aux champs. — Bréviaires de morale privée. — L'administration de la morale publique. — Office des *censeurs*. — Comment on réprime les opinions coupables. — Auguste ministère des gens de lettres. — Les hautes destinées de l'Académie française. 107

VI. La religion et le culte. — Plus de pouvoir temporel du Pape, plus de richesses ecclésiastiques. — Prêtres tolérants et mariés. — Les couvents abolis. — Le préjugé contre la vie monastique. — Mercier semble faire comme une description anticipée de la Théophilanthropie. — Les destinées d'outre-tombe telles que Mercier les conçoit. — La migration interstellaire. — Visions grandioses. — La mort et les funérailles. — Le châtiment des athées. — Caractère particulier du déisme de Mercier 113

VII. La politique et le gouvernement. — Principes de justice et d'égalité. — Préférence donnée à la forme monarchique. — Très prononcé contre la démocratie. — Les Français de 2440 vivront donc sous le régime d'une monarchie limitée. — Plus d'arbitraire ni de privilèges. — Pouvoir représentatif. — Administration paternelle. — Une audience royale. — L'éducation du prince héritier. — La perception des impôts. — Du commerce et du luxe : variation significative de Mercier sur ce double sujet. 121

VIII. La législation sociale et la discipline privée. — Confusion systématique de l'une et de l'autre. — L'art moral. — Départ rigoureux entre les bons et les mauvais livres. — Le fusillé par persuasion. 129

IX. Les grandes conquêtes de la science. — Secrets retrouvés. — La direction des ballons. — Pressentiment du télégraphe et du phonographe. — La loi d'évolution. — Rêveries scientifiques. — La préexistence des germes. 133

X. Les destinées futures des États. — La paix universelle. — Prudente réticence : les armées subsistent, moins nombreuses et plus fortes. — Le Pape médiateur suprême. — La France et l'Angleterre alliées. — L'affranchissement des noirs. — Le partage de l'Orient. — Confédérations allemande et italienne. — Le Japon et la Chine ouverts à la civilisation. — Le sort de l'Afrique. — Monument expiatoire des blessures infligées à l'humanité 137

XI. Modération remarquable qui tempère chez Mercier l'esprit d'utopie. — Personne ne s'est moins soucié de faire table rase. — Esprit de liberté, plus remarquable encore, qui le distingue entre tous les constructeurs de sociétés idéales. — L'idée de progrès. — Ses transformations au cours du siècle suivant. —

Pages.

Progrès et perfectibilité ne sont pas deux termes nécessairement synonymes. — Confusion que le XVIIIe siècle en a faite. 142

CHAPITRE III

Mercier dramaturge. — Sa poétique.

I. Le théâtre conçu par Mercier comme « l'école des vertus et des devoirs du citoyen ». — Son plan de réforme n'a pour objet que de l'approprier à cet usage. — La philosophie du XVIIIe siècle et le théâtre : celui-ci appelé fatalement à devenir l'organe de celle-là. — Evolution du goût public : le *sérieux* gagne la comédie. — Les anciennes règles ébranlées : adversaires et défenseurs prennent position. 151

II. Modération des premiers novateurs. — Avec Diderot, l'hérésie se déclare et s'enhardit. — Toute l'imitation de la destinée humaine ne tient pas dans le tragique et le comique. — Entre les deux, le genre sérieux réclame sa place, la principale, car il se donne pour le plus utile. — Réformes qui s'ensuivent. — Circonspection de Diderot : il s'insurge contre le privilège des anciens genres, il ne les proscrit pas. — Succès de ces idées. — Préface d'*Eugénie*. — Apparition des premiers drames. — Le théâtre tend à devenir un lieu de prédication 161

III. Enthousiasme de Mercier pour une rénovation qui flatte ses idées les plus chères. — Mais il la veut plus hardie et plus complète. — *Du Théâtre ou nouvel Essai sur l'art dramatique.* — Le *Nouvel Examen de la Tragédie française*. — Le théâtre a-t-il en effet pour vocation de moraliser les hommes? — — D'autres l'ont contesté. — Mercier le pose en axiome. — Pourquoi cette vocation n'a pas été remplie. — Le mal vient de ce qu'on s'est mis à l'école des Anciens. — Tout le système dramatique qu'on leur doit est à remplacer 170

IV. La tragédie. — Nationale chez les Grecs, partant instructive et utile. — Parasite chez nous, oiseuse, en outre surchargée d'artifices que les Anciens n'ont point connus. — Uniformité, monotonie, invraisemblance. — Unités de lieu et de temps : contrainte absurde. — Autre tour de force obligatoire : écrire en vers. — Mercier a ses raisons de ne pas s'y plier volontiers. — Après la forme, le fond, dans la tragédie, appelle de pires censures. — Altération de la vérité historique. — Esprit d'adulation envers les grands. — Réserves flatteuses en faveur de Corneille; mais on l'entend et le goûte peu. — A la vérité, sous le couvert de l'antique, il glisse des maximes hardies qui

Pages.

prêtent au jeu des allusions malignes. — Pauvreté d'un tel enseignement civique. — L'amour et sa rhétorique. — Nécessité de secouer cette discipline malfaisante et de peindre sur le vif. — Points justes et côtés faibles de cette critique. . . 177

V. La comédie. — Fausseté des personnages comiques : la nature ne fait que des caractères mixtes. — Influence de Molière. — Protestation juste en faveur de la vérité ; condamnation excessive portée contre tout l'ancien art comique. — La pire vanité de cet art aux yeux de Mercier : il vise à faire rire. — Dangers de l'entreprise : faire rire du vice, qui mérite pis ; faire rire de la vertu, ce qui est un sacrilège. — Molière doit bien des comptes à la pure morale. — Puérilité du rire qui descend aux simples ridicules. — Indigence croissante de l'art comique au XVIIIe siècle. — Il propage, d'ailleurs, le ridicule plutôt qu'il ne le corrige. — En conclusion, la comédie est à proscrire comme la tragédie 191

VI. Le drame. — Exclut les démarcations arbitraires, s'attache à reproduire la nature humaine au complet, sans la ramener ni au biais tragique, ni au biais comique — Exact afin d'être utile. — Les êtres humains dans la vérité de leur caractère, de leur condition, de leur nationalité. — La stricte vraisemblance dans l'exposé des événements : pas de romanesque. — Aucune restriction dans le choix des sujets. — Le drame aussi vaste que la morale : l'éloge de toutes les vertus, la dénonciation de tous les abus sont de son ressort. — Pareillement, tout ce qui peut instruire le public, et ainsi les matières d'administration et les leçons de politique. 200

VII. Dès lors, le drame n'est pas aussi facile que ses détracteurs le prétendent. — Fortes études préparatoires qu'il requiert. — L'objet final en sera de se mettre bien en état de parler au peuple. — Le peuple est un bon juge. — Risible arrogance des gens de lettres de profession : idées fausses et déplorables conventions qu'on leur doit. — L'auteur dramatique s'en gardera. — Foi et zèle qui doivent l'animer 206

VIII. Obstacle aux innovations : l'autorité des devanciers illustres. — Comment Mercier en use envers ceux-ci. — Attaques véhémentes contre Racine et Boileau. — Antipathie de nature et nécessité de situation. — La passion d'affranchir l'art doit faire passer à Mercier bien des excès de langage. — La théorie du réformateur mise à l'épreuve dans ses propres drames : douloureuse déception. 213

CHAPITRE IV

Mercier dramaturge (*suite*). — Son Théâtre.

Pages.

I. Les œuvres dramatiques de Mercier. — Élimination préalable : les pièces qu'il n'a pas composées selon l'esprit de son système. — Les *drames* proprement dits. — Caractères qu'il s'efforce d'y imprimer : démonstration d'une vérité morale; exactitude à décrire pour cet objet les personnages et les circonstances de la vie réelle 222

II. Coup d'essai de Mercier : *Jenneval*. — L'action. — Les caractères. — Le style. 232

III. *La Brouette du Vinaigrier*. — *Le Faux Ami*. — *Lucerval*. — *Léontine*. — *L'Habitant de la Guadeloupe*. — *Le Campagnard ou le Riche désabusé*. — Comment la pratique ruine la théorie. — Souci exclusif d'édifier. — Indifférence à la vérité des caractères, au choix des sujets et à l'emploi des moyens. — Dans quelle indigence d'invention ce théâtre finit par tomber. . . 240

IV. Rencontre heureuse : *le Juge*. — La réforme est servie cette fois par l'exemple. — Germes d'avenir 258

V. Autre procédé de prédication dramatique. — La vie des grands hommes représentée sur la scène. — La *Maison de Socrate* : artifices puérils, non dénués toutefois de quelque agrément. — *Montesquieu à Marseille*, *Molière* : néant de l'intérêt et de l'illusion 263

VI. Ce théâtre si anémique périt, par ailleurs, de bouffissure et de pléthore. — Abus du romanesque : le dénouement du *Juge*, *le Déserteur*. — Comment le même défaut gâte un ouvrage, à d'autres égards, assez remarquable. — *L'Indigent*. 268

VII. Premières armes de l'amour romantique : *Zoé*, *Natalie* . . 278

VIII. L'enseignement civique au théâtre. — *Olinde et Sophronie*. — N'a aucun titre à passer pour une innovation : ce n'est qu'une mauvaise tragédie en prose. — *Childéric* : l'intention est à la fois généreuse et opportune, mais la fable, nulle et l'exécution, lourde. 285

IX. *Jean Hennuyer*. — Exposition émouvante. — Faiblesse du dernier acte. — Malgré la beauté des premières scènes, ce sujet est-il proprement dramatique? — Toutefois la naissance du drame historique se signale ici par d'assez belles promesses. — La *Destruction de la Ligue*. — *Portrait de Philippe II*. — *La mort de Louis XI*. — Travestissement systématique des personnages. — La leçon que l'auteur propose est loin d'y gagner 298

Pages.

X. Combien le sentiment de l'art est étranger à Mercier. — Son mépris des arts purement imitatifs. — Etranges libertés que, malgré son admiration, il prend avec Shakespeare. — *Les Tombeaux de Vérone.* — *Le Vieillard et ses trois filles.* — Imitation plus fidèle de *Timon d'Athènes*. 322

XI. Conclusion. — Pourquoi les drames, malgré les intuitions heureuses dont ils témoignent, ont contrevenu à la réforme qui les engendra. — Celle-ci n'en saurait porter la peine. — Mercier était dans la voie de l'avenir, toute l'évolution consécutive de notre théâtre en fait foi. — Injustement méconnu, il a été injustement oublié 330

CHAPITRE V

Mercier et la Presse. — Mercier et la Comédie-Française. — Querelles de plume et procès. — Doctrines littéraires de Mercier.

I. Mercier et la presse. — Indulgence qu'on lui témoigne d'abord. — Le *Nouvel Essai sur l'art dramatique* : vives attaques contre les journalistes. — Revirement de ceux-ci. — Répliques modérées : le *Journal Encyclopédique*, le Journal de Neuchâtel. — Répliques violentes : La Harpe, Fréron. — Réplique dédaigneuse : Palissot 344

II. Mercier et la Comédie-Française. — Les comédiens et les mœurs du temps. — Privilèges de la Comédie : abus que Mercier dénonce. — Le *Nouvel Essai* juge les comédiens aussi sévèrement que les journalistes 358

III. La Comédie-Française rompt avec Mercier. — Requête de Mercier au Parlement. — Le règlement de 1757. — Abus d'interprétation : exactions au préjudice des auteurs; la *chute dans les règles*. — La réception des pièces : procédure en usage. — Mercier demande la réforme de tout ce régime. — Inégalité de situation, à l'avantage des acteurs, au détriment des auteurs. — On lui retire ses entrées, on le repousse à main armée. — Mercier et le lieutenant de police. — Arrêt du Conseil portant suppression du mémoire de Mercier. — Requête de Mercier contre les gentilshommes de la Chambre. — Assignation des Comédiens au Châtelet. — Le Conseil intervient encore contre Mercier 366

IV. Beaumarchais. — Les *États généraux de l'art dramatique*. — Règlement de 1781 : succès illusoire, encourageant toutefois. — La Comédie tient bon dans sa rancune contre Mercier. — Démarche amiable de celui-ci. — Hautaine fin de non-recevoir. 379

Pages.

V. Parodies composées en dérision de Mercier. — *Monsieur Cassandre.* — *Le Dramaturge.* — Nouvelles attaques de Fréron fils et de La Harpe. — Réponse de Mercier à La Harpe. — *Les Comédiens ou le Foyer.* — Vers satiriques dont Mercier fait les frais : Robbé, Gilbert, François de Neufchâteau. — Le libraire Ruault : les drames au rabais. — En pleine académie Buffon venge Mercier. — Linguet le défend. — Succès éphémères : on s'habitue à le tourner en plaisanterie 387

VI. Mercier expie son humeur indépendante, il n'appartient à aucune coterie, il est un *isolé.* — En dépit des moqueurs, sa foi et son zèle demeurent intacts. — *De la Littérature et des littérateurs.* — Jugements littéraires : il y porte la même préoccupation dominante qui inspire son théâtre, celle de l'utilité morale. — Paradoxes effrontés et vues ingénieuses. — Mercier secoue la superstition de l'Antiquité. — Il s'en donne à cœur-joie contre Homère. — Réflexions heureuses, par contre, s'il s'agit de comparer les Modernes aux Anciens 402

VII. Pareille liberté de jugement sur les Modernes. — Mal prévenu en faveur du XVIIe siècle. — La Bibliothèque du Roi en 2440. — Sur Voltaire : notables variations du jugement de Mercier. — Réflexions sur le goût, sur le style. — Sentiment hardi et neuf de l'importance du *roman.* — Versification et poésie : les grands prosateurs de la France sont ses vrais poètes. . . . 411

VIII. Mercier curieux de l'étranger. — Épris des lettres anglaises. — Les *Nuits* d'Young. — Il s'en est inspiré dans l'*An 2440* : l'*Eclipse de lune.* — Shakespeare pris à partie par Voltaire. — Mercier s'engage dans la querelle. — Le *Journal des Dames.* — Réplique à Voltaire. — Vif instinct des génies originaux : la Bible, Rabelais, Montaigne etc. 423

IX. Restif de la Bretonne. — Le *Paysan parvenu.* — Grande admiration de Mercier. 434

X. *Jezennemours* 438

CHAPITRE VI

Mercier en Suisse. — Le Tableau de Paris. — Mercier observateur des mœurs. — Le Parallèle de Paris et de Londres.

I. Mésaventure de l'abbé Raynal. — Première publication du *Tableau de Paris.* — Mercier juge plus prudent d'aller écrire outre frontière. — Son séjour à Neuchâtel. — Sentiment vif et poétique des beautés naturelles qu'il y contemple. — Laisse

Pages.

pressentir par endroits un précurseur de Lamartine. — Rencontres et relations. — Lavater. — Le prince Henri de Prusse. — Le marquis de Laugle. — Osterwald et sa famille. . . . 450

II. *Le Tableau de Paris.* — Intention philanthropique du livre. — Originalité de la tentative. — Aptitude particulière à l'entreprendre : goût de l'observation et sympathie dans la curiosité. — Mercier a pour son temps un faible déclaré et pour son pays la passion la plus tendre. — Image enthousiaste qu'il trace du Parisien cultivé. — L'esprit de réforme ne fait donc pas tort à l'attention bienveillante : l'un et l'autre garantissent le zèle de l'enquête. — Dons variés que cet ouvrage manifeste. . . . 467

III. Transports d'imagination poétique à considérer la grande ville et ses destinées. — Frémissantes visions d'avenir et pieuse contemplation du passé. — Attrait des vieilles légendes. — L'histoire à travers les rues 480

IV. La joie de vivre. — Esprit philosophique et front morose ne vont point de pair en ce siècle. — Mercier badaud avec délices. — Attention aux minuties, application à les décrire : c'est du nouveau et qui sera fécond. — Combien il aime le pavé de Paris. — Promeneur amusé et attendri. — La lecture des affiches. — Le tumulte et le danger des voitures. — Le vendeur de tisane et le montreur de verres grossissants. — Le Pont-Neuf. — *Le Charlatan ou le Docteur Sacroton.* — Vendeurs d'orviétan et racoleurs. — L'orgue de Barbarie. — Cacophonie des cris de Paris. — Scènes et rixes de cabaret. 487

V. Psychologie du Parisien. — Léger, prompt à s'engouer, versatile. — Amour-propre naïf, ignorance de l'étranger, crédulité. — La nation devient triste. — Insouciance et inertie en matière politique. — Entretenues, d'ailleurs, et presque justifiées par une autorité débonnaire 505

VI. Traits en action du caractère parisien. — Mercier curieux des plaisirs populaires. — L'embarquement pour Saint-Cloud. — La Saint-Louis. — La cavalcade des huissiers. — Le Suisse de la rue aux Ours. — Ce qu'on voyait à la Sainte-Chapelle dans la nuit du jeudi au vendredi saint. — Spectacles extraordinaires : le Feu de la Paix en 1763; l'ascension de l'aérostat monté par Charles et Robert (1783). — Mercier sur le passage des grands de la terre. — Moindres passe-temps. — Le Jardin de l'Infante. — L'Enclos des Chartreux. — Le quartier du Marais. — Coup d'œil sur un couvent de femmes. — Quelques types crayonnés au hasard de la rencontre. — Une audience ministérielle. . . 517

VII. Le paradis des curieux. — *Entretiens du Palais-Royal.* — *Entretiens des Tuileries.* — Modes significatives qui annoncent un notable changement des mœurs. — L'habit noir. — La canne remplace l'épée. — L'anglomanie. — Premières atteintes qu'elle porte à la politesse des mœurs 532

Pages.

VIII. La vie de société : renseignements inestimables que le *Tableau* nous fournit. — Malgré le légitime renom qu'elle a laissé, elle a ses imperfections, les unes plus récentes, les autres plus anciennes. — Banalité croissante dans les relations. — Esprits et propos médiocres. — Portraits peu flattés : fats du temps. — Quelques types de Parisiennes élégantes. — Le langage en vogue : excessif dans les termes, timide quant aux idées. — *L'ironie, âme de nos discours.* — Pas d'opinions courageuses. — Trop d'esprit, trop de facilité : *on justifie tout et le vice même.* — Perplexités de Mercier 545

IX. Certes cette société a ses plaies. — Les femmes et le mariage : noblesse et gens de finance; le mauvais exemple gagne la bourgeoisie. — L'adultère. — Les séparations. — Vie conjugale de pure façade. — Le célibat en faveur 556

X. Justes éloges qu'il faut, en revanche, accorder à cette société. — La civilité a cessé d'être le partage d'une élite. — Elle est presque une vertu. — Adoucissement qu'elle apporte aux mœurs. — Lieux de choix où elle brille dans sa fleur. — Elle tout est de bon une vertu. — Perfection de l'hospitalité. — Pratique incomparable de l'amitié. — L'amour à l'état tempéré : que s'il y fallait voir un trait propre à ce siècle, ce serait donc plutôt le cas de l'en louer. — Sur la fameuse immoralité tant reprochée au XVIIIe siècle. — Sur les classes plus modestes de la société. 561

XI. Richesse et misère. — La puissance de l'argent. — La fureur de jouir : agiotage, usure, placements à fonds perdus. — Les petits et les pauvres : dureté de leur sort, difficulté de vivre. — Pour réprimer les cruels excès de l'inégalité, Mercier réclame une tribune publique aux harangues, des censeurs des mœurs, des lois somptuaires, même une limitation légale de la propriété. — Les remèdes empiriques ne lui font pas peur non plus; il prend la défense du jeu, de la loterie. — Rôle providentiel des prodigues 574

XII. La bienfaisance et ses merveilles. — La Société Philanthropique. — La charité chez les femmes. — L'art de quêter. — Fondations généreuses. — La sollicitude de l'administration n'est pas non plus en défaut. — Moyens de défense contre l'incendie. — Secours aux blessés. — Progrès de la salubrité, de l'hygiène publiques. — Un précurseur de Mercier : Raoul Spifame. — Heureux signes d'acheminement vers l'an 2440. . . 584

XIII. Idées et institutions religieuses — Esprit de déférence et de sympathie qui anime Mercier. — Satires bénignes. — Alors même qu'il réclame, le philosophe garde un ton mesuré. — Progrès manifestes de la tolérance. — Elle touche de bien près à l'insouciance. — C'est plus que Mercier ne demande. — Indices plus rassurants qui attestent la persistance du sentiment

Pages.

religieux. — Le respect d'ailleurs, ne fait pas tort, chez Mercier, à l'indépendance des appréciations. 592

XIV. Vues politiques de Mercier. — La personne royale trop inaccessible. — Privilèges de la noblesse. — Abus de la fiscalité. — Imperfections du système judiciaire. — Rigoureuse réglementation du commerce. — Rigueur barbare des lois pénales. — La police : raffinements de l'espionnage. — La surveillance des nouvelles. — Le secret des lettres. — Pouvoirs exorbitants du lieutenant de police. — Régime de terreur qui pèse sur les prostituées et les mendiants. — Une visite au donjon de Vincennes. 603

XV. Contre-partie. — Les mauvais principes ne produisent pas la totalité de leurs effets. — On a beau jeu, d'ailleurs, à reprendre les excès de l'autorité : sa tâche est-elle donc si facile? — Il y a des moyens sommaires qui ne laissent pas d'être bienfaisants : ainsi, en mainte occasion, des lettres de cachet elles-mêmes. — Bon vouloir manifeste de ceux qui gouvernent. — Améliorations notables et multipliées. — L'auteur achève son livre sur des paroles de foi et d'espoir 613

XVI. Jugement sur le *Tableau*. — Confiance excessive, nul soupçon des catastrophes imminentes. — Cet aveuglement est un trait commun à toute la génération que Mercier a voulu peindre. — Heureux concours de qualités qui lui a permis de composer cet ouvrage. — D'autre part, la confusion, la précipitation et les défaillances de style qu'elle entraîne étaient presque inséparables d'un labeur si exigeant. — Prédécesseurs de Mercier. — Ils n'ont, les uns ou les autres, accompli que des parcelles diverses de la tâche remplie par lui en totalité. — Accueil que le *Tableau* obtint de l'étranger. — Un illustrateur du *Tableau* : Dunker. — Le *Tableau* plagié. — Articles du *Courrier de l'Europe* et du *Journal de Neuchâtel*. — Silence des journaux de Paris. — Mauvais vouloir des critiques parisiens. — Il ne saurait nous dissimuler l'importance réelle que l'opinion publique reconnut à l'œuvre de Mercier. — Toute une littérature en procède. — Caractère unique du *Tableau*, tant au regard des imitateurs qu'à celui des prédécesseurs 620

XVII. Projet d'un *Tableau de la France*, d'un *Tableau de Versailles*. — Surtout, en regard de la société française, Mercier est possédé du désir d'en peindre une autre qui lui serve de modèle, la société anglaise, objet de toutes ses admirations. — Il aspire ardemment à l'alliance des deux nations. — Cette opinion, peu populaire, a d'ailleurs ses partisans. — Communications croissantes entre les deux peuples. — Le *Courrier de l'Europe*. — Les *Annales* de Linguet. — Echange de modes et d'usages. — Le chevalier Rutlidge. 642

XVIII. Mercier a exécuté son dessein : un parallèle de Paris et

Pages.

de Londres inédit subsiste parmi ses papiers. — Date du voyage. — Dessein de l'ouvrage ; limites où l'auteur entend le contenir. — Lacunes regrettables 647

XIX. La traversée : rencontre plaisante. — Opiniâtres mésintelligences des deux peuples. — Raisons politiques et religieuses de leurs mutuelles préventions. — L'aspect de Londres comparé à celui de Paris. — Témoignages moins favorables d'autres observateurs : le peuple à Londres a davantage l'apparence de la pauvreté ; plus d'initiative et de goût chez le travailleur français que chez l'anglais. — Humeur insoumise du peuple de Londres : Mercier en tire l'indice d'une volonté plus consciente d'elle-même. — L'office religieux à Paris et à Londres. — L'emploi du dimanche. — L'appareil de la royauté. — Le pouvoir ministériel. — Les formes judiciaires 651

XX. L'autorité paternelle — La liberté de tester. — L'éducation des enfants. — Le choix des professions. — La liberté d'opinion. — L'esprit de décision, d'entreprise, l'habitude de délibérer en commun, les *clubs*. — Philanthropie raisonnée et agissante : hôpitaux, maisons de fous, prisons. — Commodité, salubrité des logis. — Moyens de transport. — Comment on fait emplette à Londres. — Les théâtres. — Les plaisirs populaires. — Le Vauxhall. — Guinguettes anglaises. — La nourriture 660

XXI. Jugement sur le *Parallèle*. — Partialité systématique de Mercier. — Rançon de certaines supériorités attribuées au peuple de Londres. — La vie commune plus douce à Paris qu'à Londres : témoignage de Rutlidge. — Ce que les mœurs anglaises retiennent de brutalité. — L'action de la femme ne s'y est pas exercée comme chez nous pour les adoucir. — Le souvenir que Moore emporte des Françaises ne tourne pas à l'avantage des femmes de son pays. — L'inégalité des rangs a, en France, des compensations qui frappent les étrangers : telle, la place que tiennent les gens de lettres dans nos sociétés. — Enthousiasme des Français pour la couronne, la cour ; plus de sang-froid, selon Mercier, convient à la juste fierté des Anglais, qui se sentent des hommes libres ; mais le travers reproché aux Français n'est, après tout, que l'expression, et très fervente, de leur sentiment national. — La réalité des choses plus accommodante que les principes. — Tout le long du *Tableau*, Mercier en témoignait. — Dans la description du peuple qu'il propose pour modèle à ses compatriotes, revit quelque peu du dogmatisme de l'*An 2440* 674

CHAPITRE VII

Mercier et la Comédie-Italienne : représentation des drames. — Mercier et ses amis : Grimod de la Reynière, Restif de la Bretonne, la Comtesse Fanny de Beauharnais. — Mercier à la veille de la Révolution : ses sentiments politiques.

Pages.

I. La vogue du *Tableau*. — Les affaires du dramaturge s'en trouvent mieux. — Les théâtres du boulevard. — La *Brouette du Vinaigrier* et *Jenneval* sur la scène des *Associés*. — Rénovation de la Comédie-Italienne. — Elle met Mercier à contribution. — La *Demande imprévue*. — *Jenneval*. — Mme Verteuil. — *Le Déserteur*. — L'acteur Granger. — *L'Indigent*. — La *Brouette du Vinaigrier*. — *L'Habitant de la Guadeloupe*. — *Natalie* 684

II. *La Maison de Molière*. — Retour en grâce auprès de la Comédie-Française. — Cette pièce en demeure l'unique témoignage. — Olympe de Gouges. — Ses démêlés avec la Comédie. — Mercier pourrait bien lui avoir été de quelque assistance. 704

III. Mercier croît en renom et en crédit. — Le *Théâtre moral* de Cubières. — La *Dramaturgie* de Lessing. — Ovation dont Mercier se voit l'objet au théâtre de Rouen. — Même en faveur, il continue de passer pour un excentrique : les sociétés où il fréquente y contribuent. — Grimod de la Reynière. — Les *Déjeuners philosophiques*. — Amitié de Grimod pour Mercier et pour Restif. 714

IV. Restif de la Bretonne. — Esquisse de ce caractère mal connu. — Libertinage sentimental. — Complaisance à s'étaler soi-même dans ses écrits. — Opinion flatteuse que les contemporains prennent de lui : il est *le peintre de la vertu*; ses écrits servent les mœurs. — Engouement des gens du monde : il obtient quelque chose de la même faveur dont jouissait Rousseau 724

V. Affinités de nature, de talent, de doctrine qui attachent Mercier à Restif. — Comment ces deux hommes se connurent. — Commerce étroit qui s'établit entre eux. — Enthousiasme de réformateur qui leur est commun. — Mercier se donne à plein cœur 732

VI. Grimod de la Reynière en captivité. — Correspondance avec Restif. — Zèle inconsidéré de Mercier. — Son séjour à Domèvre. — L'amitié se relâche entre Grimod et Mercier, mais elle ne s'éteint pas. — Voyage en Allemagne. — Le théâtre de Mannheim. — Mort de Letourneur : chagrin que Mercier en ressentit 742

Pages.

VII. Le salon de la comtesse Fanny de Beauharnais. — Femme de lettres par prédestination. — Le *Cercle* de Poinsinet. — Amie tendre de Dorat. — Mercier se lie avec la comtesse, lui amène Restif. — Grand accueil que l'on fait à ce dernier. — Réunions brillantes et variées. — Mercier dans l'ivresse de la conversation. — Voix de Polichinelle. — La politique envahit tous les entretiens 747

VIII. Mercier historien. — Les *Portraits des Rois de France.* — Insuffisance de la critique historique. — Esprit remarquable de modération et d'équité. — Beauté de certaines formules évocatoires 759

IX. Vues politiques de Mercier. — *Notions claires sur les gouvernements.* — Le progrès de l'humanité. — Ne point trop se hâter, ne pas tout condamner du passé. — A tout prendre, on s'achemine vers le mieux. — Mercier n'oppose point la nature et la société. — Vivre en société est la vocation nécessaire de l'homme. — Conséquence acceptée comme nécessaire : l'inégalité. — Elle a ses compensations et ses correctifs. — Pas de régression : marcher toujours plus avant dans le sens de la civilisation. — Devoir étroit qui attache l'individu à l'œuvre commune. — Formation première des sociétés : contrat spontané qui en est l'origine. — Du principe de Rousseau Mercier tire des conséquences bien différentes. — La politique, versatile par nature. — C'est à l'application qu'on juge les théories. — Les hommes dupes des mots. — Aucun régime n'est strictement conforme à sa définition. — Aucun n'étant nécessairement préférable en soi, Mercier, en ce qui le concerne, penche pour la monarchie tempérée. — L'autorité, quelle qu'elle soit, ne vaut néanmoins que par son accord avec la nation. — Les changements nécessaires. — Y procéder sans timidité, mais avec ménagement. — Accord nécessaire à cet effet entre la partie qui gouverne et la partie qui enseigne. — Tout finit par s'arranger en somme. — Même les moyens violents ne font pas si grand mal. — Optimisme démesuré de Mercier. — Le *Philosophe du Port au bled.* — Un accès d'inquiétude passagère. — La convocation des États Généraux. — Longtemps l'illusion tiendra bon contre les pires démentis 765

Appendice. — Lettres de Mercier à Thomas 790
Table analytique des matières. 797

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

PQ
2007
M6Z63

Béclard, Léon
Sébastien Mercier

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY